PREMIER CONGRES DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE

PREMIER CONGRES DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE

Dynamiques de transformation de la société française contemporaine

Association Française de sociologie

Université de Paris 13, campus de Villetaneuse,
24-27 février 2004

AFS
Editions

Ce programme a été réalisé par
Louis Chauvel, Claire Cossée et Emmanuelle Lada

ISBN en cours
Dépôt légal – Février 2004
© AFS Editions, Paris

LISTE DES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF DE L'AFS

mars 2002 - février 2004

(les statuts indiqués sont ceux à la date de leur élection)

Président Daniel BERTAUX, Directeur de recherche au CNRS, Centre d'Etude des Mouvements sociaux, Paris

Secrétaire Général Philippe CIBOIS, Professeur, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines

Trésorier Louis CHAUVEL, Maître de Conférences, Institut d'Etudes Politiques, Paris ; Observatoire Sociologique du Changement et Observatoire Français des Conjonctures Economiques, Paris

Trésorier-adjoint Jean-Charles LAGRÉE, Chargé de recherche au CNRS ; Programme ULISS, Maison de la Sociologie, Paris

Première Vice-présidente Anne Marie GUILLEMARD, Professeur, Université de Paris 5 ; Membre de l'Institut Universitaire de France

Vice-président chargé des Réseaux Thématiques (RTF) Bruno PÉQUIGNOT, Professeur, Université de Paris 3

Vice-présidente chargée de l'organisation du Congrès Catherine DECHAMP-LE ROUX, Maître de Conférences, Université de Paris 13

Autres membres du Comité Exécutif, chargés de diverses tâches

Dominique DESJEUX, Professeur d'anthropologie sociale et culturelle, Université de Paris 5

Sabine DUPUY, Maître Assistant, Ecole d'Architecture de Normandie

Isabelle GARABUAU-MOUSSAOUI, Ingénieur de recherche à EDF

Christine GAVINI, Maître de Conférences, détachée au Commissariat au Plan

Bertrand GEAY, Maître de Conférences, Université de Poitiers

Sylvia GIREL, Chargée de cours, SHADYC, Marseille

Laurence GRANCHAMP-FLORENTINO, ATER, LADYSS, Université Paris X-Nanterre

Pierre LENEL, Chercheur contractuel, Laboratoire de Sociologie du Changement des Institutions, IRESCO, Paris

Dominique MEMMI, Directrice de recherche, CNRS ; Cultures et Sociétés Urbaines, IRESCO, Paris

Patrice PINELL, Directeur de recherche à l'INSERM ; Centre de Sociologie Européenne

Louis PINTO, Directeur de recherche au CNRS, Centre de Sociologie Européenne

Agnès VAN ZANTEN, Directrice de recherche, CNRS ; Observatoire Sociologique du Changement, Paris

Pierre-Paul ZALIO, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure de Cachan

Secrétariat de l'AFS

Michèle Vinauger
Maison de la sociologie (IRESCO)
59-61 rue Pouchet
75017 Paris
01 40 25 12 63
afs@iresco.fr
Site de l'AFS : http://persoweb.francenet.fr/~cibois/AFSBas.htm

COMITE LOCAL D'ORGANISATION DU CONGRES

Muriel TAPIE-GRIME, Maître de conférences, Université de Paris 13

Pierre TEISSERENC, Professeur, Université de Paris 13

Catherine DÉCHAMP-LE ROUX, Maître de conférences, Université de Paris 13

Sandrine NICOURD, Maître de conférences, Université de Paris 13

Daniel VERBA, Maître de conférences, Université de Paris 13

Gisèle DAMBUYANT-WARGNY, Maître de conférences, Université de Paris 13

Tous sont membres du Centre de Recherche sur l'Action Locale (CERAL), Université Paris 13

TABLE DES MATIERES

LISTE DES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF DE L'AFS	v
COMITE LOCAL D'ORGANISATION DU CONGRES	vi
TABLE DES MATIERES	vii
ALLOCUTION D'OUVERTURE DU CONGRES	ix
LE MOT DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS 13	xi
PLAN DES LIGNES DE TRANSPORT DE PARIS-NORD VERS LE CAMPUS DE VILLETANEUSE	xii
PLAN DU CAMPUS	xiii
LES SESSIONS DE RTF : LES SALLES	xiv
LES RESPONSABLES DE RTF	xv
TABLEAU SYNOPSIS DU CONGRES	xvii
DETAIL DES SESSIONS PLENIERES	xviii
SESSIONS SPECIALES	xx
LES SESSIONS DE RTF : MODE D'EMPLOI	xxi
SESSION 1 Mardi 14 h 30	xxii
SESSION 2 Mardi 17 h 00	xxx
SESSION 3 Mercredi 14 h 30	xxxviii
SESSION 4 Mercredi 17 h 00	xlvi
SESSION 5 Jeudi 14 h 00	liv
SESSION 6 Vendredi 16 h 30	lxi

LES RESUMES DES RTF
(les résumés figurent infra dans les pages numérotées en chiffres arabes)

LES RESUMES	1
RTF 1 : Savoirs, travail, professions	2
RTF 2 : Migrations et relations interethniques	16
RTF 3 : Normes, déviances et réactions sociales	30
RTF 4 : Sociologie de l'éducation et de la formation	39
RTF 5 : Classes, inégalités, fragmentations	54
RTF 6 : Politiques sociales, protection sociale et solidarités	61
RTF 7 : Vieillesses, vieillissement et parcours de vie	71
RTF 8 : Sociologie du militaire : sécurité, armées et société	78
RTF 9 : Sociologie de l'urbain et des territoires	85
RTF 10 : Sociologie de la connaissance	91
RTF 11 : Sociologie de la consommation	95
TRF 12 : Sociologie économique	100
RTF 13 : Sociologie du droit	109
RTF 14 : Sociologie des arts et de la culture	119
RTF 15 : Jeunesse, Ages de la vie, Générations	126
RTF 16 : Sociologie clinique	133
RTF 17 : Gestion politique du corps et des populations	139
RTF 18 : Approches plurielles du Sujet	143
RTF 19 : Santé, Médecine, Maladie et Handicap	146
RTF 20 : Méthodes	154
RTF 21 : Mouvements sociaux	160

RTF 22 : Parcours de vie et dynamiques sociales 166
RTF 23 : Sociologie du travail et activités 175
RTF 24 : Travail (productif et reproductif), rapports sociaux, rapport de genre 181
RTF 25 : Travail, organisations, emplois 194
RTF 27 : Sociologie des intellectuels 201
RTF 28 : Recherches en sciences sociales sur la sexualité 207
RTF 29 : Sciences, innovations technologiques et société 213
RTF 30 : Sociologie de la gestion 221
RTF 31 : Sociologie du sport et des activités physiques 230
RTF 33 : Famille, vie privée, vie publique 238
RTF 34 : Les recompositions de l'espace politique dans la société contemporaine 248
RTF 35 : Sociologie de l'engagement, de la vie associative et du bénévolat 254
RTF 36 : Théories et paradigmes sociologiques, philosophie de la sociologie 260
RTF 37 : Sociologie des médias 264
RTF 38 : Sociologie de l'environnement 269
RTF 39 : Identité - subjectivité - revendication - changement social 272
RTF 40 : Sociologie des institutions 276
RTF 42 : Sociologie de l'expertise des sciences humaines et sociales 283
RTF 43 : Pluralisme religieux et citoyenneté 284
Index des auteurs 289

ALLOCUTION D'OUVERTURE DU CONGRES

Ce jour, le 24 février 2004, est une date importante pour la sociologie française : pour la première fois de son histoire elle tient enfin, avec plus de quatre décennies de retard, son premier Congrès. Je tiens à remercier ici tous ceux et celles qui l'ont rendu possible : les responsables de l'Université Paris 13, qui nous reçoit dans ses locaux ; les membres du Comité Exécutif et du Comité d'organisation local, qui ont dépensé leur temps et leurs énergies sans compter pour que tout fonctionne au mieux ; les responsables des quarante et un réseaux thématiques de l'Association ; les directeurs de laboratoire qui, un peu partout en France, ont accepté de prendre en charge les droits d'inscription d'environ la moitié d'entre vous ; les institutions qui nous ont accordé des subventions, et notamment le CNRS qui loge et soutient notre secrétariat ; le personnel du secrétariat, justement, qui a su faire face avec sang-froid au raz-de-marée des inscriptions et des résumés ; nos conférenciers de la session plénière et des sessions semi-plénières, qui s'apprêtent à donner le meilleur d'eux-mêmes ; et vous tous qui êtes venus participer à ce grand évènement. Enfin je veux rendre hommage à Claude Dubar, le dernier président de la Société Française de Sociologie, qui a su prendre à l'automne 2001 la décision courageuse d'initier le processus qui a permis la transformation de la société savante qu'il dirigeait en Association ouverte à tous les sociologues en France.

En tant que premier président de l'Association Française de Sociologie j'ai proposé il y a six mois que le thème général du Congrès porte, non pas sur la situation actuelle de la sociologie en France, mais sur la société française contemporaine et ses dynamiques de transformation. Le Comité Exécutif a approuvé cette orientation. Ce thème sera donc traité sous divers angles dans les six sessions semi-plénières des matinées. Mercredi, c'est-à-dire demain, il y aura deux semi-plénières aux thèmes très contrastés. L'une portera sur individu et société. L'autre, sur la comparaison entre deux modèles sociétaux possibles pour la société française : le modèle ultra-libéral, que je n'ai pas besoin de vous présenter ; et le modèle social-démocrate des pays scandinaves et nordiques. Ce second modèle reste scandaleusement méconnu en France, alors qu'il constitue une alternative crédible au modèle ultra-libéral. Jeudi et vendredi les thèmes abordés dans les quatre semi-plénières seront : l'économie, l'emploi et le travail ; l'éducation et les inégalités ; les rapports entre le politique et le populaire ; l'évolution de la protection sociale.

J'aurais personnellement souhaité - mais l'on ne pouvait tout faire en même temps - que l'on puisse traiter aussi, en semi-plénière, de thèmes aussi centraux que les dynamiques des rapports de classe, celles des rapports de genre ; et surtout celle des apports de l'immigration et des générations qui en sont issues à la société française, une question capitale pour l'avenir de notre société mais sur laquelle la raison sociologique peine à sefaire entendre, tant les préjugés et les frayeurs sont tenaces. Certaines de ces questions ont d'ailleurs été abordées, quoique trop brièvement, aux Journées que l'Association a organisées en mars 2003 à l'ENS de Cachan. C'est dans le cadre de plusieurs Réseaux thématiques qu'elles seront abordées ici.

Les après-midis seront en effet consacrés aux sessions des quarante Réseaux Thématiques. La plupart d'entre nous y présenteront une communication. Puis-je vous inciter à ne pas vous contenter de présenter la vôtre et de repartir, mais à assister à plusieurs sessions du même réseau ? Ceux-ci constituent en effet l'ossature scientifique de l'Association, sa continuité dans le temps ; ce sont des lieux de mise en commun et d'approfondissement des savoirs spécialisés. Sachez y mettre en oeuvre la norme de réciprocité : vous voulez qu'on soit là et qu'on vous écoute, alors allez écouter les autres. Vous voudriez n'entendre que des communications claires, cohérentes, courtes, centrées sur une seule idée : préparez votre propre communication dans cet esprit. Vous aimeriez que vos collègues soient attentifs à vos idées, même ceux qui ne sont pas d'accord avec vous ; prêtez donc une attention redoublée aux idées qui vous paraissent a priori opposées aux vôtres. Manifestez votre désaccord, courtoisement bien entendu, et argumentez-le ; car c'est ainsi, dans le débat des interprétations, que l'on peut progresser.

Si je me permets de rappeler ces consignes élémentaires de la vie scientifique, c'est parce que pour beaucoup d'entre nous, et notamment les plus jeunes, ce Congrès est le premier. Vous allez vivre une expérience riche, profitez-en ! Participez au maximum. Vous connaîtrez sans doute des moments de frustration, quand vous vous apercevrez que deux collègues que vous vouliez écouter parlent au même moment dans deux endroits différents ; dites-vous alors que l'abondance des tentations vaut mieux que leur absence. Il faudra faire des choix ; car l'offre discursive sera d'environ 400 heures ; or aucun de nous ne pourra en suivre plus de 24 — et encore, au prix d'un effort considérable demandant une robuste constitution.

Il y aura des moments de détente et de convivialité, et un ou deux moments festifs. Il y aura aussi un grand moment de vie associative : celui de l'Assemblée Générale. Je vous demande d'y participer. Elle ne durera que deux heures, jeudi après-midi, avant le cocktail ; ce sera finalement très court. Venez-y aussi informés que possible. Nous avons construit cette Association avec votre aide, dans un esprit d'ouverture maximale, de transparence et de fonctionnement démocratique. Il est essentiel que cet esprit continue à inspirer l'Association dans ses futurs développements ; c'est la condition pour qu'elle reste *votre* Association.

Bon Congrès à tous!

Daniel Bertaux

Président
Association Française de Sociologie

LE MOT DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS 13

L'Université Paris 13 est honorée d'accueillir le premier congrès de l'Association Française de Sociologie sur le thème : Les transformations de la société française contemporaine. Le choix qui a été fait de tenir cette manifestation scientifique sur le site de Villetaneuse ne laisse pas indifférent les responsables de notre jeune université, située au cœur de nombreux problèmes sociaux du fait de son implantation géographique. Les difficultés peuvent être, doivent être même dans certaines situations, des atouts certains. Organiser une telle manifestation était un réel défi pour notre université et nous sommes heureux d'y avoir réussi avec le soutien de nos institutions locales et nationales. Je remercie en particulier le travail de l'équipe des sociologues du Centre de Recherche sur l'Action Locale qui a rendu possible ces journées.

L'Université Paris 13 est une université pluridisciplinaire de plus de 20 000 étudiants, 1200 enseignants et 650 personnels administratifs et techniques répartis sur les quatre campus de Villetaneuse, Bobigny, Saint-Denis et La Plaine Saint- Denis. Toutes les disciplines y sont représentées du premier au troisième cycle. Elle abrite une quarantaine de laboratoires de recherche reconnus par les institutions nationales dont treize sont reconnus par les EPST, CNRS, INSERM et INRA. La sociologie est présente dans de nombreux cursus de formation et deux laboratoires de recherche assurent la formation de doctorants.

Mesdames, Messieurs les congressistes vous êtes les bienvenus dans les murs de notre université et nous vous souhaitons des débats fructueux non seulement pour la communauté des sociologues mais aussi pour nous autres citoyens qui suivront avec grand intérêt les analyses des problèmes sociaux contemporains.

Bienvenue à tous.

Alain Neuman
Professeur à l'Université Paris 13

PLAN DES LIGNES DE TRANSPORT DE PARIS-NORD VERS LE CAMPUS DE VILLETANEUSE

Accès route

Accès au campus de Villetaneuse en voiture, à partir de Paris Porte de la Chapelle, Autoroute A1 (direction Lille), Sortie N°2 (Saint-Denis - Stade de France) puis direction Villetaneuse Université

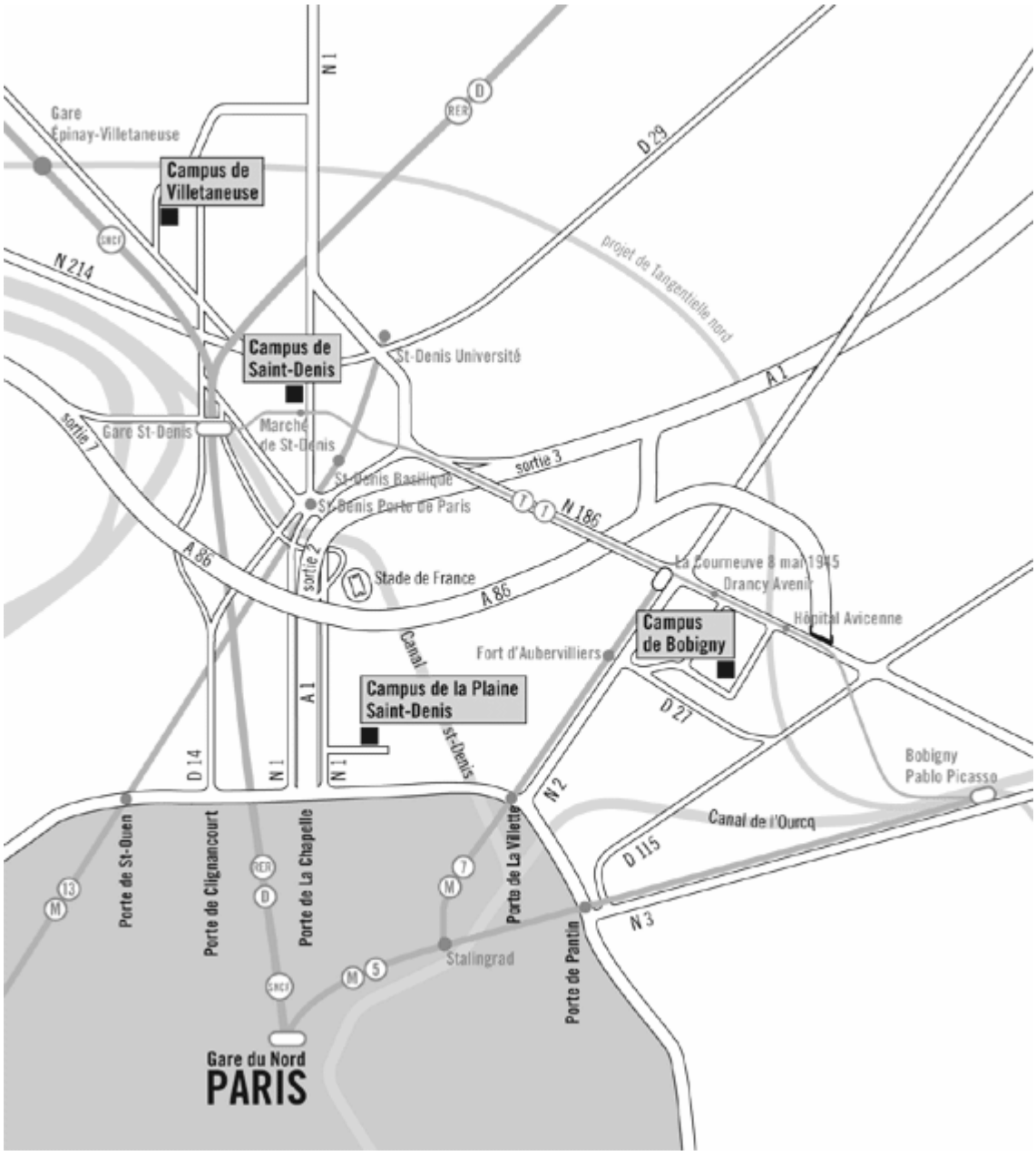

Liaison SNCF

Entre Paris et Villetaneuse la liaison se fait entre la Gare du Nord (gare de surface suivre l'une des directions Ermont-Eaubonne, Luzarches, Persan-Beaumont ou Valmondois en vérifiant, sur le quai de départ, que le train s'arrête en gare d'Epinay-Villetaneuse) et la Gare d'Epinay-Villetaneuse (sortie côté Villetaneuse puis prendre la navette RATP spécifique au Congrès pour rejoindre le campus). Ce n'est pas un RER mais une ligne SNCF ; il y a un train toutes les 10 minutes environ et le trajet dure 9 mn.

PLAN DU CAMPUS

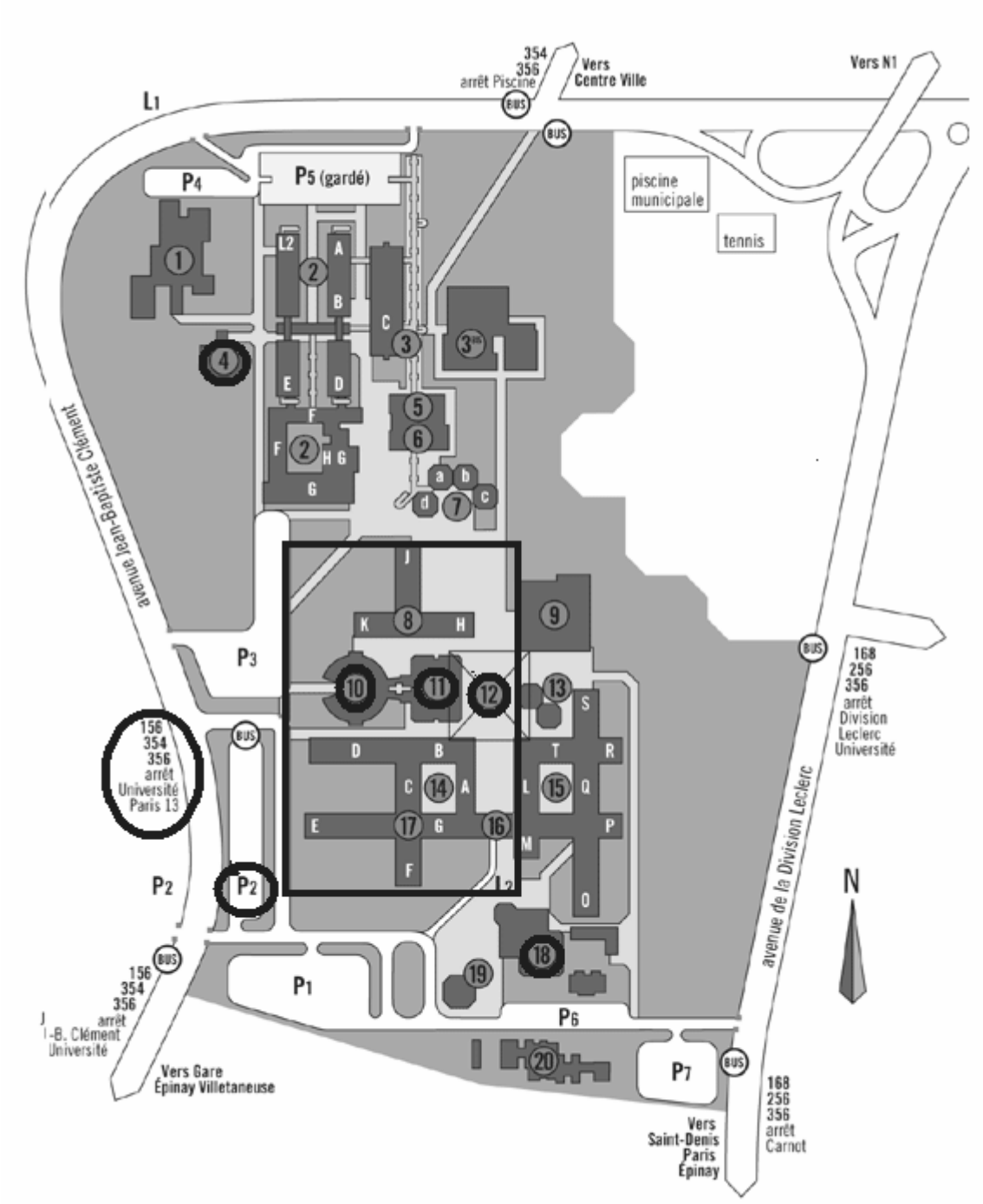

1 CNRS (LIMHP)
2 Institut Galilée
3 DAPS (service des sports) ; 3.bis Gymnase
4 Restaurant administratif
5 Bibliothèque Sciences
6 Présidence / Administration
7 Amphis Galilée
8 Droit / Sciences économiques / Formation continue
9 Bibliothèque Droit-Lettres / Médiathèque
10 Entrée principale Grand Hall / Amphis 5, 6, 7
11 Amphis 1, 2, 3, 4 / Associations
12 Forum / Café expo
13 Amphis IUT
14 Lettres / Handinord
15 IUT / Bibliothèque IUT / Bureau des relations internationales / Action culturelle et artistique / Sécurité
16 Communication / Espace langues / Salles informatiques
17 Scolarité centrale
18 Restaurant universitaire
19 Médecine préventive
20 Club « La Chaufferie » / Salle de musique

P Parkings
L Accès livraisons

Couloirs : B, C, E, D, F, H, J, K (côté sud) : les salles RTF

LES SESSIONS DE RTF : LES SALLES

RTF	Intitulé	Salle
RTF 1	Savoirs, travail, professions	E 211
RTF 2	Migrations et relations interethniques	J 101
RTF 3	Normes, déviances et réactions sociales	C 311
RTF 4	Sociologie de l'éducation et de la formation	C 103
RTF 5	Classes, inégalités, fragmentations	E 102
RTF 6	Politiques sociales, protection sociale et solidarités	B 106
RTF 7	Vieillesses, vieillissement et parcours de vie	D 304
RTF 8	Sociologie du militaire sécurité, armées et société	D 104
RTF 9	Sociologie de l'urbain et des territoires	B 101
RTF 10	Sociologie de la connaissance	J 105
RTF 11	Sociologie de la consommation	D 118
TRF 12	Sociologie économique	C 308
RTF 13	Sociologie du droit	H 109
RTF 14	Sociologie des arts et de la culture	K 107
RTF 15	Jeunesse, Ages de la vie, Générations	H 108 *
RTF 16	Sociologie clinique	E 108
RTF 17	Gestion politique du corps et des populations	E 107
RTF 18	Approches plurielles du Sujet	B 105
RTF 19	Santé, Médecine, Maladie et Handicap	E 308
RTF 20	Méthodes	E 104
RTF 21	Mouvements sociaux	H 107
RTF 22	Parcours de vie et dynamiques sociales	E 109
RTF 23	Sociologie du travail et activités	E 112
RTF 24	Travail (productif et reproductif), rapports sociaux, rapport de genre	F 305
RTF 25	Travail, organisations, emplois	E 105
RTF 27	Sociologie des intellectuels	K 108
RTF 28	Recherches en sciences sociales sur la sexualité	E 300
RTF 29	Sciences, innovations technologiques et société	H 105
RTF 30	Sociologie de la gestion	D 105
RTF 31	Sociologie du sport et des activités physiques	B 104
RTF 33	Famille, vie privée, vie publique	E 311
RTF 34	Les recompositions de l'espace politique dans la société contemporaine	D 114
RTF 35	Sociologie de l'engagement, de la vie associative et du bénévolat	E 101
RTF 36	Théories et paradigmes sociologiques, philosophie de la sociologie	B 103
RTF 37	Sociologie des médias	J 103
RTF 38	Sociologie de l'environnement	E 208
RTF 39	Identité - subjectivité - revendication - changement social	C 306
RTF 40	Sociologie des institutions	E 309
RTF 42	Sociologie de l'expertise des sciences humaines et sociales	H 104
RTF 43	Pluralisme religieux et citoyenneté	B 102

(*) RTF 15 première session dédoublée en K 104

Les salles des sessions jointes correspondent généralement à la salle la plus grande des RTF concernés

LES RESPONSABLES DE RTF

RTF 1	Savoirs, travail, professions	Charles Gadea
RTF 2	Migrations et relations interethniques	Maryse Tripier - Isabelle Rigoni
RTF 3	Normes, déviances et réactions sociales	Philippe Robert
RTF 4	Sociologie de l'éducation et de la formation	Agnès Van Zanten - Bertrand Geay
RTF 5	Classes, inégalités, fragmentations	Louis Chauvel
RTF 6	Politiques sociales, protection sociale et solidarités	Anne-Marie Guillemard
RTF 7	Vieillesses, vieillissement et parcours de vie	Vincent Caradec
RTF 8	Sociologie du militaire sécurité, armées et société	François Gresle
RTF 9	Sociologie de l'urbain et des territoires	Marco Oberti
RTF 10	Sociologie de la connaissance	Francis Farrugia
RTF 11	Sociologie de la consommation	Dominique Desjeux
TRF 12	Sociologie économique	Pierre-Paul Zalio
RTF 13	Sociologie du droit	Claude Didry
RTF 14	Sociologie des arts et de la culture	Jean-Pierre Esquenazi
RTF 15	Jeunesse, Ages de la vie, Générations	Jean-Charles Lagrée
RTF 16	Sociologie clinique	Pierre Roche
RTF 17	Gestion politique du corps et des populations	Dominique Memmi
RTF 18	Approches plurielles du Sujet	Denis Duclos
RTF 19	Santé, Médecine, Maladie et Handicap	Catherine Déchamp-Le Roux - Patrice Pinell
RTF 20	Méthodes	Didier Demazière
RTF 21	Mouvements sociaux	Philippe Bataille
RTF 22	Parcours de vie et dynamiques sociales	Françoise Battagliola
RTF 23	Sociologie du travail et activités	Thierry Pillon
RTF 24	Travail (productif et reproductif), rapports sociaux, rapport de genre	Danièle Kergoat
RTF 25	Travail, organisations, emplois	Jean-Pierre Durand
RTF 27	Sociologie des intellectuels	Louis Pinto
RTF 28	Recherches en sciences sociales sur la sexualité	Michel Bozon - Alain Giami
RTF 29	Sciences, innovations technologiques et société	Olivier Martin
RTF 30	Sociologie de la gestion	Pierre Tripier
RTF 31	Sociologie du sport et des activités physiques	Fabien Ohl
RTF 33	Famille, vie privée, vie publique	François de Singly
RTF 34	Les recompositions de l'espace politique dans la société contemporaine	Annie Collowald - Laurent Willemez
RTF 35	Sociologie de l'engagement, de la vie associative et du bénévolat	Dan Ferrand Bechmann
RTF 36	Théories et paradigmes sociologiques, philosophie de la sociologie	Pierre Demeulenaere
RTF 37	Sociologie des médias	Monique Dagnaud
RTF 38	Sociologie de l'environnement	Michelle Dobré
RTF 39	Identité - subjectivité - revendication - changement social	Christine Castelain Meunier
RTF 40	Sociologie des institutions	Jean-Paul Payet - Emmanuel Langlois - Bruno Milly
RTF 42	Sociologie de l'expertise des sciences humaines et sociales	Odile Piriou
RTF 43	Pluralisme religieux et citoyenneté	Jean-Paul Willaime - Micheline Milot

Le programme de chaque RTf et les adresses des responsables se trouvent sur le site de l'AFS
http://persoweb.francenet.fr/~cibois/AFSBas.htm

TABLEAU SYNOPSIS

<table>
<tr><td>Mardi 24 février</td><td colspan="2">Mercredi 25 février</td></tr>
<tr><td>8h45 Navettes spécifiques au congrès entre la gare SNCF d'Epinay-Villetaneuse et le campus</td><td colspan="2">8h45 Navettes spécifiques au congrès entre la gare SNCF d'Epinay-Villetaneuse et le campus</td></tr>
<tr><td>9h30 Accueil, enregistrement</td><td colspan="2">9h30 Sessions en parallèle dans deux amphis</td></tr>
<tr><td>10h30 Ouverture officielle

11h30 conférence d'ouverture :
Alain Touraine :
«Le sociologue sans société »</td><td>Session A Amphi 1
La France à la croisée des chemins ?
Modérateur :
Daniel Bertaux
Intervenants :
Emmanuel Todd
Loïc Wacquant
Göran Therborn
J. P. Roos
Discutante :
M-Thérèse Letablier</td><td>Session B Amphi 5
La société est-elle soluble dans l'individu ?
Modérateurs : D. Desjeux, Sylvia Girel, Pierre Lénel
Intervenants :
Thierry Blöss
Claude Dubar
Fr. de Singly
Bernard Lahire
A-M Daune-Richard</td></tr>
<tr><td>13h Déjeuner</td><td colspan="2">13h Déjeuner</td></tr>
<tr><td>14h30 Sessions 1 des RTf (41 salles)</td><td colspan="2">14h30 Sessions 3 des RTf (41 salles)</td></tr>
<tr><td>16h30 Pause café</td><td colspan="2">16h30 Pause café</td></tr>
<tr><td>17h Sessions 2 des RTf (41 salles)</td><td colspan="2">17h Sessions 4 des RTf (41 salles)</td></tr>
<tr><td>19h Déplacement, par navettes, du campus à Saint-Denis
19h30 Buffet soirée, Mairie de Saint-Denis</td><td colspan="2">19h Navettes pour la gare SNCF d'Epinay-Villetaneuse</td></tr>
</table>

DU CONGRES

<table>
<tr><td colspan="2">Jeudi 26 février</td><td colspan="2">Vendredi 27 février</td></tr>
<tr><td colspan="2">8h45 Navettes spécifiques au congrès entre la gare SNCF d'Epinay-Villetaneuse et le campus</td><td colspan="2">8h45 Navettes spécifiques au congrès entre la gare SNCF d'Epinay-Villetaneuse et le campus</td></tr>
<tr><td colspan="2">9h30 Sessions en parallèle dans deux amphis</td><td colspan="2">9h30 Sessions en parallèle dans deux amphis</td></tr>
<tr><td>Session C Amphi 1
Où va le capitalisme français ?
Modérateur :
Pierre-Paul Zalio

Intervenants:
Michael Storper
Michel Freyssenet
Claude Didry
Bernard Friot
Béatrice Appay</td><td>Session D Amphi 5
Ecole et inégalités: où en est la reproduction ?
Modérateurs :
Agnès Van Zanten et Louis Chauvel
Intervenants :
François Dubet
Marie Duru-Bellat
Pierre Merle
Stéphane Beaud</td><td>Session E Amphi 5
Où va la protection sociale?

Modérateur : Anne-Marie Guillemard

Intervenants :
P-Michel Menger
Serge Paugam
Robert Castel
Bruno Palier
J-Claude Barbier</td><td>Session F Amphi 1
Quels rapports populaires au politique aujourd'hui ?
Modérateurs : P. Pinell et D. Memmi
Intervenants :
Guy Michelat
Michel Simon
Olivier Masclet
Nonna Mayer
Annie Collovald
Rémi Lefebvre
Eric Darras</td></tr>
<tr><td colspan="2">13h Déjeuner</td><td colspan="2">13h Déjeuner</td></tr>
<tr><td colspan="2">14h Sessions 5 des RTf (41 salles)</td><td rowspan="3">14h 30 Sessions d'organisation interne des RTf (41 salles)</td><td colspan="2">14h30 Réunion ASES sur le LMD</td></tr>
<tr><td colspan="2">16h00 Pause café, 1/4 h.</td><td>Licence</td><td>Master doctorat</td></tr>
<tr><td colspan="2">16h15 ASSEMBLEE GENERALE DE L'AFS</td><td colspan="2">17h Navettes pour la gare SNCF d'Epinay-Villetaneuse</td></tr>
<tr><td colspan="2">18h30 Cocktail sur place

21h Navettes pour la gare SNCF d'Epinay-Villetaneuse</td><td colspan="3"></td></tr>
</table>

DETAIL DES SESSIONS PLENIERES

Ouverture officielle : allocutions d'ouverture
AMPHI 5 - *Mardi 24 février 10h30*
Interventions de : Alain Neuman (Président de l'Université Paris 13)**, Patrick Braouezec** (Député, Maire de Saint-Denis)**, Daniel Bertaux** (Président de l'AFS)

Session plénière inaugurale
AMPHI 5 - *Mardi 24 février 11h30*
Alain Touraine, « Le sociologue sans société »

Session A : La France à la croisée des chemins ?
Modérateur : Daniel Bertaux
AMPHI 1 - *Mercredi 25 février 9h30*
Emmanuel Todd (INED), « Crise du système impérial américain et crise de la société américaine »
Loïc Wacquant (Université de Californie - Berkeley), « Racines et structures sociales de la révolution néo-libérale aux Etats-unis, 1954-2004 »
Göran Therborn (Université d'Uppsala), « L'alternative suédoise »
Jeja Pekka Roos (Institut de Politique Sociale, Helsinki), « Après la crise: comment conserver le modèle sociétal nordique quand son financement diminue »
Discutante : **Marie-Thérèse Letablier** (CEE)

Session B : La société est-elle soluble dans l'individu ?
Modérateurs : Dominique Desjeux, Sylvia Girel, Pierre Lénel.
AMPHI 5 - *Mercredi 25 février 9h30*
Thierry Blöss (Université de Provence), « La sociologie est-elle soluble dans l'individu ? »
Claude Dubar (Université de Versailles-StQuentin), « Agent, acteur, sujet et identités : du pareil au même ? »
François de Singly (Université Paris 5), « Les risques de dissolution de l'individu dans la société »
Bernard Lahire (ENS Lettres et Sciences Humaines), « Le social à l'échelle individuelle : les origines sociales des variations inter-individuelles et intra-individuelles »
Anne-Marie Daune-Richard (LEST, Aix), « Entre famille et travail : à propos de l'individualité sociale des femmes »

Session C : Où va le capitalisme français ?
Modérateur : Pierre-Paul Zalio
AMPHI 1 - *Jeudi 26 février 9h30*
1 - les transformations du « modèle » économique français
Michael Storper (IEP), « Le modèle français face à la recomposition de la concurrence des modèles productifs »
Michel Freyssenet (CSU, Gerpisa), « la France et la mutation des modèles productifs. (La notion de modèle productif en question) »
Claude Didry (IDHE), « La dynamique des restructurations industrielles depuis les années 1960 »

2 - La France change-t-elle de modèle de travail ?
Bernard Friot (Paris X), « Les mutations du salariat »
Béatrice Appay (CNRS), « La précarisation du travail »

Session D : Ecole et inégalités : où en est la reproduction ?
Modérateurs : Agnès Van Zanten et Louis Chauvel
AMPHI 5 - *Jeudi 26 février 9h30*
François Dubet (EHESS), « Y a-t-il des inégalités justes ? »
Marie Duru-Bellat (IREDU), « Matériaux empiriques et questionnements théoriques autour des inégalités sociales à l'école »
Pierre Merle (IUFM Bretagne), « Démocratisation, ségrégation ou embourgeoisement du système éducatif ? »
Stéphane Beaud (Université de Nantes), « La seconde explosion scolaire et les inégalités »

Session E : Où va la protection sociale ?
Modérateur : Anne-Marie Guillemard
AMPHI 5 - *Vendredi 26 février 9h30*
Pierre-Michel Menger (EHESS), « Mutations du travail et implications en matière de protection sociale »
Serge Paugam (EHESS), « Le salarié de la précarité est il sans protection ? »
Robert Castel (EHESS), « Qu'est ce qu'être protégé aujourd'hui? »
Bruno Palier (CNRS CEVIPOF), « Quelles voies de réforme pour la protection sociale en France ? »
Jean-Claude Barbier (CNRS CEE), « Y a-t-il un modèle français d'activation de la protection sociale ? »

Session F : Quels rapports populaires au politique aujourd'hui?
Modérateurs : Patrice Pinell et Dominique Memmi
AMPHI 1 - *Vendredi 26 février 9h30*
Guy Michelat (CNRS-CEVIPOF) et Michel Simon (CLERSE-CNRS-Lille 1), « Appartenance ouvrière et rapport au politique : 1961-2002 »
Olivier Masclet (Université de Metz, ERASE, CSE), « Le PC et les quartiers populaires »
Nonna Mayer (CNRS-CEVIPOF), « Milieux populaires et votes *populistes* »
Annie Collovald (Université de Nanterre, LASP), « Le populisme : une illusion bien mal fondée »
Rémi Lefebvre (CERAPS, Lille 2), « Le parti socialiste et la désaffection des catégories populaires »
Eric Darras (IEP de Toulouse, LASSP), « Les réceptions de la politique télévisée »

SESSIONS SPECIALES

Session sur les réformes en cours du cursus et de l'Université

Le LMD en sociologie risques et garde-fous, session organisée par l'Association des sociologues Enseignants du Supérieur (ASES)
vendredi 27, 14h - 16 h
Salle C 100 (Licence) ; Salle C 102 (Master et Doctorat)

Présentation d'ouvrage
Pierre Cours-Salies et Michel Vakaloulis (sous la direction de), *Les mobilisations collectives. Une controverse sociologique*, PUF, 2003.
Discutant Michel Offerlé
Vendredi, 13h30 salle E 103

LES SESSIONS DE RTF : MODE D'EMPLOI

Pour se guider parmi les 6 sessions des 40 RTF (« Réseau thématique en formation ») actifs, les 1019 intervenants, et les 1056 titres d'intervention, diverses aides sont ici à disposition :

- le programme complet des interventions, triées par session puis par RTF, puis par ordre alphabétique des intervenants, figure dans les pages qui suivent — il est donc possible de suivre là, journée par journée, l'ensemble des activités des RTF — ;
- ensuite, dans la partie de ce volume paginée en chiffres arabes, se trouvent les résumés des interventions, triés par RTF puis par session ;
- un index des interventions dans les RTF se trouve en fin de volume, de façon à localiser un intervenant.

Il faut noter que les résumés des sessions jointes, précisées au fil de ces pages, ne figurent généralement qu'une seule fois, mais les renvois sont précisés.

SESSION 1
Mardi 14 h 30

RTF 1 LES GROUPES PROFESSIONNELS FACE À L'ETAT ET AUX ACTEURS POLITIQUES / discussion
Florent Champy - Centre de sociologie du travail et des arts, EHESS

BASTIN Gilles - *La construction des dispositifs de la profession dans les mondes sociaux du travail de l'information*
BODIN Romuald - *Le colloque professionnel et les élus le cas des assistantes de service social*
CHAMPY Florent - *Le processus de rationalisation des activités professionnelles et sa formalisation juridique étude interactionniste du cas des architectes*
DE VERDALLE Laure - *Professions et changement de système Les gens de théâtres est-allemands dans la transition*
PROUST Serge - *La demande d'Etat dans les mobilisations d'intermittents*
STEBE Jean-Marc - *Les gardiens-concierges du secteur locatif*

RTF 2 REFLEXION ÉPISTEMOLOGIQUE ET THEORIES SOCIOLOGIQUES

ADAM Ilke - *Les liens entre la recherche et la gouvernance dans le champ de l'immigration. Le cas de la discrimination ethnique à l'embauche en Belgique*
AKGÖNÜL Samim - *Quand l'observateur fait partie de l'objet de l'étude*
AUTANT-DORIER Claire - *Des réseaux aux attachements concepts pour l'approche des identités en mouvement*
BOUBEKER Ahmed - *La communauté d'expériences des héritiers de l'immigration maghrébine*
CUNIN Elisabeth - *Compter la « population noire » en Colombie. Quelques réflexions sur la construction des catégories raciales et ethniques en Amérique latine*
DELCROIX Catherine - *Réflexivité et action face à la précarité des familles immigrées du Maghreb en France*
FLICHE Benoit - *Dispositions et techniques migratoires une « culture de la mobilité » ?*
HOVANESSIAN Martine - *La notion de diaspora pertinence sociologique du concept - Les enjeux de l'autodésignation et les limites de la comparaison*
JEDLICKI Fanny - *Les « retours » des enfants de réfugiés chiliens. De l'usage vernaculaire des termes à l'élaboration conceptuelle*
MIRANDA Adelina - *Mobilités et appartenances de genre. Quelques réflexions à partir de la condition italienne*
SALA PALA Valérie - *Les vertus du « détour ». Réflexions sur l'apport heuristique de la comparaison à partir d'une recherche sur l'ethnicisation de la politique du logement en France et en Grande-Bretagne*

RTF 3 SESSION 1

BIADI-IMHOF Anne - *Les jeunes et leurs délits, transgression ou apprentissage de la norme une comparaison France-Canada*
BOUCHER Manuel - *Désindustrialisation, désorganisation sociale et insécurité perspectives de réflexion pour repolitiser l'insécurité dans une ville ouvrière en recomposition*
LIEGARD Fabrice - *La délinquance juvénile entre logiques sociales et logique de l'inconscient*
SAUVADET Thomas - *Le problème de l'hétérogénéité normative de la violence physique au sein du milieu juvénile le plus démuni des cités HLM*
TULLY-SITCHET Christine - *L'afrocentrisme aux Etats-Unis une transgression distinguante ?*
ZANNA Omar - *Socialisation juridique et représentation différentielle du droit chez les mineurs incarcérés*

RTF 4 LES POLITIQUES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

BONGRAND Philippe - *Expertise et évaluation dans les politiques éducatives la relance des zones d'éducation prioritaires comme action publique « réflexive »*
DEMAILLY Lise - *Dynamiques des modes de régulation du système scolaire français la place de l'évaluation*
DUTERCQ Yves - *La lutte contre le non-recours à l'école une action publique en tension*
KHRISTOVA Andréana - *Les modifications dans les systèmes éducatifs et de formation un vecteur d'intégration européenne*
LANG Vincent - *Les Inspecteurs d'académie dans leur ligne hiérarchique*
LANOUE Eric - *Politiques d'éducation et institution du fait scolaire. Une vue du Sud*

PREMIERES SESSIONS : MARDI 14 H 30

MIGNOT-GERARD Stéphanie - *Le rôle des dispositifs de gestion dans l'intégration des organisations universitaires*
MILLY Bruno - *La construction des académies de l'Education Nationale comme environnements de référence*
RESNIK Julia - *Les organisations internationales et la « glocalisation » des politiques éducatives une analyse comparée des cas français et israélien*
RICHARD Antoine - VERDIER Eric - *Evaluation et décentralisation de la formation des jeunes entre recherche d'efficacité et conquête de légitimité*

RTF 5 QUATRE OUVRAGES SUR LES CLASSES

BOUFFARTIGUE Paul - *A propos des classes sociales*
LOJKINE Jean - *Les sociologies critiques du capitalisme*
MARTIN Claude - *Retour des classes sociales ou amnésie sociologique ?*
SAVIDAN Patrick - *La démocratie face aux inégalités*

RTF 6 PERSPECTIVES CRITIQUES SUR LES CATEGORIES D'ANALYSE DES POLITIQUES SOCIALES
discussion Jean-Claude Barbier - CNRS, CEE

BATIFOULIER Philippe - VENTELOU Bruno - *Dépenses de santé et paradoxe de politique économique*
BRETAGNE Valérie - *Politiques sociales, politiques culturelles et insertion*
LARROUY Muriel - *L'évolution de la notion de handicap et le développement de l'accessibilité aux transports*
LORIOL Marc - *Réflexions sur la notion de « construction sociale »*
MARTISKAINEN Heini - *Politiques de la paternité en Finlande, un miroir pour la France*
MESSU Michel - *Les conditions sociales de possibilité des « solidarités familiales »*
MOREL Nathalie - *L'apport théorique des études de genre dans l'analyse des politiques sociales*

RTF 7 CATEGORISATIONS ET REPRESENTATIONS DE LA « VIEILLESSE »

DUJARDIN Caroline - *Les figures de l'usager âgé dans les dispositifs d'accès ou de formation aux nouvelles technologies*
ENNUYER Bernard - *Quel objet pour la sociologie de la vieillesse*
GESTIN Agathe - *Les paradoxes de la retraite au féminin*
GUCHER Catherine - *La citoyenneté des retraités et le modèle de la retraite d'utilité sociale une construction sociale historiquement et contextuellement datée en décalage avec les aspirations majoritaires des retraités*
NGATCHA Laëtitia - *Maladie d'Alzheimer, démence sénile, sénilité une analyse de contenu du journal Le Monde, et réflexions sur le rôle des médias dans la construction grand public de « l'Alzheimer »*
VIRIOT-DURANDAL Jean-Philippe - *Le pouvoir politique des retraités mythes et réalités*

RTF 8 APPORT DU QUESTIONNEMENT MILITAIRE À LA THEORIE ET AUX METHODES SOCIOLOGIQUES /
discussion François Gresle - U. Paris I

DEPAEPE Thomas - *Crises et expériences identitaires l'exemple des soldats français engagés au sein de la FORPRONU*
JAKUBOWSKI Sébastien - *Normativité, autorité et individualité dans une organisation en changement*
PAJON Christophe - *Le Sociologue « enrégimenté » réflexions sur la méthodologie et les techniques de l'enquête en milieu militaire*
PREVOT Emmanuelle - *Aspects méthodologiques de l'insertion en terrain militaire*
SCHEHR Sébastien - *Individualisation, différenciation sociale et condition militaire*

RTF 9 QUE RESTE-T-IL DE L'ORDRE LOCAL ? / discussion Ali Aït Abdelmalek, Michel Kokoreff

AUTHIER Jean-Yves - *Le quartier est mort. Vive le quartier !*
DENÈFLE Sylvette - *Habitat social et identité Une réflexion à partir de l'exemple des unités d'habitation de Le Corbusier*
MARCHAL Hervé - *Les jeunes des cités vus par les gardiens-concierges une impossible cohabitation ?*
PASQUIER Sylvain - *Un voisinage sans attache ? Le poids du territoire*
THOMAS Hervé - *Urbanité des pôles d'échanges de la gestion aux usages*

RTF 10 PRESENTATION, ORGANISATION

RTF 11 SESSION PROFESSIONNELLE 1

FLOUX Pierre - *Pour une sociologie pragmatique du goût des morilles*
GARABUAU MOUSSAOUI Isabelle - *Jeunes et consommations construction des catégories de la jeunesse par la consommation en sciences sociales et en marketing*
OHL Fabien - *Le goût pour les produits sportifs usages et modes de diffusion*
RÉGNIER Faustine - *L'obésité en France et aux Etats-Unis (1970-2000) différences et invariants spatio-temporels*
TEIL Geneviève - *Des formats de la perception*

RTF 12 HISTOIRE ET ÉPISTEMOLOGIE DE LA SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE / discussion Philippe Steiner - U. Lille 1

ELLISON Moya - ELLISON Nicolas - *Modernités économiques et normativité sociale. Perspectives comparatives sur le statut de l'économie dans les marges de la mondialisation*
FERRATON Cyrille - FROBERT Ludovic - *L'institutionnalisme de John K. Galbraith et Gunnar Myrdal et la sociologie économique*
GAUTIÉ Jérôme - *Les développements récents de l'économie face à la sociologie convergences ou nouvel impérialisme ?*
KOUMAKHOV Rouslan - *La théorie du pouvoir de H. Simon une lecture conventionnaliste*
LAVILLE Jean-Louis - *Le débat théorique sur la définition de l'encastrement des activités économiques*
PLOCINICZAK Sébastien - *L'encastrement de Polanyi à Granovetter*

RTF 13 INTRODUCTION ; THEORIE SOCIOLOGIQUE

DELPEUCH Thierry - *Anciennes et nouvelles justifications théoriques de la coopération judiciaire internationale du « Law and Development » à la promotion de l'État de droit*
DIDRY Claude - *L'Etat comme moteur dans la sociologie weberienne du droit*
DUPRET Baudouin - *Le droit comme pratique contextuelle et située, pour une respécification praxéologique de la sociologie (juridique)*
MORET-BAILLY Joël - *Promesses et limites du pluralisme juridique gurvitchien*
NOREAU Pierre - *Droit et groupes ethnoculturels. Quel est « l'effet de communauté » sur le rapport au droit ?*
PELISSE Jérôme - *Legal Consciousness Studies, présentation d'un courant de recherche américain*
TZITZIS Stamatios - *La portée dialectique du droit*

RTF 14 PLURIDISCIPLINARITE ET INTERDISCIPLINARITE EN SOCIOLOGIE DES ARTS ET DE LA CULTURE

BÉRA Matthieu - *Les définitions disciplinaires des biens culturels. Le point de vue du sociologue*
FLEURIEL Sébastien - *La danse sociologie de l'art ou sociologie du sport ?*
GIREL Sylvia - SOLDINI Fabienne - *Monde de l'art et monde du texte une approche transversale de la réception*
LEVY Clara - *A quoi sert la sociologie dans l'analyse des œuvres littéraires ?*
REDON Gaëlle - *Troupes théâtrales et organisations*
SEBBAH Emmanuelle - *Les frontières de la sociologie de l'art « logique de l'objet » et « logique disciplinaire »*

RTF 15 AGES DE LA VIE, GENERATION, FAMILLE-INTERGENERATIONNEL, SOCIALISATION

CAMUS Jérôme - *Animation et âge social Le métier d'animateur comme instance de socialisation*
DELFORGE Hugues - *L'ambiguïté des cultures musicales. Entre rupture et participation*
LE DOUARIN Laurence - *L'ordinateur et les relations père/fils*
MARDON Aurélia - *La place du groupe des pairs dans la socialisation corporelle des jeunes filles*
OULD-FERHAT Laurence - *Parcours de bacheliers approches générationnelles*
PETIAU Anne - *Renouvellement des « générations musicales » et socialisation*
RAKOTO-RAHARIMANANA Herilalaina - *Les lycéens travailleurs*
RISSOAN Odile - *La socialisation amicale des jeunes*
VARI Judit - *Des espaces intermédiaires de socialisation. Les jeunes et les structures périscolaires*

RTF 16 INTRODUCTION / INTERVENTIONS

DE GAULEJAC Vincent - *Histoire de la sociologie clinique quelques points de repère*
RHÉAUME Jacques - *Dimensions épistémologiques et éthiques dans la pratique de la sociologie clinique*

RTF 17 INTRODUCTION PROBLEMATIQUE (PAR DOMINIQUE MEMMI) / CORPS EMBARASSANTS (1)

RINCK Séverine - *Corps en morceaux*
SOUTRENON Emmanuel - *Gestion des sans-abri et problématique de l'encombrement*
VASSY Carine - *Que faire des fœtus trisomiques ? Histoire de la diffusion du dépistage prénatal de la trisomie 21*

RTF 18 SESSION 1

DUCLOS Denis - *Comment comparer rigoureusement le Sujet et le Collectif ?*
OULD FERHAT Laurence - *Quelles sociologies de l'individu aujourd'hui ?*

RTF 19 RESEAUX ET ORGANISATIONS

BERCOT Régine - DE CONINCK Frédéric - *L'organisation en réseau ou le poids des institutions*
BOURGUEIL Yann - DEVELAY Aude - *Les « mises en forme » de la fonction de coordination dans les réseaux de soins entre dynamiques professionnelles et impératif gestionnaire*
DEMAILLY Lise - *Etude d'un « dispositif interstitiel » dans le champ de la santé mentale*
MINO Jean-Christophe - *Les « mises en forme » de la fonction de coordination dans les réseaux de soins entre dynamiques professionnelles et impératif gestionnaire*
GISQUET Elsa - *Les services hospitaliers, un observatoire du changement dans la santé ?*
ROBELET Magali - SERRE Marina - *Les « mises en forme » de la fonction de coordination dans les réseaux de soins entre dynamiques professionnelles et impératif gestionnaire*
SAINSAULIEU Ivan - *Organisation et culture hospitalières*

RTF 20 FIGURES DU PLURALISME METHODOLOGIQUE

BRUGIDOU Mathieu - MANDRAN Nadine - *Méthodes et stratégies d'analyse des questions ouvertes du Panel Electoral Français*
DALUD-VINCENT Monique - *L'analyse de réseaux à la croisée des méthodes*
DUFOULON Serge - *Un navire de guerre à l'épreuve des sociologues*
MOINE Michel - SALOMON Annie-Claude - *Méthodes et stratégies d'analyse des questions ouvertes du Panel Electoral Français*
NORMAND Romuald - *Analyser une organisation scolaire à grande échelle méthodologies croisées et construction de modèles*
REUMAUX Françoise - *Les modèles sociaux de la rumeur*
TEBBAKH Sonia - *Intégration politique et profils citoyens des Français d'origine maghrébine tentatives de classification*

RTF 21 MOUVEMENTS ANTI/ALTER-MONDIALISTES

BEAUZAMY Brigitte - *La dimension d'action directe dans les contre-sommets anti-mondialisation*
MÉSINI Béatrice - *Anti/Altermondialisation, France-Europe-Brezil 2002-2003*
PLEYERS Geoffrey - *De Porto Alegre à Mumbay avatars et évolutions des Forums Sociaux Mondiaux*
TENENBAUM Nathalie - *Désobéissance non-violente et nouvelles formes de militantisme dans le mouvement altermondialiste. Enquête au sein du Réseau Intergalactique*
WINTREBERT Raphaël - *Ouvrir un débat sur l'énergie dans Attac France étude du processus de « mise sur agenda »*

RTF 22 ENJEUX ÉPISTEMOLOGIQUES

BERTAUX Daniel - *Des récits de vie comme instrument d'observation sociologique et comme moyen de retour sur le public*
CICCHELLI Vincenzo - *Les récits de temporalités le cas des femmes à la naissance de leur premier enfant*
DUFOULON Serge - *Exister oui exister ! Mais à quel Prix ?*
LÉOMANT Christian - SOTTEAU-LÉOMANT Nicole - *De l'inscription sociale et historique des itinéraires de vie*
VEITH Blandine - *De la portée des récits de vie dans l'analyse des processus globaux*

RTF 23 APPROCHES DE LA NOTION D'ACTIVITE AU TRAVAIL

DE TERSSAC Gilbert - *Vers une sociologie des activités professionnelles ?*
DONDEYNE Christèle - *Mesurer la compétence, ou une économie de l'homme au travail et de son produit*
FOUQUET Gérard - JULIEN Marie-Pierre - *Le sport activité de travail et/ou activité de loisir ?*

WELLER Jean-Marc - *Comment décrire la conscience professionnelle ? Le cas des petits fonctionnaires au travail*

RTF 24 TRAVAIL FORMEL ET INFORMEL, SALARIE ET DOMESTIQUE, ETC.

BERNARD Sophie - *Les îlots caisse un modèle temporel sexué féminin ?*
BERTAUX-WIAME Isabelle - *Les rapports de genre à l'épreuve du temps et de l'espace. Analyse de parcours de cadres bancaires en couple*
BLOCH Françoise - *Conciliation ou antagonisme entre activité féminine et prise en charge de l'enfant ? L'institutionnalisation d'une nouvelle division sociale et internationale du travail entre femmes*
BONNET Estelle - COLLET Beate - *Mobilités géographiques professionnelles et carrières familiales*
BRETIN Hélène - LELONG Nathalie - *Travail et maternité de quelle conciliation s'agit-il ?*
CHAUVIN Catherine - *A propos de deux ouvrages de magistrats une lecture sociologique et genrée de trajectoires professionnelles divergentes*
MAURINES Béatrice - *Mobilités géographiques professionnelles et carrières familiales*
CRIBIER Françoise - *Les carrières d'une génération de parisiens et de parisiennes élevés à Paris ou en Province le rôle du milieu socio-géographique de jeunesse*
DONIOL-SHAW Ghislaine - LE DOUARIN Laurence - *Les cadres féminins du ministère de l'équipement. Vie privée vs vie professionnelle une approche compréhensive*
DUSSUET Annie - *Services à domicile quelle professionnalisation pour des « travaux de femmes » ?*
GARCIN Sylvie - *La monoparentalité assistée Symptôme de la division sociale et sexuelle du travail. Etude sur les ressources nécessaires aux femmes chefs de familles monoparentales pour « négocier » l'articulation vie familiale / vie professionnelle*
GASSAMA Absa - *Les tensions sur les marchés du travail domestique du Sénégal*
HIRATA Helena - *Mondialisation et division sexuelle du travail une perspective Nord-Sud*
JONAS Irène - *Les nouveaux traités de savoir vivre à l'usage des femmes*
SAUREL-CUBIZOLLES Marie-Josèphe - *Travail et maternité de quelle conciliation s'agit-il ?*
LUROL Martine - *Les négociations 35 heures une reconnaissance d'un temps familial ?*
MEILLAND Christèle - *Analyse d'une fragilité redoublée des femmes dont l'origine étrangère est réelle ou supposée*
NAVE Nave - *Les temps sociaux au cœur des inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes*
RAVET Hyacinthe - *La problématique du genre dans les professions musicales*
RODARY Meriem - *Le travail informel des femmes au Maroc rapports sociaux de sexe, de classe et (post)colonialisme*
ROZENBLATT Patrick - SÉHILI Djaouida - *Gérer les décalages horaires le nouveau défi parental ?*
SCRINZI Francesca - *Le travail domestique à l'épreuve des migrations (ou Comment aborder la féminisation des migrations en interviewant des hommes)*
TESTENOIRE Armelle - *Vie privée et modalités d'insertion professionnelle*
ZAIDMAN Claude - *Genre et migrations en Europe*

RTF 25 SESSION 1

ABALLÉA François - *L'externalisation des services aux personnels dans les entreprises*
BEAUQUIER Sophie - *Effets organisationnels, professionnels et idéologiques des stratégies d'orientation « clients » le cas de deux entreprises de service*
FOUQUET Jean-Philippe - *La recomposition du groupe professionnel des conducteurs routiers « grande distance »*
GLAYMANN Dominique - *Réflexions sur l'essor et les mutations du travail temporaire*
LINHART Danièle - *Quelle socialisation pour les salariés des activités de services modernes ?*
MELO David - *Splendeur et misère du travail dans une agence-clientèle EDF*

RTF 27 L'INTELLECTUEL, ENJEU DE DEFINITION

GARCIA Sandrine - *La définition médiatique de « l'auteur qui dérange »*
GOBILLE Boris - *Mai 68 et la naissance de l'ecrivain-expert*
KALINOWSKI Isabelle - *Les Intellos précaires*
PUDAL Romain - *Une contribution pragmatiste à la sociologie des intellectuels*
SAPIRO Gisèle - *Entre défense corporative et engagement politique les usages de la catégorie « intellectuels » au XXè siècle*

RTF 28 LA FORMALISATION DE LA SEXUALITE RELIGION, DROIT, POLITIQUE / discussion Sylvie Chaperon - U. de Toulouse-le-Mirail

COULMONT Baptiste - *Les Mariages Religieux Des Couples Du Meme Sexe Aux Etats-Unis, Entre Prophetisme Et Routine*
DIGOIX Marie - FESTY Patrick - *Le Couple Homosexuel Et L'Heteronormativite*
MICHELAT Guy - *Attitudes A L'Egard De La Sexualite, Integration Religieuse Et Tendances Politiques*
TAHON Marie-Blanche - *Égalité Des Sexes Et Co-Maternité Au Québec*
THERY Irène - *Du Statutaire Au Procedural Normativite Sexuelle Et Revolution Du Consentement*

RTF 29 EXPERTS ET PROFANES ; SAVOIRS ET CONTROVERSES / discussion Michel Grossetti - CERS, U. de Toulouse le Mirail

BARBIER Marc - BARRIER Julien - *OGM la tentation d'exister. La performation des activités expérimentales*
DILLENSEGER Nadia - *Les antennes relais sont-elles dangereuses ? Une controverse socio-technique à la lumière de l'anthropologie des compétences*
DUCOURNAU Pascal - *Le consentement à la recherche en génétique humaine objectivations d'un dispositif de construction du choix « éclairé »*
GRANJOU Céline - *Du « mythe des faits parlants » à la mise en visibilité des objections dans les énoncés d'experts. Une étude de cas*
OLIVEIRA DA SILVA Gláucia - *Risque technologique et tradition notes pour une anthropologie de la souffrance*

RTF 30 LA CONSTRUCTION DES DISPOSITIFS DE GESTION / discussion Gilbert de Terssac - U. Toulouse II, CERTOP, Eve Chiapello

BUISSON FENET Hélène - *Booster Antonin Artaud sans plomber Blaise Pascal analyse d'outil de gestion visant l'équilibre concurrentiel entre établissements scolaires*
CLEACH Olivier - METZGER Jean-Luc - *Les dispositifs de gestion entre efficacité, légitimité et construction de collectifs. L'exemple du télétravail et du télé-enseignement*
KESSOUS Emmanuel - MOUNIER Céline - *La mise en place d'un progiciel de CRM dans une entreprise de service*
MIGNOT-GERARD Stéphanie - *Le rôle des dispositifs de gestion dans l'intégration des organisations universitaires*
TRIPIER Pierre - *Le sentiment de justice engendré par l'introduction d'outils de gestion « participatifs » promesses supposées et croyances ambivalentes*

RTF 31 INSTITUTIONNALISATION ET POLITIQUES

BASSON Jean-Charles - *Sport et atteintes à l'ordre public Les motivations du recours à l'éthique*
HOURCADE Nicolas - *Le rôle du public dans le football professionnel français*
NUYTENS Williams - *Des violences dans le football des amateurs une étiologie fondée sur l'empirie*
SALLÉ Loïc - *Pour une sociologie de la juridicisation et de la judiciarisation du sport la production juridique relative au dopage comme illustration*
TSOUKALA Anastassia - *Les organes communautaires et la violence dans le sport la position du Parlement Européen*

RTF 33 DU BIOLOGIQUE À LA FICTION FILIATION ET INVENTION DE SOI / discussion Claude Martin - CNRS

BORRILLO Daniel - PITOIS-ETIENNE Thierry - *Différence de sexes et droit civil de l'adoption*
CADORET Anne - *Une procréation la plus naturelle possible…*
ENSELLEM Cécile - RAULT Françoise - *Etre parent au XXIème siècle une tension entre le biologique et le social ?*
LOVIGHI-POITTEVIN Aude - *Regard sociologique sur les relations entre enfants au sein de familles recomposées*
RAMOS Elsa - *La construction des origines personnelles une négociation avec l'héritage familial*

RTF 34 LA CONSTRUCTION DE LA DEMOCRATIE LOCALE

ARPAILLANGE Christophe - DARLON Catherine - *La proximité dans la politique des villes, entre recomposition démocratique et adaptation de l'action publique*
BEVORT Antoine - *Les pratiques de démocratie participative et ses effets de recomposition de l'espace politique*

MONTANÉ Michel-Alexis - *La proximité dans la politique des villes, entre recomposition démocratique et adaptation de l'action publique*
FERRANDO Y PUIG Judith - *Impact, rôle et légitimité des forums hybrides le cas de la conférence de citoyens du GART*
KOEBEL Michel - *Les formes démocratiques des conseils d'enfants et de jeunes*

RTF 35 CONCEPTS

NDIAYE Abou - *Agent d'animation du bénévolat à la professionnalisation*
AUDOIN Alexandra - *L'engagement associatif des passionnés de hip hop, skate, roller et autres pratiques culturelles populaires d'origine urbaine dans les départements ruraux. L'exemple de collectifs associatifs dans le Cantal et l'Aveyron*
FERRAND-BECHMANN Dan - *Bénévolat, militantisme et engagement*
GALIBOUR Eric - *Entre métissage et acculturation. Réflexions sociologiques sur les associations haïtiennes de Guyane française*
HOUZEL Guillaume - *Les engagements bénévoles des étudiants*
LEBON Francis - *Aux marges des sciences sociales, entre recherche et action La Société française des chercheurs sur les associations (1981-1988)*
SADOUL Nicolas - *Etre cadre associatif*

RTF 36 PRESENTATION DU RESEAU / INTERVENTIONS

BOUVIER Alban - *Conflits de paradigmes et unification des sciences sociales. Un exemple les analyses de l'honneur*
CONEIN Bernard - *Engagement conjoint et co-orientation Sociation et cognition sociale*
LIVET Pierre - *Les paradigmes sociologiques des modes négatifs de révélation du social*

RTF 37 PARADIGMES AFFICHES / discussion Daniel Dayan

BASTIN Gilles - *Définition d'un cadre d'analyse pour la sociologie de l'information*
LOCHARD Guy - SOULAGES Jean-Claude - *Propositions pour une interdisciplinarité « partagée »*
MACÉ Eric - *Point de vue sur l'histoire et l'état du champ de la sociologie des médias dans la recherche et l'enseignement universitaire*
MAIGRET Eric - *La sociologie des médias après le choc Cultural Studies*
VEYRAT-MASSON Isabelle - *Histoire et sociologie des médias*

RTF 38 LA SOCIOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT À LA RECHERCHE DE SON OBJET

DOBRÉ Michelle - *Les voies croisées (et les chemins de traverse) des sociologies de l'environnement et du risque enjeux et perspectives*
MICOUD André - *De l'environnement comme objet à la gestion du vivant comme paradigme*
RUDOLF Florence - *De l'association entre l'environnement et le risque la fascination d'un monde ouvert, toujours inachevé et en train de se faire…*

RTF 39 SESSION 1

BONNET Doris - *Incidences sur la subjectivité et les liens du recours aux technologies dans le domaine de la naissance*
GARCIA Marie-Carmen - MERCADER Patricia - *Identité - subjectivité - revendication - changement social*
NEYRAND Gérard - *La mise en discours médiatique de la parentalité. Une analyse de la représentation des rôles dans les magazines parentaux*

RTF 40 DE L'INSTITUTION TOTALE À L'ORGANISATION LES NOUVEAUX CONTOURS DE L'INSTITUTION

BERNOUX Philippe - *L'entreprise comme institution*
BEVORT Antoine - TRANCART Daniele - *Performance institutionnelle et capital social. Le cas de l'institution scolaire*
DAMESIN Renaud - *L'entreprise, une institution résistante aux changements ?*
DUBET François - *Organisations et institutions*
GIRAUD Claude - *Quand l'organisation devient le problème de l'institution*
MILLY Bruno - ROSTAING Corinne - *La prison est-elle une institution totale ou totalitaire ?*

RTF 43 OUVERTURE PLURALISME RELIGIEUX ET CITOYENNETE PERSPECTIVES THEORIQUES (Par Jean-Paul Willaime (Ephe, Gsrl) Et Micheline Milot (U. Du Québec À Montréal)) / SESSION 1 PLURALISME RELIGIEUX ET INSTITUTIONS EUROPEENNES

LIOGIER Raphaël - *Fait religieux minoritaire et cadres socio-cognitifs européens, à travers l'étude comparative de l'intégration symbolique et institutionnelle du bouddhisme et de l'islam*
LUCA Nathalie - *Les politiques européennes face aux sectes*
MASSIGNON Bérengère - *Donner une âme à l'Europe les enjeux citoyens de la construction européenne*

SESSION 2
Mardi 17 h 00

RTF 1 DIFFERENCIATION ET INEGALITE DANS LES FORMES DE RECONNAISSANCE DES SAVOIRS PROFESSIONNELS GENRE, ÂGE, MINORITES / discussion Marlaine Cacouault - U. Paris V, CSU, Sophie Divay U. de Rouen, CA-Céreq, IRED

BELHADJ Marina - *Catégorisation et professionnalisation des enfants d'immigrés dans le cadre du développement social des quartiers*
BIHENG-MARTINON Louise-Mirabelle - *La féminisation du métier de relieur en France au XXe siècle ou la logique de transformation d'un groupe professionnel*
BOIGEOL Anne - *Au delà du plafond de verre les femmes dans l'élite économique du barreau*
CHARRIER Philippe - *Masculinisation et segmentation des savoirs l'exemple des hommes sages-femmes*
DESBONS Sylvie - *Les compétences et le genre dans l'enseignement du tennis*
DUSSUET Annie - *Quelle « professionnalisation » pour les services à domicile ?*
FOURRE-CLERC Janique - *Transmission des savoirs professionnels et socialisation au sein d'un lieu de vie et de formation le cas des jeunes compagnons tailleurs de pierre*
HUG Pascal - *Savoir-faire exportables et « commerce phénotypique ». Le cas des agents de sécurité privée noir-africains à Paris*
LAPEYRE Nathalie - *Le double mouvement de balancier des savoirs professionnels L'expérience des professionnelles libérales*
RAVET Hyacinthe - *Savoirs incorporés, savoirs sexués le cas des musiciens interprètes*

RTF 2 STRATEGIES ET POLITIQUES MIGRATOIRES / discussion Sylvie Bredeloup - Sylvie Mazzella LAMES

ASLAFY GAUTHIER Catherine - *Ressources sociales et économiques de la mobilité des migrants marocains*
BAVA Sophie - *De la baraka aux affaires ethos économico-religieux et transnationalité chez les migrants sénégalais mourides*
BERNARDOT Marc - *Le centre d'assignation à résidence de Larzac (1957-1963) les catégories ethniques et politiques de la police en action*
BIETLOT Mathieu - *Le centre de rétention un dispositif de contrôle sécuritaire à l'ère de la mondialisation*
CHAUVEAU Jean-Pierre - *Économie morale paysanne, État, marché le complexe migratoire en zone rurale forestière ivoirienne*
CORDEIRO Albano - *Crispation des Etats nationaux face aux mouvements migratoires et tolérance des sociétés face à l'accroissement de la diversité culturelle*
FOLLANA Christine - *La recherche d'une politique migratoire européenne commune à travers les exemples des migrants d'Afrique subsaharienne en France et en Espagne*
GUILLOT Xavier - *Mobilité internationale et insertion locale. Regards croisés sur deux métropole émergentes Amman et Singapour*
KUMA Elzbieta - *Les caractéristiques de récente migration des Polonais vers la Belgique dans le contexte transnational*
MORILLON Anne - *Immigration et naturalisation une relation aiguë et ambiguë. Pour une approche socio-anthropologique de la naturalisation en France*
PÉCOUD Antoine - *L' » économie turque » à Berlin Hiérarchie intra-ethnique et construction d'une minorité*
REA Andrea - *L'immigration irrégulière modalité de le nouvelle politique migratoire européenne*
ZONGO Mahamadou - *Crise économique et relations interethniques dans l'ouest forestier ivoirien*

RTF 3 SESSION 2

DIAZ Frédéric - *Nouvelles formes de régulation sociale et partage de la sécurité dans les espaces privés et publics lors de manifestations sportives et culturelles*
HOURCADE Nicolas - *Transgressions et productions de normes par les supporters « ultras » français*
MAGUER Azilis - *Le modèle de contrôle frontalier Schengen similitudes et divergences entre les zones frontalières et conséquences pour la cohérence du système*
MIGNON Paul - *Les rôles et les fonctions de la gendarmerie nationale comme institution de gestion de l'ordre social*
NUYTENS Williams - *Le supporter de football et la règle entre la faire et la défaire*
POURTAU Lionel - *Les interactions entre raves et législations censées les contrôler*

TSOUKALA Anasstassia - *Les politiques publiques adoptées à l'encontre des hooligans en France et en Grande-Bretagne du contrôle de la déviance à l'établissement d'un état d'exception*

RTF 4 LOGIQUES INSTITUTIONNELLES ET PARCOURS ÉDUCATIFS

ANDRADA Myrian - VELEDA Cecilia - *Régulations et pratiques institutionnelles dans le cadre des marchés scolaires de la banlieue de Buenos Aires*
ERTUL Servet - *Parcours sociaux, scolaires et professionnels sous l'angle de l'orientation lato sensu*
HEDIBEL Maryse - *Les arrêts de scolarité avant 16 ans Etude des processus et remédiations*
MONCHAUX Philippe - *La scolarité en collège propédeutique du secondaire ou scolarité obligatoire ?*
MOREL Stéphanie - *Les politiques scolaires françaises à l'épreuve des territoires le cas de la scolarisation des élèves d'origine immigrée et des relations interethniques à l'école*
NDYADE Abou - *Définitions sociales de l'enfance et appareils de socialisation l'avènement d'un tiers secteur éducatif*
NORMAND Romuald - *La réforme à l'épreuve les conventions du travail enseignant dans les lycées professionnels*
POLITANSKI Pascal - *Le contournement d'orientation les choix scolaires des lycéens entre efficacité et équité*
RAVEAUD Maroussia - *Reproduction sociale et pédagogie différenciée les cas français et anglais*

RTF 5 ENTRE CLASSES ET GROUPES SOCIAUX

BEAUD Stéphane - *Enfants d'immigrés et classe ouvrière quelques réflexions*
BLOCH Françoise - *Conciliation ou antagonisme entre activité féminine et prise en charge de l'enfant ? L'institutionnalisation d'une nouvelle division sociale et internationale du travail entre femmes*
CARTIER Marie - *Petite fonction publique et classes populaires l'exemple des facteurs des PTT des Trente Glorieuses*
CELERIER Sylvie - *Pauvreté et classes sociales*
DUPUY Sabine - *Jardins ouvriers au féminin ?*
HALARIS Georges - *Les impasses du modèle de développement actuel nouvelle division mondiale du travail et prolifération des prolétariats à l' échelle mondiale*
LOJKINE Jean - *La bourgeoisie classe minuscule ou classe fourre-tout ?*

RTF 6 COMPARAISONS INTERNATIONALES PERSPECTIVES D'ANALYSE / discussion Bruno Palier - CNRS, CEVIPOF

ARGOUD Dominique - *Analyse comparative des réseaux d'aide et de soins intégrés pour personnes âgées en Europe*
BARBIER Jean-Claude - *Précarité, précarité de l'emploi des catégories politiques qui s'exportent mal*
CARREL Marion - *Faire participer . Politique de la ville et participation des habitants en France dans une perspective comparée*
FROTIÉE Brigitte - *Les mutations d'une politique publique en Espagne, la politique familiale*
GUILLEMARD Anne-Marie - *Intégrer la perspective du cycle de vie dans l'analyse des transformations conjointes du travail et de la protection sociale*
SIMONET-CUSSET Maud - *L'Etat et le bénévolat en France et aux Etats-unis, une perspective comparée en termes de monde social*

RTF 7 LA VIEILLESSE, ENTRE CATEGORISATIONS SOCIETALES ET EXPERIENCES PERSONNELLES

CARADEC Vincent - *Etre vieux ou ne pas l'être*
MALLON Isabelle - *La vieillesse comme opérateur de classement social en maison de retraite*
MEIDANI Anastasia - *Corps et vieillissement*
MEMBRADO Monique - *Les « formes du vieillir » entre expériences intimes et modèles sociaux*
ROLLAND-DUBREUIL Christine - *Modes du vieillir et formes de déprise au cours de la maladie d'Alzheimer*
THOER-FABRE Christine - *Signification du vieillissement et pratiques corporelles de femmes baby boomers une recherche exploratoire*
VINEL Virginie - *La ménopause comme stigmate du vieillissement féminin*

RTF 8 ART ET TECHNIQUES DE LA GUERRE / discussion Alain Gras - U. Paris I

DUBEY Gérard - *La chasse dans les mailles du macro-système technique. Le cas de la polyvalence du Rafale*
HENNINGER Laurent - *Industrialisation et mécanisation de la guerre, sources majeures du totalitarisme, XIXe-XXe siècles*
MORICOT Caroline - *Pilote de chasse tradition et modernité à l'épreuve de la polyvalence des avions*

NOGUES Thierry - *Quand soldats de l'armée de Terre et gendarmes maintiennent l'ordre au Kosovo. Un regard sur les mutations du métier*
PORTERET Vincent - *Violence guerrière et pouvoir politique le cas des forces spéciales*

RTF 9 TRAVAIL ET MOBILITE FACTEURS DE FRAGMENTATION URBAINE ? / discussion Marco Oberti - I.E.P et Observatoire Sociologique du Changement

COSTES Laurence - *Culture de la mobilité, « culture de la sédentarité » le cas des étudiants de la région Ile-de-France*
DALLA PRIA Yan - *Analyse comparative de l'émergence de deux communautés identitaires locales de la net économie le Silicon Sentier parisien et la Silicon Alley new-yorkaise*
LANÉELLE Xavière - *Trois espaces, deux villes, un territoire les « navetteurs-T.G.V »*
LE GALÈS Patrick - *Mobilités et nouvelles ségrégations le cas d'Helsinki*
VIDAL Dominique - *Domesticité féminine et rapport à l'espace à Rio de Janeiro*

RTF 10 THEORIES SOCIOLOGIQUES ET ÉPISTEMOLOGIE / discussion Suzie Guth - U. Marc Bloch

COMPAGNONE Claude - *La question du « point de vue » ou de la « perspective » dans la compréhension d'une construction sociale de la réalité*
FARRUGIA Francis - *Le statut de 'l'anhypothétique' en sociologie de la connaissance. Pour un perspectivisme de la connaissance sociologique*
FRÈRE Bruno - *M. Scheler et la sociologie de la connaissance*
KUPIEC Anne - *Mannheim et la théorie critique une lecture pour aujourd'hui ?*

RTF 11 SESSION PROFESSIONNELLE 2

BERLOQUIN-CHASSANY Pascale - *Consommer de la création vestimentaire africaine en Occident la position des stylistes dits africains*
BRICAS Nicolas - CHEYNS Emmanuelle - FIGUIÉ Muriel, - *Consommation alimentaire et urbanisation dans les Pays du sud*
ESCALA Thierry - *Figure du producteur et politisation du consommateur*
FERRANDO Y PUIG Judith - *L'usage de la voiture, entre pratique individuelle et pratiques collectives Un enjeu pour les pouvoirs publics*
GIAMPORCARO-SAUNIÈRE Stéphanie - *L'investissement socialement responsable comment appréhender de façon sociologique un objet d'étude pluriel ?*
MALLARD Alexandre - *Suivre et accompagner les usagers vers les nouvelles technologies L'exemple des Stations Internet de France Télécom*

RTF 12 SOCIOLOGIE DE L'ACTION ET DES ACTEURS ÉCONOMIQUES / discussion Isabelle Berrebi-Hoffmann - CNRS, Pierre-Paul Zalio ENS-Cachan

CHANTELAT Pascal - *Les transactions économiques entre associations sportives et entreprises locales entre le don / contre-don et les relations marchandes*
DUBUISSON-QUELLIER Sophie - MALLARD Alexandre - *Travail relationnel et pratiques marchandes dans les Très Petites Entreprises*
DUVILLE Nathalie - *La régulation du marché des soins exemple des associations professionnelles d'infirmières libérales*
LE GALÈS Patrick - *Gouvernance des économies locales en France à la recherche de la coordination perdue*
RAVEYRE Marie - *Pour une analyse des réseaux interorganisationnels réflexion autour des réseaux interentreprises*
SCIARDET Hervé - *Éléments pour une sociologie économique de la criminalité d'affaire transnationale*
WAGNER Anne-Catherine - *Le processus d'internationalisation des acteurs économiques les militants syndicaux et l'Europe*

RTF 13 DOCTRINE ET PRODUCTION DE LA LOI

DARDY Claudine - *Les inscriptions Etat civil et leurs enjeux*
DOUSSAN Isabelle - *De la « multifonctionnalité agricole » aux « considérations non-marchandes » approche juridique*
ENSELLEM Cécile - *Construction et variation de l'accord normatif, Comparaison des lois sur l'accouchement sous X et l'Assistance médicale à la procréation avec donneur*
ISRAEL Liora - *Une contre-doctrine la légitimation juridique de la Résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale*

LAULOM Sylvaine - *Droit social communautaire et nouvelles formes de régulation*
MIAS Arnaud - *Le droit communautaire comme éclairage sur les relations professionnelles européennes*
PÉREZ-DIAZ Claudine - *Les rôles de la recherche, l'expertise ou l'évaluation dans l'élaboration de lois l'exemple du droit routier*
SOUBIRAN-PAILLET Francine - *Aux origines de la doctrine en droit du travail. Quelques jalons (1900-1914)*

RTF 14 LEGITIMATION ET LEGITIMITE CULTURELLES REGARDS CRITIQUES

BRANDL Emmanuel - *La légitimation culturelle en question*
DETREZ Christine - *Les légitimités culturelles en question*
MAZZONE Fanny - *L'édition féministe littéraire. Légitimité scientifique d'une recherche à vocation interdisciplinaire*
PERRENOUD Marc - *La figure sociale du musicos. Socio-anthropologie du fait musical populaire et contemporain à l'heure de la pratique « de masse »*
PRÉVOST-THOMAS Cécile - RAVET Hyacinthe - *Objets musicaux contemporains des frontières poreuses entre savant et populaire*

RTF 15 ACTEURS, ACTIONS COLLECTIVES REVENDICATIONS IDENTITAIRES ET MULTICULTURALISME

FIRAT Derya - *Les jeunes issus de l'immigration de la Turquie en France*
FOFANA Dieynébou - *Illustrations d'une expérimentation collective partagée*
IRTIS DABBAGH Verda - *L'expérience migratoire, la différenciation sociale des sexes et l'effet générationnel*
REDJIMI Goucem - *Multiculturalisme et nouvelle conflictualité*
TURKMEN Buket - *Les jeunes islamistes et les jeunes kémalistes en Turquie*

RTF 16 AUTOUR DE LA VISEE DE L'APPROCHE CLINIQUE

EME Bernard - *Une clinique de la modernité retour sur le regard critique*
HERREROS Gilles - *La clinique du sociologue ni thérapeutique ni militante ; Une clinique socratique*
PLASSE Christine - *L'écriture autobiographique représentation de soi, mémoire et reconstruction identitaire*
ROCHE Pierre - *Sociologie clinique et subjectivation*

RTF 17 CORPS EMBARASSANTS (2)

LEVILAIN Hervé - *Corps vieillissants*
RAIMBAULT Philippe - *L'administration juridique des cadavres*
SERENELLA NONNIS Vigilante - *Les enjeux sanitaires, politiques et culturels de l'administration de la mort*

RTF 18 SESSION 2

BURNIER Michel - *Le sujet social irrationnel*
CHAUMON Franck - *Le sujet du fétiche*

RTF 19 ÉVOLUTION DU CHAMP MEDICAL

DARGELOS Bertrand - *Les conditions sociales d'émergence et les transformations de la lutte antialcoolique en France au 20e siècle*
DESPRIN-SAUZET Bénédicte - *Transformation des lieux et des conditions d'exercice de la médecine libérale française*
GUIRIMAND Nicolas - *Histoire sociale de la construction d'une spécialité hors pair la chirurgie esthétique*
PINELL Patrice - *Construction d'une spécialité, enjeu d'autonomie et réformes pédagogiques le cas de la psychiatrie française*
TOURNAY Virginie - *La mise en politique des savoirs biomédicaux contemporains de la construction scientifique d'une connaissance médicale à ses inscriptions institutionnelles*

RTF 20 L'ANALYSE SOCIOLOGIQUE ET LES DIMENSIONS TEMPORELLE ET SPATIALE

GUARDIOLA Anne - *Construction d'une méthodologie d'analyse permettant l'approche genrée des associations*
HEINEN Jacqueline - *Approches qualitatives et comparaisons internationales de quelques points de méthodes*
LEJEUNE Christophe - *Prospéro, adjuvant de l'interprétation*
MILOVA Hélène - *L'apport d'enquêtes de type ethnographique pour la comparaison internationale*
ZUNE Marc - *Saisir le réel dans la temporalité et le changement au moyen de la méthode qualitative longitudinale enjeux méthodologiques et théoriques*

RTF 21 ENGAGEMENT INDIVIDUEL DANS L'ACTION COLLECTIVE

LAURAIN Sandra - *L'apparition dans l'espace public des « sans »*
POUCHADON Marie-Laure - *L'engagement dans les organisations de chômeurs*

RTF 22 ENJEUX METHODOLOGIQUES

BATTAGLIOLA Françoise - *Itinéraires personnels et carrières dans l'univers de la réforme sociale, fin XIX-début XXe siècles*
BOUDESSEUL Gérard - *Les récits de militants sont-ils originaux ?*
DELMAS Corinne - *La fabrication d'une destinée intellectuelle dans l'Angleterre victorienne John Ruskin*
FAIVRE Marie-Hélène - *Parcours de vie professionnelle de responsables syndicaux promus cadres dans leur entreprise ; Définition de l'objet de recherche et pré-enquête par l'analyse de 5 récits de vie*
GUICHARD-CLAUDIC Yvonne - *Recueillir le récit de parcours biographiques atypiques. L'exemple d'une femme marin pêcheur*
LE PAPE Loïc - *Les récits de conversions d'une histoire personnelle romancée à l'analyse sociologique d'un engagement religieux*
SCHOTTÉ Manuel - *Destins improbables le succès international des coureurs à pied marocains*

RTF 23 TECHNICITE ET CORPOREITE AU TRAVAIL

BOUTET Manuel - *L'ordinateur personnel. Les prises en main de l'ordinateur*
BREVIGLIERI Marc - *Habiter l'espace de travail. Perspectives sur la routine*
DENIS Jérôme - LICOPPE Christian - *Collectifs en présence électronique, présence électronique des collectifs. Les usages de la messagerie instantanée en entreprise*
FRAENKEL Béatrice - PONTILLE David - *La fabrique de l'authenticité chez les huissiers de justice procédures et performativité de l'écrit*

RTF 24 RESISTANCES (DANS LA FAMILLE, LE TRAVAIL, LA 'SOCIETE CIVILE') ET FORMATION DE NOUVEAUX COLLECTIFS

BAURENS Mireille - *La féminisation de l'enseignement en questions*
BLOCH Françoise - *Conciliation ou antagonisme entre activité féminine et prise en charge de l'enfant ? L'institutionnalisation d'une nouvelle division sociale et internationale du travail entre femmes*
CALDERÓN GIL José Angel - *L'implication quotidienne dans un centre d'appel Qui, Comment ?*
CÎRSTOCEA Ioana - *Femmes et construction invisible du politique en Roumanie postcommuniste*
COUPPIÉ Thomas - *Les disparités entre hommes et femmes en débuts de carrière au prisme de « l'engendrement » des professions*
CRIBIER Françoise - *Les carrières d'une génération de parisiens et de parisiennes élevés à Paris ou en Province le rôle du milieu socio-géographique de jeunesse*
DESPRIN-SAUZET Bénédicte - *Transformation des lieux et des conditions d'exercice de la médecine libérale française*
EPIPHANE Dominique - *Les disparités entre hommes et femmes en débuts de carrière au prisme de l'engendrement des professions*
GAUSSOT Ludovic - *La problématique des rapports sociaux de sexe un devoir d'inventaire*
GUICHARD-CLAUDIC Yvonne - *Projets d'avenir et représentations de l'égalité entre hommes et femmes. Le cas d'un groupe d'étudiant-e-s préparant les concours de la fonction publique*
PFEFFERKORN Roland - *Des femmes chez les sapeurs pompiers*
PICOT Geneviève - *Entre médecins et infirmières le bouleversement d'un ordre sexué*
RAVET Hyacinthe - *La problématique du genre dans les professions musicales*
ROLLINDE Marguerite - *L'engagement des femmes dans les mouvements associatifs au Maghreb quels enjeux ?*
ROZENBLATT Patrick - SÉHILI Djaouida - *Gérer les décalages horaires le nouveau défi parental ?*

RTF 25 SESSION 2

DESPRIN-SAUZET Bénédicte - *Transformation des lieux et des conditions d'exercice de la médecine libérale française*
LANCIANO-MORANDAT Caroline - *Les mutations de l'organisation industrielle et des activités de service aux entreprises dans le bassin minier de Gardanne métiers, emplois, relations professionnelles*
LEBEER Guy - MUNARD SUARD Lorenzo - *Nature et contenu des relations de sous-traitance dans le secteur du nettoyage*
VASCONCELLOS Maria Drosile - *Les nouveaux enjeux de la professionnalisation. Le cas des emplois-jeunes*

RTF 27 LES INTELLECTUELS ET LA POLITIQUE

GAUBERT Christophe - *Se faire un nom (le cas de Pierre Rosanvallon)*
NAUDIER Delphine - *Modes de constitution et d'appropriation des « affaires » Rushdie et Nasreen*
PINTO Louis - *La philosophie très politique de Luc Ferry*
PUDAL Bernard - *Pour une histoire du PCF comme intellectuel collectif*

RTF 28 COUPLES ET RELATIONS SEXUELLES LES RECOMPOSITIONS DU DOUBLE STANDARD DE SEXE / discussion Michel Bozon

CHETCUTI Natacha - *Normes Sexuelles Et Pratiques De Couple Chez Les Heterosexuelles Et Les Lesbiennes Une Analyse Comparative*
COURDURIES Jérôme - *Actif Ou Passif ? Roles Et Pratiques Negocies Dans La Sexualite Conjugale Gay*
DEROFF Marie-Laure - *Relations Entre Les Sexes Et (Re) Compositions Des Normes De La Sexualite Jeux De Roles Et « Emprunts »*
HAMEL Christelle - *Racisme Et Production Des Normes Sexuelles Chez Les Descendants Français Des Migrants Venus Du Maghreb*
LE VAN Charlotte - *Formes Et Significations De L'Infidelite Conjugale Contemporaine*

RTF 29 DISPOSITIFS, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES / discussion Olivier Martin

ALLAMEL-RAFFIN Catherine - *L'opérativité du concept d'interinstrumentalité d'un domaine de recherche scientifique à l'autre de la physique des matériaux à l'astrophysique*
CASSIER Maurice - CORREA Marilena - *Copie, innovation et propriété intellectuelle l'expérience des laboratoires pharmaceutiques publics brésiliens dans la copie des antirétroviraux contre le sida*
LE MAREC Joëlle - *Vers une théorie des composites objets, relations et normes en bibliothèque*
LE MOIGNE Philippe - RAGOUET Pascal - *Faire Science. La psychiatrie, de l'empirisme logique à la standardisation procédurale*
PEERBAYE Ashveen - *Les plateformes technologiques en sciences de la vie, entre bricolage et innovation*

RTF 30 LA CIRCULATION DES DISPOSITIFS DE GESTION / discussion Frédéric Mispelblom, Frédéric de Coninck latts, ENPC

DRAIS Eric - *Portée des systèmes de management de la sécurité en entreprise*
EL GAIED Mouna - *La « transplantation » managériale de l'hôpital le défi d'une communication pour la qualité…*
FOREST Frédéric - *Vers « l'entreprise Etat » les discours et techniques accompagnant la réforme des lois de finances*
GUEISSAZ Albert - *La rationalisation de la périphérie les modèles de gestion appliqués aux usagers des services collectifs et aux associations relais*
OLRY Paul - *Activités professionnelles et production de normes collectives la gestion des démarches qualité dans les GRETA*
YOUSFI Héla - *L'importation des pratiques de gestion dans les pays émergents*

RTF 31 SOCIOLOGIE DES DISPUTES

BUISINE Sébastien - *Le monde du cyclisme amateur francilien et ses critiques*
BUJON Thomas - *La carrière des champions. Les apports de la sociologie compréhensive*
DURET Pascal - *Justifications et dopage*
RODAS Henrique - *Le traitement des polémiques à propos de l'achat de jeunes footballeurs formés dans les centres de formation français*
TRABAL Patrick - *La temporalité dans les récits de dopés*

RTF 33 LES MARGES DE LA FAMILLE ASSIGNATIONS ET ACCOMMODEMENTS / discussion François de Singly - U. Paris V

DELORME Annick - *La vie en colocation. Matériaux pour une réflexion sur le lien communautaire et familial aujourd'hui*
FASSIN Eric - *Public, privé deux stratégies de légitimation de l'homosexualité dans le droit aux Etats-Unis*
GUENIF-SOUILAMAS Nacira - *Familles minorées du régime d'asymétrie sociale à l'intimité empêchée*
LERCH Arnaud - *Les formes de l'intimité stigmatisée la production normative chez les duos gais*
MALLON Isabelle - *Etre parent en vivant en maison de retraite*
THERY Irène - *Famille, vie privée et droits de l'homme une analyse socio-anthropologique*

RTF 34 LES NOUVELLES FORMES DE PARTICIPATION À LA DEMOCRATIE

ALCAUD David - LAKEL Amar - *E-gouvernement et recomposition de l'espace public démocratique. Théories et pratiques du pouvoir dans le processus contemporain de réforme de l'Etat*
GIMBERT Virginie - *Le politique à l'épreuve des risques sanitaires*
PASQUIER Sylvain - *Politique et nouvelles formes de solidarité*
SINTOMER Yves - *représentation politique et nouvelles formes de participation démocratique*

RTF 35 VALEURS

BARTHÉLEMY Martine - *Itinéraires militants et univers symboliques dans les associations de filiation catholique et laïque*
LOCHARD Yves - *Valeurs confessionnelles et laïques au sein du monde associatif en France convergences et interférences*
SHAPIRO Roberta - *Le Hip-Hop Héritier de l'Education Populaire ?*
TURKMEN Buket - *La transformation du mouvement islamiste dans les vaqfs devenus « ONG islamiques »*
ZUNIGO Xavier - *Un engagement extrême. L'expérience religieuse et humanitaire du bénévolat chez les Missionnaires de la Charité de Mère Teresa à Calcutta*

RTF 36 SESSION 2

COENEN-HUTHER Jacques - *Le paradigme mertonien reconsidéré*
DEMEULENAERE Pierre - *De la compréhension du sens aux sciences cognitives dans l'interprétation du phénomène religieux rupture ou continuité ?*
DUBOIS Michel - *La théorie de l'acteur à l'épreuve de la sociologie des sciences*
KEUCHEYAN Razmig - *Paradigmes sociologiques et normes cognitives*

RTF 37 LES METIERS DANS LES MEDIAS / discussion Régine Chaniac

BERJOAN Thomas - *Le journaliste et ses sources éléments ethnographiques pour nuancer l'analyse de la sujétion*
CHALVON Sabine - *Ecriture d'une histoire et histoire d'une écriture. A propos de la série documentaire Histoires de fiction*
LE GUERN Philippe - *Les monteurs, la question des professions dans la sociologie des médias, mutation du professionnalisme chez les monteurs*

RTF 38 PERSPECTIVES ACTUELLES DE LA SOCIOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT

CHARLES Lionel - KALAORA Bernard - *Environnement, société et sciences sociales chronique d'un impensé*
CLAEYS-MEKDADE Cécilia - JACQUÉ Marie - *Sociologie de l'environnement ou sociologie pour l'environnement ?*

RTF 39 SESSION 2

CASTELAIN-MEUNIER Christine - *Masculin et féminin Ambivalences, tensions et contradictions dans les représentations et les aspirations*
DESTREMEAU Blandine - *Regarder, comprendre, interpréter « La femme yéménite » est-elle opprimée ?*
GRATTON Emmanuel - *La paternité à l'épreuve de l' homo-coparentalité*

RTF 40 LES USAGERS DES INSTITUTIONS RESSOURCES, SENTIMENTS, ACTIONS

CAILLET Valérie - *Le sentiment d'injustice à l'école*
CHANTRAINE Gilles - *L'ordre négocié en maison d'arrêt. Paix armée et structure de domination*
GERVAIS Jérôme - *Proposition d'une lecture des changements de l'ANPE à travers le prisme de son institutionnalisation*
GRILLET Sven - *La banque comme institution émergente*
SIBLOT Yasmine - *Des habitants d'un quartier populaire face aux administrations des pratiques entre contrainte et « débrouille »*
WAMAIN Sandrine - *Regards croisés sur la formation professionnelle*
ZOIA Geneviève - *Emigrer et devenir adolescent en France*

RTF 43 MODALITES NATIONALES D'AFFIRMATION DE LA CITOYENNETE

CHAULIAC Marina - *La recomposition des identités en ex-RDA à travers le prisme de la religion*

KANAFANI-ZAHAR Aïda - *Le caractère facultatif du projet du mariage civil au Liban (1998) entre pluralisme institutionnalisé en matière de statut personnel et laïcisation*

TANK Sébastien - *Identité(s) juive(s), citoyenneté israélienne, « nationalité » juive. La laïcité israélienne entre pluralisme religieux problématique et statuts personnels pluriels*

WILLAIME Jean-Paul - *Pluralité religieuse et citoyenneté en France et en Allemagne*

SESSION 3
Mercredi 14 h 30

RTF 1 MISE EN ŒUVRE DES SAVOIRS PROFESSIONNELS ET ORGANISATION DU TRAVAIL QUALIFICATION, GESTION DES COMPETENCES, MANAGEMENT DE LA CONNAISSANCE. / discussion Aurélie Jeantet - U. Paris X, Lab. Travail et Mobilité, Gilles Verpraet GRASS

BERCOT Régine - *Usage et production de savoirs en situation de coopération*
BERNARD Sophie - *Le travail des caissières savoirs prescrits et savoirs inventés au quotidien*
BONNET Estelle - *Une lecture sociologique de la gastronomie processus de régulation, de pressions et de contrôles entre cuisiniers, critiques gastronomiques et clients*
BOURGEOIS Isabelle - *Contenu du travail du médecin généraliste en tant qu'activité de service*
FOURMENTRAUX Jean-Paul - *Les ressorts de l'innovation artistique tensions d'une « recherche-création » à l'interface de l'art et de l'industrie*
FRAGOMICHELAKIS Mihalis - *Les savoirs professionnels dans les secteurs de l'horlogerie, de la construction mécanique et de la micro-technique*
HENNI Azdine - *La construction institutionnelle d'une compétence spécifique de chercheur d'emploi. Enquête dans une structure de placement de cadres au chômage*
JEANTET Aurélie - *La construction de la bonne distance dans les métiers de service la confrontation entre savoir-faire des guichetiers, savoirs officiels des directions et savoirs profanes des clients*
LENEL Pierre - *La « common decency » au secours de la crise des institutions ? Organisation et compétences au sein des univers hospitalier et policier*
MONCHATRE Sylvie - *Logique compétence et professionnalisation ouvrière*
MUNOZ Jorge - *La négociation dans la relation de service au sein de la Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés*
VILBROD Alain - *Le métier d'infirmière libérale au risque du grand écart entre pratiques répertoriées et pratiques effectives*

RTF 2 MIGRATIONS FEMININES ET RAPPORTS DE GENRE / discussion Djaouida Séhili - GERS, Isabelle Rigoni GERS (Session jointe avec le RTF 24)

FELDMAN Nehara - *L'ethnicisation des rapports de genre L'introduction des femmes dans une association d'immigrés maliens*
GIABICONI Dominique - *Stratégies migratoires « genrées » des étrangers est européens en France*
HAMEL Christelle - *Les violences envers les Françaises descendant de migrants du Maghreb*
HIRATA Helena - *Mondialisation et division sexuelle du travail une perspective Nord-Sud*
KEBABZA Horia - *Jeunes dans les quartiers populaires regards de genre*
LAURAIN Sandra - *Communauté féminine ethnique ; Engagement associatif Le cas d'une mobilisation à majorité comorienne au sein du comité DAL (Droit au Logement) Marseille*
MOUJOUD Nasima - *Division sexuelle, ethnique et sociale du travail en immigration les Marocaines entrées seules en France*
MOZÈRE Liane - *Les domestiques philippines à Paris ou une migation trans-nationale paradoxale ?*
OUALI Nouria - *Sexisme et racisme au travail deux modes d'expression de la lutte des places*
RODARY Meriem - *Le travail informel des femmes au Maroc rapports sociaux de sexe, de classe et (post)colonialisme*
ROLLINDE Marguerite - *L'engagement des femmes dans les mouvements associatifs au Maghreb quels enjeux ?*
ROTKIRCH Anna - *Migrations trans-européennes comme stratégies maternelles*
SCRINZI Francesca - *Les frontières du travail domestique ou comment aborder la « féminisation des migrations » en interviewant des hommes*
SENGEL Marie - *Le marché sexuel dans les territoires de la migration le « monde » africain de Noailles*
VICHÉ Carole - *Rapports aux savoirs et apprentissages linguistiques des populations étrangères*
ZAIDMAN Claude - *Genre et migrations en Europe*

RTF 3 SESSION 3

BERLOQUIN-CHASSAGNY Pascale - *L'émergence des créateurs africains dans le système de mode*
CARRA Cécile - *Métier d'élève, déviances et régulations à l'école élémentaire. Le cas d'une école Freinet en réseau d'éducation prioritaire*

CHANTRAINE Gilles - *Sociologie de l'expérience carcérale. Approche compréhensive des rapports subjectifs à l'enfermement*
CHARRAS Igor - *Acteurs sociaux et production de la norme pénale l'exemple de la criminalisation primaire des drogues*
ESTERLE-HEDIBEL Maryse - *La déscolarisation, une nouvelle forme de déviance juvénile ?*
MESNIER Samuel - *Actualité du processus de marginalisation du fumeur de tabac*
MUCCHIELLI Laurent - *Contribution à une sociologie des homicides. Essai de construction d'une typologie*

RTF 4 SOCIALISATION ET RAPPORT À L'INSTITUTION DES ÉLEVES ET DES ÉTUDIANTS

BONTE Marie-Christine - *L'entrée au collège. Modes d'adaptations formelle et informelle d'élèves de sixième*
CARDI François - *La dynamique des projets professionnels des élèves de LEP*
CHEVENAT Laurence - *Rapport aux études et orientation professionnelle en médecine*
DAVERNE Carole - *Un déclassement improbable ?*
DECQUE Myriam Loisel - *L'organisation progressive du groupe de pairs en seconde*
HIDRI Oumaya - *La construction d'un capital corporel par des étudiantes plus - value du capital scolaire sur le marché du travail ?*
LEGENDRE Florence - *Les étudiants fantômes les sorties précoces du premier cycle universitaire*
MERLE Pierre - *Echec et réussite à l'école l'expérience subjective des élèves*
RAYOU Patrick - *Les malentendus scolaires. Le cas de la dissertation de philosophie*
THIEBLEMONT André - *Socialisation et dynamique de la tradition le cas saint-cyrien*

RTF 5 DYNAMIQUES OBJECTIVES ET SUBJECTIVES DE LA STRUCTURE SOCIALE

CHAUVEL Louis - *Inégalités objectives et identités subjectives quelles contradictions ?*
COULANGEON Philippe - *Culture de masse et cultures de classes. Quelques hypothèses sur la décomposition/recomposition des frontières symboliques entre les groupes sociaux.*
DARGENT Claude - *Vote et conscience de classe*
LESNARD Laurent - *La signature sociale des horaires de travail la place du travail dans les emplois du temps en France dans les années 1980 et 1990 et leurs liens avec les classes sociales.*
PEUGNY Camille - *L'épreuve du déclassement social expérience subjective et conséquences individuelles de la mobilité intergénérationnelle descendante*
TARRIT Fabien - *Les classes sociales, un concept évolutif en réponse aux mutations structurelles les travaux du marxisme analytique*
VALLET Louis-André - *Expliquer l'augmentation de la fluidite sociale entre generations France 1970 - 1993*

RTF 6 COMPARAISONS INTERNATIONALES QUESTIONS DE METHODE / discussion Monika Steffen - CNRS, CERAT

ANDRÉ Christine - *L'Etat social en Europe depuis vingt ans*
HASSENTEUFEL Patrick - *De la comparaison inter-nationale à la comparaison trans-nationale le cas des politiques de protection maladie*
LE BIHAN Blanche - MARTIN Claude - *Comparer les paniers de service aux personnes âgées dépendantes en Europe. Une méthode par cas-type*
LE GOFF Frédérique - *Diversifier les formes de soutien vers une individualisation du rapport à la protection ? L'exemple des solidarités familiales de jeunes adultes en situation de précarité.*
MATH Antoine - *L'évolution des politiques publiques d'aides aux familles depuis le début des années 1990 en Europe occidentale (Union Européenne et Norvège)*
NGATCHA Laëtitia - *La maladie d'Alzheimer dans trois pays d'Etats providence quelles politiques publiques ?*
VIRIOT-DURANDAL Jean-Philippe - *Les politiques publiques en matière de sortie définitive d'activité. Une perspective comparée autour du débat sur la citoyenneté*

RTF 7 LE VIEILLISSEMENT AU TRAVAIL

DAVID Danielle - *Les nouvelles conditions de départ en inactivité des agents des Industries Electriques et Gazières et les raisons des départs anticipés*
LEVET Pascale - *L'âgisme en entreprise*
PENNEC Simone - *Les processus du vieillir dans les interactions des fins de parcours professionnel et les régulations familiales intergénérationnelles*
TARTY Isabelle - *Quelle politique de l'emploi pour les chômeurs « âgés » ? L'inertie en la matière*

RTF 8 L'ARMEE SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI / discussion Françoise Piotet - lab. G. Friedmann

BERRETTE Valérie - *Les engagés volontaires de l'armée de terre. Motivation et fidélisation*

DUFOULON Serge - *Engagement militaire et promotion sociale le cas des officiers spécialistes*
GODENZI Raphaël - *Le mode de recrutement des armées*
WASER Anne-marie - *L'engagement militaire dans la marine nationale devenue professionnelle*
WEBER Claude - *Les armées face au marché du travail. Communication et recrutement*

RTF 9 LES POLITIQUES CONSTRUISENT-ELLES LES TERRITOIRES ? / discussion Yankel Fijalkow

LE SAOUT Rémy - *Les pôles de proximité de la Communauté Urbaine de Nantes de nouveaux territoires urbains en émergence*
BERTHELEU Hélène - *La participation, la proximité et les territoires les Conseils de la Vie Locale à Tours*
LELÉVRIER Christine - *La gestion du peuplement dans les sites de la politique de la ville des catégorisations à la construction d'identités territoriales*
LORRAIN Dominique - *Les pilotes invisibles de l'action, ou le désarroi du politique*
MOREL Stéphanie - *Les territoires de la discrimination positive, entre intégration et ségrégation l'exemple des politiques éducatives urbaines*
VERPRAET Gilles - *Sociétés urbaines et construction du politique les apports réciproques de l'enquête urbaine et de l'enquête sociologique*

RTF 10 RECHERCHES EMPIRIQUES / discussion Michel Dubois - GEMAS, U. Paris IV, MSH

DOLBEAU Monique - *Pour une sociologie de la connaissance artisanale la mémoire du maréchal-ferrant*
GAUDEZ Florent - *Esthétique et connaissance dans le processus de production en littérature*
GUTH Suzie - *Le séjour à l'Université impériale de Strasbourg de Robert E. Park*
SPADONE Pierre-Louis - *Logiques de connaissance et configuration matérielle L'architecture contemporaine et le travail d'analyse sociologique*

RTF 11 SESSION PROFESSIONNELLE 3

BARREY Sandrine - *Le « casting » des produits de grande consommation chez un acteur de la grande distribution entre contraintes organisationnelles et régimes de présence du consommateur*
CHANTELAT Pascal - *De l'utilité des troubles du consommateur dans la distribution fondée sur le conseil. Le cas du Vieux Campeur*
DUBUISSON-QUELLIER Sophie - STASSART Pierre - *Ecologisation et recomposition des relations autour de l'échange des produits alimentaires*
FAYE Mor - HUG Pascal - *L'usure, un analyseur du dysfonctionnement des systèmes financiers décentralisés itinéraires du financement des consommations d'urgence au Bénin*
GOJARD Séverine - LHUISSIER Anne - *Approvisionnement et consommation alimentaires des personnes âgées*
LICOPPE Christian - PICARD Marie Amélie - *Nouvelles technologies électroniques et consommation les coordinations marchandes au travail chez un acteur de la vente de voyages en ligne*

RTF 12 SOCIOLOGIE DES INSTITUTIONS MARCHANDES / discussion Pierre François - CSO

BLANC Jérôme - *La relation d'échange. Quelques pistes pour (re)penser l'échange*
FOK Michel - *Les facteurs d'efficacité des Systèmes de règlements privés comme institutions de régulation des transactions marchandes*
GARCIA-PARPET Marie-France - *Marchés internationaux, standards de production le cas des vins*
LAZEGA Emmanuel - MOUNIER Lise - *De la régulation conjointe des marchés le cas du Tribunal de commerce de Paris*
LE VELLY Ronan - *Le commerce équitable un échange marchand contre et dans le marché*
PERALDI Michel - *L'autre informalité La rente et le bazar*
TROMPETTE Pascale - *Sociologie de la concurrence marchande technologies de rencontre et dispositifs de captation*

RTF 13 JUSTICE ; PROFESSIONNELS ET QUASI-PROFESSIONNELS

BERNARD Guillaume - *Souveraineté et articulations des fonctions souveraines en France à la fin du XVIIIe siècle*
BOIGEOL Anne - *Les avocates et la promotion des droits des femmes dans la première moitié du XXe*
COULMONT Baptiste - *Jugé coupable. Au nom de Dieu ?*
ENGELMANN Fabiano - *La formation de l'élite juridique dans le sud du Brésil*
GENDREAU Caroline - *La part du droit dans les motifs d'action des « sujets de droit » dans la vie familiale post-divorce. Et quel droit ?*
JOLIVET Anne - *Juré en cour d'assises découverte d'un nouveau monde social et expérience de sociabilité au sein d'un groupe restreint*

PERRET-RICHARD Françoise - SOUSTELLE Philippe - *Les décisions d'expulsion d'occupants sans droit ni titre*
SCHOENAERS Frédéric - *L'échevinage en question analyse du positionnement des magistrats non professionnels à l'égard de leur activité juridictionnelle*
VIGOUR Cécile - *Réformer la justice le rôle des professionnels du droit*
ZIMMERMANN Hélène - *Les rapports à l'exercice du droit au sein du barreau l'apport des parcours de formation dans la genèse de la diversité*

RTF 14 LA CONSTRUCTION DE L'OBJET LES ARTS ET LA CULTURE DES DOMAINES D'INVESTIGATION SPECIFIQUES

ABOULKER Delphine - *Autour des maisons d'architectes du mouvement moderne américain*
GAUDEZ Florent - *Le texte comme champ d'investigation socio-anthropologique*
LÉONTSINI Mary - *Les sites littéraires numériques comme objet d'investigation sociologique*
PÉQUIGNOT Bruno - *Des arts et de la culture distinctions et in-distinctions*
SHAPIRO Roberta - *Sociologie de l'art, objectivation de la culture*
THÉVENIN Olivier - *La quinzaine des réalisateurs une construction d'identité(s) collectives ?*

RTF 15 URBANITE - QUESTION URBAINE

ARPAILLANGE Christophe - DARLON Catherine - MONTANÉ Michel-Alexis - *Différenciation et dualisation dans l'action publique en direction de la jeunesse urbaine*
MARLIÈRE Eric - *Des rapports sociaux fragmentés dans l'espace résidentiel*
MURILHO- SILVA Elisabeth - *La bande du Baron un loisir marqué par la violence*
ROSSINI Nathalie - *De l'expérimentation citoyenne à l'expérience sociale*
VULBEAU Alain - *La réciprocité contrariée*

RTF 16 CLINIQUE DU SENS ET CO-CONSTRUCTION DES SAVOIRS

ABÉCASSIS Frédéric - *Souffrance psychique, souffrance sociale et délitement du lien social*
BLONDEL Frédéric - *La co-construction du savoir entre approche clinique et posture critique*
CÔTÉ Roland - *Interdisciplinarité et partenariat*
MAFFIOLO Daniel - *La psychologie sociale comme co-élaboration critique des « sous-terrains »*
TACHÉ Alain - *Contribution à la définition de la posture du sociologue dans l'intervention*
VINCENT Jean - *Pour une méthode clinique de l'analyse des entretiens semi-directifs*

RTF 17 BIOPOLITIQUE DES POPULATIONS

PERSEIL Sonny - *L'arbitraire de la prostitution*
BERNARDOT Marc - *Le camp d'internement en France, un territoire biopolitique empirique*
BIOTTEAU Alexandre - *Une administration des jeunes ethnicisée*

RTF 18 SESSION 3

FERRERI Roger - *Sciences humaines et divisions de la pensée*
RUDOLF Florence - *Des sociologies sans sujet humain sont-elles libérées de la figure du sujet ?*
ZAFIROPOULOS Markos - *Lacan, Durkheim et Lévi-Strauss un échange fondateur entre psychanalyse et sciences sociales*

RTF 19 RECOURS AUX SOINS ET COMPETENCES PROFANES

CALVEZ Marcel - *L'accès tardif aux soins des malades du sida un enjeu d'articulation d'une question médicale et d'une analyse sociologique*
DECHAMP LE ROUX Catherine - *L'expertise du patient*
FERNANDEZ Guillaume - *Approches profanes de la santé et logiques de recours thérapeutiques. Le cas de mères de famille*
FERRAND Alexis - *Réseaux de discussion et cognitions*
MOUGEL-COJOCARU Sarra - *Accompagner son enfant lors d'une consultation spécialisée le « dur métier » de parent*

RTF 20 QUESTIONS DE CODIFICATION ET DE CATEGORISATION

BLANCHARD Philippe - *L'analyse de contenu appliquée aux grands corpus d'information médiatique pour une méthode face à l'abondance de données*

BUREAU Marie-Christine - *Lieux communs et innovations analyser la description de l'action avec l'aide de Prospéro*
DALUD-VINCENT Monique - *Un essai de structuration des catégories socioprofessionnelles a l'aide des techniques d'analyse de réseaux*
POMMIER Jean-Luc - *L'utilisation de 'on' dans le discours des enseignants sur la difficulté scolaire*
TORNY Didier - *Une technologie pour l'analyse des affaires et des controverses - l'usage sociologique de Prospéro*
TOUNISSOUX Daniel - *Un essai de structuration des catégories socioprofessionnelles à l'aide des techniques d'analyse de réseaux*

RTF 21 MOUVEMENTS IDENTITAIRES LEUR RENOUVEAU ?

BOUBEKER Ahmed - *La communauté d'expériences des héritiers de l'immigration maghrébine*
DESPLAN Fabrice - *Le religieux minoritaire comme outil de reconstruction identitaire. Le cas des antillais adventistes en France*
REDJIMI Goucem - *L'émergence des identités culturelles vers une nouvelle conflictualité ?*

RTF 22 DIVERSITE DES TRAJECTOIRES ET DYNAMIQUES DES GROUPES PROFESSIONNELS

BARTHEZ Alice - *La rupture entre frères. Un cas de société en agriculture*
CARDON Philippe - *Parcours de vie de femmes en milieu rural. Comparaison entre l'Andalousie (Espagne) et la Franche-Comté (France)*
NAUDIER Delphine - *Victoria Thérame un déclin programmé*
SERRY Hervé - *Trajectoires d'éditeurs français après 1945 habitus, habitus professionnel et transformation du champ éditorial*
VIRY Laurence - *Les enseignants-chercheurs une mosaïque cachée derrière un corps professionnel*

RTF 23 INDEPENDANCE ET PROFESSIONNALITES

BOUCHAREB Rachid - *Diversité des statuts du travail et rapports sociaux de production en PME*
DEL GAUDIO SOARES BAPTISTA Rozalia - *Le travail recyclé pratiques d'insertion professionnelle et reconnaissance sociale dans les coopératives de chiffonniers au Brésil*
DURAND Lionel - *Les raisons sociales de l'indépendance*
LEBEER Guy - MUNAR SUARD Lorenzo - *Engagement et compétences exigés dans les activités de nettoyage et de gardiennage*

RTF 24 MIGRATIONS FEMININES ET RAPPORTS DE GENRE (Session jointe avec le RTF 2)

FELDMAN Nehara - *L'ethnicisation des rapports de genre L'introduction des femmes dans une association d'immigrés maliens*
GIABICONI Dominique - *Stratégies migratoires « genrées » des étrangers est européens en France*
HAMEL Christelle - *Les violences envers les Françaises descendant de migrants du Maghreb*
HIRATA Helena - *Mondialisation et division sexuelle du travail une perspective Nord-Sud*
KEBABZA Horia - *Jeunes dans les quartiers populaires regards de genre*
LAURAIN Sandra - *Communauté féminine ethnique ; Engagement associatif Le cas d'une mobilisation à majorité comorienne au sein du comité DAL (Droit au Logement) Marseille*
MOUJOUD Nasima - *Division sexuelle, ethnique et sociale du travail en immigration les Marocaines entrées seules en France*
MOZÈRE Liane - *Les domestiques philippines à Paris ou une migation trans-nationale paradoxale ?*
OUALI Nouria - *Sexisme et racisme au travail deux modes d'expression de la lutte des places*
RODARY Meriem - *Le travail informel des femmes au Maroc rapports sociaux de sexe, de classe et (post)colonialisme*
ROLLINDE Marguerite - *L'engagement des femmes dans les mouvements associatifs au Maghreb quels enjeux ?*
SCRINZI Francesca - *Le travail domestique à l'épreuve des migrations (ou Comment aborder la féminisation des migrations en interviewant des hommes)*
SENGEL Marie - *Femmes libres, prostituées, employées et commerçantes. L'ambiguité des échanges économiques et sexuels observés depuis des commerces africains (Noailles, Château-Rouge)*
VICHÉ Carole laboratoires - *Rapports aux savoirs et apprentissages linguistiques des populations étrangères*
ZAIDMAN Claude - *Genre et migrations en Europe*

RTF 25 SESSION 3

DEZALAY Thierry - TURPIN-HYARD Nadège - BLANC Martine - PEYRARD Catherine - *Activités de service et ré-examen des liens de subordination*

DA SILVA Carlos - *Jeux concurrentiels et rapports de domination chez les cadres d'une société de commerce de gros*
FLOCCO Gaëtan - *L'activité des ingénieurs saisie par la relation de service*
GASPARINI William - *Sport, pratiques managériales et domination symbolique dans les entreprises. Notes sociologiques sur le travail de vente dans les magasins sportifs*
LE FLOCH Marie-Christine - *Les rapports de domination entre les enseignants et leurs doublures*

RTF 27 EXPERTISES INTELLECTUELLES

GUIADER Vincent - *La trajectoire sociale d'un prospectiviste et les impensés politiques de la prospective*
KOEBEL Michel - *La réception d'une étude sociologique dans l'espace politique local*
LAMY Yvon - VILKAS Catherine - *Professions scientifiques et territoire la construction d'un pôle de recherche et d'innovation*
PIERRU Emmanuel - *La transfiguration électorale de la question sociale. Genèse de la croyance savante dans les effets politiques du chômage*
TISSOT Sylvie - *Un manifeste sur la « question urbaine » les Entretiens de la ville (1991-1993)*

RTF 28 LA MEDICALISATION DE LA SEXUALITE, ENTRE SANTE ET MORALE / discussion Alain Giami

CHAPERON Sylvie - *La Sexologie Française A Ses Debuts Est-Elle Feministe ?*
EL AADDOUNI Houda - *Sexualite Et Contraception Au Maroc*
MICHELS David - *Pourquoi Consulter Un Sexologue ? Normes Et Strategies Personnelles*
ROSENBLUM Ouriel - *Sexualite Dangereuse, Procreation Laborieuse La Procreation Medicalement Assistee Comme Integration Des Normes Chez Les Couples Visites Par Le Vih*
TAIN Laurence - *Scenarios Sexuels Et Techniques De Reproduction Permanences Et Reconfigurations*

RTF 29 REPRESENTATIONS, IMAGES ET USAGES DE LA SCIENCE / discussion Suzanne de Cheveigné

COMMENT Sandrine - *Diffusion de la culture scientifique Évaluation du public de la « Nuit de la Science »*
CRETTAZ VON ROTEN Fabienne - *Les Suisses face à la science et aux institutions*
DELOUVÉE Sylvain - *Pluralité des perceptions et usages de la « psychologie sociale » à travers des forums de discussion*
HABIB Marie-Claire - *Les Français et leurs curiosités en matière de science*
KURATH Monika - *Debating biotechnology Science in the university/industrial complex*

RTF 30 DISPOSITIFS DE GESTION ET DYNAMIQUES DES METIERS ET PROFESSIONS / discussion Didier Demazière - CNRS, lab. Printemps, U. de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Denis Segrestin

BENEDETTO Marie - *Gérer la « relation client » de la confusion dans les principes aux incohérences dans les indicateurs de performance*
EYRAUD Corine - *La réforme comptable chinoise, une tentative d'approche sociologique*
FORESTIER Michel - *Enjeux gestionnaires et enjeux sociaux autour de l'informatique embarquée (secteur du transport routier)*
HOCHEREAU François - *De l'imbrication entre informatisation et changement organisationnel*
REVERDY Thomas - *Les trajectoires politiques des progiciels de gestion intégrés*
VACHER Béatrice - *Comment se construisent les outils de gestion de l'information participer, observer ou interroger*

RTF 31 TRAVAIL, PROFESSIONS ET SAVOIRS

AUBEL Olivier - *Essai de cadre-analyse des scènes de vente dans le commerce d'articles de sport*
BERNARDEAU MOREAU Denis - *La professionnalisation des bénévoles. L'exemple des dirigeants fédéraux*
CHARRIER Philippe - *Les femmes arbitres vecteur de la professionnalisation de la fonction arbitrale ?*
GALISSAIRE Romain - MENNESSON Christine - *Les femmes guides de haute-montagne identités sexuées et rapports au métier*
JALLAT Denis - *Les enjeux de la professionnalisation en planche à voile influence sur les formes de sportivisation*

RTF 33 LES ARRANGEMENTS ENTRE LES SEXES ENTRE FIXITE ET PLASTICITE / discussion Catherine Marry - LASMAS

BROWN Elizabeth - JASPARD Maryse - *La place des enfants dans les situations de violences conjugales*
CASTELAIN-MEUNIER Christine - *Relations familiales et subjectivités (comparaison France, Chili, Algérie)*

CICCHELLI Vincenzo - *De l'Europe aux Etats-Unis. Une réhabilitation inachevée de la paternité dans la littérature sociologique*
LEMARCHANT Clothilde - *Femmes actives, hommes contrits ? Place et perception du travail féminin en France*
PHILIPPE Claudine - *Les couples et la grossesse non prévue*
TESTENOIRE Armelle - *Vie privée et modalités d'insertion professionnelle*

RTF 34 RAPPORT À LA POLITIQUE, APPRENTISSAGES ET REAPPRENTISSAGES

CRÉPON Sylvain - *Le discours identitaire de la jeune génération FN. Un révélateur social des recompositions politiques contemporaines*
FALGUÈRES Sophie - *Internet, entre espaces politiques fragmentés et univers politiques pluriels*
GAXIE Daniel - *Les aspects contextuels de l'humeur politique sceptique*
LÉPINARD Eléonore - *Identités de genre, politiques de genre ? De la justification de la parité à sa mise en œuvre*

RTF 35 TRAVAIL

BERNARDEAU Denis - *Professionnalisation et formes nouvelles d'engagement militant dans les organisations associatives*
BORDIEC Sylvain - *Un club de jeunes entre animation et inertie*
HÉLY Matthieu - *Les formes de l'Action Associative. Essais de typologie à partir d'une enquête statistique*
SIMONET-CUSSET Maud - *La sociologie du travail, l'autre sociologie du bénévolat*

RTF 36 SESSION 3

ERNER Guillaume - *Pourquoi les explications holistes sont elles privilégiées en sociologie de la mode ?*
FRÈRE Bruno - *Structuralisme génétique et phénoménologie*
MAGNI BERTON Raul - *Holisme durkheimien et holisme bourdieusien*

RTF 37 L'INFORMATION, L'AGIR ET L'AGENDA / discussion Jérome Bourdon - U. de Tel Aviv (Israel)

BLANCHARD Philippe - *La production de l'agenda de l'électronucléaire en France*
BOURDON Jérome - *Le conflit du Proche-Orient et l'engagement journalistique*
CHUPIN Yvan - *Les pages Internationales des Echos*
KACIAF Nicolas - *La mort du « séancier ». Les transformations contemporaines des compte-rendus parlementaires dans les quotidiens français*
LE TORREC Virginie - *Analyse de l'information télévisée relative aux Parlements français et britannique*

RTF 38 ENVIRONNEMENT ET NATURE ESPACES ET ENJEUX DE NEGOCIATION

CANDAU Jacqueline - LEWIS Nathalie - *Appeler le paysage pour vivre ensemble l'espace rural. Entre utopie réaliste et exercice de la domination*
VAN TILBEURGH Véronique - *Le processus de négociation d'un espace protégé*

RTF 39 SESSION 3

HAMMOUCHE Abdehafid - *Les relations hommes - femmes dans les quartiers de la politique de la ville entre transition et recomposition culturelle*
DEJEAN Bernadette - *La féminité et la masculinité comme énigmes*
INSUA BELFER Myrna - *Apparaître EN vie. Voix publique et identité des survivants des camps clandestins de concentration (et d'extermination) en Argentine*
LAGE Elisabeth - *L'école et l'émancipation des filles maghrébines*

RTF 40 LES INSTITUTIONS À L'ÉPREUVE DES POLITIQUES PUBLIQUES, DE LA RECOMPOSITION DES IDENTITES PROFESSIONNELLES ET DES MUTATIONS DU TRAVAIL

JOLIVET Anne - *Le jury populaire en cour d'assises une institution particulière au cœur de l'institution judiciaire*
KENTISH-BARNES Nancy - *La réanimation un « monde hors du monde » ?*
LAFORGUE Denis - *Comment survivent les institutions ? Le cas de l'institution scolaire*
LANGLOIS Emmanuel - *L'hôpital et le travail médical face à la montée des droits des malades*
PHILIPPE Sandra - *Institutions et politiques publiques. Les dilemmes de l'hôpital psychiatrique*
PIERRE Louis Naud - *Construction de l'identité professionnelle en situation de crise des modèles professionnels le cas des auditeurs de Justice*
VOGEL Marie - *Le contrôle des prisons en France*

RTF 42 SESSION 3

BICAÏS Magali - *Expertise et nouvelles technologies*
INSUA Myrna Edith - *Le miroir et le regard. Le sociologue face aux victimes-témoins de la politique de disparition forcée de personnes en Argentine, au Chili et en Uruguay*
LAVERGNE Dostena - *Le savoir expert des think tanks et les sciences sociales à l'Université interpénétration et rapports de force (étude du terrain en Bulgarie et en Grèce)*
PIRIOU Odile - *Apports et risques d'aporie d'une sociologie de l'expertise*

RTF 43 PLURALISME RELIGIEUX ET INTEGRATION SOCIALE EN FRANCE

BLEUZEN Brigitte - *Diversité culturelle, et modalités participatives, l'exemple de L'église catholique en banlieue*
DARGENT Claude - *Religions minoritaires et modalités de l'insertion dans la communauté nationale en France*
LAMINE Anne-Sophie - *Pluralité religieuse et altérité les relations interreligieuses en France*
LAVIGNE Thibaud - *Le protestantisme évangélique ou le creuset d'une citoyenneté impliquant le pluralisme religieux*

SESSION 4
Mercredi 17 h 00

RTF 1 TRANSMISSION DES SAVOIRS ET SOCIALISATION PROFESSIONNELLE / discussion Raymond Bourdoncle - U. Lille III, Frédéric Charles GERS, IUFM de Créteil

ASSEGOND Christèle - *Appropriation du savoir, construction de compétences cognitives et enjeux de positionnement sur le marché du travail l'exemple de la formation compagnonnique en taille de pierre*
BAILLERGEAU Evelyne - *La transmission des savoirs dans les ensembles professionnels faiblement institutionnalisés*
BESLAY Christophe - *Les architectes de l'urgence Savoirs, socialisation et formation quels enjeux pour la formation*
BORGES Vera - *Le comédien et le metteur en scène socialisation professionnelle dans les troupes*
CHENEVAT Laurence - *Devenir médecin généraliste ou spécialiste ? Un rapport aux savoirs différencié*
CHEVALIER Vérène - *La conversion professionnelle de l'engagement amateur*
DEVINEAU Sophie - *Candidats à l'IUFM*
FOURRE-CLERC Janique - *Le Tour de France*
GAUDIBERT Françoise - *Les architectes de l'urgence Savoirs, socialisation et formation quels enjeux pour la formation ?*
JOLY Nathalie - *Le travail du crayon ou l'apprentissage d'une nouvelle professionnalité*
MORIN Aude, - *Le court métrage un espace de formation et d'ascension professionnelle*
PAPINOT Christian - *Les enjeux du matelotage dans la construction navale brestoise*
RINGON Gérard - *Les architectes de l'urgence. Savoirs, socialisation et formation quels enjeux pour la formation ?*
TROUILLER Luc - *Recomposition des savoirs des éducateurs spécialisés et des assistants sociaux »*
VERVAEKE Monique - *Le design industriel système de formation et socialisation*
ZIMMERMAN Hélène - *Parcours de formation et processus de socialisation de juristes la construction de devenirs professionnels différenciés*

RTF 2 HIERARCHISATION ET DIFFERENCIATION ETHNIQUE

BELHADJ Marnia - *Catégorisation sociale et logique ethnique dans la recrutement professionnel des enfants d'immigrés*
BILLION-LAROUTE Pierre - *Les professionnels de l'intervention sociale dits « issus de l'immigration » formes implicites et explicites de hiérarchisation et d'ethnicisation*
CHARLES Frédéric - *Le renouvellement du groupe professionnel des enseignants une chance de mobilité sociale pour les jeunes diplômés issus des immigrations ?*
CRENN Chantal - *Les ouvriers agricoles marocains installés dans le vignoble aquitain processus de hiérarchisations et de différenciations ethniques*
DUFOULON Serge - *Les sentiers d'outre mer ou le ver dans le fruit*
ETIEMBLE Angélina - *Phénotype et identification ethnique « avoir le type arabe plutôt qu'une tête d'Arabe ! »*
HACHIMI ALAOUI Myriam - *L'épreuve de l'exil, le cas des Algériens exilés à Montréal et à Paris depuis les années 1990*
JOYEUX Ludovic - *Production, euphémisation et instrumentalisation des catégories ethniques dans le logement social réflexions autour des projets de requalification*
LAMINE Anne-Sophie - *Pluralité religieuse et altérité entre hiérarchisation et reconnaissance*
LEJEUNE Marie - TERSIGNI Simona - *Construction collective des façons d'etre musulman(e) dans l'espace public ententes et malentendus entre societe majoritaire et enfants de migrants nord-africains*
LESTAGE Françoise - *Qui est indien et qui ne l'est pas ? Ecoles bilingues et différenciations ethniques dans une ville de migrants à la frontière du Mexique et des Etats-Unis*
PALOMARES Elise - RABAUD Aude - *Cultures en fêtes... « faites de la culture » injonction de citoyenneté et régulation sociale en milieu urbain*
POIRET Christian - *Pour une sociologie du racisme*
RIO Fabienne - *Identifications ethniques/identifications multiples essai de typologie au sujet d'individus issus de l'immigration algérienne*
TULLY-SITCHET Christine - *Pratique afrocentriste et usage stratégique de la différence chez les Africains-Américains de l'auto-stigmatisation à la distinction sociale*

RTF 3 SESSION 4

BEGUE Murielle - *Existe-t-il encore des « normes politiques » ?*
BÉNEC'H-LE ROUX Patricia - *Des rôles de l'avocat sur la scène pénale des mineurs entre contrôle social et déviance professionnelle*
BOUJUT Stéphanie - *L'impersonnalité comme condition des relations de service*
JOUVET Lucie - *Normes, déviances et réactions sociales au cœur de l'analyse de l'erreur judiciaire*
LANTIN Mickaëlle - *Jeux et enjeux autour de la norme dans la résolution parajudiciaire des conflits en Martinique*
PARASIE Sylvain - *Aux marges du discours public. Censure et protection de l'enfance*
RÉMY Catherine - *Le code implicite comme ressource pour la production de l'action, ethnographie d'un abattoir*

RTF 4 CURRICULUM ET PRATIQUES PEDAGOGIQUES

BOUDESSEUL Gérard - *Si enseigner est un travail…*
CARPENTIER Claude - *Politique éducative et curriculum une affaire d'Etat ? La réforme des contenus d'enseignement en Afrique du Sud*
EURIAT Nicolas - *L'articulation entre enseignement général et enseignement professionnel dans les BEP*
FRETIGNE Cédric - *Controverses autour des conventions de formation activées en entreprise d'entraînement*
FROGER Norbert - *Les problématisations hétérogènes d'un changement de curriculum la littérature à l'école*
HARLE Isabelle - *Des curricula prescrits aux curricula réels les cas de la technologie, du dessin et de la musique en France et en Allemagne*
JELLAB Aziz - *Les enseignants stagiaires à l'épreuve des savoirs à enseigner contribution à une sociologie des formes de rapports aux savoirs scolaires et professionnels*
LANTHEAUME Françoise - *L'évolution du curriculum d'histoire en France la fin du primum movens ?*
MANGEZ Eric - *Sociologie des croyances pédagogiques en Communauté Française de Belgique*
ROPE Françoise - *Diplômes et Validation des Acquis de l'Expérience*

RTF 4 ET RTF 5 (SESSION JOINTE) INEGALITES DEVANT L'ÉDUCATION ET CLASSES SOCIALES

ALPE Yves - FAUGUET Jean-Luc - *Les élèves de l'école rurale et l'inégalité des chances regards croisés*
BEN AYED Choukri - BROCCOLICHI Sylvain - *L'approche spatiale des inégalités d'éducation aspects épistémologiques et méthodologiques*
BONNERY Stéphane - *L'institution scolaire, les élèves « en difficulté » et l'appartenance sociale*
BRINBAUM Yaël - *Des aspirations aux pratiques éducatives des familles immigrées ressources et obstacles*
DESHAYES Jean-Luc - *Les parcours scolaires d'une génération d'enfants de sidérurgistes du bassin de Longwy*
DURU-BELLAT Marie - *L'analyse des relations entre classes sociales et systèmes d'enseignement « ré-évaluer » l'articulation macro/micro à la lumière des apports récents de la recherche*
FELOUZIS Georges - *Les effets d'établissement à l'université. Stratégies étudiantes et effets de composition*
THIN Daniel - *Conséquences sur la socialisation et la scolarisation du déclassement et de la précarisation des familles populaires*
TRANCART Danièle - *Inégalités socio-spatiales d'éducation*

RTF 5 (SESSION JOINTE AVEC RTF 4) INEGALITES DEVANT L'ÉDUCATION ET CLASSES SOCIALES

Voir supra RTF 4

RTF 6 MUTATIONS DU TRAVAIL ET RECOMPOSITION DE LA PROTECTION SOCIALE / discussion Anne-Marie Guillemard - U. Paris V, CEMS

DE LARQUIER Guillemette - SALOGNON Marie - *Conventions de qualité du travail et chômage de longue durée*
DELAY Béatrice - *Jeunes diplômés et rapports au monde du travail*
FRIOT Bernard - *Régimes de pension et statut des salariés*
GIDARAKOU Marianna - *Gestion et représentations de la vieillesse en Grèce contemporaine*
KERSCHEN Nicole - *Individualisation des droits sociaux Construction du modèle social européen et évolution des systèmes nationaux*
MANDIN Christelle - *L'Union Européenne et la réforme des retraites vers une coordination souple des politiques nationales*
RAMAUX - MATISSE Christophe - *Etat social et risque pour une mise en perspective*

RTF 7 LE VIEILLISSEMENT EN FAMILLE

AGGOUN Atmane - *Vieillir en couple mixte*
CHARTON Laurence - *Cadre et conditions de vie des personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé en Suisse*
LE BORGNE-UGUEN Françoise - *S'engager auprès de ses petits-enfants un parcours de grands-parents. Entre vieillissement de soi et vieillissement des autres*
POUSSOU-PLESSE Marielle - *Le vieillissement à l'épreuve du couple intergénérationnel*

RTF 8 PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIOLOGIE DU MILITAIRE / DISCUSSION SUR L'AVENIR DU RTF / discussion Bernard Boëne - Saint-Cyr Coëtquidan

GRESLE François - *Le devenir de la « société militaire »*
HADDAD Saïd - *La culture militaire à l'épreuve de la professionnalisation*
OUELLET Eric - *Les conflits de basse intensité et leadership militaire l'expérience canadienne*
THIÉBLEMONT André - *Les cultures militaires, leurs rapports au changement. Le cas français*

RTF 9 DIMENSIONS SPATIALES EMBOITEMENTS ET DISCONTINUITE ? / discussion Claire Brossaud, Michèle Jolé

DES ROBERT Marie-Laetitia - *Attachements territoriaux et construction de soi*
DEVISME Laurent - *Codages et décodages territoriaux. Les « liens aux lieux », entre prothèses et habitus*
LE HAY Viviane - *Cohérences nationales et infranationales pour une analyse de la diversité territoriale en Europe*
VULBEAU Alain - *Les rues Gabriel Péri, territoires sans qualités ?*

RTF 10 CONNAISSANCE ET REFLEXIVITE / discussion Francis Farrugia - U. de Franche Comté

DELZESCAUX Sabine - *Le traitement dans la subjectivité dans les théories de l'intervention sociale*
MENDJELI Rachid - *La théorie des trois générations. De l'usage sociologique des croyances mythiques et religieuses*
PLASSE Christine - *L'écriture autobiographique conscience de soi et représentations sociales*
SCHRECKER Cherry - *La sociologie, une connaissance du social*

RTF 11 SESSION ORGANISATION DU RESEAU

RTF 12 SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE DU TRAVAIL ET DES MARCHES DU TRAVAIL / discussion François Vatin - U. Paris 10

BIDET Alexandra - *L'ingénieur et le réseau. De quelques formes d'enquête économique*
GODECHOT Olivier - *L'appropriation du profit. Les rémunérations dans la finance*
HASSOUN Jean-Pierre - *Des émotions sur des marchés financiers. Distinction sociale, hédonisme violent et effets de sublimation*
LOCHARD Yves - UGHETTO Pascal - *Les lettres de candidature se représenter l'entreprise, motiver l'employeur*
SORIGNET Pierre-Emmanuel - *La pratique de la « chasse »*
ZUNE Marc - *Les carrières des professionnels informaticiens la thèse des carrières nomades à l'épreuve des faits*

RTF 13 USAGES MILITANTS DU DROIT ; LE DROIT DANS LE TRAVAIL

ASTIER Isabelle - *Le harcèlement moral un nouveau risque de l'individu au travail*
BELKIS Dominique - FRANGUIADAKIS Spyros - *La qualité de l'espace public à l'épreuve de la question de l'accès au droit. L'activité associative d'aide aux demandeurs d'asile*
BÉTHOUX Elodie - *Comités d'entreprise européens et mobilisations du droit réconcilier normes et pratiques*
BOUILLON Florence - *La stratégie de défense, un révélateur du rapport à la norme. L'exemple des occupants sans droit ni titre*
BRUN François - *Le droit inactivé par l'accord*
FOOT Robin, - *La prise de parole de conducteurs peut-elle dire du droit ?*
GRAMAGLIA Christelle - *Le droit comme instrument des mobilisations environnementales ?*
TAKAMURA Gakuto - *Sociologie historique de la loi sur les associations*
TALLARD Michèle - *La formation professionnelle continue, domaine emblématique d'un droit négocié ?*

ULMANN -JOTHY Anne-Lise - VIDAL Dominique - *Le droit des bonnes domesticité féminine et sens du juste à Rio de Janeiro*

RTF 14 LA POLITIQUE CULTURELLE À L'ÉCHELLE EUROPEENNE

ALCAUD DAVID - *Sociologie des arts et de la culture et politique culturelle L'évolution des répertoires d'action en Italie*
BALASINSKI Justyne - *Culture et politique en période de transition de régime - le cas du théâtre en Pologne dans les années 1980*
COULANGEON Philippe - *Mobilité et stabilité dans l'exercice des professions artistiques. Le cas des musiciens interprètes*
DE VERDALLE Laure - *Les théâtres et leur public, de la RDA aux nouveaux Länder*
FLEURY Laurent - *Les dimensions politiques de la sociologie de la culture. La vertu des rencontres entre sociologie et science politique*

RTF 15 FORMATION EMPLOI

ALEXANDRE-BAILLY Frédérique - DELAY Béatrice - *Jeunes diplômés/entreprises attentes et représentations réciproques autour du travail*
BECQUET Valérie - *Bénévolat et « employabilité » des jeunes nature et réalité des liens entre engagement présent et insertion future*
PAPINOT Christian - *L'intérim des jeunes diplômés de quelques petits arrangements avec le déclassement*
WALRAET Emmanuelle - ZOYEM Jean-Paul - *Efficacité des modes d'accès au premier emploi capital social, capital institutionnel et autonomie*

RTF 16 APPROCHE CLINIQUE ET POSTURE ETHNOGRAPHIQUE

CAUSSE Lise - *Le déplacement et la position du chercheur en sociologie clinique*
HANIQUE Fabienne - *Les liens du sens ou Pour une sociologie clinique du travail*
JAMOULLE Pascale - *Une posture d'anthropologie clinique*
UZAN CHOMAT Sylvette - *Lorsque la chaîne se substitue au lien (social)*

RTF 17 MORTS ET POUVOIR DE SOUVERAINETE

GUEISSAZ Mireille - *Les morts sur le champ de bataille*
LEFRANC Sandrine - *Les disparus politiques*
ZAGANIARIS Jean - *La théorie des « sacrifices humains » dans la pensée de Joseph de Maistre et ses usages par les « fascistes français »*

RTF 18 SESSION 4

LIANOS Michalis - *L'individu vide*
SAUVAGNAT François - *Psychanalyse et droit pénal à propos de quelques apories contemporaines*

RTF 19 DEFINITION DU TRAVAIL ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

BLOY Géraldine - *Du stage chez le praticien à l'entrée en médecine générale*
CARRICABURU Danièle - *Accoucher à l'hôpital De la gestion technique du risque à celle du travail*
CASTRA Michel - *Les médecins en soins palliatifs conceptions de l'identité professionnelle et travail de légitimation*
HERVIEU Stéphanie - *La question du vieillissement et de sa prise en charge à l'hôpital le cas de malades opérés d'une fracture du col du fémur*
KENTISH-BARNES Nancy - *La production de la mort en réanimation*
PELLISSIER Anne - *L'anticipation de la maladie un projet médical ?*

RTF 20 COMPARAISONS DE METHODES ET DE MODELES

BULLE Nathalie - *Méthode d'analyse comparée de l'inégalité des chances*
CIBOIS Philippe - *Le choix des modalités explicatives en régression sur données d'enquêtes. Emiettement des données, optimum du nombre de modalités et traitement des non-réponses*
HAMMER Béatrice - WACH Monique - *Originalités méthodologiques de l'approche anglo-saxonne des valeurs*
JENNY Jacques - *Au-delà des distinctions des méthodes qualitatives et quantitatives*
NORMAND Romuald - *Analyser une organisation scolaire à grande échelle méthodologies croisées et construction de modèles*

RTF 21 LOGIQUES DE L'ACTION COLLECTIVE

BÉROUD Sophie - *Rôle de l'information dans le mouvement gréviste. Le cas des grèves enseignantes en 2003*
COHEN Valérie - *Marcher, occuper, réquisitionner. Contraintes et potentialités des actions de « chômeurs »*
DEL GAUDIO SOARES-BAPTISTA Rozalia - *Vie, ville et travail dans l'action collective des chiffonniers brésiliens*
FOUQUET Jean-Philippe - *Conducteur routier « grande distance » transformation des pratiques syndicales et réinvestissement de l'entreprise*
MERKLEN Denis - *La « tension » comme solution pratique et théorique aux multiples logiques de l'action collective. Une conceptualisation à partir de l'analyse de la mobilisation populaire en Argentine (1980-2003)*
NARDACCHIONE Gabriel - *Une négociation collective inachevée le conflit des enseignants en Argentine (1987 - 1989)*
UBBIALI Georges - *Rôle de l'information dans le mouvement gréviste. Le cas des grèves enseignantes en 2004*

RTF 22 TEMPORALITES ET ÉVENEMENTS CRITIQUES

BESSIN Marc - LEVILAIN Hervé - *Les logiques temporelles de la filiation au miroir des âges limites du faire famille*
BIDART Claire - *Processus de socialisation et dynamiques relationnelles une enquête longitudinale*
FERRETTE Jean - *Mobilités sociales usinières le cas des familles immigrées de la Société Métallurgique de Normandie*
GROSSETTI Michel - *La construction et l'évolution des entourages relationnels au cours de la vie*
HÉLARDOT Valentine - *Aléas, stratégies et ruptures dans les expériences de la précarisation au travail*
JUILLARD-MACIAN Claire - *Des familles face à la catastrophe le tremblement de terre d'Assise (Italie, 26 septembre 1997) et les trajectoires résidentielles et patrimoniales de familles sinistrées*

RTF 23 ESPACES ET TEMPORALITES DU TRAVAIL

BOUFFARTIGUE Paul - BOUTEILLER Jacques - *Etudier le travail des cadres. Un auto-bilan critique*
HENRY Johann - *Visions du monde et Management des Ressources Humaines. Une perspective constructionniste*
MONJARET Anne - *La privatisation de l'espace de travail comme affirmation du groupe d'appartenance comparaison entre les services administratifs et techniques d'hôpitaux parisiens*
NDIAYE Abou - *Animation et temporalité socio-professionnelle*

RTF 24 AU CROISEMENT DES RAPPORTS SOCIAUX L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES FIGURES ?

CALDERÓN GIL José Angel - *L'implication quotidienne dans un centre d'appel Qui, Comment ?*
CAVENG Rémy - *La division sexuée du travail politique Le cas des conseillères municipales*
CÉLÉRIER Sylvie - *Migrantes, errantes et vagabondes. Femmes dans des centres d'hébergement d'urgence*
CÎRSTOCEA Ioana - *Femmes et construction invisible du politique en Roumanie postcommuniste*
DE GASPARO Claudia - *Du harcèlement moral à …*
FALQUET Jules - *Hommes en armes et femmes prostituées tendances néolibérales dans l'évolution de la division sexuelle du travail*
GALERAND Elsa - *Les « collectifs » et leur genèse revisiter la question à partir des rapports sociaux de sexe*
HIDRI Oumaya - *Des modèles d'apparence professionnels masculins*
LABARI Brahim - *La bonne et le « chaouch » des figures de « servitudes » dans le contexte des délocalisations industrielles françaises au Maroc. Eléments d'une approche par le genre*
LEMERCIER Elise - *La médiation sociale et culturelle du sale boulot à l'engagement collectif*
MERLIN Jean-Robin - *Les liens entre rapports sociaux de sexe et rapport au travail dans le mouvement syndical. Modes d'articulation entre les rapports sociaux de sexe au sein d'une organisation syndicale et la prise en compte par celle-ci des dimensions subjectives du travail les cas d'un syndicat de téléopérateurs et d'un syndicat de postiers*
PFEFFERKORN Roland - *Des femmes chez les sapeurs pompiers*
ROLLINDE Marguerite - *L'engagement des femmes dans les mouvements associatifs au Maghreb quels enjeux ?*
WELZER-LANG Daniel - *Et les hommes ?*

RTF 25 SESSION 4

CHARLIER Myriam - *Le travail non qualifié aujourd'hui mythe ou réalité au regard du recours intensif aux technologies de l'information et de la communication ?*
DUPRÉ Michèle - *Les technologies de l'information et de la communication dans des PME internationalisées des passe-murailles au service de nouvelles formes de coopération*
KESSOUS Emmanuel - *Les supports informationnels de la relation client dans une entreprise de service*

LOJKINE Jean - *Le nouveau salariat du capitalisme informationnel*

RTF 27 SESSION CONSACREE À L'ORGANISATION ET AUX ACTIVITES FUTURES DU RESEAU « SOCIOLOGIE DES INTELLECTUELS »

RTF 28 TRANSGRESSIONS SEXUELLES RENOUVELLEMENT EN PROFONDEUR OU SIMPLE CHANGEMENT DE DECOR ? / discussion Didier Legall

FRIGAULT Louis-Robert - LEOBON Alain - LEVY Joseph - *Les Usages Sociosexuels D'Internet Et Le Developpement D'Une Culture Du Risque Au Sein De La Communaute Homosexuelle Française*
POUTRAIN Véronique - *Carrieres « Sadomasochistes » Et Normes Sexuelles*
TOULZE Marielle - *Quand L'Erotique Deborde L'Erotisme Des Limites Difficiles A Cerner*
WELZER-LANG Daniel - *Arrangement Des Sexualites Recreatives Et Dispositif De Sexualite*

RTF 29 CADRE DE L'ACTIVITE SCIENTIFIQUE / discussion Dominique Vinck

BOUVIER Alban - *Quelle est la nature de l'engagement dans une école scientifique ou philosophique? Une analyse d'épistémologie sociale*
DECEUNINCK Pierre - *Sociologie d'un laboratoire de recherche sur le changement climatique Une institution entre science, pouvoir et société*
MILARD Béatrice - *L'échelle pragmatique des textes scientifiques*
PONTILLE David - *De l'innovateur au travailleur les déplacements de l'auteur scientifique*
VASSEUR Olivier - *L'image dans les revues technoscientifiques*

RTF 30 DISPOSITIFS DE GESTION ET DIMENSIONS CACHEES DES ORGANISATIONS / discussion Robert Damien, Jean-Michel Saussois

ALBANEL Xavier - *Le rapport d'inspection et l'interaction inspecteur-professeur*
BACHELET Rémi - HANNACHI Aïni - *La diffusion du modèle entrepreneurial chez les élèves ingénieurs*
BLANCHET Alain - *Impact de l'introduction d'un management qualité sur le consensus entre chirurgiens dentistes et prothésistes*
CATLLA Michel - *Les groupements d'employeurs la réinvention du travail d'animation*
DE TERSSAC Gilbert - *Pratiques de management et constitution d'un acteur collectif*
SARDAS jean-Claude - *La diffusion du modèle entrepreneurial chez les élèves ingénieurs*
JUBERT Fabrice - *Les pratiques de lecture du document « Analyse de Risques » en centrale nucléaire*
METZGER Jean-Luc - SCHWEYER François-Xavier - *L'ingénieur biomédical gestionnaire du plateau technique hospitalier et instrument de cette gestion*
VERZAT Caroline - *La diffusion du modèle entrepreneurial chez les élèves ingénieurs*
THINE Sylvain - *Le monde du conseil sous l'effet des ERP*

RTF 31 ANTHROPOLOGIE ET CORPS

KNOBÉ Sandrine - *L'influence de l'âge sur le rapport à l'effort sportif*
NACHE Catalin - PERRIN Claire - *Styles de vie des jeunes en rapport avec la pratique physique et sportive, la consommation d'alcool, la santé et le risque*
POUTRAIN Véronique - *Féminité, masculinité et Taiji Quan*
SHAPIRO Roberta - *Entre ballet et compétition la danse hip-hop*
SORIGNET Pierre Emmanuel - *Créer par corps le cas de la création chorégraphique*

RTF 33 LES SIGNES DE LA FAMILLE RITES, ESPACES, TEMPS / discussion Arnaud Lerch - CERLIS, U. Paris V, Lss-ENS

BUFFET Laurence - *La ville familiale à l'adolescence espaces-temps partagés et relations familiales*
CICCHELLI-PUGEAULT Catherine - *Les fiançailles coutume désuète, nouveaux rituels ?*
FOUQUET Jean-Philippe - *Sphère privée - sphère professionnelle une interdépendance nécessaire pour saisir les revendications, de travail et hors-travail, des conducteurs routiers*
LESNARD Laurent - *La place de la famille dans les emplois du temps en France dans les années 1980 et 1990*
RAULT Wilfired - *Le choix de la célébration du pacs en mairie par les couples de sexes différents. Sociologie d'un usage symbolique du Pacte Civil de Solidarité*

RTF 34 LE MILITANTISME ET SES CAUSES

LATTÉ Stéphane - *La classe des victimes*
MATHIEU Lilian - *Act Up et la tentation du politique*
NICOURD Sandrine - *Héritages et construction des référents normatifs dans l'action associative*
TURKMEN Buket - *La transformation du mouvement islamiste dans les vaqfs devenus « ONG islamiques »*

RTF 35 POLITIQUE

BOURRIEAU Jean - *Compréhension des mécanismes facilitateurs ou bloquants de la participation des jeunes au sein des associations de jeunesse et d'éducation populaire*
BRODIEZ Axelle - *L'histoire des associations et de l'engagement pour une synergie des sciences sociales*
DEVAUX Sandrine - *Pratiques associatives et changement de régime en République tchèque*
GENEVE Marc - *Associations Bilan d'un centenaire, nouvelles perspectives*
GUILLAUME Cécile - *Quel renouveau de l'engagement syndical ?*
ION Jacques - *Engagement, bénévolat, vie associative*
LAURENT Philippe - LEMERCIER Léon - VITALI Rocco - *Plate-forme Francophone du Volontariat*

RTF 36 SESSION 4

BRONNER Gerald - *Max Weber et le paradoxe des probabilités composées*
FRAGOMICHELAKIS Michael - *L'opposition de Max Weber au marxisme, dans les « pratiques » et dans la théorie*
PANAGIOTIS Christias - *Le platonisme de Georg Simmel et de Max Weber*

RTF 37 LES MAL-AIMES DE LA REPRESENTATION / discussion Jean-Marie Charon - CEMS

BOUBEKER Ahmed - CHARON Jean-Marie - *Médias, banlieues et immigration, clichés publics ou lieux de l'action ?*
GARCIA Guillaume - *Les sans-papiers et les sans-logis*
RIGONI Isabelle - *Les médias communautaires dans l'espace public en France*
SEDEL Julie - *Les effets de la médiatisation dans les quartiers populaires*

RTF 38 LOGIQUES D'ACTEURS DANS LA CONSTRUCTION DES RISQUES

DRAETTA Laura - *L'écologisation des pratiques en milieu industriel un effet socio-institutionnel ?*
ESTADES Jacqueline - RÉMY Elisabeth - *Des (é)preuves pour apprivoiser les risques*
LALO Anne - *Polémique et environnement*
PRÉVEL Maxime - *Pour une socio-anthropologie de l'environnement. L'exemple du productivisme agricole*

RTF 39 SESSION 4

MENDÈS-LEITE Rommel - BANENS Maks - *Des risques inégaux face au VIH selon le sexe et l'orientation sexuelle. La vie sexuelle et affective des hommes et des femmes vivant avec le VIH*
CHEONG Mi-Ran - *Femme sujet en formation en Corée du sud*
SHIRALI Mahnaz - *La construction de l'identité chez les jeunes issus de l'immigration*

RTF 40 A LA RECHERCHE D'UNE " RE-INSTITUTION " LA RECONFIGURATION DES PRINCIPES DE LEGITIMITE DES INSTITUTIONS

AUBERT Laura - *La 3ème Voie une alternative à la Justice ?*
COBURN Elaine - *Mondialisation néolibérale, institutions et légitimité*
FILIOD Jean-Paul - *Redevenir Institution ? Les espaces scolaires à l'heure de Vigipirate, de la pédophilie et de la protection de la vie privée*
HERREROS Gilles - *Institutions, organisations, sujets. (Re)Trouver les liens*
JOSEPH Isaac - *L'institution comme réalité émergente*
NORMAND Romuald - *La mesure de l'école genèse et transformations d'une politique*
PAYET Jean-Paul - *Dire la vérité institutionnelle dans un univers contradictoire*
PICHON Pascale - *Le redéploiement institutionnel de l'assistance l'enjeu moral des dispositifs d'aide aux personnes en situation de survie*

RTF 43 IDENTIFICATIONS RELIGIEUSES ET CITOYENNETE

PASTORELLI Sabrina - *Témoins de Jéhovah et Soka Gakkai en France et en Italie deux façons d'aborder les nouveaux mouvements religieux*
PROESCHEL Claude - *L'Espagne, une nation civique ? L'intégration de la minorité juive à la communauté citoyenne et nationale*
SINCLAIR Christopher - *Le système scolaire britannique entre judéo-christianisme, pluralisme et laïcité*
TALIN Kristoff - *Citoyenneté et univers religieux de référence. Analyse comparée des Européens et des Nord-Américains*

SESSION 5
Jeudi 14 h 00

RTF 1 DYNAMIQUE DES PROFESSIONS ET SOCIOLOGIQUE HISTORIQUE / discussion Charles GADEA - U. de Rouen, CA-Céreq

ASSEGOND Christèle - *Les enjeux de la définition collective des savoirs professionnels tradition technique, monopolisation du savoir et concurrence dans le champ de la construction*
BIDOIS Anne - *Sphères productive et éducative la profession d'ingénieur en question*
CHARLIER Myriam - *Institutionnalisation progressive des structures d'intermédiation et construction historique du groupe des opérateurs de l'emploi*
DARRE Yann - *La redéfinition créatrice des professions. Une approche historique*
DESPRIN SAUZET Bénédicte - *Transformation des lieux et des conditions d'exercice de la médecine libérale française*
FOUQUET Jean-Philippe - *Les dynamiques professionnelles des conducteurs de poids lourds face à la réorganisation du transport routier de marchandises*
HUGOT Nathalie - *L'usage de la vieillesse dans la construction de la catégorie professionnelle des cadres une approche socio-historique de l'argumentaire des « cadres âgés »*
LONGUENESSE Elisabeth - *Experts-comptables et commissaires aux comptes dans un pays dépendant De l'héritage colonial à l'hégémonie d'un modèle global, le cas du Liban*
MATHIEU-FRITZ Alexandre - *L'évolution de la profession d'huissier de justice depuis l'Ancien Régime jusqu'à nos jours*
MONJARDET Dominique - *La socialisation professionnelle des gardiens de la paix*
POCHIC Sophie - *Les « cadres » en voie de déstabilisation ou de banalisation ? Le débat autour d'une catégorie et de ses figures*
QUEVAL Stéphanie - *Désillusions professionnelles et recompositions identitaires. Les trajectoires professionnelles ouvrières au sein des Chantiers navals de Normandie (1945-1986)*
RAMIREZ Carlos - *L'audit de l'auditeur contrôle de la qualité du travail et transformation des modes de production de l'expertise chez les professionnels comptables britanniques depuis 1989*
ROQUET Pascal - *Un retour sur les modèles professionnels de l'ingénieur identités et temporalités*
VERPRAET Gilles - *Dynamique des systèmes professionnels et socio-histoire de l'urbanisme*

RTF 2 ORGANISATION (Discussion Sur Les Sessions Et Décisions Administratives ; Nomination D'Un Nouveau Responsable ; Projets Collectifs)

RTF 3 SESSION 5

CHAMPETIER BRICE - *Chercheurs et White-Collar Crime*
DIVAY Sophie - *Le recours à l'IVG une déviance morale, légale*
FILLIEULE Renaud - *« Présentisme » et courbe des âges une explication de la relation entre âge et probabilité de délinquance*
LABARTHE FABIEN - *Le hacking, une pratique déviante émergente ?*
LÉOBON Alain - *De l'espace urbain au cyberespace l'inscription territoriale de la population homosexuelle*
MEIDANI Anastasia - *Différence « honteuse » et chirurgie esthétique entre l'autonomie subjective des sujets et l'efficacité du contexte normatif*
PIRIOU Argantael - *La déviance passionnelle*
SANSELME Franck - *Infractions aux normes identitaires et offenses territoriales quelques fondements de la morale publique en matière de prostitution*

RTF 4 LES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

AGULHON Catherine - *La professionnalisation à l'Université, une réponse à la demande sociale ?*
BAUTIER Élisabeth - ROCHEX Jean-Yves - *Pour une approche socio-historique des relations entre pratiques scolaires et difficultés des élèves*
BUISSON-FENET Hélène - *Les médiateurs scolaires académiques dans le système éducatif français ambivalences d'une nouvelle « profession éducative »*

CACOUALT Marlaine - COMBAZ Gilles - *Genre et styles de direction le cas des chefs d'établissement du second degré*
CHARLES Frédéric - *La pré socialisation des futurs enseignants une condition nécessaire pour accéder à ce groupe professionnel ?*
DELVAUX Bernard - JOSEPH Magali - *Stratégies des chefs d'établissement dans un contexte d'interdépendance entre écoles*
GASPARINI Rachel - *La formation IUFM au regard des représentations et des pratiques des PE2*
HAAKENSTAD Arielle - *Des universitaires dans un contexte de transition brutale à l'économie de marché le cas de la Fédération de Russie dans les années 90*
MASO-TAULERE Jeanine - *La construction des inégalités en petite section de maternelle*
ROUX-PEREZ Thérèse - *Recompositions identitaires à l'échelle du temps étude de cas chez les enseignants d'EPS*

RTF 5 ET RTF 9 (SESSION JOINTE) CLASSES SOCIALES ET INEGALITES SOCIO-SPATIALES

BARTHON Catherine - MONFROY Brigitte - *La catégorisation scolaire des classes populaires des catégories statistiques aux représentations. L'exemple des collèges lillois en quartiers urbains ségrégués*
DEBROUX Josette - *Quand la mobilité spatiale brouille la lecture de la mobilité sociale ; le cas des migrations d'actifs vers des communes rurales « isolées »*
FIJALKOF Yankel - *Groupes sociaux et politique urbaine dans trois quartiers parisiens en rénovation-réhabilitation (1960-2000)*
OBERTI Marco - PRÉTECEILLE Edmond - *Les classes moyennes dans la ville logiques sociales et logiques spatiales*
RENAHY Nicolas - *La condition ouvrière vue du village enfance et adolescence de jeunes ruraux (1980-2000)*

RTF 6 DYNAMIQUES DES ACTEURS DE LA PROTECTION SOCIALE / discussion François-Xavier Merrien - U. de Lausanne

CADIOU Stéphane - GAGNON Bernard - *Le social à la marge. Les caisses de retraite des acteurs complémentaires des politiques de la vieillesse ?*
CATRICE-LOREY Antoinette - STEFFEN Monika - *Les politiques de régulation des dépenses de santé vers une nouvelle voie en France ?*
DESTREMAU Blandine - *Les enjeux de la protection sociale dans les pays du Moyen Orient arabe*
FERRAND-BECHMANN Dan - *Les dérives et les dysfonctionnements des centres d'hébergement et de réinsertion sociale*
GOMA Georges - *Mécanismes et processus institutionnels de prise en charge des sujets très âgés*
HIGELÉ Jean-Pascal - *La « refondation » du partenariat social. L'éclairage de la négociation UNEDIC 2000 sur les relations syndicats-patronat*
LYET Philippe - *Les partenariats/réseaux dans l'insertion sociale et professionnelle quand les processus de traduction conduisent à une redistribution des identités*
PENNEC Simone - *La production de santé profane un travail commun entre l'individu, sa parentèle et ses proches sous l'impact des politiques publiques*
SÉRAPHIN Gilles - *Les majeurs protégés état des lieux sur une population méconnue*

RTF 7 LA « PRISE EN CHARGE » DU GRAND ÂGE À DOMICILE ET EN ÉTABLISSEMENT

ARGOUD Dominique - *Les coordinations gérontologiques en France analyse au regard de l'expérience des CLIC*
CRIBIER Françoise - *L'hébergement en Institution pour personnes âgées en fin de vie*
GOMA Georges - *Sociologie de la grande vieillesse et prise en charge à domicile*
HÉDOUIN Arnaud - *Etude de la prise en charge des personnes âgées dépendantes dans les hôpitaux gériatriques*
LE BIHAN Blanche - MARTIN Claude - *Travailler et prendre soin. Des filles et des belles-filles face à la dépendance d'un parent âgé*

RTF 8 L'INSCRIPTION DES ARMEES DANS LEUR ENVIRONNEMENT SOCIAL, POLITIQUE ET RELIGIEUX / discussion Jack Noël - Saint-Cyr Coêtquidan

CLEMENT Sylvie - *Les ambivalences du rapport armée-société. L'exemple des gendarmes et du logement en caserne*
DELFOLIE David - *Le phénomène islamique dans les forces armées malaisiennes. Une illustration du facteur religieux comme vecteur structurant du social*
LEONHARD Nina - *Reconstruction de l'identité militaire ? Des anciens militaires de la Nationalen Volkarmee après la réunification allemande*
SOLOCH Krzysztof - *L'inscription des armées dans leur environnement social, politique et religieux*

SORIN Katia - *Les relations entre les forces armées et la société l'exemple du Canada*
VERSTAPPEN Caroline - *Les relations armée-société en question*

RTF 9 ET RTF 5 (SESSION JOINTE) CLASSES SOCIALES ET INEGALITES SOCIO-SPATIALES

BARTHON Catherine - MONFROY Brigitte - *La catégorisation scolaire des classes populaires des catégories statistiques aux représentations. L'exemple des collèges lillois en quartiers urbains ségrégués*
DEBROUX Josette - *Quand la mobilité spatiale brouille la lecture de la mobilité sociale ; le cas des migrations d'actifs vers des communes rurales « isolées »*
FIJALKOF Yankel - *Groupes sociaux et politique urbaine dans trois quartiers parisiens en rénovation-réhabilitation (1960-2000)*
OBERTI Marco - PRÉTECEILLE Edmond - *Les classes moyennes dans la ville logiques sociales et logiques spatiales*
RENAHY Nicolas - *La condition ouvrière vue du village enfance et adolescence de jeunes ruraux (1980-2000)*

RTF 10 CONNAISSANCE, COGNITION, SCIENCES IDENTITES DISCIPLINAIRES / discussion Ludovic Gaussot - U. de Poitiers

BOUVIER Alban - *Sociologie de la connaissance, sociologie cognitive et épistémologie sociale*
BRONNER Gérald - *Science contre croyance ?*
CHRISTIAS Panagiotis - *Polémologie et épistémologie*
DUBOIS Michel - *Sociologie de la connaissance et sociologie des sciences nature et transformation des relations disciplinaires*

RTF 11 SESSION CROISEE ÉVENTUELLE

RTF 12 " ECONOMICISATION " DU MONDE / discussion Florent Champy - CSA, Florence Weber ENS

BENAMOUZIG Daniel - *L'économicisation de la santé. Le cas du développement de l'économie de la santé en France (1950-1990)*
BONNEVILLE Luc - *L'imposition de la prééminence de la raison économique sur la raison clinique comme fondement de la réorganisation des services de soins*
CARTIER Marie - *La socialisation économique des petits fonctionnaires pistes de recherche à partir de l'exemple de familles de facteurs des Trente Glorieuses*
CHEVALIER Sophie - *D'une économie planifiée à une économie de marché les sphères d'échanges dans les stratégies économiques des acteurs*
DJAMA Marcel - *Hybridation des sphères économiques et dynamiques rurales dans les Suds. Retour sur quelques trajectoires (Nouvelle-Calédonie, Somalie, Sénégal)*
GARCIA Sandrine - *L'institution du modèle du marché dans l'enseignement supérieur*
LAMANTHE Annie - *Extension des marchés et rationalisation des activités productives. Le cas de la filière fruits et légumes*
MAURINES Béatrice - *Nouvelles configurations économiques et hiérarchiques d' « activités professionnelles » au Chili*

RTF 13 LE DROIT DANS L'ACTIVITE DE PROFESSIONNELS NON JURISTES

BERNARD DE RAYMOND Antoine - *Sociologie économique et ordre juridique empirique les marchés de gros en fruits et légumes en France*
CHOQUET Luc-Henry - *L'interrogation du droit social à partir des questions d'organisation et de représentation des intérets - le cas de la branche famille*
MAZZELLA Sylvie - *Entre la sociologie de l'immigration et la sociologie de l'administration le droit d'asile territorial*
SAYN Isabelle - *Le rôle des règles procédurales dans la naissance et le traitement des différends dans les caisses d'allocations familiales (CAF)*
WELLER Jean-Marc - *Une autre fabrique du droit ?*

RTF 14 RECEPTION DES ŒUVRES DIVERSITE DES CONCEPTS, DIVERSITE DES APPROCHES

ESQUENAZI Jean-Pierre - *Le concept de genre et l'enquête sociologique*
MAISONNEUVE Sophie - *L'émergence de formes culturelles du croisement fructueux des perspectives sociologique, historique et esthétique*
MERCIER-LEFEVRE Betty - *L'expérience de la réception du spectacle en danse contemporaine*

TESSIER Laurent - *Problèmes de la distinction producteurs/récepteurs dans la sociologie de l'art. Le cas du film Apocalypse Now*
VOGELS Christian - *À l'instant qui tient un discours prend-il la parole ?*

RTF 15 JEUNES, EUROPE, GLOBALISATION

ADSETT Margaret - *Les jeunes et la globalisation marginisation des jeunes au Canada et en France*
BORDES Véronique - *Une méthode socio-ethnographique pour l'étude d'un objet de recherche la jeunesse*
LAGRÉE Jean Charles - *Sociologie de la Jeunesse, une nécessaire réévaluation*
LUKUSLU Demet - *L'individualisme des jeunes à l'ère de la globalisation*
VAN DE VELDE Cécile - *Devenir adulte trajectoires et sociétés*

RTF 16 DIMENSIONS SOCIALES ET PSYCHIQUES (PROBLEMES THEORIQUES ET ENJEUX ÉPISTEMOLOGIQUES)

BARUS-MICHEL Jacqueline - *Spécificité, irréductibilité et interférence*
BRUNEL Valérie - *De la figure théorique du sujet à la figure pratique du pouvoir l'intérêt de l'approche clinique*
GAILLARD Richard - *Articulation des analyses psychique et sociale retour sur une tradition et ses enjeux épistémologiques*
ROUX Jacques - *La résilience une notion opératoire pour quelle sociologie ?*

RTF 17 RETOURS SUR LA « MEDICALISATION »

BERLIVET Luc - *La prévention entre « droit à la santé » et souci d'économie. Les modalités de légitimation d'une « biopolitique de la population »*
PELLISSIER Anne - *La prise en charge du risque une médicalisation en amont*
TOURNAY Virginie - *La mise en politique des savoirs médicaux*

RTF 18 SESSION 5

AUTANT-DORIER Claire - *Des réseaux aux attachements concepts pour l'approche des identités en mouvement*
STOFFEL Nicolas - *L'heureuse pluralité des sciences humaines abordée à travers les discours sur les Sujets*

RTF 19 NOTION, CONCEPT, REPRESENTATION

SITBON Audrey - MAHE Typhaine - *Représentations des soins palliatifs et de l'accompagnement de la fin de vie*
CRIBIER Françoise - *La santé auto-estimée des retraités une étude longitudinale*
DECOURCHELLE Denis - *Transmission de l'expérience et valeurs culturelles. Exemples d'adolescents et jeunes adultes ayant une déficience motrice*
FERONI Isabelle - *La production des normes thérapeutiques dans les traitements de substitution en médecine de ville*
LARROUY Muriel - *L'évolution de la notion de handicap et le développement de l'accessibilité aux transports*
PIN Stéphanie - *Représentations des soins palliatifs et de l'accompagnement de la fin de vie*
VELPRY Livia - *La notion de « point de vue » du patient en psychiatrie dans les sciences sociales*

RTF 20 EXPERIMENTATION DE NOUVEAUX OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES

LAHLOU Saadi Lahlou - *La caméra subjective (subcam) suivre l'activité du point de vue de l'acteur*
MEYER Vincent - TREPOS Jean-Yves - *La méthode des scénarios en questions*
RISSOAN Odile - *Une méthode de codification standardisée de données filmées*

RTF 21 FORMATION DES MOUVEMENTS SOCIAUX

BATAILLE Philippe - *Formation des mouvements de malades revendications sociales, affirmations culturelles et attentes politiques*
GEAY Bertand - *Le mouvement enseignant du printemps 2003 mise en perspective socio-historique*
PEREYRA Sebastian - *Le récit et le cadrage dans la configuration d'une identité collective. Les tensions identitaires dans les mouvements de chômeurs de l'Argentine contemporaine*
POBLETE Lorena - *Les collectifs invisibles les cas de travailleurs ruraux « autonomes » (Mendoza, Argentine)*

RTF 22 SESSION 5 (Session Jointe avec le RTF 24)

BELHADJ Marnia - *Les parcours sociaux et familiaux des jeunes femmes françaises d'origine algérienne*
BERTAUX-WIAME Isabelle - *Les rapports de genre à l'épreuve du temps et de l'espace. Analyse de parcours de cadres bancaires en couple*
BONNET Estelle - COLLET Beate - *Mobilités géographiques professionnelles et carrières familiales*
CHAUVIN Catherine - *A propos de deux ouvrages de magistrats une lecture sociologique et genrée de trajectoires professionnelles divergentes*
MAURINES Béatrice - *Mobilités géographiques professionnelles et carrières familiales*
CRIBIER Françoise - *Les carrières d'une génération de parisiens et de parisiennes élevés à Paris ou en Province le rôle du milieu socio-géographique de jeunesse*
DONIOL-SHAW Ghislaine - LE DOUARIN Laurence - *Les cadres féminins du ministère de l'équipement. Vie privée vs vie professionnelle une approche compréhensive*
GUICHARD-CLAUDIC Yvonne - *Projets d'avenir et représentations de l'égalité entre hommes et femmes. Le cas d'un groupe d'étudiant-e-s préparant les concours de la fonction publique*
SANTELLI Emmanuelle - *Parcours de vie et insertion socio-professionnelle de jeunes hommes et jeunes femmes français d'origine maghrébine*
TESTENOIRE Armelle - *Vie privée et modalités d'insertion professionnelle*
THALINEAU Alain - *Les manières d'être avec l'autre au travail et en famille la construction sociale de la relation d'attachement*
TROTZIER Christian - *L'avenir inégal. Trajectoires de femmes et d'hommes après un licenciement collectif*

RTF 23 USAGES DE SOI ET ENGAGEMENT AU TRAVAIL

CARCASSONNE Marie - SERVEL Laurence - *Les techniciens conseil de la CNAV face à l'assuré les usages de soi en question*
CORTEEL Delphine - *Etre présent subjectivement à l'usine. Un enjeu majeur pour les ouvriers de deux usines automobiles allemandes*
MOLLONA Massimiliano - *Producing steel, constructing Labour narratives of labour in a Sheffield steel factory*
UGHETTO Pascal - *La marque en actes une réalisation dans le travail*

RTF 24 SESSION 5 (Session Jointe avec le RTF 22)

BELHADJ Marnia - *Les parcours sociaux et familiaux des jeunes femmes françaises d'origine algérienne*
BERTAUX-WIAME Isabelle - *Les rapports de genre à l'épreuve du temps et de l'espace. Analyse de parcours de cadres bancaires en couple*
BONNET Estelle - COLLET Beate - *Mobilités géographiques professionnelles et carrières familiales*
CHAUVIN Catherine - *A propos de deux ouvrages de magistrats une lecture sociologique et genrée de trajectoires professionnelles divergentes*
MAURINES Béatrice - *Mobilités géographiques professionnelles et carrières familiales*
CRIBIER Françoise - *Les carrières d'une génération de parisiens et de parisiennes élevés à Paris ou en Province le rôle du milieu socio-géographique de jeunesse*
DONIOL-SHAW Ghislaine - LE DOUARIN Laurence - *Les cadres féminins du ministère de l'équipement. Vie privée vs vie professionnelle une approche compréhensive*
GUICHARD-CLAUDIC Yvonne - *Projets d'avenir et représentations de l'égalité entre hommes et femmes. Le cas d'un groupe d'étudiant-e-s préparant les concours de la fonction publique*
SANTELLI Emmanuelle - *Parcours de vie et insertion socio-professionnelle de jeunes hommes et jeunes femmes français d'origine maghrébine*
TESTENOIRE Armelle - *Vie privée et modalités d'insertion professionnelle*
THALINEAU Alain - *Les manières d'être avec l'autre au travail et en famille la construction sociale de la relation d'attachement*
TROTZIER Christian - *L'avenir inégal. Trajectoires de femmes et d'hommes après un licenciement collectif*

RTF 25 SESSION 5

BERNARD Sophie - *Entre impératif productiviste et impératif relationnel l'activité de la caissière*
GHEORGHIU Mihaï Dinu - MOATTY Frédéric - *Le travail collectif chez les salariés de l'industrie groupes sociaux et enjeux de la coopération au travail*
MOUNIER Céline - *Les supports informationnels de la relation client dans une entreprise de service*
ROBLAIN Olivier - *L'art de « se débrouiller », la compétence des acteurs RH ?*
SEGAL Elodie - *Existe-t-il un contenu technique aux compétences dites « relationnelles » ?*
SETTI Nora - *Les transformations du temps de travail dans les services. Etude à partir d'un organisme de sécurité sociale*

RTF 27 LA CONSTRUCTION SOCIALE DES INSTRUMENTS INTELLECTUELS

F. POLIAK Claude - *Divulgation des pratiques littéraires Des « univers de consolation » aux frontières du champ littéraire*
LE SONN Loig - *Les origines du « développement personnel » en France*
PLASSE Christine - *Autobiographies et representations sociales*
SERRY Hervé - *Trajectoires d'éditeurs français après 1945 habitus, habitus professionnel et transformation du champ éditorial*
SOULIÉ Charles - *Sociologie comparée des pratiques de recherches en sciences sociales*

RTF 28 LES SCENARIOS DE LA SEXUALITE FIGURES PRESCRITES, FIGURES LIBRES / discussion Rommel Mendès-Leite - GERA, U. Lyon II

BEJIN André - *Les Fantasmes Obeissent-Ils Aux Normes Sociales De La Sexualite ?*
FASSIN Eric - *L'Invention Litteraire De L'Heterosexualite Dans Le Roman Français Contemporain*
LE TALEC Jean-Yves - *Les Paradoxes De Bareback*
LIOTARD Philippe - *La Salope Et L' Etalon Figures De La Sexualite Et Apprentissage Des Genres*

RTF 29 ORGANISATION REUNION DU RTF

RTF 30 NOUVEAUX DISPOSITIFS DE GESTION ET NOUVEAUX MODES DE CONTROLE / discussion Vincent de Gaulejac - LCS, U. Paris VII, Hervé Laroche

AGHOUCHY Kenza - *Mise en œuvre et fonctionnement des dispositifs de gestion*
BRUNEL Valérie - *Le développement personnel en entreprise de la gestion de la subjectivité à l'émergence d'un pouvoir pastoral*
DEFUANS Christine - *Management par le client et pratiques de conception des services Télécoms*
DUJARIER Marie-Anne - *Le consommateur manager sur les dispositifs de gestion des services de masse*
EMINET Aurélien - *Management projet Transformations et renforcements bureaucratiques ?*
FRIDLENDER Jean-Marc - *Esquisse de l'univers disciplinarisant des organisations contemporaines le Dispositif Panoptique Réticulaire (DPR)*
OGIEN Albert - *La gestion comme modèle d'exercice du pouvoir*

RTF 31 SOCIOLOGIE DES USAGES ET DES PRATIQUANTS

ARPAILLANGE Christophe - DARLON Catherine - *Les pratiques sportives des jeunes urbains, défi pour les institutions ?*
BESSY Olivier - MOUTON Michel - *Sociologie des pratiquants de sports nature*
CLÉMENT Jean Paul - *Habitus, dispositions, interactions, genre l'évolution des objets de recherche en sociologie du sport*
MONTANÉ Michel-Alexis - *Les pratiques sportives des jeunes urbains, défi pour les institutions ?*
GLORIA Aurélien - *La comparaison internationale en sociologie du sport, réflexion théorique et méthodologique. Exemple de l'évolution de l'offre compétitive d'escalade en France et au Royaume Uni (1980-2000)*
HASCHAR-NOÉ Nadine - *Espace public et usages sociaux l'exemple du Canal du Midi à Toulouse*
NARIA Olivier - *Sociologie des pratiquants de sports nature*

RTF 33 INDIVIDUALISATION ET NEGOCIATIONS / discussion Nacira Guénif-Souilamas - U. Paris XIII

BELHADJ Marnia - *La conquête de l'autonomie un enjeu des relations et des négociations entre les filles et leurs parents dans les familles algériennes*
CADOLLE Sylvie - *Etre jeune adulte dans un réseau familial recomposé quels effets sur le soutien familial ?*
COLLET Beate - SANTELLI Emmanuelle - *Des conjugalités mixtes, à l'intersection des dimensions culturelles, professionnelles et sociales*
GAVIRIA Sandra - *Vivre chez ses parents en France et en Espagne des mondes communs différents*
MARTIN Claude - *Individualisation, lien familial et lien social*
REVILLARD Anne - *Réflexion sur les conditions politiques de possibilité d'une démocratie de la famille*
ROBERT DES Marie-Laetitia - *Les médiations familiales de l'appartenance nationale*

RTF 34 LES MODES DE CONSTITUTION D'UNE EXPERTISE

COHEN Antonin - *Expertise constitutionnelle et restructuration de l'espace politique européen au tournant des années 2000*

PONET Philippe - *Le mélange des genres. Les mondes médico-médiatiques des palmarès des hôpitaux*
VAUCHEZ Antoine - WILLEMEZ Laurent - *Les politiques de la justice et la construction d'un sens commun réformateur (1981-2003)*

RTF 35 SESSION DE DEBAT

RTF 36 SESSION 5 / CONCLUSIONS ET ORGANISATION DU RESEAU

ADRIAENSSENS Stef - *Où va l'histoire sociologique ? Entre exégèse traditionnelle et production théorique innovatrice*
AUSSAGE Pierre - *Hegel, Nietzsche, les sociologues et les sciences humaines*

RTF 37 POLITIQUE, ÉTHIQUE ET REGULATION / discussion Monique Dagnaud - CEMS

DAGNAUD Monique - *L'exception culturelle et ses ambivalences*
GOULET Vincent - *Le médiateur de la rédaction de France, 1998-2003 naissance d'une institution*
LEFÉBURE Pierre - *L'imagerie démocratique véhiculée par la télévision. Construction et éléments de réception des rapports entre citoyens et personnel politique*
SZCZEPANSKI Maxime - *Déontologie et militantisme dans le journalisme à partir d'une analyse du Monde Diplomatique*

RTF 38 SESSION D'ORGANISATION

RTF 39 SESSION 5

CHEONG Soo Bok - *Les hommes en crise en Corée du Sud*
GUENIF -SOUILAMAS Nacira - *Embûches et Promesses d'une exploration socialement et ethniquement différenciée des rapports de genres*
LACOMBE Delphine - *Comment les constructions du féminin et du masculin peuvent-elle s'inscrire dans les usages sociaux d'une norme pénale ?*
WELZER-LANG Daniel - *Les hommes changent aussi. Paradigmes de l'égalité et de la domination masculine*

RTF 42 SESSION D'ORGANISATION

RTF 43 DROITS ET MINORITES RELIGIEUSES / COMMENTAIRES (Par Philippe Portier, U. De Rennes) / CONCLUSION (Par Micheline Milot Et Jean-Paul Willaime)

CAEIRO Alexandre - *Mutations de la charia dans un contexte pluraliste l'élaboration d'une jurisprudence islamique* « *citoyenne »*
MILOT Micheline - *L'espace juridique et la participation citoyenne des groupes religieux minoritaires*
PORTIER Philippe - *commentaires du colloque par Philippe Portier (commentateur)*
RANDAXHE Fabienne - *Accommoder, au nom de quoi et jusqu'où ? Les défis du pluralisme religieux à l'aune du cas états-unien*

SESSION 6
Vendredi 16 h 30

RTF 3 BILAN De La Première Année De Fonctionnement Du Réseau / Programme D'Activité De L'Année À Venir / Désignation Du Bureau Et Du Responsable

RTF 4 LA SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, DEBATS THEORIQUES ET STRUCTURATION Quelle Place Pour La Formation Dans La Sociologie De L'Éducation ? (Par Lucie Tanguy) ; Les Orientations Du Réseau " Politiques Publiques D'Éducation Et De Formation " Du Comité Modes Et Procès De Socialisation De L'Association Internationale Des Sociologues De Langue Française (Par Jean-Louis Derouet) ; Débat Sur Ces Interventions ; Organisation Et Activités Futures, Élection Des Membres Du Ca Du Rtf Et De Son Responsable

RTF 5 ORGANISATION, STRUCTURATION ET PERSPECTIVE DU RTF

RTF 6 ASSEMBLEE GENERALE ET ORGANISATION DU RESEAU (Rapport D'Activité De L'Année 2003. Programme Et Perspectives 2004-2005 ; Election Du Président Et Du Bureau Pour Deux Années)

RTF 7 PROJETS, PERSPECTIVES ET ORGANISATION DU RESEAU

RTF 8 LE DEVENIR DE LA CULTURE MILITAIRE À L'HEURE DE LA PROFESSIONNALISATION / discussion Frédéric Charillon - U. Paris II

JANKOWSKI Barbara - VENNESSON Pascal - *Les valeurs de officiers en France contenus et comparaisons*
JEAY Anne-Marie - *Les Volontaires du Service National à la recherche d'une activité ou en quête de son identification ?*
LAGACÉ-ROY Daniel - *La profession des armes et l'ethos militaire*
LEGER Jean-François - *De l'engagement « affectif » au réengagement « contractuel ». La représentation idéale des métiers militaires à l'épreuve de l'expérience relationnelle et sociale du pouvoir*
NICHOLS Delphine - *Culture militaire et association professionnelle*

RTF 9 SESSION D'ORGANISATION

RTF 12 BILAN DE L'ACTIVITE DU RTF ET PREPARATION DES ACTIVITES À VENIR / discussion Pierre-Paul Zalio - ENS-Cachan

RTF 13 CONCLUSION ET DISCUSSION SUR L'AVENIR DU RESEAU

RTF 14 TABLE-RONDE/DEBAT La Sociologie Des Arts Et De La Culture ; Gestion Et Organisation Du Réseau (À Confirmer)

RTF 15 SESSION D'ORGANISATION

RTF 16 DIMENSIONS SOCIALES ET Psychiques (Problèmes Théoriques Et Démarches Empiriques) / Mise En Place De L'Organisation Définitive Du Réseau Thématique Sociologie Clinique

BERGIER Bertrand - FRANCEQUIN Ginette - *Jeunes « orientés », rescapés au niveau maîtrise…*
CHAIB Yassine - *La Patriarches et Chibanis dans la migration*
MERCADER Patricia - *Le genre à l'articulation du social et du psychique*
RIZET Stéphanie - *Tiraillements identitaires et désengagement politique Une analyse clinique de trajectoires biographiques d'ex-militants de la Ligue communiste révolutionnaire*

RTF 17 SYNTHESE, AVENIR DU RESEAU ET PREPARATION DU PROCHAIN CONGRES

RTF 18 SESSION 6

ROLLAND Juliette - *La place du sujet dans les théories de l'art catholique. France 1850-1950*
TERRENOIRE Jean-Paul - *Éthique et morale les mots et les choses*

RTF 19 SESSION D'ORGANISATION

RTF 20 ORGANISATION

RTF 22 SUITE DE LA DISCUSSION ; BILAN ET SUITE À DONNER AU RTF

RTF 23 FILMER LE TRAVAIL. BILAN ET PERSPECTIVES

HATZFELD Nicolas - MICHEL Alain - ROT Gwenaële - *Quand la chaîne fait son cinéma. Le cinéma militant et la grande usine automobile le travail en représentation*

RTF 24 BILAN ÉPISTEMOLOGIQUE ET AVENIR DU RESEAU

RTF 27 TRANSPOSITIONS, RECEPTIONS

DIRKX Paul - *Un cas journalistico-littéraire. L'immigration francophone dans le champ intellectuel français*
GANGLOFF Jean-Luc - *La réception de l'œuvre de Nelson Goodman en France*
MAUGER Gérard - *La réception des interventions de Pierre Bourdieu et de « Raisons d'Agir » au cours de l'automne 1998*
YACINE Tassadit - *Qu'est-ce qu'être intellectuel français en Algérie l'exemple de Pierre Bourdieu*

RTF 28 ORGANISATION DU RESEAU (Constitution D'Un Comité Directeur, Proposition De Colloque Pour 2005, Projets) / discussion Michel Bozon, Alain Giami

RTF 29 TECHNIQUES, INNOVATIONS ET POLITIQUES D'INNOVATION / discussion Michel Dubois - GEMAS

ASSEGOND Christèle - *Les conditions historiques d'appropriation d'un savoir scientifique par une profession l'exemple de la stéréotomie dans le métier de tailleur de pierre*
BABOU Igor - *Vers une théorie des composites objets, relations et normes en bibliothèque*
BENNINGHOFF Martin - *Les agences de moyens réponses à la « demande » et légitimité*

DAGIRAL Éric - *L'administration électronique conception et usages des nouveaux services*
LAFAY Marina - *Représentations et enjeux autour d'innovations technologiques dans le cadre d'une coopération décentralisée entre la France et le Mali*
TORNATORE Jean-Louis - *Quand la technique devient patrimoine. Mines et hauts fourneaux à l'épreuve du travail de mémoire*

RTF 31 SPORTS ET SCIENCES (Session Jointe avec le RTF 29)

COLLINET Cécile - *Connaissances scientifiques et actions pratiques chez des professionnels du sport*
TERRAL Philippe - *Les variations entre discours de justification et discours d'explicitation des entraîneurs sportifs et enseignants d'EPS concernant la construction des savoirs professionnels différents rapports aux savoirs scientifiques*
TRABAL Patrick - *Les contraintes sociales de l'innovation dans l'épreuve sportive*

RTF 33 NOUVELLES TECHNOLOGIES ET LIEN SOCIAL / discussion Claude Martin - CNRS (Session Jointe avec le RTF 29)

CASTELAIN-MEUNIER Christine - *La téléphonie mobile entre culture de situation et subjectivité*
CLAIR-COALE Isabelle - *Téléphone portable et entrée dans la vie amoureuse. Le cas des jeunes des quartiers populaires*
LE DOUARIN Laurence - *Economie d'échange familial et modalités d'usage de l'ordinateur domestique*
LEJEALLE Catherine - *Le téléphone portable dans la relation amoureuse naissante*
LELONG Benoît - *Nouvelles technologies, savoir-faire, et rôles familiaux*
MARTIN Corinne - *Les usages du téléphone portable dans les familles contemporaines entre autonomie et contrôle social*
METTON Céline - *Pré-adolescents et usages des nouveaux outils de communication autonomie et modalités de sociabilité*
REY Claudie - SITNIKOFF Françoise - *TIC et travail à domicile l'effacement des frontières du privé et du professionnel*

RTF 34 SESSION D'ORGANISATION Débat Sur L'Importance De La Sociologie Politique Et Sur La Pérennisation Du Rtf « Sociologie Politique »

RTF 35 SESSION D'ORGANISATION

RTF 37 ORGANISATION DU RESEAU THEMATIQUE

RTF 38 SESSION D'ORGANISATION (2)

RTF 39 BILAN, PROJET POUR L'AVENIR, REUNION DE BUREAU

RTF 43 PROPOSITION DE CREATION DU RESEAU THEMATIQUE « SOCIOLOGIE DES RELIGIONS »

COLLECTIF - *Nous proposons la création d'un réseau thématique de « sociologie des religions » (titre provisoire). Le but de ce réseau est de permettre aux sociologues œuvrant dans ce champ de confronter leurs analyses Il est aussi est de favoriser les croisements entre approches des religions et celles des autres domaines. Le réseau lancé par Jean-Paul Willaime et Micheline Milot en constitue la préfiguration. Ce réseau se constitue avec le soutien de l'Association française de sciences sociales des religions (AFSR). Le réseau se mettra sur pied à l'occasion du congrès de Villetaneuse en février 2004. Fondation du réseau, premier programme de travail, désignation d'une équipe chargée de l'animation du réseau. Danièle Hervieu-Léger (EHESS, CEIFR), Jean-Paul Willaime (EPHE, GSRL), Bruno Duriez (CNRS, CLERSÉ, et AFSR)*

LES RESUMES DES RTF

Sont listés ici les résumés, triés par RTF, par session, puis par ordre alphabétique de l'intervenant dans la session. Les résumés des sessions jointes (qui se tiendront en général dans la salle la plus grande) ne sont pas répétés.

LES RESUMES DES RTF 1
RTF 1 : Savoirs, travail, professions 2
RTF 2 : Migrations et relations interethniques 16
RTF 3 : Normes, déviances et réactions sociales 30
RTF 4 : Sociologie de l'éducation et de la formation 39
RTF 5 : Classes, inégalités, fragmentations 54
RTF 6 : Politiques sociales, protection sociale et solidarités 61
RTF 7 : Vieillesses, vieillissement et parcours de vie 71
RTF 8 : Sociologie du militaire : sécurité, armées et société 78
RTF 9 : Sociologie de l'urbain et des territoires 85
RTF 10 : Sociologie de la connaissance 91
RTF 11 : Sociologie de la consommation 95
TRF 12 : Sociologie économique 100
RTF 13 : Sociologie du droit 109
RTF 14 : Sociologie des arts et de la culture 119
RTF 15 : Jeunesse, Ages de la vie, Générations 126
RTF 16 : Sociologie clinique 133
RTF 17 : Gestion politique du corps et des populations 139
RTF 18 : Approches plurielles du Sujet 143
RTF 19 : Santé, Médecine, Maladie et Handicap 146
RTF 20 : Méthodes 154
RTF 21 : Mouvements sociaux 160
RTF 22 : Parcours de vie et dynamiques sociales 166
RTF 23 : Sociologie du travail et activités 175
RTF 24 : Travail (productif et reproductif), rapports sociaux, rapport de genre 181
RTF 25 : Travail, organisations, emplois 194
RTF 27 : Sociologie des intellectuels 201
RTF 28 : Recherches en sciences sociales sur la sexualité 207
RTF 29 : Sciences, innovations technologiques et société 213
RTF 30 : Sociologie de la gestion 221
RTF 31 : Sociologie du sport et des activités physiques 230
RTF 33 : Famille, vie privée, vie publique 238
RTF 34 : Les recompositions de l'espace politique dans la société contemporaine 248
RTF 35 : Sociologie de l'engagement, de la vie associative et du bénévolat 254
RTF 36 : Théories et paradigmes sociologiques, philosophie de la sociologie 260
RTF 37 : Sociologie des médias 264
RTF 38 : Sociologie de l'environnement 269
RTF 39 : Identité - subjectivité - revendication - changement social 272
RTF 40 : Sociologie des institutions 276
RTF 42 : Sociologie de l'expertise des sciences humaines et sociales 283
RTF 43 : Pluralisme religieux et citoyenneté 284
Index des auteurs 289

RTF 1 : Savoirs, travail, professions

BASTIN Gilles (ENS Cachan) *bastin@gapp.ens-cachan.fr*
RTF 1 / Session 1 / Salle E 211 / Mar 14 h 30

La construction des dispositifs de la profession dans les mondes sociaux du travail de l'information

Cette contribution sera consacrée à l'analyse des dispositifs par lesquels peut s'engager une dynamique professionnelle dans le cadre du travail lui-même. Dans son System of professions (1988), Andrew Abbott a donné des pistes très utiles pour l'analyse des logiques de revendications juridictionnelles en replaçant l'activité des professionnels dans son cadre écologique plus que dans une dynamique institutionnelle ou historique. Ces pistes seront poursuivies dans le sens d'une inscription des logiques professionnelles dans la dynamique des mondes sociaux dans lesquels travaillent les professionnels.Cet argument sera étayé par la présentation des résultats d'une enquête de terrain menée dans le monde de l'information institutionnelle européenne à Bruxelles. Ce monde, construit autour d'une source d'information principale (la Commission européenne), est fortement régulé et territorialisé autour de lieux d'interaction entre sources d'information et professionnels de son traitement. Face à la logique de l'économie de l'information (peu sensible à la régulation traditionnelle par le groupe professionnel et ses associations, ses codes…), s'y sont développés dans les années 1990 un ensemble de modes diffus de « revendication juridictionnelle ». Je présenterai notamment une analyse lexicale menée sur un corpus d'articles de presse d'un journaliste fortement engagé dans cette revendication juridictionnelle pour montrer que dans sa production même on retrouve la trace d'une volonté de définition des frontières de ce que l'on peut appeler (mais a posteriori seulement) la profession journalistique.Ces modes diffus de construction discursive de la profession pourront, d'un point de vue plus théorique, être analysés comme des « dispositifs » de la profession.

BODIN Romuald (SACO, U. de Poitiers, EHESS) *romubd@aol.com*
RTF 1 / Session 1 / Salle E 211 / Mar 14 h 30

Le colloque professionnel et les élus : le cas des assistantes de service social

Les colloques de l'ANAS (Association Nationale des Assistants de service Social) sont souvent visités par de nombreux élus, et la culture professionnelle des assistants de service social se caractérisant par sa distance voire sa conflictualité à l'égard du politique, on peut s'interroger sur l'importance qu'accorde l'ANAS à leur présence. Cette communication, qui s'appuie sur une recherche en cours, propose de se confronter à ce paradoxe afin d'approfondir la connaissance que nous avons du rapport entretenu par les assistants de service social avec la politique et les acteurs politiques, et de déterminer la fonction de la participation des élus aux congrès de l'ANAS. Elle s'appuiera notamment sur une analyse des discours enregistrés des intervenants et des organisateurs aux cours des trois « journées d'étude » 2003 de l'ANAS, et sur l'analyse in situ des interactions, afin notamment de dégager les effets des discours sur le public. Nous montrerons que le colloque professionnel est un lieu de rappel de l'ensemble des représentations de la profession, et qu'il est organisé à la fois en fonction de l'image que la profession veut donner d'elle-même à l'extérieur (invité de marque, jeu avec les médias, choix du lieu, etc.) et afin de convaincre les récepteurs - les spectateurs et les membres du groupe - de l'importance à accorder à l'évènement, c'est-à-dire de l'investissement et de l'attention qu'il mérite. Or le succès ne dépend pas uniquement du contenu des représentations mais aussi de la présence d'élus, permettant de jouer sur le rapport ambigu qu'entretient la profession avec le politique.

CHAMPY Florent (CESTA, EHESS) *champy@ehess.fr*
RTF 1 / Session 1 / Salle E 211 / Mar 14 h 30

Le processus de rationalisation des activités professionnelles et sa formalisation juridique : étude interactionniste du cas des architectes

Les études sur les groupes professionnels suffisent à faire ressortir la grande diversité des voies qu'emprunte le processus historique de rationalisation décrit par Weber, mais elles permettent aussi de dégager des facteurs communs d'explication du processus. Pour progresser dans notre compréhension de la façon dont ces derniers agissent, il est nécessaire de nous intéresser à des cas singuliers assez diversifiés, qui correspondent à des combinaisons originales des mêmes variables. A cet égard, les exemples de blocages présentent un intérêt spécifique. Nous présentons ici une tentative d'explication de l'échec d'une réforme du droit de la profession d'architecte, qui tendait vers une rationalisation accrue des structures privées d'exercice de la maîtrise d'œuvre. L'étude de type interactionniste du chantier de la réforme permet d'expliquer cet échec par les jeux d'acteurs aux rationalités contradictoires (services de l'Etat, segments professionnels, organisations professionnelles, professions concurrentes), et d'illustrer les obstacles que le processus historique de rationalisation des activités des groupes professionnels rencontre (attachement à l'indépendance, absence d'enjeu fort pour l'Etat, divisions de la profession). La structure de la représentation professionnelle est présentée comme l'explication ultime de l'échec, non en ce qu'elle suffirait, mais en ce qu'elle est nécessaire pour expliquer les différences avec un groupe professionnel aux caractéristiques proches : les avocats. Cette étude illustre donc le rôle encore joué par les organisations professionnelles, en dépit de leur déclin, dans l'inégale capacité des groupes professionnels à peser sur leur avenir.

DE VERDALLE Laure (ENS Cachan) *deverdalle@sociens.ens-cachan.fr*
RTF 1 / Session 1 / Salle E 211 / Mar 14 h 30

Professions et changement de système : Les gens de théâtres est-allemands dans la transition

Cette proposition porte sur les professions artistiques et le marché du travail théâtral en RDA puis dans les nouveaux Länder. La relation entre Etat et profession joue ici un rôle essentiel puisqu'il s'agit d'étudier la transition d'un monde de l'art du régime socialiste au régime capitaliste. Le régime est-allemand a normalisé les statuts des gens de théâtre. Le contrôle sur la formation, la sécurité de l'emploi, l'organisation de la production autour de troupes fixes (les Ensembles) sont autant d'indices de la stabilisation d'un ordre professionnel et de la délégation d'un pouvoir par l'Etat. Le contrôle exercé par le régime sur les producteurs artistiques est donc favorable aux gens de théâtre, du moins en terme de statut. Durant la décennie 1980, les artistes se trouvent pourtant dans une situation complexe : partageant l'idéal socialiste du régime, ils souhaitent réformer l'Etat pour le

rendre plus démocratique, ce qui se traduira par leur participation ambiguë aux événements de 1989. La réunification, à laquelle s'opposent la plupart des artistes de théâtre, vient remettre en cause ces liens entre professions théâtrales et Etat. L'intégration des artistes est-allemands dans le système ouest-allemand pose de façon cruciale la question du sens politique qu'ils donnent à leur activité théâtrale. Surtout, l'incertitude apparaît au sein des théâtres, avec l'apparition de contrats de court terme. Enfin, si de nouveaux possibles s'ouvrent dans un monde théâtral en pleine recomposition, l'impact du changement de système joue aussi sur les frontières des différentes professions théâtrales et sur le contenu des activités.

PROUST Serge (GRIS, U. de Rouen) *serge.proust@club-internet.fr*
RTF 1 / Session 1 / Salle E 211 / Mar 14 h 30

La demande d'Etat dans les mobilisations d'intermittents

Cette communication s'inscrit dans le cadre d'une recherche en cours portant sur les luttes autour du régime de l'intermittence qui se déroulent depuis une dizaine d'années. Les annexes 8 et 10 à la convention définissant le régime d'assurance-chômage concernent des groupes relevant de métiers qui diffèrent et s'opposent sous de nombreux points et dont nous ne postulons pas qu'ils constituent un véritable groupe professionnel. Il existe néanmoins un processus (très incertain) « d'unification » très largement déterminé par le cadre conventionnel défini par ces annexes ainsi que par les mobilisations en cours depuis une dizaine d'années. Nous montrerons que, compte tenu de différents facteurs (inexistence du lien salarial classique de subordination dans de nombreux secteurs ; faiblesse des ressources matérielles et symboliques mobilisables), ces luttes visent moins le MEDEF (qui reste un adversaire lointain dans les champs culturels et artistiques) que l'Etat. Elles visent, notamment par leur dimension médiatique et en s'appuyant sur les intérêts budgétaires que ce dernier trouve dans ce régime, à sortir du cadre contractuel et conventionnel pour faire de ces annexes un problème politique susceptible d'un traitement politique par l'Etat. Mais par là même, les mobilisations des intermittents se placent sous la dépendance des orientations que définissent les responsables politiques. Depuis plus d'un an, ce sont les conditions et les modalités des mobilisations qui sont ainsi profondément transformées.

STEBE Jean-Marc (LASTES, U. Nancy II) *Jean-Marc.Stebe@univ-nancy2.fr*
RTF 1 / Session 1 / Salle E 211 / Mar 14 h 30

Les gardiens-concierges du secteur locatif

Le gardien-concierge exerçant dans le secteur locatif social constitue un exemple de métier représentatif des « nouveaux » anciens métiers qui voient le cadre de leur professionnalité se transformer au fur et à mesure de l'aggravation des difficultés dans les HLM (paupérisation des locataires, dégradation de l'environnement physique…). Il représente une sorte de paradigme des « nouveaux métiers » de la ville qui intègrent de plus en plus la médiation dans leur référentiel. Mais il apparaît que les tâches de médiation « formelle », ou plus exactement de « médiation nommée », soient difficilement acceptées par les acteurs de terrain qui « font de la médiation » depuis longtemps sans en avoir l'air. La médiation semble venir heurter un métier encore très marqué dans les esprits et dans la pratique par les tâches d'entretien, de traitement des ordures ménagères, de maintenance technique et de surveillance. Nous analysons cette nouvelle forme d'action publique que constitue la médiation, dont le développement est assez original, puisqu'il fait intervenir des acteurs jusqu'alors peu impliqués dans la lutte contre « la crise urbaine » et qui se sentent souvent dépassés par les problèmes de déliquescence du lien social dans les quartiers sensibles. Comment ces acteurs traditionnels de proximité réagissent-ils aux demandes nouvelles des décideurs de la politique de la ville et de leurs employeurs (bailleurs sociaux principalement) ? Ont-ils les moyens, le désir, et les compétences pour assumer ces nouvelles fonctions ?

BELHADJ Marina (U. de Poitiers) *Marnia.Belhadj@univ-poitiers.fr*
RTF 1 / Session 2 / Salle E 211 / Mar 17 h 00

Catégorisation et professionnalisation des enfants d'immigrés dans le cadre du développement social des quartiers

Les phénomènes d'exclusion ont conduit les professionnels du travail social et les organismes de recrutement à identifier de nouvelles catégories d'acteurs censés détenir des compétences et des savoirs acquis au contact d'un environnement social particulier pour servir de relais auprès des habitants. L'identification de zones d'aménagement du territoire ou de zones urbaines sensibles associées aux quartiers les plus défavorisés cible un public spécifique issu lui-même de ces quartiers. Beaucoup d'enfants d'immigrés (puisque ce sont eux qui vivent majoritairement dans ces quartiers) peu ou pas qualifiés ont trouvé, grâce à ce dispositif, un emploi leur permettant d'exploiter une expérience et un savoir-faire, d'autres plus qualifiés et plus diplômés se sont vus offrir prioritairement un emploi de ce type lorsqu'ils s'adressaient aux organismes de recherche d'emploi. Cette communication portera précisément sur le processus de professionnalisation et de catégorisation à l'œuvre dans ces logiques de recrutement et qui résulte pour une grande part de la jonction existant entre les besoins institutionnels et les attentes de certains jeunes issus de ces quartiers, souvent qualifiés et désireux de faire reconnaître une compétence particulière. Il s'agit à travers l'analyse des logiques institutionnelles et individuelles de rendre compte des conséquences de ce processus sur l'avenir professionnel des jeunes et des plus diplômés, en particulier qui n'ont pas été formés pour ces métiers. La communication pose notamment la question de l'ethnicisation professionnelle des enfants d'immigrés et des effets pervers de cette logique qui risque à terme de les cantonner et les enfermer à l'intérieur d'emplois spécifiques.

BIHENG-MARTINON Louise-Mirabelle (U. de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines) *mirabellebiheng@yahoo.fr*
RTF 1 / Session 2 / Salle E 211 / Mar 17 h 00

La féminisation du métier de relieur en France au XXe siècle ou la logique de transformation d'un groupe professionnel

Contrairement aux idées reçues, le métier de relieur n'a pas disparu. En fait le métier de relieur s'est considérablement transformé au cours des siècles et plus particulièrement au XX e siècle. Pris dans l'engrenage de la modernité du développement du livre électronique, du e-book, des supports virtuels, le métier de relieur a été contraint de s'adapter aux nouveaux supports, de se redéfinir. Ainsi les relieurs ont dû prendre position dans ce nouvel environnement, faisant une part plus importante à l'écran qu'au papier. Le métier de relieur qui était jusqu'à une époque assez proche réservé aux hommes, mais aussi à des adolescents en échec scolaire ou présentant un handicap physique les empêchant d'exercer une autre activité, est devenu pour partie un métier haut de gamme attirant de plus en plus de femmes de la moyenne bourgeoisie. Pour celles-ci, la reliure n'est plus seulement un passe temps agréable, mais une profession artistico-libérale à part entière. Leur nombre ne cesse de croître : 49% de femmes sur une population de 600 relieurs déclarés. Actives aux sein des associations professionnelles, les femmes participent aux concours

et aux expositions tant en France qu'à l'étranger. Ce sont des chefs de files, les portes drapeaux d'un type de savoir-faire technique et artistique. En défendant les valeurs traditionnelles, elles perpétuent l'image de la culture « the french touch » liée au luxe et à l'art qui a fait jusqu'ici la renommée de la France.

BOIGEOL Anne (IHTP, Cachan) *boigeol@ihtp.cnrs.fr*
RTF 1 / Session 2 / Salle E 211 / Mar 17 h 00
Au delà du plafond de verre : les femmes dans l'élite économique du barreau
Alors que l'avocature, comme d'autres professions juridiques et judiciaires, se féminise inexorablement, la question se pose de connaître la position effective des femmes dans les élites professionnelles, que ce soient les élites « politiques » du barreau, représentées par les conseils de l'ordre ou les élites « économiques » représentées par le barreau d'affaire. Comme c'est le cas dans d'autres professions et comme cela a été analysé dans les barreaux d'autres pays, il semble qu'il y ait toujours un plafond de verre qui limite la présence des femmes parmi les élites professionnelles. Elles sont toujours peu nombreuses à exercer les fonctions de bâtonnier et, si leur nombre croît dans les cabinets d'affaire, c'est davantage dans la position de collaboratrice que dans celle d'associé. Cependant, même peu nombreuses, elles sont présentes. La question précise que l'on posera dans cette communication est de savoir si ces femmes présentent un profil particulier qui leur a permis d'accéder à ces positions. A partir de la source que constitue un annuaire de juristes d'affaires, dans lequel les avocats déclinent les différentes formes de capitaux qu'ils peuvent faire valoir auprès de clients potentiels ainsi que les domaines d'activité qui sont les leurs, on se propose d'analyser, de façon quantitative, s'il existe une spécificité dans les ressources mobilisées par les femmes, notamment au niveau des titres scolaires, ainsi que dans les spécialités juridiques annoncées.

CHARRIER Philippe (U. Lyon II, Glysi-Safa) *Philippe.Charrier@ish-lyon.cnrs.fr*
RTF 1 / Session 2 / Salle E 211 / Mar 17 h 00
Masculinisation et segmentation des savoirs : l'exemple des hommes sages-femmes
L'analyse des rapports sociaux de genre dans les professions a donné lieu à une accumulation d'études de cas traitant de l'intégration des femmes dans des emplois « réservés aux hommes ». Cependant, on connaît bien moins le mouvement inverse, à savoir l'intégration d'hommes dans des professions ou des métiers réputés féminins. Notre communication propose d'aborder cette problématique à partir du cas d'hommes exerçant la profession de sage-femme, profession féminine par excellence. Ce constat ne constituerait qu'une anecdote, si n'existait pas l'éventualité d'une hausse significative de la proportion d'hommes dans cette profession, qui représente aujourd'hui 0,6 % des praticiennes en exercice. En effet, le recrutement se fait à partir d'étudiants inscrits à l'examen PCEM1, où une vingtaine de place sont réservées aux sages-femmes, alors qu'auparavant, il s'agissait d'un concours d'entrée à l'école où tout un chacun pouvait se présenter. La vocation ne suffira plus pour être sage-femme ; le hasard (tenter médecine mais être reçu-collé en position convenable pour intégrer l'école de sages-femmes) pourrait bien devenir le déclencheur principal des carrières. Nous aborderons certains enjeux de la masculinisation des sages-femmes, ceux qui touchent aux savoirs et compétences. Il s'agit de voir si les hommes sages-femmes aujourd'hui en activité se distinguent ou non par une segmentation, notamment dans les actes exercés, revendiqués et appréciés. Autrement dit, est-ce que les hommes sages-femmes se construisent des savoirs professionnels spécifiques ou bien adoptent-ils une attitude homogénéisante ? Pour répondre à cette question, nous nous baserons sur une enquête en cours auprès des hommes sages-femmes.

DESBONS Sylvie (U. de Rouen, CA-CEREQ de Rouen) *s_desbons@yahoo.fr*
RTF 1 / Session 2 / Salle E 211 / Mar 17 h 00
Les compétences et le genre dans l'enseignement du tennis
Depuis le début des années 90, les clubs de tennis français voient le nombre de leurs effectifs stagner quand il ne régresse pas. Cette analyse issue des travaux de Waser, n'est pas sans effets sur les enseignants professionnels de tennis. En effet, ce phénomène confronte ce groupe professionnel à la réalité d'autres groupes professionnels, c'est à dire au chômage et à la concurrence. Les travaux réalisés sur les femmes au travail montrent que l'enseignement demeure un domaine essentiellement féminin. Cependant, l'enseignement du sport semble échapper à ce schéma et les femmes y sont plutôt minoritaires, notamment dans les sports à forte concentration masculine. Le tennis entre dans ce cas de figure, où compétition et enseignement sont largement investis par les hommes. Bien que la formation menant à ce métier soit commune aux deux genres, en situation de travail, hommes et femmes ne réalisent pas toujours les mêmes tâches. Comment s'opère alors la division sexuée du travail lorsque ils exercent leur activité dans la même structure sportive ? Dans les structures de petite importance la répartition fait très souvent l'objet de conflits entre les genres et il revient généralement à une tierce personne de décider. Par contre, lorsque les structures sont importantes la répartition des tâches se fait de façon collective et en prenant en compte les compétences des enseignant(e)s. Cette organisation du travail cantonne les femmes dans des tâches typiquement féminines, contribuant ainsi à la reproduction des normes dominantes, ainsi qu'à celle des stéréotypes « féminins ».

DUSSUET Annie (U. de Nantes, GERS, LESTAMP) *a.dussuet@wanadoo.fr*
RTF 1 / Session 2 / Salle E 211 / Mar 17 h 00
Quelle « professionnalisation » pour les services à domicile ?
Le secteur des services à domicile connaît depuis plusieurs années une forte croissance, largement soutenue par les politiques publiques. Il emploie à 99% des femmes dans des conditions de forte précarité dues à la prédominance du temps partiel, à des rémunérations particulièrement basses (à un niveau qui est encore diminué par la faiblesse du temps de travail), à des formes spécifiques de contrats de travail (« gré à gré », système du mandataire, diffusion du chèque-emploi-service), et à une grande difficulté d'accès à une formation qualifiante. Peut-on dans ces conditions parler, comme le font les responsables politiques ou associatifs, de « professionnalisation » de ce secteur ? Une analyse comparative des formes d'emploi observées dans les organisations de service à domicile permet de construire une typologie allant de l'emploi flexible des services « domestiques » à l'emploi « professionnel » dans des services, que l'on peut caractériser comme « hospitaliers ». Entre ces deux types extrêmes, existe une forme intermédiaire à laquelle on réservera la dénomination de « services d'aide à domicile », qui se caractérise par une tentative de construction de professionnalité à partir des composantes émotives et relationnelles du travail. Ce processus suppose toutefois l'intervention médiatrice des organisations employeuses pour dégager le travail réalisé du cadre domestique où

il est ancré. On montrera aussi comment cette intervention est actuellement contrecarrée par des politiques publiques qui tendent au contraire à renforcer la dimension interpersonnelle et privée du travail effectué.

FOURRE-CLERC Janique (U. de Tours, Lab. Ville, Société, Territoire / Dynamiques sociales urbaines) *j.fourre-clerc@laposte.net*
RTF 1 / Session 2 / Salle E 211 / Mar 17 h 00

Transmission des savoirs professionnels et socialisation au sein d'un lieu de vie et de formation : le cas des jeunes compagnons tailleurs de pierre

Dans le cadre de l'Association Ouvrière des Compagnons Du Devoir du Tour de France, les compagnons ont mis en place un processus de formation qui permet aux jeunes tailleurs de pierre de 18 à 25 ans d'apprendre leur métier en s'intégrant dans la communauté compagnonnique. Ces jeunes, appelés itinérants, effectuent un tour de France qui les conduit chaque année à changer de ville, d'entreprise et de collectif de travail afin de connaître la diversité du métier. Ils vivent également dans les maisons de compagnons et connaissent un processus de socialisation, tant professionnelle que compagnonnique. Le début et la fin du parcours sont marqués par des rites de passage qui permettent l'entrée des itinérants dans le groupe des compagnons. Pour passer ces rituels initiatiques, les futurs compagnons exécutent des travaux afin de démontrer leur niveau de compétences et surtout leur investissement dans la communauté. Ces travaux nécessitent une grande motivation et une bonne organisation en terme de gestion du temps, puisqu'ils s'effectuent essentiellement dans la sphère du hors-travail. Ils représentent une forme de défi pour les tailleurs de pierre ; défi qui leur permettra de se connaître et d'évaluer leurs capacités et leurs manques. La motivation, la ténacité, et l'investissement personnel sont exigés dans ce type de travail. Ces valeurs, ces qualités et ces compétences mises en évidence lors de ces rituels peuvent être négociables sur le marché du travail, notamment dans les fonctions d'encadrement vers lesquelles se projettent les compagnons tailleurs de pierre.

HUG Pascal (CERLIS, Paris V) *pascal.hug@easynet.fr*
RTF 1 / Session 2 / Salle E 211 / Mar 17 h 00

Savoir-faire exportables et « commerce phénotypique ». Le cas des agents de sécurité privée noir-africains à Paris

L'enquête qualitative sur les pratiques entrepreneuriales et managériales des Noirs-Africains à Paris dans la sécurité privée a été menée entre 1997 et 2002. Les spécialisations des Congolais, Ivoiriens, et plus généralement des Noirs-Africains appellent une explication multicausale, envisagée ici par le recrutement, les trajectoires migratoires, professionnelles, entrepreneuriales, et les pratiques de loisir. Sont recrutés des agents déscolarisés, mais aussi des diplômés. Les premiers critères d'embauche qu'ils évoquent, relèvent du phénotype : taille, couleur, beauté. Ces stigmates, empêchant l'embauche ailleurs, semblent sur-déterminer le recrutement dans la sécurité privée. La surveillance physique relève du commerce phénotypique. Cette nouvelle notion recouvre les établissements recrutant selon des caractéristiques phénotypiques davantage que sur d'autres critères et avec une application professionnelle active et/ou passive directe. Comment la peau noire intervient-elle dans la dissuasion ? Les sources d'inspiration des hypothèses explicatives vont de « la loi de l'hospitalité » de l'anthropologue Pitt-Rivers à l'approche socio-linguistique de Freud dans « l'inquiétante étrangeté », et à l'anthropologie sociale de Mauss, en passant par l'individualisme méthodologique de Boudon. Ces vigiles participent du marketing des établissements commerciaux. Parmi les ressources du hors-travail professionnalisées, figure l'élégance vestimentaire. Elle fait la réputation des Congolais, depuis que le mouvement de »la Société des Ambianceurs et Personnes Élégantes », a fait tache d'huile, y compris chez les migrants ivoiriens. Le flair d'attraper des voleurs constitue un autre savoir en lien avec ces sociétés d'émigration, celles-ci étant souvent décrites comme fonctionnant sur un mode « kleptocratique » et de « politique du ventre », c'est-à-dire du pillage et de l'intérêt purement matériel.

LAPEYRE Nathalie (U. de Toulouse, Equipe Simone / SAGESSE, CERTOP) *nathlapeyre@hotmail.com – lapeyre@univ-tlse2.fr*
RTF 1 / Session 2 / Salle E 211 / Mar 17 h 00

Le double mouvement de balancier des savoirs professionnels L'expérience des professionnelles libérales

Les recherches féministes mirent en exergue le transfert des compétences dites « naturelles » des femmes de la sphère domestique vers la sphère du travail, sans compensation salariale ni reconnaissance de qualification. Qu'en est-il dans l'exercice des professions libérales, notamment quand les femmes exercent en solo ? Comment ces savoirs faire sont-ils mobilisés dans l'exercice quotidien ? Et de quelle manière parviennent-ils à s'articuler avec des savoirs professionnels dits traditionnels ? Les résultats de recherche d'une enquête portant sur la féminisation des professions de médecin, d'avocat et d'architecte montrent que les femmes optimisent dans l'exercice professionnel les compétences acquises au cours du processus de socialisation. De fait, la division sexuelle du travail – et la hiérarchisation qu'elle implique - se crée entre les consoeurs et les confrères. D'un autre côté, les dispositions des professionnelles, acquises par la formation et/ou l'expérience, se recyclent dans la sphère familiale et domestique. Mais ce double mouvement de balancier des savoirs professionnels peut engendrer d'autres effets. L'expérience sociale de l'autonomie professionnelle et le processus de valorisation professionnelle forment un « double système informel et symbolique », sorte de ressort de la négociation, susceptible de réinterroger la division sexuelle du travail familial et d'augurer un éventuel processus de démocratisation des rapports sociaux de sexe.

RAVET Hyacinthe (U. Paris IV) *hyacinthe.ravet@paris4.sorbonne.fr*
RTF 1 / Session 2 / Salle E 211 / Mar 17 h 00

Savoirs incorporés, savoirs sexués : le cas des musiciens interprètes

Construits souvent dès l'enfance et l'adolescence, les savoirs mobilisés par les musiciens interprètes sont en grande partie incorporés / corporels. Fruits d'une socialisation musicale souvent précoce, qui passe par un apprentissage corporel tout autant qu'intellectuel, progressivement construits dans la sphère du hors-travail, ces savoirs participent activement à la définition et à la répartition des rôles, en particulier entre hommes et femmes. Ainsi, ce sont des savoirs professionnels qui définissent des « compétences » distinctes, « masculines » ou « féminines », au principe de la répartition des emplois, des tâches et des rôles musicaux ; ils se trouvent ainsi implicitement professionnalisés. Aux musiciennes sont dévolues avant tout les fonctions de chanteuse ; aux musiciens, les rôles d'instrumentiste, de soliste et de chef. Dans le domaine de la musique savante et dans celui des musiques populaires, on observe ainsi différentes formes de ségrégation verticale et de ségrégation horizontale, fondées notamment sur le rapport à l'autorité et sur le rapport au corps. En particulier, si les professions musicales comme celle de musicien d'orchestre se féminisent, ce n'est pas sans valoriser des qualités « féminines » opposées à des valeurs et des pratiques « masculines », « ressources » sexuellement distinguées qui repoussent et conservent des lignes de partage professionnel entre

hommes et femmes. On se propose de développer ces quelques éléments de réflexion en comparant cette situation professionnelle à celle d'autres artistes interprètes comme les comédiens et les danseurs mais aussi à celle des sportifs de haut niveau.

BERCOT Régine (U. Paris VIII, GRASS) *joseph.bercot@wanadoo.fr*
RTF 1 / Session 3 / Salle E 211 / Mer 14 h 30

Usage et production de savoirs en situation de coopération

La constitution et la mise en œuvre des savoirs au travail représentent un enjeu essentiel pour les organisations, les acteurs qui y travaillent. Nous montrerons que les savoirs produits dans le travail ne peuvent être interprétés et jugés en référence à une dimension individuelle isolée de leur cadre de production et de mise en œuvre. Ils sont le produit d'une activité sociale et souvent collective qui met en jeu au-delà des connaissances académiques, la lecture d'un contexte, la compréhension des pratiques des autres acteurs. Les savoirs sont non seulement marqués par des logiques propres articulant concepts et langages mais ils sont également l'expression de normes, de place dans l'organisation et de sens projeté sur la réalité.

BERNARD Sophie (U. Paris X, TeM) *sophiebernard49@hotmail.com*
RTF 1 / Session 3 / Salle E 211 / Mer 14 h 30

Le travail des caissières : savoirs prescrits et savoirs inventés au quotidien

Face à la concurrence au début des années 70, de nouvelles formes de rationalisation du travail ont été adoptées dans le secteur de la grande distribution, basées sur le principe du flux tendu des marchandises et du temps de travail. Les caissières, personnel en contact direct avec la clientèle, sont concernées en priorité par ces nouvelles prérogatives. D'un point de vue technique, la mission principale de la caissière est d'assurer le flux continu et rapide des articles et l'encaissement de ces derniers. En ce sens, l'activité de caisse semble revêtir quelques uns des aspects du travail à la chaîne en usine : tâche répétitive, intensité des cadences, simplicité des tâches, chronométrage. Les marges de manœuvre dont la caissière dispose semblent donc relativement limitées. Nous nous baserons sur les résultats d'une enquête réalisée récemment au sein d'un hypermarché de la banlieue parisienne pour mettre en exergue l'écart entre règles formelles et pratiques informelles des caissières. Malgré les apparences, la caissière élabore en effet tout un ensemble de stratégies informelles lui permettant d'éviter toute rupture ou freinage du flux continu. En ce sens, nous nous intéresserons ici à la confrontation entre savoirs prescrits et savoirs inventés au quotidien pour faire face à l'imprévu. Nous verrons ainsi en quoi ces derniers se révèlent indispensables. En outre, la mission de la caissière est soumise à un double impératif : productiviste mais aussi relationnel. Quelle influence cela a-t-il sur l'activité de la caissière ? De quelle manière la caissière parvient-elle à concilier ces deux objectifs ?

BONNET Estelle (Glysi-Safa - U. de Lyon II) *Estelle.Bonnet@ish-lyon.cnrs.fr*
RTF 1 / Session 3 / Salle E 211 / Mer 14 h 30

Une lecture sociologique de la gastronomie : processus de régulation, de pressions et de contrôles entre cuisiniers, critiques gastronomiques et clients

L'étude proposée s'appuie sur l'analyse des courriers de lecteurs et de restaurateurs adressés à quelques grands guides gastronomiques français, et d'entretiens réalisés auprès de chefs de cuisine d'établissements recensés par ces guides. Cette étude s'appuie également sur une enquête plus ancienne effectuée auprès de critiques gastronomiques. A partir de l'analyse de ces matériaux, différents questionnements émergent qui peuvent se décliner en deux axes : le premier porte sur la revendication de différentes formes d'expertises en gastronomie et d'une confrontation entre savoirs professionnels et profanes en ce qui concerne le jugement de goût. Un deuxième axe amène à entrevoir les modes de régulation, de pressions et de contrôle qui s'établissent entre acteurs et qui participent à la définition de ce jugement de goût et de l'activité professionnelle des cuisiniers. La communication se propose d'interroger en particulier l'interdépendance entre cuisiniers, critiques gastronomiques et clients, les rapports de subordination qui s'établissent entre eux, montrant que ces rapports ne sont pas unilatéraux mais s'inscrivent dans une forme de réciprocité de l'action. Elle s'attache à rendre compte des relations complexes qui s'établissent entre acteurs et qui semblent former « système » au regard des pressions et régulations qui s'opèrent entre eux. Mais un système dont les règles ne sont pas toujours clairement apparentes.

BOURGEOIS Isabelle (CSO) *i.henry-bourgeois@cso.cnrs.fr*
RTF 1 / Session 3 / Salle E 211 / Mer 14 h 30

Contenu du travail du médecin généraliste en tant qu'activité de service

J'ai étudié la pratique de quatre médecins généralistes dans leurs contextes d'activité c'est à dire dans leurs relations avec les intervenants successifs(médecins ou non), autres que lui, auprès de ses patients, soit dans le cadre d'une prescription médicale, soit dans le cadre d'un adressage à un confrère spécialiste. Cette enquête fondée sur environ 150 entretiens et observations m'a conduite à m'interroger sur le contenu du travail du médecin généraliste en tant qu'activité de service c'est à dire à penser ce segment professionnel à partir de l'idée de la position de première ligne du médecin généraliste comme point d'entrée dans la compréhension de sa spécificité. Cette situation de premier recours du patient, celle de première ligne dans l'organisation des soins, fait du médecin généraliste un professionnel, spécialiste de la relation au patient à travers la façon dont il envisage la plainte du patient, le travail qu'il réalise sur elle, dans le but d'orienter sa prise en charge médicale. Ma réflexion est ainsi au confluent de la sociologie des professions, de la sociologie des organisations, et de la sociologie économique.

FOURMENTRAUX Jean-Paul (CERS, INRS, UCS, Montréal, Québec) *jpaul.f@free.fr*
RTF 1 / Session 3 / Salle E 211 / Mer 14 h 30

Les ressorts de l'innovation artistique : tensions d'une « recherche-création » à l'interface de l'art et de l'industrie

Le procès d'innovation technologique promeut dans la filière universitaire des arts numériques des reconfigurations de l'organisation de la recherche qui mettent l'accent sur l'interdisciplinarité, l'hybridation des savoirs et savoir-faire investis. À l'intersection de la recherche prospective et de la conception de nouveaux produits, les impératifs d'innovation et de créativité deviennent les moteurs d'une recherche-création transférable à l'industrie. Cette communication conjugue une analyse de ces notions à l'examen empirique d'un pan de ce secteur d'activité à Montréal (Québec). Elle s'appuie sur les résultats d'une enquête réalisée auprès de chercheurs-créateurs du consortium inter-universitaire Hexagram - Institut de recherche et de création en art et technologie médiatiques - qui regroupe 61 chercheurs de l'Université Concordia (anglophone) et de l'Université du Québec à

Montréal (francophone). Nous analysons les tensions de ce travail artistique et les processus d'économisation ajustés à ces projets à l'interface de la recherche académique, de la création artistique et de la production industrielle. Nous questionnons notamment les enjeux et modalités des interrelations entre management, recherche et création, ainsi que le métissage des produits qui en résultent, visant concurremment une exposition artistique, un résultat scientifique et une application industrielle.

FRAGOMICHELAKIS Mihalis (Campus-Akrotiri, Hania (Grèce)) *mfrago@science.tuc.gr*
RTF 1 / Session 3 / Salle E 211 / Mer 14 h 30

Les savoirs professionnels dans les secteurs de l'horlogerie, de la construction mécanique et de la micro-technique

Les savoirs dont nous nous occupons sont essentiellement ceux dits « professionnels », c'est-à-dire mis en ouvre dans l'exercice d'une profession, par la réalisation d'un travail, au sein d'un système productif et d'un mode de production. En ce sens, leur élaboration-reproduction-développement, leur mise en œuvre, etc. sont des processus dialectiquement liés au devenir historique et social des professions afférentes. Plus fondamentalement, ces savoirs font partie de la composante intellectuelle de la force de travail et suivent les changements de la place, du rôle, du « sort » qui lui est réservé au sein de la société capitaliste mouvante et évoluante. A ce titre aussi, ils constituent des moyens pour la production de valeurs, mais aussi pour l'acquisition de ressources nécessaires (et suffisantes?) à la reproduction de la force de travail. Considérés de la sorte, lesdits savoirs se révèlent comme étant pris dans des processus et pratiques contradictoires: d'une part, processus et pratiques par lesquels ils sont reproduits, modifiés dans leurs contenus, voire dans leur caractère et leur rôle par rapport aux productions de valeurs, en particulier à l'échelle locale (sous l'influence de changements opérés à d'autres échelles); d'autre part, processus et pratiques qui tendent à les dévaloriser, à en compromettre le développement, voire à en provoquer l'érosion…Ces considérations générales et théoriques s'appuient notamment sur des recherches effectuées dans l'Arc jurassien suisse et portant sur deux périodes fort importantes pour l'élaboration, la reproduction-évolution et la mise en œuvre de savoirs professionnels cruciaux pour certaines branches industrielles de cette région…

HENNI Azdine (Lab. G. Friedmann, Paris I) *azdine.henni@wanadoo.fr*
RTF 1 / Session 3 / Salle E 211 / Mer 14 h 30

La construction institutionnelle d'une compétence spécifique de chercheur d'emploi. Enquête dans une structure de placement de cadres au chômage

D'abord introduite dans les entreprises à partir des années 1980, la « logique de compétences » a rapidement pénétré les espaces d'intermédiation de l'emploi dans la décennie suivante. A l'aide du triptyque savoir, savoir-faire, savoir-être, il s'agit d'évaluer les compétences « réelles » des chômeurs afin de les orienter vers un emploi en correspondance étroite avec celles-ci. Il est ainsi devenu courant d'entamer une recherche d'emploi par un bilan de compétences, préalable nécessaire à la « construction d'un projet professionnel » qui inclut un éventuel « transfert de compétences ». Dans le même mouvement, l'ANPE a mis en place, en 1993, un « Répertoire opérationnel des métiers et des emplois » (ROME) qui définit, entre autres, les passerelles entre les métiers. De même, le PARE (Plan d'aide au retour à l'emploi), mis en place en juillet 2001, accentue la personnalisation de l'aide à la recherche d'emploi afin de favoriser l'émergence d'un projet professionnel en adéquation avec les compétences professionnelles des chômeurs. A travers l'observation des modalités d'accompagnement ayant cours au sein d'une structure de placement des cadres sans emploi, l'objet de ma communication vise à montrer comment s'opère un glissement de cette conception vers une logique de compétences appliquée principalement à l'activité de recherche d'emploi elle-même, alors que le métier ou la fonction recherchée deviennent marginales dans le champ d'activité des intermédiaires de l'emploi. Il importe donc de plus en plus d'évaluer des compétences spécifiques du « chercheur d'emploi » dans sa « capacité à construire un projet professionnel ».

JEANTET Aurélie (U. Paris X) *aurelie.jeantet@free.fr*
RTF 1 / Session 3 / Salle E 211 / Mer 14 h 30

La construction de la bonne distance dans les métiers de service : la confrontation entre savoir-faire des guichetiers, savoirs officiels des directions et savoirs profanes des clients

L'activité de service des guichetiers de La Poste met en œuvre plusieurs types de savoirs relationnels, à commencer par le travail de catégorisation, qui consiste à classer chaque client dans une catégorie indigène, constituée largement par l'expérience professionnelle et par les collectifs de travail. Ces catégories indigènes sont à mettre en rapport avec les catégories officielles, déclinées des injonctions managériales, auxquelles elles s'opposent sur bien des points. Un second type de savoir est le savoir empathique, qui procède à l'inverse d'une tentative de compréhension du client, mobilisant souvent sa propre expérience ou celle de ses proches. Dans le savoir empathique, il y a des va et vient constants entre le travail et le hors-travail, entre soi et le client, il y a une inscription de la relation de service au sein du quartier, de la société, ce qui peut aboutir au partage de valeurs communes. En même temps qu'ils semblent être contradictoires (l'un produisant une distanciation, l'autre une proximité), ces deux savoirs sont indissociables, ils se conditionnent l'un l'autre, la « bonne distance » résultant d'un équilibre entre ces deux activités et d'une alternance dans la mise en œuvre des savoirs relationnels des professionnels en contact avec un public. Reste à s'interroger sur la légitimité de ces savoirs au sein de l'organisation postale et de leur confrontation d'une part, avec les savoirs officiels divulgués par la voie hiérarchique directe ou par des stages de formation et, d'autre part, avec les savoirs profanes des clients (qui fondent la spécificité des métiers de service).

LENEL Pierre (LSCI) *lenelfr@yahoo.fr*
RTF 1 / Session 3 / Salle E 211 / Mer 14 h 30

La « common decency » au secours de la crise des institutions ? Organisation et compétences au sein des univers hospitalier et policier

Cette communication s'efforcera de montrer comment ce que François Dubet appelle « la crise des institutions » provoque une fragilisation des qualifications « classiques » au sens de la sociologie du travail et fait émerger une compétence un peu particulière que nous nous efforcerons de caractériser : la « common decency » (expression de Georges Orwell). Cette notion devra être mise en rapport avec celle de « monde vécu » (Habermas) ou celle de « relations primordiales » (Coleman). On verra que si la crise des institutions fragilise le contexte d'exercice des professions, elle permet également de mettre à nu des compétences qui ne relèvent pas forcément de l'organisation du travail ou de la structuration des professions. Les matériaux

empiriques mobilisés pour développer cette réflexion seront constitués à partir d'enquêtes réalisées dans le milieu hospitalier et au sein de l'institution policière.

MONCHATRE Sylvie (CEREQ) *monchatre@cereq.fr*
RTF 1 / Session 3 / Salle E 211 / Mer 14 h 30

Logique compétence et professionnalisation ouvrière

Les démarches compétence entraînent-elles un « retour du métier » ? Pour Ph. Zarifian, la compétence ne signifie pas un retour du métier car la défaite de ce dernier est consommée. Elle offre en revanche l'opportunité d'un « retour du travail dans le travailleur », c'est-à-dire d'une réappropriation par l'individu de son activité productive. Dans cette perspective, le modèle de la compétence induirait « un renversement de fond par rapport à la problématique taylorienne ». Le travail serait en mesure de devenir « l'expression directe de la puissance de pensée et d'action » du travailleur. L'espoir que l'individu puisse sortir de l'aliénation pour accéder, selon l'expression de Marx, à la propriété de ses capacités de travail acquises (Eigenschaft) reprend un nouveau souffle. Face à ces promesses d'une transformation des rapports entre l'employeur et le salarié, nous défendrons plutôt l'idée que la compétence ne produit pas de mouvement d'arrêt dans le processus de séparation du travail et du travailleur. Bien au contraire, elle s'appuie sur des leviers gestionnaires permettant à l'entreprise d'imposer sa propre définition des « métiers ». Loin d'offrir aux salariés la perspective de définir et de maîtriser la construction de leurs propres capacités productives, elle les subordonne au contraire de façon accrue aux propriétés des dispositifs de rationalisation qu'elle utilise. A travers l'exemple de l'application de l'accord ACAP 2000 dans la sidérurgie, nous voudrions montrer comment les démarches compétence parviennent à susciter la participation ouvrière tout en la canalisant.

MUNOZ Jorge (U. de Brest) *Jorge.Munoz@univ-brest.fr*
RTF 1 / Session 3 / Salle E 211 / Mer 14 h 30

La négociation dans la relation de service au sein de la Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés

La communication propose d'analyser la situation d'interaction dans le cadre d'une relation de service, à l'intérieur d'une association, la fédération nationale des accidentés du travail et handicapés (FNATH). Cette association se caractérise essentiellement par une activité militante et de conseil juridique. A partir d'une enquête qualitative d'observation et d'entretiens, la situation de face-à-face entre le secrétaire juridique et les accidentés du travail pose la question de la négociation dans la relation de conseil. L'analyse de ces interactions montre que les acteurs partageant une même expérience de l'accident du travail doivent combiner différentes expériences sociales (mépris social, expertise et fragilité sociale) pour aboutir à une relation de service. En conclusion, est évoquée la question de la pertinence aujourd'hui du mode d'organisation de la reconnaissance des expériences sociales sur lesquelles la FNATH s'est construite.

VILBROD Alain (U. de Bretagne Occidentale) *alain.vilbrod@club-internet.fr*
RTF 1 / Session 3 / Salle E 211 / Mer 14 h 30

Le métier d'infirmière libérale au risque du grand écart entre pratiques répertoriées et pratiques effectives

Fort peu d'études se sont attardées sur le métier d'infirmière libérale. Ce fait est a priori plutôt étonnant, compte-tenu de la place particulière qu'occupent, au sein des interventions médicales à domicile, les quelques 49 500 professionnelles en exercice en France métropolitaine aujourd'hui. Bien des d'explications à une telle carence peuvent être avancées, au-delà du « tropisme médical » qui aboutit à une profusion de recherches portant sur les médecins et à de relatifs silences sur des professions sanitaires moins en vue. Pour ce qui concerne les infirmières libérales, s'il existe quelques ouvrages donnant la part belle aux témoignages, les publications scientifiques sont, quant à elles, quasi-inexistantes. Ce constat a été à l'origine d'une étude à la fois quantitative (un peu plus de 1000 questionnaires portant sur un échantillon représentatif à l'échelle nationale) et qualitative (120 entretiens) dont nous avons pris l'initiative en 2000. Nous avons ainsi capitalisé bien des données (portant sur les trajectoires, la carrière, les relations aux organismes payeurs, les pratiques quotidiennes, etc.) qui devront être précisées et approfondies mais qui autorisent une proposition de communication déjà assez ciblée. Cette proposition porte sur les conditions d'exercice, sur les pratiques effectivement mises en œuvre, sur les écarts entre ce que les nomenclatures font ressortir et la diversité des situations auxquelles sont confrontées ces professionnelles, sur toute l'étendue des actes qu'elles sont amenées à réaliser, quelquefois a mille lieux de ce que l'on pense a priori être partie intégrante de leur métier.

ASSEGOND Christèle (U. de Tours, Lab. Ville, Société, Territoire/Dynamiques Sociales Urbaines)
christele.assegond@laposte.net
RTF 1 / Session 4 / Salle E 211 / Mer 17 h 00

Appropriation du savoir, construction de compétences cognitives et enjeux de positionnement sur le marché du travail : l'exemple de la formation compagnonnique en taille de pierre

L'appropriation du savoir géométrique et sa mise en valeur par le groupe des compagnons tailleurs de pierre jouent un rôle central dans la définition légitime du métier. Ce savoir constitue donc un capital symbolique pour une profession, aujourd'hui menacée par de multiples concurrences. Dans ce contexte, l'accès à la « culture géométrique » se pose, pour les compagnons, comme un outil privilégié de socialisation professionnelle tant au niveau de l'adhésion à des valeurs communes qu'au niveau de l'acquisition de compétences spécifiques. La définition collective de la pratique élaborée par le groupe implique, en effet, la construction de compétences cognitives directement en lien avec la maîtrise des outils géométriques. Les étapes qui jalonnent la progression professionnelle du compagnon s'inscrivent alors dans une logique d'accumulation et de perfectionnement des connaissances en géométrie (de la géométrie plane à la géométrie descriptive ou stéréotomie). Les compagnons ont ainsi recours à la notion de « maîtrise de l'ensemble géométrique » pour définir le plus haut degré de compétence. Mobilisée dans la production, cette maîtrise individuelle du savoir participe à l'émergence d'une compétence collective alors négociable au sein de l'entreprise comme qualification spécifique.

BAILLERGEAU Evelyne (U. de Rotterdam (Pays-Bas), CERAT, U. Grenoble II) *evelyne.baillergeau@wanadoo.nl*
RTF 1 / Session 4 / Salle E 211 / Mer 17 h 00

La transmission des savoirs dans les ensembles professionnels faiblement institutionnalisés

Cette communication s'appuie sur une recherche monographique consacrée à l'émergence et à l'affirmation de la figure de l'animateur social de quartier aux Pays-Bas au cours des quarante dernières années. La question de la difficile transmission des savoirs me semble pouvoir être abordée d'une manière comparable dans l'ensemble des métiers de la « cohésion » et de la « médiation » sociale en Europe occidentale si l'on met en évidence la variété des métiers, quand certains sont implantés sur le terrain depuis longtemps et quand d'autres se rapportent plutôt aux nouveaux métiers du « social urbain », généralement créés sous l'impulsion des programmes gouvernementaux liés à la « politique de la ville ».

BESLAY Christophe (CERTOP, U. Toulouse-le Mirail) *beslay@univ-tlse2.fr*
GAUDIBERT Françoise (PAVE, Ecole d'Architecture de Toulouse) *françoise-gaudibert@wanadoo.fr*
RTF 1 / Session 4 / Salle E 211 / Mer 17 h 00

Les architectes de l'urgence Savoirs, socialisation et formation : quels enjeux pour la formation ?

La communication vise à présenter les axes problématiques d'une recherche en cours sur les Architectes de l'urgence, intitulée « Modes d'intervention, formation et identités professionnelles ». Depuis les inondations de la Somme et l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, le collectif national des « Architectes de l'urgence », constitué en association, s'est vu investi de nombreuses missions en France (Nîmes), en Europe (Allemagne) et dans d'autres pays du monde (Algérie, Turquie, Afghanistan). Les interventions qui se déroulent en période de crise (diagnostic de l'état des bâtiments, mise en sécurité, mesures de confortation…), peuvent se prolonger par des missions spécifiques en situation de post crise. Les Architectes de l'urgence interviennent également dans la prévention en contribuant à la mise en évidence des risques et à l'élaboration de solutions visant à la sécurité des personnes. Une des caractéristiques de l'action des architectes de l'urgence est de s'élaborer à partir des réseaux professionnels, locaux et nationaux, constitués notamment, en France, par les Conseils régionaux de l'Ordre des architectes, les syndicats, les CAUE et les écoles d'architecture. Les réseaux professionnels sont mis à contribution pour structurer très rapidement l'action d'aide aux sinistrés. Les architectes voient leurs compétences techniques et sociales mieux reconnues par les partenaires institutionnels et les populations sinistrées, ce qui contribue à revaloriser l'image de la profession et peut participer au renouvellement des conditions de sa socialisation. Mais une question reste en suspend, celle du renouvellement des équipes, afin de continuer à passer le relais et d'assurer les missions de « veille ».

BORGES Vera (U. Nouvelle de Lisbonne (Portugal), EHESS) *veraborges_portugal@hotmail.com*
RTF 1 / Session 4 / Salle E 211 / Mer 17 h 00

Le comédien et le metteur en scène : socialisation professionnelle dans les troupes

La recherche en cours analyse l'organisation et le fonctionnement du monde professionnel du théâtre au Portugal. Elle s'intéresse particulièrement à deux dimensions d'analyse : d'un côté, les parcours des comédiens, et de l'autre, les modalités d'organisation de leurs trajectoires de professionnalisation à l'intérieur des troupes. Cette étude s'appuie sur trois approches différentes mais solidaires. La première approche prend comme point de départ les résultats d'une enquête menée auprès des troupes. Elle privilégie l'organisation des troupes et leur division collective du travail. La deuxième approche part des entretiens réalisés auprès des artistes. Il s'agit d'explorer leurs parcours professionnels et leurs conditions de socialisation à l'intérieur des troupes. Par la suite, on discute l'apport de la réputation individuelle comme étant un mécanisme qui permette de réduire l'incertitude professionnelle des comédiens. La troisième approche rend compte des observations empiriques réalisées pendant la permanence sur le terrain et des entretiens faits auprès des comédiens dans dix troupes, toutes différentes notamment par leur localisation géographique, leur préférence esthétique et leur composition. L'article à présenter concerne la deuxième approche, il repose sur les entretiens réalisés auprès des comédiens et des metteurs en scène. Ces professionnels ont été invités à raconter, d'une part, leurs parcours, leur formation, leurs expériences professionnelles, et d'autre part, leur situation professionnelle dans la troupe et leurs relations avec les équipes de travail.

CHENEVAT Laurence (U. d'Evry-Val-d'Essonne) *Loya.bohychenevat@wanadoo.fr*
RTF 1 / Session 4 / Salle E 211 / Mer 17 h 00

Devenir médecin généraliste ou spécialiste ? Un rapport aux savoirs différencié

Dans un contexte hiérarchisé des formes d'exercice de la médecine, il s'agit de comprendre comment les étudiants s'orientent vers la médecine générale ou la pratique d'une spécialité. Après avoir précisé qui sont les étudiants qui passent et réussissent le concours de l'internat, du point de vue des parcours scolaires et universitaires, de l'origine sociale et du genre ; nous analysons comment, dans un contexte de formation qui constitue une socialisation tant universitaire que professionnelle, les étudiants appréhendent le concours en fonction de leurs manières de concevoir l'apprentissage des savoirs médicaux et de se percevoir parmi les autres étudiants ainsi qu'au sein de la hiérarchie hospitalière. Par ailleurs, dans la mesure où les études médicales sont très longues, elles correspondent à une période de formation à une profession mais elles constituent aussi le moment de l'engagement dans une vie autonome, notamment lorsque les étudiants avancés dans le cursus sont susceptibles de passer le concours de l'internat, en fin de sixième année. C'est pourquoi il importe également de saisir comment le concours de l'internat est appréhendé dans son articulation aux modalités d'engagement dans une autonomie financière et dans une relation de couple. En effet, l'orientation professionnelle à l'issue de la sixième année de médecine s'élabore en fonction de la façon dont s'articulent et se définissent, pour les étudiants, un temps des études et une représentation du cycle de vie.

CHEVALIER Vérène (IUP « métiers du sport », U. Paris XII, Lasmas-IdL) *verene@iresco.fr*
RTF 1 / Session 4 / Salle E 211 / Mer 17 h 00

La conversion professionnelle de l'engagement amateur

Les jeunes sont massivement inscrits dans des activités dites de loisirs qu'ils pratiquent en amateur de manière plus ou moins engagée. Ces activités, souvent structurées par des institutions, se constituent en partie comme des activités de formation impliquant des apprentissages et des niveaux reconnus de compétence. On peut alors se demander si ces formations extra-scolaires ont des effets sur les modalités d'insertion professionnelle des jeunes, soit parce qu'ils convertiraient leur engagement amateur en vocation professionnelle, soit parce que cet engagement leur fournirait des réseaux, des savoirs mobilisables lors de

l'accès au marché du travail. Le cas de la professionnalisation des amateurs semble pouvoir être considéré comme un cas particulier de socialisation professionnelle et de socialisation des jeunes qui serait en même temps exemplaire du changement des relations entre travail et loisir. Entre la vie scolaire et la vie active, le loisir et le travail, l'amateur et le professionnel, s'ouvre en effet un espace de temps et s'offre une multiplicité de statuts, provisoires ou définitifs, propices à la quête identitaire qui est au cœur du moratoire de la jeunesse dans la société contemporaine. Ainsi la problématique de la socialisation professionnelle des jeunes amateurs se situe à la frontière de la sociologie des professions et de celle de la jeunesse. L'analyse portera principalement sur la conversion professionnelle des jeunes pratiquants sportifs amateurs en France, et plus particulièrement sur les modalités d'insertion sociale et professionnelle des cavaliers amateurs dans les métiers des centres équestres.

DEVINEAU Sophie (U. de Rouen, GRIS-CA Céreq de Rouen, LASMAS-idl Caen) *devineau@sc-homme.unicaen.fr*
RTF 1 / Session 4 / Salle E 211 / Mer 17 h 00

Candidats à l'IUFM

Les candidats à l'IUFM sont généralement des femmes jeunes, avec une scolarité « sans faute » et pour environ un tiers, enfants d'enseignants ou de cadres. Bien qu'appartenant à la jeune génération (née entre 1975 et 1979) ayant été socialisée au moment des grandes lois sociales libérant la femme, les opinions sur le métier continuent d'être marquées par le genre. Certes, on relève des différences d'opinions liées à la profession du père, mais « toutes choses égales », c'est bien la variable sexe qui différencie les représentations du métier. Et si lors d'une étude précédente, nous avions pu observer des modèles éducatifs mixtes dans les familles favorisées — chances d'accès au statut de cadre —, on ne relève pas ici d'indices nets de représentations mixtes, qu'il s'agisse de la définition du métier et du projet professionnel, ou encore de la formation à l'IUFM. L'étude des agents potentiels de l'école ne préfigure donc pas un univers neutre du point de vue du genre.

FOURRE-CLERC Janique (U. de Tours, Lab. Ville, Société, Territoire / Dynamiques sociales urbaines)
j.fourré-Clerc@laposte.net

RTF 1 / Session 4 / Salle E 211 / Mer 17 h 00

Le Tour de France

Dans les écrits sociologiques, le tour de France semble être le modèle de formation le plus abouti qui amène le compagnon à maîtriser son métier et à devenir compétent. Organisé à partir d'une formation en alternance, ce parcours de formation qui peut durer une dizaine d'années, conduit l'itinérant à travailler chaque année dans une entreprise nouvelle, dans les conditions réelles de production, tout en suivant une formation technique, théorique et pratique en centre de formation. L'itinérant doit connaître lors de ce parcours à la fois une formation professionnelle de qualité mais également un processus de socialisation compagnonnique qui lui permette de devenir un professionnel reconnu et un compagnon. Pour ce faire, le futur compagnon vit au sein des maisons compagnonniques. Nous avons interrogé ce modèle de formation et de socialisation à travers l'étude d'une corporation, celle des tailleurs de pierre, dans le cadre d'une société compagnonnique, l'Association Ouvrière des Compagnons Du Devoir du Tour de France. Le tour de France pratiqué aujourd'hui oblige l'itinérant à rencontrer la diversité du métier de la taille de pierre et à maîtriser des outils géométriques de plus en plus complexes. Il garantit une formation longue et qualifiante qui permet aux itinérants de s'orienter vers des postes à responsabilités. Les compagnons sont peu destinés à occuper des postes d'ouvriers, ils représentent une cohorte de chefs d'entreprises, chefs d'ateliers ou de chantiers, ouvriers hautement qualifiés.

JOLY Nathalie (Inra, Sad Dijon) *nathalie.joly@educagri.fr*
RTF 1 / Session 4 / Salle E 211 / Mer 17 h 00

Le travail du crayon ou l'apprentissage d'une nouvelle professionnalité

Manuelle ou informatisée, l'écriture trame aujourd'hui le quotidien des agriculteurs. Elle est requise dans maints aspects de la conduite d'une exploitation (suivi technique, gestion économique, tâches administratives) et se trouve de plus en plus modelée par des prescriptions externes. En effet, suite aux crises sanitaires qui ont marqué ce secteur d'activité, nombre d'écrits ont pour fonction de « tracer » les façons de produire. En codifiant strictement leurs pratiques, les exploitants sont supposés apporter ainsi la preuve qu'ils respectent bien leurs engagements contractuels vis-à-vis des entreprises agro-alimentaires, des distributeurs ou encore de l'Etat. Pour saisir les compétences en jeu dans ces pratiques scripturales ainsi que les variations de formes et de sens qu'elles ont pu recouvrir selon les époques, nous proposons d'analyser le rôle joué par les institutions d'enseignement et de vulgarisation dans l'apprentissage d'un « savoir-enregistrer ». Il s'agira de mettre en lumière les rhétoriques développées par ces institutions quant à l'écrit professionnel et les apprentissages de techniques scripturales concrètes (prendre des notes, tenir ses comptes) organisés par leurs agents : instituteurs ruraux, enseignants des établissements agricoles et vulgarisateurs. Relisant sous cet angle la socialisation professionnelle des agriculteurs, c'est du même coup une relecture de la transformation de ce groupe professionnel qui est proposée, les pratiques d'écriture participant directement de la définition des normes d'exercice du métier.

MORIN Aude, (CA-CEREQ de Rouen) *odemorin@yahoo.fr*
RTF 1 / Session 4 / Salle E 211 / Mer 17 h 00

Le court métrage : un espace de formation et d'ascension professionnelle

Parce qu'il figure dans les enseignements des grandes écoles de cinéma, des BTS audiovisuels, des arts plastiques, parce qu'il est également un exercice à la portée des amateurs, le court métrage apparaît d'emblée comme un espace diffus, fédérateur d'une population hétérogène. Dés lors, selon la posture et l'origine de son réalisateur : profane, étudiant en école de cinéma ou franc tireur, le court métrage serait l'objet d'usages divers. Outil de familiarisation aux savoirs conventionnés du cinéma, exercice d'application des leçons cinématographiques ou bien opportunité de transgresser à moindre coût les règles esthétiques, le film court apparaît ainsi dans toute sa diversité. Exercice de style et aussi carte de visite professionnelle, le court métrage laisse supposer d'ores et déjà que le talent ne saurait invalider la nécessité d'un long apprentissage pour se préparer aux métiers du cinéma. Mais surtout, il apparaît comme l'objet idéal pour comprendre comment se construisent les carrières au cinéma et pour mettre en lumière la spécificité de la formation et de la socialisation professionnelle dans ce monde de l'art.

PAPINOT Christian (U. de Brest) *christian.papinot@univ-brest.fr*
RTF 1 / Session 4 / Salle E 211 / Mer 17 h 00

Les enjeux du matelotage dans la construction navale brestoise »

Les métiers de la Navale, l'habileté professionnelle ne peuvent s'acquérir que par la pratique tant les savoirs sont liés aux savoir-faire et incorporés. Il s'agit de savoirs en actes, en situation et donc liés à des contextes d'exécution très particuliers, peu formalisables ni codifiables. Ces normes et valeurs partagées constitutives d'un collectif de travail s'acquièrent par des modalités singulières de socialisation professionnelle, le « matelotage », formation sur le tas par binômes. Les pratiques du matelotage et ses valeurs concomitantes, au-delà de l'instance singulière de socialisation professionnelle, institue une reconnaissance sociale proportionnelle à l'expérience et une prise en compte de l'ancienneté comme source de respect. La division du travail au sein du collectif ouvrier de l'Arsenal s'appuie sur le principe de séniorité. Cette stratification implicite institue des rapports de domination, des hiérarchies de savoir et de compétence entre les « anciens » et les plus jeunes. Le terme classificatoire d' »ancien » ne renvoie pas nécessairement à l'âge réel mais à l'expérience acquise ; il sert à souligner un statut d'expérience reconnue collectivement. Ainsi la légitimité du chef d'équipe se construit « traditionnellement » à l'ancienneté. Le mode de transmission du savoir qui passe par un rapport intergénérationnel est en même temps un mode de consolidation de la professionnalité ouvrière et un puissant vecteur de solidarité collective. La forte restructuration industrielle et sociale que connaît l'arsenal de Brest depuis ces dernières années a organisé l'arrêt de la reproduction du corps professionnel : fermeture de l'école de formation technique de l'arsenal et départ massif des quinquagénaires.

RINGON Gérard (PAVE, Ecole d'Architecture de Toulouse) *ringon@club-internet*
RTF 1 / Session 4 / Salle E 211 / Mer 17 h 00

Les architectes de l'urgence. Savoirs, socialisation et formation : quels enjeux pour la formation ?

La communication vise à présenter les axes problématiques d'une recherche en cours sur les Architectes de l'urgence, intitulée « Modes d'intervention, formation et identités professionnelles ». Depuis les inondations de la Somme et l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, le collectif national des « Architectes de l'urgence », constitué en association, s'est vu investi de nombreuses missions en France (Nîmes), en Europe (Allemagne) et dans d'autres pays du monde (Algérie, Turquie, Afghanistan). Les interventions qui se déroulent en période de crise (diagnostic de l'état des bâtiments, mise en sécurité, mesures de confortation…), peuvent se prolonger par des missions spécifiques en situation de post crise. Les Architectes de l'urgence interviennent également dans la prévention en contribuant à la mise en évidence des risques et à l'élaboration de solutions visant à la sécurité des personnes. Une des caractéristiques de l'action des architectes de l'urgence est de s'élaborer à partir des réseaux professionnels, locaux et nationaux, constitués notamment, en France, par les Conseils régionaux de l'Ordre des architectes, les syndicats, les CAUE et les écoles d'architecture. Les réseaux professionnels sont mis à contribution pour structurer très rapidement l'action d'aide aux sinistrés. Les architectes voient leurs compétences techniques et sociales mieux reconnues par les partenaires institutionnels et les populations sinistrées, ce qui contribue à revaloriser l'image de la profession et peut participer au renouvellement des conditions de sa socialisation. Mais une question reste en suspend, celle du renouvellement des équipes, afin de continuer à passer le relais et d'assurer les missions de « veille ».

TROUILLER Luc (non communiqué) *Ltcartograph@aol.com*
RTF 1 / Session 4 / Salle E 211 / Mer 17 h 00

Recomposition des savoirs des éducateurs spécialisés et des assistants sociaux »

Actuellement nous assistons à une modification des processus d'utilisation et de fabrication des modes de transmissions des savoirs relatifs à la formation des assistants sociaux (AS), et des éducateurs spécialisés (ES). Dès l'origine, les dispositifs de formations (AS créé en 1932, et ES créé en 1967), sont articulés de façons séparés autour des modèles : amour-vocation, dévouement, aptitude à la relation. Conjointement les centres de formation privilégient les motivations, la maturité affective, l'épanouissement et le façonnement de la personnalité plutôt que l'acquisition de connaissances et d'aptitudes objectives. Les territoires d'intervention sont séparés : internat, pour les ES et permanence d'accueil pour les AS. Aujourd'hui, d'un côté, sans oublier les modèles originaux, on propose une formation intellectuelle, (avec un niveau de type bac + 3), construite autour de savoirs spécifiques : psychologiques, juridiques, thématiques, analyses de situations, capacité à instruire administrativement une demande. De l'autre, sous une même appellation : travailleurs sociaux, les AS et ES sont regroupés dans un même centre de formation et il y a des troncs communs dans la distribution des savoirs. Pourquoi ce regroupement, alors que les statuts, les savoirs et les pratiques sont différentes ? Parce que les savoirs différenciés ne sont que des effets de sens par rapport à un lieu commun d'intervention et d'analyse appelé champ social. Sur un plan méthodologique, guidé par la démarche comparative, nous allons reconstruire les modèles propres à chaque catégories prof. en mettant les variations en relation avec des invariants.

VERVAEKE Monique (Lasmas) *vervaeke@iresco.fr*
RTF 1 / Session 4 / Salle E 211 / Mer 17 h 00

Le design industriel : système de formation et socialisation

Les enjeux institutionnels dans l'espace de la formation influencent-ils le mode de constitution d'un groupe professionnel nouveau ? L'histoire des systèmes d'enseignement façonne-t-elle les modèles professionnels ? Ainsi le design industriel comme domaine d'expertise s'est développé en France à partir de l'ancienne tradition des arts appliqués. Les débats d'orientation pédagogique amorcés dès le XIXè siècle ont exprimé des intérêts contradictoires, socle historique à partir duquel cet enseignement a pu créer les conditions de sa reconnaissance en tant que discipline spécialisée. Une enquête auprès de designers cherchera à vérifier si l'enseignement d'arts appliqués à l'industrie, puis de design a joué un rôle déterminant dans l'apparition de ce milieu professionnel. Cependant la définition des savoirs professionnels dépasse le système de formation. Elle est un référentiel, objet de luttes sociales. Un marché de l'expertise se met en place en s'appuyant à la fois sur le système de formation et sur des alliances qui permettent à un groupe particulier de s'approprier un domaine de la division sociale du travail et de réguler l'accès à ce marché. Aussi cette communication examinera tout à la fois l'efficacité du capital scolaire et celui du capital social dans la construction du marché du travail spécifique aux designers industriels. Ces données seront analysées en relation avec certains aspects de leur socialisation professionnelle.

ZIMMERMAN Hélène (U. Lyon II, GRS) *helene.zimmermann@wanadoo.fr*
RTF 1 / Session 4 / Salle E 211 / Mer 17 h 00

Parcours de formation et processus de socialisation de juristes : la construction de devenirs professionnels différenciés

Nous comptons étudier la façon dont les devenirs professionnels de populations de juristes (étudiants, jeunes avocats) se construisent et se redéfinissent en interaction avec leurs parcours universitaires. Ce faisant, il s'agit de montrer comment ces parcours contribuent au développement de processus différentiels de socialisation professionnelle. En effet, pendant les études se dessinent des orientations différentes entre plusieurs professions, mais aussi au sein d'une même profession - en l'occurrence le barreau - entre différentes formes d'exercice (selon les domaines de pratique, la dominante juridique ou judiciaire de l'activité ou encore les structures d'exercice). Si les travaux de sociologie des professions accordent, à plusieurs titres, une place centrale à la formation supérieure et au diplôme, l'analyse de l'interaction entre parcours universitaires et devenirs professionnels se révèle particulièrement intéressante aujourd'hui. En effet, on constate une intensification de la concurrence pour l'accès à une position professionnelle - les titres sont alors autant de ressources - et une spécialisation croissante des domaines du droit, ces phénomènes produisant un allongement et une diversification des parcours universitaires des juristes. Cela considéré, nous analysons différentes configurations de l'interaction entre ces parcours et les devenirs professionnels, sans négliger les caractéristiques socio-démographiques des individus ou leurs expériences des milieux professionnels. Dans des univers spécialisés et hiérarchisés, nous mettons ainsi en évidence des catégories de représentation et des logiques d'action qui révèlent des formes de socialisation différentes. Cette présentation s'appuie sur des données qualitatives et quantitatives concernant des étudiants en droit et des avocats, éclairée par des éléments d'une comparaison franco-canadienne.

ASSEGOND Christèle (U. de Tours, Lab. Ville, Société, Territoire/Dynamiques sociales urbaines) *christele.assegond@laposte.net*
RTF 1 / Session 5 / Salle E 211 / Jeu 14 h 00

Les enjeux de la définition collective des savoirs professionnels : tradition technique, monopolisation du savoir et concurrence dans le champ de la construction

Au sein de l'espace social des métiers, il existe une lutte constante pour l'appropriation exclusive du savoir professionnel ; lutte qui passe par la production de savoirs spécifiques et la maîtrise des procédures permettant leur diffusion et leur contrôle. Dans le champ professionnel de la taille de pierre, c'est l'accès au savoir stéréotomique (savoir géométrique appliqué à la coupe des pierres) qui fonde la classification sociale des pratiques. La hiérarchie des savoirs qui tente de s'imposer dès le 16^{e} siècle dans le champ de la construction (en particulier avec l'émergence de professions concurrentes, architectes et ingénieurs qui imposent une nouvelle définition du savoir) va, de manière récurrente, participer à la contestation de l'hégémonie professionnelle des tailleurs de pierre dans le domaine de la conception technique. La genèse de la stéréotomie en tant que science et que technique, l'histoire des luttes pour son appropriation exclusive apparaissent alors comme autant de phases conflictuelles de maintien des prérogatives professionnelles, de conservation et de maîtrise du marché du travail et des outils de mobilité sociale. La conscience des enjeux sociaux de la classification sociale des savoirs amène les compagnons tailleurs de pierre contemporains à retravailler ces éléments d'histoire pour les constituer en ressources symboliques mobilisées dans la gestion des rapports avec les groupes perçus comme concurrents.

BIDOIS Anne (U. de Rouen, GRIS- Centre Associé au Céreq de Rouen) *anne.bidois@free.fr*
RTF 1 / Session 5 / Salle E 211 / Jeu 14 h 00

Sphères productive et éducative : la profession d'ingénieur en question

Au tournant des XIXème et XXème siècles, les industriels de la chimie du textile, dans la région de Rouen, se réunissent dans une société savante à visée plus technique que d'érudition, la Société Industrielle de Rouen. Dans un contexte marqué tout à la fois par l'échec militaire cuisant face à l'Allemagne, alors en pointe dans le domaine de la chimie tinctoriale d'une part, et par la mise en place de formations supérieures pour ingénieurs en marge des facultés des sciences –les instituts annexes-, ils entament une réflexion d'envergure sur l'enseignement technique. S'inscrivant nettement en faux par rapport au modèle académique en élaboration, ils adoptent une vision très critique des formations aux métiers de l'industrie issues d'initiative étatique. Avec la création de l'Institut Chimique de Rouen, en 1917, ces points de vue se concrétisent dans le cadre d'une pédagogie et d'une organisation des études ouvertes sur les entreprises de la région. Ironie du sort, quelques décennies plus tard, cet établissement sera rattaché à l'enseignement public, mais pas à l'Education nationale : c'est la direction de l'Enseignement Technique qui le reçoit. Dans une perspective diachronique, l'étude du cas de Rouen vise à apporter un éclairage sur l'articulation entre ces deux sphères productives et éducatives au sujet de la profession d'ingénieur, alors en pleine définition. Notre contribution repose sur le dépouillement et l'analyse d'archives, ainsi que sur des entretiens semi-directifs.

CHARLIER Myriam (U. Nancy II, GREE) *myriam.charlier@univ-nancy2.fr*
RTF 1 / Session 5 / Salle E 211 / Jeu 14 h 00

Institutionnalisation progressive des structures d'intermédiation et construction historique du groupe des opérateurs de l'emploi »

Nous proposons d'examiner la constitution du groupe des opérateurs de l'emploi (Charlier, 2002) en montrant à quel point l'héritage de l'histoire pèse sur les structures actuelles (Agence Nationale Pour l'Emploi et Réseau des Missions Locales) et les acteurs qui y oeuvrent. Il s'agit d'étudier la stabilité et la formation de cette profession au cours du XX° siècle et d'expliquer ses transformations au cours de cette histoire. Cette profession est appréhendée comme une construction historique et quotidienne des acteurs individuels et collectifs. Il convient de répertorier les éléments qui assurent sa stabilité et les processus qui participent à sa construction/déconstruction/reconstruction. Nous analyserons ici l'institutionnalisation de ces structures et la constitution de ce groupe à partir d'une étude historique du système de placement et des politiques de l'emploi pour souligner les interdépendances entre la constitution de ce groupe avec le système politico-institutionnel et le fonctionnement du marché du travail. Nous montrerons l'importance de la généralisation du salariat, des grands événements (guerres, sécurité sociale, crise des années 70) dans l'institutionnalisation de cette profession, nous amenant in fine à souligner le rôle de l'Etat, notamment par le biais des lois et des dispositifs de la politique d'emploi, en rationalisant l'organisation du marché externe et en salarisant le personnel. S'il est possible de mettre en évidence des éléments et des processus participant à la formation et stabilisation de cette profession, il faut toutefois souligner la présence de logiques d'institutionnalisation différentes entre les structures.

DARRE Yann (GRASS-IRESCO) *yann.darre@wanadoo.fr*
RTF 1 / Session 5 / Salle E 211 / Jeu 14 h 00

La redéfinition créatrice des professions. Une approche historique

Par la notion de « redéfinition créatrice », Pierre Bourdieu désignait la redéfinition d'emplois peu ou pas valorisés, que des déclassés conduits à les occuper opéreraient afin de les rendre plus conformes à leurs prétentions. Mais l'analyse de Bourdieu, qui repose sur le traitement de statistiques d'insertion de populations de diplômés, est statique dans la mesure où le marché du travail dont il traite, sur lequel viennent se placer les déclassés, est implicitement considéré comme « donné » avec toutes ses caractéristiques, ce qui conduit à ne voir la redéfinition créatrice que là où elle est instantanément opérable, c'est-à-dire dans les métiers dont la définition est relativement floue ou non stabilisée, tandis que le traitement d'agrégats statistiques le conduit à n'envisager cette redéfinition que du point de vue des individus. Partant, à l'inverse de cette démarche, de groupes professionnels ayant accédé à un statut social supérieur au statut antérieur dévalorisé, on a tenté de rendre compte de leur émergence et de leur constitution ainsi que des opérations de valorisation qui les ont permises, en traitant non plus d'individus mais d'acteurs collectifs et, surtout, en considérant la redéfinition comme un procès, inscrit dans une durée. On peut ainsi éclairer sa genèse, son déroulement et son aboutissement, et mettre au jour les conditions de son succès ; en particulier : un contexte socio-économique et idéologique favorable, l'alliance du groupe professionnel avec d'autres acteurs collectifs intéressés à la redéfinition, une convergence conjoncturelle d'intérêts, enfin, entre ces différents acteurs et les représentants des pouvoirs publics.

DESPRIN SAUZET Bénédicte (EHESS, CERMES) *benedicte.desprin.sauzet@wanadoo.fr*
RTF 1 / Session 5 / Salle E 211 / Jeu 14 h 00

Transformation des lieux et des conditions d'exercice de la médecine libérale française »

La communication que nous nous proposons de présenter s'inscrit dans une réflexion sociohistorique relative à l'évolution et à la transformation des lieux et conditions d'exercice de la médecine libérale. Cette réflexion a pour objet précis le regroupement des médecins libéraux. En effet, et en plus des grandes mutations que la démographie médicale a connues ces trente dernières années (spécialisation, féminisation), nous avons cherché à appréhender quantitativement et qualitativement une autre tendance; celle consistant, pour les médecins libéraux, à ne plus travailler seuls sur leur lieu d'exercice libéral. Nous évoquerons et discuterons donc les résultats d'une enquête par questionnaires menée en 2000 auprès de 570 médecins libéraux associés d'Indre et Loire. Cette enquête permet d'obtenir une mesure quantitative du regroupement et d'appréhender, outre les motivations à l'association, leurs conditions matérielles, économiques, professionnelles, historiques et géographiques. Cette enquête a été complétée par une enquête qualitative auprès d'un échantillon représentatif du point de vue de la pertinence des premiers résultats. Aussi, avons-nous retenu les variables discipline médicale (médecins généralistes, spécialistes), sexe et génération qui conditionnent les regroupements et leur nature. Ce deuxième volet vient valider à l'aide des récits individuels d'association de nombreuses hypothèses dont celle, entre autres, de l'inéluctabilité du phénomène associatif chez les professionnels libéraux. Amorcée il a y plus de cinquante ans, l'association des médecins est le produit d'initiatives collectives et individuelles qui croisent aujourd'hui le chemin des législateurs et l'intention des décideurs en charge de la politique de soins et notamment celle de la médecine dite de ville.

FOUQUET Jean-Philippe (U. de Tours) *Fouquet.jean-philippe@wanadoo.fr*
RTF 1 / Session 5 / Salle E 211 / Jeu 14 h 00

Les dynamiques professionnelles des conducteurs de poids lourds face à la réorganisation du transport routier de marchandises »

Depuis une décennie, le métier de conducteur est affecté par des changements politiques (harmonisation des législations, réglementation des temps de travail), économiques et organisationnels (généralisation du flux tendu, mise en place de systèmes relais, de lignes) et des transformations techniques (développement de l'informatique embarquée dans les poids lourds, outils de communication, traçabilité de la marchandise). La transformation des conditions de travail qui en résulte provoque des recompositions hiérarchiques et contraint les conducteurs à retravailler en permanence les frontières identitaires de leur groupe professionnel (en fonction des catégories d'entreprise, de l'ancienneté dans le métier, de la formation reçue…). Pour comprendre les principes d'intégration des transformations en cours dans le métier, nous appréhendons la sphère professionnelle mais également la sphère hors-travail. L'interaction entre les deux sphères permet de comprendre comment les changements et innovations sont perçus, acceptés ou rejetés par les conducteurs routiers. Cette approche permet d'aborder les différentes étapes du métier, de la formation à l'insertion professionnelle et sociale jusqu'à la sortie du champ professionnel. Elle permet d'analyser sous un nouvel angle les évolutions des mobilités et des revendications professionnelles, les conflits qui traversent le groupe professionnel.

HUGOT Nathalie (EHESS) *nathalie.hugot@apec.asso.fr*
RTF 1 / Session 5 / Salle E 211 / Jeu 14 h 00

L'usage de la vieillesse dans la construction de la catégorie professionnelle des cadres : une approche socio-historique de l'argumentaire des « cadres âgés »

Sans remettre en question la précarisation contemporaine des cadres âgés, déjà décrite en sociologie des cadres, l'objet de ma communication est de démontrer que la présentation du chômage des cadres âgés résulte d'une dramatisation de leur situation qui a contribué à la formation du groupe des cadres. Cette dramatisation n'est pas récente puisque cet argumentaire apparaît pour la première fois en 1924, sous la plume des corporations d'ingénieurs puis des cadres. C'est l'Union des syndicats d'ingénieurs français (USIF) qui, la première, s'est saisie du thème du chômage des « ingénieurs âgés » afin d'illustrer et de mettre en scène la

tragédie du chômage des ingénieurs devenus, à ses yeux, trop nombreux. Par la suite, les autres associations professionnelles d'ingénieurs catholiques et laïques ont fait écho à cet argumentaire qui permettait d'émouvoir et de retenir l'attention du lecteur et des acteurs institutionnels. Si l'argumentaire a servi, à l'origine, à mettre en place la loi sur la protection du titre d'ingénieur (1934) et à limiter le nombre diplômés, le chômage des « ingénieurs âgés » a également permis aux organisations professionnelles de faire leur place au sein des instances politiques de décision comme le Bureau international du travail (BIT) ou le Conseil national économique (CNE), au cours des années 1930. En définitive, la production d'un discours misérabiliste sur les

« ingénieurs âgés », puis sur les « cadres âgés », a donné l'occasion aux organisations syndicales de gagner en représentativité et de renforcer par-là même l'existence de ce groupe social en émergence.

LONGUENESSE Elisabeth (GREMMO) *Elisabeth.longuenesse@mom.fr*
RTF 1 / Session 5 / Salle E 211 / Jeu 14 h 00

Experts-comptables et commissaires aux comptes dans un pays dépendant : De l'héritage colonial à l'hégémonie d'un modèle global, le cas du Liban

La pénétration des intérêts économiques occidentaux et les réformes ottomanes voient au 19e siècle l'émergence de nouveaux cadres juridiques organisant l'activité économique. Le code du commerce ottoman de 1859 introduit l'obligation de la révision des comptes par un réviseur agréé par l'assemblée générale des actionnaires pour les sociétés anonymes. Plus tard, en Egypte d'abord, puis au Proche-Orient, les premiers cabinets d'audit anglais s'implanteront dans le sillage des sociétés britanniques et des firmes pétrolières – y compris dans le Liban des années 20 et 30, pourtant sous mandat français. Dans les années 1960, deux organisations professionnelles, l'une conçue sur le modèle des instituts britanniques, l'autre d'un syndicat professionnel de petits patrons et d'indépendants, se disputent la représentation des praticiens des services comptables aux entreprises. La création, en 1995, d'un ordre professionnel, avec l'aide de l'ordre français des experts-comptables, vient mettre fin à cette compétition. Le moment correspond à un effort de réformes et de réglementation de l'économie, de libéralisation et de privatisation, mais aussi à une dépendance aggravée du Liban à l'égard de l'aide étrangère dans le cadre de la reconstruction du pays. Dans ce papier, je voudrais discuter la question des conditions particulières de construction et de structuration d'une profession dans le contexte d'un Etat fragilisé autant par son héritage colonial que par l'extraversion de son économie.

MATHIEU-FRITZ Alexandre (U. de NANCY II, LASTES/ERASE) *alexandre.mf@wanadoo.fr*
RTF 1 / Session 5 / Salle E 211 / Jeu 14 h 00

L'évolution de la profession d'huissier de justice depuis l'Ancien Régime jusqu'à nos jours

L'étude sociologique de la profession d'huissier revêt aujourd'hui d'autant plus d'intérêt que celle-ci a connu, depuis les années 1970, d'importantes transformations. Dans notre exposé, nous proposerons d'en identifier les principaux facteurs explicatifs, en appréhendant notamment le rôle joué par l'Etat et les instances de représentation professionnelle.

MONJARDET Dominique (CERSA, U. Paris II) *DMonjardet@u-paris2.fr*
RTF 1 / Session 5 / Salle E 211 / Jeu 14 h 00

La socialisation professionnelle des gardiens de la paix

On présente les principaux résultats de la recherche menée sur ce thème depuis 10 ans. En effet, on a interrogé en janvier 1992, lors de leur entrée en école de police, la totalité des 1265 recrues formant la promotion 1/1992 de la police nationale (questionnaire fermé, 110 questions). Ce questionnement a été répété à deux reprises pendant la scolarité, avant le stage pratique en septembre 92 et lors de la dernière semaine d'école (janvier 1993). On a ensuite passé ce questionnaire - par voie postale - à la même population après 15 mois de service (printemps 1994), cinq ans d'ancienneté (1997) et dix ans d'ancienneté (été 2002). A cette dernière étape on obtient encore 537 questionnaires retrournés remplis. Trois thèmes principaux sont explorés, le partage progressif d'un certain nombre d'attitudes et opinions formant le socle d'une culture commune (stéréotypes professionnels) et deux lignes de partage essentielles, l'une sur la conception des missions et priorités de la police, l'autre sur le degré et le niveau des investissements dans le métier. On observe une « distillation fractionnée » progressive de la population entre ceux qui se positionnent avant tout par leur emploi de « fonctionnaires » (= emploi stable dans la fonction publique), ceux qui se présentent comme titulaires d'un « métier » (gardien de la paix) et ceux qui s'identifient à une « mission » (policier). Cette partition selon l'engagement professionnel se substitue peu à peu à celle centrée sur les orientations de l'action policière comme principe d'interprétation du pluralisme observé, qui perdure pendant les dix années de l'observation.

POCHIC Sophie (LASMAS- IRESCO) *Pochic@iresco.fr*
RTF 1 / Session 5 / Salle E 211 / Jeu 14 h 00

Les « cadres » en voie de déstabilisation ou de banalisation ? Le débat autour d'une catégorie et de ses figures

De nombreux observateurs ont avancé au cours des années 1990 que la catégorie cadres était déstabilisée (elle perdait sa stabilité d'emploi) et se banalisait (elle perdait sa spécificité), voire même était éclatée (elle perdait son homogénéité). La figure du 'cadre-à-statut' spécifique à la France serait devenue désormais obsolète dans un marché mondialisé. Prendre du recul historique permet d'avancer un diagnostic plus nuancé sur l'évolution des cadres en France et de retrouver les éternels questionnements sur le flou de la notion de 'cadres', sur ses frontières avec les autres catégories sociales, sur sa position de classe. A partir d'archives de presse généraliste et syndicale, la comparaison des discours sur la banalisation et la déstabilisation des cadres des années 1960 et des années 1990 amène à réfléchir sur les conditions sociales de production d'une catégorie et de ses figures. Dans ces discours (qui peuvent parfois être relayés par des sociologues), des dimensions sont sous-estimées : les porte-paroles officiels ou officieux qui homogénéisent les cadres autour d'une 'figure' ; les institutions qui l'objectivent ; l'impact de la conjoncture sur l'emploi et le chômage ; et enfin son hétérogénéité empirique en termes de segments professionnels. Le croisement entre des analyses statistiques sur la vulnérabilité / l'employabilité des cadres (enquêtes Emploi 1982-2002), sur les positions professionnelles des cadres (enquête TEQ Cadres de la CFDT et enquête Ingénieurs du CNISF) et des récits de carrière de cadres permet de montrer l'intérêt heuristique du paradigme des professions pour penser cette 'énigme sociologique' que sont les cadres.

QUEVAL Stéphanie (U. de Rouen, GRIS - Centre Associé Céreq de Rouen) *Queval.Stephanie@wanadoo.fr*
RTF 1 / Session 5 / Salle E 211 / Jeu 14 h 00

Désillusions professionnelles et recompositions identitaires. Les trajectoires professionnelles ouvrières au sein des Chantiers navals de Normandie (1945-1986)

Cette communication concerne les trajectoires professionnelles des anciens salariés d'un chantier naval (« Les Chantiers de Normandie » fondés en 1894 sur le site de Grand-Quevilly), dont la fermeture définitive en 1986 met un terme à une intense activité dans les domaines de construction et de réparation navales au sein de la région rouennaise. Lorsque ces anciens ouvriers racontent leurs parcours professionnels, plusieurs thèmes communs émergent : la référence aux navires construits, la dureté des conditions de travail et un attachement certain à l'entreprise. Cette mémoire commune laisse entrevoir les bases d'une culture de

métier. Toutefois, au-delà de celle-ci, les évolutions technologiques ont, d'une part, provoqué la disparition progressive ou la mutation de certains métiers « phares » tels que les traceurs de coque ou encore les riveurs (pour les cas les plus exemplaires). D'autre part, les Chantiers navals de Normandie ont été aussi confrontés à de nombreux changements dans le domaine de la production avec notamment l'arrêt momentané de la construction de navires pour une reconversion vers des activités non navales. Comment ces anciens salariés racontent-ils leurs parcours professionnels et comment reviennent-ils sur les profonds changements qui ont bouleversé leurs trajectoires professionnelles et nourri de grandes désillusions professionnelles ? Comment les identités professionnelles se sont recomposées au gré de ses changements ? Qu'en est-il de cette culture de métier ? C'est en privilégiant la reconstitution des trajectoires subjectives (recueil de récits de vie professionnelle) que nous tenterons de répondre à ces diverses questions.

RAMIREZ Carlos (HEC) *ramirezc@hec.fr*
RTF 1 / Session 5 / Salle E 211 / Jeu 14 h 00

L'audit de l'auditeur : contrôle de la qualité du travail et transformation des modes de production de l'expertise chez les professionnels comptables britanniques depuis 1989

La sociologie des professions met au cœur de sa conception des professionnels l'autonomie dont ils jouissent dans la définition de leur travail. Ceci est particulièrement vrai des professions dites « réglementées »: le recrutement de leurs membres et les conditions de leur exercice sont strictement encadrés, mais ces membres sont en principe à même de juger des diligences à mettre en oeuvre pour traiter les cas qui leurs sont soumis. Le contrôle de la qualité du travail du professionnel s'exerce alors en principe seulement de manière exceptionnelle, lorsqu'un litige survient avec un client ou une tierce partie. Parmi les activités qu'exercent les comptables libéraux, l'audit semble devoir échapper de plus en plus à ce constat . Ce sont d'abord des normes d'audit, et la notion de « diligence normale » qui leur est sous-jacente, qui ont été introduites depuis une trentaine d'années dans la plupart des pays industrialisés. C'est ensuite le contrôle de l'application de ces normes qui s'est progressivement étendu et qui a été inscrit en 1984 dans la réglementation européenne par la 8ème directive sur le droit des sociétés. Cette communication analyse les conséquences de la mise en oeuvre d'un système de contrôle de la qualité du travail dans la profession comptable britannique à la fin des années 1980. Au Royaume-Uni, pays marqué par une forte autonomie des corps professionnels, l'application de contrôles de la qualité du travail des auditeurs n'est en effet pas allée de soi.

ROQUET Pascal (U. de Lille, CLERSÉ, IFRESI) *pascal.roquet @univ-lille1.fr*
RTF 1 / Session 5 / Salle E 211 / Jeu 14 h 00

Un retour sur les modèles professionnels de l'ingénieur : identités et temporalités

L'analyse socio-historique de la construction du groupe professionnel des ingénieurs permet de repérer trois types de segments professionnels. Le premier, historiquement le plus ancien, repose sur le modèle « catholique » des corps d'État. Il s'appuie sur la domination d'une formation théorique, abstraite, la « noblesse » du titre d'ingénieur « grandes écoles » issu du modèle de Polytechnique, et la construction de carrières professionnelles conduisant les individus aux plus hautes fonctions de l'administration ou des entreprises caractérisent ce segment central (Shinn, 1980 ; Bourdieu, 1989 ; Belhoste, Dahan Dalmedico, Picon, 1994). Les formations académiques plus orientées vers les sciences industrielles, les savoirs technologiques et professionnels renvoient à la création d'un second segment, proche du monde industriel où se regroupent les écoles dites de « second rang » et les formations universitaires (Grelon, 1987, 1989, 1993). Enfin le troisième segment traduit la voie de « la promotion maison », le capital scolaire absent ou minime ne permet pas aux individus d'avoir un accès immédiat aux fonctions d'ingénieur. Ces parcours s'effectuent parmi les classes moyennes et populaires et aboutissent à l'acquisition de positions d'ingénieurs promus ou de cadres maison (Day, 1991). Ces modèles scolaires et professionnels de l'ingénieur (Shinn, 1978 ; Picon et Chatzis, 1992 ; Bouffartigue et Gadéa, 1996, 1997) éclairent un processus de catégorisation professionnelle qui touche à la fois à la permanence des catégories officielles (ingénieur d'État, ingénieur civil, ingénieur de conception, ingénieur d'exécution), et leur transformation au gré de l'évolution des dispositifs institutionnels et des configurations historiques.

VERPRAET Gilles (IRESCO, GRASS) *verp@ehess.fr*
RTF 1 / Session 5 / Salle E 211 / Jeu 14 h 00

Dynamique des systèmes professionnels et socio-histoire de l'urbanisme

Notre exposé a pour objet de présenter la notion de système professionnel et son application à la socio-histoire des professions. Les systèmes professionnels se présentent comme des équilibres concurrentiels entre les segments professionnels (cf Abbott et les spécialités en médecine). La dynamique socio-professionnelle décrit le déplacement des concurrences, la superposition des compromis sociaux. Cette démarche a été appliquée aux métiers de l'urbanisme à différentes époques de leur histoire, en précisant leurs contributions aux politiques publiques : l'urbanisme de commande, l'urbanisme de la décentralisation, l'urbanisme de la production urbaine. Nous préciserons comment la dynamique des systèmes professionnels rend compte des ressources internes et des mobilisations propres aux groupes professionnels, dans l'agencement entre la formation, les ressources, et les capacités d'action, dans leur négociation et leur stabilisation avec différents contextes historiques. La socio-histoire s'ouvre non seulement aux découpages des enjeux d'une époque, mais aussi à la construction endogène et à la transformation des groupes sociaux -professionnels.

RTF 2 : Migrations et relations interethniques

ADAM Ilke (U. Libre de Bruxelles (Belgique)) *ilke.adam@ulb.ac.be*
RTF 2 / Session 1 / Salle J 101 / Mar 14 h 30

Les liens entre la recherche et la gouvernance dans le champ de l'immigration. Le cas de la discrimination ethnique à l'embauche en Belgique

Dans un contexte général de médiatisation et de politisation des questions touchant à l'immigration depuis le début des années 1980, la tâche des chercheurs en science sociales s'avère complexe étant donné qu'ils sont sensés produire un savoir objectif sur des questions à ce point dominés par les passions. En dépit de ces difficultés un champ d'études ethniques et migratoires a vu le jour en Belgique au cours des deux dernières décennies. Comment étudier l'influence des ces recherches sur la construction des politiques publiques? Nous étudierons prioritairement la situation des personnes d'origine étrangères sur le marché de l'emploi, et le changement du paradigme de l'intégration à celui de la discrimination au cours de la dernière décennie. Sur cette question il existe tant une vaste production scientifique, qu'une activité de policy making assez importante. Après une analyse des principales recherches et des politiques publiques - par une mise en parallèle des principaux problèmes que les chercheurs et les policy makers évoquent, les explications qu'ils y donnent et les solutions qu'ils proposent - des études de cas ont contribué à une exploration structurée des barrières et des incitations à l'utilisation du savoir sur les phénomènes post-migratoires dans le champ scientifique. L'analyse des études de cas se fera à base des théories sur l'utilisation de la connaissance, déterminant les facteurs qui sont associés avec une plus grande utilisation de la connaissance.

AKGÖNÜL Samim (U. Strasbourg II, UMR Cultures et Sociétés en Europe - CNRS Délégation Alsace)
akgonul@umb.u-strasbg.fr

RTF 2 / Session 1 / Salle J 101 / Mar 14 h 30

Quand l'observateur fait partie de l'objet de l'étude

Le papier que je propose est le résultat d'une réflexion personnelle sur mon métier de chercheur. Il s'appuie sur des expériences de recherches dans divers domaines ainsi que sur des expériences de production scientifique. La question touche de près les relations entre le chercheur et sa recherche dans tous les domaines des sciences sociales et humaines. Celle-ci est simple : le chercheur doit-il avoir une distance nécessaire à son objet d'étude pour une appréhension juste ? Cette situation présente des particularités. Certes tout chercheur, une fois engagé dans le traitement de son sujet - d'ailleurs même avant, c'est-à-dire dans la construction de son objet de recherche -, est confronté à des problèmes d'ordre éthique. Mais ces problèmes s'accroissent lorsqu'il y a une trop grande affinité entre l'objet observé et l'observateur lui-même. Qu'on soit historien, sociologue ou ethnologue, nous nous positionnons vis-à-vis de notre objet de recherche et par ricochet nous positionnons l'objet vis-à-vis de nous même. Les questions d'objectivité, de neutralité axiologique, d'engagement ou de non-engagement sont largement débattues dans l'ensemble des sciences sociales et humaines. Cette utopie d'objectivité est inatteignable, certes, mais la neutralité axiologique, par sa dimension artificielle et forcée ne résout pas d'avantage les problèmes éthiques. Quant à l'engagement vis-à-vis de sa recherche, il me semble beaucoup plus profitable qu'un regard froid supposé non déformé. Mais il est indéniable qu'un engagement exclusiviste peut mener, et mène, à un aveuglement académique.

AUTANT-DORIER Claire (U. de Saint Etienne, CRESAL) *claire.autant@wanadoo.fr*
RTF 2 / Session 1 / Salle J 101 / Mar 14 h 30

Des réseaux aux attachements : concepts pour l'approche des identités en mouvement

C'est à partir d'une démarche de recherche inscrite dans la durée (suivi de familles migrantes pendant 6 à 8 ans) et dans la circulation (entre la France et la Turquie) que nous proposons la mise en discussion et l'hybridation d'approches théoriques permettant de rendre compte des effets de la mobilité. S'intéresser, comme nous l'avons fait, aux processus à l'œuvre dans divers espaces, aux situations changeantes dans lesquels les migrants agissent, comme à la pluralité des interactions génératrices de mises en scène de soi, amène à écarter certaines catégories d'analyse classiques de l'immigration —notamment celle de l'intégration— et à réinterroger quelques concepts clés des sciences humaines telle la culture, l'identité, la société… L'analyse des phénomènes migratoires est particulièrement propice à cela parce qu'elle focalise l'attention sur ce que Hannerz désigne par le terme de « borders » : espaces à la fois réels et symboliques de franchissement qui amènent à repenser la question des appartenances. C'est alors la notion même de frontières qu'il convient de dépasser pour une conception plus relative de la discontinuité. L'émergence de concepts tels ceux de champs (fields), de flux (flows), et de réseaux (networks) et le thème de la globalisation en sont le signe. L'analyse de la figure du diasporé ou du nomade vise à rendre compte de ces phénomènes où les migrants sont eux-mêmes espace-frontière, opérateurs de branchements ou « commutateurs de codes ». Cette approche conduit à interroger plus largement en quoi les attachements multiples se combinent et se transforment dans la construction des moi-métis.

BOUBEKER Ahmed (U. de Metz) *a.boubeker@wanadoo.fr*
RTF 2 / Session 1 / Salle J 101 / Mar 14 h 30

La communauté d'expériences des héritiers de l'immigration maghrébine

L'immigration a une histoire trop souvent assimilée à la légende dorée d'un creuset français. Il s'agit alors de considérer plus radicalement que l'immigration est une histoire : une histoire vécue, à travers un travail d'exploration et de compréhension d'elle-même, une histoire démystifiant la gloire sans éclipse de notre modèle national d'intégration. Nous proposons ainsi de dérouler le fil d'une communauté d'expériences des héritiers de l'immigration maghrébine. Pour mettre en perspective des figures de l'imaginaire de « mondes de l'ethnicité » : histoire de première génération avec la figure du « zoufri », tour à tour pionnier, guerrier, travailleur immigré ; histoire de seconde fondation avec la figure « beur », entre évasion des réserves de l'immigration et invasion de l'espace public ; histoire de la génération suivante en quête de fondation avec une figure émergente de l'acteur ethnique. Au-delà même de l'immigration, dans un contexte de déclin de l'Etat nation, ce récit des éternels oubliés de l'histoire de France pourrait éclairer sous un jour nouveau les significations qui fondent par le bas la cohésion non plus étatique mais culturelle de nos réalités sociales.

CUNIN Elisabeth (IRD) *cunin@bondy.ird.fr*
RTF 2 / Session 1 / Salle J 101 / Mar 14 h 30

Compter la « population noire » en Colombie. Quelques réflexions sur la construction des catégories raciales et ethniques en Amérique latine

Cette proposition de communication vise à interroger les modes de production et d'appréhension des catégories raciales et ethniques, en adoptant un regard décalé lié à l'inscription dans un cadre historique et sociétal spécifique, l'Amérique latine. Il s'agira tout d'abord de rappeler brièvement les traits caractéristiques du contexte latino-américain: mythe du métissage servant d'alibi et de justification à la mise en place des Etats-nations mais aussi héritage colonial des classifications raciales et permanence de l'idéologie du blanchiment; introduction, dans les années 1980-90, de politiques multiculturelles s'appuyant sur un principe de discrimination positive et favorisant l'émergence de nouveaux « acteurs ethniques ». J'étudierai ensuite plus particulièrement les enjeux, mis en évidence par les recensements ethniques, portant sur la définition et la quantification des populations noires en Colombie depuis l'introduction du multiculturalisme, en 1991. Deux recensements, aux principes radicalement opposés, ont en effet été réalisés: l'un privilégie une logique ethnique, fondée sur l'appartenance culturelle et l'auto-désignation; l'autre s'inscrit dans une logique raciale, en ayant recours au phénotype et à l'hétéro-désignation. Il n'est pas question ici de prendre position pour l'un ou l'autre des recensements mais de les considérer comme le point de départ d'une réflexion sur la signification et l'usage des catégories raciales et ethniques, sur le croisement des discours « savants » et « populaires », sur les producteurs de normes identitaires (responsables politiques, leaders ethniques, statisticiens, chercheurs), afin de favoriser la comparaison avec les modes de production et d'analyse en France.

DELCROIX Catherine (U. de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelynes) *delcroix.catherine@voila.fr*
RTF 2 / Session 1 / Salle J 101 / Mar 14 h 30

Réflexivité et action face à la précarité des familles immigrées du Maghreb en France

Plusieurs recherches menées sur différents terrains et dans la durée montrent que, confrontées aux nombreuses difficultés liées à leur situation précaire, les familles immigrées - comme d'ailleurs les familles françaises se trouvant dans une situation similaire - développent de grandes capacités de réflexion et d'action. Elles sont constamment en face de risques et de problèmes qui caractérisent cette situation: chômage, problèmes d'accès aux droits sociaux, risques d'échec scolaire de leurs enfants... ; avec en plus, pour les familles immigrées, le problème supplémentaire de la gestion des effets des discriminations. En conséquence, les membres de ces groupes familiaux sont structurellement obligés d'agir pour éviter des déséquilibres, par exemple la perte du logement qui les ferait basculer dans l'exclusion sociale. En réalité, le simple maintien en équilibre (précaire) d'un ménage constitue dans ces conditions un tour de force; et ce, de plus en plus, compte tenu de la précarisation généralisée des emplois.

FLICHE Benoit (IDEMEC Aix-en-Provence, IFEA, Istanbul (Turquie)) *bfliche@hotmail.com*
RTF 2 / Session 1 / Salle J 101 / Mar 14 h 30

Dispositions et techniques migratoires : une « culture de la mobilité » ?

Cette étude se fonde sur l'histoire migratoire d'anciens caravaniers de Turquie, depuis leur sédentarisation au début du siècle jusqu'à leur installation dans un quartier défavorisé d'Ankara ou à l'étranger, à Narbonne (sud de la France). L'analyse des phénomènes migratoires que connut ce groupe permet de questionner la notion de « culture de la mobilité ». En effet, le passé commerçant pourrait être producteur d'un certain nombre d'habitudes et de dispositions pour le voyage et la mobilité. Pour questionner la pertinence de l'emploi de « culture de la mobilité », il faut analyser les processus d'acquisition et de transmission de « savoir-mouvoir », de compétences, de capitaux réticulaires, à une échelle d'analyse fine - comme celle de la famille et de l'individu -, tout en adoptant un angle diachronique. Il est également nécessaire de dépasser « l'action stratégique » du migrant pour s'intéresser à la constitution et à l'évolution des habitus lors des expériences migratoires. Dès lors, l'univers matériel du migrant, qu'il réside en Turquie ou à Narbonne, doit être pris en compte. A l'issue de cette histoire migratoire, un premier examen de cette notion de « culture de la mobilité » sera proposé. Dans un second temps, nous essayerons de montrer en quoi ce questionnement permet de saisir l'évolution des techniques et des dispositions migratoires.

HOVANESSIAN Martine (URMIS, U. Paris VII) *hovanessian@paris7.jussieu.fr*
RTF 2 / Session 1 / Salle J 101 / Mar 14 h 30

La notion de diaspora : pertinence sociologique du concept - Les enjeux de l'autodésignation et les limites de la comparaison

Notre propos sur la notion de diaspora s'inscrit dans un itinéraire de recherche privilégiant une méthode heuristique dans laquelle l'usage des mots et des concepts doit faire l'objet d'un examen attentif. En effet, nul n'est sans ignorer les incidences du politique qui viennent influencer malgré la vigilance du chercheur, la construction de l'objet et parfois assigner un principe de réalité à des identités collectives relevant d'un récit national, d'un imaginaire de la continuité susceptible de prolonger des identifications collectives. Face aux abus et aux « effets de style » concernant l'usage de la notion, nous expliciterons notre démarche soucieuse de mettre au jour des logiques internes : pourquoi un groupe immigré ou issu de l'immigration allait-il à tel moment de son histoire revendiquer un statut d'existence en diaspora ? Quels sont les enjeux d'un tel mode d'autodésignation qui bien souvent

réactive d'anciennes ruptures territoriales, une conscience de minoritaire engendrées par la brutalité de la géopolitique. Convaincus de l'importance de ce tâtonnement scientifique qui, par ailleurs, nécessite de « sortir » de la perspective d'un seul groupe, nous expliciterons à partir de colloques organisés sur ce thème des limites de la comparaison et les dérives possibles dans le travail comparatif d' une ethnicisation des diasporas.

JEDLICKI Fanny (URMIS, U. Paris VII) *fanicita@yahoo.fr*
RTF 2 / Session 1 / Salle J 101 / Mar 14 h 30

Les « retours » des enfants de réfugiés chiliens. De l'usage vernaculaire des termes à l'élaboration conceptuelle

Dès les années 80, et surtout après la chute de la dictature militaire chilienne (1973-1989) qui a provoqué un exil massif, nombreuses sont les familles de réfugiés à tenter le retour. Souvent nés en exil, la plupart des enfants n'a jamais quitté le Chili. Pourtant, ils désignent, comme le font la 'communauté' et la société chilienne, la migration qui les entraîne loin des pays de leur socialisation, par le vocable retour. Un terme qui les classe dans une certaine catégorie de la population chilienne, avec son lot de signifiants stigmatisants et valorisants. Ce retour se transforme parfois en exil pour ces jeunes gens qui connaissent des problèmes d'adaptation, d'autant plus grands que cette nation, idéologiquement divisée, tend à rejeter ses retornados. S'agirait-il d'une forte identification (avec ses influences internes et externes, comme le poids de la mémoire familiale par exemple) à l'histoire parentale ? D'une puissante représentation de la Patrie (terre des paters) agissant au-delà de la rencontre avec ce pays de « rêve et de haine » qui leur est en partie étranger ? Les travaux portant sur les retours migratoires invitent à réfléchir sur cette terminologie, à l'interroger à la lumière des expériences de ces jeunes, héritiers d'une histoire prenant racine dans le politique et la violence, avec sa mythologie sémiotique. Acteurs de cette migration particulière, ils composent diverses réponses d'identification, d'installation ou de 're-retours', conférant au concept des aspects nouveaux.

MIRANDA Adelina (U. de Naples (Italie)) *miranda.fiore@wanadoo.fr*
RTF 2 / Session 1 / Salle J 101 / Mar 14 h 30

Mobilités et appartenances de genre. Quelques réflexions à partir de la condition italienne

Développant les résultats d'une recherche qui est encore en cours dans la région de Naples, nous poserons deux questions. La première est relative à la place que les femmes occupent dans les configurations migratoires italiennes. Nous considérerons les immigrées en provenance des pays de l'Est, du Maghreb et de Chine pour saisir comment leur rôle économique et leur visibilité sociale contribuent à élaborer les processus de stigmatisation, discrimination et intégration ordonnant chaque groupe d'immigrés dans l'espace migratoire local. Nous interrogerons la problématique de l'immigration au travers du concept du genre. L'attention envers la double insertion des femmes dans la sphère productive et la sphère reproductive nécessite-t-elle une déconstruction de l'apparat conceptuel utilisé dans le cadre des mobilités ? La deuxième question est relative aux relations existant entre les études du genre et les études des migrations. Les recherches sur les mobilités souvent considèrent l'appartenance de sexe comme une variable indépendante qui prédispose, guide et détermine les différents comportements et attitudes migratoires des hommes et des femmes. En observant la relation établie entre les immigrées employées comme domestiques et leurs employeuses, nous interrogerons le concept de genre au travers du phénomène migratoire. Dans notre hypothèse, l'immigration englobe, reflète et modifie les rapports entre femmes et hommes mais également entre femmes. D'une manière particulière, nous constatons que l'arrivée des étrangères - fonctionnelle au maintien d'une sphère reproductive considérée toujours comme un domaine féminin, mais désormais dévalorisée par les femmes occidentales - implique une reconsidération des rapports entre les femmes .

SALA PALA Valérie (CRAPE) *vsalapala@mageos.com*
RTF 2 / Session 1 / Salle J 101 / Mar 14 h 30

Les vertus du « détour ». Réflexions sur l'apport heuristique de la comparaison à partir d'une recherche sur l'ethnicisation de la politique du logement en France et en Grande-Bretagne

Le nouveau contexte de mondialisation, parce qu'il bouscule les politiques et idéologies nationales des relations inter-ethniques, soulève de nombreux enjeux théoriques et épistémologiques, notamment en ce qui concerne l'approche des processus d'ethnicisation de l'action publique et de discrimination. L' » importation » récente en France de la problématique très anglo-saxonne d'ethnicisation de l'action publique a ainsi soulevé de vifs débats dans la communauté française des chercheurs en sciences sociales et continue d'être envisagée avec une certaine suspicion au pays de l'intégration républicaine. Contesté, le décentrement théorique et empirique inhérent à la démarche comparative permet pourtant de contribuer à un renouvellement profond des débats scientifiques franco-centrés sur les mal nommés problèmes d' » immigration » et d' » intégration » et d'enrichir l'analyse de la construction et de la gestion des enjeux inter-ethniques dans la société française. Le développement de cette hypothèse s'appuiera ici sur l'expérience tirée d'une recherche sur l'ethnicisation de la politique du logement en France et en Grande-Bretagne (Marseille et Birmingham). Le « détour » comparatif, à condition de respecter un certain nombre d'exigences qu'il s'agira d'expliciter, apparaît comme un outil essentiel de distanciation, qui ouvre un espace d'autonomie au chercheur dans la définition des enjeux et des concepts centraux de sa recherche. Il est à la fois garant d'une mise à distance de la pensée ou de l'impensé d'Etat et moteur d'un renouvellement théorique suscité par la confrontation de deux paradigmes sociologiques fortement conditionnés par les idéologies nationales. Cette confrontation offre des points d'appui pour penser par exemple la dimension institutionnelle et structurelle de l'espace des discriminations ou encore le rôle des minorités ethnicisées comme acteurs des politiques et des pratiques.

ASLAFY GAUTHIER Catherine (U. de Saint Etienne, MIGRINTER) *catherine.gauthier.aslafy@univ-st-etienne.fr*
RTF 2 / Session 2 / Salle J 101 / Mar 17 h 00

Ressources sociales et économiques de la mobilité des migrants marocains

La migration marocaine en Europe via l'Espagne est vécue davantage comme une ressource sociale et économique que comme une contrainte. L'observation de situations empiriques permet de rendre compte à la fois de la grande diversité des réseaux transnationaux et de l'hétérogénéité des activités impulsées par les migrants, au-delà du face à face colonial franco-marocain. Dans un contexte de circulation accrue, les pays de transit jouent un rôle non négligeable, éclairé aujourd'hui par la littérature scientifique. Ces analyses, qui reconnaissent la dimension transnationale de ces migrations, ne doivent en aucun cas perdre de vue l'historicité des échanges entre Etats, nations, sociétés.

BAVA Sophie (EHESS Marseille, LAMES, MMSH Aix-en-Provence) *sophiebava@yahoo.fr*
RTF 2 / Session 2 / Salle J 101 / Mar 17 h 00

De la baraka aux affaires : ethos économico-religieux et transnationalité chez les migrants sénégalais mourides

Les migrants sénégalais mourides ont opéré par leur mobilité une mutation autour d'un des mythes fondateurs de la confrérie mouride, le rapport travail/prière. Ces transformations reflètent les évolutions contemporaines du dispositif religieux mouride qui s'est délocalisé et adapté au gré des routes migratoires de ses taalibé-s. Sur ces routes économiques vont se construire des itinéraires religieux et inversement. De la sorte, il existe aujourd'hui dans la migration des routes qui permettent de se ressourcer spirituellement. La captation de la baraka est l'occasion pour le taalibé de se rendre dans diverses villes où sont organisées des cérémonies religieuses mourides. Ces nouvelles routes se constituent afin de mobiliser diverses ressources religieuses, mais se confondent souvent avec la recherche de nouvelles marchandises ou de nouveaux contacts pour « affaires ». Si les pratiques religieuses s'adaptent en migration, c'est pour offrir au taalibé, qui se retrouve loin de la ville sainte de Touba, les moyens de profiter des bienfaits spirituels du mouridisme. En contrepartie, certains disciples privilégient la recherche de gain comme garantie de salut. Ainsi peut-on observer le passage d'un ethos économico-religieux autour du travail à une éthique de la réussite économique inscrite dans les parcours religieux.

BERNARDOT Marc (U. Lille I) *cyberns@wanadoo.fr*
RTF 2 / Session 2 / Salle J 101 / Mar 17 h 00

Le centre d'assignation à résidence de Larzac (1957-1963) : les catégories ethniques et politiques de la police en action

Le camp, qu'il soit de réfugié ou d'internement, est une forme originale de prise en charge de différentes populations spécifiques par les pouvoirs publics français depuis près d'un siècle. D'abord solution d'exception dans un contexte conflictuel, le camp est devenu la réponse routinière au traitement résidentiel séparé de populations déplacées. Dans le cas des centres d'assignation à résidence surveillée durant la guerre d'Algérie, il s'agit de camps dont la visée est explicitement répressive et stratégique : mettre hors d'état de nuire des personnes apportant en métropole leur soutien à la « rébellion ». Ces camps sont installés par le ministère de l'Intérieur dans des sites militaires. Des prisons complètent le dispositif qui concernera 17 000 Algériens au total. Nous faisons l'hypothèse que les modalités particulières de contrôle, de sélection et de classement de ces camps sont héritières de politiques plus anciennes vis-à-vis des « indésirables », notamment coloniaux, et annoncent par certains aspects d'autres types de politiques publiques spécifiques aux populations migrantes. En étudiant, dans une perspective socio-historique, les archives de la gestion de ces camps et plus particulièrement celui de Larzac nous cherchons à mettre en évidence les cadres cognitifs des « techniciens de l'internement » et leur adaptation aux circonstances. Les effets d'engagement propre à la prise en charge de plusieurs milliers de travailleurs algériens arrêtés donnent à voir les procédures spécifiques d'encadrement et l'expression concrète des catégories d'appréhension des « coloniaux » dans différents aspects de leur vie sociale, culturelle et politique.

BIETLOT Mathieu (GERME, U. Libre de Bruxelles (Belgique)) *Mathieu.Bietlot@ulb.ac.be*
RTF 2 / Session 2 / Salle J 101 / Mar 17 h 00

Le centre de rétention : un dispositif de contrôle sécuritaire à l'ère de la mondialisation

Michel Foucault a pertinemment décrit les sociétés modernes comme des sociétés disciplinaires caractérisées par un ensemble de dispositifs ou mécanismes de pouvoir destinés à intégrer, surveiller et discipliner les masses. Ce type de société s'est mis en place au XIXe siècle, suite à la révolution industrielle et au triomphe de l'Etat nation moderne qui nécessitaient la production d'individus dociles et utiles. A l'aube du XXIe siècle, de nombreux paramètres ont changé de sorte qu'un nouveau type de société munie de nouveaux dispositifs de pouvoir, qu'on peut qualifier de « sécuritaire » s'aménage sous nos yeux. Les dispositifs sécuritaires visent moins à dresser des masses d'individus qu'à sélectionner et moduler les éléments utiles, à refouler ou rendre invisibles les indésirables et à contrôler les mouvements à distance ; ils sont à la mondialisation et à la production post-fordiste ce que les disciplines étaient à l'intégration nationale et à la production fordiste. Cette évolution socio-politique se trouve remarquablement illustrée par les dispositifs de contrôles des flux migratoires : il n'est plus question de discipliner une masse de travailleurs immigrés mais de gérer les effets indésirables de la mondialisation des échanges et d'utiliser la précarité de l'immigration irrégulière pour expérimenter ou asseoir davantage les appareils répressifs, la dérégulation du rapport salarial et la flexibilisation fonctionnelle ou numérique du travail. Notre communication exposera ces grandes lignes à travers l'étude de la mise en place d'une institution particulière où se matérialisent ces dispositifs de contrôle : les centres de rétention institués en Belgique depuis 1993.

CHAUVEAU Jean-Pierre (Institut de Recherche pour le Développement, IRD-UR « Régulations foncières » Montpellier) *J-Pierre.Chauveau@mpl.ird.fr*
RTF 2 / Session 2 / Salle J 101 / Mar 17 h 00

Économie morale paysanne, État, marché : le complexe migratoire en zone rurale forestière ivoirienne

Dans la situation de forte turbulence que connaît la Côte d'Ivoire, la question des relations en milieu rural, entre les communautés autochtones et les migrants originaires de régions ou de pays voisins, occupe le devant de la scène. Toutefois, en se focalisant sur les relations interethniques et sur la crise de « l'économie morale paysanne » (Scott, Granovetter) dans le contexte contemporain, les analyses sous-estiment le fait que ces relations s'inscrivent dans une configuration de mobilité beaucoup plus complexe (mobilité entre campagnes et villes, migrations sous-régionales, migrations lointaines vers l'Europe) dans laquelle les relations entre les communautés villageoises, les États (ivoirien mais aussi les États d'origine des migrants) et l'expansion du marché (des produits agricoles et de la terre) jouent un rôle décisif. Ce « complexe migratoire » représente pour les différents groupes d'acteurs concernés localement un ensemble diversifié de ressources, de contraintes et d'enjeux, parmi lesquels l'enjeu des rapports entre générations mérite d'être davantage souligné qu'il ne l'est dans la littérature sur les changements sociaux en Afrique rurale. Une extended case study dans un village du Centre-Ouest servira de cadre empirique. D'un point de vue théorique, on privilégiera la compréhension du processus de transformation des institutions, entendues comme relevant d'un dispositif cognitif imposant par consensus aux acteurs des règles auto-exécutoires, en des conventions qui requièrent un dispositif de contrôle et de sanction.

CORDEIRO Albano (URMIS) *cordei@ccr.jussieu.fr*
RTF 2 / Session 2 / Salle J 101 / Mar 17 h 00

Crispation des Etats nationaux face aux mouvements migratoires et tolérance des sociétés face à l'accroissement de la diversité culturelle

Il s'agit d'abord de pointer une différenciation, au niveau mondial, des Etats nationaux (ou entités plurinationales régionales) face aux mouvements migratoires. Si le rejet apparaît comme la posture la plus répandue, en contradiction avec l'ouverture et la multiplication des échanges poussés par la mondialisation, on peut retrouver des attitudes favorables. Les obstacles et contraintes diverses opposés aux nouveaux migrants ne sont-ils que des moyens de gérer des populations par la précarité et la crainte de répression ? La préférence dominante, pour « expliquer » le « pourquoi » des mouvements migratoires sur les facteurs économiques et par les inégalités pays pauvres/pays riches, cache premièrement le fait que les persécutions des diverses minorités sont aujourd'hui le facteur principal dans la formation de filières migratoires ; elle cache aussi le fait que c'est bien le développement de classes moyennes au sein des pays pauvres qui alimente maints circuits de la mobilité internationale. Les sociétés ont des aptitudes diverses à l'acceptation de changements dans le « vivre ensemble », pour des raisons historiques. Mais les attitudes positives ou négatives peuvent être relativement freinées ou « produites » à dessein, dans telle ou telle conjoncture (exemples de l'Italie, du Portugal, de la Hollande). Se dessine-t-il ou non une tendance à une plus grande réceptivité de populations de culture différente ?

FOLLANA Christine (IEDES, Paris I) *follanac@hotmail.com*
RTF 2 / Session 2 / Salle J 101 / Mar 17 h 00

La recherche d'une politique migratoire européenne commune à travers les exemples des migrants d'Afrique subsaharienne en France et en Espagne

L'institutionnalisation internationale des politiques migratoires qui a déjà commencé pour les pays qui affichent une plus grande stabilité politique (Mali, Sénégal, Burkina Faso), s'accompagne des interventions en matière économique des organisations internationales. Les conflits en Côte d'Ivoire, Sierra Léone et le durcissement des politiques d'immigration en Afrique du Sud mettent un frein aux ambitions du NEPAD, de désigner des interlocuteurs régionaux qui pourraient être en mesure de négocier en pied d'égalité avec l'Union européenne. Les politiques migratoires restent encore dépendantes de trois variables : la dépendance des pays africains à l'égard de l'aide internationale ; les dynamiques de double discours des décideurs africains dans l'application des mesures impulsées de l'extérieur ; et le décalage de priorités dans la définition des objectifs d'une politique concertée entre l'Afrique et l'Europe des Quinze. Prenant l'exemple des politiques de retour, les décideurs africains manifestent désormais la volonté d'abandonner le mythe du retour définitif au pays d'origine des personnes hautement qualifiées et l'assouplissement des visas pour permettre une libre circulation de celles-ci. L'optimisation de l'épargne de ces migrants est visée dans l'optique d'obtenir une coopération au développement moins dépendante des pays d'accueil. Dans les pays européens, se dessine une tendance vers une gestion négociée des flux migratoires, où les pays d'accueil fixent leurs besoins en matière de main d'œuvre. Cette solution paraît difficile pour un continent où les raisons de départ sont multiples et ne risquent pas de s'effacer à court terme par un développement qui est aussi incertain.

GUILLOT Xavier (Lab. Théorie des Mutations Urbaines, Institut Français d'Urbanisme, U. de Paris VIII, Institut Français du Proche Orient, école d'architecture de Saint Etienne.) *xavierguillot@hotmail.com*
RTF 2 / Session 2 / Salle J 101 / Mar 17 h 00

Mobilité internationale et insertion locale. Regards croisés sur deux métropole émergentes : Amman et Singapour

Ce projet de communication est centrée sur l'étude des interdépendances entre le développement de deux métropoles émergentes et le déploiement des flux humains et financiers internationaux, conséquence de la mondialisation des échanges économiques. On propose d'analyser l'insertion locale et les conséquences sur la vie urbaine de Singapour et d'Amman, de flux migratoires représentés par les expatriés et l'élite professionnelle étrangère. Comment évaluer l'empreinte de cette population dans ces deux villes ? Quels sont les mécanismes sur lesquels repose leur insertion ? Dans quelle mesure la présence de cette population entraîne-t-elle des formes particulières de relations sociales en milieu urbain ; comment ces particularités s'intègrent-t-elles dans leur environnement et influencent-elles les modes de vie locaux ? Autrement dit, comment Amman et Singapour sont-elles travaillées par ces « communautés transnationales » pour évoluer vers l'internationalité ? Inversement, on cherchera à comprendre comment les pratiques locales exercent une influence sur les pratiques sociales des expatriés et comment, à leur tour, ces dernières interagissent à l'échelle locale avec d'autres flux régionaux : à Amman, les flux se déployant à partir des pays du Golfe et à Singapour, les flux se déployant à partir de la Chine, de l'Indonésie et de la Malaisie. Seront prises en considération dans notre recherche les réactions locales, tant du côté du marché immobilier que du côté des politiques publiques en matière d'aménagement. Il s'agit en d'autres termes d'éclairer certains effets ou processus habituellement regroupés sous le vocable « métropolisation »

KUMA Elzbieta (U. Libre de Bruxelles (Belgique), GERME) *elzbieta.kuzma@ulb.ac.be*
RTF 2 / Session 2 / Salle J 101 / Mar 17 h 00

Les caractéristiques de récente migration des Polonais vers la Belgique dans le contexte transnational

Il s'agit de décrire le fonctionnement des réseaux sociaux dans les récentes migrations européennes ainsi que la structure d'un nouveau type d'organisation sociale qu'est la communauté transnationale. A partir de travaux de Portes, la communauté transnationale est définie comme une nouvelle forme de vie sociale, composée d'immigrés vivant dans le pays d'accueil, des familles des migrants qui sont dans le pays d'origine, d'anciens immigrés qui sont déjà rentrés dans leur pays d'origine et des migrants potentiels. Toutes ces personnes sont liées entre elles, malgré la distance qui les sépare, par plusieurs liens sociaux. Ces liens constituent des réseaux personnels, familiaux et communautaires qui déterminent la stratégie migratoire. Ils maintiennent les récentes migrations dans le temps et dans l'espace et permettent aux immigrés d'habiter et de travailler dans un pays, sans avoir ni permis de séjour ni permis de travail, ce qui est le cas de la majorité des Polonais en Belgique. La communauté transnationale difficilement repérable dans la statistique occupe certains secteurs du marché du travail en formant les niches ethniques. Les activités développées par des faux touristes polonais à Bruxelles participent de la « mondialisation par le bas » dans laquelle les femmes jouent un rôle de plus en plus important.

MORILLON Anne (CERIEM, U. Rennes II) *anne.morillon@uhb.fr*
RTF 2 / Session 2 / Salle J 101 / Mar 17 h 00

Immigration et naturalisation : une relation aiguë et ambiguë. Pour une approche socio-anthropologique de la naturalisation en France

La naturalisation, pour Abdelmalek Sayad, est l'aboutissement naturel de l'immigration car il n'y a selon lui que deux manières d'exister au sein d'un ensemble national — la manière légitime des nationaux et, à la limite, des naturalisés et la manière illégitime des immigrés. Les « immigrés étrangers » désireux de vivre en France n'auraient pas d'autres alternatives que de demander la nationalité française. La continuité des deux phénomènes s'exprime au sein même de la procédure juridico-administrative de naturalisation engageant des agents administratifs et des étrangers remplissant un certain nombre de conditions légales — notamment par la minorisation dont ces derniers, qui doivent prouver leur naturalisabilité, sont l'objet. Un certain vocabulaire — « flux migratoires », « stocks de dossiers de naturalisation » — révèle la même logique comptable du traitement technique des populations étrangères, qu'elles soient candidates à l'entrée ou au séjour en France ou à la naturalisation. L'analyse de cette analogie entre la situation sociale d'immigré et le statut provisoire de « candidat à la nationalité française » et leur traitement respectif par l'Etat permet de construire une approche socio-anthropologique d'un phénomène juridique — la naturalisation — et d'en questionner l' » effet miroir » sur la société française. C'est en outre interroger la place de l'acquisition formelle de la nationalité française dans le processus d'identification à la collectivité nationale alors que pour de nombreux requérants, la naturalisation permet avant tout de rompre avec le statut d'étranger et d'atténuer le stigmate lié à la situation minoritaire d'immigré.

PÉCOUD Antoine (MIGRINTER, U. de Poitiers) *antoinepecoud@hotmail.com*
RTF 2 / Session 2 / Salle J 101 / Mar 17 h 00

L' »économie turque » à Berlin : Hiérarchie intra-ethnique et construction d'une minorité

L'entreprenariat est devenu une option socio-économique importante au sein de la population d'origine turque en Allemagne. Alimentée par le chômage et la discrimination qui affectent les membres de cette population, la création de commerces a altéré leur incorporation socioprofessionnelle et est devenue depuis peu un objet d'intérêt pour les politiques dites d'intégration dans les villes allemandes. Il s'agit d'abord de mettre en lumière l'hétérogénéité sociale parfois sous-estimée des populations d'origine immigrée. Beaucoup de commerçants d'origine turque à Berlin se caractérisent par une grande précarité, mais il existe également une petite élite d'entrepreneurs à succès. L'article se penche ensuite sur le rôle de cette élite. De par son succès, cette élite a visibilisé l'entreprenariat immigré et lui a conféré une certaine respectabilité. De plus, ces entrepreneurs d'élite ont su devenir des partenaires d'un gouvernement local désireux d'identifier cette catégorie d'acteurs urbains. Les élites minoritaires au sein des populations d'origine immigrée, bien que largement déconnectées de leur 'groupe ethnique', apparaissent ainsi comme des intermédiaires entre minorité et majorité, utilisant stratégiquement leur appartenance ethnique dans leurs négociations avec les pouvoirs publics, et façonnant ainsi la manière dont l'ensemble des populations d'origine immigrée sont représentées.

REA Andrea (U. Libre de Bruxelles (Belgique), GERME) *area@ulb.ac.be*
RTF 2 / Session 2 / Salle J 101 / Mar 17 h 00

L'immigration irrégulière : modalité de le nouvelle politique migratoire européenne

L'harmonisation européenne des politiques d'immigration s'accompagne de discours et de pratiques policières visant à criminaliser ceux qui quittent leur pays en vue de délégitimer leur entrée et leur séjour sur le territoire européen. La dureté de certains discours politiques, la construction d'un mur de l'immigration dans le sud de l'Espagne, le long des frontières de nouveaux pays européens et tout le long de la côté italienne de l'Adriatique, la chasse aux « faux demandeurs d'asile » et la coopération européenne en matière d'expulsion collective constituent autant de pratiques témoignant de la fermeture des frontières de l'Europe. Toutefois, des étrangers entrent en Europe, souvent légalement, et puis deviennent des sans-papiers ; d'autres y pénètrent clandestinement. Les campagnes régulières de régularisation et la politique d'expulsion permettent de soutenir l'existence, en Europe, d'une politique de tolérance de l'immigration irrégulière. Cette dernière ne repose pas sur des arguments d'humanisme ou de solidarité. Elle est la condition sine qua non du développement de la fonction économique de cette immigration : faire de ces nouveaux migrants les nouveaux exploités du capitalisme mondialisé. Il ne s'agit plus de maintenir les immigrés dans une position intégrée bien qu'infériorisée comme ce fut le cas durant les années 60-70. Ils doivent être maintenus à la marge de l'Etat de droit et de l'Etat social, ce qui n'est possible qu'en laissant une partie des nouveaux migrants dans la clandestinité. Le discours sécuritaire sur le franchissement des frontières sert cette politique de tolérance intérieure.

ZONGO Mahamadou (U. de Ouagadougou (Burkina Faso)) *zongomahamadou@yahoo.fr*
RTF 2 / Session 2 / Salle J 101 / Mar 17 h 00

Crise économique et relations interethniques dans l'ouest forestier ivoirien

Le développement de l'économie depuis l'époque coloniale s'est appuyé sur un vaste mouvement de colonisation agricole qui a abouti à une profonde modification de la composition ethnique et culturelle des zones d'accueil. C'est ainsi que l'on retrouve d'importantes communautés d'immigrés disséminées en Côte d'Ivoire mais plus spécifiquement dans les zones de production actuelles ou traditionnelles du café et du cacao. La diaspora burkinabè constitue la communauté immigrée la plus importante. Les relations interethniques qui sont restées assez stables subissent de profonds bouleversements à la suite de la crise des années 1980 dont les conséquences ont été : une dégradation générale des conditions de vie transversale à toutes les composantes sociales du pays ; une recomposition des hiérarchies ethniques sur le plan économique qui s'est opérée au profit des immigrés et au détriment des autochtones ; d'importantes recompositions sociologiques chez les autochtones, notamment le retour des jeunes déscolarisés, les « déflatés » et les « compressés » des centres urbains en milieu rural; ces nouvelles catégories sont porteuses de nouveaux idéaux, notamment sur le foncier, la place des étrangers dans la société ; une recomposition de l'espace politique dont l'évolution va consacrer la remise en cause des options qui ont prévalu jusqu'au début des années 90 ; Dans cette communication, il s'agira de décrire brièvement les évolutions opérées à l'échelle nationale, de décrypter les stratégies des différentes communautés avant la crise et leur impact sur les différentes communautés et enfin d'analyser les nouvelles dynamiques des relations intercommunautaires sous l'impulsion des jeunes.

FELDMAN Nehara (Centre de Sociologie Européenne, EHESS) *nehara@netcourrier.com*
RTF 2 ET RTF 24 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30

L'ethnicisation des rapports de genre : L'introduction des femmes dans une association d'immigrés maliens

La particularité de l'association étudiée est l'introduction des femmes ressortissantes de la commune au sein de son bureau. Cependant, leur place dans l'association reste déterminée par les rapports de genre et les rapports ethnicisés. L'espace réservé aux femmes dans l'association est délimité par ce qui est perçu comme « affaires de femmes ». Ainsi, elles sont considérées avant tout en tant que mères. De plus, les hommes les chargent d'entretenir les aspects les plus « folkloriques » de leur culture (habillement, cuisine…). Enfin, dans le cadre de projets menés au pays, leur action est destinée uniquement aux femmes du village. Les rapports de genre conditionnent aussi le mode de fonctionnement de la section des femmes dans l'association. Elles ne mènent jamais d'actions autonomes et se réfèrent systématiquement aux hommes. En outre, la vie en France produit une « ethnicisation » des rapports de genre au sein de la communauté. L'utilisation de termes stigmatisants par nos interlocuteurs (« femmes africaines », « les femmes noires ») n'est pas seulement une reproduction du discours de la société englobante. Ces catégories tiennent souvent lieu de justification d'un état de fait ou, au contraire, permettent de le critiquer. La catégorisation qui conjugue le genre et la 'race' a aussi un impact sur les rapports avec les intervenants extérieurs à l'association. Comme les « hommes », les « européens » sont perçus comme détenteurs du savoir, comme soutiens et non en tant que partenaires.

GIABICONI Dominique (U. de Provence) *dgiabiconi@yahoo.fr*
RTF 2 ET RTF 24 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30

Stratégies migratoires « genrées » des étrangers est européens en France

La chute des régimes de type soviétique implique dès la fin des années 80 le développement de nouvelles mobilités en provenance de l'est de notre continent. Celles-ci présentent certaines spécificités qui les distinguent de la plupart des autres flux migratoires aboutissant en France. Les flux migratoires en provenance des PECO et de la majorité des états issus de l'ex-URSS sont tout d'abord essentiellement féminins. De plus, les populations étrangères de la zone précédemment mentionnée arrivées en France se caractérisent par des taux de mariages binationaux très élevés. Les pratiques matrimoniales de ces migrants sont en France différenciées selon le sexe. La plupart des mariages impliquant un ressortissant de l'un des états de l'ancienne Europe socialiste et une personne de nationalité française concernent des conjoints féminins étrangers. Le couple est le biais par lequel nous appréhendons la réalité sexuée des flux migratoires qui nous intéressent, plus que tout autre espace, il est à notre sens celui où le caractère genré de la migration et de l'étrangeté peut être observé. L'analyse des mobilités de notre population nous a permis de déceler au-delà de comportements matrimoniaux différenciés selon le genre, l'existence de réseaux migratoires féminins organisés autour de couples binationaux établis en France. Ces réseaux impliquent des personnes féminines de l'environnement familial. Nous présenterons dans notre communication comment s'articulent comportements matrimoniaux étrangers en France et développement de solidarités intra et intergénérationnelles genrées.

HAMEL Christelle (EHESS) *hamel.christelle@wanadoo.fr*
RTF 2 ET RTF 24 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30

Les violences envers les Françaises descendant de migrants du Maghreb

Les violences envers les femmes parmi les migrants et leurs descendants nés en France sont utilisées médiatiquement et politiquement pour les stigmatiser. Cet usage résulte d'une rhétorique raciste ayant ses sources dans la colonisation. Le débat sur le port du voile réduit celui-ci à un symbole de l'oppression des femmes, tandis que la médiatisation des viols collectifs a fait surgir l'image du « jeune de banlieue » comme violeur. Ces images sous-entendent que les violences envers les femmes n'existeraient que dans les populations migrantes et issues de l'immigration et seraient la conséquence de leur « culture ». L'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France indique que les femmes migrantes ou descendant de migrants du Maghreb sont effectivement plus souvent victimes de violences, mais je montrerai que cette plus grande fréquence des violences résulte des discriminations racistes et de classe, ce qui invalide les interprétations culturalistes. Il s'avère notamment que le racisme conditionne les relations dites « interethniques » entre les Français dits « de souche » et les migrants du Maghreb ou leurs descendants français, ce qui induit une crispation identitaire sur la question du statut des femmes et des filles dans les familles, qui explique en partie cette plus grande fréquence. Cette démonstration sera illustrée de données recueillies au cours d'une enquête sur la sexualité et la gestion des risques d'infection par le VIH chez des jeunes Français et Françaises (18-25 ans) descendant de migrants du Maghreb.

HIRATA Helena (GERS) *hirata@iresco.fr*
RTF 2 ET RTF 24 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30

Mondialisation et division sexuelle du travail : une perspective Nord-Sud

A partir d'une approche hommes-femmes et d'une approche Nord-Sud, nous voulons interroger le concept de mondialisation, qui apparaît souvent comme un concept « fourre-tout ». Cette réflexion est en effet inséparable d'une déconstruction de cette notion, que nous voulons prendre en compte en tant que catégorie analytique, tout en critiquant son usage en tant que modèle normatif. L'interdépendance croissante des marchés nationaux vers la constitution d'un marché mondial unifié n'efface pas, en dépit de ses forces homogénéisantes, la diversité, mais aiguise plutôt l'hétérogénéité des situations de travail, d'emploi et d'activité des femmes et des hommes, du Sud et du Nord. Notre objectif est donc d'analyser les conséquences différentielles du processus de mondialisation sur l'emploi et le travail selon les sexes, dans une perspective Nord-Sud. La libéralisation du commerce et l'intensification de la concurrence internationale a eu pour conséquence une croissance au niveau mondial de l'emploi salarié et du travail rémunéré des femmes. Cependant, cet accroissement s'est accompagné de la précarisation et de la vulnérabilité accrues de ces emplois. Les inégalités de salaires, de conditions de travail et de santé n'ont pas été significativement amenuisées avec la croissance de l'emploi féminin et le partage du travail domestique n'a pas changé véritablement en dépit des responsabilités croissantes, au moins d'une partie des femmes, dans le domaine du travail professionnel. Le rapport entre travail domestique et affectivité semble être au cœur même de cette permanence. Un des résultats de ces processus est l'exacerbation des inégalités sociales, entre hommes et femmes et entre les femmes elles-mêmes, mais l'atomisation des travailleurs(ses), qui résulte en partie de la mise au travail sur des modalités d'emplois précaires ou isolés, n'empêche pas et peut même être, paradoxalement, un cadre pour l'émergence de nouvelles actrices et acteurs collectifs.

KEBABZA Horia (U. Toulouse le Mirail, Equipe Simone-Sagesse) *horia.k@infonie.fr*
RTF 2 ET RTF 24 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30

Jeunes dans les quartiers populaires : regards de genre

La médiatisation des « quartiers » favorise la peur et renforce la stigmatisation de ses habitant-e-s soupçonné-e-s de « dangerosité sociale ». Dans le cadre d'une recherche sur les regroupements de « jeunes » des quartiers d'habitat social de Toulouse, nous avons observé les rapports entre garçons et filles, notamment d'origine maghrébine. L'enjeu de la réflexion engagée dans cette recherche est de parvenir à croiser les différentes analyses faites sur la question du genre, les études menées sur les quartiers populaires, et celles concernant les migrations. Comment s'opère la socialisation des filles et des garçons dans les quartiers populaires aujourd'hui ? Qu'en est-il de la construction du masculin et du féminin, de l'insertion des femmes et des hommes dans l'espace public ? Les filles naviguent entre les aspirations personnelles et les convictions familiales, sous le contrôle social permanent qu'opère, consciemment ou non, la collectivité locale sur les individu-e-s. Il en résulte un aménagement des cadres spatio-temporels au sein du quartier. Comment et sous quelles conditions les différentes dimensions socialisatrices contenues dans les pratiques de mobilité, au sein ou en dehors des quartiers, sont source de discrimination entre les sexes ? Il s'agit aussi de comprendre les effets de genre dans l'analyse des violences virilistes que subissent les jeunes femmes. Regarder les interactions entre elles et eux, s'accompagne de l'examen des stratégies de contournement de cette domination pour se constituer comme sujets.

LAURAIN Sandra (MMSH, LAMES) *sandra.laurain@hotmail.com*
RTF 2 ET RTF 24 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30

Communauté féminine ethnique ; Engagement associatif : Le cas d'une mobilisation à majorité comorienne au sein du comité DAL (Droit au Logement) Marseille

La proposition suivante a pour intention, à travers des récits de vie et des observations participantes, d'éclairer les recherches sur les migrations féminines comoriennes. Elle est le résultat d'un travail mené depuis septembre 2001 au sein de l'association DAL Marseille oeuvrant pour le droit au logement décent pour tous. Durant cette période, une quarantaine de foyers à majorité monoparentale et d'origine comorienne auto-réquisitionne, avec le soutien des membres militants du DAL, un immeuble vacant. Cette mobilisation combine à la fois lutte pour le droit à un logement décent pour tous (idéologie doctrinaire du DAL) mais également et implicitement lutte de reconnaissance d'une population féminine migrante récemment installée en France par regroupement familial (années 70-80). Ce qui interpelle le chercheur est le fait que ces femmes comoriennes vivent fréquemment seules avec leurs enfants bien qu'ayant migrées pour un rapprochement familial. Les raisons principales de leur monoparentalité sont que les hommes ont soit honoré un nouveau mariage avec une autre femme en France, soit quitté la France pour faire le Grand Mariage aux Comores. A travers la mobilisation de ces femmes pour le droit à un logement décent, c'est également le dévoilement et la reconnaissance d'une culture féminine migrante dont il est question et qui reste encore peu développé dans les recherches actuelles.

MOUJOUD Nasima (EHESS, LAS) *namoujoud@yahoo.fr*
RTF 2 ET RTF 24 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30

Division sexuelle, ethnique et sociale du travail en immigration : les Marocaines entrées seules en France

A partir des données d'une recherche qualitative sur la migration et les rapports de genre, je souhaite montrer la pertinence d'une analyse de la division sexuelle du travail en immigration dans le cadre des rapports sociaux de sexe et des inégalités de classe et d'origine. Je fais l'hypothèse que l'invisibilité (du travail) des migrantes seules dans la recherche scientifique et la (re)production de la division sexuelle du travail en immigration s'inscrivent dans le cadre d'une ségrégation mise en œuvre historiquement par la politique migratoire. Alors que le travail représente une question pionnière de la recherche sur l'immigration, il s'agit presque exclusivement des hommes. Le marché de l'emploi offre pourtant des opportunités pour les migrantes, notamment dans les secteurs féminins des services. La législation, ainsi que les conventions bilatérales de recrutement de main d'œuvre, ont été conçues pour une migration masculine et ne prennent pas en considération les caractéristiques de la migration économique des femmes. Celles-ci demeurent invisibilisées en tant que pionnières de l'émigration et leur assignation à la famille permet de laisser dans l'ombre la recherche du travail comme motif de leur migration. Pour constituer les fils théoriques de l'absence de recherche scientifique sur le travail des immigrées, trois points d'explication sont proposés : l'un renvoie à la politique migratoire de main d'œuvre, l'autre concerne l'invisibilité de la migration des femmes seules, le dernier a trait à la construction des représentations sur les femmes issues d'Afrique du Nord. À travers l'exemple des Marocaines parties seules, j'essayerai d'aborder l'accès au marché de l'emploi des femmes migrantes et de voir comment prend figure la division sexuelle du travail en immigration en précisant pourquoi elles se trouvent confinées dans des activités féminisées, ethnicisées et précaires.

MOZÈRE Liane (U. de Metz) *hllm@wanadoo.fr*
RTF 2 ET RTF 24 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30

Les domestiques philippines à Paris ou une migation trans-nationale paradoxale ?

Comme ailleurs dans le monde, on trouve des domestiques philippines à Paris. Celles-ci sont employées dans des ménages fortunés où leurs qualités intrinsèques (éduquées, anglophones et chrétiennes) sont particulièrement recherchées. Cette communication s'atacherait à analyser leur trajectoire trans-nationale conduisant paradoxalement, d'un côté à un exil douloureux leurs enfants étant souvent restés aux Philippines, et de l'autre à une autonomie engendrée par la migration et à laquelle elles attachent tout son prix. En redéfinissant de la sorte les rapports entre là-bas et ici, c'est à l'émergence d'une nouvelle forme de migration que nous assistons, qui s'oppose, par certains aspects, à la migration caractéristique de la société salariale et qui réinterroge également les définitions de la famille et du rôle que les femmes y jouent. A une logique du « ou bien/ou bien » ne voit-on pas fonctionner une logique plus labile du « et/et » ? La recherche conduite depuis trois ans s'est appuyée sur le recueil d'entretiens et la conduite d'observations et d'accompagnements informels dans trois réseaux de migrant-e-s philippines.

OUALI Nouria (Centre Sociologie du Travail, de l'Emploi et de la Formation, U. Libre de Bruxelles (Belgique)) *nouali@ulb.ac.be*
RTF 2 ET RTF 24 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30

Sexisme et racisme au travail : deux modes d'expression de la lutte des places

Avec l'installation définitive des migrants et de leur famille en Belgique comme dans la plupart des pays d'Europe de vieille immigration (Allemagne, France, Pays-Bas) après 1974, le marché du travail a vu sa main-d'œuvre étrangère progressivement se féminiser dans un contexte de crise de l'emploi et d'expression de plus en plus manifeste du racisme dans les rapports sociaux de travail. L'analyse de ces rapports aujourd'hui montre l'apparition d'attitudes masculines et féminines hostiles à l'égard des femmes migrantes ou d'origine immigrée, teintées à fois de racisme, de sexisme et de paternalisme, en particulier en direction des femmes musulmanes. Ces attitudes se traduisent par une disqualification systématique directe ou indirecte des expressions culturelles auxquelles la personne appartient et s'identifie. Elles prennent des formes très variées et difficiles à discerner du « simple » harcèlement moral, et elles traduisent les effets de la concurrence exacerbée entre les travailleur-ses autochtones et d'origine étrangère sur un marché en carence d'emploi. La culture des femmes musulmanes devient ainsi la cible de la nécessaire disqualification intégrale de l'autre dans la lutte acharnée des places sur le marché du travail, d'autant que l'hostilité se manifeste surtout à l'encontre des femmes les plus qualifiées. Cette communication a objectif de décrire ces attitudes racistes et sexistes sur le lieu de travail et d'analyser, d'une part, les effets ravageurs (souffrance au travail, retrait momentané ou définitif du marché du travail etc…) qu'elles produisent sur les femmes qui en sont victimes et, d'autre part, les modes de réaction qu'elles développent pour y faire face.

RODARY Meriem (EHESS, LAS) *meriem.rodary@free.fr*
RTF 2 ET RTF 24 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30

Le travail informel des femmes au Maroc : rapports sociaux de sexe, de classe et (post)colonialisme

Partant d'une rechercher en cours sur les femmes travaillant dans les cérémonies qui accompagnent les rites de passage (naissance, mariage, circoncision et perçage des oreilles, etc.), je souhaite montrer en quoi la question du travail informel des femmes au Maroc amène à s'interroger sur l'articulation des rapports sociaux de sexe avec d'autres mécanismes de domination tels que le colonialisme, le post-colonialisme et les inégalités de classe au sein de la société marocaine. En effet, l'invisibilisation et la dévalorisation du travail féminin informel, dans les représentations collectives comme dans les recherches en sciences sociales, est lié au processus de dévalorisation générale du travail manuel, non salarié, mis en place pendant la colonisation et perpétué par les classes dominantes locales. Ainsi, au modèle bourgeois de la femme « qui reste à la maison » (gelsa f-ed-dar), s'est ajouté celui de la femme diplômée exerçant une profession salariée, au détriment, toujours, des femmes des classes populaires, qui exercent en majorité des activités informelles et manuelles. A partir de l'exemple des femmes au centre de ma recherche, on peut ainsi constater que leur stigmatisation (elles sont dites avides, légères, alcooliques, etc.) est un moyen, pour la société, de contenir le pouvoir potentiel que leur activité leur procure, pouvoir qui les mettrait en position de bouleverser l'ordre établi des rapports sociaux de sexe, mais aussi de classe, puisqu'elles sont en général issues des couches les plus pauvres de la population. A travers la question du travail féminin, je m'intéresserai donc à l'aspect discursif de la « rencontre coloniale » et ses répercussions sur les rapports de sexe et de classe dans la société marocaine contemporaine.

ROLLINDE Marguerite (GERS, Institut Maghreb-Europe, Paris VIII) *mrollinde@univ-paris8.fr*
RTF 2 ET RTF 24 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30

L'engagement des femmes dans les mouvements associatifs au Maghreb : quels enjeux ?

L'apparition, au milieu des années quatre-vingt, dans les trois pays du Maghreb, de mouvements de femmes revendiquant leur autonomie a marqué une rupture avec les années précédentes. Ces associations centrées, à l'origine, sur le droit des femmes et souvent interdites aux hommes, statutairement ou de fait, sont nées de la volonté de s'autonomiser des partis politiques, des syndicats et des associations. Pourtant, si les revendications mises en avant par ces associations sont, en général, spécifiquement féministes, elles s'inscrivent dans le champ du politique par leurs objectifs de transformation du système juridique et du modèle patriarcal. Dans un premier temps, l'essentiel du travail de ces associations porte sur le droit, en particulier dans le cadre des luttes contre les codes de statut personnel, pour leur suppression ou leur modification. Depuis une dizaine d'années, on peut noter, à côté des revendications spécifiquement féminines, la prise en charge par des femmes de préoccupations concernant la société toute entière à travers des associations qui travaillent sur la violence (violence familiale, de la société, de l'Etat, des groupes armés), sur les droits économiques et sociaux ou sur le développement. Par la suite, de telles actions ont conduit ceux et celles qui les mènent à investir le terrain social par la remise en cause des rapports sociaux fondés sur la discrimination, que ce soit dans le domaine familial, culturel, social ou politique. Pour ces femmes, l'égalité en droit est un objectif mais aussi un moyen opératoire d'une nouvelle société.

ROTKIRCH Anna (U. d'Helsinki (Finlande)) *rotkirch@valt.helsinki.fi*
RTF 2 ET RTF 24 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30

Migrations trans-européennes comme stratégies maternelles

Le concept de « stratégies maternelles » est ici proposé pour enrichir l'analyse des conditions et formes de la migration féminine transnationale. Dans la littérature sociologique sur les migrations, la migrante est souvent définie par la présence ou l'absence d'un mari ; une femme qui voyage seule est perçue comme une migrante « indépendante ». Or, on sait que les autres relations familiales et intergénérationnelles sont aussi et parfois plus signifiantes que la relation conjugale dans la décision d'émigrer. L'idée de « stratégie maternelle » peut aider à systématiser la recherche sur les causes et formes des vagues migratoires ; elle rend compte de décisions d'émigration, souvent difficiles et conflictuelles, que prennent certaines femmes pour garantir le futur de leurs enfants. Elles ne sont pas toujours liées à la maternité biologique ; et bien entendu, elles n'excluent pas d'entraîner d'autres conséquences, indépendantes et personnelles, pour la migrante. J'ai découvert ce phénomène en recueillant en France des récits de vie auprès de femmes originaires de divers pays de l'ex-Union Soviétique. Elles travaillaient dans la région parisienne comme femmes de ménage. Plusieurs avaient décidé d'émigrer en raison des risques encourus par leur fils (ou petit-fils) : maladie grave, fréquentations d'un milieu criminel, drogue... La récurrence de cas d'émigration structurés par des stratégies maternelles, que le mari/père y participe ou non, est frappante. Ces cas correspondent à une logique d'action différente des cas, souvent étudiés, de Philippines émigrant comme domestiques vers l'Europe ou les USA.

SCRINZI Francesca (URMIS) *scrinzi@unice.fr*
RTF 2 ET RTF 24 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30

Les frontières du travail domestique ou comment aborder la « féminisation des migrations » en interviewant des hommes

De même de la catégorie « genre », qui questionne tout domaine de la vie sociale, les migrations sont un phénomène éminemment transversal, intéressant les sociétés de départ et d'arrivée au niveau politique, économique, symbolique. Mon travail de terrain, réalisé en Italie et en France, concerne l'emploi des migrant(e)s dans le service domestique, un secteur largement informel. Ce terrain appelle à prendre en compte les nouveaux arrangements sur le partage du travail reproductif, la délégation de ces services au marché et aux travailleurs migrants, la restructuration des Etats providence et la polarisation entre les femmes. Il se présente comme un lieu privilégié pour l'analyse des contenus sexués des processus d'ethnicisation des sociétés européennes et des différents niveaux d'identité et de discrimination. En particulier, je voudrais aborder ces questions à partir d'entretiens menés avec des employés de maison migrants, beaucoup moins nombreux dans le secteur que les migrantes. Cela me permet de faire émerger les implications de genre du déclassement social inhérent à la migration et celles des processus d'ethnicisation du marché du travail. L'étude du travail domestique rémunéré et délégué aux migrants appelle aussi à une mise à jour de la production théorique féministe sur « travail/ travail domestique », qui prenne en compte les constructions de l'ethnicité. La féminisation des migrations internationales concerne donc les significations féministes postmodernes du « travail domestique ».

SENGEL Marie (EHESS Marseille) *marie_sengel@hotmail.com*
RTF 2 ET RTF 24 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30

Le marché sexuel dans les territoires de la migration : le « monde » africain de Noailles

Peu importe comment tu viens, il faut arriver chez quelqu'un. Le parcours migratoire peut alors mener vers le vide jurdique et des situations de non-droit dont les effets sont renforcés par la dilution des « solidarités communautaires africaines ». Femmes, mais aussi « cadets » désafilié(e)s s'adressent à des familles d'accueil, à des employeurs et à des conjoints qui ne sont plus en mesure d'assurer leur protection et peuvent, même, provoquer l'agression. L'entreprise commerciale apparaît alors comme une issue vers l'autonomie et la reconnaissance sociale. Mais l'échappée n'est pas si simple. Au sein des commerces africains de Noailles, de Château-Rouge ou de « métro Brochant-Moquet », se mêlent les situations d'exploitation du travail et de contraintes sexuelles. Dans ces commerces africains en France - lieux d'échange et de sociabilité - est déclinée toute une gamme d'échange économico-sexuels dont chacun tente de tirer profit. Plus que jamais, les statuts mal définis des femmes libres, prostituées, commerçantes, employées et aventurières peuvent se confondre. Les défiances et les tensions entre partenaires conjugaux, déjà relevées en Afrique subsaharienne, s'amplifient et contribuent à destructurer davantage les relations de genre. Et pourtant, à l'articulation de ces parcours migratoires, commerciaux et conjugaux fragiles, des « réussites » féminines sont avérées. Des projets personnels et des prises d'autonomie, même modestes, s'accomplissent entre projets d'émancipation et contraintes rencontrées.

VICHÉ Carole (Lab.s DIASPORAS et SIMONE SAGESSE, U. de Toulouse Le Mirail.) *c.viche@laposte.net*
RTF 2 ET RTF 24 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30

Rapports aux savoirs et apprentissages linguistiques des populations étrangères

Suite à une enquête menée dans le cadre d'une thèse de sociologie sur un quartier difficile de Toulouse, je me suis rendue compte que les structures à vocation d'alphabétisation étaient très majoritairement fréquentées par des femmes étrangères. La dimension des rapports de genre se glissait manifestement derrière les pratiques de ces populations. Quel sens donner à ces usages particuliers ? Comment expliquer qu'à compétences linguistiques similaires, les femmes, bien qu'elles n'opèrent pas toutes ce choix, choisissent plus souvent que les hommes d'entreprendre la démarche d'apprentissage de la langue française ? Quelles valeurs investissent-elles dans cet outil ? Peut-on considérer ces pratiques comme relevant de stratégies émancipatrices ? Peut-on distinguer différentes formes d'appropriation de la langue ? Nous ferons l'hypothèse que c'est dans la variabilité des difficultés rencontrées au quotidien aussi bien dans la sphère privée que publique, que vont émerger divers rapports à la langue du pays d'accueil. Des observations et des entretiens réalisés auprès d'une vingtaine de femmes apprenantes (ou non) permettent de répertorier trois groupes de femmes distingués selon le rapport qu'elles entretiennent avec leur quête d'autonomisation d'une part et leur recherche de sociabilité d'autre part. La langue et son lieu d'apprentissage prennent tour à tour les rôles, d'instance de sociabilité, de « simple » facilitateur de la vie quotidienne et enfin de « passeport incontournable ». Ainsi, l'activité d'apprentissage se révèle être selon les groupes, un lieu neutralisant les appartenances générationnelles, sexuelles et ethniques, et en sus un lieu de renégociation voir de bouleversement des rapports de genre.

ZAIDMAN Claude (U. Paris VII) *Zaidman@ccr.jussieu.fr*
RTF 2 ET RTF 24 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30

Genre et migrations en Europe

L'étude de la situation des femmes migrantes à partir des politiques de l'immigration et de l'emploi participe des analyses des mouvements migratoires en prenant en compte leur féminisation : la moitié et parfois plus des migrants sont des femmes, dont la plupart voyage seule, sans partenaire masculin. La comparaison des situations de différents pays européens permet d'analyser différents aspects de cette migration féminine. Ce travail se situe dans le cadre des analyses de la globalisation et de la division sexuelle du travail. Une vision familialiste ou communautariste des migrantes cache les processus de constitution d'une main-d'œuvre féminine où les femmes migrantes, reprennent les fonctions des migrantes « de l'intérieur » des siècles passés. Cette réflexion rencontre les problématiques concernant les politiques de l'emploi et des politiques sociales et le rôle que joue le volant de main-d'œuvre immigrée dans notre société. Les femmes immigrées européennes et non –européennes, avec, sans, ou « en attente » d'un statut légal, travaillant « au noir » ou déclarées, actives dans un secteur informel ou dans des emplois précaires, diplômées ou non, sont le plus souvent affectées aux tâches de reproduction. Cette approche interroge les théories féministes de la reproduction sociale et de l'unité des femmes comme catégorie sociale.

BELHADJ Marnia (U. de Poitiers, Migrinter) *E.mail. Marnia.Belhadj@univ-poitiers.fr*
RTF 2 / Session 4 / Salle J 101 / Mer 17 h 00

Catégorisation sociale et logique ethnique dans la recrutement professionnel des enfants d'immigrés

Les phénomènes d'exclusion ont conduit les professionnels du travail social et les organismes de recrutement à identifier de nouvelles catégories d'acteurs censés détenir des compétences et des connaissances particulières (à la fois des habitants et de leur

environnement social) pour servir de relais auprès des exclus et pour désenclaver ces quartiers. Lorsque l' on sait que c'est précisément là que réside une majorité d'immigrés et leurs enfants, on comprend alors que l'appartenance ethnique est déterminante dans cette catégorisation. Beaucoup de jeunes habitant ces quartiers peu ou pas qualifiés ont trouvé grâce à ce dispositif un emploi leur permettant d'exploiter une expérience ou un savoir faire, d'autres plus qualifiés et plus diplômés se sont vus offrir prioritairement un emploi de ce type lorsqu'ils s'adressaient aux organismes de recherche d'emploi. Ma communication portera sur le processus de catégorisation ethnique à l'oeuvre dans ces logiques de recrutement et qui résulte pour une grande part de la jonction existant entre les besoins institutionnels et les attentes de certains jeunes issus de ces quartiers, souvent qualifiés et désireux de faire reconnaître une compétence particulière .Il s'agit à travers l'analyse des logiques institutionnels et individuels de rendre compte des conséquences de cette catégorisation sur l'avenir professionnel des jeunes et des plus diplômés en particulier qui n'ont pas été formés pour ces métiers. La communication pose notamment la question de l'ethnicisation professionnelle des enfants d'immigrés et des effets pervers de cette logique qui risque à terme de les cantonner et les enfermer à l'intérieur d'emplois spécifiques.

BILLION-LAROUTE Pierre (IUT de Tours, U. François Rabelais, CERIEM, Rennes II) *mail : billion@univ-tours.fr*
RTF 2 / Session 4 / Salle J 101 / Mer 17 h 00

Les professionnels de l'intervention sociale dits « issus de l'immigration » : formes implicites et explicites de hiérarchisation et d'ethnicisation

Le thème des relations inter-ethniques dans le secteur de l'intervention sociale a été fréquemment abordé sous l'angle de « publics » spécifiques dits « issus de l'immigration » mais aussi sous celui de l'émergence — dès le milieu des années 1980 — de professionnels qualifiés de « nouveaux », de métiers dits « émergents » (jeunes animateurs, femmes-relais, médiateurs) chargés d'initier de nouvelles formes d'intervention dites « de proximité » dans les quartiers relevant de dispositifs d'action territorialisée. Le double processus d'ethnicisation (voire de racisation) et de précarisation de ce type de positions professionnelles a déjà fait l'objet de critiques révélant certaines formes officieuses d'action positive pour l'emploi de personnes dites « issues de l'immigration ». L'altérisation des ces « nouveaux professionnels » a pu ainsi prendre le mode d'un cantonnement dans les « petits boulots du social » qui se sont multipliés sur fond de décentralisation et territorialisation des politiques sociales et de gestion de l'urgence. Nous nous intéresserons au contraire à ceux — parmi les travailleurs sociaux ethnicisés ou potentiellement « ethnicisables » — qui ont acquis une position plus stable et sont diplômés. Ces représentants des « métiers centraux » du travail social à l'identité professionnelle a priori reconnue, échappent-ils à l'ethnicisation des rapports sociaux par ailleurs constatée au sein de leurs territoires d'intervention ? Nous analyserons — à travers leurs trajectoires, leurs choix de formation, leurs engagements militants, leur réseau relationnel personnel et professionnel, mais aussi par la description concrète des actions qu'ils mettent en œuvre — les formes revendiquées et/ou assignées d'ethnicité qui se jouent chez ces professionnels dont on considère fréquemment qu'ils sont des « partenaires » comme les autres.

CHARLES Frédéric (IUFM de Créteil, GERS) *CharlesFDr@aol.com*
RTF 2 / Session 4 / Salle J 101 / Mer 17 h 00

Le renouvellement du groupe professionnel des enseignants : une chance de mobilité sociale pour les jeunes diplômés issus des immigrations ?

L'objet de cette communication portera sur les modalités d'accès au groupe professionnel des enseignants de l'enseignement public pour de personnes, principalement des femmes ici, dont les parents sont issus des immigrations. Actuellement, ce groupe professionnel qui doit se renouveler fortement dans les prochaines années offre des perspectives d'emploi importantes pour les diplômé(e)s du supérieur. Dans un premier temps, nous chercherons donc à identifier-décrire cette population composée par des enseignants issus des immigrations en décrivant leurs principales propriétés sociales qui seront comparées systématiquement avec celles de leurs pairs « d'origine française ». Dans un second temps, nous montrerons comment certaines conditions/ médiations, notamment une forte mobilisation familiale envers l'école dont les différentes formes qu'elle peut prendre seront analysées ainsi qu'une pré socialisation importante aux professions de l'éducation à travers la pratique d'activités parascolaires, sont pratiquement nécessaires pour que la trajectoire d'insertion professionnelle de ces jeunes diplômé(e)s de l'enseignement supérieur issu(e)s des immigrations puisse s'orienter à un moment donné vers le champ des métiers de l'éducation nationale. Par ailleurs, nous verrons également que les deux ordres d'enseignement (primaire/secondaire) ont aussi chacun leur propre logique de fonctionnement, qui s'applique aussi bien aux enseignants « d'origine française » qu'à ceux issus des immigrations. Les résultats présentés ici sont issus d'une enquête quantitative et qualitative en cours menée auprès de futurs enseignants admis en seconde année à IUFM de Créteil (n = 1 022 enseignants recensés dont 17,3% sont issus des immigrations).

CRENN Chantal (U. de Bordeaux, CERIEM, Rennes II) *crenn.girerd@wanadoo.fr*
RTF 2 / Session 4 / Salle J 101 / Mer 17 h 00

Les ouvriers agricoles marocains installés dans le vignoble aquitain : processus de hiérarchisations et de différenciations ethniques

Un des secteurs le plus important de l'économie du bordelais demeure la viticulture même si ses perspectives économiques, semblent aux dires des viticulteurs, plus étroites qu'auparavant. C'est donc en général dans ce domaine que sont employés les ouvriers agricoles marocains. Ils jalonnent le territoire viticole aquitain, entre autre, entre Saint Emilion et Bergerac. Ils y sont venus pour suivre un « patron » à la fin du protectorat, ou grâce « au bouche à oreille » puis du fait du regroupement familial, toujours en quête d'une situation économique meilleure qu'au Maroc. Depuis les années 1990, ils vivent avec consternation leur quasi-exclusion de la sphère productive viticole (relégués à des tâches subalternes et épisodiques). Ils sont concurrencés par des travailleurs venus des pays de l'Est. La valorisation économique locale à laquelle ils ont participé depuis 30 ans n'est reconnue ni par leurs employeurs, ni par les villageois avec qui ils partagent un territoire. Dans le vignoble bordelais, les catégories indigènes révèlent à leur égard des antagonismes sociaux. Les rapprochements et les oppositions entre les uns et les autres tracent les grandes lignes d'un découpage qui distingue les « nouveaux » (les Marocains), des « anciens »(les Italiens). A cette dichotomie se superpose aussi la dichotomie « étranger » et « enracinés ». Assimilés à « l'étranger », cette catégorisation reflète la place « en marge » qui leur est faite sur le territoire viticole. Face à cette situation d'exclusion, quelles adaptations quelles résistances peut-on observer dans le vignoble ? Quelles identifications ethniques, quelles constructions collectives sont mises en oeuvre pour répondre à ces catégorisations ethniques ?

DUFOULON Serge (Economie-Monde, Aix Marseille II) *serge.dufoulon@free.fr*
RTF 2 / Session 4 / Salle J 101 / Mer 17 h 00

Les sentiers d'outre mer ou le ver dans le fruit

Que se passe t-il lorsqu'un individu ou une famille décident d'émigrer et empruntent les voies de l'expatriation ? C'est à cette question que tente de répondre cette communication. L'auteur a été lui-même en situation d'émigrant en Australie, il a côtoyé et interrogé fortement ces communautés de déracinés avant de restituer une expérience et une réflexion qui a pu être approfondie et étendue à d'autres communautés de migrants. L'émigration distingue des étapes depuis le choix du départ jusqu'à l'intégration ou non des individus dans le nouveau pays d'accueil. Ce déplacement dans le temps, l'espace et les catégories sociales suppose également le cheminement sur des itinéraires symboliques et sociaux tracés par d'autres, avec leurs obstacles à franchir, leurs repères - pour que les migrants se situent dans la société nouvelle et parmi les immigrés de divers origines -, et enfin, les signes de la reconnaissance une fois l'arrivée franchie. Pour mieux appréhender sous l'angle de la sociologie des migrations les nuances singulières qui caractérisent les populations de migrants, nous proposons ici de reparcourir le chemin de l'expatriation en observant les changements identitaires ou mutations qui s'opèrent chez les émigrés au cours de cette traversée, les formes de résistances à la société d'accueil et les adaptations qui s'ensuivent.

ETIEMBLE Angélina (Rennes II, CERIEM) *angelina.etiemble@wanadoo.fr*
RTF 2 / Session 4 / Salle J 101 / Mer 17 h 00

Phénotype et identification ethnique : « avoir le type arabe plutôt qu'une tête d'Arabe ! »

Des observations menées au sein de familles marocaines installées à Rennes m'ont donné l'occasion d'entendre, de leur part, de multiples propos concernant la physionomie et la couleur de la peau, associées à des identités ethniques. A travers des boutades, des plaisanteries, des moqueries entre pairs et générations, les références phénotypiques mettent en lumière les faces externe (hétéro-définition) et interne (auto-définition) des frontières ethniques. Ces références illustrent à la fois l'apprentissage des frontières et la sanction qui frappe ceux qui les franchissent, oublieux de leur « origine » et de leur « tête d'Arabe » (désignation stigmatisée). La distanciation à l'égard de l'africanité (couleur noire, cheveux crépus…) chez les familles marocaines, toutes générations confondues, montre également la volonté, inconsciente, de trouver « plus minoritaire que soit ». Les insultes (« sale négresse ! », par exemple, entre filles marocaines), les détournements de tout indice d'africanité (se défriser les cheveux), les réticences à l'égard du mariage avec « un Noir » sont autant d'éléments significatifs des rapports entre minoritaires dans un contexte majoritaire. Des comparaisons avec des données documentaires (populations minoritaires autres ou semblables dans des contextes locaux différents) permettent d'engager une réflexion plus globale sur le registre phénotypique dans les relations inter-ethniques en France et d'analyser ce qui les différencie ou les rapproche des relations raciales.

HACHIMI ALAOUI Myriam (EHESS, Lille III) *Myriam.hachimialaoui@libertysurf.fr*
RTF 2 / Session 4 / Salle J 101 / Mer 17 h 00

L'épreuve de l'exil, le cas des Algériens exilés à Montréal et à Paris depuis les années 1990

La recherche porte sur l'épreuve de l'exil à travers l'expérience des Algériens installés à Montréal et à Paris depuis les années 1990. L'exil est abordé en termes d'épreuve que nous définissons comme l'ensemble des situations sociales qui conduisent à la remise en question des identifications à travers laquelle se construit l'identité de l'individu. L'idée d'indétermination que recouvre la notion d'épreuve laisse entrevoir la marge, réduite, dans laquelle l'individu laisse sa marque. Sans nier l'effet du poids des structures et des contraintes sociales sur le destin des individus, nous montrons la capacité des individus à trouver des statuts de substitution à même de maintenir la cohérence de leurs identifications mises à mal par l'épreuve. Nous présenterons les résultats de l'enquête menée auprès de 80 Algériens à Montréal et à Paris. L'analyse des entretiens révèle le poids des « projets politiques » et du « rapport à l'histoire » sur les trajectoires d'exilés. Au-delà des singularités, on trouve de part et d'autre de l'Atlantique des manières similaires de donner sens à l'exil que nous avons subsumé dans une typologie à deux termes : exil subi et exil surmonté, définie à travers quatre dimensions : « la signification du départ », « l'insertion professionnelle », « le rapport aux locaux » et « le rapport à soi ». Cette réflexion sur l'exil dépasse le seul cadre d'une sociologie des migrations. Elle l'excède dans une interprétation des sociétés démocratiques où l'épreuve et ses modes de dépassement constituent un objet de recherche privilégié.

JOYEUX Ludovic (U. de Bordeaux, MIGRINTER) *ludovic.joyeux@freesbee.fr*
RTF 2 / Session 4 / Salle J 101 / Mer 17 h 00

Production, euphémisation et instrumentalisation des catégories ethniques dans le logement social : réflexions autour des projets de requalification

Les politiques de la ville, et plus particulièrement celles ayant trait au logement, ont permis la (ré)introduction, certes par le truchement de formulations euphémisées et de pratiques territorialisées, de la variable ethnique. En cela, les procédures dites de requalification urbaine représentent pour les bailleurs sociaux le moyen d'entrer dans une phase gestionnaire nouvelle, où, concurremment au bâti, pourront être mises en œuvre des pratiques plus « offensives » en matière de gestion des populations immigrées ou supposées telles. Dans cette perspective, il est intéressant de saisir les motifs (causes et formes) selon lesquels l'ethnicité se trouve être produite, instrumentalisée, manipulée par les différents acteurs en charge de ces pratiques gestionnaires. L'ethnicité est devenue une modalité classificatoire que les bailleurs sociaux - quel que soit leur statut institutionnel - intègrent dans l'élaboration des logiques gestionnaires. Dans quelle mesure le développement de segmentations parfois micro-territoriales au sein des patrimoines locatifs, lesquelles vont fournir une trame aux travaux de requalification, procède-t-il de logiques gestionnaires ethnicistes ? L'appréciation de ces situations passe par la prise en compte de la manière dont les populations catégorisées jouent avec et/ou se jouent de cette imputation ethniciste dans l'évolution de leurs stratégies résidentielles. Deux configurations urbaines viendront étayer mon propos, deux quartiers d'habitat social caractérisés par des situations de polarisation ethno-résidentielle à Châtellerault (France) et à Liège (Belgique).

LAMINE Anne-Sophie (Centre d'Etudes Interdisciplinaires des Faits Religieux, EHESS) *anne-sophie.lamine@wanadoo.fr*
RTF 2 / Session 4 / Salle J 101 / Mer 17 h 00

Pluralité religieuse et altérité : entre hiérarchisation et reconnaissance

Dans un contexte de pluralisme culturel, de laïcité et de recomposition des identités religieuses, nous nous intéressons au développement des relations interreligieuses en France. Ces relations, qui se sont multipliées à partir des années quatre-vingt, et peuvent inclurent des acteurs non religieux, sont de bons analyseurs de la dimension religieuse des relations interethniques. La nouveauté de cet objet de recherche invite à établir un pont entre la sociologie des religions et celle des relations interethniques. En effet, dans un pays où la population de culture musulmane compte environ cinq millions de personnes, la question de la pluralité religieuse rejoint celle de la pluralité culturelle et ethnique. L'identification fréquente entre « arabe » ou « maghrébin » et « musulman », révèle le poids de l'image de la religion dans la construction de l'image de l'autre et de sa place dans la société. Dans cette communication, nous analyserons les formes que prennent l'accueil, la résistance et le refus de l'altérité religieuse. L'observation des relations interreligieuses montre que s'il se développe des situations de convivialité, de tentatives de connaissance mutuelle et d'actions communes orientées vers le « vivre ensemble », ces relations sont souvent des juxtapositions. En outre, des formes de dominations culturelles implicites des acteurs chrétiens vis-à-vis des musulmans apparaissent fréquemment. Nous nous appuierons sur trois notions : la reconnaissance, revendiquée ou accordée, l'identité orientée vers des valeurs et se construisant de manière dialogique, et les frontières entre groupes religieux.

LEJEUNE Marie (URMIS, Paris VII) *m.lejeune@noos.fr*
TERSIGNI Simona (URMIS, Paris VII) *SimonaTersigni@aol.com*
RTF 2 / Session 4 / Salle J 101 / Mer 17 h 00

Construction collective des façons d'etre musulman(e) dans l'espace public : ententes et malentendus entre societe majoritaire et enfants de migrants nord-africains

L'objectif de cette communication est de comparer les différentes façons d'être musulman dans l'espace public français. Les exemples relatifs au port du foulard et aux activités d'associations musulmanes visant à dialoguer avec les pouvoirs publics mettent en lumière un certain nombre d'accomodements. Ceux-ci concernent l'euphémisation de certaines pratiques en principe considérées comme non recevables dans l'espace public. Porter le foulard de façon à laisser visible une partie du cou, les oreilles ou parler officiellement de « cultures musulmanes », en sont des exemples. On observe parallèlement un processus caractérisé par des ajustements qui se font à plusieurs niveaux (individuel/collectif, national/global) avec l'objectif commun de faire correspondre les valeurs attribuées à l'islam avec celles attribuées à la République. Cela consiste à mettre en avant les vertus démocratiques de l'islam, à démontrer que la viande sacrifiée est saine, « pure » et « humaine ». Dans chacun des cas ce sont des réponses aux injonctions de la société majoritaire en matière de construction d'un mode d'être musulman officiel dans l'espace public. Cet islam affiché dans l'espace public à travers un marqueur ethnique comme le foulard ou la dénomination d'une association représente un acte politique pour lequel une analyse en termes d'interaction se révèle insuffisante.

LESTAGE Françoise (U. Lille I) *francoise.lestage@univ-lille1.fr*
RTF 2 / Session 4 / Salle J 101 / Mer 17 h 00

Qui est indien et qui ne l'est pas ? Ecoles bilingues et différenciations ethniques dans une ville de migrants à la frontière du Mexique et des Etats-Unis

Je me propose d'analyser les tentatives d'identification de « groupes ethniques » dans le contexte de la migration de la part des institutions étatiques en charge de l'éducation et de la famille, à partir d'une enquête réalisée au Mexique dans la ville de Tijuana (frontière californienne) dans une population de migrants originaires de tout le pays, dont une majorité se reconnaît et est reconnue comme appartenant à un groupe dit « indien ». Au Mexique, parler une des soixante langues autochtones constitue un indicateur d'ethnicité, tant du point de vue des institutions que de celui des individus eux-mêmes. Est donc indien celui qui parle une langue indienne. Le Ministère de l'Education offre la possibilité d'envoyer les enfants parlant une langue native autre que l'espagnol dans des écoles bilingues spécialisées, un cas de figure fréquent dans les campagnes où la population est relativement homogène. En revanche, dans les villes réceptrices de migrants où la population est bien plus hétérogène, la création d'écoles bilingues relève de stratégies politiques plus complexes qui tendent à identifier des « groupes ethniques » déterminés alors que les critères utilisés habituellement pour ce faire, à savoir ceux du territoire et de la margination sociale, ont disparu. Or, paradoxalement, l'éducation bilingue est à la fois dans ces lieux de migration un facteur de différentiation ET de rapprochement entre les migrants indiens et non-indiens. Cette communication analysera ces mécanismes d'identification ainsi que leurs conséquences sur les relations intra et inter-ethniques au niveau local.

PALOMARES Elise (URMIS, Paris VII) *paloma@ined.fr*
RABAUD Aude (URMIS, Paris VII) *auderabaud@hotmail.com*
RTF 2 / Session 4 / Salle J 101 / Mer 17 h 00

Cultures en fêtes... « faites de la culture » : injonction de citoyenneté et régulation sociale en milieu urbain

Cette communication vise à comparer les fêtes locales mettant en scène la « diversité des cultures » de groupes minoritaires dans deux communes des banlieues bordelaise et parisienne. Les manifestations culturelles festives seront analysées tant sous l'angle classique de leurs fonctions de maintien de l'ordre et de légitimation du pouvoir en place que comme « une butte-témoin des clivages, des tensions et des représentations qui traversent une société à un moment donné » (Hastings, 1994). Dans les deux cas, la mise en scène de la diversité culturelle s'inscrit dans le cadre d'actions périodiques, organisées par un ensemble d'acteurs locaux institutionnels et associatifs, qui en font un instrument de régulation sociale et territoriale. Généralement cantonnées dans la sphère privée, les cultures minoritaires se voient alors ponctuellement valorisées dans l'espace public local sur le mode de la folklorisation. Le vocabulaire et la thématique du multi ou du pluri culturel accompagnent ces moments privilégiés de cristallisation, de mise entre parenthèses ou de renforcement de clivages sociaux, ethniques et « raciaux ». Les fêtes dévoilent les enjeux et les logiques de la production institutionnelle d'ethnicité tout autant qu'elles constituent, pour les groupes qui organisent et participent à ces réjouissances, des occasions d'affirmations identitaires renégociées.

POIRET Christian (URMIS, Paris VII, CERIEM, Rennes II) *christian.poiret@uhb.fr*
RTF 2 / Session 4 / Salle J 101 / Mer 17 h 00

Pour une sociologie du racisme

Je me propose de reprendre, en la développant et en l'approfondissant, la brève communication que j'ai faite lors de la réunion de l'AFS de mars dernier. Il s'agira donc d'abord, de distinguer et d'articuler les migrations - phénomène social constituant un objet sociologique empiriquement défini - et les relations interethniques comme schème d'analyse de processus de classement, de différenciation et de hiérarchisation sociaux. L'histoire de la sociologie française montre d'ailleurs un balancement, voire une concurrence, entre ces deux types d'approches. Dans un deuxième temps, le racisme sera resitué comme une des formes particulières que peut prendre le rapport social interethnique. Ainsi conçu, plusieurs dimensions du racisme, qui sont autant d'objets de recherche, peuvent être analytiquement distinguées. Mais, parmi celles-ci, la place particulière occupée aujourd'hui dans les sciences sociales françaises par la question des discriminations pèse sur la possibilité de mettre en œuvre un programme de recherche prenant pour objet le racisme sans le restreindre à une de ses expressions. Enfin dans un troisième temps, sera abordée la question de la combinaison du rapport social raciste avec les autres grands types de rapports sociaux (de genres sexués, de classes, de générations) qui contribuent à la définition de l'ordre social, qu'il s'agisse de sa reproduction ou de sa transformation.

RIO Fabienne (Institut Maghreb-Europe, Paris VIII, URMIS, Paris VII) *pas d'email*
RTF 2 / Session 4 / Salle J 101 / Mer 17 h 00

Identifications ethniques/identifications multiples : essai de typologie au sujet d'individus issus de l'immigration algérienne

Mon intervention concernera les processus identificatoires. Ceux-ci sont envisagés comme des constructions fondamentalement relationnelles, dépendant de désignations, d'assignations, d'affirmations collectives et individuelles. Elles sont actives, douées d'une formidable plasticité selon les situations et acteurs en présence. Il s'agira donc de tenir compte de plusieurs dimensions et de leur articulation la plus fine possible : celles des constructions historiques et idéologiques des nations, donc d'imaginaires nationaux – dans lesquels les femmes ont un rôle central - s'appuyant sur un corpus législatif. Le code de la nationalité en est un élément capital donnant un fondement juridique aux appartenances ainsi nationalisées mais aussi aux exclusions de la nation – comme se fut le cas des étrangers, des colonisés; celui des identifications prises dans les conjonctures – nationale, internationales, locales et quotidiennes et dans les interrelations, favorisant, selon les interlocuteurs en présence et leurs stratégies, la mise en scène ou non de différences, de frontières symboliques. Une typologie construite à partir d'une enquête qualitative auprès d'hommes et de femmes issus de l'immigration algérienne, nés bi-nationaux, montre les différentes modularités de cette articulation qui va de l'affirmation d'appartenance à la nationalité française à celle d'une reconnaissance de spécificités fondées sur la religion musulmane.

TULLY-SITCHET Christine (Paris V, CERLIS) *email: csitchet@yahoo.com*
RTF 2 / Session 4 / Salle J 101 / Mer 17 h 00

Pratique afrocentriste et usage stratégique de la différence chez les Africains-Américains : de l'auto-stigmatisation à la distinction sociale

Nous nous proposons d'aborder, à travers l'exemple des Africains-Américains afrocentristes, la question du recours à une différenciation ethnique auto-stigmatisante comme moyen de distinction sociale. Dans sa forme actuelle, la pratique afrocentriste a émergé à la suite de la lutte pour les droits civiques apparue aux Etats-Unis dans les années 1960, c'est-à-dire dans un contexte de revendication d'égalité sociale. Cette pratique individuelle apparaît comme l'expression d'une réaction collective qui oppose à une exclusion sociale une stratégie identitaire fondée sur un différentialisme positif porteur d'un espace de contestation et d'auto-distinction sociale. Derrière cette pratique afrocentriste socialement contestataire, se profile l'idée d'une « reprise d'initiative » (G. Balandier, 2003 : 114) par contre-acculturation et affirmation de valeurs culturelles alternatives d'inspiration africaine. Pour un afrocentriste, se reconnaître un passé africain prestigieux - quelle que soit sa dimension mythique -, et l'affirmer, notamment à travers une « mise en visibilité » corporelle démonstrative par le biais d'attributs afrocentristes (une tenue vestimentaire, des bijoux, un style de coiffure), représente non seulement une réponse à un besoin de mémoire collective mais également un exercice d'auto-détermination et d'inversion du stigmate. Nous évoquerons les enjeux de l'inscription de cette affirmation identitaire différentialiste dans la sphère visible sociale. Nous verrons comment le corps est utilisé comme moyen de contre-pouvoir, que le sujet oppose à la culture dominante, que ce soit en décidant de porter une tenue africaine au travail ou d'arrêter de se défriser les cheveux pour adopter une coiffure « libérée » des standards imposés par l'oppresseur historique.

RTF 3 : Normes, déviances et réactions sociales

BIADI-IMHOF Anne (GRASS) *Biadi@iresco.fr*
RTF 3 / Session 1 / Salle C 311 / Mar 14 h 30

Les jeunes et leurs délits, transgression ou apprentissage de la norme : une comparaison France-Canada

Cette communication s'appuie sur les résultats d'une recherche comparative France-Canada (La régulation socio-judiciaire de la jeunesse, recompositions locales ou communautaires – une comparaison France Canada. Sous la Dir. De F. Bailleau et R. Hastings, tome 2, CNRS-GRASS, août 2003). Les mineurs « délinquants » parlent peu de leurs délits ; ils évoquent plutôt des bêtises ou des conneries, et lorsqu'on leur demande s'ils se reconnaissent comme des délinquants, peu acceptent cette terminologie…j'ai tué ou agressé personne… je ne suis pas un braqueur… Cependant la plupart ne remettent pas en question le rôle de la justice… on fait des conneries, on paie, c'est normal…En France la poursuite de plus en plus systématique des délits contribue à construire une « carrière » judiciaire aux jeunes délinquants dans laquelle la notion de récidive relègue le contexte compréhensif de la déviance. La justice en s'adressant à la responsabilité du jeune devant la loi, sanctionne sa transgression et le pose comme acteur de sa réhabilitation. Au Canada, le signalement des délits ne cherche pas tant à construire quantitativement une « carrière » au jeune contrevenant qu'à lui fournir une opportunité d'entrer dans un programme éducatif, voire d'apprentissage intensif de la citoyenneté. A travers ces situations concrètes de transgression des normes sociales où se rencontrent les discours des jeunes, des différents intervenants du dispositif socio-judiciaire, et parfois des parents, nous montrerons comment ces actes déviants contribuent à reconstruire de la norme. La comparaison France-Canada permettra de complexifier la dimension de responsabilité.

BOUCHER Manuel (IDS, LERS, CADIS) *Manuel@boucher@ids.fr*
RTF 3 / Session 1 / Salle C 311 / Mar 14 h 30

Désindustrialisation, désorganisation sociale et insécurité : perspectives de réflexion pour repolitiser l'insécurité dans une ville ouvrière en recomposition

Depuis plusieurs années maintenant un débat politico-médiatique fait rage entre une multitude de protagonistes institutionnels, politiques, associatifs et intellectuels qui s'affrontent sur l'idée que pour combattre la délinquance et l'insécurité il est plus opportun, soit d'opérer une politique plus répressive, soit de développer une politique plus préventive. Dans ce contexte sulfureux, nous avons néanmoins voulu dépasser les querelles politiciennes en menant une enquête de type ethnographique au sein d'une commune moyenne de tradition ouvrière afin d'étudier les questions d'insécurité et de régulation sociale dans un territoire en proie à la désindustrialisation. En appui sur les résultats de cette recherche notre intervention aura donc pour objet de répondre à plusieurs questions articulées entre elles : comment une « ancienne » ville ouvrière peut-elle devenir une « communauté ouverte et diversifiée » consciente de son histoire industrielle sans être prisonnière de celle-ci ? ; Comment reconstruire une « solidarité organique » au-delà d'une « solidarité assistencielle » ou d'une action politique craintive, sécuritaire et accusatrice ? ; Finalement, comment rompre avec une dynamique collective négative où une identité sociale, culturelle et historique mal assumée génère un repli sur soi, un fort sentiment d'insécurité et un rejet des « autres », notamment de ses propres enfants lorsqu'ils renvoient à l'image dévalorisée d'une communauté de vie décomposée, chaotique et à l'avenir morose ? En définitive, nous réfléchirons sur les logiques d'action qu'il faudrait mobiliser pour re-politiser et re-conflictualiser les questions d'insécurité, de violence et de régulation sociale.

LIEGARD Fabrice (LASAR, U. de Caen) *fabriceliegard@aol.com*
RTF 3 / Session 1 / Salle C 311 / Mar 14 h 30

La délinquance juvénile : entre logiques sociales et logique de l'inconscient

Dans cette communication on soutiendra l'hypothèse que faute de pouvoir s'appuyer sur une théorie de la socialisation qui prend en compte ce que nous apprend la logique de l'inconscient mise à jour par Freud, puis Lacan, les concepts de normes, de déviances et de transgressions sont insuffisants pour procéder à une sociologie fine de la délinquance et de la criminalité juvéniles. Dans cette perspective on tentera de montrer que ce qui distingue fondamentalement la transgression des jeunes adultes des classes populaires intégrées ou des classes moyennes et supérieures de celles des jeunes les plus exclus dans le monde de « la galère » concerne le mode d'articulation entre la loi sociale et la loi symbolique inconsciente. Par ailleurs on tentera de montrer que ce mode d'articulation qui se trouve remanié par la postmodernité accentue la vulnérabilité subjective des plus fragiles socialement. Distinctes l'une de l'autre – la normalité sociale n'est pas, en effet, la normativité psychique – les lois sociales et les lois de l'inconscient sont pourtant articulées. Une réflexion sur les normes, les déviances et les transgressions ne peut qu'y gagner à tenter d'appréhender cette articulation du social et de l'inconscient.

SAUVADET Thomas (U. de Paris VIII, CESAMES) *thomassauvadet@hotmail.com*
RTF 3 / Session 1 / Salle C 311 / Mar 14 h 30

Le problème de l'hétérogénéité normative de la violence physique au sein du milieu juvénile le plus démuni des cités HLM

Une socio-analyse et trois monographies m'ont fait distinguer les jeunes occupant l'espace public de leur cité (une minorité souvent particulièrement défavorisée), de ceux l'utilisant comme un lieu de passage (une majorité). Il s'agira ici de montrer la forte hétérogénéité normative que les premiers rencontrent envers la violence physique. Sur fond de difficultés identitaires et matérielles, la dépendance envers le groupe de pairs est liée à l'enclavement des acteurs sur leur zone d'habitation. Parallèlement, les rapports de force à caractère physique sont présents et échappent à la répression policière, car le recours à la police est jugé déshonorant et implique la sanction sociale du groupe. Ces rapports de force s'imposent comme le facteur primordial de classement (déterminant la hiérarchisation du groupe et la distribution inégalitaire des ressources symboliques et matérielles qui l'accompagne). Mais dès lors que les acteurs sont en contact avec « l'out-group », ce système normatif rentre généralement en contradiction avec la légitimité du monopole étatique de la violence physique. Bien que largement enclavés, les acteurs étudiés restent suffisamment mobiles pour être confrontés en permanence à cette diversité normative, qui se montre trop complexe, car il

ne s'agit pas uniquement de changer d'univers normatif, mais d'être aussi parfois sous la surveillance simultanée de deux univers normatifs antagonistes, au pouvoir de sanction redouté.

TULLY-SITCHET Christine (U. Paris V) *csitchet@yahoo.com*
RTF 3 / Session 1 / Salle C 311 / Mar 14 h 30

L'afrocentrisme aux Etats-Unis : une transgression distinguante ?

A travers le cas des Africains-Américains afrocentristes et de leur mode d'identification à l'Afrique, nous aborderons la question du recours à l'auto-stigmatisation comme moyen de transgression distinguante. Dans sa forme actuelle, la pratique afrocentriste s'inscrit dans la lignée d'une réaction collective, socialement contestataire, qui oppose un différentialisme positif à une exclusion sociale. Porteur d'une inversion de stigmate, ce différentialisme s'appuie sur l'affirmation de valeurs culturelles alternatives associées à l'Afrique. Il s'exprime socialement par une théâtralisation de l'incorporation de marques afrocentristes, inscrites dans les corps, devenus espace de transgression et d'auto-détermination. Face à une identité fragilisée par une exclusion sociale, l'altérité auto-stigmatisée fait ainsi figure de réplique. Nous évoquerons trois exemples pour comprendre comment la pratique afrocentriste ouvre un champ d'expression de liberté individuelle où le sujet se redéfinit une nouvelle manière d'être socialement, transgressant celle transmise par la culture dominante : le port de tenues africaines, le choix d'une coiffure vécue comme « plus naturelle », le choix de se défaire d'un prénom occidental pour le remplacer par un prénom africain. Nous montrerons la dimension stratégique de l'affirmation d'une identité collective africaine. Réinterprétée à travers le prisme de la culture américaine, et aussi d'une vision mythifiante, l'Afrique est utilisée comme source de distinction positive en réaction contre une dévalorisation sociale. Nous verrons comment le besoin d'affirmation sociale du rattachement au pays d'origine dépend au final, en un mécanisme par certains aspects similaires à la déviance, de la manière dont le sujet est regardé, nommé, stigmatisé et exclus dans la société.

ZANNA Omar (Centre de Recherche Bretonne et Celtique, U. de Bretagne Occidentale) *omar.zanna@tiscali.fr*
RTF 3 / Session 1 / Salle C 311 / Mar 14 h 30

Socialisation juridique et représentation différentielle du droit chez les mineurs incarcérés

Je propose de restituer la procédure et une partie des résultats d'une recherche sur l'entrée en délinquance et la socialisation juridique de 42 mineurs incarcérés. L'approche compare deux groupes a priori distincts : des Français de « souche » et des Maghrébins « d'origine ». A partir d'un cadre interactionniste du social, les résultats de ce travail apportent deux éclairages : Ils réfutent tout d'abord le point de vue essentialiste de la délinquance juvénile et entérine l'idée que le sens de l'entrée en délinquance des jeunes d'origines culturelles différentes est à rechercher - au-delà des stigmatisations différentielles marquant la réaction sociale - dans les contextes relationnels, toujours singuliers, auxquels ces mineurs sont individuellement exposés dans la durée et dont ils se font une représentation. D'autre part, ils questionnent le processus de socialisation juridique. Dans le cas le plus courant, le résultat de la socialisation juridique se traduit par le fait que les individus s'accommodent des données juridiques conventionnelles. Il arrive cependant que cette accommodation n'aille plus de soi et que de nouvelles représentations émergent, autorisant ainsi une prise de distance à l'égard de ces données. C'est cette distanciation, cette élasticité, cet étirement vis à vis de la norme instituée que je désigne par le concept de: « ductilité nomique ». Tout le travail a consisté à saisir la manière dont cette ductilité nomique s'opère, différentiellement, au cours de la socialisation juridique et dans quelle mesure elle peut favoriser l'entrée en délinquance.

DIAZ Frédéric (U. de Saint-Quentin-en-Yvelines, CESDIP) *fredericdiaz@hotmail.com*
RTF 3 / Session 2 / Salle C 311 / Mar 17 h 00

Nouvelles formes de régulation sociale et partage de la sécurité dans les espaces privés et publics lors de manifestations sportives et culturelles

L'organisation de grands rassemblements de populations autour de spectacles festifs se développe un peu partout en France. Ces espaces apparaissent autant comme des lieux de convivialité que de conflits où l'effet de masse peut entraîner (marginalement), notamment des confrontations violentes, des vols, des effets négatifs sur l'environnement. Ces risques génèrent différentes formes de contrôle et de régulation sociale. Si nous mettons à part l'autocontrôle, propre à chaque individu, différents acteurs de la sécurité agissent et interagissent sur ces espaces et pendant les manifestations pour répondre aux exigences de sécurité. Le 21 janvier 1995, la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité (LOPS) est venue créer de nouvelles responsabilités et faire de la sécurité un domaine partagé entre les institutions de l'Etat et d'autres opérateurs, et notamment les sociétés de sécurité privée. Ces espaces sont donc les témoins privilégiés d'une nouvelle répartition des pouvoirs entre l'Etat et les organisations privées en matière de sécurité, de secours et de prévention. A partir du moment où l'Etat reconnaît, dans le cadre de l'organisation de ces grands rassemblements, avec la LOPS, les actions en matière de sécurité du secteur privé ; qu'il témoigne d'un intérêt pour des formes de partenariats ; il semble pertinent d'ouvrir une réflexion autour du concept de coproduction ou de partage de la sécurité et de se demander si ces nouveaux modes d'actions peuvent répondre aux besoins de sécurité du public et de quelles manières.

HOURCADE Nicolas (Ecole Centrale de Lyon, LAPSAC, U. Bordeaux-II) *nhourcade@club-internet.fr*
RTF 3 / Session 2 / Salle C 311 / Mar 17 h 00

Transgressions et productions de normes par les supporters « ultras » français

Le souci de distinguer les « bons » supporters de football (qui encouragent leur équipe) des « mauvais » (qui sont violents) est récurrent. Or, en France, deux types d'acteurs de la violence se manifestent. Les « hooligans » (peu nombreux) recherchent essentiellement l'affrontement ; les « ultras » (en pleine expansion) forment des associations soutenant activement l'équipe, discutant avec les dirigeants du club, tout en ayant recours à la violence. Ces ultras veulent être reconnus socialement et demeurer radicaux : ils sont « bons » et « mauvais ». Trois angles d'analyse du supportérisme ultra français sont proposés : Les ultras sont considérés comme déviants parce qu'ils transgressent des règlements sportifs et des lois (dont certains ont été adaptés à eux). Mais aussi parce qu'ils transgressent des normes tacites du football en s'intéressant autant aux tribunes qu'au terrain, en affirmant leur autonomie par rapport aux dirigeants, en essayant de former un contre-pouvoir au sein des clubs. Ils produisent leurs propres normes régulant la vie interne des groupes et les affrontements entre groupes. Par leur engagement, ils ont également contribué à l'évolution des normes de comportement dans les stades : il est désormais attendu du public qu'il soit activement partisan. Leur

supportérisme est souvent analysé comme résultant d'une situation d'anomie. Il convient de dépasser cette perspective, qui se focalise sur la violence et masque l'ambivalence des ultras, et de proposer d'autres registres explicatifs, en s'appuyant notamment sur les principaux modes d'analyse des bandes juvéniles.

MAGUER Azilis (Institut Max-Planck de droit pénal international et étranger, CESDIP) *A.Maguer@iuscrim.mpg.de*
RTF 3 / Session 2 / Salle C 311 / Mar 17 h 00

Le modèle de contrôle frontalier Schengen : similitudes et divergences entre les zones frontalières et conséquences pour la cohérence du système

A partir de 1997, des accords bilatéraux entre pays de l'Union européenne dérivés des accords de Schengen ont construit de nouveaux dispositifs de coopération régionale transfrontalière. Bâtis globalement sur le même cadre, ils visent à coordonner l'action des agences du contrôle étatique et à faciliter les échanges et l'entraide entre les services dans un territoire frontalier à un niveau régional. Ils ont été conclus séparément pour chaque zone frontalière, ce qui a permis d'adapter la lettre de chaque accord aux spécificités locales des Etats signataires, mais a entraîné des différences dans les types et les missions des structures. L'analyse de ces éléments, en particulier du type de criminalité traité, permet de mesurer les écarts entre les modèles d'action et les contingences qui pèsent sur les acteurs du contrôle ainsi que la capacité de ces dispositifs régionaux à travailler et à coopérer entre eux. On cherche à saisir les mécanismes qui se mettent en place dans le système Schengen, en particulier en définissant la place et le rôle de ces dispositifs régionaux et ceux des dispositifs centraux dans la production de sécurité. Dans cette présentation, on propose quelques hypothèses sur le degré de cohérence du système de contrôle en construction et sur ses logiques régionales, nationales et européennes.

MIGNON Paul (CESDIP, U. de Versailles Saint Quentin en Yvelines) *Paul.mignon@libertysurf.fr*
RTF 3 / Session 2 / Salle C 311 / Mar 17 h 00

Les rôles et les fonctions de la gendarmerie nationale comme institution de gestion de l'ordre social

Les normes, déviances et réactions sociales sont à envisager dans la diversité des nuances et des réalités sociales qu'elles recouvrent, qu'elles représentent et qu'elles génèrent. Face à cela, les fondements de l'action de la gendarmerie, dans ses principes comme dans ses modalités, relèvent de sources de motivation différentes telles que la loi, les ordres reçus ou les prédispositions internes (origines socio-culturelles, les formes de recrutement, la formation, les intérêts de carrière, les disponibilités de service) et bien entendu les sollicitations de la population mais qui ne concernent pas toujours les faits les plus répréhensibles. Il est même fréquent de constater que des délits sont socialement tolérés, voire valorisés et qu'inversement des comportements sociaux ou des actes légaux sont dénoncés et entraînent même parfois des demandes pressantes de mise au ban, sans même évoquer les innombrables cas de délits non poursuivis. Ces différents points sont déterminants pour mesurer la capacité et l'intérêt à agir, le degré d'implication, les moyens mobilisables, mais aussi les représentations, les aspirations, l'appréciation des situations et des phénomènes rencontrés et éventuellement traités, ou encore la satisfaction qui en résulte de la part des populations concernées : C'est ainsi que l'action de la gendarmerie peut être plus ou moins en phase avec les attentes exprimées ou latentes de la population dans la diversité des groupes sociaux. Si cela induit un principe de base parfaitement résumé dans l'une des règles d'or de la profession qui dit que « il faut savoir ne pas voir », cela induit aussi une obligation plus subtile et construite d'élaboration et d'alimentation d'une présence et d'une pression génératrice de sentiment de sécurité et d'absence d'impunité, fruit d'une négociation informelle, permanente et territorialisée et donc singulière….

NUYTENS Williams (U. d'Artois, Atelier Sherpas) *williams.nuytens@univ-artois.fr ou williams.nuytens@wanadoo.fr*
RTF 3 / Session 2 / Salle C 311 / Mar 17 h 00

Le supporter de football et la règle : entre la faire et la défaire

Si aller au stade participe de ces activités dites « déroutinisantes », les tribunes ne forment pas pour autant un espace de tous les possibles. Du spectateur occasionnel au supporter à plein temps, du visiteur esseulé au groupe de partisans, des organisations officielles aux associations autonomes, chaque style d'engagement s'inscrit peu ou prou dans un système de normes et de valeurs. Quatre facteurs viennent pourtant en troubler la lisibilité : l'écrasante médiatisation du football, l'audience relative de quelques interprétations simplistes, le différentiel de régulation sociale en cours dans les gradins, la mobilité des frontières entre « l'autorisé » et le « sanctionné ». Comme ces dernières sont le produit des conduites des acteurs sur le terrain, on ne peut envisager de saisir ce qui relie le supporter à la règle sans un minimum de données empiriques. En partant de l'étude des supporters organisés du Racing Club de Lens, je montrerai comment le licite et l'illicite s'édifient dans une dynamique mêlant les différentes fractions partisanes et le club. J'insisterai ensuite sur la prétendue responsabilité des forces de l'ordre dans le jeu belliqueux des partisans, à partir de l'exploitation de sources officielles (rapports techniques des Polices Urbaines, des Gendarmeries Mobiles, des Compagnies Républicaines de Sécurité). Enfin quelques « paroles de supporters » devraient faire comprendre la relativité des normes, et des déviances, dans et autour des grands stades de football. Mais peut-on croire que les « violences » de supporters dissimulent des transgressions susceptibles de modifier les normes dans les tribunes ?

POURTAU Lionel (Centre d'Etudes de l'Actuel et du Quotidien, U. Paris V) *lionel.pourtau@free.fr*
RTF 3 / Session 2 / Salle C 311 / Mar 17 h 00

Les interactions entre raves et législations censées les contrôler

La fête techno a très tôt déclenché des réactions à son encontre de la part des pouvoirs publics. Ceux-ci ont à leur tour engendré des modifications des pratiques et du corpus de valeurs des raveurs. Nous observerons en quoi les législations anti-musique techno en Grande Bretagne ont créé le mouvement culturel techno dépassant de beaucoup la simple question musicale. Ainsi sont apparus ceux que l'on appelle les free parties et les teknivals. Nous montrerons que la rencontre avec la loi a renforcé les pratiques déviantes des pratiquants. Certaines de ces pratiques sont devenues autonomes de la logique d'opposition qui les avait fait naître. Une des solutions d'échappement à été le déplacement géographique des raveurs entraînant les pouvoirs publics des nouveaux pays cibles à réagir à leur tour face à un phénomène qui avait déjà muté et qui allait encore le faire face à la répression et/ou à l'insertion qui pouvait aussi être proposée. C'est tout ce jeu de réactions, d'adaptations, de fragmentation que nous nous proposons d'étudier. La clandestinité et le développement numérique ont aussi complexifié la construction de valeurs communes. De plus, peu de milieux ont autant fait appel aux NTIC pour construire leurs discours. Ce qui fragilise encore plus la transmission des valeurs. Enfin, étant donné qu'il s'agit d'une population jeune, la question de la pérennité se pose. Notre méthodologie a été

l'observation participante, le suivi de la même population sur une durée de 7 ans et les entretiens compréhensifs à chaque phase d'évolutions.

TSOUKALA Anasstassia (U. Paris XI) *Tsoukala@conflits.org*
RTF 3 / Session 2 / Salle C 311 / Mar 17 h 00

Les politiques publiques adoptées à l'encontre des hooligans en France et en Grande-Bretagne : du contrôle de la déviance à l'établissement d'un état d'exception

Au cours des dernières décennies, les politiques publiques de contrôle du hooliganisme en Europe ont été influencées par l'évolution des politiques de maintien de l'ordre public et par la mise en place d'un processus de construction sociale de la figure du « hooligan menaçant ». Cette mise en œuvre de mesures essentiellement déterminées par la seule dangerosité du hooliganisme a entraîné l'aggravation du phénomène et établi un contrôle croissant de la déviance. Justifié par le besoin de lutter efficacement contre la gravité de la menace que représenterait le hooliganisme pour la sécurité intérieure des pays européens, ce contrôle a été accepté sans critique de la part des sociétés civiles concernées, illustrant de la sorte l'expansion croissante d'une nouvelle perception des menaces, dont l'une des conséquences majeures est la sécurisation de nombreux phénomène sociaux en Europe. Cette atteinte aux fondements juridiques de nombreux pays européens s'est aggravée davantage suite à l'adoption de certaines mesures dérogatoires, attentatoires aux libertés publiques. Mais, alors que l'introduction de mesures d'exception dans la lutte antiterroriste a suscité de vifs débats, la mise en place de mesures analogues contre le hooliganisme s'est produite dans l'indifférence générale. Ceci étant, nous proposons d'étudier l'évolution de ces processus sécuritaires et d'expliquer ces différentes réactions sociales en analysant les politiques publiques de contrôle du hooliganisme adoptées ces dernières décennies en France et en Grande-Bretagne.

BERLOQUIN-CHASSAGNY Pascale (Paris X, Cerma) *Pascale@pobox.com*
RTF 3 / Session 3 / Salle C 311 / Mer 14 h 30

L'émergence des créateurs africains dans le système de mode

En novembre 1998, un créateur nigérien organisa une gigantesque manifestation, chez lui, dans le désert de l'Aïr. Les collections de Yves Saint-Laurent, de Trussardi, de Christian Lacroix défilèrent aux côtés des créateurs dits africains. Le monde entier était invité à considérer la créativité noire. Tenter de pénétrer le champ de la Mode exige le respect d'un certain nombre de règles, de valeurs et s'en écarter marque le styliste non du sceau de la déviance (qui pourrait être un argument d'inscription dans ce champ) mais de l'indifférence, de la non-existence. En 1982, le groupe de Japonais bouleverse le système en évolution, préparant l'arrivée de celui des Six d'Anvers. Pourquoi l'émergence de créateurs liés à l'Afrique reste-t-elle cantonnée aux initiés ? En 1993, à Accra (Ghana), devant les difficultés rencontrées dans ce champ essentiellement européen, Chris Seydou, Alphadi et d'autres confrères (et consoeurs) fondent la première Fédération Africaine des Créateurs de Mode, du Textile et du Design (FAC). S'agit-il d'un système parallèle à la Chambre syndicale de la Couture, à la Fédération française de la couture, du prêt-à-porter des couturiers et des créateurs de mode ? Ce qui ne serait pas sans rappeler les efforts communautaires noirs nord-américains qui, pourtant, ne s'affirmèrent point au niveau de la mode vestimentaire. L'ambition des créateurs qualifiés d'Africains vise-t-elle le continent noir ou ne serait-ce qu'un tremplin pour une reconnaissance plus large ?

CARRA Cécile (IUFM Nord/Pas de Calais, CESDIP) *cecile.carra@lille.iufm.fr*
RTF 3 / Session 3 / Salle C 311 / Mer 14 h 30

Métier d'élève, déviances et régulations à l'école élémentaire. Le cas d'une école Freinet en réseau d'éducation prioritaire

Les formes que prend le phénomène de violence et sa fluctuation d'un établissement scolaire à un autre – y compris pour ceux qui sont implantées dans un même environnement et accueillant un public aux mêmes caractéristiques socio-économiques et culturelles - conduisent à s'interroger sur le climat d'établissement. Les recherches qui ont porté sur le climat d'établissement ont peu approfondi une dimension qui pourtant semble essentielle : le climat « éducatif ». Ce climat relève notamment du rapport des élèves à leur école et au savoir enseigné et du rapport des enseignants à leurs élèves en termes de comportement et de réussite scolaire. Il apparaît étroitement lié aux pratiques éducatives, celles-ci induisant un « métier d'élève ». Les spécificités de l'école enquêtée, une école expérimentale Freinet, située en zone d'éducation prioritaire, permettent de mettre en évidence les normes constitutives du métier d'élève dans cette école. Nous étudierons les réactions à leur transgression et les dispositifs permettant de gérer la vie scolaire (notamment le conseil d'élèves). Nous nous interrogerons sur les liens entre ce type de socialisation et la violence, phénomène qui, il y a deux ans, contribuait à la fuite des populations scolarisées de cet établissement.

CHANTRAINE Gilles (Clersé-Ifresi, Centre international de criminologie comparée de Montréal (Canada)) *gilles.chantraine@umontreal.ca*
RTF 3 / Session 3 / Salle C 311 / Mer 14 h 30

Sociologie de l'expérience carcérale. Approche compréhensive des rapports subjectifs à l'enfermement

La philosophie politique, l'histoire et la sociologie de la prison ont bien pointé le décalage patent entre les théories de la peine et les réalités concrètes de l'enfermement carcéral. Loin du discours juridique qui développe une conception de la prison comme le lieu d'exécution d'une « peine », où le détenu, privé temporairement de sa « liberté », prépare une « réinsertion », avant d'être « amendé », la communication proposée s'enracine au cœur du constat selon lequel les peines sociales-carcérales ne sont pas décryptables à partir du langage judiciaire. Dès lors, l'approche rompt avec l'idée de « privation de liberté » pour appréhender, de part et d'autre des murs de la prison, l'ensemble des systèmes de contraintes qui s'imposent aux acteurs, leur (re)interprétation et leurs tentatives de contournement. Dans ce cadre, la présentation se centrera sur l'explicitation d'un système d'idéaux-types weberiens de rapports subjectifs à l'enfermement : l'incarcération inéluctable, l'incarcération break, l'incarcération catastrophe, l'incarcération calculée, enfin, l'incarcération protectrice. Ce faisant, la réflexion poursuivra un triple but : 1. souligner, au-delà de quelques similitudes liées au caractère exceptionnellement contraignant de l'institution, la grande variété des expériences carcérales, 2. échafauder une critique de la prison enracinée au cœur des réalités banales et quotidiennes de la détention, 3. suggérer la pertinence d'un déplacement de cette critique, d'une perspective pratique sur l'inefficience de la prison vers une interrogation éthique sur les injonctions contradictoires face auxquelles elle met les individus qui la traversent en tant que détenu(e)s.

CHARRAS Igor (indépendant) *igor.charras@ifrance.com*
RTF 3 / Session 3 / Salle C 311 / Mer 14 h 30

Acteurs sociaux et production de la norme pénale : l'exemple de la criminalisation primaire des drogues

Dans les sociétés occidentales, la prohibition de l'usage des drogues, plus précisément de certaines d'entre elles, les « stupéfiants », est relativement récente. En France, elle a été introduite dans le droit positif par la loi du 12 juillet 1916 « concernant l'importation, le commerce, la détention et l'usage des substances vénéneuses, notamment l'opium, la morphine et la cocaïne » et par son principal règlement d'application, le décret du 14 septembre de la même année. A travers l'exemple des psychotropes illicites, nous nous proposons d'arpenter un versant essentiel – du moins dans les sociétés à droit légiféré – et longtemps peu exploré – en tout cas en Europe – de l'étude sociologique du crime et de la déviance, à savoir l'examen de l'incrimination par la norme pénale de manières de faire, d'être ou de penser. La sociologie nord américaine a produit ces cinquante dernières années de nombreux travaux sur la production des normes en général, et la genèse du droit de la drogue en particulier (Sur ce point, voir notamment Hagan J., The legislation of Crime and Delinquency : A review of Theory, Method and Research, Law and Society Review, 1980, XIV, 3, pp. 603-628.). En France, en revanche, les chercheurs se sont jusqu'à présent peu intéressés aux fondements de cette législation. Après avoir évoqué les apports, limites et déficits des recherches américaines publiées sur ce thème, nous nous attacherons à présenter les orientations théoriques et les premiers résultats de nos propres investigations sur les origines de la prohibition française des drogues.

ESTERLE-HEDIBEL Maryse (CESDIP, IUFM Nord Pas de Calais) *hedibel@ext.jussieu.fr*
RTF 3 / Session 3 / Salle C 311 / Mer 14 h 30

La déscolarisation, une nouvelle forme de déviance juvénile ?

À partir de l'étude de situations d'élèves déscolarisés avant l'âge de 16 ans dans une ville du Nord de la France, cette intervention présentera les interactions entre les agents scolaires, les élèves et leurs familles, les travailleurs sociaux, et les normes et les stratégies mises en œuvre de part et d'autre. Trois normes de conformité au « métier d'élève », illustrées par des circulaires et des échelles de sanctions, sont observées en milieu scolaire : l'assiduité, l'absence de perturbations (le comportement) et l'acceptation des consignes et tâches proposées (dont la transgression est le « refus de travail »). Si les transgressions concernant les deux premières sont assez clairement identifiées, la troisième l'est plus difficilement, l'apparence de « refus de travail », ou « d'absence de travail », pouvant masquer une impossibilité à travailler (lacunes en termes d'acquis de connaissances et/ou de méthode). Les théories interactionnistes permettent de comprendre les processus qui amènent des agents institutionnels à sanctionner, voire à exclure des élèves en les désignant comme déviants, et ceux-ci à entrer en conflit et/ou à se retirer de la scène scolaire. Les parents tentent de se préserver des jugements scolaires ou d'organiser des perspectives pragmatiques de formation pour leur enfant. Les travailleurs sociaux mettent l'accent sur les interactions dans les groupes familiaux et sur un accompagnement de longue durée. L'observation de l'évolution de ces processus illustre la labilité des normes et impose de les considérer dans le contexte dans lequel elles se développent.

MESNIER Samuel (LASA, U. de France comté) *smesnier@club-internet.fr*
RTF 3 / Session 3 / Salle C 311 / Mer 14 h 30

Actualité du processus de marginalisation du fumeur de tabac

La déviance du fumeur de tabac se joue moins au niveau formel de l'imposition d'une nouvelle loi (La loi Evin, 1991) que de la diffusion des valeurs qui condamnent sa pratique et font du tabagisme un problème social légitime. Des modes alternatifs de règlements des conflits (compensations financières notamment) entre industries du tabac, médias et groupes de lutte contre le tabagisme, ont permis ponctuellement de mettre fin à la dispute en justice. Les évolutions récentes des classifications scientifiques des drogues, l'évolution statutaire de groupes de lutte contre le tabagisme témoignent d'un processus qui ne peut être résumé à son aspect législatif. La bataille rhétorique pour l'imposition d'une définition légitime des termes (qu'est-ce qu'un fumeur, une dépendance, une drogue, etc.) justifie des mesures pratiques, des actions préventives, judiciaires ou autres... La quasi-absence de condamnation de fumeurs, oblige à chercher ailleurs des indicateurs de sa marginalisation. Par exemple, repérer les stratégies de légitimation déployées par les différents groupes en présence afin de transformer leurs valeurs particulières en normes universalisables : production de statistiques, de vérités scientifiques, diffusion médiatiques, interpellation des politiques, etc. Avant et après la mise en place d'une nouvelle loi, il s'agit pour eux de lutter pour l'imposition de leur vision du monde. A cet égard, il semble que l'état n'ait pas le monopole de la production normative ; d'autres systèmes de régulations doivent éveiller notre curiosité. Contre le juridisme en sociologie, il faut comprendre que la loi est un élément essentiel mais non exclusif d'un dispositif normatif beaucoup plus large.

MUCCHIELLI Laurent (CESDIP) *mucchiel@ext.jussieu.fr*
RTF 3 / Session 3 / Salle C 311 / Mer 14 h 30

Contribution à une sociologie des homicides. Essai de construction d'une typologie

Qui tue qui et pourquoi ? La connaissance sociologique du phénomène de l'homicide est quasi inexistante en France. En s'appuyant sur une recherche menée depuis plusieurs années sur environ 150 dossiers policiers et judiciaires, on tentera d'éclairer cette question en discutant ici les problèmes de construction d'une typologie des homicides. On discutera de la connaissance inégale de ces différents types à partir des sources indiquées, on examinera les relations entre auteurs et victimes (leurs natures, leur ancienneté, leurs inscriptions dans l'espace économique, social et relationnel des personnes), les contextes et circonstances des comportements, les mobiles apparents des auteurs. A travers les résultats de cette recherche, mais dans une optique tout autant méthodologique, on soulignera la complexité de cet exercice de construction typologique et on en proposera une première formulation.

BEGUE Murielle (Observatoire Sociologique du Changement, Lab. de Sociologie Quantitative, CREST, INSEE)
Murielle.begue@ensae.fr
RTF 3 / Session 4 / Salle C 311 / Mer 17 h 00

Existe-t-il encore des « normes politiques » ?

Notre système politique a longtemps reposé sur un consensus républicain mettant en avant la participation de tous les citoyens au destin de la Nation. Dans ce cadre idéel, la « norme politique », pour tout 'bon' citoyen, est de voter. La norme politique peut se

décliner en quatre points : 1) Le vote est un devoir ; 2) Le citoyen doit voter en toute connaissance de cause ; 3) Il doit voter en conscience ; 4) Il est responsable de son vote et de ses conséquences. Depuis les années 80, plusieurs phénomènes ont contribué à brouiller cette image d'Epinal : a) Hausse tendancielle du taux d'abstention ; b) Les études de science politique sur les capacités cognitives des électeurs ont montré que le citoyen bien informé est un mythe ; c) Baisse du vote d'adhésion et développement du vote d'opposition ; d) Hausse des votes pour des partis extrêmes. Les quatre éléments sur lesquels reposait la norme de participation électorale semblent être transgressés. Il y aurait donc mutation de la norme politique. Comment celle-ci se définit-elle aujourd'hui ? Quelles permanences peut-on repérer ? : 1) Le vote est un devoir mais également un droit ; L'abstention est un droit ; 2) La place de l'affect est davantage reconnue dans les choix électoraux, mais la connaissance conserve toute sa légitimité ; 3) L'électeur – consommateur peut voter afin d'éliminer une option, pas nécessairement pour promouvoir un candidat ; 4) L'électeur peut voter pour des partis dont il ne souhaite pas l'arrivée au pouvoir, afin de lancer un avertissement aux partis de gouvernement.

BÉNEC'H-LE ROUX Patricia (Centre d'Études Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (CESDIP))
patleroux@libertysurf.fr

RTF 3 / Session 4 / Salle C 311 / Mer 17 h 00

Des rôles de l'avocat sur la scène pénale des mineurs : entre contrôle social et déviance professionnelle

Jusqu'à récemment, l'avocat jouait un rôle secondaire dans la juridiction des mineurs, à l'inverse du juge des enfants et de l'éducateur. Mais, il délaissait cette défense et un modèle de justice éducative dominait alors. Au cours des années 1990, le législateur a élargi les droits du mineur en justice, tout en durcissant les réponses pénales à la délinquance juvénile. Cette situation normative nouvelle, favorise une redistribution des alliances professionnelles sur la scène pénale des mineurs, et modifie les rôles et contenus des mandats professionnels. La place de l'avocat y est revalorisée, comme celle du parquet, tandis que celles du juge des enfants et de l'éducateur sont moins reconnues qu'auparavant. Les raisons de cette mutation sont multiples et complexes, les plus saillantes sont liées à l'influence du droit international, à la croissance du sentiment d'insécurité, aux adaptations pragmatiques de la partie la moins prestigieuse des barreaux à la nouvelle donne juridique, et enfin, à l'évolution des représentations sociales sur l'enfant. Dès lors, comment l'avocat occupe-t-il sa place et quels rôles jouent-il ? Dans une juridiction qui se singularise par la priorité donnée à l'éducation du jeune délinquant, l'avocat est un acteur en proie à un conflit de rôles permanent. En effet, jusqu'où peut-il jouer celui de technicien du droit, quand un défaut de procédure annule celle-ci et permet au mineur délinquant de sortir libre du tribunal ? Dans quelle mesure, son rôle d'auxiliaire du tribunal pour enfants n'entrave-t-il pas sa liberté professionnelle et son rôle de défenseur de l'enfant ?

BOUJUT Stéphanie (GRASS-IRESCO) *Steph.boujut@voila.fr*

RTF 3 / Session 4 / Salle C 311 / Mer 17 h 00

L'impersonnalité comme condition des relations de service

Les relations de service ont des caractéristiques juridique et morale s'organisant autour d'une norme impersonnelle de traitement des personnes. Cette norme d'impersonnalité apparaît lorsqu'on porte une attention aux pratiques des agents administratifs dans leurs relations avec les usagers. Les difficultés à concevoir un service impersonnel s'appuient sur l'analyse weberienne de la bureaucratie et mettent en lumière deux reformulations du travail bureaucratique : 1/ comment les agents administratifs appliquent-ils des règles impersonnelles dans une interaction entre un agent et un usager ? ; 2/ comment peut-on concevoir une aide dont les motifs (sociaux et juridiques) sont impersonnels ? L'analyse des relations de service, et de leurs aspects normatifs et bureaucratiques, ne peut faire l'impasse sur les finalités de la transaction de service : fournir une aide, répondre à des besoins et non pas seulement appliquer de manière égale pour tous un règlement administratif. Ce point est d'autant plus sensible lorsque l'on étudie les relations entre des travailleurs sociaux et leurs « clients » : la spécificité de la relation de service tient à l'aide fournie par un professionnel ; et cette évaluation de l'aide est portée par les usagers des services sociaux en dehors de considération générale. De là, la difficulté pour les professionnels de tenir ensemble une perspective juridique de distribution juste de biens sociaux, et celle d'apporter une aide ajustée à des demandes singulières. Cette dernière perspective se heurte à l'exigence de considérer les demandes sans discrimination, de façon égale et impersonnelle, pourtant centrale dans la justice distributive.

JOUVET Lucie (Lab. de Sociologie et d'Anthropologie, U. de Franche Comté) *luuciie@hotmail.com*

RTF 3 / Session 4 / Salle C 311 / Mer 17 h 00

Normes, déviances et réactions sociales au cœur de l'analyse de l'erreur judiciaire

L'erreur judiciaire apparaît comme un analyseur puissant du fonctionnement « normal » du système judiciaire. Elle permet de mettre en lumière les processus de construction et de déconstruction d'un statut de criminel. Ainsi, elle rend visible le mécanisme « normal » qui se met en place dans l'établissement d'une culpabilité, puis par un effet d'inversion, conduisant a un nouveau statut : « l'innocent ». L'observation d'un des rares cas, répondant à la définition de l'erreur judiciaire (i.e. avérée), nous servira de loupe afin d'observer le monde judiciaire. L'erreur judiciaire apparaît alors comme une production sociale. Quand un acte déviant est commis, l'offense qui est faite doit, pour « réguler » le tort causé à la victime, trouver un responsable. La désignation du coupable/responsable se fait par le truchement de multiples acteurs/agents du drame qui participent à la construction d'une signification légitime de l'acte d'offense (professionnels, entrepreneurs de morale, témoins…). Ils se chargent généralement de l'intégrer dans un profil plus ou moins stéréotypé de criminel. Lorsque l'individu devient une Cause légitime, des idées forces (la fabrication d'une certaine vérité, la force de persuasion, d'interprétation d'une réalité), sont mises en avant, qui tentent de convaincre et d'emporter l'adhésion d'une majorité. La « vérité », jusque là affirmée, est remise en question au profit d'une autre « vérité ». On voit ainsi à l'œuvre, mais de façon inversée, les mêmes processus que ceux qui ont servi à l'établissement d'un profil criminel concourir à l'établissement de l'innocence (construction / déconstruction).

LANTIN Mickaëlle (Paris X, EHESS) *Mickaelle.Lantin@wanadoo.fr*

RTF 3 / Session 4 / Salle C 311 / Mer 17 h 00

Jeux et enjeux autour de la norme dans la résolution parajudiciaire des conflits en Martinique

La mise en place de la justice de proximité dans un territoire d'Outre-mer révèle les jeux, les enjeux et les stratégies autour de ce qu'est ou de ce que représente la norme. Cette démarche est issue du double constat d'une montée des violences et conflits du

quotidien ainsi qu'à une inadéquation et incapacité des structures judiciaires traditionnelles à prendre en charge les difficultés et les transformations du corps social. En réponse à ces deux points s'est érigé un ensemble de mesures et de structures proposant une justice différente, « alternative ». Sur le terrain, qui plus est en terrain martiniquais, la mise en pratique de la justice de proximité confronte trois types de discours : un discours centré sur la norme légale, métropolitaine, un discours orienté vers la norme socioculturelle antillaise et, un dernier discours, celui de la norme idéale. Les entretiens de médiation pénale en Martinique, nous ont permis de dégager une dynamique de co-production de la norme à partir d'une praxis du conflit et de sa résolution. Les acteurs parajudiciaires et les justiciables articulent les trois types de discours normatifs sur la réalité d'un lien social et d'une relation interpersonnelle devenue conflictuelle. Ces entretiens de médiation pénale visent, au moins, trois objectifs : rétablir le lien social par le consensus, proposer des modes de sociabilité qui évitent la réitération de violence et, enfin, établir les bases d'un mode de socialisation et donc d'intégration et de transmission de la norme par son application, son vécu.

PARASIE Sylvain (Groupe d'analyse des politiques publiques) *sylvain.parasie@free.fr*
RTF 3 / Session 4 / Salle C 311 / Mer 17 h 00

Aux marges du discours public. Censure et protection de l'enfance

Des débats de l'après-guerre autour de l'influence sur la jeunesse des bandes dessinées d'inspiration américaine, à ceux plus récents autour de la représentation de la violence à la télévision, les controverses au sujet des représentations acceptables sont récurrentes et passionnées, surtout quand il est question des mineurs, et tout particulièrement pour les sciences sociales qui sont régulièrement convoquées à des fins d'évaluation. C'est que l'enfant pose des difficultés spécifiques à la théorie libérale qui forme le cadre de l'action politique moderne : quel statut moral celle-ci peut-elle reconnaître à un être qui se définit en premier lieu par sa dépendance, alors qu'elle conditionne la possession de droits à l'autonomie de l'individu, à sa capacité à formuler un jugement autonome face à la représentation ? Nous nous proposons de suivre les déplacements, des années 1950 à nos jours, des conditions auxquelles doit se plier une opération publique de clôture de l'accès des mineurs à la représentation pour être reconnue comme légitime, à partir notamment de l'étude d'affaires intervenues à différentes époques et de l'histoire de la Commission de Surveillance et de Contrôle des Publications destinées à l'Enfance et à l'Adolescence, qui a été instaurée en 1949, et qui depuis le milieu des années 80 a cessé d'être une instance de régulation pertinente. Sans nous limiter à l'étude des divers entrepreneurs moraux luttant pour la promotion de leurs propres normes, nous voudrions mettre l'accent sur les modalités d'intervention d'un horizon du public dans la définition des normes de la représentation.

RÉMY Catherine (EHESS, GSPM) *kathye@noos.fr*
RTF 3 / Session 4 / Salle C 311 / Mer 17 h 00

Le code implicite comme ressource pour la production de l'action, ethnographie d'un abattoir

La sociologie discute abondamment des « normes ». Cette hétérogénéité entretient une idée de « flou », de pluralité de définitions. Au-delà du critère de la formalisation-institutionnalisation des normes, nous chercherons à nous demander si celles-ci sont forcément explicitées-explicitables par les acteurs, alors même qu'elle sont mobilisées par ces derniers et donc repérables par le sociologue. Notre niveau d'entrée sera celui de la « situation ». Nous présenterons notre analyse des normes en vigueur dans un abattoir. Une ethnographie minutieuse nous a permis de découvrir que la production de l'action dans cette situation est soutenue par un code ou encore des normes implicites, qui peuvent se résumer ainsi : « dans l'abattoir, tout le monde ne tue pas, et cela entraîne un ensemble de disjonctions catégorielles et spatiales implicites ». Nous soutiendrons que le dosage normes explicites/implicites va varier « morphologiquement » en fonction du degré de structuration. Plus une situation sera précaire car faiblement « explicitée » dans son déroulement, plus les « membres » mettront en place un ensemble de « procédures » afin de soutenir la production de l'action. Nous tenterons de répondre à une série de questions. Comment le sociologue découvre-t-il les normes implicites en vigueur ? Si le propre du code implicite est de ne pas pouvoir être énoncé, comment s'exprime-t-il ? Quel est son « rôle » dans la situation ? Enfin, nous reposerons la question de la déviance par rapport à des normes qui ne sont pas explicitées-explicitables.

CHAMPETIER BRICE (U. Paris VIII) *bribes@caramail.com*
RTF 3 / Session 5 / Salle C 311 / Jeu 14 h 00

Chercheurs et White-Collar Crime

Pour la recherche se rapportant à la délinquance financière, le terme « white-collar crime » est intéressant à plus d'un titre. Il circonscrit un champ sémantique précis comparé au vocable « corruption » par exemple, pour lequel Sociological Abstracts livre 1275 références. Et il est substantiellement plus riche qu'une notion équivalente en français telle que « délinquance économique et financière », qui n'est stabilisée que depuis peu de temps. Edwin H. Sutherland est pour beaucoup dans la force du concept de white-collar crime. Il a d'une part appliqué l'analyse criminologique au monde des affaires. La référence au pouvoir de classe devenant alors une constante dans l'étude de ces déviances. En demandant d'autre part si le white-collar crime était un crime, il a invité, par jeux de contrastes avec la criminalisation d'autres comportements que ceux des acteurs économiques légitimes, à faire la relation entre ce pouvoir de classe et les modalités du contrôle social. Notre objectif est de contribuer à une socio-histoire des recherches se rapportant à ce concept. Pierre Lascoumes et Georges Kellens ont dégagé plusieurs catégories d'analyse (Lascoumes P., Kellens G., « Moralisme, juridisme et sacrilège. La criminalité des affaires. Analyse bibliographique », Déviance et Société, 1977, 1, 119-33.) Nous pensons que ce travail peut être poursuivi en observant la façon dont les sociologues ont accompagné le mouvement de régulation des white-collar crimes qui s'accentue à partir des années 1980. On analysera alors les faibles avancées de ce champ de recherches constamment déplorées dans les monographies, au travers de problèmes d'ordre méthodologique rencontrés par les chercheurs.

DIVAY Sophie (Centre Associé au Céreq de Rouen, U. de Rouen) *Sophie.divay@wanadoo.fr*
RTF 3 / Session 5 / Salle C 311 / Jeu 14 h 00

Le recours à l'IVG : une déviance morale, légale

Depuis la loi « Veil » promulguée en 1975, l'avortement est légalisé en France. Cependant, le recours à l'IVG (interruption volontaire de grossesse) demeure problématique, non seulement à cause de nombreuses démarches imposées par la loi, mais aussi du fait de la stigmatisation et de la culpabilisation liées à cette décision. L'analyse des textes juridiques et institutionnels permet tout d'abord de mettre en évidence le contenu normatif d'une loi qui concède un droit, plus qu'elle ne l'octroie. La qualification

de l'IVG s'avère, en effet, fortement connotée et chargée d'une condamnation morale implicite. Par ailleurs l'étude du discours de femmes rencontrées avant l'IVG révèle les différents types de stratégie de contre-stigmatisation qu'elles adoptent, notamment pour se protéger des sanctions négatives, plus ou moins diffuses, ainsi que du sentiment de culpabilité souvent généré par les jugements de leur entourage ou des professionnels de la santé. La décision d'avorter recouvre donc tout un jeu d'ajustements transactionnels, réalisés dans le cadre d'un dialogue, d'une part, intérieur, entre soi et soi, et, d'autre part, interactionnel, entre soi et les autres, notamment pour ne pas perdre la face en tant qu'individu confronté à une déviance morale, devenue légale d'un point de vue juridique.

FILLIEULE Renaud (U. de Lille I, CLERSÉ) *renaud.fillieule@univ-lille1.fr*
RTF 3 / Session 5 / Salle C 311 / Jeu 14 h 00

« Présentisme » et courbe des âges : une explication de la relation entre âge et probabilité de délinquance

Le présentisme est « un ensemble de conduites caractérisées par l'absence de persévérance dans la poursuite de projets à long terme » (Cusson, Délinquants pourquoi ?). Ce concept est fondamental dans le paradigme actionniste en sociologie de la délinquance. Il peut servir à expliquer toute une série de phénomènes concernant la délinquance, et en particulier la forme de la courbe des âges : la montée de la probabilité de délinquance jusqu'à 18 ou 20 ans, puis sa diminution (Gottfredson et Hirschi, A general Theory of Crime). Cette communication vise : (1) à présenter un modèle de choix rationnel qui permet de formaliser le concept de présentisme ; ce modèle utilise un outil bien connu des économistes, appelé la fonction d'utilité intertemporelle ; (2) à montrer que l'on peut déduire de ce modèle la forme générale de la courbe des âges.

LABARTHE FABIEN (Lab. Culture & Communication, U. d'Avignon et des Pays de Vaucluse)
fabien.labarthe@univ-avignon.fr ; flabarthe@lafriche.org
RTF 3 / Session 5 / Salle C 311 / Jeu 14 h 00

Le hacking, une pratique déviante émergente ?

La communication proposée a pour objet d'interroger le processus social qui vise à étiqueter le hacking comme une pratique déviante, ou au contraire à la présenter comme morale ou éthique. Le hacking, qui signifie littéralement « piratage », et que l'on peut rapidement définir comme l'ensemble des pratiques internautes caractérisées par le détournement informatique du réseau et des ressources qui y sont accessibles, est une pratique au statut flou qui se situe à la frontière de la légalité, mais aussi à la frontière de la légitimité. Le cadre juridique se construit aujourd'hui par tâtonnements successifs et fait écho aux conflits d'intérêts entre les différents « entrepreneurs de morale » en concurrence : les distributeurs de matériels informatiques, les grandes majors de l'industrie du disque et de l'audiovisuel, les associations de défense des consommateurs, les artistes et enfin les hackers eux-mêmes. Ces derniers sont en effet des acteurs majeurs de ces conflits de normes car ils véhiculent un discours éthique plus large construit autour de l'idée du libre accès à des données informatiques gratuites et partageables par et pour tous. La diffusion de ces valeurs vers des usagers d'Internet, dont le nombre est en progression constante, ouvre la voie à des actions qui visent à lutter contre l'emprise institutionnelle et les dérives marchandes du réseau Internet. L' » éthique hacker » vise ainsi directement à atténuer, voire à supprimer, les sanctions juridiques et morales à l'encontre de cette pratique, et par conséquent à la « normaliser ».

LÉOBON Alain (UMR ESO U. d'Angers) *alain.leobon@wanadoo.fr*
RTF 3 / Session 5 / Salle C 311 / Jeu 14 h 00

De l'espace urbain au cyberespace : l'inscription territoriale de la population homosexuelle

Contributions : Frigault Louis Robert (Uqam), Filluzeau Damien (DEA, Lestamp), Horeau Matthieu (DEA, CARTA). L'inscription territoriale des espaces communautaires homo et bisexuels suit, depuis trente ans, les ressorts du mouvement politique gay et exploite différents « champs de liberté » dans ses rapports avec le pouvoir politique, la société et l'espace, permettant à l'individu d'acquérir au quotidien un droit d'expression et de visibilité dans l'espace social. Au-delà d'un imaginaire collectif, nos travaux comparatifs sur la géographie des services, proposés à la population homosexuelle, montrent bien la segmentation de leurs usages. Ces lieux ne sont pas neutres et répondent à des paysages d'actions qui imposent une organisation/séparation pratique de l'espace entre dimension conviviale et sexuelle et ce, quelle qu'en soit l'échelle. Cette fragmentation de l'individu et du territoire partagé ne se perpétue plus dans la logique de la honte, mais devient une réponse stratégique à un nouveau modèle de normalité, qui renvoie aux marges les lieux et les sujets peu conformes à l'ordre moral. C'est bien dans ce contexte qu'apparaissent le cyberespace et les rencontres en réseau. Nouvel enjeu communautaire, dans nos cités câblées, Internet est propice à l'expression de la sexualité, l'anonymat qu'il procure permettant de tester ce « premier regard de l'autre » préalable à l'interaction qu'elle soit ou non sexuelle. Le choix du site fréquenté, la manière de s'y présenter, les mots utilisés pour « chatter » ou passer des annonces, formalisent des postures, des styles d'énonciations dans ce nouveau territoire de « cruise » qui permet d'échapper, en partie, au poids normatif, à certaines formes de contrôle social.

MEIDANI Anastasia (CERS) *ameidani@free.fr*
RTF 3 / Session 5 / Salle C 311 / Jeu 14 h 00

Différence » honteuse » et chirurgie esthétique : entre l'autonomie subjective des sujets et l'efficacité du contexte normatif

En 1999, 3 650 interventions plastiques ont eu lieu en France dans les hôpitaux publics et 10 472 dans des hôpitaux privés. Ces interventions sont répertoriées comme opérations à but esthétique (Statistiques par GHM 375 : Interventions Plastiques, http://stats.www.le-pmsi.fr/cgi-bin/broker.exe) pour respectivement 43,03 % et 71,38 % d'entres-elles. Saisir le sens endogène de ces pratiques esthétiques, revient à les situer par rapport aux codes de l'esthétisme collectif. Notre communication cherche à : (I) faire surgir quelle est la place de la chirurgie esthétique dans le nouveau culte du corps ; (II) le processus d'adaptation de l'individu face aux modèles d'esthétisme collectif. (I) Pour éclairer ce premier niveau d'analyse, nous avons étudié 264 magazines de presse. (II) Pour élucider l'autonomie subjective des sujets, tout en déchiffrant les processus cognitifs sur lesquels repose l'efficacité du contexte normatif, nous avons réalisé 40 entretiens avec des individus qui ont subit une ou plusieurs interventions esthétiques. Nous soutenons que l'adhésion aux modèles proposés –et non pas imposés– est constitutive des marges de liberté interprétative des lecteurs. L'analyse de entretiens esquisse deux catégories d'intérêts qui à leur tour établissent une distinction claire entre « chirurgie du mieux paraître » et « chirurgie du mieux être ». Si la première vise à l'embellissement, faisant écho à l'impact du contexte normatif, au sein de la deuxième ce qui est en jeu c'est la normalité. Au sein de la « chirurgie

du mieux être », il ne s'agit pas de briser la cohérence de l'image du corps pour en créer une autre, mais de reconstituer la cohérence brisée de l'image du corps.

PIRIOU Argantael (LASTES, U. de Nancy II) *piriouargan@hotmail.com*
RTF 3 / Session 5 / Salle C 311 / Jeu 14 h 00

La déviance passionnelle

Crime de sang bien particulier, le crime passionnel n'a eu de cesse d'intriguer l'opinion publique au cours du temps. Souvent présent dans les esprits comme un crime d'amour, il est porteur de nombreux fantasmes largement véhiculés et entretenus par la littérature romantique populaire et par les médias eux-mêmes. Le terme de crime passionnel ne fait référence à aucun concept juridique. C'est une expression populaire qui s'est constituée au 19ème siècle pour désigner cet acte d'agression impliquant un groupe restreint d'individus liés par des liens familiaux, sentimentaux ou charnels. Transgression d'une des normes sociales les plus élémentaires, il n'effraye pourtant pas autant que le crime crapuleux. Se déroulant dans la sphère privée, placé sous le sceau de la contingence et sous les hospices de la passion, il a longtemps bénéficié d'une certaine clémence sociale. Toutefois, le changement de représentation de la femme qui s'est amorcé à partir des années 60 a entraîné un durcissement du regard social vis à vis de celui-ci. La passion, le « coup de folie incompréhensible », encore couramment invoquée comme primum mobile de l'acte, est désormais plus difficilement retenue comme circonstance atténuante par les tribunaux. La déviance passionnelle trouve cependant toujours un écho favorable auprès de certains groupes sociaux qui en vivent ou en survivent d'une manière ou d'une autre.

SANSELME Franck (Institut de Criminologie et Sciences Humaines, U. Rennes II) *Franck.sanselme@wanadoo.fr*
RTF 3 / Session 5 / Salle C 311 / Jeu 14 h 00

Infractions aux normes identitaires et offenses territoriales : quelques fondements de la morale publique en matière de prostitution

On ne peut raisonnablement tenir pour homogène le contenu d'une catégorie juridique telle que la « morale publique » qui, en France, encadre la pénalisation de la prostitution. Abstraite et générale, elle masque en fait l'infiniment petit d'un ordre social plus interactionnel et qui forme la trame de la vie ordinaire. Il convient donc d'être attentif aux jugements pratiques en situations et de postuler que l'institution d'une société ne se réduit pas au « légal ». C'est ainsi que nous avons interrogé le sens réel de la notion de « morale publique » ramenée au phénomène prostitutionnel et qui va s'actualiser, ici, dans un ordre symbolique et interactionnel. Il s'agit de celui fait de jugements pratiques lors des rencontres tendues entre riverains et prostituées « africaines » venues récemment s'implanter dans un quartier rennais. Une morale privée à usage local, beaucoup plus attentive à dénoncer auprès des pouvoirs publics les infractions aux normes identitaires et les offenses territoriales dont se rendraient quotidiennement coupables les prostituées, que réellement attachée à une conscience collective transcendante ou dé-particularisée au fondement du lien social et de l'ordre républicain modernes. Un indice, peut-être, de la dissolution du politique dans les policies qu'appellent de leurs vœux les habitants, groupe de pression mu par la raison procédurale et ainsi dépourvu de véritables projets de société.

RTF 4 : Sociologie de l'éducation et de la formation

BONGRAND Philippe (CESS, CURAPP) *philippe.bongrand@u-picardie.fr*
RTF 4 / Session 1 / Salle C 103 / Mar 14 h 30

Expertise et évaluation dans les politiques éducatives : la relance des zones d'éducation prioritaires comme action publique « réflexive »

Intégrés au « comité de pilotage de la relance des zones d'éducation prioritaires », des chercheurs ont agi pendant l'année scolaire 1997-1998 auprès de la ministre chargée de l'enseignement scolaire et de ses plus proches collaborateurs, en tant que responsables de la coordination scientifique et matérielle de forums organisés aux échelles académique puis nationale. L'étude des modalités et conséquences de cette collaboration permet d'y voir un mécanisme producteur de l'évaluation dans les politiques éducatives. Suivant les propositions d'A. Giddens sur la nature des savoirs en sciences sociales et l'évolution des sociétés modernes vers une plus grande réflexivité, on peut en effet montrer empiriquement qu'au-delà du conflit sur lequel elle a débouché, la participation active de chercheurs au dispositif de relance a marqué la politique des zones d'éducation prioritaires qui en est issue : l'appel qui leur a été adressé et les propriétés qu'ils y ont importées ont contribué à définir cette politique comme incitation à la production et à la prise en compte permanentes par les acteurs des Z.E.P. d'informations sur leurs propres pratiques pour (re)définir leur action (ou « pilotage » par « l'évaluation régulatrice »), soit à en faire une politique par et pour la « réflexivité ».

DEMAILLY Lise (U. de LILLE I, CLERSE) *demailly@ifresi.univ-lille1.fr*
RTF 4 / Session 1 / Salle C 103 / Mar 14 h 30

Dynamiques des modes de régulation du système scolaire français : la place de l'évaluation

L'administration scolaire tente depuis une quinzaine d'année d'instaurer un processus de rationalisation qui vise la gestion des moyens et des flux et le pilotage : il s'agit d'imposer dans les plus menus aspects de la vie des établissements scolaires une conduite plus stratégique, plus politique, un contrôle plus serré des pratiques. L'usage de l'évaluation et le développement de la « culture de l'évaluation » (c'est-à-dire l'intériorisation d'une norme de production de l'action orientée par les « résultats » de celle-ci) sont indispensables. Cela implique de sortir d'un mode de régulation bureaucratico - corporatiste, dominé par la règle, les arrangements personnalisés et discrets, un fort cloisonnement des fonctions et de territoires permettant à des féodalités de gérer avec un certain confort des morceaux emboîtés du système. Le développement de l'évaluation implique concrètement : Une prise en compte globale et collective des responsabilités, des processus et des lieux, ce qui implique des remaniements organisationnels dans la conception de l'administration scolaire. Un développement de l'accompagnement de proximité pour infuser la culture de l'évaluation auprès des acteurs de base. Un certain développement de la transparence, une certaine limitation des concurrences et luttes d'influences, une augmentation des régulations de contrôle, malgré les rhétoriques sur l'initiative locale. L'enquête menée actuellement dans une Académie permet d'identifier les résistances et les soutiens à ce nouveau management, ainsi que les limites auxquelles il se heurte.

DUTERCQ Yves (U. de Nantes, CREN) *y.dutercq@wanadoo.fr*
RTF 4 / Session 1 / Salle C 103 / Mar 14 h 30

La lutte contre le non-recours à l'école : une action publique en tension

En France, plusieurs éléments dans l'histoire sociale et éducative récente (érosion de la confiance dans l'école comme moteur de l'insertion, développement d'une marginalisation scolaire, émergence d'un rapport stratégique à la scolarité) ont éveillé l'attention des chercheurs comme des institutionnels pour les différentes formes de non-recours à l'école. Les pouvoirs publics s'y sont intéressés à travers les prolongements des lois sur l'éducation de 1989 et sur la formation de 1993. De nombreux dispositifs de remédiation ont été mis en place mais l'impulsion est surtout venue de la Commission européenne, qui a modifié l'approche de la marginalisation scolaire propre à la France : la politique européenne promeut les initiatives locales et privilégie, via un encadrement souple, le contrôle de l'efficacité de l'insertion professionnelle. On constate alors sur le terrain un entrecroisement des opérations à caractère européen, national et local qui, tout en resserrant le maillage, brouille la lisibilité de l'action publique. Des tensions surgissent entre des cultures et des nécessités différentes : évaluation institutionnelle comptable et traitement d'un problème social spécifique ou encore logique de lutte contre l'exclusion sociale par l'insertion professionnelle et logique de l'insertion sociale par la réussite scolaire. L'efficience d'une politique de développement conjoint de l'éducation et de la formation suppose de résoudre ces tensions par des choix interrogeant les principes du service public d'éducation à la française, comme le montre notre étude qui privilégie l'approche ethnographique, avec l'objectif de comprendre les dynamiques territoriales dans deux régions, et l'analyse de documents européens et français accompagnée d'entretiens d'explicitation auprès de responsables nationaux.

KHRISTOVA Andréana (U. de Nancy II, GREE) *khristov@clsh.univ-nancy2.fr*
RTF 4 / Session 1 / Salle C 103 / Mar 14 h 30

Les modifications dans les systèmes éducatifs et de formation : un vecteur d'intégration européenne

Avec la construction européenne, l'ensemble des pays assigne des enjeux communs à l'éducation liés à l'intégration et la recherche d'un meilleur positionnement dans la division internationale du travail. La flexibilité et la mobilité intra-européenne s'imposent comme les principaux objectifs de la politique communautaire, politique de formation comprise. Les systèmes éducatifs relèvent d'une construction sociétale propre à chaque pays mais des tendances communes existent à l'échelle européenne. Elles concernent l'allongement des études, l'articulation formation initiale/continue, la professionnalisation, la modularisation de la formation et le glissement des qualifications vers les compétences. Ces transformations sont reconnues dans les pays européens. Leur conférer un sens et les analyser à travers l'intégration européenne ne va pas de soi. Il faudrait penser simultanément le rapport éducatif en tant que référent transversal en Europe et la diversité des rapports éducatifs nationaux. La tâche est ardue : difficultés empiriques et comparatives, déficit théorique permettant de penser la simultanéité des phénomènes. Le mode d'analyse fréquemment mobilisé dans la compréhension des transformations, c'est l'analyse du fonctionnement du

marché du travail et ses liens avec l'éducation indépendamment du reste de l'économie. Or, on pourrait y trouver la légitimation des transformations du système éducatif. A l'issu d'un travail sur l'articulation intégration européenne/déterminants sociétaux, nous envisageons d'analyser ces transformations en lien avec la stratégie communautaire. La modularisation sera analysée comme vecteur de la mobilité intra-européenne, la professionnalisation comme vecteur de la flexibilité.

LANG Vincent (U. de Nantes, CREN) *Vincent.lang@humana.univ-nantes.fr*
RTF 4 / Session 1 / Salle C 103 / Mar 14 h 30
Les Inspecteurs d'académie dans leur ligne hiérarchique
L'enquête présentée s'inscrit dans une recherche pilotée par Y. Dutercq concernant les transformations des modes d'action des personnels d'encadrement de l'Education nationale. Cadres intermédiaires, les Inspecteurs d'académie directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ont une double perception, pas nécessairement cohérente, entre les dimensions ascendante et descendante de la ligne hiérarchique. Concernant le pouvoir rectoral, ils s'affirment partisan d'une ligne hiérarchique forte qui leur permettrait en particulier d'asseoir leur autorité face aux collectivités territoriales mais dénoncent simultanément le poids des technostructures administratives, l'affaiblissement dans le cadre de la déconcentration des anciennes structures de gestion, ce qui brouille la définition des responsabilités des acteurs et peut les mettre en difficulté. Le discours des IA concernant leur propre manière d'exercer leurs responsabilités n'a pas la même tonalité ; les thèmes prédominant concernent le management de proximité, participatif et collégial, la transparence de la gestion des moyens, la mise en réseau des ressources et des compétences, la capacité à déléguer, etc. Le développement de l'autonomie (sous les espèces de la flexibilité, de la responsabilité, de la coopération) mais aussi du contrôle (rendre des comptes et non seulement attester la conformité à la règle), modifient profondément les règles du jeu et les manières d'être au métier, requérant « autonomie prescrite et initiative obligée ». Bien évidemment la recherche souligne un certain nombre de résistances à l'égard des nouveaux modes de management, l'attachement au statu quo ante pour maintenir un pouvoir ou conserver un fief.

LANOUE Eric (U. de Bordeaux II, IEP) *lanoue@iep.u-bordeaux.fr*
RTF 4 / Session 1 / Salle C 103 / Mar 14 h 30
Politiques d'éducation et institution du fait scolaire. Une vue du Sud
Il est frappant de constater combien, en Afrique subsaharienne, les bailleurs de fonds internationaux ont pris les devants des politiques d'éducation tant sur le plan de leur élaboration que de leur régulation. A partir d'exemples tirés de recherches de terrain effectuées en Côte-d'Ivoire et au Bénin, c'est la capacité des États à conduire une politique d'éducation autonome vis-à-vis des normes et des standards imposés de l'extérieur qui mérite d'être interrogée : 1 - malgré l'accès élargi des enfants africains à la scolarisation, l'école ne s'impose pas au Sud comme un modèle éducatif unique ; 2 – l'éducation pour tous (EPT) - dispositif censé réformer l'ensemble du système éducatif - ne parvient pas à thématiser, ni a fortiori à réguler la diversité de l'offre éducative (apprentissages hors champ scolaire, « pré-scolaire » non formel). L'histoire comparée des politiques éducatives ouvre des perspectives théoriques de recherche pour penser, en sociologue, ces politiques en lien avec le processus d'institution scolaire.

MIGNOT-GERARD Stéphanie (Centre de Sociologie des Organisations) *s.mignot-gerard@cso.cnrs.fr*
RTF 4 / Session 1 / Salle C 103 / Mar 14 h 30
Le rôle des dispositifs de gestion dans l'intégration des organisations universitaires
Depuis la fin des années 1990, le gouvernement des universités françaises déploie des actions de rationalisation qui visent à localiser les unités déficitaires, à couper les coûts superflus, à redistribuer en interne les ressources-clés (postes et budgets) ou encore à diversifier leurs ressources propres. Ces politiques d'établissement se concrétisent par la mise en œuvre de dispositifs divers : de nouvelles structures formelles voient le jour, des logiciels de gestion sont implantés, des règles de décision collectives sont définies etc. La communication vise à souligner l'ambivalence de ces politiques. Un premier point de vue suggère qu'elles sont mal reçues par la communauté universitaire qui y voit une bureaucratisation pesante et inefficace et leur oppose de vives résistances. Pourtant ces actions ne sont pas dénuées d'effets. Les dispositifs mettent en effet en relation des acteurs qui n'étaient jusqu'alors reliés par aucune interdépendance fonctionnelle ; ils permettent aux instances d'arriver à des choix collectifs sans avoir à mobiliser une expertise disciplinaire ; ils fournissent un cadre aux négociations entre présidents et directeurs d'UFR ; ils imposent des normes communes à l'ensemble des composantes des établissements, y compris aux plus dissidentes…On observe ainsi que les dispositifs participent indirectement à l'unité d'organisations traditionnellement considérées comme des « systèmes faiblement liés ». L'étude empirique de la rationalisation de la gestion dans les universités alimente ainsi une réflexion plus vaste sur le rôle des dispositifs de gestion dans la structuration des systèmes humains.

MILLY Bruno (U. Paris IV, Glysi-Safa) *bruno.milly@ish-lyon.cnrs.fr*
RTF 4 / Session 1 / Salle C 103 / Mar 14 h 30
La construction des académies de l'Education Nationale comme environnements de référence
Les académies sont des échelons de l'Education Nationale encore très peu étudiés par les sociologues. Le fonctionnement académique reste ainsi, dans les principales études sociologiques sur l'école, au mieux considéré comme un arrière-plan de l'étude du fonctionnement des établissements, des pratiques des enseignants et des expériences des élèves, au pire assimilé au fonctionnement d'une machine bureaucratique, d'une boîte noire dont les mécanismes peu transparents sont imaginés ou fantasmés. A partir du croisement de deux études sur des académies de l'Education Nationale (Giraud, Milly, 2003 ; Hoss, Milly, 2003), nous proposons un regard sur la construction de l'environnement académique, conçu comme un environnement comprenant des territoires géographiques, des institutions dirigeantes aux multiples acteurs, des relations intra- et inter- institutionnelles, des relations entre acteurs des institutions dirigeantes et acteurs des établissements scolaires (notamment chefs d'établissement et enseignants). Une « académie » n'est-elle qu'un découpage institutionnel ? A-t-elle une autre réalité que nominale ? A-t-elle un sens pour les différents acteurs qui la composent ? Quelles pratiques et représentations recouvre-t-elle ? On se propose dans cette communication de revenir sur les principaux liens qui font une académie, qui la construisent comme territoire d'appartenance ou de référence pour certains acteurs, et les principales fractures qui la défont, qui conduisent d'autres acteurs à ne pas l'investir comme environnement chargé de sens.

RESNIK Julia (U. Hébraïque de Jérusalem (Israël)) *juliares@mscc.huji.ac.il*
RTF 4 / Session 1 / Salle C 103 / Mar 14 h 30

Les organisations internationales et la « glocalisation » des politiques éducatives : une analyse comparée des cas français et israélien

Après la Seconde Guerre mondiale, à une époque où les politiques socio-économiques sont construites sur la base de recherches scientifiques, des économistes de l'éducation imposent, en dépit de vives critiques, la boîte noire « éducation-croissance économique » aux organisations intergouvernementales (UNESCO, OCDE...). Son adoption par les réseaux globaux d'éducation au début des années soixante encourage un vaste mouvement de réformes et de « démocratisation » des systèmes éducatifs. En Israël la plupart des producteurs de savoirs faisaient partie d'un réseau global réformiste affilié aux universités américaines, tandis qu'en France ils appartenaient à un réseau lié aux organisations intergouvernementales. Cependant, ces deux réseaux globaux adoptent la même boîte noire « éducation-croissance économique » et les producteurs de savoirs nationaux formulent des « problèmes sociaux » adaptés aux caractéristiques locales (« glocalisation »), au nom desquels politiciens et hauts-fonctionnaires appliquent leur agenda politico-réformiste. Malgré les oppositions, ces coalitions réformistes scientifico-politiques promeuvent des innovations éducatives nationales. Les réseaux globaux de savoirs se sont étendus, rendant les boîtes noires qui circulent dans les réseaux encore plus influentes et installant leurs producteurs de savoirs en acteurs centraux des politiques nationales. Mon travail consiste en une analyse socio-historique et comparative de plusieurs corpus de textes de la période 1950-1975 (documents des organisations internationales et des instances officielles et scientifiques des deux pays), où trois dimensions sont privilégiées : l'analyse idéologique des discours réformistes dominants, la mise à jour des réseaux d'experts et de scientifiques, l'analyse des rapports de force sociaux, politiques et syndicaux.

RICHARD Antoine (CEREQ) *richard@cereq.fr*
VERDIER Eric (LEST, IDEP) *verdier@univ-aix.fr*
RTF 4 / Session 1 / Salle C 103 / Mar 14 h 30

Evaluation et décentralisation de la formation des jeunes : entre recherche d'efficacité et conquête de légitimité

La décentralisation de la formation professionnelle des jeunes est emblématique de la recherche d'une articulation renforcée de l'évaluation, de la régionalisation et d'une meilleure « gouvernance ». Cette communication a pour objet la portée et la signification de l'évaluation engagée depuis le milieu de la décennie écoulée, consécutivement à la loi de décembre 1993 qui a sensiblement renforcé les compétences des Conseils régionaux. Ces travaux d'évaluation ont privilégié la question de la légitimation des acteurs, en particulier de l'action de coordonnateur du Conseil régional. A ce stade, au regard de ses effets, cette évaluation dite « pluraliste » s'avère être une institution singulièrement incomplète. En effet, si elle a engendré des décloisonnements indéniables entre diverses interventions publiques, elle s'avère largement incapable d'apporter une connaissance fine de l'effectivité des politiques régionales de formation et elle ne soutient que faiblement la délibération publique sur la pertinence de l'action publique.

ANDRADA Myrian (U. de Bourgogne, IREDU) *mandrada@unq.edu.ar*.
VELEDA Cecilia (EHESS, CIPPEC (Argentine)) *cveleda@cippec.org.*
RTF 4 / Session 2 / Salle C 103 / Mar 17 h 00

Régulations et pratiques institutionnelles dans le cadre des marchés scolaires de la banlieue de Buenos Aires

Les travaux de recherche argentins – centrés pour la plupart sur l'étude de la Capitale Fédérale et la banlieue de Buenos Aires - signalent, tout au long des décennies 80 et 90, l'émergence et la progressive consolidation de logiques de marché dans l'interaction entre l'offre et la demande scolaire malgré l'inexistence de dispositifs officiels orientés vers l'introduction formelle de mécanismes de marché dans le système scolaire. Il reste nonobstant de nombreuses questions auxquelles il faut répondre pour une meilleure compréhension du phénomène. Dans cette présentation, consacrée à la banlieue de Buenos Aires, nous nous concentrerons sur deux aspects fondamentaux. Le premier d'entre eux concerne la régulation exercée par l'Etat provincial à travers la production de normes et le contrôle exercé sur les écoles (publiques et privées). Nous observerons spécifiquement l'intervention de l'Etat autour du fonctionnement interne des écoles. Le deuxième aspect considéré concerne la micro-politique et se réfère au comportement – interne et « vers l'extérieur » - effectif des institutions scolaires. Il paraît indispensable de situer, dès cette deuxième perspective, les réinterprétations que les écoles opèrent sur les normes en fonction de leurs réalités locales et des pressions imposées par les logiques de marché qui les traversent. Nous nous baserons sur l'étude des différentes normes produites par le Ministère de l'Education de la province de Buenos Aires (la Direction Générale de la Culture et de l'Education) et sur l'analyse des entretiens réalisés avec environ 20 directeurs et 10 superviseurs d'établissements situés dans deux quartiers contrastés de la banlieue de Buenos Aires.

ERTUL Servet (U. du Maine, Observatoire de la Vie Etudiante) *ertul@univ-lemans.fr*
RTF 4 / Session 2 / Salle C 103 / Mar 17 h 00

Parcours sociaux, scolaires et professionnels sous l'angle de l'orientation lato sensu

L'orientation scolaire et professionnelle en éducation est considérée comme un rouage du système d'éducation et de formation d'une part et comme un processus d'adaptation et d'intégration de l'individu dans la société d'autre part. Pourtant, elle n'est souvent appréhendée qu'en terme de paliers d'orientation à tel ou tel moment de la carrière scolaire des élèves voire des étudiants. Tout en essayant de dépasser un tel découpage stratifié, nous tenterons d'analyser cette orientation à la fois scolaire et professionnelle comme un processus qui se construit dans un double mouvement (volonté et contrainte) tout au long de la vie de l'individu. L'étude s'appuie sur une série d'enquêtes qualitatives et quantitatives (première main) effectuées auprès des lycéens et étudiants à l'échelle régionale (Pays de la Loire). Un certain nombre d'entre elles ont déjà servi à la construction du concept d'orientation lato sensu et d'autres ont été construites pour les besoins d'une étude en cours de réalisation pour le compte du Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la DATAR sur les disparités territoriales en éducation.

HEDIBEL Maryse (IUFM Nord Pas de Calais, CESDIP) *hedibel@ext.jussieu.fr*
RTF 4 / Session 2 / Salle C 103 / Mar 17 h 00

Les arrêts de scolarité avant 16 ans : Etude des processus et remédiations

Cette communication synthétisera deux approches autour de la déscolarisation : une recherche sur les processus de déscolarisation (Roubaix, 2001 – 2003) et une étude sur les dispositifs mis en place pour prévenir l'abandon précoce de scolarité et l'absentéisme (Roubaix, 2003-2004). Elle abordera les processus en oeuvre dans l'arrêt de scolarité avant 16 ans, en en distinguant les étapes, les logiques des acteurs et les interactions entre eux (jeunes, institutions, familles, environnement, groupes de pairs). On insistera sur l'impact de l'institution scolaire (effet des étiquetages négatifs et du stigmate), le lien entre la logique de bande et l'arrêt de la scolarité, le décalage entre les problématiques familiales et les normes scolaires. Pour certains élèves, les interactions en milieu scolaire sont prépondérantes dans la déscolarisation, pour d'autres ce sont les interactions en famille et/ou avec des pairs qui forment le nœud de la problématique d'arrêt. Par ailleurs, les établissements scolaires observés créent ou utilisent des dispositifs, internes ou en lien et partenariat avec l'environnement, visant à prévenir l'abandon de scolarité d'élèves, dont les problématiques sont sensiblement les mêmes que celles étudiées dans la première recherche. Ces démarches privilégient l'approche individualisée, sans entamer les mécanismes de sélection et d'exclusion.

MONCHAUX Philippe (U. de Picardie, SASO) *philippe.monchaux@laposte.net*
RTF 4 / Session 2 / Salle C 103 / Mar 17 h 00

La scolarité en collège : propédeutique du secondaire ou scolarité obligatoire ?

Les aménagements successifs du collège visent un cursus indifférencié pour les 11-15 ans. Remodelage de la forme de scolarisation et renouvellement démographique du corps professoral sont propices aux inflexions de la pratique professionnelle, de la conception du métier. L'analyse de 275 questionnaires atteste qu'avec l'extension des scolarités post-obligatoires, les transformations observées ne réduisent pas la tension entre une formation propédeutique du secondaire (6 professeurs sur 10) et une scolarité obligatoire commune. Ces conceptions entretiennent des liens avec la socialisation : familiale (proximité/distance à l'univers enseignant, fonction publique/secteur privé) ; scolaire (expériences collective et individuelle du secondaire) ; professionnelle (accès au métier, formation). Au début des années 2000, la question n'est pas tranchée. Les résultats rendent compte des postures professionnelles, éclairent le débat sur l'école.

MOREL Stéphanie (U. Paris I, Centre de Recherches Politiques de la) *stephaniemorel@club-internet.fr*
RTF 4 / Session 2 / Salle C 103 / Mar 17 h 00

Les politiques scolaires françaises à l'épreuve des territoires : le cas de la scolarisation des élèves d'origine immigrée et des relations interethniques à l'école

Depuis une vingtaine d'années, un nouveau modèle d'action publique éducative a progressivement émergé, dépassant les logiques sectorielles et réorganisant les relations entre le centre et la périphérie, entre le secteur public et le secteur privé. Cette « gouvernance éducative » repose sur une dynamique de coproduction de l'action publique entre les différents acteurs de l'éducation et connaît aujourd'hui un développement accru autour de l'idée d'une responsabilité partagée de l'éducation sur un territoire. Cette communication propose une analyse des territorialisations de l'action éducative et de leurs effets en terme de lutte contre l'exclusion sociale et de correction des inégalités d'éducation, en particulier dans le cas de la scolarisation des élèves immigrés. Au-delà des principes d'égalité et d'intégration prônés par l'Education nationale, comment sont gérées les tensions interethniques au quotidien ? Les référentiels nationaux constituent-ils des ressources pour les acteurs locaux ? Le report au niveau local signifie-t-il un désengagement de l'Etat ou une forme hybride de gouvernance, garante de plus de souplesse et d'adaptation à la diversité des situations ? Il s'agit, à partir des résultats d'une enquête menée sur plusieurs territoires sur l' » idéologie » nationale en matière d'intégration et les conditions locales de la scolarisation des enfants immigrés, de répondre à ces questions. Il s'agit également de donner un éclairage supranational à cette sociologie des politiques publiques éducatives en s'intéressant au récent changement de registre de politique publique en matière d'intégration, qui a vu naître, sous l'impulsion européenne, une politique de lutte contre les discriminations inédite, ouvrant un champ nouveau d'actions pédagogiques locales.

NDYADE Abou (EHESS) *Abou.Ndiaye@ehess.fr*
RTF 4 / Session 2 / Salle C 103 / Mar 17 h 00

Définitions sociales de l'enfance et appareils de socialisation : l'avènement d'un tiers secteur éducatif

Dans cette communication, l'accent sera mis sur la diversification des modalités de prise en charge des enfants (diversification des appareils de socialisation et des types d'agents éducatifs) suite à la transformation des définitions sociales de l'enfance. Il s'agit de montrer comment l'adoption de politiques éducatives territoriales a ouvert un chantier de redéfinition des attributions des enseignants (principalement les instituteurs des écoles élémentaires et maternelles). Parfois, à l'initiative d'élus municipaux, quelques fois à leur insu, ces chantiers se révèlent comme une occasion de contestation des rôles et missions des différents co-éducateurs. En m'inspirant des analyses microsociologiques de Goffman, j'ai cherché à mettre au jour les multiples interactions entre les acteurs qui sont reconnus au sens le plus large du terme, les enseignants et ceux qui demandent à l'être, les animateurs, au nom de cette nouvelle place de l'enfant. Cependant, une analyse en termes de spécialisation (enseignants - école maternelle ou primaire -, aides-éducateurs, animateurs, éducateurs sportifs ou artistique…) ne permet pas de rendre compte des mécanismes d'évolution de ces rapports sociaux dans leur complexité. Ainsi, nous avons analysé comment l'introduction d'une innovation telle que, par exemple, la réorganisation des temps de l'enfant a pu transformer une certaine conception des rapports sociaux en de nouvelles pratiques. Ce texte s'appuie sur une longue enquête ethnographique réalisée dans une commune de la petite couronne parisienne, et qui a donné lieu à la publication d'une thèse de doctorat de l'EHESS.

NORMAND Romuald (INRP, UMR Education & Politiques, EHESS, Groupe de Sociologie Politique et Morale) *romuald.normand@libertysurf.fr*
RTF 4 / Session 2 / Salle C 103 / Mar 17 h 00

La réforme à l'épreuve : les conventions du travail enseignant dans les lycées professionnels

La question de l'efficacité des établissements scolaires a suscité différents travaux pour décrire la manière dont les acteurs, et en premier lieu, les équipes de direction, devaient améliorer la qualité du fonctionnement de l'organisation. Ces travaux considèrent que la performance résulte de la mobilisation du personnel autour d'objectifs communs, grâce à un management soucieux de

promouvoir l'innovation et l'esprit d'équipe. La mise en place du lycée des métiers témoigne de cette ambition de concilier l'efficacité à une démarche qualité visant à faire du Lycée Professionnel un acteur du développement local. Or, la qualité d'un Lycée Professionnel dépend d'une multiplicité de facteurs échappant largement à l'emprise du chef d'établissement. Plutôt que de se limiter à une vision réductrice de la performance, cette recherche entendait considérer les lycées professionnels comme des organisations complexes et des arènes politiques, en analysant la variété des formes de coordination et des principes de justification caractérisant les relations entre acteurs. Toutefois, nous avons opté pour un pluralisme sans relativisme. En effet, ont été mises en œuvre différentes méthodes de recueil de données concernant la nature et les formes de relations entre acteurs : l'ethnographie, l'analyse de données textuelles, l'enquête statistique, l'analyse des réseaux sociaux. Nous avons ensuite élaboré plusieurs modèles interprétatifs à partir des données recueillies, chaque modèle étant rattaché à une forme de description, d'explication et d'administration de la preuve.

POLITANSKI Pascal (IUFM d'Alsace, CERF) *pascal.politanski@wanadoo.fr*
RTF 4 / Session 2 / Salle C 103 / Mar 17 h 00

Le contournement d'orientation : les choix scolaires des lycéens entre efficacité et équité

Il est d'usage de parler des lycéens en termes d'hétérogénéité. Notre communication consiste à montrer a contrario qu'il existe au sein du lycée d'aujourd'hui des mécanismes scolaires visant à « homogénéiser » les publics lycéens. Certains choix scolaires apportent un bénéfice réel pour le principe méritocratique en renforçant « le principe de justice » (Rawls, 1987). Depuis 1994, les lycéens ont la possibilité de refuser la décision de doublement en classe de première sans faire appel ; une enquête nationale nous a montré que nombre d'entre eux exercent ce « droit au passage ». En refusant le doublement, ces élèves ne cherchent pas à éviter le jugement professoral ; ils le contournent simplement pour mieux l'intérioriser et réussir leur passage au lycée. Un échantillon de plus de 1200 questionnaires nous permet d'analyser le discours de ces jeunes par rapport à leur choix. Nous savons que les « contourneurs » se recrutent dans le vivier de la filière scientifique (36,7%)… mais plus de la moitié provient des autres sections ayant assuré la démocratisation de l'école. Cette pratique d'orientation pointe le fait que la notion d'équité peut être au rendez-vous dans une école qui hiérarchise. Elle nous a amené à nous interroger sur les effets des politiques scolaires à l'échelle de l'académie et aussi de l'établissement scolaire.

RAVEAUD Maroussia (U. du Mans) *marouss1a@hotmail.com*
RTF 4 / Session 2 / Salle C 103 / Mar 17 h 00

Reproduction sociale et pédagogie différenciée : les cas français et anglais

Nous explorons dans cette communication les relations entre hétérogénéité scolaire et reproduction sociale par le biais des choix pédagogiques en matière de différenciation. Nous confrontons les pratiques d'enseignants du primaire en France à celles de leurs collègues en Angleterre, et aux directives ministérielles. Ce travail repose sur une étude de type ethnographique dans douze classes anglaises et françaises. Elle comprend des observations dans des classes accueillant des élèves de quatre à six ans en zone défavorisée, complétées par des travaux d'élèves et des entretiens avec les enseignants. Les pratiques des enseignants relèvent de modèles pédagogiques opposés pour faire face à l'hétérogénéité des élèves. En Angleterre, les enfants sont habituellement divisés en groupes de niveau pour la quasi-totalité du travail écrit. En France, le travail en groupes est moins fréquent, et consiste le cas échéant en groupes hétérogènes. Ces modèles sont sous-tendus par des conceptions distinctes de l'apprentissage, et reflètent les missions sociales et politiques du système scolaire de chaque pays. Néanmoins, les choix pédagogiques français et anglais, aussi profondément distincts soient-ils, semblent aussi peu à même d'empêcher la reproduction des inégalités sociales. Mais les causes de cet échec ne sont pas les mêmes. En France, il traduit l'incapacité de l'école à gommer à elle seule les distinctions qui structurent la société hors de ses murs. En Angleterre, il reflète la priorité accordée au respect de l'individu, qui conduit à un certain fatalisme devant les inégalités sociales.

BONTE Marie-Christine (U. de Rouen, GRIS) *marykris.bonte@wanadoo.fr*
RTF 4 / Session 3 / Salle C 103 / Mer 14 h 30

L'entrée au collège. Modes d'adaptations formelle et informelle d'élèves de sixième

L'adaptation des nouveaux collégiens a été étudiée dans le cadre d'une recherche ethnographique sur le passage du CM2 à la sixième du point de vue des acteurs que sont les élèves, à savoir comment ces derniers ont perçu, vécu et expérimenté leur situation de passage pour devenir progressivement des collégiens « confirmés ». Pour réaliser cette recherche, une cohorte d'une centaine d'élèves de quatre classes de CM2 a été suivie depuis les deux derniers mois d'école primaire jusqu'à la fin de l'année de sixième. Concernant l'adaptation des sixièmes, les observations de terrain ont conduit à différencier deux aires d'adaptation au collège : aire formelle ; aire informelle. De même, à l'intérieur de chacune de ces deux aires, trois types d'adaptation ont été repérés : adaptation conformiste ; adaptation déviante ; adaptation « au fil du rasoir » [knife on edge]. Deux grands points peuvent être mis en exergue. Premièrement, la manière dont les cultures formelle et informelle s'entremêlent ainsi que la façon dont les élèves choisissent leur voie individuelle à l'intérieur de chacune d'elles et entre elles. Deuxièmement, cette dissension entre les deux cultures provient de l'immense pouvoir de la culture informelle sur les élèves. Pour finir, le collège paraît être avant tout le lieu où s'opère une « socialisation juvénile » en prenant appui sur une socialisation scolaire d'une part, à l'occasion et à l'intérieur d'un contexte scolaire d'autre part, le tout à l'intersection des aires formelle et informelle.

CARDI François (U. d'Evry) *Francois.Cardi@socio.univ-evry.fr*
RTF 4 / Session 3 / Salle C 103 / Mer 14 h 30

La dynamique des projets professionnels des élèves de LEP

Conduite au terme d'une convention entre le Centre Pierre Naville et la DEP, l'étude à mis à l'épreuve une définition de la dynamique des projets comme ensemble de tensions et de contradictions pouvant expliquer à la fois les transformations des projets dans le temps et l'énergie que mettent les élèves à les mener à bien. Elle a mis en relief le fait que la dynamique des projets - que ce soit au niveau BEP ou au niveau Baccalauréat professionnel - est construite sur la base de la logique ascendante du système d'enseignement professionnel qui laisse entrevoir à chaque niveau la possibilité d'accéder à un niveau supérieur. Cette dynamique se construit par ailleurs sur la prise en compte de la « situation » vécue au travail bien plus que par visée d'une position sociale ou que par référence à un métier ou une profession. Pour expliquer cette importance de la subjectivité, on a fait valoir l'hypothèse selon laquelle on assiste à un affaiblissement de la lisibilité de l'architecture et de l'identification des

professions. Pour les élèves, la perception du monde du travail se trouverait ainsi réduite à d'autres éléments qu'aux repères qui traditionnellement servaient à identifier un avenir professionnel. Enfin, la dynamique des projets fait une part considérable à l'activité, voire à la stratégie des familles, ce qui conduit à se replacer dans l'hypothèse d'une « pédagogisation du social », par orientation partagée entre l'élève, sa famille et les milieux de travail fréquentés pendant les stages et les périodes de travaux temporaires et précaires.

CHEVENAT Laurence (U. d'Evry) *loya.bohychenevat@wanadoo.fr*
RTF 4 / Session 3 / Salle C 103 / Mer 14 h 30

Rapport aux études et orientation professionnelle en médecine

Dans un contexte hiérarchisé des formes d'exercice de la médecine, il s'agit de s'intéresser aux modalités de l'orientation à l'issue de la sixième année de médecine. En interrogeant le rapport au concours de l'internat à la lumière des parcours scolaires et universitaires, il apparaît que l'orientation vers l'internat de spécialité ou le résidanat de médecine générale est pour partie corrélée à une réussite scolaire et universitaire antérieure. Mais les étudiants ne s'orientent pas vers l'une ou l'autre des deux voies uniquement en fonction des résultats obtenus au long de leur parcours ; les caractéristiques sociales et sexuées des étudiants et celles de leurs parcours s'agencent pour construire des orientations. Par ailleurs, c'est à travers les pratiques et le sens que les étudiants donnent à ces dernières que les trajets se définissent et se redéfinissent et que les étudiants en viennent, ou non, à préparer le concours, à le passer et à le réussir. C'est pourquoi il importe d'analyser leur rapport aux études et, ce faisant, leurs manières d'entrer en relation avec ceux qui détiennent les savoirs médicaux et par lesquels il s'agit d'être reconnu (les autres étudiants, la hiérarchie hospitalière). L'analyse montre que les catégories qui structurent le rapport aux études des résidents et celui des internes diffèrent au niveau des conceptions du savoir que ces catégories sous-tendent, des modes de relation qu'elles induisent, des univers auxquels elles réfèrent, des pratiques dans lesquelles elles s'actualisent et des temporalités qu'elles impliquent.

DAVERNE Carole (DYALANG, CIVIIC, U. de Rouen) *caroledaverne@yahoo.fr*
RTF 4 / Session 3 / Salle C 103 / Mer 14 h 30

Un déclassement improbable ?

Notre recherche montre que les difficultés scolaires et le déclassement social existent aussi là où on ne s'y attend pas, à savoir dans les classes détentrices des capitaux économique, culturel et social. Elle s'interroge sur les raisons de la non-transmission du capital culturel là où elle semble prévisible. Afin de lever le voile sur des histoires de vie atypiques et de les comprendre, nous avons utilisé des approches quantitatives et qualitatives, menées auprès de lycéens et d'adultes en situation d' » échec ». La notion d' » échec » renvoie ici à un niveau de performance désiré et/ou attendu qui n'a pas pu être atteint. Nous avons mis en évidence qu'héritiers, les enquêtés le sont bien : ils détiennent non seulement des capitaux linguistiques et sociaux, mais aussi un capital culturel à l'état incorporé, dont ils ne peuvent se défaire ; l'éducation reçue fait « corps ». Pourtant, si refuser d'hériter rencontre des limites, le maintien du patrimoine familial dans son intégralité au fil des générations ne va pas de soi. La famille (modalités de la socialisation familiale, pression excessive), l'institution scolaire (exercice non qualifié du métier d'élève, stratégies, manque d'intérêt), les réseaux relationnels (hétérogénéité), voire l'évolution de la société (libéralisation des mœurs) et le temps de la jeunesse (« crise » d'adolescence) peuvent faire obstacle.

DECQUE Myriam Loisel (U. Lille III) *jacky.decque@free.fr*
RTF 4 / Session 3 / Salle C 103 / Mer 14 h 30

L'organisation progressive du groupe de pairs en seconde

En entrant en seconde, en plus de découvrir un nouvel établissement, d'être confrontés à de nouvelles exigences scolaires, les élèves se retrouvent dans une classe constituée de nouvelles têtes, professeurs et camarades. Il s'agit d'examiner ici la façon dont se tissent progressivement les liens entre pairs. Qui les élèves se choisissent-ils pour ami ? Sur quels critères repose ce choix? Les choix sont-ils durables ? Stratégiques ? Quant à ceux qui ne sont pas choisis, comment le vivent-ils ? Quelles sont les répercussions de cette exclusion ? C'est à cet ensemble de questions que l'enquête que nous avons menée tente de répondre. L'enquête a été conduite durant une année auprès d'élèves d'une classe de seconde d'un lycée d'enseignement général et technologique de Lille. Elle repose sur un questionnaire distribué aux élèves le jour de la rentrée scolaire, deux entretiens semi-directifs réalisés au début du second trimestre et à la fin de l'année scolaire et des observations faites au long de l'année. Ainsi, à partir du discours des élèves et de l'étude de nos observations, nous mettons en évidence la façon dont les liens entre pairs se font et se défont et les conséquences qu'ils ont en termes d'image de soi mais aussi, nous allons le voir, sur le plan scolaire.

HIDRI Oumaya (U. Paris XI, CRESS, URCS) *maya.hid@wanadoo.fr*
RTF 4 / Session 3 / Salle C 103 / Mer 14 h 30

La construction d'un capital corporel par des étudiantes : plus - value du capital scolaire sur le marché du travail ?

Les étudiants sont souvent présentés comme livrés à eux-mêmes et confrontés à la difficile recherche d'un débouché. Nous faisons l'hypothèse, qu'au contraire, certains mettent en place des stratégies de formation tout à fait innovantes en tentant, plus ou moins consciemment, de pallier l'inadéquation structurelle entre le système universitaire et les exigences du marché du travail. Les étudiantes pratiquant des activités de mise en forme au service des sports de l'Université de Valenciennes font partie de ces jeunes relativement déterminés sur leur avenir professionnel. La formulation de ce projet les amène à s'interroger sur la manière de procéder pour réussir : « Quel niveau d'études minimal dois-je envisager ? », « Quelle est la qualité indispensable à l'exercice de cette profession ? », « Quels sont les manques de ma formation ? », etc. En tentant de répondre à ces questions, certaines étudiantes prennent acte des insuffisances de leur formation universitaire et développent des stratégies « compensatrices ». Le travail du corps doit donc être entendu comme une activité permettant d'accroître son capital corporel, qui procure à plus ou moins long terme des profits symboliques réinvestissables dans l'ensemble de l'activité sociale de la personne, et plus particulièrement dans l'activité professionnelle. Il ferait partie des pratiques objectivement orientées vers l'accès à l'emploi. Dans une certaine mesure, on peut même considérer que certaines étudiantes recherchent dans des pratiques physiques, visant l'accroissement d'un capital corporel, de meilleures chances d'insertions professionnelles. Cet entretien du corps pourrait alors être vu comme une stratégie anticipatrice, la recherche d'une plus-value qui complèterait le capital scolaire sur le marché du travail.

LEGENDRE Florence (U. Paris VIII, ESCOL) *f.legendre@wanadoo.fr*
RTF 4 / Session 3 / Salle C 103 / Mer 14 h 30

Les étudiants fantômes : les sorties précoces du premier cycle universitaire

Nous présenterons les résultats d'une recherche dont l'objectif était de mieux comprendre les parcours des étudiants de premier cycle qui sont visibles administrativement du fait de leur non-réinscription l'année suivante mais qui pédagogiquement restent invisibles. Les données quantitatives montrent une nette tendance à l'augmentation de ce type de sorties précoces. Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer ce constat ? Parmi les sorties précoces de l'université se cachent une grande variété de situations et de parcours. Le départ de l'université ne signifie pas la même chose selon le temps qu'on y passe. Pour ceux qui restent très peu de temps, il s'agit d'une tentative infructueuse qui n'entame pas forcément la volonté de poursuivre des études, sous une autre forme. Pour les autres qui persévèrent, l'expérience semble plus « définitive » dans le sens où la poursuite des études en formation initiale est moins fréquente. La première expérience étudiante apparaît ici déterminante dans la suite du cursus scolaire, d'où la nécessaire attention à donner à ce passage. L'analyse en terme d'affiliation au monde étudiant s'enrichie de l'étude des propriétés sociales de cette population qui met en avant l'importance des origines sociales et scolaires pour expliquer le départ de ces étudiants fantômes en terme d'écarts culturels à la culture savante et qui interroge directement les dispositifs pédagogiques (tutorat par exemple) qui en les ignorant masquent l'essentiel des inégalités d'accès à l'enseignement supérieur.

MERLE Pierre (IUFM de Bretagne) *pierre.merle@bretagne.iufm.fr*
RTF 4 / Session 3 / Salle C 103 / Mer 14 h 30

Echec et réussite à l'école : l'expérience subjective des élèves

Une grande part des recherches sociologiques ont en commun, à des degrés divers, d'être constituées de théories de la réussite et de l'échec scolaire généralement élaborées sans étudier les explications que les élèves peuvent avancer pour leur propre compte. Or, il existe quelques bonnes raisons de s'intéresser aux explications des élèves. Dans quelle mesure sens commun et sens savant divergent ou convergent ? Est-il possible de comprendre les comportements des acteurs sans leur reconnaître des compétences et une conscience sur le sens qu'ils donnent à leur propre histoire. Le corpus réuni pour cette recherche est constitué de 474 fiches rédigées par des étudiants en septembre 2002. Il leur a été demandé de répondre à deux questions : 1) Racontez un événement marquant de votre scolarité qui vous a incité à travailler une matière, 2) Racontez un événement marquant de votre scolarité qui vous a incité à ne pas travailler une matière. L'analyse du corpus montre que les explications que les élèves donnent de leurs échecs et réussites sont d'une part extrascolaires et renvoient, à ce titre, à une analyse de leur éducation et socialisation familiale et, d'autre part, strictement scolaires.

RAYOU Patrick (IUFM de Créteil) *p.rayou@mageos.com*
RTF 4 / Session 3 / Salle C 103 / Mer 14 h 30

Les malentendus scolaires. Le cas de la dissertation de philosophie

Cette contribution tente d'éclaircir la notion de « malentendus scolaires » à partir d'une recherche consacrée à la dissertation de philosophie. Cette épreuve scolaire peut en effet servir de miroir grossissant pour comprendre les difficultés d'apprentissage des lycéens et les stratégies dont ils font preuve pour rester dans le jeu scolaire tout en s'y investissant a minima. La recherche prend acte des piètres résultats des élèves à l'écrit de philosophie du baccalauréat et tente de les référer à des conditions de socialisation spécifiques qui gouvernent largement les carences cognitives généralement constatées. Elle fait l'hypothèse que les lycéens contemporains ne sont pas simplement les victimes d'une pédagogie qui, en cultivant les sous-entendus propres à la culture des catégories dominantes, leur interdirait l'accès à la maîtrise de cet exercice. Car les consignes de l'épreuve sont généralement bien connues des élèves qui ne sont pas uniquement handicapés par le décalage entre leur culture et cette discipline réservée jusqu'il y a peu à une élite. À partir des tensions liées à la nature et à la signification de la philosophie scolaire, s'opère en effet une co-construction qui la rend très souvent aussi peu enseignable qu'assimilable. Les élèves, en particulier, voient dans la dissertation une épreuve scolaire qui, plus que d'autres, expose leur personne et leur communauté. Un malentendu se noue alors autour de cet exercice et de cette discipline, alimenté tout autant par les comportements de réticence intellectuelle des élèves que par les crispations identitaires des enseignants de philosophie et leurs difficultés à faire bouger la forme scolaire.

THIEBLEMONT André (indépendant) *andrethieblemont@wanadoo.fr*
RTF 4 / Session 3 / Salle C 103 / Mer 14 h 30

Socialisation et dynamique de la tradition : le cas saint-cyrien

Les décalages et contradictions qui se produisent dans une institution donnée entre différents contenus de socialisation peuvent en partie provenir du jeu contrariant de processus manifestes ou discrets et latents de socialisation qui relèvent de traditions (espaces et objets symboliques, actions ritualisées, signes et symboles). Dans des circonstances historiques données, ceux-ci peuvent renforcer l'intériorisation des valeurs et des normes prônées par l'institution ou au contraire alimenter leur détournement de sens et leur contestation. C'est du moins le cas à Saint-Cyr, l'une des écoles de formation des officiers de l'Armée de terre. Depuis plus d'un siècle, la tradition constitue un enjeu d'identité et de pouvoir entre l'autorité militaire et les promotions d'élèves. Dans la période contemporaine, celles-ci s'en réclament pour produire et renouveler des actions rituelles et symboliques, bien souvent transgressives, qui trament la vie des promotions. Ici, les traditions saint-cyriennes confortent certains contenus de formation. Ailleurs, elles les contrarient dans la mesure où elles contribuent à intérioriser et reproduire un modèle d'officier héroïque dont certains traits sont peu conformes au modèle que l'autorité militaire entend imposer dans une logique de modernisation de l'institution.

BOUDESSEUL Gérard (IUFM de Basse-Normandie, LASAR Caen) *gerard.boudesseul@caen.iufm.fr*
RTF 4 / Session 4 / Salle C 103 / Mer 17 h 00

Si enseigner est un travail…

Le succès croissant du concept de travail appliqué à l'enseignement invite à reprendre la genèse d'une tripartition conceptuelle antique, éclairant aujourd'hui les variations du statut social de l'activité, non seulement selon qu'elle est, en soi, le signe de vertu, mais aussi selon ses destinataires. D'autre part, la même tripartition invite à suivre le déplacement d'une opposition entre le digne et l'indigne, entre le citoyen porteur d'une parole dans la cité, et le servile courbé sur sa tâche. Trois séries d'exemples s'appuient sur une analyse lexicale de l'ensemble des Plans Académiques de Formation Continue des enseignants du second degré en 2001-2002, soit un corpus de 45 000 mots en moyenne par académie. Opera : le processus de plus en plus complexe de l'activité éducative ne porte pas seulement sur la tâche réputée centrale, donnant lieu à quelques tentatives d'instrumentalisation de personnels d'éducation affectés à des tâches réputées non centrales (assistants, remplaçants) ; labor : la mise au travail résulte d'une organisation donnée qui dessine les contours de multiples rapports de pouvoir et de soumission, de résistance et de mobilisation, largement édulcorés dans un milieu qui privilégie les rapports au savoir, mais visibles dans certaines stratégies de « professionnalisation » ; opus : les objets de connaissance, une fois produits, tendent à être réifiés, indépendamment de leurs conditions de production et d'usage, et se trouvent investis par de « nouvelles régulations » dans les prescriptions de formation des enseignants.

CARPENTIER Claude (U. de Picardie) *claude.carpentier3@wanadoo.fr*
RTF 4 / Session 4 / Salle C 103 / Mer 17 h 00

Politique éducative et curriculum : une affaire d'Etat ? La réforme des contenus d'enseignement en Afrique du Sud

C'est dans le contexte de la rupture sociopolitique que connaît l'Afrique du Sud avec sa sortie de la période coloniale en deux étapes (abrogation officielle de l'apartheid en 1991 et premières élections démocratiques de 1994) que nous abordons la question de la mise en place d'une politique éducative en proie à des contradictions. L'organisation politique et administrative de l'Afrique du Sud après 1994 est marquée par un compromis entre la tendance centralisatrice et la tendance inverse accordant une large autonomie aux provinces. La question se pose de savoir si ce compromis permet, en particulier en ce qui concerne la situation de l'enseignement, de remplir le programme de réduction des inégalités et de redistribution exigé par le changement politique. L'héritage de l'apartheid est lourd et fait apparaître de profondes disparités entre provinces. C'est dans ce contexte que nous examinons ici une question centrale de la réforme pédagogique, celle de la réorganisation du curriculum, connue depuis 1997 sous le nom de Curriculum 2005 et remanié récemment sous l'intitulé de Curriculum 21. Conçu au niveau national, sa mise en œuvre incombe aux autorités provinciales et locales des districts. Le nouveau curriculum constitue une illustration des rapports complexes entre le centre et les périphéries. La distinction entre déconcentration et décentralisation fournit un cadre pour l'analyse. L'étude s'appuie principalement sur les rapports officiels : Report of Review Committee on Curriculum 2005 et le Draft Revised Curriculum Statement et s'attache à mettre en évidence les fluctuations et les évolutions récentes des positions officielles face aux réalités du terrain.

EURIAT Nicolas (U. Nancy 2, GREE) *Nicolas.Euriat@univ-nancy2.fr*
RTF 4 / Session 4 / Salle C 103 / Mer 17 h 00

L'articulation entre enseignement général et enseignement professionnel dans les BEP

Cette communication propose de s'intéresser aux formes d'articulation entre enseignement général et enseignement professionnel au niveau du B.E.P.. De façon plus précise, il est question de l'étude des limites et des effets de l'introduction d'une innovation pédagogique spécifique ayant une signification particulière dans l'évolution des pratiques professionnelles des enseignants de lycée professionnel. Pour cette étude, il a été procédé à l'observation des conditions de mise en œuvre et de fonctionnement du dispositif P.P.C.P. (projet pluridisciplinaire à caractère professionnel) introduit à la rentrée 2000. Le P.P.C.P. préconise l'articulation de disciplines qui obéissent à des traditions pédagogiques sensiblement différentes et qui, encore aujourd'hui, apparaissent de façon cloisonnée les unes aux autres. D'une part, il suppose la transformation des pratiques d'enseignement en provoquant la mise en place d'une pluridisciplinarité devant favoriser l'acquisition et le sens des savoirs transmis chez les élèves ; il implique d'autre part une transformation des modes d'organisation et de fonctionnement de l'action collective au sein des établissements se traduisant par un travail en équipes de la part des enseignants. Une tension se joue entre ce que nécessite la pluridisciplinarité, en termes proprement pédagogiques, et la réalité des choix d'organisation collective des enseignements (horaires disponibles, emploi du temps, programmes scolaires, préparation au diplôme, etc.). Les questions du (des) rapport(s) au(x) savoir(s) et des pratiques pédagogiques des enseignants sont ici en jeu.

FRETIGNE Cédric (U. Paris XII, Lab. Travail et Mobilités) *cedricfrtign@yahoo.fr*
RTF 4 / Session 4 / Salle C 103 / Mer 17 h 00

Controverses autour des conventions de formation activées en entreprise d'entraînement

À l'heure où les missions fixées à la formation professionnelle tendent moins à assurer la « promotion sociale » de tous qu'à limiter les conséquences de l'exclusion de l'emploi, avérée ou menaçante, des formules pédagogiques innovantes entreprennent de rapprocher les domaines de la formation et de l'emploi. Les stages de formation en entreprise d'entraînement répondent notamment à cette ambition. Ses promoteurs s'appuient sur la conviction que, pour les demandeurs d'emploi aussi, les effets formateurs du travail doivent jouer à plein. Comment, dans le cadre de ces stages de formation dédiés à des publics demandeurs d'emploi, est assurée la mise en pratique de ce principe directeur ? Tous les responsables de formation s'accordent-ils sur la démarche pédagogique à adopter pour satisfaire à cet objectif ? Subséquemment, comment les apprentissages en situation de travail sont-ils « mis en scène » ? Quels statuts revêtent-ils dans l'économie générale du projet de formation ? La communication s'attache à présenter les trois voies adoptées, en France, pour mener à bien cette orientation pédagogique et discute de leur place respective dans l'action de formation : l'aller-retour entre formations « théoriques » et autoformation dans le « modèle de l'EEP » ; la promotion des activités d'entreprise réalisées sur poste de travail en « EE » ; la valorisation des formations « classiques » comme préalable à toute application pratique dans « l'EEP scolaire ».

FROGER Norbert (CREN, U. de Nantes) *n_froger@club-internet.fr*
RTF 4 / Session 4 / Salle C 103 / Mer 17 h 00

Les problématisations hétérogènes d'un changement de curriculum : la littérature à l'école

L'introduction de la littérature à l'école primaire marque un changement dans le curriculum. En quoi ce curriculum prescrit modifie-t-il les pratiques des enseignants ainsi que celles des formateurs? L'analyse qualitative des actions d'un groupe d'enseignants conduit à repérer à travers les solutions mises en œuvre les manières singulières de construction et de résolution du problème d'apprentissage. En dégageant les données prises en compte et les conditions reconstruites à travers l'analyse (Fabre, 1999), nous pouvons ainsi repérer la problématisation en acte. L'hétérogénéité constatée apparaît liée à des rapports différents à un nouvel objet de savoir (Bautier, Charlot, Rochex, 2000). L'analyse des discours des chercheurs, puis des formateurs, conduit à repérer les transpositions didactiques à l'œuvre (Perrenoud, 2001) et les problématiques hétérogènes de ce champ. Le formateur, à l'articulation entre la recherche et l'action, est conduit à penser les enjeux de l'introduction de la littérature pour mieux identifier les adaptations curriculaires nécessaires. Celles-ci résultent d'un travail de reconstruction pédagogique (Duru-Bellat, Van Zanten, 1999) et plus largement de pratiques qui constituent des reconstructions singulières d'une problématique commune.

HARLE Isabelle (U. Paris X, Lab. Travail et Mobilités) *iharle@wanadoo.fr*
RTF 4 / Session 4 / Salle C 103 / Mer 17 h 00

Des curricula prescrits aux curricula réels : les cas de la technologie, du dessin et de la musique en France et en Allemagne

A partir d'une analyse socio-historique de l'inscription de savoirs et de pratiques artistiques et technologiques dans l'enseignement secondaire en France et en Allemagne, nous ouvrirons une réflexion sur l'existence des disciplines. Cette réflexion, d'actualité, porte sur la définition des matières qui doivent être transmises à l'ensemble d'une même classe d'âge, et qui constituent la culture commune. Toutefois, cette référence à une culture commune n'est pas générale, comme le montrent les analyses comparatives qui s'interrogent sur les fondements sociaux des catégories à l'aide desquelles les systèmes éducatifs sont perçus et façonnés. Les principes sur lesquels reposent les systèmes éducatifs sont pensés comme universels mais sont en fait relatifs et dépendants des cadres sociaux et culturels propres à chaque pays. En effet, la réflexion autour des disciplines n'est pas dissociable en France des débats relatifs à l'égalité des chances. L'analyse comparative avec l'Allemagne, montre en revanche que ce sont les débats concernant les relations éducation-travail, exprimés par la notion de Beruf, notion qui elle-même exprime l'importance de l'accomplissement de l'individu dans toute forme d'activité, qui justifient le maintien d'un système scolaire différencié. Les pratiques des enseignants constitueront l'autre volet de notre communication. Nous analyserons plus particulièrement l'importance de la formation des enseignants, le rôle des publics scolaires, de leurs perspectives professionnelles dans la mise en place des curricula réels.

JELLAB Aziz (IUFM Nord Pas-de-Calais) *AzizJellab@aol.com*
RTF 4 / Session 4 / Salle C 103 / Mer 17 h 00

Les enseignants stagiaires à l'épreuve des savoirs à enseigner : contribution à une sociologie des formes de rapports aux savoirs scolaires et professionnels

Une question interpelle avec récurrence la formation des enseignants et leur « entrée » dans le métier : celle de la nature des savoirs à construire et à maîtriser pour se « professionnaliser ». Nous proposons une analyse de cette question à partir des manières dont les enseignants stagiaires construisent des postures professionnelles, selon un type de rapport aux savoirs (disciplinaires et professionnels), des savoirs qui sont en recomposition puisqu'ils se situent à l'interface d'une histoire subjective (sociale/scolaire/éventuellement professionnelle) antérieure et d'une expérience traversée par des interactions plurielles (avec les formateurs, les tuteurs, les élèves, les collègues en établissement…). En alliant approche biographique – qui s'interroge notamment sur le rapport établi avec la discipline enseignée à l'aune d'une scolarité passée, et sur les savoirs sociaux portés par les enseignants – et analyse critique (par une invitation des enseignants interviewés à prendre une position à l'égard) des situations de formation et d'enseignement (en IUFM et en établissement scolaire), nous ouvrons le débat sociologique sur la nécessité de penser le travail enseignant en rapport avec les savoirs constitués, avec la manière dont ceux-ci contribuent à structurer le travail au quotidien, en fonction des finalités que les sujets y associent, et des rapports entre normes institutionnelles et normativité individuelle. Deux dimensions désignent l'expérience des enseignants en formation : une dimension objective tenant aux multiples situations où ils ont à enseigner et à apprendre à enseigner, et une dimension subjective que nous situons principalement au niveau des finalités associées aux savoirs enseignés (savoirs qui ne se réduisent pas aux seuls contenus disciplinaires).

LANTHEAUME Françoise (INRP, UMR Education et Politiques) *lantheaume@inrp.fr*
RTF 4 / Session 4 / Salle C 103 / Mer 17 h 00

L'évolution du curriculum d'histoire en France : la fin du primum movens ?

L'étude de l'évolution de la définition des contenus d'enseignement prescrits en histoire, montre que le curriculum d'histoire a tenu bon face aux attaques dont il a été l'objet, au nom de la science ou de la critique, du fait de sa capacité à tisser un réseau de plus en plus large entre des entités de plus en plus diverses qu'il a su « traduire » de façon à les ajuster au projet éducatif. L'extension du réseau s'est accompagnée d'une nouvelle définition de la place de ses composantes (professionnels, usagers, politiques, savoirs savants, manuels…). L'évolution peut être caractérisée par le passage de réseaux courts, denses, reliant un nombre limité de personnes, de notions, d'objets, coordonnés par un petit nombre de dispositifs, à des réseaux plus longs, plus lâches, plus peuplés, aux modes de coordination plus divers. L'allongement du réseau est le fruit d'un processus d'accumulation plus que de sélection dans lequel les ressources mobilisées (humaines, scientifiques, techniques…) sont redéfinies, réinterprétées plus souvent qu'éliminées. Cette logique de remploi passe par un renouvellement du sens et se combine avec l'introduction de nouvelles ressources. Le processus observé produit des effets contradictoires, générant à la fois la solidité et l'instabilité du curriculum d'histoire, et conduit à abandonner l'idée d'un primum movens comme principe d'explication de son évolution. Mais il en résulte des tensions qui rendent plus difficile la mission de socialisation politique des jeunes générations dévolue à l'enseignement de l'histoire. Par ailleurs, l'accroissement de l'hétérogénéité des contenus d'enseignement laisse les enseignants devant des choix opaques.

MANGEZ Eric (U. Catholique de Louvain (Begique), CERISIS) *mangez@opes.ucl.ac.be*
RTF 4 / Session 4 / Salle C 103 / Mer 17 h 00

Sociologie des croyances pédagogiques en Communauté Française de Belgique

Lorsque la sociologie prend pour objet d'analyse la pédagogie, ce n'est jamais pour prendre position sur le terrain pédagogique en décrétant que telles ou telles pratiques sont plus souhaitables que d'autres. La posture sociologique vise plutôt à montrer en quoi les croyances pédagogiques des acteurs peuvent être expliquées à partir de l'analyse des relations de pouvoir dans lesquelles les acteurs en question sont imbriqués. Dans cette contribution, nous nous centrons sur les modèles pédagogiques construits dans deux programmes de cours au premier degré secondaire en Communauté Française de Belgique : le programme de français du réseau libre catholique et le programme de français du réseau de la Communauté Française. Dans un premier temps, à l'aide des concepts descriptifs de Bernstein (1977), nous montrons que ces deux programmes se différencient significativement l'un de l'autre en termes d'orientations pédagogiques, sur le continuum pédagogies visibles - pédagogies invisibles. Dans un second temps, à partir de l'hypothèse d'une relation d'homologie transfigurée (Bourdieu 1977) entre les structures symboliques (croyances) et les structures sociales (trajectoires, positions et ressources objectives d'une personne ou d'un groupe), nous montrons que les croyances pédagogiques spécifiques aux deux réseaux peuvent être expliquées, en dehors de toute considération pédagogique, à partir de l'analyse de la structure sociale (division du travail, organisation des carrières des deux réseaux, positions, trajectoires, statuts et missions des agents intermédiaires).

ROPE Françoise (U. d'Amiens, SASO) *frope@club-internet.fr*
RTF 4 / Session 4 / Salle C 103 / Mer 17 h 00

Diplômes et Validation des Acquis de l'Expérience

Alors que l'élévation du niveau de scolarisation des jeunes a atteint un niveau jamais acquis auparavant, dans un contexte de chômage massif se dessine un mouvement de délivrance des diplômes qui met à mal le contrôle de l'Etat dans ce domaine. Un nouveau type de certification voit le jour : la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). L'extension de nouvelles certifications, en particulier les homologations qui permettent de donner une valeur nationale à divers titres délivrés dans le cadre de la formation continue, par divers organismes publics ou privés participe, d'une « dynamique qui semble entraîner des pratiques où les principes de l'alternance et de la validation des acquis de l'expérience constituent des supports privilégiés ». C'est ainsi que le MEN a pris l'initiative d'élaborer la procédure de Validation des Acquis Professionnels (VAP), aujourd'hui élargie à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Problématiser la notion d'expérience qui s'oppose à celle de formation, tel sera l'objet de notre propos. L'assouplissement de la procédure VAP vers la procédure VAE est lourd de sens : on peut désormais obtenir un diplôme complet sans formation. L'université, certes, mais aussi divers organismes publics et privés, construisent désormais leurs propres dispositifs et leurs propres outils de validation. Tout individu, doté d'expérience professionnelle ou autre (associative en particulier), est désormais en mesure de solliciter une VAE qui peut aller jusqu'à l'obtention de la certification convoitée, moyennement un financement non négligeable et variable selon les lieux.

ALPE Yves (IUFM d'Aix Marseille) *y.alpe@aix-mrs.iufm.fr*
FAUGUET Jean-Luc (U. de Provence) *fauguet.jean-luc@wanadoo.fr*
RTF 4 et RTF 5 / Session 4 / Salle E 102 / Mer 17 h 00

Les élèves de l'école rurale et l'inégalité des chances : regards croisés

Le débat sur les performances et le devenir scolaire des élèves ruraux part souvent du constat de leurs bons résultats scolaires globaux, révélés par diverses évaluations nationales. Ce travail essaie de mettre en évidence les spécificités de leurs parcours scolaires à moyen terme, pour vérifier si derrière ce constat plutôt encourageant ne se dissimulent pas certaines formes d'inégalités de chances. En effet, des travaux antérieurs montrent une certaine modestie de leurs projets scolaires et professionnels, et des niveaux d'ambition sans commune mesure avec leurs résultats, par rapport à leurs homologues urbains. Le risque est donc de voir apparaître, au fil des cursus scolaires, des formes d'autocensure qui pénaliseraient ces élèves… La recherche prend en compte plusieurs variables : origine socioprofessionnelle et culturelle, résultats et parcours scolaires, représentations de l'avenir scolaire et professionnel chez les élèves et leurs parents, types de milieux ruraux d'origine, stratégies des établissements scolaires fréquentés. La méthode est celle du suivi d'une cohorte de 2400 élèves du CM2 à la fin de la Seconde. Les résultats disponibles semblent confirmer les hypothèses, mais remettent en cause la pertinence de l'analyse par type de milieux ruraux, ce qui pose de nouveaux problèmes sur l'interprétation des hétérogénéités rencontrées.

BEN AYED Choukri (U. de Saint-Etienne) *cbenaye@club-internet.fr*
BROCCOLICHI Sylvain (INRP) *S.Broccolichi@wanadoo.fr*
RTF 4 et RTF 5 / Session 4 / Salle E 102 / Mer 17 h 00

L'approche spatiale des inégalités d'éducation : aspects épistémologiques et méthodologiques

Cette contribution s'appuie sur une recherche en cours qui vise à identifier et à rendre intelligibles les disparités territoriales d'éducation (« Les inégalités socio-spatiales d'éducation. Processus ségrégatifs, capital social et politiques territoriales », Education et formation : disparités territoriales et régionales, DPD/DATAR). Que signifie ce déplacement des variables sociales et économiques qui conditionnent les chances d'accès aux études vers des variables géographiques et spatiales ? Cette intervention vise à situer ce déplacement dans son contexte à la fois politique et scientifique. La référence au territoire fait en effet l'objet d'une controverse dont l'objet porte sur la « juste » place à accorder aux processus spatiaux dans la construction des inégalités sociales. La sociologie de l'éducation a longtemps été absente de ce débat qui concerne davantage la sociologie urbaine, la sociologie de l'exclusion ou encore la géographie sociale. Néanmoins, une approche spatiale des inégalités d'éducation peut s'avérer heuristique à certaines conditions que cette recherche vise à clarifier. En premier lieu, une interrogation sur les découpages territoriaux et sur les catégories d'analyse qui en sont solidaires nous paraît nécessaire pour ne pas rester tributaire des découpages administratifs et politiques. En second lieu, nous voulons tenter de concilier les possibilités de construction et d'ajustement en plusieurs étapes d'approches monographiques et une perspective comparative multi-site structurée par des questionnements transversaux. Ceux-ci portent notamment sur les processus cumulatifs de concentration de difficultés sociales et scolaires dans certains espaces, sur les perturbations plus ou moins marquées des conditions de scolarisation, sur la mobilité/captivité des populations concernées et sur les politiques (tant explicites qu'implicites) s'y rapportant.

BONNERY Stéphane (U. Paris VIII, ESCOL) *stephane.bonnery@free.fr*
RTF 4 et RTF 5 / Session 4 / Salle E 102 / Mer 17 h 00

L'institution scolaire, les élèves « en difficulté » et l'appartenance sociale

Malgré la massification, des présupposés scolaires socialement situés demeurent. L'écart social est moins signifié (du fait d' » adaptations ») comme sollicitant une acculturation que comme une « difficulté du jeune ». Ce terme, amenant les jeunes à s'assigner à cette catégorie sur un registre psychologisant et générationnel, masque des processus liés à des rapports sociaux. La recherche, quantitative et qualitative, porte sur un dispositif commun d'un Conseil Général francilien et de communes où élus et animateurs accompagnent des élèves sans affectation scolaire auprès de l'Éducation Nationale (démarches, manifestations...) pour que chacun obtienne l'affectation de son choix. La rupture de scolarité et le verdict scolaire de non-affectation (dossier non-prioritaire dans les places disponibles), comme la participation au dispositif, assignent ces élèves à l'image de « jeunes en difficulté », catégorie ciblée particulièrement par les services-jeunesse des collectivités locales. Participer au dispositif amène certains individus à s'objectiver dans cette catégorie. Pour d'autres, le regroupement des jeunes dans le dispositif contribue à la perception du caractère socialement différencié du groupe qu'ils composent. Cette communication développera l'articulation entre ces différents modes d'objectivation de « soi », des « groupes » et des « appartenances sociales », à partir de ce qui est signifié par l'Ecole et le dispositif.

BRINBAUM Yaël (U. de Bourgogne, IREDU, LASMAS IDL) *brinbaum@iresco.fr*
RTF 4 et RTF 5 / Session 4 / Salle E 102 / Mer 17 h 00

Des aspirations aux pratiques éducatives des familles immigrées : ressources et obstacles

Cette communication se propose d'étudier la manière dont les familles immigrées investissent la scolarité de leurs enfants, à travers leurs aspirations et leurs pratiques éducatives. La source exploitée est l'enquête « Efforts d'éducation des familles » (Ined-Insee, 1992). Nous comparerons les aspirations et les pratiques des immigrés et des Français d'origine de même milieu social, puis au sein des migrants, celles des Portugais et des Maghrébins. Ces investissements seront expliqués par un certain nombre de facteurs (parcours migratoires, origines nationales, caractéristiques familiales, niveau d'éducation des parents etc.). Nous explorerons ensuite les liens entre aspirations et pratiques, en fonction des trajectoires des familles et de leurs ressources. Sont mises en évidence la force des aspirations éducatives des familles immigrées et l'hétérogénéité des investissements éducatifs. Dans un grand nombre de familles immigrées, on observe un décalage entre les aspirations élevées et leur concrétisation dans les pratiques. Ces résultats infirment la thèse de la démission de ces familles. Toutefois, ils indiquent leurs difficultés spécifiques face à la scolarité des enfants et contribuent à expliquer les parcours scolaires effectifs, comme le vécu de ces parcours.

DESHAYES Jean-Luc (U. et IUT Nancy I) *jedeshayes@wanadoo.fr*
RTF 4 et RTF 5 / Session 4 / Salle E 102 / Mer 17 h 00

Les parcours scolaires d'une génération d'enfants de sidérurgistes du bassin de Longwy

Pour analyser les disparités en matière d'éducation et de formation, je suis les parcours des enfants d'une génération d'enfants de sidérurgistes du bassin de Longwy (parents nés entre 1925 et 1945, « la génération singulière », première génération dont les enfants sont devenus ouvriers dans le même lieu que celui de leurs parents, Noiriel 1986). Une première recherche a été menée il y a dix ans dans le cadre d'une thèse avec l'objectif de construire des indicateurs aptes à rendre compte des déterminations et des mobilisations sociales, sexuées et périodisées qui ont influé sur le parcours des enfants de sidérurgistes du bassin de Longwy. Cette thèse s'est intéressée aux comportements (scolaire et professionnel, mais aussi matrimonial, démographique, résidentiel, etc.) des enfants de sidérurgistes, élevés dans l'univers paternaliste et confrontés, jeunes adultes, à de nouvelles règles du jeu social. Comment dès lors, la socialisation initiale marque-t-elle la vie adulte quand les conditions d'existence changent ? Dix ans après ces premières études, le suivi actualisé de cette génération d'enfants de sidérurgistes (1000 enfants) permet actuellement de préciser les logiques territoriales et sociales en action. L'ensemble doit permettre de valider une hypothèse concernant la territorialisation des politiques publiques élaborée à l'occasion d'autres recherches : celle d'un Etat toujours très présent déléguant au local la gestion de proximité d'une fraction de classe dans le cadre d'un partenariat qui réunit associations, notamment de formation-insertion, service public de l'emploi, missions locales, Education nationale.

DURU-BELLAT Marie (U. de Bourgogne, IREDU) *marie.duru-bellat@wanadoo.fr*
RTF 4 et RTF 5 / Session 4 / Salle E 102 / Mer 17 h 00

L'analyse des relations entre classes sociales et systèmes d'enseignement : « ré-évaluer » l'articulation macro/micro à la lumière des apports récents de la recherche

Le point de départ sera une recension systématique des travaux sur la genèse des inégalités sociales à l'école en France (Duru-Bellat, 2002), ainsi que plusieurs articles étrangers récents, qui permettent non seulement une synthèse mais un certain renouvellement des théorisations en ce domaine. L'objectif essentiel est d'essayer, comme certains sociologues l'appellent de leurs vœux (cf. notamment Goldthorpe, 2000), d'articuler théorie et empirie. Alors qu'en France notamment, théorie et empirie sont deux mondes distincts, on peut défendre que l'empirie est le moteur de l'évolution des théories, en ce qu'elle autorise à les tester. On peut ainsi ré-évaluer à l'aune de données factuelles actualisées l'importance respective du capital social, du capital culturel et du capital économique, ainsi que leur poids aux différentes étapes de la carrière scolaire. Cette perspective conduit aussi à re-penser l'articulation « macro » et « micro » dans la genèse des inégalités sociales face à l'école, et d'aller ainsi vers de nouvelles formulations théoriques

FELOUZIS Georges (U. Bordeaux II) *georges.felouzis@free.fr*
RTF 4 et RTF 5 / Session 4 / Salle E 102 / Mer 17 h 00

Les effets d'établissement à l'université. Stratégies étudiantes et effets de composition

Les résultats présentés dans cette communication sont issus d'une analyse statistique du fichier « SISE » de l'ensemble des étudiants entrés en première année à l'université ou en IUT en 1997 en Aquitaine. Cela représente 11 800 étudiants suivis pendant quatre ans. Après une définition de la notion d' « effet de site » à l'université et des problèmes spécifiques posés par sa mesure, ma communication abordera deux points. Le premier concerne la mobilité inter disciplinaire des étudiants après une année d'inscription à l'université pour en analyser les conditions et les déterminants. On remarquera notamment que certaines disciplines universitaires suscitent plus de réorientations que d'autres, et que la mobilité entre diverses institutions de formation n'est pas rare (Université vs IUT par exemple). Le deuxième point concerne les effets de site dont nous décrirons l'ampleur et les déterminants individuels et contextuels pour quatre disciplines universitaires : les sciences de la matière, le droit, l'économie et les lettres modernes. Je fais l'hypothèse que les effets de site ne sont pas le fruit d'une « efficacité » plus ou moins importante dans telle ou telle université, mais le résultat d'attentes et de critères d'excellence différenciés dans des contextes d'enseignement qui ne le sont pas moins.

THIN Daniel (U. Lyon II, GRS) *Daniel.Thin@univ-lyon2.fr*
RTF 4 et RTF 5 / Session 4 / Salle E 102 / Mer 17 h 00

Conséquences sur la socialisation et la scolarisation du déclassement et de la précarisation des familles populaires

La « dévalorisation de la condition ouvrière » et le décrochage du groupe ouvrier dans l'espace social remanient les rapports entre les générations comme les rapports des familles à la scolarisation. Pour une partie des familles populaires, la dégradation de la condition salariale conduit à la précarisation économique et sociale ou à la menace de chute sociale hors du salariat. A partir de deux recherches ayant conduit à de longs entretiens avec des familles populaires « précarisées », nous montrerons les effets pratiques et symboliques de ces conditions d'existence sur les « conditions de socialisation et les formes de régulation » en affectant l'autorité familiale, en modifiant les temporalités familiales ou encore en affaiblissant l'encadrement familial de la scolarisation. Les effets de la dégradation des conditions d'existence et du déclassement se combinent avec la tension entre logiques scolaires et logiques familiales qui trame la scolarisation des enfants de milieux populaires pour favoriser les « ruptures scolaires ».

TRANCART Danièle (GRIS) *dtrancar@club-internet.fr*
RTF 4 et RTF 5 / Session 4 / Salle E 102 / Mer 17 h 00

Inégalités socio-spatiales d'éducation

L'objet de cette communication est de rendre compte d'une partie d'une recherche sur appel à projet DPD-DATAR : « Les inégalités socio-spatiales d'éducation. Processus ségrégatifs, capital social et politiques territoriales ». Cette recherche vise à appréhender les disparités territoriales en éducation avec le double objectif d'affiner la description de ces disparités et de leur évolution récente et d'explorer un certain nombre d'hypothèses explicatives les concernant. La première démarche de la recherche s'appuie sur une exploitation approfondie de données en rapport avec la géographie de l'école et ses transformations. On étudiera en particulier les relations qu'entretiennent ces disparités avec la répartition spatiale des populations les plus touchées par la crise économique et l'évolution des ségrégations résidentielles et scolaires. Cette démarche part également de l'hypothèse que la PCS à elle seule, n'épuise plus le thème des inégalités sociales et économiques, et contribue à étayer une approche en terme de polarisation sociale, de ségrégations et de territoires de la pauvreté.

AGULHON Catherine (U. Paris V, Cerlis) *catherine.agulhon@paris5.sorbonne.fr*
RTF 4 / Session 5 / Salle C 103 / Jeu 14 h 00

La professionnalisation à l'Université, une réponse à la demande sociale ?

La massification de l'enseignement supérieur modifie ses finalités. Depuis cinq ans, le Ministère de l'Education nationale invite les universités et les universitaires à transformer les cursus, à élever les niveaux de sortie (niveau licence et niveau master) et à professionnaliser les formations. Cette professionnalisation était déjà entamée, mais elle s'intensifie au point qu'on compte aujourd'hui plus de jeunes en DESS qu'en DEA. Cette professionnalisation pose de nombreuses questions car les enquêtes sur l'insertion des jeunes montrent depuis vingt ans que les trajectoires des jeunes sont complexes, que les marchés du travail sont segmentés, et que à la sortie de l'enseignement supérieur en particulier, le diplôme est le plus souvent un signal qui n'anticipe pas à coup sûr le type d'emploi que le jeune occupera. On attend de lui une capacité d'adaptation plutôt que des compétences clairement identifiées. Alors pourquoi professionnaliser l'enseignement supérieur ? Comment et par qui cette professionnalisation est-elle mise en œuvre à l'université ? Comment les acteurs l'entendent-ils ? Pour répondre à ces questions, nous avons fait passer un questionnaire à des responsables de DESS et de licences professionnelles de différentes universités et disciplines. A partir des résultats de cette enquête, nous examinerons la manière dont ces universitaires voient les relations

formation-emploi, le crédit qu'ils accordent à une mise en relation de ces formations et des emplois, le rôle qu'ils jouent dans la professionnalisation des formations, les relations qu'ils nouent avec le monde économique.

BAUTIER Élisabeth (U. Paris VIII, ESCOL) *bautier@micronet.fr*
ROCHEX Jean-Yves (U. Paris VIII, ESCOL) *rochexjy@micronet.fr*
RTF 4 / Session 5 / Salle C 103 / Jeu 14 h 00

Pour une approche socio-historique des relations entre pratiques scolaires et difficultés des élèves

Nous situons nos recherches sur la différenciation sociale à l'école dans une conception relationnelle, temporelle et contextuelle de l'analyse des difficultés des élèves. Ces difficultés sont une co-construction des enseignants et des élèves, tout à la fois sociale et cognitive, scolaire et disciplinaire et qui dépend du contexte tant social que socio-historique. La contextualisation socio-historique des manières de faire scolaires nous semble nécessaire pour rendre raison des difficultés ayant des effets socialement différenciateurs. Elle conduit à étudier comment la nature récurrente des formes d'activité, de langage, de relation, d'organisation, les doxas et les conceptions des enseignants, comme les manières de faire des élèves (ainsi, dans le contexte actuel, la valorisation de l'activité de l'élève, les approches pluridisciplinaires et globalisantes des objets de savoir, la valorisation de l'expression individuelle, l'introduction d' » objets » de la vie quotidienne, de manipulations, de formes et d'usages langagiers non spécifiquement scolaires) leur permet ou non d'en apprendre. Ces manières de faire et d'apprendre sont à référer aux valeurs, habitudes, manières de faire avec l'apprendre et l'école telles qu'elles sont construites dans des modes de socialisation scolaires et non scolaires. Cette démarche suppose la prise en compte des évidences socialement construites par les enseignants dans le domaine des exigences, ou attentes, intellectuelles et culturelles, à l'égard des élèves, des formes scolaires et formats de travail et d'évaluation qui participent de la socialisation intellectuelle et scolaire des élèves. Ces composantes de la constitution des difficultés des élèves de milieux populaires peuvent être considérées comme des adaptations conjoncturelles, locales, des enseignants au public.

BUISSON-FENET Hélène (LEST) *helene.fenet@wanadoo.fr*
RTF 4 / Session 5 / Salle C 103 / Jeu 14 h 00

Les médiateurs scolaires académiques dans le système éducatif français : ambivalences d'une nouvelle « profession éducative »

Depuis 1998, un médiateur scolaire exerce dans chaque académie, et les rapports annuels du Médiateur de l'Education Nationale donnent à voir une technicité croissante de ce travail. Pourtant, la professionnalisation apparaît comme contradictoire avec la logique de proximité qui structure le service. A partir d'une série exhaustive d'entretiens semi-directifs auprès des 31 médiateurs académiques actuels, nous envisagerons l'hypothèse d'une institutionnalisation non professionnelle de la fonction qui contraste ainsi avec l'exercice de la médiation dans d'autres champs du social. Que nous apprend dès lors ce dispositif émergent sur la modernisation du système éducatif français ? L'analyse des rapports et une observation ethnographique du travail de l'un des médiateurs académiques permet de mettre au jour comment la médiation tente de déplacer la position de l'ayant-droit vers celle de « l'usager conciliant ». Dans les rectorats en effet, la logique hiérarchique qui promeut davantage qu'hier la satisfaction de l'usager peine à s'accorder avec le travail concret des agents visant plutôt à coordonner leur action avec celle des services voisins. Si le médiateur tente d'induire localement un apprentissage institutionnel à mettre les formes, il travaille surtout à produire l'assentiment chez le requérant. Il s'agit moins alors de soutenir un embryon de démocratie participative dans le service public d'éducation ou de promouvoir une compétence de service, que de participer à garantir le maintien d'une certaine forme de lien social.

CACOUALT Marlaine (U. Paris V, CSU) *gilles.combaz@paris5.sorbonne.fr*
COMBAZ Gilles (U. Paris V, CERLIS) *gilles.combaz@paris5.sorbonne.fr*
RTF 4 / Session 5 / Salle C 103 / Jeu 14 h 00

Genre et styles de direction : le cas des chefs d'établissement du second degré

En France, la direction d'établissement est une « affaire d'hommes » ; pourtant, la minorité de femmes qui accède à ce type de fonction est comparativement plus diplômée, issue de milieux plus élevés et plus souvent célibataire. Par ailleurs, les valeurs investies dans l'exercice du métier différencient assez nettement les deux sexes : les aspects relationnels sont davantage pris en compte par les femmes ; les dirigeantes semblent plus proches que leurs collègues masculins de la logique de l'intérêt général. Se montrent-elles plus préoccupées par la défense des principes du service public ? Cette question mérite d'être approfondie dans la mesure où les femmes se révèlent plus « interventionnistes » que les hommes dans d'autres domaines que l'éducation (à propos notamment du rôle économique que doivent jouer l'Etat et le gouvernement). Cet attachement à un fort cadrage étatique dénote-t-il le besoin de s'appuyer sur des mesures « réglementaires » pour mener une carrière de « dirigeante » ? La réflexion s'appuie sur des matériaux issus d'une double démarche méthodologique s'étalant sur deux périodes (1993 – 1995 et 2000 – 2002). Un premier volet quantitatif a permis d'interroger par questionnaire 361 chefs d'établissement en poste dans trois académies et 654 principaux de collèges sélectionnés selon une procédure d'échantillonnage aléatoire sur l'ensemble du territoire national. Le second volet, plus qualitatif, a permis, pour la première période, de recueillir les propos de 25 chefs d'établissement à partir d'entretiens à caractère biographique ; pour la seconde période, 15 entretiens semi-directifs ont été menés auprès de principaux de collèges.

CHARLES Frédéric (IUFM de Créteil, GERS) *CharlesFDr@aol.com*
RTF 4 / Session 5 / Salle C 103 / Jeu 14 h 00

La pré socialisation des futurs enseignants : une condition nécessaire pour accéder à ce groupe professionnel ?

Dans cette communication, nous nous proposons, à travers la synthèse de différentes recherches, d'analyser les logiques d'accès au champ des professions de l'éducation. Le cadre théorique dans lequel ces recherches s'inscrivent s'inspire des travaux d'Emile Durkheim et de Pierre Bourdieu. Il s'agit ici de tester l'hypothèse selon laquelle l'accès à ce groupe professionnel est conditionné en quelque sorte par une logique double. Tout d'abord, quel que soit l'ordre d'enseignement considéré, nous montrerons que les agents attirés par ces professions sont en fait largement prés socialisés (par leur famille, leur(s) activité(s) para éducative…) aux métiers de l'éducation. Ces processus de socialisation primaire et secondaire sont importants car ils contribuent à placer ces agents à un moment donné de leur parcours biographique dans le champ d'attraction des professions de l'éducation. Ils

participent également à la construction d'une perception de leur choix professionnel vécu bien souvent sur le mode de la « vocation » dont on sait qu'elle est socialement construite. Ensuite, le champ des professions de l'éducation étant structuré par différents ordres d'enseignement qui ont chacun une histoire spécifique, leur propre logique de recrutement et de formation (primaire/secondaire général et professionnel/CPE), nous verrons que les attentes institutionnelles vis-à-vis des futurs enseignants ne sont pas homogènes entre ces différents ordres. Quatre terrains de recherche sont ici mobilisés : une enquête effectuée en Angleterre à la fin des années 80, deux enquêtes effectuées auprès des futurs enseignants de l'IUFM d'Alsace (1993/4) et de Créteil (2002/3) et une enquête quantitative nationale auprès de futurs CPE (1996/97).

DELVAUX Bernard (Cerisis, U. de Louvain (Belgique)) *delvaux@opes.ucl.ac.be*
JOSEPH Magali (Cerisis, U. de Louvain (Belgique)) *joseph@opes.ucl.ac.be*
RTF 4 / Session 5 / Salle C 103 / Jeu 14 h 00

« Stratégies » des chefs d'établissement dans un contexte d'interdépendance entre écoles

Nous nous intéresserons tout particulièrement à la question de l'autonomie des chefs d'établissement par rapport à la régulation mise en œuvre au sein de la Communauté française de Belgique. Posant le postulat que les chefs d'établissement possèdent une marge de manœuvre certaine par rapport à la réglementation contraignant leurs actions, cet exposé posera la question des « stratégies » des chefs d'établissement concernant certaines pratiques telles que la construction de l'offre de formation, la constitution des classes, le contrôle social dans l'établissement, la sélection à l'entrée et les pratiques évaluatives. Nous ferons l'hypothèse que, selon la position de leur école dans le quasi-marché scolaire de la zone étudiée, les chefs d'établissement adopteront certaines stratégies « types » à l'égard de ces différents éléments du fonctionnement de leur école. Le cadre analytique de l'analyse stratégique nous permettra donc d'élaborer l'hypothèse de l'existence d'une interdépendance entre les divers établissements sélectionnés dans notre échantillon, interdépendance définie comme « le fait que le fonctionnement d'un établissement est dépendant de ce que font les établissements voisins ». Un échantillon de 22 établissements secondaires de la région de Charleroi a été sélectionné. Ces établissements sont diversifiés de par leur offre de formation (enseignement général, mixte et qualifiant), leur réseau d'appartenance et leur position dans la hiérarchie des établissements dans cette zone. Dans un premier temps, un traitement statistique des données quantitatives concernant les écoles a été effectué afin d'objectiver les positions des établissements dans le quasi-marché scolaire de la zone choisie. Une approche compréhensive par des entretiens semi-directifs avec les chefs d'établissement a été élaborée dans un second temps, en vue d'appréhender leurs actions et les justifications de ces actions.

GASPARINI Rachel (IUFM de Bourgogne) *Rachel.Gasparini@univ-lyon2.fr*
RTF 4 / Session 5 / Salle C 103 / Jeu 14 h 00

La formation IUFM au regard des représentations et des pratiques des PE2

L'objet de cette recherche est d'affiner la connaissance des processus initiaux d'entrée dans le métier enseignant des PE2 (professeurs des écoles en 2ème année). Les représentations du métier et les pratiques des stagiaires sont interrogées en tenant compte de deux dimensions : premièrement le contexte de leur formation (politique des IUFM, gestion nationale des programmes, mais aussi interactions avec les enseignants-formateurs du centre concerné par la recherche); deuxièmement la manière dont les stagiaires s'approprient ces situations et contribuent à les faire évoluer. La population interrogée est composée des 77 PE2 inscrits au centre IUFM de Mâcon, interrogés à deux reprises par questionnaires (septembre 2001, juin 2002). 14 PE2 ont été rencontrés pour des entretiens approfondis (juin 2002). La problématique se situe à la croisée de trois perspectives de recherches sociologiques : 1°) La question de la socialisation professionnelle et la question de la professionnalisation des enseignants ; 2°) La notion de « mode scolaire de socialisation » développée par Guy Vincent qui semble pertinente pour comprendre la « conversion » de posture permettant le passage du « métier » d'élève à l'exercice d'une profession ; 3°) Enfin, dans l'optique de comprendre comment l'histoire passée des enquêtés influence pour une part leurs expériences en tant que stagiaires à l'IUFM, nous aurons recours aux outils de la sociologie « dispositionnelle » et à l'analyse sociologique des « habitudes ».

HAAKENSTAD Arielle (IEP de Paris, CERI) *arielle.haakenstad@wanadoo.fr*
RTF 4 / Session 5 / Salle C 103 / Jeu 14 h 00

Des universitaires dans un contexte de transition brutale à l'économie de marché : le cas de la Fédération de Russie dans les années 90

L'analyse des trajectoires des enseignants face à la disparition des normes constitutives de leur rapport à l'institution universitaire permet de saisir les axes sur lesquels s'est construit l'enseignement supérieur actuel en Russie. L'effondrement des financements publics, l'introduction d'un secteur privé et le bouleversement des hiérarchies sociales héritées de l'époque soviétique, ont été les principaux facteurs structurants de la refonte du système universitaire russe. Ces changements ont profondément transformé le métier qui est passé d'un statut valorisé et très encadré à une fonction dépréciée mais dotée d'une plus grande indépendance. Cela a eu pour conséquence l'apparition d'inégalités très fortes au sein de cette catégorie socioprofessionnelle tout en rendant possible la rénovation des méthodes et des cursus sans renouvellement massif des personnels enseignants et encadrants. Une inégalité flagrante s'est notamment développée entre ceux qui avaient des ressources (spécialités, réseaux locaux et internationaux) à monnayer auprès d'établissements privés, de bailleurs de fonds étrangers ou d'entreprises commerciales, et ceux qui n'en avaient pas. Or la plus grande autonomie des universités en matière de recrutement, de pédagogie et de fonctionnement, dans un contexte de concurrence mais également de crise de financement, a rendu nécessaire la mise en place de stratégies, au sein des établissements traditionnels, pour attirer des fonds, des étudiants et les meilleurs enseignants. Cette communication s'appuie sur un travail d'enquête mené pendant deux ans, dans les trois plus grandes villes de Russie (Moscou, Saint-Pétersbourg et Nijni-Novgorod), avec la réalisation d'une centaine d'entretiens semi directifs et une observation participante du système universitaire russe.

MASO-TAULERE Jeanine (U. d'Amiens, SASO) *jeanine.taulere@wanadoo.fr*
RTF 4 / Session 5 / Salle C 103 / Jeu 14 h 00

La construction des inégalités en petite section de maternelle

L'école maternelle est souvent considérée comme un modèle de scolarisation réussie. Pourtant, dès la petite section, on remarque que l'hétérogénéité des élèves est importante (comportement, compétences langagières et cognitives...). Peut-on parler, en petite section de maternelle, de réduction des inégalités ? Lors d'une enquête réalisée en mai-juin 1999, nous avons cherché à cerner les conceptions et pratiques éducatives des parents (217 questionnaires; 25 entretiens). Nous les avons confrontées aux conceptions et attentes des enseignants de maternelle (66 questionnaires; 18 entretiens). Une observation de terrain dans cinq classes de petite section (milieux sociaux contrastés) nous a permis de noter les comportements des élèves et les pratiques des enseignants. Bien que les conceptions éducatives des parents d'une classe sociale donnée soient rarement homogènes, il apparaît que les habitus familiaux (cadeaux offerts ; jeux ; autorité parentale) sont fortement différenciés et plus ou moins éloignés des pratiques pédagogiques généralement mises en œuvre à l'école maternelle. Même si, comme nous l'avons constaté, l'école maternelle fait progresser tous les enfants qui lui sont confiés, nos observations montrent qu'elle le fait d'une manière différentielle. La stimulation cognitive des élèves parait moins présente dans les classes accueillant un public populaire ou défavorisé. Les enseignants se montrent moins exigeants en ce qui concerne l'imprégnation de l'écrit ou la sollicitation du raisonnement de l'élève. D'autre part, la « culture scolaire » semble ignorer le « stock de connaissance » des élèves de milieu populaire.

ROUX-PEREZ Thérèse (U. de Nantes, CREN) *tizouperez@wanadoo.fr*
RTF 4 / Session 5 / Salle C 103 / Jeu 14 h 00

Recompositions identitaires à l'échelle du temps : étude de cas chez les enseignants d'EPS

La communication prend appui sur un travail de recherche (2001) portant sur les processus de construction de l'identité professionnelle des enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS) et sur les stratégies d'adaptation vis-à-vis de l'évolution de la profession. Une approche quantitative par questionnaire (381 enseignants) permet de repérer de grandes tendances à l'intérieur du groupe professionnel. Une approche qualitative complémentaire (12 entretiens semi-directifs) met en relief la manière dont chaque enseignant, inscrit dans un contexte professionnel particulier, cherche à « construire un monde » cohérent et à lui donner sens. Les résultats s'articulent sur plusieurs niveaux. A l'échelle collective, on repère une « identité partagée » valorisant la relation à l'élève et des valeurs éducatives propres à la discipline. En même temps apparaissent certains clivages au sein du groupe professionnel, fondés en partie sur des modes d'implication privilégiés à l'intérieur ou à l'extérieur du système scolaire. Enfin, la prise en compte des itinéraires professionnels singuliers révèle des processus de recomposition identitaire liés à l'histoire du sujet, à la diversité des contextes qu'il traverse et à sa capacité de changement. La présentation, centrée sur le cas d'un enseignant suivi durant cinq ans, permet d'aborder plus particulièrement les modifications en terme d'investissement dans le travail au cours de cette période ; elle souligne l'évolution conjointe des représentations vis-à-vis du métier, de la formation et plus largement de l'institution.

RTF 5 : Classes, inégalités, fragmentations

BOUFFARTIGUE Paul (LEST- U.s d'Aix-Marseille I et II) *bouffart@univ-aix.fr*
RTF 5 / Session 1 / Salle E 102 / Mar 14 h 30

A propos des classes sociales

Cette communication rend compte d'un ouvrage collectif sur le thème « Inégalités et classes sociales « . En partant du questionnement initial sur l'actualité et la pertinence des concepts de classes et de rapports de classes pour rendre compte des transformations sociales intervenues ces 20 dernières années, pour arriver aux contributions de la quinzaine d'auteurs, principalement sociologues, quel bilan peut-on faire ? La posture proposée est celle d'une pertinence maintenue des concepts de classes et de rapports de classes pour rendre compte des dynamiques macro-sociales inégalitaires au travail dans la Société française, dont le premier indicateur réside dans le recul de part revenant au travail salarié relativement à celle revenant au capital dans les richesses produites. Et de multiples autres signes attestent d'un retour du questionnement en termes de classes. Mais elle est également un appel au renouvellement de la grille de lecture classiste : mondialisation, brouillage irréversible des frontières et identités caractéristiques de l'ancienne configuration socio-politique, montée en puissance de multiples rapports sociaux et dimensions de la domination non réductibles à la notion de classe dans la différenciation comme dans la construction des sentiments d'appartenance sociales, métamorphoses de la conflictualité sociale et des modes de politisation. Avec quels outils les auteurs ont-ils tenté de réfléchir aux dynamiques des réalités de classes ? Dans quelle mesure la notion de « classes populaires « a-t-elle englobé celle de « classe ouvrière « ? A l'autre pôle de la structure sociale, quel sort peut être fait à la grande bourgeoisie traditionnelle et aux nouvelles élites mondialisées ? Dans quelle mesure le mouvement syndical et la galaxie les mouvements sociaux re-dessinent-ils le paysage des classes et de leur représentation politique ?

LOJKINE Jean (CEMS, EHESS) *Jean.Lojkine@ehess.fr*
RTF 5 / Session 1 / Salle E 102 / Mar 14 h 30

Les sociologies critiques du capitalisme

La disparition de Pierre Bourdieu invitent ceux qui viennent après lui à poursuivre son travail de démasquage de toutes les dominations, économiques ou symboliques, et de mise en lumière des potentialités critiques et normatives qui se dressent aujourd'hui contre l'ordre capitaliste. Assiste-t-on à un « retour » des sociologies critiques, telles qu'elles ont pu se développer dans la conjoncture politique et théorique des années 60-70, ou au contraire à l'essor de nouvelles sociologies, critiques tout à la fois de nos sociétés et de la démarche critique structuraliste des années 60 ? Tel a été l'objet de cette rencontre, inédite, à l'occasion du troisième Congrès international Marx, entre des sociologues d'obédience diverse, marxistes ou non marxistes, soucieux de remettre en cause les sociologies du consensus, mais aussi de confronter la diversité, voire les divergences qui marquent aujourd'hui des approches sociologiques souvent enfermées dans des écoles de pensée qui s'ignorent mutuellement.

MARTIN Claude (CRAPE, IEP de Rennes, U. de Rennes 1) *Claude.Martin@ensp.fr*
RTF 5 / Session 1 / Salle E 102 / Mar 14 h 30

Retour des classes sociales ou amnésie sociologique ?

Nous proposons de rendre compte d'un numéro de la revue franco-canadienne Lien social et Politiques (n°49-2003) : « Des sociétés sans classes ? », réunissant 13 articles édités par Jean-Noël Chopart, récemment disparu, et Johanne Charbonneau. Ce numéro s'interroge sur le recul des analyses en termes de classes sociales dans le courant des années 1990. En effet, la quasi-disparition de la thématique des classes sociales a-t-elle correspondu à une réalité sociale nouvelle ou n'est-elle pas plutôt le résultat d'un virage théorique, voire idéologique, des sciences sociales depuis quelques années. Pour démontrer l'intérêt de ce concept pour penser les sociétés contemporaines, le numéro revient sur ce qui peut permettre d'expliquer sa perte de pertinence provisoire: difficulté de rendre compte de la tertiarisation de l'économie ; mises en lumière de nouvelles formes de stratification (genre, générations, ethnies); atténuation des frontières entre groupes sociaux en termes de consommations, de modes de vie et de culture ; individualisation des formes de régulation, souvent dissociées des groupes productifs, etc. En renonçant aux commodités d'une analyse où de stricts mécanismes de reproduction sociale s'imposaient aux sujets, les sciences sociales ont mis l'accent sur la nécessaire complexification des catégories d'analyse et se sont peu à peu recentrées autour de l' »acteur », de ses trajectoires particulières, de ses expériences de mobilité, de ses stratégies personnelles. D'où l'importance de la thématique de l'individualisation, comme si les processus de construction identitaire étaient désormais beaucoup moins dépendants des places attribuées ou occupées sur le marché du travail. La vieille idée marxiste de « contradiction principale » se serait fragmentée en une multitude d'antagonismes.

SAVIDAN Patrick (U. Paris IV) *patrick.savidan@paris4.sorbonne.fr*
RTF 5 / Session 1 / Salle E 102 / Mar 14 h 30

La démocratie face aux inégalités

Cette intervention introduit le propos de la revue Comprendre dont la dernière livraison est intitulée « Les inégalités » (n°4, 2003, PUF). Tocqueville avait bien compris que la société démocratique ne peut durablement s'accommoder de trop grandes disparités économiques et sociales. Il avait également anticipé que si une nouvelle aristocratie devait se constituer au sein des sociétés démocratiques, ce serait précisément par le biais de l'économie. Or, nous savons qu'aujourd'hui, les principaux indicateurs indiquent que les inégalités se creusent de nouveau et que les avantages prennent le plus souvent l'allure de privilèges dont on hérite. Cette restructuration hiérarchique de l'univers démocratique pose des problèmes profonds dont la dépolitisation de la population n'est pas le signe le moins alarmant. Elle induit également une sorte d'inversion des priorités entre libertés politiques et libertés économiques. La question à redécouvrir est donc bien : quelles sont les réformes du marché les plus favorables à la démocratie ? Ce qui revient à s'interroger sur la forme économique la plus propice à l'exercice de la citoyenneté.

BEAUD Stéphane (U. de Nantes, Lab. de Sciences Sociales, ENS) *Stephane.Beaud@ens.fr*
RTF 5 / Session 2 / Salle E 102 / Mar 17 h 00

Enfants d'immigrés et classe ouvrière : quelques réflexions

La communication proposée prend pour point de départ le constat suivant : les enfants d'immigrés, et plus particulièrement ceux issus de l'immigration post-coloniale (pays du Maghreb et d'Afrique noire), occupent une place démographiquement croissante dans la jeunesse populaire française, tout en contribuant de manière décisive au renouvellement de la « classe ouvrière « (comprise ici au sens large des salariés d'exécution). Or, d'une part, ils sont de plus en plus pensés dans des catégories sociales qui les particularisent comme des sous-groupes déterminés par leur origine nationale ou comme des sous-groupes religieux (les « jeunes Musulmans «) ; d'autre part, la plupart d'entre eux refusent d'hériter la part d'héritage ouvrier qui est celui de leurs pères, immigrés. Nous nous proposons d'éclairer ce hiatus entre la position occupée objectivement par les enfants d'immigrés dans les rapports de classe et la conscience de soi en recourant à une analyse socio-historique : a) de cette génération sociale particulière de cette catégorie d'enfants d'immigrés : b) du mode de catégorisation sociale de cette fraction de la « classe ouvrière «

BLOCH Françoise (GRS, ISH, Lyon) *francoise.bloch@univ-lyon2.fr*
RTF 5 / Session 2 / Salle E 102 / Mar 17 h 00

« Conciliation » ou antagonisme entre activité féminine et prise en charge de l'enfant ? L'institutionnalisation d'une nouvelle division sociale et internationale du travail entre femmes

La « disponibilité à l'enfant » et plus généralement celle qui affecte, par construction sociale, aux femmes le travail oblatif apparaît bien comme inconciliable avec la « disponibilité à l'emploi », comme une contradiction sociale non encore surmontée au fondement des rapports sociaux de genre. En développant les « services de proximité aux personnes » dont les modes d'accueil individuels de l'enfant au détriment de la diminution du temps de travail, les pouvoirs publics, pour à la fois alléger les finances publiques et lutter contre le chômage et idéologiquement pour permettre aux femmes de « concilier activité professionnelle et vie familiale », n'ont rien changé à cette contradiction et ont de facto amplifié une division sociale et internationale du travail entre femmes qui, si elle n'est pas nouvelle, s'en trouve désormais instituée. L'opposition capital/travail, sans avoir disparu prend une forme nouvelle dans une situation de globalisation et de concurrence exacerbée faisant éclater les « vieilles » solidarités de classe ou intergénérationnelles : s'affrontent désormais dans « une lutte pour les places » des catégories sociales différentes et singulièrement des femmes : le glissement progressif de la notion de qualification à celui de compétence « subjective » participe d'une offensive idéologique tout à fait nouvelle par rapport à l'idéologie méritocratique qui a prévalu depuis la seconde guerre mondiale et la « modernisation » de l'appareil productif français.

CARTIER Marie (U. de Nantes) *Mariecartier20@aol.com*
RTF 5 / Session 2 / Salle E 102 / Mar 17 h 00

Petite fonction publique et classes populaires : l'exemple des facteurs des PTT des Trente Glorieuses

Pour comprendre la situation des catégories populaires aujourd'hui, il apparaît utile de revenir sur l'histoire de ces catégories. Les catégories professionnelles statistiquement classées comme des « employés « , alors en forte croissance numérique, ont été peu étudiées. En étudiant l'exemple des facteurs des PTT, il s'agit de contribuer à l'étude des relations entre la petite fonction publique et les classes populaires. Quelles furent les conditions de travail et de vie des hommes recrutés comme facteurs aux PTT entre les années 1950 et 1970 ? De quels milieux étaient-ils issus ? A quels groupes avaient-ils le sentiment d'appartenir ? A partir de matériaux divers élaborés dans le cadre d'une enquête ethnographique, on développe la notion de classes populaires honorables pour caractériser la continuation d'une condition et d'une appartenance ouvrière (identification, pratiques et sociabilités populaires…) combinée avec l'accès à des ressources décisives. Contre une identification hâtive de ces « petits fonctionnaires « à des « petits bourgeois « , la notion de classes populaires honorables permet d'étudier une modalité de l'appartenance aux classes populaires dont la théorie de la domination ne rend pas compte. L'attention prêtée à des générations précises (facteurs recrutés dans la période des Trente Glorieuses) permet d'historiser la problématique de la tertiarisation des classes populaires en rappelant que l'accès des milieux populaires à des emplois de service est ancien et que ses formes et significations changent selon les contextes socio-historiques. Le détour par l'histoire permet finalement d'éclairer les enjeux des transformations actuelles des services publics : ces transformations concourent à remettre en cause le refuge et l'appui, que l'Etat, en tant qu'employeur, procurait aux classes populaires.

CELERIER Sylvie (U. d'Evry-val-d'Essonne, Centre Pierre Naville) *Sylvie.Celerier@wanadoo.fr*
RTF 5 / Session 2 / Salle E 102 / Mar 17 h 00

Pauvreté et classes sociales

Depuis plus de vingt ans, les inégalités sociales s'étudient et se discutent essentiellement dans le cadre du paradigme de l'exclusion. Les couches devenues de plus en plus visibles depuis 1980 et qu'on a d'abord appelées les « nouveaux pauvres » composeraient une population spécifique foncièrement distincte des autres groupes sociaux, fussent-ils aux positions les plus basses de la hiérarchie sociale. Je propose de contester la spécificité supposée des populations dites exclues. Cette discussion est indispensable pour changer le cadre paradigmatique de l'analyse de la pauvreté et (ré)activer une analyse en termes de classes sociales. Elle s'appuiera d'une part sur les résultats d'une enquête récente menée dans des centres d'hébergement d'urgence parisiens qui montrent, entre autres, l'impossibilité de spécifier une population particulière. La discussion s'appuiera d'autre part sur l'examen des modalités actuelles de la relation salariale. On verra ainsi que ce que les théoriciens de l'exclusion posent comme spécifique aux « exclus » est la règle commune des salariés. Les particularités des pauvres de ce point de vue doivent donc être précisées. Mais, si elle est nécessaire, cette étape de discussion n'est pas suffisante pour installer une interrogation en termes de classes sociales. On proposera de réfléchir à l'émergence d'un nouveau statut, à l'intérieur même du salariat, qu'il faudrait comprendre en relation avec le déséquilibre entre le nombre de travailleurs et le nombre d'emplois proposés. Un « statut de pauvre moderne » qui, à côté du chômage et dans l'inactivité, organiserait et régulerait une partie de l'excès de main-d'œuvre en en faisant supporter les frais au salariat.

DUPUY Sabine (Ecole d'architecture de Normandie) *dupuysa@wanadoo.fr*
RTF 5 / Session 2 / Salle E 102 / Mar 17 h 00

Jardins ouvriers au féminin ?

En quête de « nouveaux » jardiniers susceptibles, grâce à l'ARTT, de s'immiscer parmi les héritiers de l'abbé Lemire, j'ai vu émerger la figure singulière de femmes dans un espace domestique exclusivement masculin. Dans ce que certains appellent encore fièrement « jardins ouvriers », il ne fait pas bon déroger aux règles imposées : n'est pas « nouveau jardinier » ou « nouvelle jardinière » qui veut ! Ainsi en ont fait l'amère expérience, des citadins, en mal de « retour à la nature », plus épris de loisir et de détente que de traque aux mauvaises herbes et de performances potagères. Car la Fédération Française des jardins Familiaux veille jalousement à la transmission d'une morale du travail et de l'effort, en chargeant ses délégués d'exclure les récalcitrants. Ce qui n'empêche l'existence d'interminables listes d'attente où postulent des femmes aussi différentes par leur âge ou leur catégorie sociale d'appartenance. A travers cette communication, je m'attacherai à dégager les ressorts sur lesquels ces femmes, une fois sélectionnées, fondent leur inscription durable dans cet univers masculin. Plus fondamentalement, il s'agit d'explorer l'hypothèse selon laquelle la réussite de leur intégration relève de leur capacité à mobiliser leurs « dispositions ». Comment ces dispositions, via cette pratique du jardinage collectif, perdurent ou sont réactualisées au cours de trajectoires sociales parfois ascendantes, en rupture avec le milieu social d'origine qui les a produites. En quoi alors, ces femmes réalimentent-elles et / ou infléchissent-elles les pratiques et les représentations qui ont jusque-là prévalu dans les jardins collectifs ?

HALARIS Georges (U. de Crete) *ghalaris@otenet.gr*
RTF 5 / Session 2 / Salle E 102 / Mar 17 h 00

Les impasses du modèle de développement actuel : nouvelle division mondiale du travail et prolifération des prolétariats à l' échelle mondiale

Dans un effort pour analyser les nouvelles configurations de classe dans le cadre du modèle de développement actuel à l'échelle mondiale, je vais essayer de répondre à deux questions. 1: Dans quelle mesure la phase actuelle d'accumulation du capital à laquelle renvoie la 'mondialisation' signifie-t-elle une nouvelle division mondiale du travail ? En quoi cette dernière se différencie-t-elle de la 'nouvelle division internationale du travail' des années '70 ? 2. Quels sont les sujets de cette nouvelle division du travail qui résulte de la fragmentation et de la délocalisation croissantes du processus productif au sens large? Aussi, tenterai-je de proposer des pistes de réflexion concernant le dédoublement de la structure sociale des pays capitalistes développés par de nouveaux prolétariats industriels ainsi que de nouvelles couches moyennes dans une partie importante de ce qui était convenu d' appeler le Tiers Monde. Dans la première partie, je passerai en revue le concept de division internationale du travail, depuis Smith et Ricardo, et en particulier Marx, jusqu' aux travaux de Froebel, Heinrichs et Kreye, pour me concentrer par la suite sur ce que la situation actuelle a du nouveau, à savoir les nouvelles technologies numériques et le développement de la production en réseau. Dans la seconde partie, je reprendrai les questions posées par les auteurs de la 'nouvelle division internationale du travail' -mais aussi des auteurs de la thèse sur la 'dé-industrialisation'- (cf. Bluestone et Harrison, 1982) et je les confronterai aux évolutions sus-mentionnées qui ont eu lieu lors des deux dernières décennies.

LOJKINE Jean (CEMS, EHESS) *Jean.Lojkine@ehess.fr*
RTF 5 / Session 2 / Salle E 102 / Mar 17 h 00

La bourgeoisie : classe minuscule ou classe fourre-tout ?

Peut-on définir la bourgeoisie à la fois par sa place dans les rapports de production (du côté de l'extraction de la plus-value) et par sa capacité de mobilisation collective de ses intérêts dans tous les domaines de la pratique quotidienne, depuis la culture, l'école, la sociabilité familiale et sociale, les mariages jusqu'aux loisirs ou aux conseils d'administration. ? Comme le groupe cadres, la bourgeoisie nous est souvent présentée comme une classe qui ne travaille pas (si ce n'est à sa reproduction) et dont la « mobilisation collective » ne s'effectue en fait que dans le domaine de la distinction statutaire, dans les rapports de consommation (matérielle et symbolique). Sans nier la justesse des descriptions des pratiques culturelles de la bourgeoisie, il nous semble que l'élément déterminant pour spécifier la classe bourgeoise, pour soi et en soi, c'est le processus qui la fait vivre comme classe capitaliste, autrement dit le processus de formation et d'accumulation du capital, individuel et social. Les bourgeois capitalistes « travaillent » eux aussi. Ce travail c'est tout simplement le travail de conception, d'organisation et de contrôle du procès de production du capital à partir de l'extraction de la plus value. Or ce processus n'est pas une moulinette qui se répéterait à l'identique ad aeternam, c'est bien un combat incessant et sans cesse renouvelé: celui de la mobilisation par les capitalistes du salariat dans l'entreprise.

CHAUVEL Louis (OFCE et OSC, IEP de Paris) *chauvel@sciences-po.fr*
RTF 5 / Session 3 / Salle E 102 / Mer 14 h 30

Inégalités objectives et identités subjectives : quelles contradictions ?

Cette présentation propose de s'interroger sur le paradoxe entre d'une part le maintien d'inégalités objectives, structurées, et clairement repérables et d'autre part l'effacement de la conscience et de la subjectivité de classe. Il s'agit dès lors de s'interroger sur les aspects objectifs et subjectifs - les conditions sociales d'un côté et leurs représentations de l'autre -, de la question des classes pour présenter sur les deux dernières décennies les trajectoires complémentaires mais contradictoires de ces deux dimensions du problème. De l'écart dynamique entre ces deux aspects au cours de ces dernières vingt années résulte une lecture en termes de dyssocialisation, c'est-à-dire de non correspondance entre représentations transmises par les générations précédentes et situations réellement rencontrées. Il s'agit, dans l'interprétation, de saisir un peu mieux les conséquences, pour la steructure de classe, de la déstructuration subjective dans un contexte propice à une restratification objective.

COULANGEON Philippe (Centre de sociologie du travail et des arts, EHESS, Lab. de Sociologie Quantitative, CREST, INSEE)

coulange@ehess.fr

RTF 5 / Session 3 / Salle E 102 / Mer 14 h 30

Culture de masse et cultures de classes. Quelques hypothèses sur la décomposition/recomposition des frontières symboliques entre les groupes sociaux.

La production des biens symboliques (édition, cinéma, presse, musique, télévision, etc.) est aujourd'hui plus que jamais dominée par l'emprise des industries culturelles, qui semble se jouer tout à la fois des frontières entre les nations et des barrières entre les groupes sociaux. La diffusion des produits de la culture de masse est ainsi implicitement perçue comme un élément d'uniformisation des pratiques et des dispositions. Au plan théorique, les thèses de la postmodernité ont acclimaté en France comme dans la plupart des sociétés occidentales l'idée d'une dilution des frontières symboliques entre les groupes sociaux. L'analyse des données issues des enquêtes sur les pratiques culturelles et sur les loisirs réalisées périodiquement en Europe et en Amérique du Nord, notamment, met pourtant en relief des résultats qui ne sont pas pleinement compatibles avec cette thèse. La consistance culturelle des frontières entre les groupes sociaux tend certes à s'atténuer, mais l'hypothèse d'une « moyennisation » des pratiques culturelles demeure pour autant bien incertaine. Nous montrons, principalement à partir d'analyses statistiques menées sur des données d'enquêtes françaises et européennes, que la massification de la culture s'accommode d'une différenciation fortement inégalitaire des pratiques et des attitudes selon les groupes sociaux, qui n'est cependant pas incompatible avec un certain effritement des « cultures de classe », entendues comme ensembles autonomes de normes, de valeurs, de pratiques et de compétences.

DARGENT Claude (CEVIPOF) *claude.dargent@sciences-po.fr*

RTF 5 / Session 3 / Salle E 102 / Mer 14 h 30

Vote et conscience de classe

Depuis les années soixante–dix, au niveau agrégé des six catégories d'actifs, la nomenclature des catégories socioprofessionnelles est de moins en moins explicative du comportement électoral, comme le montre la série des enquêtes réalisées par le CEVIPOF à l'occasion des élections majeures de la Ve République. Pour reprendre les termes utilisés il y a vingt-cinq ans dans le livre de Guy Michelat et Michel Simon Classe, religion et comportement politique, la classe sociale objective est donc de moins en moins prédictive de cette modalité du comportement social que constitue le vote. Mais il n'en va pas de même de la classe sociale subjective – ce qu'un autre courant de pensée appelle la conscience de classe. L'autoaffilation à une classe ou à une catégorie sociale est en effet aujourd'hui la troisième variable explicative du vote, après la pratique religieuse et le statut professionnel (indépendant, salarié du privé, salarié du public). C'est ce que montre en particulier le Pannel Electoral Français (PEF 2002) réalisé à l'occasion des élections du printemps dernier. Ce résultat reste valable ceteris paribus, si on sépare les effets des grandes variables usuelles à l'aide des méthodes statistiques appropriées. Reste alors à tenter de mesurer la portée de ce résultat : l'autoaffilation à une classe n'est-elle pas déjà une prise de position politique ? Par rapport au vote, s'agit-il donc d'une variable indépendante ou dépendante ? Explique-t-on bien alors le social par le social, et pas plutôt le politique par le politique ?

LESNARD Laurent (Lab. de Sociologie Quantitative, CREST, INSEE) *Laurent.Lesnard@ensae.fr*

RTF 5 / Session 3 / Salle E 102 / Mer 14 h 30

La signature sociale des horaires de travail : la place du travail dans les emplois du temps en France dans les années 1980 et 1990 et leurs liens avec les classes sociales.

La dimension temporelle de la stratification sociale fait l'objet de cette contribution. Si les débats autour du temps de travail et notamment ceux consacrés au bilan de la réduction du temps de travail, se sont focalisé généralement sur la durée, d'autres analyses ont fait resurgir l'autre dimension, quelque peu oubliée, du travail, à savoir sa répartition dans la journée. Si Jonathan Gershuny a clairement mis en évidence le phénomène de renversement du gradient classe sociale/durée de travail, l'analyse de la relation entre classe sociale et rythmes de travail reste inscrite dans des analyses de professions particulières sans qu'aucun panorama d'ensemble ne soit disponible à ce jour si ce n'est celui dressé récemment par Alain Chenu. A l'aide des deux dernières enquêtes Emploi du Temps réalisées par l'Insee en 1985 et 1998, une typologie des horaires de travail est construite à l'aide d'une méthode originale dérivée de l'analyse sociologique du temps centrée sur les rythmes collectifs et la division du travail social (Durkheim et Elias). En effet, toute la difficulté de la classification d'emplois du temps repose sur l'utilisation d'une mesure de similarité appropriée. La méthode proposée respecte la nature sociale du temps et permet de mettre en évidence trois grands ensembles d'emplois du temps professionnels. Cette typologie permet de démontrer que la probabilité pour un actif d'avoir à travailler tel ou tel type de journée dépend étroitement de sa position dans la hiérarchie sociale. Au final les modalités temporelles des changements socio-économiques affectant les sociétés post-industrielles apparaissent plus claires : la tertiarisation de l'économie mobilise une nouvelle classe ouvrière dont la caractéristique n'est pas seulement de vendre une force de travail indifférenciée mais de la mettre à disposition à des horaires permettant une consommation quotidienne extensive.

PEUGNY Camille (OSC) *camillepeugny@hotmail.com*

RTF 5 / Session 3 / Salle E 102 / Mer 14 h 30

L'épreuve du déclassement social : expérience subjective et conséquences individuelles de la mobilité intergénérationnelle descendante

L'exploitation secondaire des données des enquêtes Emploi réalisées entre 1983 et 2000 met en évidence une augmentation généralisée de la fréquence de la mobilité intergénérationnelle descendante pour les actifs nés à partir de la fin des années cinquante. Même si un tel phénomène s'explique en grande partie par des raisons structurelles, la question se pose du vécu des individus le subissant. En effet, l'écart entre les aspirations initiales construites lors de la socialisation et la réalité qui vient les contredire dessine selon Robert K. Merton les contours d'un espace anomique. A partir d'entretiens et de récits de vie menés auprès d'enfants d'enseignants dans cette situation et de leurs parents, trois dimensions ont été examinées. Tout d'abord, l'analyse de la dimension subjective de la mobilité sociale montre que le déclassement est ressenti d'autant plus douloureusement que ceux qui le subissent sont titulaires de diplômes plus élevés que leurs parents. Ensuite, la mobilité descendante structure en profondeur la forme et la nature des relations qui se nouent au sein de la sphère familiale, avec les ascendants comme avec les collatéraux. En particulier, l'histoire des relations au sein de la famille est bouleversée lorsque les membres de la fratrie se

distinguent par des destins différents en terme de mobilité sociale. Enfin, la mobilité descendante influence le discours que les individus tiennent sur la société. Plus précisément, elle amène les individus à tenir un nouveau type de discours au sein duquel fragments libéraux et fragments contestataires - traditionnellement opposés - coexistent et trouvent une nouvelle cohérence.

TARRIT Fabien (U. de Reims, CERAS-LAME) *tarrit8@aol.com*
RTF 5 / Session 3 / Salle E 102 / Mer 14 h 30
Les classes sociales, un concept évolutif en réponse aux mutations structurelles : les travaux du marxisme analytique
Les mutations économiques et sociales qui se sont opérées à l'échelle mondiale au cours du quart de siècle écoulé revêtent plusieurs aspects. L'un d'entre eux porte sur les classes sociales, dont de nombreux auteurs contemporains ont théorisé la disparition. A travers une lecture croisée des travaux de Wright, Roemer et Cohen, nous essaierons de porter un regard nuancé sur l'évolution du concept de classe sociale et son opérationnalité. A partir d'études empiriques, Erik Olin Wright a cherché à préserver le concept marxien de classe sociale tout en lui apportant un nouveau contenu. Face à une hétérogénéité croissante et une diminution du degré de polarisation, il théorise l'apparition de positions de classe contradictoires, dégage la possibilité de l'existence de formes d'exploitation non capitalistes. Wright s'appuie explicitement sur les travaux de John Roemer, qui considère l'exploitation comme un simple transfert de valeur, toute marchandise pouvant faire l'objet d'exploitation. Roemer présente une critique normative de l'exploitation, nécessaire selon lui en l'absence de critère de subsistance. G.A. Cohen estime quant à lui que la modification de la structure de classe des sociétés capitalistes depuis le début des années 1980 vers plus ne permet plus de dégager un groupe social spécifique porteur du changement social et a abouti à l'exigence d'apporter des réponses normatives à ce nouveau contexte. Ainsi l'exigence de transformation sociale en réponse ne passerait plus par la résolution de contradictions structurelles mais par la réponse à des questions de justice sociale.

VALLET Louis-André (Lab. de Sociologie Quantitative, CREST, INSEE) *louis-andre.vallet@wanadoo.fr*
RTF 5 / Session 3 / Salle E 102 / Mer 14 h 30
Expliquer l'augmentation de la fluidite sociale entre generations : France 1970 - 1993
Dans la société française entre 1970 et 1993, la lente augmentation de la fluidité sociale entre générations se présente comme un phénomène très robuste : il caractérise les hommes comme les femmes et la prise en compte des chômeurs et retraités, comme le détail des nomenclatures sociales, n'affecte guère les résultats. Enfin, il concerne les membres de différentes cohortes de naissance à différents âges. Il s'agit ici d'avancer sur l'explication sociologique de ce phénomène. Premièrement, dans le cadre du modèle « noyau « élaboré par Robert Erikson et John Goldthorpe, on peut établir que l'augmentation de la fluidité sociale entre générations dans la société française s'interprète comme un affaiblissement progressif des divisions hiérarchiques de la structure sociale ainsi que comme l'expression d'une distance progressivement réduite entre le secteur primaire et les secteurs secondaire et tertiaire. Deuxièmement, en introduisant le niveau d'éducation comme variable intermédiaire entre origine et position sociales, on peut établir que, pour les hommes et les femmes, l'augmentation de la fluidité sociale en France résulte de la conjonction de trois éléments : (1) une réduction de l'inégalité des chances sociales devant l'enseignement ; (2) un affaiblissement du rôle du diplôme dans l'accès aux positions sociales ; (3) un effet de composition (le lien intrinsèque, à diplôme contrôlé, entre origine et position sociales est plus faible pour les niveaux d'éducation les plus élevés dont l'importance relative au sein de la population active a régulièrement augmenté au cours des dernières décennies ; la capacité des diplômes élevés à affaiblir le lien direct entre origine et position sociales diminue cependant au cours du temps, ce qui est compatible avec une interprétation du rôle du diplôme comme « signal «).

ALPE Yves (IUFM d'Aix Marseille) *y.alpe@aix-mrs.iufm.fr*
FAUGUET Jean-Luc (U. de Provence) *fauguet.jean-luc@wanadoo.fr*
RTF 5 et RTF 4 / Session 4 / Salle E 102 / Mer 17 h 00
Les élèves de l'école rurale et l'inégalité des chances : regards croisés
Voir RTF 4 : session jointe RTF 4 – RTF 5

BEN AYED Choukri (U. de Saint-Etienne) *cbenaye@club-internet.fr*
BROCCOLICHI Sylvain (INRP) *S.Broccolichi@wanadoo.fr*
RTF 5 et RTF 4 / Session 4 / Salle E 102 / Mer 17 h 00
L'approche spatiale des inégalités d'éducation : aspects épistémologiques et méthodologiques
Voir RTF 4 : session jointe RTF 4 – RTF 5

BONNERY Stéphane (U. Paris VIII, ESCOL) *stephane.bonnery@free.fr*
RTF 5 et RTF 4 / Session 4 / Salle E 102 / Mer 17 h 00
L'institution scolaire, les élèves « en difficulté » et l'appartenance sociale
Voir RTF 4 : session jointe RTF 4 – RTF 5

BRINBAUM Yaël (U. de Bourgogne, IREDU, LASMAS IDL) *brinbaum@iresco.fr*
RTF 5 et RTF 4 / Session 4 / Salle E 102 / Mer 17 h 00
Des aspirations aux pratiques éducatives des familles immigrées : ressources et obstacles
Voir RTF 4 : session jointe RTF 4 – RTF 5

DESHAYES Jean-Luc (U. et IUT Nancy I) *jedeshayes@wanadoo.fr*
RTF 5 et RTF 4 / Session 4 / Salle E 102 / Mer 17 h 00
Les parcours scolaires d'une génération d'enfants de sidérurgistes du bassin de Longwy
Voir RTF 4 : session jointe RTF 4 – RTF 5

DURU-BELLAT Marie (U. de Bourgogne, IREDU) *marie.duru-bellat@wanadoo.fr*
RTF 5 et RTF 4 / Session 4 / Salle E 102 / Mer 17 h 00
L'analyse des relations entre classes sociales et systèmes d'enseignement : « ré-évaluer » l'articulation macro/micro à la lumière des apports récents de la recherche
Voir RTF 4 : session jointe RTF 4 – RTF 5

FELOUZIS Georges (U. Bordeaux II) *georges.felouzis@free.fr*
RTF 5 et RTF 4 / Session 4 / Salle E 102 / Mer 17 h 00
Les effets d'établissement à l'université. Stratégies étudiantes et effets de composition
Voir RTF 4 : session jointe RTF 4 – RTF 5

THIN Daniel (U. Lyon II, GRS) *Daniel.Thin@univ-lyon2.fr*
RTF 5 et RTF 4 / Session 4 / Salle E 102 / Mer 17 h 00
Conséquences sur la socialisation et la scolarisation du déclassement et de la précarisation des familles populaires
Voir RTF 4 : session jointe RTF 4 – RTF 5

TRANCART Danièle (GRIS) *dtrancar@club-internet.fr*
RTF 5 et RTF 4 / Session 4 / Salle E 102 / Mer 17 h 00
Inégalités socio-spatiales d'éducation
Voir RTF 4 : session jointe RTF 4 – RTF 5

BARTHON Catherine (IFRESI-CLERSE, IUFM Nord-Pas-de-Calais) *catherine.barthon@wanadoo.fr*
MONFROY Brigitte (IFRESI-CLERSE, IUFM Nord-Pas-de-Calais) *Brigitte.monfroy@wanadoo.fr*
RTF 5 et RTF 9 / Session 5 / Salle B 101 / Jeu 14 h 00
La catégorisation scolaire des classes populaires : des catégories statistiques aux représentations. L'exemple des collèges lillois en quartiers urbains ségrégués
Notre communication s'appuiera sur la comparaison des données urbaines issues du RP 1999 et des données scolaires issues des bases du rectorat de Lille croisées à des données qualitatives comprenant des observations (de commissions d'affectation à l'entrée en 6ième, de réunions d'information auprès de parents d'élèves pour l'entrée en collège) et des entretiens menés auprès des différents acteurs scolaires : responsables académiques, collectivités territoriales, chefs d'établissement et enseignants, associations de parents d'élèves. La ville de Lille se caractérise par une forte polarisation sociale des collèges liée à la répartition géographique des établissements, à la différenciation sociale des quartiers et au poids local que prend à ce niveau l'enseignement privé (qui scolarise 49,5% des collégiens). La proportion des « PCS défavorisées « varie en effet entre 17 et 89% dans les collèges publics et entre 1,5 et 60% dans le privé. Nous analyserons la construction de la catégorie des « PCS défavorisées « en montrant en quoi celle ci ne permet pas de rendre compte des spécificités des collèges dits « défavorisés « dans les territoires urbains ségrégués, en assimilant notamment les enfants d'ouvriers aux enfants d'inactifs. C'est sur cette catégorisation que reposent pourtant les politiques éducatives, en particulier les politiques d'éducation prioritaires, ce qui contribue à unifier et globaliser les représentations sociales des élèves des classes populaires, comme des établissements qui accueillent ces élèves. Cette catégorisation aboutit à l'étiquetage de ces établissements qui lui même influe sur les politiques internes, sur les pratiques pédagogiques des enseignants, mais aussi sur les pratiques des familles des classes populaires et sur leur rapport à l'école (contournement du collège de quartier, mobilisation à l'interne de l'établissement, désinvestissement…) .

DEBROUX Josette (GRS, U.Lyon II) *Josette.Debroux@univ-lyon2.fr*
RTF 5 et RTF 9 / Session 5 / Salle B 101 / Jeu 14 h 00
Quand la mobilité spatiale brouille la lecture de la mobilité sociale ; le cas des migrations d'actifs vers des communes rurales « isolées »
Les mobilités d'actifs vers l'espace rural « isolé » constituent un phénomène résiduel au niveau de l'analyse statistique. Du point de vue de l'économie spatiale, ces migrations vers des zones peu pourvues en emplois apparaissent comme des résidus ou comportements « déviants ». Ce phénomène est néanmoins interessant pour le sociologue car il interroge la notion de mobilité sociale et son indicateur priviligié dans l'analyse statistique qui est la PCS d'une part et les rapports entre classements « objectifs » des positions sociales et sentiment subjectif des individus dans la construction duquel l'environnement local et les qualifications sociales de l'espace jouent un rôle déterminant. Comprendre ces mobilités suppose de quitter l'approche en terme de flux dominée par la corrélation entre quelques variables posées comme déterminantes au profit d'une approche biographique qui par, sa focale plus « serrée », autorise une analyse plus attentive à l'articulation des propriétés agissantes appréhendées dans leur interdépendance. Elle suppose de prendre en compte les propriétés sociales de ces migrants qui, en dépit qu'une grande hétérogénéité sociale, ont en commun une même « marginalité originelle » construite au cours de la socialisation primaire, s'objectivant notamment par la singularité de leur parcours scolaire par rapport à la fratrie ou aux chances statistiques de suivre des études de leur milieu d'origine. Menacés de déclassement social ou ayant connus une ascension contrariée, ces migrants trouvent dans l'espace rural le moyen de maintenir leur singularité originelle sans « déchoir ». Il ne s'agit pas, pour autant, de présupposer des stratégies actives en permanence, visant au maintien d'une « singularité sociale ». Les propriétés sociales spécifiques de ces migrants deviennent agissantes que dans une conjoncture particulière dans une configuration relationnelle particulière.

FIJALKOF Yankel (U. Paris VII) *cy.fijalkow@wanadoo.fr*
RTF 5 et RTF 9 / Session 5 / Salle B 101 / Jeu 14 h 00
Groupes sociaux et politique urbaine dans trois quartiers parisiens en rénovation-réhabilitation (1960-2000)
Alors que l'on tente classiquement de vérifier l'hypothèse de l'existence de nouvelles classes urbaines mondialisées par le jeu de la polarisation des revenus, des capitaux et des modes de vie, cumulative avec des mécanismes de différenciation sociale, nous tenterons de montrer comment celles-ci se construisent en relation avec la politique urbaine et en réaction à la présence, dans les quartiers anciens centraux, de populations ouvrières et immigrées. L'histoire de plusieurs générations d'associations de

« nouveaux » habitants et de leurs réactions aux projets de rénovation et de réhabilitation de trois quartiers parisiens servira d'appui à une description des processus. L'étude des archives municipales, de documents émanant d'associations et d'entretiens permettra de relever notamment comment certains membres de couches moyennes mais culturellement dotées, en témoignant vis à vis du quartier ancien « gentrifié », de son histoire, et de ses habitants « originels » d'une conscience malheureuse (mettant en scène le « village », le « quartier populaire » et la « communauté ethnique ») se positionnent dans un type de pratique et de politique urbaine.

OBERTI Marco (Sciences Po, Observatoire sociologique du changement, FNSP) *marco.oberti@sciences-po.fr*
PRÉTECEILLE Edmond (Observatoire sociologique du changement, FNSP) *edmond.preteceille@sciences-po.fr*
RTF 5 et RTF 9 / Session 5 / Salle B 101 / Jeu 14 h 00

Les classes moyennes dans la ville : logiques sociales et logiques spatiales

L'analyse sociologique des classes moyennes urbaines s'est très largement centrée sur les modes de vie, la consommation, la sociabilité, les mobilisations collectives, en prenant peu en compte les dimensions spatiales de ces processus, particulièrement leur diversité. En nous appuyant sur l'analyse statistique des formes de croissance et de diffusion spatiale de ces classes, et sur des analyses qualitatives de leurs pratiques dans différents contextes urbains, nous chercherons à caractériser les rapports sociaux qui relient les classes moyennes aux autres classes sociales dans l'espace urbain. Nous mettrons à l'épreuve les principales thèses concernant les classes moyennes et la transformation des métropoles (la gentrification, la sécession, la dualisation, la moyennisation), pour montrer la complexité des structures sociales localisées et leurs effets sur les rapports de classes. Peut-on associer des modes de cohabitation entre les classes moyennes et les groupes sociaux à des configurations urbaines spécifiques ?

RENAHY Nicolas (INRA, CESÆR, Dijon) *renahy@enesad.inra.fr*
RTF 5 et RTF 9 / Session 5 / Salle B 101 / Jeu 14 h 00

La condition ouvrière vue du village : enfance et adolescence de jeunes ruraux (1980-2000)

Complètement absents des débats sociaux sur la jeunesse contemporaine, les jeunes ruraux représentent (en 1999) un tiers des Français de 15 à 24 ans. Ils sont majoritairement d'origine populaire, sortent précocement du système scolaire via les filières techniques, et fréquentent peu l'enseignement supérieur. À 25 ans, 61 % des actifs ruraux sont employés ou ouvriers, contre 46 % des urbains. Dans le cadre d'une réflexion sur l'évolution des inégalités sociales sous le prisme des générations, peut-on faire l'impasse sur une telle frange de la jeunesse ? À partir d'une enquête ethnographique dans un village industriel de Bourgogne, il sera tenté de rendre compte du mode de vie et du rapport au travail de jeunes hommes vingtenaires dans les années 1990. Élevés dans un contexte local de crise de l'emploi (fermeture de la vieille usine paternaliste) et de pénurie des débouchés locaux, beaucoup ont quitté le village, souvent avec leurs parents. Les sédentaires se trouvent confrontés à une forte restriction du marché de l'embauche, et les premières expériences professionnelles sont majoritairement vécues sur le mode de l'insatisfaction. Ce texte propose, à partir de biographies singulières, de revenir sur l'enfance et l'adolescence au village afin de comprendre comment cette insatisfaction s'est trouvée déterminée par les cadres familiaux, scolaires et amicaux. Dès la sortie de l'école communale, des itinéraires aux origines communes divergent : entrée précoce dans la vie active et matrimoniale ou perpétuation des expériences professionnelles précaires et de l'habitat chez les parents jusqu'à plus de trente ans. Ce sont à l'âge de la jeunesse les réseaux villageois tissés durant l'enfance qui servent de « refuge « à ces parcours précaires.

RTF 6 : Politiques sociales, protection sociale et solidarités

BATIFOULIER Philippe (U. Paris X) *Philippe.Batifoulier@u-paris10.fr*
VENTELOU Bruno (OFCE) *bruno.ventelou@ofce.sciences-po.fr*
RTF 6 / Session 1 / Salle B 106 / Mar 14 h 30

Dépenses de santé et paradoxe de politique économique

Le projet de contribution cherche à apporter des éléments au débat sur la « dérive » des dépenses de santé. Il s'appuie sur un texte déjà écrit : Batifoulier, Ventelou, 2003, « Discours économique et prophéties auto-réalisatrices en médecine libérale : l'érosion de la 'part gratuite' », Revue du MAUSS, n° 21. Il est montré dans ce texte que la dérive des dépenses de santé ambulatoire est plus liée à une modification des modes d'enregistrement et d'évaluation de l'activité médicale, qu'à une explosion quantitative ou volumétrique des dépenses de santé (les arguments généralement invoqués : bien de luxe, vieillissement, progrès techniques, sont insuffisants pour expliquer la dérive statistique des dépenses de santé, en France, notamment). Notre projet cherche à mettre en avant l'existence d'un « paradoxe de politique économique » selon lequel à vouloir réduire les dépenses, une politique économique au jugement marchand les accroît via un transfert du gratuit vers le payant. En effet, les politiques publiques considèrent de plus en plus le secteur de la santé avec des « yeux comptables ». Elles développent alors des politiques d'incitations financières, de bonus malus qui activent une logique intéressée et orientent les acteurs vers des comportements marchands. Cette politique apparaît alors inefficace au regard même de ses objectifs car elle conduit à accroître les dépenses de santé en suscitant des actes payants, jusqu'à présent gratuits. Notre projet cherche à mettre en évidence cette érosion de la part gratuite dans le secteur de la santé. L'arbitrage public en faveur d'une convention marchande peut éclairer l'analyse des différents dysfonctionnements constatés dans ce secteur. Les surcoûts, gaspillages, etc. peuvent être vus comme le résultat de pratiques publiques qui activent des attitudes opportunistes et calculatrices au détriment d'autres comportements moins dépensiers.

BRETAGNE Valérie (U. de Nancy II, LASTES) *Valerie.Bretagne@univ-nancy2.fr*
RTF 6 / Session 1 / Salle B 106 / Mar 14 h 30

Politiques sociales, politiques culturelles et insertion

Au cœur des politiques sociales, les politiques d'insertion ont pris une place considérable depuis l'instauration du Revenu Minimum d'Insertion. Toutefois, l'analyse des débats parlementaires de la fin des années 1980 montre qu'à aucun moment, la notion d'insertion n'est rigoureusement définie. Cette absence de définition explique le recours, par les travailleurs sociaux et les élus, à une diversité de supports susceptibles de viser l'insertion comme, par exemple, le secteur culturel. Mais la notion de culture est, elle aussi, ambivalente tant dans sa polysémie que dans les représentations des acteurs. De plus, le rapprochement entre politiques sociales et politiques culturelles ne va pas de soi, le travail conjoint et le croisement des regards n'étant pas inscrits dans les us des institutions concernées. De même, les décideurs locaux orientent de plus en plus les politiques locales d'insertion vers d'autres voies et d'autres actions classées sous le label « citoyenneté ». La polysémie est une fois de plus présente et renforce la nébuleuse. Le triptyque insertion, culture et citoyenneté invite à une réflexion sur les prémisses de changements signifiants au sein des politiques locales d'insertion. L'insertion serait en passe de trouver, via la citoyenneté et la culture, de nouvelles modalités d'inscription territoriale. Il ne s'agirait plus tant de viser une insertion sociale et/ou professionnelle qu'une insertion citoyenne, cette dernière trouvant (de façon encore très timide à l'heure actuelle) une place à part entière dans l'idéal politique de la démocratie participative au sein d'un « Etat animateur ».

LARROUY Muriel (Lab. G. Friedmann, U. Paris I) *mlarrouy@yahoo.fr*
RTF 6 / Session 1 / Salle B 106 / Mar 14 h 30

L'évolution de la notion de handicap et le développement de l'accessibilité aux transports

Différents évènements trahissent un nouvel intérêt et une approche différente du handicap et des personnes handicapées : réforme de la loi de 1975, priorité européenne (2003) et présidentielle, développement de l'accessibilité... Le vocabulaire se diversifie et ne couvre plus les mêmes populations : PMR (Personnes à mobilité réduite), UFR (Utilisateur de Fauteuil Roulant), PBS (Personnes à besoin spécifique), handicap de situation et une nouvelle vision voit le jour : « Nous sommes tous des personnes handicapées ». Une nouvelle construction sociale du « handicap » se dessine sur le terrain de l'accessibilité aux transports. Ainsi, la catégorie « des personnes handicapées » construite dans la décennie précédant la loi d'orientation de 1975 se distend, avec l'introduction d'une lecture environnementale du handicap. Ce dernier se détache de l'individu (vision médicale) pour s'inscrire dans le contexte social et concerner plus de monde. Cette dissociation de l'individu et du handicap permet à de nouveaux acteurs (non médicaux) d'intervenir dans ce champ. Nous observons ces changements dans la politique d'accessibilité du gouvernement français et au niveau des réseaux de transport locaux, sans négliger l'influence européenne. Ces politiques participant en retour à l'élargissement de la notion de handicap. Nous recueillons actions, discours et entretiens d'institutionnels, de représentants de personnes handicapées, de gestionnaires de transports ou encore de médecins et de chercheurs spécialisés sur le handicap. Ainsi, j'analyse l'importation de la conception anglo-saxonne du « handicap de situation ». Je m'intéresse également au travail de légitimation et d'institutionnalisation de cette nouvelle approche. L'objectif est de dégager les processus en cours et de mettre l'accent sur les acteurs qui les portent, de repérer leurs intérêts et les arguments utilisés pour faire valoir leurs solutions.

LORIOL Marc (U. Paris I) *marc.loriol2@libertysurf.fr*
RTF 6 / Session 1 / Salle B 106 / Mar 14 h 30

Réflexions sur la notion de « construction sociale »

L'expression « construction sociale » est à la mode, mais fait trop rarement l'objet d'une définition précise. Du coup, elle renvoie, suivant les textes, à des analyses très diverses. Il s'agit parfois d'étudier la « production sociale d'une situation », la façon dont un ensemble d'évolutions, de stratégies et de mécanismes sociaux a priori distincts se combinent pour faire apparaître une situation nouvelle. Le recours au terme de construction sociale a alors pour but de souligner le caractère contingent et historiquement situé des phénomènes étudiés. D'autres travaux se focalisent plutôt sur la « construction sociale des catégories de

perception de la réalité », les processus à l'œuvre dans l'émergence d'une nouvelle étiquette permettant de catégoriser et caractériser un phénomène : maladie, problème social, etc. Ces mécanismes d'étiquetage peuvent, en outre, faire l'objet d'analyses fort diverses : construction profane (représentations sociales, action de groupes d'intérêt), à la construction professionnelle, à la construction médiatique, à la construction conjointe, à la politisation et à la mise sur agenda d'un problème, etc. Enfin, l'expression « construction sociale » a également été utilisée pour rendre compte du moment de la coproduction d'un diagnostic : comment la situation d'une personne particulière est rattachée, inscrite dans une catégorie générale, dans un travail de négociation entre l'intéressé et le professionnel chargé de gérer son cas, comment l'interaction débouche sur l'actualisation d'un « rôle social » particulier. Ces trois approches sont bien évidemment plus complémentaires qu'opposées ; les niveaux de réalité étudiés étant parfaitement imbriqués. Il reste toutefois utile de les distinguer afin d'éviter les confusions qui pourraient conduire à des analyses caricaturales ou un constructionnisme radical et ridicule qui reviendrait à nier l'existence des problèmes étudiés ou n'en ferait que de simples conventions sociales.

MARTISKAINEN Heini (Lab. PRINTEMPS, U. Versailles Saint Quentin en Yvelines, U. d'Helsinki (Finlande))
heini.martiskainen@printemps.uvsq.fr

RTF 6 / Session 1 / Salle B 106 / Mar 14 h 30

Politiques de la paternité en Finlande, un miroir pour la France

La paternité se trouve aujourd'hui inscrite sur l'agenda politique de nombreux pays européens. L'ampleur de cette entreprise a été soulignée par Hobson et al (2002) dans leur ouvrage Making Men into Fathers (Hobson, Barbara (Ed.) (2002). Making Men into Fathers. Men, Masculinities and the Social Politics of Fatherhood. Cambridge: Cambridge University Press). En Finlande, où un congé de paternité existe depuis 1978, le processus de prolongation de celui-ci pour instaurer « un mois du père » domina la scène de la politique familiale pendant deux années : 2001-2002. Cette période constitua une occasion heuristique pour l'observation d'un processus politique de construction d'un rôle familial. Aussi, la communication propose-t-elle une analyse du processus de la construction d'une « institution renouvelée » de la paternité finlandaise à travers l'étude de mémorandums officiels, de débats parlementaires et d'interventions citoyennes dans les médias, notamment du courrier des lecteurs publié dans le principal quotidien de la région d'Helsinki pendant les deux années concernées. La manière dont les rôles privés ont été construits dans la sphère publique en Finlande sera mise en relief par une comparaison avec le cas français.

MESSU Michel (GRASS) *messu@iresco.fr*

RTF 6 / Session 1 / Salle B 106 / Mar 14 h 30

Les conditions sociales de possibilité des « solidarités familiales »

Malgré sa polysémie, le terme « solidarité » est redevenu courant dans l'action publique pour qualifier des relations aussi bien macro que micro sociales. Cependant, avons-nous bien affaire, en ce domaine, à une seule et même solidarité ? Entre celle qui se pratique au sein de la famille et celle qu'instaure l'État social, différentes configurations de justice semblent pouvoir émerger et façonner l'exercice solidaire. C'est sur ces conditions sociales de possibilité de la solidarité au sein des familles que se penchera la communication. Tout particulièrement, la communication envisagera, sur la base d'une première enquête auprès de notaires, les modalités de la mise en œuvre des règles de droit qui entendent organiser et la transmission d'un patrimoine, et l'effectuation de la solidarité à l'intérieur de la famille.

MOREL Nathalie (U. Paris I) *nathalie.morel@freesbee.fr*

RTF 6 / Session 1 / Salle B 106 / Mar 14 h 30

L'apport théorique des études de genre dans l'analyse des politiques sociales

L'objectif de ce papier est de présenter l'état des connaissances sur les problématiques et les théories du genre dans l'analyse des politiques sociales et de montrer en quoi le genre est une catégorie d'analyse utile pour appréhender les politiques sociales. En effet, si le genre s'est largement imposé comme catégorie d'analyse dans les pays anglo-saxons et scandinaves au cours des vingt dernières années, il n'en est pas encore de même en France. Ces 'gender theories' sont à situer par rapport aux études féministes ou aux études sur les femmes (women studies). L'utilisation même du terme 'gender' témoigne d'une volonté de se démarquer des travaux féministes plus revendicatifs pour s'intéresser à un rapport social. La question n'est pas tant de disserter sur les inégalités entre hommes et femmes mais plutôt de réfléchir à la construction sociale des politiques sociales et de montrer en quoi l'impact des politiques n'est pas neutre du point de vue du genre. Les approches par le genre permettent donc d'attirer l'attention sur le contenu et l'impact des politiques, sur les présupposés sur lesquels reposent ces politiques, sur la forme revêtue par différents types de systèmes de protection sociale, sur l'effet des réformes en période de repli de l'Etat-providence, etc. Ces approchent permettent aussi différents types de questionnement : au niveau des concepts d'abord (concept de citoyenneté sociale ; concept de régimes d'Etat-providence, de 'démarchandisation', etc.) ainsi qu'au niveau des outils d'analyse. Elles offrent de plus un point d'entrée différent et donc d'autres théories pour analyser l'Etat-providence. Enfin, elles permettent de mettre en lumière les paradigmes sociétaux qui définissent l'élaboration des politiques sociales.

ARGOUD Dominique (U. Paris XII) *dominique.argoud@libertysurf.fr*
RTF 6 / Session 2 / Salle B 106 / Mar 17 h 00

Analyse comparative des réseaux d'aide et de soins intégrés pour personnes âgées en Europe

Cette communication vise à présenter les premiers résultats d'une recherche européenne menée dans le cadre du Cinquième Programme de l'Union européenne par le Centre européen de recherche sur les politiques sociales (Vienne, Autriche). Cette recherche, pilotée en France par l'UNIOPSS, implique huit autre pays : Angleterre, Allemagne, Finlande, Danemark, Italie, Autriche, Grèce, Pays-Bas. Elle vise à mieux comprendre la notion d' « aides et de soins intégrés ». En effet, la constitution et la structuration de réseaux gérontologiques se vérifient dans tous les pays européens. Il s'agit généralement de mieux répondre aux besoins des personnes âgées dans un contexte de complexification du dispositif d'aide et de soin. Cependant, chaque pays présente des caractéristiques qui lui sont propres, tant par le type d'Etat social en vigueur, que par les orientations actuelles en matière de politique sociale. Dans ces conditions, quelle analyse comparative pouvons-nous faire de la volonté des pays de mettre en place des coordinations gérontologiques ou des réseaux d'aide et de soin ? Cette interrogation nous conduira à observer de manière plus attentive la question de l'articulation entre les secteurs sanitaires et sociaux, qui est particulièrement prépondérante dans le domaine des personnes âgées.

BARBIER Jean-Claude (CEE) *Jean-Claude.Barbier@mail.enpc.fr*
RTF 6 / Session 2 / Salle B 106 / Mar 17 h 00

Précarité, précarité de l'emploi : des catégories politiques qui s'exportent mal

La communication est fondée sur une recherche internationale du 5è programme cadre (acronyme ESOPE, Employment precariousness in Europe). Elle s'intéresse à l'usage des catégories dans la comparaison internationale. Un survey de l'usage de la notion dans la littérature française (économie et sociologie) a été conduit [http://www.cee-recherche.fr/fr/fiches_chercheurs/texte_pdf/PRECARITE2BARBIER.pdf], d'où il ressort que l'usage de la notion de précarité tout court, au départ utilisée de façon proche de la notion de pauvreté, s'est ensuite étendue à la caractérisation des « emplois précaires », définis en termes de statut relatif, et de place dans la condition de salarié. Dans une dernière période, les travaux ont tendance à envisager la « précarité » comme une notion extrêmement large, qui s'applique à la caractérisation de la société dans son ensemble. Dans le même temps, la notion de précarité devenait une catégorie d'usage très courant dans la société française. L'essai d'utiliser la notion de « précarité de l'emploi », dans une comparaison des grands pays de l'Union européenne révèle que la catégorie, en raison de son caractère politique et normatif – lié donc à des communautés politiques particulières et tout sauf universelle, ne peut rendre compte analytiquement de phénomènes comparables dans tous ces pays. La notion de précarité de l'emploi a cours dans l'aire latine, mais ni en Grande Bretagne ni en Allemagne. L'ouvrage de Richard Sennett, The corrosion of character, par exemple, n'utilise pas la notion de précarité, à la différence du Salarié de la précarité de S. Paugam, alors que ces deux ouvrages ont des points communs. Il s'ensuit la nécessité de recourir à d'autres notions pour comparer les évolutions récentes des relations

CARREL Marion (Paris V, CEMS, IUT de Paris V) *marion.carrel@free.fr*
RTF 6 / Session 2 / Salle B 106 / Mar 17 h 00

« Faire participer ». Politique de la ville et participation des habitants en France dans une perspective comparée

Comment interpréter la « participation des habitants » telle qu'elle est mise en œuvre dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ? Elle peut être vue comme une forme d'injonction, dans un contexte de retrait des institutions de protection sociale et de responsabilisation des individus. Elle peut aussi être vue comme une tentative de réduire l'opacité d'un système de protection sociale jugé trop sectorisé, qui tient les citoyens à distance des politiques et prive ses expertises des savoirs spécifiques des habitants. Pour répondre à cette question complexe, la mise en perspective comparée avec la politique socio-urbaine néerlandaise s'avère bénéfique, en ce qu'elle permet une distanciation des catégories produites par la politique de la ville. Elle éclaire l'importance des spécificités historiques, démographiques, institutionnelles et organisationnelles de cette dernière. On propose d'analyser en quoi l'observation d'un projet urbain participatif aux Pays-Bas a, outre cette « dénaturalisation » de la politique de la ville française, déclenché la décision d'opter pour une sociologie interactionniste et pragmatiste de la chose publique. Au-delà d'une opposition entre l'approche macrosociologique (analyse des configurations institutionnelles et des dispositifs de politiques publiques) et microsociologique (observation d'expériences participatives), on centrera l'analyse sur les inégalités d'accès aux espaces publics démocratiques, les modalités de constitution de la chose publique, la mise en visibilité des problèmes sociaux, les difficultés auxquelles sont confrontées les administrations pour traduire en modes opératoires la nécessité de « faire participer » ou encore les activités de traduction entre habitants et institutions opérées par ceux que l'on nommera les « artisans de la participation ».

FROTIÉE Brigitte (GAPP) *frotiee@aol.com*
RTF 6 / Session 2 / Salle B 106 / Mar 17 h 00

Les mutations d'une politique publique en Espagne, la politique familiale

Pour comprendre le sens des mutations espagnoles, la démarche doit être à la fois historique et comparative. À l'exception de la première période franquiste, les Espagnols n'ont pas bénéficié, contrairement aux Français, d'une politique familialiste généreuse et complète en termes de structures ou de dispositifs de protection économique directe en faveur de l'institution familiale et de ses membres. Pourtant, les deux pays, France et Espagne, ont connu des proximités dans les années quarante. Puis, la famille comme catégorie de l'action publique s'est progressivement construite selon une configuration propre à chacun de ces deux pays. Au bilan, convergences et divergences ne vont pas de soi. Pour l'exposé, le champ de la comparaison se limite à quelques analyseurs : les compétences politico-administratives dans le domaine familial, et les formes d'intégration du droit des femmes ; les prestations familiales ; les politiques d'égalité des chances ; les intérêts familiaux entre intérêt général et intérêts sectoriels et la question de la famille, du territoire et des solidarités. Les résultats de ce jeu de miroir d'une situation à l'autre permettent de dégager des variables explicatives à la configuration espagnole entre État, Famille, Femme, notamment l'absence des liens institutionnels, mouvements familiaux et savoirs démographique et au contraire la présence de liens spécifiques entre femme et famille, situation économique et impact de l'adhésion à l'Europe. Pour conclure, on cherche à dégager de cette confrontation entre des « cohérences sociétales » une meilleure qualification du cas espagnol.

GUILLEMARD Anne-Marie (Paris V, CEMS) *amg@ehess.fr*
RTF 6 / Session 2 / Salle B 106 / Mar 17 h 00

Intégrer la perspective du cycle de vie dans l'analyse des transformations conjointes du travail et de la protection sociale

Le propos est de dessiner à partir de notre ouvrage l'âge de l'emploi, (Armand Colin 2003) un cadre théorique d'analyse comparée qui adjoint, aux analyses néo-institutionnalistes classiques, une perspective en termes de cycle de vie. On sait que les premières ont cherché à identifier des configurations institutionnelles typiques conjuguant des régimes de protection sociale et des modèles de politiques de l'emploi. Nous montrerons que ces agencements spécifiques de politiques sociales ont des effets de formatage normatifs du cours de vie. En conséquence, ces politiques et leurs transformations doivent être interrogées également sous l'angle des « cultures de l'âge » et des rapports entre âge et emploi qu'elles produisent. L'objectif est de mettre en évidence, à partir de l'exemple des trajectoires professionnelles différenciées des salariés en seconde partie de carrière dans les différents pays, le rendement heuristique d'une approche en termes de cycle de vie pour comprendre les effets des mutations du travail sur la protection sociale et les nécessaires reconfigurations de la protection sociale qui en découlent.

SIMONET-CUSSET Maud (GRASS-IRESCO) *simonet@iresco.fr*
RTF 6 / Session 2 / Salle B 106 / Mar 17 h 00

L'Etat et le bénévolat en France et aux Etats-unis, une perspective comparée en termes de monde social

Cette communication se propose à la fois de présenter les résultats d'une étude sur les politiques du bénévolat en France et aux Etats-Unis et d'interroger sur un mode critique et réflexif le paradigme dans lequel elle s'inscrit : une analyse interactionniste comparée. Elle sera consacrée dans un premier temps à l'analyse comparée de la participation de l'Etat à la construction sociale de la pratique bénévole en France et aux Etats-Unis. La présentation qui sera faite des dimensions, des référentiels, des objectifs et des acteurs de ces politiques françaises et américaines du bénévolat me conduira à mettre en lumière la spécificité des modes d'intervention de l'Etat sur cette pratique bénévole et les « traits saillants » (Strauss) des mondes sociaux dans lesquels cette intervention s'inscrit. Cette étude comparée débouchera alors sur une analyse des relations paradoxales qui se nouent, dans chacun des deux pays, entre l'Etat et le monde du bénévolat autour de ces processus d'institutionnalisation de la pratique bénévole. En confrontant ce travail aux travaux souvent critiques sur l'analyse interactionniste des politiques publiques et de l'intervention de l'Etat, le deuxième temps de cette communication se propose de mettre en lumière et en débat les apports et contraintes spécifiques de cette « perspective en termes de monde social » dans une perspective comparée.

ANDRÉ Christine (CEPREMAP) *christine.andre@cepremap.cnrs.fr*
RTF 6 / Session 3 / Salle B 106 / Mer 14 h 30

L'Etat social en Europe depuis vingt ans

Ce papier a pour but d'analyser et de caractériser les principales transformations des configurations de l'Etat Social depuis vingt ans dans une dizaine de pays européens. Naturellement, l'Etat Social est entendu dans un sens large. Une configuration de l'Etat social est définie sur la base non seulement du contenu substantiel de ce que recouvre le terme Etat Social mais aussi des interrelations au sein de l'Etat Social, entre l'Etat Social et les diverses composantes de son « contexte », et enfin entre les diverses composantes de ce « contexte ». L'établissement de configurations permet d'éclairer les stratégies de changement, comment des politiques similaires peuvent avoir des objectifs différents et comment un même objectif peut être recherché au travers de mesures spécifiques. Dans une première partie, les principaux changements sont résumés pour les divers domaines dans chaque pays. On examine ensuite si la distinction entre quatre groupes d'Etat Social que l'on pouvait établir au début des années 1980 se maintient. Les résultats sont schématisés sous forme de diagrammes. Dans une seconde partie, on étudie plus particulièrement les configurations que l'on peut associer aux réformes des systèmes de retraite dans les pays étudiés ci-dessus et dans quelques pays d'Europe Centrale et Orientale.

HASSENTEUFEL Patrick (U. Rennes I, CRAPE) *patrick.hassenteufel@univ-rennes1.fr*
RTF 6 / Session 3 / Salle B 106 / Mer 14 h 30

De la comparaison inter-nationale à la comparaison trans-nationale : le cas des politiques de protection maladie

L'analyse comparative des politiques de protection maladie (et plus généralement de protection sociale) se trouve aujourd'hui confrontée à deux transformations majeures. Il s'agit en premier lieu des phénomènes d'interdépendances entre les politiques nationales qui sont habituellement comparées. On ne peut plus aujourd'hui comparer des politiques nationales de façon isolée les unes par rapport aux autres puisque, d'une part, les effets transnationaux d'une politique publique nationale sont de plus en plus importants dans un contexte de mondialisation intensifiée et, d'autre part, les politiques publiques des pays étrangers font l'objet d'une attention accrue au niveau national (que ce soit en tant que modèle ou de contre-modèle). Les conditions de la comparaison s'en trouvent modifiées dans la mesure où, notamment, est mise en cause la distinction, classique en analyse comparative, entre variable dépendante et variable indépendante. Le deuxième enjeu est celui du rôle croissant d'acteurs transnationaux (institutions internationales, experts, consultants, O.N.G. …) qui participent d'un processus de convergence des politiques nationales, en particulier par la diffusion de normes et de principes d'action communs ainsi que par la formulation d'objectifs de convergence, en particulier au niveau de l'Union Européenne. Il en résulte que l'analyse comparative des politiques de protection maladie ne peut plus se cantonner à la comparaison de cas nationaux : elle doit aussi intégrer ces acteurs transnationaux qui entrent en interaction avec les acteurs nationaux. De ce fait la question de la convergence devient centrale. Nous en proposerons ici une lecture en termes de traduction et d'hybridation, afin d'appréhender à la fois les processus de diffusion de modèles et de modes d'action au niveau transnational et de réappropriation de ceux-ci au niveau national. Cette communication s'appuiera sur des travaux comparatifs européens menés ces dernières années sur les transformations des politiques de protection maladie en Europe, plus précisément sur leur libéralisation croissante.

LE BIHAN Blanche (LAPSS, ENSP) *blebihan@ensp.fr*
MARTIN Claude (LAPSS, ENSP) *Claude.Martin@ensp.fr*
RTF 6 / Session 3 / Salle B 106 / Mer 14 h 30

Comparer les paniers de service aux personnes âgées dépendantes en Europe. Une méthode par cas-type

La comparaison des dispositifs de prise en charge des personnes âgées dépendantes dans les pays développés pose d'épineux problèmes méthodologiques. Dans cette communication, nous présenterons les résultats d'une recherche menée en 2001 dans six

territoires de l'Union Européenne, (en Allemagne, Espagne, Italie, France, Royaume-Uni et Suède), dans laquelle nous proposons une comparaison, non pas des dispositifs de prise en charge, mais des droits individuels ouverts à une série de cas-types de personnes dépendantes : une comparaison qui, en somme, adopte le point de vue des usagers et non des systèmes. Concrètement, nous avons étudié les réponses que donnent des collectivités territoriales de ces différents pays à des situations spécifiques de dépendance. Nous nous sommes donc intéressés au panier de services proposé dans telle ou telle situation de dépendance dans chacun des sites. Par panier de services, nous entendons la détermination du type de prise en charge (domicile ou établissement) retenue, les prestations en espèces versées et, plus globalement, la contribution financière de l'usager et des pouvoirs publics, les actes médicaux, les soins d'aide à la personne et l'aide ménagère nécessaires dans telle situation concrète de dépendance. Cette méthode permet de mieux garantir la comparabilité, tout en se plaçant du point de vue de l'usager des systèmes et des politiques. Un autre apport de ce type de démarche concerne la dimension territoriale. La variabilité considérable de l'offre selon les territoires peut rendre caduque toute comparaison à l'échelle nationale.

LE GOFF Frédérique (EHESS, CEMS, CRESP, U. Paris XIII) *legofff@worldonline.fr*
RTF 6 / Session 3 / Salle B 106 / Mer 14 h 30

Diversifier les formes de soutien : vers une individualisation du rapport à la protection ? L'exemple des solidarités familiales de jeunes adultes en situation de précarité.

Cette contribution participe d'une interrogation sur la corrélation entre la flexibilisation de l'emploi et une déréglementation des protections sociales. Dans ce contexte, je me propose de jeter un éclairage plus particulier sur les protections familiales sollicitées par des jeunes adultes en précarité d'emploi prolongée. A la lumière de cinquante sept entrevues menées auprès de jeunes âgés de 25 à 35 ans, en France et au Québec, apparaissent diverses règles implicites de solidarité familiale. Les jeunes qui n'y adhèrent pas encourent le risque d'une mise à distance des liens et d'un détachement du collectif qui signifie la perte d'un support central d'intégration. On ne peut toutefois se contenter d'une analyse strictement centrée sur les règles de soutien qui prévalent au sein de la famille. Car il apparaît que face aux contraintes émises, les jeunes conservent une marge de manœuvre dans la négociation tacite ou explicite de la relation de soutien familial. Certains d'entre eux se préservent d'une dépendance unilatérale par une articulation des supports des institutions publiques et/ou des réseaux associatifs. Cette diversification des points d'appui tant publics, intermédiaires que privés incite à réfléchir sur une individualisation de ces jeunes, dans leur rapport aux protections. Loin de signifier une absence de contraintes, cette individualisation révèle davantage une position de tension entre, d'un côté, un déterminisme des différentes règles spécifiques de ces protections, de l'autre, une auto-réflexivité des jeunes faces aux alternatives de soutiens à adopter par défaut.

MATH Antoine (IRES) *antoine.math@ires-fr.org*
RTF 6 / Session 3 / Salle B 106 / Mer 14 h 30

L'évolution des politiques publiques d'aides aux familles depuis le début des années 1990 en Europe occidentale (Union Européenne et Norvège)

La contribution s'inscrit dans le débat sur la convergence des systèmes de protection sociale, que cette convergence soit souhaitée ou bien impulsée par la dynamique européenne, ou encore sur la question de la compatibilité des systèmes actuels dans le cadre de l'UEM et de la globalisation. La contribution proposée – à partir d'une recherche réalisée pour la Caisse Nationale des Allocations familiales (CNAF) - vise à analyser les changements intervenus dans les politiques nationales d'aides aux familles depuis le début des années 1990. Trois approches différentes sont utilisées pour cette contribution : Une analyse quantitative de l'évolution des prestations de protection sociale en direction des familles à partir de données agrégées sur les dépenses (base de données SESPROS d'Eurostat) ; Une analyse quantitative des aides aux familles à partir des bases de données internationales de ménages types conçues et rassemblées de 1992 à 2001 par l'Université de York ; Une analyse plus qualitative des changements intervenus dans les législations sociales et fiscales des différents pays en ce qui concerne les dispositifs en direction des familles. Nous montrons l'intérêt heuristique à utiliser et confronter plusieurs sources et méthodes d'analyse dès lors que l'on souhaite comparer les « politiques familiales ». Les conclusions peuvent en effet varier selon la méthode utilisée, ce qui permet de mieux mettre en évidence les propriétés et limites respectives de chacune des méthodes et plus largement de développer la réflexion méthodologique sur les comparaisons des systèmes de protection sociale.

NGATCHA Laëtitia (U. Paris V) *ribertngatcha@hotmail.com*
RTF 6 / Session 3 / Salle B 106 / Mer 14 h 30

La maladie d'Alzheimer dans trois pays d'Etats providence : quelles politiques publiques ?

Dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre des « maladies chroniques » et des soins de longue durée, la maladie d'Alzheimer se situe à la croisée des politiques de santé publique, de la vieillesse (dépendance en France) et du handicap. Nos travaux portent sur une étude comparative, entre la France, le Canada et l'Allemagne, et se concentrent sur l'analyse des processus mis en place dans l'émergence, la constitution et l'institutionnalisation d'actions publiques, de programmes de recherches et de services à l'égard d'une nouvelle population, à savoir les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Notre propos serait, dans cette contribution au congrès de l'AFS, de mettre en lumière les différents agencements institutionnels ainsi que les rhétoriques qui organisent les débats, et de rendre plus compréhensibles les choix des trois pays en question, à l'œuvre dans la construction sociale de la maladie. Nous avons mobilisé un cadre théorique d'analyse qui combine plusieurs explications (réseau de politiques publiques, institutions et une perspective cognitive). Ce cadre théorique d'analyse permettra de penser « l'Etat en interaction » dans cette perspective géographique comparée. Il est également nécessaire de prendre en compte l'émergence d'un agenda politique transnational puisqu'une gestion transnationale au niveau sanitaire et social se développe, à l'échelon européen notamment.

VIRIOT-DURANDAL Jean-Philippe (U. de Franche Comté) *Viriotdurandal@hotmail.com*
RTF 6 / Session 3 / Salle B 106 / Mer 14 h 30

Les politiques publiques en matière de sortie définitive d'activité. Une perspective comparée autour du débat sur la citoyenneté

Le débat sur les politiques publiques en matière de sortie définitive d'activité offre une perspective intéressante sur la conception de la citoyenneté dans l'élaboration du registre des devoirs et des droits à l'activité et à l'inactivité tout au long du cycle de vie.

Dans une approche comparée inspirée des échanges du réseau européen COSTA XIII, nous analyserons l'évolution des politiques publiques en la matière et la manière dont la citoyenneté a été invoquée dans les débats sur la cessation anticipée d'activité dans différents pays. La citoyenneté étant ici appréhendée de manière spécifique à travers l'expression de droits sociaux et de devoirs au travail, à la formation, au chômage ou à la retraite. Mais elle s'exprime également dans le cadre de formes particulières de démocratie sociale à travers la structuration des débats sur la réforme des dispositifs de politique publique. La construction du dialogue social autour de l'élaboration des modèles d'activité est alors en jeu autant dans le choix des partenaires que dans l'exclusion de certains acteurs sociaux qui revendiquent pourtant un rôle et un espace d'expression dans les systèmes de décision publique.

DE LARQUIER Guillemette (FORUM, U. Paris X) *larquier@u-paris10.fr*
SALOGNON Marie (FORUM, U. Paris X) *marie.salognon@u-paris10.fr*
RTF 6 / Session 4 / Salle B 106 / Mer 17 h 00

Conventions de qualité du travail et chômage de longue durée

On recourt habituellement à deux explications du chômage de longue durée (CLD) correspondant au phénomène de dépendance temporelle avec hétérogénéité respectivement ex ante et ex post. Soit la sélection lors des embauches est inégalitaire vis-à-vis d'une catégorie d'individus, et ce n'est pas alors le CLD qui les exclut, c'est parce qu'ils sont exclus qu'ils sont chômeurs de longue durée. Inversement, à durée de chômage égale, la sélection peut ne pas être discriminante vis-à-vis d'un groupe, mais le processus d'allongement du chômage devient lui-même excluant. Pour enrichir le débat de politique économique, nous proposons d'aller chercher la source de ces deux types d'exclusion dans les conventions de qualité du travail (i.e. les différents modes d'évaluation et de qualification du travail). On prédit le caractère excluant ou non de ces conventions grâce à trois paramètres : un paramètre de valeur (principe mobilisé pour qualifier le travail, en lien avec les Économies de la Grandeur), un paramètre d'inégalités (écart relatif entre qualifications élevées et basses) et un paramètre de renouvellement (attribution définitive de la qualification ou remise en jeu périodique). Les deux derniers paramètres engendrent le processus d'exclusion, combinant une plus ou moins forte hiérarchisation des personnes ex ante et ex post. Le paramètre de valeur indique sur quel critère va s'établir cette hiérarchisation et, par contrecoup, ceux qui sont exclus. Finalement, ce n'est pas le constat d'un « tri » possible des chômeurs qui retiendra notre attention, mais la relation entre équité de la convention et chômage.

DELAY Béatrice (U. Paris V) *beatrice.delay@voila.fr*
RTF 6 / Session 4 / Salle B 106 / Mer 17 h 00

Jeunes diplômés et rapports au monde du travail

L'objet de cette recherche est d'examiner le processus d'intégration des nouveaux embauchés, de manière à expliquer l'orientation au travail des jeunes diplômés dans plusieurs dimensions : l'entrée dans l'entreprise, le rapport à l'activité et aux missions de l'organisation, le rapport au collectif de travail, et enfin, les attentes et les aspirations envers l'avenir. Nous souhaitons également confronter les représentations et attitudes de ces nouvelles recrues, engagées dans un contexte d'incertitudes et de mutations croissantes, aux dispositifs formalisés par l'entreprise et aux conceptions des responsables ressources humaines. Ces derniers, en effet, expriment fréquemment un relatif désarroi face aux comportements des jeunes diplômés, dont les demandes, implicites et explicites, sont parfois jugées contradictoires. La confrontation des regards nous permettra de souligner les points de convergences mais aussi de détecter les incompréhensions et malentendus éventuels entre ces divers acteurs inscrits dans des logiques différentes. Notre recherche se situe donc au cœur de dynamiques socioculturelles (déstabilisation des marchés internes, incertitude et réversibilité des itinéraires d'insertion, déstructuration des trajectoires professionnelles, flexibilisation du cycle de vie et recomposition des temporalités, diversité des sphères d'investissement...), et à l'articulation entre des politiques d'entreprises et des comportements individuels, au moment de la première transition. Ce positionnement nous encourage à inscrire notre étude dans différents espaces monographiques pour interroger des acteurs immergés dans un même contexte organisationnel, ainsi qu'à mobiliser, dans une logique de décloisonnement disciplinaire, des références théoriques diverses, empruntées à la sociologie du travail et de la jeunesse, mais aussi à celles du parcours de vie et des sphères hors travail.

FRIOT Bernard (U. Paris X, TeM) *bernard.friot@u-paris10.fr*
RTF 6 / Session 4 / Salle B 106 / Mer 17 h 00

Régimes de pension et statut des salariés

Le statut des salariés dépend aussi de l'origine de leurs ressources, tant d'activité que d'inactivité. La division du travail se lit certes dans le niveau de qualification et la CSP d'appartenance, ou dans le type de contrat de travail (CDI ou CDD, à temps plein ou à temps partiel). Mais elle repose aussi sur un indicateur très insuffisamment mobilisé, la structure de la rémunération : l'inscription des individus dans la population active est définie par la place respective qu'ont dans le financement de leur emploi et de leurs droits sociaux un salaire à la qualification fait à la fois de salaire direct et de cotisations, des allocations distribuées par les pouvoirs publics au nom de la solidarité nationale, ou la rente d'une épargne salariale. On s'intéressera ici aux seules ressources de pensions, en présentant les premiers résultats d'une recherche européenne en cours sur les enjeux, en termes de droits sociaux des actifs et des retraités, de la réforme des pensions opérée dans 9 pays de l'Union. Il s'agira d'une première typologie des régimes de pensions, qu'ils soient de base ou complémentaires, croisant le mode de financement et de prestations (structure des recettes et des dépenses, assiette, taux et financeurs des contributions, poids et structure du portefeuille, niveau moyen des pensions et durée de leur versement, taux de remplacement du revenu d'activité, mode d'indexation des pensions) avec les caractéristiques des cotisants et des bénéficiaires (âge, sexe, secteurs d'activité, durée d'affiliation, niveau de rémunération, poids des pensions dans le revenu des pensionnés, taux de pauvreté des pensionnés), les conditions d'accès (mode de calcul détaillé de la pension, conditions d'entrée dans le régime et de liquidation de la pension, âge de liquidation de la pension, fiscalité des contributions et des prestations, cumul emploi/pension, conditions de la réversion) et le mode de management du régime (instances politiques, instances de gestion).

GIDARAKOU Marianna (U. Paris V) *gidarakou@hotmail.com*
RTF 6 / Session 4 / Salle B 106 / Mer 17 h 00

Gestion et représentations de la vieillesse en Grèce contemporaine

La problématique de notre travail s'articule autour de la question des modes de gestion étatique de la vieillesse et de ses représentations. Notre propos est d'identifier et de comprendre, par la comparaison, les modes d'intervention publiques sur la vieillesse et les conditions sociales de leur production. Nous postulons qu'une analyse comparée internationale des modes de gestion publique de la vieillesse, montre clairement comment une société construit et reconstruit socialement sa vieillesse. L'effort central de notre travail sera porté sur l'analyse socio-historique des politiques publiques de la vieillesse en Grèce contemporaine durant trente années, différenciées selon leurs axes fondamentaux, de manière à saisir les rapports dialectiques avec toute organisation sociale. Pour l'essentiel, nous nous attacherons à analyser successivement les interventions publiques sur les rapports entre vieillesse et société, qui peuvent être recomposés à partir des trois axes essentiels des politiques de la vieillesse : les axes retraite, mode de vie et emploi. Pour ce qui concerne la politique de la retraite, nous proposerons l'analyse du processus de l'émergence, consolidation et généralisation de la retraite en tant que droit social du travail. La période pertinente s'étend de 1935, avec la création du Système de Sécurité Sociale. De l'autre, nous nous attacherons à l'analyse du procès d'une politique du mode de vie de la vieillesse dès l'année 1989, visant à l'insertion sociale des personnes âgées. Enfin, nous traiterons la question du niveau et du mode de participation à la production des travailleurs vieillissants.

KERSCHEN Nicole (IRERP, U.Paris X) *nkersche@u-paris10.fr ou nicole.kerschen@noos.fr*
RTF 6 / Session 4 / Salle B 106 / Mer 17 h 00

Individualisation des droits sociaux : Construction du modèle social européen et évolution des systèmes nationaux

L'objectif de cette recherche est de prolonger la réflexion sur « L'individualisation des droits sociaux. Approche européenne et modèles nationaux » (Droit social 2003 N°2 p. 216) suivant deux axes. Premier axe : la construction du modèle social européen. L'individualisation des droits sociaux a été présentée, dès 1997, par la Commission des Communautés européennes comme un moyen d'adapter la protection sociale au nouvel équilibre entre les sexes. Cet objectif s'inscrit dans une problématique plus large, qui est celle de la nécessaire augmentation du taux d'emploi des femmes en Europe. Comment est construit le lien « emploi et protection sociale » au niveau communautaire ? Quel rôle fait-on jouer explicitement ou implicitement à l'individualisation des droits sociaux au sein de la stratégie coordonnée pour l'emploi et de « la méthode ouverte de coordination » appliquée à la protection sociale? Comment se caractérise le modèle social européen en construction ? Deuxième axe : l'évolution des systèmes nationaux. Il existe en Europe deux modèles alternatifs d'individualisation des droits sociaux, à savoir le modèle universel danois et le modèle des assurances sociales allemand. Ces deux modèles correspondent à des Etats sociaux différents, mais aussi à des relations hommes-femmes différentes. Quel effet exerce le modèle social européen en construction sur les systèmes nationaux ? Comment les réformes récentes en matière de protection sociale (chômage, revenu minimum garanti, retraite, santé, dépendance) abordent-elles l'individualisation des droits sociaux ? Assiste-t-on dans certains Etats à un renforcement des droits dérivés ? Comment s'explique cette tendance ? La recherche aborde l'Europe des 15, ainsi que certains Etats appartenant à l'Europe de l'Est et du Centre.

MANDIN Christelle (CEVIPOF) *christelle.mandin@sciences-po.fr*
RTF 6 / Session 4 / Salle B 106 / Mer 17 h 00

L'Union Européenne et la réforme des retraites : vers une coordination souple des politiques nationales

Depuis plusieurs années, les acteurs européens se sont attachés à dénoncer la pression financière qu'exerce le vieillissement démographique sur les systèmes de retraite. Une stratégie concertée a été élaborée autour de trois axes : l'adéquation des pensions (préserver un niveau de retraite décent et lutter contre une paupérisation des personnes âgées tout en promouvant un traitement équitable des générations) ; la viabilité financière des régimes de retraite (L'Union européenne préconise de relever les taux d'emploi, en particulier pour les travailleurs âgés, de réduire la dette publique, et de réformer les régimes de pension en recourant à des modifications paramétriques et au développement des pensions complémentaires par capitalisation) ; et enfin la modernisation des systèmes de retraite, c'est-à-dire leur adaptation aux évolutions socio-économiques (travail atypique, mobilité accrue, conciliation entre responsabilités professionnelles et vie familiale pour les femmes, transparence). Cette stratégie est mise en œuvre grâce à la méthode ouverte de coordination, de façon non contraignante, par l'échange d'informations et de bonnes pratiques. Les éléments de coordination sont aussi intégrés dans les Grandes orientations de politique économique et les Lignes directrices pour l'emploi. Nous analyserons comment les acteurs européens ont élaboré cette stratégie de réforme des systèmes de retraite, en montrant comment ils ont contourné les obstacles institutionnels en élaborant une politique cognitive, qui même si elle n'est pas contraignante, délimite de nouveaux principes d'action et une nouvelle conception des régimes de retraite.

RAMAUX – MATISSE Christophe (U. PARIS I) *Christophe.Ramaux@univ-paris1.fr*
RTF 6 / Session 4 / Salle B 106 / Mer 17 h 00

Etat social et risque : pour une mise en perspective

C'est lorsqu'un modèle est remis en cause, déstabilisé, qu'on en perçoit les ressorts les plus profonds. Ainsi en va-t-il de l'Etat social. Par cette notion, on désigne une certaine articulation entre les quatre grands « piliers » formés par la protection sociale, le droit du travail, les services publics et une politique économique volontariste de soutien à la croissance et à l'emploi. Au niveau le plus général, on peut soutenir que cet Etat social, par-delà donc ses métamorphoses bien réelles dans le temps et dans l'espace, trouve sa cohérence dans une double logique : une logique institutionnelle, supportée par une certaine vision de l'intérêt général conçu comme irréductible au jeu des intérêts particuliers, et une logique du mieux-être social, qu'il importe de distinguer de la simple prise en charge des risques sociaux. C'est ce second volet que la communication se propose d'investiguer. On discute tout d'abord les thèses désormais classiques de F. Ewald (1986) invitant à penser l'Etat providence à travers le couple risques sociaux / assurances sociales. La théorie de l'Etat social ne doit pas être confondue avec son historicité et il importe de penser l'Etat social au-delà du registre du risque et de l'assurance. Ce volet critique étant posé, on montre ensuite comment l'Etat social s'articule néanmoins au registre de l'assurance. A l'instar de la « propriété sociale », la référence à l'assurance renvoie notamment à la construction de la légitimité de l'Etat social.

CADIOU Stéphane (IEP de Bordeaux) *Stephane.Cadiou@wanadoo.fr*
GAGNON Bernard (IEP de Bordeaux) *bergagnon@yahoo.fr*
RTF 6 / Session 5 / Salle B 106 / Jeu 14 h 00
Le social à la marge. Les caisses de retraite : des acteurs complémentaires des politiques de la vieillesse ?
Les caisses de retraite ont développé des prestations en faveur de leurs pensionnés les plus démunis par l'intermédiaire de fonds d'action sociale (FAS). Longtemps confinée à des aides ponctuelles, cette action sociale extralégale est aujourd'hui porteuse de nouveaux enjeux. Les problèmes financiers et les logiques de « ciblage » des politiques publiques se répercutent sur les caisses de retraite. Les FAS sont sollicités pour participer au développement des services professionnels destinés aux personnes âgées et au financement des dispositifs de coordination gérontologique. Comment les FAS gèrent-ils cette tension entre leurs attributions classiques d'aides extralégales et les exigences des politiques publiques de la vieillesse ? Ne sont-ils pas contraints de relayer des orientations décidées par les pouvoirs publics ? L'analyse de l'action sociale des caisses de retraite est un précieux révélateur de l'évolution des politiques sociales. Notre objectif est de mettre en évidence le rôle des caisses de retraite dans la protection sociale en faveur des personnes âgées. Les FAS sont-ils des partenaires susceptibles de compenser les défaillances des politiques publiques et de protéger les personnes exclues des dispositifs nationaux aux cibles restreintes (cf. APA), au risque de voir apparaître une protection sociale segmentée ? Nous appuierons notre propos sur une étude récente menée sur les FAS de différentes caisses de retraite, et plus particulièrement sur celui de la CNRACL (Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales). Dans cette optique comparative, nous pourrons détailler la nature des prestations offertes afin d'évaluer leur fonction dans les mécanismes de protection sociale et de solidarité.

CATRICE-LOREY Antoinette (U. Paris XI, ADIS) *annie.lambert@jm.u-psud.fr*
STEFFEN Monika (CERAT, IEP de Grenoble, U. Pierre Mendès France) *Monika.Steffen@upmf-grenoble.fr*
RTF 6 / Session 5 / Salle B 106 / Jeu 14 h 00
Les politiques de régulation des dépenses de santé : vers une nouvelle voie en France ?
Selon les catégories conceptuelles issues de la littérature comparative internationale visant l'Etat -providence, le système de santé français se présente comme un modèle bismarckien d'un type particulier. La configuration d'acteurs rend difficile sa régulation. Les réformes et tentatives de réformes sont nombreuses, mais les projets n'aboutissent pas ou que très partiellement. L'application contredit même parfois les textes. La contribution analyse les politiques de maîtrise des dépenses de santé menées depuis vingt ans en France. Elle se concentre sur leur mise en œuvre pratique, que ce soit par l'État ou l'assurance-maladie. Le passage d'une approche « comptable « à une approche « médicalisée « est ainsi examiné dans les trois domaines clés : politique hospitalière, politique conventionnelle, politique du médicament. Chacun d'eux a connu d'importantes innovations dont la création de nouvelles institutions, telles deux agences nationales visant à développer une régulation appuyée sur l'évaluation médicale. Si les outils techniques sont en place, ils ne sont pas utilisés pour gérer la qualité des services médicaux et les financer d'une manière sélective. Les sanctions prévues, en réponse au non-respect des objectifs officiels, ont toujours été esquivées. Ce refus politique concerne tous les domaines, non seulement celui de la médecine libérale où les affrontements entre gouvernement, assurance-maladie et médecins sont les plus directs. L'analyse met en relief les impasses de la politique de maîtrise des dépenses et les incertitudes du gouvernement devant l'orientation des réformes à conduire. Cependant, à la lumière de la littérature internationale sur les réformes dans le secteur de la santé, les particularités du système français avec son dosage incertain entre l'Etat et les partenaires sociaux et son libéralisme médical traditionnel, pourraient soutenir des solutions en phase avec les tendances de la restructuration des systèmes de santé européens.

DESTREMAU Blandine (URBAMA) *destrema@club-internet.fr*
RTF 6 / Session 5 / Salle B 106 / Jeu 14 h 00
Les enjeux de la protection sociale dans les pays du Moyen Orient arabe
La mise en place de systèmes de protection sociale dans les pays du Moyen Orient arabe se rattache à plusieurs logiques : Politique, avec l'instauration des Etats-nation, dont la légitimité reposait pour une bonne part sur leur fonction redistributrice de progrès et de bien-être ; De développement du salariat public et parapublic. Le pourcentage d'employés couverts est toutefois en voie de réduction, de même que la valeur réelle des prestations, du fait des plans d'ajustement structurels et de réduction des déficits publics ; D'assistance publique, mise en œuvre notamment dans le cadre de la lutte contre la pauvreté depuis le début des années 1990 ; D'assurance privée, qui couvre un très faible pourcentage de la population ; D'entraide et de solidarité communautaire et clanique, seul recours du plus grand nombre et soumises à de profondes transformations. L'étude des systèmes institutionnels fait ressortir leur dimension excluante à l'égard des travailleurs irréguliers, des très petites entreprises privées et de centaines de milliers de réfugiés, apatrides et migrants. L'augmentation de la pauvreté et la contraction des services publics pose la question de la protection sociale en termes de modes de développement et de croissance des inégalités. La place grandissante des formes privées d'assistance n'est neutre ni politiquement, ni socialement. Dans ce contexte, la protection sociale se trouve au cœur des enjeux de cohésion sociale et d'une nouvelle définition du rôle de l'Etat. Cette communication s'appuiera sur les transformations en cours pour s'efforcer de proposer une définition de la protection sociale par ses fonctions politiques, sociales et économiques.

FERRAND-BECHMANN Dan (U. de Paris VIII, CESOL) *bechmann.cesol@wanadoo.fr*
RTF 6 / Session 5 / Salle B 106 / Jeu 14 h 00
Les dérives et les dysfonctionnements des centres d'hébergement et de réinsertion sociale
Les CHRS sont un instrument de la politique sociale et font partie des dispositifs sociaux de réinsertion sociale. Mais leur efficacité est entravée par le manque de foncier, le coût des logements et de ce fait on observe une lente dégradation de l'accès des personnes les plus défavorisées à un habitat en île de France et surtout à Paris. Malgré l'action des associations et des mises en places d'actions partenariales, la dérive des dispositifs entraîne une situation dramatique et une inégalité croissante. Des ménages ayant des revenus certes modestes et des emplois pas seulement précaires ne peuvent sortir de ces lieux d'hébergements. Il semble qu'une partie d'entre eux tourne d'un CHRS à l'autre ou bénéficie d'aides et de solidarité familiales. La question du logement apparaît comme la pierre angulaire de la réinsertion. Cette communication fera le point critique sur une étude menée par le Centre d'Etudes des Solidarités Sociales où nous avons analysé dans les 8 départements de l'île de France la question de la sortie des CHRS. Au-delà des freins et des obstacles avancés par les protagonistes, nous mettrons en avant d'une part les

représentations et les stigmatisations de ces groupes sociaux et d'autre part les stratégies d'acteurs qui les obligent à rester dans le dispositif pour éviter d'être « déportés » et continuer à garder des emplois précaires.

GOMA Georges (U. d'Evry) *georges.g@voila.fr*
RTF 6 / Session 5 / Salle B 106 / Jeu 14 h 00

Mécanismes et processus institutionnels de prise en charge des sujets très âgés

Cette réflexion interroge, analyse et interprète, en mettant l'accent sur les processus, certaines modalités de prise en charge institutionnelle des personnes très âgées à deux niveaux. Au niveau des structures d'intervention en proximité, les services de soins à domicile en l'occurrence, et au niveau de quelques organismes telle la Fondation de France et bien d'autres. Deux sphères d'intervention caractérisées par des philosophies d'action différentes. Dans les processus et mécanismes de production des normes d'action sociale vieillesse, nous montrons comment les structures de proximité construisent un rapport particulier à la pratique des soins à travers un jeu et un enjeu de la narration des pratiques vécues dans des situations professionnelles réelles. La notion de « capharnaüm » nous aidera à caractériser et à donner du sens à ces lieux d'échange entre professionnels. De l'autre côté, il s'agira de déconstruire le concept de « distance anthropologique » qui semble marquer, pour nous, l'action des organismes gestionnaires impliqués dans l'aide aux vieillards. Bien que constituant une sorte de « constellation floue » (…) ces organismes sont une véritable rampe de lancement de l'action sociale. Un autre élément important : montrer leur propension à produire, en permanence, de la norme d'action sur fond d'appropriation de la notion de représentation (...). Norme de redistribution de la générosité sociale, norme de compétence, norme d'intellection par agrégation des savoirs et enfin norme de représentation donnant une importance à la notion de porte-parole cristallisent l'action quotidienne de ces organismes.

HIGELÉ Jean-Pascal (U. Nancy II, GREE) *Jean-Pascal.Higele@univ-nancy2.fr*
RTF 6 / Session 5 / Salle B 106 / Jeu 14 h 00

La « refondation » du partenariat social. L'éclairage de la négociation UNEDIC 2000 sur les relations syndicats-patronat

La négociation Unedic 2000 est l'occasion d'un conflit sur ce qui constitue l'indemnisation légitime des chômeurs. Mais parce qu'elle doit constituer une des premières pierres du projet patronal de « refondation sociale », ce sont plus largement les statuts de la protection sociale et de la négociation collective qui sont au cœur de la crise Unedic. Cette négociation apporte un éclairage privilégié sur les configurations de la démocratie sociale en France et ses conséquences sur la protection sociale. Partant d'une lecture compréhensive et lexicométrique, nous montrerons dans une première partie que les discours du Medef et de la CFDT sur l'indemnisation du chômage présentent de nombreuses similitudes. Il ne s'agit pas seulement d'une défense commune d'un compromis conjoncturel, mais d'une unité d'analyse et de projet concernant les formes légitimes d'indemnisation. Une seconde partie tâchera de décoder cette unité. La CFDT a, depuis les années 90, remplacé FO dans le rôle d'interlocuteur privilégié du patronat. Pourtant l'organisation détient tous les éléments lui permettant de prétendre à ce rôle dès la fin des années 70. La convention Unedic est en cohérence avec 25 ans de discours et pratiques de la CFDT et constitue à ce titre une consécration des positions cédétistes plutôt qu'une victoire patronale. Dès lors, pourquoi la CFDT a attendu les années 90 pour remplacer FO au poste d'interlocuteur privilégié du patronat ? Nous tenterons de montrer que ce sont en fait les évolutions internes du patronat qui ont provoqué cette reconfiguration du partenariat social. L'accord Unedic éclaire les transformations structurelles des relations professionnelles en France. Les transformations futures de la protection sociale dépendent largement de l'avenir de cette place faite à la CFDT par les représentants des intérêts patronaux. Nous défendrons l'idée que la configuration française de la négociation collective induit l'existence d'un partenaire privilégié du patronat parmi les organisations syndicales.

LYET Philippe (IRTESS) *irtess.lyet@laposte.net*
RTF 6 / Session 5 / Salle B 106 / Jeu 14 h 00

Les partenariats/réseaux dans l'insertion sociale et professionnelle : quand les processus de traduction conduisent à une redistribution des identités

La question des « interactions entre agents hétérogènes »(M. CALLON 1999) est aujourd'hui explorée par de nombreux champs disciplinaires. Dans tous les cas, les problématiques mettent l'accent sur la nécessité pour des acteurs porteurs de logiques et d'intérêts parfois peu compatibles d'aboutir à des compromis qui stabilisent les coopérations et permettent de passer d'un état émergent à une dynamique de développement. Plus communément appelées partenariat ou réseau, ces coopérations inter institutionnelles sont le lot commun de nombreux acteurs du champ social. Elles sont même souvent des exercices imposés par de nombreuses politiques territorialisées. Ces collaborations sont appelées de leurs vœux par les décideurs, elles sont perçues comme nécessaires par les professionnels mais elles n'en sont pas moins objets de doute et de difficultés pour les acteurs. Inspirée par l'école des réseaux sociotechniques et par celle de la transaction sociale, la recherche que présentera cette contribution tente de montrer par quels processus passent les acteurs pour construire des convergences et les pérenniser. Basé sur l'étude de deux processus de coopération inter institutionnelle et pluriprofessionnelle dans le domaine de l'insertion professionnelle, ce travail montre que l'engagement des acteurs professionnels dans des dynamiques de traduction et la construction progressive d'un cadre de collaboration formalisé permet une adéquation entre un mouvement de problématisation des pratiques et le développement d'une organisation inter institutionnelle. De nouvelles catégories « transversales » d'action sont construites par le collectif et, dans un même mouvement, le construisent. Les acteurs engagés voient leur identité et leur rôle évoluer à mesure que l'action s'élabore. Ils deviennent porteurs du projet dans une dynamique où la dimension technique et la dimension politique sont étroitement entremêlées et se construisent de manière dialectique.

PENNEC Simone (U. de Bretagne Occidentale) *Simone.Pennec@univ-brest.fr*
RTF 6 / Session 5 / Salle B 106 / Jeu 14 h 00

La production de santé profane : un travail commun entre l'individu, sa parentèle et ses proches sous l'impact des politiques publiques

La proposition d'intervention concerne plus particulièrement les politiques de santé orientées vers les personnes âgées. L'analyse porte sur les formes de soutien à domicile et les moments d'hospitalisation ainsi que sur la vie en établissement. Il s'agit de préciser les configurations des soins et des services assurés directement par les personnes malades et/ou handicapées, par leurs proches, de la famille et de l'entourage amical et du voisinage, en relation avec l'intervention des professionnels du milieu médical et social. Les bornages et les délimitations des services des différents acteurs, leur progression au cours de l'avance en

âge et des états de santé ainsi que les frontières entre le travail professionnel et celui des proches permettent de rendre compte des effets croisés des appartenances sociales et des rapports de sexe. Situations qui mettent en évidence la construction politique des rôles sociaux profanes en matière de production de santé publique. L'analyse s'appuie sur plusieurs études portant sur les pratiques des enfants envers leurs ascendants, sur celles des conjoints et sur celles de membres de l'entourage, en cherchant à comprendre les processus de cohérence, de contrainte ou d'opposition entre les positionnements des individus et les actions publiques initiées en matière de politique vieillesse.

SÉRAPHIN Gilles (UNAF) *GSERAPHIN@unaf.fr*

RTF 6 / Session 5 / Salle B 106 / Jeu 14 h 00

Les majeurs protégés : état des lieux sur une population méconnue

Malgré de rares études socio-démographiques partielles sur les principales caractéristiques identitaires, les populations « majeurs protégés » (près de 550 000 personnes en France !) est un sujet encore très peu étudié en sociologie : en effet, puisque cette vaste population est définie selon des normes juridiques, la plupart des observations et des analyses émanent de juristes. Nous dresserons toutefois dans cette contribution un état des lieux des études menées, en insistant non seulement sur les caractéristiques « identitaires » des personnes concernées, mais aussi sur les principaux thèmes qui se dégagent des analyses. Nous conclurons enfin sur les perspectives actuelles de recherche (organismes et programmes de recherche).

RTF 7 : Vieillesses, vieillissement et parcours de vie

DUJARDIN Caroline (U. de Lille III) *carolinedujardin@club-internet.fr*
RTF 7 / Session 1 / Salle D 304 / Mar 14 h 30

Les figures de l'usager âgé dans les dispositifs d'accès ou de formation aux nouvelles technologies

Dans l'imaginaire collectif, les Tics sont souvent associées à la jeunesse. Les nombreux discours qui accompagnent l'essor de la société de l'information évoquent, à cet égard, la crainte d'une fracture numérique générationnelle, opposant la jeune génération, résolument branchée, aux anciennes générations, potentiellement évincées de l'ère des réseaux. Parallèlement à ces discours, dont ils n'ont pas nécessairement connaissance, un ensemble d'acteurs sociaux permettent ou projettent une rencontre entre anciennes générations et nouvelles technologies, en élaborant un dispositif d'accès ou de formation à l'outil informatique (bureautique et Internet). Ces acteurs, qu'ils soient responsables d'associations destinées aux plus âgés, d'associations de formations, ou bien encore de cybercentres, développent différentes figures de l'usager âgé et proposent différents contextes d'appropriation des Tics. A partir d'entretiens effectués auprès de ces responsables, nous avons dénombré trois logiques idéal typiques, trois parcours d'usages proposés aux anciennes générations. Premièrement, l'usager âgé est pensé comme un individu actif et dynamique, consommateur de nombreux loisirs et activités des moins ordinaires, dont l'atelier informatique fait partie. Deuxièmement, l'usager âgé fait figure de citoyen parmi d'autres, envers qui les pouvoirs publics se doivent de faciliter l'accès aux Tics. Enfin, l'usager âgé est pensé comme un profane, un amateur vis à vis duquel il faut vulgariser et banaliser l'outil informatique, et par ricochet, réduire à néant tout sentiment de peur et toute impression de « ridicule ».

ENNUYER Bernard (Association Les Amis) *les.amis@wanadoo.fr*
RTF 7 / Session 1 / Salle D 304 / Mar 14 h 30

Quel objet pour la sociologie de la vieillesse

Si la sociologie de la vieillesse prend comme objet une population définie pour l'essentiel par un âge donné : « les plus de …… » ou par un état de vieillissement biologique : incapacités, fragilité, etc.., on peut se demander alors si elle n'anéantit pas par avance son objet d'études dans la mesure où elle considère comme une réalité le phénomène qu'il s'agissait justement d'interroger ! Le risque pour cette sociologie est de développer uniquement une analyse de la vieillesse considérée sous le seul angle d'un « problème social » et le risque pour les sociologues est alors de jouer aux « experts » des solutions à apporter au problème !! Il nous semble qu'une sociologie de la vieillesse ne peut être envisagée que du point de vue épistémologique, c'est-à-dire à partir d'une démarche critique autour de la construction et de la connaissance de l'objet vieillesse. D'après nous l'objet de la sociologie de la vieillesse est l'ensemble des processus « stables et instables » à travers lesquels s'institue cette étiquette de vieillesse, qu'elle s'applique à des individus, à un collectif, à des représentations, des politiques, etc. La sociologie de la vieillesse dans son essence peut elle être autre chose qu'un champ toujours en mouvement de « construction-déconstruction » permanente de cette notion, qui permette de mettre à nu l'ensemble des processus en jeu dont la force tient, en grande partie, à leur ignorance.

GESTIN Agathe (Centre d'Etudes des Mouvements Sociaux, EHESS) *agathe.gestin@wanadoo.fr*
RTF 7 / Session 1 / Salle D 304 / Mar 14 h 30

Les paradoxes de la retraite au féminin

Selon certains travaux relatifs aux différences de genre, le vieillissement féminin serait paradoxal : les nombreux désavantages des femmes « âgées » seraient associés à des atouts. Pour discuter cette hypothèse, nous avons enquêté sur les représentations et le vécu de la retraite auprès d'une population de retraité-e-s français-e-s, né-e-s dans les années trente, urbain-e-s, appartenant aux classes moyennes et supérieures. Une vingtaine d'hommes et une vingtaine de femmes ont été interrogés sur leur vécu du passage à la retraite, du vieillissement, et sur leur vie à la retraite (vie de couple, familiale, amicale, associative). Les entretiens montrent d'une part, une conscience importante des inégalités entre hommes et femmes, notamment la stigmatisation plus forte du vieillissement féminin, associée à un attachement à la « différence des sexes », et, d'autre part, une tension plus forte du côté féminin entre « investissements sociaux » (sociabilité amicale, bénévolat, etc.) et « investissements familiaux » (vie de couple, prise en charge des petits-enfants, des parents âgés, aide aux enfants adultes). La confrontation de ces éléments empiriques avec le discours activiste et jeuniste de Notre Temps, magazine pour retraités le plus vendu en France, en adéquation avec les valeurs d'autonomie individuelle et d'électivité des classes moyennes, permet de revenir sur la question classique des écarts entre représentations et pratiques, de la diffusion de nouveaux modèles dans les différentes couches de la société, et vient enrichir le débat sur les mutations des âges de la vie et les transformations culturelles de la retraite.

GUCHER Catherine (U. Pierre-Mendès France, Grenoble) *catherine.gucher@wanadoo.fr*
RTF 7 / Session 1 / Salle D 304 / Mar 14 h 30

La citoyenneté des retraités et le modèle de la retraite d'utilité sociale : une construction sociale historiquement et contextuellement datée en décalage avec les aspirations majoritaires des retraités

Le modèle de la retraite d'utilité sociale émerge à la fin des années 80 comme réponse adéquate à une double préoccupation : celle du politique qui se donne pour mission de changer l'image de la retraite et des retraités pour faire face à la menace de « fracture sociale » et celle d'une catégorie de retraités qui tente de se construire une nouvelle place sociale pour échapper à la menace de retraite « retrait », stigmatisée et porteuse d'inexistence sociale. Le mouvement de la Flamboyance initié par Jack Lang constitue les prémices de cette construction sociale qui débouche au cours des années 2000 à l'élaboration d'une notion de « citoyenneté » spécifique pour les retraités. Une étude menée sur le département de l'Isère permettant le recueil du point de vue de 750 retraités et portant sur leurs aspirations concernant la vie à la retraite a permis de mettre en exergue le décalage existant entre ce nouveau modèle de retraite et les attentes et considérations de la plupart des personnes interrogées. Il apparaît ainsi que le modèle de la retraite citoyenne est essentiellement masculin, urbain et concerne essentiellement les cadres supérieurs et professions intellectuelles. Par ailleurs ce modèle peut s'inscrire comme conséquence d'un exercice professionnel marqué du sceau des Trente Glorieuses, ce qui autorise une interrogation sur sa possible ou impossible pérennisation lorsque arriveront à la retraite des générations dont la carrière professionnelle aura été marquée du sceau des années de « crise ».

NGATCHA Laëtitia (U. Paris V) *ribertngatcha@hotmail.com*
RTF 7 / Session 1 / Salle D 304 / Mar 14 h 30

Maladie d'Alzheimer, démence sénile, sénilité : une analyse de contenu du journal Le Monde, et réflexions sur le rôle des médias dans la construction grand public de « l'Alzheimer »

Depuis bientôt près de trente ans, la maladie d'Alzheimer fait parler d'elle en des termes qui font peur. « Peste grise », « maladie du XXIème siècle », etc. ceux que le rapport Laroque désignait par « petits mentaux » sont aujourd'hui considérés comme des malades souffrant d'une maladie neurologique et organique. Comment rendre compte de ces évolutions dans les représentations en terme de sénilité et de vieillards décrépits aux « Alzheimer », ou aux « Alzheimériens », et du passage en termes de personnes âgées à personnes malades ? Cette proposition s'inscrit dans la thématique des catégorisations et représentations de la vieillesse. Nous avons réalisé une analyse de contenu thématique du journal Le Monde (travail notamment sur les termes de maladie d'Alzheimer, démence, et sénilité). L'approche par les médias, ici la presse, fait partie de la construction grand public. Il s'agit d'acteurs, parmi d'autres, qui ont propagé une certaine vision de l'Alzheimer. Quelles désignations ? Quelles « métaphores » ? Quels locuteurs ? Il s'agit de chercher à comprendre quels sont les usages et l'évolution respective des termes employés. Parallèlement d'autres ont émergé : désorientation, pertes ou détériorations psychiques, dépendance, déficits cognitifs… La maladie d'Alzheimer est l'objet de nombreux enjeux sémantiques, reflétant ainsi la mouvance dans les définitions de cette entité, ainsi que les évolutions sociales et politiques (médiatisation plus importante, tournant thérapeutique, évolutions du réseau d'acteurs, programmes politiques spécifiques, activités du « bien vieillir »).

VIRIOT-DURANDAL Jean-Philippe (U. de Franche-Comté) *viriotdurandal@hotmail.com*
RTF 7 / Session 1 / Salle D 304 / Mar 14 h 30

Le pouvoir politique des retraités : mythes et réalités

Comment l'un des plus importants groupes sociaux français traduit-il la force du nombre en pouvoir politique sur les échéances électorales ? Il s'agit ici d'examiner les principaux arguments en faveur d'un pouvoir politique des retraités, organisé ou implicite. L'idée d'un « pouvoir gris » s'est progressivement développée dans les pays anglo-saxons, puis en Europe. A tel point que certains chercheurs ou acteurs politiques ont même envisagé de réduire le poids des plus de 60 ans dans le corps électoral. Au-delà d'une lecture passionnelle, il s'agit d'observer la pertinence de ce pouvoir en s'attachant à définir ce qu'est ce groupe social, et la manière dont il se traduit dans le cadre de mobilisation collective ou d'attitude politique commune. La réflexion sur le pouvoir politique des retraités prend ici un relief particulier dans le contexte actuel de réforme des politiques sociales.

CARADEC Vincent (GRACC, U. de Lille III) *caradec@univ-lille3.fr*
RTF 7 / Session 2 / Salle D 304 / Mar 17 h 00

Etre vieux ou ne pas l'être

A partir d'une série d'entretiens réalisés avec des octogénaires et des nonagénaires, cette communication se propose d'explorer les deux manières idéal-typiques pour les personnes qui vieillissent de se définir par rapport à la vieillesse : en reconnaissant qu'elles sont « vieilles » ou en se refusant à l'être. Nous montrerons tout d'abord que ces deux modes de définition de soi sont solidaires d'identités narratives différentes, renvoyant à des manières opposées d'établir le lien entre le présent et le passé et de se projeter dans l'avenir. Nous nous intéresserons ensuite au rôle joué par les autres dans ce positionnement par rapport à la vieillesse, ce qui nous amènera à relativiser leur pouvoir d'assignation identitaire et à insister plutôt sur l'importance du travail de comparaison avec autrui opéré par les personnes âgées. Nous soulignerons enfin que la définition de soi par rapport à la vieillesse se fonde sur une interprétation singulière de sa propre situation qui passe par un déchiffrement des signes de la vieillesse.

MALLON Isabelle (U. de Lyon ii) *imallon@club-internet.fr*
RTF 7 / Session 2 / Salle D 304 / Mar 17 h 00

La vieillesse comme opérateur de classement social en maison de retraite

La sociologie a longtemps eu du mal à reconnaître l'âge comme une différenciation sociale pertinente dans les sociétés industrielles et post-industrielles : d'une part, parce que le travail, au cœur de la société, est la source principale de la stratification sociale ; d'autre part, parce que la dimension biologique de l'âge en rend la définition sociologique difficile. La constitution de groupes par les différences d'âge est toujours soupçonnée par les sociologues de masquer des différences, plus clivantes, d'origine et d'appartenance sociales, professionnelles ou culturelles. « La jeunesse n'est qu'un mot » selon l'expression célèbre de Bourdieu : autrement dit, les catégories d'âge ne peuvent être constituées sans précaution en catégories d'analyse. Pourtant, cette communication voudrait montrer, à partir d'une enquête adoptant le point de vue des résidents dans plusieurs maisons de retraite, que la vieillesse n'est pas qu'un mot et qu'elle constitue en institution un étalon de mesure sociale, sur lequel se règlent statuts et conduites des résidents. Un double classement, social et moral, est opéré par les résidents, selon la manière

dont ils font face au vieillissement, celui des autres autant que le leur. Etre dépendant ou non, savoir assumer sa dépendance dans des formes socialement construites (normées) ou en être incapable, arriver à se comporter de manière « naturelle » avec les dépendants, tels sont les savoir-faire qui discriminent les statuts des résidents de maison de retraite. La manière dont la vieillesse biologique est socialement redoublée, constituée, par les représentations des personnes âgées permet d'en faire un opérateur de classement social en institution, qui travaille, en les réfractant, les différences sociales liées à l'origine sociale et géographique, au parcours professionnel et à l'histoire familiale des résidents.

MEIDANI Anastasia (U. de Toulouse II) *ameidani@free.fr*
RTF 7 / Session 2 / Salle D 304 / Mar 17 h 00

Corps et vieillissement

Notre communication cherche à mettre en évidence le processus de mise en forme de la corporéité chez les personnes âgées. Dans les limites d'une approche compréhensive, endogène et contextuelle, elle prend comme fil conducteur les interrogations suivantes : Quelle est la nature du sociétal qui s'inscrit sur ces corps fragiles et anachroniques et se réalise par lui ? ; De quoi se constitue ce processus d'inscription du sociétal ? Autrement dit, quelles sont les pratiques somatiques et les logiques qui les sous-tendent ? Nous nous sommes intéressés aux pratiques alimentaires, sportives, esthétiques et vestimentaires de personnes âgées, adhérentes de Centres de Remise en Forme, en prenant en compte leur passé, leurs ressources, leur situation. (I) Pour éclairer le premier niveau d'analyse, nous avons étudié 36 magazines de Presse Santé durant l'année 1999. L'analyse a fait surgir le modèle de la « retraite active ». (II) Pour éclairer le deuxième niveau d'analyse et saisir le sens endogène des pratiques somatiques des personnes âgées nous avons réalisé une approche ethnographique prenant comme terrain de recherche le contexte situationnel de 4 C.R.F., mais aussi 25 entretiens semi-directifs auprès de cette même catégorie de personnes.

MEMBRADO Monique (Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines, U. de Toulouse Le Mirail) *membrado@univ-tlse2.fr*
RTF 7 / Session 2 / Salle D 304 / Mar 17 h 00

Les « formes du vieillir » : entre expériences intimes et modèles sociaux

Les formes de désignation de la vieillesse sont si nombreuses qu'elles devraient suffire déjà à montrer la complexité du phénomène de catégorisation en même temps que son insuffisance à qualifier et à rendre compte finement de son objet. En effet, la classification usitée à l'égard des « aîné-e-s », en se centrant essentiellement sur l'âge, ne résiste pas à sa confrontation à l'hétérogénéité des modes du « vieillir ». L'objet de cette communication sera de montrer comment dans les présentations et les définitions de soi des personnes vieillissantes, que nous avons appelées les « formes du vieillir », se combinent l'expérience individuelle de l'avancée en âge et les formes sociales de désignation de la vieillesse. Si l'expérience de la disqualification reste au fondement, même si elle ne l'épuise pas, de la compréhension de ce qui se joue dans la négociation avec le « vieillir », les multiples expériences des personnes rencontrées témoignent d'une plus ou moins grande distance ou proximité avec les modèles exogènes (ou encore le « regard de l'autre »). Ce sont les stratégies d'évitement ou de contournement, les situations de confrontation que nous mettrons en évidence à partir d'entretiens réalisés auprès de personnes de 75 ans et plus dans leur rapport à la ville et aux autres (Clément, Serge; Mantovani, Jean; Membrado Monique (1995), Vieillissement et espaces urbains, modes de spatialisation et formes de déprise, Recherche financée par le PIRVilles-CNRS, Toulouse). Nous y traiterons en particulier de leur rapport aux objets et aux espaces comme témoins d'une forme de résistance à l'assignation identitaire et à ses enjeux.

ROLLAND-DUBREUIL Christine (U. de Toulouse Le Mirail) *dubreuil@cict.fr*
RTF 7 / Session 2 / Salle D 304 / Mar 17 h 00

Modes du vieillir et formes de déprise au cours de la maladie d'Alzheimer

La vieillesse peut être définie comme un ordre négocié, issu de la rencontre entre des modèles de vieillesse vécue et des modèles de vieillesse représentée. Il en découle une multiplicité des manières de vieillir dont quatre types ont été proposés (Par exemple, Clément S., Qualité de vie à la vieillesse : approches sociologiques, Gérontologie et Société, 78, 1996, 29-38). Les mêmes auteurs ont défini plusieurs formes de « déprise », notion qui décrit un travail de négociation de l'individu pris dans le processus de vieillissement et dont l'enjeu est le maintien de son identité. Un travail semblable est opéré dans le cas d'une pathologie dont l'évolution s'inscrit dans la durée. De plus, que ce soit dans un contexte de vieillissement ou dans un contexte de maladie, la famille apparaît toujours « agissante » sur les modes d'expériences de l'individu. Nous avons réalisé des entretiens auprès de personnes malades Alzheimer et auprès de proches familiaux. Dans ce travail, nous avons mis en évidence que la maladie d'Alzheimer s'inscrit dans un contexte pré-existant et que les modes d'expérience de la maladie par la personne et par ses proches sont fonction de leur rapport à la vieillesse ainsi que du type de configuration familiale. A partir de ce matériau, nous avons esquissé une lecture des modes du vieillir au regard des configurations familiales dans le cas de la maladie d'Alzheimer en nous attachant à caractériser les situations comptes tenus des formes de déprise. Une seconde vague d'entretiens auprès des mêmes personnes est en cours. Pour notre communication, nous tenterons de poursuivre l'analyse amorcée dans une perspective longitudinale.

THOER-FABRE Christine (U. de Toulouse Le Mirail) *christine.thoer.fabre@wanadoo.fr*
RTF 7 / Session 2 / Salle D 304 / Mar 17 h 00

Signification du vieillissement et pratiques corporelles de femmes baby boomers : une recherche exploratoire

Aujourd'hui, les femmes nées entre 1945 et 1950, se trouvent confrontées à l'approche de la soixantaine et au basculement vers la retraite. Cette période a été décrite comme une phase de transition et de réorientation dans la vie des femmes du fait des transformations profondes qui l'accompagnent au plan familial, social et économique (déstructuration de l'emploi du temps, re-négociation des rapports de couple). Elle constitue une phase de la vie où la prise de conscience du vieillissement devient plus importante à cause du marquage biologique que représente la ménopause. Ces préoccupations, amplifiées par les modèles dominants transmis par les médias, donnent lieu à de multiples stratégies de transformation du corps dont le registre et la signification sont mal cernés. L'objectif de cette recherche est de comprendre comment les femmes vivent l'approche de la soixantaine : 1) comment perçoivent-elles les transformations du corps liées au vieillissement ; 2) quelles sont les pratiques corporelles qu'elles adoptent et leurs significations; 3) quelles sont les stratégies dans lesquelles elles s'engagent pour réaménager leur existence. Nous nous inscrivons dans une perspective interactionniste considérant que le vieillissement est une construction sociale négociée, dont l'individu vieillissant est un acteur central. Cette recherche exploratoire, en vue de la mise sur

pied d'une enquête extensive, est effectuée à partir d'entretiens semi-directifs auprès d'un échantillon de 15 femmes, nées en France, entre 1945 et 1950, vivant à Toulouse, et provenant de milieux socio-économiques variés.

VINEL Virginie (U. de Metz) *v.vinel-long@libertysurf.fr*
RTF 7 / Session 2 / Salle D 304 / Mar 17 h 00

La ménopause comme stigmate du vieillissement féminin

Dans un article précédent (V. Vinel, « Les représentations de la ménopause dans des documents français contemporains » in Antonio Guerci, Stefania Consigliere, Il vecchio allo specchio: Percezioni e rappresentazioni della vecchiaia, Rome, Erga edizioni maggio, pp. 326-337.), j'ai montré comment la ménopause est présentée dans les publications de vulgarisation médicale contemporaines comme à la fois une source de danger pour la santé et un passage social à la vieillesse. La présente communication visera à mettre en parallèle ces représentations avec celles des femmes citadines âgées de 40 à 65 ans (auprès desquelles je mène une enquête depuis plusieurs mois). Associent-elles la ménopause biologique à leur propre vieillissement ? Comment interprètent-elles ce phénomène biologique dans leur parcours de vie ? Comment l'étiquetage de « femme ménopausée » se construit-il dans un contexte de forte médicalisation du corps féminin ? Et quel en est l'impact sur les pratiques et les représentations de ces femmes dans le domaine de la santé ? La ménopause est une thématique peu étudiée par la sociologie et l'anthropologie françaises alors que, d'une part, elle est abondamment exposée dans les médias, d'autre part, des recherches d'importance lui sont consacrée en Amérique du Nord. Mon travail participe d'une déconstruction de la naturalisation des comportements sociaux féminins, notamment en matière de vieillissement et de santé.

DAVID Danielle (Institut de Formation, de Recherche et de Promotion) *danielle.david@asmeg.org*
RTF 7 / Session 3 / Salle D 304 / Mer 14 h 30

Les nouvelles conditions de départ en inactivité des agents des Industries Electriques et Gazières et les raisons des départs anticipés

L'accord sur la R.T.T. signé en janvier 99 à EDF-GDF par l'ensemble des organisations syndicales présentes dans l'Entreprise prévoit « un dispositif de départ anticipé fondé sur le volontariat des agents et assurant la solidarité intergénérationnelle qui sera mis en œuvre pendant trois ans à compter de la date de la signature de cet accord ». Liés à cet accord, 15000 départs en inactivité sont envisagés entre 1999 et 2002 en échange de l'embauche de 18000 jeunes. 48 entretiens semi-directifs auprès de ces agents partis en inactivité entre mai et juin 2002 et réalisés par une équipe de chercheurs dans le cadre d'une recherche de terrain menée sous la responsabilité de l'IFOREP ont permis d'analyser les raisons des départs anticipés et les relations entre fin de vie professionnelle et modes de vie en inactivité. Les récits des agents sur leurs parcours professionnels, sur les principales difficultés vécues dans les dernières années de leur vie professionnelle relatant les conditions objectives (incitations diverses des Directions) et subjectives de ces départs mettent en évidence un processus complexe de désinvestissement au travail conduisant les agents au choix « volontaire » du départ anticipé. La mise en inactivité représente pour la majorité de ces agents davantage une échappatoire à la dégradation de l'univers du travail et à la perception négative de l'âge qu'à une véritable aspiration à la retraite. Dans le cadre des débats actuels autour de la réforme du système de retraite, cette étude montre l'importance de la question de la place faite dans l'Entreprise aux salariés « âgés ».

LEVET Pascale (Observatoire des hommes et des organisations) *Pascale.LEVET@adecco.fr*
RTF 7 / Session 3 / Salle D 304 / Mer 14 h 30

L'âgisme en entreprise

L'allongement de la vie professionnelle nécessite l'intégration en entreprise de politiques de gestion des âges structurées autour d'autres réponses que la sortie anticipée à grande échelle… Une approche en particulier retient notre attention : la perception du vieillissement par les intéressés eux-mêmes. Comment intervient l'âge dans cette perception ? Comment le critère de l'âge est-il mobilisé, géré ou subi par la personne dans l'organisation ? Un enjeu de fond : réinventer la perception du vieillissement et ses indicateurs pertinents pour repenser la gestion des âges. La lutte contre le vieillissement et la perception du vieillissement : Le phénomène de « lutte contre le vieillissement » est énoncé par de nombreux « seniors ». Nous cherchons à en dessiner les contours : comment, sur quel plan, avec quels objectifs et processus se caractérise la lutte contre le vieillissement ? Un enjeu de fond : la façon dont les salariés décrivent leur lutte contre le vieillissement peut-être une ressource précieuse pour l'entreprise, surtout dans les environnements « neutres », dans lesquels le vieillissement est peu lisible. L'intergénérationnel et la perception du vieillissement : Les problèmes du vieillissement mobilisent le champ de l'intergénérationnel. Solidarité ou conflit : y a-t-il un lien entre la perception du vieillissement et l'enjeu du rapport intergénérationnel ? Comment la question de l'intergénérationnel révèle-t-elle les différentes catégories de vieillissement proposées implicitement par l'entreprise ? Un enjeu de fond : gérer le vieillissement, c'est aussi gérer le passé et l'avenir.

PENNEC Simone (Atelier de Recherche Sociologique, U. de Bretagne Occidentale) *Simone.Pennec@univ-brest.fr*
RTF 7 / Session 3 / Salle D 304 / Mer 14 h 30

Les processus du vieillir dans les interactions des fins de parcours professionnel et les régulations familiales intergénérationnelles

A partir d'une recherche menée par questionnaires et entretiens auprès de personnes en milieu de carrière, de personnes en fin de carrière et de personnes en début de retraite, nous souhaitons interroger les représentations et les usages de l'âge en milieu professionnel et dans les configurations familiales. Comment l'expérience associée dans les discours aux plus âgés est-elle utilisée et valorisée ? Comment se définit un âge idéal de départ et quels sont les paradoxes évoqués par référence à la sphère privée ? Si la « tournée générationnelle » semble s'imposer au travail au moment de la cessation d'activité, elle reste souvent décalée ou inachevée au plan familial. Les références au vieillissement personnel et à celui de ses proches mettent en jeu les interactions professionnelles et les conditions dans lesquelles s'établissent les fins de carrière. Ces processus du vieillir se distinguent également selon les relations intrafamiliales et selon les places générationnelles en présence, descendants et ascendants, et se diversifient selon les sexes. Par ailleurs, ces modalités de représentation du vieillissement s'inscrivent au travers des pratiques sociales différentielles selon les groupes socio-professionnels rencontrés et leurs inscriptions territoriales.

TARTY Isabelle (GERS) *Isabelle.Tarty@libertysurf.fr*
RTF 7 / Session 3 / Salle D 304 / Mer 14 h 30

Quelle politique de l'emploi pour les chômeurs « âgés » ? L'inertie en la matière

Les chômeurs « âgés » sont doublement exclus : exclus des dispositifs de préretraite et exclus de l'emploi. On dénombre 350 000 à 500 000 chômeurs de plus de 50 ans selon les sources. Au regard du vieillissement démographique ces chiffres vont mécaniquement augmenter. Mais pour autant la place qui leur est accordée dans les dispositifs de retour à l'emploi est infime. Prioritaires parmi les autres prioritaires ils y sont dans la pratique minoritaires. Comment les institutions se positionnent-elles face à ce public ? Comment les conseillers à l'insertion des agences locales pour l'emploi ou encore les organismes de formation abordent-ils ou non cette problématique ? Comment les chômeurs de plus de 50 ans envisagent-ils l'avenir ? Si l'insertion ou plus précisément la réinsertion professionnelle de ces chômeurs s'avère le plus souvent comme une mission impossible, opinion assez communément répandue, doit-on pour autant se résigner à « l'inutilité sociale » de tous ces chômeurs « âgés » ?

AGGOUN Atmane (U. de Picardie) *atmane.aggoun@club-internet.fr*
RTF 7 / Session 4 / Salle D 304 / Mer 17 h 00

Vieillir en couple mixte

Partir en retraite modifie la relation conjugale antérieure. Elle s'était établie et même stabilisée sur des accommodations mêlant les accords et les limites des rythmes personnels et l'occupation de l'espace donnant une identité familiale avec des enfants et des petits-enfants. Comment ces couples vivent-ils les modifications ? Quand le couple interculturel atteint un certain âge, la relation avec les enfants et les petits-enfants se structure dans un contexte géographique. La proximité devient primordiale pour établir des liens réguliers ; la grande distance les rend non seulement difficiles mais rares. De nombreux couples dont l'un est d'origine étrangère, vont retrouver les parents et les grands parents pendant les vacances. Mais quand les enfants deviennent adultes, les liens avec le pays d'origine se distendent. Au fil des années, l'image du corps de l'autre se modifie : vieillissement naturel assumé ou subi ? Bien que des universaux demeurent, la santé est abordée aussi selon le rapport culturel au corps et les représentations qui en découlent. Ainsi, affronter la mort en couple mixte pose de multiples questions dont le choix du lieu de l'inhumation. Enfin, le retour aux sources se signale parmi les conjoints d'origines étrangères, au moment de la retraite. Ils rejoignent le groupe originel par des pratiques sociales. Ce « retour » trouve sa concrétisation dans les quartiers immigrés des villes de France, où des groupes des retraités se retrouvent dans des jardins familiaux pour cultiver des produits.

CHARTON Laurence (Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Neuchâtel (Suisse)) *LCharton@aol.com*
RTF 7 / Session 4 / Salle D 304 / Mer 17 h 00

Cadre et conditions de vie des personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé en Suisse

Les études ayant porté sur les conditions de vie des personnes âgées mettent rarement en évidence les disparités selon l'âge et les situations de vie. Chaque individu est pourtant confronté à son âge de manière spécifique en fonction de ses expériences de vie, notamment sa formation, sa carrière professionnelle, sa vie familiale, et de sa situation contextuelle ; les ressources économiques, les réseaux familiaux et sociaux, des problèmes répétés de santé et un deuil constituent par exemple des facteurs pouvant rapidement modifier les conditions de vie des âgé(e)s. Cette communication vise, à partir des données du Panel suisse des ménages (PSM), à fournir des informations chiffrées sur le cadre et les conditions de vie des personnes âgées vivant dans un ménage privé en Suisse en 1999 et à cerner les facteurs pouvant influencer la situation de vie des aîné(e)s. Il s'agira de décrire les principales caractéristiques de cette population à partir des données issues du premier passage du PSM en 1999, mais aussi de cerner le rôle des aîné(e)s dans la société suisse en étudiant leurs réseaux familiaux et sociaux (types de contact, fréquences) et leurs engagements éventuels par rapport à leur entourage (garde d'enfant, adhésion et implication dans une association, etc.). Sur la base des données collectées par le PSM auprès de mêmes personnes en 1999 et en 2000, il sera également question de mettre en évidence les événements ayant pu avoir une influence négative ou positive sur les conditions de vie des âgé(e)s entre deux années.

LE BORGNE-UGUEN Françoise (Atelier de Recherche Sociologique, U. de Bretagne Occidentale)
Francoise.LeBorgne-Uguen@univ-brest.fr
RTF 7 / Session 4 / Salle D 304 / Mer 17 h 00

S'engager auprès de ses petits-enfants : un parcours de grands-parents. Entre vieillissement de soi et vieillissement des autres

Nous proposons, à partir d'une approche longitudinale sur une période de 10 ans, d'identifier en quoi les fonctions et sens de la grand-parenté évoluent en fonction d'effets de période marqués par l'avance en âge et par les modifications des contextes d'entrée dans la retraite. Il s'agit alors de repérer ce qui fait événement dans les parcours de personnes rencontrées initialement dans les années 1990, au moment où elles avaient au moins un petit-enfant de moins de 10 ans et ce qu'elles en disent 10 années plus tard, après leur sortie du monde professionnel. Pour ces acteurs, si des continuités dans les pratiques et les récits sont repérées sur la période, ce qui est majeur cependant, c'est la mise en avant de changements sur la scène de la vie privée et sur la place prise par les engagements en tant que grand-parent. Ces engagements concrets, modérés ou accrûs, sont marqués par l'avance en âge des grands-parents et des petits-enfants. Nous suggérons de les comprendre également en fonction d'autres transformations de la vie privée : le vieillissement des ascendants, les logiques de genre pour les hommes et les femmes dans leurs univers sociaux. Enfin les formes récentes de sortie de l'emploi (pré-retraite, licenciement, départs négociés à des âges en deçà de l'âge légal de 60 ans, plus fréquents pour les hommes) construisent des temporalités nouvelles et conduisent à produire des normes sur ces échanges entre apparentés : obligation de soutien, indépendance, modèles de retraite et nécessité d'un « bien vieillir en toute indépendance », normes qui mobilisent un parcours d'individualisation.

POUSSOU-PLESSE Marielle (Centre d'Etudes des Mouvements Sociaux, EHESS) *marielle.poussou@wanadoo.fr*
RTF 7 / Session 4 / Salle D 304 / Mer 17 h 00

Le vieillissement à l'épreuve du couple intergénérationnel

Refaire sa vie de couple, passé 45 ans, est plus fréquent pour les hommes. Et ils la refont plus souvent que leurs homologues féminins avec des conjoints plus jeunes. A partir d'une enquête par entretiens portant sur le parcours d'hommes ayant entamé autour de la cinquantaine une union avec une femme d'au moins dix ans leur cadette, nous nous proposons d'explorer le vieillir en 'couple intergénérationnel'. Le titre de la communication peut s'entendre doublement. D'une part, le différentiel d'âge

conjugal a des qualités d'analyseur des calendriers masculins et féminins, de leur articulation dans la décision de vivre ensemble. D'autre part, ces unions sont sources de mises à l'épreuve de l'identité personnelle : les positions relatives de 'jeune' et de 'vieux' sont négociées au sein des interactions entre partenaires ainsi que sur les différentes scènes où ils ont l'occasion de se produire en couple. Nous commencerons par rappeler que l'analyseur choisi n'est pas neutre du point de vue des représentations sociales du vieillissement qu'il draine spontanément : la stigmatisation du couple avec écart d'âge est en effet solidaire d'une conception du 'mal vieillir'. Nous nous intéresserons ensuite au regard des proches. Les réactions des parents (du conjoint junior) ou celles des grands enfants (du conjoint senior) permettent d'objectiver 'les programmes de vie normaux' au nom desquels va être validée ou désapprouvée l'union. Nous montrerons enfin comment l'analyse des catégories de perception du conjoint fait apparaître des visions plurielles de la maturité au masculin et au féminin.

ARGOUD Dominique (U. Paris XII, Association du Réseau de Consultants en Gérontologie) *dominique.argoud@libertysurf.fr*
RTF 7 / Session 5 / Salle D 304 / Jeu 14 h 00

Les coordinations gérontologiques en France : analyse au regard de l'expérience des CLIC

La coordination gérontologique n'est pas une invention nouvelle. De nombreuses coordinations ont vu le jour au cours de ces dernières décennies, parfois sous un mode formel, parfois informel. Néanmoins, des circulaires ministérielles en 2000 et 2001 témoignent d'une volonté des pouvoirs publics de relancer ce mode de coopération à l'échelon local. Quel est l'impact d'une telle volonté sur les pratiques locales ? S'agit-il d'une tentative supplémentaire pour « ordonner » le dispositif gérontologique ? Ou est-ce la préfiguration de modifications plus substantielles quant aux politiques gérontologiques locales ? Sur la base des différents travaux effectués par l'Association du Réseau de Consultants en Gérontologie, ainsi que sur une évaluation récente des 25 sites CLIC expérimentaux à laquelle elle a contribué, il est aujourd'hui possible d'apporter quelques éléments de réponse.

CRIBIER Françoise (Lasmas-Institut du longitudinal, EHESS) *cribier@iresco.fr*
RTF 7 / Session 5 / Salle D 304 / Jeu 14 h 00

L'hébergement en Institution pour personnes âgées en fin de vie

Combien de sujets d'une cohorte l'auront-ils connu, à quel âge, pour quelle durée ? On a observé le parcours de fin de vie de plus de mille Parisiens de la cohorte 1907 décédés, auprès des établissements et auprès des proches (car beaucoup de données administratives étaient inexactes). On a alors pu observer par catégorie sociale, pour femmes et hommes, la part de ceux qui seront un jour entrés en institution d'hébergement (certains iront ensuite mourir dans un lieu de soin), et l'âge à l'entrée. Les résultats concernant les femmes sont très différents des situations qui ont prévalu au 19ème et pendant presque tout le 20ème siècle. On a établi aussi une projection fiable pour les survivants de 2000, (43 H et 145 F) ; qui permet de connaître pour l'ensemble de la cohorte (1267 sujets, autant de femmes que d'hommes) le « risque » de vivre un jour en Long séjour, Maison de retraite, Mapa, etc. Il est très supérieur à la proportion des sujets présents au temps t qu'observent les recensements …

GOMA Georges (U. d'Evry) *georges.g@voila.fr*
RTF 7 / Session 5 / Salle D 304 / Jeu 14 h 00

Sociologie de la grande vieillesse et prise en charge à domicile

Les vieillards sont-ils objets de prise en charge ou, plutôt, sujets et acteurs dans les processus de l'intervention sociale ? Quelles formes revêt cette intervention dans le cadre de l'Aide à domicile ? Sous l'effet de quels mécanismes se transforment les solidarités familiales et leur remplacement tendanciel par des solidarités institutionnalisées ? Pourquoi accorder davantage d'importance aux « processus » dans les différentes problématisations du grand âge ? Quid des représentations du temps dans les retranchements de l'âge dur ? Et le langage, a-t-il un statut spécifique quand on observe les complexités de la prise en charge des grands vieillards ? Quelle opportunité pour une Sociologie qualitative de la grande vieillesse et sa prise en charge à domicile ? Des données d'analyse démographique pourraient légitimer une telle perspective établissant le vieillissement des sociétés occidentales comme un fait irréductible. Nous étudierons tout le processus de reconstruction du « monde social de la grande vieillesse » à travers un jeu complexe d'acteurs qualifiés dans la prise en charge. Par une observation fine des transactions sociales entre le vieillard et la constellation d'intervenants aux statuts divers, nous montrerons que le premier est doté d'une « compétence sociale » qui participe à la dynamique même de la prise en charge. Accorder une attention à ce mouvement inédit de « domiciliation de l'aide » permettra, certainement, de mieux comprendre les situations vécues du grand âge et partant, le principe du changement social qui marque les sociétés d'aujourd'hui. Nous proposerons là, une sociologie dynamique de la grande vieillesse.

HÉDOUIN Arnaud (Paris X) *arnaudhedouin@hotmail.com*
RTF 7 / Session 5 / Salle D 304 / Jeu 14 h 00

Etude de la prise en charge des personnes âgées dépendantes dans les hôpitaux gériatriques

Les établissements gériatriques ont pour vocation de prendre en charge des individus qui ne sont plus en mesure d'assurer leur survie par leurs propres moyens et dépendent de tiers. La dépendance ici invoquée introduit à la fois l'idée d'inaptitude, et une intervention médiatisée qui pallie cette dernière. Toutefois, l'analyse de la relation de dépendance en institution ne peut se limiter à ce mécanisme. Mettant aux prises vieillards et personnel soignant, elle doit encore faire intervenir un troisième protagoniste : la famille. Dans ce cadre, nous proposons de considérer analytiquement les établissements gériatriques comme un espace théâtral. De manière schématique, les résidants y seraient assimilés aux acteurs à proprement parler, les professionnels aux metteurs en scène, régisseurs, costumiers, souffleurs, etc., et les membres des familles au public. Il semble en effet pertinent de percevoir la dépendance des individus placés en institution gériatrique comme une réponse apportée socialement à l'incapacité à garder la face, au sens goffmanien ; soit que le contrôle du corps se relâche, soit, plus fondamentalement, que le sujet ne se voit plus reconnaître une compétence à garantir l'activité de cadrage de l'interaction. C'est en raison de sa responsabilité dans la dysphorie des interactions auxquelles elle participe que la personne âgée en vient à intégrer un établissement gériatrique. Les professionnels s'engagent dans un rôle de soutien de face. La scène de l'espace gériatrique se traduit alors comme un lieu d'exposition ouvert autorisant la reconduction des relations entre les personnes âgées et leur famille.

LE BIHAN Blanche (LAPSS, ENSP) *blebihan@ensp.fr*
MARTIN Claude (LAPSS, ENSP) *CMartin@ensp.fr*
RTF 7 / Session 5 / Salle D 304 / Jeu 14 h 00

Travailler et prendre soin. Des filles et des belles-filles face à la dépendance d'un parent âgé

Dans la discussion concernant la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, peu de travaux de recherches ont été consacrés aux femmes de la « génération du milieu », qui sont encore sur le marché du travail tout en assumant l'essentiel de la prise en charge d'un parent âgé dépendant. Pourtant, cet enjeu est de plus en plus central du fait de l'accroissement des besoins des personnes vieillissantes et de ce que les anglo-saxons qualifient de care deficit, pour désigner la baisse de l'offre de service en provenance de la parenté, du fait des transformations de la famille et de la moindre disponibilité des femmes du fait de leur activité. Comme pour la petite enfance, plusieurs scénarios ont été envisagés par les décideurs politiques : « payment for care », c'est-à-dire la solvabilisation des personnes pour qu'elles s'achètent des services, développement de ces services privés, publics et/ou associatifs, mécanismes d'assurance sociale obligatoire et congés parentaux (rémunérés ou non). Pour contribuer à cette discussion, nous présenterons une recherche qualitative menée en France en 2002 avec le soutien du service des droits des femmes dont l'objectif est d'adopter le point de vue des femmes aidantes, pour comprendre la manière dont elles régulent cette tension entre travail et soin. On comprend ainsi pourquoi nombre d'entre elles souhaitent conserver leur activité professionnelle, avec parfois pour conséquence de sacrifier leurs temps personnel, conjugal, voire une partie du temps qu'elles consacrent à leurs enfants. Cette centralité du travail dans le parcours de vie de ces femmes éclaire la discussion sur l'hypothèse d'un congé rémunéré.

RTF 8 : Sociologie du militaire : sécurité, armées et société

DEPAEPE Thomas (GRASS, IRESCO, Paris VIII.) *Thomasd30@hotmail.com*
RTF 8 / Session 1 / Salle D 104 / Mar 14 h 30

Crises et expériences identitaires : l'exemple des soldats français engagés au sein de la FORPRONU

Mon intervention aura pour objectif de permettre un débat autour de la notion d'identité, et plus précisément sur la manière dont cette dernière se forge, prend corps. Afin d'appréhender cette notion, qui est aujourd'hui au cœur de débats ardents, j'ai pris le parti de me pencher sur la façon dont des individus, plongés dans une situation exceptionnelle, font face à une réalité inédite au sein de laquelle ils sont amenés à se mouvoir. Ce questionnement théorique sur les processus de construction identitaire, de socialisation, étant illustré empiriquement par l'expérience sociale, humaine et professionnelle, vécue par les soldats français engagés dans les rangs de la FORPRONU en Ex-Yougoslavie. Je me propose donc d'entamer une réflexion afin de savoir si – et le cas échéant de quelle manière - les règles d'engagements, les conditions de travail spécifiques rencontrées par les soldats membres de la FORPRONU, n'ont pas dans une certaine mesure induit une évolution identitaire chez ces derniers. Cela sera aussi l'occasion de se pencher sur la place de l'expérience, de la rencontre avec autrui – populations civiles, belligérants ou autres contingents -, dans tout processus identitaire. Et ce sachant que les mandats en Ex-Yougoslavie ont été caractérisés par une forte implication humaine, par une position très particulière des casques bleus vis-à-vis de la réalité : ils étaient à la fois partie prenante de cette dernière de par leur ancrage très local, et exclus de par les règles auxquelles ils devaient se plier et de par l'attitude de certains belligérants.

JAKUBOWSKI Sébastien (U. Lille I, CLERSE) *SebJakubowski@aol.com*
RTF 8 / Session 1 / Salle D 104 / Mar 14 h 30

Normativité, autorité et individualité dans une organisation en changement

Les armées françaises ont connu ces dernières années des mutations organisationnelles significatives. Sous l'égide de la professionnalisation, poussées par un emploi stratégiquement redéfini et optimisé des forces, imposées par la rationalisation de la projection dans un monde multipolaire, ces transformations bousculent le cadre bureaucratique historique de cette institution. La loyauté de la troupe, sa soumission au politique, les valeurs de son action, la subordination stricte à un système hiérarchique et disciplinaire codifié inscrivent cette organisation dans le respect de règles originales si la comparaison est effectuée avec d'autres organismes du Ministère public ou du système productif privé. L'analyse de l'institution militaire offre, en effet, de se positionner sur des thématiques propres à la sociologie des organisations. Lorsqu'il est question de construction d'une légitimation nouvelle de l'action, d'une rationalisation des processus de décision, de la déconcentration des pouvoirs ou de la place de l'acteur, l'objet militaire contribue aux réflexions sur les dynamiques organisationnelles. Les questions d'autorité et de commandement sont aujourd'hui centrales. Dans la mesure où l'institution militaire propose un décloisonnement des structures hiérarchiques, intègre des personnels aux caractéristiques, notamment de motivation, propres, instaure des règles particulières de fonctionnement, c'est l'architecture même du lien social de subordination qui est bousculée. L'organisation opère l'adaptation de ses règles du jeu et le management sacralise l'autorité du savoir plutôt que l'autorité rationnelle-légale. Autrement dit, à l'aune de l'exemple militaire, ce sont les processus de gouvernance des organisations qui sont évoqués.

PAJON Christophe (IEP Toulouse) *Chrispajon@aol.com*
RTF 8 / Session 1 / Salle D 104 / Mar 14 h 30

Le Sociologue « enrégimenté » : réflexions sur la méthodologie et les techniques de l'enquête en milieu militaire

L'examen d'un certain nombre de difficultés méthodologiques et techniques rencontrées par l'enquête en milieu militaire permet de cerner les particularités de cet objet. D'une part, au-delà de la classique opposition de l'universitaire et du militaire, et de leurs préjugés réciproques, monde fermé, voire exotique, l'institution militaire semble difficile d'accès, d'une manière à la fois pratique, mais aussi subjective. Dans ce dernier cas se posent des problèmes telles la rupture objectivante, soit la mise à distance de l'objet par l'emploi par exemple de la comparaison. Bien que démarche initiale et classique du raisonnement sociologique, la construction de l'objet peut se heurter, en raison de la forte codification des pratiques, à la nécessaire pré-connaissance ou non-connaissance du monde militaire. Ces difficultés peuvent évidemment avoir une influence sur le choix des techniques adoptées. D'autre part, et d'une manière générale, l'ensemble des techniques des sciences sociales peuvent et ont été appliquées au monde militaire. Il n'en demeure pas moins que par sa grande normativité, l'institution militaire semble favoriser l'approche quantitative. Outre les critiques classiques à l'égard de cet instrument, il ressort que l'origine des données, immédiatement ou non, institutionnelles, doivent faire l'objet d'une analyse prudente. L'approche qualitative, par l'observation et/ou les entretiens, comme sa justification, appelle elle aussi des remarques. Le problème de l'entrée dans l'institution, de la construction d'une légitimité/respectabilité à l'égard des militaires rencontrés, et de l'obtention de données offre des aspects originaux.

PREVOT Emmanuelle (U. Paris I, Lab. Georges Friedmann) *emaprev@easyconnect.fr*
RTF 8 / Session 1 / Salle D 104 / Mar 14 h 30

Aspects méthodologiques de l'insertion en terrain militaire

Dans le cadre d'un doctorat en sociologie intitulé « l'influence des nouvelles missions (les missions autres que la guerre) sur le sens du métier militaire », l'étude de terrain a consisté à passer un an avec un bataillon de chasseurs alpins, dont cinq mois en Bosnie Herzégovine où ce dernier effectuait une opération de stabilisation de la paix. Face à cette opportunité les questions étaient nombreuses et renforcées par le statut imposé par le ministère de la défense : un engagement dans la réserve opérationnelle de l'armée de terre, ce qui signifiait concrètement porter l'uniforme et un grade. Alors comment s'intégrer et jusqu'où pousser cette intégration ? Quelle a pu être l'influence respective des différentes étiquettes : chercheur, civil, femme, lieutenant ? Comment appréhender les différentes phases d'une enquête qui s'inscrit dans la durée ? Autant de questions sur les choix et la posture méthodologiques qui concernent plus largement toute enquête participante. En outre, il convient également de s'intéresser aux avantages, difficultés et particularités de la recherche empirique en milieu militaire, ainsi que de préciser les enseignements tirés de cette expérience singulière.

SCHEHR Sébastien (U. Nancy II) *Sebastien.Schehr@univ-nancy2.fr*
RTF 8 / Session 1 / Salle D 104 / Mar 14 h 30

Individualisation, différenciation sociale et condition militaire

Il s'agira de confronter la question de l'individualisation et de la réflexivité – entendue comme rapport réfléchi et critique à soi-même ainsi qu'à l'environnement social – à celle de la condition militaire, cette dernière étant comprise à la fois comme un mode de vie caractéristique et comme une manière particulière de se représenter le métier des armes. A partir d'une enquête en cours sur les Volontaires du Service National ainsi qu'à l'aune d'un certain nombre de travaux contemporains portant à la fois sur le vécu des militaires et leur vie quotidienne mais aussi ayant trait au processus d'individualisation propre aux sociétés différenciées, nous poserons la question : assistons-nous à une dissolution de la spécificité militaire dans ses modes d'être et d'agir caractéristiques ? Mon point de départ concerne ainsi quelques tendances fortes à l'œuvre dans les sociétés contemporaines, à savoir : la mutation du rapport au travail, la multiplication des sphères de vie, l'individualisation croissante, la réflexivité. En les caractérisant plus précisément nous percevrons en quoi celles-ci altèrent ou sont susceptibles d'altérer l'ensemble des identités, des valeurs, des expériences et des modes de vie que l'on désigne traditionnellement par le terme de « condition militaire ».

DUBEY Gérard (U Paris I, CETCOPRA) *Gérard.Dubey@univ-paris1.fr*
RTF 8 / Session 2 / Salle D 104 / Mar 17 h 00

La chasse dans les mailles du macro-système technique. Le cas de la polyvalence du Rafale

En termes d'évolution technologique, la polyvalence répond à la miniaturisation des équipements embarqués à bord des appareils, ici ceux de l'armée de l'Air française. Elle s'inscrit dans le processus global d'intégration des systèmes techniques associé à l'informatisation. Mais elle constitue tout autant un fait social, puisqu'elle présuppose l'intégration des hommes et des cultures professionnelles. Les conséquences d'un tel processus d'homogénéisation demeurent encore largement méconnues. Ce sont ces aspects du problème que nous nous proposons d'explorer et de problématiser dans cette communication, à partir des premiers résultats d'une recherche de terrain en cours de réalisation. Des nœuds de communication et de contrôle apparaissent qui contribuent, par exemple, à la production de nouveaux lieux de pouvoir dont l'action retentit sur la façon de travailler des opérateurs de première ligne (ainsi que sur la façon dont ils se représentent leur mission).

HENNINGER Laurent (CEHD) *lhenninge1@noos.fr*
RTF 8 / Session 2 / Salle D 104 / Mar 17 h 00

Industrialisation et mécanisation de la guerre, sources majeures du totalitarisme, XIXe-XXe siècles

Le mouvement macro historique de « mutation militaire », qui prend sa source à la Renaissance, a connu une accélération prodigieuse à partir du XIXe siècle, du fait de la « rencontre » de deux phénomènes : la généralisation des armées de masse et la révolution industrielle, laquelle modifiera de façon radicale le volume et la nature de la puissance des moyens de destruction. La guerre de Sécession américaine et la Première Guerre mondiale constituent des étapes majeures de ce processus, encore amplifié avec la Seconde Guerre mondiale et ses massacres génocidaires : Shoah, exactions japonaises en Chine et allemandes sur le « front de l'Est », bombardements stratégiques des centres urbains, etc. Il atteindra une sorte de paroxysme avec l'emploi de l'arme nucléaire, avant d'être, en quelque sorte, figé dans le virtuel avec les doctrines de la dissuasion nucléaire, de l'équilibre de la terreur, pendant la guerre froide. Ce processus semble aujourd'hui connaître un nouvel essor avec la « révolution dans les affaires militaires » impulsée par le Pentagone et portant sur les armes de précision et l'informatisation du champ de bataille. Nous nous proposons ainsi de mettre en lumière ce qui nous semble constituer deux des fondements du totalitarisme : la transposition des principes industriels de la production de masse dans l'art de la guerre et le « saut quantique » effectué, à l'échelon tactique, par la puissance de feu, bouleversant le rapport à la mort du combattant, et donc le cadre politico-idéologique de la société tout entière.

MORICOT Caroline (U Paris I, CETCOPRA) *Caroline.Moricot@univ-paris1.fr*
RTF 8 / Session 2 / Salle D 104 / Mar 17 h 00

Pilote de chasse : tradition et modernité à l'épreuve de la polyvalence des avions

La modernité, mise en scène dans ses formes les plus exacerbées (vitesse, techniques de pointe, automatismes…), chez les pilotes de chasse, s'accompagne d'un système social de relations fondées sur la tradition (rites, initiations, transmission orale…). Cette dimension traditionnelle (les acteurs utilisent eux-mêmes le terme « tradition » auquel ils sont très attachés) de la vie des escadrons de chasse doit être prise en compte, non seulement d'un point de vue purement ethnographique, voire folkloriste, mais aussi parce qu'elle éclaire le cœur de ce métier : le vol et ses conditions très particulières. La tension entre tradition et modernité est une caractéristique fondamentale de cette organisation sociale ; il semble même que l'une renforce l'autre. On ne peut les penser séparément. La présence quotidienne (mais non banalisée) du danger alimente cette construction sociale. Chaque escadron est aujourd'hui spécialisé dans un type de mission, défense aérienne ou attaque au sol, et utilise un avion spécifique. Le type d'avion piloté (Mirage 2000/D ou Mirage 2000-5 ici) caractérise très fortement l'identité des escadrons de chasse qui cultivent

soigneusement leurs différences. Un changement important – l'arrivée d'un nouvel avion dit polyvalent – va se produire prochainement au sein de ces escadrons. Cette évolution technologique pose la question suivante : l'intégration des équipements embarqués, c'est-à-dire l'intégration technique, rendra-t-elle inévitable et obligatoire l'intégration des différentes cultures et sous-cultures professionnelles, c'est-à-dire la polyvalence des équipages ? Je propose, dans cette communication, d'explorer quelques-unes des modalités de cette question à la lumière d'un travail de terrain en cours de réalisation.

NOGUES Thierry (U. Rennes II) *thierry.nogues@wanadoo.fr*
RTF 8 / Session 2 / Salle D 104 / Mar 17 h 00

Quand soldats de l'armée de Terre et gendarmes maintiennent l'ordre au Kosovo. Un regard sur les mutations du métier

Depuis la fin de la guerre froide, la profession militaire connaît des mutations majeures qui transforment le cadre d'exercice des métiers de l'armée de Terre voués au combat. Parmi les mutations les plus saillantes que nous retiendrons, il y a le fait qu'en premier lieu, les militaires de l'armée de Terre n'ont plus d'ennemis clairement identifiés ; en deuxième lieu, que l'action opérationnelle des forces armées françaises s'exerce dorénavant dans le cadre multinational et interarmées des opérations de maintien de la paix ; en troisième lieu, que les unités projetées se caractérisent par leur organisation modulaire et interarmes, ces unités formant des groupements opérationnels de circonstances ; en quatrième lieu, que les militaires de l'armée de Terre doivent désormais assurer des missions qui s'apparentent à des actions de police dont la finalité est d'assurer la sécurité publique ou même le maintien de l'ordre, seul ou à l'appui de gendarmes mobiles ou de policiers internationaux onusiens. A ce titre, les missions accomplies par les professions à statut militaire au Kosovo situent un des cadres inhabituels qui nous intéressent tout particulièrement dans le cadre de ce travail de terrain. La recherche dont il sera question ici se donne comme objectif d'étudier en quoi les situations de coopération entre soldats, gendarmes et policiers internationaux, à travers une transformation des actions conduites, nous éclairent sur les transformations du métier et des identités professionnelles.

PORTERET Vincent (U Paris I, Lab. Georges Friedmann) *vincentporteret@wanadoo.fr*
RTF 8 / Session 2 / Salle D 104 / Mar 17 h 00

Violence guerrière et pouvoir politique : le cas des forces spéciales

L'importance prise par les « forces spéciales » dans les opérations militaires ces dernières années n'a pas manqué de retenir l'attention des observateurs. Nombreux sont ainsi ceux qui estiment que leur rôle est encore appelé à s'accroître pour les pays qui les emploient – principalement occidentaux – et que leurs caractéristiques et modes d'action en font l'archétype des armées professionnelles contemporaines : technicité, spécialisation, unités de taille réduite, mobilité... Mais, à cela, s'ajoutent les missions qui leur sont fixées, la discrétion les entourant et surtout l'utilisation de la force dans des formes renouant avec d'autres jugées jusque-là dépassées et par des hommes dont la formation les met à part. L'objectif de cette communication sera de présenter les premiers résultats d'une investigation portant sur cette manifestation de la force, d'une violence guerrière meurtrière et acceptée comme telle. Au-delà du rôle déterminant joué par les technologies à ce niveau en ce qu'elles réduiraient le danger pour celui qui les utilise, on peut se demander si la place croissante occupée par ces unités n'introduit pas une nouvelle articulation du politique et du militaire, c'est-à-dire de nouvelles modalités guerrières étatiques. Ces combattants sont-ils l'archétype du « technicien-soldat » ou, pour le dire vite, de nouveaux « héros », dont l'éthique, la formation les lient étroitement à l'Etat qui leur assigne leurs missions ? Ceci conduit à examiner, à partir du cas français, la combinaison entre force et légitimité du pouvoir politique qui en dispose dans un cadre démocratique, particulièrement sensible aux manifestations de violence.

BERRETTE Valérie (U. Paris V) *valerie.berrette@club-internet.fr*
RTF 8 / Session 3 / Salle D 104 / Mer 14 h 30

Les engagés volontaires de l'armée de terre. Motivation et fidélisation

Les Engagés Volontaires de l'Armée de Terre (EVAT) représentent aujourd'hui 65 000 personnels parmi 132 000 militaires en activité. La plupart exercent leurs fonctions dans des régiments opérationnels dont la finalité est le combat. Dans cette optique les soldats doivent se tenir prêts à intervenir à tout moment sur des théâtres d'opérations qui concernent la France. L'engagement professionnel est fort, il se traduit notamment par une disponibilité importante (services, gardes, manœuvres, opérations extérieures, etc.), plus qu'un métier, le militaire choisit un mode de vie rythmé par les contraintes professionnelles. Comment les EVAT vivent-ils cette situation ? Notre communication portera sur l'évolution dans le temps de la motivation et de la satisfaction des EVAT pour leur métier. Une enquête empirique conduite en 2000 permet de distinguer quatre phases dans la vie d'un militaire du rang, elles se caractérisent par l'ancienneté de service et la situation familiale et personnelle. Selon la phase dans laquelle se situe l'engagé, la motivation et la satisfaction dans l'emploi sont plus ou moins élevées. Les attentes réelles des militaires, parfois méconnues par l'institution, gagneraient à être mieux identifiées dans la phase de recrutement et gérées de façon adaptée en fonction des difficultés personnelles ou professionnelles rencontrées au cours de l'engagement. La fidélisation des EVAT dépend entre autres, de la capacité du commandement à soutenir et renforcer la motivation, mais aussi de son aptitude à valoriser les compétences.

DUFOULON Serge (Lab. d'Economie-monde, U. Aix-Marseille III) *serge.dufoulon@free.fr*
RTF 8 / Session 3 / Salle D 104 / Mer 14 h 30

Engagement militaire et promotion sociale : le cas des officiers spécialistes

La question qui est au coeur de cette communication est celle de l'Armée comme instrument de promotion sociale. Pour répondre à cette question, nous choisissons le moment où des changements structurels profonds sont en cours dans les armées, tant dans la gestion des hommes (et des femmes) ou dans l'évolution des technologies militaires que dans la redéfinition des missions, pour observer les nouvelles catégories d'officiers spécialistes, non issus des lieux de provenance traditionnels qui alimentent le marché du travail militaire. Nous tenterons de comprendre qui sont ces nouveaux officiers, VOA, VADAT, OSC, et quels sont les motifs qui ont présidé à leur engagement. Nous verrons que l'armée n'est pas un marché du travail comme un autre en raison de sa spécificité militaire que d'ailleurs nous redéfinirons. Ainsi, l'opportunité de promotion sociale par le passage dans les armées est-elle une réalité objective ou une image d'Epinal résiduelle de l'armée de Valmy?

GODENZI Raphaël (Centre de Relations Internationales et de Stratégie, U. Paris I) *raphaelgodenzi@yahoo.fr*
RTF 8 / Session 3 / Salle D 104 / Mer 14 h 30

Le mode de recrutement des armées

Dans une perspective comparative nous tenterons de réfléchir sur le mode de recrutement des forces armées, notamment sur les images et les valeurs qui sont mises en avant par les diverses armées en France et dans d'autres pays. (Nous pensons en particulier au Royaume-Uni, qui n'a jamais eu de tradition de conscription ainsi qu à la République fédérale d'Allemagne et à son modèle particulier d'Innere Führung. La professionnalisation amène en effet à repenser totalement les conditions de recrutement des soldats, ce qui ne signifie pas qu'il ne faille pas tenir compte des singularités sociales et culturelles des pays concernés.

WASER Anne-marie (CSRHM) *anne-marie.waser@wanadoo.fr*
RTF 8 / Session 3 / Salle D 104 / Mer 14 h 30

L'engagement militaire dans la marine nationale devenue professionnelle

L'étude vise à définir l'engagement au moment de l'incorporation à partir d'une enquête lancée en 2002 (6297 répondants) qui portait sur le sens et les motivations de l'engagement m dans la marine, ainsi que sur les événements ou les personnes qui ont influencé la décision d'engagement. Les 130 entretiens menés en complément auprès de toutes les catégories de marins montrent que tous se sont engagés avec des convictions et des motivations plus ou moins fortes. ; celles-ci restant en partie le fruit de l'héritage culturel (familial, géographique, historique, …). L'adhésion à l'institution est mise à mal par les changements sociaux qui s'opèrent. D'une part, un déficit d'image de la profession joue contre l'émergence de cette vocation, mais le manque de valorisation ou encore le manque d'approbation pour une carrière militaire participe à la difficulté de vivre son engagement. D'autre part, la vie en couple et la vie de famille deviennent une « priorité » au même titre que le travail. La recherche d'un équilibre entre les deux s'est opérée rendant plus complexe la gestion du personnel, avec l'arrivée des femmes dans la marine. L'ensemble de ces facteurs participe de nouvelles exigences des marins et d'une plus grande difficulté à accepter les contraintes du métier militaire. Du coup, le lien qui attache les marins à l'institution, ainsi que leur adhésion sont rendus plus fragiles et peuvent plus facilement que par le passé être remis en cause.

WEBER Claude (Ecoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan) *clo.weber@wanadoo.fr*
RTF 8 / Session 3 / Salle D 104 / Mer 14 h 30

Les armées face au marché du travail. Communication et recrutement

Dès 1996, date de l'annonce de la professionnalisation des armées par le président Chirac, les pratiques de recrutement de l'armée de terre se sont intensifiées. On ne compte en effet pas moins de quatre campagnes audiovisuelles depuis, alors que durant la précédente décennie, seules trois productions avaient été produites et diffusées. Cette multiplication des messages institutionnels traduit les besoins croissants de l'armée de terre qui ne peut plus compter sur le formidable réservoir que constituait le service militaire. Par le passé, la moitié des engagements annuels était en effet l'œuvre d'anciens appelés. A travers un bref historique de l'ensemble des campagnes audiovisuelles de l'armée de terre, véritables fers de lance de ses pratiques de recrutement, nous aborderons l'évolution des arguments de vente, des slogans, des valeurs, des concepts utilisés afin d'attirer les candidats et cela nous permettra d'évoquer les impacts respectifs de ces messages auprès du public. Notre propos portera ainsi sur deux domaines qui ne constituaient pas forcément des filières valorisées par le passé mais qui se sont retrouvés parmi les priorités dès le début de la réforme : le recrutement et la communication.

GRESLE François (Lab. Georges Friedmann, U. Paris I) *GresleFr@aol.com*
RTF 8 / Session 4 / Salle D 104 / Mer 17 h 00

Le devenir de la « société militaire »

Pour qu'on puisse parler de société militaire, encore faut-il que plusieurs conditions soient remplies, qui sont passées en revue dans un premier temps où les traits spécifiques du groupe militaire sont présentés avec quelques détails. Une fois cet exposé fait, la question qui se pose est de savoir si les principales caractéristiques, qui faisaient du monde des Armées une société, subsistent aujourd'hui. Un examen attentif des mutations que connaissent les affrontements inter voire intraétatiques dans l'après guerre froide, coïncidant elles-mêmes avec la professionnalisation des armées dans laquelle se sont engagés nombre de pays d'Occident, oblige à émettre quelques doutes sur le maintien en l'état de la société militaire, telle du moins qu'elle s'était affirmée au cours des deux derniers siècles. Autrement dit, il est permis de parier sur un effacement certes relatif, mais bien réel de la spécificité socio-culturelle du monde militaire au sein de la société globale.

HADDAD Saïd (Ecoles militaires de Saint-Cyr Coêtquidan) *haddads@club-internet.fr*
RTF 8 / Session 4 / Salle D 104 / Mer 17 h 00

La culture militaire à l'épreuve de la professionnalisation

Il s'agira de questionner la culture militaire française et son évolution à l'aune du double mouvement que constituent la professionnalisation et la banalisation. La culture militaire n'étant pas un donné, elle est travaillée par des rapports sociaux externes et internes qui l'affectent et la redéfinissent. Les bouleversements géopolitiques qui agitent le monde depuis 1989 et les évolutions de la politique intérieure se manifestent par un accroissement des opérations extérieures, par une prédominance de la logique tournée vers l'ami, tandis que, au plan national, les armées se voient investies de tâches de sécurité intérieure. Ces évolutions se sont traduites par la professionnalisation des armées françaises en 1996. Elles aboutissent aussi à un rapprochement des armées professionnelles avec la société, au niveau des valeurs, des normes et de la composition socioculturelle du vivier de recrutement. Ces divers changements se traduisent par l'irruption du lointain, c'est-à-dire du non militaire ou du civil, des femmes et des minorités ethniques ou religieuses dans ce qui relève du proche et du familier. En d'autres termes, nous assistons à une sorte de dialectique du proche et du lointain qui commande d'être le même et l'autre à la fois. En quoi ces évolutions influent-elles sur la culture militaire, tant au niveau des pratiques que des revendications ? Si cette intervention est centrée sur la culture militaire française (en particulier celle de l'armée de terre), elle ne négligera pas les enseignements à tirer d'autres armées affectées comme elle par ce même double mouvement.

OUELLET Eric (Collège des Forces canadiennes, Toronto (Canada)) *ouellet@cfc.dnd.ca*
RTF 8 / Session 4 / Salle D 104 / Mer 17 h 00

Les conflits de basse intensité et leadership militaire: l'expérience canadienne

L'importance croissante des conflits dits de basse intensité (CBI) nous pousse à redéfinir le sens du leadership militaire. L'expérience des CBI des Forces armées canadiennes est présentée afin de discuter de leurs effets sur le leadership militaire, en particulier: le rôle des objectifs flous, la complexité politique du terrain et les 'interférences' des politiciens nationaux, les blessures psychologiques, les rythmes de rotation rapide, et l'incompréhension des CBI par la société civile canadienne. De plus, l'impact sur les forces armées de la technologie dans les rapports de pouvoir et la démographie changeante seront introduits dans le cadre des conséquences sur le leadership militaire. L'un des constats, en ce qui a trait à l'expérience canadienne, est que les chefs militaires d'aujourd'hui ne peuvent plus être de simples courroies de transmission entre les états-majors et la troupe. Ils doivent aussi devenir des 'gestionnaires de la signification' pour donner un sens aux sacrifices demandés à la troupe. Bien que ceci puisse paraître évident pour certains, le leadership militaire dans la littérature nord-américaine tend à être conçu surtout selon l'approche de la psychologie clinique. Cette approche n'a jamais pu fournir un modèle cohérent pour comprendre le leadership militaire. A cause de ses prémisses, elle ne peut intégrer facilement des éléments du contexte macrosocial où les significations et le symbolique jouent un rôle crucial. Ainsi, le leadership militaire ne peut être conçu sans comprendre les contextes et les significations qui lui permette d'exister en premier lieu.

THIÉBLEMONT André (chercheur indépendant) *andrethieblemont@wanadoo.fr*
RTF 8 / Session 4 / Salle D 104 / Mer 17 h 00

Les cultures militaires, leurs rapports au changement. Le cas français

Le mot de culture, devenu depuis quelques années d'usage courant dans le langage militaire, est polysémique : un mot « mythe » que chacun invoque pour exprimer son sentiment de différence. Mais c'est aussi un concept scientifique qui a longtemps fait l'objet d'interprétations divergentes par les sciences de l'homme. A partir des avancées théoriques récentes (entre autres, de Certeau, E. Morin et sa théorie de la culture, etc…), on tentera de mieux circonscrire le phénomène culturel dans les armées et d'en présenter une approche dynamique en insistant sur deux points : l'extrême différenciation des cultures militaires, les caractéristiques de certaines d'entre elles et les rapports plus ou moins fusionnels, plus ou moins tensionnels qu'elles entretiennent entre elles ; leurs rapports respectifs avec les évolutions de la société globale.

CLEMENT Sylvie (Centre de Prospective de la Gendarmerie nationale) *prospective-gendarmerie@wanadoo.fr*
RTF 8 / Session 5 / Salle D 104 / Jeu 14 h 00

Les ambivalences du rapport armée-société. L'exemple des gendarmes et du logement en caserne

Les liens qu'entretiennent les forces armées avec la nation sont assez difficilement palpables. S'ils semblaient l'être autrefois avec le service militaire, le fameux lien « armée-nation » dont une littérature foisonnante existe à ce sujet est un concept qui reste à éclaircir. Il l'est d'autant plus dans le contexte maintenu reconnu de la professionnalisation des forces armées. Cette transformation profonde que connaissent les forces militaires implique une redéfinition des liens qui les unissent à la société dans son ensemble. Nous analyserons les rapports entre la gendarmerie et la société en nous appuyant sur une dimension originale de cette arme : celle du logement en caserne. En effet, elle met au jour les ambivalences du rapport qu'entretient cette institution avec la société : s'en rapprocher et en même temps s'en protéger. Nous interrogerons ainsi les différents effets, tant exogènes qu'endogènes de ce mode de vie sur les relations entre la gendarmerie et la société, mais également les effets sur la profession elle-même. Enfin cette thématique nous permettra de déboucher sur une problématique fondamentale : celle de l'évolution des forces armées. Entre ouverture et fermeture, quel sens à donner à l'insertion du militaire dans la cité ?

DELFOLIE David (Lab. Georges Friedmann, U Paris I) *daviddelfolie@hotmail.com*
RTF 8 / Session 5 / Salle D 104 / Jeu 14 h 00

Le phénomène islamique dans les forces armées malaisiennes. Une illustration du facteur religieux comme vecteur structurant du social

La Malaisie possède un modèle de société islamique singulier tant par son mode de construction que par ses formes. Toutefois, le caractère islamique du pays, où près de 45% de la population n'est pas adepte de la religion coranique, n'a pas été un frein au développement d'un équilibre constitutionnel et sociétal viable. Certes, l'existence d'un islam puissant, associé à un système de discrimination positive basé sur des critères ethniques, a constitué un moyen pour les Malais musulmans de conforter leur domination culturelle et politique. Et ceci tout en laissant aux autres communautés la possibilité de prendre pleinement leur place au sein de la nation malaisienne, selon une dialectique d'union dans la diversité. A l'image des autres administrations, l'armée malaisienne est le reflet de l'ascendant des musulmans sur les autres ethnies nationales et elle se trouve très largement composée par eux. Néanmoins, les particularités du métier, notamment dans la dimension symbolique qu'il comporte à l'égard de la nation, font des armées malaisiennes, un objet d'observation particulièrement pertinent. En particulier, pour comprendre les ressorts de certaines dynamiques de l'islam qu'on retrouve à l'échelle de la société, mais dont les expressions sont parfois difficiles à appréhender. Ainsi, l'analyse du facteur religieux, au-delà de son aspect théologique, met en lumière son rôle de matrice de multiples aspirations et de vecteur structurant du social.

LEONHARD Nina (SOWI, Bundeswehr, Strausberg (Allemagne)) *NinaLeonhard@bundeswehr.org*
RTF 8 / Session 5 / Salle D 104 / Jeu 14 h 00

Reconstruction de l'identité militaire ? Des anciens militaires de la Nationalen Volkarmee après la réunification allemande

La réunification des deux Etats allemands en 1990 représente non seulement la date de disparition de la République démocratique allemande, mais aussi celle de son armée, la Nationalen Volksarmee. Depuis, la plupart des militaires de la RDA ont été libérés du service militaire; seule une minorité (un militaire sur neuf environ) a été intégrée dans la Bundeswehr. Aujourd'hui, certaines études retracent le processus de la réunification dont quelques-unes consacrées spécifiquement au domaine militaire. Pourtant, est restée à l'écart jusqu'à présent, une vue « d'en bas » ; telle la question de savoir comment les anciens militaires de la NVA, notamment ceux qui ont pu entrer dans la Bundeswehr, ont assumé les défis de la transformation, comment ils se sont adaptés aux nouvelles conditions et exigences et, surtout, si et comment leurs orientations et valeurs et leur image de soi ont pu évoluer.

Nous présenterons les premiers résultats d'un projet d'étude qui, se basant dans une large mesure sur une enquête qualitative, cherche à aborder ces questions en analysant les continuités et les changements des anciens militaires de la NVA.

SOLOCH Krzysztof (Centre de Relations Internationales et de Stratégie, U. Paris I) *Ksoloch@yahoo.fr*
RTF 8 / Session 5 / Salle D 104 / Jeu 14 h 00

L'inscription des armées dans leur environnement social, politique et religieux

Marquée par son passé, la République fédérale n'a pas pu faire l'économie d'une large réflexion sur la place des militaires dans la société, lors de la création de ses forces armées au milieu des années 50. Il ne s'agissait pas seulement de circonscrire nettement le pouvoir de l'institution militaire et de fournir les moyens de le contrôler : le militaire en tant qu'individu devait être intégré dans la société. L'exercice complet et sans entraves des droits et libertés communs à tous les citoyens, par les membres de la Bundeswehr devait être le meilleur gage de leur loyauté à l'égard d'un pouvoir démocratique. C'est ce que recouvre encore aujourd'hui en partie le concept d'Innere Führung, créé en même temps que les forces armées fédérales. L'intégration sociale des militaires devait, implicitement selon cette dernière, conduire à l'apparition d'un pluralisme politique dans les rangs de la Bundeswehr. Presque cinquante ans après l'apparition de cette dernière et de l'application du concept de la Innere Führung, il est possible d'effectuer un bilan et faire une analyse de la place et du rôle des armées contemporaines dans l'Etat. Comment les armées s'inscrivent dans leur environnement politique, social et religieux ? Je voudrais apporter les éléments de la réponse en s'appuyant sur l'exemple de la Bundeswehr. Je montrerai à travers la réforme une évolution de la perception des forces armées qui s'est effectuée surtout dans le domaine religieux et social. Enfin je vais essayer de prouver l'influence réciproque des forces armées et de la politique dans la nouvelle architecture internationale.

SORIN Katia (Institut du Leadership des Forces canadiennes, Toronto (Canada)) *Katia.sorin@laposte.net*
RTF 8 / Session 5 / Salle D 104 / Jeu 14 h 00

Les relations entre les forces armées et la société : l'exemple du Canada

Dans la perspective de mettre en évidence le lien entre les forces armées et la société civile, nous tenterons de mettre en perspective la manière dont s'articulent, voire s'affrontent les pressions du politique (non-discrimination, charte des droits humains, harcèlement, multiculturalisme, féminisation,…) et celles du militaire (missions, efficacité, recrutement, leadership,…). Ensuite, il s'agira de se demander si les pressions politiques n'enlèvent pas tout simplement leurs prérogatives aux institutions militaires, autre ment dit, si la première préoccupation des forces armées n'est pas devenue d'abord sociale plutôt que militaire.

VERSTAPPEN Caroline (C2SD) *caroline.verstappen@defense.gouv.fr*
RTF 8 / Session 5 / Salle D 104 / Jeu 14 h 00

Les relations armée-société en question

Aux Etats-Unis, les premiers questionnements sur les relations armée-société sont nés avec la guerre froide et ont donné lieu à une littérature abondante. Les auteurs traquent les symptômes d'un « gap » qui se serait créé entre les armées et la société américaine ou remettent en cause son existence. En France, il faut attendre la suspension du service militaire, dès que la possibilité en a été évoquée, pour qu'un débat du même ordre s'instaure entre les chercheurs. Forts de l'expérience américaine et soucieux d'éviter qu'avec la disparition du lien physique et symbolique que représentait la conscription ne se creuse un fossé entre la société française et ses armées, les autorités politiques et militaires en ont fait une de leurs préoccupations majeures. La problématique du recrutement et de ses difficultés sous-tend leurs interrogations. Aujourd'hui, pour répondre à ces questionnements, des études tentent de mesurer la réalité et/ou les signes d'un délitement des relations entre les armées et la société. Cette contribution a pour objectif de livrer quelques résultats de ces études et de dresser un bilan des recherches, alors que s'achève la professionnalisation. Elle portera sur l'impact de l'implantation des régiments dans leur environnement local sur les plans économique et socio-culturel, sur les relations entre les jeunes et les armées, sur l'enseignement de l'esprit de défense, et, plus généralement, sur la sensibilisation aux questions de défense et le rôle des relais d'opinion en la matière.

JANKOWSKI Barbara (C2SD) *barbara.jankowski@defense.gouv.fr*
VENNESSON Pascal (U. Paris II) *pascalvennesson@free.fr*
RTF 8 / Session 6 / Salle D 104 / Ven 16 h 30

Les valeurs de officiers en France : contenus et comparaisons

Quelles sont les valeurs des officiers en France ? Comment perçoivent-ils les évolutions de la société ? Quelles représentations ont-ils du métier des armes et de ses évolutions ? La communication ici proposée est fondée sur l'exploitation d'un questionnaire soumis en 2001, 2002 et 2003 aux élèves-officiers de première année des grandes écoles militaires ainsi qu'aux stagiaires du Collègue armée de défense en 2001. Il s'agit d'une enquête inédite en France par son ampleur et ses objectifs. L'objectif de la communication est d'analyser les valeurs des officiers au tout début de l'existence d'une armée entièrement professionnalisée. L'analyse proposée, outre la richesse et le caractère inédit des résultats obtenus, repose sur quatre types de comparaisons. Tout d'abord, une comparaison des valeurs des officiers issus des différentes armées (terre, air, mer) et de la Gendarmerie. Les officiers de chaque armée ont-ils des valeurs significativement distinctes ? Il s'agit, ensuite, de proposer une comparaison entre les générations. Les élèves-officiers et les stagiaires du CID expriment-ils des valeurs analogues ? Quelle est la part de leur socialisation ? On veut également proposer des éléments de comparaisons avec les valeurs des Français dans leur ensemble. Observe-t-on des divergences, des proximités au contraire, entre les valeurs des officiers et celles de la société ? Lesquelles et pourquoi ? Enfin, des travaux analogues réalisés dans plusieurs pays occidentaux fourniront de précieux éléments de comparaison internationale.

JEAY Anne-Marie (U. Nancy 2) *Anne-Marie.Jeay@univ-nancy2.fr*
RTF 8 / Session 6 / Salle D 104 / Ven 16 h 30

Les Volontaires du Service National à la recherche d'une activité ou en quête de son identification ?

Quelles sont la pertinence et les limites de la problématique I/O proposée par Moskos pour analyser l'armée française ? Ce modèle pose que dans une institution l'individualisme est contrebalancé par le bien collectif et qu'une profession (occupation) est déterminée par la dynamique du marché du travail. Une étude a montré que la France se situait dans « une forme hybride de I/O ». Après avoir évalué la pertinence de la distinction I/O en ce qui concerne les VSN, nous constatons que ce modèle est

insuffisant et ajoutons deux dimensions : « vocation » et « risque ». « Etre militaire » en n'étant que VSN, c'est accepter un bas salaire et d'immenses contraintes en échange de l'identité permettant de vivre son propre idéal de soi et de la vie, que nous nommerons « Self - vocation ». On avancera donc l'interprétation qu'on « rentre dans l'armée » pour parvenir à être-la-personne-que-Je-est. L'organisation collective créerait ainsi l'organisation individuelle. L'enquête montre que les VSN éprouvent un fort sentiment de sécurité dés lors qu'ils ont « un pied dans l'armée », la percevant comme rassurante et sécurisante. Le militaire est entraîné à prendre, maîtriser, voire éliminer les risques « matériels ». Pour ces jeunes, le risque physique est une donnée « naturelle » du monde hyper moderne, l'exceptionnel réside dans la maîtrise de la complexité. La « vertu » se déplace donc de l'affrontement de la violence brute à l'affrontement de la complexité de la vie et c'est de ce « risque social » que l'armée préserve. Ce serait donc une sécurité ontologique qui serait recherchée et qui semblerait obtenue. Les VSN ne rechercheraient donc pas une identité professionnelle mais l'identification au modèle de Soi - même, suivant des aspirations plus spirituelles que matérialistes.

LAGACÉ-ROY Daniel (Institut du Leadership des Forces canadiennes, Toronto (Canada)) *Daniel.Lagace-Roy@rmc.ca*
RTF 8 / Session 6 / Salle D 104 / Ven 16 h 30

La profession des armes et l'ethos militaire

La complexité de la profession des armes pose un défi à ceux et celles décidant d'y adhérer. Premièrement, elle doit refléter les caractéristiques inhérentes à la plupart des professions, à savoir « la responsabilité, l'expertise, l'identité et l'éthique professionnelle. ». Deuxièmement, cette dernière s'adjoint une composante comprise dans la notion plus large de l'ethos militaire. Il y a l'appartenance à la fois à un corps d'armée, et aux sous-cultures spécifiques rendant compte des us et coutumes de l'élément dans lequel le professionnel opère. L'ethos militaire recherché tente de reconnaître les caractéristiques propres à chaque élément tout en poursuivant l'unification de ceux-ci en une « identité militaire unique. » Ce travail présente, premièrement, les grandes lignes de cet ethos militaire et, deuxièmement, ses incidences. Quels sont les enjeux auxquels cet ethos est confronté? Cette question est posée, non seulement par rapport aux critères de la profession des armes (« responsabilité illimitée, l'esprit combatif, la discipline et le travail d'équipe ») mais aussi en lien avec l'évolution des valeurs canadiennes. Si ces valeurs influencent l'exercice de la fonction militaire, comment articulent-elles, à court et à long terme, un ethos militaire qui risque d'être façonné par un certain « compromis culturel? » Dans le cadre canadien, ce compromis est dessiné grâce au Programme d'éthique de la Défense. A la lumière de ce programme, nous essayerons, enfin, de présenter comment la compréhension de l'ethos militaire demeure tributaire de la notion de profession des armes et comment cette dernière contribue à son développement.

LEGER Jean-François (Observatoire social de la défense) *jeanfrancois.leger@free.fr*
RTF 8 / Session 6 / Salle D 104 / Ven 16 h 30

De l'engagement « affectif » au réengagement « contractuel ». La représentation idéale des métiers militaires à l'épreuve de l'expérience relationnelle et sociale du pouvoir

Quand les jeunes s'engagent dans l'armée, ils font le plus souvent le « pari » que le métier auquel ils aspirent correspondra bien à leurs attentes et qu'il est conforme à l'identité qu'ils visent (identité pour soi). Une fois admis dans l'institution, la construction identitaire se poursuit. Mais l'offre d'identités émanant des armées ne se fonde plus seulement sur l'image qu'elles communiquent, mais s'ancre dorénavant dans ce qu'elles proposent concrètement et quotidiennement à leurs nouvelles recrues. Les jeunes vont en particulier devoir intégrer, dans le processus de définition de leur identité, la place qui leur est assignée par l'institution et la manière dont celle-ci leur est attribuée (identité pour autrui). La confrontation entre les attentes initiales et l'expérience du métier militaire constitue précisément l'objet de cette communication. On montrera en particulier, à partir d'une enquête menée auprès de 150 militaires du rang, ce qui conduit de nombreux jeunes, d'une part à remettre en cause leur engagement professionnel au sein des armées et, d'autre part, à chercher en dehors de la sphère militaire les vecteurs de construction identitaire qu'ils n'y ont pas trouvés. Le métier des armes devient alors, pour ceux qui décident de rester dans l'institution, une profession comme une autre.

NICHOLS Delphine (Lab. Georges Friedmann, U. Paris I) *delphinenichols@yahoo.fr*
RTF 8 / Session 6 / Salle D 104 / Ven 16 h 30

Culture militaire et association professionnelle

Traitant de la spécificité militaire, nous axerons notre réflexion sur les droits d'expression et d'association. L'armée française dispose de son propre système de concertation dont l'une des principales caractéristiques est d'être englobant. Ainsi, l'action de ce système est effective tant sur le plan national, par le CSFM (conseil supérieur de la fonction militaire) et par les CFM (conseils de la fonction militaire) répartis par corps d'armée, que sur le plan local, notamment, par les commissions participatives de corps et les présidents de catégorie. En outre, l'institution, par ce système de concertation, complété par l'action des bureaux de gestion de ressources humaines, des rapports sur le moral, des rapports hiérarchiques, mais également pouvant faire appel aux services sociaux ou d'aumôneries…, traite de l'ensemble des problèmes relatifs à la condition militaire, à savoir des conditions de travail aux relations familiales. Pourtant, objet de nombreuses controverses, l'institution militaire est remise en cause dans son système de concertation. Si nous considérons le rapport de Charles Cova et de Bernard Grasset, il serait souhaitable de compléter l'action de ce système par la mise en place d'un médiateur externe à l'institution. Par ailleurs, dans ses travaux, Clara Bachetta démontre l'importance de reconnaître le droit aux militaires d'adhérer à des associations professionnelles. Le système de concertation dans les forces armées françaises s'explique par le caractère spécifique de la fonction militaire, et plus particulièrement par les notions de discipline et de hiérarchie militaire, propre à l'institution militaire française. Nous chercherons ici à démontrer que l'éventuelle mise en place d'une association professionnelle au sein de l'institution militaire se heurte à une barrière culturelle spécifique à la France, maintenant la neutralité politique des armées françaises.

RTF 9 : Sociologie de l'urbain et des territoires

AUTHIER Jean-Yves (U. Lyon 2, GRS) *Jean-Yves.Authier@univ-lyon2.fr*
RTF 9 / Session 1 / Salle B 101 / Mar 14 h 30

Le quartier est mort. Vive le quartier !

L'engouement actuel des sociologues « urbains » à l'égard des mobilités s'accompagne bien souvent, dans leurs productions, d'une profonde remise en question de l'importance que revêt le quartier dans la vie sociale des habitants des villes contemporaines. Parce qu'ils sont de plus en plus mobiles, mais aussi parce l'on assisterait aujourd'hui à un affaiblissement des « sociabilités de proximité » au bénéfice des « sociabilités de mobilité », les citadins ne seraient plus guère des habitants de quartier. Cette rhétorique n'est pas totalement nouvelle. Dans les années 1930 déjà le sociologue américain Louis Wirth prévoyait, au vu de la diminution croissante des relations de groupes proches, la disparition du quartier. Trente ans plus tard, en France, Raymond Ledrut affirmait dans le même sens que dans les grandes cités modernes « l'échelon sociologique du quartier n'a presque aucune existence effective ». Dans ces discours anciens sur la mort du quartier, comme dans les thèses actuellement développées par les tenants de « la fin des quartiers », deux présupposés sont engagés : le premier établit une opposition de fait entre mobilité (urbaine) et ancrage (dans le quartier) ; le second confond « quartier » et « proximité ». Ce sont ces deux présupposés que nous nous proposons de discuter dans cette communication, en prenant appui sur les résultats d'une recherche que nous avons réalisée sur les manières d'habiter des habitants de différents quartiers anciens centraux français. Nous nous attacherons à montrer que si une certaine figure du quartier est sans aucun doute aujourd'hui en voie de disparition, le quartier est encore bien vivant.

DENÈFLE Sylvette (U. de Tours) *denefle@univ-tours.fr*
RTF 9 / Session 1 / Salle B 101 / Mar 14 h 30

Habitat social et identité Une réflexion à partir de l'exemple des unités d'habitation de Le Corbusier

A partir de l'exemple très emblématique des unités d'habitation de Le Corbusier, nous proposons de réfléchir sur les évolutions de la notion d'habitat social dans la seconde moitié du XXème siècle. Il s'agira d'évoquer les contextes idéologiques de la production des politiques d'habitat social et leur réalisation dans la période des trente glorieuses, d'une part. Puis nous tenterons de comprendre comment s'est mis en place le processus de stigmatisation de l'habitat social, des « quartiers » et comment se développent des logiques de corrections politiques de ce qui est trop hâtivement caractérisé comme un délitement du lien social. Sur l'exemple des unités conformes de Rezé et de Firminy, nous verrons en quoi la conception architecturale a pu être porteuse d'un mouvement de patrimonialisation qui construit et supporte une forme sociale de résistance à cette stigmatisation sociale. En filigrane de cette lecture, nous analyserons les évolutions des formes de l'identité locale, dans le cas présent, l'identité liée à un immeuble, parce qu'elles sont des indicateurs remarquables des vues de l'ensemble social sur l'habitat social.

MARCHAL Hervé (U. de Nancy2, LASTES) *herve.marchal@univ-nancy2.fr*
RTF 9 / Session 1 / Salle B 101 / Mar 14 h 30

Les jeunes des cités vus par les gardiens-concierges : une impossible cohabitation ?

Désormais considérés comme une solution au « mal des banlieues », les gardiens-concierges du secteur HLM sont confrontés à une population qui revient très souvent au centre des débats : les « jeunes des cités ». Dans un contexte social où les représentations à l'égard de ces derniers tendent à se radicaliser, la contribution tentera de mettre en évidence, en se plaçant du point de vue des gardiens-concierges, la nature complexe des liens qui les unissent aux « jeunes des cités ». À partir de sept observations participantes d'une quinzaine de jours chacune et de nombreux entretiens, nous proposons, dans un premier temps, de rendre compte des obstacles entravant les relations entre les gardiens-concierges et cette population marginalisée (processus de distinction sociale engagés par les gardiens-concierges, lutte territoriale et incompréhension entre « jeunes » et agents de terrain, sentiment d'impuissance ressenti par les gardiens-concierge dû notamment au fait que les « jeunes » ont un rapport à la nuit les rendant invisibles ou tout au moins fugaces). Dans un second temps, nous reviendrons sur des exemples où la proximité quotidienne entre gardiens-concierges et « jeunes » débouchent sur des rapports de complicité et d'entraide. Se produit alors une désubstantialisation de la catégorie « jeune » pour faire apparaître, en lieu et place des clichés abstraits, des personnes singulières et attachantes avec lesquelles les gardiens-concierges peuvent compter en vue d'instaurer une ambiance ou un esprit de quartier synonyme de tranquillité. Ce faisant, émerge un ordre local reposant sur des accords, des compromis et des alliances plus ou moins solides.

PASQUIER Sylvain (U. de Caen, LASAR, GEODE, Paris-X, M.A.U.S.S.) *sylvainpasquier@wanadoo.fr*
RTF 9 / Session 1 / Salle B 101 / Mar 14 h 30

Un voisinage sans attache ? Le poids du territoire

Les lotissements et leur généralisation invitent à une interrogation sur les nouvelles conditions du voisinage, sur l'attachement au territoire et les liens à différents espaces. Ce sont des terrains privilégiés pour une sociologie du voisinage cherchant à tirer les conséquences de la spécialisation des espaces et de la fonction résidentielle. De plus, le caractère artificiel de leur planification et leur aménagement rapide semblent nier toute mémoire de ces espaces et de leur vocation antérieure. Dans ces conditions, le voisinage devient un lien social qui pour se réaliser doit être visé pour lui-même. Il s'institue comme lien social personnel entre personnes étrangères en se créant en dehors d'appartenances traditionnelles et en répondant à la contrainte de la proximité physique par l'obligation d'une proximité sociale.L'analyse repose sur l'observation participante d'un lotissement récent d'une commune littorale, comprise aujourd'hui dans l'agglomération caennaise. L'engagement dans le voisinage manifeste des attachements différenciés au voisinage, à la région littorale et, au-delà, à l'agglomération caennaise. L'origine locale ou non des familles, le travail et son lieu, conditionnent des engagements voire des « idéologies » différents. Des écarts sociaux et culturels dans l'attachement au lieu et face à différentes mobilités se manifestent qui renvoient aussi au mode de plus en plus personnel sur lequel ces inégalités peuvent être vécues et ressenties.

THOMAS Hervé (CERLIS-Paris V, Ecole d'architecture de Paris-la Villette) *hl.thomas@wanadoo.fr*
RTF 9 / Session 1 / Salle B 101 / Mar 14 h 30

Urbanité des pôles d'échanges : de la gestion aux usages

Liquéfaction de la ville et polarisation de l'espace produisent une ville émergente trouvant sa formule dans la métaphore de l'archipel. Celle-ci synthétiserait la transformation de l'espace urbain et des modes de vie. Cette vision réduit l'espace public à un espace de circulation piétonnier ou automobile. La séparation spatiale du fixe et du mobile à l'échelle urbaine confirme une doctrine hydrologique de la ville et institue la marginalité ou le déclassement de l'immobile. Les pôles d'échanges occupent une position centrale dans ce dispositif. « lieux-mouvement » dont la gestion et l'aménagement tendent à déclasser les usages n'obéissant pas aux normes de fluidité, ils restent cependant des lieux de mixité « travaillés » par des « braconnages ». En prenant pour objet les coprésences piétonnières dans ces espaces selon une combinatoire du fixe et du mobile, la contribution invite à préciser dans quelles limites l'altération des flux est productrice d'urbanité et interroge les formes de re-localisation de relations sociales dé-territorialisées. Ces questions sont abordés à partir d'une recherche effectuée pour le PUCA sur le site des Halles à Paris où gare et centre commercial définissent un espace d'hyper-accessibilité mettant la périphérie parisienne au centre. Dans une perspective interactionniste, la comparaison des deux espaces (gestion, rôle fonctionnel, usages) montrera notamment en quoi la présence des résidents de ces espaces (commerçants, agents d'accueil, de sécurité) constitue un point d'appui de l'urbanité. A travers ces frottements entre résidents et usagers, il s'agit de voir jusqu'où l'altération des règles permet de sortir des dogmes de la gestion des flux associant le stationnement à une pollution voire à un sentiment d'insécurité érigé en norme sociale. Dans cette interaction du « lieu » et de l'espace comme lieu pratiqué, c'est finalement la question politique de savoir si ces lieux publics, en restant » disputables » entre usagers et gestionnaires, relèvent d'une territorialité de l'espace public.

COSTES Laurence (U. d'Evry, CRH) *costeslaurence@yahoo.fr*
RTF 9 / Session 2 / Salle B 101 / Mar 17 h 00

« Culture de la mobilité », « culture de la sédentarité » : le cas des étudiants de la région Ile-de-France

La capacité de mobilité n'appartient pas également à tout le monde, elle est liée à « la capacité financière » des individus, et à une certaine « capacité culturelle » qui développe ou limite leurs exigences spatiales. En prenant appui sur la carte Imagine'R comme dispositif tarifaire et d'apprentissage de la mobilité de la population étudiante dans la région Ile de France, il s'agit d'analyser leurs pratiques de déplacements, et les logiques qui les sous tendent, sous l'angle des déterminants spatiaux (offre-transport, contraintes environnementales), et des déterminants socio-culturels intervenants dans leur « compétence de mobilité ». En effet, les étudiants possèdent des caractéristiques communes, mais ils présentent des comportements de mobilité qui ne sont pas déterminés de façon univoque, aussi l'efficacité sociale d'Imagine'R est hétérogène. Si ceux de la petite couronne semblent avoir une plus grande capacité de délocalisation encouragée, ou confirmée, par un plus grand investissement dans les réseaux métropolitains, » l'immobilité » qui globalement, se dégage de ceux de la grande couronne ne peut être uniquement attribuée aux contraintes de l'environnement, mais semble liée à leurs références à la société, à leur statut social, à leurs « manières d'habiter » dans lesquels ils évoluent. Ainsi, l'extension des mobilités, corrélative de l'expansion des villes et des réseaux de transport, s'accompagne de nouvelles formes de territorialisation où, parfois, la mobilité choisie prend le pas sur la mobilité subie.

DALLA PRIA Yan (IEP Paris, CS0) *y.dallapria@cso.cnrs.fr*
RTF 9 / Session 2 / Salle B 101 / Mar 17 h 00

Analyse comparative de l'émergence de deux communautés identitaires locales de la net économie : le Silicon Sentier parisien et la Silicon Alley new-yorkaise

Silicon Alley new-yorkaise et Silicon Sentier parisien sont deux territoires emblématiques des net économies américaine et française apparus dans la seconde moitié des années 1990. Ces termes désignent en outre les communautés d'individus impliqués dans cette sphère économique et implantés sur ces territoires. Un premier questionnement concerne l'émergence, la structuration puis la régulation de ces deux communautés – territoires : nous nous interrogerons sur les similarités et les divergences qui caractérisent deux ensembles possédant leur identité propre, leurs spécificités économiques, leurs personnalités et entreprises emblématiques, et leur histoire spécifique. Ce questionnement débouchera sur une réflexion sur la construction sociale des territoires. Nous réfléchirons ici sur le lien entre une communauté et un territoire et nous montrerons comment et pourquoi ces territoires ont été progressivement investis d'une charge symbolique exceptionnelle. Un second questionnement consistera à replacer la courte histoire de ces communautés – territoires dans l'histoire globale de l'économie de l'Internet en montrant comment leur émergence a correspondu à un âge spécifique de l'économie de l'Internet : celui des pôles high-tech. Cet âge est venu s'insérer entre l'âge révolu des « start-up nées dans les garages » (mythologie de l'Internet) et celui naissant des « start-up entreprises comme les autres », caractérisé par le renoncement des start-up à révolutionner la vie économique pour chercher à ressembler aux « entreprises traditionnelles ». Chaque âge correspondant à une forme dominante de quête de légitimité des start-up aux yeux des autres acteurs économiques, cette évolution s'insère dans la problématique de l'articulation local / global.

LANÉELLE Xavière (IUFM des Pays de la Loire) *xaviere.laneelle@paysdelaloire.iufm.fr*
RTF 9 / Session 2 / Salle B 101 / Mar 17 h 00

Trois espaces, deux villes, un territoire : les « navetteurs-T.G.V »

Les navetteurs-T.G.V. entre Le Mans-Paris sont des migrants pendulaires, abonnés de la S.N.C.F., qui parcourent au moins trois fois par semaine (rythme à partir duquel l'achat d'un abonnement devient rentable) cette longue distance topographique pour se rendre à leur travail, distance rendue possible par la grande vitesse. Ils occupent par conséquent trois espaces (Le Mans, Paris, le T.G.V.). L'entrée en navette est principalement liée aux évolutions du marché du travail et aux étapes du cycle de vie.La navette occasionne des contraintes monétaires, temporelles, et sociales qui pèsent sur l'inscription sociale des navetteurs et menacent leur ancrage territorial sans permettre, le plus souvent, un ancrage dans la ville du travail. Elles sont repérables tant dans l'évolution de la configuration des réseaux sociaux des navetteurs que dans leurs investissements spatiaux dans les deux villes. Mais le navetteur peut projeter une resédentarisation, soit en déménageant dans la ville de l'emploi, soit en retrouvant un emploi dans la ville du domicile. Le projet, dès son origine, laisse son empreinte sur le réseau social. Il s'accompagne du renforcement de l'insertion sociale dans la ville-cible du projet. Cependant la majorité des navetteurs s'inscrit dans un projet de sédentarité dynamique de long terme. Les navetteurs sont mobiles pour ne pas migrer, ce qui leur permet de continuer à affirmer une identité

provinciale L'investissement spatial dans le train ainsi que l'élaboration de relations sociales dans l'espace TGV leur permettant de bénéficier des ressources d'un territoire circulatoire composé des trois espaces vécus.

LE GALÈS Patrick (CEVIPOF) *legales@msh-paris.fr*
RTF 9 / Session 2 / Salle B 101 / Mar 17 h 00
Mobilités et nouvelles ségrégations : le cas d'Helsinki
Comment les cadres de Nokia et les immigrés baltes, éthiopiens et somaliens contribuent à l'éclatement d'un modèle de ségrégation social faible, fortement encadré par des politiques interventionnistes de l'Etat providence social démocrate ? Helsinki était la capitale sociale démocrate d'un petit Etat centralisé, organisé sur le modèle scandinave. La population était extraordinairement homogène et les politiques urbaines garantissaient un niveau très faible de ségrégation et de pauvreté parmi les quatre municipalités de la métropole d'Helsinki. Après la crise du début des années 1990, le développement à tout crin du secteur high tech s'est accompagnée du développement d'un nouveau groupe social de cadres internationaux, aux ressources importantes qui remettent en cause le modèle finlandais et la gestion d'Helsinki en inventant un mode de vie « à l'américaine » dans la municipalité d'Espoo, siège de Nokia qui côtoie Helsinki. L'arrivée de populations des pays baltes et d'Afrique nourrit la dynamique de ségrégation d'une partie de cette « bourgeoisie high tech » malgré les politiques urbaines et l'opposition des groupes au sein d'Helsinki. La présentation sera organisée 1) autour de l'origine et du développement d'une dynamique de ségrégation de ce groupe social particulier bourgeoisie high tech, mobile et internationalisée et 2) du conflit entre ce groupe et les groupes dominants d'Helsinki, classes moyennes « vertes » et sociales démocrates, élites du secteur public. La présentation reviendra sur la question des mobilités, d'intégration et de la fragmentation urbaine en discutant notamment les thèses de John URRY. Le papier s'appuie sur une recherche originale menée entre 2000 et 2002 à Helsinki (avec Anne Haila), recherche effectuée à partir de l'analyse des données disponibles précises en termes de budget, de logement et de ségrégation sociale ainsi que d'entretiens avec les principaux acteurs des politiques urbaines et du développement économique.

VIDAL Dominique (U. de Lille III, GRACC) *domvidal@aol.com*
RTF 9 / Session 2 / Salle B 101 / Mar 17 h 00
Domesticité féminine et rapport à l'espace à Rio de Janeiro
À partir d'une enquête sur les femmes domestiques et l'accès au droit du travail à Rio de Janeiro, on se propose de montrer combien on ne peut comprendre les formes de construction identitaire et la capacité à s'engager dans un conflit de ces travailleuses sans prendre en compte les rapports qu'elles entretiennent avec différents types d'espace (celui d'où elles sont originaires, celui où elles travaillent, celui où elles résident, les lieux de loisirs, les espaces publics, les temples pentecôtistes, pour ne citer que quelques-uns de ceux qui structurent leur expérience). On pourrait pourtant à bon droit insister sur la mobilité ou la fragilité des inscriptions sociales et spatiales de ces femmes issues pour la plupart des zones rurales et particulièrement exposées à la précarité de l'emploi. Il apparaît néanmoins qu'on ne peut comprendre leurs trajectoires et la façon dont elles les mettent en sens qu'en insistant sur les liens qu'elles entretiennent, ou disent entretenir, avec une large gamme d'espaces urbains. Sur un plan méthodologique, on suggèrera l'apport d'une recherche menée sur plusieurs sites. A la différence en effet d'une enquête qui prend pour unité d'analyse un cadre localisé comme celui du bidonville ou du lieu de travail et qui, ce faisant, court fréquemment le risque de vouloir établir une corrélation entre un espace et un type de population, notre travail invite à considérer l'importance de supports territoriaux diversifiés dans la construction de l'identité personnelle et la possibilité d'affirmation de soi par le conflit.

LE SAOUT Rémy (IUT de Bourges) *Lesaout@wanadoo.fr*
RTF 9 / Session 3 / Salle B 101 / Mer 14 h 30
Les pôles de proximité de la Communauté Urbaine de Nantes : de nouveaux territoires urbains en émergence
L'objet de la communication consiste à montrer comment se gère la distorsion structurellement inévitable entre la production d'établissements intercommunaux et la recherche de dispositifs permettant de maintenir des liens de proximité avec les municipalités. Pour traiter cet objet, il s'agit de présenter une expérience originale en France concernant les grandes agglomérations, la constitution de pôles de proximité à la communauté urbaine de Nantes. Créée depuis le 1er janvier 2001, la CU de Nantes (5ème métropole française) est composée de 24 communes pour une population de 550 000 habitants. Elle emploie 2 000 agents. Aussi et afin d'éviter de constituer une structure bureaucratique qui se serait à la fois distanciée des élus municipaux et de la population, le territoire de l'agglomération est découpé en dix pôles de proximité déconcentrés regroupant des communes ou bien des quartiers, la démographie des pôles varie entre 40 000 habitants pour le moins peuplé à 70 000 habitants pour le plus important. Après avoir présenté les enjeux politiques liés à la production de ces territoires, notamment, la déconstruction partielle de la conception territoriale basée sur la commune au profit d'une nouvelle configuration spatiale relevant de la logique de l'arrondissement, il conviendra de montrer comment cette nouvelle territorialisation de l'administration intercommunale en créant de nouveaux circuits administratifs contribue parallèlement à produire des jeux de concurrence entre les services et, partant, à rendre plus opaque l'action publique urbaine.

BERTHELEU Hélène (univ. de Tours, MSH, Centre de Recherche Ville-Société-Territoire) *bertheleu@univ-tours.fr*
RTF 9 / Session 3 / Salle B 101 / Mer 14 h 30
La participation, la proximité et les territoires : les Conseils de la Vie Locale à Tours
Les politiques et les discours sur la ville sont aujourd'hui empreints des notions de proximité et de participation des habitants. A Tours, la fameuse « démocratie de proximité » est développée au sein de territoires nouveaux, qui fractionnent la ville en quatre secteurs distincts des quartiers existants. La thématique de la « participation » des citoyens à l'échelle locale est devenue un discours obligé pour nombre d'élus, et la mise en place des Conseils de la vie locale est présentée comme le moyen idéal de constituer un espace d'échanges, de débats voire de décisions collectives en matière d'aménagement urbain et de vie sociale. Ces initiatives affichent une volonté de renouveler le lien social et politique sans pour autant promouvoir des débats de fond. L'observation directe de ces Conseils et le recueil des aspirations et attentes des acteurs des différents collèges composant chaque conseil, permettent d'interroger les potentialités de ces nouvelles instances et de réfléchir à leur instrumentalisation par ceux qui représentent déjà d'autres « territoires » découpés selon des logiques électorales ou municipales. Cette étude en cours permet de questionner les conceptions de la ville sous-jacentes aux pratiques et dont les référents idéologiques sont apparemment

consensuels, mais aussi les catégories d'habitants et les associations que l'on retrouve dans ces instances et celles qui n'y sont pas. Quelles relations les associations et les habitants engagent-ils alors avec les « décideurs », élus et techniciens de la Ville ? Ces instances permettent-elles réellement d'instaurer de nouvelles relations sociales au sein de la ville ?

LELÉVRIER Christine (C.R.E.T.E.I.L, IUP, U. Paris XII) *lelevrier@univ-paris12.fr*
RTF 9 / Session 3 / Salle B 101 / Mer 14 h 30

La gestion du peuplement dans les sites de la politique de la ville : des catégorisations à la construction d'identités territoriales

Alors que dans le champ de la recherche urbaine, se développent des analyses sur les phénomènes de multi-appartenances et de mobilités réinterrogeant les rapports entre territoire et pratiques sociales, le territoire n'a peut-être jamais autant servi de référence et d'objet dans le champ de l'action urbaine. L'action publique urbaine de ces vingt dernières années a ainsi créé de multiples catégories spatiales qui peuvent être définies par certaines caractéristiques sociales des populations qui y résident (zones urbaine sensible) ou encore par leur potentiel de sociabilité et d'action collective (« quartier », « unité résidentielle »). Nous développerons l'idée que ces catégorisations ne sont pas sans effet sur la construction et/ou la confortation d'entités sociales ancrées dans ces lieux de résidence. En ce sens, l'action publique urbaine serait un des éléments de la recomposition des rapports entre « l'espace » et « l'identité sociale » . Nous nous appuierons sur plusieurs recherches menées dans des copropriétés et ensembles de logements sociaux concernés par la politique de la ville. Nous analyserons plus particulièrement la façon dont les catégorisations quotidiennes des gestionnaires privés et publics de logements interagissent avec les individus et groupes ainsi catégorisés. Nous montrerons comment peuvent alors se conforter, voire se créer des formes de liens et d'identification propres à ces espaces résidentiels en prenant deux situations, celle de la mobilisation des communautés et de leurs « représentants » dans l'accès au logement, et celle de la création de nouvelles unités résidentielles de petite taille dans le logement social, donnant lieu à des négociations sur les usages d'espaces collectifs.

LORRAIN Dominique (CEMS) *Dominique.Lorrain@ehess.fr*
RTF 9 / Session 3 / Salle B 101 / Mer 14 h 30

Les pilotes invisibles de l'action, ou le désarroi du politique

La technicisation du monde moderne est le grand absent dans la conception classique du changement social en France. Constat de la multiplication des systèmes techniques, des objets, des robots et de divers artefacts : protocoles de calcul, compteurs, normes comptables. Le changement tient à leur nombre et à leur emprise sur les échanges. Désormais, entre le social et les institutions politiques, des filtres sont mis en place. Ils procurent une plus grande efficacité mais en même temps, ils contribuent à dépolitiser chaque question et à naturaliser son traitement. Tout se passe comme si une fois adoptés chacun de ces dispositifs devenait un algorithme reproductible, pris comme un phénomène parfaitement naturel : effet de cliquet, irréversibilité des choix et donc finalement sentier de dépendance. Ceci explique le désarroi du politique car ses points d'appui ont disparu. Il est habité de représentations qui tournent autour des schémas de la rupture et du volontarisme or la majorité de ses actions conduisent plus à améliorer les choses qu'à les remplacer. Ce désarroi témoigne non d'une incapacité ou d'une démission, mais d'un déplacement des lieux du politique. A partir de mes objets – la transformation de l'action publique locale et la réforme des entreprises publiques de réseaux - je discuterai cette thèse, en adoptant une double entrée : le temps long de la construction de principes de marché dans les services publics locaux, la comparaison internationale en discutant, sur le même sujet, des solutions allemandes qui démontrent avec force qu'il n'existe pas one best way. Ces entrées seront aussi l'occasion de traiter de la compétition entre modèles ; comment ils se construisent, comment ils circulent, et pourquoi certains prétendent à une portée universelle. Il y a un fil rouge entre les missions productivité des années 30, le plan Marshall et les réformes dites de dérégulation.

MOREL Stéphanie (Centre de Recherches Politiques de la Sorbonne,U. de Paris I) *stephaniemorel@club-internet.fr*
RTF 9 / Session 3 / Salle B 101 / Mer 14 h 30

Les territoires de la discrimination positive, entre intégration et ségrégation : l'exemple des politiques éducatives urbaines

La politique des ZEP et la politique de la ville, politiques de discrimination positive territoriale instaurées dans les années 1980, constituent un objet particulièrement pertinent lorsque l'on s'interroge sur la référence au territoire dans l'action publique. Réalité géographique, lieu de sociabilité, espace politique, catégorie d'intervention publique, référence obligée des rhétoriques publiques, le territoire revêt plusieurs visages, sans que ces diverses réalités ne se superposent nécessairement. S'intéresser en particulier au territoire comme catégorie administrative et comme instrument de délimitation d'un espace sur lequel l'action publique est renforcée, c'est se demander d'une part comment ces territoires de la discrimination positive sont construits, à partir de quels critères et, d'autre part, s'ils constituent des « territoires de signification » pour les populations et participent à leur intégration. L'exemple des politiques éducatives urbaines nourrit cette interrogation sur la validité de la catégorie territoriale dans l'action publique. Comment sont créées les ZEP ? Quels critères président à la définition des quartiers ? Quels ancrages territoriaux caractérisent ces zones ? Le risque n'est-il pas de participer à une « déterritorialisation », vers une « société sans territoires » ? Il s'agit de répondre à ces questions en s'appuyant sur les résultats d'une enquête menée auprès des acteurs de l'école et de la ville à différents niveaux territoriaux et sur plusieurs départements, afin d'évaluer les effets des territorialisations de l'action publique sur l'intégration territoriale des populations et sur la correction des ségrégations spatiales.

VERPRAET Gilles (GRASS) *Verp@ehess.fr*
RTF 9 / Session 3 / Salle B 101 / Mer 14 h 30

Sociétés urbaines et construction du politique : les apports réciproques de l'enquête urbaine et de l'enquête sociologique

Sociétés des flux ou sociétés des territoires ? L'enquête urbaine différencie les différents modes de participation sociale, entre l'habitat et les sociabilités résidentielles, entre les modes de vie et les mobilités, entre les associations et les regroupements politiques. Une enquête précise sur une mobilisation urbaine engage à la fois le rapport aux territoires, le rapport aux institutions, le rapport au politique. Les enquêtes de modes de vie distinguent les différents modes échange (échange familial, échange résidentiel, échange métropolitain). Elles permettent de discriminer le repli des employés et la mobilité élargie des classes moyennes. Les enquêtes associatives distinguent les associations clientélistes en délégation des institutions (social et vulnérabilité), les associations autonomes dans leur construction d'un espace public (écologie et groupe de femmes). Les enquêtes sur les mobilisations sociales et urbaines, sur la constitution d'un évènement, approfondissent les rapports entre les territoires, les institutions et les politiques sociales. Elles mettent en phase les processus de socialisation (long terme), les rapports

aux institutions et aux politiques. Nous présenterons la mobilisation de Strasbourg (mars 1997), comme une mobilisation institutionnelle et associative, comme une mobilisation entre générations, comme un déplacement sémantique des contenus de citoyenneté. La constitution des pratiques urbaines déplace le niveau d'enquête sociale. Elle indique aussi les nouveaux rapports entre flux et territoires.

DES ROBERT Marie-Laetitia (CERLIS, Paris V) *ml.des-robert@paris5.sorbonne.fr*
RTF 9 / Session 4 / Salle B 101 / Mer 17 h 00

Attachements territoriaux et construction de soi

Cette proposition de communication souhaiterait apporter quelques éléments de réflexion sur l'importance du territoire et de l'ancrage territorial en France. En effet, les pratiques d'appropriation de l'espace, les identifications et les attachements afférents sous-tendent l'inscription de soi dans des collectifs (famille, ville ou quartier, région, groupe national ou culturel) et participent de la construction identitaire de nombre d'individus. Force est de constater par exemple, que certains s'identifient au national de façon volontaire pour compenser leur déficit d'enracinement local. Et si d'autres se construisent dans le déracinement, leurs récits mettent en évidence les difficultés et les tiraillements occasionnés. Il faut, comme l'y invite F.de Singly dans Libres ensemble, s'interroger sur la fonction du territoire partagé mais aussi du territoire aimé ou investi comme territoire de référence. Cette communication s'intéressera en particulier à la manière dont s'articulent ces différents niveaux de territorialités. On ne peut comprendre l'intensité de la revendication nationale d'un jeune adulte résidant dans un quartier-cité, et dont la famille est originaire du Maghreb, sans prendre en considération son inscription dans l'espace urbain : la manière dont il s'y inscrit et s'y sent inscrit ; et réciproquement.

DEVISME Laurent (LAUA, Ecole d'Architecture de Nantes) *laurent.devisme@wanadoo.fr*
RTF 9 / Session 4 / Salle B 101 / Mer 17 h 00

Codages et décodages territoriaux. Les « liens aux lieux », entre prothèses et habitus

Bien des travaux sur les dynamiques territoriales à l'œuvre soulignent le passage d'échelles emboîtées à des échelles superposées, ce passage s'accompagnant d'un foisonnement sémantique évident (archipel, émergence, metapole, fragmentation…) appelant à des images de rupture, de discontinuité voire de sécession. Partant d'une interrogation sur la territorialité - le versant territorial des identités-, nous proposons de plutôt travailler sur les « liens aux lieux » en explicitant les manières de les objectiver à partir de situations circonscrites. L'identité est généralement comprise selon les schèmes de « structures d'appartenance » et se trouve travaillée par des approches généalogiques. Dans une approche pragmatiste examinant davantage les conséquences que les antécédents, le questionnement est différent : lorsque l'on se définit par la spatialité (région, commune, quartier…), qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'est-ce que cela implique en termes de compétences, dans les rapports à l'espace observables ? A partir d'une recherche qui s'est attachée à décrypter les liens aux lieux et leurs troubles (dont certains se transforment en problèmes) en une petite commune bordant les ensembles urbains de Nantes, Angers et Cholet, je propose de revisiter les manières actuelles de décrire les articulations entre logiques territoriales et réticulaires et de livrer une typologie de liens aux lieux issue d'une approche interactionniste. La réflexion peut alors déboucher sur l'intelligibilité du phénomène urbain contemporain, délaissant aussi bien les figures anticipatrices que les images nostalgiques pour préférer « un calme examen » des faits urbains, c'est-à-dire des rapports de trafic en tout genre.

LE HAY Viviane (IEP Paris, OSC) *viviane.lehay@sciences-po.fr*
RTF 9 / Session 4 / Salle B 101 / Mer 17 h 00

Cohérences nationales et infranationales : pour une analyse de la diversité territoriale en Europe

La recherche en sociologie tend aujourd'hui à prendre en compte la question des échelles géographiques : il est désormais moins rare d'intégrer à la réflexion le fait que le niveau territorial envisagé (la nation, la région, la ville…) est susceptible de jouer un rôle tangible dans tout un ensemble de processus sociaux. Mais finalement, très peu de recherches empiriques abordent cet aspect, et l'évaluation empirique quantitative plus particulièrement (par l'utilisation de questionnaires notamment), demeure encore exceptionnelle. De même, la confrontation de plusieurs niveaux géographiques et l'étude de leur articulation, afin de démêler les effets des différentes échelles territoriales dans les pratiques sociales, constituent un champ d'analyse peu exploré. A partir des Enquêtes Eurobaromètres de 1970 à 1999, nous proposons de dégager la diversité socio-territoriale en Europe des pratiques sociales et d'en évaluer les limites. Dans une perspective comparative spatio-temporelle, il s'agira de confronter et de discuter trois niveaux géographiques, pour comprendre les processus d'affaiblissement et de résurgence des liens à l'espace : les cadres national, régional et urbain.Nous poserons ces questions : l'effet national tend-il à se réduire au cours du temps ? L'appartenance régionale bénéficie-t-elle d'un pouvoir explicatif de plus en plus structurant ? Les dynamiques urbaines sont-elles déterminantes pour comprendre les pratiques sociales ? Nous verrons que les cohérences nationales sont fortement prégnantes dans les comportements et possèdent un pouvoir explicatif important, mais que pour autant, les mécanismes infranationaux (régionaux ou liés au caractère urbain ou rural du territoire) apportent également un niveau de compréhension fondamental.

VULBEAU Alain (CREF, U. Paris X) *alain.vulbeau@wanadoo.fr*
RTF 9 / Session 4 / Salle B 101 / Mer 17 h 00

Les rues Gabriel Péri, territoires sans qualités ?

Cette communication concerne la problématique des dynamiques territoriales et plus particulièrement leur dimension symbolique. A partir d'une série d'excursions (ou visites de terrain) dans des rues de banlieue, depuis environ 10 ans, j'ai conçu un texte bref traduisant cette expérience[1]. Celui-ci s'organise en deux séries : l'une retrace des éléments biographiques de G. Péri ; l'autre offre des descriptions de type ethnographique et infra-ordinaire des rues éponymes. Enfin une troisième voie d'écriture tente de faire le lien entre la biographie et la topographie, l'évolution des banlieues populaires et celle des nominations de rue, les avatars de la reconnaissance des héros de la résistance et leur parcours de reconnaissance dans le panthéon des figures du Parti Communiste. C'est dans ce dernier registre que l'on parlera de régimes d'emboîtements et de discontinuité. Ce texte est un essai littéraire qui se veut en contiguïté avec des problématiques d'écriture de recherche ethnographique, en particulier dans les registres de la visibilisation de l'ordinaire, la mise en valeur du détail comme source d'interprétation, l'interrogation sur la pertinence de l'étude des traces, etc. Ainsi cette proposition rejoint une préoccupation du réseau en montrant que la problématique ancrage/mobilité peut s'observer à partir du sort fait à des repères ancrés dans la symbolique de délimitations

territoriales et de fléchage de parcours, tels que les plaques de nom de rue, surtout quand le personnage de référence appartient à une histoire et a des lieux qui ont besoin de se refaire .

BARTHON Catherine (IFRESI-CLERSE, IUFM Nord-Pas-de-Calais) *catherine.barthon@wanadoo.fr*
MONFROY Brigitte (IFRESI, CLERSE, IUFM Nord-Pas-de-Calais) *Brigitte.monfroy@wanadoo.fr*
RTF 9 / Session 5 / Salle B 101 / Jeu 14 h 00
La catégorisation scolaire des classes populaires : des catégories statistiques aux représentations. L'exemple des collèges lillois en quartiers urbains ségrégués
Voir résumé dans le RTF 5 session 5

DEBROUX Josette (GRS, U. Lyon II) *Josette.Debroux@univ-lyon2.fr*
RTF 9 / Session 5 / Salle B 101 / Jeu 14 h 00
Quand la mobilité spatiale brouille la lecture de la mobilité sociale ; le cas des migrations d'actifs vers des communes rurales « isolées »
Voir résumé dans le RTF 5 session 5

FIJALKOF Yankel (U. Paris VII) *cy.fijalkow@wanadoo.fr*
RTF 9 / Session 5 / Salle B 101 / Jeu 14 h 00
Groupes sociaux et politique urbaine dans trois quartiers parisiens en rénovation-réhabilitation (1960-2000)
Voir résumé dans le RTF 5 session 5

OBERTI Marco (Sciences Po Paris, Observatoire sociologique du changement, FNSP) *marco.oberti@sciences-po.fr*
PRÉTECEILLE Edmond (Observatoire sociologique du changement, FNSP) *edmond.preteceille@sciences-po.fr*
RTF 9 / Session 5 / Salle B 101 / Jeu 14 h 00
Les classes moyennes dans la ville : logiques sociales et logiques spatiales
Voir résumé dans le RTF 5 session 5

RENAHY Nicolas (INRA, CESÆR, Dijon) *renahy@enesad.inra.fr*
RTF 9 / Session 5 / Salle B 101 / Jeu 14 h 00
La condition ouvrière vue du village : enfance et adolescence de jeunes ruraux (1980-2000)
Voir résumé dans le RTF 5 session 5

RTF 10 : Sociologie de la connaissance

COMPAGNONE Claude (ENESAD, INRA, SAD Dijon) *c.compagnone@enesad.fr*
RTF 10 / Session 2 / Salle J 105 / Mar 17 h 00

La question du « point de vue » ou de la « perspective » dans la compréhension d'une construction sociale de la réalité

Pour Wittgenstein (1993, p. 163), « l'idée est placée comme des lunettes sur notre nez » et « nous ne regardons rien qu'au travers de l'idée » sans même songer à l'enlever. Mais ces « lunettes », doit-on préciser immédiatement avec Schutz (1994), sont de nature sociale : « l'individu humain perçoit le monde et le saisit intellectuellement à travers des lunettes sociales ». Ces lunettes sont sociales dans le sens où elles dépendent « des influences actuelles » autant que du « sens de l'action des expériences cumulées des générations passées » (p. 223). La façon dont est perçue et conçue la réalité est donc fonction du « point de vue » (Putnam) ou du « point de vie » (Ricœur) des personnes, ou encore de leur « perspective » (Bruner). Mais si Schutz parle de « point de vue » en se référant à la position par rapport à l'objet, à l'expérience particulière que l'on en fait dans le temps présent, Darré (1984), en suivant Prieto (1975), utilise ce terme dans un sens élargi et se réfère non seulement à l'activité qui est menée sur et avec les choses, mais aussi à l'activité sociale qui donne forme aux choses. En quoi cette définition permet-elle de développer un régime d'explication particulier en sociologie ?

FARRUGIA Francis (U. de Franche-Comté) *francis.farrugia@univ-fcomte.fr*
RTF 10 / Session 2 / Salle J 105 / Mar 17 h 00

Le statut de 'l'anhypothétique' en sociologie de la connaissance. Pour un perspectivisme de la connaissance sociologique

Une connaissance herméneutique critique au regard des connaissances qui se donnent pour vraies, une sociologie de la connaissance procédant à des « imputations » croisées par lesquelles les savoirs examinés sont sans cesse référés à leurs conditions empiriques de possibilité, peut-elle échapper à une imputation récurrente de même nature ? Est-il légitimement possible de récuser « la vérité » de certaines connaissances tout en revendiquant pour soi-même une telle « vérité » d'ordre supérieur ? Une imputation de cette sorte, réflexive et en récurrence, invalide-t-elle les énoncés critiques et leurs interprétations ou bien les laisse-t-elle intacts, ceux-ci bénéficiant d'un statut d'extra-territorialité lié à leur position méta-analytique ? Une interprétation « sans attaches » est-elle possible ? La critique marxiste du savoir comme « idéologie » doit-elle s'interpréter comme idéologique ? La dénonciation nietzschéenne de la connaissance comme « volonté de puissance » s'exerce-t-elle encore sous l'emprise de ladite volonté de puissance ? L'interprétation freudienne de la culture comme « sublimation » et travestissement de pulsions peut-elle se lire en termes pulsionnels ? C'est donc du statut de ce que Nietzsche, traitant de l'herméneutique du « soupçon » (pour reprendre son expression) nommait « lucidité » et « probité » qu'il sera traité.

FRÈRE Bruno (Fonds national Recherche scientifique, U. de Liège (Belgique)) *bfrere@ulg.ac.be*
RTF 10 / Session 2 / Salle J 105 / Mar 17 h 00

M. Scheler et la sociologie de la connaissance

A partir de Problèmes de sociologie de la connaissance, nous verrons que Scheler donne une définition de la sociologie qui entend transcender à la fois le positivisme et le naturalisme par ce qu'il nomme « le perspectivisme historique » (p. 222). Scheler s'est attaché à montrer que nos formes de connaissance et d'appréhension du monde n'étaient pas stables mais entièrement dépendantes des contextes socio-historiques. Nous essayerons d'abord de cerner la spécificité schelerienne de cette thèse classique en sociologie. Dans un second temps, nous tâcherons de montrer que la sociologie de la connaissance de Scheler n'est pas sans préfigurer la corrélation habitus-champs de P. bourdieu. Mais pour Scheler, la connaissance et l'esprit humain sont sur une voie de « différenciation perpétuelle ». L'organisation de la raison est plurielle et elle se structure à partir « d'une mutation continuelle du savoir catégorial individuel » (pp. 48-52). Dès lors, la sociologie de la connaissance telle qu'il l'a définit nous permet de penser un individu pluriel à la fois singulier et déterminé constamment par le monde social. C'est ce que ne permettait pas Bourdieu qui, écrit P. Corcuff, rabat rapidement l'aspect novateur de l'habitus individualisé sur l'habitus de classe. Enfin, s'il nous en reste le temps, nous tâcherons de mettre cette théorie à l'épreuve de nos recherches de terrain sur l'économie solidaire. Peut-on mesurer la manière dont les discours de ses acteurs attestent de la mutation continuelle des formes de résistance au capitalisme depuis la critique qu'en faisait Scheler ?

KUPIEC Anne (U. Paris X) *Anne.Kupiec@u-paris10.fr*
RTF 10 / Session 2 / Salle J 105 / Mar 17 h 00

Mannheim et la théorie critique : une lecture pour aujourd'hui ?

Karl Mannheim joua, dans les années 1920, un rôle déterminant dans le développement de la sociologie de la connaissance. Il fut particulièrement sensible à la relation entre connaissance et politique, mieux au rapport entre connaissance politique et action. Ses conceptions furent cependant largement remises en cause par les membres de l'Ecole de Francfort et particulièrement par Horkheimer, Adorno et Marcuse qui considèrent que Mannheim abandonne toute fonction critique et recherche l'adaptatation sociale. Cette approche critique, aujourd'hui encore, ouvre la possibilité de s'interroger sur les fondements théoriques de la sociologie de la connaissance à une période où le statut de la connaissance dans les sociétés démocratiques contemporaines a significativement évolué.

DOLBEAU Monique (U. de Franche-Comté) *monique.dolbeau@wanadoo.fr*
RTF 10 / Session 3 / Salle J 105 / Mer 14 h 30

Pour une sociologie de la connaissance artisanale : la mémoire du maréchal-ferrant

Il s'agira de montrer comment la connaissance technique et le savoir pratique du maréchal-ferrant actuel présupposent une mémoire ancestrale (qui excède la simple mémoire professionnelle acquise lors de l'apprentissage du métier) : mémoire des gestes, des actions, du rapport à l'animal. Cette connaissance transpersonnelle relève d'une transmission, d'un héritage : le maréchal est inscrit dans un lignage réel ou symbolique, tout au moins, se vit-il comme successeur. La connaissance artisanale individuelle actualisée dans sa pratique courante ne peut se produire et s'effectuer sans relation avec une mémoire symbolique ou

une dimension mythique de la profession qui recouvre les représentations du métier d'autrefois et de la pratique ancienne que l'artisan construit ou reconstruit . Ces représentations construites par l'acteur sont aussi héritées, elles proviennet du rapport de l'artisan à un passé reconstruit de son lignage, et s'ancre dans le monde de l'imaginaire et les archétypes de la profession. Mon argument sera qu'il n'y a pas d'exercice pratique sans représentations symboliques, pas d'exercice réel sans rapport à l'imaginaire, pas de concret sans abstrait.

GAUDEZ Florent (Centre Universitaire de Formation et de Recherche) *gaudez@univ-tlse2.fr*
RTF 10 / Session 3 / Salle J 105 / Mer 14 h 30

Esthétique et connaissance dans le processus de production en littérature

Il faut « connaître avec la littérature, plutôt que de connaître la littérature » plaide le philosophe Pierre Macherey dans un entretien où il développe l'idée que la littérature est une forme du connaître, où la pensée travaille sur des figures spécifiques dotées d'une valeur en tant qu'expérience de pensée, c'est-à-dire que « la préoccupation essentielle n'est plus de connaître les textes littéraires, les conditions spécifiques de leur production, etc. mais de savoir ce qu'on peut connaître avec eux, dans quelle mesure on peut les prendre comme des formes de connaissance ». La littérature, comme toute forme d'art, est une pratique. Il s'agit pour la sociologie de l'art d'appréhender aussi le travail de transformation lui-même, et ce, particulièrement au niveau de la place du sensible dans le procès de connaissance, et ainsi d'ouvrir l'angle du questionnement sociologique sur l'art à la dimension esthétique, pathique, et la mettre en regard, dans le cadre d'une sociologie de la connaissance, avec la dimension épistémique. Considérant la sociologie de l'art comme un aspect régional d'une sociologie de la connaissance, on montrera comment il est important de réunir dans une même approche de l'objet d'art, la dimension esthétique et la dimension scientifique, c'est-à-dire d'essayer de montrer comment ici le texte littéraire, dans sa spécificité en tant qu'objet d'art créé par l'artiste puis réapproprié, réinvesti par un lecteur, peut s'exprimer en tant que tel, et induire des possibilités de discours dans une démarche de connaissance, en considérant que la lecture en tant qu'acte fictionnel est un acte productif.

GUTH Suzie (U. Marc Bloch, Strasbourg) *rets.guth@wanadoo.fr*
RTF 10 / Session 3 / Salle J 105 / Mer 14 h 30

Le séjour à l'Université impériale de Strasbourg de Robert E. Park

Pour des raisons politiques et culturelles, l'empire allemand, qui vient de conquérir l'Alsace et la Moselle, décida de réhabiliter et de donner de l'extension à l'université de Strasbourg. De nombreux intellectuels allemands sont nommés professeurs à Strasbourg au tournant du siècle et vont attirer à leur tour des jeunes gens qui marqueront à jamais la sociologie de leur nom : F. Toënnies, Robert E. Park, Henderson Max Weber. Robert Park séjourna avec sa famille deux années à Strasbourg pour préparer son doctorat sous la direction du professeur Windelband dont nous examinerons les enseignements et les travaux. Nous analyserons la vie universitaire à Strasbourg dans le nouveau quartier bâti par les Allemands, telle qu'elle peut être reconstituée à partir des travaux menés aujourd'hui. Il s'agit d'une société qui pourrait métaphoriquement, être assimilée à une société coloniale avec ses élites allemandes, ses élites francophones qui ne communiquent guère, avec un afflux massif d'immigrants venus d'Allemagne, mais aussi avec un taux élevé de mariages entre Alsaciens et Allemands. La société universitaire vit à l'heure allemande avec des hôtes illustres et des enseignants engagés dans la reconstruction universitaire. Nous terminerons par l'examen des travaux de Robert Park pendant cette période. Il publia en 1900 une analyse de l'armée allemande comme le modèle des formes d'organisation. Nous essaierons de montrer les interprétations de ce paradigme en termes sociologiques, la relation que l'on peut esquisser entre cet article et sa thèse « Masse und Publikum » (Heidelberg,1903). Quelle est la part de la pensée allemande dans ce texte ? Dans quelle mesure le séjour strasbourgeois fut-il le creuset de cette analyse ? Trouve-t-on dans ces écrits, à l'instar de ceux de Max Weber, des références à la situation alsacienne ?

SPADONE Pierre-Louis (U. de Franche-Comté, LASA) *plspadone@wanadoo.fr*
RTF 10 / Session 3 / Salle J 105 / Mer 14 h 30

Logiques de connaissance et configuration matérielle : L'architecture contemporaine et le travail d'analyse sociologique

Comment définir un espace de pertinence sociologique à partir du « ce en quoi » de l'architecture : « de quelle matière l'objet architectural est-il fait? » (cf. Physique d'Aristote). Il s'agit de concevoir comme fait social la dimension matérielle de l'œuvre, le travail sur la matière comme enjeu social fondamental de la relation de l'homme à l'architecture. Interrogés sur « la constance de la matière dans leur œuvre » (Le Monde, 17/01/2002), J. Herzog et P. de Meuron expliquent que « le travail sur la matière est essentiel pour que l'architecture garde son rôle de médium entre les gens ». Concevoir le « travail sur la matière » comme objet de connaissance sociologique nous confronte à la question de l' »obstacle substantialiste » (G. Bachelard, 1938). L'analyse sociologique peut-elle être conçue à partir de la « surcharge » de signification qui a prise sur la matière (et qui constitue en partie le rôle de médium joué par l'architecture)? Il s'agit de poser les conditions d'une logique de la connaissance (et d'un programme de recherche en sociologie de la connaissance) : comprendre « la disposition de l'épistémè » (M. Foucault, 1966) à partir de laquelle se définissent usage et représentation de la matérialité dans l'architecture contemporaine. En référence à J.-M. Berthelot (1990-1996) et à J. Habermas (1987), nous définirons un espace de pertinence sociologique, à partir de différents schèmes d'analyse : phénoménologique, structural, herméneutique et pragmatique. Soit quatre composantes analytiques de l'intelligence de l'objet, avec l'objectif d'apporter des éléments de réponse différenciés à notre questionnement : comment la configuration matérielle (le « langage de la matérialité », F. Dagognet, 1985), et « la disposition de l'épistémè » permettent de comprendre le rôle social de l'œuvre architecturale?

DELZESCAUX Sabine (U. Paris VII) *sabine.delzescaux@free.fr*
RTF 10 / Session 4 / Salle J 105 / Mer 17 h 00

Le traitement dans la subjectivité dans les théories de l'intervention sociale

L'existence, à l'intérieur du champ de l'intervention sociale, de multiples courants théoriques conduit à reposer avec force la question du choix de l'objet et de sa construction et des conceptions fondamentales des relations sociales qui le sous-tendent. Bien plus, en s'inscrivant dans une relation d'aide dont les finalités varieront en fonction de sa posture et de l'objet de son intervention, l'intervenant s'affronte, de surcroît, à la difficile question de la subjectivité : la sienne propre qui renvoie à la question de son implication dans le processus d'intervention, mais aussi celle des personnes auprès desquelles il intervient qui renvoie à la question de l'hétérogénéité du « système-client » dont la demande n'est pas une, mais plurielle. Ce n'est pas, disait

G. Devereux, l'étude du sujet, mais celle de l'observateur, qui nous donne accès à l'essence de la situation d'observation. Si tous les théoriciens de l'intervention sociale n'accordent pas à la subjectivité le rôle fondamental que lui attribuait ce dernier dans les processus de production de connaissances, tous s'interrogent, néanmoins et quels que soient les courants, de type sociologiques ou psycho-sociologique, sur la neutralité supposée de l'intervenant et, par voie de conséquence, sur la scientificité de sa démarche, sa validité. Ce sont ces interrogations que nous proposons d'examiner dans le cadre de cette communication à travers une approche comparative des différents modèles interprétatifs mis en œuvre pour y répondre.

MENDJELI Rachid (CERVL, IEP de Bordeaux, U. de Bordeaux I) *mendjeli@mail.iep.u-bordeaux.fr*
RTF 10 / Session 4 / Salle J 105 / Mer 17 h 00

La théorie des trois générations. De l'usage sociologique des croyances mythiques et religieuses »

L'objectif de cette communication est de présenter les éléments d'une critique épistémologique des usages sociologiques et politiques de la théorie des trois générations. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une sociologie des savoirs et des croyances des milieux intellectuels et politiques de l'époque des lumières à la période contemporaine. Cet itinéraire de recherche nous conduira à explorer les usages de la théorie des trois générations au cours du XIXe siècle, période pendant laquelle, les croyances mythiques et religieuses sur la transmission héréditaire subsistent dans les œuvres littéraires et les productions sociologiques. Il s'agit de montrer pourquoi et comment cette théorie interroge l'histoire de la sociologie. Cette perspective ouvre inévitablement une réflexion sur les rapports entre les phénomènes de « rupture révolutionnaire » et de « rupture épistémologique » comme objet de la sociologie de la connaissance. Tout se passe comme ci la Révolution de 1789 crée la rupture dans la pratique et la théorie politique avec cette croyance. Les historiens de la révolution, après les philosophes des lumières la théorisent. Mais paradoxalement à travers l'étude de la littérature des sciences sociales au cours XIXe et au XXe siècle, on observe la diffusion de ces usages comme théorie explicative des phénomènes d'assimilation, d'acculturation et d'intégration. La théorie politique révolutionnaire aurait créé les conditions de la rupture avec la croyance en la transmission héréditaire de la faute des ancêtres sur trois générations, mais, la théorie scientifique reviendrait sur cette rupture sans s'interroger sur la nature du statut épistémologique de la théorie des trois générations.

PLASSE Christine (U. Catholique de Lyon) *c.plasse@libertysurf.fr*
RTF 10 / Session 4 / Salle J 105 / Mer 17 h 00

L'écriture autobiographique : conscience de soi et représentations sociales

Notre communication visera à se questionner sur le sens que l'on engage dans la littérature du « je » c'est-à-dire dans l'acte de mettre par écrit sa vie et de la rendre publique. Nous réfléchirons aux modalités de « construction » des formes de présentation et de représentation de soi c'est-à-dire à la définition que les auteurs donnent d'eux-mêmes dans des écrits à prétention remémorative. Nous rendrons compte des catégories mentales de perception et de classement, des schèmes d'évaluation ou d'appréciation que les narrateurs engagent pour se représenter et pour dépeindre leur vécu. Nous essayerons de comprendre comment les trajectoires sociales « façonnent » les représentations de soi et quelles sont les conditions qui favorisent le retour sur soi. Il s'agira à la fois de repérer comment s'organisent la perception et la représentation de soi et de saisir les limites socialement définies de ce qu'il est possible et légitime d'écrire. Ainsi, l'analyse de ces pratiques d'écriture nous permettront d'engager une réflexion sur le passé (incorporé et intériorisé) et sur les conditions de son « actualisation » dans des écrits rétrospectifs. Nous montrerons que ce travail de présentation de soi est le « révélateur » de dispositions à penser et à catégoriser qui sont les produits des expériences socialisatrices des auteurs. Expériences multiples, plus ou moins durables et intenses, dans divers collectifs sociaux. Comprendre les significations engagées dans ces écrits, saisir ce qui se joue dans ce rapport particulier de l'individu à sa subjectivité, c'est contribuer à fonder une sociologie historique de l'entendement et de poursuivre le projet durkheimien d'une science sociale des catégories de l'esprit humain.

SCHRECKER Cherry (U. Nancy II) *cherry.schrecker@wanadoo.fr*
RTF 10 / Session 4 / Salle J 105 / Mer 17 h 00

La sociologie, une connaissance du social

Que l'on envisage la sociologie comme porteuse d'une analyse objective de l'ensemble social et des phénomènes sociaux ou comme une construction de ce même objet, elle est en tout cas l'un des cadres dans lesquels la connaissance de la société est formulée, approfondie et transmise. La communication fera le point sur une recherche en cours qui examine la structure et la transmission de la sociologie en tant que discipline académique à travers la comparaison de manuels de sociologie. Cette comparaison est à la fois synchronique - comparant des manuels produits dans des pays différents (la France et la Grande-Bretagne) à des périodes à peu près analogues - et diachronique – comparant l'évolution des manuels de chaque pays sur une période de cinquante ans (de 1950 à 2002) -. La recherche tente d'évaluer les divers facteurs disciplinaires, culturels, institutionnels, politiques ou commerciaux, par exemple, qui influent sur la pratique et la transmission de la sociologie. Ce sera l'occasion de s'interroger sur la relation entre la société et la connaissance qu'elle produit et/ou de faire le point sur les méthodes appropriées à la recherche sur la connaissance sociale.

BOUVIER Alban (Univ. Paris IV, U. d'Aix-en-Provence) *alban.bouvier@noos.fr*
RTF 10 / Session 5 / Salle J 105 / Jeu 14 h 00

Sociologie de la connaissance, sociologie cognitive et épistémologie sociale

Une part du renouveau de la sociologie de la connaissance contemporaine vient de l'émergence de la psychologie cognitive. Parmi les courants les plus novateurs se trouve celui initié par Tversky et Kahneman, Nisbett et Ross et qui a mis au premier plan l'interrogation sur les travers systématiques (biases) de raisonnement les plus répandus, dont un certain nombre s'observent aisément dans les processus de décision. Nisbett et Ross voient en Stuart Mill et son Système de logique le fondateur de ce type d'interrogation en psychologie. On méconnaît souvent que Vilfredo Pareto a très explicitement voulu élaborer, dans son Traité de sociologie générale, le versant sociologique d'une entreprise dont il considérait que Mill avait construit le versant psychologique. Or on trouve dans l'effort de Pareto d'étudier les types de raisonnement biaisés les plus fréquents à la source (ou à l'une des sources) des fausses croyances et des idéologies un programme original de sociologie de la connaissance ou de sociologie cognitive. Mon propos toutefois sera de montrer que, chez Mill comme chez Pareto, psychologie et sociologie de la connaissance ne sont pas séparées de préoccupations normatives ou épistémologiques, au risque parfois de confondre les unes et les autres. Or

l'association d'un programme épistémologique, d'un côté à une psychologie cognitive, de l'autre à une sociologie cognitive, l'une et l'autre modernes, se trouve aujourd'hui dans le courant dit d'épistémologie sociale (social epistemology), auquel je voudrais introduire.

BRONNER Gérald (U. Nancy II) *gerald.bronner@univ-nancy2.fr*
RTF 10 / Session 5 / Salle J 105 / Jeu 14 h 00
Science contre croyance ?
Cette communication aura pour but de faire le point sur les courants se réclamant de la sociologie cognitive en France. Parlent-ils tous de la même chose ? Quelles sont les implications épistémologiques de chacune de leur position ? Je chercherai à décrypter les enjeux théoriques de chacune de ces écoles et, par le fait, à dessiner les contours de ce champ polymorphe qu'est la sociologie cognitive. J'examinerai en particulier la question de savoir si, sous un même intitulé, peut se cacher des incommensurabilités programmatiques. Enfin, j'examinerai quelles peuvent être les applications pratiques de ce champ soutenu par un appareil théorique exigeant.

CHRISTIAS Panagiotis (U. Paris V, Institut du Travail Social et des Recherches Sociales) *panagiotischr@yahoo.fr*
RTF 10 / Session 5 / Salle J 105 / Jeu 14 h 00
Polémologie et épistémologie
Le problème de la connaissance sociologique, tel que le présente Max Weber, réside dans la mise en rapport entre, d'un côté, le « sens visé subjectivement » et, de l'autre, le « sens objectivement valable ». Est-ce qu'une théorie descriptive de la connaissance sociologique peut répondre à cette exigence ? Le problème qui se pose est de bien définir ce qu'est la « description ». Par « gemeinte sinn » (Wissenschaftslehre, Mohr, Tübingen, 1988), Weber entend introduire en sociologie le problème de l'intentionnalité. Définir l'action sociale à partir de l'intention de l'agent individuel (individualisme méthodologique) est une entreprise équivoque. Surtout quand une telle attitude est mal interprétée et suggère que chaque individu est sujet de ses intentions, pire encore, leur « cause » ou à leur « origine ». Afin de lever ce malentendu, nous définirons la notion de « description » à partir des travaux d'Elisabeth Anscombe, qui reprend les travaux de Ludwig Wittgenstein. Nous entendons clarifier par ce détour la posture de Max Weber, élaborer une théorie de la description sociologique qui soit en même temps une théorie de l'action sociale et, enfin, proposer une solution tenable au problème de l'intentionnalité de l'agent.

DUBOIS Michel (GEMAS, Paris IV, MSH) *mdubois@msh-paris.fr*
RTF 10 / Session 5 / Salle J 105 / Jeu 14 h 00
Sociologie de la connaissance et sociologie des sciences : nature et transformation des relations disciplinaires
Une idée communément admise veut que « sociologie de la connaissance » d'une part et « sociologie des sciences » d'autre part ne représentent au final que deux variantes d'une même démarche. L'une plus générale englobant en quelque sorte la seconde, dédiée à un domaine spécifique de production de connaissance. A travers une analyse de la transformation de ce domaine général de recherche, nous essaierons de montrer ce qu'il y a de réducteur dans une telle vision. Il s'agira notamment d'établir les modalités évolutives des rapports entre sociologie de la connaissance et sociologie des sciences mais également d'identifier les raisons à l'origine de cette évolution.

RTF 11 : Sociologie de la consommation

FLOUX Pierre (EHESS, Centre de Sociologie de l'Innovation de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris.)
pierre.floux@free.fr

RTF 11 / Session 1 / Salle D 118 / Mar 14 h 30

Pour une sociologie pragmatique du goût des morilles

Les morilles sont paradoxalement perçues sur notre terrain comtois comme un mets prestigieux, festif et emblématique de la gastronomie locale, alors qu'elles sont le plus souvent importées des Pays de l'Est. Résoudre ce paradoxe pourrait nous conduire à considérer les qualités intrinsèques des morilles comme la source où les gastronomes comtois puisent leur goût. Nous pourrions partir de la sociologie classique et aller chercher dans les jeux de la distinction de classe et de l'identité sociale les déterminismes cachés de ces préférences. Nous essaierons de changer de point de vue explicatif pour rendre compte des phénomènes et tenterons d'adopter une posture pragmatique. Au lieu de nous attacher à la question du 'pourquoi' – pourquoi les acteurs aiment-ils les morilles – nous nous intéresserons au 'comment' : comment les Francs-comtois font-ils pour aimer les morilles, pour se mettre en relation avec ces champignons ? Rejouée depuis cinq siècles, la « chasse aux morilles » assure la sécularisation du goût de ce champignon en Franche-Comté, ce qui expliquerait la rareté des morilles aujourd'hui. Or les morilles ne sont pas rares, mais difficiles à trouver. Subtile est la nuance et pourtant, c'est par cette ambiguïté entretenue que chasseurs et morilles déterminent le « bon » goût de ces champignons, de sorte que seule une importation massive parvient à combler l'importante demande locale. En nous permettant de saisir la manière singulière par laquelle les activités cynégétique, mycologique et gastronomique se combinent, notre outil théorique se révèle adapté à notre étude.

GARABUAU MOUSSAOUI Isabelle (EDF) *isabelle.moussaoui@alterlog.fr*

RTF 11 / Session 1 / Salle D 118 / Mar 14 h 30

Jeunes et consommations : construction des catégories de la jeunesse par la consommation en sciences sociales et en marketing

Les sciences sociales et le marketing participent de la construction de la catégorie « jeunesse », en utilisant la consommation comme analyseur. Si cela n'est pas toujours revendiqué en sciences sociales, ni même en recherche marketing, le marketing opérationnel a réalisé une « fusion » de ces deux thèmes, entre autres en utilisant les recherches en sciences sociales portant sur les jeunes. A partir d'une analyse bibliographique des recherches sociologiques, anthropologiques et marketing sur les jeunes et la consommation, ainsi qu'à partir d'enquêtes qualitatives sociologiques et anthropologiques sur cette population et cette thématique (pratiques alimentaires, relations à l'automobile, aux objets de nouvelles technologies, etc.), je propose de montrer comment se construit la catégorie « jeunes » par la consommation, et comment les recherches sociologiques sont utilisées ou diffusées auprès du grand public, en particulier par l'intermédiaire du marketing. Le thème du lien entre jeunesse et consommation n'est en effet pas neutre. Je montrerai en particulier qu'il existe des thèmes privilégiés d'étude sur la consommation des jeunes (loisirs et pratiques extrêmes, risquées), qui construisent une image particulière de la jeunesse (comme insouciante), voire qui construisent cet âge de la vie comme un groupe homogène, au-delà de toute appartenance culturelle ou sociale (culture juvénile internationale). Dans un contexte de mondialisation et d'allongement de la jeunesse, le thème de la consommation semble donc très bien venu pour parler des jeunes, mais ne participe-t-il pas d'un enfermement de cet âge de la vie dans une vision stéréotypée ?

OHL Fabien (Lab. APS et Sciences Sociales, U. Marc Bloch Strasbourg) *ohl@umb.u-strasbg.fr*

RTF 11 / Session 1 / Salle D 118 / Mar 14 h 30

Le goût pour les produits sportifs : usages et modes de diffusion

On ne peut pas traiter du goût de la même façon dans une période de relative rareté des consommations et dans une situation d'abondance de l'offre, d'impact significatif des médias et d'influence croissante du marketing. Le nouveau contexte de consommation invite à débattre de l'explication du goût comme expression d'une culture de classe. La diffusion de la consommation des pratiques et plus généralement des consommations sportives, rend les liens entre habitus, goûts et consommation plus incertains. Si le sport et ses consommations partiellement massifiées ne suppriment pas les hiérarchies et les dominations, ils remettent en cause les perceptions classiques de l'ordre symbolique qui organise les relations entre les consommations et les groupes sociaux. Les consommations associées au sport multiplient les possibilités d'utilisation des produits pour jouer des identifications et rendre plus floues les appartenances à des catégories sociales. Nous proposons d'étudier la diversité des usages et de la diffusion des produits sportifs en adossant notre argumentation sur des enquêtes auprès des consommateurs et des entretiens avec des offreurs.

RÉGNIER Faustine (Lab. de recherche sur la consommation, INRA, Observatoire sociologique du changement/FNSP)
Faustine.Regnier@ivry.inra.fr

RTF 11 / Session 1 / Salle D 118 / Mar 14 h 30

L'obésité en France et aux Etats-Unis (1970-2000) : différences et invariants spatio-temporels

L'obésité apparaît comme un fait majeur dans le domaine alimentaire aujourd'hui. Pourtant les contours du phénomène restent mal cernés, en particulier d'un point de vue sociologique : l'obésité demeure un champ de recherche embryonnaire pour la sociologie française. Cette contribution se propose de présenter les premiers résultats d'une recherche sur l'obésité, menée dans une optique comparative entre la France et les Etats-Unis. A partir de l'exploitation de l'enquête Santé et soins médicaux de l'INSEE de 1970, de l'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages de l'INSEE de mai 2001, des Enquêtes nationales sur la santé et la nutrition (NHANES) américaines de 1970 et 2000, nous nous attacherons à la comparaison spatiale et temporelle de l'obésité. Nous mettrons tout d'abord en lumière les différences entre la France et les Etats-Unis et au cours du temps, lesquelles sont relatives aux proportions du phénomène et à sa répartition par sexe et par âge. Nous ferons ensuite apparaître les invariants qui caractérisent le phénomène de l'obésité : depuis 30 ans, l'obésité est liée à des facteurs sociaux qui, aussi bien en France qu'aux Etats-Unis, jouent beaucoup plus pour les femmes que pour les hommes. Par là, nous essaierons de

montrer que l'obésité, dont la dimension est bien évidemment polyfactorielle, est un fait social, pour lequel nous tenterons d'avancer quelques pistes explicatives.

TEIL Geneviève (INRA, SAD, APT) *genevieve.teil@wanadoo.frl*
RTF 11 / Session 1 / Salle D 118 / Mar 14 h 30

Des formats de la perception

Le goût est souvent interprété comme un des lieux de condensation des éléments en jeu dans la consommation. Mais doit-il être interprété comme le résultat d'une détermination socioculturelle incorporée, un construit social, c'est-à-dire le résultat lui aussi incorporé de pratiques sociales liée à l'activité alimentaire, ou bien, loin de cette hégémonie des déterminations collectives, comme le résultat d'une juxtaposition d'influences sur la perception de la qualité ? En partant de l'analyse empirique de cas de buveurs de vin, cette communication montre que chacune de ces hypothèses correspond à un format particulier de la relation de goût : l'appui sur « ce qui est collectivement reconnu comme bon » dans le premier cas, l'appui sur une définition de « mes goûts » dans le second et sur « la qualité » des produits dans le troisième. Chacun de ces formats repose sur un équipement déterminé de mise en relation que l'analyse de cas permet de dégager.

BERLOQUIN-CHASSANY Pascale (U. Paris X) *pascale@pobox.com*
RTF 11 / Session 2 / Salle D 118 / Mar 17 h 00

Consommer de la création vestimentaire africaine en Occident : la position des stylistes dits africains

En novembre 1998, la première édition du Festival International de la Mode Africaine organisée par un créateur de mode vestimentaire nigérien dans le désert de l'Aïr réunit une centaine de mannequins notoires, des journalistes du monde entier et des couturiers tels Kenzo et Issey Miyake. Les collections de Christian Lacroix et Yves Saint-Laurent côtoyèrent celles que la presse féminine s'accorde à qualifier d'africains. Aborder la consommation est par définition tabou dans ce champ dans la mesure où un créateur de mode vestimentaire se sent, se proclame, artiste. Néanmoins, il convient de considérer la réception de cette création de luxe. En effet, de manière implicite, une clientèle potentielle est projetée, cette dernière doit pour le moins se reconnaître dans la griffe d'un styliste. L'achat valide la cohérence d'un style et relance ainsi sa perpétuation. Que penser de la précision africaine accolée à celle d'un créateur ? Et de celle d'ethnique lorsqu'il s'agit de décrire ses créations vestimentaires ? Ces éléments identitaires (style) visent une clientèle potentielle qui les reçoit puis les décode en fonction d'un discours médiatique. L'artiste de Mode doit séduire pour vendre beaucoup. Ainsi, une large diffusion en adéquation avec les besoins d'une clientèle fortunée est requise. D'un autre point de vue, faire parler de soi peut également être obtenu par ce créneau ethnique. Cette prise en considération du marché peut-elle orienter la création ?

BRICAS Nicolas (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, CIRAD, TA)
nicolas.bricas@cirad.fr
CHEYNS Emmanuelle (socio-économie de l'alimentation au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, CIRAD, TA) *emmanuelle.cheyns@cirad.fr*
FIGUIÉ Muriel, (socio-économie de l'alimentation au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, CIRAD, TA) *muriel.figuie@cirad.fr*
RTF 11 / Session 2 / Salle D 118 / Mar 17 h 00

Consommation alimentaire et urbanisation dans les Pays du sud

Depuis plusieurs années, l'équipe Socio-économie de l'alimentation du CIRAD mène des travaux sur les changements alimentaires liés à l'urbanisation dans les Pays du sud. Une idée simple domine encore largement: au Nord, la question principale de l'alimentation serait celle de la qualité, au Sud celle de la quantité. La synthèse de nos recherches montre que, dans les Pays du sud comme ailleurs, l'alimentation est multifonctionnelle (fonctions biologique mais aussi identitaire, hédonique et économique). L'urbanisation conduit à la construction de nouvelles identités alimentaires qui ne sont pas un simple mimétisme vis-à-vis du Nord mais qui intègrent des références multiples (urbaines/rurales, individuelles/collectives). Elle renforce aussi l'incertitude sur la qualité des produits, tant au niveau des caractéristiques hédoniques et territoriales qu'hygiéniques et sanitaires. La gestion de cette incertitude devient un enjeu important de la compétitivité des filières alimentaires. La démarche à la base à ces travaux a connu trois étapes: une étape centrée sur la caractérisation des changements alimentaires qui a conduit de l'étude des produits consommés à celle, plus large, des styles alimentaires; une étape centrée sur la qualité des produits, qui a conduit de l'étude des caractéristiques et attributs de qualité à celle de la construction sociale de la qualité; une étape centrée sur les problèmes sanitaires qui a conduit de la qualité sanitaire à une approche en termes de risques. A travers cette activité réflexive, cette communication propose de retracer l'évolution de la demande sociale sur le sujet de la consommation alimentaire au Sud et du référentiel théorique mobilisé.

ESCALA Thierry (U Toulouse II, CERTOP) *thierry.escala@wanadoo.fr*
RTF 11 / Session 2 / Salle D 118 / Mar 17 h 00

Figure du producteur et politisation du consommateur

La présente proposition invite à l'exploration de certaines limites du phénomène « consommation ». Ces limites sont celles révélées par le constat de l'équipement du choix du consommateur et de ses implications au sein d'un système d'approvisionnement complexe. Cette perspective induit un ajustement de plus en plus fin des activités de consommation et de production. C'est donc en amont de l'acte propre de consommation que notre regard se portera. Nous nous intéresserons au travail de marché en tant qu'ajustements multiples et distribués de l'offre et de la demande. Ces ajustements sont particulièrement lisibles à travers la qualification du produit tant la qualité est devenue un leitmotiv dans les relations des producteurs aux marchés. Les produits agro-alimentaires et leur certification sont un terrain favorable à la mise en pratique d'une telle approche. A partir d'une mise en perspective parallèle de l'émergence du consommateur comme catégorie politique et de la figure du consommateur comme opérateur des relations d'intermédiation marchande, nous exploiterons les premiers résultats d'une enquête qualitative. Cette enquête porte sur l'Agneau Fermier du Quercy – Label Rouge et comporte l'analyse d'une série de 40 entretiens (producteurs, encadrement professionnel) et de divers documents de promotion (prospectus, sites web, articles de presse). Ce lien nous permettra d'interroger deux points problématiques : La symétrisation des figures du consommateur et du

producteur confirmant l'assise du travail d'intermédiation marchande ; La politisation du marché et potentiellement du consommateur à travers l'inscription d'enjeux territoriaux dans le produit par sa qualification

FERRANDO Y PUIG Judith (CERLIS, U. Paris V) *judithferrando@yahoo.fr*
RTF 11 / Session 2 / Salle D 118 / Mar 17 h 00

L'usage de la voiture, entre pratique individuelle et pratiques collectives: Un enjeu pour les pouvoirs publics

Plusieurs sociologues, de Halbwachs à Bourdieu, se sont intéressés à la consommation comme élément du jeu social concourrant à la construction d'une identité sociale et de la distinction. Cette communication invite à se pencher sur le processus de décision en matière de consommation pour voir en quelle mesure et selon quelles modalités il peut être modelé de manière exogène pour aboutir à un changement de pratique et d'usages. Cette analyse s'appuie sur une étude empirique réalisée de janvier 2003 à novembre 2004 sur un dispositif réunissant des automobilistes convaincus chargés par une association d'élus de réfléchir aux freins qu'ils ressentent dans leur quotidien à la diversification des modes de déplacements. L'objectif de l'association mettant en place « cette conférence de citoyens » est de faire intégrer aux personnes participantes des considérations relevant de l'intérêt général (développement durable, équité sociale…) dans leur arbitrage individuel « routinisé » en faveur de l'usage de la voiture. A partir de cette recherche-action qualitative (animations de groupe, observations participantes et entretiens avec une vingtaine de participants), deux questions principales seront abordées. Comment les participants sont-ils amenés, au cours du processus, à auto-analyser leurs usages de l'automobile? Un « tel forum hybride », lieu d'expérimentation in vivo, peut-il engendrer des modifications de l'usage de l'automobile, marqueur social par excellence, afin de convaincre les plus férus de la laisser au garage ? En d'autres termes comment ce dispositif travaille t-il sur la passage d'une consommation individualiste à une consommation plus « politique » ou citoyenne ?

GIAMPORCARO-SAUNIÈRE Stéphanie (CERLIS, U. Paris V) *Stephanie.giamporcaro@wanadoo.fr*
RTF 11 / Session 2 / Salle D 118 / Mar 17 h 00

L'investissement socialement responsable : comment appréhender de façon sociologique un objet d'étude pluriel ?

L'investissement socialement responsable constitue un champ d'étude pluriel. En effet, ce mouvement apparue en France au début des années 90- reposant sur le postulat que les placements réalisés par les experts financiers pour les investisseurs particuliers et institutionnels doivent être régis non seulement par le souci de la maximisation financière mais aussi par celui de respecter certains principes éthiques, sociaux et environnementaux- fait se rencontrer plusieurs axes problématiques en un même point. La question se pose d'abord de bien saisir le terrain principal d'opération de ce mouvement : l'espace de la Finance qui constitue pour la sociologie un terrain d'étude encore assez peu exploré. Or l'investissement socialement responsable, c'est aussi cet espace de la Finance qui se trouve enchâssé dans un dispositif plus large qui est celui de l'émergence d'une nouvelle forme de consommation, la consommation politique. Plus globalement, la mise en place des dispositifs d'actions permettant de mettre en place cette nouvelle forme d'investissement financier pose l'enjeu de la normalisation et ceci à plusieurs niveaux : enjeu de la normalisation des pratiques en cours (jeu des acteurs sur les labellisations et les législations) mais aussi enjeu de la normalisation internationale du travail auquel participe en plein le mouvement de l'investissement socialement responsable. Nous tenterons par ailleurs dans notre contribution de faire un point sur nos méthodes de terrain qui présentent quelques particularités en raison de notre statut de doctorante en contrat CIFRE.

MALLARD Alexandre (Lab. Usages, Créativité, Ergonomie, France Télécom R&D) *alexandre.mallard@francetelecom.com*
RTF 11 / Session 2 / Salle D 118 / Mar 17 h 00

Suivre et accompagner les usagers vers les nouvelles technologies : L'exemple des Stations Internet de France Télécom

Il n'est pire consommateur que celui qui ignore les bienfaits – et les méfaits – des produits et des services qui lui sont proposés le marché. Mais inversement, il n'est pire industriel que celui qui ignore ce que les consommateurs font des produits qu'il leur propose ! Dans le secteur des nouvelles technologies, de nombreux acteurs ont compris l'importance qu'il y a à pouvoir à la fois « éduquer les consommateurs » sur les nouveautés apportées par le marché et, d'une certaine façon, « éduquer les offreurs » sur les pratiques que les consommateurs mettent en oeuvre. Dans le cadre de cette contribution, on proposera d'étudier un dispositif particulier visant le suivi et « l'éducation » du marché de l'internet: les stations internet, mises en place par France Télécom à la fin des années 1990. Ces boutiques de service, ouvertes dans quelques villes de France, avaient pour objectif de faire découvrir l'internet aux usagers potentiels, de leur fournir une assistance et un accompagnement dans le choix des services, et de mieux comprendre les usages émergents. Elles proposaient pour cela des prestations d'accès à l'internet, mais aussi de formation et d'initiation. L'analyse proposée s'appuiera sur une enquête de terrain visant à resituer le contexte de développement des Stations Internet entre 1997 et 1999. Elle repose sur des entretiens réalisés avec le personnel des stations et des observations ethnographique en boutique. Elle met en évidence les tensions spécifiques à ce type d'initiative de mise en forme et de suivi des pratiques des consommateurs.

BARREY Sandrine (U. Toulouse II, CERTOP) *barrey@univ-tlse2.fr*
RTF 11 / Session 3 / Salle D 118 / Mer 14 h 30

Le « casting » des produits de grande consommation chez un acteur de la grande distribution : entre contraintes organisationnelles et régimes de présence du consommateur

Nous interrogerons le cadrage préalable des choix du consommateur par les professionnels de la grande distribution. Ces derniers, en sélectionnant parmi les produits proposés par les fabricants ceux qui auront le droit de se défendre sur le linéaire dépossèdent le consommateur d'une partie de son processus de décision. Pour autant, l'ethnographie d'une dizaine de réunion « marketing » de rencontre entre les fournisseurs et les distributeurs, ainsi qu'une série d'entretiens avec les distributeurs, mettent au jour différents régimes de présence du consommateur engagés dans ce travail de sélection des produits, relativisant par là même l'exclusion de l'autorité et des préférences de ce dernier. Je montrerai également que ces régimes de présence du consommateur sont étroitement liés aux contraintes organisationnelles et productives des fabricants et des distributeurs dans un contexte où ces derniers tendent à affirmer leur participation à la création de valeur pour ses clients.

CHANTELAT Pascal (U. Lyon I, CRIS) *p-chant@univ-lyon1.fr*
RTF 11 / Session 3 / Salle D 118 / Mer 14 h 30

De l'utilité des troubles du consommateur dans la distribution fondée sur le conseil. Le cas du Vieux Campeur

La recherche présentée s'inscrit dans le champ de la sociologie de l'équipement des choix des consommateurs par les professionnels du travail marchand (Cochoy, Dubuisson-Quellier, 2000). Elle a pour objectif de rendre compte de la façon dont le Vieux Campeur, PME distributeur d'articles de sport fondant sa réputation sur le conseil aux clients, construit la confiance au sein de la relation marchande. Compte tenu de la spécificité du Vieux Campeur, deux dispositifs complémentaires sont analysés : les catalogues, éléments centraux de l'identité de l'entreprise et dispositifs impersonnels agissant sur la confiance « fonctionnelle » ; l'agencement non-standardisé des magasins et la relation de service, dispositifs personnels agissant sur la confiance « interactionnelle ». Paradoxalement, loin de rationaliser la décision d'achat du consommateur, les dispositifs « catalogue » et « magasin » ne font qu'accroître son embarras en le désengageant de la relation marchande. Si le catalogue, présentant la quasi-totalité de l'offre du marché, augmente le temps de la réflexion et déconnecte la décision de l'acte d'achat, l'agencement spatial du magasin, vierge de tout dispositif de guidage vers le produit (balisages, linéaires, tenue officielle des vendeurs…), ne peut que renforcer les désarrois du consommateur. De sorte que les troubles de l'engagement marchand ne peuvent être apaisés qu'au sein de la relation de service fondée sur l'expertise et la singularité des vendeurs. Tout se passe donc comme si, contrairement aux stratégies de libre-service des grandes surfaces du sport, les dispositifs de désengagement marchand et d'embarras du consommateur favorisaient l'engagement au sein de la relation de service.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie (CSO) *Sophie.Dubuisson-Quellier@wanadoo.fr*
STASSART Pierre (FUL) *Stassart@ful.ac.be*
RTF 11 / Session 3 / Salle D 118 / Mer 14 h 30

Ecologisation et recomposition des relations autour de l'échange des produits alimentaires

Dans un contexte de profonde transformation du fait des crises alimentaire, de la concentration de la distribution et des processus de normalisation, on assiste à l'émergence de nouveaux processus de construction des produits alimentaires dont la caractéristique est de prendre en compte la complexification des demandes des consommateurs notamment dans leurs dimensions environnementale et sanitaire. Quelles sont ces configurations collective, qui à travers ces « nouveaux » produits alimentaires proposent une autre voie à la gestion de l'incertitude croissante liée à la production et consommation alimentaire? A partir d'enquêtes qualitatives, nous traiterons deux cas. Le premier concerne les mytiliculteurs dans le Sud Ouest de la France qui s'opposent à l'homogénéisation de leur produit par la normalisation sanitaire que l'Europe impose. Le second cas traite d'éleveurs belges, qui font le choix de se différencier par rapport au modèle standard du Blanc Bleu Belge. Ces deux cas suggèrent que l'on assiste à une écologisation des processus par lesquels des filières de production alimentaire prennent en compte l'environnement dans sa dynamique de développement, cette prise en compte se fait aussi bien dans les activités de production que dans les pratiques de consommation. Elle a pour conséquence directe, de rendre présente et donc négociable une série d'indéterminations que les procédures de normalisation ont l'habitude de gommer. Pour autant la prise en compte de l'environnement ne va pas de soi et nécessite une série d'opérations qui ont pour principal effet de recomposer les relations entre les acteurs concernés par cette écologisation.

FAYE Mor (U. Paris V, CERLIS) *mor.faye@wanadoo.fr*
HUG Pascal (U. Paris V, CERLIS, mandat multi-missionsDDC) *pascal.hug@easynet.fr*
RTF 11 / Session 3 / Salle D 118 / Mer 14 h 30

L'usure, un analyseur du dysfonctionnement des systèmes financiers décentralisés : itinéraires du financement des consommations d'urgence au Bénin

L'enquête comparative a été menée en 1998 par une équipe béninoise, dirigée par les sociologues et anthropologues Pascal Hug et Mor Faye. Une centaine d'entretiens et d'observations ont été recueillis auprès des usuriers de Covè et de Paouignan dans le Zou. Les institutions financières sollicitées par les habitants de ces villes sont les Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel et les usuriers. L'usure devient alors un analyseur du dysfonctionnement des CLCAM. Le fonctionnement des CLCAM a des interférences avec l'usure. Les usuriers demeurent les seuls « banquiers de la consommation d'urgence ». Ils proposent des services rapides en cas de maladie et de cérémonie. Leur mise en scène de « bons samaritains » participe de l'évergétisme : se livrer à des actes de générosité publique fait disparaître l'usure sous le voile des honneurs et de l'estime. L'analyse remonte à des questions de la sociologie de la consommation de portée plus large, autour de la consommation d'urgence en situation de pénurie. Le Bénin vit surtout de la rente commerciale avec ses voisins. Être usurier est très valorisé dans la société béninoise, bien que l'usure soit réprimée par la loi. Les figures de l'usure de Covè (appelés « les Papas ») et de Paouignan (appelées « Les Bonnes Dames ») ne sont pas sans analogie avec « l'ascétisme séculier » décrit par Weber à propos des premiers capitalistes, avec l'ethos bamiléké, qui fait privilégier la rétention des richesses à la consommation, et enfin, avec la doctrine des commerçants mourides.

GOJARD Séverine (INRA, Lab. de Recherche sur la Consommation) *gojard@ivry.inra.fr*
LHUISSIER Anne (INRA, Lab. de Recherche sur la Consommation) *lhuissier@ivry.inra.fr*
RTF 11 / Session 3 / Salle D 118 / Mer 14 h 30

Approvisionnement et consommation alimentaires des personnes âgées

Ce travail s'inscrit au croisement de la sociologie de l'alimentation et de la sociologie du vieillissement. Préciser l'impact du vieillissement sur l'alimentation suppose de restituer les effets indirects de l'âge sur les pratiques d'approvisionnement : l'avance en âge entraîne en effet une modification de la composition du ménage et une délégation croissante des achats. Ces effets se conjuguent aux effets physiologiques mis en évidence par les médecins (perte du goût et sensation de satiété), qui insistent particulièrement sur les risques de dénutrition liés à une trop faible variété des consommations. C'est pourquoi on a privilégié comme angle d'approche la diversité alimentaire. A partir d'une enquête statistique menée sur 800 ménages de personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile, nous avons observé que la diversité alimentaire diminuait avec l'âge. Dans une première partie, nous porterons notre attention sur les produits consommés et soulignerons ceux qui sont progressivement abandonnés. Dans un deuxième temps, nous montrerons que ces modifications des structures de consommation sont en partie liées aux modifications qui interviennent dans les modes d'approvisionnement. Nous avons en effet mis en évidence que le besoin d'aide pour faire le courses ou même la délégation de l'apprivoisement augmentait avec l'âge. Troisièmement, nous examinerons de

quelle façon les structures familiales et les milieux sociaux renforcent ou diminuent l'impact de ces changements généraux sur le contenu des prises alimentaires.

LICOPPE Christian (Lab. Usages, Créativité, Ergonomie, France Telecom R&D) *christian.licoppe@francetelecom.com*
PICARD Marie Amélie (Lab. Usages, Créativité, Ergonomie, France Telecom R&D) *mapicard@aol.com*
RTF 11 / Session 3 / Salle D 118 / Mer 14 h 30

Nouvelles technologies électroniques et consommation : les coordinations marchandes au travail chez un acteur de la vente de voyages en ligne

Une conséquence des NTIC est de permettre le rapprochement de différentes coordinations marchandes, désormais accessibles d'un même « lieu ». Certains sites de voyages vendent et mettent aux enchères des billets et des séjours. Un tel rapprochement éprouve profondément la trame des échanges. En observant les interactions dans les centres concernant des billets « gagnés » sur ces enchères en ligne nous montrerons comment les tactiques des consommateurs explorent la contiguïté et l'hétérogénéité des pratiques d'enchères et d'achat ordinaire en tentant de les tourner à leur profit : acheter un billet supplémentaire en essayant de le négocier au tarif de l'enchère, réserver un billet au prix standard et jouer simultanément la même destination aux enchères, mettre une enchère maximale plus élevée que le prix standard offert sur le site au risque d'effectivement « gagner » un billet plus cher, etc. Nous étudierons à partir de corpus de conversations entre téléopérateurs et consommateurs comment s'élaborent de manière contingente des compromis. Ces ajustements pragmatiques entre distribution et consommation co-produisent et tissent ensemble différentes formes de jugement, sur les postures du consommateur, sur la légitimité et la visibilité des règles qui ordonnent l'échange l'électronique, sur le prix et sur la qualité des prestations touristiques ainsi vendues et consommées. Ils révèlent la manière dont l'irruption des nouveaux dispositifs électroniques déplace et reproduit à la fois les conventions qui organisent la consommation en tant qu'activité.

TRF 12 : Sociologie économique

ELLISON Moya (IEP Toulouse) *moya@ehess.fr*
ELLISON Nicolas (U. Paris XI) *nelisson@ehess.fr*
RTF 12 / Session 1 / Salle C 308 / Mar 14 h 30

Modernités économiques et normativité sociale. Perspectives comparatives sur le statut de l'économie dans les marges de la mondialisation

A l'intersection de l'anthropologie et de la sociologie économique, notre article s'interroge sur le statut de l'économie à partir de deux terrains : la circulation de l'argent dans un quartier populaire de Dakar et les pratiques productives et les représentations de l'environnement dans la paysannerie totonaque du Mexique. Bien que relativement développé et pleinement inséré dans la mondialisation, le champ économique y est en permanence perturbé par les logiques sociales au point où son unité et son intelligibilité en sont considérablement brouillés. En nous inspirant de la critique de Polanyi par Louis Dumont, nous montrons en quoi, dans ces deux configurations, l'économie est subordonnée en valeur à la normativité sociale, ce qui empêche sa constitution en sphère autonome. Dans les quartiers populaires de Dakar, la vie sociale comme la vie économique repose sur la circulation d'argent dont les femmes sont les principales protagonistes. Derrière l'apparente généralisation des rapports marchands, se dessine une forme de vie sociale marquée par la prépondérance hiérarchique au niveau des valeurs de la circulation sociale, et en particulier cérémonielle de l'argent. Pour les totonaques, fortement dépendants de revenus non-agricoles, la culture du maïs, pourtant guère rentable, se révèle comme un schème structurant l'organisation sociale et cérémonielle, laquelle surdétermine les pratiques économiques. C'est en rapportant ainsi chacun des terrains à la problématique du « (dés)enchâssement » que se justifie l'approche comparative. Ce faisant, nous insistons sur la nécessaire complémentarité entre la sociologie économique et une perspective anthropologique sur l'économique.

FERRATON Cyrille (Centre A. et L. Walras) *non transmis*
FROBERT Ludovic (ENS-LSH Lyon) *Ludovic.Frobert@ens-lsh.fr*
RTF 12 / Session 1 / Salle C 308 / Mar 14 h 30

L'institutionnalisme de John K. Galbraith et Gunnar Myrdal et la sociologie économique

Les points de convergence entre sociologie économique et économie institutionnaliste sont a priori importants. Or, peu de travaux ont été réalisés sur les liens entre la seconde génération d'économistes institutionnalistes et la sociologie économique connaissant un développement important depuis une vingtaine d'années. Nous proposons dans cette contribution de confronter les œuvres de J. K. Galbraith et de G. Myrdal au programme de recherche de la « nouvelle » sociologie économique. Nous montrons ainsi que la tradition institutionnaliste et la sociologie économique partagent l'objectif de s'émanciper des limites disciplinaires imposées par l'approche économique orthodoxe, en promouvant une approche institutionnelle, ou encore sociologique, des phénomènes économiques. Si cette double identité de la critique et de la méthode milite bien en faveur d'un rapprochement, la dimension politique qui traverse les œuvres de J. K. Galbraith et G. Myrdal offre quelques points de tension entre les deux programmes de recherche, dimension politique qui transparaît tant par leurs expériences personnelles de politique et de savant que par leurs défenses dans le champ économique des valeurs démocratiques seules à même de permettre l'établissement de la coopération sociale.

GAUTIÉ Jérôme (CEE) *jerome.gautie@ens.fr*
RTF 12 / Session 1 / Salle C 308 / Mar 14 h 30

Les développements récents de l'économie face à la sociologie : convergences ou nouvel impérialisme ?

Comme le souligne en effet Granovetter, le renouveau de la sociologie économique américaine résulte, dans une large mesure, d'une réaction à l'impérialisme de la science économique. Si Granovetter s'en prend à la « nouvelle économie institutionnaliste » américaine (notamment à Williamson), ce sont aussi les travaux de Gary Becker et de ses disciples qui ont suscité les réactions très vives des sociologues. Or depuis le début de la « contre-offensive » de la sociologie économique, les lignes de front ont beaucoup évolué, notamment du fait des évolutions du côté des économistes. D'une part, les derniers travaux de Becker lui-même dénotent une certaine évolution dans la prise en compte de variables d'ordre « sociologique », notamment à travers le concept, certes ambigu, de « capital social ». Au-delà, des travaux post-beckeriens abordent de front des thèmes comme la socialisation et la transmission des valeurs. D'autre part, un autre courant de l'économie, de tout autre inspiration, aussi bien théorique (remise en cause de l'homo economicus rationnel et de la coordination par le marché) et épistémologique (approche inductive, basée sur « l'économie comportementale (expérimentale) » versus approche uniquement hypothético-déductive) ouvre aussi à un nouveau dialogue avec la sociologie. Ce courant s'est vu récompensé récemment par deux prix Nobel (Akerlof, 2001, Kahnmann, 2002). L'objectif de cette contribution serait de clarifier l'apport de ces travaux, en montrant comment ils amènent à repenser les frontières entre sociologie et économie, et en les confrontant notamment aux réflexions récentes de sociologues sur les rapports entre les deux disciplines (Bourdieu, Callon, Granovetter…).

KOUMAKHOV Rouslan (FORUM) *rouslan.koumakhov@u-paris10.fr*
RTF 12 / Session 1 / Salle C 308 / Mar 14 h 30

La théorie du pouvoir de H. Simon : une lecture conventionnaliste

Mon propos consiste à démontrer que la conception du pouvoir développée par Herbert Simon ne se réduit pas à la vision « hiérarchique » de l'autorité et de l'entreprise, proposée dans le modèle de 1951. En effet, Simon a mis en évidence la multiplicité des centres décisionnels dans l'entreprise ; de ce point de vue, l'autorité formelle ne représente qu'un cas très particulier de la relation d'autorité. Pour préciser cette approche, j'ai souligné deux aspects des rapports du pouvoir chez Simon : cognitif et informel. Le premier aspect s'avère particulièrement intéressant dans la mesure où les compétences des salariés sont considérées comme une source importante de l'exercice du pouvoir décisionnel, ce que traduit notamment le concept d'autorité des idées. Le deuxième aspect concerne surtout le rôle que jouent les normes sociales dans le rejet ou dans l'acceptation de l'autorité formelle. Le message le plus important de cette relecture du paradigme simonien est double : premièrement, Simon a

explicitement reconnu la rationalité – du point de vue organisationnel – des règles élaborées et appliquées par les salariés ; Deuxièmement, il a posé le problème de la légitimité de l'autorité et des règles officielles – du point de vue de l'acceptation collective des membres de l'organisation. Cet exercice débouche sur deux conséquences méthodologiques interdépendantes. Premièrement, je fais un rapprochement entre le paradigme de Simon et la théorie des deux régulations de J.-D. Reynaud. Deuxièmement, Simon, en établissant des liens entre économie, gestion, sociologie et psychologie des organisations, a anticipé le projet de l'Economie des Conventions.

LAVILLE Jean-Louis (CNAM) *laville@iresco.fr*
RTF 12 / Session 1 / Salle C 308 / Mar 14 h 30

Le débat théorique sur la définition de l'encastrement des activités économiques

Pour rompre avec la conception atomisée de l'action économique, Granovetter a développé le concept d'encastrement qu'il a emprunté à Polanyi [1983]. Il affirme ainsi que l'action économique est « encastrée » au sein de réseaux de relations personnelles qui placent les individus en contact les uns avec les autres. Un tel encastrement réticulaire [Steiner, 2002] débouche sur la construction sociale des institutions. (…) Pour Polanyi, l'autonomie du marché est une utopie libérale qui est périodiquement réactualisée et contrecarrée par la création d'institutions régulatrices. Aux poussées dérégulatrices, répliquent des initiatives sociétales qui inscrivent le fonctionnement de l'économie dans des règles attestant le respect du cadre démocratique. Le propos de Polanyi est centré sur la question de cet encastrement politique et c'est cette orientation qui est privilégiée dans la suite de mon travail. En effet, si l'on considère que la société de marché menace la démocratie, ce qui a été argumenté plus haut, il est logique de donner la priorité à l'étude de l'inscription de l'économie dans des cadres politiques, sans nier pour autant l'intérêt d'une compréhension de l'étayage des activités économiques sur des réseaux sociaux. Dans cette perspective théorique, la sociologie économique peut être appréhendée comme la perspective sociologique appliquée à une économie plurielle avec marché dans laquelle l'économie ne se réduit pas à la seule économie de marché et dans laquelle le marché ne se réduit pas à un marché autorégulateur.

PLOCINICZAK Sébastien (U. Paris 13) *sebastien.plociniczak@wanadoo.fr*
RTF 12 / Session 1 / Salle C 308 / Mar 14 h 30

L'encastrement de Polanyi à Granovetter

Afin de mettre à nu ce que nous croyons être la véritable qualité heuristique du travail de Polanyi, et son actualité, nous nous adossons sur sa métaphore de l'encastrement. Le recours à cette métaphore lui permet : (1) de défier les traditions économiques classique et néoclassique construites sur l'idée qu'il y aurait une économie naturelle analytiquement autonome sujette à sa propre logique interne ; (2) de révéler l'impossibilité réelle de fonctionner des marchés sans les médiations sociales qui les sous-tendent, et ce même pendant un court laps de temps ; (3) de dévoiler le rôle structurant des représentations individuelles et collectives dans la construction institutionnelle des marchés ; (…) En mettant à jour la manière dont Polanyi dépeint la force de ces représentations à travers l'institutionnalisation d'une séparation artificielle entre les motivations « matérielles » et « idéales » de l'homme, nous pouvons trouver là matière à une meilleure articulation des travaux économiques et sociologiques contemporains avec les idées des socio-économistes classiques (Weber, Marx, Simiand, Simmel, etc.). Cette relecture attentive de Polanyi doit permettre à la sociologie économique contemporaine, emportée dans son élan, d'éviter de tomber dans les pièges inverses desquels elle essaye de s'échapper : dissoudre dans l'inter-personnalité, dans les réseaux de relations de personne à personne la réalité des échanges marchands.

CHANTELAT Pascal (CRIS, U. de Lyon 1) *p-chant@univ-lyon1.fr*
RTF 12 / Session 2 / Salle C 308 / Mar 17 h 00

Les transactions économiques entre associations sportives et entreprises locales : entre le don / contre-don et les relations marchandes

Dans un contexte (1980-2000) de raréfaction des subventions publiques et de professionnalisation des organisations sportives, les clubs amateurs ont de plus en plus recours au financement par les entreprises locales, voire nationales. Les transactions économiques entre ces deux types d'organisation ne vont pourtant pas de soi tant elles se réalisent en l'absence de dispositifs matériels et rituels institués. Cette absence de « ressources sûres » permettant de cadrer le type de transaction économique en cours rend l'accord sur « ce qui se passe » au sein de l'interaction problématique : a-t-on affaire à une relation de don / contre-don ou à une relation marchande ? Dans une perspective ouverte par la microsociologie économique, il s'agit de rendre compte du travail d'ajustement des perspectives des acteurs économiques qui consiste à cadrer les transactions de telle façon qu'elles puissent être intelligibles pour soi et pour autrui (Goffman). Il s'agit d'analyser les erreurs et les ruptures de cadrage et ce qu'elles produisent en termes d'embarras et de définition que les individus se font d'eux-mêmes. Il s'agit également de rendre compte de ce que font les acteurs afin d'épurer les cadres, de les clarifier en justifiant leurs qualités et leur définition de la situation. Cette analyse permettra alors d'identifier les conditions de félicité des relations de don de marché. Enfin, il s'agira d'interroger l'articulation entre les transactions marchandes et le don à partir de la façon dont les acteurs combinent ces formes économiques en s'y engageant tout en poursuivant une pluralité de buts.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie (CSO) *Sophie.Dubuisson-Quellier@wanadoo.fr*
MALLARD Alexandre (France Télécom R et D) *Alexandre.mallard@rd.francetelecom.com*
RTF 12 / Session 2 / Salle C 308 / Mar 17 h 00

Travail relationnel et pratiques marchandes dans les Très Petites Entreprises

L'analyse des modalités concrètes par lesquelles s'organise la rencontre entre l'offre et la demande constitue un enjeu actuel pour la sociologie économique. Plusieurs recherches récentes ont souligné la notion de travail relationnel afin de décrire l'activité nécessaire pour construire un lien avec les clientèles : il désigne des opérations très diverses qui vont de la pratique de la publicité à l'investissement des réseaux sociaux, en passant par le recours à des médiations techniques spécifiques dans la gestion des relations avec les clients. Dans cette contribution, on propose de réaliser une analyse de ces pratiques relationnelles, à partir d'une étude sur les Très Petites Entreprises (TPE). Le terrain des petits professionnels présente l'intérêt de donner à voir une grande diversité d'activités et de modèles de liens marchands. On s'attachera à caractériser ces modèles en s'appuyant sur deux enquêtes. La première, quantitative, a porté sur un échantillon de plus de 800 TPE, et recueilli un ensemble de données

concernant les modalités de liens avec les partenaires professionnels. Elle a débouché sur des hypothèses concernant les modèles marchands contrastés que l'on voit à l'œuvre dans ce type de population. La seconde, qualitative, a porté sur le contenu des relations marchandes. Elle a permis de replacer le travail relationnel au côté des autres pratiques par lesquelles les professionnels construisent leur rapport au marché. L'objectif de la contribution sera de mettre en évidence les modèles variés de relation marchande qui se dégagent de cette double approche quantitative et qualitative.

DUVILLE Nathalie (Lab. G. Friedmann) *Mllenduville@aol.com*
RTF 12 / Session 2 / Salle C 308 / Mar 17 h 00

La régulation du marché des soins : exemple des associations professionnelles d'infirmières libérales

Les infirmières libérales s'inscrivent de façon spécifique dans le marché des soins, à la fois marché économique et marché du travail. Elles ne peuvent être considérées comme des entrepreneurs individuels maximisant leurs revenus dans un cadre coût / résultat basé sur une Pareto-optimalité. Activité réglementée, elle ne peut devenir un commerce lucratif et la relation professionnel/client n'est ni contractuelle, ni soumise à une obligation de résultat. De plus, c'est le médecin qui prescrit et qui donne naissance à la demande effectivement formulée sur le marché des soins. Pourtant son « cabinet-entreprise » est en situation de concurrence et elles restent soumises aux problèmes caractéristiques de l'offre et de la demande liés à leur secteur d'intervention et leur statut. Véritables gestionnaires de « micro-entreprises », aujourd'hui des formes juridiques leur permettent d'exercer en groupe, en société ou de façon moins contraignante : en association professionnelle. A partir d'observations de terrains variants de quelques jours à plusieurs mois, d'entretiens semi-directifs auprès des acteurs du marché des soins et de l'analyse des échanges entre associations de professionnels via Internet (mails, mailling-list, forum, newsletters), nous nous proposons de montrer comment les infirmières libérales, en tant qu'acteur économique, tentent d'agir sur les interactions et les interdépendances dans lesquelles elles sont inscrites.

LE GALÈS Patrick (CEVIPOF) *legales@msh-paris.fr*
RTF 12 / Session 2 / Salle C 308 / Mar 17 h 00

Gouvernance des économies locales en France : à la recherche de la coordination perdue

Cette présentation a pour objet les dynamiques territoriales de gouvernance des économies locales dans le domaine industriel, à partir de deux unités d'analyse, les PMI et les systèmes productifs locaux. Elle suggère que de manière limitée mais significative, des modes de gouvernance locale de l'économie émergent sur le territoire français de manière dynamique et désordonnée qui ne ressemblent pas aux districts italiens. Une tentative d'explication à la fois de la faiblesse des systèmes locaux de production et de la dynamique d'économies locales plutôt urbaines est proposée à partir d'une conceptualisation en termes de biens collectifs locaux de concurrence et de gouvernance des économies locales.

RAVEYRE Marie (IRES) *Marie.Raveyre@ires-fr.org*
RTF 12 / Session 2 / Salle C 308 / Mar 17 h 00

Pour une analyse des réseaux interorganisationnels : réflexion autour des réseaux interentreprises

L'étude des relations interentreprises, et d'un point de vue plus général des relations interorganisationnelles, est marquée par un regain récent d'intérêt pour l'analyse des formes de coordination en réseaux. L'attention portée à ces dernières résulte à la fois des transformations du système économique contemporain qui semblent se manifester, notamment, par l'essor de modes organisationnels en réseaux et de changements de perspectives de plusieurs courants de recherche s'accordant sur la nécessité de dépasser le modèle standard du marché pour appréhender le rôle des interrelations des acteurs dans le fonctionnement de l'économie. Nous proposons de contribuer à l'analyse des échanges en réseaux interorganisationnels en revisitant les apports des approches en termes de réseaux sociaux (Granovetter, Degenne, Forse, Lazega), de réseaux socio-techniques (Callon, Latour), de districts industriels locaux (Bagnasco, Becattini, Raveyre, Saglio) et de registres de coordination (Eymard-Duvernay). Nous nous appuierons sur trois études de cas : un système industriel localisé sur un territoire, inscrit dans une histoire et une culture locales, avec l'exemple d'Oyonnax ; des réseaux de PME non territorialisés, renvoyant à des coopérations reposant sur des relations interpersonnelles ; les relations des grands groupes avec leur environnement, donnant à voir la construction d'une dynamique d'association entre des acteurs appartenant à des univers distincts (groupes, PME, acteurs institutionnels et politiques locaux), avec l'exemple de la politique d'appui au développement local de Saint-Gobain. Ces études de cas devraient permettre de progresser dans l'analyse des échanges en réseaux en caractérisant différentes formes de configurations.

SCIARDET Hervé (indépendant) *h.sciardet@noos.fr*
RTF 12 / Session 2 / Salle C 308 / Mar 17 h 00

Éléments pour une sociologie économique de la criminalité d'affaire transnationale

La problématique théorique de ce papier, proposé à la discussion du congrès de l'AFS de Villetaneuse, s'appuie sur la proposition nodale de la théorie autrichienne de l'entrepreneur, telle qu'elle est formulée principalement par Schumpeter, von Mises et Kirzner : le gain n'est pas un prix pour quelque chose mais un écart de prix pour la même chose. J'entends montrer que cette proposition purement analytique peut, reformulée et resituée dans une perspective de sociologie économique, contribuer à orienter les recherches sur la dynamique sociale qui accompagne et conditionne la mondialisation des transactions. La mondialisation des transactions a mis au premier plan de la chronique politique et judiciaire de l'époque des séquences de transactions particulièrement complexes impliquant une grande diversité d'acteurs hétérogènes et transgressant de multiples barrières juridiques. Si l'on s'en tient à ce qu'en disent les acteurs judiciaires confrontés à la criminalité économique, le phénomène à mesure de la mondialisation des échanges. Je me propose de transposer l'approche de sociologie économique fondée sur l'observation des séquences de transactions, que j'ai mise en œuvre dans une recherche sur les Puces de Saint Ouen, à ces séquences de transactions transnationales, qui remettent au premier la figure du capitalisme négociant répérée par Fernand Braudel. Je me propose de construire ce cadre général d'analyse à partir de l'affaire, bien documentée par le rapport d'un sénateur américain, John Kerry, du scandale de la BCCI qui défraya la chronique bancaire au début des années 90.

WAGNER Anne-Catherine (U. Paris I) *wagner-charon@club-internet.fr*
RTF 12 / Session 2 / Salle C 308 / Mar 17 h 00

Le processus d'internationalisation des acteurs économiques : les militants syndicaux et l'Europe

Face à l'internationalisation des lieux d'exercice des pouvoirs économiques et financiers, le mouvement syndical est a priori mal organisé. Les dirigeants économiques allient de longue date le cosmopolitisme des affaires et celui des réseaux relationnels, et cultivent activement les ressources sociales, culturelles et organisationnelles efficientes dans ces nouveaux espaces sociaux. A l'inverse les syndicats se sont construits dans le rapport au national et aux Etats nationaux, qui continuent à définir et délimiter les enjeux et les terrains de leurs revendications et de leurs actions. L'éloignement des lieux de pouvoir tend à fragiliser leur position, et à travers elle, celle des classes populaires, de plus en plus dépossédées des prises matérielles et symboliques sur le mouvement actuel. L'analyse du rapport des syndicalistes aux institutions européennes montre cependant que les organisations de salariés ne sont pas totalement démunies dans ce processus. (…)L'enquête associe différentes approches. Une cinquantaine d'entretiens a été menée, à Paris et à Bruxelles auprès de syndicalistes impliqués dans les affaires européennes ou internationales ; un travail d'observation a été conduit au siège de la Confédération européenne des syndicats, incluant la participation à une session de travail sur les négociations collectives. La participation au titre de stagiaire observatrice, à un stage de formation syndicale sur les comités d'entreprises européens organisé par la CGT, à Strasbourg, l'observation d'une journée de travail du comité d'entreprise européen d'un grand groupe français de construction complètent ces données et permettent de poser le problème de la diffusion, chez les militants d'entreprises multinationales, de cette culture syndicale européenne.

BLANC Jérôme (Centre Auguste, Léon Walras) *jerome.blanc@ish-lyon.cnrs.fr*
RTF 12 / Session 3 / Salle C 308 / Mer 14 h 30

La relation d'échange. Quelques pistes pour (re)penser l'échange

Ce texte porte sur l'échange, entendu comme des pratiques de transfert contre lesquelles un rendu doit avoir lieu. Le transfert peut concerner des biens, des services, des savoirs ou des prestations diverses. Le rendu a un horizon et des formes qui peuvent être fort variables. On peut inclure dans cette catégorie de la relation d'échange des choses diverses : l'achat comptant, l'achat à crédit (qui suppose la fixation des conditions précises du crédit : durée, taux, sanction…), mais aussi pourquoi pas le don contre-don (le rendu, dans ce cas, n'est pas explicite mais implicite et a un horizon qui peut être lointain et indéterminé). On comprend là que la relation qui se noue dans l'échange puisse prendre de multiples formes. Ce texte cherche à construire une typologie de cette relation d'échange. Une première étape consiste à identifier les critères de l'échange marchand pur. (…) Une seconde étape consiste à confronter ces critères à des formes concrètes de l'échange. Une première confrontation est permise par l'examen de formes d'échange promues par des entreprises, dont le but est lucratif, et qui cherchent à fidéliser leur clientèle. (…) Une seconde confrontation est permise par l'examen des relations promues par les systèmes d'échange local (SEL) français. Ces relations oscillent entre l'échange marchand et le don contre-don sans se confondre avec l'un ou l'autre. Au total, l'échange apparaît dans sa complexité et sa diversité, comme un ensemble de pratiques éloignées à des degrés parfois élevés de l'idéal-type marchand auquel il est quasiment réduit par les économistes.

FOK Michel (CIRAD) *non transmis*
RTF 12 / Session 3 / Salle C 308 / Mer 14 h 30

Les facteurs d'efficacité des Systèmes de règlements privés comme institutions de régulation des transactions marchandes

Les transactions de produits de base, en particulier les produits agricoles d'exportation, sont scellées par des accords se référant à des règlements issus de chambres arbitrales à caractère privé (Systèmes de Règlements Privés ou SRP) et non pas les codes de commerce des pays ou la Convention sur la vente internationale des produits. Dans le cas du coton, ces chambres ont été établies dans la deuxième moitié du XIXème siècle de part et d'autre de l'Atlantique. Mieux encore, il est observé que le recours à l'arbitrage effectif est extrêmement rare. Ce phénomène témoigne de l'efficacité des SRP comme institutions de régulation des relations marchandes alors que ces dernières concernent des produits dont la qualité est variable et pas facile à objectiver. La communication proposée vise à ébaucher l'analyse des facteurs de cette efficacité en distinguant les éléments économiques des éléments sociologiques. L'analyse économique par les coûts de transaction permet de comprendre l'efficacité des SRP dans la réduction de ces coûts se portant sur des transactions se répétant dans le temps. Cependant cette efficacité économique ne vaut que si le mécanisme de réputation multilatérale, comme le souligne la théorie des jeux, est bien établi. La compréhension d'un tel mécanisme renvoie aux éléments sociologiques du groupe des acteurs impliqués. Pour préciser les rôles respectifs des éléments économiques et sociologiques, l'analyse sera fondée sur l'approche comparée des SRP du coton des chambres arbitrales de New York et du Havre d'une part, et d'autre part des SRP du Havre se portant respectivement sur le coton et le café.

GARCIA-PARPET Marie-France (INRA) *garcia@ivry.inra.fr*
RTF 12 / Session 3 / Salle C 308 / Mer 14 h 30

Marchés internationaux, standards de production : le cas des vins

La récente montée en puissance des vins dits du « nouveau monde » a eu, entre autres, pour effet de cristalliser des oppositions telles que « vins technologiques » et « vins de terroirs », les derniers étant souvent pensés comme le fruit d'une production familiale et d'une institutionnalisation (Appellations d'origine contrôlée) tendant à figer une tradition selon laquelle se transmettent les savoir-faire, les formes d'organisation et de valorisation de la production. L'objet de cette communication est d'attirer l'attention sur la transformation du champ vitivinicole en France, eu égard aux transformations de la structure du marché mondial et à l'autonomisation de la profession d'œnologue, en insistant sur les changements survenus dans les formes organisationnelles, les modes de légitimation et le rapport à l'innovation. On montrera l'importance croissante de l'expertise sur la composition sociale des producteurs, la redéfinition des compétences et sa répercussion sur les standards de production et les modes de consécration. On analysera l'infléchissement des investissements des caves particulières et des coopératives et leurs prises de distances par rapport aux manières de produire légitimées par les institutions officielles, notamment en ce qui concerne la localisation géographique (préférences pour les régions françaises moins prestigieuses ou pour l'étranger), la prise en considération de la qualité sanitaire des produits et du souci de l'environnement. 0n analysera enfin le processus de différenciation au sein des coopératives.

LAZEGA Emmanuel (U. Lille I, Clersé) *lazega@univ-lille1.fr*
MOUNIER Lise (LASMAS) *mounier@iresco.iresco.fr*
RTF 12 / Session 3 / Salle C 308 / Mer 14 h 30

De la régulation conjointe des marchés : le cas du Tribunal de commerce de Paris

Cette communication porte sur la résolution des conflits commerciaux entre entreprises et souligne l'intérêt de la notion de « régulation conjointe » des marchés ou des relations inter-entreprises pour une sociologie économique intéressée par les relations entre le monde du privé et le monde du public. Nous proposons une approche organisationnelle et structurale des institutions économiques pour examiner cette régulation conjointe et sa manière de distribuer les coûts du contrôle social entre l'Etat et les autres acteurs de l'économie de marché. Nous nous appuyons pour cela sur l'étude empirique du fonctionnement d'une juridiction consulaire, le Tribunal de commerce de Paris, dont les juges – eux-mêmes hommes et femmes d'affaires bénévoles – sont élus par le truchement d'une autre institution économique, la Chambre de commerce. Ces juges, pour être élus, ont besoin du parrainage de leur entreprise (lorsqu'ils sont en activité) et de leur secteur d'origine (syndicat patronal). Nous examinons entre autres les profils et parcours de ces juges, ainsi que les caractéristiques du réseau de conseil entre eux. Nos analyses de ces informations dégagent une structure d'influence indirecte (sur-représentation de la banque-finance, importance de processus sociaux internes à l'organisation de l'institution) dont les effets sur les décisions en matière de contentieux commercial et de faillites, quoique difficiles à évaluer avec précision, caractérisent certainement toute forme de régulation conjointe des marchés et méritent, à notre sens, une attention accrue de la part des sociologues de l'économie.

LE VELLY Ronan (U. de Nantes) *rlevelly@voila.fr*
RTF 12 / Session 3 / Salle C 308 / Mer 14 h 30

Le commerce équitable : un échange marchand contre et dans le marché

Nous décrivons le projet du commerce équitable comme un échange marchand contre le marché. Le commerce équitable est pensé par ses promoteurs comme une transaction ouvertement marchande mais opposée au modèle supposé du marché (impersonnel et calculateur). Les échanges marchands construits avec les producteurs du tiers-monde s'efforcent alors d'être personnalisés (connaissance des groupements de producteurs, rencontres avec leurs représentants) et de poursuivre des objectifs autres que le profit (sélection et rémunération des producteurs selon des critères de justice, d'exemplarité politique, d'intégrité culturelle, de développement durable, etc.). Nous montrons que cette action marchande contre le marché est ambiguë et amène les agents du commerce équitable à construire des justifications originales et à réaffirmer, jusqu'à l'exagération, le caractère alternatif de leur démarche. Pour autant, l'observation des pratiques montre que le commerce équitable est aussi un échange marchand dans le marché. Jusqu'ici, nous présentons le commerce équitable comme un « circuit de commerce » particulier (V. Zelizer), socialement construit, reflet des conditions sociales dans lesquelles il est encastré. La participation assumée au marché (« pas la charité ») et la volonté de développer les ventes (pour soutenir les producteurs) est source de contraintes économiques. La pleine participation à un système marchand impose aux promoteurs du commerce équitable certaines pratiques qui contredisent parfois leur idéologie : sélection de producteurs selon leur capacité à fabriquer des « produits vendables » au « prix du marché », rationalisation des importations aux dépens des relations personnalisées, vente en grande distribution, etc. Ce constat est ressenti et retranscrit par les agents comme une dure leçon de réalisme économique, une douloureuse acceptation des forces du marché.

PERALDI Michel (LAMES, MMSH) *peraldi@mmsh.univ-aix.fr*
RTF 12 / Session 3 / Salle C 308 / Mer 14 h 30

L'autre informalité : La rente et le bazar

La notion d'économie informelle est née de la nécessité de nommer l'altérité en économie. Il s'agissait d'abord de décrire des formes économiques qui n'échappaient pas seulement à la mesure et au contrôle mais qui révélaient d'autres fondements rationnels que ceux admis comme tels par l'économie politique classique. Si controversée soit-elle, la notion d'économie informelle introduit donc un basculement dans la pensée économique. En admettant que différentes rationalités, « formelle » et « informelle », peuvent gouverner l'économie et cohabiter au sein des mêmes sociétés, elle permet le développement d'une pensée pluraliste de l'économie. Elle introduit l'hétérogénéité et la diversité des mondes économiques en lieu et place d'une vision qui faisait de la rationalité industrielle une grammaire générale où économie et rationalité industrielle se confondaient en un seul et même objet. Cette vision pluraliste s'est d'ailleurs développée un peu plus tard du côté de l'économie classique et de ses terrains privilégiés dans les sociétés occidentales, où la question de l'informalité semblait mineure aux yeux des économistes et des sociologues du travail. Or par différence à ce type d'approche, les réflexions sur l'informalité ajoutent une dimension politique à la vision pluraliste, en plaçant au centre de la réflexion les processus de légitimation de l'action économique.

TROMPETTE Pascale (CRISTO) *pascale.trompette@upmf-grenoble.fr*
RTF 12 / Session 3 / Salle C 308 / Mer 14 h 30

Sociologie de la concurrence marchande : technologies de rencontre et dispositifs de captation

Cet article a pour ambition d'explorer les procédés de captation comme la mise en œuvre de systèmes socio-techniques organisant la raréfaction des rencontres entre clients et prestataires. Nous qualifierons ainsi de « technologies de rencontre » ces dispositifs de prescription et de canalisation qui constituent autant de mécanismes « d'intéressement » (Callon, 1986) largement mobilisés par les entreprises comme ressorts de l'attachement des consommateurs. Ces équipements matériels et symboliques de la captation nous semblent aujourd'hui beaucoup moins bien appréhendés par la sociologie économique que ne le sont les supports de la qualification et du jugement. Au-delà de son apparente spécificité, le secteur funéraire se révèle être un véritable « laboratoire » pour explorer cette modalité de structuration du marché. Ainsi mis sur la voie de modalités alternatives des dynamiques concurrentielles, il nous semble intéressant de prolonger cette analyse pour observer à quel point la production et la mobilisation de ces dispositifs de captation/attachement constituent des enjeux structurants dans l'activité des opérateurs, dans les relations entre concurrents et dans le jeu de la régulation du marché.

BIDET Alexandra (U. Paris IV, U. Paris X) *alexandra.bidet@paris4.sorbonne.fr*
RTF 12 / Session 4 / Salle C 308 / Mer 17 h 00

L'ingénieur et le réseau. De quelques formes d'enquête économique

Nous consacrons une partie de notre thèse à une étude diachronique des représentations de la valeur, du produit et de l'efficacité au sein de l'opérateur historique français de télécommunications. L'inventaire d'une littérature techno-économique depuis la fin du 19e siècle, principalement composée de revues sectorielles et d'ouvrages didactiques, permet la mise en regard des formes de tarification, des manières de les argumenter, et des façons de construire, de gérer et de penser le réseau téléphonique lui-même. Nous proposons ici un parcours des manières de « calculer » les conversations téléphoniques, principalement centré sur les écrits de l'entre-deux-guerres, alors que s'initie véritablement la construction du réseau téléphonique français. Il nous permet d'identifier quatre formes d'enquête économique, définissant chacune une « exploitation téléphonique rationnelle » : une « économie de la ligne », une « économie de l'opératrice », une « économie des circuits », enfin une « économie du réseau ». Ces quatre configurations découpent autant d'espaces de calcul, de modes de totalisation de l'activité et de perspectives possibles pour la rationalisation du service téléphonique qui anime les ingénieurs des télécommunications. Suivre les problèmes posés par ces ingénieurs, les dispositifs et les instrumentations qu'ils élaborent, la manière dont ils les justifient et les argumentent, nous conduit ainsi à caractériser leur activité comme une véritable enquête économique. Ce faisant, il semble nécessaire de faire retour sur la distinction opérée par Max Weber entre « activité technique » et « activité économique ».

GODECHOT Olivier (LSS, ENS, Griot, CNAM) *olivier.godechot@ens.fr*
RTF 12 / Session 4 / Salle C 308 / Mer 17 h 00

L'appropriation du profit. Les rémunérations dans la finance

Les rémunérations des salariés de la finance sont une dimension de la vie financière à la fois cruciale et méconnue. Alors que le phénomène est au mieux considéré par les économistes comme un élément anecdotique du fonctionnement des marchés financiers, les acteurs de la communauté, eux, font des bonus (les primes salariales versées annuellement aux opérateurs financiers) un soleil autour duquel le monde financier gravite. Si l'analyse de ces rémunérations peut permettre de mieux comprendre le fonctionnement des marchés financiers, elle permet plus largement d'éclairer d'un jour nouveau les relations salariales. Les marchés financiers sont en effet un des secteurs de l'économie marchande où les salariés ont acquis au cours des vingt dernières années un fort pouvoir de négociation. (…)Dans un premier temps, nous établissons un espace des modes d'appropriation du profit. (…) Le profit financier est défini ici comme un bien sans maître, dont l'allocation n'est pas a priori déterminée. Rejouant la scène d'appropriation originelle, les différents acteurs financiers cherchent à faire valoir leur emprise légitime sur le profit. Prenant appui sur les différents types d'actifs possédés, ils peuvent faire valoir différents modes d'appropriation potentiellement rivaux (première volonté, première action, première idée). Dans un second temps, nous cherchons à comprendre les raisons de la domination de telle ou telle position dans l'appropriation du profit. La composition des actifs possédés, inégalement importants et spécifiques, détermine la forme des relations interpersonnelles et le pouvoir des différents acteurs, en particulier leur pouvoir de hold-up, pouvoir de revente des actifs concédés, forme de menace très efficace pour s'accaparer le profit.

HASSOUN Jean-Pierre (GTMS) *jphas@wanadoo.fr*
RTF 12 / Session 4 / Salle C 308 / Mer 17 h 00

Des émotions sur des marchés financiers. Distinction sociale, hédonisme violent et effets de sublimation

A partir de témoignages et d'observations sur le parquet du MATIF (Palais Brongniart et salles informatiques) il ressort que les performances individuelles de négociation ou que des événements historiques majeurs (Guerre du Golf, Putsch de Russie, Référendum sur Maastricht, etc.) ont généré des émotions qui font partie de la mémoire professionnelle de la plupart des opérateurs quelle que soit leur position (sociale) sur le marché. Nous soulignerons la fonction distinctive de ces émotions marchandes en faisant ressortir, au-delà de l'utilitarisme économique qui les encadre, l'hédonisme violent revendiqué comme une valeur. Puis nous préciserons les vocabulaires mobilisés dans ces récits professionnels : pôles lexicaux des activités sexuelles, de la guerre, de la compétition et de l'affrontement physique. Nous proposons de considérer ces marchés comme des sortes d'enclaves (au sens de Norbert Elias) pour mieux comprendre pourquoi l'expression des passions y est socialement licite ou en tout cas mieux tolérée que dans la plupart des autres mondes sociaux. Enfin pour éclairer encore les relations entre « passions et intérêts » nous mettrons en relation ces phénomènes avec le concept freudien de sublimation. De manière plus générale, le détour par les émotions marchandes permet de reposer la question classique de « la transformation des passions en intérêts » et de proposer un paradigme ternaire susceptible de réfléchir à ce problème en termes plus sociologiques.

LOCHARD Yves (non transmis) *non transmis*
UGHETTO Pascal (IRES) *pascal.ughetto@ires-fr.org*
RTF 12 / Session 4 / Salle C 308 / Mer 17 h 00

Les lettres de candidature : se représenter l'entreprise, motiver l'employeur

La relation salariale ne s'établit pas sans que le salarié ne se soit employé au préalable à gagner la confiance de son employeur et à susciter chez lui l'envie de l'embaucher. Il est utile de s'intéresser à l'effort que réalise le futur embauché pour gagner, en concurrence avec la multitude des autres offres de candidature, la chance d'arracher un entretien avec le recruteur. (…) Ainsi, les lettres qui fourniront le matériau principal de notre analyse sont à considérer en tant qu'énoncé et comme énonciation. La lettre apporte des informations sur les qualifications du candidat (énoncé) ; elle vaut aussi (et elle est lue simultanément) comme anticipation, évaluation anticipée de compétences repérables (que le lecteur se fait fort de mettre à jour) dans l'énonciation, dans le savoir-faire mis en œuvre dans la lettre elle-même et le CV qui l'accompagne. De compétences rédactionnelles, on infère des compétences d'un autre ordre, des savoir-faire, des savoir-être, voire des traits psychologiques… Le recruteur s'intéresse aux deux dimensions, la première visant à une lecture comme prise d'informations, la deuxième étant orientée vers le repérage de compétences rédactionnelles qui sont utilisées comme indices servant à construire une image de l'interlocuteur-candidat. Nous faisons l'hypothèse que les candidats sont porteurs de représentations différenciées des enjeux économiques selon des critères comme leur niveau hiérarchique (cadres et non-cadres), leur âge, leur cursus scolaire (ils en ont des visions plus ou moins parcellisées, apprécient différemment l'intérêt d'en faire état dans leurs lettres, etc.).

SORIGNET Pierre-Emmanuel (ENS, LSS) *sorignet@elias.ens.fr*
RTF 12 / Session 4 / Salle C 308 / Mer 17 h 00

La pratique de la « chasse »

Le papier proposé concerne le métier de « chasseur de tête », cette catégorie de consultants qui sont orientés exclusivement vers le recrutement des cadres dirigeants. L'originalité de notre approche est qu'elle repose sur l'articulation étroite de trois éclairages complémentaires : une étude quantitative sur une base de données d'un des deux cabinets étudiés, une série d'entretiens approfondis, aussi bien avec des chasseurs de têtes qu'avec des cadres dirigeants qui ont été en contact avec ces derniers, et enfin, une observation participante de plusieurs mois (un des auteurs ayant travaillé dans les deux cabinets de consultants). En déroulant les différentes étapes d'une mission de recrutement, de la définition du poste à la recherche des candidats, on montrera que le « chasseur de tête » participe à l'élaboration de catégories de classement destinées à légitimer le choix du candidat fait par les entreprises et joue un rôle dans la définition même de l'offre et la demande de postes sur ce marché du travail des cadres dirigeants. L'opération de recrutement ne peut être dissociée de la relation de service qui lie le chasseur de tête et son entreprise cliente. On verra à travers des études de cas l'intégration de cette relation dans le processus de recherche et d'évaluation des candidats.

ZUNE Marc (LENTIC, U. de Liège) *M.Zune@ulg.ac.be*
RTF 12 / Session 4 / Salle C 308 / Mer 17 h 00

Les carrières des professionnels informaticiens : la thèse des carrières nomades à l'épreuve des faits

Pour la littérature du management, les informaticiens sont réputés être emblématiques de « nouvelles carrières » dites « nomades » qui seraient caractérisées par une forte subjectivation des parcours et un positionnement permanent sur le marché du travail. Notre contribution propose de tester cette thèse managériale en analysant les résultats d'une recherche ayant consisté à « suivre », sur une période de 4 ans (1999-2002), les trajectoires professionnelles d'une quarantaine d'informaticiens. Nos résultats nuancent ainsi fortement les arguments sous-tendant cette thèse, avec comme particularité que ceux-ci sont issus de l'analyse d'un cas supposé être particulièrement favorable à sa validité. Il apparaît ainsi clairement que la grammaire des trajectoires récoltées, même si ces dernières sont dans bon nombre de cas marquées par une mobilité inter-entreprises, est autrement plus complexe et riche que les tendances défendues par la littérature managériale. En mariant des niveaux d'analyse synchronique et diachronique, nous mettons en évidence cinq parcours professionnels types dont aucun ne s'apparente pleinement à la définition du « nomadisme de carrière ». Enfin, au-delà du cas particulier des trajectoires professionnelles des informaticiens, notre contribution plaide également pour une approche renouvelée en matière d'analyse des carrières en défendant une approche « contextualiste » des trajectoires professionnelles. Cette approche centre l'analyse sur les logiques argumentaires développées par les acteurs dans le récit de leurs trajectoires et considère le contexte, l'histoire et la temporalité comme les principales variables d'analyse de celles-ci.

BENAMOUZIG Daniel (CERMES) *benamouz@vjf.cnrs.fr*
RTF 12 / Session 5 / Salle C 308 / Jeu 14 h 00

L'économicisation de la santé. Le cas du développement de l'économie de la santé en France (1950-1990)

Cette communication porterait sur la pénétration du raisonnement économique dans le domaine de la santé en France entre 1950 et 1990. S'appuyant sur un travail empirique de thèse, notre communication relève d'une sociologie concrète de la connaissance économique. La pénétration du raisonnement économique y est notamment analysée comme l'expression d'un processus de rationalisation, dans une acception weberienne. La pénétration du raisonnement économique dans le domaine de la santé est d'autant plus intéressante que ce domaine a traditionnellement échappé aux catégories économiques, longtemps jugées inadaptées. En quelques décennies, s'est pourtant constitué un ensemble d'activités relevant de l'économie de la santé. Pour comprendre ce processus, nous analysons trois séries de facteurs. L'analyse des politiques publiques et la sociologie des sciences enseignent l'importance de la stratégie de différents types d'acteurs (professionnels de santé, segments de l'administration, assureurs privés, industrie pharmaceutique, etc.…). Ces actions s'inscrivent dans des cadres institutionnels. Enfin, la pénétration du raisonnement économique exige une attention portée aux raisonnements économiques eux-mêmes, tels qu'ils sont produits, manipulés, utilisés par les acteurs. Ces facteurs – stratégiques, institutionnels et cognitifs – s'articulent différemment au cours de trois séquences historiques, caractérisées respectivement par un rôle actif de l'Etat dans la promotion de l'économie de la santé (1950-1970), par l'émergence d'acteurs académiques spécialisés (1970-1980), et par leur mobilisation par des acteurs extérieurs à l'Etat, notamment des professionnels et des acteurs privés (1980-1990).

BONNEVILLE Luc (UQAM) *luc.bonneville@internet.uqam.ca*
RTF 12 / Session 5 / Salle C 308 / Jeu 14 h 00

L'imposition de la prééminence de la raison économique sur la raison clinique comme fondement de la réorganisation des services de soins

Les tentatives de contrôle des dépenses publiques de santé dans la plupart des pays industrialisés avancés, depuis le début des années quatre-vingts, ont débouché sur une volonté politique d'augmenter la productivité du travail médical pour le rendre moins coûteux. Compte tenu du poids des dépenses publiques de santé dans le PIB, les services de soins représentaient une cible intéressante pour les autorités gouvernementales qui évoquaient la présence de sources de productivité qu'il fallait exploiter. Selon les tenants de ce discours, il s'agissait de réduire substantiellement les coûts publics des services de soins en ayant recours aux mécanismes industriels d'augmentation de la productivité pour transformer structurellement les conditions objectives du travail médical, la prise en charge clinique des patients et le mode d'accès aux soins. A travers ce projet, on cherchait à imposer la prééminence de la raison économique sur la raison clinique. Or, cette logique productiviste allait être confrontée à la résistance et à l'opposition d'une autre logique, que nous nommons logique d'efficience clinique et thérapeutique, qui selon les professionnels de la santé doit organiser les services de soins. Nous montrerons que cette opposition révèle une incompatibilité par essence entre la raison économique et la raison clinique, entre la finalité économique d'augmentation de la productivité et de la rentabilité et la nature même des services de soins qui tient dans la finalité même de leur usage.

CARTIER Marie (U. de Nantes) *Mariecartier20@aol.com*
RTF 12 / Session 5 / Salle C 308 / Jeu 14 h 00

La socialisation économique des petits fonctionnaires : pistes de recherche à partir de l'exemple de familles de facteurs des Trente Glorieuses

En s'appuyant tout à la fois sur des archives institutionnelles (notamment des archives disciplinaires) et sur des entretiens approfondis réalisés au domicile de facteurs retraités, on décrira d'abord la situation et les pratiques économiques de ces facteurs et de leurs épouses (c'est à elles qu'incombe la gestion du budget), contraints de faire avec des revenus mensuels réguliers, mais limités : bricoles destinées à compléter ses revenus, techniques spécifiques d'auto-contrôle des dépenses, épargne, accès à la propriété du logement. On mettra en évidence la diversité des expériences socialisatrices qui orientent ces petits fonctionnaires vers la rationalisation des dépenses. Les normes diffusées par l'institution postale viennent souvent renforcer des comportements appris dans les familles populaires d'origine. Le contenu même du travail qui implique durant cette période beaucoup d'activités bancaires peut favoriser la familiarisation avec des techniques de gestion complexes en dépit de ressources scolaires modestes. De même, la pratique rituelle des calendriers en fin d'année, activité quasi commerciale, incite les hommes à la prévision, au calcul, à la recherche du profit et à l'écriture des comptes.

CHEVALIER Sophie (U. de Franche-Comté) *sophie.chevalier7@wanadoo.fr*
RTF 12 / Session 5 / Salle C 308 / Jeu 14 h 00

D'une économie planifiée à une économie de marché : les sphères d'échanges dans les stratégies économiques des acteurs

Depuis quelques années, nous menons des recherches de terrain en Bulgarie, dans une petite ville du Nord-Ouest du pays, sur des problématiques liées aux activités économiques de survie. Dans une situation de crise économique et sociale, et de pénurie monétaire, les acteurs ont mis en place des stratégies individuelles et collectives d'échanges que nous nous proposons d'analyser plus particulièrement. Chaque forme d'échanges, monétarisée ou non, personnalisée ou pas, requiert des compétences spécifiques pour être couronnée de succès. Ces formes concernent souvent des objets et des marchandises distinctes, et elles prennent place dans des sphères différentes, gouvernées chacune par des relations sociales spécifiques. Quatre sphères d'échanges sont privilégiées dans l'analyse : « la parenté » ; « l'État » ; « le marché » et enfin l' »internationale » (spécifiquement « l'Europe »). Les trois premières institutions sont internes au pays ; la dernière, externe, annonce l'intégration du pays dans un nouvel ensemble politique et économique, en remplacement de l'ensemble « soviétique ». La comparaison entre elles montre qu'elles reposent sur des valeurs sociales différentes et qu'elles impliquent aussi de références identitaires distinctes de la part des acteurs. Cependant toutes les quatre existent depuis longtemps, même si elles ont subi des transformations importantes, en particulier leur articulation et leur importance respective ont changé. L'analyse des continuités et des ruptures dans les pratiques économiques des acteurs, de la façon dont ils intègrent empiriquement ces sphères nous permet de mieux appréhender le passage d'une économie planifiée à un type d'économie de marché dans sa dimension historique.

DJAMA Marcel (CIRAD) *djama@cirad.fr*
RTF 12 / Session 5 / Salle C 308 / Jeu 14 h 00

Hybridation des sphères économiques et dynamiques rurales dans les Suds. Retour sur quelques trajectoires (Nouvelle-Calédonie, Somalie, Sénégal)

Dans la théorie économique comme dans la tradition substantiviste de l'anthropologie économique fondée par Karl Polanyi, le marchand et le non-marchand apparaissent comme deux pôles antinomiques et – dans une perspective évolutionniste – comme deux stades de l'histoire des sociétés. Du point de vue des formations sociales non occidentales, le processus d'internationalisation de l'économie est ainsi souvent dépeint sur le mode de la rupture, c'est à dire du passage d'un ordre domestique, fondé sur l'autosubsistance et les échanges, vers une économie marchandisée et monétarisée. En partant d'études de cas sur les dynamiques rurales contemporaines, conduites en Océanie (pays Kanak en Nouvelle-Calédonie) et en Afrique (Somalie, Sénégal), cette communication propose de rompre avec cette vision téléologique en montrant à l'inverse, que l'hybridation des ressources marchandes et non marchandes constitue pour beaucoup de formations sociales issues des pays du Sud, un mode dominant d'inscription économique. Nous essaierons ainsi de montrer que l'inscription simultanée dans l'ordre marchand et non marchand est au principe même de la résilience de mondes ruraux, dont l'articulation au marché international – parfois fort ancien – s'effectue aujourd'hui dans des conditions extrêmement défavorables.

GARCIA Sandrine (IRIS) *Sandrine.Garcia@dauphine.fr*
RTF 12 / Session 5 / Salle C 308 / Jeu 14 h 00

L'institution du modèle du marché dans l'enseignement supérieur

Le système éducatif et plus particulièrement l'enseignement supérieur, est actuellement l'objet de transformations profondes qui tendent à promouvoir le marché comme forme d'organisation institutionnelle des relations pédagogiques. Ce sont non seulement des espaces marchands qui se constituent à l'intérieur de l'université (à travers de nouveaux « services » comme la formation à distance ou la validation des acquis de l'expérience), mais surtout le modèle du marché qui s'institue, y compris dans les formations pédagogiques « classiques », qui relèvent encore très largement, au moins en apparence, du service public. (…) Notre contribution consistera, dans un premier temps, à montrer l'institution du modèle du marché à travers les changements à l'œuvre dans les réformes en cours et les textes qui les inspirent et à partir de la description d'espaces marchands qui se constituent dans l'enseignement supérieur. Cette description reposera sur un travail empirique déjà effectué sur le marché de la formation à distance, auquel s'ajouteront des données nouvelles sur le marché de la validation des acquis de l'expérience ainsi que les textes officiels qui visent à redéfinir l'enseignement supérieur dans une logique de l'ajustement de l'offre de formation à la demande. Dans un second temps, il s'agit de montrer, en étudiant des situations concrètes de mise en œuvre de ces réformes, comment elles permettent une rationalisation économique de l'activité universitaire et comment celle-ci est utilisée en fonction du contexte local.

LAMANTHE Annie (LEST) *lamanthe@univ-aix.fr*
RTF 12 / Session 5 / Salle C 308 / Jeu 14 h 00

Extension des marchés et rationalisation des activités productives. Le cas de la filière fruits et légumes

Le papier s'intéresse aux processus de rationalisation de l'activité productive et de son organisation. Il s'inscrit dans la perspective weberienne fondée sur l'idée de l'existence d'une liaison intrinsèque entre le processus de rationalisation des sociétés occidentales et le développement du capitalisme rationnel. Plus exactement, la rationalisation peut être vue autant comme une condition nécessaire et comme une conséquence de l'économie fondée sur un marché de masse et en voie d'élargissement croissant que le capitalisme rationnel suppose. Par ailleurs, on considère que les voies et les formes de la rationalisation découlent des formes historiques que prennent le capitalisme et ses modes dominants de régulation. Pour étayer cette proposition générale, le papier s'appuie sur un travail conduit depuis près de dix ans sur les activités composant la filière provençale des fruits et légumes (production agricole, négoce-distribution, transformation, services) et qui sont inscrites de longue date dans des processus d'extension des marchés et dans des procédures et dispositifs visant à les y conformer. Dans les années 60, il s'est agi de faire entrer ces activités dans le système de production et de consommation de masse. Concernant la période actuelle, le papier montre le caractère paradoxal que revêtent les voies empruntées par la rationalisation dans un contexte néo-libéral de régulation ainsi que les limites sur lesquelles elles butent, du fait d'une certaine « résistance » à la rationalisation de la part de ces activités et de leurs acteurs.

MAURINES Béatrice (GLYSI) *beatrice.maurines@ish-cnrs.fr*
RTF 12 / Session 5 / Salle C 308 / Jeu 14 h 00

Nouvelles configurations économiques et hiérarchiques d' « activités professionnelles » au Chili

Le Chili est aujourd'hui un terrain idéal pour une recherche portant sur les nouvelles configurations économiques et hiérarchiques d' « activités professionnelles ». La rencontre de ses différents processus de transformations se trouve cristallisée et est visible dans la dixième région et tout particulièrement sur l'île de Chiloé. Notre regard porte ici alors non pas tant sur les situations stables et les permanences que sur les évolutions, les crises et les instabilités. Il s'agit dans le contexte de régionalisation du pays, d'analyser les dynamiques et les formes de constructions sociales et politiques des activités du bois et de la pêche (formes artisanales et industrielles) et ses effets sur les mutations des configurations hiérarchiques au sein d'une société rurale communautaire et isolée géographiquement. Les processus de transformation liés aux activités de la pêche créent une dynamique de changement global au sein de la société chiloté. Pour rendre compte de cette problématique, il s'agit de mettre à jour les processus dynamiques de transformation de ces activités, ce qui les a induits, leurs impacts actuels au niveau social, géographique, culturel et économique au plan local. Ces éléments rendent compte de l'évolution économique du Chili ainsi que de son inscription dans une économie libérale ayant entraîné de nouvelles assignations et hiérarchies sociales et spatiales du travail.

RTF 13 : Sociologie du droit

DELPEUCH Thierry (GAPP, ENS Cachan) *delpeuch@gapp.ens-cachan.fr*
RTF 13 / Session 1 / Salle H 109 / Mar 14 h 30

Anciennes et nouvelles justifications théoriques de la coopération judiciaire internationale : du « Law and Development » à la promotion de l'État de droit

Les anciens pays socialistes reçoivent, depuis le début des années quatre-vingt-dix, une assistance considérable pour réformer leurs institutions judiciaires. L'action des principaux pourvoyeurs d'aide est fondée sur la croyance en l'existence d'une relation causale et directe entre la modernisation de la justice – vue comme le principal pilier de la « bonne gouvernance » – et le développement économique. Ces donateurs estiment que la loi, à condition d'être adaptée au contexte local et maintenue par de solides institutions publiques, est un instrument capable de transformer la société. La mise en place d'un « bon » système judiciaire doit générer les incitations adéquates qui conduisent les acteurs à adopter des comportements plus productifs et plus efficients. Ces conceptions et ces approches – qui s'appuient essentiellement sur une certaine lecture des apports théoriques du courant néo-institutionnaliste en sciences sociales - font l'objet d'un large consensus parmi les acteurs de la coopération judiciaire internationale, mais suscitent un certain nombre de réserves et de critiques de la part des sociologues du droit. Ils contestent l'existence d'un rapport de causalité entre l'amélioration des performances du système judiciaire et la croissance économique. Notre contribution se propose de restituer les enjeux théoriques et les limites empiriques de ces débats en comparant l'actuel mouvement de « promotion de l'État de droit » avec l'ancien mouvement « Law and Development » à l'époque de la décolonisation.

DIDRY Claude (IDHE, ENS Cachan) *didry@idhe.ens-cachan.fr*
RTF 13 / Session 1 / Salle H 109 / Mar 14 h 30

L'Etat comme moteur dans la sociologie weberienne du droit

En envisageant d'entrée de jeu la dichotomie entre droit public et droit privé, la sociologie weberienne du droit s'interdit de réduire le droit à un ensemble de contraintes pesant sur les comportements individuels, pour envisager les droits subjectifs que les individus tirent de la référence à la loi et au droit objectif. Elle fait alors apparaître la singularité du droit continental au sein d'une typologie de systèmes juridiques. Mais, au-delà de cette typologie, en quoi la sociologie weberienne du droit pose-t-elle les bases d'une analyse de la dynamique propre à un système juridique ayant atteint un haut niveau de rationalité formelle ? Pour rendre compte de cette dynamique, il faut partir de l'Etat comme organe de la production et de la mise en œuvre du droit. La rationalisation du droit telle qu'elle se dégage de l'activité des Etats modernes apparaît ainsi comme une tendance prédominante qui, pour autant, ne doit pas occulter des processus contradictoires garantissant une ouverture et une créativité des ordres juridiques contemporains. Après avoir établi la relation entre droit et Etat, ma communication envisagera la pluralité des « mondes possibles du droit » qui s'ouvrent à l'action publique.

DUPRET Baudouin (IFPO, Damas) *dupret@intouch.com*
RTF 13 / Session 1 / Salle H 109 / Mar 14 h 30

Le droit comme pratique contextuelle et située, pour une respécification praxéologique de la sociologie (juridique)

Dans le cadre d'un atelier consacré à la sociologie du droit, cette présentation s'insère à deux niveaux. Elle vise, d'une part, à traiter l'objet juridique sous l'angle de ses pratiques. Elle entend, d'autre part, suggérer, par le biais de cette démarche, une respécification valable pour l'entreprise sociologique en général. Partant de ce deuxième niveau, il s'agit de souligner l'actualité et la pertinence d'une sociologie praxéologique inspirée par l'ethnométhodologie et l'analyse de conversation, de même que par certains travaux de B. Latour. Plutôt que de produire un discours interprétatif du social, la démarche praxéologique s'engage dans une description du social au niveau détaillé, situé et contextuel de sa production. Appliquée à l'étude empirique du droit en action, la respécification praxéologique s'attache à montrer comment législation, jurisprudence et doctrine sont des accomplissements pratiques dont il n'est possible de rendre compte que par la description minutieuse du détail des activités les constituant. On illustrera le propos à partir de cas tirés du contexte judiciaire égyptien récent, par lesquels on verra comment, d'une part, les textes jurisprudentiels procèdent à l'occultation des modalités pratiques de leur constitution et, d'autre part, il est possible d'en étudier les modes effectifs de fabrication.

MORET-BAILLY Joël (CERCRID, U. de Saint-Etienne) *moret@univ-lyon1.fr*
RTF 13 / Session 1 / Salle H 109 / Mar 14 h 30

Promesses et limites du pluralisme juridique gurvitchien

Le projet du pluralisme juridique gurvitchien, actuellement continué par J.-G. Belley, est riche de promesses en ce qui concerne une meilleure compréhension des rapports entre le droit et la société. Celui-ci, en effet, refusant l'assimilation du « droit » au seul « droit de l'Etat », propose, notamment, d'aborder la réalité juridique dans le cadre d'un « empirisme juridique radical », qui fasse toute sa place aux « expériences juridiques réellement vécues ». Ce programme de recherches n'est, cependant, pas dépourvu d'ambiguïtés. D'une part, le « statut méthodologique » du pluralisme - réalité, hypothèse, méthode de recherche, postulat – peut être considéré comme non réellement clarifié. D'autre part, seul J.-G. Belley semble, à ce jour, avoir mis empiriquement en œuvre le programme gurvitchien. Les productions pluralistes paraissent, enfin, mettre en œuvre une conception particulièrement réductrice du droit (notamment en comparaison avec celle d'un Max Weber ou de ses continuateurs), ce dernier étant censé contraindre les acteurs sans leur laisser de réelle marge de liberté. L'intérêt de ce pluralisme ne se justifierait, dès lors, qu'au regard de cette vision première.

NOREAU Pierre (Centre de recherche en droit public, U. de Montréal (Canada)) *pierre.noreau@UMontreal.CA*
RTF 13 / Session 1 / Salle H 109 / Mar 14 h 30

Droit et groupes ethnoculturels. Quel est « l'effet de communauté » sur le rapport au droit ?

Les rapports plus ou moins rapprochés qu'entretiennent les justiciables d'origine étrangère avec les membres de leur propre groupe ethnoculturel établis dans un nouveau pays d'accueil influencent-ils leur relation au droit ? Il s'agit d'un problème difficile qui ne touche pas seulement la sphère des activités juridiques mais, également, les effets que l'appartenance à un espace de socialisation particulier peut engendrer sur l'ensemble des rapports sociaux. Ici, deux thèses opposées peuvent être tenues. La première prétend que l'entretien de rapports communautaires spécifiques favorise une forme de marginalité culturelle; qu'il alimente la segmentation sociale. Le maintien de références communautaires fortes risquerait ainsi de légitimer des pratiques, des représentations, des normes et des valeurs en marge de la société d'accueil : c'est la thèse du repli communautaire. La seconde hypothèse voit au contraire les rapports communautaires forts comme une passerelle sociale – un espace de transaction – entre la société d'origine et la société d'accueil. La valorisation d'une première identité servirait ainsi de base à la constitution d'une identité nouvelle, alors que l'existence de services de références et de réseaux de supports mutuels favoriserait l'intégration sociale des nouveaux arrivants et, partant, la socialisation juridique des membres de ces « communautés minoritaires ». Cette opposition entre deux conséquences annoncées de « l'effet de communauté » concerne également les conditions de la socialisation juridique et de l'usage social du droit. Cette question sera débattue à l'aide des résultats tirés d'une enquête menée en Amérique du Nord, en contexte juridique québécois.

PELISSE Jérôme (LATTS, ENPC) *Jerome.Pelisse@mail.enpc.fr*
RTF 13 / Session 1 / Salle H 109 / Mar 14 h 30

Legal Consciousness Studies, présentation d'un courant de recherche américain

Ma communication vise à présenter un courant de recherche largement inconnu en France bien qu'en plein développement aux Etats-Unis au sein du mouvement Law and Society. Pour le dire très rapidement, les Legal Consciousness Studies réfutent la conception traditionnelle qui sépare « droit » et « société » pour lui substituer une vision du droit qui, à la fois, définit et est définie par la société, ou plus précisément la « conscience » des acteurs puisque telle est l'unité d'analyse de ce courant. Cette approche constitutive du droit s'intéresse ainsi, chez des acteurs « ordinaires » et a priori profanes à l'égard du monde des professionnels et des institutions du droit, aux pratiques sociales concrètes et quotidiennes qui engagent le droit comme un élément parmi d'autres de la vie sociale. Elle s'interroge sur les réappropriations quotidiennes dont les textes et catégories juridiques font l'objet par des citoyens ou des travailleurs dans le cours de leurs actions et des récits qu'ils peuvent tenir. La communication vise ainsi à expliciter les objets, concepts et résultats de ce courant de recherche, tout en portant attention aux contraintes méthodologiques et aux modalités empiriques d'études des consciences du droit de citoyens ou salariés ordinaires. Outre une revue de la littérature montrant la diversité des perspectives et des champs de recherche investis par des chercheurs américains, la communication s'appuiera aussi sur une étude récente auprès de salariés passés à 35 heures, où la fécondité mais aussi certaines limites à ce courant de recherche ont été dégagées.

TZITZIS Stamatios (Institut d'histoire du droit, U. Paris II) *tzitzis@ext.jussieu.fr*
RTF 13 / Session 1 / Salle H 109 / Mar 14 h 30

La portée dialectique du droit

Nous proposons une réflexion sur la nature du droit pour en saisir la portée dialectique qui implique que : Ce que nous entendons par « droit » ne correspond ni a) à un droit « formaliste » :droit réduit à la volonté normative de l'Etat ; b) ni à un droit « procédural » qui exprime, outre la norme formelle, l'éthique sociale, conventionnelle ; c) ni à un droit sociologique-factuel qui est issu des faits et des activités sociales. La portée dialectique du droit, sans démentir ces caractéristiques, les unit et les complète. Le droit est dans la norme mais aussi dans la réalité sociale. Il n'est pas construit par la volonté individuelle, mais il est exprimé par cette volonté. Certes, il exprime les forces opposées des mouvements sociaux, mais il ne représente pas seulement un simple produit des dominations sociales. Le droit se découvre dans l'ordre socio-politique qui est toujours en évolution. La norme constitue le point de référence mais le droit est le produit des dialogues et des concessions, de la recherche de la mesure (métron) conçue comme l'égalisation des intérêts opposés effectuée par la prudence phronèsis)) du juge (la personne tierce désintéressé). L'intime conviction du juge et les valeurs qui y sont impliquées contribuent également à l' énonciation du droit (le droit se dit). En somme, la portée dialectique du droit suppose un dialogue avec les mouvements du réel, dialogue intérieur à l'être même et avec ses agents raisonnables. C'est l'autorité de la personne du juge, comme instance légitime qui modèle et coordonne toutes les expressions du « juste » dans une « heureuse symbiose ».

DARDY Claudine (U. Paris XII) *dardy@univ-paris12.fr*
RTF 13 / Session 2 / Salle H 109 / Mar 17 h 00

Les inscriptions Etat civil et leurs enjeux

La déclaration des droits de l'homme de 1948 affirmait le droit de tout individu dés sa naissance à un nom et à une nationalité. Les systèmes Etat civil permettent la mise en œuvre de ce droit, ils recouvrent un ensemble de dispositions qui peuvent se donner pour de simples modes d'enregistrement des identités de personnes, mais ils représentent en fait, des modes d'inscriptions capables de définir des identités, engendrant même un modèle identitaire privilégiant certaines marques contre d'autres : nom (avec ses diverses déclinaisons, nom de famille, nom patronymique, nom d'usage etc.) prénoms, date de naissance, sexe, le cas échéant : appartenance religieuse…Ces systèmes sont loin d'être homogènes même en Europe et très inégalement développés de par le monde. Une approche comparatiste serait à déployer pour étudier la façon dont différents pays s'approprient les dispositifs Etat civil et les accommodent en fonction de leur propre organisation et règles sociales. Dans le cadre de cette communication, nous nous contenterons d'aborder quelques aspects d'une collaboration droit et sociologie à propos de l'étude des systèmes Etat civil, notamment pour cerner les contours des connaissances à rassembler sur cette thématique (ex : état des savoirs, comparaison et analyse des dispositifs relatives aux droits nationaux, possibilité de construire un droit européen) mais aussi en matière méthodologique (par exemple pour définir les corpus pertinents, le type d'études de cas à réaliser etc.)

DOUSSAN Isabelle (INRA, CREDECO) *idoussan@free.fr*
RTF 13 / Session 2 / Salle H 109 / Mar 17 h 00

De la « multifonctionnalité agricole » aux « considérations non-marchandes » : approche juridique

Les termes de « multifonctionnalité agricole » expriment l'idée que l'activité agricole pourrait remplir trois fonctions : une fonction, traditionnelle, de production de biens marchands, une fonction écologique et une fonction sociale. La multifonctionnalité agricole, s'inscrivant dans une approche de développement durable, constitue un champ privilégié d'étude de la recherche d'une complémentarité entre considérations marchandes et non-marchandes. La recherche d'une définition juridique de la multifonctionnalité, qui conduit à considérer plusieurs niveaux (international, régional (européen), national et local), débouche sur l'observation, d'une part, de l'absence d'accord sur le contenu des fonctions écologiques et sociales, et d'autre part, des différences de stratégies d'acteurs selon le contexte (exemple : position défendue par l'UE dans le cadre de l'OMC et dans la réforme de la PAC). Mais, la multifonctionnalité agricole est également le prétexte pour une analyse juridique de la distinction marchand/non-marchand. Cette distinction, qui relève d'une lecture économique des faits, se traduit en droit comme un conflit entre la protection du marché, d'une part et celle d'intérêts jugés « supérieurs » (santé publique ou environnement), d'autre part. Or, le conflit s'exprime essentiellement, au niveau international, dans le cadre de l'OMC, autrement dit au sein d'un ensemble de règles et d'acteurs chargés de protéger les mécanismes de marché. Comment le droit rend-il compte des différentes interprétations de la multifonctionnalité agricole par les acteurs concernés et du conflit entre considérations marchandes et non-marchandes ? En retour, quels sont les apports de l'analyse juridique sur ces questions ?

ENSELLEM Cécile (CRESP, MSH Paris-Nord) *cecile.ensellem@free.fr*
RTF 13 / Session 2 / Salle H 109 / Mar 17 h 00

Construction et variation de l'accord normatif, Comparaison des lois sur l'accouchement sous X et l'Assistance médicale à la procréation avec donneur

La création du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, le 22 juillet 2002, traduit l'existence d'un socle normatif autour de la nécessité pour l'individu de connaître ses origines, socle issu d'un long processus dans lequel prime la dynamique des groupes d'intérêts. L'accouchement sous X n'est pas aboli pour autant. Certains groupes parlementaires se trouvent en proie à de véritables dilemmes face au risque qu'entraîne un refus d'enfant, à savoir la maltraitance voire la mort du nourrisson, sans la prise en compte duquel ils auraient proposé sa suppression. Bien que la gestion de l'assistance médicale à la procréation avec donneur (AMPD) n'implique aucunement ce risque, ces mêmes groupes parlementaires adhèrent au principe de l'anonymat du donneur de gamète. Comment expliquer une telle inversion de l'accord normatif autour de l'accès aux origines ? Une des raisons réside dans le rôle des groupes d'intérêts dans le processus de production de la loi. Les personnes nées sous X ont en effet réussi à transformer leur revendication en problème politique par la mise en exergue de normes et valeurs particulières. La création d'associations d'enfants nés par AMPD aurait sans doute entraîné un véritable débat sur le bien-fondé de l'assimilation entre don d'organe et don de gamète, assimilation à la faveur de laquelle l'anonymat du donneur constitue un principe intangible. Or, leur invisibilité sociale émane du secret même qui entoure leurs conditions de naissance.

ISRAEL Liora (GAPP, ENS Cachan) *Liora.Israel@sociens.ens-cachan.fr*
RTF 13 / Session 2 / Salle H 109 / Mar 17 h 00

Une contre-doctrine : la légitimation juridique de la Résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale

Il s'agira d'étudier comment les juristes de la résistance, intérieure et extérieure, ont produit un corpus de doctrine visant à prouver à la fois l'illégalité de Vichy et la légitimité de la Résistance. De l'analyse du vote des pleins pouvoirs au Maréchal Pétain à la préfiguration de l'épuration et à la préparation du rétablissement de la légalité républicaine, il s'agira de montrer comment ont été mobilisés les outils et les catégories de l'analyse juridique pour démontrer « par le droit » où se situait la légitimité politique, pour convaincre les alliés qui pendant longtemps considérèrent de Gaulle comme un chef séditieux, mais aussi les juristes indécis en créant un « vocabulaire des motifs » d'entrée en résistance propre à ce groupe, et plus largement les français qui restaient sensibles à la légitimation spécifique produite par le langage du droit.

LAULOM Sylvaine (CERCRID, U. de Saint-Etienne) *Sylvaine.Laulom@wanadoo.fr*
RTF 13 / Session 2 / Salle H 109 / Mar 17 h 00

Droit social communautaire et nouvelles formes de régulation

Le droit social communautaire met en œuvre de nouveaux modèles de production de la norme qui participe au mouvement de procéduralisation du droit en mettant l'accent sur des procédures détaillées dont le législateur communautaire attend qu'elles généreront des règles. On assiste tout d'abord à l'apparition de nouveaux acteurs dans la production de la règle communautaire avec l'intégration directe des partenaires sociaux communautaires au processus de décision. Cette intégration des partenaires sociaux n'est pas en soi une nouveauté, mais le droit communautaire leur accorde aujourd'hui une place inédite. Ceux-ci peuvent en concluant des accords dessaisir les acteurs institutionnels classiques que sont le Parlement européen et le Conseil. La transposition de la norme communautaire ainsi définie pourra ensuite être opérée par les partenaires sociaux nationaux. Par ailleurs, la politique de l'emploi communautaire inaugurée par le traité d'Amsterdam met en œuvre un nouveau modèle de régulation reposant davantage sur la coopération que sur la contrainte. Il ne s'agit plus de définir des règles dans une directive, règles qui devront ensuite être transposées dans les droits nationaux, mais de définir des orientations générales qu'il est recommandé aux Etats membres de suivre. Ce mécanisme est néanmoins fortement institutionnalisé et repose sur un échange annuel de recommandations communautaires et de réponses nationales et on peut se demander dans quelle mesure il n'est pas aussi producteur de contrainte que les instruments communautaires traditionnels.

MIAS Arnaud (GRIOT-CNAM, IDHE, ENS Cachan) *mias@idhe.ens-cachan.fr*
RTF 13 / Session 2 / Salle H 109 / Mar 17 h 00

Le droit communautaire comme éclairage sur les relations professionnelles européennes

Cette contribution se propose d'étudier la façon dont le système juridique communautaire cadre les activités du syndicalisme européen. Mobilisant les archives des négociations européennes d'accords-cadres recueillies auprès de la Confédération Européenne des Syndicats, ce travail vise à évaluer la manière dont les règles juridiques communautaires fondent les relations professionnelles communautaires en construction : 1. comme cadre pour les négociations avec les organisations d'employeurs et

pour l'intervention des syndicats dans l'élaboration de directives en matière de droit du travail (production du droit), envisagée dans les articles 138 et 139 du Traité. Ce cadre juridique des négociations fonde la participation des organisations syndicales au « travail législatif communautaire ». Il convient d'en évaluer la portée, en particulier concernant l'autonomie revendiquée des partenaires sociaux européens. 2. comme ressource pour les syndicats nationaux dans la mise en œuvre de ces accords (mobilisation du droit). La mobilisation du droit communautaire par des organisations syndicales nationales devant la Cour de Justice des Communautés Européennes pour non-transposition de directives permet de saisir la manière dont le droit communautaire peut servir de ressource pour le syndicalisme dans la reconnaissance de nouveaux droits. S'inscrivant dans la sociologie des relations professionnelles, ce travail vise à éclairer la contribution que la sociologie du droit est susceptible de fournir à un approfondissement des études centrées sur la régulation et les jeux d'acteurs.

PÉREZ-DIAZ Claudine (CESAMES) *cperez@ext.jussieu.fr*
RTF 13 / Session 2 / Salle H 109 / Mar 17 h 00

Les rôles de la recherche, l'expertise ou l'évaluation dans l'élaboration de lois : l'exemple du droit routier

L'analyse de la création de lois en matière routière permet d'observer les rôles de savoirs issus de la recherche, de l'expertise ou de l'évaluation, d'une part ; de l'autre, d'éventuelles influences internationales. Deux étapes d'intervention législatives sont décrites. La première concerne la création de lois encadrant l'usage d'alcool au volant. La comparaison de plusieurs recherches permet de retracer très brièvement un contexte scientifique et une sensibilisation internationale qui n'ont que modérément et lentement favorisé l'intervention sur ce problème. La seconde étape plus récente, concerne la réforme en cours du système de contrôle-sanction des infractions routières. Notre analyse se base sur l'observation de l'articulation de travaux de recherche, d'expertises et d'évaluations renforcés par des expériences internationales qui fournissent une ressource que les institutions ont d'abord exploitée, puis suscitée. La mise sur agenda récente d'une politique de sécurité routière, plus particulièrement incitée par des associations de victimes, a accéléré un processus administratif en cours depuis longtemps. Un modèle d'action appliqué dans certains pays semble avoir fait ses preuves en matière de sécurité routière a inspiré des recommandations de la Commission d'évaluation sur les systèmes locaux de contrôle-sanction du Commissariat du Plan. La réforme adoptant l'automatisation du système de contrôle suit ces recommandations. Ce processus de fécondation de l'action publique, notamment législative, par l'expertise basée notamment sur des savoirs scientifiques et des comparaisons internationales est progressivement mis au jour.

SOUBIRAN-PAILLET Francine (Centre d'Histoire Sociale du XXème siècle, Paris I) *lenoel@gip-recherche-justice.fr*
RTF 13 / Session 2 / Salle H 109 / Mar 17 h 00

Aux origines de la doctrine en droit du travail. Quelques jalons (1900-1914)

Il s'agira de revenir sur un double phénomène : -la construction d'un pôle doctrinal dédié à la législation industrielle naissante au début du XXème siècle; -l'activité de ce pôle, son travail éventuel sur le droit existant, afin de soumettre à des règles de droit des situations nouvelles. Plus particulièrement, la communication se centrera tout d'abord sur les appartenances institutionnelles de professeurs de droit et d'économie politique qui réfléchissent au sein de la Société d'Etudes Législatives à la mise en forme d'une règlementation du contrat de travail. Un certain nombre d'entre eux font partie de réseaux de réformateurs sociaux où se côtoient personnel politique et administratif, professeurs, ingénieurs, mais aussi sociologues avant l'heure. Le courant doctrinal émergent de législation industrielle n'est donc pas constitué uniquement de juristes. Et cette hybridation se retrouvera quarante ans plus tard dans le noyau des fondateurs de la revue Droit Social.La communication étudiera ensuite l'usage du registre juridique par les professeurs de la SEL qui débattent du contrat de travail. On s'attachera en particulier, à leur souci d'intégrer à un cadre juridique partiellement neuf des constructions plus anciennes, d'utiliser des théories juridiques disponibles.

BERNARD Guillaume (Institut de criminologie, U. Paris II) *guillaume.hd@free.fr*
RTF 13 / Session 3 / Salle H 109 / Mer 14 h 30

Souveraineté et articulations des fonctions souveraines en France à la fin du XVIIIe siècle

Alors que la principale fonction de la souveraineté royale était de rendre justice, la doctrine moderne qui se développa à partir du XVIe siècle appuyait et justifiait la souveraineté par la fonction normative. La divergence entre une partie de la doctrine (d'abord minoritaire puis majoritaire) et la pratique juridique quant à la définition et les modes d'intervention de la souveraineté fut sans doute lourde de conséquence. En effet, il est proposé de vérifier si la Révolution ne signifia pas seulement le transfert de la souveraineté du roi au peuple mais si elle n'emporta pas une chose peut-être plus essentielle encore, à savoir l'inversion de l'articulation des fonctions judiciaire et législative au bénéfice de la seconde. Cette étude s'attachera particulièrement à analyser les sources juridiques dans le domaine constitutionnel depuis les États généraux de 1789 jusqu'à la constitution de 1795. En particulier, il s'agira de mettre en valeur la question de la réalité ou non, doctrinale et juridique, du principe de la séparation des pouvoirs. Cette étude reprend, pour une période postérieure, l'analyse d'un des points fondamentaux développé dans notre thèse : Du roi juge au roi législateur en France au second XVIe siècle : « une foi, une loi, un roi » ?, Rennes I, décembre 2000, dactyl.

BOIGEOL Anne (IHTP, ENS Cachan) *boigeol@ihtp.cnrs.fr*
RTF 13 / Session 3 / Salle H 109 / Mer 14 h 30

Les avocates et la promotion des droits des femmes dans la première moitié du XXe

Parmi les acteurs qui se sont mobilisés pour promouvoir les droits des femmes tout au long du XXe siècle, mais particulièrement dans la première moitié, les avocats occupent une place non négligeable. Mais la contribution des avocats et celle des avocates ont été sensiblement différentes. Si les avocats ont pu intervenir directement dans les assemblées législatives, les avocates, qui en étaient exclues, ont investi d'autres scènes, d'autres lieux, pour mener leur combat. Et elles ont utilisé d'autres méthodes, souvent innovantes pour faire avancer la cause des femmes. Dans cette contribution, on se propose de montrer en les articulant : quels ont été les ressorts déterminant l'engagement de certaines d'entre elles dans la lutte pour faire abolir les discriminations dont les femmes font l'objet. *quelles ont été les formes d'action spécifiques utilisées, du fait de leur compétence de juriste et de leur appartenance à un barreau, pour défendre et promouvoir les droits des femmes.

COULMONT Baptiste (CEIFR,EHESS, LSS, ENS) *coulmont@ens.fr*
RTF 13 / Session 3 / Salle H 109 / Mer 14 h 30
Jugé coupable. Au nom de Dieu ?
Le droit ecclésiastique, les tribunaux religieux, les procès pour hérésie, sont en général mentalement associés au Moyen Âge, à l'Inquisition et rarement aux églises protestantes contemporaines. Pourtant, cet outillage est utilisé par certaines dénominations américaines à la fois pour tenter de résoudre des litiges internes, mais aussi dans leurs tensions avec la société englobante. Nous prendrons l'exemple de procès récents au sein de la United Methodist Church : plusieurs pasteurs, dans la seconde moitié des années 1990, se sont opposés à l'interdiction de bénir les « unions homosexuelles » et ont été jugés par des tribunaux ecclésiastiques méthodistes. Nous essaierons de comprendre l'usage de ce droit ecclésiastique et des procès religieux dans leurs rapports avec le droit étatique (séculier) américain en nous appuyant sur une grande variété de sources (entretiens avec les avocats, avec un accusé, documents d'archives, manuels juridiques de l'église méthodiste.).

ENGELMANN Fabiano (U. Fédérale du Rio grande du Sud, Porto Alegre (Brésil)) *Fengelmann@cpovo.net*
RTF 13 / Session 3 / Salle H 109 / Mer 14 h 30
La formation de l'élite juridique dans le sud du Brésil
J'analyserai les modèles d'homogénéisation et de selection sociale de l'elite juridique dans le Sud du Brésil, en ayant comme base empirique l'etude du parcours du corps d'enseignants et du corps d'étudiants de la Faculté Libre de Droit de Porto Alegre/UFRGS. Dans un premier moment, qui s'étend de 1901 jusqu'aux annés 30, je partirai de l'histoire de la décentralisation des cours de Droit au Brésil et de la non-objectivation de la profession comme un principe de hiérarchisation et de classement social. Je me focaliserai ensuite sur le processus de construction d'un espace d'activité juridique fondé sur la différenciation des carrières juridiques, où la formalisation de la connaissance juridique croît en importance. Cela me conduira enfin à l'explicitation des ressources, des atouts et des stratégies mobilisées par les agents et leurs groupes familiaux. Malgré la formalisation du savoir faire juridique et celle des carrières d'une part, et malgré la diversification sociale survenue au cours des années 80 et 90 dans le public des cours de droit, d'autre part, la reproduction de l'élite juridique reste, dans le sud du Brésil, tributaires de l'héritage social et familial des individus pour tout le parcours du groupe étudié.

GENDREAU Caroline (Centre de recherche en droit public, U. de Montréal (Canada)) *caroline.gendreau@umontreal.ca*
RTF 13 / Session 3 / Salle H 109 / Mer 14 h 30
La part du droit dans les motifs d'action des « sujets de droit » dans la vie familiale post-divorce. Et quel droit ?
À partir de repères théoriques fournis par Max Weber, nous examinons la part du droit dans les motifs d'action des « sujets de droit ». Au coeur de notre étude : les représentations juridiques « profanes » comme conséquences de pratiques professionnelles d'une part, et comme indicateurs de la validité empirique du droit de l'État d'autre part. Notre enquête auprès de personnes divorcées est menée sur le terrain du droit étatique, à la lumière d'une comparaison des effets de deux pratiques professionnelles, celle des avocats et celle des médiateurs familiaux. Les repères théoriques sont explicités de manière à favoriser la recherche sur le droit contemporain en vue de mieux comprendre les mouvements de rationalisations du droit qui y sont à l'oeuvre et, aussi, de manière à ouvrir les possibilités de comparaisons diversifiées sur l'influence du droit dans différentes sphères d'activité sociale.

JOLIVET Anne (GRS, U. Lyon II) *annejolivet@hotmail.com*
RTF 13 / Session 3 / Salle H 109 / Mer 14 h 30
Juré en cour d'assises : découverte d'un nouveau monde social et expérience de sociabilité au sein d'un groupe restreint
Depuis son établissement en 1791, le jury populaire, propre à la cour d'assises, a connu de nombreuses réformes. Ce cas d'une incursion volontaire d'un regard 'profane' au jugement des crimes reste un cas d'exception en France et dans les pays issus d'une tradition de droit romain. Prendre comme objet d'étude le jury populaire, c'est chercher à percevoir au plus près l'état de la sensibilité juridique d'acteurs « ordinaires », inégaux dans leur connaissance et leur rapport au droit. Comment devient-on juré ? Comment entre-t-on et sort-on de cette expérience ? Peu de travaux se sont penchés sur la résonance que peut avoir cette « participation citoyenne » sur les esprits des jurés. Au delà du réel intérêt que constitue l'exploration de la logique de jugement propre aux jurés, notre hypothèse centrale se fonde sur l'idée que les jurés, qui apportent leur expérience et jugent en montrant l'état du « lien social », sont, simultanément, au coeur d'un processus de renouvellement de ce lien (par « lien social » nous évoquons ce qui rend possible le « vivre ensemble » entre les individus, ce qui fait que cela peut durer et fonctionner). Le jury populaire serait alors une sorte de « laboratoire social » où l'immersion dans un nouveau monde social favorise les liens interpersonnels et les interactions dans le groupe, au point d'avoir une forte répercussion sur ses membres. Une sorte d' « union mystique », semblable à celle évoquée par Goffman, seule capable de permettre aux hommes de vivre « des moments ayant la force d'un culte capable de mobiliser ses croyants ».

PERRET-RICHARD Françoise (CERCRID, U. de Saint-Etienne) *soustelle-merley@wanadoo.fr*
SOUSTELLE Philippe (CERCRID, U. de Saint-Etienne) *soustelle-merley@wanadoo.fr*
RTF 13 / Session 3 / Salle H 109 / Mer 14 h 30
Les décisions d'expulsion d'occupants sans droit ni titre
Le contentieux de l'expulsion « des occupants sans droit ni titre » est fort mal connu. Sa structure, sa composition et son traitement échappent aux statistiques judiciaires et on peut craindre une certaine inadaptation des cadres juridiques. En se fondant sur une analyse empirique des décisions d'expulsion (échantillon de 5656 décisions), le CERCRID a montré et mesuré le caractère hétérogène d'un tel contentieux. La composition est variée puisque coexistent des décisions visant « des squatters », des gens du voyages (pour reprendre l'expression légalement consacrée), des gardiens d'immeubles, des résidents en foyers sans compter les litiges d'ordre plus familial. Le traitement reçu par les litiges n'est pas homogène. Suivant les catégories « d'occupants sans droit ni titre », les procédures sont plus ou moins longues, le défendeur est ou non appelé à s'expliquer, des délais pour déguerpir sont ou non octroyés, des dommages et intérêts sont ou non accordés au requérant. Il existe néanmoins quelques constantes. L'expulsion est prononcée dans l'immense majorité des cas. La motivation des décisions est souvent réduite au minimum et l'invocation de principes supérieurs, comme le droit au logement, reste exceptionnelle. Les « occupants sans droit ni titre » bénéficient rarement de l'aide juridictionnelle, de l'assistance d'un avocat ou encore du soutien d'une association de défense comme partie intervenante au procès. Tous ces indicateurs permettent d'affirmer que les droits « des occupants sans droit

ni titre » sont, à ce stade, très faiblement mobilisés. Il conviendrait de procéder à la même recherche au cours, cette fois-ci, de l'exécution de la décision d'expulsion.

SCHOENAERS Frédéric (CSO Paris, CRIS Liège) *F.Schoenaers@ulg.ac.be*
RTF 13 / Session 3 / Salle H 109 / Mer 14 h 30

L'échevinage en question : analyse du positionnement des magistrats non professionnels à l'égard de leur activité juridictionnelle

L'échevinage est une modalité de prise de décision judiciaire relativement courante en Europe. Plusieurs types de litiges en droit du travail, en droit de la sécurité sociale ou encore en droit commercial trouvent en effet un traitement judiciaire qui implique la participation de sièges composés à la fois de magistrats professionnels et de magistrats non professionnels. Ces derniers occupent donc théoriquement un rôle central dans le travail de jugement des dossiers pour lesquels ils ont été saisis. Cette contribution a pour objectif de mettre en lumière quelques éléments relatifs au positionnement de ces magistrats issus de la « société civile » par rapport à leur activité juridictionnelle (notamment en ce qui concerne l'utilisation qu'ils font de leur expérience de magistrats sur d'autres scènes, la nature des interactions qu'ils développent à l'égard des magistrats professionnels, le type d'influence qu'ils souhaitent exercer dans la prise de décision, etc.). Le matériau empirique mobilisé est extrait d'une partie de notre travail de recherche doctorale qui analyse le fonctionnement de quatre juridictions du travail belges dont une des spécificités est le recours à l'échevinage.

VIGOUR Cécile (GAPP, ENS Cachan) *vigour@gapp.ens-cachan.fr*
RTF 13 / Session 3 / Salle H 109 / Mer 14 h 30

Réformer la justice : le rôle des professionnels du droit

De multiples acteurs – judiciaires et politiques – interviennent dans les processus de réformes de la justice en Europe. Nous porterons dans cette communication un intérêt particulier au rôle spécifique des professionnels du droit et de la justice (magistrature et barreau principalement) en examinant les modalités de leur participation aux projets réformateurs. A partir d'une recherche comparée portant sur trois pays européens – la Belgique, l'Italie et la France – fondée sur une étude des processus législatifs et sur la réalisation d'entretiens avec les principaux acteurs, nous montrerons que la mobilisation des professionnels du droit en matière de réforme est d'intensité très inégale suivant les pays. Leur participation dépend de plusieurs facteurs : principalement le degré et les modalités d'organisation externe et interne (et plus précisément de l'étendue des prérogatives du Conseil supérieur) ; la légitimité interne et externe des associations de magistrats et d'avocats (union ou division, reconnaissance au sein de la profession et par les pouvoirs publics) ; l'ethos et la crédibilité des professionnels du droit. Nous insisterons sur le rôle d' » entrepreneurs politiques » que jouent certains avocats et magistrats. L'influence des professionnels du droit aux différents stades du processus de réformes s'explique sans doute, dans tous les pays, par le statut ambigu des professionnels de la justice, à la fois juges et parties, tendus entre expertise et lobbying. Nous chercherons à mieux comprendre la spécificité de l'expertise qu'ils apportent et notamment la tension entre technique et politique qui s'y exprime.

ZIMMERMANN Hélène (GRS, U. Lyon II) *helene.zimmermann@wanadoo.fr*
RTF 13 / Session 3 / Salle H 109 / Mer 14 h 30

Les rapports à l'exercice du droit au sein du barreau : l'apport des parcours de formation dans la genèse de la diversité

Considérant la diversité interne de la profession d'avocat, nous proposons d'éclairer ce phénomène en l'appréhendant du point de vue des rapports au droit, entendu ici comme domaine du savoir et de la pratique. Pour ce faire, nous examinons quels types de rapports des étudiants se destinant au barreau et de jeunes avocats entretiennent avec le droit ainsi défini. Plus précisément, nous analysons comment les rapports au droit de ces populations, au cours de leur formation universitaire et professionnelle, se construisent et, dans certains cas, se redéfinissent. En effet, à cette période correspond un processus de familiarisation à la matière juridique dans sa diversité et aux différentes formes d'exercice professionnel du droit. Alors que le barreau connaît d'importantes mutations et que sa diversité interne engendre des hiérarchies, une telle perspective permet de saisir, dans la dynamique de l'interaction entre histoires, expériences et itinéraires, les conditions objectives et subjectives qui expliquent les différentes formes d'exercice de la profession d'avocat. Ce faisant, nous mettons en évidence la genèse de rapports différenciés non seulement à cette profession mais aussi au droit, par exemple du point de vue des domaines de la pratique ou du rôle qui lui est assigné. Nous étudions ainsi, plus largement, comment se dessinent différents rapports à l'exercice de la justice dans le cadre du barreau. Cette communication s'appuie sur l'analyse de données (qualitatives et quantitatives) qui concernent des étudiants en droit en fin de cursus et des avocats ; elle sera complétée par des éléments d'une comparaison franco-canadienne.

ASTIER Isabelle (CEDITEC, U. Paris XII et CEMS-EHESS) *iastier@wanadoo.fr*
RTF 13 / Session 4 / Salle H 109 / Mer 17 h 00

Le harcèlement moral: un nouveau risque de l'individu au travail

En introduisant dans le Code du travail la notion de harcèlement moral, la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 est sans doute à l'origine d'une innovation importante. Cette nouveauté consiste à prendre en considération et à protéger le salarié, en tant qu'être moral, et ce, quel que soit son rapport avec les autres salariés. C'est au nom de la dignité de la personne humaine que le législateur a pensé ce texte, ce qui représente une nouveauté de taille. Il faut sans doute voir là le signe de l'imprégnation du droit des personnes et plus généralement des droits fondamentaux dans la relation de travail. Pour le sociologue, il convient par conséquent de prendre au sérieux cette notion de harcèlement moral et de saisir quels enjeux elle recouvre. Sans doute assistons-nous à l'émergence, à côté du droit général des personnes, d'un droit spécial des personnes dans la vie professionnelle. Pour ce faire il semble qu'il faille prendre en considération la question de la montée de la place des subjectivités dans le travail : sous l'effet de la relation de service lorsqu'elle existe, ou sous l'effet d'une élévation des exigences de qualité de la production (parce qu'on estime que les clients ou les usagers ont des attentes qui ne se réduisent pas au volume et au prix), la dimension subjective prend de l'importance, de fait.

BELKIS Dominique (CRESAL) *Dominique.Belkis@univ-st-etienne.fr*
FRANGUIADAKIS Spyros (CRESAL) *Spyros.Franguiadakis@univ-lyon2.fr*
RTF 13 / Session 4 / Salle H 109 / Mer 17 h 00

La qualité de l'espace public à l'épreuve de la question de l'accès au droit. L'activité associative d'aide aux demandeurs d'asile

Il s'agira d'interroger l'activité sociale d'acteurs engagés dans l'aide à l'accès au(x) droit(s) et dans la défense du droit lui-même. Plus précisément, nous analyserons le travail de cadrage et d'encadrement mené par des acteurs associatifs auprès des demandeurs d'asile pour leur assurer un accès à la procédure. Nous proposons une approche pragmatique des modalités concrètes d'activation et d'exploration des règles de droit, en insistant sur la nécessité de penser la règle de droit comme indissociable de son contexte d'accomplissement et d'effectuation. Ce dernier aspect prend une grande acuité dès lors qu'il est question de l'accès à l'asile. En effet, étrangers et, à ce titre, non identifiés comme bénéficiaires de la protection de l'Etat français, le plus souvent en situation irrégulière sur le territoire national et, par ce seul fait, exclus du bénéfice de l'aide juridique, les demandeurs ont dû quitter leur Etat d'origine qui ne voulait ou ne pouvait plus assurer la protection de leur vie ou de leur intégrité physique, et donc ne les reconnaissait plus comme ses citoyens. Rejetés, ils cherchent alors à faire reconnaître leur existence juridique et politique par un autre Etat. Si nous pensons que l'aide à l'accès à l'asile représente un enjeu central dans l'espace public, c'est parce qu'elle est corrélative d'un engagement politique dans la défense de l'asile lui-même. Il nous faut dès lors repenser l'articulation entre le droit et le politique pour comprendre comment ce rapport au droit, marqué par un travail de « solidarité critique », est constitutif de l'espace public contemporain.

BÉTHOUX Elodie (TeM, U.Paris X, IDHE, ENS Cachan) *bethoux@idhe.ens-cachan.fr*
RTF 13 / Session 4 / Salle H 109 / Mer 17 h 00

Comités d'entreprise européens et mobilisations du droit : réconcilier normes et pratiques

L'étude des comités d'entreprise européens (CEE) se fonde souvent sur une opposition forte entre normes (directive européenne, lois de transposition nationales, accords) et pratiques (succès et échecs de la mise en place et du fonctionnement des 650 instances aujourd'hui en place). Envisager le développement des comités d'entreprise européens sous l'angle de la mobilisation du droit permet au contraire de mettre en évidence la façon dont le droit oriente les activités des directions et représentants des salariés engagés dans ces instances transnationales d'information et consultation des travailleurs. Trois niveaux de mobilisation méritent alors d'être étudiés. En amont, la mobilisation des termes de la directive de 1994 et des lois de transposition intervient dans la négociation par les différents acteurs des accords visant à instaurer un CEE et révèle leur connaissance du cadre juridique et leur appropriation de ces textes légaux, en lien avec les situations économiques auxquelles ils sont confrontés. La mobilisation des termes des accords eux-mêmes permet ensuite aux acteurs d'évaluer le fonctionnement de l'instance et d'interroger notamment sa régularité. En aval, la mobilisation du droit peut prendre la forme d'éventuelles actions en justice. Les conflits entre direction de l'entreprise et représentants des salariés, dont les CEE sont à la fois objet (non-respect de la procédure d'information et de consultation) et acteur (engagement devant les tribunaux), constituent alors un point d'observation privilégié de ce « droit en action ».

BOUILLON Florence (SHADYC, EHESS, U. Aix-Marseille II) *flouch@club-internet.fr*
RTF 13 / Session 4 / Salle H 109 / Mer 17 h 00

La stratégie de défense, un révélateur du rapport à la norme. L'exemple des occupants sans droit ni titre

Le squat, c'est-à-dire l'occupation sans droit ni titre d'un logement vide, n'est pas passible de sanctions pénales. Contrevenant au droit de propriété, il donne lieu en France à une expulsion par la voie civile. Celle-ci doit être prononcée au terme d'une procédure judiciaire au cours de laquelle le juge peut ou non octroyer un délai aux squatters, délai qui peut théoriquement aller de trois mois à trois ans. Une analyse sociologique des décisions rendues en matière de squat montre que le juge prend en considération trois paramètres principaux pour décider de l'octroi d'un éventuel délai (en ce qui concerne les squatters, d'autres ayant trait à la nature, la taille et l'intérêt du propriétaire) : la qualité de « vrais » ou « faux » pauvres, la bonne ou la mauvaise foi, et la dangerosité ou l'innocuité des occupants. En concertation avec leurs avocats, les squatters construisent par conséquent une défense articulée autour de ces trois axes de justification. Mais les arguments qu'ils avancent s'écartent en partie des critères de jugement du magistrat. Les squatters en effet peuvent en refuser certains, et en proposer d'autres, comme celui fondant la légitimité du squat sur sa fonction d'animation socioculturelle alternative. Nous distinguons trois types de présentation de soi chez les squatters : le misérabilisme des mal-logés, l'intégrationnisme des artistes, et l'anticonformisme des militants libertaires. Il apparaît alors que les différentes postures défensives traduisent des rapports à la norme sociale et aux institutions divergents, et que la catégorie juridique d'occupants sans droit ni titre recouvre en réalité des situations et des aspirations très diverses.

BRUN François (CEE) *Francois.Brun@mail.enpc.fr*
RTF 13 / Session 4 / Salle H 109 / Mer 17 h 00

Le droit inactivé par l'accord

La place communément accordée aujourd'hui aux « sans- « dans le débat social conduit de plus en plus à qualifier des catégories de population de « sans droits ». Le glissement de la constatation de difficultés à mobiliser le droit vers l'affirmation que ces catégories seraient situées dans des zones de « non-droit » est paradoxale, dans la mesure où le droit a vocation à constituer un filet enserrant toutes les situations susceptibles de se produire. L'absence de mobilisation du droit peut en revanche être sur-déterminée par un ensemble de conditions dont le cas des sans-papiers offre un exemple extrême. D'une part, sur fond de répression du séjour irrégulier, les conditions ne sont pas réunies pour qu'ils puissent invoquer les articles du droit du travail censés les protéger contre leurs employeurs. D'autre part, leur proximité sociale avec des petits patrons eux-mêmes immigrés les incite parfois à accepter la substitution de pratiques usuelles à des règles de droit peu familières. Mais cette analyse peut certainement être étendue et il est permis de s'interroger, au-delà des capacités inégales des différentes catégories de population à mobiliser le droit, sur les raisons que certains acteurs peuvent avoir de préférer régler leurs conflits par référence à des accords locaux et par ajustements successifs plutôt que par référence au Code. Leurs pratiques paraissent alors révéler une assimilation du droit à une extériorité contraignante dont la « lettre » n'est rappelée que lorsque « l'esprit » ou un élément capital d'accords qui ont été implicitement ou explicitement conclus apparaît trahi.

FOOT Robin, (LATTS, ENPC) *foot@mail.enpc.fr*
RTF 13 / Session 4 / Salle H 109 / Mer 17 h 00
La prise de parole de conducteurs peut-elle dire du droit ?
Le rapport entre sociologie du travail et droit dans les recherches de terrain est centrale car les « indigènes » mettent régulièrement à mal nos découpages disciplinaires. Pour agencer une situation, la mobilisation de ressources hétérogènes constitue souvent une condition nécessaire à la poursuite de l'action. Pour peu que l'on veuille considérer ce qu'ils font, alors se pose la question du statut du droit dans ces situations. Ce questionnement se fera à partir d'une recherche sur un « tramway révolutionnaire ». D'une part, l'analyse de la mobilisation d' » arguments » juridiques dans des controverses montre qu'ils ne fonctionnent pas sur le mode de la référence ou de l'instrumentation ; on se rend compte que ces arguments sont « appropriés » à la situation parce qu'ils ont été appropriés par cette situation. L'effet performatif du droit, dépend de sa capacité à être traduit en dehors de l'espace juridique. D'autre part, le terrain peut devenir une source de production du droit, dans un texte de loi par exemple. Alors, elles réalisent cette fonction par une prise de parole qui se révèle, la plupart du temps, devoir aller contre leur logique d'action usuelle. Pour devenir une « instance juridique », ces situations doivent transformer le statut accordé à la parole. Ces transformations permettent d'interroger alors ce qui fait la spécificité d'une parole juridique.

GRAMAGLIA Christelle (CSI, Ecole des Mines) *Cgramaglia@aol.com*
RTF 13 / Session 4 / Salle H 109 / Mer 17 h 00
Le droit comme instrument des mobilisations environnementales ?
Ce projet de communication s'appuie sur la présentation de trois affaires de pollution industrielle prises en charge par l'Association Nationale de Protection des Eaux et Rivières (ANPER-TOS). L'objectif est de suivre le travail des membres de cette association, qui depuis les années soixante-dix se sont spécialisés dans les recours contentieux, accumulant et développant des compétences juridiques expertes. L'histoire singulière de l'association, qui fut d'abord un club de pêcheurs à la mouche avant de devenir un groupement de juristes professionnels, l'évolution de la législation et celle des pratiques industrielles, ont ensemble concouru à transformer les formes de l'action militante en faveur de l'environnement. C'est avec l'affaire de Vertolaye qui l'opposa à l'une des plus grandes entreprises pharmaceutiques françaises qu'ANPER-TOS fit ses premières armes. Progressivement, elle s'est engagée dans des procès de plus en plus audacieux. L'affaire de la décharge de Férolles, notamment, a duré plus de dix ans avant de se solder par deux non-lieux particulièrement coûteux pour l'association. L'affaire de Turenne, une des dernières en date, s'est par contre terminée avec la fermeture de l'usine de batteries au plomb mise en cause. Chacune d'elles témoigne d'apprentissages multiples mais aussi de difficultés sans cesse renouvelées dont la difficulté de rendre perceptibles - jusque dans les prétoires- les manifestations ou les effets de pollutions chroniques et insidieuses…Le texte qui sera présenté lors du colloque traitera précisément de l'expérimentation juridique comme moyen de faire émerger une affaire d'environnement locale et de l'inscrire dans une série ou « cause » plus générale. La question de la preuve en science et en droit y sera également abordée.

TAKAMURA Gakuto (Tokyo Metropolitan University (Tokyo)) *gakuto.takamura@nifty.ne.jp*
RTF 13 / Session 4 / Salle H 109 / Mer 17 h 00
Sociologie historique de la loi sur les associations
La loi de 1901 a mis fin à une époque de négation des corps intermédiaires en conférant la personnalité juridique à un groupement: « l'association » . Cette législation reflète la transformation de la notion de groupement. Je me propose d'analyser l'influence de la sociologie et de la doctrine juridique sur cette genèse, ainsi que leurs rapports complexes à l'aube de l'ère du droit social. La production de cette loi est analysée non seulement dans le débat législatif, mais aussi au travers du discours des institutions chargées de la police des associations, et de la jurisprudence traitant de la personnalité de la société civile. Cette étude se concentre sur les analogies entre le nouveau discours de la police et la théorie de l'action collective de Tarde, d'une part, et sur la spécificité de la théorie de la personnalité juridique en France, d'autre part. La singularité de cette loi consiste dans sa définition de l'association, comme contrat entre des individus. La construction de cette catégorie doit être interprétée par rapport à d'autres formes juridiques possibles. La doctrine juridique constitue à cet égard un objet central d'analyse. La théorie française de la réalité de la personnalité juridique fonde la naissance du droit du groupement, non sur sa réalité sociale, mais sur l'accord des individus, en distinguant la réalité juridique et le fait social : elle illustre ainsi la conception « à la française » du lien entre « droit » et « société ».

TALLARD Michèle (U. ParisIX, IRIS) *Michele.Tallard@dauphine.fr*
RTF 13 / Session 4 / Salle H 109 / Mer 17 h 00
La formation professionnelle continue, domaine emblématique d'un droit négocié ?
La production des normes en matière de formation professionnelle continue entre 1970 à 1991 a longtemps été analysée comme ressortant du domaine privilégié de l'autonomie des acteurs sociaux. En conséquence, la production législative se serait limitée à des lois négociées au sens où elles n'auraient eu pour objectif que de faire passer les accords interprofessionnels dans la machine juridique. L'analyse des textes et des processus de production de ces deux types de normes dans cette période conduit à reconsidérer ces points de vue en y intégrant la complexité, historiquement construite, des liens entre l'État et les acteurs sociaux dans le système français de relations professionnelles. L'inversion apparente de cette tendance dans la décennie suivante, les conditions d'émergence de la loi sur la validation des acquis de l'expérience en décembre 2001 ou encore celles du récent accord interprofessionnel du 20 septembre 2003 ouvrent à de nouvelles réflexions sur les rapports entre production du droit et normes conventionnelles et plus largement entre action publique et négociation collective dans un domaine longtemps considéré comme consensuel par excellence. Au delà de cet approfondissement, l'ambition de ce texte serait de contribuer à des interrogations croisées entre sociologie du droit et sociologie des relations professionnelles.

ULMANN -JOTHY Anne-Lise (U. Paris XIII, Lab. GREC) *jothy.abr@wanadoo.fr*
VIDAL Dominique (U. Lille III, GRACC) *DomVidal@aol.com*
RTF 13 / Session 4 / Salle H 109 / Mer 17 h 00

Le droit des bonnes : domesticité féminine et sens du juste à Rio de Janeiro

A partir d'une enquête en cours sur les femmes domestiques et le sens du juste à Rio de Janeiro, on s'intéressera à la judiciarisation des conflits qui opposent les bonnes à ceux qui les emploient. Depuis que la Constitution fédérale de 1988 a étendu l'accès des travailleurs domestiques au droit du travail et leur a donné la possibilité de s'organiser en syndicats, la référence au droit occupe une place importante dans les rapports entre les domestiques et leurs employeurs. La possibilité de saisir la Justice du travail en cas de litiges portant sur le droit social a fait notamment que le travail des domestiques a cessé d'être seulement une affaire privée, de personne à personne, pour entrer dans la sphère publique. Près de huit mille femmes domestiques sollicitent ainsi chaque année le syndicat des travailleurs domestiques de la ville, une organisation revendicative qui est aussi et surtout un acteur juridique. L'étude des recours au droit des domestiques permet de se dégager des analyses qui ne voient dans le droit qu'un instrument de la domination patronale. Le recours à la justice des domestiques révèle la transformation que la référence au droit introduit dans les relations de travail, la construction identitaire et le rapport au politique des milieux populaires brésiliens, dont la vie sociale échappe pourtant largement à la régulation du droit étatique.

BERNARD DE RAYMOND Antoine (IDHE, ENS Cachan) *antoine.deraymond@idhe.ens-cachan.fr*
RTF 13 / Session 5 / Salle H 109 / Jeu 14 h 00

Sociologie économique et ordre juridique empirique : les marchés de gros en fruits et légumes en France

Le but de cette contribution est de montrer que l'activité économique est enserrée par des règles de droit qui orientent les attentes des acteurs économiques, et ce, non de manière directe, comme si l'on pouvait passer sans transition de la sphère normative du droit à l'activité sociale réelle, mais en raison de la mobilisation des ces règles de droit par les agents économiques eux-mêmes. Ce rapport actif que les individus entretiennent avec le droit permet de mettre en exergue la présence permanent de l'Etat au sein de l'activité économique. Ainsi, l'étude du commerce en gros des fruits et légumes en France au 20^{e} siècle fait ressortir que les stratégies des « commerçants » sont informées par le droit, qui crée des situations d'action économique. L'étude de la production des textes légaux organisant les marchés de gros en fruits et légumes en France au 20^{e} siècle, et de la mobilisation de ces règles de droit par les acteurs de cette forme de commerce fait ainsi apparaître que la décision politique ne suffit pas à saisir la portée de l'action publique, les normes qu'elle produit étant sans cesse soumises à une ré-interprétation par les tribunaux, qui en modifie la signification et les effets sur les attentes et les comportements des acteurs économiques concernés.

CHOQUET Luc-Henry (UNAF, CERCRID) *luc-henry.choquet@wanadoo.fr*
RTF 13 / Session 5 / Salle H 109 / Jeu 14 h 00

L'interrogation du droit social à partir des questions d'organisation et de représentation des intérets — le cas de la branche famille

L'esprit de la politique familiale, la vocation de la branche famille, le rôle du paritarisme dans les conseils d'administration, sont aujourd'hui assez flous et ces trois niveaux ne s'articulent pas bien. D'où l'indétermination des principes généraux, la complication de la réglementation, les difficultés de l'organisation, l'éventuelle incompréhension des destinataires des mesures. Depuis la fin des années cinquante, la question de la « ligne du public » se pose tendant souvent à faire du rapport au public le problème du seul « guichet ». Vingt cinq ans après, la « gestion sociale des prestations » ne change pas pour autant la manière d'écrire le droit (cf. le débat sur la complexité, dans les années 90). Toutefois, la transparence à laquelle prétend l'organisation — il lui faut disparaître en tant que producteur de droit, rôle pour lequel elle n'a aucune légitimité — conduit à une dénégation de l'épaisseur de la production juridique de la branche. Partant, renouveler l'interrogation sur la représentation des allocataires (la « démocratie sociale ») passe par l'examen de la façon dont sont examinés les usages de l'organisation de sécurité sociale. Cette question sera envisagée dans le contexte introduit par l'ordonnance « Juppé » de 1996 qui tend à réduire la scène, convention d'objectif et de gestion oblige, à une sorte de face-à-face entre l'Etat et la caisse nationale, dans lequel l'allocataire pourrait être réduit au seul recueil de « sa satisfaction ».

MAZZELLA Sylvie (LAMES) *mazzella@hera.mmsh.univ-aix.fr*
RTF 13 / Session 5 / Salle H 109 / Jeu 14 h 00

Entre la sociologie de l'immigration et la sociologie de l'administration : le droit d'asile territorial

L'analyse est issue d'une observation effectuée au service des étrangers de la Préfecture des Bouches-du-Rhône qui traite un tiers des demandes d'asile territorial à l'échelle nationale. Ce terrain, à la croisée de deux champs, celui de la sociologie de l'immigration et celui de la sociologie administrative, me permet de rencontrer deux questionnements débattus aujourd'hui à l'échelle nationale : - un premier questionnement sur la politique d'accueil des étrangers en France dans un contexte de réforme du droit d'asile. Le droit d'asile territorial est amené à disparaître dans les prochains mois sous l'effet d'une harmonisation des droits européens - un deuxième questionnement en sociologie de l'administration sur l'essor d'une modernisation gestionnaire de l'administration publique (Ogien, Weller). La politique gestionnaire des administrations publiques s'accompagne d'une individualisation du traitement des problèmes sociaux, d'une spécialisation des guichets, d'une démultiplication de catégories de plus en plus fines. Si le guichet est un « petit objet » empirique comme le nomme V. Dubois dans son ouvrage « La vie au guichet », celui du service du droit d'asile territorial, comme terrain singulier de la sociologie de l'administration publique, se révèle être un objet limite : le service des étrangers de la Préfecture est une des rares administrations à pouvoir refuser à l'ensemble de ses usagers le statut d'administré. Par la modernisation informatique de l'identification et du contrôle, il contribue à l'essor gestionnaire de l'Etat observé dans maintes analyses ; il s'en écarte cependant par son évolution, en passant d'une individualisation du traitement des dossiers à une attribution catégorielle des demandeurs d'asile.

SAYN Isabelle (CERCRID, U. de Saint-Etienne) *sayn@univ-st-etienne.fr.*
RTF 13 / Session 5 / Salle H 109 / Jeu 14 h 00

Le rôle des règles procédurales dans la naissance et le traitement des différends dans les caisses d'allocations familiales (CAF)

Les règles procédurales structurent l'activité décisionnelle, imposant en particulier l'instauration d'une controverse. Elles concernent tout particulièrement l'activité des magistrats, mais également l'activité des agents de l'administration, au sens large : c'est la « procédure non contentieuse », qui s'applique en dehors des juridictions. Elle a pour objet d'organiser l'activité décisionnelle des agents à l'occasion d'un différend avec l'usager. A partir des résultats d'une recherche sur l'activité des CAF à l'occasion de l'accueil et du traitement des réclamations, cette communication a pour objet de montrer comment les règles procédurales organisent la reconnaissance d'un différend et structurent le type de réponse qui lui est apporté. Selon les options retenues, le différend pourra être reconnu comme tel. Il sera alors conduit devant l'instance prévue à cet effet (la commission de recours amiable, CRA) et pourra ainsi accéder ultérieurement à une juridiction. Le différend pourra à l'opposé faire l'objet d'un traitement interne au service. Cette option retarde voire écarte l'intervention ultérieure d'un tiers dans le face-à-face entre l'usager et le service. Aux règles procédurales au sens étroit s'ajoutent les règles d'organisation internes aux CAF sous examen : la remise en cause d'une décision initiale de l'organisme par l'assuré semble d'autant plus souvent traitée comme telle que les modalités d'organisation des services laissent place à la controverse, par exemple en instituant une réunion inter-services de discussion des dossiers jugés difficiles.

WELLER Jean-Marc (LATTS, ENPC) *weller@noos.fr*
RTF 13 / Session 5 / Salle H 109 / Jeu 14 h 00

Une autre fabrique du droit ?

La communication s'inscrit dans le prolongement des travaux récents soucieux de saisir le droit « en actes », particulièrement attentifs à l'extraordinaire diversité des instances — conseils paritaires, tribunaux, commissions administratives, guichets — chargées de dire le droit. Cette orientation pragmatique, qui inspire par exemple le dernier ouvrage de Bruno Latour à propos du Conseil d'Etat, met en évidence l'enjeu et l'importance du devoir d'hésitation.. Il est vrai que sans leurs discussions collectives et leurs inquiétudes continuelles, les juges ne sauraient rendre justice. C'est là un devoir reconnu, qui fait l'objet d'une organisation spécifique à travers la production lente et éprouvée des dossiers qu'ils doivent instruire. Mais cette description, qui concerne l'instance suprême, vaut-elle pour les étages inférieurs de la pyramide administrative ? En s'appuyant sur une enquêtes empirique en cours relative au travail des petits fonctionnaires des services d'économie agricole, nous faisons l'hypothèse que non. L'absence de reconnaissance d'un devoir d'hésitation les concernant renvoie, en effet, à l'idée que les agents de base n'auraient rien d'autre à faire qu'à appliquer mécaniquement la réglementation. Pourtant, à l'échelle du guichet aussi, les incertitudes sur la manière de qualifier les faits et de mobiliser les textes demeurent. Comment, dès lors, penser le travail administratif de ces agents ?

RTF 14 : Sociologie des arts et de la culture

BÉRA Matthieu (U. Bordeaux IV, CRUICI) *matthieu.bera@free.fr ou matthieu.bera@wanadoo.fr*
RTF 14 / Session 1 / Salle K 107 / Mar 14 h 30

Les définitions disciplinaires des biens culturels. Le point de vue du sociologue

La question de la définition de ce qu'on appelle les « biens culturels » n'est pas l'exclusive de la sociologie : philosophes, économistes, juristes, anthropologues, proposent aussi des définitions ou des manières de définir les biens, qu'il convient de connaître. La plupart du temps, les spécialistes ne savent rien de leurs préoccupations communes. Il faut donc commencer par dépasser cette ignorance. Le sociologue est peut-être celui qui est en position de mettre à plat l'ensemble des points de vue possibles. Vers quoi peut-il s'engager ensuite, au-delà de cette posture érudite? Plusieurs solutions s'offrent à lui, qui toutes constituent pour lui un solide fondement identitaire : décrire les points communs, les similitudes et les emprunts réciproques ; comprendre ce qui induit ces différences, souvent liées à des finalités différemment pratiques : l'économie doit produire des données pour l'action, le droit résout des différends ; repérer les aspects inconciliables Cette approche comparative ne conduit pas nécessairement à une collaboration institutionnelle entre les sciences sociales. Par contre, elle appelle au souci constant de connaître ce qui se fait ailleurs. Cela peut caractériser la spécificité du sociologue, le seul représentant disciplinaire qui, si il veut bien s'en rendre compte, n'est pas condamné à ignorer l'espace des points de vue disciplinaires, et qui n'est pas sommé, au final, de définir ce qu'est « vraiment » un bien culturel...

FLEURIEL Sébastien (U. de Lille II) *sfleuriel@mailsc.univ-lille2.fr*
RTF 14 / Session 1 / Salle K 107 / Mar 14 h 30

La danse : sociologie de l'art ou sociologie du sport ?

Bien qu'une telle question puisse paraître saugrenue, elle trouve en partie son fondement dans ce que la danse met en œuvre du point de vue de la performance corporelle et de ce que cette performance présuppose en termes de formation, de construction et de représentation des institutions comme de soi. Si la question n'appelle pas de réponse, elle entend ouvrir un dialogue entre deux spécialités sociologiques relativement cloisonnées de par leur histoire et leurs objets, quand on peut espérer qu'elles ont à s'apprendre mutuellement. En réfutant l'idée d'une spécialisation de la sociologie sans nier pour autant la spécificité de ses objets, la danse, et plus précisément la danse jazz enseignée à de futurs professionnels au sein d'une école privée parisienne, est une occasion d'appréhender la place qu'occupe le corps, depuis sa formation jusque son exploitation dans un dispositif particulier, « le milieu de la danse » différent de l'univers sportif. La spécialisation de la sociologie, incontestablement riche pour les effets de connaissance qu'elle produit par accumulation, enferme également dans sa démarche le risque d'une « accoutumance » pernicieuse à l'univers qu'elle entend saisir, celui-ci étant par définition très, voire trop, bien connu. C'est probablement là que le décloisonnement disciplinaire permet de renouveler le regard sous la détermination d'une confrontation des points de vue construits par chaque approche disciplinaire. Pour le dire plus concrètement, rien n'est à la fois plus étrange et plus riche que de s'immerger dans une école de danse à vocation professionnelle lorsqu'on a régulièrement travaillé sur le sport de haut niveau…

GIREL Sylvia (EHESS, SHADYC, LAMES) *sylvia.girel@wanadoo.fr*
SOLDINI Fabienne (LAMES) *soldini@mmsh.univ-aix.fr*
RTF 14 / Session 1 / Salle K 107 / Mar 14 h 30

Monde de l'art et monde du texte : une approche transversale de la réception

La sociologie de l'art et de la culture constitue aujourd'hui un champ de recherche bien constitué, toutes les expressions artistiques (des beaux-arts à la littérature, du cinéma à la musique, des plus savantes aux plus populaires, des plus conventionnelles aux plus alternatives) font l'objet de recherches. Les différents paradigmes et protocoles d'enquête sont mis à l'œuvre et ont produit des connaissances sur les mondes de l'art, sur leurs acteurs et leurs pratiques. Considéré comme l'un des champs dynamiques de la discipline, qui laisse une large place à « l'ouverture interdisciplinaire », permet « de fructueux transferts conceptuels et méthodologiques » (Péquignot B., « La sociologie de l'art et de la culture », dans La Sociologie française contemporaine, Paris, Puf, 2000, p. 261.), un constat peut toutefois être posé : il existe peu d'études transversales entre les différents domaines d'investigation (art, littérature, musique, etc.). Par exemple les enquêtes sur la réception focalisent leur attention sur une forme de création, et s'intéressent distinctement : aux publics des musées, aux lecteurs de romans, aux amateurs de musique, etc. Notre contribution propose d'engager l'analyse vers une approche transversale de la réception et de croiser, à travers l'étude d'un objet commun, le point de vue de la sociologie des arts visuels et celui de la littérature. Une recherche en cours, sur la représentation de l'art dans la littérature servira de base à la réflexion. Art et littérature sont des productions matérielles et cognitives par lesquelles le social se donne à voir, à appréhender, nous poserons la question du traitement de l'art dans les récits policiers pour interroger la façon dont une forme d'expression se saisit d'une autre.

LEVY Clara (U. Nancy II, LASTES) *Levy@univ-nancy2.fr*
RTF 14 / Session 1 / Salle K 107 / Mar 14 h 30

A quoi sert la sociologie dans l'analyse des œuvres littéraires ?

Nos travaux sur les ouvrages des écrivains juifs contemporains de langue française seront mobilisés pour tenter de mettre à jour les apports spécifiques de l'approche sociologique des textes littéraires. Nous organiserons la mise en évidence de ces apports autour de trois pôles complémentaires. Premièrement, la sociologie permet – grâce aux outils et aux méthodes utilisés – de définir de vastes corpus et de les travailler à la fois en extension et en profondeur. Deuxièmement, la sociologie permet l'usage de la méthode comparatiste, précieuse pour rendre compte des conditions sociales de production d'œuvres esthétiques. Enfin, la sociologie peut « instrumentaliser » d'autres disciplines – c'est assez fréquemment le cas avec l'histoire et on peut imaginer de procéder de manière similaire avec l'analyse littéraire – lorsque celles-ci lui permettent de fonder une argumentation – ou une partie d'argumentation – dont le socle et la logique demeurent proprement sociologiques.

REDON Gaëlle (U. Paris III) *gaelle.redon@voilà.fr*
RTF 14 / Session 1 / Salle K 107 / Mar 14 h 30

Troupes théâtrales et organisations

Deux constats essentiels s'imposent lors de nos observations auprès des troupes amateurs et professionnelles du département des Pyrénées Orientales : D'une part, la situation économique difficile de ces dernières années induit une nette tendance à la disparition du metteur en scène. Place compensée par une polyvalence extraordinaire des comédiens. Ce qui fut un choix délibéré de la part des comédiens héritiers de Jean Vilar dans les années 70 –80 ne l'est plus. D'autre part, la situation géographique et culturelle particulière de ce département, se ressent, entre autre, dans la tendance au repli des troupes sur elles-mêmes. Aujourd'hui pourtant, ces dernières ont bien pris conscience que le metteur en scène, l'ouverture vers l'extérieur, la prise de risque artistique sont nécessaires pour se maintenir et évoluer… Et même si le mythe de l'illusion collective existe encore chez certaines, la mise en collectivité du travail, le large répertoire qu'elles proposent (avec une nette tendance pour le style « boulevard »), ne relèvent plus d'un choix esthétique mais d'une obligation économique et sociale. Les contextes géographique, économique et social jouent donc un rôle primordial dans l'organisation et la production artistique des troupes théâtrales. Les comédiens des troupes théâtrales se situent dans un cercle vicieux dont il leur est difficile de s'extraire : Vivre de leur art en modifiant le contenu même de la troupe ; en proposant au public un programme qui n'est pas forcément en accord avec leurs goûts artistiques. Et donc, Vivre de leur art en ne répondant pas, la plupart du temps, aux attentes des organismes susceptibles de les reconnaître et de les aider financièrement à aller au-delà de leur programmation, dans le sens même de leurs ambitions artistiques.

SEBBAH Emmanuelle (U. Paris V, GEPECS) *Emma.sebbah@freesurf.fr*
RTF 14 / Session 1 / Salle K 107 / Mar 14 h 30

Les frontières de la sociologie de l'art : « logique de l'objet » et « logique disciplinaire »

Dans le cadre de ma thèse de doctorat sur la constitution de la sociologie de l'art en France, je suis amenée à me poser la question centrale du rapport que la spécialité entretient avec les autres disciplines en charge de son objet, notamment l'esthétique et l'histoire de l'art. Il apparaîtrait que le rapport que la sociologie de l'art entretient avec ces disciplines, et plus particulièrement avec l'histoire de l'art, serait ambivalent. En effet, la lecture de travaux issus du champ, ainsi que l'analyse d'entretiens effectués avec des sociologues de l'art témoigneraient provisoirement de cette ambivalence organisée autour des deux pôles suivants : d'un côté, il apparaîtrait une volonté très manifeste de marquage de frontières nettes entre la sociologie de l'art et l'histoire de l'art. Cette volonté d'autonomisation du discours (un discours proprement sociologique, sur l'art) semble nécessaire à la fondation d'un champ dont les recherches pourraient sembler proches de celles menées en histoire de l'art par exemple (la sociologie des œuvres) ; d'un autre, un réel intérêt porté aux travaux menés dans des domaines connexes conduirait parfois à transgresser les frontières disciplinaires. C'est cette tension que l'on souhaite évoquer, sans omettre de la situer dans le contexte plus général de la place que la réflexion sur l'art occupe dans l'horizon des préoccupations sociologiques.

BRANDL Emmanuel (U. Lyon II, LASA, U. de Franche-Comté) *Ebrandl@hotmail.com*
RTF 14 / Session 2 / Salle K 107 / Mar 17 h 00

La légitimation culturelle en question

Une enquête menée à partir d'observations ethnographiques et d'entretiens approfondis sur le terrain des « musiques amplifiées » en région a pu montrer : Que les processus de légitimation culturelle ne sont pas le fait des premiers « rockers », tous musiciens et pour la grande majorité issus des classes « populaires », mais qu'ils sont le fait d'une nouvelle catégorie d'acteurs plus riches en « capital culturel », majoritairement issus des « classes moyennes », non nécessairement musiciens, mais qui s'imposent progressivement à la tête des « institutions musicales ». ‘ Que l'on assistait concomitamment à une transformation de la sociabilité dans le sens d'un passage d'une « solidarité mécanique » à une « solidarité organique » (Durkheim). Et finalement *f* que les processus de légitimation font passer d'une pratique culturelle qui relève d'une « culture diffuse » (Hoggart), d'une « communauté » dans laquelle les « sphères d'activité » sont intimement liées, à une « pratique culturelle » qui relève d'une culture « savante », d'une « société » dans laquelle les « sphères d'activité » sont rationalisées (Weber). Ainsi les premiers « rocker » au savoir-faire diffus quittent la scène pour faire place à des « musiciens » et à des « gestionnaires » aux compétences standardisées. C'est un certain sens social de la pratique musicale « rock » comme pratique culturelle qui disparaît avec les procès de légitimation culturelle (Bourdieu) ; pour les premiers « rocker », la musique « rock » n'existe plus en tant que telle.

DETREZ Christine (ENS-LSH, Lyon, GRS) *christine.detrez@free.fr ou cdetrez@ens-lsh.fr*
RTF 14 / Session 2 / Salle K 107 / Mar 17 h 00

Les légitimités culturelles en question

Ma proposition pour ce congrès est, en m'appuyant sur mes terrains de recherche (pratiques de lecture, pratique amateur de danse dans le cadre du défilé de la Biennale de danse de Lyon), de montrer comment peuvent s'articuler sociologie de la consommation et sociologie de la réception, notamment dans le cadre d'une réflexion sur les légitimités culturelles. En effet, la sociologie de la consommation culturelle, telle qu'elle a été marquée par Pierre Bourdieu, est au service d'une sociologie des inégalités, et notamment de la théorie de la domination symbolique. Sans vouloir du tout nier l'existence de telle domination, ni verser dans une sociologie enchantée du goût libre, il est cependant possible de concilier l'étude des expériences esthétiques « personnelles », « individuelles » avec celle des déterminants sociaux, et ce par le biais de l'étude des légitimités culturelles : outre l'existence et la richesse de véritables expériences du côté des « dominés », comme le montraient déjà Grignon et Passeron, ou de Certeau, la sociologie de la culture doit également composer avec l'évolution des légitimités, notamment du côté des « dominants », dans un contexte d'économie médiaticopublicitaire : l'analyse du dossier de presse consacré au défilé est ainsi particulièrement éloquente sur les jeux et enjeux symboliques qui se nouent autour des pratiques culturelles. Ainsi, il semble nécessaire de dépasser les analyses dichotomiques, qui opposent dominés/dominants, culture populaire/culture savante, etc.

MAZZONE Fanny (U. de Metz, Centre d'études linguistiques des textes et des discours) *fannymazzone@ifrance.com*
RTF 14 / Session 2 / Salle K 107 / Mar 17 h 00

L'édition féministe littéraire. Légitimité scientifique d'une recherche à vocation interdisciplinaire

Nous observerons, en cas pratique, le cadre interdisciplinaire dans lequel se situe une recherche sur l'édition féministe littéraire dans le champ culturel français d'après 1968. Aborder le champ de l'édition littéraire ne peut se contenter de la seule perspective littéraire, mais nécessite d'intégrer les perspectives de la sociologie de l'art et de la culture, sans faire l'économie de l'histoire culturelle appliquée aux sociétés contemporaines. Dans le cas précis du champ féministe, les intérêts sociaux et politiques éclairent les choix et les enjeux esthétiques à l'œuvre dans l'édition littéraire. Enfin, le concept de genre constitue un apport théorique de par son interdisciplinarité intrinsèque.

PERRENOUD Marc (EHESS, Centre d'Anthropologie de Toulouse) *marc.perrenoud@wanadoo.fr*
RTF 14 / Session 2 / Salle K 107 / Mar 17 h 00

La figure sociale du musicos. Socio-anthropologie du fait musical populaire et contemporain à l'heure de la pratique « de masse «

La diffusion massive des musiques populaires contemporaines a engendré une pratique de masse qui constitue le principe générateur de mon objet de recherche. En effet, mes travaux portent sur les différentes modalités de construction d'une identité de « musicien instrumentiste professionnel « mises en œuvre dans les milieux du jazz, du punk-rock, des orchestres de bal ou des musiques électroniques, en travaillant au plus près des agents sur leurs modes d'inscription sociale, sur l'évaluation de la compétence ou la notion de singularité artistique. Après avoir largement travaillé sur la dite « professionnalisation du secteur des musiques actuelles « , je crois pouvoir montrer dans quelle mesure l'approche anthropologique et participante (je suis contrebassiste) peut compléter avantageusement une sociologie de l'art et du travail artistique en attaquant sous un angle différent les tensions qui y sont à l'œuvre. La figure sociale du musicos renvoie au rapport au travail, aux jugements de goût/esthétiques, aux représentations et aux conditions matérielles de la pratique, elle est un élément de compréhension du monde contemporain qui prétend embrasser les perspectives différentes qui se superposent dans un univers artistique. Au cours de cette communication, j'essaierai de montrer à quel point le fond pluridisciplinaire qui sous-tend le projet scientifique de l'anthropologie sociale et la capacité de celle-ci à appréhender efficacement son objet sont propres à enrichir les perspectives de la sociologie de l'art en lui proposant de faire « un pas de côté « .

PRÉVOST-THOMAS Cécile (U. Paris X) *cecile_prevost_thomas@hotmail.com*
RAVET Hyacinthe (U. Paris IV) *Hyacinthe.Ravet@paris4.sorbonne.fr*
RTF 14 / Session 2 / Salle K 107 / Mar 17 h 00

Objets musicaux contemporains : des frontières poreuses entre savant et populaire

Cette communication à deux voix se propose de reprendre quelques-unes des questions posées dans l'appel à contribution au regard de la sociologie de la musique. En particulier, les deux objets de recherche mobilisés – la chanson francophone contemporaine dans un cas, l'orchestre symphonique et ses interprètes dans l'autre – permettent d'examiner un certain nombre de dimensions de la question de la légitimité culturelle, des débats entre savant et populaire. Dans le premier cas, on a affaire à un objet – la chanson – fréquemment attribué à l'univers culturel et aux musiques dites populaires. Dans le second cas, l'objet empirique – l'orchestre symphonique – semble se situer résolument du côté des arts, de la musique savante en particulier. En outre, une récente recherche du Ministère de la Culture sur les musiciens interprètes montre qu'en termes de situation d'emploi et de statut face au travail, l'univers musical est clairement partagé entre les interprètes de musique savante et ceux des musiques populaires. Mais, au-delà de cette distinction pratique, se (re)pose la question de la pertinence heuristique de la distinction entre musique savante et musiques populaires, de l'emploi du singulier ou du pluriel pour désigner et caractériser ces musiques, et donc de la manière dont sont construites ces dénominations et leurs usages sociaux. A la lumière de ces deux objets de recherche singuliers, nous nous proposons ainsi d'aborder d'un point de vue pratique ces diverses questions qui interrogent la porosité des frontières entre arts et culture, et les possibles définitions d'un objet « musique » / des objets musicaux.

ABOULKER Delphine (EHESS Paris, INHA, CESTA) *d.aboulker@freesurf.fr*
RTF 14 / Session 3 / Salle K 107 / Mer 14 h 30

Autour des maisons d'architectes du mouvement moderne américain

Les œuvres d'architecture ne sont pas la propriété exclusive des historiens de l'art. La sociologie s'y intéresse et s'attache aux représentions mentales et symboliques que les différents acteurs se font de l'objet architectural, à l'analyse de la construction des enjeux et des valeurs de ces objets pour chacun des acteurs. Pour comprendre la constitution de ces valeurs, elle étudie la chaîne de production des oeuvres, les processus d'étiquetage, les conventions de qualité et le rôle des acteurs de qualification. Les historiens travaillent à des monographies sur les œuvres et les concepteurs et ont tendance à présenter l'architecte comme l'acteur principal de la production architecturale alors que les travaux du sociologue Howard Becker nous ont montré l'importance de la dimension collective du travail dans toute création et la nécessité d'évaluer la contribution des membres de différents métiers. La sociologie, posant la question du sens social de l'architecture, relie l'œuvre d'art au contexte social de son époque et aux groupes humains qui les ont conçus, ou les pratiquent, en tenant compte des relations et des interactions existant entre les sujets et les groupes. La micro-histoire, qui s'est développée à partir des années 1970, a démoli, à l'image de la sociologie, les idoles événementielles et politiques pour s'intéresser au social et à l'économique, en donnant la priorité à la quantification, au travail sur des séries et à la constance, pour rendre compte des transformations globales. C'est la démarche qu'a adoptée l'historien Norbert Elias qui pose comme problème essentiel le lien entre l'histoire, les procédures esthétiques, les formes sociales et les habitus psychiques.

GAUDEZ Florent (U. Toulouse II, CERS, CIRUS) *gaudez@univ-tlse2.fr*
RTF 14 / Session 3 / Salle K 107 / Mer 14 h 30

Le texte comme champ d'investigation socio-anthropologique

Considérant la sociologie de la littérature comme un aspect régional d'une sociologie de l'art, on essayera de montrer comment il est important de réunir dans une même approche de l'objet d'art, la dimension esthétique et la dimension scientifique, c'est-à-dire comment ici le texte littéraire, dans sa spécificité en tant qu'objet d'art créé par l'artiste puis réapproprié, réinvesti par un lecteur,

peut s'exprimer en tant que tel, et induire des possibilités de discours dans une démarche de connaissance, en considérant que la lecture en tant qu'acte fictionnel est un acte productif. Cela confère à l'idée de création une dimension supplémentaire à celle de simple processus de production d'une marchandise. Cette dimension spécifique dans le champ symbolique est celle de la fonction critique de la création artistique. Il ne s'agit pas pour le sociologue de pouvoir dire tout et n'importe quoi à partir de l'œuvre, mais d'affirmer qu'il est possible de mettre en évidence des éléments objectivables, des logiques sociales, même lorsque l'expérimentation ne s'appuie pas sur une enquête de type quantitatif. Le créateur et son œuvre sont alors inscrits en tant que tels dans la réalité sociale, mais ce qui les spécifie dans l'acte de création c'est cette possibilité d'indiquer quelque chose de nouveau qui peut-être n'aurait pas surgi, ou serait advenu d'une autre manière, sans la démarche de l'artiste et ce qui en est issu : l'objet d'art ou le texte littéraire en tant qu'œuvre.

LÉONTSINI Mary (U. de Crète) *leontsini@social.soc.uoc.gr*
RTF 14 / Session 3 / Salle K 107 / Mer 14 h 30
Les sites littéraires numériques comme objet d'investigation sociologique
Si l'une des préoccupations majeures de la sociologie de la littérature est l'étude de la réception des oeuvres littéraires, à savoir les modes d'appropriation du texte littéraire et les stratégies de production du sens de la part des lecteurs, l'examen critique de la fréquentation des sites littéraires numériques présente un nouveau défi et exige la reélaboration des outils théoriques et conceptuels. Les sites littéraires numériques sous leur forme hybride / mixte, c'est à dire contenant des informations sur l'actualité littéraire (nouvelles parutions, manifestations littéraires), des revues numériques, des groupes de discussion et des morceaux de critique littéraire proposent une nouvelle forme de rapport au fait littéraire, non seulement grâce au changement du médium, mais aussi parce qu'ils promeuvent la participation à une interaction à propos de la littérature. Ils offrent un domaine susceptible d'intéresser la réflexion sociologique : les individus s'y engagent en produisant un discours sur la littérature et à propos du fait littéraire. Les formes d'engagement dans la pratique ont comme point de départ la communauté du goût et une envie de partager ses impressions dans un espace - à première vue - dépourvu des contraintes sociales issues de la vie quotidienne. A partir d'exemples précis de sites littéraires numériques, je me propose de discuter l'étude des sites à partir de la formation des communautés littéraires fondées sur le partage du plaisir de lire, les formes d'engagement impliquées dans la fréquentation des sites, les conditions de la production du discours sur la littérature et les cadres de référence de cette production, dans le sens où en tant que pratique, la production de ce discours suppose un travail de transformation.

PÉQUIGNOT Bruno (U. Paris III, CIM) *bruno.pequignot@univ-paris3.fr*
RTF 14 / Session 3 / Salle K 107 / Mer 14 h 30
Des arts et de la culture : distinctions et in-distinctions
L'appel à communication proposé me semble poser une série de questions fondamentales qui portent sur l'identité même de notre sous-discipline : rapports internes avec les autres champs de l'investigation sociologique, rapports externes avec les autres approches disciplinaires dans le champ des arts et de la culture, définition du périmètre de l'objet de nos investigations sectorielles. D'une certaine manière, quelle que soit l'entrée choisie, on sera amené logiquement à traiter de l'ensemble. Je choisirai ici l'entrée par la troisième « tension » proposée. Je voudrais dans cette contribution tenter de montrer que si la distinction entre les arts et la culture se justifie scientifiquement, ne serait-ce que pour des raisons empiriques, leur analyse sociologique, elle, relève de la même démarche et sans doute du même système conceptuel. Cette intervention s'appuiera sur la distinction godardienne de l'art et de la culture du coté de l'empirie et sur l'in-distinction épistémologique de la sociologie à l'intérieur des « sciences historiques » chère à Jean-Claude Passeron ; Ce sera aussi l'occasion de justifier le choix du nom donné à notre réseau thématique : Sociologie des arts et de la culture, dont je suis, pour partie, responsable, et donc d'expliquer le pourquoi du pluriel affecté au mot « art » et du singulier affecté à celui de « culture ».

SHAPIRO Roberta (Ministère de la Culture et de la communication, LAUA, LAHIC) *roberta.shapiro@free.fr*
RTF 14 / Session 3 / Salle K 107 / Mer 14 h 30
Sociologie de l'art, objectivation de la culture
On a pu faire le constat de l'extension inédite du domaine de la culture. Celle-ci englobant une masse croissante d'objets, d'actions et de personnes, on ne sait plus comment définir son rapport avec l'une de ses composantes les plus glorifiées, à savoir : l'art. Les hiérarchies esthétiques sont incertaines et l'autonomie de l'art questionnée. Est-ce un champ spécialisé de la culture ? ou une dimension de la vie quotidienne ? L'art est-il le fait d'une élite, et la culture celui du tout-venant ? Notons que la polysémie même du terme « culture » contribue à son succès et à l'extension de son champ d'application. Celle-ci repose sur son objectivation, qui n'est pas due qu'aux stratèges de la politique ou du commerce, mais est aussi un projet des acteurs, dans un mouvement général et de longue durée. En effet, « il n'y a plus aujourd'hui une population au monde qui ne soit en train d'accomplir (l')effort intellectuel et institutionnel d'objectivation de « sa » culture. » (Fabre) La question des frontières et du contenu de l'art gagne à être replacée dans ce contexte. La transfiguration en art ne cesse d'être un enjeu de concurrence et de controverses, et peut être aussi bien facteur d'homogénéisation que de différenciation croissante. Pour les uns, l'art ne cesse d'être un « titre honorifique » (Becker) digne de tous les efforts. Mais d'autres le rejettent, lui préférant une gloire qui connaît d'autres ancrages. De tels mouvements sont sans doute constitutifs d'une dynamique de démocratisation de la culture que les seuls résultats des enquêtes de fréquentation laissent difficilement entrevoir.

THÉVENIN Olivier (U. de Franche-Comté, LASA) *olivier.thevenin@uni-fcomte.fr*
RTF 14 / Session 3 / Salle K 107 / Mer 14 h 30
La quinzaine des réalisateurs : une construction d'identité(s) collectives ?
Dans la droite ligne de la tradition anthropologique et en accord avec une sociologie attentive aux conditions de production de ses données, je propose d'expliciter les principes d'une « ethnographie sociologique » dans le cadre d'une analyse en sociologie de l'art. Je chercherai à décrire les notions d'identités et d'institution à travers l'exemple de la « forme festival » et à appréhender les valeurs de la cinéphilie des responsables artistiques de la sélection de la « Quinzaine des réalisateurs » du Festival de Cannes.

ALCAUD DAVID (CIR, CURAPP) *davidalcaud@club-internet.fr*
RTF 14 / Session 4 / Salle K 107 / Mer 17 h 00

Sociologie des arts et de la culture et politique culturelle : L'évolution des répertoires d'action en Italie

Dans la continuité de ma thèse sur la politique culturelle italienne (La politique culturelle italienne : étude sociologique et historique de l'invention d'une politique publique. 1861-2002, IEP de Paris, janvier 2003), la communication montre comment les répertoires d'action de la politique culturelle ont été profondément influencés par les effets de la diffusion culturelle « de masse » et par les stratégies des acteurs qui en ont découlé. L'analyse de l'évolution des débats idéologiques et des postures des sociologues italiens permet de comprendre les conditions de la construction sociale des problèmes culturels et artistiques en Italie et la manière dont les mobilisations du milieu culturel et politique ont déterminé les débats autour de la production de l'art et de la culture ; débats qui ont largement déterminé les catégorisations de l'action publique culturelle. La communication met en perspective ces questions ouvertes en insistant sur les controverses actuelles et la recomposition de l'offre culturelle qui en découle. Elle est ainsi l'occasion de revenir sur les analyses contemporaines portant sur les arts et la culture en Italie.

BALASINSKI Justyne (U. Paris X, Lab. d'Analyse des Systèmes Politiques) *jaba@tiscali.fr*
RTF 14 / Session 4 / Salle K 107 / Mer 17 h 00

Culture et politique en période de transition de régime - le cas du théâtre en Pologne dans les années 1980

La problématique envisagée interroge les rapports entre la culture et la politique dans un système de type soviétique dans la seconde moitié du XXème siècle et en particulier dans les années 1980, puis au cours du processus de transition vers un régime démocratique à partir de 1989, en rapport avec les anciennes déterminations sociopolitiques. L'analyse de la façon dont les artistes ont vécu les changements est également celle des relations et des forces qui jouent sur les acteurs de l'espace culturel, alors même que celui-ci a traditionnellement pour vocation idéale ou affichée de vivre indépendamment des aléas économiques ou politiques. En Pologne, la culture s'est trouvée sous leur emprise et à celle-ci, les acteurs ont réagi de différentes manières, en intégrant les données du présent mais aussi en investissant les données du passé. Par un positionnement disciplinaire entre la sociologie des mobilisations et la sociologie des professions artistiques, le texte analyse pourquoi et comment les artistes ont agi en politique, pourquoi cela « a marché » pendant un certain temps, quels en ont été les effets, et enfin selon quelles modalités cette emprise politique se résorbe ou se transforme après 1989. Parler des transformations culturelles c'est aussi parler des transformations politiques. C'est un élément essentiel de la compréhension des processus de transition et pourtant très peu traité dans la plupart des analyses de la transition. L'objet culturel abordé dans un contexte de crise politique permet d'apporter une contribution aux approches traditionnellement séparées de la sociologie de l'art et de la sociologie politique.

COULANGEON Philippe (Centre de sociologie du travail et des arts, EHESS) *coulange@ehess.fr*
RTF 14 / Session 4 / Salle K 107 / Mer 17 h 00

Mobilité et stabilité dans l'exercice des professions artistiques. Le cas des musiciens interprètes

La profession de musicien est traditionnellement caractérisée en France par l'opposition entre l'emploi intermittent, largement dominant dans les musiques actuelles, et l'emploi permanent, présent essentiellement dans la musique savante, dans les orchestres symphoniques. Ces deux formes d'emploi opposent deux modes d'organisation du travail artistique (Combination system et stock system, pour reprendre les termes d'Howard S. Becker), deux conceptions du métier de musicien interprète et deux modèles d'intégration professionnelle, qui évoquent l'opposition entre intégration incertaine et intégration laborieuse définie par Serge Paugam. La variété des situations concrètes fait cependant apparaître une réalité plus complexe. D'une part, l'emploi intermittent n'est pas nécessairement synonyme d'une précarité « subie » passivement par les individus, mais résulte aussi d'un arbitrage en faveur d'une mobilité et d'une autonomie que n'offre pas l'emploi permanent. D'autre part, la situation des musiciens d'orchestre ne se réduit pas à l'expérience d'une activité artistique « prolétarisée », ne serait-ce que parce que la vie d'orchestre offre aux musiciens de multiples possibilités de diversifier leurs activités hors de l'orchestre lui-même, et que ces activités revêtent une importance déterminante dans le vécu des individus (Lehmann, 2002). Nous envisageons ces questions à partir des résultats d'une enquête sur la situation des musiciens interprètes en France réalisée en décembre 2001 auprès d'un échantillon représentatif de 1500 individus, complétée par une campagne de 36 entretiens en face-à-face. Cette enquête a fait l'objet d'une convention d'études avec le département des études et de la prospective (DEP) du Ministère de la Culture.

DE VERDALLE Laure (ENS Cachan, INRS Montréal (Canada), GAPP) *deverdalle@yahoo.fr*
RTF 14 / Session 4 / Salle K 107 / Mer 17 h 00

Les théâtres et leur public, de la RDA aux nouveaux Länder

Cette présentation s'intéresse aux politiques culturelles à partir d'une étude de cas (les relations entre les organisations théâtrales et leur public, en RDA d'abord puis dans les nouveaux Länder allemands après la réunification). Il s'agit dans un premier temps d'évaluer les effets de la politique de démocratisation de l'accès aux biens culturels, menée par le régime est-allemand depuis sa création. Dans le cas des théâtres, les abonnements collectifs, les partenariats avec les entreprises et le prix peu élevé des places, sont autant d'instruments instaurés par les autorités de la RDA pour accroître et élargir socialement l'accès à l'art théâtral. Ces mesures sont bien sûr le pendant d'une politique théâtrale, tournée vers les théâtres et leurs membres, visant à contrôler idéologiquement la production. Mon travail de recherche opère un retour sur les limites de cette politique culturelle offensive. Les années 1980 révèlent en effet (bien avant la chute du mur) une individualisation croissante des pratiques du public. La politisation de l'art théâtral se heurte également aux comportements de spectateurs répondant d'abord à un besoin de divertissement. Les discours des gens de théâtre restent pourtant très empreints par un objectif d'éveil des consciences politiques. Il s'agit donc aussi de réévaluer l'impact et la mobilisation du monde théâtral avant et après les événements de 1989. Enfin le « choc du marché » auquel sont brutalement confrontés les théâtres de l'ex-RDA au moment de la réunification se caractérise par des difficultés financières et par une chute de la fréquentation (liée à la perte d'une situation monopolistique et à l'émergence d'autres formes de divertissement).

FLEURY Laurent (U. Paris VII, Lab. du changement social) *lfleury@ext.jussieu.fr*
RTF 14 / Session 4 / Salle K 107 / Mer 17 h 00

Les dimensions politiques de la sociologie de la culture. La vertu des rencontres entre sociologie et science politique

Force est de constater un double oubli : celui de la dimension politique par certains spécialistes de la sociologie de la culture et celui de la sociologie de la culture par les politistes qui développent généralement une analyse stato-centrée des politiques publiques de la culture, vision administrative qui résiste mal à une analyse sociologique de la formation de ces politiques. Au-delà des classiques découpages institutionnels, cette communication se propose de mobiliser quelques références empiriques pour montrer la fécondité d'un dialogue entre la sociologie de la culture et la science politique, pour l'élucidation des enjeux de l'institutionnalisation des politiques culturelles d'abord, pour l'explication de la socialisation culturelle ensuite avec l'introduction de la variable politique au sein même de la sociologie de la culture et, enfin, pour la compréhension de la construction de la légitimité de nos valeurs esthétiques. Que signifie pour l'art le fait d'être, pour partie, sinon « démocratisé », du moins institutionnalisé ? Comment une culture, proposée par l'institution, peut-elle s'accorder avec les exigences d'un peuple libre ? En d'autres termes, la question est de savoir si l'institution culturelle participe de la création d'une « positivité », c'est-à-dire de tout ce qui, par son caractère dogmatique et institutionnel, pourrait en faire une forme étrangère à la communauté, une idéologie extérieure à un peuple composé d'individus « libres » ou, à l'inverse, l'objet d'une culture partagée au sein d'un espace public critique. La formulation même d'une telle interrogation suggère que la question de la légitimité de nos valeurs esthétiques puisse se poser comme un problème politique.

ESQUENAZI Jean-Pierre (U. de Lyon III, ERSICOM) *jpierre.esquenazi@wanadoo.fr*
RTF 14 / Session 5 / Salle K 107 / Jeu 14 h 00

Le concept de genre et l'enquête sociologique

Longtemps nous avons discuté pour savoir si nous devions parler des œuvres de l'art et de la culture. Le travail entrepris par OPUS semble avoir régler la question favorablement. Des problèmes de méthode se posent encore : par exemple quels emprunts conceptuels pouvons-nous faire à l'esthétique ou à la sémiotique pour enrichir notre travail ? Comment, en outre, « sociologiser » ces concepts ? Je me propose de donner un exemple. John Cawelti, Thomas Shatz, Rick Altman (Cawelti J., Adventure, Mystery and Romance, Chicago, The Univ. Of Chicago, 1975 ; Shatz T., Hollywood Genres, New-York, Random House, 1981 ; Altman R., Film / Genre, Londres, BFI, 1999.), observateurs américains de la culture populaire, ont montré l'usage que l'on pouvait faire du concept de genre. Ce dernier n'est pas employé comme une catégorie savante, mais comme une catégorie pratique à travers laquelle les usagers reconnaissent les œuvres comme appartenant à une même catégorie. Il devient donc possible de rassembler par l'enquête les œuvres en ensemble cohérents et de relever à partir des indications données par le public des connaisseurs les caractéristiques sémantiques et syntaxiques des objets. L'étude d'une œuvre particulière devient une entreprise comparative, qui sollicite horizontalement les interprétations des publics et verticalement le relevé de traits au sein des objets. L'enquête est particulièrement intéressante quand elle touche un genre émergent. Je l'illustrerai avec le genre du « film de combat » telle que le définit une population lycéenne de garçons : où l'on comprendra comment une culture ou un savoir se construit dans le rapport à la catégorie qu'on a soi-même construite.

MAISONNEUVE Sophie (U. Paris V, IUT carrières sociales, LAHIC) *smaisonneuve@saintmonday.net*
RTF 14 / Session 5 / Salle K 107 / Jeu 14 h 00

L'émergence de formes culturelles : du croisement fructueux des perspectives sociologique, historique et esthétique

La question, trop souvent marginale, de l'émergence de formes culturelles, pousse à faire travailler les points de rencontre possibles entre sociologie, histoire et esthétique. À partir du cas de l'émergence du disque comme médium culturel, on exposera les fondements, conditions et apports d'une telle approche : une perspective historique permet, en restituant son opacité et son indétermination premières à un ensemble de pratiques et d'objets culturels, de dénaturaliser des formes culturelles devenues familières et d'en mieux comprendre la signification à l'échelle de la société ; par ailleurs, en conduisant à analyser les formes culturelles dans leur dimension processuelle et dynamique, elle pousse à reconsidérer certains schèmes interprétatifs, ce qui n'est pas sans retombées sur certains débats concernant les formes culturelles les plus « actuelles « . D'autre part, tenter d'articuler, au lieu des les opposer, esthétique et sociologie, en rendant à l'objet, dans sa matérialité, toute son importance dans ce qu'on appellera dès lors le dispositif d'appréciation, permet d'enrichir les analyses habituelles en termes de distinction, de déterminants sociaux, voire même de réception, et, inversement, de rendre compte de l'irréductibilité de la situation esthétique sans la dissoudre dans un postulat d'indicibilité ou de transcendantalité la faisant échapper à toute inscription sociale. Ainsi, avec ce programme de génétique pragmatique des formes culturelles, c'est non seulement un ensemble de questions qui s'ouvre à la sociologie, mais plus généralement un ensemble d'outils qui s'offre à l'analyse et permet d'enrichir la compréhension de nombre d'objets et pratiques liés à l'art.

MERCIER-LEFEVRE Betty (U. de Rouen, CETAPS) *betty.mercier-lefevre@univ-rouen.fr*
RTF 14 / Session 5 / Salle K 107 / Jeu 14 h 00

L'expérience de la réception du spectacle en danse contemporaine

Les représentations contemporaines des arts du vivant ne peuvent pas laisser le sociologue indifférent dès lors qu'il cherche à comprendre comment l'expérience esthétique nourrit et se nourrit de l'existence du social. Nos travaux visent à réfléchir différentes expériences du corps en mouvement (sportives et/ou artistiques) comme lieux de re-création des identités et des formes de sociabilités. Le propos développé dans ce congrès s'attache à questionner la position de spectateur en danse contemporaine comme activité sociale, et ce jeu d'interactions complexes à partir duquel regardeurs et regardés forment « une communauté émotionnelle « (CF Max Weber). Le paradigme sociologique adopté est celui de la sociologie compréhensive de Max Weber et rejoint son ambition de dégager un système cohérent de représentations et d'actions tel qu'il est vécu et décrit par les acteurs eux-mêmes. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'évaluer des formes artistiques mais de repérer ce qu'elles font au social, les figures symboliques qu'elles engendrent et comment s'y manifestent une logique d'adhésion, un partage de l'éprouvé et du sensible. La démarche méthodologique utilisée sera ethno-sociologique et s'appuiera sur l'étude du terrain, ce qui se donne à voir (les cérémonies de danse contemporaine), observations participantes complétées par des entretiens avec des spectateurs.

TESSIER Laurent (Paris IV, ISHA) *Laurent.Tessier@paris4.sorbonne.fr*
RTF 14 / Session 5 / Salle K 107 / Jeu 14 h 00

Problèmes de la distinction producteurs/récepteurs dans la sociologie de l'art. Le cas du film Apocalypse Now

Parmi les tensions internes à la sociologie de l'art, l'une concerne l'unité de sa méthodologie face aux différentes disciplines artistiques. La sociologie du cinéma peut-elle par exemple adopter les mêmes méthodes que la sociologie de la peinture, de la danse ou de la littérature ? On se penchera ici plus particulièrement sur les problèmes posés par la distinction producteur/récepteur dans le cadre de la sociologie des œuvres filmiques, en comparant l'efficience de cette distinction avec d'autres domaines d'étude de la sociologie de l'art. De plus, l'interrogation de la pertinence de cette distinction permettra de poser la question du rapport de la sociologie de l'art à la sociologie de la communication. Il s'agira alors de se demander si les « inventions méthodologiques » propres à la sociologie d'un art particulier sont exportables à d'autres formes artistiques et si, par extension, il peut exister ou non une méthodologie commune à toute sociologie de l'art. La « vie » d'un film, de sa création à sa diffusion, consiste pour une grande part en une suite de négociations, d'interprétations et de traductions : entre scénaristes, réalisateurs, acteurs, monteurs, distributeurs, critiques, publics… Or, saisir ces phénomènes implique peut-être justement de se dégager de l'opposition « producteurs/récepteurs » importée de la sociologie de la littérature, au profit d'une analyse du « parcours » du film. Afin d'illustrer ce problème méthodologique, on prendra l'exemple du parcours du film Apocalypse Now.

VOGELS Christian (U. de Nantes) *vogels@club-internet.fr*
RTF 14 / Session 5 / Salle K 107 / Jeu 14 h 00

À l'instant : qui tient un discours prend-il la parole ?

A partir de l'ouvrage « A l'instant « de Luc Boltanski, on se propose de s'interroger sur les processus de création et de réception en jeu dans « l'œuvre « . D'emblée le poème s'inscrit dans un processus de réception car à peine produit, il est déjà interrogé en tant qu'œuvre par l'auteur lui-même et son frère, - le frère de l'auteur, l'artiste Christian Boltanski a contribué à l'ouvrage (photographies et système de cache). Certes, ne partant que de cet exemple précis, on ne tirera pas de conclusions générales sur les rapports entre réception et création des œuvres littéraires ou scientifiques. Mais, au moins, pourra-t-on indiquer une (ou des) orientation(s) de recherches sur l'ambiguïté sociale du rapport à l'art et au poème. Autant qu'on peut l'appréhender, que se passe-t-il dans le rapport à l'écriture et à l'image chez un sociologue qui écrit des poèmes ? Surtout « même s'ils sont « composés après-coup et d'un trait « quand l'auteur décide d'introduire des commentaires? Car, ces derniers « jouent un rôle réflexif et se présentent comme différentes façons d'éclairer le poème ou de juger ce qu'il dit « . Que se passe-t-il quand l'écriture du poète est interrogée par le sociologue ? Quelle est alors la place du récepteur et que signifie pour lui cette intrusion du savant de l'œuvre ? On fait l'hypothèse – à vérifier- que dans l'espace du poème questionné par le sociologue c'est aussi le discours sociologique activité (« œuvre «) sur les œuvres qui est interrogé. Cela par (et au moins) le savant (Luc), l'artiste (Christian), lecteurs du poète Boltanski et ensuite tout autre lecteur.

RTF 15 : Jeunesse, Ages de la vie, Générations

CAMUS Jérôme (SACO, U. De Poitiers) *je.camus@wanadoo.fr*
RTF 15 / Session 1 / Salle H 108 ET K 104 (DÉDOUBLEMENT SESSION 1) / Mar 14 h 30
Animation et âge social : Le métier d'animateur comme instance de socialisation
Notre enquête monographique dans un CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) a permis de mettre en évidence un certain nombre de normes et de valeurs qui structurent les discours et les pratiques des animateurs et des directeurs (BAFA et BAFD). Mais contrairement à ce que véhicule le sens commun au travers duquel l'animation se présente comme une expérience individuelle hermétique aux autres dimensions de la vie quotidienne, ce cadre est le produit d'un héritage historique et s'accorde avec les dispositions d'agents dotés de caractéristiques sociales relativement homogènes. Parce qu'ils se trouvent à la charnière entre le lycée et les études supérieures, qu'ils voient de ce fait évoluer leurs modes de vie, la « carrière » des animateurs se construit parallèlement aux trajectoires individuelles. Le métier d'animateur peut alors se lire comme une succession de positionnements entre deux modèles de comportements, qui renvoient aux rôles sociaux d'âge d'une fraction importante des « classes moyennes », ceux d' » adulte » et de « jeune ». Mais on ne peut comprendre cette double posture des encadrants que si on les replace dans le contexte de leur activité, dans l'espace et surtout dans la temporalité du centre de loisirs. Cette dernière, parce qu'elle fait l'objet d'un découpage strict, presque ritualisé, conduit les animateurs à osciller entre ces modèles qui sont à la fois importés par les individus, renforcés et enrichis par le contexte normatif, re-produits et transmis par les acteurs.

DELFORGE Hugues (U. Libre de Bruxelles (Belgique)) *hugues.delforge@ulb.ac.be*
RTF 15 / Session 1 / Salle H 108 ET K 104 (DÉDOUBLEMENT SESSION 1) / Mar 14 h 30
L'ambiguïté des cultures musicales. Entre rupture et participation
Depuis la fin de la seconde guerre mondiale « les cultures musicales » (Jazz, Rock, Hip-hop, Techno, etc.), prennent une place considérable dans l'environnement de la jeunesse et dans la vie de nos cités. Paradoxalement, l'opinion publique s'en soucie peu, si ce n'est des manifestations les plus extrêmes (consommation de drogue, violence, bruit, etc.). Si les musiques des jeunes sont souvent l'objet de contrôle et de répression, elles ne sont que très marginalement considérées dans leurs dimensions « positives » et traitées comme telles. Pourtant la musique est bien à la fois un vecteur de communication et de création artistique, un mode d'émancipation, un moyen de participation, un outil de promotion économique et sociale, voire de survie et de lutte sociale dans des cas extrêmes. De manière générale les cultures musicales ne peuvent être considérées dans leur seule dimension de marginalité par rapport aux pratiques, aux valeurs et aux représentations du reste de la société. Par leur caractère récent, leur dimension de « rupture », leur attrait pour la nouveauté et la différence, les cultures jeunes se positionnent volontairement « en marge » et sont de même perçues comme telles. Cette marginalité, qui permet une certaine liberté dans la constitution du contenu culturel, n'est cependant que partielle, et induit aussi une manière de se situer par rapport au système socioculturel dominant et d'y participer. Ce sont ces éléments qui seront mis en évidence au cours de la communication à l'aide de l'exemple de la musique techno.

LE DOUARIN Laurence (Paris V) *lledouarin@wanadoo.fr*
RTF 15 / Session 1 / Salle H 108 ET K 104 (DÉDOUBLEMENT SESSION 1) / Mar 14 h 30
L'ordinateur et les relations père/fils
L'ordinateur manifeste une situation paradoxale dans le rapport générationnel père/fils. D'une part, la différence de génération renvoie au statut hiérarchique du père ; d'autre part, comme technique nouvelle, l'ordinateur est souvent mieux appréhendé par le fils et inverse donc l'ordre familial. Ceci s'exprime dans un nouveau rapport au temps qui n'est plus celui de la permanence et de la reproduction sociale, mais celui du devenir, de la mobilité et de toutes les incertitudes identitaires qui en découlent. Il y a une sorte de « brouillage » entre la loi générationnelle qui privilégie l'adulte sur l'enfant et la croyance dans le progrès qui favorise les générations futures, la jeunesse sur la vieillesse. Il est difficile d'affirmer sa paternité si elle est niée par le renversement de l'ordre des générations, au nom d'une modernité où la jeunesse incarne les valeurs authentiques et l'image du bonheur idéal. Comment se concilie ou non le savoir-faire des enfants par rapport à l'organisation des rôles et statuts au sein de la famille ? À partir d'une enquête réalisée auprès de 24 familles, nous exposerons une typologie des relations selon l'hypothèse où la compétence du fils dépasse celle du père. Deux grandes figures se dessinent. Premièrement, la compétence de l'enfant est reconnue comme la manifestation d'une supériorité et bouscule l'économie familiale. Deuxièmement, la compétence de l'enfant est acceptée soit parce qu'elle réalise les aspirations familiales, soit parce qu'elle est perçue comme une simple supériorité technique qui n'altère pas le statut « moral et politique » du père.

MARDON Aurélia (Paris X) *aurelia.mardon@wanadoo.fr*
RTF 15 / Session 1 / Salle H 108 ET K 104 (DÉDOUBLEMENT SESSION 1) / Mar 14 h 30
La place du groupe des pairs dans la socialisation corporelle des jeunes filles
A partir d'une enquête qualitative réalisée dans le cadre d'une thèse de sociologie auprès de lycéennes âgées entre 15 et 18 ans sur leurs usages de la lingerie, nous nous proposons de montrer quelle place prend le groupe des pairs dans la socialisation des jeunes filles à l'esthétique corporelle et à la séduction. C'est autour de l'âge de 14-15 ans que les jeunes filles acquièrent le droit de mettre en valeur leur corps. L'acquisition de leurs premières parures s'accompagne d'une autonomisation progressive par rapport à leur mère, et d'une augmentation de l'influence du groupe des pairs sur leurs pratiques. Les jeunes filles développent une intense sociabilité marchande autour de la lingerie avec le groupe des pairs. Cette sociabilité est l'occasion d'apprendre mais surtout d'éprouver ces codes à travers les jugements et les commentaires émis par chacune. La lingerie participe à cet apprentissage. S'ils peuvent permettre à une jeune fille d'acquérir ses premières parures, ces cadeaux ont aussi parfois pour objectif de réorienter ses pratiques et ses valeurs. Parce qu'elles sont en train de faire l'apprentissage de la parure, il arrive également que les jeunes filles transgressent les codes qui la régentent. Elles peuvent en effet acquérir ou porter de la lingerie dont la couleur ou la forme sont associées à une séduction outrancière. Les rappels à l'ordre de la famille et plus particulièrement de la mère, voire parfois également des membres du groupe des pairs, contribuent alors à réaffirmer l'existence de ces codes.

Notre contribution vise donc à montrer comment le groupe des pairs peut être le médiateur de l'intériorisation d'éléments fondamentaux dans la construction de l'identité sociale des femmes.

OULD-FERHAT Laurence (Printemps, U. de Versailles Saint Quentin en Yvelines) *l.ould-ferhat@libertysurf.fr*
RTF 15 / Session 1 / Salle H 108 ET K 104 (DÉDOUBLEMENT SESSION 1) / Mar 14 h 30
Parcours de bacheliers : approches générationnelles
La communication portera sur certains résultats d'une enquête qualitative menée dans le cadre d'une thèse de sociologie. Il s'agissait d'effectuer une enquête de terrain sur les parcours scolaires et les parcours d'insertion, et ce qu'ils doivent aux transmissions entre les générations, de sortants du système scolaire avec le niveau bac dans les années 90. Pourquoi ces jeunes, étant parvenus au terme de leur scolarité secondaire, s'arrêtent-ils en si bon chemin alors que, tout le monde le sait, le bac est « un passeport vers les études supérieures » ? On s'interrogeait également sur leur avenir, énigmatique, étant donné l'incertitude des débouchés professionnels qui sont offerts aujourd'hui à ce niveau de diplôme, car c'est celui qui s'est le plus dévalué depuis une trentaine d'années. On se demandait aussi quel avait pu être le rôle des parents dans ces destinées, atypiques par rapport à la norme de poursuite d'études, sachant qu'eux ont été socialisés dans une conjoncture historique opposée, marquée par des scolarités plus courtes, mais de meilleures possibilités professionnelles. Quelles continuités et quelles ruptures intergénérationnelles sont à l'œuvre dans ces trajectoires de bacheliers ? Pour répondre à cette question, j'ai mobilisé des approches se situant à des niveaux différents de la réalité sociale, en montrant que l'approche macro, par les générations sociales ou historique, invite à insister plutôt sur les ruptures entre les générations, tandis que le niveau micro, en terme de filiation, éclaire plutôt les transmissions et continuités intergénérationnelles.

PETIAU Anne (Paris V) *anne.petiau@club-internet.fr*
RTF 15 / Session 1 / Salle H 108 ET K 104 (DÉDOUBLEMENT SESSION 1) / Mar 14 h 30
Renouvellement des « générations musicales » et socialisation
Cette communication prend pour point de départ le constat du lien entre jeunesse et courants musicaux populaires dans nos sociétés modernes. On peut en effet observer la coïncidence entre l'apparition de la jeunesse comme catégorie socio-historique dans les années 50 et l'essor du rock'n roll. Ces liens se sont ensuite prolongés au travers de la succession des différents courants musicaux, par exemple le rap et la techno. Interroger ce renouvellement des « générations musicales » constitue une entrée fructueuse pour saisir les enjeux de l'investissement des jeunes dans les musiques populaires. En effet, au-delà du constat d'un « conflit des générations », cette entrée permet de saisir l'engagement juvénile dans un courant musical comme une étape importante dans le processus de socialisation. On peut saisir l'apparition de chaque courant musical populaire (rock, rap, techno, etc.) comme l'institutionnalisation d'un monde social. La production d'un monde social, l'élaboration d'un répertoire de rôles et de contenus culturels propres à chaque courant musical ouvre un espace participatif. Et c'est précisément au travers de cette expérience participative que se joue le processus de socialisation et de construction identitaire.

RAKOTO-RAHARIMANANA Herilalaina (U. d'Aix en Provence) *heri.rakoto@free.fr*
RTF 15 / Session 1 / Salle H 108 ET K 104 (DÉDOUBLEMENT SESSION 1) / Mar 14 h 30
Les lycéens travailleurs
Notre réflexion portera sur une population faisant partie intégrante de la catégorie dite « jeune » mais qui occupe un statut particulier : les lycéens-travailleurs. Les lycéens-travailleurs sont ces adolescents et jeunes adultes qui conjuguent un double statut de lycéens et de travailleurs. En effet, parallèlement à l'expérience scolaire, ils vivent une autre expérience liée à la pratique ponctuelle ou régulière de petits boulots. Si la pratique d'activités rémunérées est entrée dans les mœurs pour les étudiants, il n'en est pas de même concernant les lycéens. Et pourtant, ce phénomène - méconnu - tend à s'amplifier : selon nos données, 75,2% des lycéens interrogés connaissent l'expérience des petits boulots. Sont prises en compte les pratiques ponctuelles et régulières, pendant les vacances et/ou durant la période scolaire. En outre, en ce qui concerne les 15-19 ans exerçant une activité professionnelle avec un statut précaire, les enquêtes emploi 1997 et 2002 de l'INSEE avancent un chiffre en hausse de 130% entre les deux années de référence. Nous nous intéresserons donc à la confrontation du statut de jeune scolarisé avec les scènes familiales, amicales voire sentimentales, à l'imbrication des exigences de l'école et celles du petit boulot, aux temporalités scolaires et extra-scolaires des lycéens-travailleurs. Sera également discutée la place de ces jeunes adultes dans les relations d'entraide et les formes de relations inter-générationnelles et intra-générationnelles. L'ensemble de ces discussions et analyses aura un double objectif : le premier est de montrer les modes et modalités d'intégration de ce phénomène de petits boulots lycéens dans le cadre problématique des jeunesses. Le second objectif consiste en la présentation des enjeux de ce phénomène dans un cadre sociétal plus global.

RISSOAN Odile (Lyon II) *orissoan@club-internet.fr*
RTF 15 / Session 1 / Salle H 108 ET K 104 (DÉDOUBLEMENT SESSION 1) / Mar 14 h 30
La socialisation amicale des jeunes
Cette proposition porte sur la socialisation inhérente aux expériences amicales lors du passage à l'âge adulte. De nombreux travaux, tant sur la jeunesse que sur la sociabilité, attestent l'intensité et la vitalité des relations amicales à cet âge de la vie. Les « copains » apparaissent comme des « autres significatifs » majeurs aux yeux des jeunes. Se pose alors la question de la nature des apprentissages effectués au sein de ces groupes de pairs : quels savoirs, quelles valeurs, quelles règles, quelles références, quelles images de soi se transmettent lors de ces interactions amicales ? Plus largement, dans quelle mesure la sociabilité amicale contribue-t-elle à la construction des trajectoires juvéniles ? Certaines analyses invitent à concevoir cette socialisation « secondaire » comme un relais de la socialisation familiale : par leurs pratiques éducatives, notamment en matière de fréquentations et de loisirs, les parents définissent en effet les contours des expériences amicales de leurs enfants. En revanche, cette expérimentation peut venir déstabiliser, voire recomposer les mécanismes d'identification aux référents parentaux. Les contrôles et les conflits intergénérationnels dont ils font l'objet semblent en effet indiquer que les cercles amicaux sont aussi des vecteurs potentiels de mobilité sociale : ils ouvrent un espace dans lequel le jeune fait l'expérience et l'apprentissage de procédures de classements sociaux propres à ces cercles juvéniles. En tant que groupes de références, ils peuvent contribuer à la mise à distance des modèles parentaux, ou encore pourvoir des ressources spécifiques.

VARI Judit (EHESS) *jucica76@hotmail.com*
RTF 15 / Session 1 / Salle H 108 ET K 104 (DÉDOUBLEMENT SESSION 1) / Mar 14 h 30
Des espaces intermédiaires de socialisation. Les jeunes et les structures périscolaires
Depuis une vingtaine d'années les équipements collectifs destinés aux jeunes et les activités péri- scolaires se sont considérablement développées, notamment dans certaines villes populaires de la banlieue parisienne. Les enfants et les adolescents accueillis dans les centres de loisirs, les « colonies » de vacances, les clubs de sport etc. par des animateurs souvent étudiants sont nombreux à les fréquenter. Les différentes structures étudiées pour notre enquête, sont valorisées par les acteurs sociaux (animateurs, jeunes, parents, instituteurs…) comme étant des espaces permettant l'épanouissement de l'enfant, où il fait des activités permettant de développer sa sociabilité et son autonomie, des espaces de « socialisation ». Ce qui nous intéresse ici c'est de comprendre ce qui se joue entre les acteurs, de manière à saisir le processus de socialisation. Nous aborderons cette question dans l'hypothèse que ces structures de loisirs sont avant tout des espaces d'apprentissage de la négociation. Nous nous appuierons sur notre enquête de terrain menée dans une ville populaire de la banlieue parisienne, ville communiste dont un tiers de la population a entre 0 et 19 ans, et dans laquelle l'attention portée (et le budget) aux activités périscolaires est ancienne, mais reste très importante. Pour alimenter la discussion nous utiliserons à la fois des statistiques pour avoir un aperçu global des publics accueillis, des entretiens menés auprès des animateurs et des enfants, et des observations effectuées dans différentes structures de loisirs.

FIRAT Derya (EHESS) *firatderya@aol.com*
RTF 15 / Session 2 / Salle H 108 / Mar 17 h 00
Les jeunes issus de l'immigration de la Turquie en France
Longtemps considérée comme une crise identitaire liée à l'impact de l'immigration, « la recherche de soi » n'est pas une interrogation existentielle propre aux jeunes issus de l'immigration. Elle est sans doute plus aiguë que celle des jeunes d'origine française de même âge, sans être nécessairement différente : « le souci de soi » est une des caractéristiques, parmi d'autres, des sociétés modernes de nos jours. Ma recherche de terrain réalisée en Île-de-France et à Strasbourg montre que les jeunes issus de l'immigration de la Turquie ne sont pas déchirés entre deux cultures. En m'inscrivant dans le cadre d'études des relations inter-ethniques élaborées en France par Roger Bastide et Selim Abou, j'observe qu'il y a un renversement du processus de l'acculturation chez les jeunes issus de l'immigration de la Turquie en France : les jeunes tendent de plus en plus, à réinterpréter, selon les schèmes culturels issus de la socialisation en France, les traits culturels hérités de leurs parents. Ainsi, ce processus entraîne chez les jeunes, une folklorisation de la culture d'origine. J'entends ici, par la « folklorisation de la culture d'origine », le maintien de la culture d'origine comme un patrimoine de référence qui ne définit guère les perceptions et les comportements de l'individu. De ce point de vue, le cas des jeunes issus de l'immigration de la Turquie ne constitue pas une exception dans ce processus qui peut être généralisé pour tous les jeunes issus de l'immigration en France.

FOFANA Dieynébou (Paris X) *nabou.fofana@libertysurf.fr*
RTF 15 / Session 2 / Salle H 108 / Mar 17 h 00
Illustrations d'une expérimentation collective partagée
On propose de présenter lors de cette intervention ce qui nous est apparu comme des stratégies mises en œuvre par les acteurs d'une culture juvénile et urbaine : la culture hip hop, afin d'intégrer les cultures d'origines des uns et des autres mais aussi transmettre et échanger des savoirs spécifiques. En effet, l'organisation entre autres, de compétitions, de résidence de création, de masterclasses ou encore de cours dans les différentes pratiques hip hop sont autant d'illustrations concrètes d'une véritable dimension interculturelle de cet espace original investi par des jeunes, pour des jeunes.

IRTIS DABBAGH Verda (GRASS) *verdadabbagh@free.fr*
RTF 15 / Session 2 / Salle H 108 / Mar 17 h 00
L'expérience migratoire, la différenciation sociale des sexes et l'effet générationnel
En partant d'une série d'entretiens semi-directifs, réalisés en Ile-de-France avec des jeunes filles et garçons de 15-24 ans issus de l'immigration de Turquie, visant à couvrir d'une part les relations de ces jeunes au sein de leur famille (avec leurs parents et avec leurs frères et/ou sœurs), d'autre part leurs relations amicales et leurs rapports avec l'autre sexe, l'objectif de notre intervention sera de réfléchir sur les modalités de présence de ces jeunes au sein de leur population d'origine et au sein de la société française. Notre réflexion portera essentiellement sur les expériences différentielles que nous avons pu observer entre les jeunes filles et les jeunes hommes à l'intérieur de ce champ (que nous nommerons) relationnel. L'interrogation principale préalable à cette réflexion est la suivante : quel lien pouvons-nous établir entre l'expérience migratoire et la différenciation sociale des sexes ? Autrement dit, pouvons-nous constater dans certains domaines de la vie familiale et sociale des transformations par rapport à la génération précédente - transformations relevant « d'une société où la différence et l'asymétrie seraient le fondement non d'une hiérarchie » mais de plus d'égalité entre les deux sexes ? Comment pouvons-nous interpréter également les comportements et les attitudes de ces jeunes que l'on constate être en continuité avec ceux des membres de la première génération ?

REDJIMI Goucem (ULISS) *goucem.redjimi@jeunesse-sports.gouv.fr*
RTF 15 / Session 2 / Salle H 108 / Mar 17 h 00
Multiculturalisme et nouvelle conflictualité
De nouveau la question du foulard dans la République -et plus globalement celle de l'islamisme- suscite passions et polémiques. A travers elle s'engage, avec beaucoup d'hésitation, le difficile débat sur les différences. En France, ce thème est donc lourd de sens. En effet, une société extrêmement ancrée dans une culture politique et une pensée universelle a du mal à tenir ensemble avec « ses » différences. Et la perspective d'ouvrir un débat au sein de l'espace public est vue comme une atteinte à l'identité nationale, une menace aux valeurs étatiques et un désastre pour la démocratie. Force est de constater que si le traitement des populations considérées n'est pas dans l'effacement et l'absence de la vie publique – qui est plutôt la règle - il est dans la diabolisation. Il n'est donc pas étonnant de voir que les identités se développent et demandent de plus en plus à être reconnues. Les mouvements communautaires émergents contestent avant tout l'assignation à une place infériorisante et dénoncent la discrimination. En France, il est toujours rappelé que tout signe d'expression de sa différence doit relever du privé. Ainsi, le débat est rendu impossible sous prétexte de tensions entre communautés, de division politique et de mort de la démocratie. Faut-il

s'enfermer dans la logique « privé-public » et « politique-culturel » ? Comment sortir alors d'une conception rigide de la République et de la tyrannie de l'universalisme ? Les conceptions démocratiques peuvent-elles prendre en compte, et dans quelle mesure, de telles identités culturelles ? Comment considérer les demandes de reconnaissance d'identités culturelles et les traiter politiquement ?

TURKMEN Buket (U. Galatasaray (Turquie)) *bturkmen@gsu.edu.tr*
RTF 15 / Session 2 / Salle H 108 / Mar 17 h 00

Les jeunes islamistes et les jeunes kémalistes en Turquie

Le conflit autour de la laïcité en Turquie entre les laïques-kémalistes et les islamistes dissimule la reconstruction sociale vécue dans l'espace public. Derrière un conflit qui est vécu essentiellement au niveau culturel, on voit émerger un conflit social entre les catégories sociales ayant vécu une mobilité sociale et les anciennes catégories dominantes de la société. Ce conflit révèle les signes d'un changement social aussi bien qu'un nouveau processus de la modernisation venant d'en bas. Il s'agit donc ici de la rencontre entre les nouveaux venus et les anciens groupes dominants dans l'espace public. Ces deux pôles s'organisent sous forme d'ONG, les unes islamiques, les autres kémalistes, et essaient de prendre l'initiative de former les jeunes générations selon leurs projets sociaux respectifs. L'action sociale principale de ces deux mouvements repose sur l'éducation. De ma recherche sociologique réalisée auprès des principaux acteurs de ces mouvements, ressort l'importance de la question de former des jeunes générations pour un projet social, islamiste pour les uns, laïque et kémaliste pour les autres. Donc les associations kémalistes, comme islamistes, essaient de supporter les jeunes dans leur éducation, en leur donnant des bourses et des occasions d'éducation alternatives effectuées à la lumière de leurs politiques. De l'analyse de terrains réalisés auprès des jeunes membres de ces associations, on voit émerger d'une part la transformation des mouvements islamiste et kémaliste et, d'autre part, l'émergence d'une nouvelle forme de politisation des jeunes auprès des ONG. A travers l'étude de ces constructions identitaires, j'ai voulu observer les conditions par lesquelles il y a une reconstruction sociale de l'espace public par les jeunes et celles par lesquelles on arrive à une fermeture communautaire sur son identité.

ARPAILLANGE Christophe (GIP, GPV) *Chris.arpaillange@free.fr*
DARLON Catherine (Mairie de Pessac) *Chris.arpaillange@free.fr*
MONTANÉ Michel-Alexis (CERVEL, IEP) *m.montane@sciencespobordeaux;fr*
RTF 15 / Session 3 / Salle H 108 / Mer 14 h 30

Différenciation et dualisation dans l'action publique en direction de la jeunesse urbaine

Un débat récurrent traverse la sociologie sur la question de la jeunesse. Est-ce une catégorie pertinente d'analyse ? Est-elle homogène comme le voyait E. Morin ? Est-elle plurielle ou à tout le moins duale comme le pensent Jean-Claude Chamboredon ou Pierre Bourdieu ? En tout état de cause, la jeunesse, même si elle est une catégorie sociale incertaine, est devenue une catégorie d'action publique. C'est sous cet angle que nous interrogeons les institutions, dans une perspective de sociologie de l'action publique, et les perceptions/constructions de la « jeunesse ». Plus précisément, nous nous centrons sur la définition et la mise en œuvre de dispositifs d'action publique, en présupposant que la construction de catégorie(s) de jeune(s) par les institutions n'est pas sans effet sur la « production » d'identité des jeunes. Nos recherches portent principalement sur des communes concernées par la politique de la ville, et ne se limitent pas à la politique jeunesse telle qu'elle a été institutionnalisée avec ses acteurs professionnels et associatifs, ses référentiels, ses dispositifs. Nous nous attachons au contraire, en étudiant la genèse et les modalités des interventions publiques en direction des jeunes, à appréhender de nouvelles configurations d'actions publiques plus complexes, plus hétérogènes, plus incertaines. C'est là notre première hypothèse : il y a recomposition et nouvelle configuration d'action publique en direction des jeunes. Notre deuxième hypothèse, résultant de nos travaux et appelant à prolonger ceux-ci, est que ces mutations de l'action publique tendent à faire prévaloir opérationnellement une vision plurielle de la jeunesse alors que leur référentiel d'action est unitaire ou, à tout le moins, homogénéisant. Il s'ensuit une tendance à la différenciation voire à la dualisation de l'action publique qui conduit, à partir de critères socio-spatiaux, à une création/consolidation de publics de jeunes spécifiques, d'autant plus problématique qu'elle est officiellement déniée.

MARLIÈRE Eric (GRASS) *marliere@iresco.fr*
RTF 15 / Session 3 / Salle H 108 / Mer 14 h 30

Des rapports sociaux fragmentés dans l'espace résidentiel

Après une étude socio-historique sur une population ouvrière de la « banlieue rouge », je m'intéresse aux « jeunes des cités », fils d'ouvriers qui ne peuvent plus devenir ouvriers. Ce groupe social aux débuts des années 90 n'a plus sa place assurée dans la production. Ceci a pour conséquence la remise en cause des « destins » ouvriers: ces jeunes se lancent dans des voies nouvelles totalement étrangères aux « générations » ouvrières précédentes. Mais ces destinées divergentes par rapport aux parents ne sont pas les mêmes en raison de l'âge (de 18 à 40 ans pour les plus âgés), des parcours scolaires (de l'échec scolaire aux diplômes de troisième cycle), des origines familiales parentales (Maroc, Algérie, Tunisie voire de France, de l'Espagne ou du Portugal), des pratiques religieuses (de l'athéisme à la pratique simple des traditions arabo-musulmanes en passant par une dévotion religieuse comme le tabligh ou les salafistes), les carrières délinquantes et déviantes. A travers ce cours exposé, je distingue l'existence de sept groupes de jeunes au sein de cette cité. Mais on retrouve aussi parmi ces sept groupes des dénominateurs culturels communs, comme la culture populaire, la culture méditerranéenne, les traditions musulmanes qui s'actualisent dans la vie quotidienne comme les pratiques sportives (football, boxe, jogging), les sociabilités au café ou en pied d'immeuble, les pratiques langagières de moquerie comme le « charriage. » Ces pratiques sont également mises à l'épreuve dans des confrontations avec l'extérieur de la cité. Ces attitudes sont propres à une culture commune marquée par un vif sentiment de discrimination et une inquiétude réelle face à la société du pays d'accueil.

MURILHO- SILVA Elisabeth (U. Cruzeiro do Sul, Sao Paulo (Brésil)) *murilho@uol.com.br*
RTF 15 / Session 3 / Salle H 108 / Mer 14 h 30

La bande du Baron : un loisir marqué par la violence

Pendant l'adolescence et le début de la jeunesse, les individus de sexe masculin cherchent des occasions de disputes physiques pour prouver leur valeur. Cette pratique est souvent attribuée aux jeunes d'origine ouvrière et des quartiers défavorisés où la violence est la façon la plus répandue de se faire respecter par ses pairs. La bande du Baron, par contre, a été, pendant les années

quatre-vingt, un groupe de jeunes provenant des classes moyennes et aisées qui manifestait la violence comme une marque de leurs relations envers les autres et le territoire, un quartier bourgeois de São Paulo. Ces bagarres dans les fêtes et d'autres occasions de loisirs engagent chaque fois plus d'adeptes qui veulent faire partie de la bande la plus forte et violente de la ville. Les entretiens avec ce groupe ont montré comment le rapport avec la violence a changé dans ses récits selon le rôle que ces individus jouent aujourd'hui, des pères et mères d'adolescents qui ne veulent pas pour leurs fils un parcours pareil, tout en conservant de bons souvenirs de leurs aventures violentes. D'autre part, ce travail montre que l'appartenance à une classe pauvre ou riche détermine des parcours différents vers l'âge adulte, puisque la société juge différemment les comportements selon la classe. Dans ce cas, les jeunes pauvres de cette bande ont été criminalisés par ces actes, tandis que ceux des classes aisées n'ont jamais connus de telles conséquences.

ROSSINI Nathalie (ANCEJ) *nathalie.rossini@anacej.asso.fr*
RTF 15 / Session 3 / Salle H 108 / Mer 14 h 30
De l'expérimentation citoyenne à l'expérience sociale
Depuis près de 20 ans, certaines collectivités territoriales invitent des enfants et des jeunes à participer à la vie locale par le biais de conseils d'enfants et de jeunes. Alliant un objectif à la fois pédagogique et politique, ces espaces s'inscrivent aujourd'hui aux côtés de quelques autres pour illustrer « la démocratie participative ». Notre approche est de rendre compte, à partir de trois études que nous avons réalisées, de la façon dont ces lieux d'engagement proposés aux jeunes d'un territoire produisent de l'expérience sociale (selon l'acception développée par F.Dubet), bien au-delà d'une expérimentation citoyenne. Lieux non institutionnalisés, voire interstitiels, ces travaux révèlent que ces conseils dépassent souvent les missions qui leur sont conférées pour traduire et produire, auprès des jeunes concernés, des problématiques et des effets en termes de construction identitaire (personnelle, sociale, voire politique). Si les analyses des effets de cette expérience auprès de ces jeunes nous conduisent facilement vers un profil d'acteurs, la question qui se profile en fond est également celle de l'émergence du sujet au sens d' A Touraine. Nous proposerons donc de rendre compte des résultats et analyses que l'étude de cette expérience nous a permis de produire dans l'optique de pouvoir ouvrir la réflexion sur les enjeux, tant en termes de socialisation que d'invention démocratique, que soulève cet objet.

VULBEAU Alain (Paris X) *alain.vulbeau@wanadoo.fr*
RTF 15 / Session 3 / Salle H 108 / Mer 14 h 30
La réciprocité contrariée
Je propose de qualifier une partie des relations intergénérationnelles à partir du concept de réciprocité contrariée. M'appuyant sur plusieurs enquêtes socio-ethnographiques, mettant en relation des jeunes et des adultes dans un contexte de renouvellement des politiques de la jeunesse des années 80 et 90 (Insertion professionnelle et sociale, Prévention de la délinquance, Participation des habitants), cette proposition montre le face-à-face embarrassé des paradigmes de la socialisation qu'elles sous-tendent. Dans les cultures urbaines (rap, break dance, graf) ou dans des dispositifs de participation civique (conseils de jeunes), la logique d'autonomie et d'invention investie par les jeunes est contrariée par une logique d'assistance et de contrôle. Ce qui se traduit, sur le plan des pratiques, par des revirements brusques mettant fin à des expérimentations socio-culturelles ou, sur le plan des référentiels des politiques publiques, par des débats marqués par une indécision sans fin (l'exemple du débat sur les tags, « art ou vandalisme ? » en fournit une illustration récurrente). L'actualité de ce concept tient au déclin des représentations faisant des jeunes des acteurs dotés de ressources, face à la montée d'une vision, les présentant comme des acteurs menaçants pour les autres et pour eux-mêmes.

ALEXANDRE-BAILLY Frédérique (Département SHO, ESCP, EAP) *alexandre-bailly@escp-eap.net*
DELAY Béatrice (Paris V) *beatrice.delay@caramail.com*
RTF 15 / Session 4 / Salle H 108 / Mer 17 h 00
Jeunes diplômés/entreprises : attentes et représentations réciproques autour du travail
Les itinéraires professionnels prennent aujourd'hui fréquemment une allure chaotique, et l'individu est le plus souvent abandonné à lui même, parce que son existence professionnelle n'est plus structurée par des régulations objectives et permanentes. Quelles sont les attentes et les aspirations des jeunes embauchés à l'égard de l'entreprise et du monde du travail ? Quelle place occupe le travail dans leur vie et comment l'appréhendent-ils? Comment se déroule leur intégration dans l'entreprise ? Comment vivent-ils leur milieu de travail et les relations (professionnelles, hiérarchiques…) auxquelles ils sont confrontés ? Comment envisagent-ils leur avenir et leur trajectoire professionnelle ? Ce sont les questions du rapport à l'activité et de la disposition envers l'engagement professionnel qui sont posées ici, dans la problématique de l'orientation au travail. L'objet de cette recherche est de confronter les représentations, les attitudes, et les attentes des nouveaux embauchés, diplômés de l'enseignement supérieur et recrutés dans un contexte d'incertitudes et de mutations croissantes, avec celles des responsables d'entreprises et des professionnels de la fonction Ressources Humaines, afin de souligner les points de convergence mais aussi les incompréhensions et les malentendus éventuels entre ces divers acteurs inscrits dans des logiques différentes. Il s'agit, en d'autres termes, d'analyser le comportement des jeunes diplômés face aux règles de gestion des ressources humaines à l'œuvre dans l'entreprise.

BECQUET Valérie (CSO) *becquetv@club-internet.fr*
RTF 15 / Session 4 / Salle H 108 / Mer 17 h 00
Bénévolat et « employabilité » des jeunes : nature et réalité des liens entre engagement présent et insertion future
L'étude de l'engagement des jeunes dans des organisations associatives, syndicales ou politiques qui permet d'en connaître les origines sociales, les raisons et les contours, s'inscrit la plupart du temps dans le champ de la sociologie de l'action collective. A partir de travaux réalisés sur cette question, nous souhaiterions, dans cette communication, déplacer notre regard en nous intéressant au travail de ces bénévoles et en interrogeant les usages qu'ils peuvent en faire. La première enquête portait sur le bénévolat des étudiants. Elle comportait plusieurs questions sur la nature des activités réalisées au sein de l'association, l'organisation du travail, les apports de l'activité bénévole en termes de compétences et leur utilité éventuelle pour l'insertion professionnelle future. La seconde enquête concernait les journalistes lycéens. Une question traitait de leur projet professionnel. A ce sujet, il est courant de considérer que l'activité bénévole est source d'apprentissages variés, apprentissages qui auraient une valeur sur le marché du travail. C'est ce lien que nous souhaiterions revisiter à partir des résultats de ces deux enquêtes, en nous

appuyant sur les travaux sur l'insertion professionnelle des jeunes. Pour ce faire, trois axes seront examinés : L'idée que l'activité associative puisse faciliter l'entrée sur le marché du travail est-elle à l'origine de l'investissement dans une association ? Quel est le lien entre cette idée et l'état du marché du travail ? En quoi l'analyse du travail bénévole des étudiants ou de l'expérience de journaliste des lycéens en termes d'activité et d'organisation du travail peut-elle aider à comprendre la réalité de ce lien ?

PAPINOT Christian (U. de Brest) *Christian.Papinot@univ-brest.fr*
RTF 15 / Session 4 / Salle H 108 / Mer 17 h 00

L'intérim des jeunes diplômés: de quelques petits arrangements avec le déclassement

L'intérim actuel des jeunes s'inscrit dans un contexte général d'effritement de la société salariale et rend compte d'un phénomène structurel : aujourd'hui la plupart des recrutements de jeunes se font sur des statuts précaires. Si les modes d'usage de l'emploi intérimaire laissent apparaître quelques cas de retournement de la précarité, l'intérim compose bien la forme paroxystique de l'emploi précaire. Le contrat de mise à disposition par une agence de travail temporaire cumule les écarts au modèle salarial. On assiste au développement et à la banalisation du recours à l'intérim et même s'ils sont minoritaires dans la population des intérimaires, il n'est plus rare que de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur y aient désormais recours. On se propose d'analyser ici les significations ambivalentes que les jeunes diplômés attribuent à l'intérim : quand les bacheliers généraux l'appréhendent plutôt sous l'angle d'un « rapport fataliste », le « rapport réaliste » des Bac+2 laisse entrevoir des « stratégies » variées de résistance au déclassement; cependant que pour tous se réalise la construction d'un habitus flexible. Les premières expériences de travail (postes non qualifiés) font l'objet d'une forte « désillusion ». Le recours à l'intérim se présente comme une « acceptation contrainte » permettant de tenir à distance le spectre du chômage et d'amorcer un processus de construction d'une identité d'actif. Parallèlement la dimension temporaire du contrat d'intérim semble autoriser à vivre ce déclassement sur le mode du détachement symbolique.

WALRAET Emmanuelle (INSEE) *Jean-paulzoyem@ensae.fr*
ZOYEM Jean-Paul (Lab. de Sociologie Quantitative, CREST, INSEE) *Jean-paulzoyem@ensae.fr*
RTF 15 / Session 4 / Salle H 108 / Mer 17 h 00

Efficacité des modes d'accès au premier emploi : capital social, capital institutionnel et autonomie

Dans un contexte de difficultés d'insertion professionnelle des jeunes, leur capital social représenté par le soutien des proches est largement exploité. Se pose alors la question de savoir s'il est plus efficace que les autres modes de recherche d'emploi (école, ANPE…). L'enquête « Jeunes et Carrières, INSEE-1997 » permet de répondre à cette question en analysant l'efficacité des différents réseaux d'accès à l'emploi en France pour les jeunes ayant commencé leur premier emploi de plus de 6 mois entre 1975 et 1995. Partant d'une dizaine de modes d'accès à l'emploi, nous en élaborons une typologie distinguant le capital social, le capital institutionnel et l'autonomie. Une analyse descriptive met en évidence une relation forte entre les caractéristiques individuelles et le mode d'obtention du premier emploi : des modes autonomes plus fréquents chez les diplômés, des modes aidés (capital social et institutionnel) chez les moins instruits. L'origine socioculturelle du jeune a peu d'effet lorsqu'on contrôle des effets de diplômes. Selon la théorie de l'appariement, un mode est plus efficace s'il conduit à une meilleure adéquation entre le jeune et son premier emploi (salaire, durée, etc.). L'analyse sous un angle statique souligne l'absence de disparités des qualités d'appariements entre les différents modes d'accès. L'analyse dynamique met en évidence, à partir d'un modèle de durée à risques concurrents (licenciement, démission, etc.) les résultats suivants : ni le capital social, ni le capital institutionnel n'influent de façon significative sur les probabilités de licenciement ou de démission ; les plus diplômés démissionnent plus et sont moins licenciés.

ADSETT Margaret (Service de recherche du Ministère du Patrimoine, Ottawa (Canada)) *margaret_adsett@pch.gc.ca*
RTF 15 / Session 5 / Salle H 108 / Jeu 14 h 00

Les jeunes et la globalisation : marginisation des jeunes au Canada et en France

Beaucoup de travaux ont été écrits sur les jeunes et les valeurs post-modernistes. Cependant, la vérité sur cette question est que les jeunes d'aujourd'hui, en Europe tout comme dans les autres pays de l'OCDE, ne rencontrent pas le critère à la base de la théorie des « valeurs post-modernistes ». Cela signifie que les jeunes dans ces pays ne sont pas dans la situation de voir leurs besoins matériels comblés (p. ex. : leur propre logement) et ceci, particulièrement lorsque l'on considère que les besoins matériels de base des jeunes de culture occidentale se sont accrus au cours des années (p. ex. : vêtements de marque, CD, baladeurs). La conséquence de ces faits consiste en une transition prolongée vers l'âge adulte. Les similarités dans les tendances démographiques (par exemple : l'âge de la naissance du premier enfant) et économiques (p. ex. : les revenus des jeunes par rapport à ceux des adultes) en France (et dans le reste de l'Europe) et au Canada, malgré des politiques nationales différentes dans plusieurs domaines, suggèrent une explication de cette situation concernant les jeunes de ces pays qui concorde avec les politiques économiques internationales (c.-à-d. G6/7, OCDE, UE, ALÉNA). Ces politiques exposent les jeunes à des risques auxquels la population plus âgée dans ces pays n'est pas exposée, ainsi qu'au marché du travail qui ne satisfait pas leurs besoins. Ma recherche appuie cette thèse en se basant sur les données des tendances démographiques, sociales, politiques et économiques chez les jeunes.

BORDES Véronique (Paris X) *bordesveronique@wanadoo.fr*
RTF 15 / Session 5 / Salle H 108 / Jeu 14 h 00

Une méthode socio-ethnographique pour l'étude d'un objet de recherche : la jeunesse

Cette communication s'appuie sur une recherche menée pour l'obtention d'une thèse de doctorat en Sciences de l'Education à l'Université Paris X Nanterre, qui sera soutenue courant 2004. Cette recherche menée sous la forme d'observations ethnographiques a pour but de comprendre les échanges entre les jeunes s'inscrivant dans une pratique culturelle juvénile, ici le rap, et les institutions tentant de se servir de ces pratiques pour gérer leur jeunesse. Le terrain de cette recherche se situe dans le service jeunesse d'une ville de la banlieue nord de Paris. Depuis ces dernières années, la jeunesse s'est imposée comme objet de recherche dans différents domaines. Une question reste pourtant au centre de l'étude de cet objet : quelle est la meilleure méthode pour étudier la jeunesse ? L'observation participante issue du travail des chercheurs de l'Ecole de Chicago semble une des plus intéressante dans le cadre d'une recherche de terrain se déroulant sur une période relativement longue. Comment peut-on alors mettre en place une observation participante au sein d'un service jeunesse ? Quelles sont les modalités à mettre en place et

quelles sont les qualités que doit développer un chercheur de terrain ? Dans quelle dimension temporelle et sous quel statut doit s'inscrire une recherche de terrain auprès de jeunes ? Comment doit-on finalement réfléchir sur sa pratique de chercheur de terrain, tout au long de la recherche, pour adapter et faire évoluer la méthode au plus près des besoins de la recherche et des exigences du terrain ? Afin de permettre d'avancer dans la réflexion sur les méthodes de recherche de terrain, nous nous appuierons sur nos expériences pour alimenter le débat et les échanges sur l'évolution des pratiques de cette méthode, que l'on pourra qualifier de socio-ethnographique.

LAGRÉE Jean Charles (ULISS, IRESCO) *lagree@ext.jussieu.fr*
RTF 15 / Session 5 / Salle H 108 / Jeu 14 h 00

Sociologie de la Jeunesse, une nécessaire réévaluation

La sociologie de la jeunesse, dont nous utilisons aujourd'hui les concepts et les référents théoriques, s'est construite aux plus belles heures de la société industrielle, alors que s'imposait, dans la plupart des pays développés, un régime de régulation fordiste. Depuis lors, les temps ont bien changé. Il n'est guère possible de soutenir, comme on pouvait le faire il y a encore deux ou trois décennies, que « plus ça change et plus c'est la même chose »... Sans que l'on sache précisément quelles formes elles revêtiront, et quels seront leurs contours, les sociétés industrielles sont résolument devenues des sociétés « Post ». Deux facteurs agissent concurremment : la globalisation, qui affaiblit la capacité régulatrice des Etats Nations, et l'avancée de la modernité, qui tend à remettre en question les institutions, les repères, les normes des sociétés traditionnelles modernes. La sociologie se trouve confrontée à cet immense défi de réviser ses outils d'analyse pour penser les changements en cours. La sociologie de la jeunesse se trouve dans la même situation : réévaluer ses concepts et ses référents pour penser un contexte radicalement différent de celui que connaissaient les générations précédentes.

LUKUSLU Demet (CADIS, ULISS) *dlukuslu@yahoo.com*
RTF 15 / Session 5 / Salle H 108 / Jeu 14 h 00

L'individualisme des jeunes à l'ère de la globalisation

La génération turque après 1980 est la première génération de la globalisation de la Turquie qui se distingue de différentes façons des générations précédentes. La République turque, fondée en 1923, a connu trois générations : la première génération (1923-1945), formée à la fois de militants et des fondateurs de l'Etat-nation naissant, la deuxième (1960-1980) perçue comme les générations « rebelles » et polarisée entre la gauche et la droite, enfin, la troisième génération apparue après 1980, une génération « individualiste », globalisée, socialisée dans une société de consommation, dans un milieu différent de celui des parents ou grands-parents. Cette individualisation des jeunes n'est pas, évidemment, propre aux jeunes Turcs et il est clair que c'est un phénomène répandu en Europe et dans d'autres pays, comme le Maroc ou l'Iran, ce qui démontre bien que l'individualisation est également en construction dans ces sociétés. Nous pensons qu'il est important de contextualiser ce phénomène selon chaque société et de réfléchir sur l'individualisation à l'ère de la globalisation. Dans le cadre de notre exposé, à partir des entretiens semi-directifs réalisés avec les jeunes à Istanbul, la métropole la plus peuplée et la plus globalisée de la Turquie, nous allons essayer de comprendre l'individualisme de ces jeunes et essayer de comprendre leurs expériences concernant la globalisation. Effectivement, ils présentent dans la sphère publique une certaine « apathie » et un « désintérêt » vis-à-vis des évènements politiques et sociaux, et tout en essayant de se construire dans leur vie quotidienne, ils se trouvent dans un individualisme critique qui ne trouve pas d'expression politique.

VAN DE VELDE Cécile (Lab. de Sociologie Quantitative, CREST, INSEE) *vandevel@ensae.fr*
RTF 15 / Session 5 / Salle H 108 / Jeu 14 h 00

Devenir adulte : trajectoires et sociétés

Cette recherche met en perspective différentes constructions sociales de la jeunesse en Europe. A partir de l'analyse comparée des processus d'autonomisation des jeunes adultes dans quatre pays européens (Danemark, Royaume-Uni, France et Espagne), elle a pour objectif de montrer comment le cadre social influe sur la forme et l'expérience vécue des trajectoires de passage à l'âge adulte. L'articulation des deux méthodologies qualitative et quantitative à une échelle de comparaison européenne permet d'interroger les significations différenciées des principaux « seuils » repérables dans les trajectoires, et de déconstruire la conceptualisation usuelle de la catégorie « jeunesse ». D'une part, l'analyse longitudinale des six vagues de l'Europanel permet de différencier différents types de parcours, associant les dimensions familiales et professionnelles. D'autre part, l'analyse d'une centaine d'entretiens semi-directifs menés auprès de jeunes individus âgés de 18 à 30 ans dans chacun des quatre pays concernés par l'enquête permet de confronter cette succession de seuils familiaux et professionnels à la représentation que les individus en ont.

RTF 16 : Sociologie clinique

DE GAULEJAC Vincent (LCS, Paris VII) *lcs@paris7.jussieu.fr*
RTF 16 / Session 1 / Salle E 108 / Mar 14 h 30

Histoire de la sociologie clinique : quelques points de repère

Au moment où un groupe de sociologie clinique s'organise dans le cadre de l'AFS, une réflexion sur l'histoire de cette orientation est sans doute utile. Histoire longue dans la mesure où les questions que nous abordons existent depuis la fondation même de la sociologie. Au confluent d'une sociologie prenant en compte les dimensions existentielles des rapports sociaux, d'une psychosociologie clinique et critique, des différentes tentatives « freudo-marxistes », les sources de la sociologie clinique sont plurielles. Histoire récente dans la mesure où le terme n'est utilisé, en France, que depuis une vingtaine d'années et qu'il ne désigne clairement une orientation spécifique de la sociologie, officiellement reconnue, que depuis le début des années quatre-vingt-dix. Le point de vue que nous développerons n'est pas celui d'un historien, mais d'un témoin-acteur de cette aventure humaine et intellectuelle. Histoire d'un groupe, d'un réseau, des différentes étapes qui ont ponctué la construction de la sociologie clinique, des obstacles rencontrés pour sa reconnaissance dans les champs des sciences humaines et sociales, des débats et des enjeux théoriques, politiques et institutionnels que nous avons rencontrés.

RHÉAUME Jacques (UQAM, Montréal (Canada)) *rheaume.jacques@uqam.ca*
RTF 16 / Session 1 / Salle E 108 / Mar 14 h 30

Dimensions épistémologiques et éthiques dans la pratique de la sociologie clinique

Les sciences humaines et sociales ont ceci de particulier d'être sciences des sujets-acteurs sociaux en interaction sociale. Le savoir académique, plus ou moins discipliné ou scientifique, le savoir pratiqué ou professé des professionnels, le savoir d'expérience de tous et toutes sont trois formes de savoir constamment impliquées dans la recherche en science humaine ou sociale. La pratique sociale implique pour se développer pleinement une épistémologie pluraliste dans l'interaction concrète de ces formes de savoirs, que ce soit dans l'immédiat d'un projet spécifique de recherche-intervention ou dans le circuit plus large, médiatisé, de l'apprentissage social. Dans tous les cas, la connaissance devient action et l'action connaissance quand elle entre dans un mode réflexif, conscient, critique. À partir de quelques dispositifs de recherche types d'une approche clinique en sociologie (récits de vie, enquête participative, recherche-action) nous tenterons de mieux cerner les conditions optimales de cette réflexivité créatrice de sens et émancipatrice.

EME Bernard (CRIDA, LSCI, IRESCO) *eme@ext.jussieu.fr*
RTF 16 / Session 2 / Salle E 108 / Mar 17 h 00

Une clinique de la modernité : retour sur le regard critique

Une clinique de la modernité fut rédigée, de multiples manières, par les membres de l'Ecole de Francfort, puis d'une manière plus spécifique et aiguë par Jürgen Habermas. Cette clinique continue à se refermer sur l'impasse construite à la rencontre de deux cheminements théoriques : l'un renvoie au monde désirable de l'être autonome, maître de soi et de son auto-épanouissement dans les mondes vécus et dans ses relations au sens et à la solidarité, l'autre relève du monde de la rationalité instrumentale qu'un soupçon séculaire fait apparaître comme non désirable lorsqu'il s'étend aux multiples aspects de la vie et qu'il colonise les mondes vécus entraînant une perte grandissante du sens, des crises de légitimation des institutions et des mécanismes de socialisation, des pathologies sociales et des phénomènes psychopathologiques individuels. Le statut de ce sujet en quête de la réalisation de soi-même pose problème dans la transformation individualiste des mondes vécus, dans les mutations des cultures et les effritements des ressources de solidarité. La rationalité illocutoire de l'intercompréhension ne peut suffire à en fonder théoriquement l'assise. Comment dès lors repenser les ressources du négatif et de la conflictualité pour ne pas retomber dans les illusions du bel esprit de soi se donnant comme fin du monde dans les mondes vécus, transparent à lui-même et à ses œuvres ? Comment repenser la tension entre les fins incontrôlées des systèmes qui manipulent les sujets et les fragiles assises émancipatoires des sujets décentrés psychiquement et dans le langage, rabougris par leurs propres regards distanciés et critiques ?

HERREROS Gilles (GLYSY, Lyon II) *gilles.herreros@univ-lyon2.fr*
RTF 16 / Session 2 / Salle E 108 / Mar 17 h 00

La clinique du sociologue : ni thérapeutique ni militante ; Une clinique socratique

Si la clinique possède des origines assez claires, tant d'un point de vue étymologique qu'historique, si elle entre peu à peu dans le champ de la sociologie -longtemps restée frileuse à son endroit-, la pratique du sociologue clinicien est, quant à elle, loin d'être parfaitement identifiée, stabilisée. Correspond-elle à un exercice thérapeutique - le sociologue devenant une sorte de soignant ? Si oui, quels sont ses malades, de quoi sont-ils atteints ? La finalité de la sociologie clinique n'est-elle pas politique ? Le sociologue clinicien, animé par des sentiments de justice et un humanisme radical, n'est-il pas un militant d'un nouveau genre ? Militant et soignant à la fois, ne devient-il pas tout autre chose qu'un « savant » revendiquant son appartenance à la communauté scientifique. Le propos que nous allons tenter de tenir consiste à réfuter ces différentes perspectives pour suggérer l'idée que le sociologue clinicien n'est autre qu'un maïeuticien. Reste à définir les contours de sa clinique socratique ; c'est ce que nous tenterons d'esquisser.

PLASSE Christine (CEPEC, Lyon) *c.plasse@libertysurf.fr*
RTF 16 / Session 2 / Salle E 108 / Mar 17 h 00

L'écriture autobiographique : représentation de soi, mémoire et reconstruction identitaire

Notre communication visera à se questionner sur le sens que l'on engage dans la littérature du « je » c'est-à-dire dans l'acte de mettre par écrit sa vie et de la rendre publique. Nous serons amené à nous intéresser à deux dimensions essentielles. Nous réfléchirons aux modalités de « construction » des formes de présentation et de représentation de soi. Nous rendrons compte des catégories mentales de perception et des schèmes d'évaluation. Nous essayerons de comprendre comment certaines trajectoires sociales « façonnent » les représentations de soi et quelles sont les dispositions qui « conditionnent » le retour sur soi. Aussi

convient-il de lire ces écritures comme une manière de gérer l'honorabilité post mortem, de veiller à l'intégrité de sa figure posthume et d'anticiper l'interprétation biographique que l'on peut de faire de soi. Nous examinerons la place de l'écrit dans les processus de prise de conscience de soi et dans les mécanismes de reconstruction identitaire. Nous voulons identifier de quelle manière l'écriture personnelle peut constituer une manière distancée d'objectivation de soi initiant une démarche salvatrice pour faire le bilan d'une vie, pour se préparer symboliquement à sa mort ou pour résoudre les contradictions engendrées par une trajectoire donnée. Nous souhaitons montrer que des expériences sociales traumatisantes peuvent engendrer des déchirures importantes que certains peuvent parvenir à expliciter et à extérioriser. Ainsi, l'autobiographie peut devenir le moyen de combler ces « fêlures » par un travail de retour sur soi impliquant action de distanciation et posture réflexive.

ROCHE Pierre (CEREQ, Marseille) *roche@cereq.fr*
RTF 16 / Session 2 / Salle E 108 / Mar 17 h 00
Sociologie clinique et subjectivation
Selon nous, l'approche clinique en sociologie est critique. Elle l'est lorsqu'elle tente d'intégrer la critique de la raison instrumentale (au sens de l'école dite de Francfort) non seulement en son objet mais aussi et surtout en chaque acte de recherche. Elle l'est lorsqu'elle tente d'interpeller l'acteur social en tant que sujet aussi dans le champ du savoir. Plutôt que sujet, il faudrait d'ailleurs pouvoir dire en toute rigueur subjectivation afin de désigner ce processus par lesquels les acteurs parlent (de) ce qui ne pouvait pas l'être jusqu'alors en raison de diverses procédures de défense et de répression, puis transforment peu à peu cette parole en savoir inédit, sortant du même coup de la place qui leur est socialement assignée au travers d'une profonde mutation des affects et de leur contenu représentatif. Nous essaierons alors de montrer que notre manière de faire de la sociologie avec les acteurs pour qu'ils soient auteurs ne prend tout son sens que dans la perspective d'une émancipation fortement adossée à une conception spinoziste. Ne s'agit-il pas finalement de restaurer la capacité à l'indignation et à la colère là où l'on serait plutôt sous l'emprise de passions tristes ou d'affects purement passifs (peur, crainte, culpabilité, honte, sentiment d'impuissance, envie, pitié, mépris…) ? Ne s'agit-il pas de parvenir à un état des affects tel que l'état du monde puisse être vécu comme insupportable non plus par quelques uns mais par le plus grand nombre ?

ABÉCASSIS Frédéric (Agir consultants) *agir.consultants@wanadoo.fr*
RTF 16 / Session 3 / Salle E 108 / Mer 14 h 30
Souffrance psychique, souffrance sociale et délitement du lien social
La sociologie clinique questionne la façon dont les dimensions sociales et les dimensions psychiques se relient et s'imbriquent au sein d'un même processus. Il s'agira ici d'essayer de rendre compte de séances d'entretien qui ont eu lieu avec des jeunes de la mission locale d'Aubagne, de la façon de susciter leurs paroles afin de leur permettre une réappropriation subjective de leur souffrance sociale. La rencontre d'un désir et d'un intérêt pour le sujet échappe pour grande partie au désir et à l'intérêt de l'institution elle-même. Comment articuler le souci de l'insertion de la personne avec une démarche clinique ? Comment aborder dans la pratique professionnelle une des contradictions qui régit la problématique de l'insertion, à savoir la non-congruence entre le temps social de la personne et le temps social de l'insertion ? Doit-on parfois faire à la place de la personne lorsque objectivement la situation le demande ou le laisser aller à son rythme mais peut-être « rater le coche » ? Comment s'abstenir de désirer à sa place sans pour autant s'abstenir de réaliser un certain nombre d'actes pratiques qui vont manifestement dans le sens de son intérêt ? Comment penser l'exclusion du point de vue de la rationalité de celui qui est dans cette situation ? L'articulation entre une problématique sociale et la dimension subjective se trouve peut-être au carrefour de cette question à savoir, comment concilier, lorsque cela est possible, le désir de la personne et son intérêt objectif ? Ecoute et intervention sociale ?

BLONDEL Frédéric (LCS, Paris VII) *frederic.blondel-consultant@wanadoo.fr*
RTF 16 / Session 3 / Salle E 108 / Mer 14 h 30
La co-construction du savoir : entre approche clinique et posture critique
La co-construction du savoir procède d'un va et vient permanent, sorte de conversion successive entre savoirs pratiques et savoirs théoriques. Ce travail renvoie à la collaboration étroite entre une possible approche compréhensive (clinique) et approche explicative (critique). Pour montrer les articulations envisageables entre approche clinique et posture critique, on s'appuiera sur une méthodologie générale mise en œuvre dans le cadre d'une recherche portant sur l'expérience de professionnels du travail social. La combinaison de diverses approches méthodologiques permet une mise en dialogue disciplinée entre les différents niveaux de production de connaissances et de réception du sens. Certaines méthodes permettent de saisir le sens que ces professionnels confèrent à leur pratique professionnelle. D'autres visent à saisir le sens instauré dans la relation entre ces professionnels et chercheurs, d'autres encore sont utiles pour expliciter le sens que prend pour le chercheur les propos des professionnels. En remontant ainsi des positions subjectives (compréhensives) aux positions « objectives » (explicatives), on s'intéresse à donner un sens sociologique aux propos tenus par les professionnels. Ce sens sociologique construit à l'intérieur du champ du travail social reste partiel du point de vue d'une macrosociologie. Il faut ainsi construire un sens plus global. Un certain degré de véridicité des résultats de la recherche peut être obtenu par la remise à l'épreuve de cette méthodologie qui va de la clinique à la critique. Il s'agit de valider les différents niveaux de sens en les soumettant aux professionnels ayant participé à la recherche. Cette contrainte méthodologique permet de revenir à une démarche clinique d'intervention.

CÔTÉ Roland (UQAM, Montréal (Canada)) *cote.roland@uqam.ca*
RTF 16 / Session 3 / Salle E 108 / Mer 14 h 30
Interdisciplinarité et partenariat
L'interdisciplinarité dans un dispositif institutionnel de partenariat chercheurs/professeurs universitaires et milieu social caractérise depuis bientôt 25 ans une approche unique au Québec. L'université, en tant que lieu de production et de diffusion du savoir et plus particulièrement les sciences sociales et humaines ont de tout temps été intéressées par les mouvements sociaux. Les organisations syndicales, le mouvement populaire autonome et le mouvement féministe qui ont longtemps été considérés comme des « objets » d'enseignement ou de recherche sont devenus peu à peu des partenaires des deux missions universitaires que sont l'enseignement et la recherche, en particulier à l'Université du Québec à Montréal. Notamment inspirée du concept d'éducation populaire de Paolo Freire, la transmission du savoir, du savoir être et du savoir faire a pris un tournant particulier pour ces groupes sociaux et pour de nombreux professeurs de l'université. De même, la recherche action en interaction avec le

milieu social est venue alimenter de manière dynamique la production de nouveaux savoirs. Cependant, ce partenariat n'est possible qu'à deux conditions : l'adéquation entre la demande et l'offre de connaissances (ou de savoirs) et le respect réciproque, l'équité même, entre la liberté académique des professeurs et des chercheurs et l'autonomie des organisations féministes, ouvrières et populaires. De plus, l'approche critique s'impose dans cette recherche d'équilibre et l'interdisciplinarité est une condition sine qua non pour appréhender sous différents angles un objet de recherche ou de formation. En outre, l'interrelation entre le savoir intellectuel et le savoir social permet aussi une analyse plus rigoureuse.

MAFFIOLO Daniel (GERA, U. Lyon II) *los.maffios@wanadoo.fr*
RTF 16 / Session 3 / Salle E 108 / Mer 14 h 30
La psychologie sociale comme co-élaboration critique des « sous-terrains »
On partira de la notion de « sous-terrain » discutée récemment par Marc Abélès (2002). Dans une perspective anthropologique, le sous-terrain est un sas nécessaire d'accès au terrain ethnographique, lieu dialogique intermédiaire où se négocie la présence et le sens à accorder à la présence du chercheur, et dont il s'agit de faire l'analyse critique. En psychologie sociale, cet espace sous-terrain, peut finalement apparaître historiquement comment ayant été le lieu de constitution et de fonctionnement opératoire de la discipline. Configurée aux marges de la psychologie et de la sociologie générales, la psychologie sociale se fonde et se renouvelle, soit en construisant ad hoc des micro-situations sociales qu'elles institue en objets de recherche significatifs (expérimentation), soit en intervenant sur des contextes psychosociaux localisés en réponse à des demandes sociales (intervention). Dans les deux cas, le chercheur est par principe de construction partie prenante des situations de communication qu'il étudie, suscite et analyse. S'appuyant sur des données de terrains ethnographiques menés dans une perspective psychosociale auprès de personnes en précarité et de migrants, on essaiera de discuter des problèmes épistémologiques posés par le fait que, quelle que soit la discipline humaine engagée, le réel anthropologique faisant l'objet du discours du chercheur est toujours un artefact psychosocial qu'il contribue lui-même, en tant que personne singulière, à générer et à configurer dans une relation de co-production avec des sujets toujours eux-mêmes singuliers.

TACHÉ Alain (Centre de recherche et d'information sur le droit à la formation, IDA Association) *alain.tache@univ-tlse1.fr*
RTF 16 / Session 3 / Salle E 108 / Mer 14 h 30
Contribution à la définition de la posture du sociologue dans l'intervention
Le sociologue, à l'instar d'autres professionnels, est aujourd'hui de plus en plus sollicité par les acteurs sociaux aux motifs de la trans-formation de la société et de ses sous-systèmes (le système de la politique de l'emploi / formation pour ce qui nous intéresse). Les demandes sociales adressées au sociologue posent non seulement la question de sa place et de son rôle dans l'organisation et la trans-formation de ces systèmes mais, plus fondamentalement, celle des fondements épistémologiques à partir desquels il construit sa proposition d'intervention. Le sociologue s'il favorise la production de connaissances actionnables au travers de son intervention doit nécessairement questionner les soubassements épistémologiques de celle-ci. Comment à partir des hypothèses constructivistes (phénoménologique, téléologique, procédurale) et les principes de la systémique complexe (dialogique, récursivité, hologrammation) peut-on se représenter la clinique de l'intervention du sociologue ? En quoi le paradigme de la pensée complexe permet-il de rendre intelligible la participation du sociologue au processus de trans-formation d'un système ? Quelles peuvent être les modalités concrètes de l'intervention du sociologue ? Comment concevoir et mettre en œuvre une ingénierie complexe de la clinique du sociologue ? Telles sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre en présentant une formalisation possible de la clinique du sociologue dans l'accompagnement des acteurs sociaux : la médiaCtion (mediatio, actio, complexus). Nous proposerons ensuite une représentation possible du sociologue, le médiaCteur, au travers de trois figures centrales : Hermès, le Dieu ailé (hélé), l'Homo reticularis et l'Homo ethicus.

VINCENT Jean (INAPG, INRA, Lab. Georges Friedmann) *jvincent@inapg.inra.fr*
RTF 16 / Session 3 / Salle E 108 / Mer 14 h 30
Pour une méthode clinique de l'analyse des entretiens semi-directifs
Sur cette question de l'analyse des interviews semi-directifs dans une perspective clinique, très peu de travaux ont été publiés depuis les textes importants des années 70-80 (M.C. d'UNRUG, 1974 ; G.MICHELAT, 1975 ; J. MAITRE, 1975 ; A. BLANCHET et al, 1982). Par contre, ont fait florès les approches prétendant atteindre une forme d'objectivité, d'extériorité de l'analyse et ne s'intéressant qu'aux énoncés et non pas à l'énonciation (c'est-à-dire aux façons de dire évoluant au cours de l'entretien et en lien avec la relation interviewé - interviewer). Nous proposons donc : a) de rappeler les apports des auteurs cliniciens cités et qui sont toujours d'actualité, b) de montrer les limites des méthodes d'analyse objectivantes, formalisées, voire automatisées (RAYMOND, 1968 ; GHIGLIONE et BLANCHET, 1991 ou DEMAZIERE et DUBAR, 1997), c) surtout sera proposée et illustrée une démarche comparative entre passages d'une même interview portant sur les évolutions et les nuances de l'énonciation. Cette approche nous paraît pouvoir contribuer à enrichir les analyses de sociologie clinique portant sur de tels corpus.

CAUSSE Lise (CEREQ, Marseille) *causse@cereq.fr*
RTF 16 / Session 4 / Salle E 108 / Mer 17 h 00
Le déplacement et la position du chercheur en sociologie clinique
Au travers d'une recherche concernant la professionnalité des aides-soignantes en structure d'hébergement gérontologique, je souhaiterais rendre compte de mon cheminement d'enquête et des ajustements successifs auxquels j'ai du me livrer pour quitter un certain niveau de discours sur leur métier et rendre compte d'une parole plus engageante et plus concrète du travail vécu. Les entretiens répétés avec retour issus d'une méthode reconnue en sociologie clinique n'ont pas permis, dans un premier temps, d'arriver à une connaissance concrète du travail d'aide-soignante. Il a fallu s'immerger dans le vécu quotidien, faire avec elles – quasi-exclusivement des femmes dans ce champ professionnel. C'est dans un déplacement et un aller-retour entre des entretiens individuels répétés avec retour et un travail d'observation participante de type anthropologique que le vécu de travail à l'articulation du social et du psychique m'est apparu plus clairement. Percevant mieux l'univers de travail, je voyais mieux comment les pratiques, les gestes, les propos étaient, pour reprendre l'expression de F. Ferraroti, « une totalisation de tout un contexte social » sur la base d'une équation psychique singulière. Je voyais mieux comment chacune était à la fois porteur de son histoire personnelle et de celle du groupe de référence, prise dans les mêmes rapports sociaux, les mêmes classements

professionnels... J'ai pu alors commencer à écrire l'histoire d'un personnel d'aide-soignant doublement assujetti en tant que personnel féminin et en tant que personnel d'exécution travaillant dans des lieux de relégations sociales comme les maisons de retraites.

HANIQUE Fabienne (LCS, Paris VII) *Fabienne.hanique@wanadoo.fr*
RTF 16 / Session 4 / Salle E 108 / Mer 17 h 00

Les liens du sens ou Pour une sociologie clinique du travail

« Il est des problèmes que les sociologues omettent de poser parce que la tradition professionnelle ne les reconnaît pas comme dignes d'être posés ou ne propose pas les outils conceptuels ou les techniques qui permettent de les traiter canoniquement » précisent Bourdieu et alii. (1983). La question de la subjectivité fait partie de ceux-là. La chose est d'autant plus dommageable que les évolutions profondes du travail et les nouvelles formes de mobilisation au travail invitent les sociologues à rapatrier cette dimension dans leur projet de connaissance. Parce qu'elle s'est toujours efforcée de tenir compte de cette dimension et qu'elle s'est toujours attachée à restituer la parole des sujets, la sociologie clinique s'est souvent référée à la psychanalyse et à ses outils. Il existe pourtant d'autres voies d'accès à la subjectivité. Durant trois ans, nous avons mené un travail d'enquête de type ethnographique auprès d'une équipe de guichetiers de La Poste. Notre énigme était la suivante : comment les agents font-ils entre eux (collectivement), mais aussi en eux (subjectivement) pour s'adapter à une modernisation qui exige d'eux qu'ils ne changent plus seulement leurs « manières de faire » le travail, mais aussi leurs manières d'être au travail ? Nous nous proposons au cours d'une communication de montrer en quoi cette expérience d'observation de type clinique, basée sur une posture ethnographique, met à jour des dimensions fondamentales de la compréhension de l'activité de travail, mais aussi questionne la pratique du sociologue.

JAMOULLE Pascale (Lab. d'anthropologie prospective, U. catholique de Louvain (Belgique)) *jamoulle@anso.ucl.ac.be*
RTF 16 / Session 4 / Salle E 108 / Mer 17 h 00

Une posture d'anthropologie clinique

Elle s'est progressivement élaborée au cours des enquêtes ethnographiques auprès de jeunes et de familles touchés par les drogues et les conduites à risques, que je réalise, depuis une dizaine d'années, dans des quartiers populaires. Les postures cliniques et anthropologiques s'articulent dans la réalisation des récits de vie, dans l'analyse constante des affects et affectations qui traversent les relations d'enquête et dans les pratiques d'intervision transdisciplinaire. En s'immergeant dans les mondes sociaux qu'ils étudient, les anthropologues engagent des relations de proximité, d'empathie et de réciprocité. Pour avoir accès aux enjeux d'un groupe et à ses pratiques officieuses, l'enquêteur engage une part de ce qu'il est. Il est atteint par les jeux d'affects qui traversent les relations. Il prend place dans les systèmes familiaux et sociaux qu'il étudie. L'analyse clinique de ses positions successives, des relations engagées, des déplacements qui s'opèrent est un outil d'interprétation constant de l'univers de sens dans lequel il est plongé. Les méthodes du récit de vie s'appuient sur une forme d'écoute clinique. Les narrateurs se représentent leur histoire, l'interprètent et la socialisent. Se réciter, c'est se résumer et se revisiter. Le récit participe à la construction ordinaire de l'identité. Pour interpréter la diversité des matériaux d'enquête et réfléchir aux balises éthiques un groupe d'intervision multidisciplinaire (de cliniciens et d'anthropologues) est souvent nécessaire. Il permet de négocier les étiques de travail, les regards et les cultures professionnelles. Il élargit notre compréhension des récits, des observations et des relations d'enquête.

UZAN CHOMAT Sylvette (LCS, Paris VII) *sylvette.uzan@wanadoo.fr*
RTF 16 / Session 4 / Salle E 108 / Mer 17 h 00

Lorsque la chaîne se substitue au lien (social)

A travers les guichets de services publics, le pouvoir politique structure, pour les usagers, des lieux de construction, de renforcement, ou de délitement du sentiment d'appartenance à l'ensemble social. Envisagée sous l'angle de la rationalisation économique, la modernisation de ces services produit des organisations néo-tayloriennes ou néo-fayoliennes qui visent à considérer l'interaction du guichet, non comme ce lieu de rencontre et d'élaboration de subjectivités, mais comme un lieu de simples transactions dans lequel peuvent s'appliquer des procédures conçues par divers experts internes et externes. Par l'étude de faits microsociologiques dans l'un de ces services, l'ANPE, et par leur mise en perspective historique, nous montrerons comment cette négation des dimensions symboliques de l'échange et de sa temporalités propre s'inscrit dans une double fonction de production et de réitération de la domination sociale, mobilisant en cela imaginaires et mécanismes de défense ; mas aussi comment les dimensions symboliques et subjectives (dans la définition de soi comme citoyen et comme professionnel), et historiques, niées par l'organisation ainsi conçues, ressurgissent parfois entre les interstices du prescrit. Nous nous interrogerons enfin sur un posture particulière de la recherche, celle du « guichetier/chercheur » mettant en place un dispositif de recherche visant à comprendre, au delà du discours managérial, le sens de son activité. Peut-on considérer cette activité émancipatrice comme une variante de la « perruque » appliquée au secteur des services ? Quelles en sont les contraintes ?

BARUS-MICHEL Jacqueline (LCS, Paris VII) *j.barus@wanadoo.fr*
RTF 16 / Session 5 / Salle E 108 / Jeu 14 h 00

Spécificité, irréductibilité et interférence

La question de l'articulation entre social et psychique pose celle de la spécificité de l'un et de l'autre et de leur part d'irréductible ou au contraire celle de leurs interférences telles que le social, par exemple, ne se révèlerait dans ses significations qu'à travers et par les sujets qui y sont engagés activement ou non, consciemment ou non, telles que le psychique dans ses structures et ses dynamiques ne se comprendrait lui-même qu'en tant qu'il est mis en forme et provoqué par le social, chez l'individu comme à l'échelle collective. A se placer au regard des significations qui deviennent les véritables objets de recherche, il faut se demander à quel registre tiennent ces significations (stratégies occultes, logiques implicites, mécanismes inconscients…) et comment les analyser puis selon quelles références théoriques les interpréter. C'est en quelque sorte abandonner la prétention à une objectivité prouvée pour, au-delà des significations s'attacher aux processus selon lesquels elles se constituent et viennent causer des effets proprement sociaux. C'est aussi intégrer la notion de complexité, celle de ces processus, qui à son tour renvoie à l'interdisciplinarité. La complexité remplacerait l'objectivité comme le cloisonnement disciplinaire ce à quoi semble inviter la notion de clinique.

BRUNEL Valérie (LCS, Paris VII) *valerie.brunel@noos.fr*
RTF 16 / Session 5 / Salle E 108 / Jeu 14 h 00

De la figure théorique du sujet à la figure pratique du pouvoir : l'intérêt de l'approche clinique

Nous souhaitons ici montrer l'intérêt d'une démarche méthodologique double, conjuguant analyse textuelle et approche clinique, pour comprendre le phénomène, actuellement en plein essor, du « développement personnel ». Les pratiques de développement personnel sont sous-tendues par des représentations sur « soi » qui recréent ce « soi » et véhiculent des informations sur le résultat attendu du processus réflexif individuel. A ce titre, ces pratiques posent la question de l'exercice du pouvoir dans le rapport à soi. Pour comprendre comment elles peuvent opérer comme appareils de pouvoir, il est d'abord nécessaire d'analyser leurs présupposés théoriques, épistémologiques et méthodologiques. Ici, une analyse textuelle permet de comprendre comment, à travers les discours du développement personnel, se forgent des représentations et des pratiques de soi propres à produire de l'auto-contrôle et de l'adaptation sociale. Toutefois, une telle analyse est nécessaire, mais non suffisante, pour saisir la figure pratique du pouvoir véhiculée par le « développement personnel ». S'en contenter reviendrait à vouloir passer directement d'un discours normatif à ses effets cognitifs et pratiques sur l'individu, c'est-à-dire à réduire le sujet à un simple produit du pouvoir. Ici, l'approche clinique s'impose pour comprendre les conditions pratiques de la mise en place du pouvoir ainsi que son mode de réception. En redonnant leur place heuristique aux sujets, l'approche clinique montre que si les pratiques de développement personnel fonctionnent comme pratiques de régulation, c'est parce qu'elles trouvent un répondant chez des sujets capables de penser ces pratiques et de se positionner par rapport à elles.

GAILLARD Richard (LCS, Paris VII) *richard.gaillard@wanadoo.fr*
RTF 16 / Session 5 / Salle E 108 / Jeu 14 h 00

Articulation des analyses psychique et sociale : retour sur une tradition et ses enjeux épistémologiques

L'articulation des niveaux psychique et social relève d'une longue tradition dans les sciences de l'homme. Qu'il s'agisse des sciences de l'homme visant une explicitation des problématiques individuelles comme la psychologie, la psychanalyse, ou de celles dont les objets sont plus sociaux comme la sociologie ou l'histoire, les deux types d'approches se côtoient au sein des analyses. L'articulation inter, ou intra-disciplinaire de ces deux types d'analyses dans les sciences de l'homme, et les emprunts ou autonomies théoriques dont elle fut à l'origine posèrent, cependant, des questions épistémologiques importantes. Si les débats semblent clos pour la psychologie, parce que « l'influence des facteurs sociaux sur le comportement humain est maintenant si généralement reconnue qu'on a même suggéré que toute psychologie était psychologie sociale. » (O. Klineberg), il nous semble cependant nécessaire d'apporter quelques clarifications sur cette articulation au sein de la psychologie comme au sein de la sociologie. Il faut, en effet, éviter non seulement les confusions possibles et aveuglantes de ce type de regroupement, mais aussi parce qu'articuler ne signifie pas assimiler. Nous tenterons dans notre communication de réaliser cette clarification de plusieurs façons. Tout d'abord, d'un point de vue épistémologique. Nous verrons ainsi que la sociologie, et cette autre science de l'homme qu'est la psychologie sociale, peuvent être englobées dans un univers épistémologique commun. Une autre manière d'aborder cette question d'articulation passera par l'étude de sa présence, implicite ou explicite, niée ou revendiquée, dans des travaux de ces différentes sciences de l'homme et notamment la sociologie.

ROUX Jacques (CESAL) *Jacques.Roux@univ-st-etienne.fr*
RTF 16 / Session 5 / Salle E 108 / Jeu 14 h 00

La résilience : une notion opératoire pour quelle sociologie ?

La résilience est une notion tirée de la science des matériaux, qui permet de mesurer la capacité d'un être physique à absorber un choc sans se désintégrer. Cette notion connaît aujourd'hui en France des développements dans le domaine de l'analyse psychique (Cyrulnik), du travail social. Elle est utilisée dans la littérature anglo-saxonne pour caractériser des modèles alternatifs de reconstruction de territoires au sortir de situations de crise (catastrophe naturelle, guerre). En sociologie, l'emploi de la notion de résilience interroge la nature du sujet collectif (ou de l'individu en tant que membre d'un collectif), dans le faire - face à une situation de contrainte (Durkheim). L'être en société est conduit à se révéler à lui-même, dans sa consistance, quand il fait l'épreuve de sa capacité à se transformer sans se désintégrer sous la contrainte qui lui est appliquée. En nous appuyant notamment sur le modèle de la transindividualité (G. Simondon), nous voudrions montrer que la résilience en sociologie permet de conjuguer à nouveaux frais, pragmatique de la réactivité et expérience identitaire du sujet. Elle permet également de rendre compte de situations socio-psychiques dans lesquelles s'éprouve la ductilité de l'individuation (intégrité par altération). Points d'enquête : la participation des psychologues dans les catastrophes naturelles (appui auprès des sinistrés, des secouristes). Comment les retours d'expérience (débriefing, entretiens personnalisés…) permettent d'opérer le passage entre le collectif et l'individuel, de maintenir possible une ré-appropriation de l'événement dans son exceptionnalité même, et d'assurer, par l'établissement d'une mémoire acceptable, l'intégrité du sujet affecté.

BERGIER Bertrand (UCO) *ginette.francequin@wanadoo.fr*
FRANCEQUIN Ginette (GRIT, CNAM) *ginette.francequin@wanadoo.fr*
RTF 16 / Session 6 / Salle E 108 / Ven 16 h 30

Jeunes « orientés », rescapés au niveau maîtrise…

Interpellés par le goût de saisir la dialectique entre le singulier et l'universel dans l'étude concrète d'une vie humaine, nous avons tenté de relier la réalité objective des faits sociaux dans un contexte historique, avec la réalité subjective interne des sujets de l'étude : 120 élèves exclus du système éducatif ont réussi à obtenir un diplôme bac + 4 en formation initiale. Nous avons souhaité comprendre les articulations entre processus sociaux et processus psychiques dans leur rapport avec des héritages divers. L'analyse de leurs trajectoires scolaires et professionnelles a permis de comprendre au moins trois aspects principaux de l'identité de ces élèves, comme le dit Vincent de Gaulejac, en tant qu' « expression des désirs et des angoisses inconscientes, de la société à laquelle appartient son auteur, et de la dynamique existentielle qui le caractérise », les rapports étroits entre histoire sociale et vie psychique étant posés. Notre référence ici est une sociologie qui se veut avant tout clinique.

CHAIB Yassine (FAS) *cyassine@club-internet.fr*
RTF 16 / Session 6 / Salle E 108 / Ven 16 h 30

La Patriarches et Chibanis dans la migration

La première génération de l'immigration maghrébine a un destin de génération invisible et fugitive pour emprunter le chemin du retour post mortem vers la terre natale. Le voyage des parents s'arrête là où commence celui de leurs enfants. A cette occasion, la question de la mémoire de ces parents n'échappe non plus sur les affres de l'inventaire après décès. Quelle transmission intergénérationnelle entre deux générations en opposition, celle des géniteurs barricadés par la parenthèse du projet de migration et celle de la seconde génération, brûlée au soleil de l'intégration ? A travers la figure du patriarche et du statut du chibani, les deux générations se réconcilient sur un rite de séparation et de filiation de la mort dans l'exil. Les générations se succèdent sans que le sociologue des migrations ait le temps d'identifier qui prend la place de qui. Un silence en danger s'installe dans la relation entre elles. En effet, l'ennemi du secret entre les générations, c'est la parole. Il suffirait de dire et tout serait réglé. L'avenir de l'intégration est en danger de silence. En tant que chercheur issu de l'immigration, j'ai travaillé sur la filiation post mortem entre le choix de lieu de sépulture de la première génération, celle de mes parents et la construction de mon choix personnel, sur la justice sociale entre le métier du père et celui présumé du fils et sur la valorisation du parcours migratoire de cette première génération. Ce premier hommage concerne Monsieur Tir, un père de famille atypique dans un quartier de Marseille.

MERCADER Patricia (Institut de psychologie, U. Lyon II) *Patricia.Mercader@univ-lyon2.fr*
RTF 16 / Session 6 / Salle E 108 / Ven 16 h 30

Le genre à l'articulation du social et du psychique

La question du genre peut être prise comme un véritable paradigme de l'articulation du social et du psychique, quel que soit l'angle sous lequel on la considère. C'est bien sous la pression conjuguée de déterminants sociaux et de mouvements inconscients que les sujets humains se construisent comme hommes ou femmes. Rien de surprenant, dans ces conditions, si la recherche sur le genre réunit, mais aussi oppose souvent, des sociologues et des psychologues. Parmi les premiers sont ceux qui insistent sur la dynamique du pouvoir dans les relations de genre. Les seconds, en revanche, insistent plutôt sur les aspects subjectifs des processus identificatoires et de la relation d'objet. Comme on peut s'y attendre, le débat entre ces deux approches est souvent très conflictuel. Et pourtant, comment comprendre une relation asymétrique comme celle-ci sans articuler tous ses aspects ? Reste encore à proposer des concepts pour ce faire… L'appropriation des femmes par les hommes et les fonctionnements de couple qu'elle détermine nous semblent constituer ce qu'à la suite de Michèle Huguet nous nommerons une structure de sollicitation sociale. En d'autres termes, les fonctionnements communément acceptés et utilisés dans notre société constituent pour les individus une véritable offre sociale qui n'est efficace que dans la mesure où elle rencontre des problématiques subjectives. On tentera de montrer que le concept de structure de sollicitation exprime aussi la complexité des représentations sociales. Ce point de vue sera illustré à partir de recherches sur l'identité sexuelle et ses troubles, sur l'homicide conjugal, et sur les sexualités minoritaires.

RIZET Stéphanie (LCS, Paris VII) *stephanierizet@yahoo.fr*
RTF 16 / Session 6 / Salle E 108 / Ven 16 h 30

Tiraillements identitaires et désengagement politique : Une analyse clinique de trajectoires biographiques d'ex-militants de la Ligue communiste révolutionnaire

Le désengagement politique pose la question de l'étiolement du lien entre le militant et son organisation, de la rupture des fidélités, du morcellement des références communes. Comprendre cette forme de distanciation et ce qui n'est plus, à travers la crise et le deuil, éclaire par contraste ce que contenait l'identité partisane. Nous nous appuierons sur un corpus de vingt entretiens biographiques d'ex militants de la LCR, sortis de l'organisation dans les années 1980, et dont l'engagement a été intense et continu pendant dix à vingt ans. Après l'activisme enthousiaste des années 1970, puis l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, cette période est critique pour l'organisation qui perd alors une partie importante de ses effectifs. L'analyse du désengagement révèle dans ce cadre des accrocs dans les processus subjectifs et objectifs, individuels et organisationnels, qui fondaient l'engagement. A cet égard, la prise de distance vis-à-vis de l'organisation ne tient pas uniquement aux difficultés de celle-ci à proposer des formes identitaires agissantes mais aussi à l'aptitude de ses militants à s'investir dans d'autres espaces d'activité, notamment professionnel et associatif. Cette multiplicité d'inscriptions sociales, qui peuvent entrer en tension et créer des conflits de loyauté, conduit certains au désengagement. Dans une perspective clinique, on s'attachera à comprendre comment, pour paraphraser Edwy Pleynel, les ex-militants tentent de « se déprendre sans se défaire ». Parce qu'elle pose de manière exacerbée la question du sens que les sujets donnent à leur vie, une étude du désengagement politique constitue un objet privilégié pour la sociologie clinique.

RTF 17 : Gestion politique du corps et des populations

RINCK Séverine (CREDAP, U. Paris I) *severinerinck@hotmail.com*
RTF 17 / Session 1 / Salle E 107 / Mar 14 h 30

Corps en morceaux

L'utilisation croissante du matériau humain a forcé le législateur à donner un statut au corps. Cette utilisation est autorisée grâce au principe du consentement de la personne au prélèvement. Nous cherchons à montrer que le dispositif du don permet, d'une part, de sauvegarder la conception traditionnelle de la personne humaine autonome qui décide de son destin corporel, et d'autre part, d'avoir un accès facilité aux ressources biologiques que constitue chaque personne (autrement dit, « personne source »). En tentant de dépasser cette tension entre le corps-sujet et le corps-objet, le dispositif s'élabore autour de nouvelles catégories d'entendement, comme la catégorie de « corps humain ». Nous tâcherons de faire la généalogie de cette catégorie. Elle s'inscrit dans la tradition juridique qui tient compte des usages de cession et d'utilisation des matériaux du corps humain dans les structures hospitalières. Cette catégorie s'est constituée à partir des usages possibles de ce matériau (greffe d'organe, autogreffe…), en autorise la circulation, et tient également compte, de ses nouveaux usages, issus de la recherche médicale. La catégorie de « corps humain » regroupe aussi bien le corps vivant que le corps mort, les éléments ou les parties du corps. Il s'agit d'une catégorie centrale de la biopolitique car, d'une part, elle permet l'organisation de la distribution du « corps humain », en désignant les personnes autorisées, les lieux agréés et les règles sanitaires, et d'autre part, elle légitime l'idée même de cette distribution.

SOUTRENON Emmanuel (Lab. de sciences sociales, CSE) *emmanuel.soutrenon@ens.fr*
RTF 17 / Session 1 / Salle E 107 / Mar 14 h 30

Gestion des sans-abri et problématique de l'encombrement

Cette communication s'appuiera sur une thèse en cours d'achèvement, qui porte sur la gestion des sans-abri stationnant dans le métro parisien. Reposant sur une enquête ethnographique menée dans différentes institutions du « secteur de l'urgence sociale « , cette thèse permet d'établir : 1/ qu'à l'instar de bien d'autres catégories de personnes, les sans-abri se trouvent très régulièrement perçus ou constitués comme des êtres « encombrants « , c'est-à-dire comme des êtres dont la présence dans un univers donné, en tant que telle, fait problème ; et 2/ que le sort socialement réservé à ces mêmes sans-abri a partie liée, à bien des égards, au fait qu'ils sont justement très régulièrement perçus et constitués comme des êtres « encombrants « . En partant de cette enquête, mais en mobilisant aussi d'autres données ethnographiques et documentaires recueillies à propos de diverses autres « situations d'encombrement « , il s'agira de proposer et de définir une problématique : ce qu'on appellera la « problématique de l'encombrement « . On explicitera notamment l'hypothèse qui lui est sous-jacente, selon laquelle les phénomènes d'encombrement constituent un fait social spécifique. En se donnant les moyens de problématiser et d'objectiver sociologiquement ces phénomènes, l'objectif est d'en saisir pleinement les implications en matière de gestion des individus et des populations (et d'interroger en particulier la manière dont le « corporel « est sollicité ou mis en jeu par cette gestion).

VASSY Carine (Centre de Recherche sur les Enjeux de Santé Publique, U.Paris XIII, U. de Nottingham (GB)) *c.vassy@iname.com*
RTF 17 / Session 1 / Salle E 107 / Mar 14 h 30

Que faire des fœtus trisomiques ? Histoire de la diffusion du dépistage prénatal de la trisomie 21

Les techniques de dépistage et de diagnostic prénatal de la trisomie 21 se sont développées en France depuis une trentaine d'années. Le dépistage par échographie et par test sanguin concerne actuellement la quasi totalité des femmes enceintes. Cette diffusion n'a pas été sans susciter des controverses scientifiques, des témoignages de professionnels mécontents, ainsi que des questionnements de philosophes et de médecins sur la finalité du processus, les avortements ayant été interprétés comme un renouveau de l'eugénisme. Nous avons étudié avec une perspective historique le rôle des différents acteurs de la diffusion de ces techniques. Comment et pourquoi des chercheurs ont développé ces lignes de recherche sur le diagnostic, puis sur le dépistage de la trisomie 21 ? Quelles ont été les modes d'intervention des pouvoirs publics, à la fois administratifs et politiques ? Comment a été organisé et financé l'accès d'un public de plus en plus large à ces innovations ? Cette recherche s'appuie sur l'analyse d'articles de revues de médecine et des journaux grand public, de rapports administratifs, de textes de lois et sur des interviews avec des acteurs-clés (généticiens, obstétriciens, biologistes, autres professionnels de la santé, responsables de l'administration de la santé et de l'assurance-maladie, associations représentant les handicapés…). Les résultats font apparaître le rôle à la fois scientifique et politique des chercheurs, ainsi que les hésitations et l'intervention tardive des autorités sanitaires. Ils soulèvent des questions sur la représentation des usagers véhiculée par les différents acteurs et sur les catégories d'entendement du handicap aujourd'hui.

LEVILAIN Hervé (U. de Metz) *levilain@metis.sha.univ-metz.fr*
RTF 17 / Session 2 / Salle E 107 / Mar 17 h 00

Corps vieillissants

Les vieux « embarassent ». C'est autour de ce schème que s'édifie à partir des années 1980 une politique objective de prise en charge de la dépendance des personnes âgées qui impose une logique de marché. Cette communication se propose d'en faire ressortir les principaux traits. Cette politique objective s'initie à partir des années 1970 dans le cadre d'une rationalisation du système hospitalier. Une division du travail s'instaure entre un court-séjour devant réparer les corps (avant qu'ils « n'encombrent »), un moyen-séjour devant les réadapter et un long-séjour gérant au long cours la fin de vie. Elle s'accompagne d'une médicalisation des établissements « sociaux » qui doit permettre de mieux filtrer les entrées dans la filière hospitalière. Dans les faits, cette redéfinition des frontières et missions institutionnelles procède d'une logique de marché. Elle contribuera ainsi à faire du service (médicalisation, animation) un moyen de différenciation. Elle va également favoriser la fabrication d'instruments de mesure et d'expertise visant à réguler la prise en charge et à constituer les différentes clientèles en mesurant un état de besoin. Mais cette constitution du corps en objet de mesure n'est pas séparable d'une transformation plus longue des

normes de relation et du rapport au soi. Elle procède de la diffusion plus générale d'une vulgate autonomiste pour laquelle l'individu doit devenir acteur de sa prise en charge et exercer la plus grande vigilance non seulement à l'égard de son corps mais aussi de sa propre personne.

RAIMBAULT Philippe (U. de Toulouse I, LASSP, IEP de Toulouse.) *praimbault@libertysurf.fr*
RTF 17 / Session 2 / Salle E 107 / Mar 17 h 00

L'administration juridique des cadavres

La présente contribution vise à déterminer la place occupée par l'Etat dans la « gestion des cadavres », dans un contexte socio-politique où les revendications des individus sur le sort de leur propre corps, y compris après la mort, sont de plus en plus nombreuses et diversifiées (ex : dons pour des greffes, cryogénisation, plastination…). L'analyse des normes juridiques relatives au cadavre, et notamment la question du consentement aux divers usages de ce dernier, offre alors un prisme permettant de développer une réflexion sur la définition des acteurs légitimes. Un éclairage peut ainsi être apporté sur le partage de souveraineté sur le corps qui s'opère aujourd'hui entre les individus et collectivité. Quant à la forme revêtue par l'intervention publique, la difficulté à faire du cadavre un objet de régulation juridique classique – il n'est ni une personne, ni un objet – conduit à s'interroger sur l'adaptation et la pertinence des techniques juridiques utilisées à ce jour. D'autres modes de régulation, conçus sur le modèle des décisions relatives au début et à la fin de vie (avortement, PMA, euthanasie à l'étranger) et plus en phase avec le processus d'individuation actuellement à l'œuvre, méritent donc d'être envisagés, même s'ils ne vont évidemment pas sans poser de problème quant à leur mise en œuvre concrète.

SERENELLA NONNIS Vigilante (Politecnico di Torino, Facoltà di Architettura (Italie)) *snonnis@msh-paris.fr*
RTF 17 / Session 2 / Salle E 107 / Mar 17 h 00

Les enjeux sanitaires, politiques et culturels de l'administration de la mort

A partir de l'âge moderne, le corps fait l'objet d'une action pédagogique menée par les élites au nom de l'hygiène publique et du bien de la collectivité. Médicaliser et laïciser la mort constitue un défi non seulement pour les élites laïques et religieuses des pays européens mais pour la société toute entière. De nos jours, chaque groupe social continue à participer à cette aventure collective en y apportant ses propres intolérances face aux atteintes au corps et à travers un délicat processus de négociation, de compromis et de reconnaissance d'intérêts divergents. On propose ici de reflechir sur le corps mort. Le corps mort en tant que protagoniste de la politique des cimetières mise en place par les gouvernements des pays de l'Europe occidentale à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Le corps mort en tant qu'objet mystérieux, gênant et source de sentiments contradictoires, comme le chagrin, le regret, le respect, l'effarement, le dégoût, la superstition ou la peur. On pourraient suivre les péripéties du corps mort tout au long du chemin accidenté qui le voit passer de la fosse collective des cimetières paroissiaux à la fosse individuelle des cimetières communaux ou à l'urne après l'incinération et, plus récemment, à la dispersion des cendres. Ces destinations différentes, assignées par la société, correspondent à l'évolution de ses exigences idéologiques en matière de santé publique et d'élaboration de la mémoire de l'individu.

PERSEIL Sonny (U. Paris I) *sonny_pers@yahoo.fr*
RTF 17 / Session 3 / Salle E 107 / Mer 14 h 30

L'arbitraire de la prostitution

La prostitution et le proxénétisme sont des activités sociales extrêmement changeantes, à travers le monde et selon les époques. Les catégories que l'on peut dégager dans le secteur des prestations à caractère sexuel ˆ prostitution de rue, call-girls, salons de massage... ˆ sont elles-mêmes fort variées quant à leur objet et à leur organisation. Dans cette recherche, l'étude de la situation parisienne aujourd'hui illustre la diversité des populations concernées par la mise en relation vénale des corps. Face à ce foisonnement d'acteurs et de pratiques, les institutions politiques réglementent de façon également très différente. En France, la dernière manifestation de la volonté d'encadrer la prostitution est l'adoption des dispositions réprimant le racolage dans la loi de sécurité intérieure et les mesures visant à aider les prostituées qui dénoncent leur proxénète. Or l'application de ces normes a d'autres objectifs que ceux qui sont suggérés par les textes. Il ne s'agit en effet pas, pour les autorités, d'interdire l'exhibition de corps impudiques et racoleurs ou de mettre fin au proxénétisme, mais de s'attaquer à la prostitution étrangère. Cette « pensée des institutions « est explicite : on la retrouve notamment dans les discours issus du ministère de l'Intérieur. Ce faisant, la loi devient forcément à géométrie variable. Selon l'attitude des fonctionnaires de police et de la Justice, mais aussi en fonction des politiques locales, le sort de prostituées en situation similaire varie considérablement, de la liberté totale à l'emprisonnement. Le droit de la prostitution s'enlise donc dans la confusion et l'arbitraire.

BERNARDOT Marc (U. de Lille 1, Clersé) *cyberns@wanadoo.fr*
RTF 17 / Session 3 / Salle E 107 / Mer 14 h 30

Le camp d'internement en France, un territoire biopolitique empirique

Le camp est une forme originale de prise en charge » biopolitique » de populations au XXe siècle. Ce n'est un objet lointain ou du passé mais un mode de gestion en plein essor des populations déplacées. Cette persistance en temps de paix conduit à rechercher les cadres cognitifs rémanents des « techniciens de l'internement ». L'analyse des archives des camps français de la seconde moitié du XXe siècle permet d'appréhender la genèse des corpus de techniques et des « catégories d'entendement » des institutions gérant en France les espaces de rétention. Cette politique se différencie d'autres formes de détention par son caractère provisoire et perpétuellement nouveau. Il s'agit d'une institution disciplinaire empirique. Notre hypothèse est double. L'organisation spatiale, administrative et le peuplement de ces centres relèvent d'une formation sociale récurrente survivant d'un régime constitutionnel à l'autre. L'internement constitue ainsi sur la durée une politique publique originale au caractère à la fois total et cyclique. Elle constitue une politique totale parce qu'elle nécessite une prise en charge des individus dans tous les aspects de leur existence. Il s'agit d'une politique cyclique parce qu'elle est marquée par une succession de phases d'ouverture et de fermeture, évoluant d'une forme d'internement à une autre en fonction des circonstances. Sur l'ensemble de la période contemporaine il semble qu'apparaisse un modèle de « Grand éloignement » qui objective une figure moderne de l'Etranger (migrant du Sud, réfugié économique non désiré et déviant). Le camp prend la place de l'Hôpital général dans ce nouveau paradigme.

BIOTTEAU Alexandre (IEP, Paris) *a_biotteau@hotmail.com*
RTF 17 / Session 3 / Salle E 107 / Mer 14 h 30

Une administration des jeunes ethnicisée

Dans l'objectif de renseigner les particuliers ou de réduire les désordres, des milliers emplois « de médiation sociale » ont été créés pour circuler dans les cités HLM, dans les transports publics, ou dans la rue. Il s'agit en grande majorité d'hommes jeunes, noirs ou de type maghrébin, et qui viennent de quartiers « difficiles » - comme une bonne partie du public qu'ils doivent rencontrer. A travers ces emplois, le corps se trouve ainsi pris dans un double phénomène de régulation, entre « discrimination positive » à l'embauche et une certaine « ethnicisation » du contrôle social. Ce mode de gouvernement des conduites par les corps jugés homologues ne suppose néanmoins ni pouvoir de sanction ni politique centralisée. L'Etat participe peu à ce type d'actions publiques mises en œuvre par des collectivités, des associations et divers organismes de services publics. Pour faire face à ces responsabilités nouvelles, les responsables de ces institutions articulent alors différentes dimensions économiques, socio-culturelles et physiques: avec le corps « ethnicisé » des médiateurs, ils espèrent gagner l'efficacité et la légitimité qui leur font défaut. Cette dynamique rejoint l'intérêt des médiateurs dont l'expérience du racisme donne du sens aux critères « raciaux » et qui trouvent ainsi l'occasion de retourner leur stigmate en argument d'embauche. Tous ces acteurs perpétuent ainsi des représentations racialisée du corps sur lesquels se cristallisent certains conflits professionnels et qui tendent à enfermer les médiateurs dans le stéréotype ethnique dont ils souhaitent s'échapper.

GUEISSAZ Mireille (CURAPP) *mireille.gueissaz@club-internet.fr*
RTF 17 / Session 4 / Salle E 107 / Mer 17 h 00

Les morts sur le champ de bataille

Partant de la comparaison de ces deux modes très différents de « fonctionnalisation de la mort de masse » (Kosellek, 1997), que représente la mise au tombeau des héros des deux guerres mondiales en France et en Grande-Bretagne, il s'agira de réfléchir à quels modes de rapport au corps, au territoire, aux droits et aux devoirs du citoyen renvoie chacun de ces modes ; de mesurer quels ont été les effets en retour, tant pratiques que symboliques sur ces sociétés de la gestion étatique de la sépulture de ces millions de jeunes hommes « morts au combat », en tenant compte de cette observation de Kosellek que si après la 1ère guerre mondiale s'est établi dans la plupart des pays belligérants une règle démocratique qui voudrait qu'on évoque individuellement la mémoire de chaque soldat, voire même que chacun d'entre eux ait droit de la part de l'État à une sépulture offerte et entretenue par les soins de la collectivité pour laquelle il a sacrifié sa vie, cette règle s'impose au moment même où elle est particulièrement difficile à respecter, le perfectionnement des techniques d'anéantissement ayant rendu impossible d'identifier une proportion considérable de ceux qui étaient morts au combat et qui se voyaient décerner le titre de « morts pour la patrie ».

LEFRANC Sandrine (LASP) *sandlefranc@hotmail.com*
RTF 17 / Session 4 / Salle E 107 / Mer 17 h 00

Les disparus politiques

Les gouvernements de nombreuses démocraties « nouvelles » ont tenté, au cours des dernières décennies, de se défaire de certains des legs d'un passé répressif et autoritaire. Confrontés notamment à ces corps embarrassants que sont les corps, ni morts ni vivants, des disparus, ils inventent des modalités de gestion des « victimes », aussi bien que de réécriture du passé et d'écriture du présent, qui sont intéressantes. C'est d'abord la visibilisation des corps des disparus qui est recherchée : par le récit historique (établi par les commissions dites de vérité et de réconciliation), par la monumentalisation, ou encore par la production d'une vérité quasi-judiciaire visant la localisation et l'exhumation de ces corps manquants. On s'intéressera tout particulièrement au dispositif mis en place par les deux derniers gouvernements chiliens, au moyen d'une « délibération » entre chefs des forces de sécurité et « représentants des victimes », en 1999. Des hommes d'Églises et des militaires peuvent recueillir, auprès des coupables et en toute confidentialité, des informations sur le sort des disparus. Le corps exhumé et identifié, les poursuites prennent fin. Le gouvernement restitue les ossements aux familles, et tente du même coup de les priver de leur dimension d'objets publics. Cette restitution s'accompagne pourtant d'une forme de consécration publique des corps. Les disparus et leurs proches sont qualifiés de « victimes », et leur « dignité » réaffirmée. Or, ces qualifications peuvent imposer une norme de bon comportement aux « victimes », ainsi qu'une conception particulière, plus morale que politique, du passé.

ZAGANIARIS Jean (CURAPP) *Zaganiaris@yahoo.fr*
RTF 17 / Session 4 / Salle E 107 / Mer 17 h 00

La théorie des « sacrifices humains » dans la pensée de Joseph de Maistre et ses usages par les « fascistes français »

Est-ce que le passé peut nous aider à réfléchir sur les politiques de « sacrifice » de la vie humaine mises en oeuvre au cours du XXe siècle? A partir de certaines conceptions présentes dans la pensée contre-révolutionnaire, il serait possible de penser le rapport entre « la gestion politiques des corps » au sein d'une société donnée et « les violences extrêmes » qui amènent à verser le sang des populations administrées. Selon Joseph de Maistre, la Révolution française était « l'action de la Providence », qui « punissait la société » pour la « régénérer ». Le sang versé par la furie révolutionnaire représentait « l'unique moyen de sauver la France ». L'évolution historique des sociétés était indissociable du sacrifice des populations au sein des différentes guerres. Cet aspect de la pensée maistrienne avait été repris par des « fascistes français » tels que Robert Vallery-Radot, écrivain catholique proche de l'Action française et de Vichy, ainsi que par André Delhay. Dans son mémoire effectué à l'Institut des Etudes Politiques et Sociales, ce dernier avait relié la théorie des « sacrifices » et du « salut par le sang » développée par Joseph de Maistre à une « conception nouvelle de l'homme, basé sur l'inégalité entre les individus, les races et les religions » et à une volonté de « réorganiser la société ». Fasciné par le culte du chef développé au sein des doctrines fascistes, André Delhay avait utilisé la pensée maistrienne pour légitimer un mode de gouvernement qui n'hésiterait à verser le sang des individus si cela permettait de régénérer la société.

BERLIVET Luc (CERMES) *berlivet@vjf.cnrs.fr*
RTF 17 / Session 5 / Salle E 107 / Jeu 14 h 00

La prévention entre « droit à la santé » et souci d'économie. Les modalités de légitimation d'une « biopolitique de la population »

La communication analyse les modalités discursives de légitimation d'actions publiques de prévention dont l'objectif affiché est de réduire la prévalence des maladies non-transmissible dans une population humaine donnée. Ces prises de positions, qui sont cœur des apologies de « l'éducation pour la santé », apparaissent également de manière récurrente dans les débats publics, à l'occasion de discussions parlementaires ou dans les innombrables dénonciations médiatiques du « retard français » en matière de prévention. Basée sur l'étude de ces sources variées (écrites et orales) cette communication entend objectiver les logiques sous-jacentes à cet espace de légitimation d'une « bio-politique ». Deux idéaux-types polarisent les discours sur les bienfaits de la prévention. D'une part, un topique utilitaire qui met en regard le terrible « coût social » (A. Sauvy) de l'alcoolisme, du tabagisme, etc. et la faiblesse des sommes consacrée à l'éducation pour la santé ; mais cette analyse est de plus en plus critiquée comme simpliste par nombre d'économistes. De l'autre, une argumentation axée sur un droit individuel à l'épanouissement physique, condition réputée nécessaire à la recherche du bien être ; cependant une telle perspective peut apparaître problématique quand les campagnes de prévention sont dénoncées comme entreprises de « normalisation ». Analyser les logiques politiques au principe de la mobilisation, par les promoteurs de ces actions publiques, de formes hybrides de discours permet de mieux saisir les catégories de l'entendement, ainsi que certaines scansions historiques, caractéristiques de cette actualisation essentielle de la bio-politique contemporaine que sont les actions publiques de prévention.

PELLISSIER Anne (Lasar, U. de Caen) *apellissier@mrsh.unicaen.fr*
RTF 17 / Session 5 / Salle E 107 / Jeu 14 h 00

La prise en charge du risque : une médicalisation en amont

On assiste actuellement à la médicalisation d'une nouvelle « séquence » de maladie : l'avenir pathologique. Le progrès des techniques d'investigation du corps humain et le développement d'une approche épidémiologique permettent en effet à la médecine d'anticiper ou d'évaluer le risque que court un individu de développer plus tard telle ou telle maladie. Se poser la question de la mise en évidence et de la prise en charge, par la médecine, de l'avenir pathologique, permet de « complexifier » une interprétation de la médicalisation souvent proposée qui, cédant aux charmes de l'homophonie approximative, fait des médecins les seuls responsables de ce processus. A partir d'entretiens réalisés principalement avec des praticiens hospitaliers, nous avons essayé de cerner les modalités de la « production » d'énoncés médicaux sur l'avenir pathologique. Au terme de ce travail, il semble que l'anticipation médicale de la maladie ne se laisse pas interpréter comme le simple effet d'un prosélytisme médical, mais qu'elle doive bien plutôt se comprendre comme le résultat, le plus souvent involontaire, d'un « jeu à trois » impliquant certes les médecins mais également les patients et le système de santé.

TOURNAY Virginie (U Paris I, CREDAP) *vtournay@yahoo.fr*
RTF 17 / Session 5 / Salle E 107 / Jeu 14 h 00

La mise en politique des savoirs médicaux

Par « bio-légitimité », Didier Fassin désigne la priorité donnée au vivant dans le gouvernement des affaires humaines. L'auteur souhaite ainsi englober les multiples manifestations des rapports de pouvoir au corps, allant des services sociaux aux espaces savants de la génomique. Pour lui, la principale difficulté à rendre visible ce processus réside dans la réduction collective des enjeux moraux de l'intervention sur les corps, aux seules préoccupations de la bioéthique. Faisant de cette arène scientifique, l'objet de notre propos, la démarche consiste tout d'abord à s'étonner de la fascination exercée par les objets de la médecine dite « scientifique ». Pourquoi une formulation politique des aspects techniques de la médecine est-elle particulièrement marquée depuis une vingtaine d'années ? Lucien Sfez nous offre des outils pour rendre compte des nouvelles certitudes de la « Grande Santé » en mettant en exergue la dimension technologique. Notre hypothèse est que se superpose à l'idée de bio-légitimité, un autre fondement moral de l'action sociale, répondant aux marqueurs de l'utopie technologique. Sous un autre aspect, Bruno Latour assigne aux objets, aux procédés techniques, une dimension morale, laquelle nous apparaît irréductible à la médicalisation. Dès lors, caractériser ce processus récurrent et signifiant implique une lecture historique centrée sur les innovations portées par les espaces savants. Nous accorderons une attention particulière aux premières mises en politique des savoirs médicaux de la France pré-révolutionnaire à partir d'un travail portant sur les archives de la Société Royale de Médecine.

RTF 18 : Approches plurielles du Sujet

DUCLOS Denis (UMR psychanalyse et pratiques sociales, U. Paris VII) *duclos.denis@tiscali.fr*
RTF 18 / Session 1 / Salle B 105 / Mar 14 h 30

Comment comparer rigoureusement le Sujet et le Collectif ?

Qu'est-ce qu'un sujet ? Un individu biologique vivant assujetti à une règle sociale. En psychanalyse comme en sociologie, il n'existe qu'un seul sujet : cet individu soumis. On ne peut parler de sujet libre sans contradiction dans les termes. Le « moi » n'est pas un sujet (mais son imaginaire), pas plus que le « je » grammatical (qui n'est qu'un signifiant d'une place dans le langage). Il n'existe pas non plus de « sujet post-moderne », sauf à dire qu'on applique à tous les individus réels un stéréotype de personnage concernant le mode de soumission en vigueur dans une société et une époque données. Le sujet a en effet, en tant qu'être réel (et non symbolique ou imaginaire), toujours deux facettes : il obéit et il résiste. Parler de « désubjectivation » est un non-sens conceptuel, puisqu'il n'existe pas d'humain qui ne subisse de règle sociale, et qui ne tente d'y échapper (et d'en réchapper). En revanche, il existe une lutte dont l'enjeu est d'orienter l'assujettissement. S'y confrontent trois acteurs principaux : les individus en proie à l'assujettissement, les collectifs d'individus militant pour une forme d'assujettissement, et ne reconnaissant que l'identité ainsi construite (collectifs identitaires), et les pluralités politiques luttant pour préserver une confrontation entre types d'assujettissements. Il est licite de comparer les manières dont individus, collectifs et pluralités traitent de l'assujettissement. A condition de ne jamais oublier que seuls les premiers sont des sujets et des non-sujets. Collectifs et pluralités ne sont jamais que des alliances travaillant l'imaginaire social de la subjectivité.

OULD FERHAT Laurence (Lab. Printemps, U. de Versailles Saint Quentin en Yvelines) *l.ould-ferhat@9online.fr*
RTF 18 / Session 1 / Salle B 105 / Mar 14 h 30

Quelles sociologies de l'individu aujourd'hui ?

Envisagé sous l'angle de son « for intérieur », l'individu a suscité pléthore d'enquêtes sociologiques qu'il est encore difficile de situer dans des courants bien identifiés. On peut néanmoins envisager quatre principales figures de l'individu. L'acteur actif : liberté d'action, marge de manœuvre des individus pour construire leur existence, volontarisme, mobilisation, stratégie des acteurs, créativité (Chantal Nicole-Drancourt, Jean-Pierre Terrail, Laurence Roulleau-Berger...) Le sujet réflexif : « Le sujet, c'est l'affirmation de la liberté personnelle » (Wieviorka). Approche d'inspiration philosophique, et « optimiste » dans le sens où le sujet autonome, souverain, maître de lui-même est postulé comme existant réellement (Cf. Dubet, Dubar…) L'individu souffrant : approche d'inspiration psychanalytique, et « pessimiste » car le sujet y est perçu comme une illusion et la norme de l'individualité, avec tout ce qu'elle implique de responsabilité, un fardeau existentiel (Ehrenberg). L'homme pluriel : approche typiquement sociologique et neutre en valeur (Lahire, Kaufmann). L'individu est alors envisagé ni dans le libre-arbitre, ni dans le conditionnement et la passivité, mais dans la multidétermination qui, par le jeu des combinaisons, redouble les chances d'être différent des autres (« Etudier l'individu comme produit complexe de multiples processus de socialisation » Bernard Lahire, L'homme pluriel, Paris, Nathan, 1998, p.224). La croyance en la souveraineté du moi dans ce cadre n'est pas une illusion illusoire, mais une illusion fonctionnelle, qui produit des effets de réalité : l'important c'est de croire à la liberté, ou à l'identité, et de vivre en fonction de cette fiction ce qui par conséquent la fait exister (prédiction créatrice, prophétie autoréalisatrice, magie performative, efficacité symbolique de la croyance…)

BURNIER Michel (Centre Pierre Naville, U. d' Evry, MSH) *burnier@ccr.jussieu.fr*
RTF 18 / Session 2 / Salle B 105 / Mar 17 h 00

Le sujet social irrationnel

Tout semble se passer en sociologie banale comme si la découverte de l'inconscient et des pulsions n'avait pas eu lieu. Sur la lancée optimiste des Lumières, les notions de contrat libre, de volonté déterminante (dans un contexte dit d'ailleurs d' » indétermination »!), de choix rationnel font florès. Et puisque, de l'économique au social, tout paraît de plus en plus incertain et confus, il suffirait de « comprendre » les erreurs, les inégalités, les effets pervers des bonnes décisions... pour que tout aille mieux. Or, tenter aujourd'hui d'analyser les comportements paradoxaux dans notre société, et surtout de trouver les passages à gué qui nous permettent de quitter le monde des préjugés et de la violence, semble nécessiter une approche qui tienne ensemble le versant logique de notre existence et sa part maudite. Notre communication s'emploiera ainsi à reparcourir les visions d'un certain nombre de grands auteurs qui ont tenu compte de l'analyse freudienne, tels par exemple ceux qui sont issus de l'Ecole de Francfort, et à tâcher de mettre en lumière la dialectique de la rationalité humaine et de l'irrationalité qui lui est intrinsèquement attachée. Enfin, nous pointerons quelques hypothèses sur les tendances historiques dans le magma de la société postindustrielle, en vue de discuter la théorie de la raison et du sujet social exposée chez certains auteurs contemporains (Foucault, Barthes, Touraine, Lukes, notamment).

CHAUMON Franck (Psychanalyste, psychiatre. Association « Pratiques de la folie ») *franckchaumon@free.fr*
RTF 18 / Session 2 / Salle B 105 / Mar 17 h 00

Le sujet du fétiche

Que l'on dise que le « sujet de la démocratie » est réalisé (Gauchet), ou que l'on affirme que le sujet du désir n'est plus (Melman), on semble identifier « le sujet » et les formes contemporaines de subjectivation. Par « formes de subjectivation », nous entendons les énoncés de fiction qui mettent en scène le sujet dans son rapport à l'objet. Plutôt que de soutenir l'hypothèse hasardeuse d'un « nouveau sujet contemporain », nous dirons qu'il s'agit plutôt de la forme de subjectivation qui se déduit de l'objet dans le système marchand parvenu à sa généralisation. Il y a en effet un sujet déduit des objets à entendre comme une fabrique de modalités de subjectivation privilégiées par un certain régime des objets. Dans cet esprit, on relira les analyses de Marx sur le fétichisme de la marchandise parallèlement à celles de Freud sur l'objet fétiche et de Lacan sur « l'objet a ». Qu'il y ait une position subjective perverse promue par le régime contemporain des objets ne signifie évidemment pas que « les sujets » de la modernité seraient devenus pervers !

FERRERI Roger (Psychiatre) *saluti@club-internet.fr*
RTF 18 / Session 3 / Salle B 105 / Mer 14 h 30

Sciences humaines et divisions de la pensée

Avec Freud, le singulier se voit offrir un mode d'expression jusqu'alors fermé. Un nouveau rêveur prend la parole, que Derrida refuse, dans l'inquiétude qu'il échappe à la connaissance. Entre le singulier et le paysage en soulignant ses contours intimes, la coupure épistémologique créée par l'inconscient ne s'inscrit pas en continuité avec sa lecture. N'interroge-t-il pas la limite des sciences humaines ? En déplaçant le mythe de la valeur, de l'oeuvre vers sa circulation sous des formes démultipliées et insaisissables culminant par la mise en scène virtuelle, le monde contemporain ne crée-t-il pas un effet d'attraction pour ce qui comblerait le désarroi politique lié à cette perte de l'œuvre ? La division du travail aurait inauguré ce mouvement, où un pan des sciences humaines a sous-tendu une économie politique déplaçant le rapport à l'oeuvre vers la gestion de sa désappropriation. Sommes-nous dans le deuxième temps, où l'oeuvre de la pensée doit aussi être divisée par la mise en place, dans la relation à l'autre, d'une planification protocolaire qui sous couvert d'assurance, de prévisions, et autres codes de la routes, codifie en la séquençant l'aventure du vif de la rencontre humaine ? Cette dépolitisation de la proximité de l'humain ne permet-elle pas aux sciences humaines de se prendre la pensée dans le tapis de devoir combler le « désert contemporain de l'intellectualité », quand cette dernière confond sa mission d'interrogation avec la réponse du lieu de la gouverne-mentalité ? A ce titre « les nouvelles pathologies » signeraient une dernière opposition, l'économie psychique singulière restant seule à faire front devant la folle économie politique.

RUDOLF Florence (?) *frudolf@libertysurf.fr*
RTF 18 / Session 3 / Salle B 105 / Mer 14 h 30

Des sociologies sans sujet humain sont-elles libérées de la figure du sujet ?

Diverses conceptions de la société évacuent la figure du sujet humain à laquelle elles rattachent les déconvenues des sciences sociales, voire les impasses à produire un monde intégrant la complexité croissante des êtres de nature et de culture. Ainsi des travaux de Niklas Luhmann, entre 1970 et 1998, et ceux de l'École de Mines, autour de Michel Callon et de Bruno Latour. Ces approches méconnaissent ce qu'elles partagent : les protagonistes de la thèse des hybrides se gardent de réfléchir aux convergences entre leur théorie et celle des systèmes de Niklas Luhmann ; lequel, décédé aujourd'hui, ne peut se prononcer. Soulignons ce qui les rapproche : Leur suspicion à l'encontre du sujet humain, laissant les sciences sociales incapables de rendre compte de l'autonomie des communications sociales, ou des associations entre humains et non humains ; Une refondation des sciences sociales reposant sur la conviction que l'évacuation du sujet est une opération de salubrité intellectuelle ; Leur incapacité à se débarrasser du bruit qu'introduit la figure du sujet humain. Ce dernier ressurgit sous d'autres dénominations, comme celles du système ou du milieu. La résistance que cette figure offre à leurs tentatives de totalisation dérange les scientifiques. Le sujet humain résiste à la capture et au lissage auxquels aspirent les théories. Les déclarations de mort du sujet humain, sont balayées par l'irruption de figures analogues qui ne condamnent pas le sujet humain, mais en renforcent la pertinence tout en le destituant de sa position transcendante.

ZAFIROPOULOS Markos (UMR psychanalyse et pratiques sociales, Paris VII) *mzafir@easynet.fr*
RTF 18 / Session 3 / Salle B 105 / Mer 14 h 30

Lacan, Durkheim et Lévi-Strauss : un échange fondateur entre psychanalyse et sciences sociales

Entre le développement de la psychanalyse et celui des autres sciences sociales il existe un archilien dont il faut prendre la mesure en en construisant l'archéologie critique pour le mettre au jour et en assurer le progrès. De ce point de vue nous indiquerons tout ce que doit la pensée de Lacan à celle de E. Durkheim puis de C. Levi-Strauss pour faire apercevoir les enjeux de cette part capitale de l'anthropologie psychanalytique dont on attend qu'elle éclaire la production des groupes, le malaise du cas comme celui du collectif.

LIANOS Michalis (U. of Portsmouth, CEIST (GB)) *michalis.lianos@port.ac.uk ; http://www.port.ac.uk/research/ceist/*
RTF 18 / Session 4 / Salle B 105 / Mer 17 h 00

L'individu vide

« L'individu vide » est le sujet de la modernité avancée ; un sujet qui se construit avec des ressources qu'il ne possède pas et qu'il se résigne à ne jamais contrôler. L'externalisation de ces ressources, financières, culturelles, sociales et émotionnelles, fait partie d'une ligne d'évolution qui remplace la socialité directe par la médiation institutionnelle. Une sociologie qui tournerait encore autour d'un sujet pourvu de façon irrévocable des composants du soi social et personnel devient rapidement obsolète. Il faudrait en revanche se pencher davantage sur le changement socio-économique en tant que force érodant l'autonomie socioculturelle du sujet contemporain, et sur les graves conséquences de cette érosion qui redéfinissent l'univers social.

SAUVAGNAT François (U. de Rennes, Psychopathologie) *f.sauvagnat@wanadoo.fr*
RTF 18 / Session 4 / Salle B 105 / Mer 17 h 00

Psychanalyse et droit pénal : à propos de quelques apories contemporaines

La psychocriminologie actuelle (essentiellement les experts psychiatres et psychologues) se réclame encore majoritairement - même si cette référence est parfois implicite - de la théorie psychanalytique. Nous questionnerons la façon dont cette théorie est utilisée pour définir la subjectivité du sujet délinquant, dans une pratique se voulant à mi-chemin entre l'espace juridique (sujet unifié du serment) et la prise en compte de l'inconscient dans ses réalisations cliniques. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux inflexions constatables ces dernières années. Partant d'un objet social diabolisé, le « pédophile », présenté comme antithèse de la vie familiale, on constate une certaine lassitude du pouvoir judiciaire à son propos cinq ans plus tard. On assiste actuellement, sous l'impulsion des autorités sanitaires, à une tentative de recentrement sur des objets négligés jusqu'alors en dépit de leur forte représentation statistique : la maltraitance intrafamiliale. Deux types de phénomènes sont particulièrement désignés : le fort taux d' » accidents du nourrisson et du jeune enfant » (5 fois plus élevé en France qu'en Suède ou au Royaume-Uni), et les violences intraconjugales contre les femmes, avec un taux de prévalence élevé (1/7)- mais moins qu'aux USA (1/6) ou en Espagne (1/4). Nous examinerons comment ces « nouvelles » formes de subjectivités violentes sont actuellement saisies, ainsi que les choix et les impasses qu'elles supposent, d'une part vis-à-vis du savoir psychanalytique, et d'autre part vis-à-vis de la supposée « opinion publique », source majeure du sentiment du droit.

AUTANT-DORIER Claire (U. de Saint–Etienne) *claire.autant@wanadoo.fr*
RTF 18 / Session 5 / Salle B 105 / Jeu 14 h 00

Des réseaux aux attachements : concepts pour l'approche des identités en mouvement

Voir résumé dans le RTF 2 session 1

STOFFEL Nicolas (U. de Strasbourg) *nicolas_stoffel@yahoo.fr*
RTF 18 / Session 5 / Salle B 105 / Jeu 14 h 00

L'heureuse pluralité des sciences humaines abordée à travers les discours sur les Sujets

Les sciences humaines forment un champ varié et l'idéal de son unification est toujours un combat et un enjeu plutôt qu'une réalité. Un des enjeux de ce champ réside dans l'affrontement entre ceux qui veulent parvenir à cette unification et ceux qui préfèrent y maintenir ouverture et confrontation. Nous tenterons pour ce premier Congrès de l'AFS d'en proposer quelques principes logiques de structuration à partir de l'exemple des discours contemporains sur les modifications récentes des subjectivités. Nous distinguerons quatre discours avant d'en reconstruire les dialogues : Le premier pose la question du « bon mythe » universel, de la « bonne société » qui réussirait enfin à dépasser les injustices des mondes passé et contemporain. Ce fut la position classique de Rousseau sur le contrat social, renouvelée aujourd'hui par un Castoriadis qui pense ensemble société et sujets libres. Le deuxième niveau est davantage concerné par les bons montages de la culture, par la description des principes de l'architecture culturelle ; montages à retrouver ou à créer pour notre époque jugée déboussolée. Ainsi de l'anthropologie dogmatique de Pierre Legendre et de sa théorie du Symbolique. D'autres grands auteurs travaillent ce qui serait la condition théorique fondamentale du « mythe de société » en général, une sorte de théorie de toutes les machineries. Je pense par exemple à l'œuvre de Claude Lévi-Strauss. Cette acmé théorique va produire enfin la critique de Foucault qui dénonce cette totalisation et propose à l'inverse une résistance au propos même des sciences humaines.

ROLLAND Juliette (U. Paris V) *Juliette.Rolland@wanadoo.fr*
RTF 18 / Session 6 / Salle B 105 / Ven 16 h 30

La place du sujet dans les théories de l'art catholique. France 1850-1950

Les théories de l'art catholique qui se mettent en place au XIXe siècle en France sont le fait d'un milieu clérical qui manifeste la volonté d'un renouveau de l'art chrétien et d'une prise d'autonomie institutionnelle vis à vis de l'Académie et de l'École des Beaux-Arts. L'analyse révèle qu'au-delà de ce positionnement institutionnel vis à vis de l'école qu'elles partagent avec les milieux intransigeants, la perspective anthropologique de ces théories s'y inscrit nettement. Or, du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle, on y observe bien la succession des trois générations décrites par Émile Poulat chez les intransigeants. L'artiste, au sein des réflexions théologiques qui le concernent, sera de moins en moins envisagé comme croyant au service de la communauté et de plus en plus comme créateur individuel. Fruit d'une négociation évolutive entre la place accordée à la tradition, au statut du dogme et celle accordée à l'expérience individuelle, le « témoignage » des croyants ou l' » inspiration » des artistes, ce parallélisme historique observé entre les théories de l'art catholique et les réflexions pastorales des milieux intransigeants trouve ses sources dans un terreau collectif : le nouveau rapport à l'Autre et à l'Espace qui caractérise la modernité dans ses dimensions nationales et internationales. Concernant les théories de l'art, nous montrerons que ce n'est plus la prise en charge de la classe ouvrière liée à l'exode rural qui fut au cœur des transformations mais l'acceptation d'une conception comparative et phénoménologique du sacré issue des sciences sociales, notamment de l'ethnologie et de l'anthropologie naissantes.

TERRENOIRE Jean-Paul (CNRS. Représentant de l'Internationale de l'Éducation à l'UNESCO au sein de la Commission « Science et éthique ».) *jp.terrenoire@freesbee.fr*
RTF 18 / Session 6 / Salle B 105 / Ven 16 h 30

Éthique et morale : les mots et les choses

Dans le domaine de l'éthique, la réflexion peut-elle se contenter de reprendre le langage courant ? A l'évidence, pour la recherche scientifique et, singulièrement, l'approche sociologique, la réponse ne peut être que négative. En effet, l'une et l'autre ont besoin de s'émanciper des termes employés au jour le jour par tout un chacun, car personne n'a intérêt à cultiver sur le plan scientifique le flou et la confusion. Elles doivent ainsi se libérer, sans états d'âme, du vocabulaire et des catégories de la pensée dont la pertinence scientifique n'est pas démontrée même si certaines de ses contributions peuvent stimuler notre réflexion. Au travers d'une relecture des contributions qui jalonnent l'histoire de la pensée depuis la Grèce ancienne, sont ici explicités, évalués et articulés les notions et les concepts tels que : éthos / êthos, habitudes / habitus, morale / éthique, éthique professionnelle / déontologie, éthique professionnelle / déontologie / moralité professionnelle.

RTF 19 : Santé, Médecine, Maladie et Handicap

BERCOT Régine (U. Paris VIII) *regine.bercot@numericable.fr*
DE CONINCK Frédéric (latts, ENPC) *coninck@enpc.fr*
RTF 19 / Session 1 / Salle E 308 / Mar 14 h 30

L'organisation en réseau ou le poids des institutions

On constate un développement de textes législatifs et réglementaires marquant une volonté politique de développer des réseaux de santé. Comment dans les faits se profile la mise en place des réseaux ? On peut constater que la mise en place d'un réseau de santé, requiert du temps et une forte volonté individuelle et collective. Un réseau est assez difficile à institutionnaliser. Il existe de notre point de vue une pluralité d'enjeux qui se nouent autour de la constitution des réseaux ; si certains vont dans le sens de leur développement, d'autres jouent plutôt comme des freins. Ce sont ces différents enjeux qu'il est utile d'éclairer afin de mieux percevoir les leviers ou au contraire les obstacles au développement des réseaux. En s'interrogeant sur les modalités de construction et de viabilité des réseaux, on est confronté à ce paradoxe : l'organisation du réseau pour transversale qu'elle soit, vivra plus facilement en s'appuyant sur une institution. C'est sur ces articulations entre organisation verticale intégrée et réseaux que nous ferons ici porter notre travail d'analyse. Après avoir rappelé les enjeux qui entourent la construction des réseaux, nous dirons comment s'instaurent une cohérence et une complémentarité entre institution et réseaux en nous basant sur le récit analytique d'un montage concret (réseau monté autour d'une pathologie). Le réseau apparaît comme un processus innovant. Il favorise la création de nouvelles formes de coopération dans le travail. Il est processus de mobilisation des malades et de leur environnement dans une perspective de prévention.

BOURGUEIL Yann (groupe image, ENSP) *non transmis*
DEVELAY Aude (groupe image, ENSP) *non transmis*
RTF 19 / Session 1 / Salle E 308 / Mar 14 h 30

Les « mises en forme » de la fonction de coordination dans les réseaux de soins : entre dynamiques professionnelles et impératif gestionnaire

La « coordination » des soins est, depuis quelques années, un mot d'ordre partagé à la fois par les gestionnaires du système de soins en quête d'efficience, et par certains professionnels de santé qui y voient un moyen de reconnaissance ou de revalorisation de leur travail. L'étude des processus de formalisation qui entourent la coordination (la définition de son contenu et de ses modes de rémunération) apparaît comme un bon analyseur des dynamiques sociales (conflits ou tensions, négociations, compromis) et des éventuelles reconfigurations de pouvoirs entre les acteurs porteurs d'un impératif gestionnaire et les professionnels de santé et entre les professionnels de santé eux-mêmes (médecins, infirmières, psychologues ou assistantes sociales). De tels processus sont observables à la fois au niveau « micro » où émergent des outils de coordination et au niveau « macro » où se trouve légitimée la fonction de coordination, par son inscription dans des textes juridiques, par l'apparition de formations spécifiques ou d'associations des « professionnels de la coordination ». La formalisation de la coordination a été analysée dans le cadre des réseaux de soins (en gérontologie et en soins palliatifs) où la question de la coordination revêt une importance particulière. Si dans le cadre de la coordination de proximité autour du patient, les différents intervenants « sauvent les apparences » d'une prééminence du médecin, les compétences non cliniques apparaissent de plus en plus légitimes pour conduire la coordination d'ensemble du réseau et garantir sa pérennité financière. Du coup, d'autres professionnels que les médecins semblent prêts à investir ce nouveau « métier » (sinon profession) de la coordination.

DEMAILLY Lise (USTL, CLERSE) *demailly@ifresi.univ-lille1.fr*
RTF 19 / Session 1 / Salle E 308 / Mar 14 h 30

Etude d'un « dispositif interstitiel » dans le champ de la santé mentale

L'étude présentée ici s'inscrit dans une recherche plus large qui tente de repérer les dynamiques du champ de la prise en charge des troubles psychiques, et plus particulièrement les modifications concernant les relations de coopérations entre professionnels. Les professionnels de ce champ composent un ensemble très hétérogène quant aux formations, aux statuts, aux organisations où s'inscrit leur travail, aux modes de catégorisation du trouble, au rapport à l'usager : psychiatres du public, libéraux, généralistes, personnels des secteurs psychiatriques, psychologues publics et libéraux, psychothérapeutes, personnels du secteur médico-social, de la clinique psychosociale et du travail social etc. Le champ est fragmenté par les processus de construction de clientèles et de réseaux de clientèles, des offres diversifiées voire divergentes de prise en charge quant à leur philosophie du soin. On peut faire l'hypothèse que des réseaux de coopération s'y dessinent cependant, soit par coordination explicite (dispositifs-réseaux, ex réseau ville hôpital, réseau de prévention du suicide), soit par intégration de fonctions, dans des dispositifs « intermédiaires » à personnel polyvalent, qui se développeraient dans les interstices, dans les terrains abandonnés par les grandes institutions et par le travail libéral. Dans le cadre de cette hypothèse, j'ai personnellement enquêté pendant 9 mois auprès d'une association, AIDFAM, par observation, observation participante, documentation, entretiens auprès d'usagers et de professionnels. Il s'agira dans la communication d'affiner le concept de dispositifs interstitiels ou polyvalents.

MINO Jean-Christophe (groupe image, ENSP) *non transmis*
RTF 19 / Session 1 / Salle E 308 / Mar 14 h 30

Les « mises en forme » de la fonction de coordination dans les réseaux de soins : entre dynamiques professionnelles et impératif gestionnaire

La « coordination » des soins est, depuis quelques années, un mot d'ordre partagé à la fois par les gestionnaires du système de soins en quête d'efficience, et par certains professionnels de santé qui y voient un moyen de reconnaissance ou de revalorisation de leur travail. L'étude des processus de formalisation qui entourent la coordination (la définition de son contenu et de ses modes de rémunération) apparaît comme un bon analyseur des dynamiques sociales (conflits ou tensions, négociations, compromis) et des éventuelles reconfigurations de pouvoirs entre les acteurs porteurs d'un impératif gestionnaire et les professionnels de santé et entre les professionnels de santé eux-mêmes (médecins, infirmières, psychologues ou assistantes sociales). De tels processus

sont observables à la fois au niveau « micro » où émergent des outils de coordination et au niveau « macro » où se trouve légitimée la fonction de coordination, par son inscription dans des textes juridiques, par l'apparition de formations spécifiques ou d'associations des « professionnels de la coordination ». La formalisation de la coordination a été analysée dans le cadre des réseaux de soins (en gérontologie et en soins palliatifs) où la question de la coordination revêt une importance particulière. Si dans le cadre de la coordination de proximité autour du patient, les différents intervenants « sauvent les apparences » d'une prééminence du médecin, les compétences non cliniques apparaissent de plus en plus légitimes pour conduire la coordination d'ensemble du réseau et garantir sa pérennité financière. Du coup, d'autres professionnels que les médecins semblent prêts à investir ce nouveau « métier » (sinon profession) de la coordination.

GISQUET Elsa (CSO) *e.gisquet@cso.cnrs.fr*
RTF 19 / Session 1 / Salle E 308 / Mar 14 h 30

Les services hospitaliers, un observatoire du changement dans la santé ?

Les pratiques médicales font aujourd'hui l'objet de nombreuses réflexions, voir recadrages comme en témoignent les récentes avancées législatives (cf. la loi dite du droit des malades 2002). Mais comment rendre compte des évolutions de la médecine au niveau local ? Les activités de travail et les interactions dans le système de soins ont le plus souvent été appréhendées soit comme le résultat d'interactions individuelles, soit comme déterminées par des contraintes organisationnelles ou encore par l'environnement extérieur (univers technologique, recrutement des patients). L'étude du service hospitalier, comme entité traversée par des logiques organisationnelles, individuelles et morales, contingentes et interdépendantes, a jusqu'ici été négligée. Nous montrerons qu'il s'agit pourtant d'un angle pertinent d'analyse pour comprendre les évolutions du monde médical : la prise en compte de ces différentes dimensions endogènes permet d'identifier les cadres qui structurent l'action et partant, de saisir la dynamique de l'évolution des pratiques médicales. À partir de monographies tirées de l'étude de deux services de réanimation néonatale, nous identifierons les différentes variables qui affectent les jeux d'acteurs. Nous montrerons que chaque service construit ses propres règles de fonctionnement et modèles organisationnels, édicte des normes et des valeurs qui façonnent les modes de coopération au niveau local.

ROBELET Magali (GRAPHOS) *magali.robelet@wanadoo.fr*
SERRE Marina (GRAPHOS) *non transmis*
RTF 19 / Session 1 / Salle E 308 / Mar 14 h 30

Les « mises en forme » de la fonction de coordination dans les réseaux de soins : entre dynamiques professionnelles et impératif gestionnaire

La « coordination » des soins est, depuis quelques années, un mot d'ordre partagé à la fois par les gestionnaires du système de soins en quête d'efficience, et par certains professionnels de santé qui y voient un moyen de reconnaissance ou de revalorisation de leur travail. L'étude des processus de formalisation qui entourent la coordination (la définition de son contenu et de ses modes de rémunération) apparaît comme un bon analyseur des dynamiques sociales (conflits ou tensions, négociations, compromis) et des éventuelles reconfigurations de pouvoirs entre les acteurs porteurs d'un impératif gestionnaire et les professionnels de santé et entre les professionnels de santé eux-mêmes (médecins, infirmières, psychologues ou assistantes sociales). De tels processus sont observables à la fois au niveau « micro » où émergent des outils de coordination et au niveau « macro » où se trouve légitimée la fonction de coordination, par son inscription dans des textes juridiques, par l'apparition de formations spécifiques ou d'associations des « professionnels de la coordination ». La formalisation de la coordination a été analysée dans le cadre des réseaux de soins (en gérontologie et en soins palliatifs) où la question de la coordination revêt une importance particulière. Si dans le cadre de la coordination de proximité autour du patient, les différents intervenants « sauvent les apparences » d'une prééminence du médecin, les compétences non cliniques apparaissent de plus en plus légitimes pour conduire la coordination d'ensemble du réseau et garantir sa pérennité financière. Du coup, d'autres professionnels que les médecins semblent prêts à investir ce nouveau « métier » (sinon profession) de la coordination.

SAINSAULIEU Ivan (LSCI) *isainsau@wanadoo.fr*
RTF 19 / Session 1 / Salle E 308 / Mar 14 h 30

Organisation et culture hospitalières

Problématique : les niveaux culturels à l'hôpital. Terrains : 12 établissements publics et privés, tous services hospitaliers, toutes professions, tous grades. Technique : 450 entretiens semi-directifs, et observation participante. L'article se propose de rendre compte d'un aspect méconnu de l'organisation et de la culture hospitalières : l'importance pour les acteurs de terrain de la dimension du service. Transversale, la culture de service public est cependant à base professionnelle, renvoyant à des particularités de vie du travail, et son caractère interprofessionnel ne se manifeste que dans les « grandes occasions ». C'est ici qu'intervient tout l'intérêt d'une culture communautaire au niveau du service, relais d'identification collective bénéfique pour les acteurs au travail, même si elle rend difficile parfois la différence individuelle. On se propose de dresser une typologie des communautés hospitalières, plus ou moins ouvertes (urgences) ou fermées (bloc opératoire), plus ou moins traditionnelles (paternalisme) ou modernes (management moderne de proximité).

DARGELOS Bertrand (U Paris I, Centre de sociologie européenne) *bertranddargelos@free.fr*
RTF 19 / Session 2 / Salle E 308 / Mar 17 h 00

Les conditions sociales d'émergence et les transformations de la lutte antialcoolique en France au 20^{e} siècle

La constitution de l'alcoolisme comme catégorie médicale prend naissance dans la deuxième moitié du 19ème siècle et s'inscrit dans le cadre général de la lutte contre les fléaux sociaux (maladie mentale, tuberculose, syphilis). La lutte contre l'alcoolisme à cette époque prend essentiellement pour cible le comportement des classes populaires en s'appuyant sur les théories de la dégénérescence. L'unité du discours et des pratiques sur l'alcoolisme se confond alors avec les schèmes classificatoires que produit la médecine de la folie. Cette définition médicale de l'alcoolisme s'est transformée au cours d'un processus qui va marquer les modalités de gestion de la santé publique. On passe finalement d'un modèle d'hygiène sociale au 19ème siècle à un modèle centré sur la prévention des risques à la fin du 20ème siècle. C'est en effet à partir des années 50 que la politique de lutte contre l'alcoolisme évolue radicalement par la dissociation entre d'une part une politique publique de santé relativement démédicalisée centrée sur les dangers de l'alcool, qui ne s'adresse plus uniquement aux alcooliques identifiés par l'institution

médicale, et d'autre part la naissance d'un modèle médical curatif élaboré à partir du concept d'alcoolodépendance. C'est cette transformation que l'on se propose de retracer en nous appuyant sur l'histoire de l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie, dont l'origine remonte à 1872, et qui nous servira de fil conducteur afin de saisir les changements sociaux, institutionnels et médicaux intervenus dans le domaine pris au sens large de la santé publique.

DESPRIN-SAUZET Bénédicte (EHESS, CERMES) *benedicte.desprin.sauzet@wanadoo.fr*
RTF 19 / Session 2 / Salle E 308 / Mar 17 h 00

Transformation des lieux et des conditions d'exercice de la médecine libérale française

La communication que nous nous proposons de présenter s'inscrit dans une réflexion sociohistorique relative à l'évolution et à la transformation des lieux et conditions d'exercice de la médecine libérale. Cette réflexion a pour objet précis le regroupement des médecins libéraux. En effet, et en plus des grandes mutations que la démographie médicale a connues ces trente dernières années (spécialisation, féminisation), nous avons cherché à appréhender quantitativement et qualitativement une autre tendance ; celle consistant, pour les médecins libéraux, à ne plus travailler seuls sur leur lieu d'exercice libéral. Nous évoquerons et discuterons donc les résultats d'une enquête par questionnaires menée en 2000 auprès de 570 médecins libéraux associés d'Indre et Loire. L'analyse des résultats de cette enquête permet d'obtenir une mesure quantitative du regroupement et d'appréhender, outre les motivations à l'association, leurs conditions matérielles, économiques, professionnelles, historiques et géographiques. Cette enquête extensive a été complétée par une enquête qualitative auprès d'un échantillon représentatif du point de vue de la pertinence des premiers résultats. Ce deuxième volet vient valider, à l'aide des récits individuels d'associations, de nombreuses hypothèses dont celle, entre autres, de l'inéluctabilité du phénomène associatif chez les professionnels libéraux. Tout en tenant compte des apports de la sociologie des professions de santé, notre point de vue a nécessité, pour comprendre la tendance au regroupement, la mise en place d'un état des lieux quantitatif et qualitatif de la démographie médicale libérale. Cette démarche, au croisé de nombreuses disciplines des sciences humaines, permet aujourd'hui de saisir dans sa dimension théorique et surtout empirique les conditions de la transformation de l'exercice médical libéral français.

GUIRIMAND Nicolas (CSE, IRESCO) *insisyphe@club-internet.fr*
RTF 19 / Session 2 / Salle E 308 / Mar 17 h 00

Histoire sociale de la construction d'une spécialité hors pair : la chirurgie esthétique

Au début du XXe siècle, alors que le processus de spécialisation de la chirurgie tend à s'accentuer, quelques chirurgiens se proposent d'ouvrir un domaine de pratique d'un genre nouveau : l'intervention à des fins esthétiques sur des corps ne présentant ni pathologie, ni anomalie congénitale, ni handicap fonctionnel. Cet espace de pratique, à ses débuts circonscrit à la chirurgie de la face, s'étend rapidement durant la période d'entre-deux-guerres en s'appliquant à toutes les parties molles du corps (à des ventres, à des seins etc.). Ce n'est qu'au milieu des années 1950 qu'il commence à se structurer et à écrire son histoire objectivée dans des formes de spécialisation réifiées tels les instruments médicaux, les établissements spécialisés (Collèges, cliniques etc.), les associations de spécialistes (sociétés savantes, syndicats), le droit... Et ce dans un rapport de force oscillant de la dépendance à la chirurgie plastique à la rupture, et dans un rapport de concurrence avec d'autres disciplines (ORL, gynécologie etc.).

PINELL Patrice (INSERM, Centre de sociologie européenne, IRESCO) *pinell@iresco.fr*
RTF 19 / Session 2 / Salle E 308 / Mar 17 h 00

Construction d'une spécialité, enjeu d'autonomie et réformes pédagogiques : le cas de la psychiatrie française

La création d'un CES de psychiatrie, fin 1968, donne à la discipline le statut de spécialité médicale à part entière et met un terme à la domination qu'exerçait jusque-là la minorité des neuropsychiatres universitaires sur le monde des médecins des hôpitaux psychiatriques. Dans les années qui suivent, une recomposition majeure de ce sous-champ s'opère, caractérisée par l'accélération de la politique de sectorisation et le développement considérable de la psychiatrie d'exercice libéral. Dans ce contexte, l'organisation du CES devient un enjeu majeur pour tous ceux qui, regroupés dans le Syndicat des psychiatres français, cherchent à renforcer l'autonomie relative de la spécialité. Mais la mise en œuvre d'un dispositif de formation prenant en compte les spécificités de la psychiatrie soulève des problèmes insolubles dans le cadre existant. Un important débat organisé par le syndicat débouche sur l'idée de donner à la formation un statut post-universitaire. La revendication tourne court dès lors que l'État s'engage dans une réforme supprimant les CES et liant l'enseignement des spécialités à l'internat. L'inclusion de la psychiatrie dans cette refonte de l'enseignement médical, remodèle le sous-champ. Tout en perdant en autonomie, celui-ci est travaillé par un processus de différenciation qui hiérarchise les hôpitaux de secteur, fait émerger un nouveau pôle hospitalo-universitaire dominant qui s'attachera à normaliser l'enseignement de la discipline sur le modèle médical.

TOURNAY Virginie (Centre de Recherches et d'Etudes sur la Décision Administrative et Politique, U Paris I) *vtournay@yahoo.fr*
RTF 19 / Session 2 / Salle E 308 / Mar 17 h 00

La mise en politique des savoirs biomédicaux contemporains : de la construction scientifique d'une connaissance médicale à ses inscriptions institutionnelles

En une quarantaine d'années, le complexe biomédical français est devenu la principale administration du vivant avec son artillerie technique et ses comités d'expertise. Le fonctionnement et les manifestations de cette recherche biomédicale se doublent d'une mise en discours des moyens de production du savoir expert et de ses conditions d'applications à la population. Dès lors, pourquoi une formulation politique des aspects techniques de la médecine est-elle particulièrement marquée ? Cette interrogation implique de considérer la mise en politique des savoirs médicaux non pas comme un préalable à l'analyse mais en tant que point focal de notre étude. La bioéthique est un espace discursif particulier. Tout d'abord, elle inclut dans son travail de délibération, des faits scientifiques nouveaux, dont le réseau de légitimation reste à établir. Ensuite, elle se situe au carrefour de la production des savoirs biomédicaux, de leur qualification sociale et de leur institutionnalisation. Enfin, elle fournit un terreau privilégié des négociations institutionnelles autour du contenu des savoirs médicaux. Le comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) est un objet institutionnel de prédilection pour aborder la bioéthique. Des entretiens menés auprès de ses membres permettront de retracer les récits d'une innovation médicale. Nous montrerons que cette instance consultative concourt à la régulation de la normativité scientifique et à la renégociation des frontières des pratiques médicales et scientifiques.

CALVEZ Marcel (Lab. d'anthropologie et de sociologie, U. Rennes 2) *marcel.calvez@uhb.fr*
RTF 19 / Session 3 / Salle E 308 / Mer 14 h 30

L'accès tardif aux soins des malades du sida : un enjeu d'articulation d'une question médicale et d'une analyse sociologique

Une recherche en cours, menée dans le cadre de l'ANRS, porte sur l'accès tardif aux soins de personnes séropositives et malades du sida. Dans une première phase, 26 entretiens approfondis (16 F, 10 H) ont été menés auprès de personnes ayant un premier accès aux soins avec un taux de CD4 inférieur à 350/mm3. Les entretiens font émerger une absence de perception d'une possibilité d'exposition au VIH. Elle s'accompagne d'une distance sociale et culturelle au système de soin, qui se traduit par une atténuation profane de signes cliniques et par une relation singulière au médecin généraliste. Resituer ce point de vue des malades sur l'accès tardif aux soins génère des tensions entre une perspective sociologique et une perspective médicale. Elles engagent une articulation entre la production de connaissances et la réponse à la demande sociale au cours de la sociologie médicale. Les premiers éléments de la recherche serviront à poser les enjeux et les modalités de l'articulation entre des objectifs de connaissance et d'intervention médicale et la constitution d'un point de vue sociologique.

DECHAMP LE ROUX Catherine (Centre de recherche sur les actions locales, U. Paris XIII) *Cdechamp@smbh.univ-paris13.fr*
RTF 19 / Session 3 / Salle E 308 / Mer 14 h 30

L'expertise du patient

L'éducation du patient est devenue un enjeu majeur pour la prise en charge des maladies chroniques. Cette recherche propose de discuter de l'expertise du patient qui repose sur un nouveau partage de connaissances et sur un nouveau rapport de forces entre soignants et soignés. Plusieurs facteurs dont la proto - professionnalisation des patients peuvent expliquer cette évolution. Les droits du malade ont favorisé la reconnaissance d'une expertise du patient grâce à une information partagée. On peut faire l'hypothèse que les associations de malades ont joué un rôle déterminant dans ce nouveau partage et ont contribué à la nouvelle prise en compte des compétences du patient. Une analyse qualitative a été réalisée sur les objectifs affichés par les associations de malades (1 200 recensés en France en 1998). Les résultats de ces données montrent que les associations de malades contribuent à ce mouvement de réappropriation de la santé. C'est un fait observable depuis une décennie. Certaines associations ont un rôle moteur dans la diffusion des connaissances scientifiques et médicales. Dans certains cas, elles contribuent à la prise en compte de compétences spécifiques liées à l'expérience de la maladie.

FERNANDEZ Guillaume (U de Bretagne Occidentale, ARS) *Guillaume.Fernandez@univ-brest.fr*
RTF 19 / Session 3 / Salle E 308 / Mer 14 h 30

Approches profanes de la santé et logiques de recours thérapeutiques. Le cas de mères de famille

La proposition suivante a pour objet la construction d'une relation thérapeutique par des mères de famille, gestionnaires de la santé de la famille et, à ce titre, dépositaires d'une forme de mémoire médicale du groupe. Nous partons de l'idée que le point de vue de l'usager (ici les femmes dans leur rôle de mère) prend un caractère opératoire dans la relation au(x) médecin(s). Il s'inscrit dans une logique de fonctionnement conjoint, de coopération dans l'activité de soin entre médecins et femmes. Notre perspective s'appuie sur une analyse critique des premières approches de T. Parsons. Elle tente de remettre en perspective le point de vue de l'usager en montrant comment celui-ci investit dans ses rapports au monde médical un point de vue, une rationalité, des éléments de culture et de connaissance dont il entend faire valoir la validité. Elle introduit dans l'analyse la question de la participation de profanes non malades dans l'activité médicale. Nous chercherons donc à voir comment ces personnes construisent un espace propre où faire entendre leur point de vue, pour développer ces activités de santé. À partir d'une étude statistique (N = 195) et d'un corpus d'entretiens (N = 45) nous avons pu construire une première typologie (trois groupes de femmes ayant chacun une manière particulière d'articuler un rapport à la santé familiale et un usage de l'offre de soins). Elle nous servira à interroger la pluralité des conceptions et des pratiques de santé dans notre société et à tracer des perspectives d'analyse sur la question de leur intégration dans des politiques publiques et des dispositifs sociaux spécifiques.

FERRAND Alexis (U. Lille I, CLERSE) *Alexis.ferrand@univ-lille1.fr*
RTF 19 / Session 3 / Salle E 308 / Mer 14 h 30

Réseaux de discussion et cognitions

Les représentations de la maladie, de la santé, de la mort, plus récemment du risque, sont des objets canoniques de la sociologie qui a cherché à dévoiler comment le social encadre et interprète, à la limite induit, des processus physiologiques. Mais la transformation ou la reproduction à l'identique de ces représentations est une question moins explorée que leurs effets. Le paradigme de l'interactionisme structural mobilisant les méthodes d'analyse des réseaux personnels permet d'avancer en ce domaine : les contenus cognitifs et normatifs sont réactualisés en permanence sous la pression des situations rencontrées par les acteurs, des informations accessibles, et des échanges interpersonnels. A coté du rôle du soutien social dans la délivrance des soins profanes, l'accès aux soins ou le réconfort, on met en évidence l'effet du capital social, c'est à dire l'effet de certaines relations formant des structures spécifiques, sur les processus cognitifs. En présentant les résultats d'une enquête par questionnaire menée auprès de 500 personnes dans deux localités du Nord - Pas de Calais, et qui décrit les réseaux de discussion sur la santé ainsi que des jugements sur les soins, la communication présente deux points : a) les logiques qui permettent l'existence de relations interpersonnelles de discussions sur des questions de santé ; b) l'effet de ces relations de discussion sur la capacité d'exprimer des jugements sur les soins.

MOUGEL-COJOCARU Sarra (CERLIS, Paris V) *Mougel-cojocaru@wanadoo.fr*
RTF 19 / Session 3 / Salle E 308 / Mer 14 h 30

Accompagner son enfant lors d'une consultation spécialisée : le « dur métier » de parent

Dans le cadre d'une thèse portant sur les politiques d'accueil des familles à l'hôpital, nous avons observé le déroulement de deux consultations spécialisées en hépatologie. Cette « scène » au contenu fortement ritualisé permet de faire émerger le rôle attendu des parents d'enfant malade et les éventuels dépassements de rôle associés. Il s'agit de tester l'hypothèse d'une professionnalisation du rôle de parent qui semble aujourd'hui s'opérer dans le champ familial. Dans quelle mesure la métaphore du « métier » – devenue familière en sociologie de l'éducation – permet-elle de qualifier l'activité des parents lors de ces consultations ? La constitution « profane » de dossiers retraçant la trajectoire médicale de l'enfant, la prise de notes préalables pour sérier les questions à poser et l'usage d'un agenda réservé au suivi médical de l'enfant sont quelques exemples des

dispositifs mis en œuvre par les parents qui fonctionnent en miroir avec les pratiques des médecins eux-mêmes. Le bon déroulement de la consultation demande également un savoir-faire et un savoir-être de la part du ou des parents présents variables selon l'âge de l'enfant. Les parents doivent être à même de renseigner le médecin sur le cours pris par la maladie depuis la dernière consultation et prendre part aux décisions. Lorsqu'ils ne parviennent pas à développer cet « art composite », les médecins doivent trouver des substituts, ce qui permet de saisir « en creux » les composantes d'un rôle prescrit, ordinairement engluées dans la naturalité supposée de la participation parentale.

BLOY Géraldine (Centre G. Chevrier, LATEC) *geraldine.bloy@u-bourgogne.fr - gbloy1@9online.fr*
RTF 19 / Session 4 / Salle E 308 / Mer 17 h 00
Du stage chez le praticien à l'entrée en médecine générale
La communication présentera une enquête sociologique en cours sur la formation des futurs médecins généralistes et les conditions de leur découverte de l'exercice de la médecine générale libérale au sortir d'une formation exclusivement hospitalo-universitaire. Depuis 1997, les futurs généralistes font en effet un stage obligatoire de 6 mois au sein d'un cabinet de médecine générale au côté d'un omnipraticien maître de stage qui les guide dans leur prise d'autonomie progressive. Ce stage constitue un objet sociologique privilégié au moins sous trois aspects : il permet d'approfondir la réflexion sur les spécificités tant cognitives que relationnelles d'une médecine générale encore peu connue des sociologues de la santé, en croisant le regard neuf mais informé des stagiaires et le discours de maîtres de stage expérimentés ; il permet de travailler les problèmes de transmission professionnelle entre générations de médecins durant le stage et d'envisager au-delà la dialectique reproduction/changement social d'une profession ; l'instauration du stage chez le praticien constitue enfin un temps fort du processus en cours de reconnaissance institutionnelle de la médecine générale au sein des facultés de médecine. L'enquête est conduite auprès des stagiaires et des maîtres de stage de différentes facultés, selon une méthodologie qualitative. Elle prolonge des études classiques sur la socialisation professionnelle des médecins en faisant écho plus précisément au travail d'I. Baszanger sur l'entrée en médecine générale à une époque où, faute de stage, l'essentiel des adaptations à ce contexte d'exercice devait être improvisé par chaque médecin à l'occasion des remplacements.

CARRICABURU Danièle (U de Rouen, GRIS? CERMES) *carricab@epeire.univ-rouen.fr*
RTF 19 / Session 4 / Salle E 308 / Mer 17 h 00
Accoucher à l'hôpital : De la gestion technique du risque à celle du travail
A partir d'une enquête de terrain réalisée dans des maternités de niveaux différents, il s'agit d'examiner comment les possibilités techniques, telles qu'elles existent actuellement, peuvent être utilisées par les professionnels comme ressources face à l'incertitude de l'accouchement et à sa rationalisation probabiliste qu'en est le « risque obstétrical ». On verra comment ces techniques peuvent être détournées de leur fonction première dans une utilisation « préventive » afin de gérer le temps et le « confort » des professionnels, alors que ces mêmes techniques, dont l'utilisation première vise à réduire le risque « naturel », peuvent conjointement produire du « risque iatrogène ». Parmi les différentes possibilités techniques que les professionnels peuvent utiliser pour gérer le risque potentiel engendré par l'accouchement, on a sélectionné celles qui étaient évoquées le plus souvent dans les entretiens —que ce soit par les obstétriciens ou les sages-femmes— et couramment rencontrées dans les observations ou dans l'analyse des dossiers : déclenchement, travail dirigé, césarienne et péridurale.

CASTRA Michel (U. Lille I, CLERSE) *Castramichel@aol.com*
RTF 19 / Session 4 / Salle E 308 / Mer 17 h 00
Les médecins en soins palliatifs : conceptions de l'identité professionnelle et travail de légitimation
Cette communication se propose de comprendre et d'analyser les discours des médecins des soins palliatifs sur le sens de leur engagement et de leur pratique. L'entrée dans cet univers particulier correspond pour eux à une volonté de rupture avec la pratique antérieure souvent jugée insatisfaisante. C'est en d'autres termes un choix par la négative qui constitue la dynamique initiale d'entrée dans le milieu. On s'intéressera au phénomène de recomposition et reconstruction d'une identité professionnelle d'autant plus nécessaire que le statut du médecin ne va plus de soi dans un contexte où la logique soignante devient déterminante en raison de l'importance des soins de nursing et de confort. Travaillant dans ce qui constitue l'échec des autres médecins, et devant la difficulté à « exister » en tant que médecins en soins palliatifs, ces derniers sont ainsi amenés à renégocier le cadre de leur intervention et à argumenter le bien-fondé de leur utilité professionnelle et de leur expertise. Le risque de contamination morale de la mort et la dévalorisation de statut qui en découle contraint donc ces médecins à construire de nouvelles formes de légitimation professionnelle s'appuyant sur d'autres conceptions de l'activité médicale. Nous proposons, à partir d'entretiens semi-directifs et de l'observation directe, d'analyser le travail de redéfinition et de légitimation de cette nouvelle pratique en rupture avec le paradigme curatif dominant. De même, nous envisagerons la pluralité des principes de différenciation des identités professionnelles à l'¡uvre chez ces médecins en fonctions de leurs itinéraires, de leurs appartenances organisationnelles et de leurs conceptions de la pratique médicale palliative.

HERVIEU Stéphanie (U. de Rouen, IRED, CA-Céreq de Rouen) *stephanie.hervieu@wanadoo.fr*
RTF 19 / Session 4 / Salle E 308 / Mer 17 h 00
La question du vieillissement et de sa prise en charge à l'hôpital : le cas de malades opérés d'une fracture du col du fémur
Les fractures de l'extrémité supérieure du fémur (FESF) représentent un motif fréquent d'admission dans les établissements de soins, en France (11 pour 1000 femmes entre 75 et 84 ans, 33 pour 1000 femmes au-delà de 85 ans) et dans les pays industrialisés. En raison du vieillissement de la population, l'incidence des FESF devrait augmenter de façon exponentielle dans les pays industrialisés dans les années à venir. La prise en charge médicale de ce type de pathologie nécessite la coopération de nombreux services et de multiples interfaces professionnelles. Les discours, pratiques et représentations professionnelles montrent que le statut de patient fait souvent l'objet d'un étiquetage par les professionnels. C'est un patient dit « lourd » qui demande un suivi complexe et qui développe des problèmes cliniques qui se surajoutent à la pathologie. Les soignants sont non seulement aux prises avec ces contraintes, mais également confrontés à une technicisation de leurs pratiques qui vient nuire à la qualité des soins dispensés. Parallèlement, en nous intéressant à ce type de pathologie, nous souhaitions mettre en exergue deux phénomènes : (1) La question du vieillissement et de sa prise en charge par la chirurgie ou la médecine qui se traduit par une

augmentation des interventions chirurgicales et (2) l'adaptation des pratiques professionnelles des soignants à ces nouveaux patients.

KENTISH-BARNES Nancy (U. Bordeaux II, LAPSAC) *nancykentish@hotmail.com*
RTF 19 / Session 4 / Salle E 308 / Mer 17 h 00

La production de la mort en réanimation

La décision de limitation ou d'arrêt thérapeutique en réanimation s'inscrit dans une « culture de service » et peut donc varier d'un site à un autre. Le contexte médical dans lequel se prend cette décision ne peut plus faire l'économie de la société qui l'entoure : les médecins assument de plus en plus le rôle de régulation et de production de la mort. Avec l'évolution de la technique, la mort n'est plus « naturelle » : c'est une construction. L'intervention médicale engendre désormais ses propres risques que l'équipe médicale doit mesurer, prendre en charge et même assumer sur un plan personnel. La construction de la mort se fait ainsi dans des conditions d'incertitude et de risque pour les équipes. De par cette incertitude, l'acte de fin de vie est sous-tendu par des valeurs subjectives qui viennent délibérément combler ces zones grises : l'engagement de l'individu est donc total et le travail peut alors devenir une véritable épreuve. Les décisions de fin de vie se déroulent ainsi dans un processus complexe. Elles sont à l'intersection d'enjeux moraux et sociaux (définition de la qualité de vie, production de la mort etc.), d'enjeux professionnels (reconnaissance de certains groupes par exemple, intervention de comités d'éthique, rapports à l'institution) et d'enjeux relationnels (interaction avec les proches, interactions entre différents « segments » de la profession). La mort devient le fruit d'une véritable construction, dont les mécanismes sont à la fois à rattacher au contexte local mais aussi au contexte plus large qui est celui de la société dans son ensemble.

PELLISSIER Anne (U de Caen) *apellissier@mrsh.unicaen.fr*
RTF 19 / Session 4 / Salle E 308 / Mer 17 h 00

L'anticipation de la maladie : un projet médical ?

Il semble qu'on assiste actuellement à la médicalisation d'une nouvelle « séquence » de maladie : l'avenir pathologique : Les innovations techniques permettent maintenant de « prédire » l'émergence d'une maladie longtemps à l'avance : les médecins peuvent désormais détecter le gène de la Chorée de Huntington, lequel annonce l'apparition, autour de 40-50 ans, d'une maladie neurologique incurable. Nombre de prédispositions génétiques, indiquant des risques plus ou moins importants de développer des pathologies plus ou moins graves, ont été mises à jour. L'anticipation de la maladie ne se révèle pas toujours aussi « technologique ». Le développement de l'épidémiologie a permis de découvrir la valeur « prédictive » de nombre de « constantes physiologiques » : ainsi, la mesure de la tension artérielle est-elle devenue un élément « consacré » du rituel de la consultation médicale. La banalité du geste nous cache souvent le fait qu'il s'agit là encore de l'évaluation du risque ultérieur de développer une pathologie. L'anticipation médicale de la maladie dessine un nouveau territoire pour l'action médicale, celui du « risque de maladie ». En effectuant des entretiens avec des médecins travaillant dans des CHU, nous avons cherché à comprendre tant les circonstances qui les amènent à « produire » de l'anticipation, que les « actions » qu'ils engagent à son égard (qu'est-ce que « soigner » un risque ?) et les « jugements » qu'ils émettent sur cette orientation de l'activité médicale.

SITBON Audrey (CERMES) *sitbon@ext.jussieu.fr*
MAHE Typhaine (CREDOC) *non transmis*
RTF 19 / Session 5 / Salle E 308 / Jeu 14 h 00

Représentations des soins palliatifs et de l'accompagnement de la fin de vie

Une étude pour l'INPES a permis d'explorer les connaissances et représentations de la population et des professionnels de santé à l'égard des soins palliatifs et de l'accompagnement de fin de vie. Elle a été menée sur deux sites (Moselle, banlieue parisienne) à partir de 52 entretiens semi-directifs. L'évocation de la prise en charge des malades en fin de vie renvoie entre autres à la question de l'accélération de la mort. Les modalités de ce débat sont liées aux représentations du soulagement de la douleur et de l'euthanasie. Il existe une grande variabilité dans la représentation du traitement de la douleur physique et morale. L'idée d'une douleur physique non maîtrisable est directement liée aux expériences vécues par les personnes interrogées. Dans quelles conditions cette idée s'accompagne-t-elle de la croyance selon laquelle abréger la vie est une façon acceptable de soulager les souffrances du malade ? Accélérer la mort et acte d'euthanasie sont des notions proches mais pas équivalentes. L'accélération de la mort des personnes malades peut s'obtenir par différents procédés : l'administration d'un produit mortel à la demande du malade, l'arrêt des soins qui peuvent prolonger artificiellement la vie, ou l'administration de morphine à haute dose pour soulager des souffrances intolérables. Dans quelle mesure le terme d'euthanasie se rapporte-t-il à ces pratiques ? Quels liens peut-on établir entre les soins palliatifs et ces questions ? Les connaissances sur les soins palliatifs sont en général soit lacunaires, soit imprécises. Il s'agira, ici, d'explorer les représentations et attitudes autour des notions d'accélération de la mort et d'euthanasie, et d'envisager la place des soins palliatifs dans ces débats. On s'attachera également pour chaque point à comparer systématiquement les positions de la population, des professionnels de santé et des politiques sur ces questions.

CRIBIER Françoise (LASMAS, Institut du longitudinal, EHESS) *cribier@iresco.fr*
RTF 19 / Session 5 / Salle E 308 / Jeu 14 h 00

La santé auto-estimée des retraités : une étude longitudinale

On se propose d'analyser les données collectées lors du long suivi d'une cohorte de retraités parisiens nés autour de 1907, et d'abord la notion de santé auto estimée (SAE), et les différences d'estimation selon le genre et la catégorie sociale. Toutes les variables sociales (niveau d'instruction, anciens métiers, revenu, catégorie sociale du ménage, origines socio-géographiques …) sont liées à la SAE, et plus encore à une variable qui décrit à la fois SAE et mobilité – estimée, elle aussi. On s'intéresse aussi au lien de la SAE et du moral (beaucoup plus fort pour les hommes). Ces variables sociales ont encore plus d'influence sur la SAE des hommes que sur celle des femmes, et avec les années toutes ces variables sociales voient leur rôle diminuer fortement. Enfin on compare cette cohorte à celle qui est arrivée 12 ans plus tard à la retraite. Malgré une retraite plus précoce, une instruction supérieure, des métiers souvent moins durs, la SAE n'est pas vraiment meilleure à composition sociale identique, alors que l'état de santé « réel » semble meilleur, et que mortalité et invalidité sont nettement inférieures.

DECOURCHELLE Denis (Modus, IRTS de Bordeaux) *denis.decourchelle@wanadoo.fr*
RTF 19 / Session 5 / Salle E 308 / Jeu 14 h 00

Transmission de l'expérience et valeurs culturelles. Exemples d'adolescents et jeunes adultes ayant une déficience motrice

A l'occasion d'une enquête effectuée pour la DRASS Aquitaine en 2001-2002, portant sur les représentations de la santé chez les jeunes ayant un handicap moteur, j'ai eu l'occasion de rencontrer des professionnels, des familles et des jeunes autour d'un certain nombre d'items relatifs à la santé. Il en ressort que pour cette nouvelle génération de jeunes handicapés, il arrive que l'expérience même du handicap, de naissance ou survenu, puisse comporter des aspects positifs et transmissibles, à d'autres handicapés mais également à des valides. Cette représentation de soi, de l'expérience biographique, entre parfois en conflit avec des logiques institutionnelles mais également des valeurs « culturelles » attribuées à l'épreuve du handicap. Je souhaiterais, sur la base de témoignages concrets, développer ces enjeux identitaires et montrer en quoi ils mettent en cause certains aspects de la « prise en charge » du handicap, en quoi ils témoignent également des changements d'attitudes à l'intérieur de notre société.

FERONI Isabelle (U. de Nice Sophia-Antipolis, INSERM) *feroni@marseille.inserm.fr*
RTF 19 / Session 5 / Salle E 308 / Jeu 14 h 00

La production des normes thérapeutiques dans les traitements de substitution en médecine de ville

L'introduction de la buprénorphine haut dosage (BHD) en médecine de ville constitue une des innovations sanitaires majeures dans le champ de la prise en charge de la dépendance aux opiacés au cours de la décennie passée. La diversité des normes thérapeutiques et de leurs principes de légitimation peut être à l'origine d'une importante hétérogénéité des modalités de prescription et de suivi qui sont susceptibles de réactiver des représentations traditionnelles du toxicomane mauvais patient chez les médecines généralistes. Enfin la double carrière du produit de substitution sur le marché pharmaceutique et sur celui des drogues, contribue à brouiller les limites médicales de la situation thérapeutique. Afin d'éclairer les processus de production normative liés à la mise en œuvre de cette innovation antérieurement définie par des caractères de déviance, nous rendrons compte d'une enquête qualitative portant pour l'une sur l'observation des débats au sein d'associations médicales locales et pour l'autre sur les pratiques de prescription vis à vis de patients substitués suivis en médecine de ville (enquête transversale par questionnaire téléphonique auprès de 700 médecins). Les résultats montrent qu'une des manifestations du processus de médicalisation de cette pratique concerne les conditions de maintien de la définition thérapeutique du traitement, dont les limites s'assouplissent au fur et à mesure que la formation des médecins s'élève ou que l'engagement dans la pratique substitutive s'accroît. Cette mise en perspective nous permettra d'interroger les conditions sociales de construction d'une représentation médicalisée tant de la toxicomanie comme pathologie que du toxicomane comme patient.

LARROUY Muriel (Lab. G. Friedmann, U. Paris I) *mlarrouy@yahoo.fr*
RTF 19 / Session 5 / Salle E 308 / Jeu 14 h 00

L'évolution de la notion de handicap et le développement de l'accessibilité aux transports

Voir résumé dans le RTF 6 session 1

PIN Stéphanie (INPES) *non transmis*
RTF 19 / Session 5 / Salle E 308 / Jeu 14 h 00

Représentations des soins palliatifs et de l'accompagnement de la fin de vie

Une étude pour l'INPES a permis d'explorer les connaissances et représentations de la population et des professionnels de santé à l'égard des soins palliatifs et de l'accompagnement de fin de vie. Elle a été menée sur deux sites (Moselle, banlieue parisienne) à partir de 52 entretiens semi-directifs. L'évocation de la prise en charge des malades en fin de vie renvoie entre autres à la question de l'accélération de la mort. Les modalités de ce débat sont liées aux représentations du soulagement de la douleur et de l'euthanasie. Il existe une grande variabilité dans la représentation du traitement de la douleur physique et morale. L'idée d'une douleur physique non maîtrisable est directement liée aux expériences vécues par les personnes interrogées. Dans quelles conditions cette idée s'accompagne-t-elle de la croyance selon laquelle abréger la vie est une façon acceptable de soulager les souffrances du malade ? Accélérer la mort et acte d'euthanasie sont des notions proches mais pas équivalentes. L'accélération de la mort des personnes malades peut s'obtenir par différents procédés : l'administration d'un produit mortel à la demande du malade, l'arrêt des soins qui peuvent prolonger artificiellement la vie, ou l'administration de morphine à haute dose pour soulager des souffrances intolérables. Dans quelle mesure le terme d'euthanasie se rapporte-t-il à ces pratiques ? Quels liens peut-on établir entre les soins palliatifs et ces questions ? Les connaissances sur les soins palliatifs sont en général soit lacunaires, soit imprécises. Il s'agira, ici, d'explorer les représentations et attitudes autour des notions d'accélération de la mort et d'euthanasie, et d'envisager la place des soins palliatifs dans ces débats. On s'attachera également pour chaque point à comparer systématiquement les positions de la population, des professionnels de santé et des politiques sur ces questions.

VELPRY Livia (CESAMES, Paris V) *liviavel@yahoo.fr*
RTF 19 / Session 5 / Salle E 308 / Jeu 14 h 00

La notion de « point de vue » du patient en psychiatrie dans les sciences sociales

L'apparition de nouveaux acteurs dans le champ de la psychiatrie, notamment la visibilité sociale et politique croissante des associations d'usagers de la psychiatrie et de familles a été de pair avec la large diffusion de l'idée de « place » et de « point de vue » du patient. Dans les sciences sociales, la prise en compte d'un aspect « subjectif » est devenue un impératif incontournable. Comment ces notions sont-elles construites dans la littérature en sciences sociales américaine sur la psychiatrie et la maladie mentale ? Deux approches dominent cette littérature : les travaux d'évaluation, qui s'appuient sur des modèles expérimentaux, avec un « point de vue » intégré comme une nouvelle variable ; les travaux d'orientation plus anthropologique, où « l'expérience subjective » est maintenant un objet central, saisi et constitué au moyen du récit. A l'analyse, la construction de ces notions apparaît comme problématique pour les deux approches. De plus, ces deux orientations non étanches, l'une tournée vers l'évaluation pragmatique, l'autre vers la compréhension, entretiennent des rapports complexes avec les champs de la clinique et de la recherche en psychiatrie, qu'il importe d'analyser. Dans ce cadre, les notions de « place » et de « point de vue » du patient sont utilisées dans des perspectives « politiques » opposées. Cette polarisation est problématique dans la mesure où elle ne permet pas de restituer les dilemmes rencontrés dans la pratique entre approche clinique et respect des droits du patient, ni les négociations qui s'y produisent nécessairement.

RTF 20 : Méthodes

BRUGIDOU Mathieu (CIDSP, EDF Ret D) *mathieu.brugidou@edf.fr*
MANDRAN Nadine (CIDSP, Grenoble) *mandran@cidsp.upmf-grenoble.fr*
RTF 20 / Session 1 / Salle E 104 / Mar 14 h 30

Méthodes et stratégies d'analyse des questions ouvertes du Panel Electoral Français

Cette intervention se propose de décrire un dispositif d'enquête électoral qui comporte de nombreuses questions ouvertes, puis de détailler les stratégies d'analyses retenues et enfin, à partir de quelques exemples de traitement, de montrer les avancées méthodologiques –et leurs limites– des approches mêlant des dimensions quantitative et qualitative. Lors de la séquence électorale du printemps 2002, un dispositif d'enquête comprenant un panel a permis de mesurer les opinions et les comportements politiques des français en trois vagues d'enquêtes. La première partie de la communication indiquera les différents problèmes posés par ce type de dispositif qui s'avèrent plus ou moins bien traités actuellement : élaboration d'une typologie de questions ouvertes, place de la question ouverte dans le questionnaire, interactions enquêteur/enquêté… Les réponses à une partie de ces questions ont été intégralement retranscrites et ont été analysées par le logiciel d'analyse textuelle Alceste. Le choix de ces questions ainsi que l'approche en terme d'analyse des données textuelles seront explicités dans un deuxième temps de l'intervention. Les stratégies d'analyse seront commentées à deux niveaux : au niveau linguistique, en montrant en quoi, la méthode –au delà de l'analyse thématique– permet de faire apparaître des discours ; au niveau de la sociologie politique, en explicitant certaines des hypothèses guidant les stratégies d'analyse. Il est par ailleurs possible de croiser les classes produites par Alceste avec les questions fermées et de revenir à une approche « explicative » plus classique. Ces protocoles posent toutefois une série de questions épineuses tant du point de vue technique qu'épistémologique que nous aborderons dans une troisième partie.

DALUD-VINCENT Monique (U. Lyon II) *monique.dalud-vincent@univ-lyon2.fr*
RTF 20 / Session 1 / Salle E 104 / Mar 14 h 30

L'analyse de réseaux à la croisée des méthodes

Notre recherche s'inscrit dans deux traditions d'analyse des réseaux sociaux, celles qui privilégient un point de vue holiste et qui ne laissent aucune place aux attributs intrinsèques des individus du réseau et celles qui privilégient les processus des acteurs en mettant l'accent sur des modèles génératifs. Notre méthode propose une double approche de la structure : une approche « descriptive » (mise en évidence de la configuration des liens interpersonnels) et une approche « explicative » (en utilisant des données issues de questionnaires et d'entretiens). Le logiciel RESO est spécialement conçu pour répondre à cette exigence. Il permet de corréler et de visualiser les informations caractérisant les individus et les positions dans le réseau de relations. Nous l'avons utilisé pour décrire et mieux comprendre les relations de travail au sein d'une organisation scolaire (un lycée professionnel). La mise en évidence d'une configuration des liens interindividuels de type centre/périphérie a permis à la fois d'éclairer et de conforter une analyse sociologique sur les formes de la mobilisation politique des acteurs. Cette forme duale, complétée par une information sur les caractéristiques individuelles, a permis de dépasser une analyse descriptive de type structuraliste tout en abordant la configuration d'ensemble d'une organisation.

DUFOULON Serge (U. Grenoble II) *serge.dufoulon@free.fr*
RTF 20 / Session 1 / Salle E 104 / Mar 14 h 30

Un navire de guerre à l'épreuve des sociologues

Pour réaliser son travail le sociologue peut utiliser une ou différentes méthodes d'approches afin de circonscrire son objet. Les travaux que nous avons réalisés en équipe sur la marine nationale nous ont permis de mettre à l'épreuve plusieurs techniques d'investigation. Selon les difficultés rencontrées sur le terrain, les questionnements qui nous habitaient, et les personnalités distinctes des chercheurs en présence, nous avons pratiqué l'entretien, le questionnaire, les observations en situation d'observation participante. Cette communication à pour but de faire visiter les coulisses d'une équipe de chercheurs et de la façon dont ils ont appréhendé et examiné à partir de la sociologie du travail cette curiosité qu'est un bateau de guerre et son équipage en ordre de marche. Trois chercheurs cela fait beaucoup et peu à la fois, comment ne pas profiter de cette opportunité des multiples pour ne pas questionner le chercheur comme sujet ou « médiateur épistémologique », on pourrait peut être alors comprendre comment la recherche n'est pas qu'affaire de méthodes et de compétences, mais aussi d'expérience, d'histoire et d'un certain regard… et enfin que pour constituer une équipe de recherche il faut être plus d'un !

MOINE Michel (CIDSP, Labsad, Grenoble) *Michele.Moine@iut2.upmf-grenoble.fr*
SALOMON Annie-Claude (CIDSP, Grenoble) *salomon@cidsp.upmf-grenoble.fr*
RTF 20 / Session 1 / Salle E 104 / Mar 14 h 30

Méthodes et stratégies d'analyse des questions ouvertes du Panel Electoral Français

Cette intervention se propose de décrire un dispositif d'enquête électoral qui comporte de nombreuses questions ouvertes, puis de détailler les stratégies d'analyses retenues et enfin, à partir de quelques exemples de traitement, de montrer les avancées méthodologiques –et leurs limites– des approches mêlant des dimensions quantitative et qualitative. Lors de la séquence électorale du printemps 2002, un dispositif d'enquête comprenant un panel a permis de mesurer les opinions et les comportements politiques des français en trois vagues d'enquêtes. La première partie de la communication indiquera les différents problèmes posés par ce type de dispositif qui s'avèrent plus ou moins bien traités actuellement : élaboration d'une typologie de questions ouvertes, place de la question ouverte dans le questionnaire, interactions enquêteur/enquêté… Les réponses à une partie de ces questions ont été intégralement retranscrites et ont été analysées par le logiciel d'analyse textuelle Alceste. Le choix de ces questions ainsi que l'approche en terme d'analyse des données textuelles seront explicités dans un deuxième temps de l'intervention. Les stratégies d'analyse seront commentées à deux niveaux : au niveau linguistique, en montrant en quoi, la méthode –au delà de l'analyse thématique– permet de faire apparaître des discours ; au niveau de la sociologie politique, en explicitant certaines des hypothèses guidant les stratégies d'analyse. Il est par ailleurs possible de croiser

les classes produites par Alceste avec les questions fermées et de revenir à une approche « explicative » plus classique. Ces protocoles posent toutefois une série de questions épineuses tant du point de vue technique qu'épistémologique que nous aborderons dans une troisième partie.

NORMAND Romuald (INRP, UMR Education & Politiques, EHESS, Groupe de Sociologie Politique et Morale) *normand@inrp.fr*
RTF 20 / Session 1 / Salle E 104 / Mar 14 h 30
Analyser une organisation scolaire à grande échelle : méthodologies croisées et construction de modèles
[Résumé non parvenu]

REUMAUX Françoise (U. de Poitiers) *francoise.reumaux@univ-poitiers.fr*
RTF 20 / Session 1 / Salle E 104 / Mar 14 h 30
Les modèles sociaux de la rumeur
Un phénomène social des plus controversés tant dans la pensée courante que dans le domaine scientifique, la rumeur, nous a donné l'occasion de mettre en œuvre une méthodologie critique au regard de celles qui jusqu'ici avaient été proposées par les chercheurs en sciences sociales et humaines (historiens, anthropologues, psychanalystes et psychologues sociaux), les premiers à avoir largement investi et anticipé sur la sociologie un intérêt scientifique pour le phénomène. L'examen de ces méthodes engagées par d'autres disciplines que la sociologie, intéressant en particulier l'histoire et la psychologie sociale, nous a fourni quelques hypothèses à partir desquelles nous avons pu construire un modèle paradigmatique de la rumeur. Ce phénomène que l'on peut qualifier de social total et corrélativement de degré zéro de l'instituant présente des temporalités et des usages rhétoriques très dissemblables selon les situations et la nature des lieux et des liens auxquelles il répond. Ceci constitue une dimension sociologique, voire anthropologique et communicationnelle, à laquelle nous avons tenté d'apporter quelques réponses conséquentes. Nous nous interrogerons donc, plus spécifiquement, sur le traitement de la durée et des formes langagières - narratives ou discursives- du phénomène de la rumeur, telles que traitées ou négligées par les travaux pionniers. Ce qui nous amènera à présenter quelques propositions de méthode qui se sont dégagées pour intégrer ces dimensions, présentes sur le terrain de nos investigations.

TEBBAKH Sonia (CIDSP, IEP de Grenoble) *sonia.tebbakh@wanadoo.fr*
RTF 20 / Session 1 / Salle E 104 / Mar 14 h 30
Intégration politique et profils citoyens des Français d'origine maghrébine : tentatives de classification
Notre travail de recherche est consacré à l'étude du lien entre les Français d'origine maghrébine et la politique, et des incidences de leur identité sociale sur la construction et la gestion de leur rapport au politique. Ainsi, nous avons exploité des entretiens contenant des informations sur les caractéristiques sociales des enquêtés (pratiques religieuses, identité nationale, insertion socioprofessionnelle) et une partie semi-directive consacrée à leur profil citoyen (participation(s), orientations idéologiques, opinions et socialisation politique). A partir de ces données, notre analyse a cherché à déterminer s'il existait différents types de lien à la politique en fonction des appartenances religieuse, nationale, socioprofessionnelle des individus, pour finalement parvenir à construire des typologies démontrant l'existence d'un discours spécifique sur la politique en fonction du profil social. L'analyse de notre matériau qualitatif s'est organisée autour de deux principales méthodes : une analyse thématique manuelle se concentrant sur les argumentaires employés par les individus pour expliquer leur rapport à la politique, et une analyse des données textuelles par le logiciel Alceste pour réfléchir cette fois-ci sur l'aspect plus langagier de l'entretien. Dans le cadre de cette communication, nous vous proposons de réfléchir sur les différentes étapes de cette démarche méthodologique à dominante classificatoire et d'en évaluer la pertinence et l'efficacité par l'observation de données puisées dans notre recherche.

GUARDIOLA Anne (Lab. PRINTEMPS, U. de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) *Anneguardiola@yahoo.fr*
RTF 20 / Session 2 / Salle E 104 / Mar 17 h 00
Construction d'une méthodologie d'analyse permettant l'approche genrée des associations
A partir d'une recherche centrée sur les associations d'une ville moyenne, on propose une méthodologie d'analyse permettant l'approche genrée des associations : quelles sont les pratiques sociales reflétant la division sociale et sexuelle des activités et les rapports de pouvoirs entre les hommes et les femmes ; quels sont les déséquilibres et les freins ? Si les femmes n'ont pas participé à la définition des règles de fonctionnement au moment de la fondation de l'association, les freins sont-ils plus importants ? Dans quelle mesure les débats sur l'égalité professionnelle et la parité en politique ont une incidence sur la vie associative locale ? Le terrain principal de l'enquête est étudié par diverses approches : longitudinale, quantitative et biographique, et en couvrant une période de 35 années. A partir des statuts, des procès verbaux, des archives communales et associatives, des entretiens, à chaque décennie depuis la seconde guerre mondiale, une photographie de la vie associative est réalisée. Puis l'enquête analyse les trajectoires biographiques individuelles ou familiales de bénévoles, salariés et dirigeants, en s'appuyant sur une approche inductive et raisonnée de la structure du récit biographique, afin de reconstituer l'implication subjective des hommes et des femmes sur cette même période et de comprendre les processus de participation aux associations et les transformations sur la période contemporaine. Ainsi la communication s'intéressera plus particulièrement à questionner le traitement de la temporalité dans les enquêtes sociologiques et le statut des témoignages.

HEINEN Jacqueline (Lab. PRINTEMPS, U. de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) *Jacqueline.heinen@printemps.uvsq.fr*
RTF 20 / Session 2 / Salle E 104 / Mar 17 h 00
Approches qualitatives et comparaisons internationales : de quelques points de méthodes
La démarche de comparaison internationale pose de multiples questions méthodologiques, en particulier lorsqu'on s'appuie sur une approche qualitative. Si les débats concernant les recherches de type quantitatif ont conduit à s'interroger sur le caractère construit des appareils statistiques nationaux et, partant, à affiner la réflexion sur les variables et les critères de comparaison retenus, la discussion est restée beaucoup plus en retrait, durant longtemps, quant aux choix opérés dans le cadre de recherches de type qualitatif. Dans cette communication, on se référera d'une part, à la recherche comparative internationale 'Genre et démocratie locale' (2000-2003), qui portait sur sept pays d'Europe occidentale, pour donner à voir les problèmes rencontrés et les options retenues. Et d'autre part, aux débats émanant d'un séminaire organisé par la Commission européenne (2003) sur le choix

des méthodes qualitatives adoptées par une quinzaine d'équipes de recherche dont les travaux portaient sur les politiques sociales et familiales à l'échelle européenne, qui ouvre des pistes de réflexion en vue de dépasser les difficultés rencontrées.

LEJEUNE Christophe (NRS, ULG, EHESS) *Christophe.lejeune@ulg.ac.be*
RTF 20 / Session 2 / Salle E 104 / Mar 17 h 00

Prospéro, adjuvant de l'interprétation

La méthode Prospéro permet, dans la lignée de la nouvelle sociologie, de suivre les acteurs d'une affaire en considérant leur propre réflexivité sur les événements d'un dossier, d'assurer le suivi d'un dossier se déroulant dans le temps, d'appréhender les inflexions de point de vue, de tenir compte des variations de registre des acteurs et aide le sociologue à construire son cadre d'analyse et à tester ses hypothèses. On montrera comment Prospéro contribue à la mixité des analyses, au partage des concepts d'analyse et des cadres d'interprétation au sein d'un réseau de recherche, à la prise en compte de l'indexicalité des concepts, enfin –et surtout- à la discussion critique des interprétations avancées : cette possibilité permet de « refaire l'épreuve » afin de tester l'émergence empirique, l'articulation épistémologique et la solidité d'une interprétation. Pour la clarté de la présentation, on a préféré sélectionner deux fonctionnalités. La première repose sur la cooccurrence. On en rappellera le principe, le mode de calcul, la pertinence et les limites et on montrera comment Prospéro permet d'en dépasser certaines… La seconde fonctionnalité présentée, moins répandue parmi les autres logiciels, se base sur la temporalité. Celle-ci est directement tributaire de la nature des corpus traités : Prospéro ayant été développé dans le cadre d'une sociologie pragmatique des controverses et des affaires, les dossiers traités contiennent une épaisseur temporelle qu'il était impensable de négliger. On montrera notamment comment un corpus peut être découpé en périodes et comment l'intensité de ces périodes peut être identifiée et qualifiée.

MILOVA Hélène (GRASS, IRESCO, U. Paris VIII) *Helene.milova@yahoo.fr*
RTF 20 / Session 2 / Salle E 104 / Mar 17 h 00

L'apport d'enquêtes de type ethnographique pour la comparaison internationale

A partir d'une recherche de doctorat sur les pratiques d'éducateurs dans trois foyers d'adolescents en Allemagne, en France et en Russie, je présenterai l'apport particulier d'enquêtes par observation et par entretiens dans une perspective comparative internationale. Ces enquêtes, dont le degré de représentativité est faible puisqu'elles se limitent à un terrain par pays, ont été complétées par des recherches bibliographiques importantes dans chaque pays. Ceci conduit à confirmer ou non les résultats obtenus dans chaque établissement, afin de retenir dans l'analyse, les aspects qui reflètent des pratiques répandues à l'échelle locale ou nationale. La combinaison d'observations directes dans les établissements avec des entretiens non directifs, permet de comprendre les situations de l'intérieur, d'en saisir les différents éléments, de confronter les discours des professionnels avec leurs pratiques. Cette approche donne le moyen de saisir les relations entre éducateurs et jeunes, les conflits à surmonter, les stratégies développées pour y faire face. On s'aperçoit que les problèmes et certains discours sont similaires dans les trois foyers observés (socialiser les jeunes, les rendre autonomes, établir une relation de confiance), mais que les pratiques éducatives sont différentes. L'analyse est donc centrée sur les liens entre les différentes pratiques des éducateurs, les représentations qu'ils ont de leur fonction et des jeunes, et les contraintes imposées par les contextes institutionnels et légaux, économiques et sociaux. Cette méthode de comparaison, associant enquêtes de type ethnographique et recherches bibliographiques, n'est pas nouvelle et ne se laisse pas systématiser; elle permet de nuancer les connaissances sur les pratiques professionnelles.

ZUNE Marc (LENTIC, U. de Liège (Belgique)) *m.zune@ulg.ac.be*
RTF 20 / Session 2 / Salle E 104 / Mar 17 h 00

Saisir le réel dans la temporalité et le changement au moyen de la méthode qualitative longitudinale : enjeux méthodologiques et théoriques

Une revue de la littérature méthodologique en sciences sociales montre le caractère encore relativement confidentiel des méthodes de recueil de données empiriques basées des suivis longitudinal et qualitatif de cohortes. Il existe en effet un nombre considérable de travaux relatifs aux méthodes longitudinales, mais ceux-ci les abordent quasi-exclusivement sur base de matériaux quantitatifs. De la même manière, les méthodes de récolte de données qualitatives sont largement commentées dans une multitude de manuels, mais celles-ci n'abordent jamais la question de la répétition d'entretiens dans la durée. Or, l'approche longitudinale et qualitative s'avère intéressante pour explorer le changement dans le temps de phénomènes sociaux susceptibles de s'exprimer de manière différente en fonction des dynamiques des contextes spatio-temporels qu'ils traversent. Notre contribution propose d'aborder les contours de cette méthodologie à partir de l'exemple d'une recherche empirique que nous avons menée sur le thème de la constitution des trajectoires professionnelles des informaticiens. Cette recherche sert de support à la mise en évidence des apports méthodologiques de ce mode de collecte de données empiriques, et particulièrement l'évitement des biais d'a-historicité, d'a-temporalité et d'a-processualité des approches synchroniques des parcours professionnels. Par ailleurs, une série de difficultés méthodologiques sont également dégagées. Enfin, des perspectives de futures recherches, notamment en matière d'analyse de parcours professionnels, sont abordées.

BLANCHARD Philippe (CREDEP, Paris IX) *pblanchard@noos.fr*
RTF 20 / Session 3 / Salle E 104 / Mer 14 h 30

L'analyse de contenu appliquée aux grands corpus d'information médiatique : pour une méthode face à l'abondance de données

Les médias font peu souvent l'objet de dépouillements sur de grands corpus, et rarement sur plusieurs médias. Cependant depuis une dizaine d'années en France, les sources se sont enrichies et deviennent accessibles directement sous forme numérique. Les bases de données ont intégré des outils de requête puissants et affinés. Mais l'adaptation des logiciels du documentaliste aux besoins du sociologue implique de prendre en compte les imperfections des champs de requête et des catégories d'indexation, l'hétérogénéité des fonds disponibles dans le temps, les limites qualitatives et quantitatives des logiciels de recherche et de capture de l'information. Le volume de l'information doit être jugulé afin d'en tirer une information fiable et précise. D'autre part, l'information multi-médiatique exige un traitement spécifique. L'hétérogénéité des supports (image / son / texte / graphiques divers) suppose de choisir entre la dissociation et la réunion de ces dimensions de l'information. L'hétérogénéité des publics et des traditions éditoriales requiert une méthode de comparaison adéquate. La diachronie de la couverture médiatique, décisive pour saisir l'information dans la durée, appelle des catégories nouvelles afin de codifier les régularités au-delà de

l'apparent émiettement de l'information. Deux recherches illustreront notre méthode, qui considère l'émission et l'article comme les individus, les variables recouvrant leurs caractéristiques formelles, de contenu, d'évaluation et de temporalités : l'une sur le débat électronucléaire français depuis 1970, enjeu très conflictuel engendrant des mobilisations fortes mais ponctuelles ; l'autre sur la construction européenne, à travers la comparaison entre les couvertures dans cinq pays membres, et entre des périodes de routine, d'élections, d'événements institutionnels et de crise.

BUREAU Marie-Christine (CNRS, CEE) *Marie-Christine.Bureau@mail.enpc.fr*
RTF 20 / Session 3 / Salle E 104 / Mer 14 h 30
Lieux communs et innovations : analyser la description de l'action avec l'aide de Prospéro
Dans le cadre d'une étude sur l'émergence de pratiques innovantes au sein des missions locales, nous traitons, avec l'aide de Prospéro (Programme de Sociologie Pragmatique, Expérimentale et Réflexive sur Ordinateur), un corpus de fiches rédigées par les responsables de ces structures pour décrire les actions qu'ils mettent en œuvre. Nous montrerons un usage particulier du logiciel dans le but d'identifier les « lieux communs » du discours déployé par les missions locales sur leur action auprès des jeunes, mais aussi des clivages liés à des interprétations divergentes de leur mission, ainsi que d'éventuelles singularités. Ce travail mobilise des fonctionnalités simples du logiciel telles que la constitution d'êtres fictifs pour représenter les actants à travers une diversité de formulations, ou encore la formation de registres argumentatifs et/ou descriptifs. Mais il recourt aussi à des fonctions plus élaborées, en particulier la création de formules et la comparaison de sous-corpus. La création de formules s'avère particulièrement utile pour identifier les lieux communs et les expressions qui tendent à se figer, sans apparaître pour autant sous une forme immuable : elle permet de saisir la répétition par-delà de petites variations. La comparaison de sous-corpus permet en revanche de faire émerger clivages et singularités : dans la représentation du public concerné, dans le choix des domaines d'intervention, dans les modalités d'action sur le marché du travail.

DALUD-VINCENT Monique (U. Lyon II, LASS MA²D, U. Lyon 1) *monique.vincent-dalud@univ-lyon2.fr*
RTF 20 / Session 3 / Salle E 104 / Mer 14 h 30
Un essai de structuration des catégories socioprofessionnelles a l'aide des techniques d'analyse de réseaux
Comment réduire, afin de les rendre lisibles et de les comparer, des tables de mobilité sociale aussi détaillées que celles de l'enquête Formation Qualification Professionnelle de 1985 (INSEE) en ne sacrifiant pas la nomenclature et en mettant en évidence la continuité / discontinuité des catégories ? Contrairement aux travaux, portant sur la « stratification », qui perçoivent la nomenclature comme une hiérarchie et qui qualifient la mobilité sociale d' »ascendante », nous modélisons chaque table de mobilité en Théorie des Graphes et nous mettons en évidence des typologies des PCS à l'aide de l'outil Réso qui utilise la forte connexité pour caractériser l'impossibilité de construire un ordre induit par la mobilité sur les 32 catégories. Réso extrait des proximités entre les catégories en repérant la continuité (les composantes fortement connexes du graphe des attractions) et ses lignes de fracture dans une logique de type centre(s)/périphérie(s) (avec les notions de points d'articulation et de points fragiles). Ces proximités varient d'une table à l'autre et ne peuvent pas s'exprimer en termes de « stratification ». La communication aura pour objectif de montrer, en plus de l'aspect purement mathématique et de l'outil logiciel, l'originalité de la méthode Réso lorsqu'elle est appliquée à des données statistiques macro-sociologiques en (re)discutant et en (re)construisant des groupes de catégories.

POMMIER Jean-Luc (CRE, U. de Saint Etienne) *jean-luc.pommier@wanadoo.fr*
RTF 20 / Session 3 / Salle E 104 / Mer 14 h 30
L'utilisation de 'on' dans le discours des enseignants sur la difficulté scolaire
[Résumé non parvenu]

TORNY Didier (INRA, TSV) *torny@ivry.inra.fr*
RTF 20 / Session 3 / Salle E 104 / Mer 14 h 30
Une technologie pour l'analyse des affaires et des controverses - l'usage sociologique de Prospéro
Dix ans après la première publication présentant le logiciel Prospéro et son intérêt pour l'analyse sociologique des controverses et des affaires (Chateauraynaud, Charriau, 1992), cet exposé fait un premier bilan des usages du logiciel et propose une analyse critique des méthodes utilisées pour l'étude de dossiers complexes. Au delà de la diversité de contenu des corpus textuels étudiés, portant notamment sur des affaires sanitaires, des controverses sportives et des questions sociales, on montrera comment les sociologues cherchent à interpréter de grandes masses textuelles tout en maintenant les contraintes d'une sociologie pragmatique. On passera en revue les enjeux essentiels de ce type de traitement sous contrainte – délimitation des corpus, introduction de variables supplémentaires, définition des concepts d'analyse, prise en compte de temporalités multiples, valorisation des régularités et/ou des singularités – en soulignant les stratégies développées par les auteurs sur chacun de ces points. Enfin, à partir du contenu de deux rapports parlementaires portant sur un même dossier (la gestion politique et technique des farines animales en France), on montrera d'autres pistes de recherche qui prennent appui sur les fonctionnalités du logiciel en instaurant un va-et-vient continu entre les éléments issus du corpus de textes et l'explicitation des stratégies interprétatives du sociologue.

TOUNISSOUX Daniel (U. Lumière Lyon II, LASS MA²D, U. Lyon 1) *non transmis*
RTF 20 / Session 3 / Salle E 104 / Mer 14 h 30
Un essai de structuration des catégories socioprofessionnelles à l'aide des techniques d'analyse de réseaux
Comment réduire, afin de les rendre lisibles et de les comparer, des tables de mobilité sociale aussi détaillées que celles de l'enquête Formation Qualification Professionnelle de 1985 (INSEE) en ne sacrifiant pas la nomenclature et en mettant en évidence la continuité / discontinuité des catégories ? Contrairement aux travaux, portant sur la « stratification », qui perçoivent la nomenclature comme une hiérarchie et qui qualifient la mobilité sociale d' »ascendante », nous modélisons chaque table de mobilité en Théorie des Graphes et nous mettons en évidence des typologies des PCS à l'aide de l'outil Réso qui utilise la forte connexité pour caractériser l'impossibilité de construire un ordre induit par la mobilité sur les 32 catégories. Réso extrait des proximités entre les catégories en repérant la continuité (les composantes fortement connexes du graphe des attractions) et ses lignes de fracture dans une logique de type centre(s)/périphérie(s) (avec les notions de points d'articulation et de points fragiles). Ces proximités varient d'une table à l'autre et ne peuvent pas s'exprimer en termes de « stratification ». La communication aura

pour objectif de montrer, en plus de l'aspect purement mathématique et de l'outil logiciel, l'originalité de la méthode Réso lorsqu'elle est appliquée à des données statistiques macro-sociologiques en (re)discutant et en (re)construisant des groupes de catégories.

BULLE Nathalie (GEMAS) *nathalie.bulle@wanadoo.fr*
RTF 20 / Session 4 / Salle E 104 / Mer 17 h 00
Méthode d'analyse comparée de l'inégalité des chances
La méthodologie présentée offre une solution à un problème classique de la sociologie de l'éducation et des analyses de la mobilité sociale : l'évaluation, dans une perspective comparative, de l'inégalité intrinsèque des chances scolaires ou sociales (évaluation de la démocratisation « qualitative », de l' » ouverture » du processus de mobilité ou encore de la mobilité de « circulation » etc.). Le problème posé est celui de la mesure des inégalités devant la sélection pour l'accès à un bien indépendamment de la disponibilité de ce bien, cette dernière variant selon les lieux et les périodes temporelles. Une solution pour surmonter ce problème est d'adopter une méthodologie individualiste. Il s'agit d'approcher, à l'aide d'une fonction continue, les distributions des chances des individus. Ces distributions sous-tendent les résultats observés qui sont relatifs au découpage en classes des destinations scolaires ou sociales. Supposons que les taux d'accès au bien B soient la manifestation d'une variable latente X continue mesurant les « chances d'accès à B ». On peut alors ordonner les individus composant la population de base en fonction de leurs chances relatives d'accès à ce bien. Divisons cette population ordonnée en N sous-ensembles d'effectifs égaux et mesurons dans chaque sous-ensemble la proportion d'individus issus d'un groupe social Gi. Supposons que cette distribution des proportions des individus du groupe social Gi connaisse une variation approximativement linéaire. Cette distribution peut être approchée par une droite. Soit (di) cette droite d'équation y=ai*x+bi. Le coefficient (ai) caractérise les résultats nets du processus de sélection (au sens large) pour l'accès au bien B. Il représente un coefficient d'inégalité intrinsèque des chances dans la population.

CIBOIS Philippe (Lab. PRINTEMPS, U. de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) *phcibois@wanadoo.fr*
RTF 20 / Session 4 / Salle E 104 / Mer 17 h 00
Le choix des modalités explicatives en régression sur données d'enquêtes. Emiettement des données, optimum du nombre de modalités et traitement des non-réponses
Comme en régression sur données d'enquête, on explique une seule modalité de réponse, il n'y a que peu d'hésitations techniques sur le choix de la modalité à expliquer. Par contre, en ce qui concerne les modalités explicatives, les hésitations sont grandes et elles sont de plusieurs sortes : a) combien de questions peut-on légitimement traiter en une seule régression ? Quel est l'effet du nombre d'individus ? Peut-on traiter successivement les différentes questions explicatives en plusieurs analyses, quelles conclusions peut-on alors tirer des résultats ? b) le nombre de modalités peut-il être grand ? Y a-t-il un rapport entre le nombre de modalités et le nombre de questions ? Est-ce le nombre total de modalités qui est déterminant ou le nombre de questions joue-t-il un rôle spécial ? c) comment peut-on traiter les non-réponses ? Peut-on, comme en analyse factorielle, leur donner un statut de supplémentaires sans incidence sur les autres modalités ? Pour répondre à ces questions, on utilisera deux sources, d'une part l'observation de la pratique des chercheurs, d'autre part un certain nombre d'expériences faites sur des données réelles tirées de diverses enquêtes. On regardera attentivement ce que j'appelle les « données de bases », présentation des données sous forme lexicographique des diverses modalités en présence/absence. On définira la notion d'émiettement de ce tableau, notion qui prend en compte deux points de vue, la proportion de tous les cas de figures observés par rapport au possible et l'importance numérique des effectifs observés. On étudiera les conséquences de cet émiettement sur la représentativité des résultats tant en analyse tabulaire qu'en régression logistique et linéaire.

HAMMER Béatrice (EDF, GRETS) *beatrice.hammer@edf.fr*
WACH Monique (INETOP, CNAM) *wach@cnam.fr*
RTF 20 / Session 4 / Salle E 104 / Mer 17 h 00
Originalités méthodologiques de l'approche anglo-saxonne des valeurs
Le champ des valeurs, qui se situe à l'intersection de nombreuses disciplines des sciences humaines, est difficile à cerner, ce qui rend la réflexion méthodologique à ce sujet particulièrement cruciale. Pour ce faire, il nous semble que le plus pertinent est de parvenir à une connaissance approfondie des différents systèmes existants, non pas dans le but d'en exclure certains, mais afin de pouvoir aborder ce concept de manière plus riche. Nous proposons, dans cette communication, de présenter les approches développées successivement par Rokeach et Schwartz pour « mesurer » les valeurs afin de déterminer leur spécificité d'un point de vue méthodologique (approche non contextualisée, allers-retours entre réflexion théorique et mesure empirique, mise au point de questionnaires différents permettant d'approcher des dimensions similaires et validation de ces similarités, utilisation de la technique statistique de l'analyse des plus petits espaces pour déterminer la structure des données). Nous réfléchirons ensuite à la manière dont leur démarche pourrait se voir compléter par des méthodes différentes (soit légèrement, comme l'utilisation de l'Analyse Factorielle des Correspondances, soit radicalement, comme la mise en œuvre d'entretiens compréhensifs ou l'approche anthropologique par exemple) ; à l'inverse, nous nous demanderons en quoi certains aspects des méthodes de Schwartz et Rokeach pourraient enrichir utilement la réflexion sociologique française y compris dans d'autres domaines que celui des valeurs.

JENNY Jacques (retraité) *jacquesjenny@aol.com*
RTF 20 / Session 4 / Salle E 104 / Mer 17 h 00
Au-delà des distinctions des méthodes qualitatives et quantitatives
La thèse exposée et argumentée ici, est que non seulement les deux grands « genres méthodologiques » dénommés habituellement « Qualitatif » et « Quantitatif » sont nécessairement complémentaires – banalité largement partagée – mais surtout que leur distinction même est foncièrement artificielle, fallacieuse et par conséquent stérile et contre-productive. Ce qui mériterait éventuellement les qualificatifs distincts de Quantitatif et Qualitatif, ce ne sont pas des Méthodes mais ce qu'on pourrait appeler les « plate-formes techniques » de ces méthodes. Car il est exact qu'on se trouve confronté, dans un cas, à des répartitions numériques et, dans l'autre, à des énoncés langagiers – et que ces deux matériaux ont des structures et des contraintes spécifiques telles que leur analyse, leur interprétation, exige la discipline de spécialités pertinentes et performantes : disons pour

simplifier, respectivement les mathématiques, les statistiques et les sciences du langage, la sociolinguistique. Mais les méthodes, elles, ne peuvent pas se réduire à ces disciplines spécifiques : a) les traitements mathé-statistiques doivent impérativement prendre en compte, intégrer, les significations précises et circonstanciées des catégories de classement des objets dénombrés, ordonnés ou mesurés et, au-delà, les discours dans lesquels ces catégories prennent sens, sous peine de n'être que des « exercices de calcul » ; b) et les analyses discursives de corpus textuels ne peuvent négliger ni les « opérateurs de quantification » que contient tout énoncé ni les formes de répartition spatio-temporelle de leurs éléments constitutifs, qui contribuent à leurs significations, sous peine de n'être que des « exercices de littérature ».

NORMAND Romuald (INRP, UMR Education & Politiques, EHESS, Groupe de Sociologie Politique et Morale)
normand@inrp.fr

RTF 20 / Session 4 / Salle E 104 / Mer 17 h 00

Analyser une organisation scolaire à grande échelle : méthodologies croisées et construction de modèles

[Non parvenu]

LAHLOU Saadi Lahlou (Lab. de Psychologie Sociale, EHESS, Lab. de Design Cognitif, EDF RetD) *saadi.lahlou@edf.fr*

RTF 20 / Session 5 / Salle E 104 / Jeu 14 h 00

La caméra subjective (subcam) : suivre l'activité du point de vue de l'acteur

La « caméra subjective » (« subcam ») est une caméra ultra-légère à grand angle, fixée sur une paire de lunettes portée par le sujet volontaire. Elle fournit un film sonorisé de la situation vécue par le sujet, proche de ce qu'il a vu et entendu. Les séquences « en vue subjective « sont ensuite examinées avec le sujet, qui explicite alors à l'enquêteur les raisons de son comportement (« auto-confrontation «). Ce dispositif est particulièrement adapté à l'étude de situations de la vie quotidienne. Léger, il peut être porté par le sujet au cours de son activité quotidienne à domicile ou au travail, en l'absence de tout observateur extérieur, pendant plusieurs heures consécutives. A l'issue de cinq années d'utilisation de ce dispositif, en conjonction avec d'autres techniques, pour étudier le travail de bureau dans une grande organisation, nous avons acquis la conviction qu'il améliore considérablement la compréhension de l'activité individuelle et collective, et permet d'analyser en détail des phénomènes qui ne faisaient jusqu'ici que l'objet de conjectures, notamment en ce qui concerne la captation de l'attention par les objets et les situations, l'interaction (filmée avec une ou plusieurs subcams) et le lien entre déterminants internes et externes du comportement. On décrit le dispositif, et quelques séquences de film obtenues à titre d'exemple. On discute les aspects éthiques, techniques et théoriques associés, notamment en ce qui concerne les stratégies d'analyse, ainsi que les limites du dispositif, à partir d'exemples issus du terrain.

MEYER Vincent (Centre de Recherche sur les Médias, U. de Metz) *vmeyer@zeus.lettres.univ-metz.fr*
TREPOS Jean-Yves (U. de Metz) *trepos@zeus.lettres.univ-metz.fr*

RTF 20 / Session 5 / Salle E 104 / Jeu 14 h 00

La méthode des scénarios en questions

La contribution présentera les origines et principes de la méthode des Scénarios (MDS). Celle-ci se classe dans ce qu'on doit appeler aujourd'hui les méthodes projectives et participatives appliquées à l'enquête sociologique. Elle constitue ainsi un artefact productif complétant utilement le recours aux équipements méthodologiques plus classiques. Concrètement, on soumet à des volontaires des scénarios sciemment caricaturaux (récits plus ou moins développés) ou des items (propositions synthétiques) sur lesquels ils sont amenés à réfléchir, à se prononcer et à débattre. La dimension interactionnelle de la MDS, liée à des phases de réflexion (en individuel), de débat et de négociation (en groupe), la rend spécialement bien adaptée à la description et à l'analyse des phénomènes organisationnels et communicationnels. La MDS a été expérimentée depuis maintenant une quinzaine d'année dans plusieurs programmes de recherche et lors d'expérimentations spécifiques menées à l'université de Metz. On se centrera sur deux d'entre elles pour exposer un bilan ouvrant des discussions sur son mode opératoire (phases de conception et de réalisation, analyse des données recueillies). Ce faisant, on insistera plus spécifiquement sur la construction des scénarios, la place du chercheur, l'expérimentation en sociologie, les contraintes d'engagement des participants et enfin, son maillage avec d'autres méthodes.

RISSOAN Odile (GRS, U. Lyon II) *orissoan@club-internet.fr*

RTF 20 / Session 5 / Salle E 104 / Jeu 14 h 00

Une méthode de codification standardisée de données filmées

La caméra est loin d'être un outil de base dans la panoplie du sociologue et lorsque ce dernier y recourt, les données recueillies n'apparaissent guère dans le compte-rendu de la recherche. Or l'observation filmée présente l'intérêt de recueillir des données sur des comportements informels et des dispositions « inconscientes » que les méthodes dites « réactives » ne permettent pas de produire. L'objet de cette communication vise à expliciter une méthode d'analyse des observations filmées mise en place au cours d'une recherche effectuée auprès d'un amphithéâtre d'étudiants, recherche au cours de laquelle ont été mobilisés par ailleurs, mais conjointement, entretiens et questionnaires. Cette méthode de codification des images aboutit à la construction de données standardisées et quantifiables sur des comportements peu objectivés par ailleurs. Nous développerons un ou deux exemple(s) à partir desquels nous décrirons chacune des étapes de cette standardisation des observations filmées tout en soulignant l'intérêt que présente la construction de ces données et leurs confrontations à celles recueillies par d'autres biais.

RTF 21 : Mouvements sociaux

BEAUZAMY Brigitte (CADIS) *non transmis*
RTF 21 / Session 1 / Salle H 107 / Mar 14 h 30
La dimension d'action directe dans les contre-sommets anti-mondialisation
Les mobilisations massives contre des sommets internationaux – OMC, G8, Forum de Davos – apparaissent comme le locus classicus de l'anti-mondialisation. L'énumération des lieux des contre-sommets figure comme métaphore de l'anti-mondialisation ; ceux-ci instituent une technique de contestation à part entière. Gênes marque pour les militants l'interruption brutale de cette série par l'irruption de l'événement, et l'entrée dans une nouvelle époque des contre-sommets dans lesquels les questions de l'action directe et de la répression se posent différemment. Au fur et à mesure que les contre-sommets se succèdent, ce mode d'action change de signification et son efficacité se trouve contestée de l'intérieur même de la sphère militante. La question posée ici est celle de l'articulation des stratégies des différents acteurs des mouvements dits anti-mondialisation – qui dotent le contre-sommet de significations multiples et parfois contradictoires. Outre la perspective d'action directe de blocage qui sous-tend la présence des manifestants, le contre-sommet apparaît comme une matérialisation d'une problématique de la mondialisation capitaliste et de sa contestation. Ce qu'entendent les acteurs par « mondialisation capitaliste », quels moyens ils envisagent pour lutte contre elle, apparaît inscrit dans l'espace symbolique du contre-sommet et dans les multiples discours qui le surchargent de sens. Il s'agit de tracer, dans les discours et en nous appuyant sur une ethnographie des préparatifs de l'action, les lignes de partage dans les représentations des acteurs militants, et comment ils combinent une problématique d'action directe multi-dimensionnelle à la réalisation d'une protestation symbolique contre la mondialisation capitaliste

MÉSINI Béatrice (MMSH Aix-en-Provence) *mesini@mmsh.univ-aix.fr*
RTF 21 / Session 1 / Salle H 107 / Mar 14 h 30
Anti/Altermondialisation, France-Europe-Brezil 2002-2003
Les rassemblements anti/altermondialisation analysés depuis trois ans par le prisme des collectifs mobilisés (Droit au Logement, réseau Droit Paysan, Confédération Paysanne, AC !, MNCP, Attac… pour la France) ou plus largement des collectifs brésiliens et sud-américains (mouvement des sans-terre MST, MLNM, Via Campesina), mettent en profondeur historique un champ large des revendications depuis Seattle. En France à Millau, Larzac, Foix, Marseille, Nice durant l'année 2000, à l'échelon continental en 2001 : Québec, Gênes, Qatar, Laeken, Barcelone, Séville, Johannesburg, Florence en 2002 ou le Larzac et Paris en 2003... Si l'antimondialisation s'incarne en rassemblements contre la mondialisation libérale, c'est à dire en contre-sommets initiés par les acteurs lors des sommets internationaux et européens des chefs d'Etats et de gouvernements, l'altermondialisation est analysée, pour sa part, dans la structuration des forums sociaux locaux, mondiaux et continentaux, menés à l'initiative des sociétés civiles en dehors de l'agenda politique. Les acteurs de ces mouvements soulignent par ailleurs que la mise à distance des catégorisations médiatiques et politiques est nécessaire, le terme antimondialisation est antinomique avec le vecteur d'une communication en réseaux, il s'agit au contraire d'un mouvement pour une « autre mondialisation ». Centrées sur l'être humain et menées au nom des peuples, les luttes actuelles s'articulent en réseau local/national/planétaire, mais elles réalisent aussi la convergence des revendications et d'actions d'appropriation des moyens d'existence entre villes et campagnes, créant un espace public autonome découplé des instances traditionnelles de la démocratie « représentative ». L'analyse des identités collectives mobilisées sur les rassemblements anti/altermondialisation alimente l'hypothèse de territoires acteurs qui résistent aux identités stigmatisées des « exclus de la planète » en s'incarnant dans les luttes de défense et de garantie des droits acquis et dans celles en germe qui suggèrent une redéfinition des droits de tous les hommes « particulièrement nécessaires à notre temps ».

PLEYERS Geoffrey (CADIS) *Geoffrey.Pleyers@ulg.ac.be*
RTF 21 / Session 1 / Salle H 107 / Mar 14 h 30
De Porto Alegre à Mumbay : avatars et évolutions des Forums Sociaux Mondiaux
Dans un premier temps, nous nous pencherons sur l'analyse des trois premiers forums sociaux mondiaux qui se sont tenus à Porto Alegre et des nombreuses évolutions qui les ont marqués. Ils sont par exemple désormais dotés d'un Conseil International et d'un réseau de mouvements sociaux, ce qui a mené à davantage d'institutionnalisation. Peu présentes lors de la première édition, les ONG s'y sont ensuite massivement impliquées alors que divers mouvements sociaux développent des critiques parfois très fermes à l'égard des instances du forum et organisent leurs rencontres parallèles. Dans un second temps, nous nous attarderons sur quelques-uns des enjeux majeurs du Forum Social Mondial 2004 qui se tiendra à Bombay : la réorientation du mouvement anti-guerre suite à l'évolution de la situation en Irak, la relation parfois tendue entre les instances du Forum et certains mouvements, l'implication des acteurs indiens et asiatiques dans la mouvance altermondialiste ou encore le poids des Français suite à l'organisation du Forum Européen à Paris.

TENENBAUM Nathalie (CSE, EHESS) *tenenbaum@magic.fr*
RTF 21 / Session 1 / Salle H 107 / Mar 14 h 30
Désobéissance non-violente et nouvelles formes de militantisme dans le mouvement altermondialiste. Enquête au sein du Réseau Intergalactique
Cette contribution a pour objet les mutations contemporaines des formes de militantisme qu'incarne le mouvement altermondialiste. Avec l'avènement de ces mobilisations, émergent de nouvelles figures militantes associées à la disqualification du passé ouvrier et des formes de militantisme « traditionnelles ». En quoi réside « la nouveauté » que prétendent incarner ces « nouveaux » militants ? On se propose d'étudier ce système d'oppositions à une tradition incarnée par le mouvement ouvrier, les controverses, les luttes symboliques qui ont pour enjeu l'épuisement du militantisme « classique ». La promotion de nouvelles formes d'organisation, la quête d'originalité et la condamnation de la routine, la recherche d'actions « festives » et « créatives », l'émergence de la désobéissance non-violente comme répertoire alternatif de la contestation semblent caractéristiques de ce revival de l'humeur contestataire. Il s'agira ainsi d'analyser l'évolution des formes de militantisme, la recomposition des répertoires d'action et le nouvel univers de normes et de valeurs qui les sous-tend, en les rapportant aux trajectoires sociales des

militants du Réseau Intergalactique. On s'efforcera alors de porter au jour les luttes symboliques, politiques et médiatiques qui traversent « la nébuleuse altermondialiste », en particulier celles qui opposent ces « nouveaux entrants » aux militants « traditionnels » et qui ont pour enjeu la légitimation/disqualification des formes d'action collective au sein du mouvement altermondialiste.

WINTREBERT Raphaël (Paris V) *raphael.wintrebert @voila.fr*
RTF 21 / Session 1 / Salle H 107 / Mar 14 h 30

Ouvrir un débat sur l'énergie dans Attac France : étude du processus de « mise sur agenda »

Plutôt que d'analyser en aval les différentes actions entreprises ou les différentes structures internes crées, nous pensons plus fécond d'analyser le développement d'une organisation par la manière dont elle décide, en amont, d'entreprendre telle ou telle action, ou de créer telle ou telle structure. Dans cette perspective, nous pouvons nous tourner vers des recherches états-uniennes portant sur les mécanismes de décision collective. Une partie d'entre elles s'est, depuis les années 1970-1980, intéressée aux processus de « mise sur agenda » (agenda-building process). Conduites par des chercheurs en science politique, elles portaient essentiellement sur l'élaboration de politiques publiques. Ces recherches semblent avoir eu relativement peu d'échos en France, et tout particulièrement auprès des sociologues (à la notable exception de Philippe Garraud). Nous nous proposons dans cette communication de montrer la fécondité d'une telle approche pour la sociologie des mouvements sociaux. Elle permet de comprendre comment une organisation est amenée à prendre position et à agir sur des champs qui ne figuraient pas a priori parmi ses objets d'investigation. Pour présenter nos hypothèses, nous analyserons la façon dont le mouvement Attac prend position sur la question des énergies et notamment du nucléaire. Nous mettrons ainsi en évidence les relations d'interdépendance, aussi bien « interne » qu' » externe » à l'association, qui jouent dans la définition des objectifs et moyens d'action légitimes. Cela permet également d'appréhender différemment les influences multiples au sein de la nébuleuse des mouvements anti/alter-mondialistes.

LAURAIN Sandra (MMSH, LAMEIS) *sandra.laurain@club-internet.fr*
RTF 21 / Session 2 / Salle H 107 / Mar 17 h 00

L'apparition dans l'espace public des « sans »

Si les mouvements sociaux actuels de défense des droits sociaux correspondent bien au portrait robot des « nouveaux mouvements contestataires des « sans »« , pouvons-nous cependant les inscrire dans une évolution militante telle qu'elle est analysée par un grand nombre de chercheurs, d'un passage d'un Nous holiste à un ensemble de Je affranchis et distanciés et d'un Nous détaché de toutes appartenances communautaires ? Les groupements contestataires actuels puisent leur singularité dans leurs formes de mobilisations collectives dans le sens où ils opèrent du collectif à partir d'une population atomisée, sous- affiliée. Le déroulement historique de passage du Nous holiste au Nous pluriel nous fait manquer la singularité des mouvements de « sans » qui eux n'héritent d'aucun nous militant préalable mais au contraire s'efforcent de le constituer. Le Nous ainsi opéré se heurte à la rémanence des Nous communautaires. Comment ces groupements « sans » recoupent ou se conjuguent-ils avec les liens communautaires ? La sociologie des mouvements sociaux doit dépasser le cadrage historique qui synthétise le passage d'un Je militant-militaire à un Je affranchi agissant par engagement distancié. Elle doit étendre ses réflexions à l'étude socio-clinique de la pluralité des acteurs, plus spécifiquement des Je sans, et en se distanciant du rapport dichotomique primarité / secondarité.

POUCHADON Marie-Laure (U. Bordeaux II, LAPSAC) *ml_pouchadon@yahoo.fr*
RTF 21 / Session 2 / Salle H 107 / Mar 17 h 00

L'engagement dans les organisations de chômeurs

La sociologie du chômage a souvent mis en évidence les difficultés des chômeurs à élaborer une action collective. De nombreuses limites (sociales, identitaires, institutionnelles, politiques) à la mobilisation collective ont été identifiées, insistant sur le caractère improbable d'un regroupement durable des chômeurs. L'enjeu de cette communication sera d'établir les conditions de réalisation de l'engagement des chômeurs dans les quatre grands collectifs de lutte contre le chômage aujourd'hui en activité (A.C !, APEIS, Comités privés d'emploi de la CGT, MNCP). Il s'agira, dans cette perspective, d'analyser comment les chômeurs contournent les difficultés d'engagement qui leur sont traditionnellement attribuées et de déterminer les ressources individuelles qui leur permettent d'entrer dans l'action collective. Cet angle d'approche conduira à nous demander autour de quelles représentations de leur situation et de leur identité, les chômeurs sont amenés à se mobiliser dans des collectifs de lutte contre le chômage. Quels sont les attributs individuels et collectifs qui leur permettent d'envisager et d'entreprendre une participation active au sein d'un collectif de privés d'emploi ? Parallèlement à la présence de déterminants individuels puisés dans l'expérience sociale du chômage et l'histoire individuelle des acteurs (identité de victime, socialisation politique) ne peut-on pas identifier des conditions collectives favorables à l'entrée des chômeurs dans l'action (l'influence d'entrepreneurs de mobilisation) ? L'analyse des attentes investies dans l'engagement participe également à notre réflexion. Nous verrons que la mobilisation des chômeurs s'explique par les avantages qu'ils pensent retirer de leur action. Trois logiques différentielles d'engagement seront repérées (une logique politique, une logique morale, une logique de survie), traduisant l'existence de rapports spécifiques à l'action collective selon les chômeurs.

BOUBEKER Ahmed (U. de Metz) *non transmis*
RTF 21 / Session 3 / Salle H 107 / Mer 14 h 30

La communauté d'expériences des héritiers de l'immigration maghrébine

L'immigration a une histoire trop souvent assimilée à la légende dorée d'un creuset français. Il s'agit alors de considérer plus radicalement que l'immigration est une histoire : une histoire vécue, à travers un travail d'exploration et de compréhension d'elle-même, une histoire démystifiant la gloire sans éclipse de notre modèle national d'intégration. Nous proposons ainsi de dérouler le fil d'une communauté d'expériences des héritiers de l'immigration maghrébine. Pour mettre en perspective des mouvements de renouveau identitaire à travers des figures de l'imaginaire de « mondes de l'ethnicité » : histoire de première génération avec la figure du « zoufri », tour à tour pionnier, guerrier, travailleur immigré ; histoire de seconde fondation avec la figure « beur », entre évasion des réserves de l'immigration et invasion de l'espace public ; histoire de la génération suivante en quête de fondation avec une figure émergente de l'acteur ethnique. Au-delà même de l'immigration, dans un contexte de déclin de l'Etat nation, ce récit des éternels oubliés de l'histoire de France pourrait éclairer sous un jour nouveau les significations qui fondent par le bas la cohésion non plus étatique mais culturelle de nos réalités sociales.

DESPLAN Fabrice (GRACC, U. de Lille III) *non transmis*
RTF 21 / Session 3 / Salle H 107 / Mer 14 h 30

Le religieux minoritaire comme outil de reconstruction identitaire. Le cas des antillais adventistes en France

La problématique identitaire trouve dans le phénomène religieux un réceptacle particulier. Outre les cas bénéficiant d'une couverture médiatique, politique et scientifique, de nombreux groupes religieux minoritaires participent au renforcement de ce que l'on a appelé la problématique de » l'ethnico-religieux ». Dans le champ des groupes religieux minoritaires français, l'adventisme français semble être un cas extrêmement particulier, en raison de la forte présence d'antillais. En effet, bien que l'offre religieuse adventisme soit standardisée, l'expression religieuse de ce groupement est fortement orientée, pour ce qui est la France, par une importante présence des personnes venant principalement des Antilles françaises. Fort d'observations menées au sein de communautés adventistes, nous nous demanderons en quoi l'identité religieuse adventiste française est marquée par la forte présence antillaise ? Mais sachant que la présence antillaise est liée à une migration de travail et de formation, en échos à la précédente interrogation, il convint également de se demander, comment le religieux minoritaire participe t-il à une reconstruction identitaire ? Le cas de l'adventisme français est intéressant pour le sociologue. Il s'agit d'un groupement minoritaire (env. 10 000 personnes en France), dont la visibilité sociale bien que faible est liée à la présence de populations migrantes, et parmi celle-ci les antillais.

REDJIMI Goucem (ULISS, IRERSCO) *g.redjimi@free.fr*
RTF 21 / Session 3 / Salle H 107 / Mer 14 h 30

L'émergence des identités culturelles : vers une nouvelle conflictualité ?

De nouveau la question de l'islamisme suscite passions et polémiques. A travers elle s'engage avec beaucoup d'hésitation le difficile débat sur les différences. En effet, une société extrêmement ancrée dans une culture politique et une pensée universelle, a du mal à tenir ensemble avec « ses » différences, et la perspective de considérer les « particularismes culturels » vue comme une atteinte à l'identité nationale, est un désastre pour la démocratie. Il n'est donc pas étonnant de voir que les identités se développent et demandent de plus en plus à être reconnues. Les mouvements communautaires émergents, en tant qu'actions collectives, contestent l'assignation à une place infériorisante, et dénoncent la discrimination. Mais leurs actions sont d'abord culturelles avant d'être sociales. En France, il est toujours rappelé que tout signe d'expression de sa différence doit relever du privé. Ainsi, le débat est rendu impossible sous prétexte de tensions entre communautés, de division politique et de mort de la démocratie. Les conceptions démocratiques peuvent-elles prendre en compte de telles identités culturelles ? Comment considérer ces demandes de reconnaissance et les traiter politiquement ? Mais une telle reconnaissance est-elle pensable aujourd'hui dans l'espace public ? Enfin, pour la réalité de l' » invention démocratique », l'effort n'est-il pas au soutien des mouvements appelant à une nouvelle conflictualité leur permettant d'exister, car entre identité et communauté le mouvement social n'est-il pas une autre voie possible ?

BÉROUD Sophie (IEP Paris) *sophieberoud@wanadoo.fr*
RTF 21 / Session 4 / Salle H 107 / Mer 17 h 00

Rôle de l'information dans le mouvement gréviste. Le cas des grèves enseignantes en 2003

Les grèves récentes contre le plan Fillon ont placé les différentes catégories enseignantes aux premières loges des mobilisations. Que ce soit par le nombre de personnes mobilisées, par la durée du mouvement, par les formes d'organisation, par la radicalité des mots d'ordre, les enseignants se sont situés en pointe du mouvement gréviste. C'est la première fois qu'un mouvement social de cette ampleur repose et se développe à partir des personnels de l'Education Nationale. Les mobilisations des dernières années sur le terrain de l'école ont été, soit généralisées (sur le terrain de la laïcité par exemple), soit extrêmement localisées (sur le 93). Lors des grèves de novembre-décembre 1995, si les enseignants ont été partie prenante, ils n'ont pas constitué le fer de lance du mouvement. Cette communication se propose d'analyser le rôle de l'information dans le développement d'une inclination à l'action. Par hypothèse, cette information relève de trois registres : l'ensemble des informations diffusées aux personnels par les organisations syndicales ; les informations délivrées par d'autres canaux, dont le canal associatif (Attac) et la mise en concurrence (ou inversement la construction d'une cohérence) avec l'apport syndical ; mais aussi plus largement l'information mobilisée par les personnels eux-mêmes pour essayer de comprendre la question des retraites. Cette communication se base sur deux terrains (une académie de province et une parisienne) et d'une analyse de la presse.

COHEN Valérie (U. d'Evry) *valeriacohen@aol.com*
RTF 21 / Session 4 / Salle H 107 / Mer 17 h 00

Marcher, occuper, réquisitionner. Contraintes et potentialités des actions de « chômeurs »

Depuis plus d'une dizaine d'années, des groupes de « chômeurs » se sont manifestés et affirmés à travers des modes d'action spécifiques : marches contre le chômage, occupations de locaux, réquisitions. Malgré leur développement continu, ces mobilisations, ont peu été étudiées, et notamment, à partir des modes d'action adoptés. Envisagées le plus souvent en termes d'improbabilité, elles ont été analysées prioritairement sous l'angle de leurs obstacles, de leurs limites ou encore de leurs échecs.

Pourtant l'examen des pratiques concrètes de mobilisation, s'avère un angle d'approche particulièrement éclairant pour caractériser ces luttes. Il ne vise pas seulement à étudier les logiques d'action et les facteurs structurels qui président aux mobilisations mais à observer également ce qui se produit lorsqu'elles ont lieu, c'est-à-dire à saisir la dimension productive des pratiques. L'observation de nombreuses actions (occupations, marches, réquisitions…) et l'inscription prolongée au sein de l'organisation la plus importante de lutte contre le chômage (AC!) nous ont permis d'appréhender la dynamique de ces actions collectives. Nous avons pu ainsi identifier les diverses contraintes et tensions auxquelles elle sont soumises, autant que les potentialités qu'elles comportent : inversion du stigmate, « révélation » et revalorisation des sujets, formation d'un « collectif ». Si les mobilisations ne changent guère la position sociale des participants, ces ressorts d'action transforment, de fait, la condition de « chômeur ». En ce sens, elles ne sont pas seulement des tactiques de résistance, des modes de contestation réactive, mais illustrent des tentatives de redéfinition indigène du chômage dont la portée reste difficile à saisir pour l'instant,.

DEL GAUDIO SOARES-BAPTISTA Rozalia (IEDES, U. Paris I) *rozalia796@hotmail.com*
RTF 21 / Session 4 / Salle H 107 / Mer 17 h 00

Vie, ville et travail dans l'action collective des chiffonniers brésiliens

Face à un marché de l'emploi qui se contracte, certains individus développent des modes de survie singuliers, élaborant des tactiques « informelles », voire marginales. C'est le cas des chiffonniers, figures emblématiques du modèle de développement urbain désordonné caractérisant certains pays du Sud. La collecte et le tri de matériel recyclé, pratiqués à l'origine dans un cadre individuel et représentant un moyen d'existence pour ceux qui n'avaient pas leur place dans les métropoles, est en passe de devenir une alternative de réinsertion durable à partir du regroupement de ces individus dans des coopératives de travail. Dans certaines villes du Brésil, il y a déjà presque dix ans que ces organisations luttent pour assurer des conditions de travail plus équitables et plus humaines aux chiffonniers. L'analyse de leurs stratégies d'action met en lumière l'émergence d'une conscience politique aidant à bâtir une « catégorie professionnelle » validée par l'appropriation des territoires urbains, mais posant aussi des problèmes, comme l'inévitable bureaucratisation de l'activité et ses rapports avec l'environnement social. C'est à partir de ces constatations que nous menons une recherche sur le phénomène d'auto organisation des chiffonniers dans trois villes brésiliennes. Nous étudions les discours, les rapports avec l'environnement social et les modes d'action qui ont permis à ces groupes de revendiquer et d'obtenir le droit de travailler et de co-habiter dans les villes comme de véritables citoyens.

FOUQUET Jean-Philippe (Centre de recherche Ville, Société, Territoire, U. de Tours) *fouquet.jean-philippe@wanadoo.fr*
RTF 21 / Session 4 / Salle H 107 / Mer 17 h 00

Conducteur routier « grande distance » : transformation des pratiques syndicales et réinvestissement de l'entreprise

Le rapport de force que les conducteurs routiers engagent de plus en plus avec leurs employeurs et les pouvoirs publics traduit l'évolution des formes de négociation entre salariés et responsables d'entreprises. Ces deux dernières décennies ont été celles d'une réorganisation importante du secteur du transport routier de marchandises. Les changements organisationnels qu'entraîne cette réorganisation n'est pas sans conséquence sur le métier de conducteur routier. Les pressions croissantes exercées par les employeurs et les clients, la dégradation des conditions de travail salarié, conduisent les chauffeurs à faire évoluer leurs revendications notamment en matière d'application de la législation. Les syndicats et les comités d'entreprises sont progressivement appropriés par les conducteurs. Ces espaces d'action collective ont pourtant été, pendant de longues années, associés à des catégories salariées ouvrières ou à certains métiers tels que celui de cheminot auxquels s'opposaient les routiers. Le recours aux syndicats pour faire valoir leurs intérêts ou leurs droits leur semblait contrevenir aux modes de négociation et de résolution des conflits privilégiés dans le transport de marchandises. La mobilisation, lors des dernières élections dans le TRM atteste d'une perception différente des formes de négociation possible, du recours au conflit et au blocage si nécessaire. Constitués en espaces d'information, les syndicats et les comités d'entreprise permettent aux chauffeurs de prendre connaissance des orientations retenues par leurs employeurs, de s'y associer ou de les contester.

MERKLEN Denis (CEMS, EHESS) *merklen@ehes.fr*
RTF 21 / Session 4 / Salle H 107 / Mer 17 h 00

La « tension » comme solution pratique et théorique aux multiples logiques de l'action collective. Une conceptualisation à partir de l'analyse de la mobilisation populaire en Argentine (1980-2003)

Les transformations opérées dans le monde du travail et les réformes introduites dans le domaine de l'État sont à l'origine d'un changement du rapport au politique des catégories populaires qui voient ainsi modifiés les répertoires d'action collective auxquels elles ont accès. Le nouveau rapport au politique et les nouvelles modalités de l'action se décentrent vers le local (ou le quartier) où les plus démunis trouvent une source de « réaffiliation », des moyens de survie, et même une base de recomposition identitaire. Ce mouvement complexe devient plus visible dans les sociétés où la crise sociale est particulièrement aiguë. Dans ce contexte, un premier objectif de cette communication est d'apporter des éléments de compréhension à la crise générale qui traverse la société argentine. Ces éléments devront nous permettre d'aborder un deuxième objectif, à savoir une description des logiques de mobilisation collective dans un contexte de décomposition accélérée d'une société salariale. Enfin, nous pensons que l'analyse des mouvements sociaux développés récemment en Argentine permet d'apporter un certain nombre d'éclairages concernant la théorie des mouvements sociaux, notamment en ce qui concerne les logiques d'action. A travers ce cas, nous essaierons plus précisément, de décrire les points de tension existant entre les logiques symbolique, matérielle, stratégique et expressive de l'action collective.

NARDACCHIONE Gabriel (EHESS) *gabriel.nardacchione@libertysurf.fr*
RTF 21 / Session 4 / Salle H 107 / Mer 17 h 00

Une négociation collective inachevée : le conflit des enseignants en Argentine (1987 –1989)

Pendant les années 87-89 le conflit des enseignants répond à une même problématique : l'échec de la construction d'une négociation collective à l'échelle nationale. On cherchera à construire un récit du conflit autour de la constitution et de la dissolution de la négociation collective au niveau national. Il s'agit de décrire les différentes entraves construites par les acteurs intéressés dans le conflit et les problèmes politiques, économiques et légaux pour sa constitution. De la même manière, on décrira les facteurs qui aidèrent sa constitution au niveau national. La stratégie de la CTERA (syndicat des enseignants) fut toujours la même : la réalisation d'une 'Paritaria' nationale. Elle est passée de la discussion sur la situation salariale, dans un niveau syndical

revendicatif, à une discussion sur l'homogénéisation des conditions de travail et sur les réformes statutaires, au niveau spécifiquement politique. Au contraire, la stratégie du Gouvernement National changea dans le temps. Dans un premier temps, il chercha la création d'une table de négociation collective. Mais plus tard, on commença à faire un boycott à la constitution d'une scène de dimension nationale. Dans ce cas là, les ambiguïtés se sont exprimées au sein même du gouvernement : à chaque fois que le ministère de l'Education cherchait à ramener le conflit au niveau provincial, le ministère du Travail envisageait de traiter la question au niveau national.

UBBIALI Georges (U. de Bourgogne) *g.ubbiani@free.fr*
RTF 21 / Session 4 / Salle H 107 / Mer 17 h 00
Rôle de l'information dans le mouvement gréviste. Le cas des grèves enseignantes en 2004
Les grèves récentes contre le plan Fillon ont placé les différentes catégories enseignantes aux premières loges des mobilisations. Que ce soit par le nombre de personnes mobilisées, par la durée du mouvement, par les formes d'organisation, par la radicalité des mots d'ordre, les enseignants se sont situés en pointe du mouvement gréviste. C'est la première fois qu'un mouvement social de cette ampleur repose et se développe à partir des personnels de l'Education Nationale. Les mobilisations des dernières années sur le terrain de l'école ont été, soit généralisées (sur le terrain de la laïcité par exemple), soit extrêmement localisées (sur le 93). Lors des grèves de novembre-décembre 1995, si les enseignants ont été partie prenante, ils n'ont pas constitué le fer de lance du mouvement. Cette communication se propose d'analyser le rôle de l'information dans le développement d'une inclination à l'action. Par hypothèse, cette information relève de trois registres : l'ensemble des informations diffusées aux personnels par les organisations syndicales ; les informations délivrées par d'autres canaux, dont le canal associatif (Attac) et la mise en concurrence (ou inversement la construction d'une cohérence) avec l'apport syndical ; mais aussi plus largement l'information mobilisée par les personnels eux-mêmes pour essayer de comprendre la question des retraites. Cette communication se base sur deux terrains (une académie de province et une parisienne) et d'une analyse de la presse.

BATAILLE Philippe (GRACC, CADIS, EHESS) *Batailleph@aol.com*
RTF 21 / Session 5 / Salle H 107 / Jeu 14 h 00
Formation des mouvements de malades : revendications sociales, affirmations culturelles et attentes politiques
Les mouvements de malades ont une forme plus revendicative que dans un proche passé, à l'instar de la lutte contre le sida. Le choc représenté par l'entrée dans la maladie mortelle, et surtout la nécessité de contrarier les représentations sociales à l'œuvre sur ceux qu'elle atteint, comme le besoin urgent d'orienter les financements de la recherche pour accélérer la découverte de thérapies efficaces, expliquent beaucoup la volonté des malades de se regrouper dans des collectifs de plus en plus visibles. Cette prise de parole a d'ors et déjà des effets politiques majeurs, comme avec la loi sur le droit des malades votée en mars 2002. De même elle influence des restructurations sanitaires. Elle trouve aussi des réponses dans le champ politique, comme avec le plan cancer appelé à bouleverser la pratique du soin dans les dix prochaines années. Ces succès déjà importants des revendications sociales et culturelles des malades intéressent la théorie des mouvements sociaux. A tel point que l'intervention sociologique que nous avons menée avec des malades du cancer a révélé l'ampleur du mouvement d'action culturelle qui se joue sous nos yeux. Leur parole interroge des ordres sociaux et des rapports de domination. Elle cherche également à atteindre des représentations sociales et culturelles, certes sur la maladie, mais aussi sur le malade atteint d'une pathologie qui reste mortelle en dépit des progrès de la science et de la connaissance.

GEAY Bertand (U. de Poitiers) *bertrand.Geay@mshs.univ-poitiers.fr*
RTF 21 / Session 5 / Salle H 107 / Jeu 14 h 00
Le mouvement enseignant du printemps 2003 : mise en perspective socio-historique
La mobilisation des professions enseignantes du printemps 2003 a atteint un niveau historique. Le recours à la grève reconductible, le caractère dynamique des manifestations, le fait qu'instituteurs et professeurs se soient trouvés au centre du mouvement social interrogent tout à la fois l'état du champ social et les particularités de ce qui se joue au sein de l'institution scolaire et des professions enseignantes elles-mêmes. Se pose plus spécifiquement la question des dispositions des professionnels les plus engagés dans cette entrée en révolte du monde enseignant, et de leur perception des enjeux auxquels est aujourd'hui confrontée l'école publique française. On peut faire l'hypothèse que cette mobilisation s'est construite à la rencontre de plusieurs évolutions. Le renouveau des pratiques syndicales consécutif au bouleversement du champ de la représentation professionnelle depuis la fin des années 1980, les difficultés à enseigner dans les secteurs les plus exposés à la différenciation scolaire, les effets des nouvelles politiques scolaires mais aussi les dissensions apparues au moment du ministère Allègre et la diffusion des thèses « altermondialistes » en constituent les principaux éléments. On s'efforcera de confronter cette hypothèse aux données disponibles sur les secteurs professionnels et géographiques qui ont été les plus mobilisés, et de replacer ce mouvement dans l'histoire récente du syndicalisme enseignant français.

PEREYRA Sebastian (CEMS, EHESS) *sebastian.pereyra1@libertysurf.fr*
RTF 21 / Session 5 / Salle H 107 / Jeu 14 h 00
Le récit et le cadrage dans la configuration d'une identité collective. Les tensions identitaires dans les mouvements de chômeurs de l'Argentine contemporaine
Tout au long des années 1990, s'est développé en Argentine un important mouvement de chômeurs. Ce processus de mobilisation a été fortement lié à la configuration d'une nouvelle identité collective qui a pris la place de la catégorie 'chômeur' comme critère d'identification des individus sans emploi disposés à s'organiser et à contester. Cette nouvelle identité est celle des piqueteros (piqueteurs), c'est à dire, ceux qui organisent des barrages (piquets) de route et qui font de l'emploi sa réclamation première. Trois éléments principaux permettent de comprendre cette configuration identitaire : d'abord le nom de piqueteros ; deuxièmement, les types d'actions qu'ils mènent (barrages de routes) ; enfin, un type particulier de demandes d'emploi. Ces éléments apparaissent articulés, pour la première fois, dans des conflits forts –liés au processus de privatisations d'entreprises publiques - qui se sont produits entre les années 1996 et 1997 dans des petites villes pétrolières de l'intérieur de l'Argentine. Cependant, c'est bien au milieu de l'année 2001 qu'un récit sur la lutte des piqueteros apparaît stabilisé dans la dimension nationale. Que s'est-il passé ? Dans cette communication nous reconstruirons le processus de configuration identitaire en faisant attention à deux questions principales. Premièrement celle qui interroge le récit narratif de l'identité collective en discutant les

théories du framing analysis qui font de l'identité avant tout une ressource symbolique. Deuxièmement nous tirerons des conclusions sur le statut de l'identité collective par rapport aux individus et aux différentes dimensions de la politique argentine.

POBLETE Lorena (CEMS, EHESS) *lorena_poblete@hotmail.com*
RTF 21 / Session 5 / Salle H 107 / Jeu 14 h 00

Les collectifs invisibles : les cas de travailleurs ruraux « autonomes » (Mendoza, Argentine)

Dans les années '90, l'entrée massive des investissements étrangers a reconfiguré la structure de la production agricole de la région de Mendoza. Les propriétés familières ont été rachetées par des entreprises multinationales. Les rapports entre les travailleurs et les employeurs sont passés d'un modèle paternaliste à un modèle managerial. Par conséquent, les travailleurs ruraux sont devenus des « travailleurs autonomes ». La catégorie « travailleurs autonomes » a été créée en 1945, pour regrouper les professions libérales, et leur donner une place précise dans le système de sécurité sociale argentin. Elle conduit les travailleurs indépendants à assumer leurs propres charges sociales. Selon la loi nationale 24.241 de 1994, les travailleurs qui doivent s'inscrire dans cette catégorie sont : a) « le personnel de la direction, administration ou conduction de toute entreprise, organisation, établissement, exploitation, ou société commerciale ou civile, même s'il s'agit des sociétés à but non lucratif » ; b) « les diplômes des universités publiques ou privées » ; c) « les employés des compagnies d'assurances, capitalisation, épargne, ou similaires ». Mais aujourd'hui, cette catégorie regroupe d'autres types de travailleurs, dont les travailleurs ruraux. Elle fonctionne comme un moyen de flexibilisation du travail. Les coûts élevés des cotisations exigés aux travailleurs autonomes et la précarité et instabilité du travail rural, ne permettent pas à tous les travailleurs de s'inscrire comme tels. Alors, pour pouvoir travailler, ils ont conformé des collectifs qui « se cachent » derrière le nom d'un seul travailleur inscrit comme autonome. Cette situation laisse les travailleurs ruraux loin de toute protection sociale, mais aussi dans l'incapacité de s'organiser en tant que collectif pour négocier leurs conditions de travail.

RTF 22 : Parcours de vie et dynamiques sociales

BERTAUX Daniel (Centre d'Etude des Mouvements Sociaux, EHESS.) *Daniel.Bertaux@ehess.fr*
RTF 22 / Session 1 / Salle E 109 / Mar 14 h 30

Des récits de vie comme instrument d'observation sociologique et comme moyen de retour sur le public

On reviendra d'abord sur quelques-unes des difficultés rencontrées au cours des années 1976-1993 pour tenter de convaincre le milieu des sociologues français de la valeur des récits de vie, face aux évidences du positivisme quantitativiste et du structuralisme scientiste. On montrera que ce combat est loin d'être terminé. Pourtant, quelle autre méthode permet d'accéder à l'observation de l'action dans sa véritable dimension, la dimension temporelle et interactive, l'action sous forme de cours d'action située ? Observation rétrospective certes, mais donnant des résultats fiables: des études l'ont démontré. Quelle autre méthode permet, à travers des descriptions rétrospectives de pratiques et d'interactions suivies dans la durée et replacées dans leur contexte, de remonter aux rapports socio-structurels et socio-symboliques produisant et reproduisant les situations et leurs contextes? D'identifier les « révoltes logiques », les pratiques qui finissent par fléchir/infléchir/transformer ces rapports ? Enfin, si le public aime tant entendre ses propres voix lui racontant des histoires vraies, et si en tant que simples lecteurs nous l'aimons aussi, pourquoi la sociologie en tant que telle y est-elle si réticente? Qu'est-ce qui lui fait si peur dans ces voix, dans la publication de ces voix - le fait de les rendre publiques, de restituer aux citoyens ce qui vient d'eux, mis sous une forme intelligible à première lecture? La sociologie est-elle au fond si peu sûre de ses savoirs qu'elle craint d'en être court-circuitée? Pourquoi lui est-il si difficile de percevoir tout le travail invisible, mais profondément sociologique, qui est nécessaire pour atteindre cette intelligibilité immédiate?

CICCHELLI Vincenzo (CERLIS, Paris V) *vincenzo.cicchelli@paris5.sorbonne.fr*
RTF 22 / Session 1 / Salle E 109 / Mar 14 h 30

Les récits de temporalités : le cas des femmes à la naissance de leur premier enfant

Cette communication poursuit une réflexion déjà engagée sur la façon dont les femmes accèdent à la primo-maternité. Nous avons évoqué ailleurs les limites des approches qui appréhendent la construction de l'identité des primipares en termes de passage d'un statut à l'autre. Travailler sur une transition aujourd'hui aussi socialement valorisée n'implique pas l'option de rattacher les transformations identitaires à des passages statutaires. Au lieu de conjecturer le caractère de seuil d'un événement biographique, il faut s'interroger sur la fonction de césure qu'il représente dans le cours de la vie d'un individu en inscrivant l'analyse du changement identitaire dans une approche basée sur la temporalité. La thèse de Paul Ricoeur sur l'inscription du temps dans l'activité narrative guidera notre analyse. Cela signifie attribuer aux entretiens menés auprès des femmes primipares la qualité de récits. Toutefois, le fait de considérer les interviewées comme des narratologues ordinaires ne règle pas les questions des outils dont se doter pour saisir l'appréhension individuelle du temps biographique et la scansion sociale de la grossesse. Nous évoquerons au moins deux chantiers provisoires. Le premier renvoie à l'analyse de la concordance des temps ; il s'agit de formaliser la façon dont les interviewées construisent des grammaires en manipulant leur souvenir et les évènements. Le second renvoie à l'organisation du récit, avec la disposition des faits, la caractérisation des personnages, institutions peuplant les histoires de maternités.

DUFOULON Serge (U. Grenoble II, lab. Economie-Monde, U. III Aix en Provence) *serge.dufoulon@free.fr*
RTF 22 / Session 1 / Salle E 109 / Mar 14 h 30

Exister oui exister ! Mais à quel Prix ?

Le récit de vie commande de pratiquer une analyse des ruptures, car c'est ainsi que les individus réifient les circonstances qui ordonnent à leur existence. Il semble que tout était « normal », régulier, comme pour tout un chacun et soudain... dans une contraction, un spasme de temps, l'histoire individuelle profane rejoint l'histoire cyclique du mythe ; c'est ce qui reste et devient mémoire collective. Les individus nous racontent ces brisures en banalisant tel événement, en soulignant tel autre. En reconstruisant la trame de leur vécu, ils se le réapproprient et lui donnent sens, en le frottant à l'épiderme de l'histoire sociale à laquelle ils appartiennent, pour ensuite nous restituer ce que Ferrarotti appelle « une biographie du vivant ». Revivre en interaction avec les sujets des bribes de vie, découvrir leur enfance, leur vision du monde, leurs déplacements dans le temps, l'espace et les catégories sociales pour mieux comprendre les représentations qui les hantent et les meuvent, tel est l'objet des parcours de vie. La vie des acteurs nous emporte au tréfonds de l'univers de la pensée symbolique et des mécanismes de l'inconscient en interaction permanente avec les représentations collectives, ce processus que Ferrarotti appelle une « dialectique du social » (1994). Une vie singulière s'illustre ainsi de visions universelles. L'exemplarité des cas décrits peut traduire la richesse de l'expérience sociale, sa variabilité culturelle et sa proximité avec d'autres construits sociaux. A partir de nos travaux en sociologie de l'immigration et des faits religieux ou en sociologie du travail, nous tenterons de montrer comment les parcours de vie apportent fraîcheur et relief à l'analyse sociologique et dans le même temps permettent à l'acteur de se construire en héros de sa propre vie.

LÉOMANT Christian (GERS) *Leomant@iresco.fr*
SOTTEAU-LÉOMANT Nicole (GERS) *courriel*
RTF 22 / Session 1 / Salle E 109 / Mar 14 h 30

De l'inscription sociale et historique des itinéraires de vie

L'analyse des itinéraires de vie reconstitués à partir de récits de vie permet de rendre compte de processus macro-sociaux et de leurs impacts sur la constitution d'histoires de vie singulières; elle montre que ces processus, qui relèvent de champs sociaux habituellement saisis de façon autonome, sont en étroite interaction les uns avec les autres. Nous partirons de nos travaux sur la précarisation sociale effectués à l'aide de récits de vie réalisés avec des personnes concernées par une intervention de la protection judiciaire de la jeunesse. La précarisation sociale apparaît constituée d'éléments de différents niveaux, familial, salarial, sanitaire, résidentiel.. Ces éléments, qui affectent de façon différenciée les diverses catégories sociales selon la position de classe, la catégorie de sexe, l'âge, l'origine culturelle, interagissent dans les itinéraires de vie. L'analyse de ces interactions

rend visible l'inscription sociale des itinéraires, les déterminations socio-économiques et les dynamiques sociales qui contribuent à les produire, les orienter, ainsi que les positions des narrateurs, leurs pratiques, notamment leurs pratiques de résistance. On observe comment interagissent la dérégulation de l'organisation du travail salarié, la déstabilisation du système de parenté, la flexibilisation des formes de vie familiale, la détérioration de l'état de santé et la ségrégation résidentielle pour augmenter la corvéabilité salariale, produire l'isolement social voire un enfermement dans l'assistanat. Ces processus, qui renforcent les discriminations, les assignations sociales, l'assujettissement des personnes et des familles, hypothèquent l'exercice de la parentalité et de la citoyenneté.

VEITH Blandine (LADYSS, Paris X) *bveith@u-paris10.fr*
RTF 22 / Session 1 / Salle E 109 / Mar 14 h 30

De la portée des récits de vie dans l'analyse des processus globaux

Quelle est la scientificité de l'analyse de quelques récits de vie, voire d'un seul récit, pour construire un objet de recherche sociologique et étayer une problématique ? Sélectionner, collectionner et compiler des récits de vie, les comparer item par item, permet de constituer des typologies ; de repérer aussi des récurrences, d'avancer de premières hypothèses en totalisant ce que la sociologie a découpé en champs spécialisés. Cependant c'est en analysant la cohérence interne à chaque récit qu'il est véritablement possible de traiter de la complexité du social, d'articuler les processus sociaux, d'interroger et relativiser les frontières entre le privé et le public. Comment valider alors des résultats obtenus à partir de l'analyse d'un récit de vie qui est un récit de pratiques mais aussi une reconstruction a posteriori d'une histoire personnelle ? Plusieurs solutions ont été expérimentées par différents auteur : travailler sur les formes du discours, repérer des indices et des événements critiques ou biographiques, recouper les récits de vie avec d'autres matériaux, dossiers, archives, observation participante, croiser les récits entre eux au niveau des familles, des collectifs de travail, d'associations, les contextualiser en les situant dans des monographies. Ces méthodes permettent d'aborder sous un angle nouveau des questions récurrentes de la sociologie générale d'explorer les dynamiques contradictoires des sociétés contemporaines en essayant d'articuler reproduction et transformation, déterminismes sociaux et logiques des acteurs, individuation et individualisation.

BATTAGLIOLA Françoise (CSU) *battagli@iresco.fr*
RTF 22 / Session 2 / Salle E 109 / Mar 17 h 00

Itinéraires personnels et carrières dans l'univers de la réforme sociale, fin XIX-début XXe siècles

Le thème de recherche que je développe actuellement - les femmes engagées dans la question sociale féminine au tournant des XIX-XXe siècle - mobilise, à travers un travail d'archives, des matériaux de type biographique afin de comprendre les relations entre les itinéraires personnels et les « carrières » dans le monde la réforme sociale. Cet univers réformateur, aux frontières floues, est à cette période en cours de constitution. Il rassemble des préoccupations très diverses : accès des femmes au mondes universitaire, professionnel, politique, aux lieux de décisions, revendication de droits nouveaux, mais aussi créations d'associations dont les objectifs sont ceux de l'action sociale dirigée vers les femmes de milieu populaire. Cette communication cherchera à expliciter comment les actrices contribuent à la constitution de ce champ à travers leurs itinéraires et appuient leur carrière réformatrice sur les réseaux sociaux qu'elles mobilisent, en mettant l'accent leur réseau familial. Je m'appuierai sur l'exemple de Mme Julie Siegfried (1848-1922), célèbre philanthrope protestante convertie au féminisme.

BOUDESSEUL Gérard (LASAR Caen) *gerard.boudesseul@caen.iufm.fr*
RTF 22 / Session 2 / Salle E 109 / Mar 17 h 00

Les récits de militants sont-ils originaux ?

Le recueil de vingt quatre récits de vie de militants associatifs, politiques ou syndicaux se heurte à quelques difficultés d'interprétation. Dans quelle mesure doit-on les traiter différemment de tout autre récit de vie ? Quelle part accorder à leur subjectivité et à leurs choix d'engagements ? Dans le cas de militants Verts ayant en même temps des engagements associatifs et syndicaux, les épisodes vécus sont restitués au travers d'une trame temporelle, qui est travaillée par la mise en scène / mise en cohérence, à l'occasion de la situation interactive de l'entretien. La spécificité de cette trame semble être de valoriser les données endogènes à l'expérience militante, alors que dans d'autres récits, sont souvent invoqués l'inertie ou l'irruption de variables rattachées à la condition familiale, sociale ou laborieuse. Quatre rapports au temps exprimeraient divers degrés d'appropriation des épisodes et charnières retenus comme porteurs de sens : - La figure de l'héritage est invoquée de la part de la famille, mais aussi de la vie militante. Cet héritage entre en tension avec un certain nombre de ruptures justifiées en termes de choix . - La figure de la répétition, voire de la routinisation affecte aussi le travail militant. Pour autant, répétition n'est pas clôture, des projets sont formulés, que l'on pourrait qualifier de dérivés. - La figure de l'accumulation est associée à une rationalisation des ressources et de l'activité, souvent dans le champ politique. - La figure de l'expérience est plus contextualisée, est associée à une conversion, dans le temps et entre les différents champs associatif, syndical et politique de l'engagement. On touche ici nettement à une difficulté émergeant dans l'interprétation des autres récits de militants : pour partie, ils fournissent eux aussi des analyses en utilisant des catégories dont certaines nous sont familières, et dont nous n'avons pas le monopole.

DELMAS Corinne (U. Lille II) *??*
RTF 22 / Session 2 / Salle E 109 / Mar 17 h 00

La fabrication d'une destinée intellectuelle dans l'Angleterre victorienne : John Ruskin

L'étude du parcours de vie du critique d'art et critique social John Ruskin éclaire la manière dont cet auteur s'impose dans l'espace intellectuel et donne une consistance nouvelle à la figure de l'artiste romantique. Il s'agit d'étudier le sens que J. Ruskin accorde à son parcours, sa vision du monde, les relations ambiguës qu'il entretient avec la société victorienne et les positions qu'il occupe, afin de comprendre sa trajectoire et un engagement qui peuvent s'analyser comme le résultat d'une volonté d'affirmation de soi et d'une forme de résistance à l'égard d'un milieu d'origine qui contribua en même temps à l'orienter vers une carrière intellectuelle et vers le pôle féminin de l'identité sociale. Et l'ambiguïté d'une œuvre oppositionnelle, le principe réactionnel commandant cette révolte, les contradictions inhérentes à la position et à la situation sociale de Ruskin éclairent le caractère souvent contradictoire de ces engagements. Nous approcherons ce parcours de vie par l'autobiographie de l'auteur, ses journaux intimes, sa correspondance. Ruskin a beaucoup pratiqué une écriture d'expression de soi semblant remplir une fonction cathartique mais également un rôle de miroir selon la comparaison classique de Freud. C'est dire que cette écriture est ici une

source d'informations autant sur la perception que Ruskin a de son parcours ainsi que sur l'image de lui-même que cet auteur a et tente de diffuser que sur son parcours lui-même. C'est la question de la reconstruction à l'œuvre dans tout travail autobiographique qui est posée ici.

FAIVRE Marie-Hélène (U. de Metz, Lab. ERASE) *mhthf@wanadoo.fr*
RTF 22 / Session 2 / Salle E 109 / Mar 17 h 00

Parcours de vie professionnelle de responsables syndicaux promus cadres dans leur entreprise ; Définition de l'objet de recherche et pré-enquête par l'analyse de 5 récits de vie

Ce thème de recherche creuse la particularité de certains parcours professionnels de secrétaires de CE, délégués syndicaux et autres leaders syndicaux, peu connue, semble-t-il. L'exception tient ici, à la fois de la rareté de l'émergence de ce phénomène et à la fois de son aspect paradoxal voire tabou. En effet, n'est-il pas admis qu'un syndicaliste très engagé est trop exposé pour espérer une reconnaissance de ses compétences par son patron ? Faire le choix méthodologique de récits de vie c'est faire l'hypothèse que, comme tout pionnier, ces syndicalistes promus détiennent la plupart des clés du « comment » plutôt que du « pourquoi » dans leur biographie, donc dans la relation des actes posés par eux-mêmes et les autres acteurs de leur parcours professionnel. L'analyse de 5 premiers récits de vie fournis d'ailleurs des hypothèses intéressantes qui s'articulent en l'interaction de trois phénomènes. Un premier trait est lié à la construction identitaire de ces individus. Leur socialisation, notamment au travail, se construit par des ajustements perpétuels entre leur identité propre et l'identité de leur famille puis des groupes auxquels ils appartiennent successivement. Ensuite, un engagement public nécessitant des qualités de « patron », comme le militantisme syndical, offre à ces individus l'opportunité de construire et de manifester leurs compétences. Enfin, une interaction efficace avec des individus décideurs et un contexte neutralisant momentanément le paradoxe, leur permet d'accéder à un poste de cadre qui met en valeur leurs compétences malgré leur position préalable contradictoire.

GUICHARD-CLAUDIC Yvonne (U. de Bretagne Occidentale) *Yvonne.Guichard-Claudic@univ-brest.fr*
RTF 22 / Session 2 / Salle E 109 / Mar 17 h 00

Recueillir le récit de parcours biographiques atypiques. L'exemple d'une femme marin pêcheur

Dans le secteur de la pêche, les femmes ont longtemps pris à terre une part active à la production, l'embarquement restant une affaire d'hommes. Les femmes embarquées à la pêche sont extrêmement rares, et quand elles le sont, c'est le plus souvent avec leur conjoint. Quelques-unes exercent cependant le métier de façon autonome. Le parcours atypique de ces femmes mérite attention dans le sens où il induit une dénaturalisation de situations auparavant perçues comme évidentes. Faut-il des ressources personnelles et familiales spécifiques pour investir professionnellement ce bastion masculin qu'est la pêche ? Vivent-elles leur parcours comme une transgression ? Que nous apprend leur parcours biographique des obstacles rencontrés, des éléments qui ont facilité cet engagement professionnel ? Comment s'articulent activité professionnelle et travail familial ? Que nous disent-elles des regards qui sont portés sur elles, par leurs proches, par leurs interlocuteurs, hommes et femmes, au sein du milieu de la pêche, et au-delà, par les « terriens », anonymes ou médiatiques ? La communication se centrera sur le parcours d'une femme marin pêcheur, « patronne » de son entreprise. Le questionnement précité se doublera d'une interrogation méthodologique. L'enquêtée, qui a proposé à l'enquêtrice le recueil de son récit de vie, a déjà fait l'objet de plusieurs articles et reportages. Quels problèmes spécifiques pose cette levée de l'anonymat ?

LE PAPE Loïc (EHESS, SHADYC) *llepape@club-internet.fr*
RTF 22 / Session 2 / Salle E 109 / Mar 17 h 00

Les récits de conversions : d'une histoire personnelle romancée à l'analyse sociologique d'un engagement religieux

Le récit de conversion, tel qu'il se présente aux historiens et aux sociologues est le plus souvent un récit (oral ou écrit) individuel, à visée explicative pour témoigner d'un changement de religion. Il est ainsi inséparable de l'écriture de soi et de la notion de témoignage, qui peut éventuellement prendre la forme d'un militantisme. Or, dans un processus tel que la conversion, les discours sont souvent l'intériorisation du rôle de converti par le converti, ce qui induit un comportement particulier dans des situations d'interaction sociales. En ce sens, le récit de conversion est une histoire revisitée, où le converti met en scène les moments forts de son parcours, mise en scène réaffirmée par l'intrusion du sociologue qui lui demande de produire un discours sur son histoire. Quel statut sociologique devons nous accorder à ces récits ? L'hypothèse défendue sera double : méthodologiquement c'est la nécessité de donner du crédit au discours avec une sociologie compréhensive et théoriquement c'est de poser l'existence d'un « social individualisé » qui offre la possibilité de penser le social en partant de l'individu, de « pénétrer l'intime aux résonances collectives » (F. Gugelot). Ajoutons à cela la nécessité de faire varier les échelles d'observations, à la fois dans le temps (perspective diachronique) et dans l'espace (ajouter aux récits de conversion, les témoignages des proches et ceux de l'institution religieuse dans laquelle le converti s'inscrit). La conversion religieuse dans des religions « instituées » apparaît donc comme partie intégrante de la modernité religieuse (choix individuel de ses croyances) tout en s'inscrivant dans un cadre absolument pérenne et classique, celui des églises traditionnelles.

SCHOTTÉ Manuel (Lab. « Sport et Culture « , U. Paris X, U. Lille II) *Mschotte@caramail.com*
RTF 22 / Session 2 / Salle E 109 / Mar 17 h 00

Destins improbables : le succès international des coureurs à pied marocains

Le succès international des coureurs à pied originaires d'Afrique du Nord et de l'Est fait généralement l'objet d'une lecture qui tend à naturaliser leur exceptionnalité. Une fois attesté que rien ne permet de conclure à leur prétendue supériorité innée, on peut s'interroger sur ce qui préside à ces réussites a priori improbables dans un monde dominé par les occidentaux. Ce travail s'attarde précisément sur les carrières des coureurs marocains qui dominent actuellement dans l'athlétisme français. Son enjeu méthodologique réside dans le fait que rendre compte des trajectoires de ces athlètes impose de croiser, d'une part, analyse socio-historique, en donnant toute sa profondeur temporelle à ce succès collectif, indissociable de l'héritage colonial puisque c'est durant le Protectorat que s'est cristallisée la spécialisation des Marocains dans les courses prolongées, et, d'autre part, des investigations ethnographiques, seules à même de saisir la teneur des investissements et sacrifices consentis par les jeunes athlètes marocains ; de comprendre, en la référant à leurs conditions d'existence ordinaires au Maroc, leur capacité à supporter la précarité d'un univers qui sélectionne en permanence ; et enfin de montrer comment, par le jeu des affiliations préférentielles, des différences initiales de niveau sportif minimes peuvent conduire à des issues sportives radicalement distinctes, amenant une

infime partie de ces coureurs à réussir au plus haut niveau. Finalement, une réflexion sur un mode de problématisation susceptible d'articuler ces deux directions sera proposée.

BARTHEZ Alice (INRA, Dijon) *Alice.Barthez@enesad.inra.fr*
RTF 22 / Session 3 / Salle E 109 / Mer 14 h 30

La rupture entre frères. Un cas de société en agriculture

Deux frères se mettent en Gaec à partir de l'entreprise familiale. Au bout de 5 ans, débordés par leurs querelles, ils se trouvent obligés de rompre leur contrat. La situation économique de l'entreprise est saine et c'est le frère cadet qui prend la suite avec un autre associé. L'aîné, évincé, se retrouve au chômage alors qu'il était l'héritier présumé avec une antériorité de travail sur la ferme de 10 années par rapport à son frère. L'histoire singulière de cette rupture révèle la lutte entre deux formes de capital : d'un côté, la référence à la technique, au droit et au calcul économique comme connaissances apprises au-delà de l'environnement familial ; de l'autre, les aptitudes issues de la transmission familiale, les façons de faire acquises sur le tas, l'art du bricolage et la connaissance intuitive. La première forme de capital s'inscrit dans un champ structurel où se trouvent reliés techniciens, juristes, économistes, banquiers, utilisant le langage rationnel et l'expression écrite. La sphère d'intérêt de l'exploitant se situe au-delà du milieu local. La deuxième forme de capital, puise sa source dans l'immédiateté des relations privilégiant la proximité, d'abord le groupe domestique, et puis la communauté villageoise avec ses associations, sa municipalité et ses intérêts particuliers. Ici, le besoin de reconnaissance du milieu local est essentiel. Enfin, cette histoire pose la question de la transmission non seulement dans la relation entre aîné et cadet mais aussi entre générations selon que le père s'est trouvé lui-même en situation d'aîné ou de cadet. Ce cas permet de révéler une stratégie selon laquelle l'aîné a été déchu de sa place d'héritier à partir d'un père ayant lui-même vécu pareille trajectoire par rapport à son frère.

CARDON Philippe (LA.S.A, U. de Franche Comté, CERAL U. Paris XIII) *philippecardon@voilà.fr*
RTF 22 / Session 3 / Salle E 109 / Mer 14 h 30

Parcours de vie de femmes en milieu rural. Comparaison entre l'Andalousie (Espagne) et la Franche-Comté (France)

Ce travail propose une analyse du parcours de vie de femmes, conjointes d'exploitant agricole (salariées hors de l'exploitation ; agricultrices). Il interroge en particulier leurs comportements d'emploi et en famille, ces derniers s'inscrivant dans les dynamiques conjugales et intergénérationnelles. Ce fait est fortement marqué dans le cas de l'agriculture : la famille continue d'assurer la transmission de l'activité agricole en lignée masculine. Cependant, l'agriculture n'est pas homogène et présente à l'échelle européenne des configurations multiples (types et modes de production, modalités de transmission familiale des exploitations). Nous nous centrerons ici sur l'étude des parcours de vie de deux générations de femmes dans deux régions européennes sociologiquement et historiquement différentes : l'Andalousie (Espagne) caractérisée par une organisation stratifiée de la paysannerie (opposition historique entre propriétaires latifundistes, propriétaires minifundistes et ouvriers agricoles) ; la Franche-Comté caractérisée par une agriculture de taille moyenne (absence de salariat agricole). La prise en compte d'une temporalité longue dans l'analyse de ces trajectoires permet ainsi de montrer (au-delà des situations professionnelles généralement désignées : agricultrice ; salariée hors de l'exploitation) l'existence de trajectoires professionnelles « détournées », mais de manière inversée selon les deux régions étudiées (salariée hors de l'exploitation devenant agricultrice en Franche-Comté ; agricultrice devenant salariée hors de l'exploitation en Andalousie). L'approche comparative des parcours de vie de deux générations de femmes dans deux contextes agricoles différents ouvre ainsi sur une interrogation sur le rapport entre histoire individuelle et histoires sociale.

NAUDIER Delphine (CSU) *naudier@iresco.fr*
RTF 22 / Session 3 / Salle E 109 / Mer 14 h 30

Victoria Thérame : un déclin programmé

Le titre d'écrivain est sans cesse remis en jeu. Chaque possibilité de publier un livre en renouvelle l'occasion. L'une des conditions de la durée littéraire provient donc de la mise en lumière répétée des auteurs. C'est en cela que la carrière littéraire, activité principale ou bien parallèle des auteurs, donne lieu à des stratégies de placement des auteurs et de reconnaissance sans lesquelles le maintien dans le champ s'avère difficile. Victoria Thérame, romancière qui a connu son heure de gloire pendant les années 70 avec son roman Hosto blues, possède, et c'est ce qui fait de son cas un cas limite, tous les éléments probables pour une exclusion littéraire, en sorte que l'on peut s'interroger sur les conditions sociales de son maintien dans le champ littéraire. Son exemple est révélateur de la stratégie des éditions Des Femmes qui avait besoin d'emblèmes pour asseoir sa prétention à publier toutes les femmes tandis qu'Antoinette Fouque, la directrice, avait la réputation d'être entourée d'intellectuelles. La pratique du métier de V.Thérame permet de dévoiler les conditions d'accès à la carrière littéraire lorsqu'on est dépourvu de tout capital social. Etudier cette trajectoire permet d'observer comment s'effectue la transformation des handicaps sociaux –elle est une femme, d'origine populaire et originaire de Marseille- en atouts dans le contexte féministe. Cette trajectoire illustre également la difficulté à faire fructifier le capital accumulé lorsque, sans ressources héritées ni acquisition d'une position sociale reconnue, il s'agit de construire sa carrière après le retour à l'invisibilité du mouvement des femmes.

SERRY Hervé (CSU) *herve.serry@libertysurf.fr*
RTF 22 / Session 3 / Salle E 109 / Mer 14 h 30

Trajectoires d'éditeurs français après 1945 : habitus, habitus professionnel et transformation du champ éditorial

Je propose de faire une étude croisée des trajectoires des principaux éditeurs (généralistes) français en activité de 1945 à nos jours. Il s'agit de voir comment les ressources de entrepreneurs intellectuels leur permettent d'exister dans le champ éditorial et intellectuel et d'occuper leur position. En opposant les héritiers (Antoine Gallimard), aux individus dotés ou revendiquant des capitaux militants (par exemple Jérôme Lindon ou François Maspero), aux nouveaux venus (Robert Laffont, Jean Bardet et Paul Flamand, fondateurs du Seuil) on pourra étudier comment les indications biographiques orientent les parcours professionnels. Les biographies seront rapportées à la mise en scène du travail éditorial (et à ses reconstructions successives), à la constitution d'un nom en label intellectuel, au type de production intellectuelle que chacun de ces éditeurs promeut, et enfin, aux engagements politiques. Le processus de rationalisation à l'œuvre dans le champ éditorial (et plus largement intellectuel) depuis 1945 – avec notamment la montée en puissance du vision commerciale du métier d'éditeur –, constitue également une épreuve pour les capitaux initiaux des éditeurs sans cesse tenaillés entre la quête du prestige intellectuel et la réussite commerciale. Il s'agit aussi

de voir quels sont les renouvellements du recrutement dans ces professions. A quel type de dispositions correspond cette double orientation du métier d'éditeur ?

VIRY Laurence (U. Paris VII) *Laurence.Viry@univ-brest.fr*
RTF 22 / Session 3 / Salle E 109 / Mer 14 h 30

Les enseignants-chercheurs: une mosaïque cachée derrière un corps professionnel

L'objectif principal de cette étude est de mettre en avant et de comprendre les contradictions ou l'harmonie qui existent entre les parcours singuliers, les habitus individuels et les exigences du système universitaire, mais aussi de saisir comment est vécu le décalage ou l'unité qui peut apparaître entre l'identité héritée, l'identité espérée et l'identité acquise. Si certains ont une trajectoire rectiligne mettant en évidence une évolution qui peut sembler logique puisque aucune bifurcation ne vient mettre du désordre dans un parcours harmonieux, d'autres en revanche, ont une trajectoire « socio-logique » qui ne va pas de soi. Le rapport entre les conditions objectives que rencontrent les individus au cours de leur vie et la façon dont ils vivent leur parcours, nous permet de saisir la dialectique inhérente à toute situation sociale. C'est grâce à la reconstruction de leur passé, que nous pouvons comprendre ce qu'ils sont devenus aujourd'hui, le sens qu'ils donnent à leur vécu et à leur situation présente, et également de comprendre leur projection dans un avenir plus ou moins proche Le rapport au système universitaire, les diverses pratiques, les différentes formes identitaires dépendent en partie de leurs parcours antérieurs et de leur origine sociale, qui conditionnent dans une certaine mesure leur comportement au sein de l'université. Nous voulons ainsi comprendre comment l'agent s'adapte, s'intègre et évolue au sein de l'université qui attend de lui un certain comportement.

BESSIN Marc (CEMS, EHESS Paris) *Marc.Bessin@ehess.fr*
LEVILAIN Hervé (GRASS, IRESCO, U. de Metz) *levilain@metis.sha.univ-metz.fr*
RTF 22 / Session 4 / Salle E 109 / Mer 17 h 00

Les logiques temporelles de la filiation au miroir des âges limites du faire famille

On propose de rendre compte d'une recherche traitant des calendriers familiaux et de l'institution du parcours de vie du point de vue de la parentalité tardive, celle -ci désignant à la fois : les filiations « tardives « : naissances ou adoptions établies à un âge relativement avancé pour l'un et/ou l'autre des parents, les pratiques familiales d'entraide et de transmission mises en jeu par le caractère tardif de cette filiation. En mettant fortement à l'épreuve le parcours de vie, les catégories et normes d'âge, ces « parentalités tardives » mettent au jour les transformations, dans et hors le travail, de la structuration des temps sociaux. Il ne s'agit pas d'illustrer un brouillage des âges (ces calendriers « atypiques » restent marginaux), mais de comprendre les logiques d'agencements et de réagencements réciproques des calendriers conjugaux et professionnels, et d'intériorisation des normes d'âge, en éprouvant les différenciations sociales, en particulier sexuées, de ces représentations et de ces pratiques. La recherche repose sur une exploitation secondaire de l'Enquête Histoire Familiale 1999 et sur une enquête par entretiens biographiques auprès de parents ayant eu des enfants (quels que soient le rang et les modalités) après 45 ans pour les hommes ou 40 ans pour les femmes. Ce double registre d'investigation permet de mettre au jour à la fois les variations historiques et la morphologie du phénomène de la parentalité tardive et les logiques temporelles qui l'organisent.

BIDART Claire (LEST) *bidart@univ-aix.fr*
RTF 22 / Session 4 / Salle E 109 / Mer 17 h 00

Processus de socialisation et dynamiques relationnelles :une enquête longitudinale

Le processus de socialisation peut se comprendre comme une construction évolutive de rapports entre des sujets et leurs environnements sociaux. L'étude des réseaux relationnels, mettant en lumière les cercles sociaux fréquentés, les liens interpersonnels et les modes d'interactions, permet d'appréhender cette construction. En effet, les logiques à l'œuvre dans la composition du réseau relationnel d'une personne nous donnent à voir les engagements, les contraintes, les modes de circulation et d'ancrage dans le monde social qu'elle met en œuvre. Au moment de l'entrée dans la vie adulte, ces logiques se trouvent particulièrement confrontées aux divers passages et transitions qui scandent le parcours. Les changements biographiques et les bifurcations plus ou moins attendues dans cette période charnière s'articulent avec des mouvements relationnels de grande ampleur. Une enquête longitudinale qualitative auprès d'un panel d'une soixantaine de jeunes ré-interrogés tous les trois ans nous permet d'appréhender ces mouvements dans une temporalité qui ne réduise pas la dynamique biographique à un récit rétrospectif. A chaque vague d'enquête sont « mises à plat » les articulations entre la situation sociale et l'état contemporain du réseau relationnel. Les récits et les interprétations que proposent les jeunes de ces mouvements mettent l'accent sur les processus identitaires à l'œuvre dans cette période.

FERRETTE Jean (LASAR, MRSM) *Jeanferrette@free.fr*
RTF 22 / Session 4 / Salle E 109 / Mer 17 h 00

Mobilités sociales usinières : le cas des familles immigrées de la Société Métallurgique de Normandie

En 1993 dans le Calvados, après 80 années d'activités, la Société Métallurgique de Normandie ferme définitivement. Elle avait embauché 90.000 salariés au cours de son histoire. Cette rupture dans les lignées usinières remit en cause une certaine idée de leur mobilité sociale : à la mobilité structurelle et collective – à mesure que les effectifs baissaient, le niveau moyen de qualification s'élevait – s'ajoutait pour certains d'entre eux, à force de cours du soir pour les pères et d'acharnement scolaire pour les enfants, une « mobilité de circulation » qui symbolisait pour tous un espoir de promotion sociale. Parmi les descendants de travailleurs immigrés –pour la plupart issus de l'Europe de l'Est (Pologne, Russie, Tchécoslovaquie)et du Sud (Espagne et Italie), certains avaient parcouru une trajectoire sociale d'une amplitude considérable. En 1993, il restait 1312 sidérurgistes ; 300, âgés de 50 ans, bénéficièrent de « mesures d'âge », et fêtèrent aussitôt leur départ à la retraite. Les 1000 restants durent se soumettre à une reconversion d'autant plus douloureuse que rien dans leur biographie ne les y préparait et que les emplois industriels se raréfiaient. L'étude que je mène a pour but de rechercher les corrélations existantes entre certaines caractéristiques des sidérurgistes –taille et formes de la famille, niveau d'instruction et de qualification, types de sociabilité- et les types de reconversion, c'est-à-dire les « familles de mobilité » selon leur direction –ascendante, descendante, horizontale- et leur amplitude. Dans le cadre de cette communication, je m'attacherais particulièrement à l'analyse longitudinale de lignées immigrées.

GROSSETTI Michel (CERS, U. de Toulouse le Mirail.) *Michel.Grossetti@univ-tlse2.fr*
RTF 22 / Session 4 / Salle E 109 / Mer 17 h 00

La construction et l'évolution des entourages relationnels au cours de la vie

L'ensemble des relations sociales dans lesquelles une personne est engagée constitue un entourage relationnel ou, dans le langage de l'analyse des réseaux sociaux, un « réseau personnel ». Selon la façon dont on définit les relations que l'on considère comme pertinentes, on peut définir des entourages plus ou moins vastes (des quelques amis ou parents très proches aux milliers de personnes que l'on a rencontré un jour ou l'autre). On s'intéressera dans cette communication aux relations pouvant supporter des échanges de services, des partages d'activités ou des confidences, à partir d'une étude sur 399 personnes de la région de Toulouse qui transpose une méthode utilisée dans les soixante-dix en Californie. L'analyse des données montre que les relations se créent souvent dans le cadre de groupes préexistants dont les individus deviennent membres (famille, école, travail, associations, etc.) et qu'elles se renouvellent tout au long de l'existence, autour d'un petit noyau de relations stables, avec des moments de recomposition un peu plus rapide qui correspondent aux phases de transition entre les cycles de vie : adolescence et jeunesse, formation des familles, retraite. Dans ces phases se reconfigurent les affiliations à différents groupes, ce qui se traduit par l'évolution des entourages. Au passage, une petite comparaison avec l'enquête américaine prise comme point de départ montrera une certaine similarité des tendances observées, à 30 ans d'écart et dans un pays différent.

HÉLARDOT Valentine (CERS, U. de Toulouse-Le Mirail) *valentine.helardot@free.fr*
RTF 22 / Session 4 / Salle E 109 / Mer 17 h 00

Aléas, stratégies et ruptures dans les expériences de la précarisation au travail

L'objet de cette communication consiste à interroger la notion de « parcours de vie » à travers des données portant sur une population confrontée à des formes diverses de précarisation, avec une attention particulière accordée aux événements de santé et de maladie, et leurs interactions avec les parcours professionnels. Les phénomènes de précarisation du travail et de l'emploi viennent en effet brouiller les modèles classiques de la mobilité et de la reproduction sociales, et rendent plus difficile une appréhension des parcours professionnels, et plus généralement biographiques, comme des trajectoires linéaires et continues. Pour éclairer ces expériences multiformes et en constante mobilité, nous nous appuyons sur l'analyse des parcours professionnels, des expériences du travail et de la précarisation, et des expériences de la santé de 200 salariés interrogés par questionnaire, et de 30 d'entre eux rencontrés lors d'entretiens approfondis. Notre approche vise à appréhender les parcours de vie de deux points de vue complémentaires : 1. la reconstitution chronologique et l'enchaînement des événements de vie, de travail et de santé, qui s'inscrivent dans des cadres sociaux, juridiques, institutionnels, etc. définissant objectivement un espace des possibles, 2. à l'intérieur de ces espaces de possibilités (et donc, aussi, d'impossibilités), analyser les choix effectués par les personnes, et la façon dont elles reconstruisent au fur et à mesure le sens de leur expérience. L'analyse privilégie également l'approche par les temporalités : le rapport à l'avenir, les horizons temporels, la présence de projets et d'échéances sont aussi des repères qui construisent à la fois les événements et les actes, et le sens que les personnes leur attribuent.

JUILLARD-MACIAN Claire (CSU) *claire.juillard@free.fr*
RTF 22 / Session 4 / Salle E 109 / Mer 17 h 00

Des familles face à la catastrophe : le tremblement de terre d'Assise (Italie, 26 septembre 1997) et les trajectoires résidentielles et patrimoniales de familles sinistrées

Contre une tendance de la recherche sur les risques considérant, avant même d'interroger l'événement catastrophique, le tremblement de terre du 26 septembre 1997 à Assise (Italie), ma thèse porte sur ce que les acteurs font de la catastrophe. Elle repose sur deux idées : la première, selon laquelle il n'y a pas que la terre qui tremble à l'occasion d'un tremblement de terre (l'analyse consiste à observer des « mondes » et leurs « tremblements ») ; la seconde, selon laquelle ce n'est pas le même espace qui tremble selon les acteurs (l'analyse considère la variété des cartographies et des chronologies du tremblement de terre). Cette communication s'appuiera sur des enquêtes qui organisent ma thèse :elle interroge la façon dont le tremblement de terre s'inscrit dans les trajectoires résidentielles et patrimoniales de personnes ayant du quitter leur toit. Il s'agira de suivre le sort des familles déplacées, à l'échelle de la population qu'elles composent, ainsi qu'à l'échelle de trajectoires résidentielles et patrimoniales singulières reconstituées à l'aide de l'enquête de terrain. L'attention sera portée aux réseaux et aux ressources mobilisés pour trouver un logement. Les déplacements des familles seront analysés et interrogés. Car que disent-ils de la catastrophe et de ce que les acteurs en font ? Du territoire sur lequel ils se dessinent et de son organisation ? Des trajectoires des familles d'Assise et de leur structuration ? De ce qui tremble… et ne tremble pas ? Enfin, des questions de méthode seront abordées, inspirées par les fortunes et infortunes d'une enquête définie a priori par son ancrage sociologique

BELHADJ Marnia (U. de Poitiers) *Marnia.Belhadj@univ-poitiers.fr*
RTF 22 et RTF 24 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00

Les parcours sociaux et familiaux des jeunes femmes françaises d'origine algérienne

Les parcours de mobilité sociale que connaissent les filles d'immigrés algériens et leurs rapports particuliers au milieu familial d'origine les conduisent très souvent à déployer des stratégies pour tenter de concilier leur participation active à la vie sociale et professionnelle et l'accès à l'autonomie d'une part et leur attachement familial d'autre part. La quête d'autonomie est le résultat d'un parcours de vie qui à chaque étape amorce un processus d'autonomisation et de distanciation à l'égard de la socialisation familiale. La scolarisation certainement constitue l'étape la plus déterminante dans ce processus. Avec l'apprentissage de normes différentes de celles transmises par les parents et le développement d'un esprit critique, une distanciation, puis une remise en cause va progressivement se produire à l'égard de certaines normes familiales. Ce processus va s'accélérer avec la fréquentation de groupes de pairs et l'entrée dans l'âge adulte puis dans le monde du travail. Le fait même de travailler et d'accéder à un statut social est perçu par ces jeunes femmes comme une forme de différenciation par rapport aux autres femmes qui ne travaillent pas. L'étape du travail est également pour elle la possibilité d'élaborer des projets personnels et d'acquérir une position plus importante au sein de la famille S'il constitue un objectif, la réalisation de projets de vie reste tributaire de l'attachement affectif et symbolique qu'elles portent à leurs parents et devront souvent composer avec certaines résistances familiales. Alors commence une autre étape : celle de la négociation afin de trouver un compromis entre leurs propres aspirations et certaines attentes familiales. Cette communication porte sur ce processus de négociation et de tractation mis en oeuvre par les jeunes femmes enquêtée pour accéder à l'autonomie.

BERTAUX-WIAME Isabelle (Travail et Mobilités, U. Paris X) *bertaux_wiame@yahoo.fr*
RTF 22 et RTF 24 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00

Les rapports de genre à l'épreuve du temps et de l'espace. Analyse de parcours de cadres bancaires en couple

La société évolue et l'intensité de ces changements varie dans le temps et dans l'espace. Ainsi, les modalités des rapports sociaux de sexe diffèrent selon les configurations sociales, spatiales et temporelles dans lesquelles ils s'actualisent. On constate une présence massive et continue des femmes dans le monde du travail et pourtant, la mobilité professionnelle –la carrière- continue de se décliner majoritairement au masculin et le fameux « plafond de verre » semble résister à toute évolution ou, au mieux, se déplacer. Pour démêler ce qui peut changer avec ce qui perdure, nous analyserons un corpus d'entretiens réalisés auprès d'hommes et de femmes, cadres de banque, travaillant en région parisienne et en province. Dans le réseau d'exploitation du secteur bancaire, comme ailleurs, la carrière est fortement associée à des contraintes de mobilité géographique. Nous utilisons cette injonction qui affecte par construction la vie familiale et résidentielle de ces cadres comme un analyseur des enjeux entre les sexes dans des situations de fortes interactions professionnelles et familiales. Nous analyserons ces parcours professionnels, féminins et masculins, au regard des arbitrages conjugaux. Des moments critiques sont ainsi identifiés qui remettent en cause les arrangements pris au fil du temps. On observe des indices d'évolution selon les générations considérées.

BONNET Estelle (GLYSI-SAFA, U. Lyon II) *Estelle.Bonnet@ish-lyon.cnrs.fr*
COLLET Beate (GLYSI-SAFA, U. Lyon II) *Beate.Collet@univ-lyon2.fr*
RTF 22 et RTF 24 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00

Mobilités géographiques professionnelles et carrières familiales

Un nombre de plus en plus important de couples et de familles adaptent leurs formes de vie aux exigences de mobilité professionnelle. Ce développement est à étudier sur la base de transformations sociales plus importantes : restructuration du marché du travail, augmentation du niveau de qualification, notamment des femmes. Sur cette base, la recherche aborde l'interdépendance entre les modes de vie et la mobilité géographique liée à l'activité professionnelle. Il s'agit plus expressément d'analyser les conséquences de la mobilité sur l'aménagement de la vie conjugale, ainsi que les conséquences que peuvent avoir les formes de vie existantes sur les réactions aux exigences de mobilité. L'étude s'appuie sur la rencontre de couples dont l'un des conjoints est absent du foyer familial pour une à plusieurs nuits par semaine en raison de son activité professionnelle. La forme, ou l'exigence, de mobilité géographique étudiée met au centre de l'analyse la question des relations entre vie professionnelle et vie conjugale et, s'il y a des enfants, vie familiale. Il s'agit notamment d'envisager la manière dont cette mobilité est vécue ou négociée au sein du couple, si elle constitue un événement transitoire ou permanent dans l'histoire du couple, et si elle participe de sa construction. De manière générale, l'étude s'attache à mettre au jour la dynamique existante entre carrières professionnelles et « carrière familiale » en essayant d'en distinguer les différentes configurations. Elle examine les différentes étapes de la vie familiale et les changements qui la traversent, en particulier du point de vue des activités de travail et de hors travail des deux conjoints.

CHAUVIN Catherine (EHESS, Centre de Sociologie Européenne) *catherine.chauvin@wanadoo.fr*
RTF 22 et RTF 24 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00

A propos de deux ouvrages de magistrats : une lecture sociologique et genrée de trajectoires professionnelles divergentes

Depuis ces dernières années, un certain nombre de magistrats de la « base » publient des ouvrages portant sur leur expérience quotidienne, rompant ainsi pour une part avec la tradition de réserve du magistrat et surtout avec le monopole détenu jusqu'à présent par la haute magistrature sur la parole publique du corps. Si ces ouvrages sont souvent le fait de magistrats ayant des fonctions à connotation sociale telle que celle de juge pour enfants, on trouve également parmi ces auteurs des juges d'instruction qui, au travers de la relation de leur travail, se font aussi les défenseurs de la procédure inquisitoriale française face aux avancées de l'influence du droit anglo-saxon et notamment de sa procédure de type accusatoire. Dans cette contribution, on s'intéressera plus particulièrement à deux ouvrages parus presque simultanément en 2002 et publiés par deux juges d'instruction : Sans instructions de Laurence Vichnievsky et Jacques Follorou et Sept ans de solitude d'Éric Halphen. Le retour rétrospectif qu'ils opèrent sur eux-mêmes et sur leur trajectoire professionnelle dans ces ouvrages donne en effet matière à réflexion pour le sociologue. Ainsi, à partir d'une lecture sociologique croisée des témoignages de ces deux magistrats aux expériences a priori proches (tous deux juges d'instruction, ayant eu en charge des affaires dites « politico-financières » très médiatisées du fait des personnalités mises en cause), on peut percevoir les racines indissociablement sociales et sexuées de leurs formes d'investissement dans cette profession, de leurs pratiques ainsi que de leurs trajectoires au sein de la magistrature.

MAURINES Béatrice (GLYSI-SAFA, U. Lyon II) *Beatrice.Maurines@univ-lyon2.fr*
RTF 22 et RTF 24 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00

Mobilités géographiques professionnelles et carrières familiales

Un nombre de plus en plus important de couples et de familles adaptent leurs formes de vie aux exigences de mobilité professionnelle. Ce développement est à étudier sur la base de transformations sociales plus importantes : restructuration du marché du travail, augmentation du niveau de qualification, notamment des femmes. Sur cette base, la recherche aborde l'interdépendance entre les modes de vie et la mobilité géographique liée à l'activité professionnelle. Il s'agit plus expressément d'analyser les conséquences de la mobilité sur l'aménagement de la vie conjugale, ainsi que les conséquences que peuvent avoir les formes de vie existantes sur les réactions aux exigences de mobilité. L'étude s'appuie sur la rencontre de couples dont l'un des conjoints est absent du foyer familial pour une à plusieurs nuits par semaine en raison de son activité professionnelle. La forme, ou l'exigence, de mobilité géographique étudiée met au centre de l'analyse la question des relations entre vie professionnelle et vie conjugale et, s'il y a des enfants, vie familiale. Il s'agit notamment d'envisager la manière dont cette mobilité est vécue ou négociée au sein du couple, si elle constitue un événement transitoire ou permanent dans l'histoire du couple, et si elle participe de sa construction. De manière générale, l'étude s'attache à mettre au jour la dynamique existante entre carrières professionnelles et « carrière familiale » en essayant d'en distinguer les différentes configurations. Elle examine les différentes étapes de la vie familiale et les changements qui la traversent, en particulier du point de vue des activités de travail et de hors travail des deux conjoints.

CRIBIER Françoise (Lasmas, Institut du longitudinal) *Crlbier@iresco.fr*
RTF 22 et RTF 24 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00

Les carrières d'une génération de parisiens et de parisiennes élevés à Paris ou en Province : le rôle du milieu socio-géographique de jeunesse

Les Parisiens, hommes et femmes, nés et élevés en province ont été plus nombreux dans la population de salariés parisiens que les sujets élevés à Paris, et ceci du milieu du 19é siècle aux années 1980. Or les origines socio-géographiques ont joué un rôle essentiel dans la constitution des classes sociales de la Capitale, et dans la répartition différentielle des hommes et des femmes entre les emplois du marché parisien. On a mené une étude biographique auprès de la cohorte des nouveaux retraités de 1972, dont les vies de travail débutent dans les années 20, observant pour 1130 sujets nés en France, éducation, formation et succession des emplois des hommes et de femmes (qu'ils aient ou non donné lieu à cotisation), mais aussi les marchés de travail et leurs filières d'accès. Les expériences de vie et les opportunités des marchés du travail sont propres aux cohortes, mais bien différents pour les hommes et les femmes. Les effets des milieux socio-géographiques de la jeunesse sur l'éducation puis la carrière des garçons et des filles sont bien différents, et plus encore parmi les jeunes élevés en province. Car ces milieux diffèrent à la fois en ce qui concerne les métiers des parents, leurs attentes, les aspirations des jeunes, l'offre scolaire, le marché de travail local. On verra aussi, rapidement, que les carrières des femmes, qui sont liées aussi à leur vie privée (mariages, divorces, fécondité), dépendent aussi pour cela de leur milieu culturel d'origine.

DONIOL-SHAW Ghislaine (COSTECH, UTC, LATTS, ENPC) *doniol-shaw@mail.enpc.fr*
LE DOUARIN Laurence (U. Paris V) *lledouarin@wanadoo.fr*
RTF 22 et RTF 24 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00

Les cadres féminins du ministère de l'équipement. Vie privée vs vie professionnelle : une approche compréhensive

La césure entre le monde professionnel et la vie hors-travail s'amenuise au profit d'un enchevêtrement complexe. Certaines recherches concluent à juste titre que la situation d'inégalité professionnelle entre les « sexes » s'explique notamment par la division inégalitaire du travail domestique. Mais, en étudiant la façon dont la répartition des tâches ménagères est vécue subjectivement – indépendamment d'une distribution objective – par les femmes interrogées, se dévoilent des imbrications inédites entre vie privée et vie professionnelle. Il ne s'agit pas de nier le « double travail » des femmes mais de souligner combien il peut susciter le sentiment d'une « double valorisation » professionnelle et personnelle à mesure qu'elles investissent de toute part les espaces publics et privés apparemment sans encombres, ni contradictions. Pourtant, demeurent des liens étroits entre logique de domination et logique égalitaire qui se nouent et se nient. En interrogeant nos cadres féminins sur leur vécu domestique et conjugal, nous saisissons les manières dont elles conjuguent leur rapport à soi et aux autres dans l'espace du travail. Comment ces cadres, dont les caractéristiques familiales pourraient représenter un frein à leur carrière, se lancent-elles dans une trajectoire professionnelle ascendante ? Comment celles dont l'époux soutient l'activité professionnelle gèrent-elles les relations avec leurs collègues au bureau ? Tout semble s'expliquer par la vie conjugale, façon de donner le primat au domus sur l'univers du travail. Or, les choses sont plus complexes : vie familiale et vie professionnelle forment un « tout » qui fonctionne tantôt dans la compensation réciproque tantôt dans le conflit.

GUICHARD-CLAUDIC Yvonne (U. de Bretagne Occidentale) *Yvonne.Guichard-Claudic@univ-brest.fr*
RTF 22 et RTF 24 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00

Projets d'avenir et représentations de l'égalité entre hommes et femmes. Le cas d'un groupe d'étudiant-e-s préparant les concours de la fonction publique

Cette communication propose quelques résultats d'une étude réalisée auprès d'étudiant-e-s inscrit-e-s au cours de préparation aux concours de catégorie A des fonctions publiques. L'objectif de l'enquête a été d'évaluer la façon dont les jeunes femmes et hommes, partant d'un niveau universitaire comparable et se destinant à faire carrière dans la fonction publique, élaborent leurs projets d'avenir à l'issue de leur formation. L'élaboration des projets d'avenir, en ce qu'elle engage, tant les représentations intériorisées et les trajectoires parcourues que les projections dans de futurs rôles et statuts, apparaît comme un moment-clé du processus de socialisation sexuée. On a interrogé les représentations que se font ces jeunes de l'égalité entre les sexes, car s'il s'agit d'un objectif généralement admis, la réflexion sur ses implications reste souvent embryonnaire. Les représentations que se font les enquêté-es de cette égalité et leur confrontation aux représentations des identités de sexe laissent entrevoir des paradoxes. Ces jeunes se disent en effet acquis-es aux idéaux d'égalité entre femmes et hommes dans le travail professionnel et dans la vie domestique, mais les représentations des identités et rôles de sexe oscillent entre une vision moderniste de la progression de la mixité et des conceptions naturalisées des différences sexuées. L'analyse des discours révèle des dimensions susceptibles de

rapprocher les modèles féminins et masculins, mais les représentations de la maternité jouent souvent comme une force de rappel.

SANTELLI Emmanuelle (GRS, U. Lyon II) *emmanuelle.santelli@ish-lyon.cnrs.fr*
RTF 22 et RTF 24 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00

Parcours de vie et insertion socio-professionnelle de jeunes hommes et jeunes femmes français d'origine maghrébine

A partir des trajectoires biographiques d'une cohorte de jeunes français d'origine maghrébine, il s'agit d'étudier les étapes des parcours scolaire et professionnel selon le genre. L'approche méthodologique retenue nous livre un double niveau d'interprétation des trajectoires féminines et masculines. D'une part, nous disposons des éléments relatifs à leurs parcours (diplôme, âge à la fin des études, temps écoulé entre la sortie de l'école et le premier emploi, etc.). D'autre part, nous analysons leurs logiques d'actions à partir du sens qu'ils/elles accordent à leur parcours, selon leurs univers de références, la position sociale qu'ils/elles occupent, etc. L'articulation entre ces deux niveaux d'analyse nous conduit à appréhender la formation des parcours de vie de cette population régulièrement mise en avant par les médias et les discours politiques. À partir de l'approche biographique, c'est le destin collectif de ces jeunes qui est analysé. L'un des objectifs est notamment de valider, ou infirmer, l'hypothèse selon laquelle les jeunes filles seraient moins souvent l'objet de discriminations que les hommes. Leur meilleure insertion socio-professionnelle, évaluée par une présence plus forte dans les emplois les plus qualifiés et un moindre taux de chômage (Tribalat, 1995), pourrait être l'expression d'une moindre discrimination. En d'autres termes, il s'agira de vérifier si les discriminations ethniques et sexistes se superposent et se renforcent, ou si les premières sont distinctes suivant le sexe. Derrière l'apparente homogénéité de ce groupe, les jeunes d'origine maghrébine, il s'agit de saisir des parcours de vie différenciés afin d'étudier leurs manières de prendre place dans la société.

TESTENOIRE Armelle (U. de Rouen) *a.testenoire@wanadoo.fr*
RTF 22 et RTF 24 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00

Vie privée et modalités d'insertion professionnelle

Les modalités d'entrée dans la vie adulte demeurent sexuées, notamment pour les jeunes de milieu populaire. Au fil des générations, l'entrée dans la vie adulte s'effectue de plus en plus tard pour les femmes comme pour les hommes. Cependant, si l'écart des calendriers scolaires et professionnels entre hommes et femmes tend à se resserrer, celui-ci demeure conséquent au niveau familial (mise en couple et naissance du premier enfant). Cet écart est particulièrement marqué pour les jeunes de faible niveau de qualification. L'enquête par entretiens biographiques a été menée, 10 ans après leur sortie du système scolaire, auprès de deux groupes de jeunes femmes de niveau V : des jeunes femmes sorties du marché du travail (inactives depuis 16 mois), des femmes occupant un emploi qualifié (depuis 16 mois). Cette communication s'interrogera sur la permanence des modèles sexués d'entrée à l'âge adulte. A même niveau de qualification et milieu d'origine similaire, comment expliquer ces trajectoires différentes ? L'analyse mettra en évidence la forte interaction entre les évènements familiaux (calendrier de décohabitation et de fécondité) et les modalités d'insertion professionnelle. L'accès à l'emploi qualifié passe par l'inscription dans un horizon à moyen ou long terme où les projets familiaux et professionnels sont liés et coordonnés. La sélectivité du marché du travail exige aujourd'hui une intense mobilisation des débutants qui ne tolère aucun objectif concurrent. Dans ce contexte, la temporalité des calendriers familiaux et professionnels a un effet discriminant en terme d'accès à l'emploi.

THALINEAU Alain (U. de Tours) *alain.thalineau@wanadoo.fr*
RTF 22 et RTF 24 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00

Les manières d'être avec l'autre au travail et en famille : la construction sociale de la relation d'attachement

Afin de saisir l'intrication de la sphère professionnelle et de la sphère familiale sous l'angle des variations de la relation d'attachement selon les positions sociales et le genre, le propos consiste ici à montrer que la socialisation primaire, tendanciellement différente selon les milieux sociaux et le genre, a pour caractéristique d'orienter les composants sociaux nécessaires à l'établissement d'une sécurité intérieure (distance-proximité affective; besoin ou non d'une appartenance à un groupe sécurisant : fusion-autonomie) et que ces composants influent sur les façons de se situer face à l'inconnu, d'aller à la rencontre de nouveaux groupes sociaux et plus précisément d'intégrer un collectif de travail en référence ou non à une dimension affective. Le regard s'est porté sur des trajectoires d'hommes et de femmes inscrit(e)s comme « demandeurs(ses) d'emploi » depuis au moins un an, qui ont eu un parcours les orientant soit vers des activités d'ouvrier(e)s ou employé(e)s, soit vers des activités de salarié(e)s de confiance. Le choix de personnes au chômage de longue durée s'explique par le fait que la situation particulière d'être d'une certaine manière à la fois en dedans et en dehors du marché de l'emploi, place les personnes dans une posture les amenant à dire leur relation à l'autre dans les deux champs.

TROTZIER Christian (CSU) *CHRISTIAN.TROTZIER@wanadoo.fr*
RTF 22 et RTF 24 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00

L'avenir inégal. Trajectoires de femmes et d'hommes après un licenciement collectif

En 1981, les cent soixante-dix derniers salarié-e-s de Coframaille, usine de sous-vêtements de Schirmeck, sont licencié-e-s. Dans la même bourgade située à 45 kilomètres de Strasbourg, Jeudy, une entreprise de mécanique, supprime cent quatre-vingt-dix emplois en 1983. L'objet de la recherche est d'étudier le devenir de ces femmes et de ces hommes au cours des vingt ans qui suivent la rupture de leur contrat de travail. Les retraits du travail des femmes de plus de cinquante ans, par le chômage ou l'inactivité, sont massifs. Les ouvrières qui retrouvent au moins un emploi après le licenciement ont subi, dans leur majorité, un déclassement qui trouve son origine dans une longue instabilité professionnelle et/ou des conditions de travail dégradées. La détermination à retrouver une activité professionnelle reste forte. Toutefois, durant les premières années qui suivent le licenciement, des ouvrières reconsidèrent leur engagement dans le travail rémunéré. Ainsi, les mères d'un enfant en bas âge demeurent sans emploi durant plus de cinq ans. Les employées retrouvent plus rapidement un emploi que les ouvrières, en subissant parfois un déclassement. Confiants dans leurs chances d'embauche, nombreux sont les ouvriers à réagir avec sérénité au licenciement. La trajectoire comportant un ou deux contrats à durée indéterminée et à temps plein est dominante. Toutefois, les parcours plus tumultueux ne sont pas rares. Ainsi, la perte d'emploi associée à l'alcoolisme a des effets dévastateurs. Chez les hommes, les déclassements, nettement moins fréquents que chez les femmes sont souvent dus à une baisse de rémunération.

RTF 23 : Sociologie du travail et activités

DE TERSSAC Gilbert (U. Toulouse II, CERTOP) *detersac@univ-tlse2.fr*
RTF 23 / Session 1 / Salle E 112 / Mar 14 h 30

Vers une sociologie des activités professionnelles ?

Le travail de production, première figure de la sociologie du travail, n'est pas un genre particulier de travail, mais bien une « catégorie centrale » qui englobe toutes les composantes de la vie sociale. La sociologie du travail peut-elle rendre compte de la rencontre du travailleur caractérisé par des compétences, un métier et une culture, avec la situation combinant des statuts d'emploi variés ? C'est ce que nous tentons de faire, en explorant, du point de vue sociologique, le travail comme activité combinant l'accomplissement avec la construction de médiations organisationnelles, marchandes et politiques. « L'accomplissement » constitue la base de l'activité et se traduit par la transformation de la nature et du sujet agissant ; en amont, « l'activité d'organisation » accompagne et prépare les accomplissements ; en aval, « l'activité de construction de médiations marchandes » est tournée vers le client; au dessus, « l'activité politique » consiste à construire des médiations politiques pour gérer des différends. Cette perspective nous paraît conforme à la manière de voir des sociologues fédérés autour des questions posées par le travail ; on ne peut raisonnablement leur imputer l'éclatement de la discipline en champs scientifiques distincts (le travail, les organisations, les relations professionnelles, les syndicats, l'entreprise, la politique etc.). Si le travail se déploie au travers d'une variété de composantes de l'activité qui contribuent à la production de biens ou de services, il convient alors d'expliciter la nature de ces activités et leur lien entre elles.

DONDEYNE Christèle (LEST) *christeledondeyne@free.fr*
RTF 23 / Session 1 / Salle E 112 / Mar 14 h 30

Mesurer la compétence, ou une économie de l'homme au travail et de son produit

Comment comprendre le paradoxe que l'on peut lire en rassemblant une partie des écrits en sociologie du travail : d'un côté l'individu au travail serait tenu de s'impliquer davantage dans l'organisation qui emploie ses compétences, de l'autre les conditions d'emploi se caractériseraient par une instabilité plus grande, souvent synonyme de précarité ; comme si la capacité d'action et l'autonomie reconnue subjectivement à l'individu ne trouvaient pas leurs correspondances dans les évolutions objectives de l'organisation du travail et du système d'emploi. Faut-il y voir les effets d'une manipulation mâtinée de menace des salariés par les dirigeants, et s'en tenir à une posture qui rejoint la dénonciation des méfaits du capitalisme ou bien rechercher dans quelles mesures la notion de compétence s'établit sur des correspondances entre la mobilisation du sujet et les reconnaissances objectives de la participation du salarié à l'activité ? Dépasser ce paradoxe nécessite de tenir deux niveaux de lecture : la notion de compétence peut être éclairée en cherchant d'une part à comprendre le travail en situation locale, d'autre part à restituer la contribution productive dans une perspective économique plus globale. Il s'agit de mettre en relation une économie de l'homme au travail, qui étudie avec quelles ressources personnelles s'engage un usage de soi dans la participation à l'activité productive, en l'occurrence marchande, avec une économie des produits échangés, fabriqués et distribués pour être livrés sur le marché. Cette perspective aboutit à démontrer comment les compétences évoluent avec les formes de la production et leur valorisation marchande à un niveau global, tout en étant négociées localement dans l'organisation où elles sont employées. La démonstration prend appui sur les résultats d'une enquête menée dans une très grande entreprise de restauration collective.

FOUQUET Gérard (U. de Paris V, Lab. Matières à Penser, LMS) *gerardfouquet@wanadoo.fr*
JULIEN Marie-Pierre (U. de Paris V, Lab. Matières à Penser, LMS) *gerardfouquet@wanadoo.fr*
RTF 23 / Session 1 / Salle E 112 / Mar 14 h 30

Le sport : activité de travail et/ou activité de loisir ?

Le modèle du sport contemporain et la mondialisation d'une culture corporelle normalisée ne sont pas sans poser problème. La pratique sportive est une éducation orientée vers l'épanouissement désintéressé de l'individu mais le principe qui la fonde, le jeu, s'est progressivement transformé en un spectacle marchand. Dans l'histoire du sport, deux concepts-clés, la compétition et la performance, donnent un sens au perfectionnement des techniques du corps utilisées dans le cadre d'activités de loisir. Considéré comme un moyen de compenser les expériences de travail imposées, perçues comme frustrantes et usantes, l'entraînement sportif se fonde paradoxalement sur les éléments qui caractérisent précisément la pénibilité du travail manuel ou physique. La récursivité des séquences motrices, l'augmentation de leur durée et l'élévation de l'intensité des efforts produits sont ainsi des indicateurs pertinents des usages sportifs du corps, particulièrement bien observables dans le sport d'élite international qui les justifie au nom de l'amélioration des performances, du goût de l'effort gratuit, du dépassement de soi et du respect des règles. C'est dans cette perspective que depuis plus de vingt ans le monde de l'entreprise et celui du sport ont établi des relations d'influences mutuelles et réciproques en développant une culture commune fondée sur les valeurs de la compétitivité et de la production des meilleures performances. Dès lors, on peut se demander si le sport, constitué à la fois d'amateurs et de professionnels, n'est pas devenu une référence essentielle pour saisir l'évolution des frontières séparant le travail et le non travail. Il s'agira d'analyser comment des techniques ludomotrices apparaissant dans l'histoire en tant que technique d'intervention de soi sur soi sont aujourd'hui du ressort de l'ergonomie et de l'organisation du travail.

WELLER Jean-Marc (LATTS, ENPC) *jean-marc.weller@latts.enpc.fr*
RTF 23 / Session 1 / Salle E 112 / Mar 14 h 30

Comment décrire la conscience professionnelle ? Le cas des petits fonctionnaires au travail

L'observation des pratiques administratives révèle l'importance des épreuves morales auxquelles les agents publics sont confrontés dans le cours de leur activité. Ces questionnements, qui concernent l'usage du droit, le respect de l'autorité hiérarchique ou les relations au pouvoir politique, ne surgissent pas uniquement par « gros temps « , pour reprendre ici une formule des historiens spécialisés sur les périodes où la vie de la République et de la démocratie sont explicitement en jeu. Ils constituent le lot ordinaire du travail des petits fonctionnaires. Dès lors qu'on renonce aux suppositions toujours imprudentes sur le colloque intérieur ou les intimes convictions des agents, et qu'on adopte un point de vue pragmatique, l'enjeu consiste à se

demander comment ces derniers parviennent à « prendre » conscience des situations délicates qu'ils rencontrent depuis les activités qu'ils accomplissent et s'efforcent d'y apporter une solution convenable à leurs yeux. Ce qui signifie qu'il existe des cas où ils réalisent effectivement ce qui leur arrive et où ils parviennent à trouver les mots pour en donner un sens, mais qu'il existe aussi des situations où aucun mot ne leur vient et où ils demeurent littéralement sans voix.

BOUTET Manuel (IPRAUS, U. Paris X) *boutet.manuel@wanadoo.fr*
RTF 23 / Session 2 / Salle E 112 / Mar 17 h 00
L'ordinateur personnel. Les prises en main de l'ordinateur
Il sera question de l'ordinateur : c'est un objet « bien identifié » ; mais c'est aussi un objet pour lequel il existe encore peu de normes et médiations instituées qui pourraient faciliter sa prise en main. Aussi ce n'est pas tant l'outil qui retiendra notre attention que le rapport à l'outil, pas tant la machine que la technique qui la mobilise. L'analyse en termes « d'usages » souffre d'un trop grand ancrage sur « l'objet ». Nous rencontrerons des pratiques qui se construisent, dans l'espace et la durée, sur des territoires très larges et selon des parcours qui ont leur cohérence propre. Nous proposons une exploration de la façon dont deux ensembles « d'experts » s'approprient cet outil. Les terrains présentés concernent d'une part des dépanneurs, d'autre part des joueurs. L'activité de ces deux groupes s'appuie sur le rapport à l'ordinateur, le leur et celui des autres, chacun travaillant à sa façon à établir une cohérence de ce que l'on appelle couramment « ordinateur personnel ». Ces deux populations se caractérisent par la fréquentation successive de plusieurs ordinateurs différents dans une même journée dont certains ont d'autres usagers ; dans les deux cas la plasticité des savoir-faire passe par divers modes de partage d'expérience, souvent adossés au besoin de reconnaissance des capacités individuelles. En revanche les logiques de réseaux dans lesquels ces parcours prennent sens peuvent être très différentes. « L'ordinateur personnel » n'est pas construit de la même façon et dans la même temporalité, par l'expert technique qui tente de lui donner une concrétude, et l'usager virtuose qui s'appuie sur lui pour donner consistance à son activité.

BREVIGLIERI Marc (IUT de Paris V, GSPM, EHESS) *brevig@ehess.fr.*
RTF 23 / Session 2 / Salle E 112 / Mar 17 h 00
Habiter l'espace de travail. Perspectives sur la routine
La littérature sociologique développe deux principaux regards sur la « routine » : un regard critique, qui voit la routine comme portant atteinte à la liberté de l'acteur et soulève ainsi la question de la domination ; et un regard attentif au savoir pratique qui anime la routine, incluant alors le cadre organisationnel d'où elle émerge. Ces regards se croisent et contribuent, dans leurs oppositions, à éveiller ou à tempérer des inquiétudes relatives aux conditions de travail. Cette communication cherche dans un premier temps à rendre compte de cette dynamique d'écriture dressant des perspectives différentes sur la routine. Mais elle convoite aussi ce que ces dernières négligent, l'économie émotionnelle et le bien propre à la routine : l'aisance. Dans son intime advenue, l'aisance résiste au langage descriptif et au cadre analytique de la sociologie. Le sentiment qu'elle procure est toujours au seuil de l'impression d'habiter, l'usage qu'elle convoque habite autant qu'il semble habité par les choses mêmes : la routine est cet élément essentiel pour comprendre comment l'espace de travail se rend habitable. Ce cheminement nous conduira à élucider ce que les théories attentives aux connaissances pratiques qualifient comme la part « énigmatique » du savoir-faire, et à donner d'autres bases analytiques à la compréhension de la vulnérabilité de l'acteur au travail.

DENIS Jérôme (U. Lille III) *jerome.denis@univ-lille3.fr*
LICOPPE Christian (DIH/UCE, France Telecom RetD) *christian.licoppe@rd.francetelecom.com*
RTF 23 / Session 2 / Salle E 112 / Mar 17 h 00
Collectifs en présence électronique, présence électronique des collectifs. Les usages de la messagerie instantanée en entreprise
Cette communication présente les premiers résultats d'une enquête portant sur les usages professionnels des logiciels de messagerie instantanée dans une vingtaine de contextes professionnels différents. Parmi les nombreux outils de communication qui équipent les échanges professionnels, la messagerie instantanée nous semble mériter une attention toute particulière. D'une part du point de vue du contexte de son utilisation : son usage est émergent en France, sa conception initiale la dédiait à un usage privé, et sa mise en œuvre dans un contexte professionnel est très majoritairement due à une initiative personnelle et non managériale. D'autre part, au regard de ces fonctionnalités techniques : fondé sur le double principe de fils de conversation continus et de visibilité de l'état des contacts (connecté/déconnecté), ce dispositif déplace certaines modalités de la communication au travail. Parmi les usages que nous avons étudiés, nous nous focaliserons ici sur ceux (les plus nombreux) qui concernent directement des collectifs de travail. Notre but est de comprendre comment l'usage de la messagerie instantanée travaille les collectifs de travail identifiés en nous intéressant aux interactions dont elle est à la fois la scène et le cadre. Nous verrons que la publicisation des états de disponibilités et la matérialisation des interlocuteurs à l'écran transforment les formes de présence et les modalités d'accessibilité des personnes. Ces transformations invitent à requestionner un point de vue traditionnel selon lequel l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication contribueraient à un renforcement des comportements individualistes.

FRAENKEL Béatrice (EHESS, Centre d'Etude de l'écriture) *fraenkel@club-internet.fr*
PONTILLE David (CERTOP) *pontille@univ-tlse2.fr*
RTF 23 / Session 2 / Salle E 112 / Mar 17 h 00
La fabrique de l'authenticité chez les huissiers de justice : procédures et performativité de l'écrit
Toute une série de textes, issus d'institutions aux pouvoirs normatifs variés, ont récemment codifié la valeur juridique de l'écrit et de la signature électroniques dans de nombreux pays. La mise en œuvre de la signature électronique est un enjeu majeur dans la construction d'une société de l'information qui doit disposer d'écrits fiables d'une part et inventer d'autre part une nouvelle culture de l'écrit. Pour interroger les activités concrètes des personnes en prise directe avec ces nouvelles technologies, nous avons focalisé notre attention sur des professionnels particuliers : les huissiers de justice. Ces officiers ont en effet le monopole des procédures d'exécution qui ont été définies en référence à des écrits papiers transportables, susceptibles d'être affichés, validés par une signature autographe. L'importance du support, des signes de validation traditionnels, les situations qui impliquent une présence physique de l'officier sont autant de contraintes remises en question par l'introduction de l'écrit et de la signature électroniques. Consistant en l'exécution des décisions de justice, l'exercice du métier d'huissier est une activité planifiée où des procédures codifiées cadrent l'essentiel du travail. Mais il engage nécessairement des ajustements, surtout dans

un environnement où procédures juridiques codifiant l'authenticité des actes et procédures automatisées de confection des documents ne s'articulent pas naturellement et peuvent se contredire. La fabrique de l'authenticité constituera le fil directeur pour rendre compte de ces activités. L'attention aux pratiques de professionnels de l'écrit juridique permet ainsi d'ouvrir le débat avec des sociologies de l'action ouvertes à la diversité des logiques et attentives aux dimensions « située » et « distribuée » des activités.

BOUCHAREB Rachid (Institut d'études européennes, Paris VIII) *RachidBouchareb@aol.com*
RTF 23 / Session 3 / Salle E 112 / Mer 14 h 30

Diversité des statuts du travail et rapports sociaux de production en PME

Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent des réalités très différentes en terme de statuts du travail, souvent insuffisamment explorées par les sciences du travail. L'hétérogénéité des activités productives nécessite une interrogation sur la place des protections du travail salarié dans les petites structures : comment les travailleurs voient-ils leur condition salariale s'affaiblir avec les rapports de production spécifiques à des réalités de PME très distinctes suivant les secteurs ? Les PME ne constituent pas une réalité homogène vis à vis des relations de travail. Au-delà de la taille et des secteurs d'activités en changements, on fait face à une diversité de formes de coordination du travail qui s'intègrent dans des rapports de production multiples : traditionnelle et flexible, juste-à-temps, sous-traitance, systèmes productifs locaux… Ces rapports exercent des effets structurants sur le statut salarial. En effet, il se met en place des arrangements plus ou moins imposés, entre employeurs et salariés, qui peuvent aboutir à l'inapplication des garanties collectives. Le travail salarié en tant que forme sociale spécifique se trouve pris dans un mouvement d'instabilité, qui varie en fonction des relations sociales, de l'application du droit du travail, des objectifs du chef d'entreprise, des relations avec les donneurs d'ordre... Il s'agit d'observer dans certains secteurs spécifiques (confection, commerce de détail), comment s'élaborent des configurations particulières du travail, et décrire les conditions sociales de production qui reconfigurent les milieux de travail et les espaces d'application du statut salarial.

DEL GAUDIO SOARES BAPTISTA Rozalia (IEDES, U. Paris I) *rozalia.delgaudio@wanadoo.fr*
RTF 23 / Session 3 / Salle E 112 / Mer 14 h 30

Le travail recyclé : pratiques d'insertion professionnelle et reconnaissance sociale dans les coopératives de chiffonniers au Brésil

La décennie 90 au Brésil est marquée par l'ouverture économique, la consolidation du processus démocratique et le début de la réforme de l'Etat. Ces changements sont aussi le scénario dans lequel émerge le mouvement des chiffonniers, qui va revendiquer la reconnaissance de leur activité, exercée depuis longtemps comme un moyen exceptionnel – et non reconnu socialement - de survie. D'un côté l'activité se trouvait menacée par la privatisation des services de propreté ou par le monopole municipal de collecte des détritus. De l'autre, le nombre de personnes écartées du marché de l'emploi engrossait les filières de ramasseurs dans les villes. A partir de ce mouvement, surtout à São Paulo et à Belo Horizonte, les chiffonniers ont crée des coopératives de travail et ont mis en oeuvre plusieurs stratégies d'insertion sociale, comme les cours d'alphabétisation ou l'aide à trouver un logement, en parallèle à des stratégies d'encadrement fonctionnel - comme l'adoption de quotas de production mensuelle, de primes de production, entre autres. Notre recherche, vise à reconstituer ce processus et vérifier, dix ans après, les changements vécus à partir de la formalisation d'une activité « marginale » et de la construction d'une « nouvelle » catégorie professionnelle, à partir du discours d'intégration, à partir du travail et du positionnement des chiffonniers non comme des « gens à qu'il faut aider », mais comme des agents écologiques par excellence.

DURAND Lionel (Institut des Sciences de l'Homme, GLYSI, Sociologie et Anthropologie des Formes d'Action)
lionel.durand@ish-lyon.cnrs.fr
RTF 23 / Session 3 / Salle E 112 / Mer 14 h 30

Les raisons sociales de l'indépendance

L'accès au travail indépendant dans des activités de service aux entreprises semble se faire, au moins partiellement, selon une logique bien connue : être son propre patron. François Gresle (1981) analysait la spécificité du travail indépendant par rapport à l'entrepreneuriat comme le fruit d'un projet idéaliste et d'une démarche individualiste. Cet isolement de l'individu implique qu'il est lui-même la seule ressource de son travail à la fois pour la production mais aussi dans ses relations avec ses clients. Nous allons nous attacher à la façon dont les indépendants choisissent leur raison sociale et la façon dont celle-ci est mise en scène dans leur prospection. L'hypothèse que nous faisons est que la raison sociale est un indicateur de la logique d'action qui sous-tend l'expérience du travail indépendant. Cette logique d'action se comprend au regard du sens que les personnes donnent à leur installation (être indépendant ou créer une entreprise) et des logiques d'accès au marché dans leurs domaines d'activité. Sur ce dernier point, la raison sociale agit comme un dispositif de confiance (Karpik, 1996) qui dissimule l'indépendance (nom commun) ou la met en avant (nom propre), révélant ainsi la légitimité du travail indépendant pour le marché. Cette analyse repose sur l'exploitation statistique d'un extrait du fichier SIRENE ainsi que sur des entretiens menés avec des indépendants, prestataires de services auprès d'entreprises, de l'informatique et du secrétariat.

LEBEER Guy (U. Libre de Bruxelles (Belgique), Centre de Sociologie de la Santé) *lmunarsu@ulb.ac.be*
MUNAR SUARD Lorenzo (U. Libre de Bruxelles (Belgique), Centre de Sociologie de la Santé) *lmunarsu@ulb.ac.be*
RTF 23 / Session 3 / Salle E 112 / Mer 14 h 30

Engagement et compétences exigés dans les activités de nettoyage et de gardiennage

L'essor des secteurs de la sécurité privée et du nettoyage résulte avant tout d'un mouvement d'externalisation d'activités qui étaient auparavant assurées directement par des services internes. Cette évolution a eu des conséquences importantes au plan de la professionnalisation du secteur, des conditions de travail et donc du bien-être des travailleurs. Dans le secteur du nettoyage comme de la sécurité, des instructions de travail détaillées sont imposées qui précisent la nature et la fréquence des opérations et les travailleurs ne peuvent normalement pas s'écarter du programme établi. Ces caractéristiques ont permis de mettre au travail des personnes ayant un niveau de qualification très bas et parfois un niveau de connaissance des langues nationales très limité. Elles posent aujourd'hui de plus en plus problème, dans un contexte où les imprévus deviennent la routine et où les entreprises veulent coller au plus prés des besoins et demandes des clients. L'autonomie est donc non seulement tolérée mais encouragée. Le terme américain d'empowerment décrit très bien le pari des entreprises : déléguer des marges d'autonomie et donc de pouvoir

sans pour autant perdre le contrôle. Par ailleurs, certains postes de travail exigent des compétences interpersonnelles pour lesquelles la compréhension et l'usage du langage sont centraux. Le travail réalisé par ces travailleurs demande un investissement subjectif et émotionnel très important qui reste souvent invisible. Dans le cadre de cette communication, nous voudrions rendre compte des conséquences du travail réalisé par les agents de sécurité et de nettoyage sur leur santé mentale et physique ainsi que sur leur identité professionnelle et personnelle.

BOUFFARTIGUE Paul (LEST, U.s d'Aix-Marseille I et II) *bouffart@univ-aix.fr*
BOUTEILLER Jacques (institution) *bouffart@univ-aix.fr*
RTF 23 / Session 4 / Salle E 112 / Mer 17 h 00
Etudier le travail des cadres. Un auto-bilan critique
Cette communication propose de reprendre des matériaux de nos propres enquêtes réalisées ces dernières années auprès d'ingénieurs et de cadres, en les capitalisant sous cet angle : qu'apportent-ils à la connaissance des activités de travail de ces salariés ? Qu' apportent-ils en particulier à la connaissance des relations entre activités techniques, activités relationnelles, activités d'encadrement hiérarchique, et des modalités de prescription et d'auto-prescription ces chez « salariés de confiance » ? Quelles en sont les limites, notamment méthodologiques, qu'il conviendrait de dépasser pour avancer ? Dans l'ensemble des groupes professionnels de cadres étudiés, trois types de professionnalité et de situation de travail peuvent être identifiés : deux à dominante d'expertise et un à dominante commerciale et managériale. On montrera l'intérêt de l'entrée par les enjeux de durée et de temps du travail dans l'approche de la charge de travail, de ses modes de prescriptions et de régulation. On verra comment jouent à chaque fois différemment les rôles joués par les clients, l'organisation et l'individu dans la prescription et la régulation de l'activité : les modalités au travers desquelles sont définis les objectifs, contrôlés les résultats et évalués les individus varient sensiblement. On mettra en évidence la différence qui oppose le travail organisé selon la temporalité longue des projets techniques et le travail organisé selon des temporalités plus courtes. On s'interrogera sur les formes prises par la coopération, formelle et informelle, au sein des collectifs de travail.

HENRY Johann (U. Lyon II, ICAR) *johann.henry25@laposte.*
RTF 23 / Session 4 / Salle E 112 / Mer 17 h 00
Visions du monde et Management des Ressources Humaines. Une perspective constructionniste
Le constructionisme social (Berger & Luckmann, 1986 ; Gergen, 2001) affirme que la réalité de la vie quotidienne est construite socialement. Ainsi, si les individus d'une même société partagent globalement le même « univers symbolique », les différences de milieu et de parcours impliquent l'existence de différents « sous-mondes de signification » : la réalité n'est plus un élément absolu, donné, mais est au contraire relative et construite. Transposer cette grille de lecture au monde de l'entreprise permet des découvertes heuristiques, tant pour la théorisation que pour la pratique. En effet, s'il est possible de discerner au sein d'une même entreprise un « univers symbolique » sur lequel tous les acteurs se retrouvent, l'existence de différents « sous-mondes de signification » ne fait également aucun doute. Du fait du partage du travail, de l'organisation des tâches, mais aussi du parcours biographique et de l'environnement privé de chacun des acteurs, ces derniers évoluent dans des « réalités » différentes, ce qui peut être source de confusion, d'incompréhension, et de tension. Dans le cadre d'une étude réalisée dans une filiale d'EDF chargée du transport de l'électricité, nous nous sommes intéressés au mode de formation des « sous-mondes de signification » des agents de maîtrise. Ces « mondes » sont ainsi décrits par les agents en fonction de différentes dimensions, vécues selon une certaine valeur (plus ou moins positive) et une certaine prégnance. Les processus et dynamiques régissant le rapport à ces différentes dimensions ont également pu être mis en évidence. Si cette approche permet de renouveler notre conception des relations homme-travail, elle nous permet également de générer de nouvelles pratiques en matière de management des ressources humaines.

MONJARET Anne (CERLIS, U. Paris V) *anne.monjaret@paris5.sorbonne.fr*
RTF 23 / Session 4 / Salle E 112 / Mer 17 h 00
La privatisation de l'espace de travail comme affirmation du groupe d'appartenance : comparaison entre les services administratifs et techniques d'hôpitaux parisiens
Les espaces de travail peuvent être considérés comme des espaces de vie dans le sens où ils sont habités, apprivoisés par les individus qui les occupent, et où les activités qui s'y déroulent ne se réduisent pas exclusivement à des tâches professionnelles. En effet, les salariés peuvent également manger, boire, décorer leurs murs, jouer, jardiner... On peut se demander quel est le sens de ces usages qui, selon les cas, peuvent être normatifs, tolérés ou transgressifs. Que nous révèlent-ils du fonctionnement des groupes professionnels ? Existe-t-il, par exemple, une différence entre les administratifs et les ouvriers ? Les femmes et les hommes ? C'est à partir de résultats d'enquêtes ethnographiques effectuées dans différents secteurs professionnels, principalement dans des hôpitaux que nous souhaiterions répondre à ces questionnements. Poursuivant une réflexion sur les modes d'appropriation et l'articulation entre les sphères privées et professionnelles, au travail, il s'agit ici de se pencher plus précisément sur les décors de ces lieux, sur ces engagements matériels qui sont l'une des formes de l'investissement au travail. Faire sien un territoire passe par son marquage. L'occupation et l'appropriation des espaces favorisent la création de repères nécessaires à la familiarisation, la socialisation des lieux. Il faut acquérir les codes, les langages propres au groupe de travail pour s'installer. Il en va ainsi de l'équilibre individuel et collectif. La privatisation spatiale est l'une des logiques de construction du bien être.

NDIAYE Abou (EHESS) *Abou.Ndiaye@ehess.fr*
RTF 23 / Session 4 / Salle E 112 / Mer 17 h 00
Animation et temporalité socio-professionnelle
On peut distinguer trois aspects d'une phénoménologie du rapport au temps, comme un des fondements de la culture professionnelle dans l'animation socioculturelle : tout d'abord, des agents qui exercent dans des plages de travail morcelées qui pèsent sur toute la journée, en hachant le temps et en transformant les « temps creux » en temps accessoire, d'attente ; ensuite une valorisation de l'alternance, au niveau de l'année ou de la semaine entre temps forts et temps faibles ; et enfin un travail à contretemps des horaires habituels. A travers une description analytique, on essayera de comprendre en quoi disposer d'un temps pour soi est une donnée importante dans le choix et dans l'orientation vers le secteur professionnel d'animation. Dans quelle

conception idéologique se situe le type de valorisation du temps pour soi ? Dans le cadre d'un questionnement sur la professionnalisation de ce champ d'activité, on tentera de comprendre en quoi l'inscription dans un certain type de temporalité, ancre l'agent dans un champ professionnel et idéologique. En outre, comment expliquer l'originalité de la posture des animateurs à l'intérieur du salariat, autrement que par une participation marginale au monde du travail, ou à l'exercice d'une activité se situant à la frontière de l'action militante et de la démarche professionnelle ? Comment expliquer que les animateurs soient enclins à accepter de travailler dans des conditions temporelles souvent jugées inacceptables dans le reste du champ professionnel ? Quelle valorisation tirent-ils de leur activité professionnelle et quelle conception ont-ils de la relation de travail ?

CARCASSONNE Marie (U. de Picardie, LESCLaP, LEAPLE) *mcarcassonne@free.fr*
SERVEL Laurence (U. Rennes II, CERIEM) *Laurence.Servel@wanadoo.fr*
RTF 23 / Session 5 / Salle E 112 / Jeu 14 h 00
Les techniciens conseil de la CNAV face à l'assuré: les usages de soi en question
Cette communication veut rendre compte des résultats d'une recherche portant sur le travail des Techniciens Conseil (TC) de la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), travail appréhendé à partir du discours sur soi et du discours en situation interactive. Certains agents de la CNAV, autrefois en charge d'une tâche spécialisée (la paie, la liquidation, la gestion des comptes individuels, l'accueil, le contentieux), sont devenus « techniciens conseil ». Il s'agit d'un personnel féminin qui prend en charge désormais l'ensemble de ces tâches, ce qui le rend polyvalent. Le traitement des dossiers s'élabore maintenant en partie dans une relation de face à face avec l'usager. Chaque TC est responsable d'un certain nombre de dossiers dans leur totalité et accueille, dans les agences locales, les retraités ou futurs retraités pour établir le calcul de leur retraite. On soulignera que : 1- Les TC se trouvent, dans une phase de construction identitaire. Dans ce cadre, s'élabore une conception de leur rôle extrêmement cohérente et partagée : la rencontre avec l'assuré est fortement valorisée, les TC estiment jouer pleinement un rôle de conseil et avoir une mission « sociale ». 2- Au cours des interactions avec l'assuré, les TC se conduisent comme des experts de la retraite soucieux de la réussite de leur rencontre avec l'assuré. Cependant, cette place d'expert ne va pas toujours de soi pour l'assuré : elle est parfois à négocier dans le cours de l'interaction. Cette double constatation nous amène à traiter les questions suivantes : pourquoi, les TC, lorsqu'elles relatent les relations avec les assurés, évoquent-elles très rarement cette négociation? Pourquoi donnent-elles même l'impression de gommer les éléments d'éventuelles difficultés liées à la relation avec l'assuré ? Jusqu'où les constructions identitaires et énonciatives sont-elles en tension ? Quels sont les usages de soi, les stratégies identitaires opérées par les TC, repérables dans notre enquête ?

CORTEEL Delphine (Ehess, CRIA) *dcorteel@ehess.fr*
RTF 23 / Session 5 / Salle E 112 / Jeu 14 h 00
Etre présent subjectivement à l'usine. Un enjeu majeur pour les ouvriers de deux usines automobiles allemandes
L'analyse des propos tenus par des ouvriers de deux usines automobiles allemandes lors d'entretiens montre que la question du mode de présence du « je » de chacun à l'usine est un enjeu essentiel pour les ouvriers rencontrés. C'est au moyen de l'expression « être flexible » qu'ils identifient une pluralité d'engagements subjectifs au travail et à l'usine. Au-delà de la présence physique et de l'exécution de tâches prescrites, « être flexible » c'est être présent subjectivement à l'usine : développer et mettre en œuvre une certaine éthique du travail, s'engager dans le parcours professionnel de son choix, ou encore pouvoir être soi à l'usine. C'est à l'aune de ce qu'ils entendent par « être flexible » que les ouvriers considèrent les politiques de gestion de la main-d'œuvre menées par les directions. Les ouvriers plaident pour que soit offerte à tous la possibilité de se former correctement, de s'investir dans et au-delà du travail sur la chaîne, de mettre en œuvre son propre rapport subjectif au travail et à l'usine. Sous « être flexible » et avec l'exigence de la reconnaissance d'une pluralité de rapports singuliers au travail et à l'usine, les ouvriers proposent une articulation inédite entre « nous » et « je », entre « tous » et « chacun. » Ils formulent des prescriptions non catégorielles, ne concernant pas seulement les ouvriers mais tous les gens de l'usine. En conclusion, nous verrons que ces prescriptions dessinent les fondements de « dispositifs solidaires nouveaux » – ni collectifs, ni individualistes.

MOLLONA Massimiliano (London School of Economics and Political Science, London (GB)) *M.N.Mollona@lse.ac.uk*
RTF 23 / Session 5 / Salle E 112 / Jeu 14 h 00
Producing steel, constructing Labour: narratives of labour in a Sheffield steel factory
The paper focuses on the experience of labour in 'Morris', a small machine shop producing tools with 19th century machines, an un-unionised workforce and virtually no authority on the shopfloor. Morris is located in Attercliffe, an area of Sheffield (UK) with a long history of early industrialisation, nationalisations, mergers and privatisations in the steel industry. The paper focuses on the experience of labour in modern factory production in the contexts of de-industrialisation and of state welfare and economic policies linked to the objective of local regeneration. It analyses the way in which the workers conceptualise, understand and value their work, and studies the factory as a shifting economic and social space located between society and the state. Relying on the experience that I gathered whilst working for eighteen months in the factory, the paper shows that the workers have different perceptions of the production process and value differently their labour and stresses the importance of the state, the pub and the family in modifying the workers' orientation and their narratives of labour. In the article I claim that shopfloor organisation and narratives of labour mirror wider politico-economic factors and I connect the micro-economy and 'politics of production' (M. Burawoy, 1985) of the shopfloor to the macroeconomics in the steel industry and state policy of de-industrialisation.

UGHETTO Pascal (IRES) *pascal.ughetto@ires-fr.org*
RTF 23 / Session 5 / Salle E 112 / Jeu 14 h 00
La marque en actes : une réalisation dans le travail
Les marques sont devenues un phénomène majeur de nos économies. Elles sont utilisées pour se démarquer, soit en tant que consommateur, soit en tant que producteur. Récemment, la sociologie économique a cherché à montrer qu'il y avait, à travers la marque, tout un travail de l'entreprise pour réussir sa rencontre avec le consommateur, instaurer de la confiance, constituer des repères cognitifs pour l'achat. Cette approche amorce un rapprochement entre la sociologie économique et la sociologie du travail en invitant à voir la marque comme le résultat d'une activité, celle des « professionnels du marché ». Nous voudrions explorer les possibilités d'un tel rapprochement en considérant que la marque n'est pas l'affaire que de ces professionnels

spécialisés. De plus en plus, les entreprises développent des stratégies par lesquelles elles affichent leur souci de placer le client au centre de leur organisation : dans ce cadre, les salariés, jusqu'au niveau des exécutants, se trouvent incités à mettre au centre de leurs préoccupations la qualité ressentie par le client. En ce sens, le travail de la marque est très largement le fait de l'activité quotidienne des différents niveaux de l'organisation productive.

HATZFELD Nicolas (groupe NIGWAL, U. d'Evry, Centre Pierre Naville) *nigwal@cite-sciences.fr*
MICHEL Alain (groupe NIGWAL, Cité des Sciences et de l'industrie) *nigwal@cite-sciences.fr*
ROT Gwenaële (groupe NIGWAL, U. Paris X) *nigwal@cite-sciences.fr*
RTF 23 / Session 6 / Salle E 112 / Ven 16 h 30

Quand la chaîne fait son cinéma. Le cinéma militant et la grande usine automobile : le travail en représentation

A partir de l'étude de films militants (de 1968 à 1974) ayant pour scène la grande usine automobile, nous voudrions interroger la façon dont le cinéma militant met en scène et représente l'univers du travail industriel et notamment du travail à la chaîne. Il s'agit d'analyser à la fois la diversité et l'évolution des regards du cinéma militant sur le travail, à partir de ce qu'ils disent sur le travail mais également de ce qu'ils ne disent pas, ce qui est esquissé, éludé ou au contraire saisit par l'image. Dans les représentations du travail, la différence entre les films est moins liée au parti militant des cinéastes (de compagnons de la CGT aux tenants d'un gauchisme radical) qu'au moment de réalisation et à la définition du cinéaste. Ainsi, la représentation du travail est peu explicite, dans les films réalisés à partir de 1968 par des cinéastes qui avaient pourtant pris le parti d'introduire les caméras dans les usines en mai-juin, comme si le travail était une évidence composée autour des axes de l'exploitation et de l'oppression. Quelques années plus tard, les films s'attachent à réaliser, avec des ouvriers, des analyses politiques dans lesquelles le travail est explicitement examiné. Plus tard, en 1974, le travail devient le centre d'une réflexion sur le recul des dynamiques soixante-huitardes. Mais à côté de ces questions explicites, les films comportent une palette riche et complexe de notes, d'instantanés et autres allusions sur le travail ouvrier.

RTF 24 : Travail (productif et reproductif), rapports sociaux, rapport de genre

BERNARD Sophie (TeM, U. Paris X) *sophiebernard49@hotmail.com*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30
Les îlots caisse : un modèle temporel sexué féminin ?
Face à la concurrence, de nouvelles formes de rationalisation du travail ont été adoptées dans le secteur de la grande distribution basées sur le principe du flux tendu des marchandises et du temps de travail. Les caissières, personnel en contact direct avec la clientèle, sont concernées en priorité par ces nouvelles prérogatives. Dans les années 70, l'organisation de leur temps de travail a donc connu des mutations profondes instaurant le passage d'un temps plein, stable et relativement « typique » à un temps court, intensif et « atypique » adapté au plus près du flux de clientèle. En ce sens, ce dernier a été largement étudié comme figure emblématique du temps partiel féminin. Nous présenterons dans cette communication un cas quelque peu différent observé dans le cadre d'une enquête récente au sein d'un hypermarché parisien : l'organisation du temps de travail en ilôts-caisse. Encore peu répandu, ce système temporel semble permettre aux caissières une meilleure conciliation du temps de travail et du temps hors travail, en particulier familial. Il s'agira donc d'expliquer en quoi il constitue une sorte de compromis temporel entre d'une part les impératifs économiques de l'entreprise et d'autre part les obligations familiales et personnelles des caissières. Cette organisation du temps de travail représenterait-elle en quelque sorte un modèle temporel sexué féminin ?

BERTAUX-WIAME Isabelle (Travail et Mobilités, U. Paris X) *bertaux_wiame@yahoo.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30
Les rapports de genre à l'épreuve du temps et de l'espace. Analyse de parcours de cadres bancaires en couple
Voir résumé dans le RTF 22 session 5

BLOCH Françoise (GRS- U. Lyon II) *francoise.bloch@univ-lyon2.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30
« Conciliation » ou antagonisme entre activité féminine et prise en charge de l'enfant ? L'institutionnalisation d'une nouvelle division sociale et internationale du travail entre femmes
La « disponibilité à l'enfant » et plus généralement celle qui affecte, par construction sociale, aux femmes le travail oblatif apparaît bien comme inconciliable avec la « disponibilité à l'emploi », comme une contradiction sociale non encore surmontée au fondement des rapports sociaux de genre. En développant les « services de proximité aux personnes » dont les modes d'accueil individuels de l'enfant au détriment de la diminution du temps de travail, les pouvoirs publics, pour à la fois alléger les finances publiques et lutter contre le chômage et idéologiquement pour permettre aux femmes de « concilier activité professionnelle et vie familiale », n'ont rien changé à cette contradiction et ont de facto amplifié une division sociale et internationale du travail entre femmes qui, si elle n'est pas nouvelle, s'en trouve désormais instituée. L'opposition capital/travail, sans avoir disparu prend une forme nouvelle dans une situation de globalisation et de concurrence exacerbée faisant éclater les « vieilles » solidarités de classe ou intergénérationnelles : s'affrontent désormais dans « une lutte pour les places » des catégories sociales différentes et singulièrement des femmes : le glissement progressif de la notion de qualification à celui de compétence « subjective » participe d'une offensive idéologique tout à fait nouvelle par rapport à l'idéologie méritocratique qui a prévalu depuis la seconde guerre mondiale et la « modernisation » de l'appareil productif français.

BONNET Estelle (GLYSI-SAFA, U. Lyon II) *Estelle.Bonnet@ish-lyon.cnrs.fr*
COLLET Beate (GLYSI-SAFA, U. Lyon II) *Beate.Collet@univ-lyon2.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30
Mobilités géographiques professionnelles et carrières familiales
Voir résumé dans le RTF 22 session 5

BRETIN Hélène (U. Paris XIII, INSERM, CRESP) *achbretin@free.fr*
LELONG Nathalie (INSERM) *saurel@vjf.inserm.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30
Travail et maternité : de quelle conciliation s'agit-il ?
Même si le législateur a pris des mesures visant à protéger la santé des femmes enceintes au travail et à préserver leur emploi, la maternité est souvent utilisée comme un argument légitimant, sur un mode naturaliste, les formes traditionnelles de division sexuelle du travail. Parallèlement à la dissociation avérée entre maternité et inactivité professionnelle, le rapport des femmes au travail et à l'emploi demeure soumis à des inégalités de statut déterminantes. La grossesse, la naissance et la période de la petite enfance restent de ce point de vue des moments décisifs dans les trajectoires et de bons révélateurs des évolutions des politiques publiques et des transformations du monde du travail. Notre présentation se centrera sur les mesures de protection des femmes enceintes et sur celles qui visent les mères d'enfants d'âge préscolaire en emploi. En nous appuyant principalement sur les données des enquêtes nationales périnatales et les statistiques de l'emploi, il s'agira de discuter les questions posées par la mise en œuvre de ces mesures. Notamment, nous chercherons à montrer comment l'application des mesures concernant les femmes enceintes peuvent fragiliser leur rapport au travail et à l'emploi au moins jusqu'à l'âge d'entrée à l'école maternelle ; l'hypothèse étant que ce sont les femmes les moins « dotées » en matière de perspectives d'emploi qui supportent le plus fortement les effets dissuasifs vis-à-vis de l'emploi, avec un impact possible sur leur santé à moyen terme.

CHAUVIN Catherine (EHESS, Centre de Sociologie Européenne) *catherine.chauvin@wanadoo.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30
A propos de deux ouvrages de magistrats : une lecture sociologique et genrée de trajectoires professionnelles divergentes
Voir résumé dans le RTF 22 session 5

MAURINES Béatrice (GLYSI-SAFA, U. Lyon II) *Beatrice.Maurines@univ-lyon2.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30
Mobilités géographiques professionnelles et carrières familiales
Voir résumé dans le RTF 22 session 5

CRIBIER Françoise (LASMAS, Institut du longitudinal) *cribier@iresco.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30
Les carrières d'une génération de parisiens et de parisiennes élevés à Paris ou en Province : le rôle du milieu socio-géographique de jeunesse
Voir résumé dans le RTF 22 session 5

DONIOL-SHAW Ghislaine (COSTECH, UTC, LATTS, ENPC) *doniol-shaw@mail.enpc.fr*
LE DOUARIN Laurence (U. Paris V) *lledouarin@wanadoo.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30
Les cadres féminins du ministère de l'équipement. Vie privée vs vie professionnelle : une approche compréhensive
Voir résumé dans le RTF 22 session 5

DUSSUET Annie (LESTAMP, U. de Nantes, GERS, IRESCO) *annie.dussuet@humana.univ-nantes.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30
Services à domicile : quelle professionnalisation pour des « travaux de femmes » ?
Le secteur des services à domicile connaît depuis plusieurs années une forte croissance. Il emploie à 99% des femmes qui réalisent ainsi sur un mode salarié des tâches qu'elles effectuent par ailleurs pour la plupart gratuitement, dans leur propre foyer. Ces emplois sont le lieu d'une précarité importante qui s'exprime tant à travers l'évidence du temps partiel que par la non reconnaissance de la qualification. A travers les résultats d'une enquête menée en 2002 auprès de structures diverses proposant des services à domicile, on montrera pourtant qu'existent des tentatives de professionnalisation par la construction d'une modalité de service spécifique, celle de « l'aide à domicile », à travers l'action des associations, présentes de façon massive comme employeurs dans le secteur. Cette modalité suppose que les associations employeuses jouent un rôle médiateur qui permet de déconnecter les tâches effectuées de la référence obligée au travail domestique gratuit conjugal, maternel ou filial et de construire une professionnalité basée sur la reconnaissance du travail émotionnel et de l'implication subjective. On soulignera l'enjeu que représente cette entreprise tant les services à domicile représentent l'archétype des « travaux de femmes », mais aussi les difficultés auxquelles elle se heurte dans un contexte de politiques publiques toujours conjuguées au neutre mais utilisant subrepticement le genre des salariées concernées pour faire accepter des conditions d'emploi dégradées.

GARCIN Sylvie (DSTS CCRA Rhône Alpes) *garcinsy@wanadoo.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30
La monoparentalité assistée : Symptôme de la division sociale et sexuelle du travail. Etude sur les ressources nécessaires aux femmes chefs de familles monoparentales pour « négocier » l'articulation vie familiale / vie professionnelle
Monoparentalité et précarité sont deux vocables qui apparaissent indissociables et donnent à percevoir la monoparentalité comme « risque social ». L'intérêt du politique ne découle pas des caractéristiques intrinsèques des familles monoparentales mais de la rencontre de certaines composantes sociales. La monoparentalité met en évidence, ce qui en situation de conjugalité, est occulté c'est-à-dire le « travail gratuit » effectué par les femmes. Tout en considérant l'environnement contextuel de l'emploi, la possibilité d'accès aux structures d'accueil de jeunes enfants, la mise en place de « dispositifs politiques de la ville » (logements, équipements publics et sociaux…), nous constatons que seules les femmes chefs de familles monoparentales, mieux, bifocales, qui disposent de capitaux familiaux, scolaires, économiques et sociaux peuvent s'inscrire durablement dans le monde du travail. Les autres femmes voient leur « travail au sein de la sphère familiale » rémunéré par les minima sociaux, comme si pour elles, il ne pouvait y avoir conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. La durée de perception des minima sociaux ainsi que le « sens » que leurs donnent ces femmes ont évidemment une incidence sur leur trajectoire. La monoparentalité amplifie un processus d'appauvrissement déjà existant mais occulté par la mise en couple.

GASSAMA Absa (U. de Rouen, GRIS, CEREQ) *gassamaabsa@voila.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30

Les tensions sur les marchés du travail domestique du Sénégal

Plusieurs ruptures dans l'évolution sociétale sénégalaise ont entraîné l'existence d'une population jeune, nombreuse, peu instruite, féminine et majoritairement issue de l'exode rural. Cette population constitue une armée de réserve pour le travail domestique et contribue à faire baisser les prix de leurs services déjà peu valorisés, à cause de leur affection au rôle féminin. Bien qu'il existe des textes de loi sur le personnel domestique, ce marché de l'emploi demeure informel et non régulé. L'exode rural qui l'alimente est de moins en moins tournante et l'ancrage des populations s'accompagne de nombreuses réclamations et protestations sur les conditions de travail et notamment, par les stratégies d'instabilité des domestiques. Or les femmes employeuses à qui les tâches ménagères incombent toujours, comptent de plus en plus sur la participation des domestiques pour se libérer. La domination masculine se maintient grâce à l'activité « reproductive » à l'intérieur du foyer de la femme, que celle-ci soit épouse ou domestique et cela constitue un multiplicateur de l'activité productrice de l'homme et un diviseur de celle de la femme. C'est dans ce contexte qu'il est apparu de nombreux et divers types d'intermédiaires dont les prétentions vont de l'humanisme le plus désintéressé à la prestation de service la plus mercantile. Aussi, nous nous demandons si les occupations des domestiques ainsi que celles des intermédiaires vont être régulées, vont se professionnaliser ou disparaître tout simplement. Mais, nous nous demandons aussi comment leur devenir va se répercuter sur la distribution des rôles dans les foyers.

HIRATA Helena (GERS) *hirata@iresco.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30

Mondialisation et division sexuelle du travail : une perspective Nord-Sud

Voir résumé dans le RTF 2 session 3

JONAS Irène (sociologue indépendante) *i.jonas@tiscali.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30

Les nouveaux traités de savoir vivre à l'usage des femmes

La fragilisation des liens conjugaux, comme d'autres problèmes de société, est un sujet dont se sont emparés psychologues et spécialistes en communication ou développement personnel. Ces « experts » prétendent viser à l'amélioration des relations entre les sexes et à la restauration d'un dialogue, interrompu, selon leurs dires, par des années de conditionnement féministe qui, sous couvert de lutte pour l'égalité des sexes, a laissé croire aux femmes qu'elles étaient pareilles que les hommes. Si ces ouvrages semblent, dans leur forme, impliquer à égalité les hommes et les femmes dans la résolution des conflits, la composition exclusivement féminine du lectorat, pose question. La communication explorera à travers l'analyse de ces ouvrages, l'hypothèse d'une réaction masculine (et féminine) hostile au féminisme et d'une disqualification systématique de toute revendication égalitaire, basées sur une naturalisation des rapports sociaux de sexe. A partir de modèles sexués « naturalisés », cette littérature s'inspire du rôle ancestrale des femmes « gardiennes du nid » pour le moderniser en rôle de « sauvegardienne du couple ». A l'heure de la psychologisation des rapports sociaux, la résolution des problèmes de couple relèverait avant tout d'un travail sur soi, pour mieux se comprendre, mieux communiquer et comprendre l'autre. Ce travail « informel » qui reviendrait aux femmes de par leurs compétences naturelles d'émotion, de réceptivité, d'introspection, etc…, s'inscrit dans processus de définition d'une nouvelle norme de la féminité, d'un « être » femme », propre à pacifier le couple en œuvrant à une conciliation entre nature masculine et nature féminine dans la vie privée.

SAUREL-CUBIZOLLES Marie-Josèphe (INSERM) *saurel@vjf.inserm.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30

Travail et maternité : de quelle conciliation s'agit-il ?

Même si le législateur a pris des mesures visant à protéger la santé des femmes enceintes au travail et à préserver leur emploi, la maternité est souvent utilisée comme un argument légitimant, sur un mode naturaliste, les formes traditionnelles de division sexuelle du travail. Parallèlement à la dissociation avérée entre maternité et inactivité professionnelle, le rapport des femmes au travail et à l'emploi demeure soumis à des inégalités de statut déterminantes. La grossesse, la naissance et la période de la petite enfance restent de ce point de vue des moments décisifs dans les trajectoires et de bons révélateurs des évolutions des politiques publiques et des transformations du monde du travail. Notre présentation se centrera sur les mesures de protection des femmes enceintes et sur celles qui visent les mères d'enfants d'âge préscolaire en emploi. En nous appuyant principalement sur les données des enquêtes nationales périnatales et les statistiques de l'emploi, il s'agira de discuter les questions posées par la mise en œuvre de ces mesures. Notamment, nous chercherons à montrer comment l'application des mesures concernant les femmes enceintes peuvent fragiliser leur rapport au travail et à l'emploi au moins jusqu'à l'âge d'entrée à l'école maternelle ; l'hypothèse étant que ce sont les femmes les moins « dotées » en matière de perspectives d'emploi qui supportent le plus fortement les effets dissuasifs vis-à-vis de l'emploi, avec un impact possible sur leur santé à moyen terme.

LUROL Martine (CEE) *Martine.Lurol@mail.enpc.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30

Les négociations 35 heures : une reconnaissance d'un temps familial ?

Lors de la négociation sur le temps de travail, un nombre important de femmes a participé à la signature des accords Aubry I, à travers la procédure du mandatement. Les femmes signataires sont-elles porteuses de nouvelles représentations du travail au regard des accords signés par les hommes ? A partir d'une recherche sur Genre et accords Aubry I qui s'est déroulée en 2001 et 2002, auprès de signataires DS et mandatés, hommes et femmes, nous observons qu'un temps familial a été négocié tant par les hommes que par les femmes, les DS et les mandatés. Les femmes l'ont négocié, voire revendiqué pour elles, les hommes pour les femmes. Si ce temps a été rendu visible dans les négociations, il n'en reste pas moins un temps très sexué, même si les DS l'ont évoqué plus souvent sous l'angle de la mixité que les mandatés. Dans cette communication, nous tenterons de montrer que la question du temps familial est toujours celle d'un temps résiduel, non revendiquée par et pour les hommes. La non remise en cause du modèle inégalitaire et de la conception du féminin qui l'accompagne contribue à le maintenir tant dans la sphère professionnelle que privée. Sur le plan méthodologique, cette recherche s'est déroulée à travers deux volets complémentaires : une enquête par questionnaire auprès de 2400 signataires d'accords Aubry I et une enquête par entretiens, 52 au total.

MEILLAND Christèle (IRES) *Christele.Meilland@ires-fr.org*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30

Analyse d'une fragilité redoublée des femmes dont l'origine étrangère est réelle ou supposée

Le débat reste d'actualité en France entre spécialistes de l'immigration et spécialistes de l'emploi et du travail des femmes pour savoir si les femmes étrangères et/ou immigrées en France connaissent des destins professionnels singuliers, si les appartenances sociales restent le facteur explicatif prépondérant de leur échec ou de leur réussite professionnelle ou encore s'il existe une double discrimination subie par les femmes : à la discrimination par rapport à l'origine réelle ou supposée se superposerait une discrimination de genre. Notre propos n'est pas de prendre part à ce débat mais d'analyser les spécificités de la position sur le marché du travail des femmes étrangères ou issues de l'immigration. La convergence des trajectoires professionnelles des femmes immigrées ou d'origine étrangère avec celles des femmes françaises ou non immigrées (avec une évolution rapide des taux d'activité des étrangères, ces dernières années, qui tendent à se rapprocher de ceux des françaises, Chaib, 2001) est en effet couplée à une « relative » similarité des taux de chômage entre femmes et une certaine continuité de la présence des femmes immigrées sur le marché du travail. En somme, le processus d'insertion des femmes étrangères ou issues de l'immigration sur le marché du travail ne semble pas de nature singulière de celui des femmes dans leur ensemble, mais les difficultés que doivent affronter les premières semblent exacerbées par rapport à leurs homologues françaises ou non immigrées. Ce papier a pour objectif, via une analyse statistique descriptive par sexe et par « origine réelle ou supposée » des enquêtes disponibles, de montrer à quel point ces deux éléments donnent aux femmes et aux étrangers une place spécifique dans la société.

NAVE Nave (Education Nationale, GERS, IRESCO) *Catherine.nave@wanadoo.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30

Les temps sociaux au cœur des inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes

Deux enquêtes de terrain, dans une entreprise publique et dans un organisme public de recherche auprès d'ingénieur ou de chercheuses, ont permis de souligner l'importance de la synchronisation des temps sociaux (Annette Langevin) pour comprendre la construction des inégalités professionnelles entre hommes et femmes. Il est apparu que les différents temps sociaux (temps professionnel, temps familial, temps pour soi…) des hommes et des femmes n'avaient pas la même structure (durée, place dans la journée et la semaine, degré de disponibilité pour autrui). Or les temps sociaux autres que le temps professionnel qui représentent une contrainte forte pour beaucoup de femmes ont des conséquences sur leurs parcours professionnels. La gestion complexe des différents temps sociaux est un facteur qui permet de comprendre l'existence d'un plafond de verre. Les femmes font moins carrière que les hommes, notamment parce que leurs contraintes temporelles rendent plus difficile l'accès aux ressources qui permettent de faire carrière. Lorsque la carrière repose en partie sur la cooptation, sur le fait que le nom de la personne à promouvoir doit être proposé par des pairs, il est nécessaire de ne pas se contenter du travail solitaire dans son bureau, il faut participer aux sociabilités professionnelles, à des réunions professionnelles, qui ont parfois lieu à des moments pendant lesquels, du fait de la division sexuelle du travail, beaucoup de femmes ne peuvent se rendre disponibles facilement. L'étude de la synchronisation des temps sociaux ainsi que des ressorts de la carrière professionnelle peut permettre de comprendre les inégalités de carrière entre hommes et femmes.

RAVET Hyacinthe (U. Paris IV) *Hyacinthe.Ravet@paris4.sorbonne.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30

La problématique du genre dans les professions musicales

La sociologie des professions artistiques a peu mobilisé, en France, la problématique du genre et des rapports sociaux de sexe. Rares sont les travaux spécifiques permettant d'appréhender et de comparer la diversité des trajectoires féminines et masculines. Certains travaux sur les carrières d'interprète analysent le fonctionnement du marché du travail artistique, les formes d'emploi et les statuts ; d'autres focalisent leur regard sur les hiérarchies sociales à l'œuvre, par exemple, au sein d'un univers socio-musical spécifique comme l'orchestre. Or la question du genre traverse et interroge les inégalités face au travail et les hiérarchies sociales. Occupant globalement des statuts plus précaires que les hommes, en moyenne moins bien rémunérées, la situation des musiciennes – par exemple – questionne par les différents phénomènes de ségrégation observables. Ainsi, parmi les métiers d'interprète, celui de musicien est le moins féminisé alors même qu'une relative indétermination des rôles et des fonctions (contrairement aux danseurs et aux comédiens) pourrait laisser à penser que les différentes positions sont ouvertes aux femmes comme aux hommes. En réalité, les musiciennes sont bien plus souvent chanteuses qu'instrumentistes, plus souvent accompagnatrices que solistes ou chefs. Un lieu de travail tel que l'orchestre symphonique distribue inégalement les positions entre hommes et femmes, sur la base de modèles sexués en transformation mais toujours sous-jacents. On souhaite ainsi montrer en quoi la problématique du genre peut éclairer les transformations de la division du travail (artistique) en interrogeant les formes cumulées d'inégalités, les principes de justification explicites ou implicites des mécanismes de segmentation, la multiplicité des processus à l'œuvre.

RODARY Meriem (EHESS-LAS) *meriem.rodary@free.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30
Le travail informel des femmes au Maroc : rapports sociaux de sexe, de classe et (post)colonialisme
Voir résumé dans le RTF 2 session 3

ROZENBLATT Patrick (U. Lyon II, Glysi-SAFA) *patrick.rozenblatt@univ-lyon2.fr*
SÉHILI Djaouida (GERS, Iresco) *djaouida.sehili@libertysurf.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30
Gérer les décalages horaires : le nouveau défi parental ?
On le sait concilier vie professionnelle et vie familiale relève encore très largement d'un casse-tête mental qui s'avère souvent in fine relativement coûteux. Au-delà de ce sempiternel sentiment de culpabilité plus ou moins ressenti, il reste ces solutions financières qui mènent certains parents à ne travailler que pour payer la cantine, les gardes du matin et du soir, le centre de loisirs et des vacances, les cours de danse et de judo, etc. On pense parfois maîtriser ces temps sociaux par une organisation au plus juste, formalisée laborieusement sur le calendrier de la cuisine pour que chaque membre de la famille tienne au mieux son rôle. C'est sans compter toutefois sur les incessants réaménagements qui accompagnent d'une part la vie professionnelle et d'autre part la vie scolaire. Et c'est là qu'apparaît un certain paradoxe : plus la première exige une disponibilité et une flexibilité à toute épreuve, plus la seconde se rigidifie jusqu'à parfois prendre une forme contractuelle qui ne laisse place à aucune modulation possible. Dès lors le ton est donné : « Parents, engagez-vous sur l'année avec nous-même si vous ne savez pas encore comment seront planifiés vos temps de travail ! ». Partant d'une investigation empirique ciblée (une maternelle dans les Hauts-de-Seine), nous voudrions mettre en évidence ce décalage fort qui ne cesse de s'accentuer au détriment là encore des femmes.

SCRINZI Francesca (URMIS Nice, Pôle Universitaire St-Jean-d'Angély) *scrinzi@unice.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30
Le travail domestique à l'épreuve des migrations (ou Comment aborder la féminisation des migrations en interviewant des hommes)
De même de la catégorie « genre », qui questionne les cloisonnements disciplinaires entre les différents domaines de la vie sociale, les migrations sont un phénomène éminemment transversal, intéressant les sociétés de départ et d'arrivée au niveau politique, économique, symbolique. Mon travail de terrain, réalisé en Italie et en France, concerne l'emploi des migrant(e)s dans le service domestique, un secteur largement informel. Ce terrain appelle à prendre en compte les nouveaux arrangements sur le partage du travail reproductif, la délégation de ces services au marché et aux travailleurs migrants, la restructuration des Etats-providence et la polarisation entre les femmes. Il se présente comme un lieu privilégié pour l'analyse des contenus sexués des processus de racisation des sociétés européennes et des différents niveaux d'identité et de discrimination. En particulier, je voudrais aborder ces questions à partir d'entretiens menés avec des employés de maison migrants, beaucoup moins nombreux dans le secteur que les migrantes. Cela me permet de faire émerger les implications de genre du déclassement social inhérent à la migration et celles des processus d'ethnicisation du marché du travail. L'étude du travail domestique rémunéré et délégué aux migrants appelle aussi à une mise à jour de la production théorique féministe sur « travail/ travail domestique », qui prenne en compte les constructions et les usages de l'ethnicité. La féminisation des migrations internationales concerne donc les significations féministes post-modernes du « travail domestique ».

TESTENOIRE Armelle (U. de Rouen) *a.testenoire@wanadoo.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30
Vie privée et modalités d'insertion professionnelle
Voir résumé dans le RTF 22 session 5

ZAIDMAN Claude (U. Paris VII) *Zaidman@ccr.jussieu.fr*
RTF 24 / Session 1 / Salle F 305 / Mar 14 h 30
Genre et migrations en Europe
Voir résumé dans le RTF 2 session 3

BAURENS Mireille (IUFM Grenoble) *Mireille.baurens@grenoble.iufm.fr*
RTF 24 / Session 2 / Salle F 305 / Mar 17 h 00
La féminisation de l'enseignement en questions
L'enseignement dans le système éducatif français est extrêmement féminisé. Cela est très marqué dans les écoles maternelles et élémentaires ; cette féminisation perdure en collège et en lycée ainsi qu'à l'université, mais à moindre échelle. Parallèlement à cet état de fait, et dans toutes les instances du système éducatif, les postes de hiérarchie sont plutôt occupés par des hommes, comme en attestent par exemple le nombre de directions d'écoles élémentaires, massivement investies par des hommes, ainsi que le nombre de femmes professeures à l'université, très largement inférieur à celui des hommes. La féminisation de l'enseignement pose question, autant côté élèves que côté enseignant, autant pour les filles que pour les garçons, autant pour les femmes que pour les hommes ; la hiérarchisation qui l'accompagne, au sein du secteur public, pose aussi question. A partir ce que la recherche en sociologie de l'éducation souligne sur l'impact des rôles sociaux de sexe, en terme de transmission du savoir ; à partir du profil sexué (quantitatif et qualitatif) d'un IUFM (celui de l'académie de Grenoble) et de rencontres de jeunes personnes en formation dans cet IUFM ; à partir enfin des préoccupations que ces nouvelles recrues de l'Education Nationale peuvent exprimer lors de leur formation et dans les travaux qui leur sont demandés (comme dans le 'mémoire professionnel', à la croisée de la recherche et de la pédagogie), une mise en questions de la féminisation de l'enseignement sera engagée . Des pistes de ré-équilibrage sexué seront envisagées. A l'heure où la mixité de notre école publique semble remise en question, il est temps d'interroger le clivage sexué sur lequel elle repose.

BLOCH Françoise (GRS, U. Lyon II) *francoise.bloch@univ-lyon2.fr*
RTF 24 / Session 2 / Salle F 305 / Mar 17 h 00
« Conciliation » ou antagonisme entre activité féminine et prise en charge de l'enfant ? L'institutionnalisation d'une nouvelle division sociale et internationale du travail entre femmes
Voir résumé dans le RTF 24 session 1

CALDERÓN GIL José Angel (TeM, U. Paris X) *Joseange35@hotmail.com*
RTF 24 / Session 2 / Salle F 305 / Mar 17 h 00
L'implication quotidienne dans un centre d'appel : Qui, Comment ?
Cette présentation est fondée sur une investigation « corps à corps » avec les travailleurs et travailleuses d'une plate-forme téléphonique du secteur de la distribution énergétique, et complémentée par des entretiens en profondeur à des managers et délégués syndicaux. Elle cherche à dévoiler quelques unes des fragilités et ambivalences de l'intense rationalisation technologique, gestionnaire et organisationnelle de l'activité téléphonique, au niveau des transformations dans les ressources humaines requises au type de rationalisation des processus de travail entamée. Cette rationalisation rencontrerait des difficultés dérivées de la nature même de l'activité « prêter des services » : dans les plate-formes téléphoniques, la méthode utilisée par le travailleur s'identifie au produit (une réponse adéquate), sans possibilité de décalage entre les deux. Autrement dit, la qualité du produit dépend immédiatement de la façon de travailler (Zarifian, 2002). L'implémentation de techniques traditionnelles de contrôle (simple, technique et bureaucratique ; Edwards, 1984), ne suffirait pas au respect et l'adéquation des travailleurs à la norme prescrite. La direction serait en train de faire appel à l'implication, la réactivité et la mobilisation des compétences sociales de la part des travailleurs, des femmes pour la plupart, de façon à permettre l'intégration des impératifs quantitatifs et qualitatifs de production, ce qui n'est pas nouveau (Hochschild, 1983 ; Callaghan, Thompson, 2002). Nous allons focaliser notre intérêt non pas sur la rigoureuse application de techniques anciennes et nouvelles d'identification de ces compétences sociales, mais sur les tensions qui dérivent de la façon dont la direction identifie et utilise ces compétences sociales. Nous montrerons comment l'appel à l'implication s'accompagne d'une stratégie de modélisation et standardisation de l'engagement salarial. L'analyse d'un de ces nouveaux dispositifs de contrôle (le coaching), nous permettra l'étude ultérieure de quelques nouvelles formes de résistance développées par les travailleurs.

CÎRSTOCEA Ioana (EHESS) *ioana_cirstocea@hotmail.com*
RTF 24 / Session 2 / Salle F 305 / Mar 17 h 00
Femmes et construction invisible du politique en Roumanie postcommuniste
Dans un contexte caractérisé par des difficultés économiques (pauvreté, chômage) et un fort désinvestissement de l'espace public (absentéisme électoral, manque de confiance aux institutions politiques et participation réduite aux formes associatives), « la Roumanie profonde » essaie de se forger une voie vers l'introuvable « société civile » à travers des formes de solidarité infrapolitiques au sein desquelles les femmes font la preuve d'un pouvoir spécifique. Je l'argumente en analysant la trajectoire de Formula As, un magazine fondé au début des années '90 par une femme écrivain. Ignorée par le débat politique et traitée de « magazine aux recettes de cuisine », la revue a une audience de masse (3 millions de lecteurs environ), un quart de son contenu étant représenté par la correspondance avec le public. Ce public à 71/% féminin fonctionne comme un réseau d'entraide pratique proposant son soutien aux personnes en difficulté. Média caritatif, espace d'expression des « sans voix », lieu de coagulation d'une communauté imaginée, Formula AS s'invente un rôle de formateur de l'esprit civique, avançant comme « valeurs stables » à même de pallier à la crise de repères identitaires la famille, la tradition, la solidarité et la foi chrétienne, la mythologie nationale. Une meilleure compréhension des phénomènes de recomposition sociale à l'œuvre depuis 1989 devient possible à partir du déchiffrement des logiques d'adhésion et de l'investissement de confiance mobilisé autour de ce projet journalistique inhabituel.

COUPPIÉ Thomas (CEREQ) *couppie@cereq.fr*
RTF 24 / Session 2 / Salle F 305 / Mar 17 h 00
Les disparités entre hommes et femmes en débuts de carrière au prisme de « l'engendrement » des professions
La montée en puissance ces cinquante dernières années des femmes sur le marché du travail n'a pas enrayé la concentration des emplois féminins. Cette ségrégation des professions est souvent mise en avant pour expliquer les conditions différenciées des hommes et des femmes sur le marché du travail. En revanche, la façon même dont se construit cette ségrégation est rarement intégrée dans les analyses. L'objet de cette communication est de rendre compte de la variation des disparités professionnelles entre les hommes et les femmes selon le genre des professions (masculines, féminines ou mixtes), mais aussi selon l' »engendrement » de celles-ci. En effet, l'inégale allocation des hommes et des femmes dans les professions - autrement dit leur « engendrement » - apparaît être le fruit d'un processus en deux étapes. Dans la première, les disparités d'orientations entre les filles et les garçons dans la formation initiale contribuent à initier des répartitions différenciées des unes et des autres dans les professions. Mais, dans une deuxième étape, ces répartitions peuvent être infléchies par des mécanismes d'appariement - sexuellement différenciés et prenant corps sur le marché du travail - entre individus et emplois indépendants des qualifications scolaires acquises. La prise en compte de ce processus va alors permettre de distinguer les différentes sources de ségrégation (plutôt d'origine éducative ou plutôt d'origine post-éducative) et d'appréhender leurs impacts différenciés sur les inégalités de traitements entre hommes et femmes.

CRIBIER Françoise (Lasmas, Institut du longitudinal) *Crlbier@iresco.fr*
RTF 24 / Session 2 / Salle F 305 / Mar 17 h 00
Les carrières d'une génération de parisiens et de parisiennes élevés à Paris ou en Province : le rôle du milieu socio-géographique de jeunesse
Voir résumé dans le RTF 24 session 1

DESPRIN-SAUZET Bénédicte (EHESS, CERMES) *benedicte.desprin.sauzet@wanadoo.fr*
RTF 24 / Session 2 / Salle F 305 / Mar 17 h 00
Transformation des lieux et des conditions d'exercice de la médecine libérale française
Voir résumé dans le RTF 19 session 2

EPIPHANE Dominique (CEREQ) *epiphane@cereq.fr*
RTF 24 / Session 2 / Salle F 305 / Mar 17 h 00
Les disparités entre hommes et femmes en débuts de carrière au prisme de l'engendrement des professions
La montée en puissance ces cinquante dernières années des femmes sur le marché du travail n'a pas enrayé la concentration des emplois féminins. Cette ségrégation des professions est souvent mise en avant pour expliquer les conditions différenciées des hommes et des femmes sur le marché du travail. En revanche, la façon même dont se construit cette ségrégation est rarement intégrée dans les analyses. L'objet de cette communication est de rendre compte de la variation des disparités professionnelles entre les hommes et les femmes selon le genre des professions (masculines, féminines ou mixtes), mais aussi selon l' »engendrement » de celles-ci. En effet, l'inégale allocation des hommes et des femmes dans les professions - autrement dit leur « engendrement » - apparaît être le fruit d'un processus en deux étapes. Dans la première, les disparités d'orientations entre les filles et les garçons dans la formation initiale contribuent à initier des répartitions différenciées des unes et des autres dans les professions. Mais, dans une deuxième étape, ces répartitions peuvent être infléchies par des mécanismes d'appariement - sexuellement différenciés et prenant corps sur le marché du travail - entre individus et emplois indépendants des qualifications scolaires acquises. La prise en compte de ce processus va alors permettre de distinguer les différentes sources de ségrégation (plutôt d'origine éducative ou plutôt d'origine post-éducative) et d'appréhender leurs impacts différenciés sur les inégalités de traitements entre hommes et femmes.

GAUSSOT Ludovic (U. de Poitiers) *Ludovic.Gaussot@univ-poitiers.fr*
RTF 24 / Session 2 / Salle F 305 / Mar 17 h 00
La problématique des rapports sociaux de sexe : un devoir d'inventaire
Cette communication propose une analyse des interactions entre transformations sociales, mouvements sociaux, critique sociale, utopie et pensée scientifique, sur le terrain des rapports de sexe, en adoptant l'esprit et la démarche de la sociologie de la connaissance. L'objet en est la dette de la sociologie et des sciences sociales à l'égard de la pensée féministe et les questions (sociologiques) que cette dette pose. Il semble relativement admis aujourd'hui par les sciences sociales que c'est la transformation des rapports sociaux de sexe (du travail productif et reproductif) qui a permis – ou contraint – la transformation des problématiques de sexe et notamment le développement de la problématique des rapports sociaux de sexe. Il semble moins bien connu et surtout reconnu que cette transformation « paradigmatique » non acquise n'est pas le produit du fonctionnement « normal » (au sens de Kuhn) du champ scientifique. C'est un peu dans l'esprit du « devoir d'inventaire » recommandé par Berthelot que cette communication se propose d'interroger des conditions sociales du renouvellement des problématiques de sexe dans les sciences sociales. Ceci en explorant, à partir de la littérature sur la question, l'hypothèse générale selon laquelle c'est en tant que dominé-e-s, minorité, minoré ou minorisé, mineurisé, dans les rapports sociaux de sexe que certain-e-s individu-e-s qu'on appelle aussi femmes, féministes, ont pu développer sur ces rapports un point de vue spécifique, situé, engagé, un point de vue différent du point de vue qui apparaît de ce fait également situé et engagé mais dominant et normatif, en un mot androcentré.

GUICHARD-CLAUDIC Yvonne (U. de Bretagne Occidentale) *Yvonne.Guichard-Claudic@univ-brest.fr*
RTF 24 / Session 2 / Salle F 305 / Mar 17 h 00
Projets d'avenir et représentations de l'égalité entre hommes et femmes. Le cas d'un groupe d'étudiant-e-s préparant les concours de la fonction publique
Voir résumé dans le RTF 22 session 5

PFEFFERKORN Roland (U. de Strasbourg, lab. Cultures et sociétés en Europe) *Roland.Pfefferkorn@umb.u-strasbg.fr*
RTF 24 / Session 2 / Salle F 305 / Mar 17 h 00
Des femmes chez les sapeurs pompiers
A partir d'entretiens réalisés par des étudiants dans le cadre des enquêtes pédagogiques de la faculté des sciences sociales (année 2002/2003) et suivant une analyse en termes de rapports sociaux de sexe, nous examinerons les discours et les pratiques qui accompagnent la présence de femmes dans une profession (ou une activité bénévole, dans le cas des sapeur pompiers non professionnels) restée exclusivement masculine jusqu'au milieu des années 1970. Les femmes entrant dans le milieu disposent fréquemment de ressources personnelles spécifiques, il n'est pas rare qu'elles suivent le père, le mari ou le compagnon. Cet univers exclusivement masculin se transforme progressivement en univers « mixte », mais il reste marqué par une forte hégémonie masculine : les stéréotypes sociaux de sexe sont particulièrement développés (un peu comme à l'armée ou dans la police). La mixité s'accompagne du développement d'une division sexuelle des tâches au niveau formel et informel. Les domaines d'emploi et de travail tendent à se spécialiser suivant le sexe. Deux versions du métier tendent à se développer. Le contenu des emplois est différent, la division du travail traditionnelle entre les sexes y est reproduite. Face à la féminisation de leur profession les pompiers hommes réagissent majoritairement et fréquemment en mettant en œuvre des pratiques collectives de défense et de résistance. Ces pratiques varient suivant les femmes visées et les ressources objectives et subjectives qu'elles peuvent mobiliser (comme l'âge, le statut matrimonial, le statut de mère, les liens avec le milieu professionnel, mais aussi selon les manières de réagir).

PICOT Geneviève (GERS, IRESCO) *genpicot@wanadoo.fr*
RTF 24 / Session 2 / Salle F 305 / Mar 17 h 00
Entre médecins et infirmières : le bouleversement d'un ordre sexué
La problématique des rapports sociaux de sexe est appliquée afin d'étudier un rapport social dans le monde du travail, celui entre médecins et infirmier(ère)s des hôpitaux publics. Ce rapport s'est construit historiquement sur le mode de la délégation médicale (des hommes médecins) à des infirmières (des femmes) ; ces dernières assuraient la surveillance et le suivi des soins au quotidien au chevet du patient alors que les médecins ne faisaient que passer dans les services lors de la visite médicale. Les

travaux A. Strauss réalisés en 1963, sur le travail de soins en psychiatrie, analysé comme « un ordre négocié », correspondent à cette période historique. Ce modèle sexué de la division du travail, fortement marqué par la délégation médicale, connaît deux grands changements depuis les années 70 qui sont au cœur des transformations de ce rapport social : en premier lieu, il s'agit du bouleversement de l'ordre sexué avec la féminisation de la médecine (un accroissement du nombre de femmes médecins) et la masculinisation des soins infirmiers (une augmentation du nombre d'hommes infirmiers). En deuxième lieu, les transformations institutionnelles ainsi que celles de l'organisation du travail ont comme principal effet d'accroître la présence médicale dans les services de soins. De nouveaux modèles de division du travail sont donc en émergence ; ils différent selon la configuration sexuée du service.

RAVET Hyacinthe (U. Paris IV) *Hyacinthe.Ravet@paris4.sorbonne.fr*
RTF 24 / Session 2 / Salle F 305 / Mar 17 h 00
La problématique du genre dans les professions musicales
Voir résumé dans le RTF 24 session 1

ROLLINDE Marguerite (GERS, Institut Maghreb-Europe, Paris VIII) *mrollinde@univ-paris8.fr*
RTF 24 / Session 2 / Salle F 305 / Mar 17 h 00
L'engagement des femmes dans les mouvements associatifs au Maghreb : quels enjeux ?
Voir résumé dans le RTF 2 session 3

ROZENBLATT Patrick (U. Lyon II, Glysi-SAFA) *patrick.rozenblatt@univ-lyon2.fr*
SÉHILI Djaouida (GERS, GERS) *djaouida.sehili@libertysurf.fr*
RTF 24 / Session 2 / Salle F 305 / Mar 17 h 00
Gérer les décalages horaires : le nouveau défi parental ?
Voir résumé dans le RTF 24 session 1

FELDMAN Nehara (Centre de Sociologie Européenne, EHESS) *nehara@netcourrier.com*
RTF 24 ET RTF 2 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30
L'ethnicisation des rapports de genre : L'introduction des femmes dans une association d'immigrés maliens
Voir résumé dans le RTF 2 session 3

GIABICONI Dominique (U. de Provence) *dgiabiconi@yahoo.fr*
RTF 24 ET RTF 2 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30
Stratégies migratoires « genrées » des étrangers est européens en France
Voir résumé dans le RTF 2 session 3

HAMEL Christelle (EHESS) *hamel.christelle@wanadoo.fr*
RTF 24 ET RTF 2 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30
Les violences envers les Françaises descendant de migrants du Maghreb
Voir résumé dans le RTF 2 session 3

HIRATA Helena (GERS) *hirata@iresco.fr*
RTF 24 ET RTF 2 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30
Mondialisation et division sexuelle du travail : une perspective Nord-Sud
Voir résumé dans le RTF 24 session 1

KEBABZA Horia (U. Toulouse le Mirail, Equipe Simone-Sagesse) *horia.k@infonie.fr*
RTF 24 ET RTF 2 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30
Jeunes dans les quartiers populaires : regards de genre
Voir résumé dans le RTF 2 session 3

LAURAIN Sandra (MMSH, LAMES) *sandra.laurain@hotmail.com*
RTF 24 ET RTF 2 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30
Communauté féminine ethnique ; Engagement associatif : Le cas d'une mobilisation à majorité comorienne au sein du comité DAL (Droit au Logement) Marseille
Voir résumé dans le RTF 2 session 3

MOUJOUD Nasima (EHESS, LAS) *namoujoud@yahoo.fr*
RTF 24 ET RTF 2 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30
Division sexuelle, ethnique et sociale du travail en immigration : les Marocaines entrées seules en France
Voir résumé dans le RTF 2 session 3

MOZÈRE Liane (U. de Metz) *hllm@wanadoo.fr*
RTF 24 ET RTF 2 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30
Les domestiques philippines à Paris ou une migation trans-nationale paradoxale ?
Voir résumé dans le RTF 2 session 3

OUALI Nouria (Centre Sociologie du Travail, de l'Emploi et de la Formation, U. Libre de Bruxelles) *nouali@ulb.ac.be*
RTF 24 ET RTF 2 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30
Sexisme et racisme au travail : deux modes d'expression de la lutte des places
Voir résumé dans le RTF 2 session 3

RODARY Meriem (EHESS, LAS) *meriem.rodary@free.fr*
RTF 24 ET RTF 2 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30
Le travail informel des femmes au Maroc : rapports sociaux de sexe, de classe et (post)colonialisme
Voir résumé dans le RTF 24 session 1

ROLLINDE Marguerite (GERS, Institut Maghreb-Europe, Paris VIII) *mrollinde@univ-paris8.fr*
RTF 24 ET RTF 2 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30
L'engagement des femmes dans les mouvements associatifs au Maghreb : quels enjeux ?
Voir résumé dans le RTF 2 session 3

SCRINZI Francesca (URMIS, Pôle Universitaire St-Jean-d'Angély) *scrinzi@unice.fr*
RTF 24 ET RTF 2 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30
Le travail domestique à l'épreuve des migrations (ou Comment aborder la féminisation des migrations en interviewant des hommes)
Voir résumé dans le RTF 24 session 1

SENGEL Marie (EHESS Marseille) *marie_sengel@hotmail.com*
RTF 24 ET RTF 2 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30
Femmes libres, prostituées, employées et commerçantes. L'ambiguité des échanges économiques et sexuels observés depuis des commerces africains (Noailles, Château-Rouge)
Voir résumé dans le RTF 2 session 3

VICHÉ Carole (laboratoires DIASPORAS et SIMONE SAGESSE à l'U. de Toulouse Le Mirail.) *c.viche@laposte.net*
RTF 24 ET RTF 2 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30
Rapports aux savoirs et apprentissages linguistiques des populations étrangères
Voir résumé dans le RTF 2 session 3

ZAIDMAN Claude (U. Paris VII) *Zaidman@ccr.jussieu.fr*
RTF 24 ET RTF 2 / Session 3 / Salle J 101 / Mer 14 h 30
Genre et migrations en Europe
Voir résumé dans le RTF 24 session 1

CALDERÓN GIL José Angel (TeM, U. Paris X) *Joseange35@hotmail.com*
RTF 24 / Session 4 / Salle F 305 / Mer 17 h 00
L'implication quotidienne dans un centre d'appel : Qui, Comment ?
Voir résumé dans le RTF 24 session 2

CAVENG Rémy (Centre de sociologie européenne, EHESS) *rcaveng@wanadoo.fr*
RTF 24 / Session 4 / Salle F 305 / Mer 17 h 00
La division sexuée du travail politique Le cas des conseillères municipales
La mise en œuvre de la parité lors des élections municipales de mars 2001 a été l'occasion d'une redistribution des délégations et des pouvoirs au sein des conseils municipaux et on a pu constater que les femmes restaient assignées, voir s'assignaient elles-mêmes, à certains domaines spécifiques (enfance, soins, action sociale…) alors que les hommes continuaient à se réserver les domaines les plus prestigieux ainsi que ceux où se concentre le plus de pouvoir (finances, délégation générale…). Pour comprendre les logiques contemporaines d'investissement dans le poste de conseillère municipale nous reviendrons sur l'histoire du poste en nous intéressant à « l'invention » de la conseillère municipale dans la deuxième moitié des années trente. Pour les femmes de l'époque qui étaient engagées dans l'action sociale et la lutte pour le suffrage, issues pour la plupart de milieux aisés et cultivés, à la recherche d'une position sociale qui leur soit propre, l'accès au poste de conseillère fut une reconnaissance de leur utilité sociale ainsi qu'une confirmation de leur vocation. Cette entrée en politique, qui se voulait apolitique, a donné lieu à l'explicitation de ce qui était attendu d'elles et de ce qui statutairement, en fonction de leur sexe, leur serait attribué : l'enfance, la famille, l'hygiène, l'assistance, l'instruction. Ce modèle, marqué par les stéréotypes de genre, aisément mobilisables parce qu'allant de soi et parce qu'ils avaient été mobilisés par les féministes elles-mêmes, fut ensuite pérennisé sous Vichy. Cette époque est celle où les contours d'une « cartographie symbolique des compétences politiques féminines », toujours d'actualité, se stabilisèrent.

CÉLÉRIER Sylvie (U d'Evry-val-d'Essonne, Centre Pierre Naville) *Sylvie.Celerier@wanadoo.fr*
RTF 24 / Session 4 / Salle F 305 / Mer 17 h 00
Migrantes, errantes et vagabondes. Femmes dans des centres d'hébergement d'urgence
Des femmes dorment dans des asiles de nuit, parfois régulièrement, parfois longtemps. La littérature sur l'extrême pauvreté ou « l'exclusion » les a grandement ignorées jusqu'alors. Seules quelques rares figures de femmes la traversent qui suggèrent notamment que l'indignité serait plus marquante et plus définitive pour elles que pour les hommes. On connaît donc peu ces femmes, les raisons de leur présence dans ces lieux et leurs conditions de vie. Le premier temps de la communication précisera ces aspects à partir des résultats d'une enquête récente auprès de femmes hébergées dans des centres d'urgence parisiens. Etrangement, cette méconnaissance va de paire avec une intense référence « aux femmes » ou « à la femme » dans les discours des personnels qui à titre divers prennent les femmes en charge. Des discours qui, en l'occurrence, produisent ou suivent des

actes et des comportements. On se préoccupe du nombre de femmes, on s'inquiète de leurs exigences de confort réputées plus élevées que celles des hommes, on craint pour leur résistance psychique, on interdit au nom de ce que doit être une femme, on dénonce les discriminations professionnelles, etc. Cette effervescence tranche à son tour avec une absence de signifiance, semble-t-il, chez les femmes concernées de ce qu'est « être femme » et de ses conséquences. Les centres d'hébergement constituent donc des lieux étranges où les façons d'être ou de ne pas « être femme », les idées sur ce que devrait être ou ne pas être une femme, se démultiplient et s'affrontent. Que devient la notion de genre quand on la trempe dans un tel bain ? Le second temps de la communication tentera de répondre à cette question en recensant et en analysant les acceptions locales de la notion.

CÎRSTOCEA Ioana (EHESS) *ioana_cirstocea@hotmail.com*
RTF 24 / Session 4 / Salle F 305 / Mer 17 h 00
Femmes et construction invisible du politique en Roumanie postcommuniste
Voir résumé dans le RTF 24 session 2

DE GASPARO Claudia (GERS, Paris VIII) *claudiadg@bluewin.ch*
RTF 24 / Session 4 / Salle F 305 / Mer 17 h 00
Du harcèlement moral à …
La problématique du harcèlement moral reste principalement une affaire de la psychologie, de la médecine et du droit. Il est dès lors compréhensible que le harcèlement moral soit fortement interrogé à partir des problématiques de l'identification de la victime et de son agresseur, de leurs relations intersubjectives, des caractéristiques de leurs personnalités et de la volonté de nuire de l'un et de l'impossibilité de réagir de l'autre. Or, la sociologie, marginale dans ce débat, peut contribuer à éclairer le phénomène. Nous nous proposons ainsi de partir d'un double examen. D'une part, nous questionnons le « harcèlement moral » en tant que processus par la prise en considération du contexte, spatial et temporel (l' » avant » et l' « autour »), dans lequel il se construit et se déroule. D'autre part, nous analysons le phénomène comme le produit de rapports sociaux bien déterminés, notamment en termes de division sociale et sexuelle du travail. Cette communication porte en particulier sur l'hypothèse selon laquelle l'utilisation de la notion de « harcèlement moral » peut permettre d'éviter ou de canaliser des conflits sociaux en enlisant les problèmes dans les sables de l'interindividuel. L' » étiquette » de harcèlement moral peut en effet dissimuler l'existence de rapports sociaux antagoniques. Ainsi, des réalités qui sont l'expression de rapports sociaux de sexe, comme le sexisme ou le harcèlement sexuel, peuvent glisser du social à l'interindividuel par le biais de leur prise en considération en termes de harcèlement moral. Le même discours peut s'appliquer à des situations de discriminations syndicales ou liées à l'âge.

FALQUET Jules (U Paris VII) *juliosorro@yahoo.com*
RTF 24 / Session 4 / Salle F 305 / Mer 17 h 00
Hommes en armes et femmes prostituées : tendances néolibérales dans l'évolution de la division sexuelle du travail
Cette proposition constitue une réflexion initiale sur les tendances de l'évolution de la division sexuelle du travail dans le cadre de la mondialisation néolibérale (capitaliste et néo-coloniale, enracinée dans l'organisation sociale profondément patriarcale et raciste des sociétés actuelles). L'analyse des grandes opportunités de travail qui se dessinent pour chaque sexe, à l'échelle planétaire, néglige souvent l'économie informelle. Concernant les femmes, on commence à comptabiliser les travailleuses domestiques, mais on ignore toujours le travail du sexe, souvent lié à la migration et à un ensemble de réseaux maffieux. Concernant les hommes, peu de travaux se penchent sur le développement considérable des hommes en armes de toutes sortes.Dans une perspective de division sexuelle du travail, quel est le sens de ces évolutions pour une égalité des sexes qui s'éloigne comme un mirage à l'horizon ? Nous proposons ici quelques pistes de réflexion, organisées autour de trois axes. D'abord, la multiplication des opportunités professionnelles armées pour les hommes (soldat, mercenaire, paramilitaire, policier, corps d'élite, vigile, sécurité privée, voyou, trafiquant, maffieux, terroriste..). Ensuite, les conséquences de cela sur la situation professionnelle et sur la vie quotidienne des femmes et de la population civile en général (développement de la prostitution autour des casernes, augmentation de la violence armée contre les femmes, distraction vers le militaire de ressources considérables). Enfin, nous verrons comment ces tendances sont fortement encouragées par les Etats et les organisations armées qui les menacent, dans une véritable alliance objective pour terroriser et exploiter encore davantage les femmes et la population laborieuse désarmée dans son ensemble.

GALERAND Elsa (GERS, U. Versailles Saint Quentin en Yvelines, ARIR, U. du Québec, Montréal) *galerand.elsa@uqam.ca*
RTF 24 / Session 4 / Salle F 305 / Mer 17 h 00
Les « collectifs » et leur genèse : revisiter la question à partir des rapports sociaux de sexe
Toute tentative d'interprétation des enjeux d'un mouvement social devrait partir de « son sujet », c'est-à-dire d'une analyse des groupes sociaux effectivement mobilisés. Or, ces « collectifs » sont paradoxalement très peu problématisés par la sociologie qui s'intéresse aux mouvements sociaux. On en veut pour preuve partielle mais significative qu'ils sont la plupart du temps présumés a-sexués et systématiquement naturalisés lorsqu'il s'agit de femmes. Longtemps pensé sur le mode de l'inéluctable et de plus en plus sur celui de la contingence, c'est plus précisément le problème du « passage à l'état de groupe mobilisé » ou celui de la « formation des collectifs » que nous proposons de reformuler en termes de « rapports sociaux » et notamment de « rapports sociaux de sexe » (D. Kergoat, 1992, 2000, 2001). On voudrait montrer que cette conceptualisation dynamique des divisions du monde social ouvre de nouvelles pistes de réflexion sur la question cruciale de « l'existence et du mode d'existence des collectifs » (P. Bourdieu, 1984). Question que le schéma « classe en soi- conscience de classe - classe pour soi » semblait avoir résolue et que les nombreuses critiques interactionnistes et culturalistes sont loin d'avoir épuisée. On s'appuiera ici sur les premiers résultats de l'application du concept de rapports sociaux (de sexe) à la structuration du collectif objectivé à l'occasion de la Marche mondiale des femmes (97-01).

HIDRI Oumaya (STAPS, CRESS, URCS, U. Paris-Sud XI) *Maya.hid@wanadoo.fr*
RTF 24 / Session 4 / Salle F 305 / Mer 17 h 00
Des modèles d'apparence professionnels masculins
Si « la détention d'un diplôme constitue un sésame pour l'emploi » (Battagliola, 1990), l'apparence reçoit également une valeur sur le marché du travail. Nous supposons que les étudiants, relativement conscients de cette rentabilisation, développent des

stratégies liées au travail du corps pour augmenter leurs chances d'insertion professionnelle. Une enquête menée auprès de 107 étudiants pratiquant la musculation au service des sports de l'Université de Valenciennes montre qu'il existe des modèles d'apparence professionnels masculins : Des étudiants « techniques » : musclés « sur les chantiers ». Les étudiants, formulant ce projet professionnel (technicien spécialisé, conducteur de travaux), souhaitent prendre du poids pour ressembler au modèle qui présente des traits masculins prononcés sur le visage et une masse musculaire importante. Ils pratiquent le « muscler lourd » plus de sept heures par semaine afin d'accroître visiblement cette dernière. Les étudiants du maintien de l'ordre : musclés « pour faire peur ». Ces futurs hommes « en armes » souhaitent également prendre du poids. Ils pratiquent le « muscler lourd » assidûment et d'autres activités de type duel (karaté, judo) pour « se donner un physique de tueur », dans le souci professionnel anticipé d'être « plus combatif », »en pierre ». L' « executive-man » : grand, mince et musclé. Les futurs cadres commerciaux souhaitent maigrir et grandir. Six heures par semaine, ils pratiquent le « muscler léger » ; c'est « un travail en intensité avec beaucoup de répétitions » permettant « d'avoir un corps élancé, athlétique ». Le « charisme » des futurs enseignants. Ceux-ci appréhendent la rencontre avec les élèves, parents et collègues. En se musclant, ils espèrent gagner en « charisme », en « aura », en « autorité ».

LABARI Brahim (TeM, U. Paris X) *b.labari@voila.fr*
RTF 24 / Session 4 / Salle F 305 / Mer 17 h 00

La bonne et le « chaouch » : des figures de « servitudes » dans le contexte des délocalisations industrielles françaises au Maroc. Eléments d'une approche par le genre

Le dénominateur commun aux patrons français du secteur de l'habillement établis au Maroc est de « disposer » d'une bonne et d' » employer » un chaouch. Ce dénominateur est rangé dans la rubrique « avantages de service » qui, comme l'admettent les intéressés eux-mêmes, constitue l'un des facteurs ayant justifié leur choix du Maroc dans le cadre de la délocalisation. La sociologie du travail s'est surtout intéressée depuis ses débuts à la figure de l'ouvrier masculin travaillant en équipe. Elle n'a intégré que très tardivement la dimension sexuée du travail sans porter attention à des figures plus périphériques travaillant plus au moins isolément, souvent au service des patrons. Il en est ainsi du chaouch et de la bonne qui, dans le contexte marocain, entretiendraient des rapports sociaux différenciés avec les patrons des entreprises françaises délocalisées au Maroc. La bonne, figure féminine et familière dans la société marocaine, exerce un travail domestique au service du patron français et de sa famille. Le chaouch, figure masculine et également familière, fait office de permissionnaire de l'accès à l'entreprise et entretient, de ce fait, des rapports directs et quotidiens avec son patron. Notre communication consiste à relever les similitudes et les dissemblances de ces rapports à travers le prisme du genre.

LEMERCIER Elise (U. de Metz) *elise-lemercier@wanadoo.fr*
RTF 24 / Session 4 / Salle F 305 / Mer 17 h 00

La médiation sociale et culturelle : du sale boulot à l'engagement collectif

Depuis la fin des années 1980, des services de médiation ont été créés par des associations de femmes migrantes afin de se constituer en intermédiaire entre institutions françaises et familles immigrées. La démarche de cette recherche consiste en une analyse de la division sociale et sexuelle des tâches nécessaires à la médiation qui prend en compte la subjectivité des médiatrices. Notre méthodologie d'enquête s'est donc appuyée sur des entretiens semi-directifs et des observations participantes de l'activité professionnelle et militante de ces femmes. Ainsi, leurs compétences professionnelles ayant été acquises au cours de leurs différentes strates de socialisation de femmes et de migrantes, les médiatrices rencontrent souvent des réticences, notamment de la part des institutions d'Etat, quant à la reconnaissance de la légitimité de leur intervention sociale et de la professionnalité de leurs compétences. La majorité des femmes rencontrées ont des statuts précaires, de faibles revenus et ont souvent en charge le « sale boulot » d'une partie de l'intégration des familles immigrées au sein de la société française (aide pour remplir des dossiers, démarches à la préfecture…). Néanmoins, les médiatrices rencontrées justifient et valorisent ce « sale boulot » par son utilité sociale d'intégration des familles migrantes et d'émancipation des femmes. Pour remplir cette mission, elles s'appuient sur un réseau de professionnel(le)s (travailleurs sociaux, enseignants…) mobilisés collectivement autour du pari qu'il est possible de concilier émancipation individuelle par le travail avec le respect de ce qu'elles considèrent être les « noyaux durs » de leurs cultures.

MERLIN Jean-Robin (U. du Mans, CEMS, EHESS) *jeanrobin_merlin@yahoo.fr*
RTF 24 / Session 4 / Salle F 305 / Mer 17 h 00

Les liens entre rapports sociaux de sexe et rapport au travail dans le mouvement syndical. Modes d'articulation entre les rapports sociaux de sexe au sein d'une organisation syndicale et la prise en compte par celle-ci des dimensions subjectives du travail : les cas d'un syndicat de téléopérateurs et d'un syndicat de postiers

Un certain « masculinisme » dans le mouvement syndical empêche souvent d'identifier les problèmes de souffrance morale au travail ; on peut établir un lien entre les rapports de genre au sein des organisations syndicales, et leur aptitude à traiter des questions relevant de la subjectivité au travail. Ainsi, à l'occasion d'une enquête de terrain effectuée auprès d'un syndicat de salariés dans des centres d'appels (Sud-Céritex-et-filiales) et d'un syndicat de postiers (Sud-PTT-Loire-Atlantique), nous avons pu constater que la forte proportion de femmes à Sud-Céritex va de pair avec l'évocation régulière de « téléopérateurs qui pètent les plombs », de « personnes qui craquent sur les plateaux », de « dépressions nerveuses » ; et que les militantes portent plus souvent que les hommes un regard réflexif sur l'organisation du travail au sein du syndicat et ses conséquences en termes d'affects. Globalement, une certaine distanciation vis-à-vis du modèle sexué « masculin » du militant semble favoriser l'adhésion de salarié-e-s aux organisations syndicales : il apparaît que cette distanciation permet une meilleure appréhension des problèmes liés à la subjectivité au travail, et ainsi enrichit la gamme revendicative des syndicats ; de plus, elle facilite l'investissement de salarié-e-s dans les activités syndicales en limitant certaines formes de violences (non-reconnaissance du travail des autres, reproduction au sein de l'organisation syndicale d'une division sexuée des tâches) dans le syndicat. En ce sens, la subversion du modèle sexué du « bon militant » constitue un enjeu stratégique important.

PFEFFERKORN Roland (U. De Strasbourg, lab. Cultures et sociétés en Europe) *Roland.Pfefferkorn@umb.u-strasbg.fr*
RTF 24 / Session 4 / Salle F 305 / Mer 17 h 00
Des femmes chez les sapeurs pompiers
Voir résumé dans le RTF 24 session 2

ROLLINDE Marguerite (GERS, Institut Maghreb-Europe, Paris VIII) *mrollinde@univ-paris8.fr*
RTF 24 / Session 4 / Salle F 305 / Mer 17 h 00
L'engagement des femmes dans les mouvements associatifs au Maghreb : quels enjeux ?
Voir résumé dans le RTF 24 session 3

WELZER-LANG Daniel (U. Toulouse Le-Mirail) *dwl@univ-tlse2.fr*
RTF 24 / Session 4 / Salle F 305 / Mer 17 h 00
Et les hommes ?
Hormis quelques travaux, souvent considérés à tort comme atypiques, les études sur les rapports sociaux de sexe ont souvent fait l'impasse sur l'autre terme des rapport de genre : les hommes et le masculin. Peut-on étudier les hommes de la même manière qu'ont été entreprises les études sur les femmes ? Comment intégrer l'asymétrie de genre dans les études sur le masculin ? Que nous apportent l'étude des hommes dans la compréhension de l'évolution du système de genre ? L'intervention s'attachera à dégager quelques apports méthodologiques et conceptuels forgés à travers l'étude des hommes et du masculin dans différentes sphères particulières : violence masculine domestique, commerce du sexe, travail domestique et articulation public/privé. Nous discuterons en particulier des apports de deux études européennes en cours : l'une sur les résistances masculines au changement, l'autre sur l'évaluation des centres d'accueil pour hommes violents.

BELHADJ Marnia (U. de Poitiers) *Marnia.Belhadj@univ-poitiers.fr*
RTF 24 et RTF 22 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00
Les parcours sociaux et familiaux des jeunes femmes françaises d'origine algérienne
Voir résumé dans le RTF 22 session 5

BERTAUX-WIAME Isabelle (Travail et Mobilités, U. Paris X) *bertaux_wiame@yahoo.fr*
RTF 24 et RTF 22 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00
Les rapports de genre à l'épreuve du temps et de l'espace. Analyse de parcours de cadres bancaires en couple
Voir résumé dans le RTF 24 session 1

BONNET Estelle (GLYSI-SAFA - U. Lyon II) *Estelle.Bonnet@ish-lyon.cnrs.fr*
COLLET Beate (GLYSI-SAFA, U. Lyon II) *Beate.Collet@univ-lyon2.fr*
RTF 24 et RTF 22 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00
Mobilités géographiques professionnelles et carrières familiales
Voir résumé dans le RTF 24 session 1

CHAUVIN Catherine (EHESS, Centre de Sociologie Européenne) *catherine.chauvin@wanadoo.fr*
RTF 24 et RTF 22 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00
A propos de deux ouvrages de magistrats : une lecture sociologique et genrée de trajectoires professionnelles divergentes
Voir résumé dans le RTF 24 session 1

MAURINES Béatrice (GLYSI-SAFA, U. Lyon II) *Beatrice.Maurines@univ-lyon2.fr*
RTF 24 et RTF 22 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00
Mobilités géographiques professionnelles et carrières familiales
Voir résumé dans le RTF 24 session 1

CRIBIER Françoise (LASMAS, Institut du longitudinal) *Crlbier@iresco.fr*
RTF 24 et RTF 22 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00
Les carrières d'une génération de parisiens et de parisiennes élevés à Paris ou en Province : le rôle du milieu socio-géographique de jeunesse
Voir résumé dans le RTF 24 session 2

DONIOL-SHAW Ghislaine (COSTECH, UTC, LATTS, ENPC) *doniol-shaw@mail.enpc.fr*
LE DOUARIN Laurence (U. Paris V) *lledouarin@wanadoo.fr*
RTF 24 et RTF 22 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00
Les cadres féminins du ministère de l'équipement. Vie privée vs vie professionnelle : une approche compréhensive
Voir résumé dans le RTF 24 session 1

GUICHARD-CLAUDIC Yvonne (U. de Bretagne Occidentale) *Yvonne.Guichard-Claudic@univ-brest.fr*
RTF 24 et RTF 22 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00
Projets d'avenir et représentations de l'égalité entre hommes et femmes. Le cas d'un groupe d'étudiant-e-s préparant les concours de la fonction publique
Voir résumé dans le RTF 24 session 2

SANTELLI Emmanuelle (GRS, U. Lyon II) *emmanuelle.santelli@ish-lyon.cnrs.fr*
RTF 24 et RTF 22 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00
Parcours de vie et insertion socio-professionnelle de jeunes hommes et jeunes femmes français d'origine maghrébine
Voir résumé dans le RTF 22 session 5

TESTENOIRE Armelle (U. de Rouen) *a.testenoire@wanadoo.fr*
RTF 24 et RTF 22 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00
Vie privée et modalités d'insertion professionnelle
Voir résumé dans le RTF 24 session 1

THALINEAU Alain (U. de Tours,) *alain.thalineau@wanadoo.fr*
RTF 24 et RTF 22 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00
Les manières d'être avec l'autre au travail et en famille : la construction sociale de la relation d'attachement
Voir résumé dans le RTF 22 session 5

TROTZIER Christian (CSU) *CHRISTIAN.TROTZIER@wanadoo.fr*
RTF 24 et RTF 22 / Session 5 / Salle F 305 / Jeu 14 h 00
L'avenir inégal. Trajectoires de femmes et d'hommes après un licenciement collectif
Voir résumé dans le RTF 22 session 5

RTF 25 : Travail, organisations, emplois

ABALLÉA François (GRIS, U. de Rouen) *aballea@wanadoo.fr*
RTF 25 / Session 1 / Salle E 105 / Mar 14 h 30

L'externalisation des services aux personnels dans les entreprises

Durant tout le XXème siècle, du fait de la complexité croissante des relations sociales et professionnelles liée à la division du travail et l'évolution de la taille des unités de production, de la montée des revendications consécutive à la transformation des conditions de travail induite par les diverses formes de rationalisation, de la création et l'affirmation des instances représentatives des salariés, du développement des procédures de négociations internes aux entreprises d'une part, du fait de l'approfondissement théorique et pratique des modes de management des ressources humaines consécutivement aux travaux de la sociologie et de la psycho-sociologie des organisations et du travail notamment d'autre part, les entreprises et les administrations ont développé les services de relations sociales et du personnel avec la création des directions des ressources humaines dont les fonctions et les effectifs se sont étoffés au fil des ans. La communication proposée porte sur les services sociaux du travail, instaurés dans les usines d'armement à la fin de la Première Guerre Mondiale, rendus obligatoires, depuis 1942, dans un certain nombre de branches professionnelles, et qui ont connu un développement notoire durant la seconde moitié du XXème siècle dans les grandes entreprises et dans les administrations. Ces services, sous la forme de service interne, font l'objet aujourd'hui d'une forte remise en cause qui se traduit soit par leur disparition, soit par leur suppression et l'achat en contrepartie de prestations fournies par des services - sous des statuts juridiques divers - interentreprises dont le développement est sensible ou par des praticiens libéraux.

BEAUQUIER Sophie (SNCF) *sophie.beauquier@sncf.fr*
RTF 25 / Session 1 / Salle E 105 / Mar 14 h 30

Effets organisationnels, professionnels et idéologiques des stratégies d'orientation « clients » : le cas de deux entreprises de service

Depuis plus d'une dizaine d'années, les notions de « service(s) » et de « relation(s) de service » prennent une importance croissante dans tous les secteurs économiques, aussi bien industriels que tertiaires. Les entreprises s'efforcent en effet désormais de placer le client « au centre » de leur fonctionnement organisationnel et de leurs processus, et portent un intérêt marqué aux relations de service qu'elles placent désormais au centre de leurs stratégies de développement C'est dans ce contexte que les deux entreprises de service étudiées ont modifié leur stratégie et leur organisation du travail et ont fait porter leurs efforts sur l'adaptation de l'offre aux besoins et aux attentes des clients, sur la qualité des prestations et des services offerts et sur la personnalisation des relations avec les clients. La stratégie de ces entreprises consistait jusqu'à présent en une production de masse de prestations à destination d'un public de clients-usagers peu différencié. Il s'agit désormais pour elles de passer d'une logique industrielle à une logique de service, caractérisée notamment par une co-conception et une co-production de solutions adaptées à des clientèles différenciées. Cette nouvelle orientation se traduit par une modification des situations et des conditions de travail exigeant des salariés le développement de nouvelles compétences et de nouvelles attitudes, d'une nouvelle culture et d'une nouvelle professionnalité axées sur le service et la satisfaction du client.

FOUQUET Jean-Philippe (Centre de recherche Ville, Société, Territoire) *fouquet.jean-philippe@wanadoo.fr*
RTF 25 / Session 1 / Salle E 105 / Mar 14 h 30

La recomposition du groupe professionnel des conducteurs routiers « grande distance »

Notre proposition de communication se situe à l'articulation de plusieurs des axes du RTF « Travail, Organisations, emploi ». Nous interrogeons les mécanismes de construction et de recomposition d'un groupe professionnel, celui en tenant compte d'un ensemble de changements qui affectent les entreprises du transport routier de marchandises, activité de service par excellence…Depuis le début des années quatre-vingts, le transport routier de marchandises (TRM) a entamé une importante réorganisation. Du Minitel et du radiotéléphone à l'informatique embarquée, de l'acheminement « traditionnel » des marchandises à la mise en place de lignes, doubles et relais, les entreprises de ce secteur tentent d'adapter leur activité à une situation économique plus complexe. Elles cherchent notamment à concilier deux objectifs parfois contradictoires : satisfaire les exigences des clients - chargeurs en matière de délais et de coûts d'acheminement des marchandises et respecter le cadre réglementaire fixé au niveau national et européen. Si les transformations en cours sur les plan logistique, économique, technique et législatif participent de ce que d'aucuns nomment la « modernisation du transport de marchandises », les formes de rationalisation qui en résultent redéfinissent les modalités de recrutement et de formation retenues par les employeurs, affectent la pratique professionnelle des routiers. C'est le cas avec la généralisation de la sous-traitance qui n'est pas sans conséquence sur l'organisation du travail retenue à l'intérieur des entreprises. Le qualificatif auquel recourent les employeurs pour nommer les « roulants » témoigne de cette omniprésence des clients.

GLAYMANN Dominique (Centre Pierre Naville, U. d'Evry Val d'Essonne) *Dominique.glaymann@wanadoo.fr*
RTF 25 / Session 1 / Salle E 105 / Mar 14 h 30

Réflexions sur l'essor et les mutations du travail temporaire

Le travail temporaire (TT) est une prestation de service particulière par laquelle une entreprise de travail temporaire (ETT) met un salarié intérimaire à la disposition d'une entreprise cliente (dite « utilisatrice ») chez qui il va travailler. Pour le dire vite, l'objet du service est donc l'emploi. Après avoir décrit le fonctionnement du « triangle du TT », nous montrerons comment, pourquoi et avec quels effets le recours et l'usage de ce service ont augmenté et surtout évolué depuis son apparition en France, sous sa forme actuelle, dans les années 50. Organisé pour pallier les absences de salariés permanents en période de plein-emploi puis face à la crise du travail (et à l'absentéisme), le TT est légitimé et légalement codifié à partir de la fin des années 60 (premier accord entre Manpower et la CGT en 1969, première loi en 1972) pour organiser du remplacement temporaire. Dans les années 80, le TT connaît un essor quantitatif très important en tant qu'outil de la flexibilisation de l'emploi. Cet essor et cette évolution de la prestation de service qu'est le TT participent à la fois des transformations du système productif, de l'organisation du travail et du système d'emploi. Ces différents éléments entretiennent des relations systémiques qui empêchent d'expliquer cette

dimension de la « tertiairisation » de l'économie par des raisons « techniques » ou des logiques « déterministes ». Elle constitue de différents points de vue une dimension du changement social en cours.

LINHART Danièle (Travail et Mobilités, U. Paris X) *linhart@u-paris10.fr*
RTF 25 / Session 1 / Salle E 105 / Mar 14 h 30
Quelle socialisation pour les salariés des activités de services modernes ?
La relation de travail devenue de plus en plus triangulaire entre l'employeur, le salarié et le client, promu officiellement sous le registre de la personnalisation, (le salarié est évalué, rémunéré, promu, en fonction de sa performance, qui est en gros sa capacité à répondre à la demande du client) est de façon plus complexe, une relation entre des individus conformés par la rationalité de l'entreprise. On passe d'une relation entre un usager ou un client abstrait, géré de façon impersonnelle, et standardisé par des salariés eux-mêmes soumis à des règles collectives, à une relation faussement personnalisée où des salariés en concurrence les uns avec les autres, cherchent à faire accepter par des clients ce qu est bon pour l'entreprise du point de vue de l'entreprise, au nom de la qualité de service. N'y a-t-il pas matière à s'interroger sur la qualité de la socialisation de ce type de travail qui conduit le salarié lui-même acculé par des objectifs exigeants et des ressources souvent insuffisantes à se servir du client comme moyen de réussir sa mission ? Ou à le rendre responsable de son échec ? N'y a-t-il pas comme une instrumentalisation réciproque grandissante ? Et quels prolongements cela peut-il avoir sur les comportements citoyens ? On se propose d'examiner ces questions à l'aide d'études de cas, notamment les centres d'appel.

MELO David (U. Bordeaux II) *davidmelo_ub2@yahoo.fr*
RTF 25 / Session 1 / Salle E 105 / Mar 14 h 30
Splendeur et misère du travail dans une agence-clientèle EDF
Cette proposition de communication s'appuie sur une enquête conduite dans une agence-clientèle d'EDF d'octobre à décembre 2000 assortie d'observations in situ et de 30 entretiens. Elle se propose d'analyser les réactions des salariés à la modernisation en cours et de saisir les effets de celle-ci sur les modes de socialisation professionnelle. Adossée à une normalisation des attentes du client, la direction d'EDF a entrepris de réformer les règles organisant le travail des agents. Le travail des conseillers-clientèle et des techniciens d'intervention clientèle est ainsi soumis à un intense rationalisation par la prescription de temps opératoires d'intervention et d'un référentiel d'accueil téléphonique. Les modes de contrôle hiérarchique sont par ailleurs renforcés et veillent à la conformité ex post des comportements des travailleurs : observation informatique des temps de retrait, appel-mystère, confortement, visite-prévention sécurité. Dans le même temps, la direction promeut un élargissement du travail avec l'institution d'emplois polyvalents et un enrichissement du travail impliqué par la dévolution d'un rôle commercial aux agents. De surcroît, la capacité des agents à atteindre des objectifs de « vente » est mesurée et participe implicitement des critères d'évaluation des travailleurs. Dès lors, le travail se présente du point de vue des salariés sous une double face. Il est à la fois plus intéressant, plus riche, plus stimulant et plus stressant, plus pénible et plus insatisfaisant.

DESPRIN-SAUZET Bénédicte (EHESS, CERMES) *benedicte.desprin.sauzet@wanadoo.fr*
RTF 25 / Session 2 / Salle E 105 / Mar 17 h 00
Transformation des lieux et des conditions d'exercice de la médecine libérale française
Voir résumé dans le RTF 22 session 5

LANCIANO-MORANDAT Caroline (LEST) *lanciano@univ-aix.fr*
RTF 25 / Session 2 / Salle E 105 / Mar 17 h 00
Les mutations de l'organisation industrielle et des activités de service aux entreprises dans le bassin minier de Gardanne : métiers, emplois, relations professionnelles
L'objet de cette communication est d'analyser les nouvelles structurations des métiers, la construction des nouvelles professionnalités des salariés, et les relations professionnelles engendrées à la fois par les mutations de l'organisation industrielle et par celles des activités de services du bassin minier de Gardanne. Il s'agira sur un territoire limité de réfléchir sur les nouvelles configurations des emplois et de relations de travail régies par l'ordre productif actuel. Le bassin minier de Gardanne est un territoire réunissant dix sept communes des Bouches du Rhône, il est délimité historiquement et administrativement par la production de la houille : La production de lignite a été à l'origine de l'installation au siècle dernier d'une usine d'alumine, puis de la construction d'une centrale thermique dans la commune de Gardanne. Ces trois grandes entreprises ont été à l'origine de la création d'un réseau de sous traitants. Sur ce même bassin mais dans une localité distincte, l'Etat a contribué au développement depuis une vingtaine d'années d'un secteur de la micro-électronique (grandes entreprises et tissu de sous traitants). Ce secteur a utilisé son appartenance au bassin pour obtenir les facilités accordés par les pouvoirs publics aux zones en reconversion. L'ensemble de ces organisations industrielles ont toujours sous-traité une partie de leur activité à des entreprises locales, mais il nous semble que l'importance et le type de services rendus ne sont plus les mêmes qu'il y a quelques années.

LEBEER Guy (Centre de Sociologie de la Santé, U. Libre de Bruxelles (Belgique)) *glebeer@ulb.ac.be*
MUNARD SUARD Lorenzo (Centre de Sociologie de la Santé, U. Libre de Bruxelles (Belgique)) *lmunarsu@ulb.ac.be*
RTF 25 / Session 2 / Salle E 105 / Mar 17 h 00
Nature et contenu des relations de sous-traitance dans le secteur du nettoyage
Dans le prolongement des travaux de A. Thébaut-Mony et M. Quinlan, cette contribution analysera la nature et l'évolution des rapports sociaux entre les entreprises de nettoyage, les clients et les travailleurs ainsi que leur effet sur les risques professionnels. Les caractéristiques de ces rapports sociaux seront abordées à partir des problématiques suivantes : La place centrale occupée par le client. Le client reste le maître de la relation de service en raison de la pression qu'il peut exercer sur les prix, en particulier via le mécanisme d'adjudication des marchés, qui conduit bien souvent à élire le « moins disant ». Les marges de manoeuvre très limitées des entreprises de nettoyage pour impliquer de manière active le client dans une politique de prévention des risques au travail et les lacunes légales au niveau de la relation de droit entre l'employeur-maître d'ouvrage et l'employeur sous-traitant. Les changements au niveau de la nature même du travail des agents du nettoyage en raison de la relation de service caractéristique du secteur. Les entreprises de nettoyage font de plus en plus appel à l'initiative de leurs travailleurs pour que ceux-ci ajustent leur

travail à des sollicitations variées et imprévues du client. La relation triangulaire entre employeur contractuel, client prescripteur et travailleurs, qui renvoie au modèle de la mise à disposition de travailleurs.

VASCONCELLOS Maria Drosile (U. Lille III) *vasconcellos@univ-lille3.fr*
RTF 25 / Session 2 / Salle E 105 / Mar 17 h 00

Les nouveaux enjeux de la professionnalisation. Le cas des emplois-jeunes

Cette proposition s'inscrit dans la thématique sur le développement des activités de services et les interrogations qu'elles soulèvent sur les modalités de structuration des métiers et les effets sur les emplois. A partir d'une recherche, menée dans la région Nord-pas-de-Calais, sur le programme des emplois-jeunes, nous nous sommes intéressées sur les nouvelles modalités de professionnalisation. En s'appuyant sur des travaux sociologiques français et anglo-saxons sur la dynamique des professions, il nous a paru important d'interroger les nouvelles modalités d'usage de la notion de professionnalisation appliquée lors de la « création » de nouvelles activités, nouveaux métiers ou nouvelles professions et assurées par des jeunes débutants sur le marché du travail. Nous avons analysé, d'aune part, la capacité des jeunes à transposer à des situations professionnelles particulières des connaissances acquises par une scolarisation relativement longue (bac + 2ans d'études) et leurs expériences sociales. D'autre part, l'arrivée des emplois-jeunes bouscule, en quelque sorte, les hiérarchies établies, les postes ou fonctions existants ou encore certaines frontières des champs d'activités, éclairant ainsi la portée de ces nouvelles entités professionnelles. La présence des emplois-jeunes dans plusieurs secteurs étudiés – enseignement, transports urbains, emplois de la ville – permet, en outre, de mieux cerner les formes inédites de professionnalisation de cette jeune main-d'œuvre. Etudier l'entrée des jeunes dans une communauté professionnelle en voie d'organisation – les cas des aides éducateurs ou des agents d'ambiance – représente une chance à saisir d'analyser le moment même qu'un métier ou une profession est en constitution.

DEZALAY Thierry (GRIS) *Peyrardc@aol.com*
TURPIN-HYARD Nadège (GRIS) *Peyrardc@aol.com*
BLANC Martine (GRIS) *Peyrardc@aol.com*
PEYRARD Catherine (GRIS) *Peyrardc@aol.com*
RTF 25 / Session 3 / Salle E 105 / Mer 14 h 30

Activités de service et ré-examen des liens de subordination

De l'observation des activités productives lors de nos dernières enquêtes nous relèverons plusieurs points saillants : l'enchâssement des activités de services dans les activités productives ; la multiplication des statuts des individus engagés ; le recours massif aux NTCI et l'élargissement spatial des interactions au travail quel que soit le statut des entités mobilisées. Nous considérons que ces quatre éléments interagissent pour caractériser les situations professionnelles. Ces situations professionnelles ne peuvent plus être seulement analysées dans le cadre stricto sensu de l'entreprise au sens juridique ou d'un site. Les situations professionnelles sont à comprendre au sein de configurations élargies. Par l'emploi de ce terme nous renvoyons aux travaux de N. Elias. Aussi, il s'agit bien d'analyser, à la fois les chaînes d'interdépendances et leurs modifications et celles concomitantes des rapports de force. C'est dans cette perspective là que nous comprenons la notion de réseau. Celui-ci ne se définit pas par l'information qui circule mais par les rapports de force qui s'y manifestent. Dans le cadre des activités productives, travailler, produire c'est entrer dans de telles configurations : c'est participer à des relations de subordination. C'est dans ces configurations élargies que nous examinerons les formes prises par les liens de subordination. L'idée que nous défendrons ici est que le salariat est l'une des formes de la subordination.

DA SILVA Carlos (Centre Pierre Naville, U. d'Evry Val d'Essonne) *c.da.silva@voila.fr*
RTF 25 / Session 3 / Salle E 105 / Mer 14 h 30

Jeux concurrentiels et rapports de domination chez les cadres d'une société de commerce de gros

Les cadres, comme salariés de confiance se voient déléguer une parcelle de l'autorité par l'employeur fondée sur la reconnaissance d'une relative autonomie en échange d'une implication morale dans l'entreprise. Quand cette entreprise est une société de commerce de gros en pleine restructuration avec la création d'une structure administrative et financière chapeautant d'anciennes PME et que la direction et l'encadrement sont issus à la fois de recrutements extérieurs, et des sociétés absorbées, jusqu'alors concurrentes, avec la mise en place de systèmes de gestion communs et centralisés (ressources humaines, contrôle de gestion, rémunérations), se posent alors de façon récurrente les problèmes de l'implication morale des cadres, de leur autonomie et de leur coopération (que ce soit avec les différentes directions, entre eux et entre les différentes fonctions de l'entreprise). Se construisent alors des jeux concurrentiels et des rapports de domination. Non figés, ils visent pour les cadres à obtenir, préserver ou étendre leur parcelle d'autorité et leur relative autonomie. Chacun des protagonistes fait valoir son expérience, son réseau de relations interpersonnelles dans certaines des PME ou encore son utilité dans le pilotage de l'entreprise. Cette valorisation se mesure à l'aune de l'aide apportée à la force de vente de l'entreprise, qui constitue à la fois le plus bas niveau hiérarchique mais aussi ceux « qui font le chiffre d'affaires ».

FLOCCO Gaëtan (Centre Pierre Naville, U. d'Evry Val d'Essonne) *Gaetan.flocco@wanadoo.fr*
RTF 25 / Session 3 / Salle E 105 / Mer 14 h 30

L'activité des ingénieurs saisie par la relation de service

L'activité de l'ingénierie nucléaire française connaît aujourd'hui des transformations non négligeables. En effet, les grands projets industriels d'élaboration de centrales nucléaires – qui ont fait florès dans les années 70 et 80 – semblent avoir laissé place à une multiplication de petits contrats qui portent désormais davantage sur la conception de modifications ou d'améliorations des structures déjà existantes : modernisation des systèmes de commandes, études de vérifications, de résolutions de pannes, calculs de risques, etc. Bref, une activité d'ingénierie qui semble être passée de la conception industrielle à une relation de service préventive, curative et commerciale. Cette évolution à partie liée avec des orientations à la fois économiques et politiques : saturation du parc nucléaire français, environnement énergétique de plus en plus concurrentiel, exigences de réductions des coûts par les exploitants de centrales, volonté d'optimiser les niveaux de sûreté et de performance, etc. Dès lors, comment cette « tertiarisation » de l'activité de l'ingénierie nucléaire se répercute-t-elle sur le procès de travail des ingénieurs ? Comment se traduit-elle en terme de prescriptions et d'objectifs à atteindre ? Quelle est désormais la nature des résultats attendus ? Quelles

sont les formes de contrôles, de procédures et d'évaluation du travail réalisé par les ingénieurs en vu d'atteindre ces résultats ? Et compte tenu des différentes normes explicites susceptibles de régir leur activité, de quelles formes d'autonomie bénéficient-ils ?

GASPARINI William (CRESS, U.de Strasbourg) *gaspari@umb.u-strasbg.fr*
RTF 25 / Session 3 / Salle E 105 / Mer 14 h 30

Sport, pratiques managériales et domination symbolique dans les entreprises. Notes sociologiques sur le travail de vente dans les magasins sportifs

Parce qu'elle connaît un développement important et qu'elle recrute de plus en plus de jeunes salariés « sportifs », la firme Décathlon constitue un terrain d'étude particulièrement adapté à l'analyse de l'organisation du travail des salariés ainsi que des pratiques et discours managériaux des cadres. Comme d'autres entreprises de la grande distribution, Décathlon essaie de réussir le pari d'une exploitation assortie d'une forme de participation des employés. Mais, à la différence d'autres secteurs, ces relations de travail sont souvent acceptées au motif que la culture d'entreprise se superpose à la culture sportive de jeunes salariés pratiquants peu rodés aux pièges du marché du travail. Gérés par des managers passionnés de sport, de nombreux magasins tendent alors à fonctionner comme des clubs sportifs : en puisant leurs discours dans le paradigme sportif compétitif, les cadres s'assimilent à des animateurs d'équipe ou des coachs, comme les entraîneurs modernes de sports collectifs qu'ils prennent comme modèle. Au-delà d'un seul effet de publicité, le slogan « A fond la forme » apparaît comme le prêt-à-penser des responsables de magasin. En reprenant à leur compte le discours idéologique sur les vertus positives du sport de compétition (le sportif serait un entrepreneur en puissance), ils associent aussi la jeunesse à la motivation et à l'adaptation dans le travail et pensent « naturellement » qu'il existe un « transfert » de compétences entre l'activité sportive et l'activité professionnelle.

LE FLOCH Marie-Christine (U. de Lille III, GRACC) *Marie-Christine.LE-FLOCH@wanadoo.fr*
RTF 25 / Session 3 / Salle E 105 / Mer 14 h 30

Les rapports de domination entre les enseignants et leurs doublures

Mes recherches portent sur la division du travail aux marges du système éducatif. J'ai réalisé une enquête entre 1999 et 2001 auprès d'enseignants titulaires de leur emploi mais occupant des postes provisoires ou de remplaçants de la maternelle à l'université. Les résultats de cette enquête ont montré que les marges du système éducatif sont des espaces où se structurent de nouveaux rapports de domination et d'exploitation au travail. Il existe des rapports de domination entre les enseignants en titre et les enseignants complémentaires, catégorie qui illustre l'idée de doublure proposée par L. Boltanski et E. Chiappello. Dans l'enseignement élémentaire, les enseignants en titre se sentent encore propriétaires d'une classe. Les enseignantes en poste fixe poursuivent leur carrière en suivant des stages, elles réalisent leurs projets privés. Les doublures remplacent, prennent en charge les tâches qui permettent de maintenir ce positionnement. Ce sont des tâches interstitielles, de maintien de la régulation normative, des spécialités ou des qualifications (projet circonscrit, gestion d'une relation à durée limitée, mini-contrats pédagogiques). Ils participent au travail collectif vécu comme une nécessité. Ces doublures sont dédommagées sous forme de primes pour leur fonction dans la division du travail mais cette organisation coûteuse est actuellement remise en cause. Dans les collèges et lycées, les principaux enjeux sont des enjeux de territoire, de région, de type d'établissement et éventuellement de type de filière.

CHARLIER Myriam (GREE) *myriam-charlier@univ-nancy2.fr*
RTF 25 / Session 4 / Salle E 105 / Mer 17 h 00

Le travail non qualifié aujourd'hui : mythe ou réalité au regard du recours intensif aux technologies de l'information et de la communication ?

Pour discuter la question de la dématérialisation croissante de l'activité de travail et de son accompagnement par un recours intensif aux TIC, nous proposons de comparer trois secteurs : celui de la papeterie, celui des conducteurs livreurs sur véhicules légers, celui des centres de relations clients. Les papeteries se caractérisent par un très fort mouvement d'automatisation des procédés de production, généré par des orientations de concentration et de recherche d'économies d'échelle. Cette tendance induit une recomposition du travail. Se développe la polyvalence et les postes les moins qualifiés tendent à diminuer. Ce sont aussi les contenus des postes qui évoluent plus fréquemment. Elle se traduit surtout par un développement du contrôle à distance de la production, ce qui suppose un renouvellement des compétences des ouvriers. L'activité des chauffeurs livreurs connaît un certain nombre de transformations, en partie liées au développement des technologies de l'information et de la communication notamment sous la forme de réseaux intégrés d'informations. Il s'ensuit principalement une nouvelle organisation des tournées de marchandises dans laquelle les véhicules sont contrôlés et leurs trajets orientés à distance et en temps réel. Ce mouvement entraîne une évolution rapide des métiers et suppose une évolution globale des compétences Les métiers dans les centres de relations clients sont des métiers issus des technologies de l'information et de la communication. Certains centres utilisent le système ACD (Automatic Call Distribution) pour diriger les appels reçus en fonction de critères prédéterminés et gérer un afflux d'appels sans recruter de personnes supplémentaires en orientant les débordements vers d'autres plates-formes. L'organisation du travail totalement dépendante de la machine constitue un système en flux tendu. On note un rythme soutenu du travail, ses aspects contraignants et répétitifs, et le recours à la flexibilité. Avec l'usage des TIC, le travail y est qualifié au sens de la complexité mais fortement normé et contrôlé et peu autonome.

DUPRÉ Michèle (GLYSI-SAFA) *michele.dupre@ish-lyon.cnrs.fr*
RTF 25 / Session 4 / Salle E 105 / Mer 17 h 00

Les technologies de l'information et de la communication dans des PME internationalisées : des passe-murailles au service de nouvelles formes de coopération

La présente proposition traitera de l'usage des technologies de l'information et de la communication dans des PME relevant soit du secteur du software, soit de l'industrie. Elle s'appuie sur un matériau empirique provenant de deux recherches. Fortement spécialisées, ayant cherché hors de l'espace national des possibilités de croissance, ces PME sont en outre caractérisées par un usage intensif des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui vient bousculer les formes d'organisation du travail, modifie les frontières de la firme, réduit l'espace et le temps, mais aussi les relations hiérarchiques instaurées entre la maison-mère et les filiales par exemple. Ces transformations des relations spatiales et temporelles peuvent être illustrées ici brièvement par les exemples suivants : Les connaissances communes à la firme deviennent ainsi facilement échangeables : nous

pensons par exemple aux plans de machines produites par la maison-mère avant son internationalisation et modifiées à la marge pour les adapter aux nouveaux besoins par des ingénieurs locaux. La relation au client s'en trouve elle-aussi modifiée. L'offreur de service qu'est le producteur de logiciel passe ainsi d'une relation de vente et de prestations après ventes à une position centrale qui par étapes ira jusqu'à intégrer dans la société de service les logiciels à même de faire fonctionner les machines restées dans l'atelier du client. Le papier se propose donc d'analyser comment les technologies de l'information et de la communication viennent s'immiscer dans les relations établies par la PMI avec son environnement industriel.

KESSOUS Emmanuel (Lab. « Usages, créativité, ergonomie », France Telecom) *emmanuel.kessous@rd.francetelecom.com*
RTF 25 / Session 4 / Salle E 105 / Mer 17 h 00
Les supports informationnels de la relation client dans une entreprise de service
Notre contribution qui repose sur une enquête de terrain (32 entretiens portant sur l'ensemble des acteurs de deux collectifs de vente) met l'accent à la fois sur les conditions d'appropriation par les utilisateurs d'un dispositif dont une partie de la plus-value leur échappe, mais également sur les évolutions organisationnelles qu'implique une transformation du système d'information. L'étude montre que chaque groupe d'acteurs impliqués dans le dispositif, bien que travaillant dorénavant sur la même application, devient relativement autonome les uns des autres. En contrepartie, le progiciel invite à durcir les processus de vente et à expliciter les règles de travail des vendeurs et de leur soutien technique lorsqu'ils élaborent une proposition commerciale. Le processus réclamation est également impacté, les informations qu'il traite étant désormais partagées avec les autres acteurs en contact avec le client. Il contribue ainsi à une plus grande responsabilisation des acteurs de la vente et à un traitement plus personnalisé des insatisfactions. Les managers voient leur activité de supervision en partie transformée dans la mesure où elle devient instrumentée par des outils statistiques et s'exerce donc désormais en partie à distance. Enfin des répercussions sur l'organisation, non initialement prévues, seront également analysées. Le thème de l'instrumentation de la relation client nous semble donc intéressant tant pour décrire finalement la mise en place d'une relation de service optimisée, que pour interroger la discipline au regard de la représentation du client par des applications marketing, de la multicanalité et de ses points de jonction dans l'organisation, de la coordination entre acteurs travaillant sur des sites distants.

LOJKINE Jean (CEMS) *Jean.Lojkine@ehess.fr*
RTF 25 / Session 4 / Salle E 105 / Mer 17 h 00
Le nouveau salariat du capitalisme informationnel
Nous soutenons depuis 1992 une hypothèse qui n'a rien d'évident : le capitalisme a commencé à changer de base après la seconde guerre mondiale; les sociétés les plus développées qui en sont issues, ne sont plus fondées sur la révolution industrielle, même si les normes industrialistes continuent à dominer, mais sur une nouvelle révolution socio-technique : la révolution informationnelle.En ce sens les machines informationnelles ne sont pas des machines dont l'efficacité première résiderait dans le remplacement de l'homme par la machine (même si les entreprises capitalistes continuent massivement à les utiliser de cette façon pour intensifier le travail et augmenter leur rentabilité), mais paradoxalement des machines qui demandent, pour être utilisées efficacement, une interactivité homme-machine, avec un rôle central joué par l'intervenant humain. On peut douter que le mot machine soit adéquat, tant il est lié à la culture du machinisme industriel et à la grande industrie capitaliste. Plus les générations informatiques se complexifient, plus le rôle humain devient crucial; c'est pourquoi je parle plutôt de machines-prothèses, qui sont plus des « instruments » au service de l'intelligence humaine que des « machines » dont l'homme ne serait qu'un rouage. C'est pourquoi je suis si réticent devant l'usage inconsidéré qui est fait du mot « automatisme », « automatique », à propos de l'informatisation. Utiliser l'informatique pour « automatiser », c'est en effet toujours se placer dans l'ancien cadre du machinisme industriel.

BERNARD Sophie (TeM, U. Paris X) *bernard_sophie@voila.fr*
RTF 25 / Session 5 / Salle E 105 / Jeu 14 h 00
Entre impératif productiviste et impératif relationnel : l'activité de la caissière
Face à la concurrence au début des années 70, de nouvelles formes de rationalisation du travail ont été adoptées dans le secteur de la grande distribution, basées sur le principe du flux tendu des marchandises et du temps de travail. Les caissières, personnel en contact direct avec la clientèle, sont concernées en priorité par ces nouvelles prérogatives. D'un point de vue technique, la mission principale de la caissière est d'assurer le flux continu et rapide des articles et l'encaissement de ces derniers. En ce sens, l'activité de caisse semble revêtir quelques uns des aspects du travail à la chaîne en usine : tâche répétitive, intensité des cadences, simplicité des tâches, chronométrage. Nous nous baserons cependant sur les résultats d'une enquête réalisée récemment au sein d'un hypermarché de la banlieue parisienne pour mettre en exergue les spécificités de cette tâche. Cette dernière est en effet soumise à un double impératif : productiviste et relationnel. Comment la caissière parvient elle à concilier ces deux objectifs pouvant paraître contradictoires ? Quelles compétences met-elle en œuvre ? Nous verrons dans cette communication que ces deux aspects se combinent. A la pression de la hiérarchie s'ajoute ainsi celle du client sur le rythme de la caissière. Inversement, la rapidité d'exécution imposée entraîne une relation relativement standardisée avec le client.

GHEORGHIU Mihaï Dinu (Centre de sociologie européenne, Conseil Général de Seine Saint Denis.) *mihaidg@yahoo.fr*
MOATTY Frédéric (CEE) *moatty@cee.enpc.fr*
RTF 25 / Session 5 / Salle E 105 / Jeu 14 h 00
Le travail collectif chez les salariés de l'industrie : groupes sociaux et enjeux de la coopération au travail
Au sein des nouvelles formes d'organisation du travail, la coopération et le travail collectif sont devenus des enjeux décisifs de la productivité pour le management et servent d'instrument dans la mobilisation des salariés. Mais ces notions clés de la littérature moderne du management sont polysémiques et reposent sur des représentations divergentes entre le management et les salariés. Les performances du travail collectif reposent sur une intensification des rythmes de travail et une « autonomie encadrée » mais aussi sur une aide plus fréquente du collectif de travail ou de la hiérarchie. D'autre part, les entretiens permettent d'établir une typologie des salariés travaillant collectivement selon leur position « d'exécutants », de « médiateurs » ou de « dirigeants ». L'intensification des relations de coopération apparaît liée aux changements organisationnels. Les rôles relationnels liés aux activités de médiation ou d'encadrement s'accroissent. Les échanges s'intensifient au sein et à l'extérieur des collectifs de travail ce qui va de pair avec un accroissement et une diversification de l'usage des technologies de l'information et de la

communication. Les entretiens réalisés avec des ouvriers indiquent que le sens des mots « coopération » et « équipe » est souvent celui de coopération forcée et d'autonomie contrôlée. Cependant, les relations de coopération ne se réduisent pas aux membres des équipes organisées ou des collectifs institués. Le groupe de travail se distingue de l'organisation dans la mesure où il constitue pour ses membres une réalité sui generis, dotée d'une forme de sociabilité propre (« l'esprit d'équipe ») et de valeurs éthiques partagées

MOUNIER Céline (Lab. « Usages, créativité, ergonomie », France Telecom) *emmanuel.kessous@rd.francetelecom.com*
RTF 25 / Session 5 / Salle E 105 / Jeu 14 h 00

Les supports informationnels de la relation client dans une entreprise de service

Notre contribution qui repose sur une enquête de terrain (32 entretiens portant sur l'ensemble des acteurs de deux collectifs de vente) met l'accent à la fois sur les conditions d'appropriation par les utilisateurs d'un dispositif dont une partie de la plus-value leur échappe, mais également sur les évolutions organisationnelles qu'implique une transformation du système d'information. L'étude montre que chaque groupe d'acteurs impliqués dans le dispositif, bien que travaillant dorénavant sur la même application, devient relativement autonome les uns des autres. En contrepartie, le progiciel invite à durcir les processus de vente et à expliciter les règles de travail des vendeurs et de leur soutien technique lorsqu'ils élaborent une proposition commerciale. Le processus réclamation est également impacté, les informations qu'il traite étant désormais partagées avec les autres acteurs en contact avec le client. Il contribue ainsi à une plus grande responsabilisation des acteurs de la vente et à un traitement plus personnalisé des insatisfactions. Les managers voient leur activité de supervision en partie transformée dans la mesure où elle devient instrumentée par des outils statistiques et s'exerce donc désormais en partie à distance. Enfin des répercussions sur l'organisation, non initialement prévues, seront également analysées. Le thème de l'instrumentation de la relation client nous semble donc intéressant tant pour décrire finalement la mise en place d'une relation de service optimisée, que pour interroger la discipline au regard de la représentation du client par des applications marketing, de la multicanalité et de ses points de jonction dans l'organisation, de la coordination entre acteurs travaillant sur des sites distants.

ROBLAIN Olivier (CERSO) *olivier.roblain@laposte.net*
RTF 25 / Session 5 / Salle E 105 / Jeu 14 h 00

L'art de « se débrouiller », la compétence des acteurs RH ?

La modernisation des entreprises de service public a été généralement étudiée de deux points de vue : soit celui de la base, qui résiste ou qui s'adapte, soit celui du sommet qui conçoit la réforme. Je propose ici un autre point de vue : celui des artisans de la modernisation qui ont en charge la mise en œuvre de la réforme. Plus précisément, je propose de rendre compte de l'activité des acteurs (DRH, techniciens…) chargés de la mise en œuvre de la politique RH dans un département d'une grande entreprise de service public. Je m'appuierai pour cela sur les observations et les entretiens que j'ai réalisés dans le cadre de la thèse que je prépare depuis deux ans. L'activité RH semble offrir un intérêt particulier dans la mesure où il s'agit d'une activité qui redéfinit des processus et des règles et qui est elle-même largement redéfinie dans ses pratiques, ses structures, son objet et ses missions. Auparavant, elle reposait essentiellement sur des algorithmes et des procédures stables qui permettaient un traitement de masse. Aujourd'hui, elle semble de plus en plus dirigée sur de la gestion de cas et sur l'articulation entre de nouvelles règles qui ne forment pas facilement système entre elles et avec les anciennes. Il ne suffit donc plus d'appliquer. Les acteurs RH doivent désormais, et de plus en plus, chercher des informations, élaborer et faire vivre un réseau de relations, imaginer des artefacts, des outils et des procédures intermédiaires.

SEGAL Elodie (Centre Pierre Naville) *segalelodie@yahoo.com*
RTF 25 / Session 5 / Salle E 105 / Jeu 14 h 00

Existe-t-il un contenu technique aux compétences dites « relationnelles » ?

Alors que les individus sont des êtres sociaux et par la même relationnels, quels contenus les entreprises donnent-elles aux compétences dites « relationnelles » ? En effet, la pénétration de la logique de service au sein du secteur industriel a induit de nombreuses transformations. Des changements visibles dans les modes de recrutement et dans la gestion des ressources humaines dénotent d'une plus grande importance accordée aux compétences individuelles et aux attitudes personnelles. Ces compétences ne sont pas forcément nouvelles car le secteur de l'industrie a toujours demandé aux individus de s'intégrer dans un collectif de travail, de travailler en équipe et de s'adapter aux changements. Mais la nouveauté est que ces compétences de troisième, voire de quatrième dimension, sont requises avec une certaine acuité – notamment le « savoir-être » – et elles se sont étendues à toutes les catégories de travailleurs et à toutes les formes d'emploi. A partir de là, on peut émettre un autre constat : que ce soit dans l'entreprise ou dans la communauté des chercheurs, la définition des compétences dites « relationnelles » reste flou. L'objectif central de notre communication sera donc de réfléchir sur le contenu concret donné à ce type de compétence. Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'examen d'un vaste corpus de « littérature » scientifique dédié aux compétences dans le travail : revues sociologiques : Sociologie du travail, Travail et emploi, Travail, Revue française de sociologie ; revues étrangères consacrées à des champs similaires : Industrial Realtions, Bristish Journal of Industrial Relations ; ouvrages et collectifs traitant du thème de la compétence ; thèses de sociologie et d'économie du travail.

SETTI Nora (GREE) *Nora.Setti@univ-nancy2.fr*
RTF 25 / Session 5 / Salle E 105 / Jeu 14 h 00

Les transformations du temps de travail dans les services. Etude à partir d'un organisme de sécurité sociale

La recherche proposée considère la nouvelle articulation des temps et propose de déterminer si la réduction du temps de travail, telle qu'elle est conçue par la seconde loi Aubry du 19 janvier 2000, et telle qu'elle est appliquée et pratiquée par les entreprises du secteur sanitaire et social, permet de prendre en compte les désirs des salariés dans l'organisation de leur temps de travail et, le cas échéant, de quelle manière et dans quelle mesure. Par une approche sectorielle, nous tentons non seulement de cerner la place du choix du salarié - tant sur le contenu que sur le contenant du temps de travail (W. Grossin) - mais aussi d'analyser plus particulièrement les répercussions sur l'organisation du travail dans les entreprises enquêtées liées à la dissociation croissante des temps de travail individuels et des temps de fonctionnement des établissements de sécurité sociale. Dans ce but, nous nous appuyons sur l'évolution que connaît ces derniers depuis une dizaine d'années qui tend vers un fonctionnement et mobilise des

outils proches du secteur privé. Il s'est agi principalement de développer pour les agents la « qualité de service » auprès du cotisant, qui devient un cotisant-client, et de tenir une démarche commerciale en faisant la promotion des offres de services.

RTF 27 : Sociologie des intellectuels

GARCIA Sandrine (Univ. Paris IX) *garcia.sandrine@libertysurf.fr*
RTF 27 / Session 1 / Salle K 108 / Mar 14 h 30

La définition médiatique de « l'auteur qui dérange »

Parce qu'ils s'attribuent un rôle essentiel dans la définition de la figure de la subversion intelectuelle, les médias jouent aujourd'hui un rôle décisif dans l'imposition des figures autorisées à subvertir l'ordre établi. Ils contribuent à la construction du succès littéraire ou/et politique d'auteur-e-s dont les prétentions « révolutionnaires » se fondent sur l'affirmation d'une liberté sexuelle. Désignés comme des « auteurs qui dérangent », ces auteurs ont pour caractéristique de définir une utopie sociale qui consiste à étendre le principe de l'économie de marché aux échanges sexuels pour instaurer l'accès –marchand ou non- de tous aux « biens » ou aux « services sexuels ». On prendra quelques figures privilégiés de « l'auteur qui dérange » pour défendre l'hypothèse que ces auteurs présentent l'avantage essentiel, du point de vue médiatique (et de leur propre point de vue) de rabattre l'ordre politique sur l'ordre moral et donc la transgression politique sur la transgresser morale, ce qui leur permet de cumuler les profits attachés à la subversivité et au conformisme social et politique, Ph. Sollers étant en quelque sorte un pionnier de cette position. Pour cela, nous nous intéresserons à la manière dont ils sont désignés et présentés par les médias, ainsi qu'au contenu de leur « révolte », mis en relation avec leur trajectoire intellectuelle.

GOBILLE Boris (LSS, ENS, EHESS) *bgobille@club-internet.fr*
RTF 27 / Session 1 / Salle K 108 / Mar 14 h 30

Mai 68 et la naissance de l'ecrivain-expert

La communication étudiera les façons dont des écrivains mobilisés en mai 1968 parviennent à construire de nouvelles représentations de l'écrivain comme travailleur et à les imposer en partie sur l'agenda politique, jusqu'au vote d'une loi sur la sécurité sociale des auteurs au milieu des années 1970. L'émergence de nouvelles manières d'intervenir dans l'espace public chez les écrivains, moins fondées sur le prophétisme que sur l'expertise et la construction politique des problèmes sociaux, sera replacée dans le contexte fondateur de Mai 68. On montrera notamment comment la crise ouvre un espace du pensable permettant aux écrivains de se mobiliser collectivement, de reproblématiser la catégorie « écrivain » ainsi que les conditions socio-économiques et symboliques d'exercice du « métier d'auteur ». On s'attachera ensuite à dégager les processus qui amènent ces écrivains à se détacher du référentiel révolutionnaire et prophétique au profit d'une action de transformation des univers pratiques et éthiques de leur espace professionnel. La naissance dans les années 1970 d'un réseau syndical autour de l'Union des Ecrivains, créée le 21 mai 1968, sera analysée comme un prisme symptomatique de la solidification de la figure de l'intellectuel spécifique. La communication s'appuiera sur notre travail de thèse sur les mobilisations d'écrivains en mai 1968 ainsi que sur des archives inédites.

KALINOWSKI Isabelle (CSE) *ikali@msh-paris.fr*
RTF 27 / Session 1 / Salle K 108 / Mar 14 h 30

Les Intellos précaires

Une lecture sociologique du livre d'Anne et Marine Rambach édité par Fayard en 2001 fournira l'occasion de s'interroger sur les conditions d'un usage scientifiquement pertinent des notions de « précarité » ou de « déclassement » des professions intellectuelles. Les problèmes soulevés par l'emploi de ces notions seront également exposés à partir d'une enquête en cours sur les métiers de l'édition aujourd'hui.

PUDAL Romain (U. Paris V, GEPECS, G4S) *romain.pudal@free.fr*
RTF 27 / Session 1 / Salle K 108 / Mar 14 h 30

Une contribution pragmatiste à la sociologie des intellectuels

La question des liens qui existent entre l'homme et l'oeuvre n'est pas nouvelle. Nous voudrions présenter et soumettre à la réflexion collective la tentative récente d'un philosophe pragmatiste américain, Richard Shusterman, pour analyser trois des principaux courants philosophiques du siècle dernier – philosophie analytique, pragmatisme et théorie continentale – à travers les portraits croisés de trois de leurs représentants les plus typiques : Wittgenstein, Dewey et Foucault. L'idée de Shusterman peut être très brièvement résumée ainsi : « Mais si la philosophie est une pratique vitale, plus qu'un simple champ de savoir théorique, en séparant la pensée philosophique d'un philosophe du contexte vécu de sa vie, on s'expose à en altérer gravement la signification et la valeur réelles ». Dans quelle mesure l'approche pragmatiste de Shusterman permet-elle de rendre compte du travail philosophique des auteurs concernés ? L'absence d'analyse en termes de logique institutionnelle ou de contraintes spécifiques du champ philosophique, délibérée, permet-elle de comprendre les logiques personnelles des philosophes en question ? Nous essaierons de présenter le plus fidèlement possible les analyses de Shusterman et montrerons que cette approche pragmatiste peut avoir des effets très concrets d'auto-socio analyse en prenant comme exemple le texte autobiographique de Noiriel dans son dernier ouvrage : Penser avec, penser contre. Nous tenterons de mettre en lumière l'inspiration commune qui anime pragmatisme et sociologie critique des intellectuels dans leur « effort pour réagir contre l'intellectualisme profond des philosophies européennes » et pour comprendre les trajectoires individuelles, socialement et historiquement situées, qui sont au principe de productions intellectuelles.

SAPIRO Gisèle (CSE) *sapiro@msh-paris.fr*
RTF 27 / Session 1 / Salle K 108 / Mar 14 h 30

Entre défense corporative et engagement politique :les usages de la catégorie « intellectuels » au XXè siècle

Si le substantif « intellectuels » est apparu au moment de l'Affaire Dreyfus pour désigner le groupe des dreyfusards et leur mode d'intervention sur la scène politique au nom de leur capital symbolique collectif, son usage s'est généralisé au XX° siècle, au cours duquel il a conservé son ambiguïté originelle, désignant tantôt l'ensemble de producteurs intellectuels, tantôt ceux d'entre eux qui se mobilisent sur la scène politique en tant que tels. On se propose, dans cette communication, de porter au jour les

enjeux de l'usage de cette catégorie à travers un objet peu étudié jusqu'à présent : les diverses instances de regroupement des « intellectuels », oscillant entre, d'un côté, la définition professionnelle et la défense des intérêts corporatifs, de l'autre la définition politique et la mobilisation pour une cause. De la première définition est représentative la Confédération des travailleurs intellectuels. Née après la Premiere Guerre mondiale, pour défendre les intérêts des « travailleurs de l'esprit » entre la CGT et la CGP, elle a suscité un débat sur le syndicalisme intellectuel. On retracera également l'évolution de cette instance, qui existe encore à ce jour, et ses relations avec le syndicalisme des cadres et des classes moyennes. De la deuxième définition sont représentatifs les groupements intellectuels mis en place par les organisations politiques : on se centrera sur le cas des intellectuels communistes et des instances de mobilisation qu'ils ont impulsées, de l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires à l'Union nationale des intellectuels, avant d'évoquer des instances plus contemporaines.

GAUBERT Christophe (U. de Limoges) *christophe.gaubert@laposte.net*
RTF 27 / Session 2 / Salle K 108 / Mar 17 h 00
Se faire un nom (le cas de Pierre Rosanvallon)
On objectivera la trajectoire politico-intellectuelle de Pierre Rosanvallon, de ses études à HEC jusqu'à son recrutement à l'EHESS. Plusieurs identités lui ont été successivement ou simultanément attribuées, qu'il a pu revendiquer : permanent syndical, animateur de revue, sociologue et historien du politique,… On analysera la construction d'une « biographie intellectuelle » en rapportant ces identités à un ensemble de trajectoires inscrites dans un petit nombre d'espaces sociaux, plus ou moins hiérarchisés et autonomes (champs syndical et politique, universitaire et intellectuel). Mais la « personne » se présente d'abord à la perception comme indivise, et l'institution du nom propre unifie et totalise l'ensemble de ces histoires possibles, garantissant la permanence de la « personne ». L'analyse de la construction d' » un nom » passe ainsi par la prise en compte de la hiérarchie des champs et des positions, l'objectivation des relations entre accumulation de capital social, politique et informationnel, apprentissages spécifiques du travail intellectuel et reconnaissance intellectuelle. On peut alors saisir le principe d'une reconversion s'opérant à l'échelle d'une vie, l'établissement d'équivalences entre des ressources a priori dissemblables : la transformation du travail d'expertise syndicale en fréquentation des intellectuels, la genèse d'un intérêt pour les idées politiques et la manière dont ces concepts font l'objet d'un nouveau traitement disciplinaire.

NAUDIER Delphine (CSU) *naudier@iresco.fr*
RTF 27 / Session 2 / Salle K 108 / Mar 17 h 00
Modes de constitution et d'appropriation des « affaires » Rushdie et Nasreen
Mon projet de communication porte sur la réception croisée des affaires Salman Rushdie et Taslima Nasreen dans le champ littéraire français et sur les modes d'interventions publiques qui ont suivi les fatwa lancées sur eux. Ces auteurs, le premier anglais d'origine indienne et la seconde bengali, ont tous les deux été victimes d'une fatwa suite à la publication de leurs livres Les Versets sataniques (Christian Bourgois, 1989) et de La Honte (Stock, 1993). La condamnation à mort du premier a été promulguée le 14 février 1989 sous l'autorité de l'ayatollah Khomeini et la seconde a été condamnée le 24 septembre 1993 par un groupe fondamentaliste bengladais (le Conseil des soldats de l'Islam). Il s'agira de faire une analyse comparée des contenus des interventions suscitées par ces deux événements en étudiant les registres mobilisés, notamment politiques et littéraires pour que se forme un jugement tant sur la peine encourue que sur l'œuvre publiée. Quels principes sont érigés pour interpréter les œuvres qui ont conduit leurs auteurs à être victimes de ces fatwa et classer les auteurs selon la rhétorique déployée par les différents intervenants. En effet, face à de tels événements, quels sont les modes d'appropriation effectués par les signataires des diverses tribunes ? Quelles valeurs sociales, symboliques sont produites et actualisées à l'occasion du lancement de ces fatwa sur ces deux auteurs ? Quels usages sociaux, symboliques et politiques sont faits de tels événements au sein de l'espace littéraire français ?

PINTO Louis (CSE) *pinto@iresco.fr*
RTF 27 / Session 2 / Salle K 108 / Mar 17 h 00
La philosophie très politique de Luc Ferry
Un philosophe devient ministre. Pour rendre compte de ce beau cas de reconversion, on voudrait faire l'hypothèse que la consécration politique de L. Ferry était de longue date anticipée par les caractéristiques de trajectoire. Celui-ci a accédé à une certaine notoriété à la faveur d'une opération de mobilisation intellectuelle opérée par des individus désireux d'apporter une alternative à l' »idéologie dominante » des années 80 (Le Débat, etc.). Le titre du livre « La Pensée-68 » dit assez l'intention : en finir avec l'hégémonie des intellectuels de gauche qui ont prospéré grâce à Mai 68. Le kantisme scolaire de L. Ferry était un bon candidat pour cette fonction car il permettait de mettre en avant une ligne de bon sens, nommée « humanisme non métaphysique », en vue de traiter sans complexe toutes sortes de problèmes d'actualité (la démocratie, l'écologie,...) avec pour bagage principal le « sujet ». Occupant une position marginale de philosophe dans la filière nouvellement créée de « sciences politiques », Ferry disposait guère d'un capital philosophique essentiellement fondé sur le commentaire, la traduction et la compilation : face à une avant-garde dont il n'était pas, et face aux universitaires enfermés dans l'érudition, il devait montrer que la compétence et le sérieux d'un professionnel raisonnable et responsable lui donnaient l'autorité pour intervenir non pas directement sur des sujets politiques mais sur les principes fondamentaux (« philosophiques ») de nos sociétés. Sous les dehors exigeants d'un « retour à la philosophie », ce programme rencontrait des attentes idéologiques ayant partie liée avec l'hétéronomie de la discipline.

PUDAL Bernard (U. Paris X, CSU) *pudal@iresco.fr*
RTF 27 / Session 2 / Salle K 108 / Mar 17 h 00
Pour une histoire du PCF comme intellectuel collectif
Deux grandes configurations, correspondant toutes deux à deux périodes justifiées à la fois par l'histoire politique et par l'histoire du système d'enseignement, ont été retenues. La première période (1920-1956) correspond grosso modo à l'apogée de l'Ecole républicaine comme système d'enseignement divisé en deux réseaux symboliquement et institutionnellement étanches (le Primaire élémentaire et le Post élémentaire primaire, d'une part, le Secondaire-supérieur d'autre part). Elle correspond aussi à l'histoire de la « stalinisation » progressive du PCF dont le mouvement ascendant s'achève avec la mort de Staline. La seconde période (1960-2000), celle de « l'explosion scolaire », est celle de la généralisation symbolique et partiellement effective du

modèle de l'enseignement Secondaire-supérieur. Mais elle correspond aussi à la crise d'autorité intellectuelle du communisme qui ne parvient pas à trouver les voies nouvelles de sa légitimation. Ce phénomène, sous des formes différentes, affecte l'ensemble du monde communiste. Il se traduit par la montée en puissance des formes d'autorité symbolique politiquement marginalisées jusqu'alors, celles qui sont précisément incarnées par les intellectuels de profession. Ces deux configurations qui associent en une structure plus ou moins stabilisée durant une certaine période, histoire du système scolaire, histoire intellectuelle et histoire du PCF, caractérisent l'histoire sociale des relations entre intellectuels communistes. La première correspond à la mise en place et à l'apogée du stalinisme, la seconde reflète la mise en crise de ce modèle et correspond à la recherche d'un nouvel équilibre fondé sur des relations plus complexes et sur une redéfinition de la division du travail théorique.

GUIADER Vincent (U. Paris IX, CREDEP) *guiader@noos.fr*
RTF 27 / Session 3 / Salle K 108 / Mer 14 h 30

La trajectoire sociale d'un prospectiviste et les impensés politiques de la prospective

Michel Godet a mené des études de prospective à la SEMA puis à la DATAR dans les années 70 avant d'occuper la chaire de prospective au CNAM qui lui garantit un monopole de la reconnaissance institutionnelle de cette « science appliquée ». Les stratégies éditoriales qu'il déploie portent la marque des transformations qui affectent sa trajectoire : des manuels techniques qu'il fait paraître dans les années 70 jusqu'aux essais plus récents au ton résolument polémique et destinés à un public plus large, la propension à universaliser une compétence (semi) scientifique légitimée par l'institution universitaire est visible. Dans ce cas précis, les charges académiques légitiment son activité de consultant cependant que ces dernières fournissent la matière à une délégitimation de la figure de l'universitaire et du savant en sciences sociales. Le cumul des positions d'expert et d'intellectuel se donne à voir dans l'usage réifiant de certaines théories « homéostasiques » de l'équilibre social et économique mais également dans des extrapolations de statistiques démographiques. En mettant en relation les réceptions différenciées de ses prises de position, l'étude permet également de mettre au jour les processus « d'intellectualisation de l'expertise », dans un contexte marqué par la transformation et l'abaissement des droits d'entrée qui règlent l'accès au champ intellectuel.

KOEBEL Michel (U. de Reims) *koebel@wanadoo.fr*
RTF 27 / Session 3 / Salle K 108 / Mer 14 h 30

La réception d'une étude sociologique dans l'espace politique local

Cette intervention interroge les rapports qu'entretiennent les élus locaux avec les sciences sociales et leurs représentants. Pour les explorer, j'ai profité de la diffusion d'un rapport d'enquête sociologique et de l'organisation d'un colloque centré sur l'utilisation de ses résultats dans une perspective de changement social, pour étudier les réactions et prises de position d'un échantillon d'élus, et les mettre en rapport avec leurs caractéristiques sociales et politiques. Dix élus (des maires et des adjoints) ont fait l'objet d'entretiens semi-directifs préalables au colloque ; une cinquantaine d'élus (en plus d'une dizaine de représentants de l'espace des sciences sociales et d'une trentaine de professionnels et de représentants de diverses administrations) ont pris part au colloque (Colmar, 2001) dont l'ensemble des débats a été enregistré et a fait l'objet d'un traitement secondaire. Ce matériel m'a permis d'étudier le statut des sciences sociales dans les représentations des acteurs politiques locaux et leur place dans l'élaboration ou la justification des politiques locales, leur importance par rapport à d'autres sources d'information comme le sondage d'opinion, l'expertise de cabinet, la réunion politique, la concertation avec les habitants ou les groupes d'intérêt. Ces représentations dépendent notamment de la position dans l'espace politique, mais aussi du niveau d'instruction et des rapports entretenus avec le monde universitaire. Les mêmes méthodes et techniques qui ont permis aux acteurs politiques de bâtir leur capital politique spécifique semblent prévaloir dans leur prise de connaissance des « besoins » de la population.

LAMY Yvon (U. de Limoges) *yvon.lamy@unilim.fr*
VILKAS Catherine (IUT Limousin) *cvilkas@wanodoo.fr*
RTF 27 / Session 3 / Salle K 108 / Mer 14 h 30

Professions scientifiques et territoire : la construction d'un pôle de recherche et d'innovation

Nous nous intéresserons ici à ces catégories particulières d'intellectuels que constituent les chercheurs et ingénieurs, en les situant dans leurs contextes institutionnel et territorial, alors que le territoire devient un lieu de définition des problèmes publics. A partir d'enquêtes sociologiques (essentiellement entretiens semi-directifs et analyse de documents) en Limousin et dans d'autres régions, nous examinerons les stratégies que ces intellectuels adoptent face à une demande sociale plus exigeante et à une multiplication des commanditaires de recherche et notamment la façon dont les scientifiques se saisissent de problèmes issus de la sphère socio-économique pour les transformer en nouveaux savoirs certifiés, objets ou procédés techniques. L'étude des trajectoires individuelles des chercheurs et ingénieurs, depuis la période de formation jusqu'à la direction d'équipes ou de centres, permettra d'identifier les événements décisifs dans les orientations cognitives et institutionnelles, ainsi que les mécanismes d'acquisition de la notoriété. Au-delà des parcours individuels, nous observerons les conditions d'émergence et de développement de collectifs, scientifiques ou technologiques, présentant une identité affirmée. Les relations sociales de proximité qui se développent entre individus comme entre institutions contribuent à forger des « systèmes locaux d'innovation », dont une technopole peut constituer le centre de gravité.

PIERRU Emmanuel (U. Paris I) *emmanuelpierru@yahoo.fr*
RTF 27 / Session 3 / Salle K 108 / Mer 14 h 30

La transfiguration électorale de la question sociale. Genèse de la croyance savante dans les effets politiques du chômage

La variable « chômage » participe de la construction de la sociologie électorale américaine et d'un monopole d'expertise par certains chercheurs qui tentent de subvertir la recherche dans le domaine « politique », tant méthodologiquement (recours massif et exclusif aux enquêtes par sondage) qu'épistémologiquement (connaissance scientifique de la démocratie et sa promotion extra-américaine). La montée du nazisme constitue, notamment au sein des intellectuels weimariens, un moment clef d'une reformulation spécifiquement politique de la problématique des effets du chômage. La représentation du chômage et des chômeurs comme « terreau fertilisant » pour le fascisme s'objective durant l'entre-deux-guerres sous la plume d'auteurs aux trajectoires diverses (Lazarsfeld, Neumann…). Les primo-théories du nazisme (massification et « fascisme du centre ») vont s'exporter aux Etats-Unis via l'émigration de leurs promoteurs. L'enseignement de ces « scholar refugees » connaît une « réception » très particulière chez toute une génération de jeunes étudiants (Lipset…), qui vont s'employer à « théoriser » une

« exceptionnalité » de la démocratie américaine, laquelle serait immunisée contre le fascisme. A l'instar de Verba et Schlozman, ils opèrent une double réduction du problème des conséquences politiques du chômage : en assimilant la démocratie au seul vote, et en faisant du chômage et des chômeurs une variable agissante sur l'unique terrain de l'orientation (et non de la possibilité même de l'expression) des préférences électorales, la croyance en l'impact du chômage sur le seul terrain du vote structure une nouvelle matrice de perception du chômage en démocratie. Les controverses savantes ultérieures peuvent être relues sur la base de ce canevas, indissociablement savant et idéologique.

TISSOT Sylvie (CSU) *sylvie.tissot@laposte.net*
RTF 27 / Session 3 / Salle K 108 / Mer 14 h 30
Un manifeste sur la « question urbaine » : les Entretiens de la ville (1991-1993)
Nous proposons, dans cet exposé, d'étudier l'activité de certains intellectuels en rapport avec la politique publique qui s'est donné pour mission, depuis la fin des années 1970, d'améliorer la situation de territoires spécifiques : les quartiers dits défavorisés ou sensibles. Pour cela, nous nous sommes intéressée à une série de conférences organisées par la structure de la politique de la ville, la Délégation interministérielle à la ville, et par la revue Esprit. Lors de ces conférences, dont la plupart ont été publiées dans deux volumes des éditions Esprit, s'exprime, dans un langage relativement unifié, mais non sans débats, un nouveau sens commun sur la question de la ségrégation urbaine. Celle-ci se traduirait par une dualisation croissante de la société, partagée entre des espaces où se cumuleraient les handicaps, et le reste du territoire. Ces conférences constituent, selon nous, un lieu d'observation des conditions d'émergence d'un « projet réformateur « , des formes que prend le discours savant sur lequel les réformateurs s'appuient, et de l'usage qu'ils en font. Cette rencontre entre savoir et politique peut s'analyser comme le résultat de deux phénomènes : le renouvellement de la sociologie urbaine par la relégation des problématiques marxistes et la montée en force de nouveaux paradigmes d'une part, et d'autre part l'institutionnalisation difficile de la politique de la ville au sein d'une administration où elle est peu légitime et où elle doit imposer des ressources d'un autre genre, mi-savantes, mi-médiatiques.

F. POLIAK Claude (CSE) *poliak@iresco.fr*
RTF 27 / Session 5 / Salle K 108 / Jeu 14 h 00
Divulgation des pratiques littéraires : Des « univers de consolation » aux frontières du champ littéraire
A partir de l'étude d'un concours de nouvelles destiné à des « non professionnels », qui a mobilisé un grand nombre de participants aux profils socio-culturels diversifiés, il s'agit de rendre raison à la fois de l'expansion des offres d'écriture destinées aux profanes, notamment dans le cadre des politiques culturelles des années « Lang », (concours, stages et ateliers d'écriture, etc.), de la multiplication des instances et des agents qui se sentent autorisés à les consacrer et de l'inflation des prétendants au titre d'écrivains (démocratisation culturelle, prolongation des scolarités, décalages entre titres et postes et effets induits de lutte contre le déclassement par l'entretien d'activités artistiques ou littéraires, etc.). On s'efforcera de montrer que l'accès improbable au champ littéraire de la plupart de ces écrivains d'intention ne les voue pas nécessairement au renoncement, mais qu'ils peuvent tenter d'exister aux frontières du champ littéraire dans des univers de consolation qui fonctionnent comme un « simili champ » littéraire, ce qui n'exclut pas d'exceptionnels passages de l'un à l'autre et invite à s'interroger sur les stratégies des écrivains consacrés qui favorisent l'arrivée de nouveaux entrants dans un univers surnuméraire.

LE SONN Loig (CSE) *loig.le-sonn@laposte.net*
RTF 27 / Session 5 / Salle K 108 / Jeu 14 h 00
Les origines du « développement personnel » en France
L'appellation de « développement personnel » rassemble des écoles de psychothérapie dont les professionnels sont regroupés sous la profession de « psychothérapeute ». Notre étude prendra tout d'abord appui sur le dépouillement des deux principales revues de vulgarisation de la psychologie. La revue La psychologie et la vie. Revue de psychologie appliquée, publiée entre mars 1927 et juillet 1939, fut dirigée par Paul Masson-Oursel (historien des religions orientales et professeur au Collège de France) et patronnée par Pierre Janet. Elle se distingue par l'extrême diversité de ses participants (philosophes comme Alain, Aron ou Koyré, psychanalystes comme Laforgue et Baudouin, ethnologues comme Van Gennep, graphologues, médecins neurologues, psychologues orienteurs, pédagogues, ingénieurs sociaux...). La malléabilité du nouveau discours « psychologique » semble alimenter son utilisation pour une grande variété de sphères de l'existence : mondaine ou publique (« Les Vrais moyens de s'imposer »), professionnelle (« Comment former de bons collaborateurs «) et privée (« Pour résister au découragement »). La revue Psyché, publiée de novembre 1946 à décembre 1959, fut fondée par Maryse Choisy. Plusieurs psychosociologues et futurs psychothérapeutes y collaboreront. Ce travail sera prolongé, s'agissant des années 60 et 70, par des entretiens avec les principaux acteurs du « mouvement psychothérapeutique » – une vingtaine – et le dépouillement d'archives privées et publiques concernant leurs instituts de formation. L'étude des trajectoires permet ainsi de construire les relations aujourd'hui déniées ou oubliées que l'espace du développement personnel entretient avec d'autres techniques de salut et de discipline et leurs dispositions éthiques voisines : hygiénisme, ostéopathie, ésotérisme (théosophie, anthroposophie...), catholicisme, management, contre-culture post-soixante huit, psychosociologie, etc. Elle peut nous aider à saisir les caractéristiques récurrentes d'expériences biographiques qui, plus largement, reflètent les transformations structurelles qu'ont connu les classes moyennes au sein de la société française depuis la deuxième guerre mondiale.

PLASSE Christine (U. catholique de Lyon) *c.plasse@libertysurf.fr*
RTF 27 / Session 5 / Salle K 108 / Jeu 14 h 00
Autobiographies et representations sociales
Notre communication questionnera les représentations que des universitaires-chercheurs ont construit, depuis une trentaine d'années, de la fonction professorale et ceci dans l'acte de mettre par écrit leur vie et de la rendre publique. Nous nous intéresserons, au travers de quelques textes (M. Agulhon, Ph. Ariès, R. Aron, G. Balandier, G. Duby, J. Duvignaud, J. Le Goff, R. Rémond, A. Touraine, P. Vidal-Naquet …….), à deux dimensions. Nous réfléchirons à la définition que ces professeurs produisent de cette catégorie sociale. Nous rendrons compte des schèmes mentaux de perception que les narrateurs engagent pour se représenter et pour penser leur univers professionnel d'appartenance. Nous voulons montrer que ce qui est engagé dans l' acte de parler de soi façonne les images publiques de ce groupe social. Il s'agira de saisir les limites socialement définies de ce qu'il

est possible d'écrire lorsqu'on est devenu un universitaire consacré. Nous essayerons aussi de comprendre quelles sont les conditions d'accès à ce genre littéraire. Nous évaluerons de quelle façon l'écrit autobiographique en qualité de « manifestation(s) publique(s) d'autorité » a une fonction d'affirmation de l'estime de soi. En attestant de leur légitimité sociale, les auteurs contribuent à fixer l'image qu'ils souhaitent voir reconnaître d'eux. L'écriture autobiographique doit donc être lue comme une conduite destinée à anticiper l'interprétation biographique que l'on peut faire de soi mais aussi comme une stratégie symbolique renforçant la reconnaissance et la distinction du narrateur.

SERRY Hervé (CSU) *herve.serry@libertysurf.fr*
RTF 27 / Session 5 / Salle K 108 / Jeu 14 h 00
Trajectoires d'éditeurs français après 1945 : habitus, habitus professionnel et transformation du champ éditorial
Voir résumé dans le RTF 22 session 3

SOULIÉ Charles (U. de Paris VIII) *charles.soulie@wanadoo.fr*
RTF 27 / Session 5 / Salle K 108 / Jeu 14 h 00
Sociologie comparée des pratiques de recherches en sciences sociales
Dans cette communication, j'envisage d'étudier de manière comparée les pratiques de recherches en sciences sociales (et plus particulièrement en histoire, sociologie et géographie, tout en gardant un œil sur les pratiques de disciplines plus « livresques », ou « littéraires », comme les lettres ou la philosophie), afin de mettre au jour quelques unes des déterminations pesant sur l'activité scientifique des chercheurs. L'enquête sera principalement centrée sur une analyse de la production scientifique en Doctorat et vise notamment à décrire les spécificités des habitus disciplinaires.

DIRKX Paul (U. Rennes I) *paul.dirkx@univ-rennes1.fr*
RTF 27 / Session 6 / Salle K 108 / Ven 16 h 30
Un cas journalistico-littéraire. L'immigration francophone dans le champ intellectuel français
Le fait qu'un grand nombre d'intellectuels français soient d'origine européenne non française passe généralement pour un détail quasi anecdotique de l'histoire du champ dans lequel ils ont pourtant eu à s'intégrer, en y immigrant avec armes et bagages intellectuels issus de traditions sociales, politiques et culturelles différentes. Ce désintérêt n'est en fait que le répondant scientifique de la position dominante de la France au sein de la « francophonie » et aussi du travail de normalisation que la grande majorité de ces intellectuels se sont sentis appelés à accomplir sur eux-mêmes. Il s'agirait ici de commencer à porter au jour le résidu incompressible de cet ajustement en étudiant les stratégies, littéraires et journalistiques, d'écrivains belges francophones dans la presse littéraire française du second après-guerre (Les Lettres françaises, Le Figaro Littéraire, Les Nouvelles Littéraires, etc.), moment de crise où les fondements de l'action (« engagée », etc.) intellectuelle, notamment littéraire, font l'objet de débats permanents. Ce cas permet de révéler, de hiérarchiser et de redéfinir de manière indirecte, mais efficace un certain nombre de contraintes propres au fonctionnement de cette presse et, au delà, du champ intellectuel français. Comme il concerne une langue dite « commune », la langue « française », il permettra aussi de voir par quelles voies l'intellectuel francophone immigré tend à reconstruire indéfiniment sa langue et donc une manière d'exister socialement.

GANGLOFF Jean-Luc (U. de Strasbourg) *jean-luc.gangloff@gersulp.u-strasbg.fr*
RTF 27 / Session 6 / Salle K 108 / Ven 16 h 30
La réception de l'œuvre de Nelson Goodman en France
La riche œuvre de Nelson Goodman se caractérise notamment par l'adoption d'un point de vue critique à l'égard de la tradition de l'empirisme et du positivisme logique. On y trouve également, à partir des années 60, un parti pris néo-kantien inspiré de l'œuvre de Cassirer, en vue de mener une réflexion portant sur les systèmes symboliques en général. Les travaux de Goodman ont ainsi permis de renouveler les questions au sein de plusieurs domaines : épistémologie et logique, esthétique et philosophie de l'art. Cette liste n'est pas exhaustive, loin s'en faut. En raison de la variété de ses champs d'investigation, l'étude de la réception d'une telle œuvre en France constitue une occasion rêvée de dessiner en creux les contours singuliers et les lignes de partage de la tradition philosophique dominante dans notre pays, à bien des égards atypique si l'on considère la situation à l'échelle mondiale. Notre hypothèse générale est la suivante : le succès (relatif) de l'œuvre de Goodman en France n'a été possible que dans le domaine de l'esthétique et de la philosophie de l'art. Elle ne pouvait rencontrer d'écho équivalent dans celui de l'épistémologie française, en raison des particularismes marqués de celle-ci. Notre étude tentera de déterminer plus précisément les facteurs qui ont abouti à l'attribution d'une place singulière à l'œuvre goodmanienne dans le paysage intellectuel français.

MAUGER Gérard (CSE) *mauger@iresco.fr*
RTF 27 / Session 6 / Salle K 108 / Ven 16 h 30
La réception des interventions de Pierre Bourdieu et de « Raisons d'Agir » au cours de l'automne 1998
On se propose de mettre en évidence les principes qui sous-tendent les réactions suscitées dans la presse au cours de l'automne 1998 par les interventions de Pierre Bourdieu et de Raisons d'agir. Tout se passe, en effet, comme si ces interventions avaient rendues patentes, à travers la production discursive massive, simultanée et quasiment unanime qu'elles ont suscitée, des propriétés, restées inaperçues parce que tacites, de la doxa. Cette sorte de communion solennelle dans la réprobation conduit en effet les officiants à énoncer quelques-unes des normes implicites qui réglementent l'accès à l'espace des producteurs autorisés et à expliciter les schèmes structurants des discours loisibles. L'analyse des prises de position permet aussi de mettre en évidence quelques-uns des obstacles qui s'opposent à une entreprise qui s'efforce de rompre avec les formes routinisées de l'engagement intellectuel. Si l'on accorde que les réactions d'un pôle à l'autre du champ médiatique (du Monde au Figaro, du Nouvel Observateur au Point, des Temps Modernes à Esprit, etc.) sont quasiment interchangeables, il faut alors s'interroger sur les raisons de ce nivellement discursif. Se demander par exemple ce qu'il doit à « l'effet de champ » et à la circulation mécanique des arguments, à la multipositionnalité des producteurs, à l'homologie de leurs trajectoires, et en définitive à la construction d'un champ de production discursive relativement unifié qui doit être protégé d'incursions hérétiques incontrôlées et incontrôlables venant d'intrus non habilités, d'intellectuels « sans papiers ».

YACINE Tassadit (EHESS) *yacine@msh-paris.fr*

RTF 27 / Session 6 / Salle K 108 / Ven 16 h 30

Qu'est-ce qu'être intellectuel français en Algérie : l'exemple de Pierre Bourdieu

Une terre, une histoire fortement liée à la France et pourtant différente d'elle ont été à la racine de la formation « intellectuelle » d'un jeune philosophe, normalien venu effectuer son service militaire en Algérie. Il s'agit de Pierre Bourdieu qui sera littéralement transformé par le terrain et les mutations sociales, politiques sous-jacentes. Pendant que l'Algérie vivait sa « révolution » aux yeux du monde, le jeune normalien confronté à une situation inédite tentait d'affûter des outils scientifiques, eux- aussi jusque-là inédits. Dans cet imbroglio propre à la guerre, il fallait aussi compter avec les difficultés réelles (physiques) mais aussi avec des enjeux tant politiques que scientifiques. Aussi la position de Pierre Bourdieu -en Algérie- n'est intelligible que par rapport au courant orientaliste de l'école d'Alger, aux ethnologues primitivistes de la colonisation, aux ethnologues « éclairés » mais plus ou moins paternalistes et enfin aux intellectuels de l'Hexagone (de gauche) qui étaient, s'agissant de l'Algérie, davantage sur une ligne politique que scientifique proprement dite. Comprendre l'itinéraire et la pensée de Bourdieu des années cinquante revient donc à essayer de le mettre en rapport avec Germaine Tillion, Michel Leiris et les orientalistes de l'école d'Alger et, du coup, cela revient aussi à comprendre les liens entre domination politique et champ intellectuel si présente dans les derniers travaux de Pierre Bourdieu.

RTF 28 : Recherches en sciences sociales sur la sexualité

COULMONT Baptiste (EHESS, ENS) *coulmont@ens.fr*
RTF 28 / Session 1 / Salle E 300 / Mar 14 h 30

Les Mariages Religieux Des Couples Du Meme Sexe Aux Etats-Unis, Entre Prophetisme Et Routine

Les bénédictions des unions des couples du même sexe représentent un des principaux conflits au sein des églises protestantes américaines. C'est que ces bénédictions ne sont pas seulement la validation institutionnelle d'un couple, d'une relation amoureuse ou d'une famille, mais bien celle d'une sexualité (pour les opposants, un péché) soutenue par un mouvement social. Au delà des conflits ouverts, la pratique quotidienne des célébrations d'union s'appuie en effet sur l'histoire de l'institutionalisation des « communautés » homosexuelles: la création d'églises gaies, d'une théologie féministe, d'associations gaies et lesbiennes dans les dénominations protestantes, l'ancrage de certaines églises dans les quartiers gays étayent la possibilité des mariages religieux des couples du même sexe. Les archives locales (diocèse épiscopalien de New York, archives de l'Eglise méthodiste) permettent de révéler une « préhistoire » de ces unions à partir de la deuxième moitié des années 1960 et surtout, au cours des années 1970, avant que le mariage homosexuel ne devienne une question sociale. Plus récemment, avec le SIDA et surtout l'explosion d'un débat civil, séculier, juridique, autour de l'accès des homosexuels au mariage, les églises ont développé la gestion des couples homosexuels. Enfin la création de statuts civils (« unions civiles « dans le Vermont) intègre les couples homosexuels dans le traitement routinisé, bureaucratisé, que les églises réservent au mariage [les ministres du culte, aux Etats-Unis, étant officiers d'état civil quand ils célèbrent un mariage].

DIGOIX Marie (INED) *mad@ined.fr*
FESTY Patrick (INED) *festy@ined.fr*
RTF 28 / Session 1 / Salle E 300 / Mar 14 h 30

Le Couple Homosexuel Et L'Heteronormativite

Depuis le Danemark en 1989, huit pays européens ont adopté des lois légalisant les unions de couples de même sexe. Dans les années 80 et 90, les études sur les comportements homosexuels ont montré que le couple homosexuel avait un mode de fonctionnement différent du couple hétérosexuel, particulièrement le couple masculin, même si la co-résidence, notamment chez les lesbiennes, est désormais plus fréquente qu'auparavant. Or quels que soient les motifs (effet HIV, régulation juridique, contrôle de l'Etat, etc.), les lois adoptées ont été plus ou moins calquées sur le mariage : mariage aux Pays Bas (offrant également le partenariat enregistré) et en Belgique, partenariat enregistré dans les pays nordiques (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède), pacte de solidarité ou partenariat de vie (France et Allemagne). Comment les comportements homosexuels affrontent-ils la normativité proposée par le droit à l'enregistrement dans toutes ses variations ? A partir d'une comparaison internationale des taux d'enregistrement des unions d'un choix de pays, représentatifs des diversités sociétales, et dont les séries statistiques sont satisfaisantes (Islande, Pays-Bas, Norvège et Suède), les analyses mettent en rapport les conditions de possibilité de l'enregistrement et le profil du couple enregistré, replacé dans le contexte social, afin d'éclairer la signification transnationale des résultats. L'analyse comparative permet de dire si les gens s'enregistrent/se marient plus fréquemment dans un pays qu'un autre et fait la part entre ce qui est dû à un nombre plus élevé de couples ou à une tendance plus grande à s'enregistrer.

MICHELAT Guy (CEVIPOF, IEP Paris) *guy.michelat@cevipof.sciences-po.fr*
RTF 28 / Session 1 / Salle E 300 / Mar 14 h 30

Attitudes A L'Egard De La Sexualite, Integration Religieuse Et Tendances Politiques

Les attitudes à l'égard de la sexualité font partie intégrante des systèmes symboliques qui caractérisent les groupes auxquels chacun appartient ou a appartenu et dans lesquels il a été socialisé. On a déjà établi que : - Les comportements sexuels, mais aussi les attitudes à l'égard de la sexualité dépen_daient du niveau d'intégration au catholicisme ; en particulier la non-permissivité sexuelle (l'intolérance) augmente avec le degré d'intégration au catholicisme. - Plus on est de droite, plus on est intolérant (en particulier en ce qui concerne la sexualité). On retrouve ainsi des conclusions des travaux sur la personnalité autoritaire.- Plus on est intégré au catholicisme plus on se situe à droite et plus on vote à droite. On pourrait penser que la non-permissivité sexuelle de la droite est liée à ce que les individus de droite sont plus souvent intégrés au catholicisme. Dans ce cas, à intégration catholique identique, l'effet droite / gauche devrait disparaître. Or les enquêtes montrent que les effets des cultures politiques demeurent, quels que soient les niveaux d'intégration catho_lique ; de même, quelles que soient les cultures politiques, l'effet de l'intégration religieuse subsiste. Ces deux variables ont un effet indépendant sur la permissivité sexuelle et leurs effets se cumulent. Cette rémanence de normes suggère, soit que le système symbolique catholique, qui a imprégné notre culture depuis quinze siècles, continue à avoir une influence sur les cultures politiques au-delà des appartenances religieuses actuelles, soit qu'il existe une spécificité intolérante de la culture de droite (elle-même non dénuée d'affinités avec un certain héritage religieux).

TAHON Marie-Blanche (U. d'Ottawa (Canada)) *mbtahon@uottawa.ca*
RTF 28 / Session 1 / Salle E 300 / Mar 14 h 30

Égalité Des Sexes Et Co-Maternité Au Québec

Depuis juin 2002, le Québec est doté d'une Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation. Elle est ouverte aux homosexuels et aux hétérosexuels. Les nouvelles règles de filiation établissent que sur son certificat de naissance, il est déclaré qu'un enfant a un père et une mère ou deux pères ou deux mères. Cela a pour conséquences : 1. de faire apparaître sur le certificat de naissance d'un enfant l'orientation sexuelle de ses parents ; 2. d'établir une inégalité entre « citoyennes lesbiennes » et « citoyens gais ». En effet, la possibilité qu'un enfant ait deux pères renvoie exclusivement à l'adoption puisque l'interdit du recours à la mère porteuse a été réaffirmé. La source principale de l'adoption est internationale, mais les pays « producteurs » d'enfants abandonnés privilégient les couples mariés (donc hétérosexuels). Les couples gais ont donc une chance infinitésimale de devenir les deux pères d'un enfant par adoption. Ce qui est grosso modo aussi le cas pour des couples de lesbiennes. Mais, pour elles, le recours au don de sperme étant autorisé (y compris en dehors de la banque), l'enfant qui résulte de cette opération, sera déclaré être le fils ou la fille d'une mère et d'une co-mère. Dans le débat public autour du PaCS en France,

ce sont surtout des gais qui ont occupé l'espace de la parole ; dans le débat nettement moins retentissant autour de l'union civile au Québec pourtant plus déterminante pour « la famille » que le PaCS, ce sont surtout des lesbiennes qui sont intervenues (et ont réussi à imposer leur revendication).

THERY Irène (EHESS) *thery@ehess.cnrs-mrs.fr*
RTF 28 / Session 1 / Salle E 300 / Mar 14 h 30
Du Statutaire Au Procedural : Normativite Sexuelle Et Revolution Du Consentement
Cette communication propose d'inscrire l'analyse sociologique des changements normatifs contemporains en matière sexuelle dans une socio-anthropologie historique et comparative, qui ancre les changements à l'œuvre en Occident depuis les années soixante dans l'histoire longue de l'individualisme. L'idée majeure est que nous vivons aujourd'hui une mutation qui ne concerne pas seulement le contenu des normes (hypothèse de la « libéralisation ») mais le régime normatif lui même. Nous passons d'une normativité statutaire (dont le centre était, du côté du « permis », le mariage et, du côté de « l'interdit », l'inceste) à une normativité procédurale (dont le centre est, du côté du « permis », le consentement à l'acte sexuel, et du côté de « l'interdit », le viol). Naturellement le régime statutaire englobait du procédural, et inversement le régime procédural englobe du statutaire. La mutation du régime normatif définit et divise autrement le permis et l'interdit : il n'y a pas « moins » de normes mais émergences d'autres normes, qui ne sont pas moins contraignantes. Un tableau d'ensemble des principales transformations du droit français moderne en matière sexuelle (depuis les premiers codes civil et pénal) permet de montrer que l'évolution légale est directement liée à la dynamique d'égalité des sexes, mais bouleverse aussi la question des âges, l'enfance étant désormais au centre de la sacralité sexuelle. La « révolution du consentement » soulève des questions inédites pour les sociétés démocratiques en termes de pathologisation de la déviance, d'apparition de nouvelles asymétries sexuées, d'élaboration d'une culture du risque et du soupçon.

CHETCUTI Natacha (EHESS) *natacha.chetcuti@freesurf.fr*
RTF 28 / Session 2 / Salle E 300 / Mar 17 h 00
Normes Sexuelles Et Pratiques De Couple Chez Les Heterosexuelles Et Les Lesbiennes : Une Analyse Comparative
Cette communication porte sur les représentations de la fidélité et du multi-partenariat chez les hétérosexuelles et les lesbiennes. La norme sociale de l'hétérosexualité et les normes issues des réseaux lesbiens influent les unes et les autres sur les pratiques et les discours de la sexualité pour chacun des deux groupes. Je présenterai les différentes trajectoires biographiques sexuelles et affectives, en analysant en quoi le fait d'appartenir ou non à un groupe « minoritaire » du point de vue de la norme sexuelle et du dispositif des catégories de genre influe sur les pratiques individuelles et les représentations collectives. Seront explorés plus précisément les thèmes de l'entrée dans la sexualité, de la mise en couple, des différents moments de la vie affective et sexuelle (période de « célibat », relations multiples et stabilité du couple) en m'appuyant sur une analyse comparative des deux groupes. Des entretiens semi-directifs ont été effectués auprès de lesbiennes issues de réseaux communautaires et/ou de mouvements politiques lesbiens, et d'autres non-socialisées dans ces réseaux. Quant aux hétérosexuelles, ce sont des femmes issues des mouvements féministes, ou appartenant toujours à des groupes féministes, ou se définissant comme féministes, et des hétérosexuelles ne se revendiquant pas de ces courants. L'analyse sera complétée par des récits ethnographiques issus de mes observations des modes de vie hétérosexuels et de la communauté lesbienne.

COURDURIES Jérôme (U. Toulouse-le-Mirail) *jerome.courduries@free.fr*
RTF 28 / Session 2 / Salle E 300 / Mar 17 h 00
Actif Ou Passif ? Roles Et Pratiques Negocies Dans La Sexualite Conjugale Gay
Pour les couples gays, comme pour les autres, dès le début d'une histoire et la rencontre avec le corps de l'autre, la sexualité est le moyen privilégié pour consolider sa propre identité puis vérifier l'unité conjugale. Les désirs de chacun des partenaires investissent ce champ de la sexualité. Il faut composer avec les attentes de l'autre, malgré la tendance à l'inertie des pratiques ; la négociation entre alors en jeu. Elle peut prendre des formes diverses, depuis une attention particulière et une adaptation des gestes, jusqu'à la discussion. Un point particulier focalise une grande part des attentes et des frustrations éventuelles : la pénétration anale réceptive. L'acte de pénétration étant considéré comme essentiellement masculin, la position passive systématique renvoie à l'homme pénétré une part de féminité qui, si elle n'est pas partagée, est difficilement compatible avec la représentation de sa propre masculinité. C'est là un des enjeux essentiels des négociations : il s'agit de gommer cette part de féminité en favorisant la réciprocité dans la sexualité, en portant une attention particulière aux gestes et mots tendres porteurs de sentiments, ou bien en cherchant des compensations dans des rencontres extra-conjugales. Ce thème de recherche s'inscrit dans une analyse plus large des modes de vie des gays en couple. Une enquête a été menée auprès de trente-deux hommes homosexuels, âgés de vingt-deux à cinquante ans, et vivant en couple avec un autre homme. Pour favoriser la parole sur des questions souvent intimes, les témoignages ont été recueillis sous des formes diversifiées : entretiens, injonctions autobiographiques via internet, échange de courriers électroniques.

DEROFF Marie-Laure (U. de Bretagne Occidentale) *marie-laure.deroff@univ-brest.fr*
RTF 28 / Session 2 / Salle E 300 / Mar 17 h 00
Relations Entre Les Sexes Et (Re) Compositions Des Normes De La Sexualite : Jeux De Roles Et « Emprunts «
Si certains discours médiatiques sur la sexualité s'attachent à promouvoir des comportements sexuels nouveaux, se voulant reflets d'un affaiblissement de la norme, d'une transformation des relations entre les sexes, ils se font également vecteurs de nouvelles normalités prescriptives renouvelant le double standard de sexe. Ces images discursives sur la sexualité nous intéressent pour ce qu'elles permettent d'appréhender des productions normatives ; néanmoins les constructions individuelles de la sexualité et, dialectiquement de l'identité sexuée, nous apparaissent plus complexes dans ce qu'elles révèlent de compositions variées et changeantes. C'est à partir d'entretiens de type biographique, menés auprès d'hommes et de femmes, que nous nous sommes attachés à saisir des manières présentes de construire, de donner sens à une sexualité vécue dans des relations inscrites dans la durée ou/et plus fugitives. Des comportements jugés nouveaux sont parfois revendiqués, qui marquent un changement en forme « d'emprunt ». S'ils disent en effet une volonté et capacité à « faire comme », en empruntant dans des catégories de pratiques pensées non conformes au genre prescrit, l'expérience se veut bien différenciée, qui conforte (comme elle procède d')une différence fondatrice de l'identité féminine/masculine. Et, à ce brouillage (illusoire), se réalisant par un rapprochement des

comportements, s'oppose ce qui se joue de mise en scène d'un rapport de genres. Si l'échange se veut négocié et si la permutation des rôles est un « possible », affirmant par là une construction autonome, la sexualité n'en demeure pas moins pensée comme lieu d'expression d'une « nature », d'une essence de l'individu.

HAMEL Christelle (EHESS) *hamel.christelle@wanadoo.fr*
RTF 28 / Session 2 / Salle E 300 / Mar 17 h 00
Racisme Et Production Des Normes Sexuelles Chez Les Descendants Français Des Migrants Venus Du Maghreb
Les processus qui président à la production des normes sexuelles chez les groupes dominés et en particulier chez les groupes racisés ne peuvent être saisis sans prendre en considération les multiples formes de domination subies par ces groupes (stigmatisation, ségrégation spatiale, discriminations économiques, juridiques, etc.). En effet, les valeurs qu'ils élaborent sont en partie déterminées par leurs réactions à la stigmatisation : sans cesse renvoyés à leur « différence », ils la revendiquent désormais comme une identité en cultivant cette différence. La question des relations entre hommes et femmes étant utilisée par la rhétorique raciste pour les stigmatiser et les infériorisier (questions du voile, de la virginité, des crimes d'honneur), les thèmes des relations entre les sexes et de la sexualité sont devenus des enjeux d'affirmation identitaire et de distinction. C'est pourquoi le système de valeurs auquel les individus se réfèrent en matière de sexualité se trouve grandement conditionné par les réactions au racisme. A partir des données recueillies au cours d'une enquête sur la sexualité et la gestion des risques d'infection par le VIH chez les descendants français de migrants venus du Maghreb, il s'est ainsi avéré que les questions de la virginité, du modèle du couple, de la liberté sexuelle, de l'homosexualité, etc., étaient l'objet d'une production de nouvelles normes déterminées par les réactions au racisme.

LE VAN Charlotte (U. de Caen) *levan@mrsh.unicaen.fr*
RTF 28 / Session 2 / Salle E 300 / Mar 17 h 00
Formes Et Significations De L'Infidelite Conjugale Contemporaine
Partant du fait que l'infidélité conjugale n'est plus réductible aujourd'hui à la volonté de satisfaire un désir sexuel irrépressible qui, par ailleurs, serait frustré, on peut légitimement s'interroger sur le sens et la fonction qu'elle a désormais. Qui sont les infidèles ? Pourquoi et comment sont-ils infidèles ? L'infidélité interfère-t-elle sur la vie conjugale ? Autant de questions, aux réponses non assurées, qui nous ont amenés à initier une recherche qualitative dont l'objectif peut être énoncé en ces termes : cerner les formes et les significations de cette « conjugalité invisible ». Nous avons réalisé cinquante entretiens semi-directifs approfondis, expérimentant le système de la biographie sexuelle, auprès d'une population d'hommes et de femmes vivant (ou ayant vécu) en couple hétérosexuel, faisant (ou ayant fait) l'expérience de relations sexuelles extraconjugales, sans le « consentement » de leur conjoint (ce qui exclut les couples échangistes ou couples « libres »). Par-delà la singularité de chaque histoire, deux logiques distinctes semblent transcender la diversité des comportements et dessinent deux grands types d'infidélité que nous avons respectivement nommés « infidélité relationnelle » et « infidélité personnelle ». Si cette césure majeure esquisse le trait le plus saillant de ce tableau très contrasté de l'infidélité contemporaine, elle ne saurait pour autant occulter l'existence d'importantes variantes. Ainsi peut-on, au-delà de ces deux pôles, opérer un distinguo entre 7 types de relations extraconjugales qui vont de l'infidélité qui s'apparente à une « compensation intime » à l'infidélité qui se présente comme une « composante normale de la vie en couple ».

CHAPERON Sylvie (U. de Toulouse-le-Mirail) *CHANOT@aol.com*
RTF 28 / Session 3 / Salle E 300 / Mer 14 h 30
La Sexologie Française A Ses Debuts Est-Elle Feministe ?
En France, l'histoire des femmes s'est relativement peu intéressée au thème de la sexualité. Outre Manche au contraire, tout un champ d'études florissant s'est constitué depuis les années 1980, avec ses spécialistes, ses œuvres phares, ses écoles et ses controverses. Ainsi Sheila Jeffreys et Margaret Jackson voient surtout dans la sexologie une machine de guerre contre le féminisme.. Mais Lucy Bland et Lesley Hall nuancent considérablement ce jugement en montrant que les pionniers de la sexologie sont de fermes partisans de l'égalité des sexes tandis que les féministes s'inspirent, en les modifiant, de leurs théories.La France, pays catholique où la sexologie n'est longtemps resté qu'un courant isolé et marginal, offre t-elle un cas similaire ? Dans un des rares articles sur la question, André Dupras et Gérard Vallès affirment : « En France, les débuts de la sexologie demeurent énigmatiques ». Les productions des sexologues francophones du début du siècle, tels Auguste Forel, Angelo Hesnard, Edouard Toulouse ou Pierre Vacher ont pourtant suscité des débats de morale sexuelle, au sein des milieux militants féministes, abolitionnistes, néo-malthusiens, aliénistes ou eugénistes. Les divers périodiques de ces mouvances, comme le Bulletin de l'Association dEtudes Sexologiques, celui de la Société de Sexologie, les congrès de la Ligue mondiale pour la réforme sexuelle, la revue La race et les mœurs, ou les sources néo-malthusiennes que sont La grande réforme ou Le problème sexuel permettent de les restituer.

EL AADDOUNI Houda (U. de Fès (Maroc)) *hodalidsep66@hotmail.com*
RTF 28 / Session 3 / Salle E 300 / Mer 14 h 30
Sexualite Et Contraception Au Maroc
Depuis 1966 l'impératif malthusien mondial a imposé au Maroc l'adoption du Planning Familial. Certes, le pouvoir politique marocain, qui attendait du texte religieux (Coran et tradition) la légitimation des contraceptifs et de l'IVG, ignore la non-neutralité de ces moyens. Il ne s'agit pas d' « objets techniques qui ne contiennent pas de réalité humaine », selon l'expression de Gilbert Simon, mais d'une nouvelle représentation du corps féminin, du corps masculin et du plaisir. Le néo-malthusianisme du pouvoir marocain contient un appel à une sexualité libérée de l'impératif procréatif, à une sexualité hédoniste, qui cherche le plaisir en soi. La vente libre des contraceptifs (l'indice synthétique de la fécondité a passé de 6,9 enfants pour chaque femme en 1962 à 3 enfants pour chaque femme en 1997) et la pratique clandestine de l'IVG, ont contribué à l'explosion de la sexualité marocaine. Cette explosion se manifeste dans l'apparition de nouveaux comportements sexuels : sexualité pré-conjugale, multi-partenariat, fréquence de l'adultère, travail sexuel, etc… Ces nouveaux modes sexuels révèlent un vide idéologique, et une anomie référentielle au sein de la société marocaine. Société et individu sont incapables de construire une autre idéologie référentielle qu'islamique. Le vide idéologique se manifeste dans un double comportement de la part du pouvoir (conciliation

entre islam et modernité) et dans un comportement sélectif de la part de l'individu : (dissociation entre contraception et procréation, et libération des mœurs sexuelles).

MICHELS David (U. Toulouse-le-Mirail) *david.michels@free.fr*
RTF 28 / Session 3 / Salle E 300 / Mer 14 h 30

Pourquoi Consulter Un Sexologue ? Normes Et Strategies Personnelles

La sexologie bénéficie depuis une dizaine d'années d'une visibilité accrue dans le grand public. Le recours à la consultation bénéficie d'une relative banalisation – au moins dans les discours. L'interrogation des sexologues mais surtout celle des personnes ayant consulté, à propos des motivations de consultations fait apparaître que celles-ci dépassent le cadre de la simple résolution de difficultés sexuelles pour s'inscrire dans celui plus large de la recherche du « bien-être ». Ainsi, si le recours à un sexologue est le résultat d'un processus individuel qui se nourrit de l'intégration de normes dont chacun tire une définition de la « normalité sexuelle », il semble que la consultation s'inscrive aussi dans le parcours individuel comme l'un des moyens dont les individus se dotent pour atteindre le « bien-être ». Il n'est pas rare en effet que la consultation chez le sexologue soit couplée avec une autre démarche de recherche sur soi (psychothérapie, voyance, yoga, etc.), illustrant le projet global dans lequel elle est sollicitée. Inscrire la consultation dans l'histoire affective, sexuelle et intime des individus permet de questionner ces stratégies individuelles et leur diversité face aux normes de la sexualité et à celles du « bien-être » (conception médicalisée du bonheur). L'interrogation suit ainsi deux pistes : l'une concernant le rôle de la sexologie dans la construction individuelle de la sexualité, l'autre autour de l'importance de la sexualité dans l'épanouissement individuel et la construction de soi et de la spécificité de la sexologie sur le marché des thérapies dans le contexte de médicalisation de la société et de la sexualité.

ROSENBLUM Ouriel (U. de Lille III) *rosenblouriel@noos.fr*
RTF 28 / Session 3 / Salle E 300 / Mer 14 h 30

Sexualite Dangereuse, Procreation Laborieuse : La Procreation Medicalement Assistee Comme Integration Des Normes Chez Les Couples Visites Par Le Vih

Depuis plusieurs années, les équipes d'aide médicale à la procréation (AMP) sont régulièrement sollicitées par des couples désirant un enfant, mais dont l'un des partenaires ou bien les deux sont infectés par le VIH ou le VHC. Ces demandes sont en augmentation constante. Le 10 mai 2001 paraît un arrêté qui fixe les conditions particulières de prise en charge des patients à risque viral, en AMP. Il s'agit de dispositions contraignantes qui maintiennent le couple sous le sceau d'une sexualité codifiée par la quantification normée des constantes biologiques retrouvées dans les fluides biologiques. Depuis mai 2002, nous avons reçu en entretien 120 couples suivis dans une consultation de PMA à Paris. Des entretiens semi-directifs ont été proposés aux couples dont l'un ou les deux partenaires sont séropositifs et qui sont engagés dans une démarche de PMA. Il s'agit d'étudier leur parcours de vie et les principales étapes qui les ont conduits à solliciter une aide médicale à la procréation et d'analyser les aléas d'une construction de nouvelles normes en matière de relations sexuelles au travers de l'appropriation du discours institutionnel médical. Les couples intègrent le champ du VIH en abordant leurs trajectoires complexes et la mise en place des normes des relations entre les sexes. Ces sujets se perçoivent comme des usagers en contribuant à inclure la médecine dans la construction de nouvelles normes des conduites sexuelles. Ils se considèrent comme les nouveaux garants d'une normativité retrouvée, où les impératifs médicaux de responsabilité et de cohérence sont intériorisés au sein du couple en demande de PMA.

TAIN Laurence (U. Lumière LyonII) *Itain@univ-lyon2.fr*
RTF 28 / Session 3 / Salle E 300 / Mer 14 h 30

Scenarios Sexuels Et Techniques De Reproduction : Permanences Et Reconfigurations

L'impact des formes récentes de médicalisation de la procréation sur les conduites sexuelles est au centre de cette contribution. L'objectif visé est d'appréhender la nouvelle donne apparemment contradictoire liée aux techniques de reproduction : d'un côté la tradition médicale pousse à définir un cadre social pour la sexualité en référence à sa fonction reproductive ; de l'autre, la pratique clinique de l'assistance médicale à la procréation tend à dissocier sexualité et reproduction. On a analysé un millier de dossiers médicaux d'un service hospitalier français spécialisé en santé reproductive comportant les questionnaires et commentaires médicaux, les résultats des examens ainsi que les courriers des patients et des médecins. Les tableaux cliniques inclus dans ces dossiers et concernant la sexualité forment le matériau principal d'analyse : la formulation des items, le taux et le contenu des réponses. Le résultat le plus visible est l'ancrage différencié selon le sexe de figures héritées, des femmes reproductrices sans sexualité, des hommes aux sexualités multiples. Néanmoins, cet héritage se trouve simultanément bousculé par la parole des patients et les pratiques quotidiennes de l'hôpital, révélatrices de nouveaux cadres en gestation.

FRIGAULT Louis-Robert (U. du Québec, Montréal (Canada)) *alain.leobon@wanadoo.fr*
LEOBON Alain (CNRS) *alain.leobon@wanadoo.fr*
LEVY Joseph (U. du Québec, Montréal (Canada)) *alain.leobon@wanadoo.fr*
RTF 28 / Session 4 / Salle E 300 / Mer 17 h 00

Les Usages Sociosexuels D'Internet Et Le Developpement D'Une Culture Du Risque Au Sein De La Communaute Homosexuelle Française

Les usages sociosexuels d'Internet ont suscité encore peu de travaux. Leurs répercussions sur les identités sexuelles, sur l'organisation des réseaux sociosexuels, sur les pratiques sexuelles comme sur les logiques préventives face aux MST et au VIH/sida sont mal connues. C'est ainsi le cas pour l'expression du phénomène du bareback tel qu'il est présenté et revendiqué par les utilisateurs de sites Internet populaires français, de rencontres entre hommes. Les auteurs ont constaté que le réseau favorise l'émergence d'une nouvelle culture de sexe et, loin du contrôle social traditionnel, permet donc l'expression de conduites à risques majeures maintenues jusqu'alors silencieuses (dans l'interstitiel) par les modèles de prévention à l'œuvre dans l'espace social traditionnel. L'espace Internet est perçu comme un « espace supplémentaire » où les normes sexuelles peuvent être recomposées et les processus d'exclusion propre à la culture gaie se trouver « déjoués ». La communication est fondée sur différentes méthodologies : analyse de contenu de données en ligne (requêtes par variables significatives et exportation des résultats dans des logiciels de type SPSS), techniques d'entretiens selon la théorie ancrée (grounded theory), utilisation de systèmes d'information géographiques.

POUTRAIN Véronique (U. Marc Bloch de Strasbourg) *veroniquepoutrain@yahoo.fr*
RTF 28 / Session 4 / Salle E 300 / Mer 17 h 00

Carrieres « Sadomasochistes » Et Normes Sexuelles

Les normes qui définissent la masculinité et la féminité codifient la vie sociale en général et la sexualité en particulier. Cependant cette codification est parfois remise en cause par certaines pratiques sexuelles telles que le « BDSM » qui regroupent des pratiques sexuelles souvent considérées comme « déviantes » (bondage, domination-soumission, sadisme-masochisme). Cette contribution a pour objectif de considérer les « carrières » sexuelles des pratiquants BDSM et de montrer comment l'individu, peu à peu, s'écarte des scripts sexuels classiques, pour en inventer de nouveaux, tout aussi codifiés. Dans cet univers avant tout ludique, se rejouent les normes de la masculinité et de la féminité. Les individus transgressent-ils réellement les normes qui définissent la masculinité et la féminité ? Et quel est le sens de cette transgression ? Une enquête par entretien menée auprès d'adeptes de ces pratiques permet d'apporter quelques éléments de réponse. La population « BDSM », loin de se fonder sur le sadisme ou le masochisme, se distribue entre deux pôles : un premier où les individus reconduisent les normes classiques de la féminité et de la masculinité et un deuxième où ils tentent de leur échapper.

TOULZE Marielle (U. Bordeaux III) *Marielle.toulze@free.fr*
RTF 28 / Session 4 / Salle E 300 / Mer 17 h 00

Quand L'Erotique Deborde L'Erotisme : Des Limites Difficiles A Cerner

Dans la ville, on sait repérer les lieux et les situations ou encore les personnages qui sont censés incarner l'érotisme : bars à hôtesses, sex-shops, quartiers de prostitution. Mais il faut prendre en compte l'érotique qui déborde de cet érotisme répertorié, sectorisé. Cette « érotique » est peut-être propre au monde urbain qui génère une permanente ambiguïté du sexuel. Qu'en est-il alors des normes qui seraient censées répartir les domaines du licite et de l'illicite ? De telles répartitions ont-elles seulement encore du sens ? Cette érotique apparaît de façon flagrante dans les images urbaines, que ce soit dans les affiches publicitaires, les couvertures de magazines dans les kiosques. Il y a là un visuel très fort qui n'est pourtant pas classé dans l'imagerie sexuelle (ex : magazines de charme ou porno). Ce rapport ambigu au sexuel est également présent dans une multitude de détails ou événements de notre quotidien. Ainsi, par exemple, ce jeu de vis-à-vis que nous avons avec notre voisinage où l'intimité des uns vient se « télescoper » avec celle des autres. Il s'agit d'une recherche (à partir d'images urbaines, d'entretiens et d'un « journal de bord ») sur les difficultés à définir le « sexuel » et le rapport diffus que nous entretenons avec celui-ci. L'érotique est présente de mille et une façon et les frontières avec l'érotisme et la sexualité sont mobiles et incertaines. Interroger le sexuel, c'est essayer également de ré-interroger le sens des normes qui « fixent » les domaines de la sexualité.

WELZER-LANG Daniel (U. Toulouse-le-Mirail, CNRS) *dwl@servmail.univ-tlse2.fr*
RTF 28 / Session 4 / Salle E 300 / Mer 17 h 00

Arrangement Des Sexualites Recreatives Et Dispositif De Sexualite

Les différentes études que nous avons réalisées de 1992 à 2003 (prostitution, échangisme, commerce du sexe…) dessinent aujourd'hui un arrangement/dispositif des sexualités récréatives à quatre pôles : prostitution, cybersexe, salons de l'érotisme, et loisirs dits ordinaires. Cet arrangement aux frontières internes molles et poreuses offre un ensemble de services pour que les client-e-s vivent des sexualités tarifées hors du cadre conjugal. À partir de nos travaux empiriques, nous essayerons de répondre à quelques questions. Que nous apporte l'analyse critique de ce dispositif de sexualité récréative mis en place par l'économie libérale pour l'étude du développement du « dispositif de sexualité » dont Michel Foucault nous dit qu'il tend à recouvrir le dispositif traditionnel d'alliance ? Quels renseignements peut-on y lire sur l'évolution des rapports sociaux de sexe, et les transformations des rapports de genre ? Quels modèles de sexualité sont mis en œuvre dans ces espaces ? Comment ce qui est appelé « orientations sexuelles » est-il problématisé en actes ? Que devient l'hétéronorme confrontée à la multisexualité que donnent à voir les client-e-s et usager-e-s de ces espaces ?

BEJIN André (CNRS, Paris IV) *nbejin@aol.com*
RTF 28 / Session 5 / Salle E 300 / Jeu 14 h 00

Les Fantasmes Obeissent-Ils Aux Normes Sociales De La Sexualite ?

Dans l'enquête ACSF (Analyse des comportements sexuels en France) de 1992, nous avons défini les « fantasmes sexuels » comme « des scènes que vous imaginez quand vous êtes éveillé(e) et qui vous excitent sexuellement. Bien sûr, cela ne veut pas dire que ces scènes imaginaires se soient réellement passées dans votre vie ou que vous vouliez les vivre un jour. » Dans les fantasmes ainsi compris, une totale liberté devrait régner puisqu'il paraît possible, dans le for intérieur, de se dégager de l'emprise des normes sociales. On pourrait donc s'attendre à ce que les scènes fantasmées diffèrent radicalement des expériences vécues, surtout si l'on croit, comme Freud, que « l'homme heureux n'a pas de fantasmes, seul en crée l'homme insatisfait.(…) le fantasme vient corriger la réalité qui ne donne pas satisfaction ». Or ce n'est pas toujours le cas. Certes, l' »infidélité » au partenaire actuel est beaucoup plus fréquente en fantasme que dans la réalité. Mais, en même temps, beaucoup déclarent retrouver dans leurs fantasmes leur partenaire du moment et se livrent en fantasme à des pratiques auxquelles ils s'adonnent aussi dans la réalité. Ainsi, il peut y avoir des fantasmes qui ne viennent pas « corriger la réalité qui ne donne pas satisfaction » mais simplement faire « revivre » mentalement, ou améliorer, une réalité jugée (très) satisfaisante. Les relations entre le contenu des fantasmes et les normes sociales sont donc complexes. Les analyses montrent que, pour comprendre ces relations, il ne faut pas réduire les fonctions des fantasmes à celle de transgression des normes du monde « réel » ou à celle de compensation d'une réalité vécue ressentie comme insatisfaisante

FASSIN Eric (ENS) *Eric.Fassin@ens.fr*
RTF 28 / Session 5 / Salle E 300 / Jeu 14 h 00

L'Invention Litteraire De L'Heterosexualite Dans Le Roman Français Contemporain

En France, la littérature joue aujourd'hui un rôle important dans la représentation de la sexualité : de Michel Houellebecq à Michka Assayas, de Christine Angot à Camille Laurens, de Catherine Breillat à Catherine Cusset, ou de Virginie Despentes à Annie Ernaux, sans oublier Catherine Millet et combien d'autres, nombre d'écrivains parlent de sexualité de manière très explicite. « Le cru et le cul » renvoient dans cette écriture à une histoire de la sexualité, mais aussi à une actualité sexuelle : c'est l'écho d'un triple ébranlement qu'occasionnent les débats sur la libération sexuelle, sur l'émancipation des femmes, et sur

l'égalité des sexualités. La littérature entre ainsi en résonance avec les préoccupations du temps – ce qui explique leur audience : elles se font entendre parce qu'elles parlent de ce qui est débattu d'autres manières, dans l'arène politique, dans les médias, mais aussi dans l'espace savant (analytique, sociologique, etc.). Cependant, cette écriture n'appelle pas tant une lecture documentaire (le roman comme reflet de la réalité sociale) qu'une analyse sur le rôle de la littérature dans la mise en forme de l'imaginaire de la sexualité (le roman comme invention): s'il s'agit d'une représentation, c'est bien une construction fictive de la réalité – qui participe d'une invention des normes. Il convient donc de réfléchir au texte en même temps qu'au contexte, soit à la forme littéraire (en particulier l'auto-fiction), et à la mise en forme de la sexualité : cette constellation d'écrits pourrait alors se lire comme un essai littéraire de (ré-) invention de l'hétérosexualité.

LE TALEC Jean-Yves (U. de Toulouse-le-Mirail) *letalec@univ-tlse2.fr*
RTF 28 / Session 5 / Salle E 300 / Jeu 14 h 00
Les Paradoxes De Bareback
Le bareback désigne le choix de pratiques sexuelles régulièrement non protégées chez les hommes gais, quel que soit leur statut sérologique vis-à-vis du VIH. Ce terme d'usage récent a été médiatisé en France à partir de 1999.Les résultats d'une recherche menée entre 2001 et 2003 éclairent ce phénomène à partir d'une enquête documentaire, d'une observation assortie d'entretiens et d'une enquête par questionnaire, proposée dans le cadre d'une consultation de dépistage. Ces résultats confirment la réalité du bareback, certes minoritaire, mais en révèlent la complexité : les barebackers rencontrés ne paraissent ni ignorants, ni inconscients des risques qu'ils choisissent d'encourir. Ils invoquent leur liberté et leur plaisir sexuel comme motivation de leur choix, qui présente une dimension identitaire individuelle, souvent marquée par la séropositivité, et parfois collective, fondée sur la solidarité.S'agissant de non-barebackers, l'étude d'un groupe d'hommes gais, a priori séronégatifs, révèle souvent soit une incohérence entre connaissances et pratiques sexuelles, soit une méconnaissance profonde des risques. Quant aux séropositifs interrogés, ils déclarent en majorité adopter une gestion raisonnée des risques sexuels. En transgressant la « norme de prévention », les barebackers en soulignent les limites en termes d'information et d'attitudes. Leur choix d'une visibilité sexuelle quasi subculturelle suscite une réflexion plus globale sur l'organisation normative de l'homosexualité, sur la construction des représentations du sida et sur l'attitude vis-à-vis des normes de sexe et de genre dans la société. Ils provoquent toutefois une forte stigmatisation réactive qui présente deux dangers : ressusciter la notion de « groupe à risque » et globalement désigner les personnes séropositives comme seules responsables de la transmission du VIH.

LIOTARD Philippe (U. Lyon I) *philippe@liotard.net*
RTF 28 / Session 5 / Salle E 300 / Jeu 14 h 00
La Salope Et L' Etalon : Figures De La Sexualite Et Apprentissage Des Genres
Les représentations de la sexualité ne peuvent se comprendre sans analyser les mises en scène des relations entre les partenaires, et ceci, quel que soit leur sexe, les pratiques auxquelles ils se livrent et leurs orientations sexuelles. Cette mise en scène participe de l'élaboration de scénarios imaginaires intériorisés par les individus, scénarios qui participent aux comportements sexuels concrets, autant qu'ils leur attribuent des significations sociales. La figure de la « salope » et celle de l' »étalon » constituent deux bornes à partir desquels se répartissent les rôles au sein des pratiques sexuelles. Ces deux figures fonctionnent comme pôle d'identification (positif ou négatif) au sein des interrelations. La communication se propose de discuter les diverses productions normatives qui semblent participer au renforcement de cette catégorisation. Ainsi, certaines des « sources diffuses » auprès desquelles s'apprend la sexualité seront analysées, tant du point de vue du discours que des images produites. L'interprétation portera sur les effets de la mise en scène du sexuel sur le type de relations qu'elle suscite entre les individus des deux sexes, mais aussi entre les individus du même sexe.

RTF 29 : Sciences, innovations technologiques et société

BARBIER Marc (INRA, SAD) *barbier@grignon.inra.fr*
BARRIER Julien (INRA, SAD) *barbier@grignon.inra.fr*
RTF 29 / Session 1 / Salle H 105 / Mar 14 h 30

OGM : la tentation d'exister. La performation des activités expérimentales

L'innovation contestée sur les OGM a donné lieu à des analyses sur les controverses, sur les situations d'expertise ainsi qu'à une réflexion philosophique et juridique abondante. On note cependant un déficit de connaissances du côté de la conduite des activités d'expérimentation et d'évaluation des OGM. Les études sociales des sciences et des techniques ont ainsi peu investi la compréhension des pratiques expérimentales et des formes d'organisation des instituts techniques agricoles qui ont eu en charge de tester la valeur agronomique et les risques posés par la mise en culture des OGM. Au cours de ces 10 dernières années qui ont vu se succéder une logique d'accompagnement de l'innovation, une logique d'évaluation des risques et une logique d'abstinence, comment la conduite de ces activités s'est-elle réalisée, dans quel jeu de contraintes et avec quels effets ? En conservant une position agnostique par rapport aux positions qui structurent le débat sur les OGM, nous proposons d'instruire cette question à travers une sociologie compréhensive des pratiques et de l'organisation des activités de ceux qui ont pris en charge l'expérimentation scientifique et technique de ces plantes à la fois désirées, contestées et parfois détruites. En effet, les dispositifs expérimentaux ont été l'objet et le lieu d'enjeux multiples concernant aussi bien la mise en scène publique de l'innovation, les orientations de la recherche, que l'exploration collective des risques. Suivre leurs configurations successives nous permet de rendre visibles les activités et les transactions au travers desquelles l'expérimentation OGM a été définie, renégociée, et a tenté d'exister.

DILLENSEGER Nadia (IRIST, GERSULP) *nadia.dillenseger@gersulp.u-strasbg.fr*
RTF 29 / Session 1 / Salle H 105 / Mar 14 h 30

Les antennes relais sont-elles dangereuses ? Une controverse socio-technique à la lumière de l'anthropologie des compétences

Nous définissons une controverse socio-technique comme une tentative d'éclaircissement des positions des groupes d'acteurs concernés autour d'un objet technique donné dans un contexte d'incertitudes sociales et techniques. L'étude s'attachera aux principes de justification et d'argumentation des acteurs, au sens de l'anthropologie des compétences — ou modèle des cités — de L. Boltanski et L. Thévenot, lors des débats publics sur les risques sanitaires liés à l'explosion récente des réseaux de téléphonie mobile en France. L'absence de réel consensus scientifique autour de la dangerosité des téléphones cellulaires et des antennes relais, et la multiplication de manifestations diverses sous la forme de procès, de pétitions ou d'arrêtés municipaux, se sont traduits par de multiples dénonciations publiques. Le règlement des différends passe par l'élaboration d'un monde commun, qui ne peut théoriquement se réaliser que dans un espace de type dialogique, tel que défini par M. Callon, P. Lascoumes et Y. Barthe. Notre étude s'appuiera sur un cas concret : l'affaire de Saint-Cyr-l'École. Suite à l'apparition de pathologies rares chez certains enfants scolarisés à l'école élémentaire Ernest Bizet et pendant plus de trois ans, associations de parents d'élèves et de riverains ont fait pression auprès de la municipalité et des opérateurs afin qu'il soit procédé au démontage de deux antennes. Nous discuterons à ce propos de la pertinence de l'anthropologie des compétences et caractériserons la complexité du processus de prise de décision politique.

DUCOURNAU Pascal (INSERM, Equipe « Génomique, santé, société: analyses multidisciplinaires et décision en santé ») *ducourna@cict.fr*
RTF 29 / Session 1 / Salle H 105 / Mar 14 h 30

Le consentement à la recherche en génétique humaine : objectivations d'un dispositif de construction du choix « éclairé »

La recherche biomédicale sur l'homme s'est vue progressivement dotée, au cours des dernières décennies, d'un ensemble de règles éthiques et juridiques visant à en encadrer les pratiques au nom de principes supérieurs tels que ceux du respect de la personne humaine et de son autonomie. Parmi ces règles figure de manière centrale le principe du consentement éclairé, principe qui veut que toute personne puisse, avant d'entrer dans un protocole d'étude ou d'expérimentation, décider de sa participation sans être soumise à une quelconque contrainte et en étant informée des buts et des modalités de la recherche pour laquelle elle est sollicitée. Pratiquement, ce principe du consentement se traduit par la mise en œuvre d'une procédure s'apparentant à la passation d'un contrat réciproque entre la personne sollicitée et le médecin chargé de son inclusion dans le protocole de recherche. Nous pouvons nous interroger sur les possibles décalages existant entre cette règle et sa procédure pratique qui privilégient une expression atomisée de choix individuels, et des projets contemporains de recherche biomédicale notamment en génétique humaine qui paraissent engager des choix collectifs voire des « choix de société ». En mobilisant les résultats d'une enquête par entretiens approfondis (n=60) effectués auprès de personnes participant à la constitution d'une banque d'ADN, nous ferons état du fait que de tels décalages n'échappent pas aux « donneurs d'ADN » eux-mêmes au travers de leurs objectivations du dispositif du consentement éclairé. A l'aide d'une référence à Durkheim (1922) et à Habermas (1991), nous tenterons de montrer que l'application de la règle du consentement éclairé à la recherche en génétique humaine paraît nécessiter l'instauration d'un espace de discussion collective préalable à la formation de l'opinion éclairée individuelle.

GRANJOU Céline (GEPECS, U. Paris V) *celine.granjou@free.fr*
RTF 29 / Session 1 / Salle H 105 / Mar 14 h 30

Du « mythe des faits parlants » à la mise en visibilité des objections dans les énoncés d'experts. Une étude de cas

Bruno Latour dénonce le pouvoir des experts illustré par le « mythe des faits parlants » : les contraintes de la nature seraient révélées au scientifique qui en devient le porte-parole incontestable pour les profanes, niant le caractère conditionnel et fabriqué des faits issus de la pratique de laboratoire (Latour). Pourtant, l'activité d'un comité d'experts, le comité Dormont, mis en place en 96 lors de la crise de la vache folle, témoigne d'une mise à distance du mythe des faits parlants dans son élaboration d'énoncés d'expertise sous-tendus par un refus des phénomènes d'autorité et de réification (Roqueplo) : cette pratique suggère une

redéfinition de l'asymétrie expert-profane selon le programme de sociologie des sciences proposé par Harry Collins. Nous nous fondons sur une double approche - quantitative et qualitative- des avis rendus par le comité de 96 à 2001, sur des entretiens réalisés avec l'ensemble des experts et sur les archives du comité (compte-rendus des séances, versions intermédiaires des avis). Nous montrons que la mise en visibilité de la récalcitrance des objets d'expertise dans les avis passe par la prise en compte de trois niveaux d'objections, participant d'un « maintien de l'irréversibilité des pliages » (Latour) de l'énoncé d'expert : limites des résultats expérimentaux eux-mêmes, avec différents modes d'expression de l'incertitude des faits scientifiques ; difficultés de l'extrapolation des objets de laboratoire dans un contexte réglementaire et humain, renvoyant à l'expression de l'imprévisibilité des « usages » (Thévenot) ; discussion des énoncés dans un collectif, renvoyant à l'expression des divergences.

OLIVEIRA DA SILVA Gláucia (U. Fédérale Fluminense, État de Rio de Janeiro (Brésil))
glauciasilva1@wanadoo.fr et glauciasilva@alternex.com.br

RTF 29 / Session 1 / Salle H 105 / Mar 14 h 30

Risque technologique et tradition : notes pour une anthropologie de la souffrance

A partir de la reconstruction d'un événement, à savoir le déclenchement de l'alarme de l'Usine Nucléaire Angra I (Rio de Janeiro-Brésil) lors d'un orage, l'analyse essaye de dégager le double registre dans lequel s'inscrit le problème du rapport à la technologie dans cette société urbaine. L'incident eut lieu dans la petite ville de Frade, proche de la centrale nucléaire, où fut installée une sirène d'alarme. La réaction des habitants de Frade, qui ont vécu des heures de panique croyant leurs vies menacées, s'oppose à celle des ingénieurs et du personnel de l'usine, qui n'ont attribué aucune importance à l'incident, puisqu'il n'a nullement mis en cause le fonctionnement du réacteur. L'étude permet ainsi de confronter la « tragédie » (sic), ou les représentations véritablement apocalyptiques d'une population entièrement tenue à l'écart des décisions sur le modèle énergétique - mais directement concernée par le problème - à un discours technique rassurant qui dénie toute réalité à l'événement tel qu'il a été vécu par les gens.

ALLAMEL-RAFFIN Catherine (IRIST, GERSULP,) *catherine.raffin@gersulp.u-strasbg.fr*

RTF 29 / Session 2 / Salle H 105 / Mar 17 h 00

L'opérativité du concept d'interinstrumentalité d'un domaine de recherche scientifique à l'autre : de la physique des matériaux à l'astrophysique

Les instruments occupent une place prépondérante dans la recherche scientifique, notamment en physique. Lors du colloque « Science, innovation technologique et société » de Dijon (2003), nous avons tenté de montrer que l'objectivité scientifique reposait non seulement sur l'intersubjectivité, mais également sur ce que nous avons baptisé à l'aide d'un néologisme : « interinstrumentalité ». Il s'agit en fait d'avoir recours à des instruments conçus sur des principes physiques différents, apportant de ce fait un type d'information physique spécifique à chaque instrument à propos des objets d'étude retenus. L'interinstrumentalité permet notamment de réduire la flexibilité interprétative liée à l'utilisation de chaque dispositif technique dans le laboratoire. Notre étude initiale prenait pour point d'appui historique le cas de l'invention du microscope à effet tunnel. Elle visait à exploiter également nos propres observations de terrain dans un laboratoire de physique des matériaux. Nous souhaiterions à présent montrer que la pertinence de ce concept d'interinstrumentalité dépasse le cadre de la physique des matériaux. A partir des notes prises lors de nos séjours au Centre d'Astrophysique de Harvard, nous verrons que ce concept peut se révéler opératoire aussi bien quand il s'agit de mettre au point un nouveau radiotélescope (le Submillimeter Array) que dans le cadre des recherches quotidiennes effectuées par les chercheurs sur des objets stellaires. Le type de vérité produite grâce au recours à plusieurs instruments n'est pas réductible à un savoir local dépendant largement du contexte sociologique. Il prend la forme d'un « faisceau d'indices convergents » robuste, quoique toujours potentiellement amendable.

CASSIER Maurice (CERMES, INSERM) *cassier@vjf.cnrs.fr*
CORREA Marilena (Institut de Médecine Sociale, U. de Rio de Janeiro (Brésil)) *cassier@vjf.cnrs.fr*

RTF 29 / Session 2 / Salle H 105 / Mar 17 h 00

Copie, innovation et propriété intellectuelle : l'expérience des laboratoires pharmaceutiques publics brésiliens dans la copie des antirétroviraux contre le sida

En 1997, le laboratoire pharmaceutique public de FarManguinhos de Rio de Janeiro fut mobilisé par le Ministère de la santé brésilien pour s'engager dans la copie des antirétroviraux utilisés dans le traitement du VIH/sida. La copie de ces molécules était licite dans la mesure où les formules des médicaments n'étaient pas brevetables au Brésil avant 1996. Les chimistes s'engagèrent dans un programme de reverse engineering, à partir des textes des brevets, des articles scientifiques et des comprimés des médicaments. Tandis que les théories sur l'économie de la connaissance opposent deux stratégies de développement - l'une fondée sur l'imitation des connaissances créées ailleurs et l'autre sur la production locale de R&D - nous montrons que cette expérience conjugue étroitement reproduction et innovation. Tout d'abord, les connaissances publiées sont fondamentalement incomplètes et les imitateurs doivent partiellement redécouvrir des connaissances de base sur ces molécules. Ensuite, au cours du processus d'ingénierie inverse, les chimistes identifient des variantes et proposent des améliorations. Le programme de copie a initié un processus d'apprentissage technologique. Ce savoir-faire est susceptible d'être formalisé et transféré. Enfin, ces connaissances locales sont mobilisables dans des projets de recherche de nouvelles molécules qui dépassent la copie. Pour restituer le processus d'apprentissage technologique du laboratoire pharmaceutique, nous avons dores et déjà recueilli 35 entretiens auprès des chimistes, des responsables de la propriété industrielle et de la direction de FarManguinhos.

LE MAREC Joëlle (ENS, LSH, Lyon) *joelle.le-marec@wanadoo.fr*

RTF 29 / Session 2 / Salle H 105 / Mar 17 h 00

Vers une théorie des composites : objets, relations et normes en bibliothèque

Comment problématiser les relations entre objets et pratiques du savoir dans un lieu où s'affrontent avec une égale légitimité la nécessité d'une permanence des formes d'inscription du savoir, et un processus de transformation des pratiques professionnelles liée à des technologies ? Une bibliothèque universitaire est en même temps un lieu de conservation d'une structure des formes du savoirs, et un espace professionnel particulièrement sensible à l'évolution des technologies de l'informatique. S'y affrontent des logiques parfois contradictoires : pratiques professionnelles, normes, interactions institutionnelles, innovations technologiques, rapport au public et matérialité des supports. La permanence des formes du savoir disponibles et des pratiques académiques y est

rendue possible par un état lui-même sans cesse mouvant des médiations sociales, sémiotiques, et matérielles. C'est la dimension composite de ces médiations que nous avons cherché à conceptualiser en observant les pratiques des professionnels dans la bibliothèque de l'ENS Lettres et Sciences Humaines de Lyon. Dans le cadre d'une approche qui combine sémiotique et ethnographie, nous avons mené des entretiens (du magasinier à la conservatrice), pratiqué une collecte de documents, et analysé l'ensemble du dispositif : la notion de « composite » qui exige qu'on traite avec une égale attention des objets, des relations, et des normes nous a permis de mieux comprendre ce qui était en jeu dans l'informatisation en cours, au-delà de la question des usages à proprement parler.

LE MOIGNE Philippe (Centre de Recherche Psychotropes, Santé Mentale, Société, CESAMES, U. Paris V)
le-moigne.philippe@wanadoo.fr
RAGOUET Pascal (Centre de Recherche Psychotropes, Santé Mentale, Société, CESAMES, U. Paris V) *pragouet@wanadoo.fr*
RTF 29 / Session 2 / Salle H 105 / Mar 17 h 00

Faire Science. La psychiatrie, de l'empirisme logique à la standardisation procédurale

La structuration des sciences laisse ouvert le débat sur le rôle respectif des théories, des instruments, de l'organisation scientifique et de son contexte d'émergence. La psychiatrie décrit ici un cas de figure qui ne se laisse pas aisément apprécier, c'est du moins ce que révèle l'analyse scientométrique des articles dédiés à la dépression parus entre 1950 et 2000. Dans les années 1960, la discipline fait face aux critiques de l'antipsychiatrie et à la montée du subjectivisme en psychologie. Elle s'appuie alors sur l'empirisme logique, son a-théorisme et son exigence d'objectivité, pour composer une alternative épistémologique et ouvrir la psychopathologie à la recherche. Entre 1960 et 1980, cet espace scientifique va consacrer l'essentiel de ses efforts, au-delà de l'activité étiologique elle-même, à la normalisation de la nosologie et aux procédures de validation des savoirs. L'attente d'une nomenclature standardisée des troubles mentaux dans les sciences, les secteurs administratifs, politiques et marchands, explique en grande partie cette orientation. L'exemple confirme la thèse de la spécificité instrumentale des sciences : l'autonomie de la recherche obéit, au-delà des principes d'analyse défendus, à l'efficacité des techniques mises en oeuvre. Néanmoins, si la technicité, indispensable à l'organisation matérielle de la preuve, permet de discriminer en raison l'exercice scientifique, comment expliquer qu'un procédé d'échange et de régulation sociale soit capable, comme ici, de produire cette différenciation ?

PEERBAYE Ashveen (GAPP, Cachan) *peerbaye@sociens.ens-cachan.fr*
RTF 29 / Session 2 / Salle H 105 / Mar 17 h 00

Les plateformes technologiques en sciences de la vie, entre bricolage et innovation

La présente communication s'intéresse au phénomène d'émergence des plateformes technologiques dans les sciences de la vie, et à ses conséquences scientifiques et organisationnelles. L'enquête est basée sur l'analyse du recensement des plateformes technologiques en sciences de la vie entrepris en 2001 par le CEA, l'INSERM, l'INRA et le CNRS, ainsi que sur des entretiens approfondis menés auprès de responsables des plateformes recensées, et des dirigeants d'entreprises privées ayant une activité de plateforme technologique dans le domaine des biotechnologies. Les options théoriques retenues sont à la croisée d'une sociologie de la production scientifique en termes de « reconfigurations » (Knorr-Cetina, Hilgartner, Callon, etc.) et de cycles de vie des assemblages instruments-connaissances-compétences (Cambrosio, Fujimura, etc.) ; d'une analyse des dispositifs de « recherche-technologie » (Joerges, Shinn) ; ainsi que d'une réflexion sur les conséquences en termes de design organisationnel des micro-régulations et des activités de « bricolage organisationnel ». On montre que selon l'état de la technique, le degré de stabilisation des connaissances, et le caractère routinisé ou ésotérique des compétences mises en jeu, la forme organisationnelle et le type de biens produits par une plateforme sont appelés à se modifier, confirmant ainsi l'idée d'un « cycle de vie » de ces assemblages. On assiste également à l'émergence de collectifs nouveaux, rassemblant scientifiques, industriels et intermédiaires, qui s'attachent à résoudre les problèmes de gestion des plateformes en inventant de nouvelles règles et procédures d'évaluation, et en proposant également des innovations organisationnelles. Les analyses montrent également l'influence des « cultures épistémiques » sur les négociations et la construction des règles d'accès. Cette influence s'exprime à travers le rôle structurant des petites décisions (micro-règles) pendant l'exploration des options organisationnelles, et a un impact plus large sur le modelage des relations science-industrie, et des politiques de la science.

COMMENT Sandrine (U. de Genève (Suisse)) *sandrine.comment@socio.unige.ch*
RTF 29 / Session 3 / Salle H 105 / Mer 14 h 30

Diffusion de la culture scientifique : Évaluation du public de la « Nuit de la Science »

Si la vulgarisation scientifique constitue une passerelle qui relie le monde scientifique avec le monde « profane », la Nuit de la Science, manifestation organisée par le Musée d'Histoire des Sciences de la ville de Genève, fait partie de ces nombreux événements qui ont su faire passer la science du monde des savants à celui de l'espace public. En effet, cette manifestation consiste en une pléthore d'activités construites, créées et imaginées pour le public, des échanges en groupe ou en tête-à-tête entre le public et les scientifiques ou entre les scientifiques et le public avec chaque année, l'ambition voire le souci de rendre ce public non seulement conscient mais surtout actif sur des sujets, des thèmes qui concernent tout le monde. Cette communication a pour but de soumettre à la discussion les résultats et questionnements consécutifs de l'évaluation faite du public des manifestations de culture scientifique telle que la Nuit de la Science. Est-ce que de telles enquêtes nous permettent de tester l'hypothèse qu'un nouveau jeu culturel s'installe dans l'espace public avec la vulgarisation comme point de bascule de l'émancipation du citoyen dans la culture scientifique ? Est-il possible de démontrer que le public n'est plus simplement public mais acteur de cette « communication scientifique » ? Deux modalités d'enquête ont été mises en œuvre pour atteindre les buts de l'évaluation du public : un volet quantitatif (par questionnaire) et un volet qualitatif (par entretien). Ces deux approches se basent sur des parties communes (aux questionnaires et au guide d'entretien) et des parties propres qui permettent de tirer parti de la spécificité de chacune des modalités. Cette double approche permet d'exploiter la complémentarité des méthodes, chacune étant adaptée à la compréhension d'aspects particuliers relatifs aux visiteurs, public de profanes ou autres, et à leur perception de la Nuit de la Science.

CRETTAZ VON ROTEN Fabienne (Observatoire EPFL Science, Politique et Société, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (Suisse)) *fabienne.crettazvonroten@epfl.ch*
RTF 29 / Session 3 / Salle H 105 / Mer 14 h 30

Les Suisses face à la science et aux institutions

Le modèle de l'instruction publique (deficit model) qui caractérisait la relation entre sciences et société après la seconde guerre mondiale, a été remplacé par le modèle du débat public qui postule une communication bidirectionnelle entre sciences et société (Callon 1999). Pour un fonctionnement optimal de ce modèle, il est nécessaire d'étudier la relation entre sciences et société et donc de comprendre ce que le public espère et désire des sciences et quels sont les déterminants de ces attitudes. Des déterminants ont été mis à jour, mais d'autres pistes peuvent être explorées. Cette communication cherche à analyser les relations entre l'attitude envers les sciences et la confiance dans les institutions, en particulier dans les institutions politiques. Les résultats d'une enquête suisse (2001) montrent que la relation entre sciences et société y est globalement positive et que la confiance dans les institutions est très hétérogène. L'analyse simultanée de ces deux indicateurs révèle que la confiance dans les institutions est effectivement un déterminant de l'attitude envers les sciences. La confiance dans la justice et la politique est plus rarement liée à l'attitude envers les sciences, alors que la confiance dans les grandes entreprises, la presse et les églises l'est plus fréquemment. La nature de ces relations significatives, linéaires et non-linéaires, amène à formuler certaines questions générales.

DELOUVÉE Sylvain (Lab. de psychologie environnementale, U.Paris V) *sylvain.delouvee@psycho.univ-paris5.fr*
RTF 29 / Session 3 / Salle H 105 / Mer 14 h 30

Pluralité des perceptions et usages de la « psychologie sociale » à travers des forums de discussion

Situation paradoxale : il n'y a jamais eu autant d'équipes de psychologie sociale dans les universités françaises ; jamais eu autant d'ouvrages de psychologie sociale de langue française chez les libraires ; jamais eu autant de revues consacrées à la psychologie sociale. Et cependant, la psychologie sociale a toujours autant de mal, semble-t-il, à pénétrer le champ culturel, comme si elle n'avait pas de place dans les médias entre une psychologie plus ou moins médicalisée et une sociologie plus ou moins politisée. Les forums de discussion Usenet, espaces thématiques communautaires qui permettent d'échanger de très nombreuses informations sous forme de discussions en temps différé, ont servi de support pour interroger la diffusion de la psychologie sociale auprès du grand public. Fin 2001 plus de 700 millions de messages parmi 35 000 catégories ont été rachetés et centralisés par le moteur de recherche Google pour devenir le service « Google Groups ». Nous avons interrogé ces archives à l'aide de trois clefs : psychosociologie, sociopsychologie et psychologie sociale. 498 messages de mai 1992 à juin 2003 provenant de 110 catégories différentes ont été récupérés. Dans un premier temps ceux-ci ont été nettoyés afin de ne retenir que 428 messages pertinents pour notre analyse. Devant le nombre considérable d'informations, le logiciel Prospéro a été utilisé pour appréhender les perceptions et usages de la psychologie sociale dans ces forums.

HABIB Marie-Claire (Cité des sciences et de l'industrie) *mc.habib@cite-sciences.fr*
RTF 29 / Session 3 / Salle H 105 / Mer 14 h 30

Les Français et leurs curiosités en matière de science

La communication présentera l'analyse de données d'une enquête réalisée en 2002 auprès d'un échantillon représentatif composé de 1070 individus. Ces analyses statistiques décrivent les dispositions des Français et leurs manières d'envisager ou de déclarer leurs intentions de développer des connaissances. Une liste de 32 domaines scientifiques est proposée. Une typologie en huit classes des centres d'intérêts scientifiques et techniques donne lieu à une interprétation des principales tendances observées. Les évolutions constatées depuis 1991 sont évoquées. L'affirmation d'une volonté de développer des connaissances dans un ou plusieurs domaines est considérée comme l'indice d'une curiosité scientifique où la spécialisation cède le pas à l'éclectisme. Par exemple, la physique et la chimie sont rarement citées comme domaine de préférence; le sort réservé à la médecine, à la biologie ou à la botanique diffère car ces domaines de prédilection révèlent à ceux qui se sentent éloignés des modes de construction des savoirs académiques la possibilité de dépasser des résistances héritées du système scolaire. Cette approche, à la différence des enquêtes d'opinion, permet d'entrevoir comment s'établissent des liens entre des pratiques scolaires, et des pratiques culturelles afin de réhabiliter l'ensemble des pratiques de connaissance qui partent de l'expérience des publics en prenant en compte leurs manières de traduire en actes leur curiosité. Ainsi, dans d'autres contextes, la sociabilité des pairs, les préoccupations quotidiennes, des raisons pratiques et concrètes (la maladie des proches, l'éducation des enfants, l'introduction d'innovations techniques au domicile ou au travail) favorisent l'accès à des domaines de connaissance techniques ou scientifiques.

KURATH Monika (ETH Zürich and University of St.Gallen (Suisse)) *monika.kurath@collegium.ethz.ch*
RTF 29 / Session 3 / Salle H 105 / Mer 14 h 30

Debating biotechnology: Science in the university/industrial complex

Cooperations between science and industry are becoming an important topic within scientific and public debates on biotechnology. Since the early seventies, this forms have become more and more important, supported by political, economical, scientific and social developments. In particulare in the US about 10% of all expenses in research and development are based on industrial funds. Based on a theoretical background within science, technology and society studies and the concept of Thomas Kuhn's description of scientific revolutions, this paper aims to illustrate the consequences of the growing commercialisation of academic research on the scientific community. How are the scientific discourse and the perception of the scientific community in public debates on technology influenced by the university/industrial complex ? This questions have been analyzed with 69 qualitiative interviews with main stakeholders in the debates on biotechnology in Switzerland and in the US and a case study on the controversy around the Quist/Chapela article about transgenic DNA found in traditional maize landraces in Mexico, in the scientific magazine Nature (Quist, David; Chapela Ignacio H. (2001): Transgenic DNA introgressed into traditional maize landraces in Oaxaca, Mexico. Nature 414, p. 541-543.) As a result, this paper shows that the image of science in the public has been damaged by the increasing cooperations between science and industry. In the public perception scientists and their research topics are increasingly associated with commercial interests. Meanwhile the reputation of science as an institution and an independant and neutral actor in society is eroding. Also the traditional scientific ethos, to work for humanity with a strictly rational and objective methodology, which is the legitimation of the autonomy of science, is being damaged by conflicts of interest. This fact leads to a different perception of scientists in public debates.

BOUVIER Alban (U. Aix-Marseille I, Institut Jean Nicod) *bouvier.alban@wanadoo.fr*
RTF 29 / Session 4 / Salle H 105 / Mer 17 h 00

Quelle est la nature de l'engagement dans une école scientifique ou philosophique? Une analyse d'épistémologie sociale

Kuhn a introduit l'idée que l'on ne pouvait comprendre le progrès scientifique, dans sa « tension essentielle » entre tradition et innovation, que si l'on pensait les révolutions scientifiques comme à la fois, d'un côté, des changements brusques et radicaux de perspectives perceptuelles et/ou conceptuelles introduisant de nouveaux paradigmes dans la résolution des problèmes et, de l'autre, des recompositions de communautés de chercheurs. Les membres de ces communautés sont engagés (committed), dit Kuhn, à l'égard des croyances du groupe et cet engagement seul garantit la fécondité cumulative de la nouvelle perspective au point qu'on peut même parler d'une valeur du « dogme » en période dite « de science normale », i.e. entre deux révolutions. De façon implicite ou explicite, alors qu'il semblait dépassé à la fois par le mouvement interne de l'épistémologie ou celui de la sociologie des sciences, le modèle de Kuhn revient aujourd'hui au centre d'une certain nombre de discussions tant d'histoire et de sociologie des sciences (Mara Beller, Quantum Dialogue, 1999) que d'épistémologie sociale (Margaret Gilbert, Sociality and Responsability, 2000). L'analyse de Kuhn peut être remise en question tant au niveau de sa clarté conceptuelle (Gilbert) que de sa pertinence empirique (Beller). Qu'est-ce, en effet, exactement qu'un engagement de groupe (group's commitment) en sciences ou en philosophie?

DECEUNINCK Pierre (U. Strasbourg I) *pierre.deceuninck@voila.fr*
RTF 29 / Session 4 / Salle H 105 / Mer 17 h 00

Sociologie d'un laboratoire de recherche sur le changement climatique : Une institution entre science, pouvoir et société

Kuhn a introduit l'idée que l'on ne pouvait comprendre le progrès scientifique, dans sa « tension essentielle » entre tradition et innovation, que si l'on pensait les révolutions scientifiques comme à la fois, d'un côté, des changements brusques et radicaux de perspectives perceptuelles et/ou conceptuelles introduisant de nouveaux paradigmes dans la résolution des problèmes et, de l'autre, des recompositions de communautés de chercheurs. Les membres de ces communautés sont engagés (committed), dit Kuhn, à l'égard des croyances du groupe et cet engagement seul garantit la fécondité cumulative de la nouvelle perspective au point qu'on peut même parler d'une valeur du « dogme » en période dite « de science normale », i.e. entre deux révolutions. De façon implicite ou explicite, alors qu'il semblait dépassé à la fois par le mouvement interne de l'épistémologie ou celui de la sociologie des sciences, le modèle de Kuhn revient aujourd'hui au centre d'une certain nombre de discussions tant d'histoire et de sociologie des sciences (Mara Beller, Quantum Dialogue, 1999) que d'épistémologie sociale (Margaret Gilbert, Sociality and Responsability, 2000). L'analyse de Kuhn peut être remise en question tant au niveau de sa clarté conceptuelle (Gilbert) que de sa pertinence empirique (Beller). Qu'est-ce, en effet, exactement qu'un engagement de groupe (group's commitment) en sciences ou en philosophie?

MILARD Béatrice (CERS- U. Toulouse-Le Mirail.) *milard@univ-tlse2.fr*
RTF 29 / Session 4 / Salle H 105 / Mer 17 h 00

L'échelle pragmatique des textes scientifiques

Sur la base d'un corpus de publications en sciences humaines et sociales, mon objectif est de mettre en évidence les ancrages sociaux des activités cognitives repérables dans ces textes. Plus précisément, il s'agit de se demander dans quelle mesure on retrouve, dans les textes publiés, les différents niveaux d'actions de la recherche scientifique (les auteurs, le système de publication dans des revues, les appartenances disciplinaires, l'inscription dans des traditions de recherche…). Comment s'organisent ces différents niveaux d'action ? Il m'est apparu que ceux-ci pouvaient se décliner en une sorte d'échelle pragmatique correspondant à différentes expériences des textes ou, plus justement, à différents niveaux d'examens des conditions de production et de réception de ces discours. Ainsi, par exemple, le système constitué par les revues, les auteurs et les références des articles du corpus signale l'existence de réseaux d'acteurs et d'actants. De même, les textes en tant que supports graphiques sont l'objet d'enjeux de communication codés, réglés et normés par la mise en forme graphique. Par ailleurs, la progression du discours, les raisonnements sont bien souvent subordonnés à des formes d'implicites et de compromis avec le lecteur potentiel ou à venir. Inscrite dans le champ d'une sociologie cognitive, l'intérêt d'une telle perspective est de proposer une approche complémentaire aux études plus classiques qui observent la prégnance des cadres sociaux sur les savoirs produits puisque, à l'inverse, l'objectif est d'aborder les activités scientifiques dans leur dimension cognitive pour en dégager les ancrages sociaux. Plus précisément, il s'agit de proposer une grille d'analyse des textes scientifiques qui permet de mieux comprendre leur place dans l'activité de recherche en les considérant comme de réelles « situations sociales ».

PONTILLE David (CERTOP, Toulouse) *pontille@univ-tlse2.fr*
RTF 29 / Session 4 / Salle H 105 / Mer 17 h 00

De l'innovateur au travailleur : les déplacements de l'auteur scientifique

Assez spontanément, on envisage la notion d'auteur scientifique dans une acceptation qui la relie aux mondes de l'art : l'activité scientifique est perçue comme le lieu où les chercheurs sont des innovateurs qui réalisent des œuvres textuelles ou techniques. Simultanément, la pratique scientifique s'apparente de plus en plus au travail industriel avec son cortège de réglementations, de standardisations et de procédures. Cette dualité met en relief une fluidité des frontières entre les régimes de l' » œuvre » et du « travail » tels que les concevait Arendt : tout travail tend à se désigner comme la production d'une œuvre (individuelle ou collective), et simultanément les œuvres sont de plus en plus décrites comme le résultat d'un travail. En prenant appui sur une étude de cas qui relate une tentative récente de refonte de l'auteur en sciences biomédicales, l'objectif est de saisir les articulations qui sont réalisées entre ces catégories dans les activités concrètes. L'enjeu est d'appréhender les dimensions pragmatiques et morales de l'auteur scientifique qui se mettent en place actuellement. Cette perspective permettra d'interroger une dimension fondamentale de la notion d'auteur : celle de responsabilité. Questionner les rapports de la notion d'auteur à l'action sera également l'occasion de faire converger des enjeux transversaux à la sociologie des sciences et la sociologie du travail.

VASSEUR Olivier (ONERA) *olivier.vasseur@club-internet.fr*
RTF 29 / Session 4 / Salle H 105 / Mer 17 h 00

L'image dans les revues technoscientifiques

Les relations qu'entretiennent l'image et la technoscience ne peuvent laisser indifférent le monde technoscientifique, grand pourvoyeur et consommateur d'images, compte tenu de l'importance du rôle du « voir ». L'objectif de cette communication est de souligner l'usage et l'influence de l'image dans le monde technoscientifique au travers de l'analyse de publications scientifiques relevant des sciences appliquées. Cette analyse étayée par des mesures quantitatives de paramètres descriptifs de la typologie des images s'intéresse également aux relations de l'image technoscientifique avec le texte associé. Par la comparaison des images publiées au sein d'une revue (Journal of the Optical Society of America) sur une période de 30 ans, il s'agit également d'observer les mutations de l'image et les modifications du processus de communication qui en résulte. Enfin, nous mettons en évidence qu'une démarche descriptive de l'image permet de comparer diverses revues et d'introduire une classification de celles-ci. L'étude de l'usage de l'image scientifique au sein des revues de sciences appliquées permet de réinterroger le falsificationnisme de Popper dans le cadre de la science normale de Kuhn. De plus, l'image technoscientifique constitue, pour le sociologue, un moyen d'apprécier le contenu scientifique des thèses exposées et les contingences du social sur le discours scientifique. En définitive, l'analyse des informations scientifiques mises en image montre les évolutions du regard scientifique et nous permet de mettre en évidence les bénéfices d'une synergie entre sciences exactes et sciences humaines pour une meilleure utilisation de l'image au service d'une construction rationnelle de la technoscience.

ASSEGOND Christèle (Lab. Ville, Société, Territoire/Dynamiques Sociales Urbaines, U. de Tours) *christele.assegond@laposte.net*
RTF 29 / Session 6 / Salle H 105 / Ven 16 h 30

Les conditions historiques d'appropriation d'un savoir scientifique par une profession : l'exemple de la stéréotomie dans le métier de tailleur de pierre

La réflexion que nous nous proposons de présenter est issue d'une thèse de doctorat récemment soutenue portant sur les usages sociaux et techniques du savoir géométrique et de la stéréotomie (géométrie appliquée à la coupe des pierres) dans le métier de tailleur de pierre. Les conditions historiques d'appropriation-production de ces techniques graphiques spécifiques (en lien avec un savoir géométrique) sont dépendantes des rapports, souvent conflictuels, entre théorie et pratique, abstrait et concret, entre science et technique. L'approche socio-historique de la genèse et de l'histoire de stéréotomie et de son appropriation par le groupe professionnel des tailleurs de pierre met en évidence la nature des tensions entre ces pôles. Les efforts de mathématisation et de codification qui trouvent leur aboutissement dans la géométrie descriptive, visent explicitement à produire une « science » universelle apte à dépasser les usages et traditions en vigueur dans les professions concernées. Les 16^{e} et 17^{e} siècles voient, en effet, s'affirmer le pouvoir classant et discriminant du savoir géométrique. L'appropriation de la stéréotomie se pose alors explicitement comme un enjeu de pouvoirs entre catégories concurrentes. Les conflits perceptibles autour du travail de définition de la stéréotomie sont des expressions concrètes de la violence de ces concurrences (entre profession de tailleurs de pierre, d'architectes, et d'ingénieurs), des tentatives pour monopoliser le marché du travail de l'expertise technique. Ce travail, qui passe par la mathématisation et la rationalisation des techniques graphiques, participe concrètement à la structuration de collectifs en quête de légitimité ainsi qu'a des stratégies collectives de promotion sociale.

BABOU Igor (ENS, LSH Lyon) *igor.babou@wanadoo.fr*
RTF 29 / Session 6 / Salle H 105 / Ven 16 h 30

Vers une théorie des composites : objets, relations et normes en bibliothèque

Comment problématiser les relations entre objets et pratiques du savoir dans un lieu où s'affrontent avec une égale légitimité la nécessité d'une permanence des formes d'inscription du savoir, et un processus de transformation des pratiques professionnelles liée à des technologies ? Une bibliothèque universitaire est en même temps un lieu de conservation d'une structure des formes du savoirs, et un espace professionnel particulièrement sensible à l'évolution des technologies de l'informatique. S'y affrontent des logiques parfois contradictoires : pratiques professionnelles, normes, interactions institutionnelles, innovations technologiques, rapport au public et matérialité des supports. La permanence des formes du savoir disponibles et des pratiques académiques y est rendue possible par un état lui-même sans cesse mouvant des médiations sociales, sémiotiques, et matérielles. C'est la dimension composite de ces médiations que nous avons cherché à conceptualiser en observant les pratiques des professionnels dans la bibliothèque de l'ENS Lettres et Sciences Humaines de Lyon. Dans le cadre d'une approche qui combine sémiotique et ethnographie, nous avons mené des entretiens (du magasinier à la conservatrice), pratiqué une collecte de documents, et analysé l'ensemble du dispositif : la notion de « composite » qui exige qu'on traite avec une égale attention des objets, des relations, et des normes nous a permis de mieux comprendre ce qui était en jeu dans l'informatisation en cours, au-delà de la question des usages à proprement parler.

BENNINGHOFF Martin (Observatoire Science, Politique et Société, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse))
Martin.benninghoff@epfl.ch

RTF 29 / Session 6 / Salle H 105 / Ven 16 h 30

Les agences de moyens : réponses à la « demande » et légitimité

Cette communication aborde la question de la « demande sociale » et de sa traduction dans le champ scientifique. Des études ont montré que les « agences de moyens », tel que le Fonds national suisse de la recherche scientifique, sont au cœur de ce processus de traduction (Braun 1993 ; Godin et al. 2000). Ces « agences », constituées en majorité par des scientifiques, ont la particularité d'être financées par l'Etat et de soutenir la recherche. Pour ces raisons, elles ont une position sociale dite « intermédiaire » entre l'Etat et le champ scientifique. L'étude de leur pratique permettrait de saisir la dynamique des rapports de force et de sens entre les champs politique et scientifique et l'évolution de ceux-ci. La question abordée dans cette communication est la suivante : face à des demandes sociales, comment se construit la légitimité de ces « agences » ? Le cadre théorique est celui de l'analyse dite « cognitive » des politiques publiques (Faure et al. 1995 ; Muller et Surel 1998). La méthode utilisée repose sur une analyse de discours qui vise à rendre compte des thèmes abordés, débattus et finalement sélectionnés par l'agence de moyens ainsi que des registres de justification qui visent à rendre légitime son action. Cette communication analysera la manière dont le Fonds national suisse de la recherche scientifique a élaboré, en réponse à une « demande sociale », un nouvel instrument de financement de la recherche publique : les pôles de recherche nationaux.

DAGIRAL Éric (LATTS, ENPC, UMLV) *eric.dagiral@univ-mlv.fr*

RTF 29 / Session 6 / Salle H 105 / Ven 16 h 30

L'administration électronique : conception et usages des nouveaux services

Notre proposition porte sur le thème des usages des techniques dans le cadre de l'administration électronique, qui caractérise la phase actuelle de la modernisation administrative, par l'intégration croissante de technologies de l'information et de la communication - au premier rang desquels l'internet. L'introduction de nouveaux outils de communication et de gestion reconfigure profondément la relation entre l'administration et l'administré. Les transformations de la relation de service sont étudiées tant du point de vue de l'usager-citoyen que du point de vue du travail de l'agent, tous deux étant confrontés à l'utilisation de l'informatique. De l'acceptation ou du refus de l'usager dépend très largement la réussite de « l'électronisation » de l'administration : la complexité des connaissances requises, l'évolution et la variété des modalités de contact (guichet, courrier, téléphone, mail), d'aide et d'information sont à prendre pleinement en compte. Nous nous attachons donc autant à saisir la conception de nouveaux services que la prise en compte des usages de ces services (réception), dans le cadre des projets (Copernic) en cours au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie qui constitue notre terrain d'enquête. Nous traiterons ici du cas du télépaiement de l'impôt sur le revenu, qui constitue la plus vaste procédure en place actuellement. Pour notre étude, nous recourrons notamment à l'observation du travail en situation (plusieurs terrains) ainsi qu'à de nombreux entretiens (agents et usagers), à l'étude des interactions (physique, téléphonique, par mail), en constituant des corpus d'échanges et des enregistrements téléphoniques (analyse de conversation). Cette variété de méthodes est augmentée du traitement statistique des « traces d'usage » informatiques (logs) issues du suivi des parcours des usagers internautes, pour permettre une analyse fine des usages de ces services (nous traiterons particulièrement cet aspect méthodologique).

LAFAY Marina (Lab. POPINTER, U. Paris V) *marina.lafay@paris5.sorbonne.fr*

RTF 29 / Session 6 / Salle H 105 / Ven 16 h 30

Représentations et enjeux autour d'innovations technologiques dans le cadre d'une coopération décentralisée entre la France et le Mali

Nos recherches doctorales consistent en une étude des représentations et des stratégies qui guident les projets de développement du jumelage « Allier-Niafunké », ONG de coopération décentralisée qui existe depuis 15 ans entre un département français et un cercle du Nord Mali (région de Tombouctou). Par le biais de cette coopération, de nombreuses techniques ont été implantées dans le cercle de Niafunké et ce, dans différents domaines. Les plus nombreuses concernent le domaine de l'agriculture et de l'hydraulique avec l'installation de périmètres irrigués et équipement en grosse moto pompes, système de vis d'Archimède…, installation de petites pompes dans les puits, élaboration d'adduction d'eau, formations aux techniques de maraîchage… Dans le milieu médical, à plusieurs reprises, des collaborations et formations ont eu lieu, ainsi que des dons de matériels divers, tel récemment un appareillage d'échographie portatif… De nombreux villages ont été équipés en moulins à mil et riz, en batteuses. Plus récemment les mairies du cercle de Niafunké, ainsi que les divers services administratifs ont été équipés en ordinateur, et les employés sont venus récemment en formation en France. Un poste Internet a été installé, et actuellement un projet de télécentre est en cours. Nous pensons qu'il serait intéressant de rendre compte de l'usage et de la réception des innovations techniques. En effet du choix de ces dernières jusqu'à leur réception par les populations, des représentations et des enjeux guident les partenaires et viennent parfois compromettre la bonne réussite du projet. Par innovations, nous retenons la définition proposée par Jean Pierre Olivier de Sardan : « toute greffe de techniques, de savoirs ou de modes d'organisations inédits sur des techniques, savoirs et mode d'organisations en place ».

TORNATORE Jean-Louis (SHADYC, EHESS) *jl.tornatore@free.fr*

RTF 29 / Session 6 / Salle H 105 / Ven 16 h 30

Quand la technique devient patrimoine. Mines et hauts fourneaux à l'épreuve du travail de mémoire

L'émergence de la catégorie du patrimoine industriel, dans les années 1970, procède en partie de la volonté de revenir sur la « bifurcation esthétique » (Auroux) héritée du siècle industriel et de réhabiliter « la culture technique et la culture du travail » comme part légitime de « la culture générale des honnêtes gens » (Bergeron). Elle s'inscrit donc dans la perspective du plaidoyer pour une prise de conscience du sens des objets techniques et de leur « réalité humaine » qui sous-tend le maître ouvrage de Simondon. Force est pourtant de constater que l'existence des objets du patrimoine technique ne va pas de soi, en tant qu'ils réagissent mal aux procédures classiques de la mise en patrimoine. À partir de l'examen du processus de mise en patrimoine d'objets techniques emblématiques de l'activité minière et sidérurgique en Lorraine (un haut fourneau, un carreau minier), je voudrais montrer que ces nouvelles scènes se font l'écho de ce partage historique entre la culture et les techniques – quand elles ne le reproduisent pas. En témoignerait précisément une tension entre deux catégories d'acteurs susceptibles de s'engager dans la défense post-industrielle de tels objets : historiens (des techniques, spécialistes en histoire économique et sociale) et représentants

du monde des technosciences et de l'industrie (cadres, ingénieurs ou agents de maîtrise). Si les premiers y voient la matière pour « une autre histoire du travail » (Woronoff), les seconds tendent à pérenniser une conception linéaire du progrès technique consacrée à la célébration du génie technique de l'homme et, conjointement, de cultures de métier ou d'entreprise. Le geste par lequel la technique devient patrimoine contribuerait-il à la formalisation d'une mémoire pacifiée du monde industriel et à la valorisation d'un capital certes culturel, mais neutralisé ?

COLLINET Cécile (GEPECS, U. Paris IV, U. Paris V) *CECOLLINET@aol.com*
RTF 31 et RTF 29 / Session 6 / Salle B 104 / Ven 16 h 30
Connaissances scientifiques et actions pratiques chez des professionnels du sport
Voir RTF 31 : session jointe RTF 29 – RTF 31

TERRAL Philippe (Equipe « Sports, Organisations, Identités », LARAPS, S.T.A.P.S. Toulouse) *terral@cict.fr*
RTF 31 et RTF 29 / Session 6 / Salle B 104 / Ven 16 h 30
Les variations entre discours de justification et discours d'explicitation des entraîneurs sportifs et enseignants d'EPS concernant la construction des savoirs professionnels : différents rapports aux savoirs scientifiques
Voir RTF 31 : session jointe RTF 29 – RTF 31

TRABAL Patrick (Lab. Sport & Culture, U. Paris X, GSPR, EHESS) *ptrabal@u-paris10.fr*
RTF 31 et RTF 29 / Session 6 / Salle B 104 / Ven 16 h 30
Les contraintes sociales de l'innovation dans l'épreuve sportive
Voir RTF 31 : session jointe RTF 29 – RTF 31

CASTELAIN-MEUNIER Christine (CADIS, EHESS) *Christine.Castelain-Meunier@ehess.fr*
RTF 33 et RTF 29 / Session 6 / Salle E 311 / Ven 16 h 30
La téléphonie mobile : entre culture de situation et subjectivité
Voir RTF 33 : session jointe RTF 29 – RTF 33

CLAIR-COALE Isabelle (CERLIS, U. Paris V) *Isabelle.clair1@libertysurf.fr*
RTF 33 et RTF 29 / Session 6 / Salle E 311 / Ven 16 h 30
Téléphone portable et entrée dans la vie amoureuse. Le cas des jeunes des quartiers populaires
Voir RTF 33 : session jointe RTF 29 – RTF 33

LE DOUARIN Laurence (U. Paris V) *lledouarin@wanadoo.fr*
RTF 33 et RTF 29 / Session 6 / Salle E 311 / Ven 16 h 30
Economie d'échange familial et modalités d'usage de l'ordinateur domestique
Voir RTF 33 : session jointe RTF 29 – RTF 33

LEJEALLE Catherine (CERLIS, U. Paris V) *clejeall@hotmail.com*
RTF 33 et RTF 29 / Session 6 / Salle E 311 / Ven 16 h 30
Le téléphone portable dans la relation amoureuse naissante
Voir RTF 33 : session jointe RTF 29 – RTF 33

LELONG Benoît (FTRD, DIH, ISS) *benoit.lelong@rd.francetelecom.com*
RTF 33 et RTF 29 / Session 6 / Salle E 311 / Ven 16 h 30
Nouvelles technologies, savoir-faire, et rôles familiaux
Voir RTF 33 : session jointe RTF 29 – RTF 33

MARTIN Corinne (CREM Metz) *corinne.martin@iut.univ-metz.fr*
RTF 33 et RTF 29 / Session 6 / Salle E 311 / Ven 16 h 30
Les usages du téléphone portable dans les familles contemporaines : entre autonomie et contrôle social
Voir RTF 33 : session jointe RTF 29 – RTF 33

METTON Céline (EHESS, Lab. Usages de France Telecom) *mettonceline@yahoo.fr*
RTF 33 et RTF 29 / Session 6 / Salle E 311 / Ven 16 h 30
Pré-adolescents et usages des nouveaux outils de communication : autonomie et modalités de sociabilité
Voir RTF 33 : session jointe RTF 29 – RTF 33

REY Claudie (VST-DSU, U. de Tours) *sitnikoff@univ-tours.fr*
SITNIKOFF Françoise (VST-DSU, U. de Tours) *sitnikoff@univ-tours.fr*
RTF 33 et RTF 29 / Session 6 / Salle E 311 / Ven 16 h 30
TIC et travail à domicile : l'effacement des frontières du privé et du professionnel
Voir RTF 33 : session jointe RTF 29 – RTF 33

RTF 30 : Sociologie de la gestion

BUISSON FENET Hélène (LEST) *helene.fenet@wanadoo.fr*
RTF 30 / Session 1 / Salle D 105 / Mar 14 h 30

« Booster Antonin Artaud sans plomber Blaise Pascal » : analyse d'outil de gestion visant l'équilibre concurrentiel entre établissements scolaires

Depuis juin 2003, une académie-pilote gère l'affectation des collégiens en seconde générale et technologique au moyen du logiciel PAM (Préaffectation Automatique Multidossiers). L'objectif affiché est celui de la modernisation procédurale : en rationalisant le traitement des inscriptions en lycée depuis les secrétariats administratifs des collèges, on raccourcit les délais d'attente imposés aux familles et on assure la neutralité dans l'encodage des dossiers. Il s'agit aussi de mettre fin à la « foire d'empoigne » qui, chaque année, oppose les proviseurs des lycées d'élite des deux grandes villes de l'académie pour s'attribuer les dérogations à la carte scolaire les plus prometteuses en termes de résultats au baccalauréat. Mais l'application plus stricte de la sectorisation n'est pas sans générer de possibles effets pervers, sur un marché scolaire où la part de l'enseignement privé va croissant. Cette communication analyse, à partir d'une description de l'application de PAM, comment les services rectoraux et académiques impliqués vont produire un équilibre concurrentiel acceptable entre les différentes catégories de lycée. Comment des acteurs administratifs aux logiques d'action sécantes mais non superposables, coordonnent-ils dans le cadre de PAM les contraintes de leur service de référence et les marges de manœuvre dont chacun d'eux dispose ? Et dans quelle mesure l'outil de gestion est-il légitime auprès des établissements pour incarner une régulation « douce » de l'équité par l'égalité ? Une ethnographie du travail administratif et une série d'entretiens ex post auprès des proviseurs de trois lycées au profil social contrasté permettront de rendre compte de l'ordre scolaire négocié autour, et au travers de ce logiciel.

CLEACH Olivier (Groupe de Recherche en Sciences sociales) *ocleach@wanadoo.fr*
METZGER Jean-Luc (France Télécom RetD, LSCI-GRIOT) *jeanluc.metzger@rd.francetelecom.com*
RTF 30 / Session 1 / Salle D 105 / Mar 14 h 30

Les dispositifs de gestion : entre efficacité, légitimité et construction de collectifs. L'exemple du télétravail et du télé-enseignement

La présente communication précise le sens des notions de télétravail et de télé-enseignement, notamment, en soulignant l'importance de la distance et de la mobilisation des technologies de l'information et de la communication. Puis elle montre en quoi ces deux modalités (de travail et d'apprentissage) peuvent bien être considérées, a priori, comme des dispositifs de gestion, en particulier, parce qu'elles visent à rationaliser des activités. Enfin, la communication, en s'appuyant sur deux séries d'études empiriques, souligne combien, dans la réalité, s'affrontent deux conceptions : une vision instrumentale, impulsée par les décideurs institutionnels, pour qui ces dispositifs sont un moyen de répondre aux pressions temporelles et environnementales, de rechercher une plus grande flexibilité des activités et des économies ; une vision des utilisateurs pour qui le télétravail et/ou le télé-enseignement sont d'abord perçus (au moment de l'engagement dans ces pratiques) comme un moyen de gérer au mieux les différents temps sociaux (notamment l'articulation vie privée, vie professionnelle), permettant ainsi d'optimiser le temps consacré à l'activité professionnelle. Ainsi, en analysant la manière dont ces deux conceptions se confrontent dans plusieurs situations empiriques, la communication précise dans quelle mesure ces dispositifs de gestion, dont la légitimité ne s'acquiert qu'au vu des résultats, s'inscrivent dans un processus de rationalisation des activités professionnelles, par le biais de l'informatisation et des NTIC. Elle examine, tout particulièrement, de quelle manière, en brouillant les frontières de l'organisation, la mise en œuvre de ces dispositifs de gestion pose la question de l'articulation des temps sociaux et de la construction des compétences (individuelles et collectives).

KESSOUS Emmanuel (Lab. « Usages, Créativité, Ergonomie », France Télécom RetD) *emmanuel.kessous@rd.francetelecom.com*
MOUNIER Céline (Lab. « Usages, Créativité, Ergonomie », France Télécom RetD) *emmanuel.kessous@rd.francetelecom.com*
RTF 30 / Session 1 / Salle D 105 / Mar 14 h 30

La mise en place d'un progiciel de CRM dans une entreprise de service

Nous proposons d'analyser l'impact d'un Progiciel de gestion de la relation clients dans une grande entreprise de service. Ce « module » remplace des applications concernant la gestion des réclamations, la vente, le soutien technico-commercial, et l'accueil téléphonique. Il faciliterait les échanges et permettrait une extension de la rationalisation du travail des acteurs en lien avec les clients. Son but est aussi d'unifier le système d'information commercial des vendeurs auparavant séparés entre deux collectifs (le haut et le bas de marché) et deux applications. L'outil permettrait enfin la remontée en temps réel d'une information consolidée au niveau décisionnel. L'entreprise doit ainsi devenir plus flexible et plus réactive. Notre contribution repose sur une enquête de terrain. Elle met l'accent sur les conditions d'appropriation par les utilisateurs d'un dispositif dont une partie de la plus-value leur échappe, mais également sur les évolutions organisationnelles qu'implique une transformation du système d'information. L'étude montre que chaque groupe d'acteurs, bien que travaillant sur la même application, devient relativement plus autonome par rapport aux autres. En contrepartie, le progiciel invite à durcir les processus de vente et à expliciter les règles de travail des vendeurs et de leur soutien technique lorsqu'ils élaborent une proposition commerciale. Le « processus réclamation » est également impacté, les informations qu'il traite étant désormais partagées avec les autres acteurs en contact avec le client. D'où une plus grande responsabilisation des acteurs de la vente et à un traitement plus personnalisé des insatisfactions. Les managers voient leur activité de supervision en partie transformée, car elle devient instrumentée par des outils statistiques et s'exerce en partie à distance. Des répercussions sur l'organisation, non initialement prévues, sont également analysées.

MIGNOT-GERARD Stéphanie (CSO) *s.mignot-gerard@cso.cnrs.fr*
RTF 30 / Session 1 / Salle D 105 / Mar 14 h 30
Le rôle des dispositifs de gestion dans l'intégration des organisations universitaires
Voir résumé dans le RTF 4 session 1

TRIPIER Pierre (Lab. Printemps, U. Versailles Saint Quentin en Yvelines) *tripier.pierre@wanadoo.fr*
RTF 30 / Session 1 / Salle D 105 / Mar 14 h 30
Le sentiment de justice engendré par l'introduction d'outils de gestion « participatifs » : promesses supposées et croyances ambivalentes
Dans une de ces entreprises qui a multiplié l'application de nouveaux outils de gestion, deux faits restaient établis mais inexpliqués. Les plaidoiries devant les conseils de discipline pour faute grave avaient changé de sens depuis que l'entreprise avait introduit une gestion participative. Avant, les gens poursuivis pour détournement, plaidaient la nécessité et l'occasion. Après, les plaidoiries accusaient l'entreprise de ne pas avoir suffisamment veillé à ce que ses employés ne puissent pas voler. L'introduction, des procédures ISO 9000/2000, dans un secteur où c'est la circulation des objets et des biens qui importe, avaient plutôt dégradé le système en renforçant le patriotisme de site aux dépends de l'équilibrage du flux de circulation. Le « Sentiment de justice dans les relations sociales », de Jean Kellerhals propose des réponses : 1. Les sentiments de justice partagés guident l'action ; 2. Il s'agit de convictions très enfouies, mais très vivaces. La plaidoirie du néo-management, où l'ensemble dépend de l'action de chacun, suppose une réciprocité entre le tout et la partie. L'argument de l'appartenance à la totalité accepté, on attend que la totalité exerce son emprise. Si l'on faute, cette faute est celle de la totalité, dont on attend qu'elle soit providentielle ; 3. Le second cas marque l'importance de la forme d'introduction des procédures : si la réaction sur le contenu d'un outil de gestion guide l'action, la façon dont cet outil est introduit est jugée comme un indice de ses résultats. « Les décisions procédurales symbolisent les valeurs morales des dirigeants ».

DRAIS Eric (INRS) *eric.drais@inrs.fr*
RTF 30 / Session 2 / Salle D 105 / Mar 17 h 00
Portée des systèmes de management de la sécurité en entreprise
Les systèmes de management de la sécurité (SMS) qui se développent dans les entreprises françaises, à l'instar du management environnemental et de la qualité, ne se contentent pas d'asseoir et d'instrumenter des politiques de prévention des risques professionnels mais induisent de fortes transformations du travail. Basée sur des référentiels internationaux, la santé-sécurité apparaît comme un nouveau terrain d'application de ces normes génériques de management qui s'accompagnent notamment d'un vaste mouvement de formalisation et de mise en procédures. Conçues comme de nouvelles prescriptions, ces normes redéfinissent l'autonomie des salariés. Si elles encadrent les modes opératoires et renforcent le contrôle de l'activité, elles favorisent simultanément, par de l'accès à l'information et des formations, le développement d'un professionnalisme, déplaçant alors les frontières des jeux à l'origine des résultats de prévention (peut-être au détriment de certaines catégories d'acteurs tel l'encadrement de proximité ?). Mais dans tous les cas, ces prescriptions montrent des limites : élaborées par des experts et le plus souvent standardisées, elles s'avèrent régulièrement incompatibles avec certaines contingences d'activité de l'entreprise (marchés, équipes, etc.). Pourtant nous verrons que ces normes semblent signer l'affirmation du risque comme une technologie de gestion qui « colonise » les entreprises. La communication propose de développer ces analyses à partir d'une étude comparative de cinq SMS d'entreprises françaises de diverses tailles et secteurs d'activité, menée dans le cadre de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité).

EL GAIED Mouna (Lab. CED&PIC, U. Grenoble III) *Mouna121@yahoo.fr*
RTF 30 / Session 2 / Salle D 105 / Mar 17 h 00
La « transplantation » managériale de l'hôpital : le défi d'une communication pour la qualité…
La réforme hospitalière de 1996 a engagé les établissements de soins dans une procédure d'accréditation qui serait l'instigatrice d'une nouvelle forme de concurrence entre les deux secteurs public et privé de santé et peut être une manière masquée d'ouvrir la voie à une privatisation à long terme. Nous sommes, en même temps, appelés à découvrir les raisons profondes de l'application de la démarche qualité dans le milieu hospitalier ? Une telle démarche, fortement empreinte par une logique de marché, serait-elle applicable à ce secteur ? Par ailleurs, l'intégration de cette démarche dans le travail dépend d'une appropriation subjective par le personnel de ses principes et outils. Cette appropriation repose sur des représentations collectives rendant acceptables les priorités des décideurs. De là, nous tentons de saisir la particularité symbolique de l'hôpital et d'approcher les valeurs longtemps partagées par les professionnels hospitaliers. C'est en ce sens, que nous avons pu faire ressortir, à partir de notre enquête réalisée au Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble, un ensemble d'antagonismes entre les modes de représentation antérieurs et ceux propres à la qualité. Nous sommes, dès lors, appelés à voir dans quelle mesure tout ce qui fait sens à l'hôpital rencontre la symbolique attribuée à la démarche qualité. La communication faite autour de la démarche et en direction du personnel agit-elle sur les représentations pour les faire changer afin de rendre acceptables les changements en cours et obtenir l'adhésion des acteurs ?

FOREST Frédéric (CREDAP, U. Paris I) *fredericforest@wanadoo.fr*
RTF 30 / Session 2 / Salle D 105 / Mar 17 h 00
Vers « l'entreprise Etat » : les discours et techniques accompagnant la réforme des lois de finances
Une révolution dans l'administration en France. La LOLF ou loi organique sur les lois de finances, votée en 2001, doit bouleverser l'architecture budgétaire des ministères d'ici 2006. Dorénavant, les ministres gèreront des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance. A la clé : plus de liberté dans l'allocation des crédits pour les ministres transformés en gestionnaire, plus de pouvoir pour le Parlement et une administration plus proche du modèle des entreprises privées. Inspirée des modèles anglo-saxons, cette réforme joue sur des couples d'oppositions créant des tensions à résoudre : transparence contre opacité, culture de résultats contre culture de moyens, entreprise contre administration. Réforme technique comme celle, déjà oubliée, de la rationalisation des choix budgétaires dans les années 70 ou réforme politique ? Avec une approche critique et s'appuyant sur les discours tenus dans la presse depuis trois ans, nous montrerons que le management et les dispositifs de gestion de l'entreprise privée sont convoqués pour rendre l'Etat plus transparent et efficace. C'est une véritable tentative d'opération

symbolique qui est à l'œuvre. Dans cette optique, la LOLF et le Management doivent garantir le passage de l'Etat vers le modèle entrepreneurial. Ce transfert d'hégémonie entend remédier à la crise de la représentation nationale et de la Démocratie en permettant la réconciliation des citoyens et du politique. Et pourtant, cette réforme reste peu connue des français.

GUEISSAZ Albert (U. du Havre) *albert.gueissaz@u-paris10.fr*
RTF 30 / Session 2 / Salle D 105 / Mar 17 h 00
La rationalisation de la périphérie : les modèles de gestion appliqués aux usagers des services collectifs et aux associations relais
La rationalisation des administrations et des établissements publics ou semi-publics prestataires de services englobe de plus en plus fréquemment le public des usagers, au motif que ceux-ci doivent se comporter comme des producteurs actifs et responsables des services proposés, ainsi que des relais associatifs, auxquels on attribue un rôle charnière. Cette « rationalisation externe » s'accompagne de la propagation de cadres et de modèles de gestion qu'on applique aux usagers et aux associations, ou qu'on cherche à leur faire adopter par le biais d'une relation « contractuelle ». On s'intéressera plus particulièrement ici aux dispositifs qui visent à encadrer et à contrôler la définition et la mise en oeuvre de projets d'insertion (RMI), de projets de formation (dispositifs de retour à l'emploi), de projets de désendettement. Cette exportation de modèles de gestion à la périphérie du champ administratif ne va pas sans risques, ni sans contradictions. Ainsi, les formes de contrôle plus « gestionnaires » viennent se superposer aux formes classiques de contrôle institutionnel, plutôt qu'elles ne s'y substituent. Par ailleurs, l'adoption par le secteur public de nouvelles formes de financement liées à des « dispositifs », des programmes ciblés de durée limitée entraîne, pour les usagers comme pour les associations, des discontinuités incompatibles avec la logique de projet dans laquelle on veut les faire entrer. La communication s'appuie sur les résultats d'enquêtes menées dans l'agglomération du Havre sur les relations entre les services collectifs et les usagers ; elle met également à contribution des résultats obtenus par d'autres chercheurs.

OLRY Paul (Groupe de Recherche sur les Ressources Educatives et Culturelles, U Paris XIII, CNAM) *olry@cnam.fr*
RTF 30 / Session 2 / Salle D 105 / Mar 17 h 00
Activités professionnelles et production de normes collectives : la gestion des démarches qualité dans les GRETA
Cette contribution s'inscrit dans le cadre d'une étude commanditée par le ministère de l'éducation nationale (DESCO). Elle s'intéresse particulièrement aux effets des démarches qualité, telles qu'elles sont portées et perçues par les acteurs de la formation professionnelle. Principales questions et concepts de référence : La question essentielle traitée ici porte sur l'engagement des individus et des organisations vis-à-vis d'une démarche parfois choisie, parfois imposée par les circonstances. Il s'agit de comprendre à quel point la préoccupation de la qualité est intégrée par les acteurs. Pour l'aborder, l'étude mobilise la notion d'engagement dans l'action telle qu'elle est définie dans le cadre de l'économie des conventions (Thévenot, 2000). L'analyse a concerné neuf GRETA répartis dans toute la France, engagés dans la mise en place de démarches qualité (ISO version 1994), sous l'impulsion des recteurs. Dans chaque organisme, des interviews ont été menées auprès des représentants de toutes les catégories professionnelles. Au total, ce sont 43 personnes qui ont été enquêtées. La méthode a consisté dans une analyse de contenu thématique et par une analyse lexicale du corpus d'entretiens par le recours au logiciel ALCESTE. Les résultats produits confirment pour une part les conclusions proposées par Mispelbom-Beyer (1999). Ils mettent en évidence les spécificités des GRETA comme organisation adhocratique au sein d'une structure administrative, fonctionnant majoritairement dans l'adaptation aux procédures. Ils soulignent également l'occultation de la portée politique d'une telle démarche de production de normes, au nom même de la soumission à un système normatif externe. La rationalisation de la périphérie : les modèles de gestion appliqués aux usagers des services collectifs et aux associations relais.

YOUSFI Héla (LSCI) *halloulti@hotmail*
RTF 30 / Session 2 / Salle D 105 / Mar 17 h 00
L'importation des pratiques de gestion dans les pays émergents
L'accès à la modernité dans les pays émergents -au sens d'un accès au progrès technologique et économique- a été longtemps synonyme de rejet de modes de gestion locales traditionnels supposés inefficaces. Dès lors, il n'est pas étonnant que des manières de faire locales rattachées à un contexte culturel fondant l'identité de ces sociétés là, revêtent soudainement une importance primordiale et résistent à toute tentative de changement. Un tel constat amène à redéfinir les termes de la problématique en s'interrogeant, loin de toute opposition réductrice entre gestion moderne et traditionnelle, sur la manière la plus pertinente de concevoir la transférabilité d'outils de gestion jugés techniquement efficaces dans des contextes culturels spécifiques. Cette question est spécialement posée dans le domaine de la réforme du secteur public de ces pays. Les formes d'organisation bureaucratique de l'Etat, critiquées pour leur manque de souplesse et d'adaptation, de transparence et de responsabilité, sont appelées à se moderniser pour pouvoir garantir une croissance durable dans l'environnement international. On se propose, dans la présente communication, de tirer des enseignements à travers une expérience de restructuration de l'Office des Eaux de Tripoli au Liban. On cherchera à esquisser une piste de réflexion permettant de reconsidérer l'importation des pratiques de gestion à travers une analyse concomitante à la fois des spécificités culturelles du pays et de la manière dont les acteurs vont interagir afin de s'approprier de nouvelles formes organisationnelles.

BENEDETTO Marie (ANACT) *m.benedetto@anact.fr*
RTF 30 / Session 3 / Salle D 105 / Mer 14 h 30
Gérer la « relation client » : de la confusion dans les principes aux incohérences dans les indicateurs de performance
Cette communication analyse les évolutions organisationnelles liées à la mise en place de dispositifs de Gestion de la Relation Client (GRC ou CRM, Customer Relationship Management), en se fondant sur deux recherches menées dans deux entreprises d'assurances différentes. Dans ces deux entreprises, les travaux montrent que la mise en place de dispositifs CRM se fonde sur des principes souvent imprécis aux yeux même des initiateurs de ces changements et repose parfois davantage sur des enjeux internes que sur des enjeux externes (vis-à-vis du client, de l'environnement…). Cette imprécision dans les principes et les objectifs du CRM se traduit, dans les entreprises étudiées, par une certaine incohérence dans les transformations organisationnelles associées à la mise en place de ces dispositifs, dans le choix d'indicateurs de performance et dans les modes de valorisation du personnel « en contact » avec les clients. Face à ces incohérences et aux contradictions entre les différents éléments censés outiller la gestion de la relation client, les salariés « en contact » se trouvent confrontés à des « dilemmes » ou

des tensions dans leur activité, et éprouvent des difficultés pour mener à bien leurs actions, prendre des décisions et satisfaire autant les clients que les injonctions internes. La communication met l'accent sur les risques que présentent ces dysfonctionnements, autant pour les salariés (risque de stress, de désengagement, etc.) que pour l'entreprise (dégradation de la relation client, turn-over, etc.).

EYRAUD Corine (U. de Provence, LAMES) *eyraud@up.univ-aix.fr*
RTF 30 / Session 3 / Salle D 105 / Mer 14 h 30
La réforme comptable chinoise, une tentative d'approche sociologique
Je travaille depuis dix ans sur la réforme des entreprises d'Etat chinoises ; je me suis, entre autres, intéressée à l'un des aspects de la gestion de ces entreprises : la gestion financière, et à un de ses cadres : le cadre comptable. La Chine a mis en place une réforme comptable d'envergure au milieu des années 90, transformant un système de comptabilité publique basé sur la notion de fonds (les entreprises dans le système d'économie planifiée émargent au budget de l'Etat) en un système de comptabilité privée ou comptabilité d'entreprise visant à évaluer un patrimoine et à calculer un résultat. De nouvelles catégories économico-comptables apparaissent évidemment dans ce processus. La confrontation de deux systèmes très différents (l'ancien et le nouveau) sert de révélateur, et permet de mettre au jour les principes et modèles qui sont à leur fondement. Cette confrontation permet ainsi de « dé-techniciser » la comptabilité et de mettre en lumière son caractère historique et construit. L'analyse de cette réforme m'amène également à poser la question de la manière dont elle a été intégrée, traduite par les directeurs d'entreprises d'Etat ; et plus largement la question de son efficacité sociale. Nous verrons là qu'elle a été un élément d'informations central dans la politique de licenciements massifs et de mise en faillite d'entreprise d'Etat menée à partir de la fin des années 90.

FORESTIER Michel (ARACT Champagne-Ardenne) *m.forestier@anact.fr*
RTF 30 / Session 3 / Salle D 105 / Mer 14 h 30
Enjeux gestionnaires et enjeux sociaux autour de l'informatique embarquée (secteur du transport routier)
L'informatique embarquée est une technologie complexe, apparue il y a déjà quelques années, mais qui peine à s'implanter dans les entreprises de transport routier. Quel peut-être le faisceau de raisons (techniques, sociales, économiques) qui permettrait de comprendre la difficulté de cette greffe de l'informatique embarquée ? Quelle autre approche, dans les logiques d'investissement ou la conduite de projet d'informatisation, pourrait la favoriser ? Pour essayer de répondre à ces questions, une équipe pluridisciplinaire, constituée à l'initiative de l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail Champagne-Ardenne, a mené des investigations (entretiens et observations de situations de travail) dans cinq entreprises volontaires du secteur : deux déjà équipées, et trois l'envisageant à court terme. Les premiers résultats de ces travaux ont fait l'objet d'une restitution auprès du Comité de pilotage de cette opération, composé notamment des entreprises de l'échantillon et des partenaires sociaux du secteur. Des suites sont actuellement en cours afin de vérifier certaines hypothèses de travail et concevoir des dispositifs d'accompagnement. De nombreux constats de cette enquête permettront de montrer comment les pratiques de gestion du secteur, y compris en matière de relations sociales, peuvent se trouver remises en question à l'occasion de l'introduction d'un nouvel objet technique. La communication permettra également de mettre en relief la valeur heuristique de l'intervention elle-même (jusque dans la manière dont elle se prolonge) en ce qu'elle s'affronte à ces pratiques en même temps qu'elle les dévoile.

HOCHEREAU François (INRA, UMR SAD-APT) *Hochereau@grignon.inra.fr*
RTF 30 / Session 3 / Salle D 105 / Mer 14 h 30
De l'imbrication entre informatisation et changement organisationnel
Que ce soit pour organiser des activités de production ou de service, en assurer un contrôle comptable ou administratif, ou faciliter la prise de décision, les dispositifs de gestion dépendent de la production d'une information permettant de savoir qui fait quoi, de quelle manière, à quel moment, avec quels effets et à quel coût dans un processus de production. Le perfectionnement du traitement matériel de l'information, induit par la multiplication des ordinateurs dans les entreprises, s'inscrit de fait dans un mouvement d'ensemble de rationalisation des activités qui s'applique non seulement aux aspects mécaniques du travail mais aussi à l'information créée et produite à travers celui-ci. Avec l'informatisation, on ne codifie pas seulement les informations utiles aux machines mais, de façon transitive, toute information circulant dans l'organisation. Le traitement matériel de l'information (où l'ordinateur remplace l'homme) se conjugue ainsi avec un traitement formel des informations, les artefacts informatiques modifiant le système de représentation du travail par une rationalisation du réel. Si donc un système d'information est, par la seule vertu des techniques d'objectivation que sa mise en place oblige à adopter, l'agent d'une rationalisation des activités collectives qu'il décrit, sa mise en œuvre s'opère sur un contexte social parfois bien éloigné de la modélisation rationnelle qu'il en fait. Ce sont ces hypothèses que nous avons voulu tester à partir des enquêtes conduites à France Telecom. On y découvre notamment que l'influence réciproque de l'informatique et de l'organisation se traduit par des moments de convergence, où changements organisationnels et projets informatiques semblent aller simultanément, mais de façon non concertée, dans la même direction, comme si les réorganisations engagées s'appuyaient sur les outils produits tout en guidant leur réalisation.

REVERDY Thomas (CRISTO, UPMF) *thomas.reverdy@upmf-grenoble.fr*
RTF 30 / Session 3 / Salle D 105 / Mer 14 h 30
Les trajectoires politiques des progiciels de gestion intégrés
Cette contribution s'intéresse à la façon dont la dimension organisationnelle est prise en compte par les équipes projets ou équipe en charge de la maintenance des systèmes d'information. Nous montrerons tout d'abord que la dimension organisationnelle est souvent prise en considération, mais dans une perspective très positiviste qui néglige un grand nombre de dimensions de l'organisation : la complexité de l'activité est souvent mal connue, la possibilité de transformer l'activité surestimée, et enfin et surtout, la dimension politique (tensions entre définition différentes de l'efficacité, questions de légitimité, relation de dépendance, coopération) est tout à fait négligée. En général, la culture organisationnelle de l'équipe projet se développe au fur et à mesure des projets, mais elle en reste souvent à des interprétations très caricaturales, très marquées par la position des membres de l'équipe projet dans l'organisation. Cette communication s'appuie sur plusieurs récits de projet formalisés par des étudiants en alternance et stagiaires en formation continue. Ces étudiants et stagiaires suivent un enseignement de sociologie des organisations

et sont accompagnés par l'enseignant-chercheur dans la construction de ces récits et dans l'interprétation des comportements observés.

VACHER Béatrice (Ecoles des mines d'Alès) *beatrice.vacher@ema.fr*
RTF 30 / Session 3 / Salle D 105 / Mer 14 h 30

Comment se construisent les outils de gestion de l'information : participer, observer ou interroger

Les outils de gestion de l'information (OGI) sont hétérogènes et complémentaires, mais ont au moins un point commun : la définition de leurs objectifs est systématiquement et radicalement transformée au cours des utilisations. En clair, un OGI idéal n'existe pas et il n'est utilisé que s'il est bricolé par ses utilisateurs. Mais les responsables d'entreprises et les informaticiens préfèrent encore croire qu'il sera utilisé selon des besoins qu'on arriverait à exprimer. Il s'agit pourtant bien d'une construction faisant intervenir de façon explicite des décideurs, des informaticiens, des représentants d'utilisateurs et des technologies. Implicitement, les autres outils de gestion et normes institutionnelles ainsi que les utilisateurs au statut non reconnu jouent un rôle primordial, ce sont les technologies et acteurs invisibles (au sens que lui donne M. Berry). C'est en participant activement à la construction de tels outils et en me demandant « à quoi ça sert » que j'ai établi et mobilisé une grille de lecture pour dévoiler une partie de ces facteurs invisibles et montrer de quelle nature sont les fonctionnements et dysfonctionnements de ces OGI. Plus tard, en combinant observations et entretiens, j'ai réutilisé la grille précédente pour faire une typologie des comportements des entreprises vis-à-vis des OGI qu'elles tentent d'intégrer. J'ai alors complété cette grille pour la rendre dynamique. L'objet de ma communication est d'exposer ma méthode de recherche et ses résultats.

ALBANEL Xavier (CERTOP, U Toulouse II) *albanel@univ-tlse2.fr*
RTF 30 / Session 4 / Salle D 105 / Mer 17 h 00

Le rapport d'inspection et l'interaction inspecteur-professeur

Pour deux raisons au moins, l'évaluation des professeurs peut être considérée comme un dispositif de gestion. Tout d'abord, elle permet le suivi de la performance et aide à la remédiation par le conseil, la recommandation ou la prescription ; ensuite, elle permet de gérer l'avancement des carrières des professeurs, puisque le processus d'évaluation se finalise par une notation. Revenir sur ce dispositif est l'objectif de cette communication. Il s'agit dans un premier temps de faire une description du dispositif : montrer que l'activité d'évaluation est un travail préparé, séquencé et équipé. Dans un deuxième temps, nous avons centré l'analyse sur les rapports d'inspection, que l'on pourrait qualifier de « dispositif dans le dispositif ». Après avoir explicité les composantes principales de ces rapports – quelle est leur structure, que contiennent-ils, quel type de message traduisent-ils, qui sont les destinataires ? - nous nous sommes intéressés au statut de ce dispositif dans l'action. L'analyse montre que le rapport d'inspection est une règle sociale tournée vers le contrôle, mais aussi qu'il est produit de façon unilatérale, qu'il se caractérise par sa normativité, qu'il repose sur une vision simplifiée de la réalité, qu'il est fondé sur un modèle standard, impersonnel, bureaucratique. Ces résultats ouvrent alors sur le questionnement suivant : le rapport d'inspection est-il acceptable, accepté, considéré comme légitime ? Réussit-il à ordonner l'interaction entre l'inspecteur et le professeur ?

BACHELET Rémi (Ecole des mines) *remi.bachelet@ec-lille.fr*
HANNACHI Aïni (Ecole des mines) *aini.hannachi@ec-lille.fr*
RTF 30 / Session 4 / Salle D 105 / Mer 17 h 00

La diffusion du modèle entrepreneurial chez les élèves ingénieurs

Notre communication s'appuie sur une recherche-action visant à étudier le développement de l'esprit d'entreprendre chez les élèves ingénieurs de l'Ecole Centrale de Lille. Ceci suppose d'abord de caractériser l'esprit d'entreprendre, mal défini aujourd'hui dans la littérature. Notre modèle s'appuie sur plusieurs notions : les projections identitaires de l'entrepreneur de sa vie, les choix d'orientation professionnelle axée sur les fonctions de management et la création d'entreprise, mais aussi certaines attitudes (autonomie, besoin d'accomplissement, prise de risque, etc.), des comportements précurseurs (responsabilité associative, etc.), des compétences (savoir saisir des opportunités, créer et entretenir un réseau, etc.) et des croyances normatives (opinions favorables à la création d'entreprise, référents sociaux encourageants). Cet esprit n'est pas donné, il se construit. Nous souhaitons expliquer la dynamique à la fois identitaire, pédagogique et culturelle qui contribue à développer ce qui tend à devenir un modèle après avoir été longtemps marginal chez les ingénieurs. Au-delà des facteurs d'origine sociale, nous avons identifié le rôle de pratiques pédagogiques actives et du contexte culturel de l'école pour légitimer et rendre désirables les projections, comportements, attitudes et croyances entrepreneuriales. Il s'agit donc de décrire les étapes et modalités d'intériorisation et de projection par les différentes catégories d'étudiants plus ou moins « contaminés » par le modèle, mais aussi des processus de propagation de ce modèle au sein de l'institution. On peut faire l'hypothèse que ces nouvelles orientations pédagogiques constituent un véritable dispositif entendu comme un système de règles entrepreneuriales prescrites opposé aux routines traditionnelles de l'étudiant et du système de scolarité.

BLANCHET Alain (sociologue d'entreprise) *blanchetemos@aol.com*
RTF 30 / Session 4 / Salle D 105 / Mer 17 h 00

Impact de l'introduction d'un management qualité sur le consensus entre chirurgiens dentistes et prothésistes

Notre propos est consécutif de l'étude d'une forme innovante de regroupement professionnel de chirurgiens dentistes (réunissant une douzaine de praticiens, donc significative pour cette branche constituée principalement d'activités libérales), à savoir une Société Civile de Moyens conçue pour fournir à ses membres des prothèses dentaires « de qualité à un coût maîtrisé ». Á travers l'évolution de la réalisation de l'objet social, nous éclairerons sous quelles contingences, et sous quelles conditions spécifiques, cette structure a été amenée à externaliser ces tâches à un laboratoire de prothèses, et quels impacts cette réorganisation a eu, à court et moyen terme, au niveau de ce regroupement professionnel et des cohésions activées. La décision de sous-traitance s'est accompagnée de l'inscription dans une démarche qualité ayant abouti, depuis, à la certification ISO des activités de fabrication de prothèses, nous analyserons les apports et limites de l'outil de gestion mobilisé, en pointant particulièrement la distance entre attendus et faits objectivés ainsi que ses effets, non seulement directs ou masqués, sur les relations entre les Chirurgiens Dentistes et les Prothésistes, et tout particulièrement avec le directeur du laboratoire. Nous offrirons ainsi une lecture des interactions, à l'occasion de la (re)construction de la relation partenariale client/fournisseur qui illustre fidèlement les motifs comportementaux. Enfin, nous interrogerons les évolutions pressenties sur l'exercice de ces métiers, en réinvestissant pour partie les enjeux de

l'interdépendance Chirurgiens Dentistes - Prothésistes en regard d'une régulation organisationnelle et sociale idéalisée entre ces deux métiers.Enfin, nous interrogerons les évolutions pressenties sur l'exercice de ces métiers, en réinvestissant pour partie les enjeux de l'interdépendance Chirurgiens Dentistes - Prothésistes en regard d'une régulation organisationnelle et sociale idéalisée entre ces deux métiers.

CATLLA Michel (CERTOP, U Toulouse II) *catlla@univ-tlse2.fr*
RTF 30 / Session 4 / Salle D 105 / Mer 17 h 00

Les groupements d'employeurs : la réinvention du travail d'animation

Les groupements d'employeurs (GE) rassemblent des entreprises au sein desquelles sont mis à disposition des salariés. Nous présentons ce dispositif comme un outil de gestion des activités professionnelles et comme un moyen de réguler les relations inter-firmes. Notre communication vise à rendre compte de ce dispositif de gestion de la main d'œuvre au regard d'une étude empirique réalisée récemment auprès des 21 GE (hors agriculture) que compte la région Midi-Pyrénées. Plus précisément, notre communication se centrera sur les relations qui se construisent entre ce dispositif de gestion et le travail d'animation que conçoivent et exécutent les directeurs de GE. Trois principales dimensions caractérisent les relations entre le dispositif de gestion et le travail d'animation. D'abord, cette relation est ambiguë du fait que les entreprises sont à la fois les clients, les fournisseurs et les administrateurs de l'animateur de GE. Ce dispositif de gestion brouille ainsi les schémas traditionnels des relations professionnelles et pousse les animateurs à pérenniser leur poste au regard de l'efficacité du GE. Ensuite, la manifestation la plus tangible de cette relation s'exprime par le travail de planification et de réajustement permanent que réalise l'animateur pour assurer l'adéquation toujours fragile entre demande de main d'œuvre et salariés disponibles, entre compétences requises par les entreprises et celles détenues par les salariés. Enfin, cette relation n'est durable que si un travail de rapprochement est entrepris par l'animateur à trois niveaux : auprès des portes paroles des GE que sont notamment les fédérations nationales ; auprès des collectivités territoriales ou des administrations déconcentrées avec lesquelles on se met en conformité (convention collective, 35 heures), on va chercher des aides financières ; auprès des entreprises et des salariés pour construire une communauté de travail autour du dispositif de gestion qu'est le GE.

DE TERSSAC Gilbert (CERTOP, U Toulouse II) *detersac@univ-tlse2.fr*
RTF 30 / Session 4 / Salle D 105 / Mer 17 h 00

Pratiques de management et constitution d'un acteur collectif

Sans aucun doute le management ne consiste pas seulement à « faire faire les choses » (Simon), mais « à faire en sorte que les choses se fassent » (Strauss) : il ne se réduit pas à l'énoncé d'injonctions venues d'en haut, prônant la mobilisation des salariés et visant à les encadrer ; il englobe aussi l'invention permanente de dispositifs, bricolés « en bas », locaux et partiels. Certes, le management est bien une manière d'assurer la « disciplinarisation » des salariés, de les enrôler dans une contribution normative visant la réalisation des objectifs de l'entreprise ; mais il repose aussi sur des initiatives locales et sur des inventions contradictoires. L'analyse d'une vingtaine de cas de changement révèle de quelle manière opère le management ; il se développe au travers de 4 processus : (a) d'initiatives éclatées et locales pour résoudre le problème de l'inefficacité des modes de gouvernement centralisés, (b) de la constitution d'un acteur collectif temporaire et fragile, (c) de la constitution chaotique et contradictoire d'une manière de voir commune, (d) de relations de pouvoir qu'il contribue à redistribuer au profit de l'encadrement et des directions.

SARDAS jean-Claude (Ecole des mines) *jean-claude.sardas@enspm.fr*
RTF 30 / Session 4 / Salle D 105 / Mer 17 h 00

La diffusion du modèle entrepreneurial chez les élèves ingénieurs

Notre communication s'appuie sur une recherche-action visant à étudier le développement de l'esprit d'entreprendre chez les élèves ingénieurs de l'Ecole Centrale de Lille. Ceci suppose d'abord de caractériser l'esprit d'entreprendre, mal défini aujourd'hui dans la littérature. Notre modèle s'appuie sur plusieurs notions : les projections identitaires de l'entrepreneur de sa vie, les choix d'orientation professionnelle axée sur les fonctions de management et la création d'entreprise, mais aussi certaines attitudes (autonomie, besoin d'accomplissement, prise de risque, etc.), des comportements précurseurs (responsabilité associative, etc.), des compétences (savoir saisir des opportunités, créer et entretenir un réseau, etc.) et des croyances normatives (opinions favorables à la création d'entreprise, référents sociaux encourageants). Cet esprit n'est pas donné, il se construit. Nous souhaitons expliquer la dynamique à la fois identitaire, pédagogique et culturelle qui contribue à développer ce qui tend à devenir un modèle après avoir été longtemps marginal chez les ingénieurs. Au-delà des facteurs d'origine sociale, nous avons identifié le rôle de pratiques pédagogiques actives et du contexte culturel de l'école pour légitimer et rendre désirables les projections, comportements, attitudes et croyances entrepreneuriales. Il s'agit donc de décrire les étapes et modalités d'intériorisation et de projection par les différentes catégories d'étudiants plus ou moins « contaminés » par le modèle, mais aussi des processus de propagation de ce modèle au sein de l'institution. On peut faire l'hypothèse que ces nouvelles orientations pédagogiques constituent un véritable dispositif entendu comme un système de règles entrepreneuriales prescrites opposé aux routines traditionnelles de l'étudiant et du système de scolarité.

JUBERT Fabrice (Lab. printemps, U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines) *fjubert@yahoo.fr*
RTF 30 / Session 4 / Salle D 105 / Mer 17 h 00

Les pratiques de lecture du document « Analyse de Risques » en centrale nucléaire

Les centrales nucléaires apparaissent comme un terrain propice pour l'exploration des dispositifs de gestion des risques. Elles se rapportent, en effet, à la catégorie des « technologies à hauts risques » capable de produire des accidents catastrophiques. Pour y faire face, les centrales mettent en œuvre de nombreux processus de prise en charge des risques, parmi lesquelles l'Analyse de Risques qui consiste en une analyse a priori, effectuée pendant la phase préparatoire d'une activité ayant pour objectif d'éviter les dysfonctionnements, les incidents pendant la réalisation de cette activité. Or, il arrive que ce dispositif supposé garantir la sûreté fasse l'objet de conflits, ou que les salariés, pris dans les routines quotidiennes de leur travail, éprouvent à leur égard un sentiment d'inutilité ou de déqualification. C'est à ce type de risque auquel nous nous sommes intéressés à travers l'étude, auprès de techniciens de maintenance d'une centrale nucléaire, des pratiques de lecture de l'Analyse de Risques formalisée. Ces pratiques sont rapidement apparues comme des actions utilisées par certains, dans certaines circonstances, pour rationaliser et

argumenter leur stratégie et exprimer leur croyance. Les trois pratiques de lecture de l'Analyse de Risques rencontrées au cours de cette recherche, qui sont : a) de ne pas lire ou de b) lire soit succinctement, ou c) de lire attentivement cet outil de gestion du risque, peuvent être appréhendés comme des actions stratégiques ayant pour but de fournir un gage de professionnalisme à la hiérarchie directe ou aux pairs.

METZGER Jean-Luc (France Télécom Recherches et Développement, LSCI, GRIOT) *jeanluc.metzger@rd.francetelecom.com*
SCHWEYER François-Xavier (Lab. d'Analyse des Politiques Sociales et Sanitaires, ENSP) *FXSchwey@ensp.frt*
RTF 30 / Session 4 / Salle D 105 / Mer 17 h 00

L'ingénieur biomédical : gestionnaire du plateau technique hospitalier et instrument de cette gestion

La présente communication porte sur l'analyse des pratiques, en milieu hospitalier, du groupe professionnel des ingénieurs biomédicaux. Son émergence s'inscrit dans un contexte marqué par la volonté de maîtriser les dépenses de santé. Ainsi, ce groupe paraît être défini par sa principale mission : la « gestion du plateau technique hospitalier » (l'ensemble des équipements utilisés dans le cadre des activités de soin). Cette gestion des équipements comprend plusieurs dimensions : sélection, achat, réception, entretien-maintenance, formation à l'utilisation, efforts d'amélioration. Mais, comme le montrent les études empiriques que nous avons menées dans deux CHRU, l'action des ingénieurs entre en compétition avec celle d'autres catégories : chefs de service des départements médico-techniques (radiologie, laboratoire biologique, etc.), directeurs des services financiers, cadres de soin. Aussi, pour s'affirmer, les ingénieurs biomédicaux s'appuient-ils sur des outils de gestion spécifiques, dont les plus formalisés sont les logiciels de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO). Symétriquement, les ingénieurs biomédicaux sont à leur tour instrumentalisés par les institutions hospitalières. Leur rôle de concepteurs de nouveaux dispositifs semble en effet très réduit, comme s'ils avaient été « digérés » par le système technico-administratif. Les directeurs les utilisent ainsi pour insuffler un esprit gestionnaire au corps médical, tandis que les chefs de service s'en servent comme médiateurs vis-à-vis de leurs collègues ou comme alliés dans leurs confrontations avec les directeurs. Ils ne sont toutefois pas de simples rouages et certains montrent, non seulement de réelles aptitudes techniques, mais également une maîtrise des enjeux et une pratique du jeu stratégique, desquelles ils savent tirer partie.

VERZAT Caroline (Ecole des mines) *caroline.verzat@ec-lille.fr*
RTF 30 / Session 4 / Salle D 105 / Mer 17 h 00

La diffusion du modèle entrepreneurial chez les élèves ingénieurs

Notre communication s'appuie sur une recherche-action visant à étudier le développement de l'esprit d'entreprendre chez les élèves ingénieurs de l'Ecole Centrale de Lille. Ceci suppose d'abord de caractériser l'esprit d'entreprendre, mal défini aujourd'hui dans la littérature. Notre modèle s'appuie sur plusieurs notions : les projections identitaires de l'entrepreneur de sa vie, les choix d'orientation professionnelle axée sur les fonctions de management et la création d'entreprise, mais aussi certaines attitudes (autonomie, besoin d'accomplissement, prise de risque, etc.), des comportements précurseurs (responsabilité associative, etc.), des compétences (savoir saisir des opportunités, créer et entretenir un réseau, etc.) et des croyances normatives (opinions favorables à la création d'entreprise, référents sociaux encourageants). Cet esprit n'est pas donné, il se construit. Nous souhaitons expliquer la dynamique à la fois identitaire, pédagogique et culturelle qui contribue à développer ce qui tend à devenir un modèle après avoir été longtemps marginal chez les ingénieurs. Au-delà des facteurs d'origine sociale, nous avons identifié le rôle de pratiques pédagogiques actives et du contexte culturel de l'école pour légitimer et rendre désirables les projections, comportements, attitudes et croyances entrepreneuriales. Il s'agit donc de décrire les étapes et modalités d'intériorisation et de projection par les différentes catégories d'étudiants plus ou moins « contaminés » par le modèle, mais aussi des processus de propagation de ce modèle au sein de l'institution. On peut faire l'hypothèse que ces nouvelles orientations pédagogiques constituent un véritable dispositif entendu comme un système de règles entrepreneuriales prescrites opposé aux routines traditionnelles de l'étudiant et du système de scolarité.

THINE Sylvain (EHESS) *sylvain.thine@wanadoo.fr*
RTF 30 / Session 4 / Salle D 105 / Mer 17 h 00

Le monde du conseil sous l'effet des ERP

Sont analysés ici les effets des ERP sur l'espace du conseil. Les ERP, innovation technologique et managériale, ont permis de relancer le secteur du conseil au début des années 1990 et ont modifié l'espace du conseil à plusieurs niveaux. D'une part, la profession de consultant en ERP est apparue et compte approximativement 12 000 consultants aujourd'hui. D'autre part, les entreprises clientes deviennent propriétaires de la disponibilité du progiciel ERP, l'éditeur en a la propriété intellectuelle. Enfin, ce capital technique devient un capital informationnel lorsqu'il est conçu et mis en œuvre par les cabinets de conseil. Sur cette base on dégage les structures de l'espace du conseil à l'aide d'une analyse des correspondances multiples. Si les ERP ont permis de renforcer les positions des gros cabinets qui ont la capacité de réaliser des projets importants, ils ont contribué à marginaliser les petits cabinets qui limitent leurs interventions en ERP à la seule maîtrise d'ouvrage. L'origine du cabinet est la variable la plus déterminante. Elle permet de distinguer les cabinets qui ont été créés par les cabinets d'audit anglo-saxons des cabinets de management, des SSII et des indépendants. A l'inverse, les grands cabinets en stratégie semblent avoir été peu affectés par l'arrivée des ERP. De plus, l'analyse fait ressortir la multiplicité des formes de dépendance économique des cabinets au marché. Finalement, les importants changements évoqués n'ont pas changé significativement la structure de l'espace.

AGHOUCHY Kenza (ENS de Cachan, Lab. GAPP, EM LYON) *aghouchy@em-lyon.com*
RTF 30 / Session 5 / Salle D 105 / Jeu 14 h 00

Mise en œuvre et fonctionnement des dispositifs de gestion

Cette communication visera à analyser dans une perspective critique, le fonctionnement d'un modèle particulier de contrôle des individus ; fondée sur une dizaine d'entretiens semi-directifs avec les salariés d'un centre d'appels téléphoniques. Cette ethnographie participante nous a permise d'analyser le fonctionnement et l'utilisation particulière d'un certain nombre d'outils de contrôle des individus et de leurs performances. L'introduction des NTIC, en particulier le couplage téléphonie-informatique, reconfigure le système de contrôle en même temps qu'elle offre de nouvelles potentialités pour la gestion des individus et le suivi de la productivité, chose nouvelle dans le travail de service par ailleurs. Cette évolution des outils de contrôle permise par l'organisation en plate-forme d'appels, n'est pas neutre du point de vue de la relation d'emploi. Nous nous intéressons

particulièrement à la « relation de contrôle », que nous avons cherché à analyser en recourant à un modèle dit « hybride » développé par Sewell [1998]. Cet outil théorique permet de saisir l'articulation de plusieurs dimensions de disciplinarisation à l'œuvre dans ces environnements de travail particuliers. Dans cette « déconstruction » des modes de contrôle des individus, nous pointons le poids de la surveillance directe et indirecte. Il s'agit là d'une réalité qui heurte les discours managériaux dominants dans la perspective d'une post-bureaucratie, où la confiance et l'autonomie dameraient le pion au contrôle et à la surveillance, perçus comme « d'un autre temps ». L'analyse de l'utilisation des outils de contrôle dans ce contexte particulier permet ainsi un retour sur la question des caractéristiques des formes organisationnelles types par rapport à l'émergence de modèles de management.

BRUNEL Valérie (Lab. de Changement Social, U Paris VII) *valerie.brunel@noos.fr*
RTF 30 / Session 5 / Salle D 105 / Jeu 14 h 00

Le développement personnel en entreprise : de la gestion de la subjectivité à l'émergence d'un pouvoir pastoral

Cette communication traitera de l'inflation de la réflexivité narcissique dans le champ professionnel, qui se manifeste par l'essor de pratiques comme le développement personnel ou le coaching. L'essor de ces pratiques peut être compris comme le symptôme d'une pensée managériale renouvelée, qui envisage le monde du travail dans ses composantes subjectives et relationnelles, et qui donc valorise les compétences intra- et intersubjectives (autonomie, responsabilité, capacité à gérer les relations, etc.). Surtout, le succès actuel de ces pratiques repose sur leur aptitude à répondre à une demande sociale croissante d'interprétation sur soi tout en servant des besoins organisationnels. En effet, ces « pratiques de soi » (Foucault, 1984) poursuivent simultanément des buts individuels et organisationnels : mieux-être et efficacité au travail, authenticité à soi et adaptation à son poste, etc. C'est ainsi qu'elles servent des pratiques managériales, si l'on définit le management comme un ensemble de techniques visant à produire de la médiation entre des logiques contradictoires, d'ordre individuel comme organisationnel (Aubert & de Gaulejac, 1991). Les pratiques de soi en entreprise servent une logique de gestion par leur appui sur une ingénierie psychologique syncrétique qui, en faisant simultanément appel à la tradition humaniste et au béhaviorisme, abrase la question du pouvoir et inscrit le sujet dans des processus identitaires adaptatifs. Ces pratiques peuvent s'intégrer dans des dispositifs de régulation renouvelés, euphémisant l'exercice du pouvoir sous une forme qu'en référence à Foucault, nous qualifions de « pastorale ».

DEFUANS Christine (France Télécom Recherche & Développement, U Grenoble III, GRESEC)
CHRISTINE.DEFUANS@rd.francetelecom.com
RTF 30 / Session 5 / Salle D 105 / Jeu 14 h 00

Management par le client et pratiques de conception des services Télécoms

Le client bénéficie actuellement d'un statut particulièrement important dans les discours internes et externes des entreprises. La rhétorique du client résulte d'une construction historique mêlant plusieurs dimensions (technique étendue aux sphères économique, juridique et sociale, rationalisation de la production, marchandisation accrue, développement et élargissement des pratiques de marketing, etc.). Elle atteint aujourd'hui une ampleur telle, qu'elle se diffuse dans l'ensemble des fonctions et des activités des acteurs économiques et plus particulièrement au sein des grandes entreprises qui élaborent avec grand soin leurs discours internes et externes, en regard de stratégies d'adéquation au marché et de politiques managériales et organisationnelles adaptatives. Dans le domaine de la Recherche et Développement (R&D) notamment, le client est désormais inscrit en tant qu'acteur à part entière de la conception, où il intervient de manière plus ou moins directe, aux divers stades d'élaboration des produits et services (depuis les idées jusqu'aux prototypes), dans un contexte d'accélération des processus. Cette intégration du client est favorisée par la présence croissante des sciences humaines et sociales qui collaborent avec les ingénieurs issus de disciplines centrées sur la technique. Plus encore, la rhétorique du client promue par les décideurs et véhiculée par le management, génère de nouveaux modèles d'organisation des pratiques, notamment les pratiques pluridisciplinaires, ainsi que de nouvelles méthodes de conception telles que la conception orientée client, ou le design participatif par exemple, qui s'imposent peu à peu dans les processus de production des grandes entreprises industrielles, sous des formes diversifiées et plus ou moins abouties.

DUJARIER Marie-Anne (LCS Paris VII, CNAM) *marie-anne.dujarier@wanadoo.fr*
RTF 30 / Session 5 / Salle D 105 / Jeu 14 h 00

Le consommateur manager : sur les dispositifs de gestion des services de masse

Cette communication présente des résultats d'une recherche-intervention déployée dans deux secteurs des services : avec l'Assistance Publique de Paris et avec une chaîne de restauration. Ces deux types d'activités, qui semblent n'avoir aucun point commun, participent néanmoins d'une même situation d'un point de vue de l'organisation du travail et de la gestion : il s'agit de servir des individus singuliers, d'une part, et ce, en « masse » d'autre part. Ces organisations sont donc traversées par une contradiction majeure : l'exigence simultanée de personnalisation et de standardisation. Par une approche compréhensive, et en nous référant à des cadres d'analyse théorique systémiques et cliniques, nous avons observé et analysé de quelle manière était résolue cette contradiction et notamment de quelle manière pouvait se déployer le contrôle du travail dans ces multiples interactions paradoxales. L'hypothèse que nous développerons est que les dispositifs de gestion dans ces deux organisations utilisent le consommateur pour prescrire et contrôler le travail. Les « exigences » du consommateur, bien qu'étant des construits sociaux, sont naturalisées et deviennent des prescriptions indiscutables faites aux travailleurs. Ces dispositifs de gestion intègrent donc le consommateur comme acteur managérial à qui l'on prescrit des comportements, et dont on contrôle l'efficacité organisationnelle.

EMINET Aurélien (EM, Lyon) *eminet@em-lyon.com*
RTF 30 / Session 5 / Salle D 105 / Jeu 14 h 00

Management projet : Transformations et renforcements bureaucratiques ?

Les organisations semblent devoir se débureaucratiser. En effet la bureaucratie est vivement critiquée depuis les années 60 pour son incapacité à s'adapter à un environnement en changement rapide, et pour le manque d'autonomie qu'elle accorde aux individus. Ces critiques ont conduit les auteurs en théorie des organisations à s'interroger sur la proposition de modèles organisationnels alternatifs, basés davantage sur la confiance et la flexibilité que sur la règle et le contrôle bureaucratique. L'organisation doit devenir entrepreneuriale et personne ne met en doute la réalité du phénomène de débureaucratisation.

Pourtant, la bureaucratie qui caractérise les premières organisations modernes fut un outil de coordination et de contrôle permettant une grande efficience et la création d'un ordre social stable. Comment se passer d'elle sans se passer de ses vertus ? Le management projet est l'une des techniques managériales qui prétend pouvoir combiner les vertus bureaucratiques et les vertus du management entrepreneurial. Cette combinaison semble toutefois être contradictoire et délicate à opérer, les chefs projet étant chargés de conserver un fragile équilibre. L'objectif de cet article est de montrer que si le management projet constitue bien un renouvellement partiel des outils organisationnels, il reste avant tout un outil de gouvernance renforçant la centralisation du pouvoir en mettant en place des mécanismes d'autorité plus doux, complétés par un système de surveillance serrée. Dès lors, la légitimation des décisions peut s'appuyer autant sur la compréhension des contraintes externes à l'organisation qui les justifient que sur l'obtention d'un apparent consensus autour de celles-ci. Nous émettrons l'hypothèse d'un renforcement bureaucratique au cœur même de ce projet de débureaucratisation. Deux cas constitués par des entretiens avec des chefs projets nous permettront de comprendre quels sont les mécanismes de contrôle et leurs conséquences sur le métier des chefs de projet.

FRIDLENDER Jean-Marc (LCS, Paris VII) *jmfrid1@hotmail.com*
RTF 30 / Session 5 / Salle D 105 / Jeu 14 h 00
Esquisse de l'univers disciplinarisant des organisations contemporaines : le Dispositif Panoptique Réticulaire (DPR)
Notre communication porte sur la question de l'encadrement de la subjectivité des salariés dans les entreprises. Depuis plusieurs années, deux tendances concomitantes émergent du champ du travail : un malaise s'installant au sein du salariat et une organisation du travail dont les impératifs productifs poussent dorénavant celle-ci à considérer le salarié comme sujet autonome et à se soucier de son épanouissement. Nous verrons ici les conditions de l'acceptation d'une activité professionnelle génératrice de malaise. Notre analyse tente d'aller au-delà d'une certaine évidence explicative qui invoquerait la nécessité vitale d'une insertion sociale rémunératrice ou un certain degré de satisfaction ressenti dans le travail, sans pour autant nier l'influence rationalisatrice que peuvent exercer ces deux facteurs. Nous orientons notre réflexion sur l'existence d'un environnement fonctionnel propice à l'apparition de formes renouvelées de servitude dont le supposé aspect volontaire mérite d'être interrogé. Si les angles d'observation du champ du travail et notamment celui du management peuvent être multiples, nous avons choisi de nous focaliser sur l'angle disciplinaire, d'en analyser ses déterminants et ses effets. Nous émettons l'hypothèse que le management actuel, en tant qu'application inductrice de la logique capitaliste contemporaine, génère dans les organisations un pouvoir disciplinarisant original, produit un système d'adhésion collective induit par l'auto-contrôle psychique individuel et régulé par un dispositif organisationnel implicite, éthéré et hybride (à la fois interne et externe à l'individu) que nous proposons de nommer Dispositif Panoptique Réticulaire (DPR).

OGIEN Albert (CEMS, EHESS) *Albert.Ogien@ehess.fr*
RTF 30 / Session 5 / Salle D 105 / Jeu 14 h 00
La gestion comme modèle d'exercice du pouvoir
Cette communication voudrait essayer de présenter l'esquisse d'une analyse critique des effets de l'introduction d'une logique gestionnaire dans l'ordre de l'action publique. Le premier moment de cette analyse consistera à asseoir la validité d'une proposition : la gestion doit être envisagée comme un modèle d'exercice du pouvoir. Il s'agira d'abord de décrire la forme de raisonnement contenue dans les règles du management gouvernant l'activité de direction telle qu'elle prétend s'exercer aujourd'hui dans le cadre d'une entreprise, d'une administration ou d'un gouvernement. Le modèle gestionnaire d'exercice du pouvoir fournit un ensemble de techniques permettant de diriger sur un mode apparemment rationnel. Une de ces techniques est essentielle : construire un système d'information permettant d'assujettir la décision (qu'elle soit industrielle, financière ou politique) à une procédure d'évaluation, c'est-à-dire de la soumettre à un calcul reposant sur l'établissement d'une relation quantifiée entre un résultat anticipé et son coût probable. Le deuxième moment de mon analyse critique consistera à dégager les effets empiriquement observables de la dépendance que le processus de prise de décision a aujourd'hui contracté vis-à-vis de la quantification. Il s'agira de rendre compte du processus d'élaboration et de mise en place d'un appareillage technique visant à produire des statistiques et des prévisions permettant de prendre des décisions fondées sur des chiffres ayant un statut d'objectivité. J'examinerai donc les pratiques déployées par les responsables.

RTF 31 : Sociologie du sport et des activités physiques

BASSON Jean-Charles (U. de Rouen, CETAPS) *jean-charles.basson@univ-rouen.fr*
RTF 31 / Session 1 / Salle B 104 / Mar 14 h 30

Sport et atteintes à l'ordre public : Les motivations du recours à l'éthique

Nombreuses sont, aujourd'hui, les atteintes à l'ordre public imputées au sport (Basson, 2001 ; Duret, Trabal, 2001). Si le concours sportif à l'intériorisation des normes de retenue et d'autocontrôle ainsi qu'à la monopolisation et à l'euphémisation de l'exercice de la violence demeure, le sport, en tant que facteur de pacification tendancielle de la vie sociale (Elias, Dunning, 1994 ; Defrance, 1997), admet des revers auxquels le contexte contemporain est sensible. La gouvernabilité du sport est alors interrogée. Historiquement doté d'un ordre juridique autonome, le sport se soumet progressivement aux principes généraux du droit (Defrance, 2001 ; Miège, 2001 ; Simon, 2001). Il répond aujourd'hui à un système dual de règles (« droit sportif » et droit ordinaire) prêtant à confusion. Outre que le défaut d'articulation de ces deux principes normatifs autorise certaines dérives, le droit communautaire et le processus de juridicisation-judiciarisation ajoutent à la dérégulation (Miège, 2000 ; Commaille, Dumoulin, Robert, 2000). L'éthique apparaît alors comme le dernier recours (Chovaux, Coutel, 2003). L'élasticité de la notion permet au « pourvoyeur d'éthique », à cet « entrepreneur de morale » (Becker, 1985), d'intervenir sur les registres moral, déontologique et juridique. L'éthique s'apparente ainsi à ce qu'il reste d'un « droit du sport » contesté en interne pour son incapacité à réguler les déviances de son milieu et en externe par l'imposition de règles de droit modifiant son économie générale.

HOURCADE Nicolas (Ecole Centrale de Lyon, U. Bordeaux II) *nhourcade@club-internet.fr*
RTF 31 / Session 1 / Salle B 104 / Mar 14 h 30

Le rôle du public dans le football professionnel français

Il est maintenant admis que le soutien des supporters (le « douzième homme ») peut avoir une influence sur le résultat sportif. L'ambiance qu'ils créent est devenue indissociable du spectacle sportif. En outre, le supportérisme a été érigé par certains en pratique à part entière, avec ses enjeux propres, indépendants de la compétition sportive. Certaines associations de supporters enfin défendent un point de vue autonome et veulent intervenir dans la politique des clubs et des fédérations. Cet engagement croissant du public est valorisé dans le discours des acteurs dominants du monde du football. Désormais, la norme de comportement dans un stade est d'être supporter inconditionnel et non simple spectateur. Néanmoins, l'attitude des dirigeants paraît ambiguë, quant au rôle que peut jouer ce public. La satisfaction du public des stades est prioritaire ? Pourtant, les arguments financiers des télévisions entraînent les dirigeants à tenir compte plutôt des souhaits des chaînes et des téléspectateurs. Les spectateurs doivent se comporter en supporters fervents ? Cependant, tout « excès » est proscrit. Et le spectacle des tribunes ne doit pas supplanter l'épreuve sportive. Les supporters sont des acteurs importants ? Toutefois, ils n'ont pas à intervenir dans la politique des clubs et des fédérations, surtout de manière critique. Ainsi, les responsables du football attendent du public qu'il se comporte en consommateur actif ; qu'il participe au spectacle, qu'il encourage l'équipe mais selon des modalités fixées par eux. Que les supporters aient un certain pouvoir est une idée peu légitime.

NUYTENS Williams (U. d'Artois,) *williams.nuytens@wanadoo.fr*
RTF 31 / Session 1 / Salle B 104 / Mar 14 h 30

Des violences dans le football des amateurs : une étiologie fondée sur l'empirie

Contrairement à une idée reçue, le football des amateurs (des districts aux niveaux de ligue) n'échappe pas à quelques-uns des « problèmes » qui touchent celui des professionnels : l'enjeu sportif déborde parfois le cadre du jeu, les arbitres concentrent l'essentiel des discours critiques, l'argent y tient une place considérable. En même temps, plusieurs faits semblent devoir ne concerner que le « football du dimanche ». On pense à la crise du bénévolat bien sûr, mais on doit aussi songer aux agressions instrumentales et hostiles. Comment peut-on expliquer les « violences » dans le football des amateurs ? Que dissimule ce qui ressemble à une catégorie globale composée pourtant de phénomènes hétérogènes ? Dérivée d'une recherche financée par la DRDJS de Lille, la communication existe à cause de ces questions. Après avoir rapidement opéré une quantification des faits violents en distinguant dimensions « instrumentales » et « hostiles », je présenterai le versant qualitatif de mon analyse étiologique. Celui-ci provient d'enquêtes réalisées dans dix clubs du département du Nord, auprès d'une trentaine d'encadrants (entraîneurs, dirigeants administratifs, « mémoires » des associations) et de cent cinquante joueurs environ. Je montrerai que le facteur déclenchant des hostilités provient d'une combinaison de variables empruntant à divers registres : celui de l'organisation des associations, celui des enjeux sportifs, celui de la formation des arbitres et des éducateurs. Je tenterai surtout de faire comprendre toute l'épaisseur sociologique contenue dans le football du dimanche : une sorte de miroir de son époque.

SALLÉ Loïc (Centre d'études des transformations des activités physiques et sportives, U. de Rouen) *loicsalle@yahoo.fr*
RTF 31 / Session 1 / Salle B 104 / Mar 14 h 30

Pour une sociologie de la juridicisation et de la judiciarisation du sport : la production juridique relative au dopage comme illustration

Le sport est marqué, depuis une quinzaine d'années, par un double processus de judiciarisation et de juridicisation des rapports sociaux. En effet, la soumission au droit commun, d'une part, rappelée en 1995 avec l'arrêt Bosman, et la prise en charge publique des dérives du sport (dopage, violence, affairisme, corruption), d'autre part, attestent des rapports étroits entretenus désormais entre droit et sport. Or, on constate que l'appréhension sociologique de l'interpénétration du droit et du sport est faiblement représentée dans la littérature et, de surcroît, que le rôle des acteurs dans le processus de production des normes juridiques n'est pas pris en compte. Dans cette perspective, l'objet de la communication est d'apporter un éclairage sociologique sur le processus de juridicisation du sport en évoquant un exemple précis : la production législative de 1999, relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage. Il s'agit de proposer une lecture dynamique des rapports entretenus entre le sport et le droit en identifiant, pour le cas du dopage, « des luttes d'acteurs et de groupes sociaux qui tentent d'orienter la définition de la norme en conformité avec leurs intérêts, leurs valeurs (…) » (Commaille, Dumoulin & Robert,

2000). Considérer, ainsi, le processus de production juridique relative au dopage comme un indicateur privilégié des rapports de force entre des acteurs et comme un espace d'affrontement de leurs représentations du sport, permet d'éclairer la position centrale et ambiguë qu'entretiennent les professions médicales sur la question du dopage et de sa régulation.

TSOUKALA Anastassia (STAPS, U. d'Orsay) *tsoukala@conflits.org*
RTF 31 / Session 1 / Salle B 104 / Mar 14 h 30

Les organes communautaires et la violence dans le sport : la position du Parlement Européen

L'élaboration des politiques de contrôle du hooliganisme dans les différents pays européens, au cours des dernières décennies, a été le fruit de décisions prises tant au niveau national qu'au niveau communautaire. Cependant, bien que les politiques publiques nationales aient été amplement étudiées, à travers des monographies et des études comparées, les politiques des organes communautaires adoptées en la matière n'ont pas fait jusqu'à présent l'objet d'études étendues et, de toute manière, ont été essentiellement abordées à travers la seule analyse des textes normatifs. L'étude des politiques communautaires se pose pourtant comme condition préalable à l'examen des politiques nationales afin, d'une part, de mettre en lumière l'impact du processus d'européanisation sur la conception et mise en œuvre des stratégies de maintien de l'ordre et de la sécurité au sein de l'espace européen et, de l'autre, d'évaluer la place des organes communautaires dans la conception et diffusion actuelles d'une perception du phénomène fondée sur sa seule dangerosité. Quels sont les logiques et enjeux sous-tendant l'élaboration des politiques communautaires ? Y aurait-il des différences entre ceux-ci et ceux généralement retenus au niveau national ? Jusqu'à quel point ceux-ci reflètent les positions politiques des acteurs impliqués dans le processus décisionnel ? Nous tâcherons d'apporter une réponse à ces questions à travers l'analyse des débats parlementaires et des textes normatifs (rapports et résolutions) adoptés par le Parlement européen depuis le début des années 90.

BUISINE Sébastien (Sport et Culture Paris X) *Sebuisine@aol.com*
RTF 31 / Session 2 / Salle B 104 / Mar 17 h 00

Le monde du cyclisme amateur francilien et ses critiques

L'hypothèse générale de notre étude s'appuie sur le modèle de la sociologie pragmatique pour comprendre les plaintes émises par les acteurs du cyclisme amateur en Ile-de-France en recensant leur discours, leurs dénonciations d'injustices, leurs justifications, les ressorts de l'argumentation dans les affaires, l'expression de leurs plaintes, leurs contraintes et leurs fondements dans l'analyse de la situation de crise. Il ne s'agit pas de dévoiler une quelconque structure sous-jacente aux significations et actions, mais d'apprécier de façon fine la capacité critique des acteurs. Le matériau empirique repose sur trois corpus. Le premier présente un ensemble de comptes-rendus de réunions mensuelles de deux comités départementaux (Yvelines et Ille-et-Vilaine). La comparaison de ces deux commissions permet de cerner l'ensemble des critiques communes aux deux régions mais aussi de constater qu'elles n'ont pas les mêmes difficultés d'ordre organisationnel et institutionnel. Le deuxième corpus se compose d'articles de presse recensés depuis janvier 1998, ayant pour thème le cyclisme amateur. Nous constatons notamment que la presse nationale se base sur les polémiques publiques du monde professionnel pour définir de façon hâtive le milieu amateur. Même si les controverses et les dérives telles que les « mafias » ne sont pas à nier dans le milieu amateur, la presse régionale s'efforce tout de même de relayer les plaintes des acteurs du cyclisme amateur. Enfin, le troisième corpus consiste en une série d'entretiens. Nous avons recensé les différentes plaintes émises par les acteurs en analysant, dans leurs discours, la façon dont ils qualifient le malaise du cyclisme amateur.

BUJON Thomas (U. de Saint-Etienne, CRESAL) *laurence.bujon@wanadoo.fr*
RTF 31 / Session 2 / Salle B 104 / Mar 17 h 00

La carrière des champions. Les apports de la sociologie compréhensive

Lorsque la sociologie prend pour objet d'investigation le sport, elle se focalise sur les pratiques et les spectacles sportifs mais elle se concentre moins sur ces figures emblématiques que sont les champion(ne)s. Le champion, figure publique et morale par excellence, est souvent exposé au jugement du public. Soumis à de multiples opérations de qualifications ou de disqualifications au cours de sa carrière, le champion traverse de nombreuses épreuves sportives mais aussi médiatiques, judiciaires, etc. et sa grandeur se déploie sur différentes scènes sociales sur lesquelles il se doit de répondre de sa performance. Dans cette optique, on se propose d'examiner les « moments critiques » qui ponctuent les carrières sportives des champions. En effet, s'il s'agit de moments décisifs dans la carrière d'un athlète, ils s'étendent aussi à la vie de la personne pour, parfois, se manifester par des crises identitaires : ainsi la blessure, les affaires, la défaite, la reconversion, etc., marquent bien le passage et la tension d'un « registre de valorisation » à un autre et contribuent à mettre à l'épreuve la grandeur du champion. C'est dans cette perspective que l'on entend décrire ces moments et observer comment le champion fait face et juge ces situations. Parce qu'ils le conduisent à reconsidérer ses relations avec les autres, à redéfinir ses engagements et ses appartenances, à mobiliser de nouvelles ressources, ces épreuves ne sont plus sportives mais bien identitaires. S'ouvre alors un espace de questionnement autour de la problématique de l'identité publique des champions.

DURET Pascal (U. de la Réunion) *pascal.duret@univ-reunion.fr*
RTF 31 / Session 2 / Salle B 104 / Mar 17 h 00

Justifications et dopage

En nous appuyant sur un important corpus de presse, nous avons analysé, sur douze années, les principales crises de l'institution sportive en matière de dopage (Duret, 2000 ; Duret, Trabal, 2001). Cette évolution montre le glissement des scandales, forme d'indignation partagée, aux affaires, forme de remises en cause grâce à la mobilisation de ressources juridiques, scientifiques et médiatiques extérieures à la communauté sportive. Ce passage entraîne l'extension de l'épreuve sportive du stade aux laboratoires d'analyses médicales, aux tribunaux, comme aux conférences de presse. Espérer saisir cette évolution suppose d'abandonner ses propres préjugés normatifs pour s'intéresser aux multiples sentiments d'injustice éprouvés par les acteurs impliqués dans ces affaires. Ce type de démarche suppose donc le déplacement de la sociologie critique à une sociologie de la critique des acteurs telle que l'ont impulsée Boltanski et Thévenot. C'est en effet en se détachant d'une posture critique que l'on peut prendre au sérieux les arguments défensifs sur lesquels s'appuient les sportifs aux différents stades de leur mises en accusation. L'activité de justification a été étudiée également dans des situations inverses : celles où des sportifs luttent pour résister à l'emprise de sous-cultures les incitant au dopage (cyclisme, culturisme). Ce second travail, effectué à l'aide de la

méthode des récits de vie, permet de mettre en évidence comment ces personnes parviennent à desserrer l'étau de la pression normative du groupe qui vise à neutraliser ou annihiler leur sens critique.

RODAS Henrique (Sport et Culture, Paris X) *hrodas@u-paris10.fr*
RTF 31 / Session 2 / Salle B 104 / Mar 17 h 00

Le traitement des polémiques à propos de l'achat de jeunes footballeurs formés dans les centres de formation français

A la suite de l'arrêt Bosman, les jeunes footballeurs issus des centres de formation peuvent partir vers les clubs européens, quoique cette nouvelle opportunité mette en péril l'équilibre du football national et l'existence même des centres. A travers une lecture en amont de la prise de conscience des acteurs, nous montrerons les risques potentiels contenus dans les séries d'épreuves qui, dans une indifférence collective, entraînent le football français vers une situation critique, et vers la nécessité d'entrer dans un processus complexe de régulation. Nous avons procédé à une analyse des discours dans les cours de l'action, selon la perspective développée par Francis Chateauraynaud et Didier Torny à propos d'une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque. Au moyen du logiciel Prospéro, nous avons traité un corpus composé d'articles de journaux, d'entretiens, d'ouvrages et d'articles scientifiques. Nous avons cherché à comprendre comment la polémique sur les départs des jeunes joueurs s'est posée dans l'espace public, pour ensuite décrire les enjeux soulevés dans les débats par les différents acteurs liés par un intérêt au monde du football, pour enfin exposer les actions préconisées pour réguler ces départs. Dans l'urgence, face au « pillage », aux « fuites », ou à « l'exode », les dirigeants et les instances proposent des expédients. Les déséquilibres entre les clubs européens, la révision du statut fiscal des footballeurs, le remplacement des générations émigrées, ainsi que la maturité des joueurs, sont autant d'arguments sur lesquels les acteurs prennent appui pour défendre la spécificité nationale du football.

TRABAL Patrick (Lab. Sport & Culture, Paris X, GSPR, EHESS) *ptrabal@u-paris10.fr*
RTF 31 / Session 2 / Salle B 104 / Mar 17 h 00

La temporalité dans les récits de dopés

La compréhension du dopage ne peut faire l'économie d'une étude fine des récits des acteurs utilisant les produits et procédés dopants. Un concept comme la « prise », développé dans le cadre de la sociologie pragmatique par O. Bessy et F. Chateauraynaud (1995) invite à relier d'une part des repères, notamment grâce à des qualifications qui renvoient tant à des concepts (langages de description, des espaces de calculs, représentations) qu'à des réseaux et, d'autre part, à des « plis » (Deleuze, 1988) c'est-à-dire des « corps-à-corps » engageant non seulement des dispositifs sensoriels, des perceptions, des états du corps, mais aussi des instrumentations. L'appréciation du dopage, c'est-à-dire l'ensemble des opérations visant à qualifier quelqu'un de « dopé », à authentifier les effets d'un produit (Trabal, 2003), à justifier ou à dénoncer des pratiques déviantes (Duret et Trabal, 2001), nécessite de répéter cette mise en relation entre percepts et concepts afin de mettre ces « prises » en variation. C'est à cette condition que les acteurs peuvent exercer leur vigilance (Duval, 1991), éprouver le changement et ajuster leurs actions dans une temporalité pertinente (Chateauraynaud et Torny, 1999). Cette approche théorique sera confrontée à un corpus de récits de dopés provenant d'une part de biographies publiées et d'autre part d'entretiens réalisés dans le cadre d'une recherche menée par le groupe « Sciences sociales et Dopage » (Lab. Sport & Culture, Univ. Paris X). Ce corpus sera analysé avec le logiciel Prospéro qui a été notamment développé pour permettre de rendre compte du « temps des acteurs » (Chateauraynaud, 2003).

AUBEL Olivier (APS et Sciences sociales, U. Strasbourg, Sport et culture, Paris X) *aubelo@wanadoo.fr*
RTF 31 / Session 3 / Salle B 104 / Mer 14 h 30

Essai de cadre-analyse des scènes de vente dans le commerce d'articles de sport

Le commerce n'est pas un objet très prisé des sociologues, bien qu'il s'agisse d'une activité sociale courante. Lorsque les pratiques marchandes sont abordées, les travaux prennent deux directions. La première est critique et traite les scènes marchandes comme autant de tentatives de duperies du consommateur. Dans la seconde, plus fonctionnaliste, souvent proche du marketing, l'observation des pratiques commerciales vise à améliorer leur efficacité. Cette communication, de manière sensiblement différente, propose une étude des interactions de vente évitant la critique a priori et refusant une perspective utilitariste. Dans cette perspective, nous proposons une étude des scènes de vente d'article de sport donnant à voir la trame générale des interactions de vente mais aussi des expériences sociales liées au sport. Dans leurs interactions de face à face, quel que soit leur contexte, les agents sociaux mettent en œuvre leurs catégories de différenciation pour évaluer les participants afin de prendre un rôle qui sied à leur apparence et à celle des autres. Ceci fait dire à Pierre Bourdieu (1982) que « tout n'est pas dit dans l'interaction qui cache les structures qui s'y réalisent ». En référence aux concepts de la cadre-analyse (Goffman 1991), l'objectif est de mettre en évidence sinon les structures sociales au moins les cadres sociaux qui s'actualisent dans les interactions de vente. On verra ainsi, d'une part, que l'interaction de vente n'est pas qu'un échange d'informations sur les caractéristiques objectives et techniques des produits et, d'autre part, qu'elle ne se réduit pas simplement à une succession d'actes techniques, consciemment maîtrisables par les vendeurs.

BERNARDEAU MOREAU Denis (IUP des Métiers du sport, Paris XII, U. Paris V, GESELS, Paris XII, LEMTAS, Paris V)
bernardeaudenis@wanadoo.fr
RTF 31 / Session 3 / Salle B 104 / Mer 14 h 30

La professionnalisation des bénévoles. L'exemple des dirigeants fédéraux

Le thème proposé s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale portant sur la professionnalisation des dirigeants bénévoles et sur les formes nouvelles d'engagement militant. Cette étude, basée sur des enquêtes, se propose notamment d'analyser ces phénomènes chez les dirigeants élus des Fédérations Françaises d'Equitation et de Tennis (pour cela, nous avons réalisé 25 entretiens de dirigeants et anciens dirigeants fédéraux et exploité plus de deux- cents questionnaires envoyés à des membres et anciens membres élus à l'assemblée générale et au comité directeur des deux fédérations sur les cinq dernières Olympiades). Il s'agit de montrer que la professionnalisation des bénévoles s'exprime notamment par l'émergence d'une génération de dirigeants élus plus impliqués techniquement (par les formations, qualifications et diplômes qui attesteraient d'un niveau d'expertise plus élevé qu'avant) et professionnellement (par les types de profession exercée ou ayant été exercée par le bénévole) dans le champ sportif concerné. De notre point de vue, cette professionnalisation constitue un des facteurs explicatifs de la crise actuelle des identités bénévoles dans la mesure où elle brouille les repères identitaires traditionnels de la culture amateur et annonce l'arrivée

d'une nouvelle génération de bénévoles plus professionnelle, plus adaptée à la marchandisation du sport et donc plus susceptible de concilier le modèle associatif et le modèle entrepreneurial. Elle illustre également l'émergence de nouvelles modalités de militantisme qui, à une époque où nous observons une dépolitisation massive et une désyndicalisation importante de la population, devient plus individualiste, plus réaliste et surtout moins porté sur les grands idéaux de société.

CHARRIER Philippe (Glysi-Safa, U. Lyon II) *Philippe.Charrier@ish-lyon.cnrs.fr*
RTF 31 / Session 3 / Salle B 104 / Mer 14 h 30

Les femmes arbitres : vecteur de la professionnalisation de la fonction arbitrale ?

Dans le sport de haut niveau, on voit émerger un nouveau phénomène, à savoir l'implication des femmes dans l'arbitrage, domaine jusque là largement réservé aux hommes. Dans le championnat de France professionnel de football, les femmes sont loin d'être des faire-valoir. Dernièrement, l'une des 3 juges-assistantes (Nelly Viennot) a été élue par la LNF « juge assistant de l'année » dans une émission télévisée à une heure de grande écoute. Coup médiatique, solution exigée par le manque d'arbitrage, ou bien réelle dose de féminisation de la profession d'arbitre ? Si les femmes sont présentes dans l'arbitrage du football, dans le cadre de compétitions féminines et masculines, il s'agit d'un signe qui doit être associé au phénomène de professionnalisation des fonctions d'arbitrage dans la plupart des sports de haut niveau. Pour démontrer ce lien, nous présenterons l'analyse d'un ensemble de discours recueillis par nos soins auprès d'arbitres femmes évoluant dans les championnats masculins et de témoignages diffusés dans la presse. Sur ce dernier point, la période qui suit l'agression de Nelly Viennot lors d'un match de D1 (Strasbourg-Metz) a été une période prolixe. Nous confronterons ce matériau au modèle interactionniste (Hughes, Strauss, Becker), où les dimensions de carrière, de mission et de segment professionnel fournissent le cœur de la grille d'analyse. L'hypothèse à vérifier serait que la distinction de genre entre l'arbitre et la pratique sportive qu'elle juge permet aux femmes de pouvoir revendiquer des places parmi le corps arbitral, surtout dans une compétition masculine.

GALISSAIRE Romain (STAPS, U. Toulouse III) *menesson@cict.fr*
MENNESSON Christine (MCU, UFR-STAPS, U. Toulouse III) *menesson@cict.fr*
RTF 31 / Session 3 / Salle B 104 / Mer 14 h 30

Les femmes guides de haute-montagne : identités sexuées et rapports au métier

La profession de guide de haute-montagne constitue un exemple idéal typique d'un monde professionnel « masculin », soudé par une forte sociabilité virile et défini par l'exercice de la force physique ou tout au moins de compétences physiques importantes. Depuis le milieu des années 1980, quelques femmes ont réussi à intégrer ce monde d'hommes (actuellement, on compte 10 femmes guides ou aspirantes pour 1500 hommes environ). Cette communication analyse les rapports au métier des femmes guides en mettant en évidence trois éléments importants : Tout d'abord, les conditions d'accès au métier et la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale apparaissent comme particulièrement difficiles pour des femmes et expliquent largement leur faible participation et leur accès tardif (autour de 35 ans en moyenne) au métier. Par ailleurs, elles exercent rarement leur profession dans les compagnies les plus prestigieuses. Enfin, les femmes guides s'engagent dans un processus général de « resexuation » des compétences professionnelles. Cependant, si la majorité des femmes guides se positionnent sur des compétences typiquement féminines attirant des publics spécifiques (enfants notamment), quelques-unes exercent leur métier comme les hommes. Notre objectif consiste à montrer que leur rapport au métier et sa place dans leur style de vie dépend en partie de leurs modes de socialisation professionnelle et sexuée. Plus généralement, il s'agit d'articuler les problématiques relatives à la sociologie du travail avec celles de la sociologie des rapports sociaux de sexe et de la sociologie des activités physiques et sportives.

JALLAT Denis (A.P.S. et sciences sociales, U. Marc Bloch (Strasbourg)) *jallat@umb.u-strasbg.fr*
RTF 31 / Session 3 / Salle B 104 / Mer 14 h 30

Les enjeux de la professionnalisation en planche à voile : influence sur les formes de sportivisation

Notre étude aborde la question des conséquences de la professionnalisation en voile sur les formes compétitives. La planche à voile sert d'exemple à nos propos. Notre recherche s'appuie entre autres sur une analyse des archives de la Fédération Française de Voile entre 1975 et 1985. Durant cette période la fédération prend part systématiquement à l'organisation des épreuves de planche à voile même lorsque celles-ci n'ont pas vocation sportive. Ainsi l'univers fédéral et le secteur marchand se rencontrent. Dans un premier temps, des rapprochements s'opèrent, des collaborations naissent qui ont comme conséquence de mélanger des univers différents - les instances fédérales et le secteur marchand, les pratiquants amateurs et les planchistes professionnels. Des alliances stratégiques se construisent, dans un jeu de compromis en fonction des objectifs de chacun. Néanmoins, des différences d'intérêts et de cultures trop importantes conduisent à une séparation entre les deux groupes. Chacun développera alors ses propres formes compétitives, dès lors que les relations de pouvoir deviendront trop prégnantes et empêcheront que les valeurs auxquelles on tient ne se diffusent. Ainsi, les instances fédérales renouent avec le modèle de l'amateurisme traditionnel sportif et se tournent vers des pratiques sportives classiques et olympiques. Le secteur marchand, qui récupère la gestion de la voile professionnelle, s'oriente vers d'autres formes (funboard, courses de vitesse) qui favorisent l'expression de ses valeurs. On peut alors énoncer l'hypothèse suivante : les contraintes qui naissent de la relation entre professionnalisme et amateurisme sont, entre autres facteurs, à l'origine de l'émergence de formes compétitives plurielles.

KNOBÉ Sandrine (APS et Sciences Sociales, UFR STAPS, U. de Strasbourg) *sknobe@wanadoo.fr*
RTF 31 / Session 4 / Salle B 104 / Mer 17 h 00

L'influence de l'âge sur le rapport à l'effort sportif

L'effort, surtout s'il est musculaire, constitue une dimension importante de la pratique sportive. Il a ainsi été l'objet de nombreuses études en physiologie et en psychophysique essentiellement (Pfister, 1988 ; Delignières, 1993). Si ces analyses ont abouti à « de multiples catégories pour classifier les efforts physiques, distinguant les efforts de vitesse, de résistance ou d'endurance, en fonction des processus énergétiques mis en jeu » (Delignières, 2000), elles ne questionnent pas ses significations sociales. En effet, le rapport à l'effort sportif d'un individu s'avère socialement compréhensible (Knobé, 2002). Ainsi, la pluralité des rapports à l'effort sportif trouve des éléments de compréhension dans la prise en compte des enjeux des divers espaces sportifs et de l'histoire de l'individu. Celle-ci permet également de mettre en évidence l'influence de l'âge sur le rapport à l'effort sportif de l'individu. L'objectif de cette communication est de montrer que le rapport à l'effort sportif des individus n'est pas

indépendant du facteur âge. Le vieillissement organique, sportif et social permet de comprendre des « modifications » du rapport à l'effort sportif. Nous aimerions par conséquent montrer que la prise en compte de la trajectoire sportive et sociale est primordiale à l'appréhension du rapport à l'effort sportif. L'âge ne doit pas, de sorte, être considéré comme un facteur de variation « absolu » et « unilatéral » (à tel tranche d'âge correspondrait tel rapport à l'effort…). Au contraire, c'est la dynamique qui lie enjeux et histoire singulière qui éclaire pertinemment la question de l'âge.

NACHE Catalin (U. de Caen, UFR STAPS) *nache@rocketmail.com*
PERRIN Claire (U. de Caen, UFR STAPS) *cperrin@staps.unicaen.fr*
RTF 31 / Session 4 / Salle B 104 / Mer 17 h 00

Styles de vie des jeunes en rapport avec la pratique physique et sportive, la consommation d'alcool, la santé et le risque

A l'heure où l'analyse sociologique est loin de se limiter à l'aspect purement physique des APS, il est étonnant de voir que les études concernant les styles de vie se cantonnent pourtant à cet aspect. L'analyse sociologique nous amène à dépasser cette centration sur la quantité d'exercices dans le quotidien des individus, pour accorder aux APS un véritable statut d'éléments culturels. Si pour certains jeunes la pratique des APS peut éventuellement répondre à un désir ou un besoin d'exercice physique, ce n'est sûrement pas le cas de l'ensemble des individus. Les valeurs, les finalités individuelles attribuées aux APS sont plus variées et nous pouvons nous demander si elles aboutissent nécessairement aux mêmes considérations en termes de styles de vie. Pour synthétiser, la question qui est posée par notre enquête est celle de l'existence d'une logique particulière dans le fonctionnement des styles de vie des jeunes qui laisserait entrevoir une certaine transversalité des finalités sportives, en tant que valeurs, vers d'autres aspects présents dans la vie des jeunes. Si effectivement l'acteur - et donc les styles de vie - n'existe que par la définition préalable d'un système de déterminations dont le sujet tente de s'évader mais qui est aussi son point d'appui, il semblerait que la capacité des jeunes à orienter leurs styles de vie en rapport avec la pratique des APS, la consommation d'alcool et les représentations de la santé et du risque, pourrait en partie être saisie en fonction des diverses finalités prioritaires qu'ils attribuent prioritairement à leur pratique des APS.

POUTRAIN Véronique (APS et Sciences Sociales, U. de Strasbourg) *veroniquepoutrain@yahoo.fr*
RTF 31 / Session 4 / Salle B 104 / Mer 17 h 00

Féminité, masculinité et Taiji Quan

Le sport est souvent considéré comme étant le « fief de la virilité ». La compétitivité, la force, le combat ritualisé, emblèmes de la masculinité, sont ainsi mis en valeur. Que se passe-t-il lorsque des pratiques remettent en cause ces principes ? C'est le cas de certains arts martiaux, solidaires d'une théorie médicale chinoise basée sur la circulation et l'équilibre des énergies, le Yin et le Yang qui, dans une certaine mesure, recoupent la dualité féminin - masculin. Nous nous intéresserons ici plus particulièrement au Taiji Quan, art martial dit « interne » c'est-à-dire qui a été ralenti dans un but de santé. Contrairement au Kung-Fu (art martial externe), qui privilégie l'effort physique et l'aspect musculaire et dont la visée est surtout martiale, le Taiji Quan met plutôt l'accent sur la recherche de cet équilibre en dehors de toute logique compétitive. Cette pratique a donc un double objectif : l'efficacité pour le combat et la santé. On peut constater chez les pratiquants, au niveau du ressenti, le développement du côté « féminin » chez les hommes et le développement du côté « masculin » chez les femmes (rééquilibrage du Yin et du Yang). Mais cette perception ne met-elle pas en porte-à-faux nos catégories de sexe ? Ne serait-ce pas un autre type de féminin ou un autre type de masculin qui sont développés ? Comment ce ressenti participe-t-il à la perception (et à la construction) des identités sexuelles ? Ce sont à ces questions que nous nous proposons de répondre.

SHAPIRO Roberta (LAUA, LAHIC, Ministère de la culture et de la communication) *roberta.shapiro@free.fr*
RTF 31 / Session 4 / Salle B 104 / Mer 17 h 00

Entre ballet et compétition : la danse hip-hop

Le succès de la danse hip-hop va de pair avec des phénomènes de concurrence pour la maîtrise de l'espace social que celui-ci dessine. Les controverses sur l'authenticité en sont un des ressorts : qu'est-ce que le « vrai » hip-hop ? Qui est digne de le représenter ? L'authenticité tient-elle dans les particularités formelles du mouvement corporel, dans les vêtements et les accessoires, dans les qualités des personnes, dans les modes de coopération et d'organisation ? Ou tient-elle plutôt dans un « esprit », dans une manière de parler du hip-hop et de lui assigner une place dans la société ? En croisant les différentes composantes de la controverse qui mobilise les acteurs, on voit que celle-ci oppose schématiquement deux types de représentations : les ballets hip-hop et les compétitions (battles) ; et deux pôles de référence : la danse « savante » établie, d'une part, le monde du sport et du divertissement d'autre part. Dans chacun des types, la durée, l'intensité, et le mode d'agencement des mouvements corporels sont différents, à partir d'un lexique gestuel commun, cependant. Chacun des types est porteur de significations distinctes (art versus jeu, expression vs. performance, adultes vs. jeunes, bourgeois vs. peuple, etc.) et engage des personnes et des dispositifs différents. Mais il y a également une circulation des formes et des personnes entre les sous-espaces et une réactivation constante de principes communs. Ces situations traduisent les paradoxes de l'institutionnalisation de la danse hip-hop, dont les acteurs sont présents à plusieurs mondes.

SORIGNET Pierre Emmanuel (U. Toulouse III, Lab. de sciences sociales, ENS) *pierre-emmanuel.sorignet@ens.fr*
RTF 31 / Session 4 / Salle B 104 / Mer 17 h 00

Créer par corps : le cas de la création chorégraphique

La période de création permet d'explorer les différents processus qui concourent à l'élaboration d'un produit artistique. Tout d'abord, on observe un processus d'incorporation du danseur qui s'approprie « corps et âme » la gestuelle caractéristique de la « signature » du chorégraphe et mobilise ses compétences professionnelles et sociales pour participer à la phase de « création ». Le travail de création, en particulier lorsque le danseur improvise, est un travail sur « la sensation », de pré-incorporation de l'habitus propre à l'univers du chorégraphe. Ce travail ne peut se faire sans un « échange » : incorporation de routines, mais aussi émergence de nouvelles formes qui n'auraient pas vu le jour sans le jeu interactif mêlant danseurs et chorégraphe. Il s'agit d'un processus collectif des danseurs en interaction mais aussi d'un processus individuel, à travers les choix faits en dernier instance par le chorégraphe. La scène est le point d'orgue du processus de création. Avec la phase de création, la scène est l'espace dans lequel le danseur peut investir pleinement la danse et se l'approprier, jusqu'à vivre « l'état de grâce », expérience limite qui

donne toute sa dimension au statut d'interprète. Néanmoins l'expérience de la scène est constituée de routines, depuis le rite d'avant-scène jusqu'au répertoire intériorisé de schèmes de mouvement à mobiliser en cas de situations imprévues.

ARPAILLANGE Christophe (Chargé de mission développement GIP-GPV des Hauts de Garonne) *chris.arpaillange@free.fr*
DARLON Catherine (Coordinatrice en développement local et prévention de la délinquance) *chris.arpaillange@free.fr*
RTF 31 / Session 5 / Salle B 104 / Jeu 14 h 00

Les pratiques sportives des jeunes urbains, défi pour les institutions ?

Les pratiques sportives des jeunes se sont imposées comme un problème requérant une intervention publique. D'une part, parce que les attitudes et comportements des jeunes peuvent se heurter aux règles légales et sportives et, plus souvent encore, aux cadres de fonctionnement des clubs sportifs. D'autre part, parce que les activités sportives « auto-organisées » dans l'espace public sont potentiellement génératrices de conflits d'usage. La question de leur prise en charge, qui repose en pratique sur les acteurs sportifs, met en cause les politiques établies. De nouveaux intervenants issus de la politique de la ville ou de la prévention de la délinquance, une évolution du discours politique, des changements professionnels ainsi que l'essor d'un courant d'analyse prônant une alternative aux sports fédérés, convergent pour produire localement des actions innovantes et des pratiques de médiation socio-sportive. Si une autre perception institutionnelle des pratiques juvéniles se dessine, qui entraîne un élargissement du champ et du répertoire des politiques sportives, l'interrogation porte sur la nature et l'ampleur de ces mutations dans le secteur sportif. Est-ce une modification à la marge censée adapter l'offre sportive pour attirer un public vu comme en marge, ou bien l'amorce d'une recomposition de l'action publique par hybridation des politiques du sport et de l'intervention sociale ?

BESSY Olivier (U. de La Réunion, CURAPS) *olivier.bessy@wanadoo.fr*
MOUTON Michel (PRAG, U. Bordeaux II) *olivier.bessy@wanadoo.fr*
RTF 31 / Session 5 / Salle B 104 / Jeu 14 h 00

Sociologie des pratiquants de sports nature

L'engouement pour les sports nature ne fait que croître dans notre société. L'effervescence médiatique associée à ces derniers témoigne de leur évolution dans le temps et de la nouvelle place qu'ils occupent aujourd'hui dans le champ sportif. Toutes les enquêtes récentes le montrent, les sports nature sont les plus prisés par la population sportive. Il ne s'agit pas d'une mode ponctuelle mais d'une tendance lourde structurellement ancrée dans le mode de vie de nos contemporains. De nombreuses publications traitent de ce phénomène social mais en s'intéressant essentiellement à la structuration d'une nouvelle offre pour les territoires concernés dans la perspective d'un développement touristique local. Rares sont les études visant à spécifier les caractéristiques sociologiques des pratiquants. Qui sont-ils ? Comment pratiquent-ils ? Pourquoi s'adonnent-ils à ces activités ? Notre intention dans cette communication est de répondre à ces question en proposant un éclairage sociologique de la demande en matière de sports nature tant celle-ci nous paraît emblématique de la métamorphose du sport dans notre société. Les résultats présentés proviennent d'une enquête réalisée en 2003 auprès de 800 pratiquants interrogés à l'île de La Réunion et s'adonnant aux neuf sports nature suivants : randonnée pédestre et équestre, VTT, parapente, escalade, canyon, plongée, surf, voile. En raison de sa position géographique, de sa configuration géomorphologique mais aussi de sa spécificité socioculturelle, ce département d'Outre Mer offre des conditions de pratique originales et constitue de fait un laboratoire privilégié d'analyse.

CLÉMENT Jean Paul (Equipe « Sports, organisations, identités », UFR STAPS, U. Toulouse 3) *clement@cict.fr*
RTF 31 / Session 5 / Salle B 104 / Jeu 14 h 00

Habitus, dispositions, interactions, genre : l'évolution des objets de recherche en sociologie du sport

En 1994, trois articles parus dans le Sociology of Sport Journal tentaient de faire le point sur l'état du programme initié par les approches développées par Pierre Bourdieu dans le domaine de la sociologie du sport (Clément ; Defrance, Laberge). Suzanne Laberge soulignait en particulier l'ambiguïté du statut de la variable de sexe ou de genre dans les analyses de Pierre Bourdieu et même son absence dans bon nombre de travaux de la sociologie du sport française. Je relevais pour ma part le manque de travaux de type qualitatif cherchant à appréhender la façon dont se façonnent les différents types d'habitus sportifs, à l'exception notable de quelques uns, comme ceux de Loïc Wacquant par exemple. Depuis, la sociologie des dispositions développée par Bernard Lahire a été relayée dans le domaine du sport et du corps par des travaux de plus en plus nombreux (Faure ; Mennesson). Les approches interactionnistes ont incité les chercheurs en sociologie du sport a utiliser de plus en plus massivement les méthodes de l'ethnologie (Aubel, Papin), tandis que dans le domaine du management et du marketing, les approches en terme de « consommations culturelles » permettent d'aborder la question de la construction des identités sociales ou générationnelles en matière de consommations sportives (Ohl, Charlot). Nous examinerons en particulier la questions de l'intégration de la variable de genre ou de sexe dans les travaux, les apports de la sociologie des interactions et ceux de la sociologie des consommations culturelles afin de montrer que les travaux contemporains semblent s'orienter vers l'analyse des processus « d'incorporation » des dispositions et de construction d'habitus spécifiques dans les différentes étapes et les différents lieux de la socialisation.

MONTANÉ Michel-Alexis (CERVL, IEP de Bordeaux) *m.montane@sciencespobordeaux.fr*
RTF 31 / Session 5 / Salle B 104 / Jeu 14 h 00

Les pratiques sportives des jeunes urbains, défi pour les institutions ?

Les pratiques sportives des jeunes se sont imposées comme un problème requérant une intervention publique. D'une part, parce que les attitudes et comportements des jeunes peuvent se heurter aux règles légales et sportives et, plus souvent encore, aux cadres de fonctionnement des clubs sportifs. D'autre part, parce que les activités sportives « auto-organisées » dans l'espace public sont potentiellement génératrices de conflits d'usage. La question de leur prise en charge, qui repose en pratique sur les acteurs sportifs, met en cause les politiques établies. De nouveaux intervenants issus de la politique de la ville ou de la prévention de la délinquance, une évolution du discours politique, des changements professionnels ainsi que l'essor d'un courant d'analyse prônant une alternative aux sports fédérés, convergent pour produire localement des actions innovantes et des pratiques de médiation socio-sportive. Si une autre perception institutionnelle des pratiques juvéniles se dessine, qui entraîne un élargissement du champ et du répertoire des politiques sportives, l'interrogation porte sur la nature et l'ampleur de ces mutations dans le secteur sportif. Est-ce une modification à la marge censée adapter l'offre sportive pour attirer un public vu comme en marge, ou bien l'amorce d'une recomposition de l'action publique par hybridation des politiques du sport et de l'intervention sociale ?

GLORIA Aurélien (S.EN.S., U. Joseph Fourier (Grenoble)) *aurelien.gloria@ujf-grenoble.fr*
RTF 31 / Session 5 / Salle B 104 / Jeu 14 h 00

La comparaison internationale en sociologie du sport, réflexion théorique et méthodologique. Exemple de l'évolution de l'offre compétitive d'escalade en France et au Royaume Uni (1980-2000)

L'escalade en France connaît ses premières compétitions officielles au cours des années 1980. Ce processus de sportivisation a été structuré par des enjeux politiques, économiques et culturels eux mêmes ancrés dans la spécificité du contexte national. D'ailleurs, cette évolution n'a pas emprunté les mêmes voies au Royaume Uni qui fut l'un des derniers pays sur le plan international à accepter le modèle compétitif. Ainsi, peut-on se demander, quels ont été les étapes et les déterminants respectifs du processus de sportivisation de l'escalade en France et au Royaume Uni et quels ont été les fondements des différences et des similitudes dans l'histoire respective de l'offre alpine sportive des deux nations ? Dans cette optique, il s'agit de mettre en rapport les théories sociologiques liées à la démarche comparatiste avec l'analyse d'un phénomène sportif. Ainsi, le questionnement et la mise en confrontation des approches universalistes, culturalistes et sociétales permettent de faire émerger les problèmes épistémologiques inhérents aux comparaisons internationales en sciences sociales. A partir de cet éclairage théorique, une approche sociétale de l'offre d'escalade dans les deux pays peut être dégagée. En comparant en France et au Royaume Uni les rapports entretenus dans et entre les différents niveaux macro (contexte national), méso (organisation du système sportif), micro (fédération nationale, agents de l'escalade), il est projeté d'élaborer un cadre d'analyse s'appuyant principalement sur les concepts bourdieusiens de champ et d'autonomie dans le but de saisir l'intelligibilité des différences et des similitudes du processus de sportivisation de l'escalade dans les deux pays respectifs.

HASCHAR-NOÉ Nadine (MCU, équipe « Sports, Organisations, Identités », EA 3690, UFR STAPS, U. Paul Sabatier, Toulouse III) *noe@cict.fr*
RTF 31 / Session 5 / Salle B 104 / Jeu 14 h 00

Espace public et usages sociaux : l'exemple du Canal du Midi à Toulouse

Ma communication porte sur les résultats d'une enquête menée dans le cadre d'un programme de recherche intitulé « Usages sociaux et aménagements du Canal du Midi ». Une partie de ce programme s'intéresse aux usages actuels, et en particulier aux usages sportifs du Canal et de ses berges dans les parties urbaines et péri urbaines de l'agglomération toulousaine. Fort vecteur d'identité locale, axe historique et économique structurant (Marconis, 1981), cet espace public (Claval, 2001) est un lieu de pratiques diversifiées - sportives, utilitaires, commerciales, touristiques, résidentielles - et au centre de multiples enjeux - identitaires, politiques, économiques, urbanistiques. Espace urbain de circulation, d'échanges et scène collective (Goffman, 1973 ; Habermas, 1978 ; Arendt, 1983 ; Hannerz, 1983), le Canal du Midi peut être analysé comme un territoire pertinent pour appréhender la construction sociale des usages légitimes d'un espace public, enjeu de luttes ou facteur de liens sociaux entre différentes catégories d'usagers. L'analyse des usages ou des « espaces d'actes » (Lussault, 2001) doit nous permettre de comprendre les rapports qu'entretiennent les usagers à cet espace, bien sociétal et lieu de l'altérité (Amphoux et al, 1998), les univers de sens qu'ils mobilisent par et pour leur pratique, les valeurs de qualification et de discrimination qu'ils fixent à cet espace, à ses usages et aux interactions qui s'y déroulent. Autrement dit, comment ces différents usagers s'accommodent (Simmel, 1989) entre eux dans cet espace social de pratiques et de rencontres « éphémères » et « objet d'une construction permanente » (Joseph, 1984 ; Grafmeyer, 1994).

NARIA Olivier (U. de La Réunion, CURAPS) *olivier.bessy@wanadoo.fr*
RTF 31 / Session 5 / Salle B 104 / Jeu 14 h 00

Sociologie des pratiquants de sports nature

L'engouement pour les sports nature ne fait que croître dans notre société. L'effervescence médiatique associée à ces derniers témoigne de leur évolution dans le temps et de la nouvelle place qu'ils occupent aujourd'hui dans le champ sportif. Toutes les enquêtes récentes le montrent, les sports nature sont les plus prisés par la population sportive. Il ne s'agit pas d'une mode ponctuelle mais d'une tendance lourde structurellement ancrée dans le mode de vie de nos contemporains. De nombreuses publications traitent de ce phénomène social mais en s'intéressant essentiellement à la structuration d'une nouvelle offre pour les territoires concernés dans la perspective d'un développement touristique local. Rares sont les études visant à spécifier les caractéristiques sociologiques des pratiquants. Qui sont-ils ? Comment pratiquent-ils ? Pourquoi s'adonnent-ils à ces activités ? Notre intention dans cette communication est de répondre à ces question en proposant un éclairage sociologique de la demande en matière de sports nature tant celle-ci nous paraît emblématique de la métamorphose du sport dans notre société. Les résultats présentés proviennent d'une enquête réalisée en 2003 auprès de 800 pratiquants interrogés à l'île de La Réunion et s'adonnant aux neuf sports nature suivants : randonnée pédestre et équestre, VTT, parapente, escalade, canyon, plongée, surf, voile. En raison de sa position géographique, de sa configuration géomorphologique mais aussi de sa spécificité socioculturelle, ce département d'Outre Mer offre des conditions de pratique originales et constitue de fait un laboratoire privilégié d'analyse.

COLLINET Cécile (GEPECS, U. Paris IV, U. Paris V) *CECOLLINET@aol.com*
RTF 31 et RTF 29 / Session 6 / Salle B 104 / Ven 16 h 30

Connaissances scientifiques et actions pratiques chez des professionnels du sport

Les différents programmes de sociologie des sciences s'intéressent principalement aux conditions initiales et à la fabrication des savoirs scientifiques. La sociologie des sciences sort, en effet, peu du laboratoire et de la communauté des savants. Nous nous intéressons pour notre part au processus de diffusion et de réception de ces savoirs en dehors de la sphère scientifique. La question centrale qui nous préoccupe porte sur les connaissances scientifiques incorporées par l'individu et sur leur mobilisation dans un contexte social particulier qui est celui de sa profession (liée au métier du sport). Notre enquête de terrain porte sur des entraîneurs et des enseignants d'EPS (30 sujets) avec lesquels nous avons réalisé des entretiens en rappel stimulé et des observations in situ afin d'être au plus près des situations réelles. Les résultats obtenus permettent de questionner le statut des connaissances de nature scientifique incorporées par rapport aux savoirs scientifiques objectivés. Ils mettent en évidence la structure de ces connaissances sous la forme de règles et de lois et interrogent leur rapport avec l'action pratique en décortiquant les modes de raisonnement des acteurs. Les questions portent d'une part sur l'extériorité des règles par rapport à l'action, sur l'interprétation nécessaire de celles-ci (Wittgenstein, L., 1958) sous la forme de conventions sociales relatives à la manière de les

suivre (D. Bloor, 1983, p.121) ainsi que sur la contextualisation du sens des règles dans la contingence de l'action (Quéré, 1998, 143-164).

TERRAL Philippe (Equipe « Sports, Organisations, Identités », LARAPS, S.T.A.P.S. Toulouse) *terral@cict.fr*
RTF 31 et RTF 29 / Session 6 / Salle B 104 / Ven 16 h 30

Les variations entre discours de justification et discours d'explicitation des entraîneurs sportifs et enseignants d'EPS concernant la construction des savoirs professionnels : différents rapports aux savoirs scientifiques

Dans la lignée des travaux de sociologie de la connaissance, que cette dernière soit dite ou non scientifique, notre travail tente de mettre en évidence l'interférence entre processus épistémiques (pratiques cognitives, discursives voire gestuelles dans le cadre de savoir-faire) et sociaux (poids des dispositifs d'organisation sociale et matérielle, intérêts et enjeux des acteurs en présence, …). Des discours sur le savoir dit « professionnel », véhiculés dans divers contextes par trente intervenants sportifs (entraîneurs, enseignants d'EPS) ont été collectés à partir d'entretiens, d'observations mais également par recueil d'écrits. Nous avons ainsi été conduit à distinguer des propos concernant l'explicitation de leurs constructions épistémiques de justifications de ces dernières. Si le discours d'explicitation exprime l'empreinte du contexte social humain et non humain sur la construction des savoirs (Vermersh, P. 2000. L'entretien d'explicitation. Paris : ESF (1ière édition 1994).), le discours de justification semble se différencier de ce type de propos dans le fond comme dans la forme (La question de la justification convoquera les analyses de Boltanski, L. et Thévenot, L. 1991. De la justification. Les économies de la grandeur. Paris : Gallimard.) ; notamment du fait qu'il « se charge » d'intérêts sociaux (Voir notamment Habermas, J. 1976. Connaissance et intérêt. Paris : Gallimard.). Ces deux formes discursives révèlent alors deux rapports différents aux savoirs dits « scientifiques » qui remplissent ainsi une double fonction au regard de l'action d'intervention : heuristique a priori et légitimante a posteriori. Si la dimension heuristique du savoir scientifique s'ancre dans des fonctionnements cognitifs similaires chez les entraîneurs et chez les enseignants, la fonction légitimante de ces entités épistémiques différencie ces deux catégories d'acteurs. L'espace social disciplinaire plus global dans lequel s'inscrivent ces individus définit en effet des modes de légitimation différents.

TRABAL Patrick (Lab. Sport & Culture, U. Paris X, GSPR, EHESS) *ptrabal@u-paris10.fr*
RTF 31 et RTF 29 / Session 6 / Salle B 104 / Ven 16 h 30

Les contraintes sociales de l'innovation dans l'épreuve sportive

Si la science et le sport partagent des valeurs communes, en particulier une volonté de dépassement (que ce soit par une quête du Progrès ou d'une volonté d'aller toujours plus loin et plus haut), il reste intéressant à analyser les façons dont les acteurs subissent un autre impératif : la mobilisation de la science et de la technologie modifie en effet l'égalité des chances des concurrents. Ainsi, dès qu'une discipline sportive s'instrumentalise, accusations, dénonciations d'injustices, justifications, velléités de modification de la règle viennent bousculer le principe d'une épreuve juste. Du coup, les promoteurs d'une innovation technologique doivent faire face à une double contrainte. D'une part, il leur faut effectuer un travail visant notamment à montrer que leur proposition ne modifie en rien les conditions d'équité. Mais d'autre part, ils restent soumis à l'exigence de prouver l'intérêt de l'innovation. Ainsi, il doivent montrer à la fois que leur idée peut tout changer (et convaincre ainsi un sportif ou un entraîneur qu'ils ont tout à gagner en l'adoptant) et qu'elle ne change en rien la nature de l'épreuve sportive (en assurant qu'elle consacrera toujours les meilleurs). L'on conçoit qu'à l'intérieur du double-bind, la marge de manœuvre est extrêmement réduite. Le statut de l'innovateur et sa capacité à louvoyer face à ces exigences contradictoires sont donc décisifs. En partant des contraintes des acteurs, approche assez caractéristique de la sociologie pragmatique dans laquelle je m'inscris, je tenterai de décrire quelques débats exemplaires, médiatisés ou non, afin de comprendre les principes de justice, les argumentations et les logiques d'action dans l'introduction d'innovations.

RTF 33 : Famille, vie privée, vie publique

BORRILLO Daniel (Paris X, CERSA, Paris II) *borrillo@u-paris10.fr*
PITOIS-ETIENNE Thierry (Juge aux affaires familiales, Tribunal de Grande Instance de Beauvais) *borrillo@u-paris10.fr*
RTF 33 / Session 1 / Salle E 311 / Mar 14 h 30
Différence de sexes et droit civil de l'adoption
La figure de l'adoption constitue un exemple paradigmatique du rapport entre la logique juridique et la vérité factuelle. Il s'agit cependant d'un exemple parmi tant d'autres. La notion de personne morale, la présomption de paternité, les biens immeubles par destination, la déclaration d'absence… constituent des réalités juridiques fondées sur des postulats qui trouvent leur légitimité dans une « convention politique », fruit d'une délibération démocratique : nous décidons de le faire ainsi parce que nous nous accordons à considérer que cet écart des faits réels sert à quelque chose de plus important (la paix des familles, la transmission des biens, l'équité, l'assignation d'une responsabilité) que la pure vérité factuelle. Autrement dit, le droit en tant que science normative qui traite des objets de l'univers du devoir être ne se trouve pas déterminé par les contingences de l'univers de l'être (les lois de la biologie, de la physique). Ainsi, l'idée juridique de filiation ne peut pas se confondre avec la notion biologique de reproduction. Dans ce contexte juridique, la revendication d'une adoption détachée de la condition sine qua non de la différence de sexe ne produit en tant que telle aucune subversion de la ratio juris, le droit à l'adoption par les personnes et les couples homosexuels ne fait que radicaliser la modernité du droit civil de la famille, construit sur la base de la prééminence de la volonté.

CADORET Anne (GRASS) *cadoret@iresco.fr*
RTF 33 / Session 1 / Salle E 311 / Mar 14 h 30
Une procréation la plus naturelle possible…
La construction du lien de filiation s'appuie sur des éléments juridiques, sociaux, affectifs et biologiques, dont l'un, le biologique, est perçu comme déterminant : « le sang est plus épais que l'eau » pour reprendre le proverbe mis en exergue par les réflexions de D. Schneider sur la parenté occidentale. Ma recherche menée sur la filiation de parents homosexuels conduit à réfléchir à la manière de situer ce biologique dans un principe de « naturalité » quant à la fabrication d'un enfant puis de construire ce principe par rapport aux relations sociales ou aux relations techniques. Dans le premier cas, il est fait appel à un modèle familial dans lequel l'enfant est issu de ses deux parents, père et mère, quel que soit le mode de conception adopté (de la couette à la fécondation in vitro avec un gamète d'un seul parent) et les intermédiaires nécessaires à cette conception. La naturalité s'appuie sur la relation sociale du couple, conçue comme le prolongement d'une complémentarité biologique. Dans l'autre cas, la naturalité s'appuie sur le nombre le plus petit possible d'intermédiaires sans alors prendre en considération l'idée de couple conjugal ou parental. La naturalité réside alors dans la non technicité de la fécondation et non plus dans une complémentarité sexuelle masculin/féminin prise comme base incontournable de la famille.

ENSELLEM Cécile (MSH Paris-Nord) *cecile.ensellem@free.fr*
RAULT Françoise (CERLIS, Paris V) *cecile.ensellem@free.fr*
RTF 33 / Session 1 / Salle E 311 / Mar 14 h 30
Etre parent au XXIème siècle : une tension entre le biologique et le social ?
Longtemps on a opposé la « vérité biologique » à la « vérité sociologique » quand il s'agissait de déterminer ce qui fondait la parentalité : tantôt on considérait que les parents étaient liés aux enfants par des liens de sang, tantôt on insistait sur la dimension volontaire et affective de la filiation. A considérer des supports juridiques et sociaux, on s'aperçoit qu'il est difficile de trancher pour décider lequel de ces deux fondements l'emporte au cours du temps et même à un moment donné du temps. Les relations entre le biologique et le social sont complexes, notre société naturalise le social et socialise le naturel, jusqu'à confondre les deux parfois. Trancher les termes de ce qui est posé comme une alternative conduit donc à une impasse. Pour en sortir on peut envisager plusieurs solutions : On satisfait les critères de sécurité et d'exclusivité de la filiation, c'est la solution adoptée au moment de la réforme de l'accouchement sous X en 2002 quand on sépare l'accès aux origines de l'établissement juridique de la filiation. Ou on peut vouloir réunir les deux fondements dans une seule catégorie plurielle, c'est ce que font ceux qui aujourd'hui appellent de leur vœu la pluriparentalité : plutôt que de vouloir choisir qui est le vrai parent, il faudrait considérer qu'un enfant peut avoir plus de deux parents. Ces solutions, loin de résoudre les problèmes, ne font peut-être que les déplacer.

LOVIGHI-POITTEVIN Aude (CERLIS, Paris V) *aude.poittevin@noos.fr*
RTF 33 / Session 1 / Salle E 311 / Mar 14 h 30
Regard sociologique sur les relations entre enfants au sein de familles recomposées
L'espace de circulation des enfants définit aujourd'hui la famille. C'est par conséquent sur les enfants que nous avons porté notre regard : à partir de leur discours, dans l'ici et maintenant de leur double expérience : expérience d'enfants et expérience de la recomposition. Ce qui invite à un décentrage de l'approche initiale des recompositions et apporte un éclairage sur le lien horizontal dans la famille. Les ingrédients (consanguinité et cohabitation) sont « savamment » dosés par les enfants pour déjouer la complexité des recompositions et pour jouer des déclinaisons fraternelles. Les enfants dans les familles recomposées ont à inventer un mode d'être ensemble. Nous distinguons trois configurations (fratries de quasis, fratries de demis et fratrie mixte) pour rendre compte des atouts et/ou des difficultés spécifiques de chaque type de fratries recomposées, de l'implication de chaque morphologie sur l'élaboration et l'entretien de liens entre les enfants, ainsi que d'une diversité de définitions : définition de soi et des appartenances. A partir du discours des jeunes acteurs, nous nous sommes appliqués à rendre compte du cadre de leur nouvel espace de socialisation, de la manière dont les enfants font leurs les référents sociaux ainsi que de leurs appréhensions de l'attribution de rôles nouveaux, autrement dit de la façon dont les jeunes acteurs vivent, conçoivent et redéfinissent ces liens « fraternels » au carrefour entre intégration et différenciation.

RAMOS Elsa (CERLIS, Paris V) *elsa.ramos@free.fr*
RTF 33 / Session 1 / Salle E 311 / Mar 14 h 30

La construction des origines personnelles : une négociation avec l'héritage familial

Dans un contexte d'individualisation et aussi de modification des formes de transmissions intergénérationnelles, il s'agit de comprendre comment l'individu négocie avec l'héritage familial au sens large. Cet héritage nous l'aborderons dans le cadre de la mobilité résidentielle d'une région à une autre. La prise en compte de la mobilité pour appréhender cette question permet l'étude d'espaces qui se distinguent : les lieux de départ (lieux de vie, le « chez-soi d'origine »...) et les lieux d'arrivée, notamment le logement actuel. Ces espaces se construisent les uns par rapport aux autres et nous emmènent au coeur d'une tension qui traverse l'individu contemporain : le refus d'espaces qui l'étouffent et la recherche d'espaces de convivialité. L'étude du rapport de l'individu « aux lieux de départ » renvoie aussi à la question de la construction des origines. Se pose alors la question de la réinterprétation qu'il fait de son histoire et de l'héritage familial au sens large, et aussi, celle de comprendre comment cette réinterprétation intervient dans la construction de soi. De l'enfance, période parfois assimilée à l'histoire familiale, l'individu conserve des souvenirs personnels qui se distinguent des histoires racontées lors des repas de famille, et retient des liens électifs qui se sont aussi tissés pendant cette période. Ces éléments constituent la base d'une histoire personnelle qui intervient dans la relecture de l'histoire familiale. L'individu est appréhendé comme un individu seul et aussi comme un individu avec qui doit négocier avec l'héritage familial au sens large. Comment l'individu négocie-t-il avec ce que sa famille, ses parents souhaitent lui transmettre (du souvenir familial à la maison « en dur ») tout en répondant à ses aspirations à l'autonomie qui caractérisent l'individualisme contemporain ? Il s'agira dans cette communication de dégager quelques éléments qui permettent de répondre à cette interrogation.

DELORME Annick (U. Lille III, CADIS) *annick_delorme@yahoo.fr*
RTF 33 / Session 2 / Salle E 311 / Mar 17 h 00

La vie en colocation. Matériaux pour une réflexion sur le lien communautaire et familial aujourd'hui

L'objet de cette intervention vise à réfléchir sur le lien familial aujourd'hui à partir de l'étude en situation de la construction et la définition d'un lien communautaire. Dans quelle mesure, ce lien tel qu'il se présente dans certaines expériences de vie en colocation – il n'est pas possible de prétendre à l'homogénéité du phénomène- permet-il d'appréhender sous certains aspects le lien familial aujourd'hui, ses mutations, ou encore son caractère construit et négociable ? Comment cette démarche visant à mettre en parallèle ces deux « types » de lien, nous engage-t-elle à questionner et à envisager différemment les définitions de la communauté et peut-être de la famille et du couple ? Associées aux notions de partage, de proximité spatiale ou affective, de distinction entre les sphères privée, partagée et publique - dans le sens de la relation à l'environnement extérieur, la vie en colocation soulève des problématiques proches ou qui ont pu sembler propres à la sphère familiale ou conjugale. Toutefois, dégagé d'un rapport consanguin et intergénérationnel interne au groupe - ces expériences ne concernent souvent qu'une seule catégorie d'âge : la jeunesse au sens large, et d'une temporalité étendue - elle sont envisagées dans une perspective transitoire, le lien communautaire se distingue du lien familial ou encore souvent s'approche des formes actuelles de la famille. Comment dès lors à partir des exemples choisis, situer ou définir ce lien « communautaire », entre famille, couple et amitié ? Ne nous invite-t-il pas à réfléchir plus largement sur les facteurs de rapprochement et distinction entre ces différentes notions.

FASSIN Eric (ENS) *eric.fassin@wanadoo.fr*
RTF 33 / Session 2 / Salle E 311 / Mar 17 h 00

Public, privé : deux stratégies de légitimation de l'homosexualité dans le droit aux Etats-Unis

La distinction entre vie publique et vie privée est une catégorie sociologique, mais aussi un enjeu politique dans la représentation de la sexualité et de la famille – particulièrement de l'homosexualité et de l'homoparentalité. On le voit pour la ligne de partage entre les deux sphères, avec les débats autour de la « discrétion » et de la « fierté », du coming out et du outing. En même temps, vie privée (tolérance pour la sexualité individuelle) et vie publique (reconnaissance par l'institution familiale) constituent deux stratégies distinctes et parfois concurrentes de légitimation de l'homosexualité. Les débats juridiques et politiques américains illustrent cette opposition : d'un côté, la privacy refusée aux pratiques homosexuelles depuis Bowers v. Hardwick, la décision de la Cour suprême de 1986 ; de l'autre, l'ouverture du mariage aux couples de même sexe, envisagée depuis Baehr v. Lewin à Hawaï en 1993 et exclue par le Defense of Marriage Act de 1996. Au-delà des différences tactiques (revendication minimale dans le premier cas, version maximale dans le second), on peut parler de stratégies distinctes voire contradictoires selon qu'est adoptée ou rejetée une politique d'intégration de l'homosexualité. Cette tension gagnerait à être repensée après Lawrence v. Texas, décision de la Cour suprême en 2003. En effet (l'inquiétude des conservateurs le souligne), en reconnaissant finalement la privacy aux couples de même sexe, les juges semblent ouvrir la voie à la reconnaissance de leurs unions. Privé et public pourraient être repensés comme les deux faces d'une même pièce politique.

GUENIF-SOUILAMAS Nacira (U. Paris XIII) *naciraguenif@wanadoo.fr*
RTF 33 / Session 2 / Salle E 311 / Mar 17 h 00

Familles minorées : du régime d'asymétrie sociale à l'intimité empêchée

La minorité n'est pas seulement le signe de la dépendance d'un groupe ou d'un individu à un autre en raison de son irresponsabilité au regard du droit, elle est aussi le fait d'assigner l'autre à une position subalterne, de l'amoindrir au point de le rendre ou le vouloir transparent : le minorer. Comme les individus, les familles illustrent cette double asymétrie, fondée sur l'immaturité et l'illégitimité. Si les familles migrantes semblent vouées à connaître cette minoration souvent observée à travers les récits et les légendes migratoires, elles n'en ont pas l'exclusivité. Les familles démunies, dominées, en grande précarité ou pauvres connaissent aussi ces rapports, et comme en régime migratoire les subissent sans toujours pouvoir les mettre en mots. Migrantes ou pauvres, migrantes et pauvres, voilà des familles qui vivent en régime d'asymétrie sociale et doivent pour préserver une intimité atteinte dans ses multiples expressions, inventer des accommodements ou des consolations. Il sera utile, partant des interactions familles/institutions où se déploient une même expérience de minoration, de saisir les persistances normatives qui autorisent la minoration comme forme contemporaine de domination.

LERCH Arnaud (CERLIS, Paris V, Lss-ENS) *arnaud.lerch@wanadoo.fr*
RTF 33 / Session 2 / Salle E 311 / Mar 17 h 00

Les formes de l'intimité stigmatisée : la production normative chez les duos gais

Les débats sur le Pacs ont été une étape importante dans la publicisation et la légitimation des unions entre personnes de même sexe qui jusqu'alors devaient s'accommoder de la sphère privée pour se construire et trouver à s'épanouir. Ils ont été révélateurs d'une aspiration croissante des gais à être en couple, et à voir cette union reconnue et protégée légalement. Si des inégalités face à la loi ont pu être dénoncées à cette occasion, les incidences concrètes de l'absence de reconnaissance sociale et de la stigmatisation sur les formes sociales que prennent ces relations sont plus rarement évoquées. En effet, quel spectre de normes relationnelles la notion de « couple », mobilisée à l'occasion du Pacs, recouvre t-elle chez ces duos héritiers d'une histoire caractérisée par l'opprobre et l'absence de ciment social ? L'originalité de cette culture relationnelle réside en partie dans le fait qu'elle s'est inscrite selon les périodes historiques et les contextes sociaux dans des registres discursifs aussi divers que les amitiés intimes, la consommation sexuelle ou la passion amoureuse ; avec, du fait de l'absence d'un modèle prédominant de couple auquel s'identifier, une plus grande plasticité normative dans l'organisation des relations à deux. Au moment où une partie de ces couples voient leur relations s'institutionnaliser, on s'intéressera à l'interaction des représentations cognitives et normatives différentes qui structurent ces duos.

MALLON Isabelle (U. Lyon II) *imallon@club-internet.fr*
RTF 33 / Session 2 / Salle E 311 / Mar 17 h 00

Etre parent en vivant en maison de retraite

Evoquant les personnes âgées vivant en maison de retraite, les représentations du sens commun ont tendance à supposer soit qu'elles ont été placées là par leur famille, avec laquelle elles sont alors en mauvais termes, soit qu'elles sont sans famille. Les résidents de ces institutions sont également vus comme des êtres très âgés (ce qu'ils sont) qui retombent en enfance du fait de leur vieillissement. Ces idées reçues se voient sinon accréditées, au moins encouragées par un certain nombre d'analyses sociologiques, centrées sur l'aide aux parents âgés au sein des familles. Adoptant un point de vue générationnel, ces analyses insistent sur l'aide apportée par les enfants (essentiellement par les filles) à leur parent âgé. Elles vont jusqu'à considérer que ces femmes jouent le rôle de mère pour leur propre parent, lequel n'est plus alors en mesure de tenir son rôle et doit l'abandonner. Cette communication revient sur ces représentations et sur les angles morts des analyses intergénérationnelles, en étudiant le rôle de parent en maison de retraite. A partir d'une enquête qui adopte le point de vue des résidents de plusieurs institutions, elle évalue comment se transforment les rôles familiaux avec le vieillissement, et notamment comment se négocie l'effacement (avéré) du parent âgé dans le groupe familial. L'avancée en âge est alors envisagée non pas dans une logique de remplacement d'un rôle par un autre, mais dans une logique de cumul et d'ajustement des rôles les uns avec les autres. Ce n'est pas parce qu'ils sont souvent arrière-grands-parents que les résidents des maisons de retraite cessent totalement d'être parents ou grands-parents ; mais ces différents rôles se transforment. Dans cette perspective, l'effacement constitue parfois un moyen de continuer à exercer son rôle de parent, en permettant aux enfants de jouer leur rôle d'enfants aimants et aidant, tout en préservant l'autonomie de chacun.

THERY Irène (EHESS) *thery@ehess.cnrs-mrs.fr*
RTF 33 / Session 2 / Salle E 311 / Mar 17 h 00

Famille, vie privée et droits de l'homme : une analyse socio-anthropologique

Il s'agit dans cette communication de proposer une analyse du surgissement inopiné des mot « famille » et « vie familiale » dans la déclaration des droits de l'homme de 1958 (et celles qui ont suivi), alors même que ces catégories n'ont pas de définition dans le droit civil positif, qui lui se réfère toujours aux liens de parenté et non à la « famille ». L'hypothèse défendue est que la référence à la famille doit être mise en regard de l'impossibilité de saisir les liens de parenté au sein d'un droit (le droit des « droits de l'homme ») dont le sujet est par définition universel, abstrait, et saisi hors de tout ancrage dans une société particulière. On peut alors suivre l'histoire récente de l'usage de cette référence, en examinant comment « vie familiale » et « vie privée » sont utilisées au sein de la CEDH pour traiter en réalité des recompositions contemporaines des liens de parenté, bouleversés par la dynamique d'égalité des sexes.

BROWN Elizabeth (U. Paris I) *Maryse.Jaspard@univ-paris1.fr*
JASPARD Maryse (U. Paris I) *Maryse.Jaspard@univ-paris1.fr*
RTF 33 / Session 3 / Salle E 311 / Mer 14 h 30

La place des enfants dans les situations de violences conjugales

Cette communication repose sur les données de l'enquête Enveff (enquête nationale sur les violences envers les femmes en France) réalisée en 2000 auprès d'un échantillon représentatif de 6970 femmes âgées de 20 à 59 ans. Bien que la question des enfants ne soit pas centrale dans cette enquête, le recoupement de nombreuses variables concernant tant les enfants des enquêtées que leur propre enfance permet d'approcher l'impact des tensions, voire des violences intrafamiliales, que ce soit entre parents et enfants, entre les deux parents ou entre frères et sœurs, sur le climat conjugal. On peut distinguer deux temps de la relation entre histoire individuelle et histoire familiale des femmes interrogées. Le premier concerne leur enfance et l'effet des situations familiales difficiles qu'elles ont pu connaître sur leur vie conjugale actuelle. Le second temps qui concerne la famille actuelle et donc les enfants des répondantes s'articule autour de deux thèmes : la place des enfants dans les conflits au travers de l'analyse des disputes entre conjoints, la position des enfants dans les situations avérées de violences conjugales. Le rapprochement statistique de ces moments de biographie familiale, sur un grand échantillon de population, éclaire d'une façon nuancée les débats autour de la reproduction ou de la résilience et d'une façon plus générale de la place des enfants dans les relations de couple.

CASTELAIN-MEUNIER Christine (CR, EHESS-CADIS) *Christine.Castelain-Meunier@ehess.fr*
RTF 33 / Session 3 / Salle E 311 / Mer 14 h 30

Relations familiales et subjectivités (comparaison France, Chili, Algérie)

Nous rendrons compte d'une recherche comparative en cours, à partir d'entretiens réalisés auprès d'hommes et de femmes âgés de moins de 41 ans, ayant au moins deux années d'études supérieures et élevant au moins un enfant ensemble. L'enquête porte

sur la conception de la place, du rôle, des interactions et l'importance accordée à la subjectivité de chacun. Nous rendrons compte aussi des tensions, des contradictions, qui existent entre l'affirmation personnelle et l'affirmation professionnelle, en ce qui concerne les modèles, les aspirations et les pratiques. Mais aussi des facteurs, des acteurs, qui accompagnent le passage d'une expérience culturelle à une autre, dans le sens du changement. Ou au contraire de ceux qui jouent un rôle de frein. Nous serons ainsi amenés à préciser le rôle du « passeur », en nous référant à la notion définie par F de Singly de « Pygmalion » et aussi à comprendre le rôle joué par l'employée de maison. Nous serons aussi amenés à nous interroger sur les effets de la mondialisation, à partir de l'exemple de ces trois terrains.

CICCHELLI Vincenzo (U. Paris V, CERLIS) *vincenzo.cicchelli@paris5.sorbonne.fr*
RTF 33 / Session 3 / Salle E 311 / Mer 14 h 30

De l'Europe aux Etats-Unis. Une réhabilitation inachevée de la paternité dans la littérature sociologique

Si la paternité était au cœur des analyses des auteurs qui, au XIXe siècle, se penchaient sur la famille, elle a été oublié pendant longtemps avant de revenir en force dans la littérature américaine des années 1990. Cette communication souhaite montrer que les analyses des sociologues d'outre-Atlantique sont socialement inscrites, elles accentuent des problématiques renvoyant au débat social et politique actuellement en cours sur l'absence des pères (fatherlessness). Nombreux sont les travaux qui essaient de mieux comprendre les effets d'une plus grande implication des pères dans la vie de leurs enfants, aussi bien sur le plan de leur bien-être psychologique, émotionnel et relationnel que sur celui de leur réussite scolaire. On constate toutefois que les recherches sur les enjeux identitaires de cette expérience hésitent à transformer l'amour paternel en objet théorique à part entière : si les nouveaux pères ressemblent de plus en plus aux mères dans le domaine de l'engagement et de la responsabilité, ils s'en distinguent toutefois sur le plan des sentiments.

LEMARCHANT Clothilde (Lasmas-idl, U. de Caen) *clotilde.lemarchant@mrsh.unicaen.fr*
RTF 33 / Session 3 / Salle E 311 / Mer 14 h 30

Femmes actives, hommes contrits ? Place et perception du travail féminin en France

Depuis 1985, l'International Social Survey Program fédère de plus en plus de pays –38 aujourd'hui- sur des thèmes spécifiques de sociologie ou de politique repris à intervalle régulier, dans une perspective longitudinale. En 2002, le thème de l'enquête réitérait le sujet de 1994 : l'organisation familiale, ses significations différentes pour les hommes et les femmes, avec de nombreuses questions centrées sur les effets du travail féminin sur la vie familiale – et réciproquement. En France, les résultats de l'enquête montrent la forte implication des Françaises dans le travail professionnel, durable, à temps plein ; la légitimité du travail professionnel des mères aux yeux des hommes et des femmes, surtout parmi les jeunes adultes ; la faible participation des hommes aux tâches domestiques et leur mea culpa ; l'influence du modèle et de l'expérience maternels dans les représentations du travail des mères. Ils révèlent aussi la faiblesse des plaintes féminines au sujet des difficultés d'organisation pour aménager vie professionnelle et vie familiale : chez les femmes cadres et managers en particulier. Actuellement en cours, les comparaisons avec d'autres pays d'Europe montrent des particularités nationales intéressantes. Ainsi, une sorte de paradoxe français, pays où les femmes sont plus nombreuses à travailler à temps plein lorsqu'elle sont mères que dans les pays voisins, mais où les rôles masculins et féminins restent particulièrement marqués, séparés, non interchangeables – d'aucuns diraient « traditionnels » ou « conservateurs ».

PHILIPPE Claudine (INSERM CRESP, U. Paris XIII) *CLOPHILIPP@aol.com*
RTF 33 / Session 3 / Salle E 311 / Mer 14 h 30

Les couples et la grossesse non prévue

Depuis les années soixante dix, un espace de choix s'est ouvert, rendu possible à la fois par l'accès autorisé à l'interruption volontaire de grossesse et du fait de l'évolution du statut social des femmes. Le choix de la maternité aujourd'hui ne résulte plus de son acceptation aléatoire mais au contraire d'une décision volontaire quand le cadre relationnel, matériel et biographique est considéré comme opportun par la femme, qui se fait le relais des injonctions normatives qui encadrent la maternité. Cette décision est mise en balance dans la temporalité individuelle avec d'autres projets, professionnels par exemple, et surtout relationnels. Toutefois la diffusion de la norme de l'enfant voulu et attendu à deux est si prégnante que, si ces conditions ne sont pas complètement réunies, le recours à une interruption volontaire de grossesse va s'imposer à la femme et à son partenaire. La survenue d'une grossesse non prévue permet de questionner l'asymétrie des rapports sociaux de sexe sur le plan de l'expérience corporelle de la grossesse et du vécu éventuel de l'interruption volontaire de grossesse. Cette réactivation semble d'autant plus violente que la mise à distance de la question de la reproduction semblait l'avoir gommée et que le discours ambiant sur l'égalité entre homme et femme masque l'expérience corporelle sexuée tant de la sexualité que de la grossesse ou de son interruption. Accepter ou non une maternité surgissant dans un cadre inapproprié, du point de vue de ceux qui y sont confrontés, pose en creux la définition du « bon » cadre reproductif, dans des termes différents selon les hommes et les femmes, et les moments… Il est possible de rendre compte de certains des enjeux en terme de rapports sociaux de sexe, tels qu'hommes et femmes les restituent en explicitant leur décision de poursuivre ou d'interrompre la grossesse non prévue.

TESTENOIRE Armelle (U. de Rouen) *a.testenoire@wanadoo.fr*
RTF 33 / Session 3 / Salle E 311 / Mer 14 h 30

Vie privée et modalités d'insertion professionnelle

Les modalités d'entrée dans la vie adulte demeurent sexuées, notamment pour les jeunes de milieu populaire. Au fil des générations, l'entrée dans la vie adulte s'effectue de plus en plus tard pour les femmes comme pour les hommes. Cependant, si l'écart des calendriers scolaires et professionnels entre hommes et femmes tend à se resserrer, celui-ci demeure conséquent au niveau familial (mise en couple et naissance du premier enfant). Cet écart est particulièrement marqué pour les jeunes de faible niveau de qualification. L'enquête par entretiens biographiques a été menée, 10 ans après leur sortie du système scolaire, auprès de deux groupes de jeunes femmes de niveau V : des jeunes femmes sorties du marché du travail (inactives depuis 16 mois avant la date de l'enquête) ; des femmes occupant un emploi qualifié (depuis au moins 16 moins à la date de l'enquête). Cette communication s'interrogera sur la permanence des modèles sexués d'entrée à l'âge adulte. A même niveau de qualification et milieu d'origine similaire, comment expliquer ces trajectoires différentes ? L'analyse mettra en évidence la forte interaction entre les évènements familiaux (calendrier de décohabitation et de fécondité) et les modalités d'insertion professionnelle. L'accès à

l'emploi qualifié passe par l'inscription dans un horizon à moyen ou long terme où les projets familiaux et professionnels sont liés et coordonnés. Le souci d'autonomie des femmes du premier échantillon modèle les rapports qui s'établissent au sein du couple.

BUFFET Laurence (CERLIS, Paris V) *laurence.buffet@paris5.sorbonne.fr*
RTF 33 / Session 4 / Salle E 311 / Mer 17 h 00

La ville familiale à l'adolescence : espaces-temps partagés et relations familiales

L'objectif de cette communication sera d'étudier les moments et les espaces dans la ville partagés par les adolescents et leurs parents issus de quartiers défavorisés. L'adolescence est la période privilégiée où les jeunes cherchent à prendre de la distance vis-à-vis du groupe familial. L'acquisition d'une certaine autonomie spatiale par les adolescents rend possible de plus en plus d'activités sans leurs parents, ce qui répond à un désir croissant d'évoluer en dehors du regard parental. Se produit alors une relative dévalorisation des activités familiales au profit des activités amicales. Néanmoins, l'existence de certaines activités familiales dans la ville perdurent et participent à l'entretien d'un monde commun entre parents et adolescents. Si certaines sont imposées à l'adolescent, la mère souhaitant par exemple avoir un droit de regard sur les vêtements achetés, d'autres apparaissent comme des moments choisis permettant de passer du temps ensemble et d'entretenir des relations familiales individualisées, dans lesquelles l'attention à l'autre et à son individualité est importante. Nous nous intéresserons donc au sens que revêt cet espace-temps partagé aux yeux des parents et des adolescents. Cette communication sera ainsi l'occasion d'étudier les relations familiales dans les quartiers défavorisés et dans des familles issues de l'immigration, et de se demander dans quelle mesure le modèle de la famille relationnelle, individualiste et élective s'est propagé dans ces milieux.

CICCHELLI-PUGEAULT Catherine (U. Paris V, Cerlis) *Catherine.Cicchelli-Pugeault@paris5.sorbonne.fr*
RTF 33 / Session 4 / Salle E 311 / Mer 17 h 00

Les fiançailles : coutume désuète, nouveaux rituels ?

Dans la société contemporaine, les fiançailles font figure de pratique vieillotte. Elles semblent peu valorisées socialement. Dans le cadre d'une enquête qualitative réalisée auprès de personnes qui se sont fiancées, on n'a pu que constater leur besoin de se justifier, comme si leur action n'était pas pleinement légitime, était pour le moins surprenante. On se propose de mieux comprendre ces attitudes et, symétriquement, l'attrait pour cette forme d'inscription de la conjugalité dans un cadre peu normé.

FOUQUET Jean-Philippe (U. de Tours) *fouquet.jean-philippe@wanadoo.fr*
RTF 33 / Session 4 / Salle E 311 / Mer 17 h 00

Sphère privée – sphère professionnelle : une interdépendance nécessaire pour saisir les revendications, de travail et hors-travail, des conducteurs routiers

Nous nous intéressons à la sphère privée des routiers et tentons de montrer de façon concrète les interactions entre vie professionnelle et vie privée, leurs effets sur la sociabilité. Le réinvestissement de la sphère privée et du lieu de résidence témoigne de la volonté des routiers de trouver un équilibre entre travail et hors travail, de s'inscrire dans une socialisation et une intégration de proximité durables. Les demandes de temps libre formulées par les routiers ou encore les formes d'adhésion à certains choix organisationnels, techniques ou réglementaires sont apparues à maintes reprises en lien avec les attentes exprimées par l'ensemble des membres de la cellule familiale. Ces revendications témoignent d'une évolution des modèles de socialisation, d'un passage progressif d'une socialisation de nomade fortement ancré dans son groupe professionnel à une socialisation plus sédentaire, familiale et de voisinage. L'investissement hors-travail et la perception des transformations professionnelles dépendent de la position occupée par les différents conducteurs dans les étapes du cycle de vie. Cependant, nous notons que tous les conducteurs évoquent aujourd'hui leur situation familiale, la présence d'enfants et la situation professionnelle de leur compagne. La présence de cette dernière apparaît déterminante dans les négociations au sein des couples. Plus investies dans la sphère du travail, les femmes hésitent moins à mettre en avant leurs propres contraintes horaires pour amener leur conjoint à repenser leur conception et leur pratique professionnelles mais aussi leur existence privée. En témoigne le rééquilibre du partage des tâches au sein du couple de plus en plus souvent mentionné.

LESNARD Laurent (Lab. de Sociologie Quantitative, CREST, INSEE) *Laurent.Lesnard@ensae.fr*
RTF 33 / Session 4 / Salle E 311 / Mer 17 h 00

La place de la famille dans les emplois du temps en France dans les années 1980 et 1990

La vie de famille au quotidien reste relativement méconnue en dépit de toutes les études qui lui ont été consacrées. Paradoxalement, alors que le temps passé en travail domestique est maintenant connu assez finement, l'objectivation du temps dédié à la famille reste limité aux seuls soins que les parents prodiguent à leurs enfants. Cette communication vise à corriger cet état de fait et à dresser un panorama du temps consacré à la famille, et plus particulièrement par les parents à leurs enfants, dans toute sa diversité. Le familial est définit ici comme toute activité impliquant au moins deux membres de la famille dont au moins un est adulte, ce qui donne trois types d'activités familiales : les activités conjugales qui excluent les enfants, les activités parents-enfant, qui nécessitent la présence des deux conjoints et d'au moins un enfant, et les activités père- et mère-enfant. Les deux dernières enquêtes Emploi du Temps réalisées par l'Insee en 1985 et 1998 sont mobilisées. Les repas et la télévision apparaissent comme les principales activités réunissant parents et enfants. Le temps que passe chaque parent avec ses enfants est très largement tributaire de son genre. Les femmes passent beaucoup plus de temps avec les enfants, en particulier les jours de semaine, plusieurs activités étant souvent réalisées simultanément : le travail domestique apparaît ainsi comme la première activité mère-enfant devant les soins. Le temps familial augmente considérablement entre 1985 et 1998, mais les inégalités de genre demeurent très importantes.

RAULT Wilfired (CERLIS, Paris V) *wilfriedrault@wanadoo.fr*
RTF 33 / Session 4 / Salle E 311 / Mer 17 h 00

Le choix de la célébration du pacs en mairie par les couples de sexes différents. Sociologie d'un usage symbolique du Pacte Civil de Solidarité

Depuis le second semestre 2001, certaines municipalités françaises proposent aux contractants d'un Pacte Civil de Solidarité d'accompagner l'enregistrement de leur partenariat au tribunal d'instance d'une célébration en mairie. Circonscrit à certaines

mairies d'arrondissements parisiens dans un premier temps, le phénomène s'est progressivement étendu à plusieurs dizaines de communes. Volontiers choisi par des couples de même sexe qui ne peuvent avoir accès au mariage et à la « solennisation » qui l'accompagne, ce mode de célébration est également choisi par des couples de sexes différents. Quelles sont les motivations qui fondent la démarche de ces couples en faveur d'une célébration qui, à bien des égards ressemble au mariage civil ? Comment se déroulent de telles célébrations ? Quelles en sont les spécificités par rapport à la cérémonie matrimoniale laïque ? Les protagonistes ont-ils parfois recours à des séquences rituelles typiquement matrimoniales ? Lesquelles ? Pourquoi ? Cherchent-ils à l'inverse à s'en distinguer ? L'objectif de cette communication est d'une part saisir les logiques qui président au choix d'une célébration du pacs en mairie par les couples hétérosexuels et d'autre part d'analyser la « mise en scène » en résultant en mettant en évidence les particularités de cette nouvelle forme de « publicisation » de la vie privée.

BELHADJ Marnia (U. de Poitiers) *mbelhadj@univ-poitiers.fr*
RTF 33 / Session 5 / Salle E 311 / Jeu 14 h 00

La conquête de l'autonomie : un enjeu des relations et des négociations entre les filles et leurs parents dans les familles algériennes

Les relations entre parents et enfants sont très souvent faites de passions, de ressentiments, de rejet et d'attachement. Elles peuvent être aussi porteuses de stratégies de part et d'autre lorsqu'elles visent à atteindre un objectif. Les rapports particuliers qui lient les enfants à leurs parents dans les familles d'origine immigrée mettent en lumière des phénomènes que l'on observe dans d'autres familles mais ils prennent ici une tout autre dimension en raison de l'écart plus grand entre les générations. Les inégalités que connaissent généralement les filles dans les familles d'origine maghrébine peuvent donner lieu à des relations conflictuelles avec leurs parents mais elles sont aussi le cadre d'un processus de négociations familiales dont l'objectif principal est la réalisation de leurs projets de vie et l'accès à une véritable autonomie. La communication porte sur ce processus d'autonomisation des filles qui se déroule principalement sur la base de négociations avec les parents, mais aussi avec les normes elles-mêmes. C'est à l'intérieur de ce double rapport que les relations s'établissent et que la négociation prend corps et sens. Cette négociation, tantôt sourde et souterraine, tantôt plus directe et offensive, conduit les deux parties en présence à s'engager dans un rapport de force qui donnera lieu à plusieurs attitudes afin de désamorcer le conflit latent et de réguler les relations. L'évitement d'un conflit ouvert reste souvent pour les filles le seul moyen de faire avancer leurs projets d'autonomie sans rompre définitivement avec leurs parents. En ce sens, la négociation n'est pas seulement le produit des relations et des stratégies individuelles et collectives, elle résulte aussi de la capacité des individus à réinterpréter, transformer, contourner ou supprimer les normes et les règles à l'intérieur du cadre familial. C'est par ce processus que se réélaborent l'ensemble des modèles familiaux traditionnels.

CADOLLE Sylvie (IUFM de Créteil) *sylviecadolle@yahoo.fr*
RTF 33 / Session 5 / Salle E 311 / Jeu 14 h 00

Etre jeune adulte dans un réseau familial recomposé : quels effets sur le soutien familial ?

Avoir des parents séparés et avoir au moins un beau-parent qui a éventuellement des enfants de son côté, est-ce que cela change le soutien que l'on peut attendre de sa famille dans la période du passage à l'âge adulte ? Le droit de la famille insiste pour promouvoir l'inconditionnalité du lien parent-enfant malgré la séparation des parents et leurs éventuelles recompositions familiales. Il s'agit que l'enfant puisse continuer à bénéficier du soutien de ses deux parents, d'autant plus décisif aujourd'hui que la prolongation des études est la stratégie massivement utilisée pour s'adapter aux difficultés du marché du travail. La réussite de l'entrée dans la vie adulte réclame la mobilisation prolongée des parents comme celle du jeune adulte lui-même. D'après les recherches américaines, le divorce parental et la recomposition familiale diminuent l'investissement parental dans l'éducation des enfants et constituent pour eux un risque accru de quitter plus tôt le domicile parental, d'obtenir moins de diplômes et de se lancer trop tôt dans la vie active. Une enquête qualitative montre que le rôle joué par les beaux-parents accroît l'asymétrie du soutien dont bénéficient les enfants, provoquée par l'affaiblissement post-divorce des liens de l'enfant à son père: le beau-père accorde volontiers une aide prolongée alors que la belle-mère tend à freiner ce que le père donne à ses enfants. L'importance du rôle de la grand-mère paternelle nuance cette asymétrie, mais c'est la solidarité mère-enfants qui est le moins perturbée par la complexité des trajectoires familiales.

COLLET Beate (Glysi-Safa, Univ. Lyon II) *Beate.Collet@univ-lyon2.fr*
SANTELLI Emmanuelle (GRS, Univ. Lyon II) *Beate.Collet@univ-lyon2.fr*
RTF 33 / Session 5 / Salle E 311 / Jeu 14 h 00

Des conjugalités mixtes, à l'intersection des dimensions culturelles, professionnelles et sociales

La question des conjugalités (choix du conjoint et dynamique familiale) des générations issues de l'immigration nous semble au cœur des négociations entre les références culturelles héritées des parents et le processus de participation à la société. Loin de n'avoir que des implications dans la vie privée, les choix personnels des uns et des autres nous renseignent sur leurs manières de se projeter et de prendre place dans la société. Au-delà de la définition rapide, voire simpliste, des conjugalités mixtes comme étant la rencontre de deux cultures, l'un des deux conjoints étant d'origine étrangère, dans un même espace conjugal, nous proposons de reconsidérer la notion de mixité à partir des parcours sociaux et professionnels qui contribuent tout autant à la mixité que les origines culturelles respectives des conjoints. Sur la base de ces redéfinitions, la présente communication vise à montrer, à travers les premiers résultats d'une enquête qualitative en cours, que les mixités ne se situent jamais là où on les présuppose. Cette enquête est menée auprès de couples, dont au moins un conjoint est descendant de parents immigrés maghrébins, les deux conjoints étant interviewés. Ce sont tout particulièrement les cadres de socialisation et les trajectoires professionnelles qui retiennent notre attention du fait qu'ils contribuent à façonner la formation du couple et la dynamique familiale. Leurs parcours, entre héritage culturel et choix personnels, donnent lieu à des constructions identitaires qui résultent de négociations et d'arbitrages, qui vont bien au-delà des dichotomies vie privées/vies publiques.

GAVIRIA Sandra (U. Le Havre, Cerlis) *sgaviria@club-internet.fr*
RTF 33 / Session 5 / Salle E 311 / Jeu 14 h 00

Vivre chez ses parents en France et en Espagne : des mondes communs différents

Les jeunes français et espagnols partent à des moments différents de chez leurs parents, les premiers le font avant les seconds. En Espagne, 60% des jeunes de 25 à 29 ans résident chez leurs parents contre 18% en France. Les parents et les enfants établissent-ils les mêmes types de rapports dans les deux pays? Quel est leur monde commun ? L'objet de cette communication sera de montrer la construction identitaire des jeunes Français et Espagnols et ceci à partir de l'analyse de la cohabitation avec leurs parents. Il y a dans chacune des sociétés un modèle distinct concernant la manière dont le jeune doit se construire pour devenir adulte. Les parents espagnols souhaitent garder leurs enfants auprès d'eux jusqu'au moment du mariage. Les jeunes acceptent, non seulement de vivre longtemps avec leurs parents, mais aussi de partager un monde commun important avec eux en laissant peu de place à leur monde personnel. Les parents français souhaitent le départ de leurs enfants pour qu'ils se construisent librement et, lorsque ce n'est pas possible, ils essaient de leur accorder une grande autonomie. Les jeunes, tout en habitant avec leurs parents, se créent un monde personnel, séparé du monde familial qui progressivement prend le dessus. Les rapports dans la sphère publique et les domaines considérés comme publics et privés dans les deux pays diffèrent, ce qui contribue et favorise un type différent de relations au sein des familles. Ainsi en Espagne, la sphère dite privée de l'individu est plus retreinte qu'en France, ce qui permet aux jeunes de partager plus d'éléments avec leurs parents.

MARTIN Claude (CNRS) *CMartin@ensp.fr*
RTF 33 / Session 5 / Salle E 311 / Jeu 14 h 00

Individualisation, lien familial et lien social

Les transformations de la famille au cours de la deuxième moitié du 20ème siècle ont été perçues comme une fragilisation du lien familial. La crise économique du milieu des années 1970 a accentué encore l'impression de crise dans la sphère privée, au point de diagnostiquer alors « la fin ou la mort de la famille »… Il faudra attendre près de vingt ans pour que cette inquiétude sur le destin de l'institution familiale se mue en une sorte d'apologie de la famille protectrice et des solidarités dont elle serait le foyer. Ces deux visions, inquiète et enchantée, ne seraient-elles pas au fond les deux faces d'une même lecture du lien familial ? La thématique du lien social prend, pour une part, racine dans cette inquiétude sur le monde qui se réorganise sous nos yeux. Evoquer le lien social est souvent une manière d'exorciser nos craintes… La thématique du lien social fait une large place à la question du lien familial. Et elle se traduit par un retour en force de l'affrontement qui oppose ceux qui en appellent à une restauration de la famille et de l'autorité, à un renforcement du lien familial, considéré comme le lien social élémentaire, et ceux qui croient plutôt que cette fragilité des liens primaires est le prix à payer d'un double processus, l'un vertueux, le processus d'individualisation, l'autre négatif, le maintien, voire le renforcement des inégalités et notamment des inégalités de genre. C'est pourquoi, nous proposons dans cette communication de revenir sur cette question de l'individualisation et sur le processus de démocratisation des liens sociaux primaires qu'il engendre.

REVILLARD Anne (GAPP, ENS Cachan) *anne.revillard@free.fr*
RTF 33 / Session 5 / Salle E 311 / Jeu 14 h 00

Réflexion sur les conditions politiques de possibilité d'une démocratie de la famille

D'importants travaux sociologiques ont mis en évidence un processus de démocratisation de la famille, qui est à rattacher au mouvement plus général d'individualisation marquant les sociétés modernes. Lorsque l'on décrit ce processus dans une optique de sociologie de la famille, la démocratisation s'entend habituellement comme une métaphore, visant à traduire le constat du développement, à l'intérieur de la famille, d'une réflexivité croissante et de mécanismes comparables aux procédures formelles de la démocratie politique (négociation du partage des tâches entre conjoints par exemple). Nous nous proposons ici de prendre au sérieux l'idée de démocratisation, en analysant sa dimension proprement politique, qui fait intervenir l'Etat. Par rapport à la perspective développée par la sociologie de la famille, l'enjeu n'est plus le comportement des individus eux-mêmes, leur individualisation envisagée dans un sens subjectif, mais bien la responsabilité des politiques publiques vis-à-vis des conditions de possibilité de cette individualisation. Le croisement de la recherche féministe sur les politiques sociales avec les analyses comparatives des régimes d'Etat providence a débouché sur l'élaboration d'outils théoriques mobilisables dans l'optique d'une telle réflexion, notamment autour des concepts de défamilialisation et d'autonomisation par rapport au lien conjugal. Nous montrerons en quoi les débats théoriques entourant la définition de ces concepts peuvent être enrichis par une étude empirique des stratégies concrètes développées par les mouvements de femmes dans le domaine de la famille.

ROBERT DES Marie-Laetitia (CERLIS, Paris V) *ml.des-robert@paris5.sorbonne.fr*
RTF 33 / Session 5 / Salle E 311 / Jeu 14 h 00

Les médiations familiales de l'appartenance nationale

Se sentir français et y accorder ou non de l'importance, est le fruit d'une construction sociale complexe au sein même de l'individu en interaction avec son environnement. La famille participe à ce processus à différents niveaux. Elle est un groupe avec une trajectoire territoriale qui s'impose à l'individu et vis-à-vis de laquelle il est amené à se situer : avoir des ascendants uniquement français ou non (l'apprécier ou le regretter), être né en France ou non, au sein d'une famille vivement attachée à un lieu ou une région ou une maison de famille, vivre avec un conjoint venant d'autres horizons géographiques, avoir déménagé souvent ou plus rarement… autant d'événements familiaux qui façonnent l'individu et son rapport au national. La famille est aussi un groupe dont certains membres ont partie liée avec l'histoire nationale : avoir par exemple, un ascendant(e) mort(e) ou marqué(e) à vif par la guerre construit aussi le rapport de l'individu au national. Quel rapport entretient-il avec cette mémoire familiale ? S'y intéresse-t-il ? Comment négocie-t-il les traces de l'histoire des membres de sa famille dans la construction de son sentiment d'appartenance nationale ? L'empreinte laissée varie en effet selon la dynamique identitaire de l'individu ; dans certains cas, cela est un simple élément convergent d'identification au national, alors que pour d'autres individus, cela complexifie le jeu des identifications. Qu'en est-il par exemple, lorsqu'on s'affirme « corse ou breton d'abord », français d'origine marocaine, lorrain, descendant de juifs déportés, etc. ? Certaines familles développent également une éducation (volontairement ou non) tournée vers le national ou détournée de ce dernier : messages éducatifs, inscription des enfants dans des mouvements, etc. On s'intéresse donc aux différentes médiations familiales de l'appartenance nationale et aux manières dont elles sont travaillées par les individus tout au long de leur vie.

CASTELAIN-MEUNIER Christine (CADIS, EHESS) *Christine.Castelain-Meunier@ehess.fr*
RTF 33 et RTF 29 / Session 6 / Salle E 311 / Ven 16 h 30

La téléphonie mobile : entre culture de situation et subjectivité

Nous rendrons compte de deux études qualitatives que nous avons réalisées par le biais d'interviews semi-directifs auprès de pères appartenant à différentes classes sociales, qui n'ont pas la garde de leur enfant d'une part et d'autre part, auprès d'étudiants âgés entre 20 et 28 ans. Nous nous référons aux travaux de E. Goffman et à la théorie de l'acteur-sujet. Nous montrerons dans un premier temps : comment le portable représente une alternative pour des pères non gardiens, qui rencontrent des difficultés à joindre leurs enfants et comment l'usage qui en est fait tend à remplacer l'autorité institutionnelle par l'entretien du lien. Nous rendrons compte dans un deuxième temps : comment pour les étudiants, le portable est un objet de négociation qui libère de certaines contraintes mais qui peut en créer d'autres. Car il peut à la fois aider à la prise d'autonomie et la retarder. Nous définirons ensuite, à partir de ces deux » terrains », ce que nous qualifions de « culture de situation » et « d'intimité paradoxale ». Cette communication fait suite à deux articles que j'ai publiés dans la revue Réseaux : un sur le téléphone, dans le n° 82/83 (Le cordon paternel. Des liens téléphoniques entre des pères non gardiens et leurs enfants), un autre sur le téléphone portable, dans le n°116 (Le téléphone portable des étudiants. Un outil d'intimité paradoxale).

CLAIR-COALE Isabelle (CERLIS, U. Paris V) *Isabelle.clair1@libertysurf.fr*
RTF 33 et RTF 29 / Session 6 / Salle E 311 / Ven 16 h 30

Téléphone portable et entrée dans la vie amoureuse. Le cas des jeunes des quartiers populaires

Dans le cadre d'une thèse consacrée aux relations amoureuses de jeunes vivant dans les quartiers populaires de la banlieue parisienne, il m'est rapidement apparu que le téléphone portable constituait un objet d'étude très signifiant pour comprendre l'économie des relations entre garçons et filles. Il est en effet particulièrement prisé par les jeunes parce que, au-delà du gadget sans cesse renouvelé et du signe extérieur de richesse qu'il constitue, il participe à la construction de leur autonomie. Je me propose d'étudier cet espace, fruit d'un éloignement de la famille et d'un rapprochement des pairs, en m'interrogeant sur les fonctions du téléphone portable en tant qu'instrument d'apprentissage de la distance au moment de l'entrée dans la vie amoureuse. Objet individuel, il devient un objet du couple, un outil d'apprentissage relationnel : objet refroidissant en ce que son utilisation éloigne ou tente d'éloigner, objet chaud, en ce qu'elle assure un lien permanent et sexualisé, le téléphone portable participe à la formation d'une interaction particulière, que par abus de langage et souci de clarté je dirai « conjugale « et/ou « amoureuse « pour souligner les fonctions d'actualisation identitaire d'une relation entre personnes de genres opposés, fondée, par principe, sur l'exclusivité, un face-à-face régulier, une entrée dans la sexualité (à quelque degré que ce soit) et une représentation de soi en tant que membre d'un « couple « .

LE DOUARIN Laurence (U. Paris V) *lledouarin@wanadoo.fr*
RTF 33 et RTF 29 / Session 6 / Salle E 311 / Ven 16 h 30

Economie d'échange familial et modalités d'usage de l'ordinateur domestique

La famille est un lieu d'échange et de compromis qui relève de la manière dont chacun vit sa relation à l'autre. Nous distinguons trois types d'économie familiale qui organisent les échanges conjugaux et que nous avons croisés avec les modalités d'usage du micro (retour du bureau, pendant la nuit, etc.) Ces circonstances d'utilisation demeurent ambivalentes et dépendent de l'investissement symbolique de chacun. Comportements altruistes ou comportements égoïstes, il faut les interpréter dans le respect de la subjectivité des enquêtés. Dans une économie de la gratitude, où les protagonistes se sentent redevables, les utilisateurs usent de stratégies d'évitement pour préserver l'harmonie familiale. Chacun s'arrange pour satisfaire un plaisir solitaire dans un isolement évitant tout affrontement et utilise plutôt l'ordinateur en l'absence de son entourage. Dans l'économie de l'ingratitude, où chacun a le sentiment d'être le perdant dans l'échange, l'allégeance au « je » personnel représente la contrepartie d'un sentiment de don exacerbé, comme si le donneur s'assurait de recevoir en anticipant sur l'échange. Chacun s'octroie des plages personnelles, tel un dû, mais supporte difficilement l'autonomisation du conjoint. L'économie de contrat est celle où les partenaires pensent l'équilibre en terme d'échange réciproque de services. Il n'existe pas de norme objective qui mesure l'égalité des échanges. L'important réside dans la façon dont les enquêtés définissent ce commerce égalitaire. Les femmes hésiteront moins que leur conjoint à utiliser l'ordinateur en présence des autres. Les rôles paraissent s'inverser : l'époux se souciant de préserver l'harmonie familiale et l'épouse cherchant à conquérir l'espace de son autonomie.

LEJEALLE Catherine (CERLIS, U. Paris V) *clejeall@hotmail.com*
RTF 33 et RTF 29 / Session 6 / Salle E 311 / Ven 16 h 30

Le téléphone portable dans la relation amoureuse naissante

Les jeunes adultes qui entament une relation amoureuse disposent d'une palette d'outils de communication très étendue (téléphone portable, SMS et email), offrant toujours plus de fonctionnalités. On peut penser qu'ils les utilisent au hasard. Si au contraire, il existe des pratiques déterminées en fonction des usages, quelles contraintes les conduisent à s'orienter vers tel outil ou tel service et à forger des scénarii types selon les contextes ? Nous avons interrogé une quinzaine de jeunes adultes qui viennent d'amorcer une relation amoureuse, sans cohabiter. La fragilité du lien amoureux remet en cause les formes de sociabilité établies. Le choix de la méthode s'est porté sur l'entretien qualitatif compréhensif parce qu'il permet de retracer le processus depuis la rencontre initiale. L'analyse du contenu et de la forme des échanges médiatisés, conduit à trois groupes de pratiques possibles. L'apport majeur du téléphone portable dans la relation amoureuse n'est pas la mobilité mais la gestion de la distance relationnelle. En freinant ou en accélérant la relation amoureuse naissante, cet outil permet de jongler entre l'individuel et le collectif. Il contribue à gérer la tension entre temps personnel et temps partagé. Le téléphone portable et l'email contribuent à délimiter les territoires personnels et les territoires conjugaux. Leur adoption dans une relation amoureuse naissante ne se fait pas au hasard. Chaque outil trouve sa place car ils présentent des opportunités et des risques différents. Ni l'éloignement spatial, ni l'asynchronisme, ni l'écrit ne sont des freins à l'existence d'intimité.

LELONG Benoît (FTRD, DIH, ISS) *benoit.lelong@rd.francetelecom.com*
RTF 33 et RTF 29 / Session 6 / Salle E 311 / Ven 16 h 30

Nouvelles technologies, savoir-faire, et rôles familiaux

Les usages domestiques de l'ordinateur et d'internet éclairent le rôle des objets techniques et des savoir-faire pratiques dans les organisations familiales. Tout d'abord, internet est fortement revendiqué pour autonomiser un espace personnel et une expertise individuelle. L'accès et le degré d'investissement dans ce domaine sont structurés par un ensemble de règles qui définissent des priorités, des tolérances et des interdits. Ce territoire est indissociable d'une économie relationnelle basée sur la délégation : en échange de la reconnaissance de son expertise, et souvent d'une priorité d'accès à l'ordinateur, les autres membres du foyer sont en droit de réclamer certains services. De surcroît, internet est souvent mobilisé dans des processus de construction identitaire - à la production et à la validation par autrui des identités sexuées et générationnelles, des rôles conjugaux, de l'autorité parentale. On voudrait montrer enfin comment les diverses interfaces d'accès à internet renvoient à des configurations socio-techniques différenciées : chacune propose un agencement spécifique de prises et de ressources permettant aux individus de renforcer ou de déplacer les territoires familiaux.

MARTIN Corinne (CREM Metz) *corinne.martin@iut.univ-metz.fr*
RTF 33 et RTF 29 / Session 6 / Salle E 311 / Ven 16 h 30

Les usages du téléphone portable dans les familles contemporaines : entre autonomie et contrôle social

Notre propos s'inscrit dans la thématique des technologies et de la vie privée. Á partir de la sociologie des usages, nous analyserons la signification sociale conférée au portable. Comment se construit sa norme d'usage ? Par quels processus se l'approprie-t-on ? Nous nous situerons aussi dans le champ de la famille, pour montrer comment la dynamique familiale et l'identité sociale de ses membres, vont déterminer la représentation et l'appropriation de ce (nouveau) dispositif de communication. Nous décrirons le rôle joué par le portable dans les relations familiales. Retrouve-t-on les rôles sexués influençant les usages du fixe du foyer ? Si le portable est un outil au service des femmes pour concilier vie privée et professionnelle, ne risque-t-il pas, paradoxalement, de renforcer leur rôle traditionnel de gardienne du foyer ? C'est aussi un objet qui permet l'accès à sa sociabilité personnelle et favorise l'autonomie de chacun hors du groupe familial. Mais ne pourrait-il se transformer en instrument de contrôle social, pour le parent ou au sein du couple ? Le portable est enfin un outil privilégié pour observer les manifestations publiques de l'intimité, notamment dans l'institution scolaire. Nous analyserons sa participation à la redéfinition des frontières personnelle / familiale / professionnelle. Notre cadre théorique est ancré dans la sociologie de la famille (de Singly, Kaufmann, Kellerhals, Segalen …) et les usages des nouvelles technologies (Alter, Flichy, Jouët, Perriault...). Notre enquête qualitative (entretiens semi-directifs) porte sur un échantillon de familles de jeunes adolescents, dont des familles monoparentales.

METTON Céline (EHESS, Lab. Usages de France Telecom) *mettonceline@yahoo.fr*
RTF 33 et RTF 29 / Session 6 / Salle E 311 / Ven 16 h 30

Pré-adolescents et usages des nouveaux outils de communication : autonomie et modalités de sociabilité

Les pratiques d'internet et du téléphone mobile des très jeunes publics (pré-adolescents de moins de 15 ans) restent très peu étudiées. Pourtant, les problématiques qu'elles soulèvent sont riches : ces jeunes appartiennent à la première génération à être née dans un univers technologique aussi diversifié, et ils ont développé de fortes expertises de ces nouveaux outils de communication. Ceux-ci affectent fortement la façon dont ils gèrent leur environnement familial et social, et, notamment, la manière dont ils conquièrent leur autonomie au sein de leur famille -ils peuvent désormais entretenir des rapports de sociabilité indépendants du contrôle parental. Ces services, en permettant une communication plus fluide, ont également fait évoluer leur sociabilité de pairs, et notamment les rapports entre les genres. Alors qu'ils n'osent pas se parler dans la cour du collège, les garçons et les filles communiquent après les cours par biais des »chat », courriers électroniques, et messages courts. Internet et le mobile permettent donc de franchir les puissants murs de communication entre les deux sexes, et sont devenus de nouveaux intermédiaires lors des premiers émois amoureux. Cette communication vise donc à saisir d'une part le rôle précis des outils de communication dans la construction de l'autonomie des préadolescents au domicile, et d'autre part, dans l'élaboration de leurs modalités de sociabilité. Les résultats sont issus d'un travail qualitatif fondé sur 24 entretiens auprès de jeunes collégiens de 11 à 15 ans, issus de milieux sociaux diversifiés. Ces entretiens ont été complétés par les rares données quantitatives disponibles, ainsi que par des observations en ligne et in situ, dans des centres de vacances et dans un collège. Les pratiques de communication n'ont en effet d'intérêt à être saisies que dans la mesure où elles sont comparées avec les pratiques de communication en face-à-face.

REY Claudie (VST-DSU, U. de Tours) *sitnikoff@univ-tours.fr*
SITNIKOFF Françoise (VST-DSU, U. de Tours) *sitnikoff@univ-tours.fr*
RTF 33 et RTF 29 / Session 6 / Salle E 311 / Ven 16 h 30

TIC et travail à domicile : l'effacement des frontières du privé et du professionnel

Nous étudions les nouvelles formes de travail à domicile, plus spécifiquement le télétravail dont le développement, facilité par les TIC (Technologie d'Information et de Communication), pose le problème de l'articulation des espace-temps de la vie privée et de la vie de travail. L'éclatement des limites physiques de l'entreprise, la flexibilité du temps de travail, la tertiairisation sont des mouvements concomitants qui favorisent l'investissement du domicile comme lieu de travail. Il devient multifonctionnel : refuge de la vie privée, lieu d'exercice de l'activité professionnelle, espace d'auto-formation. Le travail à domicile est un phénomène ancien, souvent présenté comme une possibilité de concilier vie professionnelle et vie familiale, il concerne majoritairement des femmes, souvent peu qualifiées. Le télétravail actuel concerne majoritairement des hommes, les cadres et professions intellectuelles y sont sur-représentés. Quel que soit le statut, les conditions d'activité agissent sur l'organisation de l'espace et de la vie privée, modifient la définition et la fonction du domicile. Cette dimension est peu étudiée et le terme même de domicile est souvent absent dans le champ sociologique. Pourtant ce dernier réfère directement à la vie domestique et à l'intime, au lieu où s'inscrivent les pratiques sociales et familiales. L'effacement des frontières entre travail et hors-travail interroge les nouvelles temporalités familiales, les formes de socialisation et d'éducation induites par l'omniprésence du travail au domicile, interroge aussi la redéfinition des formes de sociabilités professionnelles et familiales, le repli du travail sur le domicile étant l'un des aspects de l'individualisation des relations professionnelles.

RTF 34 : Les recompositions de l'espace politique dans la société contemporaine

ARPAILLANGE Christophe (GIP-GPV des Hauts de Garonne) *chris.arpaillange@free.fr*
DARLON Catherine (mairie de Pessac) *chris.arpaillange@free.fr*
RTF 34 / Session 1 / Salle D 114 / Mar 14 h 30
La proximité dans la politique des villes, entre recomposition démocratique et adaptation de l'action publique
La référence à la thématique de la proximité, récente dans les discours politiques et institutionnels, n'a pas qu'une fonction rhétorique. Elle sert de base à la réorientation de l'intervention publique et imprègne les perspectives de réforme des services publics. Car l'action de proximité est perçue comme l'un des moyens privilégiés de surmonter un ensemble de contraintes et de dysfonctionnements obérant l'efficacité et la légitimité des politiques publiques, notamment en milieu urbain. La participation des habitants à la définition, et parfois même à la production, des nouveaux services urbains, permettrait à l'intervention de proximité de conjuguer rationalité gestionnaire et renforcement de la démocratie. Mais en l'absence d'une marge de manœuvre financière et institutionnelle suffisante laissée par le pouvoir central aux gouvernements locaux, et en dépit du succès d'innovations localisées, il y a tout lieu de penser que les politiques de proximité n'auront que des effets limités sur la citoyenneté et sur la modernisation des services publics. Le travail dont sera issue cette communication est basé sur les résultats d'enquêtes effectuées dans le cadre du programme quadriennal « Equipements de société et espaces publics : pour de nouvelles configurations urbaines » dirigé par Jean-Pierre Augustin (MSH d'Aquitaine), équipe de recherche « Fabrique de vécus urbains » dirigée par Claude Sorbets (CERVL-IEP de Bordeaux).

BEVORT Antoine (U. de Rouen) *abevort@free.fr*
RTF 34 / Session 1 / Salle D 114 / Mar 14 h 30
Les pratiques de démocratie participative et ses effets de recomposition de l'espace politique
La communication examine comment les différentes formes de démocratie participative concourent à la recomposition de l'espace politique démocratique dans la société française contemporaine. La question est développée à partir d'une réflexion théorique sur la démocratie participative appréhendée notamment à partir d'une problématique du capital social telle qu'elle a été développée par le politologue américain Robert Putnam et à partir d'un ensemble de travaux menées sur ces expériences de démocratie participative telles que les conseils de quartier, les conseils de développement, les débats publics, les comités d'usagers, etc.., observées à Rouen et en région parisienne notamment. Nous étudions comment ces nouvelles formes démocratiques conduisent à mettre en question les pratiques des acteurs plus institués tels que les partis, les associations, les élus, les militants, les personnels des services publics, comment elles perturbent les conceptions traditionnelles aussi bien des professionnels, élus et militants, du politique que celles des citoyens électeurs et usagers. On s'interroge en particulier sur la façon dont les diverses formes de démocratie participative conduisent à repenser le fonctionnement et la théorie de la démocratie représentative, et plus généralement, la notion du politique dans les sociétés démocratiques.

MONTANÉ Michel-Alexis (CERVL, IEP de Bordeaux) *m.montane@sciencespobordeaux.fr*
RTF 34 / Session 1 / Salle D 114 / Mar 14 h 30
La proximité dans la politique des villes, entre recomposition démocratique et adaptation de l'action publique
La référence à la thématique de la proximité, récente dans les discours politiques et institutionnels, n'a pas qu'une fonction rhétorique. Elle sert de base à la réorientation de l'intervention publique et imprègne les perspectives de réforme des services publics. Car l'action de proximité est perçue comme l'un des moyens privilégiés de surmonter un ensemble de contraintes et de dysfonctionnements obérant l'efficacité et la légitimité des politiques publiques, notamment en milieu urbain. La participation des habitants à la définition, et parfois même à la production, des nouveaux services urbains, permettrait à l'intervention de proximité de conjuguer rationalité gestionnaire et renforcement de la démocratie. Mais en l'absence d'une marge de manœuvre financière et institutionnelle suffisante laissée par le pouvoir central aux gouvernements locaux, et en dépit du succès d'innovations localisées, il y a tout lieu de penser que les politiques de proximité n'auront que des effets limités sur la citoyenneté et sur la modernisation des services publics. Le travail dont sera issue cette communication est basé sur les résultats d'enquêtes effectuées dans le cadre du programme quadriennal « Equipements de société et espaces publics : pour de nouvelles configurations urbaines » dirigé par Jean-Pierre Augustin (MSH d'Aquitaine), équipe de recherche « Fabrique de vécus urbains » dirigée par Claude Sorbets (CERVL-IEP de Bordeaux).

FERRANDO Y PUIG Judith (U. Paris V) *judithferrando@yahoo.fr*
RTF 34 / Session 1 / Salle D 114 / Mar 14 h 30

Impact, rôle et légitimité des forums hybrides : le cas de la conférence de citoyens du GART

L'espace politique français est actuellement traversé par de nouvelles formes de rapports entre les représentants du peuple et les citoyens. Devant la défiance à l'égard de l'implication classique dans la vie politique apparaît l'idée qu'il convient de favoriser une participation accrue des citoyens dans des espaces publics, tels que les collectivités locales et les services publics. Voici la problématique qui nous intéresse ici : dans un contexte de critique de la démocratie délégative, en tension entre une volonté radicale de revitalisation de la démocratie et une régulation timide du fonctionnement des institutions, quelle est réellement la place ouverte aux citoyens dans le processus de décision politique des dispositifs participatifs ? L'analyse portera sur une recherche-action menée par l'auteur sur un dispositif de participation de citoyens à un sujet habituellement réservé au savant et au politique . Il s'agit d'une « conférence de citoyens » initiée par une association d'élus favorables aux transports publics et soucieux de limiter l'usage de la voiture en ville. Cette association sollicite une vingtaine de citoyens à penser autrement la question de la mobilité. Nous nous attacherons à étudier, à partir de ce dispositif « recherche en plein air », comment ces vingt profanes sont appelés à devenir un collectif capable de formuler un avis pertinent et novateur sur la question posée . Il s'agira, in fine, de nous interroger sur le rôle et la légitimité accordés par les élus à ce groupe dont l'avis est susceptible de remettre en question experts et politiques.

KOEBEL Michel (U. de Reims Champagne-Ardenne) *koebel@univ-reims.fr*
RTF 34 / Session 1 / Salle D 114 / Mar 14 h 30

Les formes démocratiques des conseils d'enfants et de jeunes

Cette communication met en relation les formes démocratiques choisies pour les conseils d'enfants et de jeunes par leurs initiateurs avec le propre parcours politique de ces derniers. Ceux-ci adoptent le plus souvent pour leurs cadets les formes de légitimation qui les ont eux-mêmes conduits à leur position de pouvoir au moment de la création de la structure et qui caractérisent la forme dominante de leurs capital politique spécifique. Par ailleurs, une certaine confusion règne entre la forme démocratique revendiquée et la réalité démocratique développée dans ces structures de participation d'enfants et de jeunes : défendant une démocratie directe, participative, de proximité, les initiateurs de ces structures choisissent des formes démocratiques qui reproduisent, le plus souvent à l'identique, les caractéristiques de la démocratie représentative avec tous ses effets pervers (déresponsabilisation des mandants, coupure entre élus et mandants, sélection sociale des élus,…). Enfin, les formes démocratiques adoptées dépendent aussi des effets propres aux logiques de l'espace politique local (qui font se comparer des communes de tailles comparables et qui provoquent des comportements de distinction entre communes) ainsi que des effets plus liés à des logiques partisanes (qui permettent de dégager des structures typiques en fonction de la sensibilité politique et de l'appartenance partisane). Toutes ces analyses s'appuient sur les données recueillies lors de ma thèse de doctorat et plus particulièrement sur 75 entretiens avec des acteurs politiques locaux issus de 17 communes alsaciennes (et notamment, pour chaque commune : le maire, l'adjoint concerné, mais aussi les chefs de file de l'opposition municipale).

ALCAUD David (U. de Picardie) *davidalcaud@club-internet.fr*
LAKEL Amar (Paris X) *alakel@noos.fr*
RTF 34 / Session 2 / Salle D 114 / Mar 17 h 00

E–gouvernement et recomposition de l'espace public démocratique. Théories et pratiques du pouvoir dans le processus contemporain de réforme de l'Etat

Cette communication propose une analyse des évolutions majeures qui concernent, par delà la rhétorique, les théories et les pratiques du pouvoir dans un environnement technologique inédit. Elle offre un double regard de politiste et de chercheur en sciences de l'information sur les principes et les modalités de la mise en œuvre de l'e–gouvernement et de l'e–administration en France. Les réformes administratives sont de plus en plus présentées comme un moyen d'accorder aux usagers et aux « ressortissants » de l'action publique la reconnaissance sociale que le fonctionnement des services publics ne leur assurait traditionnellement pas. Le discours de la réforme engagée par les pouvoirs publics repose non seulement sur la volonté de répondre aux critiques fonctionnelles et structurelles visant l'Etat mais aussi de modifier en profondeur la nature de la relation entre les administrations et « leurs publics ». S'appuyant sur l'analyse des discours et sur les entretiens de recherche menés auprès des acteurs, il s'agit de montrer en quoi les NTIC concourent à la réflexion sur l'évolution du pouvoir démocratique. La démarche comprend deux étapes : décomposer d'une part les discours autour du potentiel de l'Internet pour la régulation des sociétés ; dévoiler d'autre part comment sont construites ces politiques publiques sommées d'agir « sur », « par » et « dans » ces nouveaux dispositifs de pouvoir que sont les NTIC.

GIMBERT Virginie (GAPP) *Virginie.Gimbert@gapp.ens-cachan.fr*
RTF 34 / Session 2 / Salle D 114 / Mar 17 h 00
Le politique à l'épreuve des risques sanitaires
L'objectif de notre intervention est de saisir et d'expliquer les recompositions du politique à travers l'objet de la gestion des risques sanitaires : quelles sont les conséquences, pour le politique, de la prise en compte des risques sanitaires ? Depuis les années 1980, apparaissent des risques sanitaires plaçant le politique dans une situation paradoxale : mis en cause dans leur efficacité pour gérer ces risques, les pouvoirs publics sont par ailleurs sollicités pour en assurer la gestion. Les questions de la responsabilité du politique et de sa légitimité se posent alors. Surtout, la complexité de ces risques introduit de nouveaux paramètres dans l'équation gouvernementale. Ces risques incitent le politique à prendre en compte les conséquences de ses actions, mettant en évidence sa responsabilité, à construire une action publique concertée et coordonnée puisque ces risques, porteurs d'enjeux multiples, obligent à mobiliser des compétences nombreuses, souvent éclatées entre partenaires. Les administrations en charge de ces questions apprennent à travailler entre elles et avec de nouveaux partenaires (agences d'expertise, associations de consommateurs…). Les résultats d'une enquête réalisée au niveau des administrations centrales mettront en évidence les évolutions de ces organisations depuis une quinzaine d'années. Cette démarche comparative montrera quelques recompositions du politique à l'œuvre depuis la fin des années 1980, en particulier : la modification de l'espace politique de la gestion des risques, les changements des rapports de forces entre acteurs et la redistribution des compétences, la réorganisation des rapports entre politique et expertise, le renouvellement des répertoires d'action publique.

PASQUIER Sylvain (U. de Caen) *sylvainpasquier@wanadoo.fr*
RTF 34 / Session 2 / Salle D 114 / Mar 17 h 00
Politique et nouvelles formes de solidarité
Au sentiment de crise du lien social, à la fin d'un certain régime d'articulation et de représentation politique, semblent répondre des formes de politisation de la vie quotidienne se manifestant dans des espaces de proximité et sur des thématiques ordinaires. La fin des grands récits idéologiques débouche sur une idéologisation du quotidien manifestée par un engagement militant dans des domaines très spécifiques et sur une quête de légitimité nouvelle des pratiques ordinaires. Se retrouve ainsi mis en cause un certain régime de solidarité reposant sur une forme particulière d'articulation politique. Aussi, si l'on voit dans le politique une forme privilégiée d'institution du lien social dans sa capacité à fonder un « Monde commun », voire à fonder des identités collectives particulières, le brouillage actuel conduit à interroger les nouvelles formes de solidarité dont ces nouvelles pratiques politiques seraient porteuses. Le champ associatif, en général, et l'ARDES (Association Régionale pour le Développement de l'Économie Solidaire) de Caen, en particulier, manifestent les problèmes posés par différentes initiatives de mutualisation ou de fédération à travers la reconnaissance d'enjeux communs à l'économie solidaire. Différents niveaux d'espaces publics apparaissent donnant lieu à des conflits de légitimité sur ce qui fonde ou peut fonder la solidarité à chacun d'eux. Face à cela le lien se fait contre les « institutions ». Il se crée en marge d'une société par des actions qui veulent toucher au cœur, mais aussi par des tentatives de mise en visibilité commune.

SINTOMER Yves (U. Paris VIII) *Ysintomer@aol.com*
RTF 34 / Session 2 / Salle D 114 / Mar 17 h 00
représentation politique et nouvelles formes de participation démocratique
Depuis une quinzaine d'années, des formes de démocratie participative se sont développées en France et dans d'autres pays, européens ou non. Elles ont pour caractéristiques d'associer à la délibération et/ou à la décision des citoyens « ordinaires ». Pour être pleinement analysées dans ce qu'elles ont de nouveau, ces tendances ont dû être appréhendées dans la sociologie politique en décalage avec les perspectives qui, centrées sur l'action des élites politiques pour conquérir le pouvoir, tendaient à réduire l'analyse du politique à celle de ces élites ou qui n'envisageaient la « politique par en bas » que sous la forme d'un marché dans lequel une « offre » monopolisée par les politiciens professionnels rencontrait hypothétiquement une « demande » émanant des « profanes ». Des concepts comme ceux d'espace public, de démocratie délibérative, de démocratie participative ou de démocratie technique ont ainsi été mis à profit. Sans nier cet acquis, il s'agirait de reprendre le chemin en sens inverse et de se demander dans quelle mesure ces formes « participatives » font ressurgir de la représentation. En quoi les dynamiques de participation font-elles émerger de nouveaux types de représentants (qui ne se confondent pas avec les représentants élus traditionnels) et de nouvelles conceptions de la représentation et de la représentativité ? Il s'agira aussi de mesurer jusqu'à quel point ces formes et ces conceptions s'inscrivent en continuité ou en décalage avec l'évolution de la représentation classique, et dans quelle mesure elles contribuent à une modification de celle-ci.

CRÉPON Sylvain (Paris X) *screpon@hotmail.com*
RTF 34 / Session 3 / Salle D 114 / Mer 14 h 30
Le discours identitaire de la jeune génération FN. Un révélateur social des recompositions politiques contemporaines
21 avril 2002. Jamais l'extrême droite n'avait atteint un score aussi important dans toute l'histoire de la République. Or son électorat actuel, loin d'être majoritairement constitué de personnes âgées nostalgiques des régimes fascistes ou nazis, concerne au contraire des individus jeunes n'ayant pas connu cette période sombre de l'histoire. Pour comprendre ce phénomène il donc est nécessaire de cerner et d'explorer les thématiques idéologiques qui séduisent cette frange de la jeunesse. C'est cette interrogation qui a motivé une enquête qualitative menée à la fin des années 90 auprès de jeunes militants frontistes. En rejetant les clivages politiques et sociaux au nom de l'unité nationale censée les transcender, cette idéologie s'inscrit dans la tradition politique de l'extrême droite française et semble menacer par là le système démocratique républicain. Au pluralisme politique est substituée une exacerbation de l'identité nationale dont les thèmes, fortement influencés par les thèses de la Nouvelle droite, proviennent de la récupération et de la manipulation des concepts de l'anthropologie. Cette double articulation idéologique (rejet de la politique et exacerbation identitaire) a pour elle de s'adapter très adroitement au contexte politico-social ambiant. Aussi, sa mise en lumière sociologique doit permettre de révéler certaines des orientations fondamentales des identifications politiques à l'heure actuelle et de réinterroger quelle signification la démocratie revêt chez les nouvelles générations. Mais également de cerner dans quelle mesure les sciences sociales, dès lors qu'elles sont manipulées, ne peuvent plus faire l'impasse sur leurs implications politiques.

FALGUÈRES Sophie (U. Paris III) *sophie.falgueres@noos.fr*
RTF 34 / Session 3 / Salle D 114 / Mer 14 h 30
Internet, entre espaces politiques fragmentés et univers politiques pluriels
Même si les partis politiques et syndicats souffrent d'un manque cruel de militants, que les taux d'abstention atteignent des records sans précédents (sauf exception), il semble trop hâtif de conclure que les français se désintéressent définitivement de la politique. Sans rentrer dans un déterminisme technique - internet ne va pas sauver la politique de tous ses maux - nous pensons que le réseau peut amener de nouvelles formes de participation politique. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons choisi d'étudier les forums internet du journal Le Monde, nous les considérons comme des espaces publics fragmentés. Crées en décembre 1995, ces espaces de discussion semi-publics enregistraient en juillet 2001 plus de huit mille inscriptions. Actuellement, y sont postés chaque jour entre trois cents et cinq cents messages. La discussion apparaît comme une modalité de la participation politique qui demande une attention minimale à la chose publique, peu d'investissement personnel. Elle correspond aux nouvelles exigences de l'engagement auxquelles internet répond tout à fait. De plus, nous pensons que c'est à travers les interactions médiatisées et les réseaux que vont construire les internautes que pourrons émerger de nouvelles formes de participation politique, de participation à l'espace public. En réunissant des individus aux rapports à la technique et à la politique différents, aux compétences distinctes, ces forums vont pouvoir contribuer à la construction d'univers politiques variés. L'enjeu sera alors de savoir quelles seront les relations entre les internautes appartenant à des univers politiques différents.

GAXIE Daniel (U. Paris I, CRPS) *Daniel.Gaxie@univ-paris1.fr*
RTF 34 / Session 3 / Salle D 114 / Mer 14 h 30
Les aspects contextuels de l'humeur politique sceptique
Ma communication se propose de revenir sur les attitudes de scepticisme, de défiance parfois de dégoût que divers agents expriment à l'égard de « la politique ». Je voudrais me concentrer sur la contribution du « contexte politique » à cet air du temps. Après avoir évoqué quelques aspects méthodolgiques, notamment la manière dont les effets de contexte peuvent être observés et non intuitivement énoncés comme c'est trop souvent le cas, je tenterai de décrire les divers aspects de l'organisation politique qui paraissent alimenter les perceptions critiques du politique. Je m'efforcerai ensuite de préciser les segments du public qui paraissent concerner par ces éléments du contexte, ce qui permettra d'évaluer la réalité mais aussi les limites des effets des recompositions politiques en cours sur les rapports au politique des « citoyens ordinaires ».

LÉPINARD Eléonore (Rutgers University) *lepinard@rci.rutgers.edu*
RTF 34 / Session 3 / Salle D 114 / Mer 14 h 30
Identités de genre, politiques de genre ? De la justification de la parité à sa mise en œuvre
Déclinaison française des politiques de reconnaissance ayant émergé dans toute l'Europe au cours des années quatre-vingt-dix, la parité est emblématique du glissement des revendications politiques de la question des inégalités à celles des droits. Dans ce cadre le débat politique ne porte pas sur la redistribution des ressources mais sur l'empowerment d'un groupe social jusqu'ici exclu de la sphère politique : les femmes. Mais comment légitimer la demande pour une représentation des femmes en tant que femmes ? Une des stratégies - controversée - consiste à mettre en avant une identité de genre dont on demande la représentation politique. Pourtant, cette demande n'est pas dénuée d'ambiguïté et, comme toute politique de reconnaissance, elle met en question le lien qui définit la relation de représentation politique : les femmes sont-elles mieux à même de représenter les intérêts des femmes ? Autrement dit, l'identité de genre est-elle la condition de politiques prenant en compte le genre et les intérêts des femme si une telle catégorie existe ? Aussi, nous analyserons l'articulation entre les registres de justification et de cadrage de la réforme paritaire et sa mise en ouvre pratique.

LATTÉ Stéphane (ENS, EHESS) *stephane.latte@libertysurf.fr*
RTF 34 / Session 4 / Salle D 114 / Mer 17 h 00
La classe des victimes
Depuis quelques années, une véritable inflation discursive se fixe sur le processus de « victimisation », terme par lequel on agrège des phénomènes aussi divers que l'accroissement des regroupements de victimes, le recours médiatique de plus en plus fréquent au témoignage individuel ou la fortune sociale des revendications à l'indemnisation. Certains définissent la figure de la victime comme « le mot d'ordre totalisant de l'époque », d'autres y perçoivent le cœur d'une « nouvelle culture politique ». Il est tentant de lire dans la multiplication des mobilisations d'associations de victimes, a priori « libérées » des solidarités de classes, une dépolitisation des causes, un dépérissement du modèle classiste d'interprétation du malheur et de l'injustice. Les mobilisations associatives et syndicales qui ont suivi l'explosion, à Toulouse, de l'usine AZF constituent une synecdoque presque parfaite de transformations qui travaillent les espaces militants contemporains. La lutte politique que se livrent salariés du pôle chimique et représentants de sinistrés témoigne de la fortune contrastée de répertoires d'actions à première vue contradictoires : mise en scène de témoignages individuels vs. exposition du groupe, procédures assurantielles de réparation vs. négociations collectives fondées sur le rapport de force etc.. Il ne s'agira pourtant ni de durcir ce conflit d'interprétation (les victimes contre les classes), ni de sanctionner un éventuel sens de l'histoire qui verrait l'émergence d'une « société du risque », mais plutôt de saisir, à partir d'une enquête ethnographique, les emprunts réciproques, les interactions, les enchevêtrements de ces deux façons concurrentes de protester et de dire le social.

MATHIEU Lilian (LASP) *lmathieu@u-paris10.fr*
RTF 34 / Session 4 / Salle D 114 / Mer 17 h 00
Act Up et la tentation du politique
Un des éléments marquants des transformations de la participation politique en France est, depuis une dizaine d'années, la nette reprise de la contestation sociale, laquelle appelle une analyse des relations entre espace des mouvements sociaux et champ politique. C'est à quoi s'attachera la communication au travers de l'étude d'un des mouvements les plus actifs de ces dernières années, Act Up. Se définissant comme association de lutte contre le sida issue de la communauté homosexuelle, Act Up présente l'intérêt d'avoir engagé une réflexion critique sur les rapports entre champ politique et espace des mouvements sociaux, et de l'avoir exprimée en transgressant les frontières qui séparent les deux sphères d'activité : la première fois en lançant à la veille des législatives de 1997 un manifeste intitulé « Nous sommes la gauche » (qui contestait la prétention des partis au monopole de la

représentation de la gauche), la seconde en formant le projet de présenter ses propres candidats aux législatives de 2002. La communication étudiera ces initiatives en s'attachant à ce qu'elles doivent tant aux compositions et logiques internes de l'organisation qu'à l'état, au moment où elles ont été lancées, de l'espace des mouvements sociaux et du champ politique. Elle se penchera notamment, en étudiant les débats auxquels elles ont donné lieu à l'intérieur comme à l'extérieur d'Act Up, sur les conceptions de la démocratie qui les sous-tendent et sur ce qu'elles révèlent des transformations contemporaines des répertoires de participation politique.

NICOURD Sandrine (U. Paris XIII) *sandrine.nicourd@wanadoo.fr*
RTF 34 / Session 4 / Salle D 114 / Mer 17 h 00
Héritages et construction des référents normatifs dans l'action associative
Cette communication s'appuie sur des enquêtes qualitatives (entretiens et observations participantes) sur les formes de l'engagement dans des associations et des organisations syndicales. Nous considérons que ces engagements se construisent tout autant par la trajectoire des individus que par les situations concrètes, au rythme des interactions entre bénévoles/militants, permanents et public concerné par les actions. Dans les trajectoires individuelles, tout d'abord, nous constatons la permanence de la transmission d'héritages socio-politiques qui contribuent à l'engagement. Ce sont moins souvent des projets de société (référents sociétaux) qui s'expriment dans l'engagement des bénévoles/militants que des modèles de relation à l'autre, qui restent parfois intériorisés et non partagés à travers une parole publique. Par ailleurs, les situations concrètes d'une vie associative sont tissées de relations interpersonnelles que chaque association érige implicitement en modèles, porteurs d'idéologies et d'idéaux et concrètement de normes collectives (relations d'aide ou éducative, engagement individuel ou collectif orienté vers la contestation ou la transformation). Il n'est évidemment pas rare que ces représentations fassent l'objet de tensions ou de conflits au sein même des organisations. Des fils conducteurs idéologiques, hérités et construits au quotidien, restent des charpentes importantes des pratiques au service de finalités collectives.

TURKMEN Buket (U. Galatasaray (Turquie)) *bturkmen@gsu.edu.tr*
RTF 34 / Session 4 / Salle D 114 / Mer 17 h 00
La transformation du mouvement islamiste dans les vaqfs devenus « ONG islamiques »
On s'intéressera ici au renouveau de mouvements identitaires en Turquie d'où résultent des tentatives de reconstruction sociale des espaces publics et une relecture de l'héritage de la modernité. En effet, la base des conflits sociaux émergeant à travers les revendications d'identités nouvelles trouvent leurs racines dans la modernisation des pays. En Turquie, la bipolarité conflictuelle qui organise l'espace public oppose islamistes et laïcs. Derrière un conflit, vécu dans la vie quotidienne essentiellement sous l'angle culturel, surgit un conflit social entre les groupes sociaux en ascension sociale et les élites dominantes de la société. Réponse que donnent certains acteurs sociaux à la modernisation verticale, cette opposition a pour enjeu la reconstruction de l'espace public. Car les islamistes comme les laïcs s'organisent sous forme d' ONG et tentent de dépasser le conflit qui, auparavant, faisait s'affronter les militaires et certains groupes civiles. Ces associations - les vaqfs – qui s'organisent en ONG islamistes deviennent ainsi importantes en tant que lieux de production d'identités nouvelles. Elles s'érigent en « counter-publics » au sens de Nancy Fraser (arènes discursives parallèles), ou comme le dit Habermas en « autres espaces ». Elles contribuent à l'ouverture des islamistes à l'espace public moderne, plutôt qu'à leur enfermement dans une identité. L'analyse de terrain réalisée auprès des jeunes membres de ces vaqfs montre ainsi d'une part la transformation du mouvement islamiste, et d'autre part l'apparition d'une nouvelle forme de la politisation des jeunes.

COHEN Antonin (CURAPP) *antonincohen@aol.com*
RTF 34 / Session 5 / Salle D 114 / Jeu 14 h 00
Expertise constitutionnelle et restructuration de l'espace politique européen au tournant des années 2000
Cette contribution se propose de revenir sur la genèse du projet actuel de Constitution européenne, en s'intéressant au travail d'expertise constitutionnelle qui lui a donné corps à la fin du vingtième siècle, ainsi qu'aux mobilisations politiques qui ont contribué à l'inscrire sur l'agenda politique européen. On s'intéressera, dans cette logique, aux différentes instances transnationales au sein desquelles la question du caractère « constitutionnel » des traités fondateurs des Communautés européennes, et, avec elle, la question plus générale de la nécessité politique d'une Constitution européenne a émergé dans l' »espace public européen », mais aussi à la transnationalisation des prises de positions sur cette question, ou, pour le dire autrement, à la construction d'un espace transnational d'expertise juridique de type constitutionnel. Si la question d'une Constitution européenne apparaît en effet comme éminemment « politique », puisqu'il s'agit de ré-agencer l'espace institutionnel européen, elle s'inscrit dans une dynamique qui « prend d'abord son sens dans l'univers relativement autonome des professionnels du droit ». Comme le suggèrent ainsi les usages politiques contemporains de termes juridiques hybrides, on verra que les mobilisations présentes autour d'un projet de constitution européenne viennent s'articuler à travail juridique antérieur. Mais on s'attachera à mettre ce travail spécifiquement juridique en relation avec la logique des mobilisations politiques qui se sont développées parallèlement. On s'intéressera enfin à la genèse des deux premières Conventions réunies autour du projet de Charte des droits fondamentaux et de Constitution européenne.

PONET Philippe (U. Paris I, CSE) *philipeponet@yahoo.fr*
RTF 34 / Session 5 / Salle D 114 / Jeu 14 h 00
Le mélange des genres. Les mondes médico-médiatiques des palmarès des hôpitaux
De nombreux travaux s'accordent pour souligner un processus de « publicisation des politiques de santé » ; longtemps débattues au sein de cercles restreints – médical et politique pour l'essentiel – celles-ci sont désormais, depuis le milieu des années 80, l'objet d'investissements variés : journalistiques, administratifs, associatifs, économiques, etc. Le corps médical, assailli de toute part, aurait ainsi perdu son monopole de la parole autorisée, et sa position centrale dans un « nouvel espace public de la santé », dorénavant régi par les questions économiques de « maîtrise des dépenses ». Si l'on ne peut que souscrire au constat de l'émergence d'une grille de lecture managériale du milieu médical, une telle analyse – en réifiant des frontières professionnelles pourtant largement volatiles – présente l'inconvénient d'homogénéiser les milieux en présence et de surévaluer l'intensité des conflits strictement interprofessionnels : « les économistes contre les médecins », « les journalistes contre les médecins », « l'administration contre les médecins », etc. Or, s'il y a bien une « recomposition de l'espace politique de la santé », peut-être

réside-t-elle moins dans le développement de ces rivalités, que dans la pérennisation de coopérations originales, qui - défiant les délimitations professionnelles et s'appuyant sur des formes a priori paradoxales de solidarité - constituent ce qu'Howard Becker appelle un « monde ». C'est du moins ce que semble prouver l'étude de certains palmarès hospitaliers dont les conditions de production médico-médiatiques trahissent ce mélange des genres.

VAUCHEZ Antoine (CURAPP) *vauchez@hotmail.com*
WILLEMEZ Laurent (U. de Potiers, CURAPP) *Laurent.Willemez@univ-poitiers.fr*
RTF 34 / Session 5 / Salle D 114 / Jeu 14 h 00

Les politiques de la justice et la construction d'un sens commun réformateur (1981-2003)

L'analyse des transformations de l'institution judiciaire et de ses modes de légitimation dans l'Etat démocratique reste excessivement focalisée sur l'analyse de « l'intrusion » récente des juges anti-corruption dans l'évaluation des bonnes pratiques politiques et d'une manière générale sur l'analyse d'une judiciarisation –d'ailleurs toujours incertaine et contestée- du politique. Ce dernier processus doit pourtant une partie de son efficacité sociale au fait qu'il peut aujourd'hui s'appuyer sur une redéfinition en actes de l'institution judiciaire comme réalité unifiée dotée d'une légitimité en propre au sein de l'Etat et incarnée par des professionnels patentés, en lieu et place d'une réalité judiciaire balkanisée, mobilisant des types de légitimités hétéroclites et associant un ensemble d'acteurs profanes. La communication se propose de partir de l'analyse des transformations des termes du débat sur la réforme de deux juridictions non professionnelles – la justice consulaire et les jurys populaires – qui mettent aux prises des acteurs (avocats de droit des affaires mais aussi milieux économiques – chambres de commerce, organisations patronales – dans le premier cas ; avocats pénalistes, associations de défense des droits de l'homme dans le second) et des registres de légitimation de la fonction de juger (compétence du monde de l'entreprise ou qualité de citoyen-juré) très différents. Au travers des controverses sur les projets de réformes qui jalonnent les années 1980 et 1990, on cherche à montrer comment se forme et cherche à s'imposer cet horizon réformateur commun qui jauge la « qualité » de ces justices à son exercice par de véritables professionnels du droit.

RTF 35 : Sociologie de l'engagement, de la vie associative et du bénévolat

NDIAYE Abou (ARESS, MSH, U. Paris VIII) *abou.ndiaye@wanadoo.fr ou ndiaye@ehess.fr*
RTF 35 / Session 1 / Salle E 101 / Mar 14 h 30

Agent d'animation : du bénévolat à la professionnalisation

Toute l'animation socioculturelle est traversée par la question du bénévolat. Il s'agissait autrefois d'organiser avec peu de moyens des oeuvres sociales et culturelles, dans la mouvance de l'Éducation Populaire. Les animateurs intervenaient quasi bénévolement pour promouvoir la démocratisation de la culture, des loisirs et de l'éducation. Et en faisant acte de militantisme. De facto, ils ne pouvaient pas s'autoriser à être exigeants sur leurs conditions d'embauche et d'emploi. Et c'est cette habitude qui s'est perpétuée et résiste de fait à la nouvelle réalité de l'animation. Les agents d'animation d'aujourd'hui, contrairement aux moniteurs d'autrefois, sont beaucoup plus dans des situations de précarité de l'emploi. Parallèlement, les organisateurs - parmi lesquels on trouve quelques grandes Fédérations de l'Éducation Populaire -, bien que brassant des milliards de francs, ne veulent pas voir disparaître tous les bénévoles. C'est donc dans ces considérations et dans ce contexte là, que beaucoup d'animateurs exigent la reconnaissance de leur métier. Néanmoins, dans le secteur de l'animation ou de l'éducation populaire, encore aujourd'hui, il y a des milliers de personnes qui sont prêtes à travailler bénévolement. Nous essaierons de lever l'ambiguïté existant dans l'expression « travailler bénévolement ». Cela posera une question de fond qui est de savoir si un travail peut être bénévole. Et inversement si, une intervention bénévole peut être un travail. Tous les changements qu'entraîne la professionnalisation, normalisent-ils l'animation qui, elle-même achève sa modernisation en devenant un travail comme un autre ? Sinon qu'est-ce qui continue de les particulariser dans le champ professionnel ?

AUDOIN Alexandra (enseignante capesa éducation socioculturelle) *alexandra.audoin@wanadoo.fr*
RTF 35 / Session 1 / Salle E 101 / Mar 14 h 30

L'engagement associatif des passionnés de hip hop, skate, roller et autres pratiques culturelles populaires d'origine urbaine dans les départements ruraux. L'exemple de collectifs associatifs dans le Cantal et l'Aveyron

Le phénomène « cultures urbaines » véhicule de nouvelles formes d'investissement associatif, entre outil de développement pour la pratique et contre-pouvoir local. Il amène, dans l'action associative des jeunes, nouveaux acteurs, nouveaux bénévoles. L'association, lieu d'expérimentations personnelles et collectives, lieu de formation, est une école de la vie et des relations humaines. C'est également un moment fort où les jeunes découvrent localement le monde des institutions et le jeu politique. Ils ont un rôle sur la place publique et s'ouvrent au monde. Si les difficultés internes sont celles de toute association, les relations « externes » et le partenariat sont complexifiés par l'objet de ces associations. Skate, roller, bmx et mouvement hip hop constituent un ensemble qui fait « peur ». L'engagement de ces nouveaux acteurs est souvent proche du combat. Lutter contre les préjugés, se battre pour obtenir des lieux, être écouté, accepté ou obtenir un peu de reconnaissance, … La mission de ces jeunes n'est pas simplifiée par le contexte rural de leur engagement. L'aventure associative produit du sens pour les jeunes. Ils s'y construisent, mais renouvellent aussi le vivier des » militants ». C'est en outre un moyen d'implication citoyenne pour des usagers « marginaux » de la rue.

FERRAND-BECHMANN Dan (U. Paris VIII) *Bechmann.cesol@wanadoo.fr*
RTF 35 / Session 1 / Salle E 101 / Mar 14 h 30

Bénévolat, militantisme et engagement

Divers concepts sont utilisés depuis plus de vingt ans et s'opposent essentiellement sur un axe qui analyserait d'une part les pratiques bénévoles et d'autre part les pratiques militantes. L'engagement est d'un usage différent et d'un autre registre : on peut construire une typologie des acteurs selon leur degré d'engagement. Nous essayerons de redéfinir ces deux univers conceptuels et sociaux à la lumière des études récentes que nous avons menées au Centre d'Etudes des Solidarités Sociales : l'une sur les pratiques associatives au féminin qui porte en particulier sur la Ligue de l'Enseignement et l'autre sur les pratiques associatives des jeunes mineurs au Réseau National Junior Associations mais aussi lors des études comparatives européennes sur les parcours de savoir dans les associations (parcours masculins et féminins). Nous avons analysé en particulier les parcours et leurs effets sociaux, les moments et temps de la vie où les acteurs s'engagent et se réengagent ou se dégagent, les motivations latentes et manifestes et plus ou moins utilitaires, les représentations et les images et la réalité de ces actions et de ces engagements. La dimension socialisatrice et formative de l'engagement s'exprime différemment dans les deux axes militant et bénévole et selon l'objet de l'association. Elle dépend aussi de la mobilisation collective ou non. L'histoire, plus ou moins oubliée, de quelques grosses structures, a tendance à démobiliser les acteurs qui sont loin du moment créateur, tandis que les jeunes associations permettent davantage d'appropriation de leurs bénévoles ou de leur militants.

GALIBOUR Eric (Lapsac, U. Bordeaux II) *jtoledo5@9online.fr*
RTF 35 / Session 1 / Salle E 101 / Mar 14 h 30

Entre métissage et acculturation. Réflexions sociologiques sur les associations haïtiennes de Guyane française

Depuis la fin de la colonisation, les sociologues se sont intéressés aux associations regroupant des populations immigrées en France, sans toujours porter leur regard sur les départements d'outre-mer. Pourtant, ce type d'associations représente des lieux d'études privilégiés des stratégies de résistance développées par les immigrés face aux rapports de domination et aux processus d'acculturation qu'ils subissent. Notre approche sociologique des associations haïtiennes de Guyane propose d'abord d'analyser les cadres sociaux, politiques et historiques qui ont pu influencer les modes de regroupement associatif de cette population immigrée dans ce département. Nous verrons que ces regroupements qui se sont opérés comme en Haïti, sur la base d'appartenances géographique, politique et confessionnelle, constituent également une réaction aux processus de stigmatisation subis par cette population dans la société guyanaise. Il s'agira ensuite d'étudier le mode de fonctionnement de certaines associations qui, en bénéficiant de financements publics, sont devenues des partenaires privilégiés de l'Etat. A l'aide d'un cadre théorique ancré dans la problématique de l'acculturation et du métissage, nous nous intéresserons plus particulièrement à des

situations au sein desquelles les leaders associatifs haïtiens doivent répondre à des exigences administratives et financières formulées par les représentants de l'Etat. Le mode de fonctionnement de ces associations et les compétences métisses qui caractérisent l'engagement de leurs leaders démontrent que l'expérience associative des immigrés haïtiens se construit, sommes toutes, entre l'héritage de la dictature en Haïti et l'apprentissage de la « démocratie » en Guyane.

HOUZEL Guillaume (0VE) *ove.presidence@free.fr*
RTF 35 / Session 1 / Salle E 101 / Mar 14 h 30

Les engagements bénévoles des étudiants

La crise du rapport aux institutions et le déficit du lien politique touchent particulièrement les jeunes, dont pourtant 70 % (Baromètre de la citoyenneté, CIDEM, novembre 2001) déclarent leur désir d'engagement associatif. On observe de nouveaux comportements d'engagement. D'affiliataire, l'engagement est devenu contractuel. Le bénévole est aujourd'hui plus sensible à son activité personnelle qu'à l'objet général de l'association qu'il rejoint. Les étudiants sont particulièrement porteurs de ces comportements, loin des traditions associatives. Les associations ont connu durant leur siècle d'existence un développement formidable en termes de champs d'action et de moyens. En vingt ans, leur fréquente professionnalisation a transformé fondamentalement la place et la nature du bénévolat en leur sein. Il leur est souvent tentant de « persévérer dans l'être » en évitant des questions dérangeantes mais cruciales, d'autant que la puissance publique évalue plus âprement la gestion administrative et les résultats opératoires que la participation démocratique. Aujourd'hui, trois types d'engagés étudiants peuvent être distingués. Le représentant a le goût classique de la discussion et de l'administration. L'entreprenant préfère avec une équipe souvent restreinte fonder une association et conduire un projet. L'intervenant rejoint quant à lui un dispositif établi pour s'épanouir dans un bénévolat à vocation fréquemment sociale. Il est possible de développer les engagements bénévoles étudiants, à partir d'expériences de référence, grâce à une communication efficace ; à la définition claire des programmes d'action ; à la mise en œuvre de formation et d'un encadrement à la hauteur. En outre, il s'agira systématiquement de lier encouragement au bénévolat, soutien à l'esprit d'initiative et effort de socialisation politique.

LEBON Francis (CSE, EHESS) *frlebon@wanadoo.fr*
RTF 35 / Session 1 / Salle E 101 / Mar 14 h 30

Aux marges des sciences sociales, entre recherche et action : La Société française des chercheurs sur les associations (1981-1988)

Au cours des années 1970, des associations militent pour le développement du rôle des associations : Association pour le développement des Associations de progrès et International Voluntary action and voluntary association research organisation (IVAR/VOIR) par exemple. C'est dans ce contexte que la Société française des chercheurs sur les associations (SFCA) est officiellement créée le 16 octobre 1981 (JO du 3 novembre), à l'initiative de Geneviève Poujol et de Dan Ferrand Bechmann. Elle se donne pour objet de « réunir les chercheurs de toutes disciplines sur les associations afin de conforter leurs objectifs, leurs méthodes et leurs résultats ». La première assemblée générale, présidée par Jean-Pierre Rioux, se tient à l'Institut d'histoire du temps présent le 7 juillet 1981. Après quelques années de fonctionnement, des doutes sur la légitimité de l'objet « associations » vont émerger et elle cessera ses activités en 1987. Notre recherche sur la SFCA visera d'abord à étudier les marges des champs et leurs relations, que ce soit le champ Jeunesse et Sports ou celui des sciences sociales où les frontières sont floues et les droits d'entrée multiples (Sur un « lieu de dialogue » entre champ intellectuel et champ religieux, Cf. Jean Tavares, « Le Centre catholique des intellectuels français. Le dialogue comme négociation symbolique », Actes de la recherche en sciences sociales, n°38, mai 1981, p. 49-62.). Nous poserons notamment l'hypothèse que les militants de la SFCA se situent en proximité du ministère Jeunesse et Sports et des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, secondairement des églises et des partis politiques.

SADOUL Nicolas (Lab. d'Economie et de Sociologie du Travail d'Aix en Provence, Ligue de l'Enseignement, FOL du Var) *Nicolas.Sadoul@wanadoo.fr*
RTF 35 / Session 1 / Salle E 101 / Mar 14 h 30

Etre cadre associatif

Cette contribution est tirée d'une recherche qui s'est intéressée pour la première fois aux cadres associatifs comme forme spécifique du salariat dans le champ de l'économie sociale. Par une enquête détaillée, les formes de cette professionnalité sont analysées dans un contexte où le modèle managérial paraît se développer dans tous les domaines de l'activité humaine, y compris dans nombre d'organisations à but non lucratif. Dans quel contexte évolue le cadre associatif ? D'où vient-il ? Quel est son statut juridique ? Quelles fonctions assume-t-il ? Quelles sont ses valeurs de référence ? Les associations objets de l'étude, majoritairement, sont impliquées dans des activités d'animation et d'éducation populaire au sens large, membres de réseaux nationaux importants et fortement employeurs. Des cadres aux dénominations multiples les dirigent en ne repoussant pas les techniques qui en font des gestionnaires, en assumant leur rôle de professionnel tout en faisant perdurer fortement une dimension militante. Il apparaît ainsi que l'activité de ces salariés particuliers ne se réduit pas à celle de « managers » de PME locales au supplément d'âme généreux, ni même à celle d' « animateurs permanents » dégagés des contraintes gestionnaires de l'entreprise d'économie sociale. La création d'activités notamment par les associations d'éducation populaire, répondant à des besoins sociaux déterminés, existe bel et bien. Les cadres associatifs salariés, qu'ils soient dirigeants ou non, essayent de faire vivre une démarche originale qui ne soit ni strictement entrepreneuriale, ni exclusivement affective et idéologique. En revanche cette professionnalité demeure liée à l'intérêt général, à la non - lucrativité et semble rejeter les valeurs libérales. Ils expriment des choix, guidés par des valeurs, pour consolider – ou donner à l'association - une capacité renouvelée d'action sur la société.

BARTHÉLEMY Martine (CEVIPOF, MSH) *barthelemy@msh-paris.fr*
RTF 35 / Session 2 / Salle E 101 / Mar 17 h 00

Itinéraires militants et univers symboliques dans les associations de filiation catholique et laïque

A partir d'une enquête par questionnaire réalisée auprès de 2310 adhérents et militants d'associations et de syndicats d'enseignants de filiation laïque pour les uns et catholique pour les autres (ACGF, ACO, CSF, CMR, FCSF, FCPE, FFMJC, Léo Lagrange, JOC, FEP-CFDT, FSU, Francas, LDH, Ligue de l'enseignement, MRJC, MCC, SGEN-CFDT, UNAPEL, UNSA Education, Vie Nouvelle), je propose d'étudier les relations entre les univers symboliques et les itinéraires militants. Les

organisations de filiation laïque et catholique se différencient non seulement par la proximité politique et le degré d'appartenance au catholicisme de leurs membres mais encore par leur socialisation familiale politique et religieuse. Cette hétérogénéité idéologique n'empêche pas une relative convergence des opinions autour des grandes valeurs démocratiques. Il s'agira de montrer comment les modalités de l'engagement, à savoir l'appartenance passée ou actuelle à une organisation syndicale, partisane, à tel ou tel type(s) d'association, ainsi que l'exercice éventuel de responsabilités en leur sein déterminent, influencent, modulent ces systèmes d'attitudes.

LOCHARD Yves (IRES) *yves.lochard@ires-fr.org*
RTF 35 / Session 2 / Salle E 101 / Mar 17 h 00
Valeurs confessionnelles et laïques au sein du monde associatif en France : convergences et interférences
La sécularisation des associations confessionnelles intervenant dans le champ de la pauvreté se traduit par une complexification et une hybridation de leurs systèmes de références. La montée de la référence scientifique, la professionnalisation des bénévoles, la promotion de modes d'intervention moins exclusivement palliatifs et appelant une plus grande technicité comme l'insertion par l'économique, l'accompagnement social, en sont quelques-uns des indices. Mais toute forme de conflictualité symbolique avec les associations non confessionnelles n'a pas disparu pour autant ; des formes de tensions subsistent qui, pour être moins spectaculaires que l'affrontement traditionnel entre laïques et cléricaux, n'en existent pas moins. Elles se jouent seulement sur d'autres scènes. Plutôt qu'à un effacement des conflits, on assiste à un déplacement de la conflictualité sur d'autres terrains à propos des modalités d'intervention, des discours qui les accompagnent et des valeurs qui les fondent. On se propose d'illustrer ce déplacement de la conflictualité à travers l'exemple de l'accompagnement. La notion est devenue un terme clé de l'action sociale qui a détrôné des conduites jugées archaïques (suivi, ….) auxquelles est fait le reproche d'être tutélaires, peu respectueuses des valeurs de droits de l'homme, de dignité, d'autonomie. La notion d'accompagnement est tiraillée entre un statut de simple technique simplement plus respectueuse de l'autonomie des usagers et une pratique investie de valeurs spirituelles. Ces tensions autour de l'appropriation de la notion sont la manifestation de la façon dont les mouvements associatifs négocient leurs différences, discutent de ce qui fait problème. A travers cet exemple, on tentera de faire le point sur le mouvement de convergences mais aussi d'interférences entre valeurs confessionnelles et laïques au sein du monde associatif en France.

SHAPIRO Roberta (LAUA, LAHIC, Ministère de la culture et de la communication) *roberta.shapiro@free.fr*
RTF 35 / Session 2 / Salle E 101 / Mar 17 h 00
Le Hip-Hop : Héritier de l'Education Populaire ?
Il y a à la fois un développement important et une transformation en discipline artistique de ce qui était, il y a vingt ans, un jeu d'adolescents venu des Etats-Unis. Ceci a donné naissance, en France, à un genre de représentation spécifique : le ballet hip-hop. Les milieux du travail social et de l'éducation populaire furent les premiers et parmi les principaux incubateurs de la reconfiguration en art de la danse hip-hop. C'est dans les années de crise de l'éducation populaire (G. Poujol) qu'on y fit un travail inaugural de désignation et de mise en forme qui fut ensuite repris par le monde des danses savantes établies. Aujourd'hui, les structures associatives sont toujours le lieu privilégié de stabilisation de la production et de la transmission de la danse hip-hop, constituant un champ original d'insertion professionnelle des danseurs à la fois dans la formation et dans le spectacle vivant. D'autre part, en mettant l'accent sur l'apprentissage et la coopération entre les classes sociales, un grand nombre d'acteurs du hip-hop développent une vision du monde largement inspirée de celle de l'éducation populaire. Ainsi, le succès de la danse hip-hop vient à la fois d'une convergence d'intérêts entre pratiquants, élus et entrepreneurs sociaux et culturels (J. Palard) et de leur adhésion commune à une variante originale du réformisme social : les « valeurs positives » venues des ghettos américains sont retraduites en une foi commune dans la force de l'action collective investie dans l'éducation et dans l'art, et placée sous l'égide de l'État.

TURKMEN Buket (U. Galatasaray (Turquie)) *bturkmen@gsu.edu.tr*
RTF 35 / Session 2 / Salle E 101 / Mar 17 h 00
La transformation du mouvement islamiste dans les vaqfs devenus « ONG islamiques »
Voir résumé dans le RTF 34 session 4

ZUNIGO Xavier (Lab. de sciences sociales, ENS, EHESS) *xzunigo@elias.ens.fr / xzunigo@sociologie.ens.fr*
RTF 35 / Session 2 / Salle E 101 / Mar 17 h 00
Un engagement extrême. L'expérience religieuse et humanitaire du bénévolat chez les Missionnaires de la Charité de Mère Teresa à Calcutta
Chaque année à Calcutta, des centaines de bénévoles des pays développés (notamment français), croyants et non-croyants, se confrontent à la misère du monde indien dans les centres de Mère Teresa. Dans des conditions de vie ascétiques, au contact des malades, des blessés et des mourants, ils vivent une épreuve physique et mentale intense qui appelle au dépassement de soi. Les croyants renouent avec des valeurs cardinales de la religion (ascèse, humilité et don de soi) dans un univers qui représente, à leurs yeux, un idéal de l'accomplissement religieux. Les non-croyants s'investissent dans un travail qu'ils perçoivent comme « humanitaire », dégagé de toute connotation religieuse. Comment comprendre que, sans qualification ni préparation, les uns et les autres aillent s'exposer aux « plus pauvres d'entre les pauvres » ? Que font-ils dans les centres de Mère Teresa ? Qu'attendent-ils de cet engagement humanitaire et/ou religieux extrême ? Comment cette expérience s'inscrit-elle dans la construction d'une carrière de bénévole ? Une enquête ethnographique de plusieurs mois a été réalisée dans deux centres des Missionnaires de la Charité à Calcutta. La communication s'attachera à rendre compte à la fois de la pratique du volontariat, de l'expérience vécue des bénévoles et des conditions de possibilité de cette expérience sociale singulière par une approche comparée des modes d'investissement dans l'institution. Par son caractère extrême, cette pratique du bénévolat permet de saisir les ressorts de l'engagement bénévole et l'intrication, voire le soubassement commun, des motivations religieuses et laïques du bénévolat.

BERNARDEAU Denis (Paris XII, IUP metiers du sports, GESELS, LEMTAS) *bernardeaudenis@wanadoo.fr*
RTF 35 / Session 3 / Salle E 101 / Mer 14 h 30

Professionnalisation et formes nouvelles d'engagement militant dans les organisations associatives

Cette étude, basée sur des enquêtes (entretiens et questionnaires auprès des dirigeants bénévoles de la Fédération Française d'Equitation et de la Fédération Française de Tennis), se propose de montrer que la professionnalisation est un des facteurs explicatifs de la crise actuelle des identités bénévoles. De notre point de vue, elle brouillerait les repères identitaires traditionnels de la culture bénévole et annoncerait l'arrivée d'une nouvelle génération de bénévoles. Cette dernière serait plus technicienne et davantage impliquée par le diplôme et par le métier dans le champ sportif concerné. Plus intéressée aussi à son engagement bénévole, elle illustrerait l'émergence de nouvelles modalités de militantisme qui, à une époque où nous observons une dépolitisation massive et une désyndicalisation importante de la population, serait plus individualiste, plus réaliste et surtout moins porté sur les grands idéaux de société.

BORDIEC Sylvain (CSU, U. Paris VIII) *sylvainbordiec@yahoo.fr*
RTF 35 / Session 3 / Salle E 101 / Mer 14 h 30

Un club de jeunes entre animation et inertie

Un club de jeunes alimente ma réflexion sur les rapports entre la jeunesse et le monde associatif. Interrogeons l'utilité sociale de cette structure à travers le travail de ses animateurs. Le club emploie des jeunes adultes de l'espace local aussi étrangers aux conceptions théoriques de la direction que socialement éloignés des institutions politiques locales ; et les services souvent incohérents ou inconsistants proposés par l'association sont la conséquence directe de l'ajustement impossible du rapport des uns et des autres à la réalité du public de l'institution. Montrons ce qui conduit les animateurs au club. Derrière la représentation « sacerdotale » de l'engagement dans l'animation se cache le saisissement par des individus disqualifiés de l'ultime opportunité d'accession à la dignité sociale. L'encadrement des jeunes peut constituer une sorte de mission « utile » à la société, à la pratique transcendée par des convictions militantes. Mais l'animation est aussi caractérisée par des aspects décourageants pouvant amener à « penser » ce travail comme une parenthèse avant une réorientation professionnelle radicale. Aussi, ne se dirige-t-on pas vers le phénomène suivant : une rotation rapide et continuelle d'animateurs au volontariat fondé davantage sur la nécessité d'être salarié que sur la volonté de s'investir dans un travail à l'utilité indéterminée ? Un emploi dont on sait qu'il est, par la force de la réalité sociale, de plus en plus réservé à une minorité dominée, en fait indirectement contrainte à l'animation dans les cités.

HÉLY Matthieu (E.H.E.S.S, LASMAS-IdL) *HelyMatthieu@wanadoo.fr*
RTF 35 / Session 3 / Salle E 101 / Mer 14 h 30

Les formes de l'Action Associative. Essais de typologie à partir d'une enquête statistique

Quelles sont les dimensions structurantes de l'action associative ? Quelles sont les différentes formes d'associations qu'il est possible d'identifier à partir de variables telles que le mode de financement, les orientations et les valeurs du projet fondateur, les formes de participation (bénévole ou salariée) ? Les formes contemporaines de l'action associative que celle-ci soit strictement bénévole ou organisée par des professionnels salariés. La communication insistera plus particulièrement sur le cas des associations employeurs ou « entreprises associatives ». La méthode de collecte de ces données repose, pour l'essentiel sur une enquête par voie postale adressée aux associations en activité et organisée à partir des communes. Au total, 1 400 communes de toutes tailles, de toutes orientations politiques, appartenant à tous les départements métropolitains sauf la Corse, ont participé à la démarche en diffusant le questionnaire auprès des associations implantées sur leur territoire. Toutes les mairies de plus de 5 000 habitants ainsi qu'un échantillon de 526 mairies de moins de 5 000 habitants - soit au total 2 379 mairies - ont été sollicitées pour participer à ce programme d'enquête. Près de 13 000 associations (compte tenu des moyens disponibles, seuls 5 213 ont pu être saisies sur une base de donnée) ont participé à l'enquête et ont retourné le questionnaire rempli.

SIMONET-CUSSET Maud (GRASS) *simonet@iresco.fr*
RTF 35 / Session 3 / Salle E 101 / Mer 14 h 30

La sociologie du travail, l'autre sociologie du bénévolat

Dans l'introduction d'Asiles, Goffman précisait qu'en prenant dans cet ouvrage le point de vue du malade dans l'hôpital psychiatrique, il n'entendait pas réduire à ce seul regard l'analyse de cette institution, mais rétablir un équilibre ; la plupart des approches ayant jusqu'alors privilégié le point de vue des médecins. En proposant de mobiliser la sociologie du travail pour étudier le bénévolat, cette communication s'inscrit, toutes proportions gardées, dans une démarche similaire. Elle n'a pas pour objet de contester ou de minimiser l'apport des analyses du bénévolat comme engagement, comme forme de militantisme mais bien de souligner l'apport d'un autre regard sur la pratique bénévole que celui porté par la sociologie politique et d'insister ainsi sur une autre dimension significative de la pratique bénévole, celle du travail bénévole. En m'appuyant sur les analyses du bénévolat comme travail menées dans ma thèse, analyses qui empruntent à la sociologie du travail les concepts et approches en termes de « drame social du travail » (Hughes) et de « carrières » (Hughes, Becker), je proposerai une étude de la participation du bénévole comme travailleur à des situations de travail et de la participation du bénévolat comme pratique à la construction des carrières professionnelles. Je montrerai ainsi comment l'engagement bénévole est aussi un engagement dans un monde du travail et comment cette sociologie du travail bénévole, parce qu'elle met en lumière une démultiplication des statuts dans les mondes du travail, et une démultiplication du soi au travail, peut permettre de renouveler les analyses du travail aujourd'hui.

BOURRIEAU Jean (DIV, U. Paris VIII) *Jean.bourrieau@wanadoo.fr*
RTF 35 / Session 4 / Salle E 101 / Mer 17 h 00

Compréhension des mécanismes facilitateurs ou bloquants de la participation des jeunes au sein des associations de jeunesse et d'éducation populaire

C'est à la fin de l'année 2001, à l'issue de deux années de participation aux travaux du commissariat général au Plan, que la commission jeunesse du CNAJEP a décidé d'engager un travail sur la « participation associative des jeunes ». Pour le CNAJEP, « proposer une démarche de travail autour de la place des jeunes au sein des associations d'éducation est révélateur d'un malaise (…) La capacité de ces mouvements à mobiliser les jeunes, à développer la responsabilité collective et à leur faire place au sein de leurs structures est aujourd'hui fortement interrogée ». Il s'agissait de répondre à trois défis : Le défi de la légitimité ; Le défi de la transmission générationnelle ; Le défi du renouvellement du projet associatif. Le choix a été fait par la commission de ne

pas confier cette étude à un cabinet ou à des chercheurs à qui il aurait été demandé de produire réflexions et préconisations sur la participation des jeunes à la vie associative, mais bien de s'engager dans une démarche de recherche-action, dont l'accompagnement m'a été confié. Ce sont les résultats de cette démarche, les freins et les facilitateurs de la participation des jeunes à la vie associative, que nous avons mis en évidence, que je souhaite présenter.

BRODIEZ Axelle (U. Paris VIII) *axelle.brodiez@wanadoo.fr*
RTF 35 / Session 4 / Salle E 101 / Mer 17 h 00

L'histoire des associations et de l'engagement : pour une synergie des sciences sociales

Le renouveau, depuis une dizaine d'années, de la sociologie des associations et de l'engagement, l'ouverture des sciences politiques à ces thèmes et le succès croissant de la socio-histoire plaident pour un approfondissement de l'histoire de l'engagement. Déjà largement creusée dans son volet partisan, l'historiographie a jusqu'ici relativement délaissé l'histoire associative contemporaine. Or celle-ci peut également contribuer à appréhender les thèmes liés à la « crise du politique » et à l'essor du « phénomène bénévole ». Cette histoire ne peut se faire sans tenir compte des apports fondamentaux des sociologues, qu'ils soient outils et méthodes, problématiques et/ou analyses. Mais alors que sociologues et politistes mettent en évidence le renouvellement des modes d'engagement en problématisant les ruptures (dichotomies démocratie élective/participative, militantisme partisan/développement de l'humanitaire, militant/bénévole, adhérent timbre/adhérent post-it, etc.), l'historien recherche davantage la diachronie et la progressivité. L'apport de l'histoire peut donc se situer ici dans l'explicitation des mécanismes d'évolution de l'engagement et dans l'analyse des mutations du champ associatif au second XXe siècle. L'histoire des principales grandes associations de solidarité (qu'elles se disent « humanitaires », « caritatives » ou défenseurs des Droits de l'Homme) nous intéresse plus particulièrement. Nous nous proposons donc d'évoquer des synergies possibles au sein des sciences sociales traitant des associations et de l'engagement, et de montrer la place que peut y tenir l'histoire, notamment pour réconcilier autour du thème de l'engagement des études sociologiques encore parfois éclatées.

DEVAUX Sandrine (EHESS, Centre d'étude du monde russe, soviétique et post-soviétique) *sandrine_dvx@hotmail.com*
RTF 35 / Session 4 / Salle E 101 / Mer 17 h 00

Pratiques associatives et changement de régime en République tchèque

Le renouveau du phénomène associatif analysé dans le contexte d'un changement de régime et notamment dans celui des transitions post-communistes est souvent présenté comme une conséquence de la démocratie recouvrée. En conséquence, est produite une vision surpolitisée de l'engagement et du militantisme. Une approche sociologique des pratiques associatives telles qu'elles se donnent à voir en République tchèque depuis 1989 montre que les modalités d'engagement sont plus complexes, dépendant conjointement de l'expérience que les individus ont eue du socialisme, de leurs dispositions personnelles et des univers sociaux dans lesquels ils sont impliqués. Ainsi les usages sociaux des nouvelles libertés politiques ne vont pas de soi mais ne nécessitent pas d'être analysés autrement qu'avec des outils théoriques éprouvés dans d'autres contextes. Nous nous inscrivons dans la lignée de la sociologie des organisations, des mobilisations collectives et des travaux sur la socialisation. A travers le cas d'associations d'aide sociale à l'enfance et d'associations de parents d'enfants malades ou handicapés, nous proposons de traiter trois dimensions. Tout d'abord, nous interrogerons le nouveau rapport au collectif et les notions de bénévolat et de volontariat qui se sont développées depuis 1989 ; puis nous retracerons les trajectoires des bénévoles et les capitaux mobilisés dans leur engagement et enfin nous examinerons la manière dont l'association peut être utilisée comme un moyen pour construire une cause sociale. Cette étude permet donc de comprendre ce que signifie concrètement créer une association et s'engager en son sein pour des individus qui ont été socialisés dans un régime socialiste.

GENEVE Marc (Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse, Paris VIII) *mgeneve@ucpa.asso.fr*
RTF 35 / Session 4 / Salle E 101 / Mer 17 h 00

Associations : Bilan d'un centenaire, nouvelles perspectives

Au lendemain du centenaire de la loi de 1901, chacun se félicite des propos élogieux entendus sur la santé et le rôle irremplaçable des associations, et la générosité des bénévoles qui s'y investissent. Mais les festivités ont éclipsé certaines inquiétudes comme celle de la place du bénévolat et du volontariat dans la société, ou encore le statut de l'association qui ne correspond pas à sa fonction gestionnaire. La charte signée par le premier ministre reconnaît aux associations une légitimité politique et civique (l'association n'est plus ce lieu de contestation politique qui la mettait au banc des valeurs républicaines), mais elle ne lui confère aucune légitimité économique. Le mouvement associatif couvre de nombreux besoins tant les loisirs, la culture, le sport, le social ou l'éducation, mais son rôle est souvent réduit à celui de l'action militante, de l'action supplétive ou de réparation dans des domaines comme l'écologie, le cadre de vie, l'emploi, l'aide humanitaire ou les solidarités internationales. Pourtant ce développement a reposé sur la capacité des acteurs associatifs à assurer une fonction d'expérimentation aussi bien dans le domaine social qu'économique. Mais les récentes déclarations du MEDEf ou l'attitude des agents des services fiscaux montrent bien que pour eux l'association n'est pas un agent économique à part entière. Si elle intervient dans le champ du social, elle a sa légitimité, mais dès lors qu'elle veut intervenir dans le secteur économique avec sa spécificité d'entreprise non lucrative, la place lui est refusée au nom de la concurrence déloyale.

GUILLAUME Cécile (LSCI) *cecileguillaume@hotmail.com*
RTF 35 / Session 4 / Salle E 101 / Mer 17 h 00

Quel renouveau de l'engagement syndical ?

En prenant appui sur une recherche menée au sein de la CFDT, auprès des « nouveaux » militants, c'est-à-dire des salariés ayant adhéré depuis moins de 10 ans à la CFDT et pris des responsabilités au niveau local ou dans les structures, nous tenterons de rendre compte des caractéristiques contemporaines de l'engagement cédétiste dans leur pluralité et leurs temporalités particulières. Ces dix dernières années la CFDT a mené une politique offensive de syndicalisation et connu une croissance moyenne de son nombre d'adhérents de 5,5% par an. Bien que cette progression n'ait pas été identique pour toutes les structures, elle a permis de renouveler en partie le profil des militants. S'engager aujourd'hui dans le syndicalisme – considéré comme une forme traditionnelle et institutionnalisée d'engagement politique - ne va pas de soi. Pourtant, tous les militants que nous avons rencontrés sont effectivement investis depuis quelques années dans leur section, leur syndicat. Nous avons cherché à comprendre ce qui explique cet engagement et la forme concrète qu'il trouve au sein de la CFDT. Nous avons exploré différentes pistes

relatives aux modes de socialisation initiales – familiales et militantes - des individus mais aussi aux formes organisationnelles concrètes qui structurent et orientent cet engagement. Nous avons essayé d'identifier ce qui retient les militants dans l'exercice de leur engagement, mais aussi ce qui peut éventuellement les dissuader. L'organisation est en effet, quelle que soit sa souplesse, un régulateur des engagements.

ION Jacques (CRESAL Saint Etienne) *jacques.ion@univ-st-etienne.fr*
RTF 35 / Session 4 / Salle E 101 / Mer 17 h 00
Engagement, bénévolat, vie associative
Engagement, bénévolat, vie associative. Tels sont les premières notions retenues pour identifier ce réseau de travail. Auxquelles on pourrait en ajouter d'autres comme : militantisme, don, participation, etc. Autant de termes dont parfois le sens n'est pas sans varier dans le temps et qui réfèrent à des traditions disciplinaires, voire à l'intérieur de la sociologie, à des courants divers, voire même à des histoires nationales spécifiques. Sans prétendre procéder à une quelconque police des concepts, la communication voudrait, dans une perspective diachronique, essayer d'une part de replacer ces notions dans les univers de référence où elles sont apparues, d'autre part d'indiquer comment les sciences sociales s'en sont saisies, notamment à travers les questions posées par le monde social et politique.

LAURENT Philippe (Plate-forme Francophone du Volontariat) *vitali@belgacom.net*
LEMERCIER Léon (Plate-forme Francophone du Volontariat) *vitali@belgacom.net*
VITALI Rocco (Plate-forme Francophone du Volontariat) *vitali@belgacom.net*
RTF 35 / Session 4 / Salle E 101 / Mer 17 h 00
Plate-forme Francophone du Volontariat
En tant que Plate-forme Francophone du Volontariat (PFV) belge, nous proposons une approche articulée selon trois dimensions distinctes : Rocco Vitali, politologue, proposera une analyse empirique des processus de décision ayant aboutit à la reconnaissance, de la part du système politique belge, du monde associatif et du bénévolat. En particulier, seront analysés les mécanismes de négociation ayant permis le dépassement des clivages horizontaux traditionnels et l'émergence d'un « consensus par recoupement » au sein du monde associatif belge francophone. Philippe Laurent, président de la PFV, proposera une analyse des éléments ayant mobilisé et susceptibles de mobiliser les expressions organisées de la société civile belge. Son intervention portera sur les mécanismes socio-politiques de « conscientisation » de la société civile. Cette analyse sera menée grâce à un cadre théorique original élaboré à partir des principales approches contemporaines en matière de société civile. Léon Lemercier, vice-président et fondateur de la PFV, affrontera la dimension normative du concept d'engagement bénévole. Dans son exposé il analysera la perte de sens, intervenue au fil du temps, de valeurs mobilisantes telles que les concepts de « civisme » et de « patriotisme » et leur remplacement, parfois inachevé, par les valeurs intrinsèques à l'engagement bénévole.

RTF 36 : Théories et paradigmes sociologiques, philosophie de la sociologie

BOUVIER Alban (U. d'Aix) *Alban.Bouvier@noos.fr*
RTF 36 / Session 1 / Salle B 103 / Mar 14 h 30
Conflits de paradigmes et unification des sciences sociales. Un exemple : les analyses de l'honneur
Une idée répandue est que les sciences sociales sont pluri-paradigmatiques presque par nature. Une idée moins répandue, défendue indépendamment par L. Laudan et R. Boudon, est que cet état n'est pas propre aux sciences sociales mais que, contrairement à ce que dit Kuhn, c'est là la nature même de la « science normale », c'est-à-dire que les sciences sont conflictuelles en dehors même des périodes de révolution. Une partie du problème vient certainement de la question de savoir ce que l' on entend exactement par paradigmes, dont le sens est notoirement flottant. Mon propos est de soutenir d'abord, contre Laudan et Boudon, que, si on se situe au niveau macroscopique, c'est Kuhn qui a raison : il y a bien des périodes d'unification massive et d'autres périodes de bouleversements massifs aisément repérables. Ensuite, en accord avec Boudon cette fois, que la situation n'est pas foncièrement différente entre sciences sociales et sciences de la nature. Je soutiendrai donc qu'on rencontre aussi en sciences sociales des périodes de science normale au sens de Kuhn, c'est-à-dire des périodes d'unification. L'exemple le plus éclatant nous est fourni par l'histoire récente de l'économie La situation n'est évidemment pas la même en sociologie et ne l'a probablement jamais été : on ne peut confondre les synthèses métathéoriques parsonienne ou habermassienne avec des paradigmes unificateurs proposant des méthodes de résolution exemplaires s'étendant à des objets toujours plus étendus. Mais on peut considérer que si l'unification est une tâche possible, il y a un sens à y œuvrer en sociologie comme en économie. Dans une seconde partie, j'examinerai la situation en sociologie en prenant un exemple : le traitement de l'honneur dans différents paradigmes ou sous-paradigmes sociologiques.

CONEIN Bernard (U. Lille III) *Bernard.Conein@ehess.fr*
RTF 36 / Session 1 / Salle B 103 / Mar 14 h 30
Engagement conjoint et co-orientation : Sociation et cognition sociale
Je souhaite rapprocher les réflexions de Margaret Gilbert sur l'engagement conjoint avec les approches d'inspiration éthologique et cognitive sur la co-orientation sociale. L'objectif commun de ces travaux est de faire apparaître que les processus cognitifs de co-orientation sont au fondement de la formation des groupes sociaux. Margaret Gilbert (2003) a souligné que le thème de l'engagement conjoint (joint commitment) est une manière de développer les hypothèses de Simmel sur les processus de sociation et de genèse des groupes. Je montrerai que cette convergence peut être approfondie si l'on prend en considération un second corpus : les premiers travaux de Goffman sur l'ouverture des interactions (Encounters, 1961), les travaux des éthologues cognitifs sur les comportements de groupements (bonding behavior), mais aussi ceux des psychologues sur l'attention conjointe. Une conséquence de ce rapprochement est de montrer que la formation des groupes sociaux repose sur des processus plus simples et antérieurs à l'engagement conjoint.

LIVET Pierre (U. d'Aix) *Pierre.Livet@up.univ-mrs.fr*
RTF 36 / Session 1 / Salle B 103 / Mar 14 h 30
Les paradigmes sociologiques: des modes négatifs de révélation du social
Il y a fait social dès que des acteurs règlent des interactions proches pour partie en fonction d'interactions lointaines. Le travail sociologique, en étudiant les corrélations entre ces interactions, montre, selon le cas: 1) en quoi les corrélations effectives ne sont pas cohérentes avec les relations admises par les acteurs; 2) en quoi elles sont explicables aussi par d'autres relations ; 3) dans quelle mesure les acteurs révisent leurs interactions en fonction des incohérences et des autres déterminations. Le travail sociologique consiste alors à montrer comment des règles de conduite sont suspendues ou court-circuitées par d'autres règles. Il a un effet similaire à une analyse argumentative, d'effet négatif: elle limite la portée des arguments initiaux, découvre des court-circuits argumentatifs, indique des différences de contextes. Il réduit la taille des mailles du réseau des conduites sociales et il diversifie ce réseau. L'exposé consistera à montrer en quoi les différents paradigmes (individualisme méthodologique, bonnes raisons, fonctionnalisme, dénonciation à la Bourdieu, mouvements sociaux, retour aux acteurs) présentent tous des collusions entre la vision naïve sociale des relations entre interactions proches et lointaines, et sa réduction et diversification sociologique.

COENEN-HUTHER Jacques (U. de Genève) *Jacques.Coenen-Huther@socio.unige.ch*
RTF 36 / Session 2 / Salle B 103 / Mar 17 h 00
Le paradigme mertonien reconsidéré
résumé non communiqué

DEMEULENAERE Pierre (U. Nancy II) *pierre.demeulenaere@noos.fr*
RTF 36 / Session 2 / Salle B 103 / Mar 17 h 00
De la compréhension du sens aux sciences cognitives dans l'interprétation du phénomène religieux : rupture ou continuité ?
La catégorie du « sens » est centrale dans la tradition sociologique, elle est en même temps relativement difficile à cerner : qu'est-ce que le « sens » d'une action ?. Par ailleurs se sont développées récemment dans les science sociales (et notamment en anthropologie) des visées explicatives s'appuyant sur l'apport des sciences cognitives. Celles-ci se présentent comme effectuant une rupture par rapport aux méthodes classiques d'analyse du sens. Le but de cette communication est de confronter les interprétations traditionnelles du sens du « religieux » (elles-mêmes liées à différents paradigmes) à cet apport renouvelé des sciences cognitives. Il s'agira de préciser quelle est la spécificité de celui-ci, ou au contraire sa réductibilité à des catégories plus traditionnelles de l'élucidation du sens.

DUBOIS Michel (GEMAS) *mdubois@msh-paris.fr*
RTF 36 / Session 2 / Salle B 103 / Mar 17 h 00

La théorie de l'acteur à l'épreuve de la sociologie des sciences

La caractérisation de l'acteur social, de sa capacité à s'appuyer sur son environnement comme à s'en affranchir, constitue l'enjeu d'un débat qui remonte à l'origine même de la discipline sociologique. Notre objectif ne sera pas ici de restituer ce débat dans sa généralité et son historicité, mais de montrer de quelle manière sa permanence influe directement ou indirectement sur la redéfinition contemporaine des programmes de recherche de la sociologie des sciences.

KEUCHEYAN Razmig (U. Paris IV) *rkeucheyan@hotmail.com*
RTF 36 / Session 2 / Salle B 103 / Mar 17 h 00

Paradigmes sociologiques et normes cognitives

L'idée selon laquelle la pensée repose sur des normes cognitives est aujourd'hui défendue par de nombreux épistémologues. Une norme cognitive peut être définie intuitivement comme un principe qui régule la formation des croyances, ainsi que d'états mentaux propositionnels analogues (acceptation, assentiment, supposition). La vérité, la cohérence, la justifiabilité et la précision sont des exemples traditionnels de normes cognitives. On se demandera dans cette contribution si la pluralité paradigmatique en sociologie renvoie à une diversité des normes cognitives utilisées par les partisans des différents paradigmes sociologiques. Les paradigmes sont des ensembles de croyances, dont la particularité est d'être « scientifiques ». Les propositions qu'ils renferment sont à ce titre tributaires des normes qui régissent l'activité cognitive en général. Or, on constate des divergences considérables entre courants sociologiques. La question, dès lors, est de savoir si c'est à l'échelle des normes cognitives qu'interviennent ces divergences, ou si au contraire elles n'apparaissent qu'au niveau de principes épistémologiques additionnels (tels les « thêmata » de Gerald Holton). Cette question sera abordée empiriquement, sur la base d'une enquête réalisée au Centre de sociologie de l'innovation (CSI) de l'École des Mines. Le CSI regroupe des chercheurs d'orientation « constructiviste », qui se distinguent prima facie par la grande originalité des normes cognitives qu'ils mettent en œuvre. Nous décrirons les normes cognitives qui ont cours dans le paradigme constructiviste. Nous tâcherons ensuite de déterminer si la spécificité de ce paradigme se situe réellement au plan des normes cognitives qu'il déploie, ou si les constructivistes partagent avec d'autres sociologues - et, plus généralement, avec tout sujet cognitif - une base normative commune

ERNER Guillaume (IEP Paris) *guillaumeerner@hotmail.com*
RTF 36 / Session 3 / Salle B 103 / Mer 14 h 30

Pourquoi les explications holistes sont elles privilégiées en sociologie de la mode ?

La mode, et notamment la mode vestimentaire, incarne pour le sens commun l'une des manifestations les plus évidentes de l'irrationalité de l'homme. Certains sociologues poursuivant une démarche holiste ont cherché à dégager les causes de l'adhésion aux tendances et autres toquades. Veblen, Bourdieu et Baudrillard ont mis en avant des mécanismes sociaux, à l'échelle collective, qui conduisent les acteurs à adhérer à leur insu, aux mouvements de mode. D'autres auteurs, particulièrement Simmel et Tocqueville, ont proposé des outils permettant de penser la mode dans une perspective relevant de l'individualisme méthodologique Ces deux types d'explication tentent de rendre compte de la contradiction située au cœur de ce phénomène : son oscillation entre l'imitation et la distinction. En revanche, elles divergent en ceci que les théories holistes prêtent un rôle ténu à la rationalité dans les explications de la mode. Ainsi, l'attirance pour la beauté pécuniaire – « l'effet Veblen » - s'oppose trait pour trait à l'hypothèse de baisse des prix des produits modes, formulée par Simmel. De la même façon, la diffusion verticale des goûts (Bourdieu) ne parvient pas à penser le rôle que jouent les minorités dans l'élaboration des tendances (Simmel). L'effet Veblen comme la diffusion verticale des goûts ne décrivent pas de manière satisfaisante le fonctionnement de la mode actuelle. Pourtant, ces explications demeurent les plus populaires, y compris auprès des professionnels de la mode. C'est que la tentation est grande d'appliquer à l'ensemble de la société des mécanismes qui régissent, pour de « bonnes raisons »(Boudon), le fonctionnement interne de petits milieux, à l'instar de celui des professionnels de la mode.

FRÈRE Bruno (U. de Liège) *bfrere@ulg.ac.be*
RTF 36 / Session 3 / Salle B 103 / Mer 14 h 30

Structuralisme génétique et phénoménologie

Depuis le constructivisme d'A. Schütz, la phénoménologie s'est progressivement imposée en sociologie comme outil ou modèle d'analyse pertinent. Mais le développement du projet phénoménologique vit conjointement naître diverses réticences issues généralement des courants descendants du structuralisme. Celui de Pierre Bourdieu est ordinairement considéré comme le plus illustratif d'entre eux. Selon lui, la tradition phénoménologique, profondément anti-génétique, ne permet pas de poser « la question de la construction sociale des structures ou des schèmes que l'agent met en œuvre pour construire le monde » étant donné qu'elle se contente d'étudier ce qui se donne à sa conscience (Bourdieu, 1997). Aujourd'hui, certains sociologues, comme P. Corcuff (1999, 2003) entendent montrer qu'un structuralisme bourdieusien d'inspiration génétique n'est pas voué à s'opposer éternellement à une sociologie tenant compte de la conscience de l'acteur. Dans cette même démarche, nos travaux cherchent à réconcilier P. Bourdieu et la phénoménologie à travers la mise en relief de sa conception du corps largement inspirée de Merleau-Ponty. Corcuff utilise Ricoeur pour montrer que l'on peut prolonger la sociologie de Bourdieu vers des individus réflexifs, uniques, qui ne soient pas uniquement le reflet de structures. Nous voudrions montrer que l'on peut aussi utiliser Merleau-Ponty, lequel permet de comprendre que l'incarnation des structures sociales est tellement diversifiée pour chaque acteur que ce dernier devient complexe et pluriel (voir aussi Lahire, 1999). Ceci exige que l'on travail davantage le concept « d'habitus individuel » qui Bourdieu laisse dans l'ombre et que Merleau-Ponty permet de re-considérer.

MAGNI BERTON Raul (Paris) *remb@noos.fr*
RTF 36 / Session 3 / Salle B 103 / Mer 14 h 30

Holisme durkheimien et holisme bourdieusien

Le premier, inspiré en particulier du Suicide, se fonde sur l'idée que la sociologie n'a pas besoin de mécanismes psychologiques pour fournir des explications. En réalité, dans le Suicide, on trouve bien de tels mécanismes – par exemple l'idée que les individus se suicident lorsqu'ils sont ruinés – mais ils ne sont pas proprement psychologiques car ils ne fournissent jamais d'explication satisfaisante du suicide individuel. Le second, inspiré en revanche de La distinction, use bien de mécanismes

psychologiques, mais ceux-ci font des individus la matière inerte sur laquelle les processus sociaux se réalisent. Ainsi, les individus visent à reproduire les schémas sociaux acquis et à marquer leur appartenance à une classe sociale. Les acteurs sont comme une tabula rasa qui enregistre l'ordre social. Il est possible de synthétiser, en un mot, cette distinction en qualifiant le premier type d'explications de « holisme sans propriétés individuelles » et le second de « holisme aux individus passifs ».A partir de cette distinction, l'on peut apprécier la compatibilité de ces deux méthodologies avec d'autres paradigmes sociologiques et d'autres disciplines de sciences humaines. En effet, si les deux démarches sont également isolationnistes (dans le sens où elles défendent une science sociale indépendante des autres disciplines), la première est compatible avec les découvertes de la psychologie, mais pas la seconde. A partir de cette idée, il est possible d'ouvrir une discussion sur la relation de ces deux approches avec l'individualisme méthodologique.

BRONNER Gerald (U. Nancy II) *gerald.bronner@univ-nancy2.fr*
RTF 36 / Session 4 / Salle B 103 / Mer 17 h 00
Max Weber et le paradoxe des probabilités composées
Max Weber scande dans toute son œuvre et en particulier dans les Essais sur la théorie de la science que le réel est infini en intention et en extension. L'objet de la communication sera de rappeler combien ce postulat est fondamental pour l'épistémologie wéberienne en observant comment il fonde la conception néo-kantienne de la causalité chez le sociologue allemand. Cette perception « continuiste » du champ des possibles est donc essentielle chez Weber et elle doit, ce sera l'objet de la communication que de le rappeler, être prise au sérieux jusqu'à son terme sans quoi une partie de son argumentation, en particulier celle qu'il adressa à certaines des écoles historiques de son temps, s'effondre. Le problème est que ce postulat implique un sérieux paradoxe qui ne peut manquer d'interpeller le sociologue qui puise son inspiration chez le maître allemand. Cette communication tentera d'exposer ce paradoxe et d'en démêler les fils en le comparant à quelques prédécesseurs célèbres, et en observant comment cette résolution est susceptible d'affecter les positions épistémologiques de Max Weber.

FRAGOMICHELAKIS Michael (U. de Crète) *mfrago@science.tuc.gr*
RTF 36 / Session 4 / Salle B 103 / Mer 17 h 00
L'opposition de Max Weber au marxisme, dans les « pratiques » et dans la théorie
Ces dernières années, diverses publications en France ont ramené à l'avant-scène l'œuvre de Max Weber. Toutefois, l'approbation dont bénéficie celle-ci n'a cessé de s'affirmer après la deuxième guerre mondiale, sous des formes plus ou moins explicites. L'influence exercée par le grand sociologue allemand s'étend des manuels scolaires aux consignes méthodologiques de recherche, voire aux réflexions épistémologiques concernant l'élaboration théorique, dans le domaine de la sociologie mais aussi d'autres sciences de l'homme. Cette influence se profilait déjà lorsque les divers courants « marxistes » étaient bien forts, mais devient plus évidente depuis qu'ils connaissent un reflux. Toujours cependant, une question semble « hanter » les esprits: comment Weber se positionne-t-il par rapport à Marx? Souvent, les réponses données par d'éminents auteurs et professeurs de sociologie, dans divers pays, affirment en substance qu'il n'existe pas d'opposition, mais une heureuse complémentarité entre les œuvres respectives des deux grands penseurs. Paradoxalement, dans leurs « pratiques théoriques », ces mêmes auteurs accordent leur préférence aux idées et principes weberiens, et les utilisent, plus ou moins clairement, à l'encontre de ceux élaborés par Marx. Selon nous, aussi bien cette affirmation que cette utilisation ont des racines et trouvent appui dans l'œuvre même de Weber, lequel évolue dans un… espace à trois dimensions: celle de l'idéalisme, l'autre du matérialisme vulgaire et la troisième du matérialisme historique et dialectique, en décrivant une trajectoire faite de « bonds » vers cette dernière et surtout de « rebonds » qui l'en éloignent pour l'amener près de l'idéalisme, voire du matérialisme vulgaire (déterminisme technologique).

PANAGIOTIS Christias (U. Paris V) *panagiotischr@yahoo.fr*
RTF 36 / Session 4 / Salle B 103 / Mer 17 h 00
Le platonisme de Georg Simmel et de Max Weber
La question de la pluralité de valeurs est au centre de la pensée sociologique allemande. Quelle est sa dette envers le platonisme de l'époque wilhelmienne? Nous examinerons deux cas: la notion de décision chez Max Weber et la question de l' entrecroisement des cercles sociaux de Georg Simmel dans sa Sociologie de 1908. Cet examen relèvera l'intérêt que ces deux auteurs ont porte à l' oeuvre du philosophe grec.

ADRIAENSSENS Stef (U. de Bruxelles (Belgique)) *Stef.Adriaenssens@kubrussel.ac.be*
RTF 36 / Session 5 / Salle B 103 / Jeu 14 h 00
Où va l'histoire sociologique ? Entre exégèse traditionnelle et production théorique innovatrice
Un défi majeur pour la théorie dans les sciences sociales sont l'approche et la discussion de la tradition sociologique. James Coleman prétend que l'attitude de la sociologie moderne envers la sociologie classique ressemble beaucoup aux bouddhistes qui chantent les mantras. Coleman n'a cependant que partiellement raison. D'une part, il a bien raison de se plaindre de la tendance des sociologues à fonder leurs théories contemporaines en imitation servile du canon sociologique. Les chercheurs sociologues prétendent souvent qu'un point de vue théorique, un choix méthodologique ou un stade de recherche sont justifiés dès que l'on peut se référer au canon classique. D'autre part, il a tort de défendre le modèle de théorisation dominant des économistes, qui ignorent ce canon complètement. La communication tente de formuler une stratégie d'utilisation effective du canon, en évitant les types idéaux 'sociologique' et 'économique'. Je propose de partir d'une typologie qui tient compte de quatre approches différentes du canon. De cette manière, j'oppose d'abord l'approche 'sociologique' à l'approche 'économique', comme plus haut. Ensuite les deux autres types idéaux que l'on peut distinguer sont l'exégèse classique et le 'canon analytique'. La communication défend la position que ce dernier type est le plus prometteur pour une théorie sociale moderne. Dans la communication j'illustrerai cette approche par l'usage que font certains théoriciens des sciences sociales du canon. Pierre Bourdieu, Raymond Boudon, Jon Elster et Randall Collins ont en commun une certaine vue conceptuelle et théorique des 'fondateurs' de la sociologie moderne (Weber, Durkheim, Tocqueville et Marx

AUSSAGE Pierre (U. Paris VII) *aussage@infonie.fr*

RTF 36 / Session 5 / Salle B 103 / Jeu 14 h 00

Hegel, Nietzsche, les sociologues et les sciences humaines

Dans les années soixante Foucault assumait un retour à Nietzsche en réaction contre une certaine phénoménologie matinée de marxisme qui prévalait après la seconde guerre mondiale. En 1980 dans La pratique de l'esprit humain Marcel Gauchet et Gladys Swain contestaient les thèses foucaldiennes de L'histoire de la folie en adoptant une position hégélienne. La discussion se ramenait au problème suivant : les pratiques asilaires rejettent-elles le fou « hors » de la société ou l'intègrent elles ? Discontinuité et hétérogénéité d'une part, universalité et totalité de l'autre. Toutes caractéristiques typiques du style des philosophies qui sous-tendaient les analyses des uns et des autres. N'a-t-on pas été jusqu'à voir une certaine « ressemblance » entre la philosophie de Hegel et la sociologie de Durkheim (A. Koyré p. e.) ? Quant à Nietzsche on admet qu'il a été une référence importante de Weber (E. Fleischmann, W. Hennis). A lui seul le schème d'une « opposition » Hegel/Nietzsche ne saurait bien entendu être totalement explicatif des antagonismes théoriques dans le champ des sciences sociales. Néanmoins l'opposition Hegel/Nietzsche semble suffisamment riche pour caractériser certaines positions dans le champ sociologique. On cherchera donc établir sa validité (y a t il une « parenté » Hegel-Durkheim ; y a t il une « parenté » Nieztsche-Weber ?) puis à tester sa valeur heuristique et herméneutique en l'appliquant au passage de la pensée de la « mort de l'homme » (structuralisme) à celle de « l'humanisation des sciences humaines ».

RTF 37 : Sociologie des médias

BASTIN Gilles (ENS) *bastin@mailhost.gapp.ens-cachan.fr*
RTF 37 / Session 1 / Salle J 103 / Mar 14 h 30

Définition d'un cadre d'analyse pour la sociologie de l'information

Je souhaite proposer à la discussion la définition d'une perspective en termes de « mondes de l'information » afin de comprendre les processus de la production de l'information. Je discuterai des avantages de ce type d'approches (très interactionniste), notamment par contraste avec d'autres cadres couramment utilisés comme ceux du « champ (journalistique) » ou de la « profession ». Des éléments de validation de ce cadre d'analyse seront fournis à partir des résultats d'une enquête de terrain dans le « monde » de l'information institutionnelle européenne à Bruxelles (thèse en voie d'achèvement cet automne).

LOCHARD Guy (U. Paris III) *glochard@club-internet.fr*
SOULAGES Jean-Claude (CUEJ (centre universitaire d'enseignement du journalisme)) *jean-claude.soulages@wanadoo.fr*
RTF 37 / Session 1 / Salle J 103 / Mar 14 h 30

Propositions pour une interdisciplinarité « partagée »

A partir d'une expérience commune de pratiques de collaboration scientifique avec des chercheurs inscrits dans d'autres disciplines, on se propose de discuter les conditions de possibilité d'une trans ou d'une interdisciplinarité autonome, visant à appréhender l'ensemble des dimensions des processus de communication médiatique. On tentera de mettre en évidence les atouts heuristiques de formes alternatives d'interdisciplinarité « partagée » qui associerait des analystes des messages et des discours médiatiques et des chercheurs relevant de disciplines axées sur la réception de ceux-ci, les premiers alimentant les seconds en hypothèses soumises à des procédures de validation.

MACÉ Eric (U. Paris III, CADIS) *mace@ehess.fr*
RTF 37 / Session 1 / Salle J 103 / Mar 14 h 30

Point de vue sur l'histoire et l'état du champ de la sociologie des médias dans la recherche et l'enseignement universitaire

Il n'existe pas d'enseignement de sociologie des médias dans les départements de sociologie en France : ces derniers n'ont en effet recruté aucun sociologue spécialisé, ni formé aucun étudiant en ce domaine depuis 40 ans. Mon intervention aura donc un versant rétrospectif et un versant prospectif. Tout d'abord, j'avancerai quelques éléments d'explication de cette situation : d'une part la forte tradition critique des intellectuels français envers la culture de masse (à la suite de Francfort), d'autre part l'indifférence aux travaux de Morin et de Certeau par une sociologie critique longtemps dominante. Avec un double effet : d'une part la sociologie française a raté le « cultural turn » lancé par les fondateurs gramsciens des cultural studies dans les années 1970-80 (Hall, Barbero), excluant pour longtemps les contributions françaises aux débats internationaux concernant les médias et la culture de masse ; d'autre part la dissolution de l'objet sociologique « média » dans la nébuleuse des « sciences de l'information et de la communication ». D'un point de vue prospectif, l'appellation « sociologie des médias » a le mérite d'être immédiatement compréhensible (comme on parle de « sociologie de la famille »), mais a le défaut de désigner un objet du sens commun plutôt qu'un objet sociologique. Je proposerais donc trois concepts propres à configurer notre domaine de spécialité en sociologie : celui « d'industrie culturelle » (aux deux sens d'Adorno et de Morin), celui de « médiacultures » (au sens des cultural studies) et celui « d'espace public » (qui n'est pas réductible au journalisme mais concerne l'ensemble des conflits de définitions au sein des représentations collectives).

MAIGRET Eric (U. de Paris III, Lab. Communication et Politique) *Eric.maigret@libertysurf.fr*
RTF 37 / Session 1 / Salle J 103 / Mar 14 h 30

La sociologie des médias après le choc Cultural Studies

L'affirmation intellectuelle et institutionnelle des Cultural Studies a conduit la sociologie anglo-saxonne des médias à un profond réexamen depuis quelques années. Si les insuffisances méthodologiques et les dérives postmodernistes des travaux « culturalistes » sont souvent pointées, l'apport majeur d'une indiscipline s'ouvrant aux postures et aux objets les plus contemporains ne fait plus de doute. La volonté de comprendre les pratiques les plus marginales ou les plus massifiées et le recours aux techniques qualitatives relèvent d'une ouverture souvent désordonnée mais productive. Par contraste la sociologie des médias risque la marginalisation si elle reste proche d'une sociologie assez classique de la culture plutôt que la communication et de la vie quotidienne, arrimée à des pratiques scientifiques souvent marquées par le positivisme. La sociologie française, encore assez distante à l'égard de ces transformations, n'échappera pas au mouvement de remise en cause. Ce travail de la discipline sur elle-même peut s'effectuer de façon constructive si l'on reconnaît à la crise les vertus qu'elle possède, surtout dans le domaine des sciences sociales, se nourrissant traditionnellement de leurs propres contradictions. La menace de l'indiscipline Cultural Studies est en réalité une invitation à renouveler les paradigmes des sciences sociales, à renouer notamment avec les apports originels du pragmatisme et de l'interactionnisme, tout en rapprochant ces derniers des théories de l'espace public et de la réflexivité.

VEYRAT-MASSON Isabelle (CHEVS, sciences-po) *isacnrs@aol.com*
RTF 37 / Session 1 / Salle J 103 / Mar 14 h 30

Histoire et sociologie des médias

Je voudrais montrer dans cette intervention les liens qui se sont tissés sur la question des médias et plus largement de la communication entre les historiens et les sociologues. La tradition des historiens de la presse écrite est ancienne et extrêmement riche, elle se mêle aux travaux des sociologues et surtout des psycho-sociologues qui s'inquiètent entre les deux guerres de la puissance de la presse et de la radio naissante. Les premiers travaux datant de la fin des années 1950 sur la question des effets de la radio et de la télévision sont le fait de ces politologues qui sont également des historiens : comme René Rémond. Les travaux des uns et des autres se développent parallèlement, les uns enrichissant les autres. Dans une histoire aussi immédiate que celle

des médias, il serait intéressant de se demander ce qui distingue les travaux historiques et sociologiques et de vérifier si les deux disciplines se lisent.

BERJOAN Thomas (IEP de Lyon) *thomas.berjoan@free.fr*
RTF 37 / Session 2 / Salle J 103 / Mar 17 h 00

Le journaliste et ses sources : éléments ethnographiques pour nuancer l'analyse de la sujétion

A partir d'une démarche inductive, nous avons mis en place un dispositif d'enquête pour appréhender en période pré-électorale le rapport que les journalistes politiques lyonnais entretiennent avec leurs interlocuteurs du monde politique. En plus d'un stage d'observation participante périphérique dans une rédaction, nous avons « suivi » deux journalistes sur leurs rendez-vous. Ce dispositif a été complété par neuf entretiens semi-directifs. Les résultats de ce travail font ressortir trois points particulièrement intéressants qui structureront la communication, et qui amènent à repenser l'analyse du rapport aux sources en termes de domination et d'aliénation du journaliste. Premièrement, il s'agit d'étudier la relation de façon diachronique. La durée joue en effet un rôle complexe dans la mesure où la nature des relations et l'efficacité journalistique ne suit pas un mouvement linéaire. La description du processus de familiarisation permet de donner un autre regard sur les règles de fonctionnement du milieu. Ensuite, une attention aux situations familières routinisées permet de constater que si des contraintes existent pour les journalistes, les situations offrent également des ressources. En effet, en contrepoids de la familiarité, la dimension d'efficacité professionnelle n'est pas évacuée. Enfin, nous insisterons sur les discontinuités que l'on remarque dans l'engagement des journalistes. On note une prise de distance du journaliste vis à vis de son rôle professionnel, ruptures provoquées par un conflit, conscient ou non, entre une identité intérieure et une situation professionnelle. Une analyse des manifestations subjectives complète la compréhension de la relation et redéfinie la question de l'aliénation dans l'activité.

CHALVON Sabine (CEMS) *chalvon@ehess.fr*
RTF 37 / Session 2 / Salle J 103 / Mar 17 h 00

Ecriture d'une histoire et histoire d'une écriture. A propos de la série documentaire : Histoires de fiction

Dans cette communication, je me propose de faire un retour réflexif sur l'expérience que je viens de vivre comme auteur d'une série documentaire de six épisodes de 52 minutes consacrée à l'histoire de la fiction à la télévision française. L'idée du projet, résolument sociologique, était de montrer que la fiction pouvait contribuer d'une manière spécifique et originale à une histoire de la transformation des liens sociaux et familiaux. La construction d'ensemble regroupait les oeuvres par affinités narratives, chaque genre littéraire permettant d'explorer, à travers un format particulier, une dimension relationnelle spécifique. En retraçant les différentes étapes de la mise en œuvre de ce projet, il s'agira de s'interroger sur la dynamique du travail accompli en partant non pas de ce qui distingue l'écriture scientifique de l'écriture audiovisuelle mais plutôt de ce qui les rapproche. En explorant les ambivalences et les ambiguïtés qui ont accompagné chacune des phases de la production, il s'agira de susciter une réflexion sur les exigences et les contraintes respectives de mondes de production fortement différenciés. C'est à partir de la question des modes d'organisation et surtout de la division du travail que je voudrais organiser la réflexion, en examinant ses incidences sur la définition même du rôle de l'auteur et des autres protagonistes. En effet, la confrontation des savoir-faire renvoie moins à une opposition distinguant de manière hiérarchique des savoirs constitués et des pratiques d'illustration qu'elle ne met en lumière les incidences sur l'appréhension d'un objet, de la dimension artisanale et réflexive constitutive de la posture de recherche qui instaure une réversibilité, indispensable dans un cas, désorganisatrice dans l'autre.

LE GUERN Philippe (IUT d'Angers) *Philippe.leguern@univ-angers.fr*
RTF 37 / Session 2 / Salle J 103 / Mar 17 h 00

Les monteurs, la question des professions dans la sociologie des médias, mutation du professionnalisme chez les monteurs

A partir d'une enquête de terrain portant sur la profession de monteur, cette contribution propose un état des lieux des différents travaux menés en sociologie qui prennent pour objet les professions de l'audiovisuel et du cinéma. Elle part du constat d'un déficit de recherches en France, alors que dans le même temps, la sociologie des publics a connu un important développement. Dans une perspective critique, on montrera que les approches sociologiques de l'audiovisuel et du cinéma sont structurées par quelques paradigmes dominants: une sociologie qui relaie la théorie des marchés et de la production de la valeur en économie (Menger / Paradeise); une sociologie qui, contre l'Ecole de Francfort, réhabilite les industries culturelles (de Morin aux Cultural Studies)et associe prise en compte de l'audience et stratégies de production (Chalvon-Demersay) ; une sociologie d'inspiration bourdieusienne qui privilégie l'étude des contraintes imposées par les structures de production (Siracusa); une sociologie d'inspiration interactionniste qui étudie la production des conventions et analyse la formation des identités professionnelles (Chalvon-Demersay et Pasquier; Pasquier; Le Guern). On soulignera du même coup la spécificité des méthodologiques retenues, qui délaissent très largement les enquêtes par observation, ce qui n'est pas sans conséquences sur le type de résultats obtenus et le type de preuves produits.

BLANCHARD Philippe (Paris IX) *pblanchard@noos.fr*
RTF 37 / Session 3 / Salle J 103 / Mer 14 h 30

La production de l'agenda de l'électronucléaire en France

L'histoire de l'électronucléaire français est paradoxale. Cette énergie bénéficie d'un soutien partisan, parlementaire, gouvernemental et budgétaire quasiment sans faille depuis la décision de l'accélération du programme de développement en 1974, qui a permis de réduire en 20 ans la part des autres sources d'énergie à 10% de la production nationale d'électricité. Pourtant, la couverture médiatique du nucléaire s'est toujours maintenue à un niveau annuel régulier et assez important, et fut majoritairement critique vis-à-vis du choix initial et des conséquences de l'option nucléaire. L'analyse qualitative et quantitative des informations de presse écrite et télévisée sur 30 ans met en évidence les conditions fines de la formation de l'agenda du nucléaire : une visibilité plus irrégulière à l'échelle du mois, marquée ponctuellement par des événements qui polarisent l'information et le débat ; la récurrence de thèmes (le stockage des déchets, la sûreté des centrales, la prolifération des matières radioactives…) et d' » affaires » (Tchernobyl, Superphénix, la sortie du nucléaire allemande…) qui donnent une cohérence au flux d'information, mais s'agrègent difficilement pour restituer l'enjeu global du nucléaire ; des reportages et des débats qui posent souvent l'aspect problématique et politique de cette énergie, mais où les arguments d'ordre technique (maîtrise industrielle, puissance et indépendance nationale), écologique (effet de serre, déchets), économique (faible coût, gains à

l'exportation, emploi) et politique (transparence, démocratie, légalité) se mêlent sans hiérarchie ni synergie. Combiné à l'engagement gouvernemental très tardif des écologistes et à la solidité d'une communauté industrielle toujours soudée autour du projet d'origine, l'agenda des médias contribue ainsi à expliquer le réalisme résigné de l'opinion, la faiblesse d'un débat public globalement peu mobilisateur et son peu d'influence sur la politique publique du nucléaire.

BOURDON Jérome (U. de Tel Aviv (Israel)) *jerome@post.tau.ac.il*
RTF 37 / Session 3 / Salle J 103 / Mer 14 h 30
Le conflit du Proche-Orient et l'engagement journalistique
L'information sur le conflit du Proche-Orient a été récemment au centre de vives controverses. Le nœud argumentatif principal oppose d'une part ceux qui voient dans la couverture médiatique, et au centre la couverture française, un « antisionisme » systématique (avec toute la question de la frontière entre antisionisme et antisémitisme), et d'autre part ceux qui parmi les journalistes expliquent la place accordée au conflit par des critères professionnels : son importance « objective », l'intérêt qu'y portent les publics des médias. Mon exposé entend rétablir le droit à la critique des médias sans tomber dans une dénonciation systématique et les soumettre au régime du soupçon (qui ruine toute possibilité de débat rationnel). L'information sur le conflit du Proche-Orient fournit un exemple remarquable de journalisme engagé. L'engagement naît d'abord du volume considérable d'information accordé depuis fort longtemps au conflit et à la région qui lui est liée. Il est aussi rattaché à plusieurs variables, générationnelle et nationale notamment. Le sentiment souvent répandu que les médias français (et européens) sont pro-palestiniens naît de caractéristiques propres à la machine journalistique d'une part, et de la sensibilité particulière de ses publics d'autre part.

CHUPIN Yvan (CREDEP, Paris IX) *ivan.chupin@wanadoo.fr*
RTF 37 / Session 3 / Salle J 103 / Mer 14 h 30
Les pages Internationales des Echos
La communication proposée dans le cadre de ce Congrès vise à rendre compte de la financiarisation des pages « International » d'un quotidien économique et des effets sur les journalistes de cette rubrique (frustration, logique de distinction...). On analysera tout d'abord des usages journalistiques des « sources » d'un service international d'un quotidien économique national. Les journalistes internationaux sont la plupart du temps « pris » (essentiellement pour des raisons économiques de restriction budgétaire) dans une activité routinière de production les amenant à privilégier deux types d'informateurs : les économistes de banques et les institutions financières internationales (OCDE, BCE...). Nous nous livrerons à une étude de ces interactions, notamment en nous appuyant sur les trajectoires professionnelles et sur l'examen des intérêts respectifs de ces acteurs associés dans une co-construction du consensus néo-libéral. Cet usage des sources n'est pas sans effet sur les journalistes. Il convient de tenter d'expliquer le décalage identitaire existant entre les pratiques relativement routinisées (journalisme de « desk », téléphone, compte-rendu de rapports...) de ces journalistes et leurs représentations idéalisées du « terrain » (activités de reportage, voyages lointains, immersion...). On peut émettre l'hypothèse qu'une telle tension entre le journalisme tel qu'ils le font et tel qu'ils souhaiteraient le faire permet à ces journalistes d'évacuer une partie de leur « frustration professionnelle » en recourant à des logiques de distinction (vis-à-vis des autres rubriques) ce qui leur permet d'accepter une position relativement dominée au sein d'un journal privilégiant la microéconomie et/ou la politique économique française. Sur le plan méthodologique, ces remarques s'appuient sur deux mois d'observation participante comme rédacteur au sein de ladite rubrique. Nous avons aussi réalisés des entretiens avec les journalistes internationaux et envisageons de les compléter par des entretiens avec des économistes de banque.

KACIAF Nicolas (U. Paris I, CRPS, IEPde Lille (U. de Lille II)) *kaciaf@yahoo.fr*
RTF 37 / Session 3 / Salle J 103 / Mer 14 h 30
La mort du « séancier ». Les transformations contemporaines des compte-rendus parlementaires dans les quotidiens français
Cette communication envisage d'étudier les transformations d'une rubrique autrefois fondamentale dans les pages Politique des principaux quotidiens nationaux : les comptes-rendus des séances de l'Assemblée nationale et du Sénat. En effet, jusqu'à la fin des années soixante, l'actualité de la scène parlementaire occupe un espace considérable dans les journaux et fonde en partie leur crédibilité auprès des élites politiques. Or ces comptes-rendus subiront non seulement un déclin en terme de volume, mais surtout une métamorphose des registres d'écriture, des postures endossées par les journalistes. Il convient donc de comprendre ces évolutions en les confrontant à la fois aux transformations institutionnelles et aux bouleversements que connaît le journalisme politique français au cours des cinquante dernières années. L'effacement de ces comptes-rendus semble en effet témoigner du déclin d'une logique de publicité ou de restitution des discours émis sur une scène publique, à laquelle se substituerait une logique de décryptage des actes et des paroles politiques. A travers une lecture générationnelle, on pourra ainsi se demander pourquoi il est devenu coûteux et insensé aux yeux des journalistes politiques et de leurs directions de restituer quotidiennement et fidèlement les délibérations parlementaires. Cette recherche s'appuiera sur les matériaux collectés dans le cadre de notre thèse : un large corpus de pages « Politique » prélevées à diverses périodes dans un certain nombre de quotidiens (Le Monde, Le Figaro, L'Humanité, France-Soir, Paris-Presse), ainsi qu'une soixantaine d'entretiens semi-directifs réalisés avec des journalistes de différentes générations et de différents journaux.

LE TORREC Virginie (CREDEP, U. Paris IX) *virginie.letorrec@libertysurf.fr*
RTF 37 / Session 3 / Salle J 103 / Mer 14 h 30
Analyse de l'information télévisée relative aux Parlements français et britannique
Le papier que je souhaite présenter s'appuie sur des recherches menées dans le cadre d'une thèse comparant la construction médiatique des parlements en France et au Royaume-Uni. La thèse connecte une analyse empirique de l'information télévisée relative au parlement avec l'écologie de cette information. Le papier explorera, dans une perspective comparative, les interactions entre journalistes politiques et sources politiques (parlementaires) en prenant pour angle d'attaque les conceptions de rôles des journalistes politiques français et britanniques de télévision et de radio. Une trentaine d'entretiens semi-directifs réalisés avec des journalistes français et britanniques, complétée par des entretiens avec des parlementaires des deux pays, servira de base empirique à cette exploration. Il s'agira : a) d'identifier les conceptions de rôles dominantes dans le discours recueilli en situation d'entretien et de distinguer celles relevant de logiques professionnelles et celles inscrites dans la structuration du champ politique ; b) de comprendre comment s'actualise, dans les deux pays, l' » antagonisme complice » qui lie journalistes et sources

politiques. En effet, bien qu'adossées à un monde professionnel commun qui a un effet homogénéisant sur la définition des rôles, les conceptions de rôles partagées par les acteurs diffèrent de manière significative entre les deux pays : elles sont centrées autour des notions de « scrutiny » (contrôle/surveillance des politiques) et d' » accountability » (mise en responsabilité) dans le cas britannique, articulées à l'idée d' » objectivité » et adossées à un ensemble d'exigences morales dans le cas français ; c) d'interroger l'influence des conceptions de rôle sur le vécu d'un rapport commun de subordination des journalistes à leurs sources.

BOUBEKER Ahmed (U. de Metz, CADIS) *a.boubeker@wanadoo.fr*
CHARON Jean-Marie (CEMS) *charon@ehessehess.fr*
RTF 37 / Session 4 / Salle J 103 / Mer 17 h 00

Médias, banlieues et immigration, clichés publics ou lieux de l'action ?

Les médias ont très souvent été mis sur la sellette pour leur traitement de l'information concernant l'actualité de l'immigration et des banlieues, et dans la lignée de P. Bourdieu, nombre de travaux de recherche s'appuient sur une critique des représentations véhiculées par une « invasion » du « champ médiatique ». Cette critique radicale ne rend pas compte d'une différenciation des modes de traitement, entre presse écrite et presse audiovisuelle, presse nationale et presse locale. Elle ne rend pas compte non plus des « pratiques médiatiques » (Bélise 1999) des acteurs de la médiatisation. A partir des recherches que nous avons menées sur ce thème, nous proposons de procéder à une analyse de la médiatisation comme processus à travers la dramatisation d'événements qui ont pris une dimension de symboles dans l'actualité de la France des années 80-90. Ces événements médiatisés ont souvent pris la forme d'affaires en même temps qu'évoluaient les rapports de la société française à ses immigrés. En révélant au grand jour l'aspect problématique de ces relations, les médias se sont imposés comme « lieux de l'action » (Goffman 1974) au delà d'un simple espace de représentation : comment différents acteurs de l'immigration ont-ils investi ces lieux de l'action et comment les campagnes de presse ont-elles conduit à redéfinir des priorités dans l'agenda des politiques publiques ?

GARCIA Guillaume (IEP de Lyon) *Guillaume.garcia@free.fr*
RTF 37 / Session 4 / Salle J 103 / Mer 17 h 00

Les sans-papiers et les sans-logis

Il s'agira dans cette communication d'analyser, dans une perspective comparative, les niveaux de visibilité (agenda) et surtout de cadrage (framing) conférés à 2 mouvements récents de « sans » (mouvement des sans logis ou des mal logés de 1994-1995, mouvement des sans-papiers ou contre la loi Debré de 1996-1997) tels que ces derniers sont soumis à l'attention publique à travers l'information de masse. Il s'agirait, dans un premier temps, de rendre compte d'une analyse empirique de l'information télévisée, visant à déceler les modèles de cadrage médiatique favorisant ou non la mise en acceptabilité des demandes sociales de politiques publiques (en l'occurrence de traitement de l' » exclusion »). La contribution visera également, de manière non dissociable, à comprendre le fonctionnement des médias audiovisuels français (à travers l'exemple du journal télévisé) et les interactions se déroulant entre journalistes et acteurs sociaux dans la production de l'information. Il s'agirait notamment, à partir d'entretiens semi-directifs, de rendre compte des rapports de « symbiose conflictuelle » s'établissant entre ces associés rivaux, en interrogeant le statut de « passeur » des journalistes de télévision et sa recomposition à l'occasion d'une protestation collective. Il s'agirait enfin de montrer comment les groupes protestataires sont d'une part fortement contraints, dans la production de leur discours public et la mise en forme de leur cause, de respecter les formats médiatiques mais aussi la conception dominante, telle qu'elle est partagée par le groupe des journalistes, du problème social en question (et de ses modes de règlements publics légitimes).

RIGONI Isabelle (GERS, IRESCO) *isabelle.rigoni@club-internet.fr*
RTF 37 / Session 4 / Salle J 103 / Mer 17 h 00

Les médias communautaires dans l'espace public en France

Le thème de la représentation des personnes issues de l'immigration dans les médias commence à être abordé à la fin des années 80. Les approches se focalisent tantôt sur la déformation de la construction sociale par les médias, tantôt sur les relations complexes entre production médiatique et représentations sociales ou représentations communautaires. Nous proposons quant à nous l'étude de modèles plus dynamiques de production médiatique par les personnes issues de l'immigration dans le paysage médiatique. Les médias communautaires (presse écrite, radio, vidéo, télévision), parents pauvres des recherches en sciences sociales, procurent des supports indispensables vers une plus grande insertion socio-politique. Nous étudierons plus spécifiquement deux cas : médias musulmans et représentation religieuse ; médias turcophones et représentation communautaire. L'usage des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) joue un rôle primordial, permettant des pratiques que l'on peut qualifier de solidaires et citoyennes, qui s'orientent vers de nouvelles formes d'organisation et de nouveaux répertoires d'action. La mutation de la scène médiatique, via le développement des médias communautaires, aboutit au questionnement des notions de souveraineté (rapport au territoire), de citoyenneté (place et statut des minorités) et de discrimination (accès à la parole) que les rapports sociaux (générationnels, sexués) et les mobilisations.

SEDEL Julie (U. paris VII) *julie.sedel@free.fr*
RTF 37 / Session 4 / Salle J 103 / Mer 17 h 00

Les effets de la médiatisation dans les quartiers populaires

L'objet de notre présentation est d'expliquer les effets que les médias sont susceptibles de provoquer sur les univers sociaux, dans le cadre d'un quartier populaire situé dans une ancienne ville industrielle proche de Paris. Que se passe-t-il quand les médias pénètrent des univers sociaux jusqu'alors peu médiatisés ? Quels effets provoquent-ils ? Qui, sur le terrain, s'occupe des réparations ? Quelle « réalité » émane de ce processus ? Suite à un reportage réalisé sur l'un de ses quartiers – un grand ensemble d'habitat social - la municipalité de Gennevilliers mit en place tout un dispositif visant à contrôler l'information locale et à éviter tout traitement journalistique en sa défaveur. L'étude de ce dispositif soulève la question de la « fictionnarisation du monde social », saisie à travers la professionnalisation des sources d'information.

DAGNAUD Monique (CEMS) *dagnaud@ehess.fr*
RTF 37 / Session 5 / Salle J 103 / Jeu 14 h 00

L'exception culturelle et ses ambivalences

La politique de l'exception culturelle, avec sa flexibilité (des programmes télévisés peu ambitieux et le cinéma le plus commercial, qui a priori ne sont nullement destinés à être aidés par l'Etat, peuvent s'épanouir facilement sous son parapluie), s'inscrit parfaitement dans le cadre juridique de l'audiovisuel. Ce dernier, en effet, est principalement organisé autour de deux principes : d'abord, la liberté de communication, colonne vertébrale de la loi audiovisuelle, qui s'est muée, au fil des ans, en liberté de choix du récepteur; ensuite, l'idée de la cohésion sociale, fort présente dans les cahiers des charge des chaînes généralistes. Dès lors elle est tirée vers le service à la nation –protection d'une industrie nationale, défense de l'identité nationale dans le sens anthropologique du mot culture- plus que vers la création. Elle est plus au service d'une vision nationale de la culture que d'une vision d'auteur, même si le cinéma d'auteur et le documentaire de création apportent un contrepoint à cette affirmation. Curieusement elle est davantage auréolée des symboles de la création que de l'identité nationale, car elle fait partie des vertus chantées par les auteurs et les artistes. En fait cette politique s'est laissée entraîner dans le tourbillon de la culture de masse, des programmes conçus pour établir de la complicité et de la proximité avec le public, tout en continuant de se parer des idéaux de la culture canonisée.

GOULET Vincent (CSE-EHESS) *goulet@iut.u-bordeaux3.fr ; vincent.goulet@free.fr*
RTF 37 / Session 5 / Salle J 103 / Jeu 14 h 00

Le médiateur de la rédaction de France, 1998-2003 : naissance d'une institution

En septembre 1998, la première chaîne du service public français de télévision a créé une nouvelle fonction, celle de « médiateur de la rédaction » dont le rôle officiel est d'être « l'interlocuteur et l'interprète du public auprès des journalistes de France 2 ». Après cinq ans d'existence, cette expérience de rétroaction des publics auprès d'une rédaction télévisée semble s'être durablement intégrée à la grille des programmes de la chaîne. Nouvel agent intervenant dans la relation entre publics, journalistes et direction, le médiateur a, dans une certaine mesure, influencé le travail des rédacteurs de France 2, tout comme il a transformé les conditions d'expression de certaines fractions du public. La médiation, à l'origine investie d'une mission déontologique explicite par ses concepteurs, s'est aussi progressivement transformée sous la pression de ses divers interlocuteurs, si bien que le processus d'institutionnalisation de la fonction révèle de manière particulièrement claire les forces agissantes dans l'espace social particulier qu'est une rédaction télévisée d'une chaîne de service public. Si la médiation a pu effectivement réformer quelques pratiques journalistiques en contradiction avec la déontologie, son principal effet est de construire une image du public des journaux télévisés particulièrement ajustée à l'identité de France Télévisions mais qui reste fortement dépendante des formats et des modes d'énonciation télévisuels dominants.

LEFÉBURE Pierre (Sciences-po) *pierre.lefebure@sciences-po.fr*
RTF 37 / Session 5 / Salle J 103 / Jeu 14 h 00

L'imagerie démocratique véhiculée par la télévision. Construction et éléments de réception des rapports entre citoyens et personnel politique

L'idée répandue d'une crise de la représentation affectant le système politique français est alimentée par des données qui documentent surtout l'insatisfaction envers les gouvernants. Or, il y a un intérêt épistémologique à ne pas confondre le rapport des citoyens au régime avec leur rapport au personnel politique du moment, conformément à la distinction des niveaux d'analyse des systèmes politiques opérée notamment par Easton. Il est donc heuristique de construire le lien représentatif comme objet de recherche autonome. Pour ce faire, je mobilise la référence à la télévision et confronte des citoyens à une sélection d'extraits d'émissions des années 1990. Cette démarche s'appuie sur l'hypothèse suivante : avec la présence accrue de « gens ordinaires » dans les programmes télévisés (y compris ceux traitant d'enjeux politiques et sociaux), ce média de masse développerait une imagerie démocratique alternative à la représentation classique via les institutions. Dans un premier temps, je cherche à caractériser cette imagerie selon ses proximités et écarts aux composants théoriques et institutionnels de la démocratie représentative. A cette fin, un corpus d'émissions est sélectionné sur lequel est opérée une analyse de dispositifs et de contenu mettant l'accent sur les statuts des participants (personnel politique, experts, gens ordinaires) et leurs interactions. Cette étape alimente l'essentiel de ma contribution. Dans un deuxième temps, un travail compréhensif est mené auprès de groupes de discussion pour appréhender la culture démocratique des citoyens en ce qu'elle est diversifiée et coïncide ou pas avec les registres déployés par la télévision. Cette seconde étape est présentée de manière plus prospective.

SZCZEPANSKI Maxime (U. de Picardie, CURAPP) *szczeski@wanadoo.fr*
RTF 37 / Session 5 / Salle J 103 / Jeu 14 h 00

Déontologie et militantisme dans le journalisme à partir d'une analyse du Monde Diplomatique

Alors qu'Internet constitue aujourd'hui, aux yeux de nombreux observateurs engagés ou non, le moyen d'expression et d'information privilégié d'un nombre sans cesse croissant de mouvements politiques, peu de journaux « militants » ou d' » opinion » peuvent se targuer d'avoir une audience supérieure à quelques milliers de lecteurs. Héritière d'une histoire pluriséculaire, cette presse (qualifiée, selon les auteurs, de « doctrinale », d' » opinion », ou encore « alternative »...) semble en France vouée irrémédiablement au déclin. Si un certain nombre d'études ont bien montré le « désengagement » progressif d'un certain nombre de titres (comme La Dépêche du Midi ou Le Canard enchaîné), aucune ne l'a traité comme objet spécifique à part entière. A travers le contre-exemple du mensuel Le Monde diplomatique, on voudrait apporter quelques éléments de compréhension et d'explication à ce processus. Créé en 1954 par H. Beuve-Méry, ce mensuel joue un rôle spécifique dans le champ médiatique français. Disposant d'une large indépendance éditoriale et financière, il est composé d'une petite équipe de journalistes qui, depuis trente ans, mène une politique éditoriale presque inchangée de lutte contre, notamment, le libéralisme économique. En m'appuyant, en particulier, sur une enquête de terrain menée depuis plusieurs mois auprès d'une partie des lecteurs de ce journal, je m'efforcerais de montrer qu'une des spécificités du Monde diplomatique réside peut-être dans sa faculté, assez exceptionnelle, à concilier certaines des pratiques déontologiques dominantes en matière de journalisme avec les exigences, notamment normatives, de l'action militante.

RTF 38 : Sociologie de l'environnement

DOBRÉ Michelle (U. de Caen, Lab. d'Analyse Socio-Anthropologique du Risque) *dobre@mrsh.unicaen.fr*
RTF 38 / Session 1 / Salle E 208 / Mar 14 h 30

Les voies croisées (et les chemins de traverse) des sociologies de l'environnement et du risque : enjeux et perspectives

Parmi les plus tard venues dans la discipline sociologique, les deux thématiques croisées de l'environnement et des risques ont une histoire commune, malgré leurs destinées paradoxales. Nées à la fin des années soixante-dix de questionnements similaires, elles ont toutes deux peiné à construire leur objet, prises en étau entre des injonctions contradictoires, tant internes qu'externes. De nombreuses analyses ont porté le diagnostic des difficultés de l'environnement à s'insérer dans les problématiques classiques de la sociologie à un raffinement extrême, sans pour autant parvenir à asseoir véritablement la légitimité de ses objets trop brûlants. Partie d'interrogations très larges sur le changement social face à l'émergence des problèmes d'environnement, elle s'est éparpillée sans unité théorique dans d'abondants travaux empiriques qui, tout en essayant de mener à une compréhension étendue du changement, sont souvent restés du domaine de la littérature grise spécialisée. La sociologie du risque, en revanche, qui s'attaquait au départ à des objets plus circonscrits et plus techniques, tels que les risques technologiques majeurs, a été rattrapée par l'air du temps au point d'atteindre aux dimensions d'une sociologie générale, par le biais de la redéfinition politique de tous les objets du changement socio-économique en termes de risque. Peut-on, du point de vue d'une sociologie de la culture, envisager ensemble ces deux types de production de connaissances ? A quels enseignements pour la définition actuelle de leurs objets parvient-on à travers la comparaison historique des deux sous-disciplines ?

MICOUD André (Cresal, Saint-Etienne) *Andre.micoud@univ-st-etienne.fr*
RTF 38 / Session 1 / Salle E 208 / Mar 14 h 30

De l'environnement comme objet à la gestion du vivant comme paradigme

La sociologie, comme toutes les sciences humaines, est le produit et le miroir de l'époque qu'elle se propose de connaître. L'apparition de la question de l'environnement vient, sans conteste possible, bousculer certaines des manières les plus éprouvées par lesquelles les sciences sociales se proposaient de comprendre les sociétés contemporaines. Ailleurs qu'en France, il semble que les sociologues l'aient mieux compris, qui développent des approches tellement originales qu'elles peuvent parfois sembler aller jusqu'à remettre en cause les contours de la discipline. Mais, ce risque est-il tel qu'il ne faille même pas en débattre ? Telle n'est pas notre intention, qui veut plutôt insister sur le fait que, si la naissance de la sociologie est contemporaine de celle de la notion et de la réalité de « la société » comme telle, et aussi subséquemment de la « question sociale » liée à l'industrialisation et à la constitution des Etats nationaux, depuis cette époque originaire, elle n'a pas évolué ni même « progressé » de manière indifférente. Concrètement, elle l'a fait par toute une série de décisions qui en ont consolidé certains aspects tandis qu'elles en laissaient d'autres en jachère, ou qu'elles les abandonnaient à d'autres disciplines. Peut-être ne serait-il pas inutile de réouvrir aujourd'hui ces aspects délaissés, tels que, par exemple, le rapport à la matérialité, celui de l'attachement aux lieux et aux traditions, ou encore celui de la dimension politique et éthique du rapport à l'activité scientifique et technique ?

RUDOLF Florence (Lab. Cultures et Sociétés en Europe, U. Marc Bloch, Strasbourg) *frudolf@libertysurf.fr*
RTF 38 / Session 1 / Salle E 208 / Mar 14 h 30

De l'association entre l'environnement et le risque : la fascination d'un monde ouvert, toujours inachevé et en train de se faire…

L'intérêt social croissant pour l'environnement confronte la sociologie à se positionner par rapport à cette nouvelle figure de la vie sociale. Je ne reviendrai pas sur les difficultés de cette discipline à apprivoiser une dimension de l'existence qui, pour des raisons de bonne entente entre disciplines et de constitution propre, lui est restée étrangère. Cette situation semble révolue en raison de l'irruption de cette question dans les affaires humaines et d'une nouvelle culture intellectuelle qui prône le décloisonnement des disciplines. Dans cette appréhension du concept, l'horizon désigné est considérable, puisqu'il peut contribuer à faire resurgir des figures comme le sujet humain, l'inconscient, les affects, ainsi que des figures non encore identifiées. L'environnement correspond, par conséquent, à une figure qui engage un retour critique sur la connaissance et ce n'est pas un hasard s'il a stimulé la sociologie des sciences et de la connaissance. Une deuxième association construit une relation forte entre l'environnement et le risque. Ici comme précédemment, ce n'est pas en raison uniquement de motifs objectifs, rareté et qualités de certains médiums et éco-systèmes qualifiés de ressources parce qu'essentiels à la vie, que l'environnement est articulé à l'idée de risque et aux communications sociales qui se structurent autour de cette figure, mais en raison de sa propension à ouvrir et à décloisonner les questions que se pose une société. Le risque est l'expression d'un nouvel art, celui d'engendrer des controverses, d'entretenir la recherche et l'exploration de scénarios.

CHARLES Lionel (Fractales, Paris) *lio.charles.fractales@noos.fr*
KALAORA Bernard (U. d'Amiens) *kala@noos.fr*
RTF 38 / Session 2 / Salle E 208 / Mar 17 h 00

Environnement, société et sciences sociales : chronique d'un impensé

Il ne semble pas exagéré de dire que l'on est confronté aujourd'hui à une véritable cécité de la société française à l'environnement concret, vécu. L'environnement a fait l'objet en France d'une véritable captation par l'Etat et les grands corps et est soumis à la prévalence de la dimension technique, ingéniériale. En même temps, force est de constater l'imperméabilité des sciences sociales en France à l'émergence d'un nouvel objet comme l'environnement, liée à une forme d'incapacité cognitive à le réfléchir : les sciences sociales sont dominées par un paradigme de l'entre-soi fondé sur l'idée d'une séparation radicale entre la sphère de l'humain et du non humain, d'une exceptionnalité humaine face au reste de la création qui situe la première dans une absence de commune mesure avec le monde. La tradition sociologique française porte le poids de deux antécédents, le positivisme comtien et le déterminisme durkheimien. Sans ignorer d'autres courants, on peut dire qu'elle reste très largement dominée par un modèle mécaniste de la société. Le constat de ce point de vue est suffisamment avéré pour que l'on ne se contente pas de s'y tenir, mais que l'on cherche à établir en quoi pourrait consister une sociologie de l'environnement digne de ce

nom en France aujourd'hui. On s'efforcera d'illustrer cette démarche à partir d'exemples concrets tirés en particulier de la question de la protection de la nature et de la pollution atmosphérique.

CLAEYS-MEKDADE Cécilia (DESMID, U. de la Méditerranée, Département de Sciences Humaines, Faculté des Sciences de Luminy, Marseille) *Claeys.Mekdade@luminy.univ-mrs.fr*
JACQUÉ Marie (DESMID, U. de la Méditerranée, Département de Sciences Humaines, Faculté des Sciences de Luminy, Marseille) *marie.jacque@laposte.net*
RTF 38 / Session 2 / Salle E 208 / Mar 17 h 00
Sociologie de l'environnement ou sociologie pour l'environnement ?
L'environnement, en tant qu'objet pour la sociologie, parce qu'il touche à la fois à un domaine à forte implication politique mais aussi à un ensemble de savoirs et de prénotions propres aux domaines des sciences de la vie et de la biologie soulève, à nouveaux frais, la vieille question de l'engagement du sociologue. Plutôt délaissée par les sociologues, la question environnementale a été d'abord développée en réponse à la demande sociale, notamment à la commande publique. Depuis les années 1970, le recours aux sciences sociales dans la compréhension des enjeux environnementaux a été avant tout un apport complémentaire aux approches écologiques de la réalité. La « nature » de l'objet « environnement » donne à ce dernier un caractère spécifique. En effet, l'environnement, comme la santé, « semble aller de soi, s'imposer comme un donné biologique, échapper à toute construction sociale, résister par conséquence à l'analyse » (Fassin 2001). Demande sociale et résistance de l'objet constituent les ingrédients des débats (voire des doutes) épistémologiques et méthodologiques suscités par la sociologie de l'environnement. L'objet de cette communication propose un regard sur les formes contemporaines, autour de la question environnementale, des relations entre science, politique et morale existant dans les approches théoriques de l'environnement en sociologie. Cette analyse est ici indissociable d'un débat sur le positionnement des sciences sociales dans les formes actuelles de gestion de l'environnement et par là du positionnement du sociologue entre engagement et distanciation (Elias 1983).

CANDAU Jacqueline (Equipe Paymar. Cemagref, groupement de Bordeaux) *Jacqueline.Candau@bordeaux.cemagref.fr*
LEWIS Nathalie (Equipe Paymar. Cemagref, groupement de Bordeaux) *Nathalie.Lewis@bordeaux.cemagref.fr*
RTF 38 / Session 3 / Salle E 208 / Mer 14 h 30
Appeler le paysage pour vivre ensemble l'espace rural. Entre utopie réaliste et exercice de la domination
À travers l'exemple de terrains où l'intervention publique relative au paysage est au cœur de la problématique, nous voulons réfléchir le rapport » paysage et liens sociaux ». En partant d'une volonté d'étudier les nouveaux rapports à l'environnement, nous en sommes venues à interroger le paysage ; sa place dans les relations entre les groupes sociaux, dans la vie civile, dans un nouveau rapport à l'espace. Le paysage tel que nous l'abordons est le produit d'une double construction sociale, matérielle et idéelle. Le paysage est un regard porté sur une portion d'espace (Berque (1995). Le paysage se construit collectivement, et en cela il est pluriel. Et il contient des traces matérielles laissées sur l'espace par les relations entre les groupes d'usagers. Pour certains, ce paysage est l'objet idéal afin d'accélérer (et aider) la recomposition d'un monde rural en transformation. On peut dès lors s'interroger sur les effets des interventions publiques menées en son nom : vont-elles faciliter ces relations que ce soit d'un point de vue matériel (accès, agencement) en favorisant la co-présence ou que ce soit d'un point de vue idéel en favorisant un type de regard ? En ce sens le paysage devient pour nous une catégorie de l'action du politique qu'il convient d'étudier. C'est un regard porté sur le « vivre ensemble » et non un regard qui adopterait une idéologie environnementaliste. Dès lors, se pose la question de la (re)production de liens sociaux par la mise en paysage de l'espace rural, possible ou utopique ?

VAN TILBEURGH Véronique (U. Rennes II, Lab. Printemps) *veronique.vantilbeurgh@uhb.fr*
RTF 38 / Session 3 / Salle E 208 / Mer 14 h 30
Le processus de négociation d'un espace protégé
L'objectif de cette communication sera de montrer le processus de transformation d'un territoire en espace protégé. Notre analyse s'appuiera sur une enquête de terrain réalisée lors de la première phase de construction du Parc National Marin de la mer d'Iroise (PNMI). Dans ce processus, l'Administration de l'environnement crée un espace public de négociation des règles de protection avec les acteurs sociaux locaux. L'élaboration des règles se fonde sur des compromis entre les différentes parties impliquées les obligeant à repenser leur relation au milieu naturel. L'hypothèse est que dans cet espace relationnel, les compromis se forment à partir d'une adaptation des règles aux univers cognitifs de chaque acteur en fonction de la structuration de son groupe d'appartenance. Nous focaliserons plus particulièrement l'analyse sur deux acteurs présents lors des négociations : l'organisation professionnelle des marins pêcheurs et la population insulaire de Molène. Nous montrerons que la modalité d'action de ces deux acteurs consiste en une appropriation stratégique du dispositif institutionnel par rapport aux enjeux posés à l'intérieur de leur groupe d'appartenance en fonction de leur univers cognitif, la protection du milieu naturel, en tant que telle, n'étant jamais directement l'objet des débats. Cette contribution s'inscrit dans un double débat ouvert depuis quelques années en sociologie de l'environnement : le questionnement sur la conduite des politiques publiques à partir de la notion de gouvernance et la question de l'intégration de contraintes environnementales par des acteurs.

DRAETTA Laura (EHESS, LASMAS) *lauradraetta@aol.com*
RTF 38 / Session 4 / Salle E 208 / Mer 17 h 00
L'écologisation des pratiques en milieu industriel : un effet socio-institutionnel ?
La gestion de l'environnement constitue aujourd'hui un discours et une pratique à la mode dans les entreprises. Depuis la seconde moitié des années 1990, le nombre d'entreprises industrielles engagées dans un processus de définition, construction et réalisation de dispositifs de gestion environnementale augmente de façon exponentielle, comme le montrent les chiffres relatifs au nombre de sites certifiés selon la norme ISO 14001 dans le monde et en France (le nombre d'entreprises certifiées est passé de 52 en 1997 à 1467 en 2002). Ces chiffres permettent de considérer désormais la gestion de l'environnement comme une ligne de tendance du système industriel et entrepreneurial plus en général. Dans cette proposition de communication, je voudrais soutenir l'idée qu'il n'est pas possible de comprendre l'option environnementaliste des entreprises industrielles sans la situer dans un contexte sociétaire et que l'environnement institutionnel, expression d'attentes sociales du présent et du passé, conditionne les intérêts et les choix des décideurs en matière de protection environnementale. Mon approche est fondée sur la mobilisation conjointe de la perspective social-constructiviste de la sociologie de l'environnement et de la perspective néo-institutionnaliste de

la sociologie des organisations. Sur cette base théorique, le phénomène d'écologisation qui caractérise de plus en plus les entreprises industrielles est appréhendé comme le résultat d'un processus d'adaptation des entreprises à un contexte socio-institutionnel qui est aujourd'hui fortement imprégné de culture environnementaliste. Un ou deux exemples empiriques seront utilisés pour démontrer cette hypothèse.

ESTADES Jacqueline (INRA, ESR, Grenoble) *courriel*
RÉMY Elisabeth (INRA SAD-APT) *courriel*
RTF 38 / Session 4 / Salle E 208 / Mer 17 h 00

Des (é)preuves pour apprivoiser les risques

Engagés dans diverses associations au statut varié, certains acteurs se sont dotés de ressources pour intervenir dans l'activité d'expertise scientifique. Notre étude de cas porte sur l'évaluation et la gestion des risques liés à l'installation nucléaire de La Hague, suite à une publication scientifique. Dans celle-ci, des épidémiologistes émettent l'hypothèse que l'exposition aux rayonnements ionisants lors de la fréquentation des plages, la consommation de poissons et de coquillages jouent un rôle dans l'apparition de leucémies infantiles. Pour la première fois, des associations vont faire partie de l'évaluation experte des risques pour analyser, avec les responsables du secteur nucléaire, les modèles et les mesures servant à estimer la contamination de l'environnement de La Hague. Selon leurs modalités d'implications et d'intervention dans l'activité d'expertise, ces associations – l'Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest (ACRO), « Les mères en colère », le Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire (GSIEN) - présentent des profils variés. Cependant, au cours des débats, se produisent des déplacements qui vont modifier leur façon d'intervenir dans le cercle de l'expertise. Nous analysons alors l'interaction expert/ » profane » dans une vision dynamique de l'expertise en refusant tout autant la disqualification que la surestimation, des uns ou des autres, dans le processus d'évaluation des risques. Dans cette perspective, estimer des degrés de nocivité de rejets revient à tracer le collectif et la démarche de construction des savoirs sur ces objets.

LALO Anne (U. de Nice) *anne.lalo@wanadoo.fr*
RTF 38 / Session 4 / Salle E 208 / Mer 17 h 00

Polémique et environnement

La thématique des » logiques d'acteurs dans la construction des risques industriels » est appréhendée par le biais de la notion de « polémique ». Dans ce type d'approche, c'est la dimension du discours qui est retenue comme ressort de l'élaboration des conflits. A ce titre, il ne s'agit pas de rechercher comment des « logiques d'acteurs », qui auraient une essence intrinsèque et qui seraient en quelque sorte préexistantes à leurs manifestations langagières, se traduisent dans le débat public sous telles ou telles formes linguistiques ni comment elles s'expriment dans les paroles particulières des uns ou des autres. Ici, la polémique est considérée, de par sa structure même, comme l'instance structurante du jeu d'acteurs. Elle est, en tant que telle, un mode d'échange social constitutif de ces stratégies. Elle n'est la simple manifestation extérieure d'un conflit social qui existerait indépendamment d'elle, elle en fait partie intégrante. A partir de la méthode préconisée par Michel Foucault dans L'Archéologie du savoir, on s'efforcera de mettre en évidence la structure des polémiques, en montrant comment un discours et un anti-discours s'opposent sur la scène publique, comment les protagonistes en présence vont s'efforcer de façonner la véracité de leurs thèses et, dans le même temps, saper celle de leurs adversaires et comment, ce faisant, ils vont progressivement asseoir leur crédibilité et tenter de porter atteinte par là même à la légitimité de leurs interlocuteurs. Notre propos sera illustré par l'analyse sémiotique de deux polémiques: le cas de l'Erika et celui d'AZF.

PRÉVEL Maxime (Lab. d'Analyse Socio-Anthropologique du Risque, U. de Caen) *prevel.maxime@wanadoo.fr*
RTF 38 / Session 4 / Salle E 208 / Mer 17 h 00

Pour une socio-anthropologie de l'environnement. L'exemple du productivisme agricole

Les sciences de la nature montrent que l'agriculture productiviste provoque la diffusion d'un grand nombre de polluants dans l'environnement : pesticides, nitrates d'origine animale ou chimique. Si l'appréhension de la réalité écologique ne peut évidemment incomber aux sciences humaines, ces dernières ont en revanche les moyens d'analyser les comportements des agriculteurs responsables des pollutions environnementales. Cette communication se propose donc de dévoiler les logiques sociales qui habitent les pratiques agricoles dominantes. Pour ce faire, nous évoquerons une recherche en cours basée sur une approche qui réconcilie les paradigmes explicatif et compréhensif. D'un point de vue sociologique, il est indéniable que les exploitants agricoles sont soumis à de nombreuses pressions de la part de leur entourage professionnel, que ce dernier soit marchand, technocratique ou organisationnel. Mais les agriculteurs productivistes ont par ailleurs une vision du monde ainsi qu'une conception de l'homme et de la nature bien particulière que la réflexion anthropologique permet d'appréhender. L'analyse socio-anthropologique montre que le productivisme agricole est caractérisé par quatre dimensions majeures que seule une approche fusionnant explication et compréhension permettent de saisir. La démesure économique, la vulnérabilité symbolique, l'hétéronomie politique et le progressisme imaginaire sont tout autant imposés par l'encadrement professionnel qu'incorporés par les agriculteurs qui adhèrent à l'idéologie productiviste. Au lieu de se cantonner dans la seule explication des faits sociaux, la sociologie de l'environnement doit donc aussi chercher à comprendre les motivations symboliques des acteurs responsables de pollutions diffuses. Tel est l'enseignement dispensé par une approche socio-anthropologique du productivisme agricole.

RTF 39 : Identité - subjectivité - revendication - changement social

BONNET Doris (EHESS) *dorisbonnet@noos.fr*
RTF 39 / Session 1 / Salle C 306 / Mar 14 h 30

Incidences sur la subjectivité et les liens du recours aux technologies dans le domaine de la naissance

Les couples originaires d'Afrique subsaharienne porteurs d'une maladie génétique (la drépanocytose) et ayant déjà un enfant atteint d'une forme sévère de la maladie sont souvent amenés par le personnel médical français à effectuer un diagnostic prénatal à la prochaine conception pour effectuer une interruption médicale de grossesse si l'embryon est porteur de cette anomalie. Deux problèmes se posent dans ce cas. D'une part, un changement de paradigme dans le rapport au corps et dans le projet parental d'un point de vue culturel (intervention de l'institution médicale dans le choix de la descendance contrairement au pays d'origine, pratique de l'IVG alors que les patients viennent de pays où celui-ci est interdit, soit passage d'une « expérience culturelle » à une autre). D'autre part, une autonomisation de la décision de la femme (rapport au médecin parfois plus déterminant que le rapport conjugal, individuation de la femme, mise à l'écart du conjoint ou rejet de l'institution face à un conflit conjugal, etc). Cette communication se propose donc d'examiner cette prise de décision et ses incidences sur les liens familiaux et sociaux.

GARCIA Marie-Carmen (GRS, Centre Louise Labé, U. Lyon II) *mcgarcia@univ-lyon2.fr*
MERCADER Patricia (GERA, Centre Louise Labé, U. Lyon II) *Patricia.Mercader@univ-lyon2.fr*
RTF 39 / Session 1 / Salle C 306 / Mar 14 h 30

Identité - subjectivité - revendication - changement social

L'émergence de positions féministes est rarissime dans les quartiers populaires. Le groupe Ni putes ni soumises représente ainsi une très notable exception. La recherche que nous menons porte sur les éléments de leur trajectoire personnelle qui ont favorisé, pour ces jeunes femmes, l'élaboration d'un tel engagement. Les travaux qui portent sur les femmes qui choisissent des carrières dites atypiques (donc transgressent leur rôle de genre) fournissent aussi des hypothèses transposables, centrées sur la place de ces femmes dans leur fratrie et la façon dont elles se sont senties investies comme « fils manquant » dans leur famille. Transgression caractérisée de la catégorisation de genre, l'engagement féministe peut encore s'appuyer sur une identification à une figure de référence positive à la fois féminine par son sexe (la mère ou un personnage maternel) et masculine par son « style » social et la liberté qu'elle s'accorde, mais aussi, à l'inverse, sur le rejet d'une figure de référence féminine essentiellement cantonnée à un modèle domestique ; du côté de la relation au père, cet engagement peut aussi bien représenter un défi aux hommes qui les ont frustrées ou humiliées en leur interdisant l'accès à certaines activités valorisées au nom de « ce qui se fait pour une fille », qu'un phénomène de recatégorisation de sexe, c'est-à-dire de redéfinition, plus souple, du féminin et du masculin, pour des filles qui ont eu la possibilité de partager les libertés masculines du père ou des frères.

NEYRAND Gérard (CIMERSS) *cimerss@wanadoo.fr*
RTF 39 / Session 1 / Salle C 306 / Mar 14 h 30

La mise en discours médiatique de la parentalité. Une analyse de la représentation des rôles dans les magazines parentaux

Le noyau de la différenciation de genre se situe pour de nombreuses analyses dans la différence des places occupées par la femme et l'homme dans la reproduction biologique et la construction culturelle de la maternité et la paternité qu'en réalise chaque société. Dans un contexte de mutations sociales décisives des sociétés occidentales, l'évolution des représentations sociales de chacune de ces places parentales est complexe et participe aussi bien de la transformation des pratiques parentales que de l'évolution du regard savant sur les rôles parentaux. En tant que nouvelle instance sociale de référence légitime sur l'homme, le discours des sciences humaines est utilisé par les institutions, le droit et les médias comme dépositaire des nouvelles normes de la parentalité, et sa vulgarisation possède un impact indéniable sur les représentations des parents et leurs comportements. Il s'agira de montrer de quelles façons la médiatisation des savoirs sur la petite enfance et la parentalité procède à une réinterprétation de ceux-ci dans le processus même de la diffusion de masse, à partir de l'analyse du discours des magazines mensuels français sur un trimestre (printemps 1997), notamment des magazines parentaux. Le travail de simplification, décontextualisation et uniformisation réalisé par la médiatisation se révèle ainsi adéquat à la fonction de normativité socialement assignée aux sciences humaines, même si cette normativité peut s'avérer en ses marges plurielle et interpellatrice de l'individu en sujet, c'est-à-dire susceptible de le renvoyer à sa propre responsabilité et à l'autodétermination de ses attitudes parentales.

CASTELAIN-MEUNIER Christine (EHESS, CADIS) *castelai@ehess.fr*
RTF 39 / Session 2 / Salle C 306 / Mar 17 h 00

Masculin et féminin : Ambivalences, tensions et contradictions dans les représentations et les aspirations

Raisonner sur le masculin, le féminin, c'est - à - dire sur les deux à la fois, alors qu'on étudie l'un ou l'autre, a toujours fait partie de mes préoccupations. Cette perspective a accompagné ma démarche pour l'étude du féminin, du masculin, de la paternité… Elle nous a amené à accorder de l'importance à différents phénomènes. A celui qui conduit à constater que les modèles contemporains sont constitués de nouveaux modèles, mais aussi par une juxtaposition de modèles traditionnels, de modèles industriels, qui constituent des stéréotypes, des représentations, des modèles d'identification, mais aussi des modèles repoussoirs, transmis à l'échelle des générations, au sein des familles. En particulier, autour de l'impératif de la bonne mère et de la conception du masculin comme symbolique de la violence. Des injonctions contradictoires qui sont sources de tensions et de souffrances pour les individus, en résultent, ainsi que des fonctions écrans. Dans un contexte de « sortie du patriarcat », de nouvelles normes égalitaristes se diffusent et les modèles contemporains renvoient à la perte de légitimité de certains modèles associés au masculin traditionnel et industriel. Lorsque cette perte de légitimité renforce les blessures narcissiques, on constate un phénomène de surenchère aux anciens modèles. La haine de sexe constitue alors un facteur dont il s'agit de tenir compte, car elle est d'autant plus significative qu'elle accompagne les histoires de vie, les trajectoires individuelles, elle habite les relations, les pratiques, les représentations, les idéologies. Elle est certes, combattue par l'amour, la parité, la mobilité et la flexibilité culturelle des identités, mais ce n'est pas si simple. Nous rendrons compte de ces complexités, en nous appuyant sur différentes recherches.

DESTREMEAU Blandine (IEDES) *destrema@mail.club-internet.fr*
RTF 39 / Session 2 / Salle C 306 / Mar 17 h 00

Regarder, comprendre, interpréter : « La femme yéménite » est-elle opprimée ?

A partir de deux longs séjours au Yémen, respectivement en 1985-87 et 1999-2001, je voudrais proposer une réflexion sur les représentations et stéréotypes concernant les rapports familiaux et les relations, notamment de pouvoir, entre hommes et femmes. Il s'agira de contextualiser certaines observations ayant particulièrement trait à l'éducation des enfants, à leur accès à l'école, aux charges de travail domestique, au mariage et à la procréation, à l'accès pour les femmes au marché du travail et à la croissance de l'emploi domestique, à la multiplication de ménages dirigés par des femmes, à l'appauvrissement, à l'urbanisation. J'essaierai aussi de souligner à quel point les représentations véhiculées par les observateurs - moi y compris - et les prescripteurs - organisations internationales, ONG, experts… - interfèrent dans la lecture des situations et de leur transformation, à quel point les subjectivités pèsent sur l'interprétation de faits et signes, et combien il est difficile d'engager « une lutte » pour l'amélioration de « la condition féminine » dans un tel contexte d'altérité.

GRATTON Emmanuel (Paris VII) *e.gratton@wanadoo.fr*
RTF 39 / Session 2 / Salle C 306 / Mar 17 h 00

La paternité à l'épreuve de l' homo-coparentalité

L'homoparentalité est aujourd'hui largement débattue dans la communauté scientifique. Une des dimensions les plus discutées est celle de l'indifférenciation des sexes à laquelle serait confrontée l'enfant. Or, le discours tend à faire l'amalgame entre toutes les formes d'homoparentalité en les opposant en bloc à la famille hétéroparentale, qui connaît pourtant, elle aussi, des configurations variées. De même, l'homoparentalité, telle qu'elle est appréhendée, ne met pas en lumière les différences entre les hommes et les femmes impliqués dans l'exercice de leur fonction parentale. Cet article tendra donc à mettre en évidence les différences qui apparaissent entre les hommes et les femmes quant aux possibilités de devenir parent dans un contexte homoparental. Nous nous intéresserons particulièrement à l'exercice de la paternité dans la configuration de la coparentalité qui implique au moins un homme gay et une femme lesbienne. L'homosexualité et l'homoparentalité, loin d'effacer la différence des sexes, nous révèlent ici au contraire les inégalités fondamentales dans le domaine biologique qui ont de multiples répercussions dans le domaine familial et social. De plus les gays et les lesbiennes héritent, comme tout un chacun, des modèles culturels et familiaux des rôles et fonctions parentaux. Quelle paternité coparentale est possible ? Nous aborderons trois volets différents.

HAMMOUCHE Abdehafid (U. Lyon II, CRESAL) *abdehafid.hamouche@univ-lyon2.fr*
RTF 39 / Session 3 / Salle C 306 / Mer 14 h 30

Les relations hommes – femmes dans les quartiers de la politique de la ville entre transition et recomposition culturelle

Les rapports hommes-femmes sont rarement abordés sous l'angle des rapports sociaux de genre dans le cadre de la politique de la ville. Pourtant de multiples actions depuis la fin des années 1970 jusqu'à aujourd'hui se sont adressées aux « jeunes », puis aux « femmes » et aux « pères » enfin. Les intitulés, les contenus, les modalités indiquent qu'au total ce sont des repositionnements et autant de redéfinitions des rôles et des statuts des femmes comme des hommes qui sont attendus afin de promouvoir un « développement social » supposé restructurer la vie sociale des « quartiers ». La politique de la ville, d'une certaine manière, en tout cas on peut en faire l'hypothèse, revient à une tentative d'accompagnement des processus d'individuation et de réajustement des rapports entre les femmes et les hommes qui, loin de se limiter à la sphère publique ou à la sphère privée, traversent les deux. En effet, dans les situations dites dégradées - souvent mises en avant pour spécifier ces quartiers - les appels à un engagement associatif se multiplient et se traduisent par un foisonnement d'associations. Celles-ci réunissent des individus (femmes le plus souvent, mais aussi des hommes et des jeunes) mobilisés pour proposer des activités en direction de divers publics et deviennent des espaces intermédiaires où se jouent, pour certains, une prise d'assurance autorisant une recomposition de rôle autant dans l'espace public que dans l'enceinte familiale. Ce sont ces engagements que nous questionnons à travers deux recherches réalisées dans la région Lyonnaise.

DEJEAN Bernadette (en transit de l'U. de Melbourne à l' U. de Turin) *bernadettedb@yahoo.fr*
RTF 39 / Session 3 / Salle C 306 / Mer 14 h 30

La féminité et la masculinité comme énigmes

L'imaginaire collectif arabo-musulman entoure d'un mystère épais les identités sexuelles. Celles-ci mêlent à plaisir idéaux, fantasmes et réalités. En remettant en cause l'ordre patriarcal dans ses romans policiers, l'écrivain Driss Chraïbi parvient-il à résoudre les énigmes ?

INSUA BELFER Myrna (CADIS, EHESS) *minsuabelfer@wanadoo.fr*
RTF 39 / Session 3 / Salle C 306 / Mer 14 h 30

Apparaître EN vie. Voix publique et identité des survivants des camps clandestins de concentration (et d'extermination) en Argentine

Cette communication analyse le statut social de la parole des survivants (par survivants seront considérées les victimes directes et premières des pratiques de génocides de l'Etat, et plus particulièrement ceux qui sont revenus vivants des camps clandestins de concentration) à la politique de disparition forcée de personnes en Argentine (1971-1983). En Argentine l' » appel à témoin » est encore aujourd'hui un appel capricieux, manipulateur et mutant. Ainsi, même si les survivants ont toujours « parlé », la parole des survivants réapparus vivants et sa « qualité de témoin » n'a été socialement disponible que progressivement, dans le temps, sans réussir encore à apparaître intégralement. Cette deuxième disparition de l'ancien disparu n'est pas réductible à l'action de l'opposition politique mais extensible à l'entourage le plus proche du témoin. Cependant, la présence générationnelle dans l'arène publique des enfants des disparus et des assassinés a crée un nouvel espace d'expression pour la matérialisation publique du « devoir de mémoire ». Face à l'aggravation du silence depuis quelques années on assiste à la demande générationnelle de la parole des compagnons des disparus. C'est précisément cette dernière vague l'axe de cette présentation. A partir de l'analyse des entretiens directs réalisés en vidéo digitale et de témoignages indirects et de documents, nous exposerons un principe de périodisation de la variation de la place du survivant dans le registre social et des difficultés individuelles et collectives de l'apparu pour se constituer en témoin. Puis, nous demanderons si la transmission de la mémoire c'est un « travail de femmes » et finalement nous occuperons de l'espace social actuellement occupé par la parole du survivant et de la relation entre les enfants de

disparus et d'assassinés et les survivants en tant que « productrice » ou au moins « possibilisatrice » d'une majeure reconnaissance sociale des survivants.

LAGE Elisabeth (EHESS, Lab. de Psychologie Sociale) *lage@ehess.fr*
RTF 39 / Session 3 / Salle C 306 / Mer 14 h 30

L'école et l'émancipation des filles maghrébines

La réflexion proposée concerne le rôle fondamental que joue l'école républicaine dans la conquête d'autonomie des filles maghrébines. Dans ce cadre précis, l'école apparaît comme le pôle alternatif à la maison : ouverture contre fermeture, souplesse contre rigidité, protection contre fragilité, valorisation contre dédain (Nacira Guenif Souilamas, 2000). Une partie de la population féminine saisit cette chance et s'investit dans le travail scolaire. Une partie des sociologues souligne leurs succès scolaires, l'autre parle « d'un mythe ». Comment comprendre ces visions opposées ? Par contre, les travaux sociologiques soulignent de manière unanime que les résultats scolaires ne garantissent point l'intégration professionnelle, encore plus difficile et fragile pour les filles maghrébines que pour les garçons. L'école n'est en fait qu'un maillon dans la chaîne qui permet ce changement social. Celui-ci doit être concrétisé par les résultats de l'embauche, pour devenir effectif. A ce niveau différentes difficultés surgissent, tant au niveau de l'élaboration d'une nouvelle identité qu'au niveau du fonctionnement de la société française, qui n'offre pas les mêmes perspectives professionnelles à chaque sexe.

MENDÈS-LEITE Rommel (GERA, U. Lyon II) *Maks.Banens@univ-lyon2.fr*
BANENS Maks (CED, U. Lyon II) *Maks.Banens@univ-lyon.fr*
RTF 39 / Session 4 / Salle C 306 / Mer 17 h 00

Des risques inégaux face au VIH selon le sexe et l'orientation sexuelle. La vie sexuelle et affective des hommes et des femmes vivant avec le VIH

Les pratiques sexuelles des personnes vivant avec le VIH constituent un sujet de préoccupation évident d'un point de vue épidémiologique. Néanmoins, peu de recherches lui ont été consacrées, même si les craintes et rumeurs à son égard restent nombreuses. Notre recherche tente de restituer la sexualité des personnes séropositives telle qu'elle est vécue et relatée par elles-mêmes. Nous avons réalisé 50 entretiens semi-directifs avec des hommes et des femmes vivant avec le VIH dans dix villes françaises. Nous y découvrons des réactions multiples selon la vie sexuelle précédente de la personne, selon le fait d'avoir un partenaire régulier ou pas, selon le statut sérologique du partenaire, l'histoire de la contamination interne ou externe au couple, son ancienneté et sa découverte. La blessure narcissique portée à l'image de soi par la séropositivité est ressentie et vécue différemment selon le sexe et l'orientation sexuelle de la personne. A la différence des hommes homosexuels, les femmes hétérosexuelles ne se sentent pas proches du risque, d'où un énorme désarroi à l'annonce de la séropositivité entraînant souvent l'arrêt durable d'une vie sexuelle active, notamment chez les femmes sans partenaire régulier. Chez celles en couple, ce sont souvent les stéréotypes de la féminité - selon lesquelles elles sont appelées à être autant des épouses que des mères et des infirmières – ainsi que des sentiments amoureux, en les plongeant dans le déni du risque, qui vont renforcer les probabilités de contamination par le conjoint déjà séropositif. Les informations recueillies dans l'échantillon sont mises en parallèle avec celles que l'on peut observer à travers l'enquête ACSF. Ainsi, ce qui est compris par les entretiens est placé dans un cadre général, tandis qu'inversement, ce qui a été observé en population élargie est mieux compris du point de vue sociologique et psychologique

CHEONG Mi-Ran (U. de Séoul (Corée)) *mduras@hanmail.net*
RTF 39 / Session 4 / Salle C 306 / Mer 17 h 00

Femme sujet en formation en Corée du sud

Femme sujet mène sa vie en tant qu'individu autonome, créatrice de sa propre vie. Femme sujet est en même temps citoyenne, actrice dans le rapport social. Ma communication sera consacrée à la formation de la femme sujet en Corée du Sud. J'essaierai d'abord de mettre en lumière les facteurs qui empêchent la formation de la femme comme sujet tels que le confucionisme, le familialisme, la faiblesse de l'individualisme, l'absence de modèle alternatif, les préjugés, les discriminations et les violences sexuelles. Pourtant le centre d'intérêt se trouve dans la sphère privée : les rapports mère-fille, la valorisation de l'amour, l'expérience de l'existence minoritaire, la prise de conscience sociale, le rôle de 'mentor', le choix de l'époux, les liens de solidarité entre les femmes. Nos questions sont les suivantes : Comment devient-on femme sujet ? Quelles sont les conditions psychosociologiques de la prise de conscience de la domination masculine ? Comment se forme la solidarité entre les femmes ? Pour répondre aux questions posées, nous ferons référence à 18 études de cas.

SHIRALI Mahnaz (MSH) *mshirali@msh-paris.fr*
RTF 39 / Session 4 / Salle C 306 / Mer 17 h 00

La construction de l'identité chez les jeunes issus de l'immigration

Centrée sur les conflits quotidiens des jeunes des banlieues avec la Police, cette recherche tente de comprendre dans quelle mesure les difficultés des jeunes issus de l'immigration sont liées au modèle d'intégration français et, parallèlement, quel est le rôle de la culture d'origine dans l'apparition des comportements pathologiques à l'encontre des autorités —tels que la transgression des normes et valeurs, la délinquance juvénile, voire les « tournantes », ou encore l'obsession des jeunes filles pour le port du voile islamique, alors que certaines d'entre elles sont à peine croyantes. L'analyse des observations effectuées sur la vie des jeunes de trois banlieues parisiennes montre que l'intégration des jeunes issus de l'immigration (de culture musulmane) en France reste toujours problématique. L'obscur sentiment du rejet affecte la structure psychique des jeunes et donne lieu à l'apparition d'une série de comportements pathologiques au sein de la population concernée. Les blessures causées par l'absence de reconnaissance provoquent des réactions émotionnelles négatives dans la conscience des individus et aboutissent à l'apparition de l'esprit de résistance : terre nourricière d'une action collective pour la construction négative de l'identité individuelle. Une identité fragile qui risque à tout moment de devenir pathologique. Si les jeunes socialement ignorés cherchent à transgresser les normes sociales, cela n'est pas pour satisfaire des besoins physiques, mais pour exister à nouveau aux yeux des autres. La transgression permet aux individus de contester publiquement les contraintes de la société ; elle leur donne également la conviction de pouvoir résister à l'humiliation et au mépris que le système leur inflige. C'est à partir de l'apparition de formes

latentes de conflit et de résistance que les jeunes commencent progressivement à prendre conscience des causes de leurs problèmes et à désigner explicitement les circonstances effectives d'une lutte collective pour la reconnaissance.

CHEONG Soo Bok (U. de Séoul (Corée)) *paris.cielbleu@wanadoo.fr*
RTF 39 / Session 5 / Salle C 306 / Jeu 14 h 00
Les hommes en crise en Corée du Sud
La société coréenne est en grande mutation depuis 1960, mais surtout avec le président actuel, Noh Muhyun, qui est beaucoup plus jeune que les précédents. Mais ce qui est important, c'est qu'il représente les aspirations des jeunes générations. Il essaie de déconstruire l'autoritarisme et la hiérarchie basés sur l'âge et le sexe. Jusqu'alors, les hommes qui avaient la cinquantaine étaient au sommet de leur carrière, mais aujourd'hui ils peuvent être exclus et marginalisés. D'où vient la crise du patriarcat ? Les hommes qui ont plus de 50 ans ont perdu leur autorité. Les jeunes et les femmes demandent plus de parole et plus de droit et réclament l'égalité dans tous les domaines. Le modèle ancien qui régit le rapport homme-femme est en crise. La libération sexuelle est en cours. Les femmes se révoltent. Le taux de divorce est en hausse. Les hommes ne résistent plus. Ils se taisent. Mais ils sont désorientés. La représentation de la masculinité est aussi en crise. Le modèle industriel de l'homme qui travaille et gagne de l'argent ne marche plus. Les femmes actuelles demandent plus de communications, plus d'échange et d'émotion. Pourtant les hommes n'ont pas grande chose à dire. Le rapport entre le père et les enfants existe différemment. Les enfants ne respectent plus ce que leur père demande : la discipline. Le rôle de père n'est qu'un fournisseur des biens matériels. Le modèle ancien est en panne, mais le nouveau modèle n'est pas encore arrivé. Alors, que faire?

GUENIF –SOUILAMAS Nacira (Paris XIII) *naciraguenif@wanadoo.fr*
RTF 39 / Session 5 / Salle C 306 / Jeu 14 h 00
Embûches et Promesses d'une exploration socialement et ethniquement différenciée des rapports de genres
L'exploration des rapports sociaux de sexe amorce en France un tournant sans précédent que traduisent la multiplication des travaux de recherche et la prolifération des livres grand public sur les thèmes des rapports hommes-femmes, des inégalités entre sexes, des discriminations sexuées doublées d'une discrimination ethnique. Pour avoir contribué à l'inflation des publications sur le sujet en travaillant sur les filles de migrants nord-africains, plus connues sous l'appellation contrôlée de « beurettes » et plus récemment sur les discriminations à l'embauche les concernant, je suis confrontée à l'enjeu de prendre la mesure exacte de l'impact d'une approche mono-sexuée dans les recherches, où seul un genre est considéré et analysé. Outre l'essentialisation, sexuée et ethnique, le risque de produire un discours savant qui contribue à renforcer la partition entre sexes et entre classes n'est pas des moindre. Il peut toutefois être circonvenu en introduisant systématiquement un point de vue dialectique qui rétablisse la symétrie entre genres. Symétrie qui loin de limiter ses effets au champ scientifique aurait une plus-value symbolique dans le champ social et politique. Je tenterai d'explorer les pistes possibles afin de rétablir « la mixité » que tous appellent de leurs vœux, première étape qui conduit au dépassement du caractère binaire, masculin-féminin, dans des recherches restant à concevoir.

LACOMBE Delphine (EHESS) *delphinelacombe@hotmail.com*
RTF 39 / Session 5 / Salle C 306 / Jeu 14 h 00
Comment les constructions du féminin et du masculin peuvent-elle s'inscrire dans les usages sociaux d'une norme pénale ?
Nous répondrons à cette question au regard d'une étude de cas réalisée à Chinandega, ville du Nicaragua, où deux types d'acteurs impliqués dans l'action publique dite « d'éradication de la violence intrafamiliale et sexuelle » initiée en l'an 2000, emploient théoriquement la norme 230 – loi de pénalisation de la violence intrafamiliale, votée en 1996 –, d'abord à des fins relatives à la procédure judiciaire. L'institution policière, via les stations spécifiques de police « de la femme et de l'enfance », et le centre « alternatif » féministe – Movimiento Lucrecia Lindo – constituent un réseau de services « d'attention intégrale » à l'intention de femmes désireuses de s'affranchir des violences conjugales : de la situation d'urgence en passant par le dépôt de la plainte jusqu'au procès, ces deux acteurs assurent l'amorce et/ou le suivi de la procédure. Dans ce cadre, l'attention sera portée sur le mouvement Lucrecia Lindo et ses participantes. Nous montrerons comment les participantes du mouvement Lucrecia Lindo emploient la loi 230 moins comme un outil juridique que comme un outil cognitif, visant à la déconstruction des acceptions jugées essentialistes du féminin et du masculin, tout autant auprès des femmes victimes qu'auprès des hommes violents.

WELZER-LANG Daniel (U. Toulouse Le Mirail) *dwl@mail.univ-tlse2.fr*
RTF 39 / Session 5 / Salle C 306 / Jeu 14 h 00
Les hommes changent aussi. Paradigmes de l'égalité et de la domination masculine
Aujourd'hui la plupart des hommes européens sont affirmatifs : ils ont changé. Et beaucoup en entretiens nous citent les différences entre leur mode de vie et celui de leur père comme preuves de leur changement. La question des outils théoriques et des paradigmes d'analyse pour étudier les changements masculins ne s'en pose qu'avec plus d'acuité. Faut-il opter pour un paradigme de l'égalité où seraient comparées les mesures économétriques des activités masculines et féminines, les droits des femmes et des hommes ? Faut-il contextualiser les changements déclarés par rapport à la domination masculine persistante ? Quelle place faut-il alors faire à l'analyse genrée ? L'analyse en termes d'égalité, reprise par la plupart des institutions internationales est-elle soluble dans une critique de la domination masculine ? Et comment ? Que nous apprennent ces deux paradigmes sur la perception du changement lui-même, sur la réception française du concept de genre ? En s'appuyant sur une recherche européenne en cours qui traite des résistances masculines aux changements, l'intervention comparera les deux paradigmes par lesquels sont analysés en général les changements des hommes, celui de l'égalité et celui de la domination masculine. Nous nous efforcerons de montrer que les opposer mène à une impasse empirique et théorique, mais nous tenterons aussi d'expliquer pourquoi ces deux paradigmes ne suffisent pas à comprendre la façon dont les hommes changent.

RTF 40 : Sociologie des institutions

BERNOUX Philippe (GLYSI-SAFA Sociologies et Anthropologies des Formes d'Action) *Philippe.Bernoux@ish-lyon.cnrs.fr*
RTF 40 / Session 1 / Salle E 309 / Mar 14 h 30

L'entreprise comme institution

On définira l'institution comme un ensemble humain jouant une fonction reconnue par la société (la famille, l'école, les églises, le système juridique, etc…), dont le cadre est stable, qui possède une certaine autonomie, qui a une certaine durée, dont les relations ne sont pas réductibles à des relations contractuelles. L'institution est productrice de règles qui interagissent avec celles de la société, elle est productrice d'un ordre social et donc de valeurs plus ou moins clairement affichées. Ses membres sont soumis à des règles communes. Elle a une fonction d'orientation et de régulation sociale globale. Elle est structurée par des cadres cognitifs (ils imposent des catégories d'observation et de perception), normatifs (ils imposent des valeurs et des devoirs) et symboliques, cadres influencés par les sociétés dans lesquelles l'institution est insérée. L'entreprise de production est une institution. Comment s'analyse son interaction avec la société ? Deux courants de pensée s'affrontent. Pour les uns, schématiquement les marxistes et les économistes néo-institutionnalistes, l'entreprise n'est pas une institution car elle n'est que le lieu reflétant une opposition plus fondamentale, celle des conflits de classes. Pour d'autres (sociologues des organisations, économistes institutionnalistes), l'entreprise a une autonomie par rapport à la société, car elle crée en interne des rapports et des instances stables et autonomes pour produire normes et valeurs qui influent sur les structures de cette société. Les évolutions de l'entreprise, de la grande entreprise industrielle du XIXe et du XXe siècle, aux entreprises en réseaux, voire virtuelles, serviront de base aux développements.

BEVORT Antoine (U. de Rouen, GRIS) *abevort@free.fr*
TRANCART Daniele (U. de Rouen, GRIS) *dtrancar@club-internet.fr*
RTF 40 / Session 1 / Salle E 309 / Mar 14 h 30

Performance institutionnelle et capital social. Le cas de l'institution scolaire

Les inégalités en éducation ne s'expliquent pas totalement par l'origine sociale des élèves. Toutes choses étant égales par ailleurs, les résultats scolaires varient en fonction d'autres variables que le capital économique et/ou culturel hérité. Il existe ainsi des inégalités territoriales en éducation, de même que des inégalités devant la mort, la santé, la participation aux élections etc. Pour analyser la dimension territoriale de ces inégalités dans l'institution scolaire, nous proposons d'examiner l'effet du capital social. Nous étudierons plus particulièrement comment le capital social participe de la construction de l'institution scolaire. Nous présenterons d'abord le problème théorique et empirique que pose la notion de capital social. Après avoir présenté et discuté les grandes problématiques théoriques du capital social de Bourdieu, Coleman, Burt, White et Putnam, nous expliciterons la définition et la théorie que nous mobilisons pour notre mesure du capital social dans les régions françaises. Nous présenterons ensuite les résultats du traitement secondaire de l'enquête Condition de vie des ménages 2000 de l'INSEE, à partir duquel nous avons calculé un indicateur composite du capital social dans les régions françaises après avoir analysé le problème empirique que pose la mesure du capital social et exposé la façon dont nous opérationnalisons le capital social. Nous présenterons et analyserons les principaux résultats de notre traitement statistique en les rapportant aux inégalités régionales devant l'école pour mesurer la portée explicative de la variable capital social dans les performances de l'institution scolaire.

DAMESIN Renaud (U. de Marne la Vallée, GIP Mutations des Industries et des Services) *gipmi.rdamesin@wanadoo.fr*
RTF 40 / Session 1 / Salle E 309 / Mar 14 h 30

L'entreprise, une institution résistante aux changements ?

Dans les années 1980, les travaux des sociologues français considérant l'entreprise comme une institution prennent un essor remarquable. L'entreprise se trouvait « depuis bientôt deux siècles, au cœur de la société, entachée d'une sorte de soupçon d'illégitimité institutionnelle » (Segrestin, 1987) ; elle « tend désormais à devenir une des institutions centrales de la société, au même rang par exemple que l'école » (Sainsaulieu et Segrestin, 1986). Tandis que l'on constate aujourd'hui le déclin du « programme institutionnel » motivant le travail social, hospitalier, ou éducatif (Dubet, 2003), que reste-t-il de l'entreprise institution ? Celle-ci est-elle elle-même « déclinante » compte tenu de frontières de plus en plus floues et d'une pratique contractuelle de plus en plus marquée ? Faut-il chercher simplement dans « l'exercice effectif du contrôle » (Bernoux et Livian, 1999) quelques formes de sa survivance ? Nous proposons dans notre communication d'étayer l'hypothèse selon laquelle de récents conflits sociaux dans le secteur public (à propos de la privatisation des services publics nationaux) marquent une volonté de préserver son entreprise contre la prégnance de logiques de marché, mais également le souhait d'une démocratisation des rapports à l'institution proprement dits : contribuer à la définition des choix stratégiques, voir reconnus les arrangements locaux au travail…. Tout se passe comme si l'entreprise institution ne pouvait résister à son éclatement qu'au prix d'une forte redéfinition d'elle-même.

DUBET François (U. Bordeaux II, CADIS) *francois.dubet@u-bordeaux2.fr*
RTF 40 / Session 1 / Salle E 309 / Mar 14 h 30

Organisations et institutions

MANQUE LE RESUME

GIRAUD Claude (U. Lille I, CLERSE) *claude.giraud@univ-lille1.fr*
RTF 40 / Session 1 / Salle E 309 / Mar 14 h 30

Quand l'organisation devient le problème de l'institution

Les institutions n'ont pas, jusqu'alors, connu des problèmes d'organisation. Ce n'est pas en raison d'une absence de difficultés d'ordonnancement des moyens que les institutions ont été préservées des problèmes organisationnels. C'est simplement en raison d'un inintérêt à pallier des dysfonctionnements internes. S'il en est ainsi, c'est parce que les missions des institutions étaient légitimées et que les difficultés organisationnelles ne s'entendaient qu'en termes de moyens à apporter aux dites missions. Or les

institutions sont dorénavant déstabilisées par une pluralité de normes contraires, par une diversification des usagers, par une professionnalisation des intervenants et par une concurrence des organismes agissant dans les mêmes domaines que celui des institutions... Dès lors, l'institution redécouvre l'organisation, c'est-à-dire, redécouvre que les moyens, quels qu'ils soient, ne sont pas son sésame. L'organisation devient alors le problème de l'institution. Ce problème se comprend des dynamiques sociales internes et des conflits de rationalité qui mettent à mal sa cohérence interne. Que nous enseigne une lecture organisationnelle d'une institution comme celle d'une académie de l'éducation nationale ? Peut-on établir des parallèles entre des entreprises publiques, qui en France pouvaient à juste titre être considérées comme des institutions comme l'ont été les services des PTT par exemple, avec d'autres institutions correspondant à d'autres dimensions de l'action de l'Etat, comme les services pénitentiaires ou les services de l'éducation nationale par exemple ? C'est à ces questions que cette communication essaiera de répondre.

MILLY Bruno (U. Paris IV, GLYSI-SAFA) *bruno.milly@ish-lyon.cnrs.fr*
ROSTAING Corinne (U. Lyon II-Lumière, GRS) *Corinne.Rostaing@univ-lyon2.fr*
RTF 40 / Session 1 / Salle E 309 / Mar 14 h 30

La prison est-elle une institution totale ou totalitaire ?

Peut-on dire de la prison qu'elle est une institution totale ou totalitaire ? La prison a longtemps été caractérisée comme une institution totale, dans la lignée des travaux d'Erving Goffman sur les hôpitaux psychiatriques, et/ou comme une institution totalitaire, dans une perspective plus structuraliste d'analyse des institutions ou encore dans la perspective foucaldienne. A partir des années 1980, l'évidence de ces caractérisations commence néanmoins à faire débat, d'une part du fait des évolutions de la prison (transformations des relations carcérales, ouverture sur l'extérieur, …), d'autre part du fait d'une réinterrogation sociologique des concepts d'institution totale, d'institution totalitaire et d'institution. En combinant cette double interrogation sur les changements de la prison et sur les évolutions de ses modes d'interrogation en sociologie, nous nous proposons d'apporter des éléments de réponse à notre interrogation initiale, à l'aune de nos travaux respectifs, les uns sur les relations carcérales, les autres sur la place des professions de la santé et de l'enseignement intervenant en prison. Loin de prétendre apporter des réponses catégoriques et univoques, il s'agit de s'interroger sur les contours actuels de la prison, et plus largement sur les contours de cette figure du social (à la fois espace de pénalité, lieu de résidence et de travail), au regard de ses logiques de socialisation et sociabilité internes, de ses frontières avec le monde dit extérieur, des rapports entre les différentes prisons. Il s'agit aussi de réfléchir aux conséquences méthodologiques et théoriques de ces réponses pour une/des sociologie(s) de la prison et de l'institution.

CAILLET Valérie (IUFM de Versailles) *cailletv@club-internet.fr*
RTF 40 / Session 2 / Salle E 309 / Mar 17 h 00

Le sentiment d'injustice à l'école

A l'école, les élèves ressentent fréquemment de l'injustice. Ce constat repose sur une enquête menée dans plusieurs collèges et lycées et auprès de différents acteurs scolaires : élèves, enseignants, chefs d'établissement, CPE. Des entretiens individuels et de groupe ont permis, d'une part de saisir l'expérience de l'injustice banale et quotidienne chez les élèves, d'autre part d'identifier les attentes de justice de ces derniers. Cette recherche montre que le sentiment d'injustice est le résultat de tensions liées à la pluralité des principes de justice qui sont à l'œuvre dans l'école démocratique de masse. L'égalité et le mérite sont notamment difficiles à concilier et le respect de la personne de l'élève souvent menacé. Cette analyse de la formation du sentiment d'injustice propose d'appréhender les transformations récentes du système scolaire du point de vue des élèves : les contradictions auxquelles sont confrontés ceux-ci nous renseignent sur la façon dont le système scolaire applique la justice et dont ses acteurs scolaires règlent les problèmes de justice. Par ailleurs, cette enquête s'interroge sur la capacité des élèves à organiser leur plainte. Pourquoi, en dépit du sentiment d'injustice, les élèves ne parviennent-ils pas à organiser une contestation collective ? Quelles conséquences cela entraîne-t-il sur leurs relations aux enseignants, sur leur rapport au système scolaire et au travail ? Quelles stratégies individuelles les élèves mettent-ils néanmoins en place pour se protéger du mépris et dépasser l'injustice ressentie ? Ce travail engage finalement une réflexion sur la place du sentiment d'injustice dans la socialisation scolaire ainsi que dans la construction de l'autonomie et de la subjectivité des élèves.

CHANTRAINE Gilles (CLERSE, IFRESI, Centre international de criminologie comparée de Montréal)
Gilles.Chantraine@ifresi.univ-lille1.fr
RTF 40 / Session 2 / Salle E 309 / Mar 17 h 00

L'ordre négocié en maison d'arrêt. Paix armée et structure de domination

Comment se produit l'ordre carcéral en maison d'arrêt ? Comment penser l'opposition statutaire radicale entre surveillants et détenus et, simultanément, l'inégalité patente des conditions de détention ? Pour proposer des éléments de réponse à ces questions, la maison d'arrêt sera appréhendée pour ce qu'elle est, un système guerrier défensif, au sein duquel la structure sécuritaire de l'institution et l'objectif de contention des détenus surdéterminent l'ensemble des rapports sociaux en détention. Dans ce cadre, le pouvoir du surveillant, loin de constituer un pouvoir absolu, est relatif et s'inscrit dans un cadre de réciprocité et d'interdépendance. La démarche, qualitative, permettra de mettre à jour les positionnements différentiels des détenus au sein de la structure de domination qui caractérise la détention. Notre présenterons ainsi trois idéaux-types. D'abord le stratège, qui dispose d'un véritable contre-pouvoir, négocie avec les gradés, monopolise les activités enviées, protège certains détenus, participe au contrôle de la population carcérale en échange de privilèges, etc. Ensuite le tacticien, « combinard » de la détention, qui, dans l'ordre de la stratégie de l'Autre, ruse au jour le jour pour améliorer sa condition. Enfin, le soumis, objet de persécutions spécifiques qui évolue, opprimé, dans un espace replié. L'analyse nous amènera, en conclusion, à proposer une nouvelle définition de l'institution totale, enracinée au cœur d'une sociologie de l'expérience, qui permette de prendre en compte le constat selon lequel la prison transpose, voire exacerbe, au cœur de la détention, les inégalités sociales et les capacités d'initiative différentielles à l'œuvre à l'extérieur de la prison.

GERVAIS Jérôme (U. Lille I, GLYSI-SAFA) *jerome.gervais@ish-lyon.cnrs.fr*
RTF 40 / Session 2 / Salle E 309 / Mar 17 h 00

Proposition d'une lecture des changements de l'ANPE à travers le prisme de son institutionnalisation

Si l'on accepte de caractériser les institutions comme des lieux de vie organisés en référence à un intérêt général et faisant œuvre de socialisation, il paraît intéressant d'interroger l'ANPE avec cette entrée analytique au regard notamment de la dernière décennie où ce service public a connu de profondes transformations modifiant son statut d'institution. La dynamique institutionnelle de l'ANPE se cristallise dans le rapport qu'elle entretient avec son environnement et plus particulièrement avec ses usagers. Il conviendrait par conséquent d'analyser longitudinalement les transformations de l'ANPE à partir des formes de traitement de la demande sociale. Si la distinction entre « vrais » et « faux » chômeurs constitue la matrice délimitant un intérieur et un extérieur à l'ANPE, ses termes se sont modifiés au cours de son histoire en raison de glissements normatifs. C'est ainsi que leur compréhension est à rechercher dans les contours du concept de responsabilité lié à l'émergence d'un nouveau modèle d'individu – purement autonome c'est-à-dire dégagé du social - faisant office d'étalon dans l'évaluation des raisons légitimes à la perte d'emploi. Cette exigence « d'être soi » (A. Ehrenberg, 2000) place dès lors l'ANPE dans une situation inédite puisqu'elle consiste désormais à rendre les « usagers » autonomes dans leur recherche d'emploi. Ainsi, l'exigence de neutralité autrefois permise par une délimitation stricte entre le privé et le public est supplantée par une porosité de ces qualités. Nous proposons donc de saisir les changements de l'ANPE à partir de ses formes de production dont les termes sont indissociables de la question de la transformation de l'Etat social.

GRILLET Sven (U. Lyon II, GLYSI-SAFA) *Sven.Grillet@etu.univ-lyon2.fr*
RTF 40 / Session 2 / Salle E 309 / Mar 17 h 00

La banque comme institution émergente

Le rapport entre la population française et les banques durant la seconde moitié du vingtième siècle a pris la forme de ce que d'aucuns sociologues et économistes ont appelé une massification. A titre d'illustration notons que le nombre de comptes en banque passe de 17 à 34 millions de 1967 à 1982 et que cette statistique est corroborée en terme de pratiques par l'usage des moyens de paiement. Les banques de réseau qui assument cette massification bancaire deviennent donc des organisations de plus en plus présentes dans la vie des individus. Cette présence se distingue en de nombreux points d'autres relations de service commerciales. Tout d'abord en ce que la loi contraint indirectement les individus à se bancariser. Puis en ce que la mise à disposition de services bancaires implique pratiquement une surveillance, un contrôle et une autorité sur les particuliers. Cette dimension pratique étant renforcée par la loi qui explicite un pouvoir de police spécifique. Une fois le caractère institutionnel des organisations bancaires établi, l'on se proposera de développer une présentation des formes de travail pratiques correspondant à la mise en place d'une relation banques-usagers visant à sanctionner ou transformer les individus. L'on proposera une description stylisée des tâtonnements et évolutions inhérents à une institution en émergence à travers une quadruple typologie (des organisations, des salariés, des particuliers, des relations banque/particuliers). Deux pistes feront l'objet d'un développement particulier : l'apprentissage sous contrainte et les logiques d'assujettissement.

SIBLOT Yasmine (Lab. de sciences sociales, ENS, EHESS, CSU, Iresco) *siblot@elias.ens.fr, Yasmine.Siblot@ens.fr*
RTF 40 / Session 2 / Salle E 309 / Mar 17 h 00

Des habitants d'un quartier populaire face aux administrations : des pratiques entre contrainte et « débrouille »

Les relations entre administrations et leur public ont souvent été étudiées du point de vue des politiques institutionnelles, du travail des agents, ou au niveau d'interactions, comme au guichet. Pourtant, l'analyse des rapports quotidiens d'individus ou de familles aux administrations gagne à être menée en inscrivant ces pratiques dans un ensemble plus large de rapports sociaux. Une enquête ethnographique dans un quartier populaire de grands ensembles et de pavillons, basée sur des entretiens et observations auprès d'habitants, et au sein de trois services, un bureau de poste, des services administratifs municipaux et les permanences d'un centre social, permet de montrer le caractère fructueux de cette démarche. Pour la majorité de ces membres des classes populaires, les relations aux administrations sont liées à de fortes contraintes, et constituent un rapport pratique aux institutions étatiques marqué par des formes de domination économique, culturelle et symbolique. Cependant, une gamme de pratiques différenciées se dégage, montrant l'existence pour certains de modes de « débrouille » dans les relations administratives. Ceux-ci sont liés à une socialisation administrative composite, à la fois familiale, scolaire, professionnelle, et parfois militante ou autodidacte. En outre, les formes d'entraide locale et l'usage du face-à-face constituent également des ressources mobilisables dans les rapports aux institutions et à leurs agents. L'analyse de ces pratiques entre domination et débrouille invite à reconsidérer les interactions entre agents et habitants en prenant en compte ces relations d'interconnaissance locale, et à s'interroger sur les effets des politiques dites de « modernisation » sur ces rapports et pratiques.

WAMAIN Sandrine (U. Bordeaux II, CADIS, LAPSAC) *swamain@club-internet.fr*
RTF 40 / Session 2 / Salle E 309 / Mar 17 h 00

Regards croisés sur la formation professionnelle

Nous proposons de considérer l'expérience des différents acteurs du lycée professionnel pour comprendre ce que l'on fait dans ces établissements. Notre travail repose sur une enquête de terrain (entretiens et observations) effectuée auprès de dix classes de différentes filières professionnelles en BEP et en baccalauréat professionnel, soit une centaine d'acteurs, dont environ deux tiers d'élèves et un tiers de professeurs. Du point de vue des enseignants, les conditions de travail sont particulières et les conduisent à se rendre compte qu'il convient en premier lieu d'entrer en négociation avec les élèves afin d'effectuer le travail d'enseignement. Se profilent alors trois types pédagogiques en fonction de la relation à l'élève et de sa prise en compte effective ou non dans l'activité. Du point de vue des élèves, le sens de la formation professionnelle se construit plus ou moins positivement au cours de leur cursus. Les contenus proposés restent parfois obscurs pour certains. La relation à l'enseignant est ici fortement déterminante et tient au « type » pédagogique de ce dernier. En revanche les élèves sont sensibles à la valeur du diplôme, tant dans la perspective de l'exercice scolaire consistant à passer les épreuves que dans le but d'obtenir une certification. Le lycée professionnel se caractérise également par son ouverture vers l'entreprise. Au cours des stages, les élèves se trouvent confrontés à des exigences différentes de celles du lycée et s'en accommodent avec plus ou moins d'aisance. Ils entrevoient ainsi leur avenir professionnel : certains l'acceptent, d'autres refusent et cherchent des voies de sortie.

ZOIA Geneviève (IUFM Montpellier) *zoia@wanadoo.fr*
RTF 40 / Session 2 / Salle E 309 / Mar 17 h 00

Emigrer et devenir adolescent en France

Notre réflexion est sous-tendue par une recherche sur le moment initial de la migration de jeunes adolescents. Leur travail d'incorporation du social manifeste un mouvement permanent d'auto-production de soi dans lequel institution et individu se superposent : les manières d'être, les apprentissages sociaux s'essaient dans des fragments de rôles. L'école fonctionne bien comme un espace de définition de ces jeunes. Au collège, nous avons analysé des dispositifs qui se cherchent, portés par des acteurs peinant à renoncer au caractère sacré de la mission, à envisager le caractère désenchanté et durable de leur action. Enfin, la différence culturelle est mobilisée dans l'institution dans un sens qui oblitère la démarche d'émigration. Pourtant, nous pensons que ces formes hésitantes sont aussi des formes d'acceptation de ces publics. En ce sens, les dispositifs institutionnels constituent bien un service. La question tient alors dans la capacité des jeunes et de leur famille à l'investir et l'utiliser : l'émigration ne peut être pensée seulement à travers le conflit des modèles de socialisation, elle implique surtout un engagement dans la situation, un travail actif de composition de la part des migrants. Confrontés à l'institution, il va s'agir pour eux de tirer leur épingle du jeu, car même s'ils sont produits par l'activité des professionnels, tous les jeunes ne vivent pas la même histoire : leur capacité à s'approprier cette transformation, à expérimenter est corrélée à un ensemble de données passées et présentes.

JOLIVET Anne (U. Lumière Lyon II, GRS) *annejolivet@hotmail.com*
RTF 40 / Session 3 / Salle E 309 / Mer 14 h 30

Le jury populaire en cour d'assises : une institution particulière au cœur de l'institution judiciaire

Le jury populaire est l'introduction volontaire d'un regard profane par l'institution judiciaire au jugement des crimes en cour d'assises. Trois des cinq axes proposés amènent à s'interroger sur les points suivants : quel regard les personnes appelées à être juré portent-elles sur le jury ? Comment les professionnels mènent-ils leur travail, et comment le rôle du juré est-il construit et défini par l'institution judiciaire ? Comment s'organise la confrontation de deux « monde sociaux », celui de la Justice et de la société civile ? Le rôle de juré ne s'improvise pas et c'est au fil de l'expérience vécue que se construit une « identité » de juré. L'immersion dans un nouveau monde social favorise les liens interpersonnels et les interactions dans le groupe, au point d'avoir une forte répercussion sur ses membres. Les jurés introduisent un point de vue qui est semi « usager » semi professionnel puisque l'identification avec les parties au procès est fréquente, mais qu'en même temps, leur statut leur impose d'être des juges impartiaux. Leur présence au sein de l'institution judiciaire contraint les professionnels à adapter leurs discours, à redéfinir la légitimité de leur rôle, et plus généralement celle de l'acte de juger. La relation entre ces deux « mondes sociaux » devient problématique. Les rôles de chacun des acteurs sont amenés à être redéfinis, réajustés dans un espace frontalier, parfois non sans dilemmes moraux et sans contradictions.

KENTISH-BARNES Nancy (U. Bordeaux II, LAPSAC) *nancykentish@hotmail.com*
RTF 40 / Session 3 / Salle E 309 / Mer 14 h 30

La réanimation : un « monde hors du monde » ?

Les réanimateurs font encore l'objet d'une socialisation professionnelle forte et éprouvante. Le service de réanimation ressemble en effet à ces institutions d'élite, où il est nécessaire, pour y être intégré, d'engager sa personnalité et d'adopter les normes de faire, d'agir et de penser en vigueur. Ainsi il est possible de mettre en avant la recherche d'une adéquation entre la personnalité des réanimateurs et le contenu du travail, sans laquelle le médecin ne pourrait accepter ni le rythme, ni les contraintes, et sans laquelle il ne serait pas admis dans le « cercle ». Le rejet de tout intervenant extérieur au sein du service, pourtant très recommandé par les sociétés savantes, illustre cette idée d'une culture de service forte : l'autonomie et l'autorégulation font partie intégrante de l'identité professionnelle des réanimateurs. Malgré l'aspect éthique de nombre de leurs décisions, les médecins refusent toute ingérence de personnes extérieures sur leur territoire : comité d'éthique, soins palliatifs, psychologue ne sont pas les bienvenus. Enfin, et dans cette même logique, la transgression socialisée de la règle fait partie de la culture de la réanimation : c'est parce qu'ils travaillent dans l'autonomie que les médecins peuvent avoir recours à des pratiques interdites par la loi. La réanimation cherche encore à se définir comme un « monde hors du monde »… Mais parallèlement et paradoxalement, les contraintes sociales et organisationnelles déterminent un nouveau rôle social pour ces acteurs, celui de régulation et de production de la mort.

LAFORGUE Denis (U. Lumière Lyon II, GRS) *Denis.Laforgue@etu.univ-lyon2.fr*
RTF 40 / Session 3 / Salle E 309 / Mer 14 h 30

Comment survivent les institutions ? Le cas de l'institution scolaire

Comment nos institutions parviennent-elles à se maintenir malgré les exigences d'égalité et de reconnaissance individuelles caractéristiques des sociétés modernes ? Ainsi, l'institution scolaire est peut-être sur le déclin, mais elle parvient à réaliser des enjeux fortement contradictoires avec l'idéologie individualiste dominante (Dumont, 1991) : produire des populations scolaires hiérarchisées, imposer à la demande sociale une offre de formation prédéfinie, faire du coût éducatif un critère de décision prioritaire… A partir d'une sociologie de l'action et d'une enquête ethnographique, nous proposerons des éléments de réponse en étudiant quelques « mécanismes » (Elster, 1991) qui permettent à des acteurs administratifs (non-enseignants) de l'institution scolaire de faire face, en situation de travail, à un environnement résistant. On distinguera des mécanismes « internes » qui permettent à ces acteurs de préserver les enjeux, les Biens, les mythes fondateurs de leur institution et de leur Soi professionnel, en les hybridant à des idées-valeurs individualistes. L' » idéologie du don » est une forme bien identifiée de ce type de mécanisme, mais le background des acteurs de l'institution scolaire se renouvelle sous bien d'autres formes à analyser. On montrera que cette évolution des fictions institutionnelles (Dubet, 2002) s'articule à des mécanismes « externes » : les acteurs institutionnels offrent des possibilités d'action à certains groupes extérieurs et s'assurent ainsi leur loyauté, condition de reproduction de l'institution. Au contraire, ils occultent les attentes antagonistes d'autres acteurs. Les formes de la rationalité procédurale qu'ils mettent alors en œuvre en situation méritent d'être analysées.

LANGLOIS Emmanuel (U. Bordeaux II, CADIS, LAPSAC) *Emmanuel.Langlois@socio.u-bordeaux2.fr*
RTF 40 / Session 3 / Salle E 309 / Mer 14 h 30

L'hôpital et le travail médical face à la montée des droits des malades

Traditionnellement, le monde des institutions est tourné vers lui-même, comme cherchant à se séparer du monde ordinaire. De ce point de vue, les grandes institutions classiques ont toujours suscité la curiosité sociologique et le désir de mettre à jour leur fonctionnement intime. La séparation d'avec le monde profane, un certain goût de l'entre soi et du culte du secret, une forte autorégulation et bien d'autres éléments ont constitué non seulement des caractéristiques transversales à la plupart à ces grandes institutions mais également une des conditions mêmes du travail qui s'opère dans celles-ci. La production du sujet a semblé s'accommoder particulièrement de cette pénombre mais ce type de fonctionnement connaît depuis plusieurs années maintenant une forme d'épuisement. Nous voudrions retenir pour cette communication une dimension essentielle du processus de transformation des institutions actuellement à l'œuvre communément appréhendée comme un mouvement de montée des « droits des usagers ». Hier public captif et cire molle offerte au travail institutionnel, la place et le rôle des usagers connaissent aujourd'hui des transformations essentielles. Nous voudrions illustrer ce phénomène à partir du cas de la montée des droits des malades dont le point d'orgue s'est traduit dans la promulgation de la loi du 4 mars 2002. En nous attachant en particulier à l'obligation d'informer dans la relation thérapeutique, il s'agit de comprendre comment ces innovations transforment le travail des professionnels. Comment les rapports avec les usagers-malades se recomposent ? Quelles normes définissent la place des malades dans l'institution hospitalière et dans le travail médical ? Comment l'hôpital institution se transforme sous le coup de la montée de la reconnaissance des droits du sujet ?

PHILIPPE Sandra (CERVL, IEP de Bordeaux) *sand.philippe@wanadoo.fr*
RTF 40 / Session 3 / Salle E 309 / Mer 14 h 30

Institutions et politiques publiques. Les dilemmes de l'hôpital psychiatrique

Cette intervention propose de s'interroger sur les rapports entre la multiplication des politiques publiques procédurales, catégorielles et la recomposition des principes fondateurs des institutions. L'hôpital psychiatrique est à ce titre un révélateur critique des dispositifs d'action publique contradictoires qui contraignent les intervenants du soin à des réadaptations composites de leurs pratiques et leur identité professionnelles. D'un côté la réforme hospitalière impose une rationalité gestionnaire privilégiant une conception technique et médicale du soin. De l'autre côté l'émergence de normes d'action publique telles que l'impératif de prise en charge de la souffrance psychique requiert une approche globale du patient conjuguant sur un même plan les dimensions psychologique, sociale et médicale de sa situation clinique. A cette confrontation de principes normatifs contradictoires s'ajoute la réorientation des politiques sociales vers une médicalisation des problèmes sociaux qui draine vers l'hôpital psychiatrique des clientèles traditionnellement hors de son champ d'intervention légitime. Contraints d'affecter du sens à cette juxtaposition de procédures différenciées, les soignants sont partagés entre la référence à un idéal institutionnel constitutif de leur identité professionnelle et des logiques d'action éclatées, induites par la recomposition des usages sociaux de la psychiatrie. Cette recherche s'appuie sur un matériau riche constitué par une investigation empirique de deux années auprès de trois centres hospitaliers

PIERRE Louis Naud (U. Bordeaux II, LAPSAC) *plnaud@yahoo.fr*
RTF 40 / Session 3 / Salle E 309 / Mer 14 h 30

Construction de l'identité professionnelle en situation de crise des modèles professionnels : le cas des auditeurs de Justice

On assiste de nos jours à un grand déballage médiatique autour du « pouvoir des juges », notamment leur « responsabilité ». Tout cela témoigne du regain d'importance du rôle et de la place du juge au sein des sociétés démocratiques. On attend de plus en plus qu'il offre des solutions aux divers problèmes sociaux générés par la violence, le pouvoir de l'argent, l'exclusion, les conflits de valeurs caractéristiques de ces sociétés. Ce qui pose d'emblée un certain nombre de questions qui concernent, entre autres, les contours même de la mission de l'institution judiciaire. C'est au cœur de ce climat d'incertitudes que s'enracinent nos interrogations autour de l'identité professionnelle des magistrats. Selon Durkheim (Education et Sociologie), « chaque profession, en effet, constitue un milieu sui generis qui réclame des aptitudes particulières et des connaissances spéciales où règnent certaines idées, certains usages, certaines manières de voir les choses... ». Et tout cela est cristallisé dans des modèles normatifs comportant « un haut niveau de généralité » dont le système scolaire est le véhicule (Parsons, Platt, 1974). La problématique de la « crise du juge » (Lenoble, 1990) renvoie à l'idée de l'effritement des modèles professionnels parmi les magistrats (Vernier, 1990). Cette contribution se propose d'analyser les processus par lesquels les auditeurs de Justice sélectionnent, au travers d'une multitude de figures possibles du magistrat, les éléments pour construire leur propre identité professionnelle. La part active des acteurs dans leur socialisation professionnelle apparaît comme un cas pertinent pour analyser les défis auxquels les institutions classiques doivent faire face.

VOGEL Marie (marie.vogel@ens-lsh.fr) *marie.vogel@univ-fcomte.fr*
RTF 40 / Session 3 / Salle E 309 / Mer 14 h 30

Le contrôle des prisons en France

Depuis plus d'une décennie le contrôle des prisons est devenu dans le cadre européen un enjeu politique sensible, et un domaine où les Etats commencent à devenir timidement redevables de leurs politiques sectorielles. La France présente un système de contrôle très classique au plan formel et traditionnellement considéré comme inefficace en pratique. A partir de quelques exemples contemporains (Commission Canivet) et issus d'un terrain historique (le contrôle de l'Inspection générale des services administratifs durant l'entre-deux guerres), nous reviendrons sur les modalités de cette activité de contrôle, sur les conditions sociales et politiques de son inefficacité, ainsi que sur les questions qu'elles posent en retour à l'analyse.

AUBERT Laura (U. Bordeaux II, LAPSAC) *l.aubert01@wanadoo.fr*
RTF 40 / Session 4 / Salle E 309 / Mer 17 h 00

La 3ème Voie : une alternative à la Justice ?

Depuis une vingtaine d'années, la crise de l'institution judiciaire est à l'ordre du jour : la justice apparaît trop lente, débordée par un contentieux qu'elle ne parvient pas à traiter. C'est dans ce contexte que sont apparues les alternatives au procès pénal, réunies sous l'appellation générique de 3ème voie. Nées d'initiatives locales à la fin des années 80 et au début des années 90, elles sont

devenues aujourd'hui un mode de traitement à part entière pour les parquets : en 2000, près d'un délit sur trois dont l'auteur est identifié a fait l'objet d'une mesure alternative. Les raisons de cet essor ne semblent toutefois pas pouvoir se réduire à la seule crise de la Justice. Si elle nourrit de nombreuses critiques, elle est appelée sans cesse à élargir son champ d'intervention, face à des sollicitations de plus en plus nombreuses et dans des domaines qui jusqu'alors lui étaient inconnus. Dans cette perspective, l'émergence et le développement de ces alternatives aux poursuites peuvent apparaître autant comme une nécessité interne au bon fonctionnement de l'institution judiciaire que le signe de son adaptation aux évolutions sociales. Il convient alors de s'interroger sur le sens même du terme « alternative » et de se demander si nous ne sommes pas là en présence d'un véritable mode de régulation qui a ses logiques propres. Il s'agira pour nous de voir la place prise par ce dispositif dans le système judiciaire français et s'il traduit une transformation des fonctions mêmes de la Justice.

COBURN Elaine (CADIS, EHESS) *coburn@stanfordalumni.org*
RTF 40 / Session 4 / Salle E 309 / Mer 17 h 00
Mondialisation néolibérale, institutions et légitimité
Cet article souligne le rôle des institutions et de la légitimité institutionnelle dans la mise en œuvre du projet de la mondialisation néolibérale et, au second plan, la lutte sociale correspondante. Quatre objectifs spécifiques motivent cette approche: (1) Mieux définir les formes néolibérales de la mondialisation, partant du constat que le néolibéralisme reflète les principes capitalistes de privatisation, de libéralisation et de dérégulation (pour le capital), mais, en même temps, étend ces principes dans de nouvelles directions, englobant des domaines et des biens qui étaient considérés auparavant en dehors du marché (par exemple, le patrimoine génétique, l'eau); (2) Contester les arguments développementalistes qui prétendent que la mondialisation néolibérale a des origines « organiques » dans les conditions structurelles ou dans des caractéristiques humaines innées. Au contraire, la mise en œuvre (problématique) du néolibéralisme dépend de l'exercice continu de la volonté politique, nécessaire à la création d'institutions, règles et mécanismes d'exécution élaborés: les économies néolibérales requièrent une gouvernance néolibérale; (3) Insister sur le fait que les efforts prodigués par les institutions néolibérales pour établir et maintenir leur légitimité, ainsi que les défis contre ces revendications de légitimité, sont une partie intégrante du processus de concrétisation –et de contestation– des formes néolibérales de la mondialisation. Les questions de légitimité institutionnelle ne peuvent être séparées des questions sur l'avenir de la mondialisation néolibérale; (4) Illustrer les dynamiques proposées dans l'analyse théorique en explorant le cas spécifique de la contestation de la légitimité institutionnelle de l'Organisation Mondiale de Commerce, à l'occasion des négociations controversées du Cycle du Millénaire à Seattle en 1999.

FILIOD Jean-Paul (IUFM de Lyon, GRS) *Jean-Paul.Filiod@univ-lyon2.fr*
RTF 40 / Session 4 / Salle E 309 / Mer 17 h 00
Redevenir Institution ? Les espaces scolaires à l'heure de Vigipirate, de la pédophilie et de la protection de la vie privée
Interphones, caméras, portails à ouverture et fermeture télécommandées, microphones… nombre d'établissements scolaires ont affermi le contrôle de leur seuil. Si cela répond au phénomène anthropologique de protection des territoires et des espaces habités, ces pratiques sont toutefois contingentes : elles s'inscrivent dans le prolongement de la « violence à l'école » des années 1990, et de l'application du plan Vigipirate renforcé, survenue dès le 11-9-2001. De manière moins tangible agissent les effets de la médiatisation des délits « à caractère pédophile ». Ainsi, les professeurs des écoles stagiaires de sexe masculin sont-ils soumis à des injonctions et à des jeux de corps et d'espace, laissant penser que la confiance qu'exige la relation éducative serait mieux satisfaite lorsque prédomine un rapport construit sur la méfiance et le soupçon. En outre, la connaissance de réseaux délictueux de diffusion d'images pédophiliques a incité les acteurs de l'Éducation nationale à réglementer la capture d'images, en effectuant systématiquement des protocoles de demande d'autorisation auprès des parents des élèves ; ici, le phénomène « pédophilie » se superpose à la réglementation sur la protection de la vie privée. À partir d'observations empiriques concernant ces phénomènes, nous nous demanderons si l'institution scolaire ne les utilise pas afin de reconquérir — qu'il fasse défaut ou qu'il soit déjà conquis — son statut d'institution. Occasion d'éclairer la question institutionnelle par une anthropologie de l'espace, dont on tentera alors d'évaluer, dans ce cadre, la pertinence.

HERREROS Gilles (U. Lyon II, CREA) *gilles.herreros@wanadoo.fr*
RTF 40 / Session 4 / Salle E 309 / Mer 17 h 00
Institutions, organisations, sujets. (Re)Trouver les liens
Il y a plus de trente ans que Castoriadis et ses héritiers (institutionnalistes, psychosociologues, sociologues cliniciens) suggèrent d'appréhender la question des institutions sous l'angle de la distinction entre l'institué (ce qui est de l'ordre d'un 'déjà là' invisibilisé) et de l'instituant (le processus par lequel s'opère le changement social où et dont procède la formation du sens). Ils nous invitent parallèlement à mobiliser les notions de systèmes culturels, symboliques, imaginaires et psychiques pour comprendre ce que d'autres nommaient idéologie ou, comme L. Althusser, appareils idéologiques. Depuis cet univers notionnel, la problématique du déclin des institutions est reconsidérée dans son rapport à la question de l'hypertrophie des organisations, du renforcement de leur emprise (sur les individus mais aussi sur le social). Le « micro » finit par étouffer le « méta », le stratégique remplace le politique, la finalité éclipse le sens (directionnel comme cognitif) et ce au point de menacer, dans un même mouvement, l'individu, l'organisation et les institutions. Depuis une telle perspective, la compréhension, comme la défense, des institutions apparaît comme relevant d'un travail à conduire avec les individus dans les organisations. Oeuvrer à la subjectivation de celles-ci, c'est-à-dire à créer les conditions de la multiplication des scènes favorisant l'émergence des sujets (individuels, collectifs et historiques) en leur sein devient, pour le sociologue, tout autant une piste de réflexion que d'action. Il y a là une raison supplémentaire pour travailler au développement d'une sociologie pour qui seulement « dire » ne serait pas « faire » : une sociologie d'intervention.

JOSEPH Isaac (U. Paris X) *isaac.joseph@wanadoo.fr*
RTF 40 / Session 4 / Salle E 309 / Mer 17 h 00
L'institution comme réalité émergente
L'institution est considérée comme lieu, comme « établi », comme appareil. Mais que serait l'acte d'instituer ? Quelles en seraient les procédures ? Que serait une expérience instituante ? Lorsque Ferdinand de Saussure dit de la langue qu'elle est une institution, il indique qu'elle fait système et circonscrit un monde de sens, d'échanges et de valeurs. Mais, s'il faut renouveler la

déférence de la sociologie à la linguistique, comme nous y invitent aussi bien l'histoire de la sociologie structurale que celle de la sociologie des interactions, il faut interroger à nouveau l'expérience de l'institution, comme expérience de l'institué et comme expérience instituante, la saisir à la fois comme langage et comme action, dans ses épreuves et ses controverses, saisir l'institution comme cadre d'une expérience spécifique, mais aussi comme « à venir ». Circonscrire sans le questionner un domaine qui serait celui des institutions, c'est risquer d'importer implicitement le vocabulaire des « appareils d'Etat » ou, en tout cas, de considérer comme un critère discriminant le lien avec une forme de gouvernance. Une réflexion sur l'institution doit être à la fois plus modeste et ne pas réserver ses interrogations aux « hautes formes » de l'institution qui ont leur histoire spécifique, et en même temps, plus ambitieuse en interrogeant les missions politiques de l'institution à toutes les échelles, de la confiance (c'est une institution du monde marchand mais aussi de la presse) à l'attestation, de la reconnaissance à la commémoration. Bref : les actes de langage institutionnels ; les « accounts » spécifiques qui produisent et reproduisent le partage institutionnel ; les petits porteurs et les grands électeurs du monde institué.

NORMAND Romuald (INRP et EHESS, Groupe de Sociologie Politique et Morale)
normand@inrp.fr ; romuald.normand@libertysurf.fr

RTF 40 / Session 4 / Salle E 309 / Mer 17 h 00

La mesure de l'école : genèse et transformations d'une politique

Historiquement, c'est à travers les développements de la psychologie quantitative et de la statistique que ce sont construits une forme de standardisation de l'école et un type de classification des activités éducatives reposant sur des conventions d'ordre étatique. Aujourd'hui, ces instruments de mesure, profondément renouvelés dans leur forme et leur contenu, permettent d'objectiver l'information et les connaissances sur lesquelles s'appuie la décision politique concernant l'éducation. De nouveaux standards, inspirés du modèle anglo-saxon, sont établis à partir de tests, d'indicateurs, de données statistiques et génèrent de nouvelles catégories, nomenclatures ou classifications. Ce modèle politique de l'efficacité de l'école contribue désormais à la construction de nouveaux repères pour les politiques d'éducation et les organisations scolaires en Europe et dans le monde. Afin de relativiser la légitimité des transformations en cours, celles-ci étant approuvées et soutenues par les grandes organisations internationales, nous avons cherché, en nous appuyant sur des travaux sociologiques anglo-saxons, à mettre à l'épreuve certains postulats et concepts mis en avant pour justifier les nécessités d'une réforme en profondeur des systèmes éducatifs. Normand R. 2003 « Le mouvement de la « School effectiveness »et sa critique dans le monde anglo-saxon » in Van Haecht A. (dir.) Sociologie, politique et critique en éducation, Revue de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, ULB.

PAYET Jean-Paul (U. de Genève, GRS) *Jean-Paul.Payet@univ-lyon2.fr,*

RTF 40 / Session 4 / Salle E 309 / Mer 17 h 00

Dire la vérité institutionnelle dans un univers contradictoire

L'action institutionnelle relève désormais d'une pluralité de principes, contradictoires, applicables sur un monde lui-même mouvant, à la fois épais et insaisissable. La production de la « vérité » change en partie de sens. Il s'agit moins d'opposer les certitudes cristallisées en lois, règlements, procédures aux revendications infondées, que de configurer les contextes pour en déduire des décisions cohérentes et justifiables. Les formes d'élaboration de la décision changent (parfois) pour mener ce travail de configuration de la vérité institutionnelle. Il faut désormais établir des correspondances plus fines entre les principes et les cas singuliers, entre les fictions institutionnelles et les expériences, entre l'éthique et la morale. La vérité serait alors produite sur un mode fractionné, pluriel : le travail institutionnel s'affranchirait de l'opposition vérité/mensonge, pour configurer des « aires de pertinence », des « sphères de vérité », ce qui signifie des opérations de classement et de cloisonnement d'interprétations. Le cas étudié est une instance de traitement des dérogations scolaires (commission) dans une Inspection académique. L'institution scolaire réussit, grâce à une activité de configuration des aires de pertinence de la vérité, à remplir ses objectifs contradictoires. Compréhensive avec les usagers aguerris, moralisatrice avec les usagers entrants, l'institution scolaire est tout à la fois libérale et républicaine, mais avec des populations différentes. La question que pose une telle segmentation de la vérité est bien politique, au sens où la mise en place de formes apparemment concertées de la décision vient légitimer de nouvelles formes d'invalidation des revendications « bruyantes ».

PICHON Pascale (U. de Saint-Etienne, CRESAL) *Gobpich@aol.com*

RTF 40 / Session 4 / Salle E 309 / Mer 17 h 00

Le redéploiement institutionnel de l'assistance : l'enjeu moral des dispositifs d'aide aux personnes en situation de survie

Il est communément admis que l'assistance est délimitée dans sa matérialité physique, ie à l'intérieur des murs de l'institution : l'asile de nuit, le centre d'hébergement, l'accueil caritatif, la permanence sociale, le guichet de la Caisse d'Allocations Familiales… L'analyse sociologique reconstruit alors les positions ou les carrières, distingue les modes de « réparation de la personne » ou encore les formes de la « reconnaissance sociale », explore plus largement la dynamique de la relation de service, montrant les ressorts interactionnels de la régulation des rapports sociaux jusque dans la « coproduction de la relation ». La présente communication portera sur les nouveaux dispositifs qui se sont développés aux frontières du travail social et de l'action humanitaire ou caritative. Ceux-ci conduisent à examiner ce qui se trame entre les institutions et entre elles et le public visé. Chacun de ces dispositifs (souvent qualifiés d'urgence) ne se livre pas d'emblée : il se dévoile au cours des déplacements (au sens propre lorsque les personnes « tournent » à l'intérieur du circuit d'assistance, comme au sens de mobilité sociale) ; il s'agence sans cesse au cours des actions d'accompagnement social personnalisé et se livre dans les fragments des récits biographiques des usagers, sous différents registres communicationnels. Les observations s'appuient sur une « géographie de l'assistance » et proposent une analyse des cadres d'actions et d'expériences des protagonistes (bénéficiaires, professionnels et bénévoles). L'interrogation centrale portera sur la « carrière morale » de l'usager, ce qui permettra de revisiter les théories de deux auteurs fondamentaux : Simmel et Goffman.

RTF 42 : Sociologie de l'expertise des sciences humaines et sociales

BICAÏS Magali (FTR&D SVA, VIP, POL) *magali.bicais@francetelecom.com*
RTF 42 / Session 3 / Salle H 104/ Mer 14 h 30

Expertise et nouvelles technologies

L'intérêt porté à l'acceptabilité sociale des nouvelles technologies d'information et de communication par les industriels semble définir un nouvel enjeu de la prospective. Par une réadaptation d'une sociologie des usages étendue aux représentations sociales, de nombreux projets révèlent la volonté, pour les entreprises, de comprendre les utilisateurs potentiels dans leurs moindres détails mais aussi de repousser les limites de l'innovation. Cette communication apporte le témoignage de notre immersion, en tant que sociologue, dans un service de prospective de France Telecom R&D. Les sciences humaines dans l'entreprise, après avoir étudier, analyser, observer les pratiques et les utilisateurs (en témoigne le développement de la conception centrée utilisateur, l'ergonomie, les études clients ou autres méthodes de prospectives), ont pour tâche, aujourd'hui, de sonder l'imaginaire afin de le rendre plus compréhensible. Reste à savoir ce que signifie l'acceptabilité dans une entreprise de télécommunications et quelles sont les raisons implicites de l'intérêt qui lui est portée ; mais aussi quel rôle peut être attribué à la sociologie des représentations érigée en tant qu'expertise dans un service de conception. Conscient du rôle important que peut avoir la prise en compte des représentations dans une perspective d'accompagnement des changements sociaux, le sociologue ne doit-il pas s'interroger sur l'éthique de sa démarche ? Proposer une analyse de ce qui est acceptable socialement, nécessite de comprendre ce qu'est l'acceptabilité : un rapport aux valeurs, un accès aux technologies, une appropriation de celles-ci et ce en fonction de position sociale précise dans un système de représentations sociales plus vastes (celui des techniques).

INSUA Myrna Edith (EHESS –CADIS Paris / U. de Buenos Aires) *minsuabelfer@wanadoo.fr*
RTF 42 / Session 3 / Salle H 104/ Mer 14 h 30

Le miroir et le regard. Le sociologue face aux victimes-témoins de la politique de disparition forcée de personnes en Argentine, au Chili et en Uruguay

Le miroir et le regard, analyse l'expérience du travail socio-anthropologique sur de terrains par définition sensibles. Plus précisément, il s'agit de réfléchir sur les engagements éthiques et professionnels du sociologue dans des processus de récupération de la parole de victimes directes et indirectes de la politique de disparition forcée de personnes en Amérique du Sud. Quatre axes constitueront la colonne vertébrale de cette intervention : Le premier abordera les divers défis méthodologiques auxquels on est confronté par le fait même de considérer les victimes actives de la politique de disparition forcée de personnes comme sujet d'analyse. Le deuxième axe portera sur les efforts des victimes pour mettre en mots, et postérieurement transmettre, leur expérience. Je m'arrêterai aussi sur le langage de la disparition en Amérique du Sud, ses « indicibles » et ses « intraduisibles ». Puis, je traiterai le rapport des victimes-témoins à la mort et la place du chercheur confronté à la douleur des autres et à la sienne. Le dernier axe portera sur le recours à la vidéo comme support de la critique et outil de l'extériorité.

LAVERGNE Dostena (EHESS) *do.lavergne@libertysurf.fr*
RTF 42 / Session 3 / Salle H 104/ Mer 14 h 30

Le savoir expert des think tanks et les sciences sociales à l'Université : interpénétration et rapports de force (étude du terrain en Bulgarie et en Grèce)

Les discours et la production des think tanks se trouvent au cœur de la redéfinition des rapports entre le savoir et l'action, les postures d'engagement des chercheurs et des experts praticiens. Les think tanks forment des réseaux européens et internationaux qui fonctionnent parallèlement et en rapport de co-opération/concurrence avec les réseaux académiques et universitaires traditionnels. Tout en se réclamant des racines dans la science fondamentale, la production des think tanks s'apparente davantage à l'expertise qui répond à des critères utilitaires et conjoncturels en écartant les questions épistémologiques et les questions du sens. Ainsi, on observe un rapport de tension entre les milieux universitaires et les chercheurs des think tanks qui se contestent mutuellement tout en adoptant constamment des stratégies et des méthodes du « camp adverse ». Le besoin des universitaires de financer leurs recherches et leurs existences et l'aspiration des chercheurs des think tanks vers une légitimité et des titres académiques crée un terrain d'échanges (de co-opération, mais aussi de rapports de force et de violences symboliques). Le pouvoir économique et symbolique des think tanks finit par imposer « un nouveau langage » et de nouvelles pratiques aux sciences sociales.Ainsi, se pose la question du futur de la science autonome « qui se situe du côté des Lumières, c'est-à-dire de la démystification » et qui reste très différente de celle des think tanks dont les « policy papers lisses et impeccables » légitiment, en réalité, l'ordre néo-libéral en créant « l'illusion de rationalité de mesures empruntées d'ailleurs et à partir d'autres critères. »

PIRIOU Odile (LSCI, IRESCO) *piriou@iresco.fr*
RTF 42 / Session 3 / Salle H 104/ Mer 14 h 30

Apports et risques d'aporie d'une sociologie de l'expertise

Dans cette communication nous nous fixons comme objectif d'introduire les différents axes de réflexion du CR42 « sociologie de l'expertise des sciences humaines et sociales ». Nous souhaitons esquisser les enjeux sous-jacents à ce champ d'exploration. Il semble aujourd'hui accordé par les sociologues et autres intellectuels que les expertises réunissant des compétences techniques et sociales ont pris une place primordiale dans les manières de pensée et d'agir contemporaines. Cette chose dite, il faut nous interroger à la fois sur la place prise par l'expertise, sur les principes cognitifs, axiologiques, professionnels… qui guident les discours et l'action des experts, sur leur rapport au pouvoir, au savoir, à l'action, sur la division du travail social à l'œuvre dans l'espace social, professionnel et politique constitué par l'expertise, sur ses relations et ses concurrences avec le savoir commun et entre les experts eux-mêmes, entre autres faits. Enfin, nous souhaiterions dégager des premiers éléments d'un débat entre sociologie des professions, sociologie de l'expertise et sociologie générale.

RTF 43 : Pluralisme religieux et citoyenneté

LIOGIER Raphaël (U. d'Aix-Marseille III) *r.liogier@libertysurf.fr*
RTF 43 / Session 1 / Salle B 102 / Mar 14 h 30

Fait religieux minoritaire et cadres socio-cognitifs européens, à travers l'étude comparative de l'intégration symbolique et institutionnelle du bouddhisme et de l'islam

Dans la plupart des démocraties les pouvoirs publics affirment une certaine « neutralité » dans la gestion du fait religieux minoritaire. Les présupposés constitutifs de cette neutralité sont cependant dépendants de représentations variables, au point que l'on repère plutôt des « neutralités » différant d'un Etat à l'autre, mais aussi à l'intérieur d'un même pays en fonction des espaces (école, banlieues, communes rurales, lieux professionnels, etc.) et des groupes visés. Ces « neutralités » constituent des cadrages perceptifs qui permettent une sélection, une simplification et souvent une problématisation de la réalité sociale qui se traduit par une distribution des mouvements religieux sur une échelle cognitive, parfois sanctionnée par le droit et l'action publiques, qui se résume ainsi : bonne religion - religion reconnue - religion non-reconnue – mauvaise religion. La comparaison des niveaux d'intégration des groupes bouddhistes et musulmans en France, en Allemagne et au Royaume-Uni, est révélatrice des contenus divers, mais aussi des limites communes, des « neutralités » européennes. Le bouddhisme a été, à l'inverse de l'islam, la religiosité la plus aisément intégrée dans la plupart des pays de l'Union Européenne, aussi bien symboliquement qu'institutionnellement. Nous tenterons d'approfondir cette opposition par l'étude des forums à travers lesquels circulent les idées sur ces deux minorités religieuses dans les trois pays cités, et nous croiserons ensuite ces données avec l'état de leur reconnaissance publique. Nous émettrons alors quelques hypothèses sur les relations complexes entretenues entre l'abstraction d'une neutralité publique, fondée sur une certaine image de la citoyenneté, et la réalité des traitements institutionnels conditionnés par des champs socio-cognitifs en évolution.

LUCA Nathalie (CEIFR, EHESS) *nathalie.luca@ehess.fr*
RTF 43 / Session 1 / Salle B 102 / Mar 14 h 30

Les politiques européennes face aux sectes

On examinera la façon dont ces politiques se sont mises en place dans les années '80 et sur leur évolution au niveau de l'Europe et des pays qui la composent. Un regard sur les rapports du Parlement européen, du Conseil de l'Europe, de l'Allemagne, de la France ou du Royaume Uni montre que la mobilisation était au départ européenne. Pourtant cette mobilisation de départ ne s'est traduite par aucun acte concret. Pourquoi? Par ailleurs, l'offensive de la France lancée par le rapport parlementaire sur les sectes de Gest et Guyard de janvier 1996, apparaît comme un révélateur des divergences locales quant au traitement politique de la question des sectes. Pourquoi la France apparaît-elle aujourd'hui plus engagée que les autres pays qui l'entourent dans sa lutte contre les dérives sectaires? Pourquoi les pays qui semblaient la suivre prennent aujourd'hui leurs distances face à sa politique? Pourquoi l'Europe orientale apparaît-elle, au contraire, très intéressée par le « savoir-faire » français en la matière? Ce dossier appréhende l'impact des politiques en matière de sectes sur les capacités européennes et nationales à reconnaître le pluralisme religieux.

MASSIGNON Bérengère (GSRL, EPHE) *bemassignon@hotmail.com*
RTF 43 / Session 1 / Salle B 102 / Mar 14 h 30

Donner une âme à l'Europe : les enjeux citoyens de la construction européenne

« Donner une âme à l'Europe », tels étaient les mots de Jacques Delors lorsqu'il lança en 1990, les relations entre la Commission européenne et les représentants religieux, puis humanistes. Solliciter les religions au coeur du projet européen visait à donner un souffle à une architecture complexe afin de pouvoir mobiliser les citoyens européens en faveur de la construction européenne. L'élaboration de la Charte des droits fondamentaux, le processus de la Convention pour l'avenir de l'Union ont donné lieu à des débats sur l'héritage religieux de l'Europe à travers lesquels se sont cristallisés des interrogations sur la manière de définir une identité européenne transnationale et plurielle. A travers les actions de la Commission européenne en direction des religions, la mention de la religion dans les Traités et textes constitutionnels de l'Union européenne voit-on émerger un mode spécifiquement européen de régulation du pluralisme religieux et l'émergence d'une religion civile européenne dont il faudra s'interroger sur les le contenu : christianisme, œcuménisme ou droits de l'homme ?

CHAULIAC Marina (EHESS, Centre Marc Bloch, Berlin (Allemagne)) *marina_chauliac@yahoo.fr*
RTF 43 / Session 2 / Salle B 102 / Mar 17 h 00

La recomposition des identités en ex-RDA à travers le prisme de la religion

Je m'appuierai sur une enquête menée dans le cadre de ma thèse sur le rite de la Jugendweihe (consécration de jeunesse). La population est-allemande se distingue actuellement de celle de l'Ouest par une sécularisation très marquée. Alors qu'en 1949, on comptait 91,5 % de la population est-allemande parmi les membres des Églises (essentiellement l'Église évangélique), quarante ans plus tard, il en reste un peu moins de 30% (86 % dans la partie occidentale). La perte d'une position majoritaire pour les Églises est-allemandes doit être considérée comme un phénomène structurel où la religion n'est désormais plus transmise par la famille. Autre élément révélateur, la confirmation protestante si importante dans la vie des paroisses a été supplantée par la Jugendweihe, rite de passage politique mis en place par le parti au pouvoir en RDA, SED. L'application du modèle ouest-allemand en matière de religion (l'impôt et l'instruction dans les écoles publiques) laisse entrevoir des stratégies d'adaptations mais également de résistance dans les nouveaux Länder qui témoignent de la difficulté de partager le sentiment d'appartenance à un même État. A ce propos, la persistance de la Jugendweihe, qui se présente comme une alternative laïque à la Confirmation, non seulement confirme l'éloignement de la population est-allemande vis-à-vis de l'Église, mais devient un lieu de revendications identitaires. La déchristianisation liée à des facteurs à la fois politiques (mise en œuvre d'une politique anticléricale et d'une propagande athéiste par le SED) et sociologiques (modernisation de la société) est réinterprétée comme signe culturel distinctif exprimant le malaise d'une population face à des bouleversements politiques et sociaux dont elle se sent plus victime qu'actrice.

KANAFANI-ZAHAR Aïda (GSRL, EPHE) *kanafani@iresco.fr*
RTF 43 / Session 2 / Salle B 102 / Mar 17 h 00

Le caractère facultatif du projet du mariage civil au Liban (1998) : entre pluralisme institutionnalisé en matière de statut personnel et laïcisation

Comment associer un pluralisme institutionnalisé en matière de statut personnel et laïcisation? Tel me semble être l'enjeu de la tentative d'instaurer le mariage civil facultatif présentée le 5 février 1998 par le président de la République libanais. La liberté de culte des 18 communautés qui composent la société libanaise (douze sont chrétiennes, dont six qui suivent l'autorité de Rome, cinq relèvent de l'islam et une relève du judaïsme), sont garanties par l'article 9 de la Constitution. Cet article leur attribue également le droit de gérer le statut personnel de leurs membres. Fiançailles, mariage, divorce, séparation, filiation, garde des enfants, pension alimentaire, relèvent des prérogatives communautaires. Chaque personne doit être identifiée par l'appartenance à une communauté, que cette personne soit croyante ou non. L'appartenance religieuse a par conséquent une valeur institutionnelle qui confère une force considérable aux communautés. Le projet de 1998 est une tentative de laïcisation du statut personnel, impliquant un vouloir politique à séculariser la société. Le caractère facultatif de la tentative illustre une singularité de la recherche libanaise à une forme de laïcisation. Le but de son instauration est la mise partielle de ce statut sous la tutelle de l'État, et non sous la tutelle exclusive des pouvoirs religieux. La tentative s'est heurtée à des résistances communautaires très fortes qui ont mené à son échec. L'échec politique mais sa survie civile, par l'action d'associations civiles diverses, posent les questions contiguës de la citoyenneté. Quelle vision de la citoyenneté et de l'individu le « régime communautaire » a-t-il conditionné ? Quelle vision de la citoyenneté et de l'individu cette tentative propose-t-elle ?

TANK Sébastien (U. de Saint-Etienne, CEIFR, EHESS) *sebastientank@yahoo.com*
RTF 43 / Session 2 / Salle B 102 / Mar 17 h 00

Identité(s) juive(s), citoyenneté israélienne, « nationalité » juive. La laïcité israélienne entre pluralisme religieux problématique et statuts personnels pluriels

L'Etat israélien, tout en reconnaissant la liberté de culte et la pluralité religieuse en instaurant différents registres juridiques suivant l'appartenance religieuse institue cependant le rabbinat orthodoxe comme institution officielle du judaïsme israélien : il est doté de réels pouvoirs juridiques, dans la mesure où il a officiellement la charge de l'état civil, de célébrer et enregistrer les mariages et de trancher les divorces ; c'est aussi lui qui distribue les certificats de casherout aux restaurants et magasins d'alimentation et qui gère les cimetières. Il est difficile de penser le champ religieux juif israélien comme étant véritablement pluraliste. En l'état actuel, deux citoyens israéliens peuvent ainsi être interdits de mariage sur le sol israélien dès lors que l'un d'entre eux n'est pas reconnu comme juif par la rabanout orthodoxe — et ce même si son père est juif et qu'il ou elle est né en Israël. Dans ce contexte, le conflit rémanent qui oppose religieux orthodoxes et non orthodoxes autour de la possible reconnaissance, par l'Etat israélien, des modalités non orthodoxes de définition de l'identité juive pour l'obtention de la nationalité juive, vise non seulement à contester le monopole du rabbinat, mais pose également la question des contenus donnés à l'identité juive, à la nationalité juive et à la citoyenneté israélienne : doivent-elles être exclusivement définies religieusement ? Peuvent-elles prendre en compte la pluralité des interprétations religieuses ? Devraient-elles, à l'inverse, se définir uniquement politiquement ? Peuvent-elles — ou doivent-elles — être disjointes ? C'est toute la question de la laïcité israélienne qui est ici posée.

WILLAIME Jean-Paul (Ecole Pratique des Hautes-Études) *willaime@iresco.fr*
RTF 43 / Session 2 / Salle B 102 / Mar 17 h 00

Pluralité religieuse et citoyenneté en France et en Allemagne

Si la pluralité philosophique et religieuse actuelle des sociétés allemande et française présente bien des similitudes, reste qu'elle n'est pas abordée de la même façon par les pouvoirs publics. Non seulement parce que cette pluralité n'a pas interféré de la même façon dans la construction de la citoyenneté démocratique en France et en Allemagne, mais aussi parce que la laïcité de l'Etat et le rôle des religions y sont conçus différemment. C'est ce que montre particulièrement l'analyse des politiques religieuses de la France et de l'Allemagne vis-à-vis de l'islam et des groupes religieux de type sectaire.

BLEUZEN Brigitte (EHESS) *brigitte.bleuzen@free.fr*
RTF 43 / Session 3 / Salle B 102 / Mer 14 h 30

Diversité culturelle, et modalités participatives, l'exemple de L'église catholique en banlieue

L'église catholique oscille entre la propension à s'étendre jusqu'aux confins de l'univers, et la reconnaissance, en retour de cette expansion, de la diversité culturelle des expressions de foi. Minoritaire dans une société française sécularisée, l'Eglise catholique se voit contrainte d'intégrer en son sein différentes pratiques, dans une tension entre des expressions culturelles diversifiées, et une volonté de cohérence. Jusqu'à quel point l'Eglise peut-elle intégrer la pluralité ? Les Eglises de banlieues sont pluri-culturelles et comptent jusqu'à soixante dix nationalités. En ce sens, elles constituent un laboratoire privilégié, pour étudier : 1) les différentes expressions culturelles de la foi, et 2) les modes de représentativité des communautés étrangères ou non métropolitaines. 1) Si les responsables religieux voient leurs effectifs de paroissiens augmenter ces vingt dernières années, ils le doivent en partie à l'arrivée de populations migrantes catholiques originaires d'Afrique, d'Asie, mais aussi des DOM-TOM. Ces communautés enrichissent les pratiques en cours, en important des rites cultuels et culturels des pays d'origine, qui peuvent co-exister à côté des activités paroissiales, s'ajouter aux pratiques, ou les modifier. 2) Les modes de représentativité des communautés étrangères sont très variables d'une paroisse à l'autre, et peuvent aller d'une représentativité caution ou alibi, à une représentativité des communautés par des individualités, ou des groupes. Si l'obligation de prendre acte de la diversité culturelle fait apparaître des résistances, elle fait naître aussi de nouvelles alternatives de gestion de la pluralité, qui perturbent les modalités décisionnelles classiques.

DARGENT Claude (Observatoire Interrégional du Politique, FNSP) *claude.dargent@sciences-po.fr*
RTF 43 / Session 3 / Salle B 102 / Mer 14 h 30

Religions minoritaires et modalités de l'insertion dans la communauté nationale en France

La question de l'insertion dans la communauté nationale et du rapport au politique des religions minoritaires en France suscite des interrogations récurrentes. Longtemps, les protestants français ont été interdits d'état-civil par un pouvoir royal qui ne voulait connaître en France d'autre religion que catholique. Ultérieurement, leur vote de gauche a été présenté comme une forme de protestation contre un pays toujours largement marqué par cette culture. Aujourd'hui, l'attitude des Français de confession israélite est souvent présentée comme dominée par les enjeux de politique étrangère liés au conflit israélo-palestinien. Ces considérations internationales sont parfois alléguées comme déterminantes pour la détermination des attitudes politiques des musulmans, dont beaucoup sont de fait exclus des élections parce que de nationalité étrangère. La plus grande incertitude règne quant au comportement politique de ces différentes minorités religieuses – même si, dans le débat public, on prête parfois aux musulmans une réticence vis-à-vis de la démocratie, susceptible d'expliquer les formes d'action violentes dont les attentats d'inspiration islamistes constituent la forme la plus voyante. Les analyses pâtissent de l'absence de données quantitatives fiables et comparatives portant sur les religions minoritaires en France. On se propose de faire le point sur le rapport au politique des diverses religions en France, à partir de données issues d'échantillons représentatifs. Il s'agit d'un regroupement d'enquêtes effectuées par l'Observatoire Interrégional du Politique de 1998 à 2001. Cela a permis d'obtenir des effectifs suffisamment importants pour livrer des données fiables sur l'intérêt porté à la politique, le jugement sur le fonctionnement de la démocratie et l'orientation du comportement politique. On complétera cette source par des données empruntées au Panel Electoral Français 2002 constitué à l'initiative de différents partenaires autour du CEVIPOF.

LAMINE Anne-Sophie (CIEFR, EHESS) *anne-sophie.lamine@wanadoo.fr*
RTF 43 / Session 3 / Salle B 102 / Mer 14 h 30

Pluralité religieuse et altérité : les relations interreligieuses en France

Dans un contexte de pluralisme culturel, de laïcité « à la française », et de recomposition des identités religieuses, nous nous intéressons au développement des relations inter-religieuses en France (associations, rencontres ponctuelles ou régulières). Ces dispositifs se sont multipliés à partir des années quatre-vingt. L'étude des divers types d'activités des dispositifs locaux ou nationaux permet d'analyser l'articulation de la dynamique interreligieuse avec la question de la mémoire, celle de la laïcité ou encore celles de la politique et de questions sociales. Dans un pays où la population musulmane (d'implantation récente) est évaluée à quatre à cinq millions de personnes (et où le judaïsme a un poids historique et compte environ six cent milles personnes, sans compter le développement récent et rapide du bouddhisme), la question de la pluralité religieuse rejoint largement celle de la pluralité culturelle. Dans cette communication, nous allons analyser la forme que prennent l'accueil, la résistance et le refus de l'altérité religieuse. Dans sa définition et dans les normes de sa pratique, le dialogue inter-religieux est fondé sur l'existence d'une pluralité et donc d'altérités reconnues. Pourtant l'analyse de ces dispositifs montre que s'il se développe des situations de convivialité, de meilleure connaissance mutuelle et d'actions communes orientées vers le « vivre ensemble », dans d'autres cas, les « dialogues » sont plutôt des juxtapositions ou des rencontres où la reconnaissance de l'altérité est difficile.

LAVIGNE Thibaud (U. de Nice) *thibaud.lavigne@club-internet.fr*
RTF 43 / Session 3 / Salle B 102 / Mer 14 h 30

Le protestantisme évangélique ou le creuset d'une citoyenneté impliquant le pluralisme religieux

Le rapport du protestantisme évangélique au pluralisme religieux est marqué par une différenciation interne. En effet, E. Troeltsch, et plus récemment Steve Bruce, ont déjà souligné combien la diversité interne au protestantisme évangélique l'a acclimaté au pluralisme religieux. La citoyenneté du chrétien évangélique est en tension entre retrait hors du monde et engagement dans le monde. Toutefois, l'examen des représentations symboliques des évangéliques et pentecôtistes français fait apparaître une nette tendance à l'intégration sociale. Le réalisme pousse à reconnaître le pluralisme religieux et le conversionisme construit une citoyenneté d'intégration fondée sur le témoignage. La figure du « témoin bon citoyen » forme le creuset d'une citoyenneté impliquant la reconnaissance du pluralisme religieux. Le protestant évangélique conçoit la vie sociale comme lieu de dialogue. Il ne cherche plus à construire une société chrétienne, avec une citoyenneté rivée à la seule religion valable, mais il se veut « citoyen éclairé » d'une société pluraliste. La citoyenneté d'ouverture qu'ils préconisent s'apparente-t-elle à la conception universaliste de la citoyenneté ou présage-t-elle d'une nouvelle forme de citoyenneté? Mais dans quelle mesure cette acceptation du pluralisme religieux atteint-elle toutes les confessions religieuses?

PASTORELLI Sabrina (GSRL EPHE) *s.pastorelli@free.fr*
RTF 43 / Session 4 / Salle B 102 / Mer 17 h 00

Témoins de Jéhovah et Soka Gakkai en France et en Italie : deux façons d'aborder les nouveaux mouvements religieux

Effet de la mondialisation et de l'individualisation conduisant les individus à choisir leurs propres expériences religieuses, le pluralisme religieux pose de nouveaux défis aux États contemporains. L'État italien et l'État français devant trouver des solutions juridiques et politiques face à la diffusion des nouveaux mouvements religieux, agissent d'une façon parfois différente envers ce phénomène, tout en opérant dans le même cadre de l'Union Européenne. Nous essayerons d'analyser comment ces deux États abordent la question des nouveaux mouvements religieux à travers l'analyse de deux mouvements : les Témoins de Jéhovah et la Soka Gakkai. Ces deux mouvements, ayant une organisation transnationale, se confrontent et s'organisent d'une manière différente en Italie et en France, en s'adaptant à la réalité historique et culturelle ainsi qu'à une gestion juridique différentes du religieux.

PROESCHEL Claude (GSRL, EPHE) *claude.proeschel@wanadoo.fr*
RTF 43 / Session 4 / Salle B 102 / Mer 17 h 00

L'Espagne, une nation civique ? L'intégration de la minorité juive à la communauté citoyenne et nationale

Je souhaite ici, à travers le cas de la minorité juive, étudier la conception de la citoyenneté-nationalité mise en jeu, comme mode de résolution du passage à la modernité politique dans un pays qui a longtemps pratiqué la confusion des référents culturels et politiques sur la base de l'exclusivisme religieux. Il s'agira de se pencher sur le processus de retour à la nationalité espagnole et aux pleins droits civique des tenants de la confession juive, processus récent, mais enraciné dans toute l'histoire de la fin du XIXe siècle et du XXe siècle. J'opérerai donc ici un retour, indispensable, dans l'histoire, mais porterai plus particulièrement mon attention aux développements les plus récents du processus, à partir de l'établissement de la Constitution de 1978, dans une lecture politico-juridique. J'axerai en outre mon travail sur les motivations et réactions des principaux acteurs concernés, c'est à dire à la fois ceux qui ont rendu effectivement la citoyenneté et la nationalité aux juifs, mais aussi de leurs inspirateurs, ce qui me conduit, par exemple à relire ici les textes et discours de Ángel Pulido aussi bien que les directives ministérielles de l'époque Primo de Rivera, qui a vu la restitution de la nationalité espagnole aux juifs de Salonique. Cette double démarche a pour but de cerner la manière dont l'Espagne a géré l'établissement de la reconnaissance du pluralisme religieux à travers la citoyenneté et la nouvelle relation société politique -société nationale en découlant.

SINCLAIR Christopher (U. Marc Bloch de Strasbourg) *christophersinclair@libertysurf.fr*
RTF 43 / Session 4 / Salle B 102 / Mer 17 h 00

Le système scolaire britannique entre judéo-christianisme, pluralisme et laïcité

Si le système d'enseignement public mis en place en Grande-Bretagne entre 1870 et 1944 fait appel aux valeurs démocratiques et au principe de liberté, on ne peut qualifier ce système de laïc, car il se fonde ouvertement sur des valeurs judéo-chrétiennes, avec notamment l'instauration d'un cours de religion dont le contenu s'apparente souvent à un catéchisme. De plus, l'enseignement privé, d'obédience majoritairement chrétienne, conserve une place privilégiée. Mais la seconde moitié du XXe siècle est le théâtre de ruptures fondamentales: le consensus judéo-chrétien recule nettement devant d'autres conceptions - pluralistes et laïques - de la citoyenneté et de l'enseignement. Pluralisme et laïcité ne sont pas des dimensions nouvelles (le consensus judéo-chrétien est lui-même le fruit d'un pluralisme, d'abord intra-protestant, puis étendu au judaïsme et au catholicisme; et ce processus est allé de pair avec une autonomie plus grande, quoique jamais totale, du politique par rapport au religieux). À partir des années 60, sous le double effet de la sécularisation et de l'immigration extra-européenne, les idées laïques et pluralistes remplacent le judéo-christianisme comme conception dominante. Le système scolaire britannique actuel se trouve ainsi dans une situation complexe : a) La laïcisation ou la pluralisation du système ne s'effectue pas par des décisions uniformisatrices des autorités centrales; il s'agit plutôt de micro-changements qualitatifs, fruit d'une sécularisation interne de l'institution scolaire. b) Si la position laïque et la position pluraliste sont parfois alliées, elles se retrouvent souvent aussi en concurrence. c) La conception judéo-chrétienne fait de la résistance, les Eglises réussissant à influencer certaines orientations des autorités publiques, et parvenant à attirer dans leurs écoles privées de plus en plus de déçus du système public.

TALIN Kristoff (CIDSP) *talin.kristoff@uqam.ca*
RTF 43 / Session 4 / Salle B 102 / Mer 17 h 00

Citoyenneté et univers religieux de référence. Analyse comparée des Européens et des Nord-Américains

Même si l'essentiel de la démarche de compréhension des liens entre pluralisme religieux et citoyenneté repose sur sociologie « par le haut » qui prend comme objet l'étude des normes et des balises édictées par les pouvoirs politiques et/ou religieux, il n'en reste pas moins que sociologie « par le bas » pourrait contribuer utilement à l'avancée de la recherche. Notre contribution propose d'examiner, dans ne perspective comparative, la manière dont les Nord-américains et les Européens définissent, perçoivent et structurent la citoyenneté selon leurs univers religieux de référence. A partir de données d'enquête internationales (ISSP 1995 sur la citoyenneté, Eurobaromètre 2000, European Values Survey), la communication propose d'élaborer des typologies prenant en compte la religion de l'individu et la situation religieuse du pays (mono, bi ou pluriconfessionnels) dans lequel il vit et d'examiner si des conceptions différentes de la citoyenneté profilent ou bien au contraire si c'est une définition unique qui prévaut.

CAEIRO Alexandre (EHESS, GSRL-EPHE) *caeiroa@yahoo.com*
RTF 43 / Session 5 / Salle B 102 / Jeu 14 h 00

Mutations de la charia dans un contexte pluraliste: l'élaboration d'une jurisprudence islamique « citoyenne »

La situation minoritaire dans lequel se trouve l'islam en Europe pose des défis considérables à la normativité islamique. Habituée à se penser comme majoritaire, la charia a été conçue en rapport avec un Etat et une société islamiques; lorsque le droit musulman (fiqh) s'est cristallisé autour de quatre écoles juridiques, les minorités musulmanes dans le monde étaient négligeables. Pour répondre aux défis contemporains de la citoyenneté et du pluralisme dans des sociétés européennes, un nombre de réponses y ont été apportés par des intellectuels musulmans soucieux de remplir une double légalité: chariatique et juridique européenne. Mené par l'égyptien Y. Qardaoui, qui jouit d'un prestige considérable parmi les musulmans en Occident et dans le monde musulman, le Conseil européen de la fatwa et de la recherche (CEFR) prône une jurisprudence islamique de la minorité (fiqh al-

aqalliyyat). A travers l'émission d'avis religieux (fatwas), le CEFR essaye de dégager un espace de réflexion normative en Europe et tente de contrer des interprétations salafites plus rigoristes. Dans un autre registre, l'imam marocain de Bordeaux et président de l'Association des imams de France T. Oubrou propose une réflexion herméneutique sur la « charia de minorité ». Dans les deux cas, l'idée d'une « communauté » ou « minorité » - étrangères au système juridique français – ne fait pas l'unanimité. Le tunisien M. Mestiri, de l'Institut international de la pensée islamique à Paris, invoque la nécessité d'élaborer une jurisprudence islamique de la…citoyenneté. Ces trois concepts bien différents suscitent un vif débat, non seulement en Occident mais aussi dans le monde musulman.

MILOT Micheline (U. du Québec à Montréal (Canada)) *Milot.micheline@uqam.ca*
RTF 43 / Session 5 / Salle B 102 / Jeu 14 h 00

L'espace juridique et la participation citoyenne des groupes religieux minoritaires

Les droits fondamentaux que sont la liberté de conscience et de religion, la liberté d'expression et l'égalité sont fortement interpellés en contexte de pluralisme religieux. Dans un pays comme le Canada, où la pratique sociale du droit donne lieu à des interprétations très libérales de l'étendue de ces droits, quel équilibre s'établit entre la reconnaissance pleine et entière de ceux-ci et le respect des valeurs démocratiques ? Quel type de conception de la citoyenneté découle de ces interprétations juridiques et quels sont ses effets sur les politiques publiques? Par ailleurs, l'espace juridique n'est-il, pour les groupes religieux minoritaires qui y ont recourt pour faire reconnaître leurs droits à un mode de vie entièrement gouvernés par leur propre doctrine, qu'un mode instrumental de participation aux institutions démocratiques ou ce forum peut-il représenter une voie de participation citoyenne?

PORTIER Philippe (U. de Rennes) *philippe.portier@univ-rennes1.fr*
RTF 43 / Session 5 / Salle B 102 / Jeu 14 h 00

commentaires du colloque par Philippe Portier (commentateur)

RANDAXHE Fabienne (U. de Saint-Etienne) *fabienne.randaxhe@univ-st-etienne.fr*
RTF 43 / Session 5 / Salle B 102 / Jeu 14 h 00

Accommoder, au nom de quoi et jusqu'où ? Les défis du pluralisme religieux à l'aune du cas états-unien

Comment servir deux principes aussi impérieux que les clauses religieuses dites du non-établissement et du libre exercice garanti par le 1er amendement de la Constitution des États-Unis ? Enracinées dans la Déclaration des droits qu'elles inaugurent, ces clauses semblent n'exister qu'à partir des revendications des individus et n'avoir d'autres maîtres que les ressorts juridiques. L'accommodement des conduites motivées religieusement dit cette acception pragmatique. Favorable à l'expression de la religion sous ses diverses modalités et validée par le droit, cette notion représente-t-elle plus que des arbitrages ponctuels, un mode de régulation témoignant d'une conception particulière de la liberté de religion et des rapports Églises/États ? Une démarche positive la promeut-elle, qui tend à l'ériger en principe absolu en lieu des clauses religieuses elles-mêmes ? En revenant sur les controverses ayant trait à la religion et portées devant les Cours de justice, on se propose de rendre compte de l'émergence et des développements ultérieurs du principe d'accommodement états-unien qui semble osciller durablement entre libéralité exceptionnelle et obligation formelle des États et des acteurs sociaux, dans un effort pour aménager la pluralité croissante des conduites religieuses tout en respectant les valeurs communes fondant la citoyenneté.

Collectif
RTF 43 / Session 6 / Salle B 102 / Ven 16 h 30

Proposition de création du réseau thématique « Sociologie des religions »

Nous proposons la création d'un réseau thématique de « sociologie des religions » (titre provisoire). Le but de ce réseau est de permettre aux sociologues œuvrant dans ce champ de confronter leurs analyses Il est aussi est de favoriser les croisements entre approches des religions et celles des autres domaines. Le réseau lancé par Jean-Paul Willaime et Micheline Milot en constitue la préfiguration. Ce réseau se constitue avec le soutien de l'Association française de sciences sociales des religions (AFSR). Le réseau se mettra sur pied à l'occasion du congrès de Villetaneuse en février 2004. A l'ordre du jour de cette session : fondation du réseau, premier programme de travail, désignation d'une équipe chargée de l'animation du réseau. Danièle Hervieu-Léger (EHESS, CEIFR), Jean-Paul Willaime (EPHE, GSRL), Bruno Duriez (CNRS, CLERSÉ, et AFSR)

Index des auteurs

Cet index ne présente que les auteurs d'intervention dans les RTFs.

ABALLÉA François : 194
ABÉCASSIS Frédéric : 134
ABOULKER Delphine : 121
ADAM Ilke : 16
ADRIAENSSENS Stef : 262
ADSETT Margaret : 131
AGGOUN Atmane : 75
AGHOUCHY Kenza : 227
AGULHON Catherine : 50
AKGÖNÜL Samim : 16
ALBANEL Xavier : 225
ALCAUD David : 123, 249
ALEXANDRE-BAILLY Frédérique : 130
ALLAMEL-RAFFIN Catherine : 214
ALPE Yves : 48, 58
ANDRADA Myrian : 41
ANDRÉ Christine : 64
ARGOUD Dominique : 63, 76
ARPAILLANGE Christophe : 129, 235, 248
ASLAFY GAUTHIER Catherine : 18
ASSEGOND Christèle : 8, 12, 218
ASTIER Isabelle : 114
AUBEL Olivier : 232
AUBERT Laura : 280
AUDOIN Alexandra : 254
AUSSAGE Pierre : 263
AUTANT-DORIER Claire : 16, 145
AUTHIER Jean-Yves : 85
BABOU Igor : 218
BACHELET Rémi : 225
BAILLERGEAU Evelyne : 9
BALASINSKI Justyne : 123
BANENS Maks : 274
BARBIER Jean-Claude : 63
BARBIER Marc : 213
BARREY Sandrine : 97
BARRIER Julien : 213
BARTHÉLEMY Martine : 255
BARTHEZ Alice : 169
BARTHON Catherine : 59, 90
BARUS-MICHEL Jacqueline : 137
BASSON Jean-Charles : 230
BASTIN Gilles : 2, 264
BATAILLE Philippe : 164
BATIFOULIER Philippe : 61
BATTAGLIOLA Françoise : 167
BAURENS Mireille : 185
BAUTIER Élisabeth : 51
BAVA Sophie : 19
BEAUD Stéphane : 55
BEAUQUIER Sophie : 194
BEAUZAMY Brigitte : 160
BECQUET Valérie : 130
BEGUE Murielle : 34
BEJIN André : 211
BELHADJ Marina : 3
BELHADJ Marnia : 25, 172, 192, 243
BELKIS Dominique : 115
BEN AYED Choukri : 49, 58
BENAMOUZIG Daniel : 106
BÉNEC'H-LE ROUX Patricia : 35
BENEDETTO Marie : 223
BENNINGHOFF Martin : 219
BÉRA Matthieu : 119
BERCOT Régine : 6, 146
BERGIER Bertrand : 138
BERJOAN Thomas : 265
BERLIVET Luc : 142
BERLOQUIN-CHASSAGNY Pascale : 33, 96
BERNARD DE RAYMOND Antoine : 117
BERNARD Guillaume : 112
BERNARD Sophie : 6, 181, 198
BERNARDEAU MOREAU Denis : 232, 257
BERNARDOT Marc : 19, 140
BERNOUX Philippe : 276
BÉROUD Sophie : 162
BERRETTE Valérie : 80
BERTAUX Daniel : 166
BERTAUX-WIAME Isabelle : 172, 181, 192
BERTHELEU Hélène : 87
BESLAY Christophe : 9
BESSIN Marc : 170
BESSY Olivier : 235
BÉTHOUX Elodie : 115
BEVORT Antoine : 248, 276
BIADI-IMHOF Anne : 30
BICAÏS Magali : 283
BIDART Claire : 170
BIDET Alexandra : 105
BIDOIS Anne : 12
BIETLOT Mathieu : 19
BIHENG-MARTINON Louise-Mirabelle : 3
BILLION-LAROUTE Pierre : 26
BIOTTEAU Alexandre : 141
BLANC Jérôme : 103
BLANC Martine : 196
BLANCHARD Philippe : 156, 265
BLANCHET Alain : 225
BLEUZEN Brigitte : 286
BLOCH Françoise : 55, 181, 186
BLONDEL Frédéric : 134
BLOY Géraldine : 150
BODIN Romuald : 2
BOIGEOL Anne : 4, 112
BONGRAND Philippe : 39
BONNERY Stéphane : 49, 58
BONNET Doris : 272
BONNET Estelle : 6, 172, 181, 192
BONNEVILLE Luc : 106
BONTE Marie-Christine : 43
BORDES Véronique : 131
BORDIEC Sylvain : 257
BORGES Vera : 9
BORRILLO Daniel : 238
BOUBEKER Ahmed : 17, 162, 267
BOUCHAREB Rachid : 177
BOUCHER Manuel : 30
BOUDESSEUL Gérard : 46, 167
BOUFFARTIGUE Paul : 54, 178
BOUILLON Florence : 115
BOUJUT Stéphanie : 35
BOURDON Jérome : 266
BOURGEOIS Isabelle : 6
BOURGUEIL Yann : 146
BOURRIEAU Jean : 257
BOUTEILLER Jacques : 178
BOUTET Manuel : 176
BOUVIER Alban : 93, 217, 260
BRANDL Emmanuel : 120
BRETAGNE Valérie : 61
BRETIN Hélène : 181
BREVIGLIERI Marc : 176
BRICAS Nicolas : 96
BRINBAUM Yaël : 49, 58
BROCCOLICHI Sylvain : 49, 58
BRODIEZ Axelle : 258
BRONNER Gérald : 94, 262
BROWN Elizabeth : 240
BRUGIDOU Mathieu : 154
BRUN François : 115
BRUNEL Valérie : 137, 228
BUFFET Laurence : 242
BUISINE Sébastien : 231
BUISSON-FENET Hélène : 51, 221
BUJON Thomas : 231
BULLE Nathalie : 158
BUREAU Marie-Christine : 157
BURNIER Michel : 143
CACOUALT Marlaine : 51
CADIOU Stéphane : 68
CADOLLE Sylvie : 243
CADORET Anne : 238
CAEIRO Alexandre : 287
CAILLET Valérie : 277
CALDERÓN GIL José Angel : 186, 189
CALVEZ Marcel : 149
CAMUS Jérôme : 126
CANDAU Jacqueline : 270
CARADEC Vincent : 72
CARCASSONNE Marie : 179
CARDI François : 43
CARDON Philippe : 169
CARPENTIER Claude : 46
CARRA Cécile : 33
CARREL Marion : 63
CARRICABURU Danièle : 150
CARTIER Marie : 55, 107
CASSIER Maurice : 214

CASTELAIN-MEUNIER Christine : 220, 240, 245, 272
CASTRA Michel : 150
CATLLA Michel : 226
CATRICE-LOREY Antoinette : 68
CAUSSE Lise : 135
CAVENG Rémy : 189
CÉLÉRIER Sylvie : 189
CELERIER Sylvie : 55
CHAIB Yassine : 138
CHALVON Sabine : 265
CHAMPETIER BRICE : 36
CHAMPY Florent : 2
CHANTELAT Pascal : 98, 101
CHANTRAINE Gilles : 33, 277
CHAPERON Sylvie : 209
CHARLES Frédéric : 26, 51
CHARLES Lionel : 269
CHARLIER Myriam : 12, 197
CHARON Jean-Marie : 267
CHARRAS Igor : 34
CHARRIER Philippe : 4, 233
CHARTON Laurence : 75
CHAULIAC Marina : 285
CHAUMON Franck : 143
CHAUVEAU Jean-Pierre : 19
CHAUVEL Louis : 56
CHAUVIN Catherine : 172, 182, 192
CHENEVAT Laurence : 9
CHEONG Mi-Ran : 274
CHEONG Soo Bok : 275
CHETCUTI Natacha : 208
CHEVALIER Sophie : 107
CHEVALIER Vérène : 9
CHEVENAT Laurence : 44
CHEYNS Emmanuelle : 96
CHOQUET Luc-Henry : 117
CHRISTIAS Panagiotis : 94
CHUPIN Yvan : 266
CIBOIS Philippe : 158
CICCHELLI Vincenzo : 166, 241
CICCHELLI-PUGEAULT Catherine : 242
CÎRSTOCEA Ioana : 186, 190
CLAEYS-MEKDADE Cécilia : 270
CLAIR-COALE Isabelle : 220, 245
CLEACH Olivier : 221
CLÉMENT Jean Paul : 235
CLEMENT Sylvie : 82
COBURN Elaine : 281
COENEN-HUTHER Jacques : 260
COHEN Antonin : 252
COHEN Valérie : 162
Collectif : 288
COLLET Beate : 172, 181, 192, 243
COLLINET Cécile : 220, 236
COMBAZ Gilles : 51
COMMENT Sandrine : 215
COMPAGNONE Claude : 91
CONEIN Bernard : 260
CORDEIRO Albano : 20
CORREA Marilena : 214
CORTEEL Delphine : 179
COSTES Laurence : 86
CÔTÉ Roland : 134
COULANGEON Philippe : 57, 123
COULMONT Baptiste : 113, 207
COUPPIÉ Thomas : 186
COURDURIES Jérôme : 208
CRENN Chantal : 27
CRÉPON Sylvain : 250
CRETTAZ VON ROTEN Fabienne : 216
CRIBIER Françoise : 76, 151, 173, 182, 186, 192
CUNIN Elisabeth : 17
DA SILVA Carlos : 196
DAGIRAL Éric : 219
DAGNAUD Monique : 268
DALLA PRIA Yan : 86
DALUD-VINCENT Monique : 154, 157
DAMESIN Renaud : 276
DARDY Claudine : 110
DARGELOS Bertrand : 147
DARGENT Claude : 57, 286
DARLON Catherine : 129, 235, 248
DARRE Yann : 13
DAVERNE Carole : 44
DAVID Danielle : 74
DE CONINCK Frédéric : 146
DE GASPARO Claudia : 190
DE GAULEJAC Vincent : 133
DE LARQUIER Guillemette : 66
DE TERSSAC Gilbert : 175, 226
DE VERDALLE Laure : 2, 123
DEBROUX Josette : 59, 90
DECEUNINCK Pierre : 217
DECHAMP LE ROUX Catherine : 149
DECOURCHELLE Denis : 152
DECQUE Myriam Loisel : 44
DEFUANS Christine : 228
DEJEAN Bernadette : 273
DEL GAUDIO SOARES BAPTISTA Rozalia : 163, 177
DELAY Béatrice : 66, 130
DELCROIX Catherine : 17
DELFOLIE David : 82
DELFORGE Hugues : 126
DELMAS Corinne : 167
DELORME Annick : 239
DELOUVÉE Sylvain : 216
DELPEUCH Thierry : 109
DELVAUX Bernard : 52
DELZESCAUX Sabine : 92
DEMAILLY Lise : 39, 146
DEMEULENAERE Pierre : 260
DENÈFLE Sylvette : 85
DENIS Jérôme : 176
DEPAEPE Thomas : 78
DEROFF Marie-Laure : 208
DES ROBERT Marie-Laetitia : 89
DESBONS Sylvie : 4
DESHAYES Jean-Luc : 49, 58
DESPLAN Fabrice : 162
DESPRIN SAUZET Bénédicte : 13, 148, 187, 195
DESTREMEAU Blandine : 68, 273
DETREZ Christine : 120
DEVAUX Sandrine : 258
DEVELAY Aude : 146
DEVINEAU Sophie : 10
DEVISME Laurent : 89
DEZALAY Thierry : 196
DIAZ Frédéric : 31
DIDRY Claude : 109
DIGOIX Marie : 207
DILLENSEGER Nadia : 213
DIRKX Paul : 205
DIVAY Sophie : 36
DJAMA Marcel : 107
DOBRÉ Michelle : 269
DOLBEAU Monique : 91
DONDEYNE Christèle : 175
DONIOL-SHAW Ghislaine : 173, 182, 192
DOUSSAN Isabelle : 111
DRAETTA Laura : 270
DRAIS Eric : 222
DUBET François : 276
DUBEY Gérard : 79
DUBOIS Michel : 94, 261
DUBUISSON-QUELLIER Sophie : 98, 101
DUCLOS Denis : 143
DUCOURNAU Pascal : 213
DUFOULON Serge : 27, 80, 154, 166
DUJARDIN Caroline : 71
DUJARIER Marie-Anne : 228
DUPRÉ Michèle : 197
DUPRET Baudouin : 109
DUPUY Sabine : 56
DURAND Lionel : 177
DURET Pascal : 231
DURU-BELLAT Marie : 50, 59
DUSSUET Annie : 4, 182
DUTERCQ Yves : 39
DUVILLE Nathalie : 102
EL AADDOUNI Houda : 209
EL GAIED Mouna : 222
ELLISON Moya : 100
ELLISON Nicolas : 100
EME Bernard : 133
EMINET Aurélien : 228
ENGELMANN Fabiano : 113
ENNUYER Bernard : 71
ENSELLEM Cécile : 111, 238
EPIPHANE Dominique : 187
ERNER Guillaume : 261
ERTUL Servet : 41
ESCALA Thierry : 96
ESQUENAZI Jean-Pierre : 124
ESTADES Jacqueline : 271
ESTERLE-HEDIBEL Maryse : 34
ETIEMBLE Angélina : 27
EURIAT Nicolas : 46
EYRAUD Corine : 224
F. POLIAK Claude : 204
FAIVRE Marie-Hélène : 168
FALGUÈRES Sophie : 251
FALQUET Jules : 190
FARRUGIA Francis : 91
FASSIN Eric : 211, 239
FAUGUET Jean-Luc : 48, 58
FAYE Mor : 98
FELDMAN Nehara : 22, 188
FELOUZIS Georges : 50, 59
FERNANDEZ Guillaume : 149
FERONI Isabelle : 152
FERRAND Alexis : 149
FERRAND-BECHMANN Dan : 68, 254
FERRANDO Y PUIG Judith : 97, 249
FERRATON Cyrille : 100
FERRERI Roger : 144
FERRETTE Jean : 170

FESTY Patrick : 207
FIGUIÉ Muriel, : 96
FIJALKOF Yankel : 59, 90
FILIOD Jean-Paul : 281
FILLIEULE Renaud : 37
FIRAT Derya : 128
FLEURIEL Sébastien : 119
FLEURY Laurent : 124
FLICHE Benoit : 17
FLOCCO Gaëtan : 196
FLOUX Pierre : 95
FOFANA Dieynébou : 128
FOK Michel : 103
FOLLANA Christine : 20
FOOT Robin, : 116
FOREST Frédéric : 222
FORESTIER Michel : 224
FOUQUET Gérard : 175
FOUQUET Jean-Philippe : 13, 163, 194, 242
FOURMENTRAUX Jean-Paul : 6
FOURRE-CLERC Janique : 5, 10
FRAENKEL Béatrice : 176
FRAGOMICHELAKIS Mihalis : 7, 262
FRANCEQUIN Ginette : 138
FRANGUIADAKIS Spyros : 115
FRÈRE Bruno : 91, 261
FRETIGNE Cédric : 47
FRIDLENDER Jean-Marc : 229
FRIGAULT Louis-Robert : 210
FRIOT Bernard : 66
FROBERT Ludovic : 100
FROGER Norbert : 47
FROTIÉE Brigitte : 63
GAGNON Bernard : 68
GAILLARD Richard : 137
GALERAND Elsa : 190
GALIBOUR Eric : 254
GALISSAIRE Romain : 233
GANGLOFF Jean-Luc : 205
GARABUAU MOUSSAOUI Isabelle : 95
GARCIA Guillaume : 267
GARCIA Marie-Carmen : 272
GARCIA Sandrine : 107, 201
GARCIA-PARPET Marie-France : 103
GARCIN Sylvie : 182
GASPARINI Rachel : 52
GASPARINI William : 197
GASSAMA Absa : 183
GAUBERT Christophe : 202
GAUDEZ Florent : 92, 121
GAUDIBERT Françoise : 9
GAUSSOT Ludovic : 187
GAUTIÉ Jérôme : 100
GAVIRIA Sandra : 244
GAXIE Daniel : 251
GEAY Bertand : 164
GENDREAU Caroline : 113
GENEVE Marc : 258
GERVAIS Jérôme : 278
GESTIN Agathe : 71
GHEORGHIU Mihaï Dinu : 198
GIABICONI Dominique : 22, 188
GIAMPORCARO-SAUNIÈRE Stéphanie : 97
GIDARAKOU Marianna : 67
GIMBERT Virginie : 250
GIRAUD Claude : 276
GIREL Sylvia : 119
GISQUET Elsa : 147
GLAYMANN Dominique : 194
GLORIA Aurélien : 236
GOBILLE Boris : 201
GODECHOT Olivier : 105
GODENZI Raphaël : 81
GOJARD Séverine : 98
GOMA Georges : 69, 76
GOULET Vincent : 268
GRAMAGLIA Christelle : 116
GRANJOU Céline : 213
GRATTON Emmanuel : 273
GRESLE François : 81
GRILLET Sven : 278
GROSSETTI Michel : 171
GUARDIOLA Anne : 155
GUCHER Catherine : 72
GUEISSAZ Albert : 223
GUEISSAZ Mireille : 141
GUENIF-SOUILAMAS Nacira : 239, 275
GUIADER Vincent : 203
GUICHARD-CLAUDIC Yvonne : 168, 173, 187, 192
GUILLAUME Cécile : 258
GUILLEMARD Anne-Marie : 64
GUILLOT Xavier : 20
GUIRIMAND Nicolas : 148
GUTH Suzie : 92
HAAKENSTAD Arielle : 52
HABIB Marie-Claire : 216
HACHIMI ALAOUI Myriam : 27
HADDAD Saïd : 81
HALARIS Georges : 56
HAMEL Christelle : 22, 188, 209
HAMMER Béatrice : 158
HAMMOUCHE Abdehafid : 273
HANIQUE Fabienne : 136
HANNACHI Aïni : 225
HARLE Isabelle : 47
HASCHAR-NOÉ Nadine : 236
HASSENTEUFEL Patrick : 64
HASSOUN Jean-Pierre : 105
HATZFELD Nicolas : 180
HEDIBEL Maryse : 42
HÉDOUIN Arnaud : 76
HEINEN Jacqueline : 155
HÉLARDOT Valentine : 171
HÉLY Matthieu : 257
HENNI Azdine : 7
HENNINGER Laurent : 79
HENRY Johann : 178
HERREROS Gilles : 133, 281
HERVIEU Stéphanie : 150
HIDRI Oumaya : 45, 190
HIGELÉ Jean-Pascal : 69
HIRATA Helena : 22, 183, 188
HOCHEREAU François : 224
HOURCADE Nicolas : 31, 230
HOUZEL Guillaume : 255
HOVANESSIAN Martine : 17
HUG Pascal : 5, 98
HUGOT Nathalie : 13
INSUA BELFER Myrna : 273
INSUA Myrna Edith : 283
ION Jacques : 259
IRTIS DABBAGH Verda : 128
ISRAEL Liora : 111
JACQUÉ Marie : 270
JAKUBOWSKI Sébastien : 78
JALLAT Denis : 233
JAMOULLE Pascale : 136
JANKOWSKI Barbara : 83
JASPARD Maryse : 240
JEANTET Aurélie : 7
JEAY Anne-Marie : 83
JEDLICKI Fanny : 18
JELLAB Aziz : 47
JENNY Jacques : 158
JOLIVET Anne : 113, 279
JOLY Nathalie : 10
JONAS Irène : 183
JOSEPH Isaac : 281
JOSEPH Magali : 52
JOUVET Lucie : 35
JOYEUX Ludovic : 28
JUBERT Fabrice : 226
JUILLARD-MACIAN Claire : 171
JULIEN Marie-Pierre : 175
KACIAF Nicolas : 266
KALAORA Bernard : 269
KALINOWSKI Isabelle : 201
KANAFANI-ZAHAR Aïda : 285
KEBABZA Horia : 23, 188
KENTISH-BARNES Nancy : 151, 279
KERSCHEN Nicole : 67
KESSOUS Emmanuel : 198, 221
KEUCHEYAN Razmig : 261
KHRISTOVA Andréana : 39
KNOBÉ Sandrine : 233
KOEBEL Michel : 203, 249
KOUMAKHOV Rouslan : 100
KUMA Elzbieta : 20
KUPIEC Anne : 91
KURATH Monika : 216
LABARI Brahim : 191
LABARTHE FABIEN : 37
LACOMBE Delphine : 275
LAFAY Marina : 219
LAFORGUE Denis : 279
LAGACÉ-ROY Daniel : 84
LAGE Elisabeth : 274
LAGRÉE Jean Charles : 132
LAHLOU Saadi Lahlou : 159
LAKEL Amar : 249
LALO Anne : 271
LAMANTHE Annie : 108
LAMINE Anne-Sophie : 28, 286
LAMY Yvon : 203
LANCIANO-MORANDAT Caroline : 195
LANÉELLE Xavière : 86
LANG Vincent : 40
LANGLOIS Emmanuel : 280
LANOUE Eric : 40
LANTHEAUME Françoise : 48
LANTIN Mickaëlle : 35
LAPEYRE Nathalie : 5
LARROUY Muriel : 61, 152
LATTÉ Stéphane : 251
LAULOM Sylvaine : 111
LAURAIN Sandra : 23, 161, 188
LAURENT Philippe : 259
LAVERGNE Dostena : 283
LAVIGNE Thibaud : 286
LAVILLE Jean-Louis : 101
LAZEGA Emmanuel : 104

LE BIHAN Blanche : 64, 77
LE BORGNE-UGUEN Françoise : 75
LE DOUARIN Laurence : 126, 173, 182, 192, 220, 245
LE FLOCH Marie-Christine : 197
LE GALÈS Patrick : 87, 102
LE GOFF Frédérique : 65
LE GUERN Philippe : 265
LE HAY Viviane : 89
LE MAREC Joëlle : 214
LE MOIGNE Philippe : 215
LE PAPE Loïc : 168
LE SAOUT Rémy : 87
LE SONN Loig : 204
LE TALEC Jean-Yves : 212
LE TORREC Virginie : 266
LE VAN Charlotte : 209
LE VELLY Ronan : 104
LEBEER Guy : 177, 195
LEBON Francis : 255
LEFÉBURE Pierre : 268
LEFRANC Sandrine : 141
LEGENDRE Florence : 45
LEGER Jean-François : 84
LEJEALLE Catherine : 220, 246
LEJEUNE Christophe : 156
LEJEUNE Marie : 28
LELÉVRIER Christine : 88
LELONG Benoît : 220, 246
LELONG Nathalie : 181
LEMARCHANT Clothilde : 241
LEMERCIER Elise : 191
LEMERCIER Léon : 259
LENEL Pierre : 7
LEOBON Alain : 210
LÉOBON Alain : 37
LÉOMANT Christian : 166
LEONHARD Nina : 82
LÉONTSINI Mary : 122
LÉPINARD Eléonore : 251
LERCH Arnaud : 240
LESNARD Laurent : 57, 242
LESTAGE Françoise : 28
LEVET Pascale : 74
LEVILAIN Hervé : 139, 170
LEVY Clara : 119
LEVY Joseph : 210
LEWIS Nathalie : 270
LHUISSIER Anne : 98
LIANOS Michalis : 144
LICOPPE Christian : 99, 176
LIEGARD Fabrice : 30
LINHART Danièle : 195
LIOGIER Raphaël : 284
LIOTARD Philippe : 212
LIVET Pierre : 260
LOCHARD Guy : 264
LOCHARD Yves : 105, 256
LOJKINE Jean : 54, 56, 198
LONGUENESSE Elisabeth : 14
LORIOL Marc : 61
LORRAIN Dominique : 88
LOVIGHI-POITTEVIN Aude : 238
LUCA Nathalie : 284
LUKUSLU Demet : 132
LUROL Martine : 184
LYET Philippe : 69
MACÉ Eric : 264
MAFFIOLO Daniel : 135
MAGNI BERTON Raul : 261
MAGUER Azilis : 32
MAHE Typhaine : 151
MAIGRET Eric : 264
MAISONNEUVE Sophie : 124
MALLARD Alexandre : 97, 101
MALLON Isabelle : 72, 240
MANDIN Christelle : 67
MANDRAN Nadine : 154
MANGEZ Eric : 48
MARCHAL Hervé : 85
MARDON Aurélia : 126
MARLIÈRE Eric : 129
MARTIN Claude : 54, 64, 77, 244
MARTIN Corinne : 220, 246
MARTISKAINEN Heini : 62
MASO-TAULERE Jeanine : 53
MASSIGNON Bérengère : 284
MATH Antoine : 65
MATHIEU Lilian : 251
MATHIEU-FRITZ Alexandre : 14
MAUGER Gérard : 205
MAURINES Béatrice : 108, 173, 182, 192
MAZZELLA Sylvie : 117
MAZZONE Fanny : 121
MEIDANI Anastasia : 37, 73
MEILLAND Christèle : 184
MELO David : 195
MEMBRADO Monique : 73
MENDÈS-LEITE Rommel : 274
MENDJELI Rachid : 93
MENNESSON Christine : 233
MERCADER Patricia : 138, 272
MERCIER-LEFEVRE Betty : 124
MERKLEN Denis : 163
MERLE Pierre : 45
MERLIN Jean-Robin : 191
MÉSINI Béatrice : 160
MESNIER Samuel : 34
MESSU Michel : 62
METTON Céline : 220, 246
METZGER Jean-Luc : 221, 227
MEYER Vincent : 159
MIAS Arnaud : 111
MICHEL Alain : 180
MICHELAT Guy : 207
MICHELS David : 210
MICOUD André : 269
MIGNON Paul : 32
MIGNOT-GERARD Stéphanie : 40, 222
MILARD Béatrice : 217
MILLY Bruno : 40, 277
MILOT Micheline : 288
MILOVA Hélène : 156
MINO Jean-Christophe : 146
MIRANDA Adelina : 18
MOATTY Frédéric : 198
MOINE Michel : 154
MOLLONA Massimiliano : 179
MONCHATRE Sylvie : 8
MONCHAUX Philippe : 42
MONFROY Brigitte : 59, 90
MONJARDET Dominique : 14
MONJARET Anne : 178
MONTANÉ Michel-Alexis : 129, 235, 248
MOREL Nathalie : 62
MOREL Stéphanie : 42, 88
MORET-BAILLY Joël : 109
MORICOT Caroline : 79
MORILLON Anne : 21
MORIN Aude, : 10
MOUGEL-COJOCARU Sarra : 149
MOUJOUD Nasima : 23, 188
MOUNIER Céline : 199, 221
MOUNIER Lise : 104
MOUTON Michel : 235
MOZÈRE Liane : 23, 188
MUCCHIELLI Laurent : 34
MUNAR SUARD Lorenzo : 177
MUNARD SUARD Lorenzo : 195
MUNOZ Jorge : 8
MURILHO- SILVA Elisabeth : 129
NACHE Catalin : 234
NARDACCHIONE Gabriel : 163
NARIA Olivier : 236
NAUDIER Delphine : 169, 202
NAVE Nave : 184
NDIAYE Abou : 178, 254
NDYADE Abou : 42
NEYRAND Gérard : 272
NGATCHA Laëtitia : 65, 72
NICHOLS Delphine : 84
NICOURD Sandrine : 252
NOGUES Thierry : 80
NOREAU Pierre : 110
NORMAND Romuald : 42, 155, 159, 282
NUYTENS Williams : 32, 230
OBERTI Marco : 60, 90
OGIEN Albert : 229
OHL Fabien : 95
OLIVEIRA DA SILVA Gláucia : 214
OLRY Paul : 223
OUALI Nouria : 24, 189
OUELLET Eric : 82
OULD FERHAT Laurence : 143
OULD-FERHAT Laurence : 127
PAJON Christophe : 78
PALOMARES Elise : 29
PANAGIOTIS Christias : 262
PAPINOT Christian : 11, 131
PARASIE Sylvain : 36
PASQUIER Sylvain : 85, 250
PASTORELLI Sabrina : 287
PAYET Jean-Paul : 282
PÉCOUD Antoine : 21
PEERBAYE Ashveen : 215
PELISSE Jérôme : 110
PELLISSIER Anne : 142, 151
PENNEC Simone : 69, 74
PÉQUIGNOT Bruno : 122
PERALDI Michel : 104
PEREYRA Sebastian : 164
PÉREZ-DIAZ Claudine : 112
PERRENOUD Marc : 121
PERRET-RICHARD Françoise : 113
PERRIN Claire : 234
PERSEIL Sonny : 140
PETIAU Anne : 127
PEUGNY Camille : 57
PEYRARD Catherine : 196
PFEFFERKORN Roland : 187, 192
PHILIPPE Claudine : 241
PHILIPPE Sandra : 280
PICARD Marie Amélie : 99

PICHON Pascale : 282
PICOT Geneviève : 187
PIERRE Louis Naud : 280
PIERRU Emmanuel : 203
PIN Stéphanie : 152
PINELL Patrice : 148
PINTO Louis : 202
PIRIOU Argantael : 38
PIRIOU Odile : 283
PITOIS-ETIENNE Thierry : 238
PLASSE Christine : 93, 133, 204
PLEYERS Geoffrey : 160
PLOCINICZAK Sébastien : 101
POBLETE Lorena : 165
POCHIC Sophie : 14
POIRET Christian : 29
POLITANSKI Pascal : 43
POMMIER Jean-Luc : 157
PONET Philippe : 252
PONTILLE David : 176, 217
PORTERET Vincent : 80
PORTIER Philippe : 288
POUCHADON Marie-Laure : 161
POURTAU Lionel : 32
POUSSOU-PLESSE Marielle : 75
POUTRAIN Véronique : 211, 234
PRÉTECEILLE Edmond : 60, 90
PRÉVEL Maxime : 271
PRÉVOST-THOMAS Cécile : 121
PREVOT Emmanuelle : 79
PROESCHEL Claude : 287
PROUST Serge : 3
PUDAL Bernard : 202
PUDAL Romain : 201
QUEVAL Stéphanie : 14
RABAUD Aude : 29
RAGOUET Pascal : 215
RAIMBAULT Philippe : 140
RAKOTO-RAHARIMANANA Herilalaina : 127
RAMAUX - MATISSE Christophe : 67
RAMIREZ Carlos : 15
RAMOS Elsa : 239
RANDAXHE Fabienne : 288
RAULT Françoise : 238
RAULT Wilfired : 242
RAVEAUD Maroussia : 43
RAVET Hyacinthe : 5, 121, 184, 188
RAVEYRE Marie : 102
RAYOU Patrick : 45
REA Andrea : 21
REDJIMI Goucem : 128, 162
REDON Gaëlle : 120
RÉGNIER Faustine : 95
RÉMY Catherine : 36
RÉMY Elisabeth : 271
RENAHY Nicolas : 60, 90
RESNIK Julia : 41
REUMAUX Françoise : 155
REVERDY Thomas : 224
REVILLARD Anne : 244
REY Claudie : 220, 247
RHÉAUME Jacques : 133
RICHARD Antoine : 41
RIGONI Isabelle : 267
RINCK Séverine : 139
RINGON Gérard : 11
RIO Fabienne : 29
RISSOAN Odile : 127, 159
RIZET Stéphanie : 138
ROBELET Magali : 147
ROBERT DES Marie-Laetitia : 245
ROBLAIN Olivier : 199
ROCHE Pierre : 134
ROCHEX Jean-Yves : 51
RODARY Meriem : 24, 185, 189
RODAS Henrique : 232
ROLLAND Juliette : 145
ROLLAND-DUBREUIL Christine : 73
ROLLINDE Marguerite : 24, 188, 189, 192
ROPE Françoise : 48
ROQUET Pascal : 15
ROSENBLUM Ouriel : 210
ROSSINI Nathalie : 130
ROSTAING Corinne : 277
ROT Gwenaële : 180
ROTKIRCH Anna : 24
ROUX Jacques : 137
ROUX-PEREZ Thérèse : 53
ROZENBLATT Patrick : 185, 188
RUDOLF Florence : 144, 269
SADOUL Nicolas : 255
SAINSAULIEU Ivan : 147
SALA PALA Valérie : 18
SALLÉ Loïc : 230
SALOGNON Marie : 66
SALOMON Annie-Claude : 154
SANSELME Franck : 38
SANTELLI Emmanuelle : 174, 193, 243
SAPIRO Gisèle : 201
SARDAS jean-Claude : 226
SAUREL-CUBIZOLLES Marie-Josèphe : 183
SAUVADET Thomas : 30
SAUVAGNAT François : 145
SAVIDAN Patrick : 54
SAYN Isabelle : 118
SCHEHR Sébastien : 79
SCHOENAERS Frédéric : 114
SCHOTTÉ Manuel : 168
SCHRECKER Cherry : 93
SCHWEYER François-Xavier : 227
SCIARDET Hervé : 102
SCRINZI Francesca : 25, 185, 189
SEBBAH Emmanuelle : 120
SEDEL Julie : 267
SEGAL Elodie : 199
SÉHILI Djaouida : 185, 188
SENGEL Marie : 25, 189
SÉRAPHIN Gilles : 70
SERENELLA NONNIS Vigilante : 140
SERRE Marina : 147
SERRY Hervé : 169, 205
SERVEL Laurence : 179
SETTI Nora : 199
SHAPIRO Roberta : 122, 234, 256
SHIRALI Mahnaz : 274
SIBLOT Yasmine : 278
SIMONET-CUSSET Maud : 64, 257
SINCLAIR Christopher : 287
SINTOMER Yves : 250
SITBON Audrey : 151
SITNIKOFF Françoise : 220, 247
SOLDINI Fabienne : 119
SOLOCH Krzysztof : 83
SORIGNET Pierre Emmanuel : 106, 234
SORIN Katia : 83
SOTTEAU-LÉOMANT Nicole : 166
SOUBIRAN-PAILLET Francine : 112
SOULAGES Jean-Claude : 264
SOULIÉ Charles : 205
SOUSTELLE Philippe : 113
SOUTRENON Emmanuel : 139
SPADONE Pierre-Louis : 92
STASSART Pierre : 98
STEBE Jean-Marc : 3
STEFFEN Monika : 68
STOFFEL Nicolas : 145
SZCZEPANSKI Maxime : 268
TACHÉ Alain : 135
TAHON Marie-Blanche : 207
TAIN Laurence : 210
TAKAMURA Gakuto : 116
TALIN Kristoff : 287
TALLARD Michèle : 116
TANK Sébastien : 285
TARRIT Fabien : 58
TARTY Isabelle : 75
TEBBAKH Sonia : 155
TEIL Geneviève : 96
TENENBAUM Nathalie : 160
TERRAL Philippe : 220, 237
TERRENOIRE Jean-Paul : 145
TERSIGNI Simona : 28
TESSIER Laurent : 125
TESTENOIRE Armelle : 174, 185, 193, 241
THALINEAU Alain : 174, 193
THERY Irène : 208, 240
THÉVENIN Olivier : 122
THIEBLEMONT André : 46
THIÉBLEMONT André : 82
THIN Daniel : 50, 59
THINE Sylvain : 227
THOER-FABRE Christine : 73
THOMAS Hervé : 86
TISSOT Sylvie : 204
TORNATORE Jean-Louis : 219
TORNY Didier : 157
TOULZE Marielle : 211
TOUNISSOUX Daniel : 157
TOURNAY Virginie : 142, 148
TRABAL Patrick : 220, 232, 237
TRANCART Danièle : 50, 59, 276
TREPOS Jean-Yves : 159
TRIPIER Pierre : 222
TROMPETTE Pascale : 104
TROTZIER Christian : 174, 193
TROUILLER Luc : 11
TSOUKALA Anastassia : 33, 231
TULLY-SITCHET Christine : 29, 31
TURKMEN Buket : 129, 252, 256
TURPIN-HYARD Nadège : 196
TZITZIS Stamatios : 110
UBBIALI Georges : 164
UGHETTO Pascal : 105, 179
ULMANN -JOTHY Anne-Lise : 117
UZAN CHOMAT Sylvette : 136

VACHER Béatrice : 225
VALLET Louis-André : 58
VAN DE VELDE Cécile : 132
VAN TILBEURGH Véronique : 270
VARI Judit : 128
VASCONCELLOS Maria Drosile : 196
VASSEUR Olivier : 218
VASSY Carine : 139
VAUCHEZ Antoine : 253
VEITH Blandine : 167
VELEDA Cecilia : 41
VELPRY Livia : 153
VENNESSON Pascal : 83
VENTELOU Bruno : 61
VERDIER Eric : 41
VERPRAET Gilles : 15, 88
VERSTAPPEN Caroline : 83
VERVAEKE Monique : 11
VERZAT Caroline : 227
VEYRAT-MASSON Isabelle : 264
VICHÉ Carole : 25, 189
VIDAL Dominique : 87, 117
VIGOUR Cécile : 114
VILBROD Alain : 8
VILKAS Catherine : 203
VINCENT Jean : 135
VINEL Virginie : 74
VIRIOT-DURANDAL Jean-Philippe : 65, 72
VIRY Laurence : 170
VITALI Rocco : 259
VOGEL Marie : 280
VOGELS Christian : 125
VULBEAU Alain : 89, 130
WACH Monique : 158
WAGNER Anne-Catherine : 103
WALRAET Emmanuelle : 131
WAMAIN Sandrine : 278
WASER Anne-marie : 81
WEBER Claude : 81
WELLER Jean-Marc : 118, 175
WELZER-LANG Daniel : 192, 211, 275
WILLAIME Jean-Paul : 285
WILLEMEZ Laurent : 253
WINTREBERT Raphaël : 161
YACINE Tassadit : 206
YOUSFI Héla : 223
ZAFIROPOULOS Markos : 144
ZAGANIARIS Jean : 141
ZAIDMAN Claude : 25, 185, 189
ZANNA Omar : 31
ZIMMERMAN Hélène : 12, 114
ZOIA Geneviève : 279
ZONGO Mahamadou : 21
ZOYEM Jean-Paul : 131
ZUNE Marc : 106, 156
ZUNIGO Xavier : 256